

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01873231 3



ST. BASIL'S SEMINARY
TORONTO, CANADA

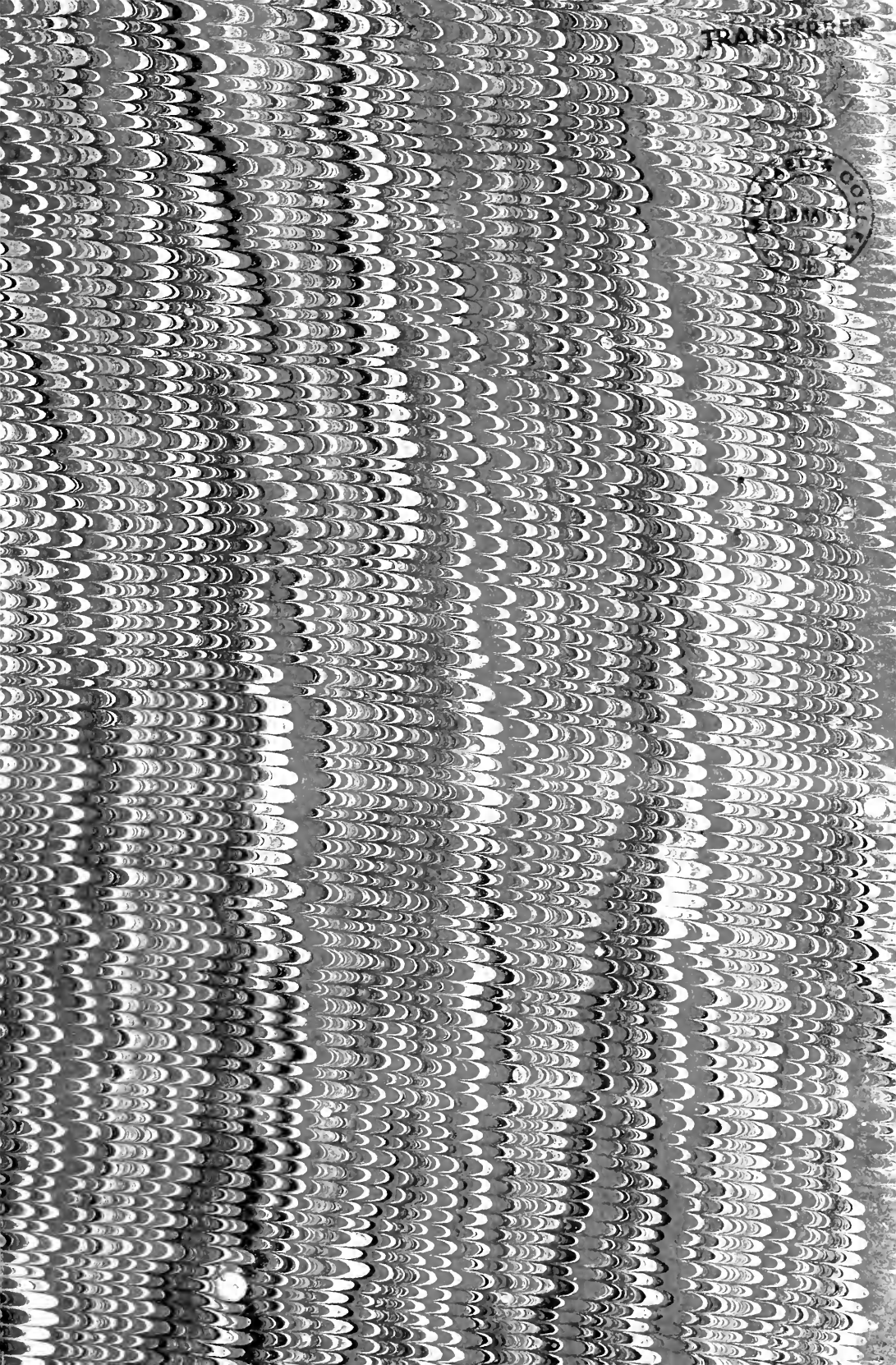
TRADER

LIBRARY

GIFT OF

Assumption College

TRANSFER









LA
BIBLIOTHÈQUE

DES
PRÉDICATEURS

PAR
LE R. P. VINCENT HOUDRY

De la Compagnie de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION
complètement revue et améliorée dans la disposition des matières

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL

Du Clergé de Paris, Docteur en théologie, Chanoine honoraire,
Missionnaire apostolique

TOME SIXIÈME.

MORALE VI

M. O.



PARIS
ADOLPHE JOSSE, ÉDITEUR

31, RUE DE SÈVRES. 31.

1867.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

LA BIBLIOTHÈQUE

DES PRÉDICATEURS.

SUJETS DE MORALE.

M.



MAÎTRES ET SERVITEURS.

DEVOIRS

Et Obligations réciproques des uns envers les autres.

AVERTISSEMENT.

Nous avons déjà averti qu'il est difficile de traiter un sujet qui soit tellement singulier qu'il n'ait quelque chose de commun avec d'autres. Celui-ci, qui comprend les devoirs et les obligations réciproques des Maîtres et des Serviteurs, est de cette nature. Car, pour ce qui regarde les Serviteurs, il a quelque rapport avec l'obéissance due aux supérieurs, dont nous parlerons en son lieu. D'une autre part, la qualité de Maître, qui a droit de commander et d'exiger des services de ses domestiques, a beaucoup de choses communes avec

la grandeur et la dignité qui élève une personne au-dessus des autres, et qui lui donne de l'autorité sur ceux qui lui sont soumis, et nous avons parlé de ce sujet. Cela n'empêche pas que celui que nous traitons n'ait assez de traits particuliers pour être distingué des autres et traité séparément.

Nous avons pourtant jugé à propos de confondre ici les devoirs réciproques tant des Maîtres envers les Serviteurs que des Serviteurs envers leurs Maîtres, soit pour ne point multiplier les titres, soit parce que chacun de ces devoirs, pris séparément, ne fournirait pas de quoi remplir un traité qui eût de la proportion avec les autres; et c'est pour cette raison que plusieurs prédicateurs les joignent ensemble. Mais, de quelque manière qu'on ordonne son discours sur cette matière, ce que nous avons recueilli ici ne sera pas d'un petit secours.

Bien que le propre caractère de ce sujet soit d'être instructif et populaire, il sera aisé de le relever par des traits d'éloquence assez marqués, comme on pourra juger par ceux que nous avons rapportés, soit qu'on traite seulement des devoirs des serviteurs envers leurs maîtres, soit de la manière dont les maîtres doivent agir envers leurs serviteurs.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — Pour comprendre toute cette matière dans un corps de discours, on peut pour sujet et pour division, examiner deux choses : — 1°. Ce que les maîtres doivent à leurs serviteurs; — 2°. Ce que les serviteurs doivent à leurs maîtres.

1°. — Comme nous voyons que DIEU commande aux serviteurs d'obéir, en tout ce qui est juste, *avec crainte et respect, dans la simplicité de leur cœur*, etc. (Ephes. vi), aussi voyons-nous qu'il ordonne aux maîtres d'avoir soin de leurs serviteurs dans toutes leurs nécessités spirituelles et corporelles : *Et vous, maîtres, dit le grand Apôtre, ayez de la bonté pour vos serviteurs; ne les traitez pas avec rudesse et avec menaces, sachant que vous avez tous un même Maître dans le ciel, qui n'a point d'égard aux conditions des personnes* (Ibid.). — Pour commencer donc par les maîtres, nous pouvons réduire tous leurs devoirs envers leurs serviteurs et leurs domestiques à deux principaux, qui renferment tous les autres : savoir, ceux qui regardent l'âme, et ceux qui regardent le corps. C'est-à-dire qu'ils les doivent traiter et gouverner en chrétiens et en hommes. — *Premièrement* : Puisque vos serviteurs sont chrétiens comme vous, qu'ils servent et ado-

rent le même DIEU, qu'ils sont rachetés du même prix, qui est le sang d'un DIEU, n'est-ce pas un puissant motif pour vous obliger à en prendre soin, vu particulièrement que DIEU, en les attachant à votre service, vous a chargés du soin de leur salut, et qu'il y a entre vous et eux une espèce de servitude réciproque : ils vous servent dans vos affaires temporelles, et vous êtes obligés, par les ordres de la Providence, de les servir pour leur bien spirituel et pour les affaires de leur salut. Et, si vous voulez savoir en quoi consiste ce soin, c'est de les instruire ou de les faire instruire des principes et des devoirs de leur religion, en les envoyant aux lieux où se font les instructions, de leur donner le temps d'assister au divin service les jours d'obligation, et de prendre garde s'ils s'acquittent des autres devoirs du chrétien. Ne point souffrir qu'ils soient vicieux, qu'ils vivent dans le désordre et le libertinage ; les reprendre et les corriger quand ils sont déréglés ; veiller enfin sur leur conduite et surtout leur donner le bon exemple, qui est le plus efficace moyen de les rendre sages et vertueux. Méditez sérieusement ce que dit l'Apôtre, que ce n'est plus être chrétien, mais avoir renoncé à la foi, et être pire que les infidèles, de négliger le soin de ses serviteurs, et de souffrir qu'ils ne vivent pas en chrétiens. D'où il faut conclure que de les laisser vivre dans l'ignorance, parce qu'on ne daigne pas les instruire ou qu'on leur refuse le temps d'aller aux instructions publiques, leur donner un exemple pernicieux ou les faire servir à des actions criminelles, c'est manquer à un devoir indispensable, et par conséquent être pire qu'un infidèle, etc. — *Secondement* : Il ne suffit pas d'avoir soin de l'âme de ses serviteurs, il faut encore avoir soin de leur corps. Car, si nos serviteurs sont chrétiens, ils sont aussi hommes ; ils méritent d'être traités humainement, avec douceur et indulgence, et non pas avec un empire tyrannique. Les motifs de cette conduite à leur égard sont : 1°. Qu'ils nous sont semblables selon la nature et la grâce, et, comme parle l'Écriture, *Ce sont nos frères, la chair de notre chair* (Genèse, xxxvii) ; les enfants d'un même père, et qui prétendent au même héritage que nous : c'est le motif dont se servait le saint homme Job. — 2°. Parce que nous avons un Maître commun, qui n'aura point d'égard à la condition des personnes. C'est le motif que nous suggère S. Paul : *Scientes quia et illorum et vester Dominus est in caelis*. — 3°. Parce que nous devons rendre compte à DIEU de leurs actions, de leur conduite et de leur salut, et surtout des injustices que nous aurons commises à leur égard. Le soin qu'on doit prendre de leur corps consiste à leur donner la nourriture nécessaire, à payer exactement leurs gages, à ne les point accabler de travail sous prétexte de ne les point entretenir dans l'oisiveté ; à avoir soin de leurs affaires et avoir à cœur leurs intérêts.

2°. Quant aux devoirs des serviteurs envers leurs maîtres, on peut les réduire pareillement à deux : savoir, la fidélité, l'obéissance. — *La fidélité* consiste : 1°. Non-seulement à ne rien prendre ou usurper du bien de leurs maîtres, mais à le ménager avec tout le zèle, l'affection et l'exac-

tude possible. 2°. A fuir avec prudence tout ce qui peut faire tort au maître et à la famille à laquelle ils sont attachés ; à conserver et à défendre l'honneur et la réputation de leurs maîtres, à ne point découvrir leurs défauts, à ne point parler de ce qui se passe dans la maison ; et enfin à employer tout le temps au travail qui leur est assigné. — Pour ce qui est de l'*obéissance*, elle doit être respectueuse, prompte, entière, sans contestation, sans chagrin, mais avec joie, se souvenant qu'ils obéissent à DIEU en la personne de leurs maîtres : *Domino servientes*, comme parle S. Paul.

—

II. — Que la condition de serviteur, qui est la dernière et la plus méprisable selon le monde, est la plus avantageuse pour le salut.

1°. Parce que, DIEU ayant destiné quelques-uns parmi les hommes à cet état pour maintenir l'ordre qu'il a établi dans le gouvernement du monde, il ne faut point douter que la Providence ne l'ait jugé le plus propre pour les desseins qu'elle a eus sur eux, celui où ils pourraient plus facilement se sauver, courir moins de danger de se perdre.

2°. Parce que cet état est plus conforme à celui que le Fils de DIEU a choisi pour lui-même ; et, par conséquent, si pour être sauvé il faut être conforme au Sauveur du monde, comme dit l'Apôtre, n'est-ce pas un moyen et un avantage que de passer sa vie dans le même emploi qu'il a exercé durant presque toute la sienne ? *Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare.*

3°. Parce que cet état conduit plus droit au ciel, par l'humiliation, la pauvreté et le travail, qui sont attachés à la condition où DIEU les a mis, et qu'ils sont exempts de dangers et des occasions de péché, auxquels les autres sont exposés.

—

III. — Ces deux vérités, qui ne regardent que les serviteurs et les domestiques, peuvent faire le partage d'un discours.

1°. La condition de serviteur n'empêche point ceux qui y sont engagés, ou par leur naissance ou par la nécessité, de servir DIEU et de se sanctifier.

2°. Jamais un serviteur ne sert DIEU avec plus de mérite et de fidélité que quand il sert fidèlement son maître en tout ce qu'il a droit de lui ordonner, parce que c'est l'état où DIEU l'a mis et ce qu'il exige de lui. — On peut tourner ce dessein d'une autre manière, en faisant voir qu'un serviteur obéit à DIEU en obéissant à son maître, et que jamais un serviteur n'est plus assuré de faire la volonté de DIEU, qu'en faisant celle de son maître, dans les choses qui ne sont point manifestement contre celles de DIEU.

IV. — Sur le soin que les maîtres doivent prendre de leurs serviteurs.

1°. La religion, la justice et la charité obligent les maîtres d'avoir un soin particulier de leurs serviteurs. Ces trois motifs qui fondent cette obligation, et qui la rendent indispensable, sont faciles à prouver.

2°. La même religion, la même justice et la même charité, dont un chrétien ne peut ignorer les devoirs, font connaître aux maîtres et pères de famille quel doit être ce soin qu'ils doivent avoir de leurs domestiques.

V. — Les maîtres doivent s'acquitter de trois offices ou de trois devoirs envers leurs serviteurs :

1°. Office de *pères* : c'est le titre que l'Écriture semble leur donner, en confondant le nom de serviteur avec celui de fils : car c'est ainsi que parle le centurion de l'Évangile : *Puer meus jacet in lecto*. D'où il suit qu'ils doivent les aimer, pourvoir à leur nourriture et à leur établissement, etc.

2°. Office de *maîtres*, c'est-à-dire leurs précepteurs : et en cette qualité ils doivent prendre soin de les instruire, ou donner ordre qu'ils soient instruits des choses nécessaires à leur salut ; leur donner l'exemple, les reprendre et les corriger, etc. De-là vient que les SS. Pères, et entre autres S. Ambroise, les appellent les *pasteurs* de leurs domestiques, et comme les évêques dans leur maison.

3°. Office de *tuteurs* : ils doivent les défendre, embrasser et ménager leurs intérêts, leur payer exactement leurs gages, faire profiter leur bien, etc.

VI. — On peut faire voir que les différents devoirs dont les maîtres sont chargés envers leurs serviteurs ont du rapport avec ceux qu'ils exigent d'eux.

1°. Ils demandent et doivent souhaiter qu'ils soient gens de bien, afin qu'ils soient plus fidèles à leur service : ils doivent donc leur donner l'exemple de la vertu et de la religion.

2°. Ils demandent des serviteurs doux et dociles, et n'en peuvent souffrir qui soient colères et emportés : Les maîtres doivent donc eux-mêmes être affables, les traiter humainement, et non point avec fierté et d'une manière trop impérieuse.

3°. Ils demandent qu'ils soient fidèles ; mais, pour les rendre tels, leurs maîtres leur doivent témoigner de la confiance et de l'affection, et leur faire entendre qu'on a à cœur leurs intérêts.

VII. — Quelque avantage de naissance ou de fortune qu'aient les maîtres

sur leurs serviteurs, ils doivent être persuadés qu'ils ne peuvent être bons maîtres s'ils ne sont auparavant de bons serviteurs de DIEU : et, par conséquent,

1°. — Il faut qu'ils agissent avec DIEU, comme ils veulent que leurs serviteurs agissent à leur égard ; qu'ils soient prompts et fidèles à exécuter ses ordres, soumis à ses volontés ; qu'ils le craignent, qu'ils l'honorent, qu'ils soient entièrement dévoués à son service.

2°. Il faut qu'ils fassent pour leurs serviteurs ce qu'ils souhaitent que DIEU fasse pour eux-mêmes : qu'ils aient soin de leurs affaires, qu'ils les protègent, etc.

VIII. — 1°. C'est un grand bonheur pour une famille d'avoir de bons et pieux serviteurs : le bien qu'ils y font, le bonheur et les bénédictions de DIEU qu'ils y attirent pour le spirituel et pour le temporel. Mais il faut tâcher de les rendre tels par les bonnes instructions, les bons exemples qu'on leur donne, et le soin qu'on doit prendre qu'ils servent DIEU.

2°. Le mal et le désordre qu'ils causent dans une maison quand ils sont vicieux et déréglés. Il ne faut qu'un mauvais serviteur pour mettre la discorde entre les autres domestiques, la division entre le mari et la femme, et troubler toute la famille par de faux rapports. D'ailleurs, si c'est un jureur et un blasphémateur, quelle malédiction n'attirera-t-il point ? Et ainsi c'est une chose d'une extrême importance de choisir les personnes qu'on prend à son service.

IX. — Les maîtres et les pères de famille étant dans leur maison comme les dieux de leurs serviteurs, ils doivent aussi imiter DIEU dans le gouvernement que ce souverain Maître exerce sur les hommes.

1°. Ils doivent avoir *la prévoyance* pour veiller sur tous les besoins tant spirituels que temporels de leurs serviteurs : comme la Providence de DIEU s'étend sur tous les besoins des hommes.

2°. Ils doivent avoir *la justice* pour récompenser le bien et punir le mal, reprendre et corriger les défauts de ceux que DIEU a soumis à leur conduite.

3°. Ils doivent avoir *la sainteté* et la vertu pour les animer et les instruire par leurs exemples.

X. — Sur la manière dont les serviteurs doivent servir leurs maîtres, prise de ces paroles de S. Paul : *Obedite dominis carnalibus sicut Christo.* (Ephes. vi). Quand S. Paul répète ces paroles par trois fois, *Sicut Christo, ut servi Christi, sicut Domino*, il exprime trois qualités que doit avoir l'obéissance des serviteurs envers leurs maîtres.

1°. Ils doivent servir pour DIEU, élevant leur motif de la créature au Créateur, et penser que c'est DIEU même qu'ils servent en leurs personnes.

2°. Ils les doivent servir pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, et pour suivre son exemple.

3°. Comme servant JÉSUS-CHRIST même, s'estimant heureux de lui obéir en la personne de leurs maîtres, qui tiennent sa place.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, III *Civit.* montre que les maîtres doivent regarder leurs serviteurs comme leurs enfants. — IX *Civit.* 15 : Que l'état et la condition de serviteur est un effet du péché, et non une chose propre de notre nature. — *Serm.* 3, de *Dedicat. Eccles.*, il donne plusieurs sages et importants avis aux serviteurs. — *Serm.* 50 : que les maîtres, dans leurs familles, doivent se comporter à l'égard de DIEU comme ils désirent que leurs serviteurs se comportent envers eux. — 51 in *Joan.* : des devoirs des maîtres envers leurs serviteurs. Il traite le même sujet in *Epistolâ ad Comitem*. — In ps. 83, il introduit JÉSUS-CHRIST, exhortant les chrétiens à obéir, à son exemple, à leurs maîtres, quoiqu'indignes et méchants.

Le même, en quelques endroits sur les psaumes, enseigne que les pères de famille se doivent considérer comme les pasteurs de leurs domestiques, et qu'ils ont la même obligation de les instruire dans leurs maisons que les pasteurs ont d'instruire les peuples dans les églises.

S. Ambroise, *serm.* 33, blâme un maître chrétien qui traite ses serviteurs avec dureté.

S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 9, rapporte les peines et les misères qui sont attachées à la condition de serviteurs.

S. Chrysostome, *Homil.* 9 in I *Corinth.*, fait un long discours sur la condition de serviteur, sur les devoirs des serviteurs et sur la manière dont ils doivent se comporter. — *Homil.* 40 sur la même Epître : qu'il est expédient d'avoir peu de serviteurs ; incommodités que leur multitude traîne après soi. — Sur ces paroles de l'Apôtre, *Servi obedite dominis in simplicitate cordis*, il explique ce que c'est que servir un maître en simplicité de cœur. (*Hom.* 40 in *Coloss.*) — In II *Tim.*, *Homél.* 10, de quelle manière les serviteurs gagnent l'affection de leur maître, et ce que nous

devons faire pour mériter celle de DIEU. — *Homil. 5 in Titum*, il attribue à la négligence des maîtres l'insolence, l'humeur intraitable et tous les vices de leurs serviteurs. — Dans la dernière Homélie sur l'Épître aux Hébreux, il rapporte les menaces que DIEU fait à ceux qui négligent le soin de leurs domestiques.

S. Chrysologue, sermon 26, montre les devoirs réciproques des maîtres envers leurs serviteurs, et des serviteurs envers leurs maîtres, et dépeint assez vivement les peines et les travaux des domestiques qui ont des maîtres dérégés.

Salvien, III *Gubernat. DEI*, qu'un serviteur doit obéir à son maître en ce qui lui est ordonné, et non pas seulement en ce qui lui plaît. — *Ibid.*: belle peinture de la misère des serviteurs qui ont de méchants maîtres. — *Ibid.*: que la condition de serviteur est exempte des plus grands crimes qui se commettent dans les autres états. — *Livre IV*: que les maîtres doivent se comporter envers leurs serviteurs comme DIEU qui est notre souverain Maître, se comporte envers nous dans les biens qu'il nous fait et dans les châtimens qu'il inflige.

[Livres spirituels et autres]. — **Péan**, livre intitulé *l'École de Jésus* chap. 27.

Hortus Pastorum, tract. 3, lect. 3.

La sainte famille du **P. Cordier**, chap. 7, 8, 9, 10, 11, 12.

Combolas, chapitre cinquième dans plusieurs sections.

Le Pédagogue chrétien, chap. 6, § 5.

Livre intitulé *la Conduite du Sage*.

Livre intitulé *Conduite chrétienne dans les principales actions de la vie*.

Autre livre intitulé *Règle des familles*, par le **P. Sandret**.

Azor, *Instit. moral.* II.

Raynerius de Pisis, titul. *Obedientia*.

Dans les *Entretiens* de **Pétrarque**, il y en a un sur les mauvais serviteurs, où cet auteur donne plusieurs sages avis pour les régler.

[Prédicateurs]. — **Matthias Faber**, *Domin. 3 post Epiphani.*, conc. 1.

Le P. Le Jeune, sermon 55.

Le P. Texier, *Dominicale*.

Monmorel, 3^e dim. après les Rois.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Dominicale, 3^e dim. après l'Épiphanie. — 22^e dim. après la Pentecôte, où il traite des devoirs des inférieurs envers leurs supérieurs.

[Recueils]. — **Berchorius**.

Polyanthea.

Grenade.

Labatha.

Busée.

Lohner.

} Titulo *Servus*.

} Titulo *Obedientia*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Facies quodcumque dixerint qui præsunt loco quem elegerit Dominus. Deuter. xvii. 10.

Data est à Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra. Sapient. vi, 1.

Noli esse sicut leo in domo tua, erectens domesticos tuos et opprimeas subjectos tibi. Eccli. iv, 35.

Rectorem te posuerunt? Noli extolli; esto in illis quasi unus ex ipsis. Eccli. xxxii, 1.

Qui occidit proximum suum, qui effundit sanguinem, et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt. Eccli. xxxiv, 25-27

Ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites; et dico huic Vade, et vult; et alii Veni, et venit; et servo meo Fac hoc, et facit. Matth. vii, 9.

Non est servus super dominum suum; sufficit servo ut sit sicut dominus ejus. Matth. x, 24.

Euge, serve bone et fidelis: quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam. Matth. xxv, 21.

Quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister. Matth. xv, 26.

Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare. Ibid. 28.

Quis putas est fidelis servus et prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam? Matth. xxiv, 45.

Nemo potest duobus dominis servire. Luc. xvi, 13.

Non est personarum acceptor DEUS, sed, in omni gente, qui timet eum acceptus est illi. Act. x, 34.

Non est potestas nisi à DEO: quæ autem sunt, à DEO ordinata sunt. Itaque, qui resistit potestati, DEI ordinationi resistit. Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt. Rom. xiii, 1-2.

Si est tibi servus fidelis, sit tibi quasi anima tua. Eccli. xxxiii, 31.

Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat. Servus vocatus es?

Vous ferez tout ce qu'auront dit ceux qui président au lieu que le Seigneur aura choisi.

Vous avez reçu cette puissance du Seigneur et cette domination du Très-Haut, qui interrogera vos œuvres.

Ne soyez point comme un lion dans votre maison, vous rendant terrible à vos domestiques et opprimant ceux qui vous sont soumis.

Vous a-t-on établi pour gouverner les autres? Ne vous en élevez point; soyez parmi eux comme l'un d'entre eux.

Celui qui assassine son prochain, celui qui répand le sang et celui qui fraude un serviteur, sont frères.

Je suis un homme soumis à d'autres, ayant sous moi des soldats; je dis à l'un *Allez là*, et il va, et à l'autre *Venez ici*, et il vient; et à mon serviteur *Faites cela*, et il le fait.

Le serviteur n'est pas plus que le maître; mais c'est assez à ce serviteur d'être comme son maître et son seigneur.

Bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup.

Celui qui voudra être grand parmi vous, il faut qu'il soit votre serviteur.

Le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.

Qui est le serviteur fidèle et prudent, que son maître a établi sur toute sa famille!

Nul ne peut servir deux maîtres.

Dieu n'a point égard aux diverses conditions des personnes; mais dans toute nation celui qui le craint lui est agréable.

Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, c'est lui qui a établi celles qui sont sur la terre. C'est pourquoi, celui qui s'oppose aux puissances résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent attirent la condamnation sur eux.

Si vous avez un serviteur qui vous soit fidèle, qu'il vous soit comme votre vie.

Que chacun demeure dans l'état où il était quand Dieu l'a appelé. Si vous avez été

non sibi tibi cura: sed, et si potes fieri liber, magis ulere. Qui enim in Domino vocatus est servus, libertus est Domini. I Cor. vii, 21-22.

Servi, obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis cæstri, sicut Christo: non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo, cum bonâ voluntate servientes, sicut Domino et non hominibus. Ephe. iv, 5-7.

Et vox, domini, ealem facite illos, remittentes minus: scientes quia et illorum et vester Dominus est in cælis, et personarum acceptio non est apud eum. Ephe. vi, 9.

Domini, quod justum est et æquum servis præstate, scientes quod et vos dominum habetis in cælo. Coloss. iv, 1.

Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis, timentes Deum. Coloss. iii, 22.

Quæcumque facitis, ex animo operamini, sicut Domino, et non hominibus. Ibid. 23.

Quicumque sunt sub iugo servi, dominos suos omni honore dignos arbitrentur, ne nomen Domini et doctrina blasphementur. I Tim. vi, 1.

(Mone) servos dominis suis subditos esse, in omnibus placentes, non contradicentes, non fraudantes, sed in omnibus fitem bonam ostendentes, ut doctrinam Salvatoris nostri ornent in omnibus. Tit. ii, 9-10.

Si quis suorum, et maxime domestico-rum, curam non habet, fitem negavit et est infideli deterior. I Tim. v, 8.

Subjecti estote omni humanæ creaturæ propter Deum. I Petri ii, 13.

Servi, subditi estote dominis in omni timore, non tantum bonis et modicis: sed etiam dyabolis. Ibid. 13.

Obedite præpositis vestris, et subjacete eis: ipsi enim per vigila, quasi rationem pro

appelé à la foi étant serviteur (ou esclave), ne vous en mettez point en peine; mais quand même vous pourriez devenir libre, usez plutôt, pour votre bien, de cette condition d'esclave: car celui qui l'est, devient l'affranchi du Seigneur.

Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même: ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant serviteurs de Jésus-Christ; servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, et non les hommes.

Vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse et avec menaces: sachant que vous avez les uns et les autres dans le ciel un maître commun, qui n'aura point égard à la condition des personnes.

Maîtres, rendez à vos serviteurs ce que l'équité et la justice demandent de vous, sachant que vous avez aussi bien qu'eux un maître qui est dans le ciel.

Serviteurs, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais avec simplicité de cœur et crainte de Dieu.

Faites de bon cœur tout ce que vous faites, comme le faisant pour le Seigneur, et non pour les hommes.

Que tous les serviteurs qui sont sous le joug de la domesticité sachent qu'ils sont obligés de rendre toute sorte d'honneur à leurs maîtres, afin de n'être pas cause que le nom et la doctrine de Dieu soient exposés à la médisance des hommes.

Exhorte les serviteurs à être bien soumis à leurs maîtres; à leur complaire en tout, à ne les contredire point, à ne détourner rien, mais à témoigner en tout une entière fidélité, afin que cette conduite fasse révéler à tout le monde la doctrine de notre Sauveur.

Si quelqu'un n'a pas soin de siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il renonce à la foi et est pire qu'un infidèle.

Soyez soumis, pour l'amour de Dieu, à toute créature.

Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect et de crainte, non-seulement à ceux qui sont bons et doux, mais à ceux qui sont rudes et fâcheux.

Obéissez à ceux qui vous sont donnés pour maîtres, et demeurez soumis à leurs

animabus vestris reddituri. Hebr. XIII, 17. ordres : car ils veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte.

Necessitate subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam. Rom. XIII, 5. Il est nécessaire que vous soyez soumis aux puissances, non seulement par la crainte de leur colère, mais encore par le devoir de la conscience.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU

NOUVEAU-TESTAMENT.

[*Job modèle du bon maître*]. Le saint homme Job a voulu faire savoir à la postérité les sentiments d'affection, de justice et de bonté qu'il avait pour ses domestiques. Il dit lui-même qu'il était si éloigné de rien faire avec hauteur et par autorité absolue, qu'il prend DIEU à témoin qu'il n'a pas refusé d'entrer en jugement avec les moindres de ses serviteurs : *Si contempsi subire judicium cum servo meo et ancilla meâ, cum disceptarent mecum.* (XXXI). De manière que celui qui rendait si équitablement la justice à tout un peuple ne refusait pas néanmoins de se soumettre à la décision des juges pour faire justice à ses domestiques. Il n'avait garde d'en user autrement, pénétré comme il l'était que la même main de DIEU qui l'avait formé dans le sein de sa mère était celle-là même qui avait formé les moindres de ceux qui le servaient, et que, s'il les blessait en la moindre chose, DIEU ne manquerait pas de s'élever contre lui pour lui faire rendre compte de son injustice. C'est la pensée dont ce saint homme se servait pour se tenir dans les termes de l'humilité et de la crainte, dans le rang où il se voyait élevé. Il y a, disait-il, un tribunal dans le ciel, où je dois paraître avec ceux qui me servent ; où les qualités différentes ne donnent point de faveur ; le dernier de nos jours nous rend tous égaux. Je ne pourrai point me prévaloir de ce que j'ai été, et mon serviteur n'y sera pas moins écouté que moi. Là sera représenté le traitement que je lui aurai fait : DIEU en jugera, et je n'aurai alors aucun appui que sur mon innocence ; et, pour avoir été maître, mes crimes n'en seront pas jugés avec plus de douceur.

[*Jacob chez Laban*]. — Nous n'avons point dans l'Ecriture d'exemple plus illustre de fidélité, de vigilance et de patience dans les travaux, et de toutes les autres qualités qu'on peut souhaiter dans un serviteur, que celui du saint patriarche Jacob, qui, après avoir été obligé de quitter son pays et la maison paternelle par crainte de son frère Esau, se mit au service de son oncle Laban, et fut, par ses soins et sa vigilance infatigables, la cause du bonheur temporel du maître qu'il avait choisi ; lequel, de sa part, le traita assez humainement, quoique non pas toujours avec toute l'équité et la bonne foi qu'il devait. Mais ce que l'on doit considérer dans

Jacob c'est la droite intention, la fidélité, l'assiduité et la patience dans le travail, les services considérables qu'il rendit à son maître : et cela avec tant de constance et de soumission, que S. Augustin le propose en ce point pour modèle, non-seulement aux serviteurs et aux domestiques, mais aux personnes même consacrées au service de DIEU, pour les porter à fuir l'oisiveté et à ne se relâcher jamais au service d'un si grand maître.

[Joseph en Egypte]. — La prudente conduite de Joseph a rendu ce saint patriarche un modèle parfait de toutes les vertus dans les différents états par où la Providence l'a fait passer. Tout jeune qu'il était, il fut vendu, comme l'on sait, par ses propres frères aux Ismaélites, qui le menèrent en Egypte, où il fut vendu une seconde fois en qualité d'esclave à Putiphar, qui était un grand seigneur de la cour de Pharaon, et qui avait l'une des charges les plus considérables du royaume. Il ne fallut pas beaucoup de temps à cet homme pour reconnaître qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans ce jeune esclave : sa prudence et sa modestie éclataient dans toutes ses actions et dans toutes ses paroles. Sa fidélité gagna le cœur de Putiphar son maître, qui, voyant avec une admiration secrète que ce jeune esclave n'avait rien de servile dans ses mœurs, peu-à-peu l'estima de telle sorte, qu'enfin il se reposa sur lui du soin de toute sa maison. Joseph donc est en ce point un grand modèle pour tous ceux qui rendent service aux autres hommes. Ils voient en lui que cet état de servitude, bien loin d'être un obstacle à leur vertu, y peut au contraire contribuer beaucoup, s'ils ont soin, comme Joseph, d'avoir toujours DIEU devant les yeux, et de l'invoquer avec tant de ferveur, qu'il bénisse tous leurs travaux, comme il bénit ceux de Joseph, et qu'à cause d'eux il rende heureux les maîtres mêmes qu'ils servent.

[Exemples divers]. — C'est un grand trésor dans une maison qu'un domestique qui craint DIEU. Souvent il ne faut, dans une famille, qu'un serviteur homme de bien pour en faire tout le bonheur, Laban, dont parle l'Écriture, devint riche dès que Jacob fut à son service. Putiphar vit la bénédiction de DIEU dans sa maison dès que Joseph en fut l'économe. Nabuchodonosor cessa d'être malheureux dès que Daniel fut du nombre de ses domestiques. Et nous voyons dans l'Écriture que Naaman, premier intendant du roi de Syrie, trouva son salut et sa conversion à l'école d'une petite servante qu'il avait dans son logis, et un sage conseil que lui donna une de ses autres domestiques devint la source de sa sanctification. De cet exemple nous apprenons que, lorsque les domestiques voient leur maître dans le dérèglement ou en danger de s'engager dans une mauvaise affaire, un avis donné à propos a souvent son effet. Il n'est pas cependant à propos qu'un domestique se mêle de donner des avis à son maître, si le temps l'occasion et un danger pressant ne l'y obligent ; mais il ne lui est jamais que très-utile et bienséant de lui donner bon exemple.

[Notre-Seigneur lui-même]. — Comme le Fils de DIEU est venu au monde pour être le modèle que les hommes doivent suivre en toute chose, ils n'ont qu'à imiter les exemples qu'il leur a donnés pour être de bons maîtres et de bons serviteurs. La patience qu'il a eue à soutenir les faiblesses de ses disciples, la bonté avec laquelle il s'est inquiété de leurs besoins et a pourvu à leurs nécessités, nous instruisent de l'indulgence, de la douceur et de l'affection que nous devons avoir pour ceux qui dépendent de nous. D'un autre côté, la soumission, l'obéissance qu'il a toujours rendue à son Père, et même aux hommes à qui il a lui-même communiqué son autorité, nous font connaître ce que nous devons à ceux qui ont autorité sur nous, Mais le vrai moyen de commander et d'obéir en véritables chrétiens, c'est d'être parfaitement soumis à DIEU.

[Le centenier]. — Le centenier de Capharnaüm, étant encore païen, avait chez lui un de ses serviteurs malades ; mais, bien loin de le renvoyer, il alla lui-même trouver JÉSUS-CHRIST pour le supplier de le guérir, et lui demanda cette grâce avec tant de ferveur et d'humilité, qu'il mérita de l'obtenir. Cet officier, en cette action, se comporta en bon maître et en bon serviteur. Ce fut un bon maître à l'égard de son serviteur malade, auquel il procura la santé, et ce fut un bon serviteur à l'égard de DIEU, dont il reconnut la bonté et la puissance. Admirable modèle à tous les puissants de la terre ! Quelque maîtres qu'ils soient des autres hommes, ils sont serviteurs de DIEU, et ils ne peuvent être bons maîtres s'ils ne sont auparavant de bons serviteurs. Il faut qu'ils fassent à l'égard de DIEU ce qu'ils veulent que leurs serviteurs fassent à leur égard : il faut qu'ils fassent pour leurs serviteurs ce qu'ils veulent que DIEU fasse pour eux-mêmes.

[Judas mauvais serviteur]. — Le Sauveur du monde, comme chacun sait, parmi douze Apôtres qu'il s'était associés, en avait un qui n'était pas trop scrupuleux. Le divin Maître que ce malheureux avait l'honneur de servir le destina à faire auprès de lui l'office de pourvoyeur, et l'Évangile remarque que cet infidèle disciple, qui s'appelait Judas, était le gardien et le dépositaire des aumônes qu'on faisait au Sauveur, mais que, se laissant dominer par son avarice, il mettait toujours à l'écart quelque chose pour ses usages ; *Fur erat et loculos habens.* (Joan. XII). Ces larcins ne pouvaient pas être bien grands : car JÉSUS avait peu de chose ; mais, comme c'était lui qui faisait les petites provisions, il se réservait toujours quelque objet qu'il tenait caché. Ce n'était que peu de chose qu'il s'appropriait de la sorte ; cependant l'Évangile ne l'en appelle pas moins *voleur*. — Voilà l'exemple que suivent bien des serviteurs et des domestiques qui grappillent sur ce qu'on leur donne commission de vendre ou d'acheter. C'est peu de chose, il est vrai, mais ils n'en sont pas moins des voleurs. Et si, même dans le temps qu'ils ne retiennent de la sorte qu'un sou du bien de leur

maitre, ils ont en vue d'amasser par ce petit commerce une somme considérable et suffisante pour un péché mortel, ils le commettent à force de retenir sou à sou, et sont obligés à restitution.

[Avis de S. Paul]. — S. Paul montre assez combien il avait à cœur que les serviteurs fussent soumis et fidèles à leurs maitres, puisqu'il ne se contente pas de recommander cette fidélité et cette obéissance presque dans toutes ses épîtres, mais il ordonne à Tite son disciple de leur intimer cet ordre et ce précepte, comme une chose de la dernière importance au commencement du christianisme naissant, parce que les païens accusaient les premiers chrétiens d'être rebelles aux puissances, à cause qu'ils refusaient en effet de leur obéir quand on leur commandait d'agir contre la loi de DIEU, ou quand on voulait les empêcher de prêcher la loi de JÉSUS-CHRIST. Or, pour effacer l'opinion qu'ils étaient rebelles, cet apôtre, comme l'ont remarqué quelques SS. Pères, voulait que tous ceux qui étaient soumis à l'obéissance donnassent l'exemple aux païens mêmes de la soumission, de la fidélité et de l'exactitude en tout ce qui ne serait point contraire à la loi et au service de DIEU.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Puer meus jacet in domo paralyticus et male torquetur. (Matth. VIII). — Ce centenier dont parle l'Évangile, quoiqu'il fût infidèle, devrait faire rougir les chrétiens. Toutes ses paroles sont remarquables. *Puer meus jacet* : mon serviteur est mala le. Ah ! que ces paroles condamnent de maitres impitoyables, qui ne sont nullement touchés des maladies de ceux qui les servent, et qui les abandonnent aussitôt qu'ils ne sont plus en état de faire des fonctions d'esclaves ! *In domo (nicè) jacet* : Il est malade dans ma maison. Que diront à ce païen ces chrétiens qui chassent un serviteur dès-lors qu'il est malade ? *Et male torquetur* : il est cruellement tourmenté. Que diront à cela ces maitres qui, au lieu d'exagérer le mal de leurs sujets, le diminuent, et ne les croient malades que lorsqu'ils sont près de mourir ? Cette inhumanité est assez ordinaire, et nous en avons un exemple dans l'Écriture au 1^{er} Livre des Rois, ch. 30, où un pauvre serviteur Égyptien est abandonné par un maître qu'il servait, à cause de la maladie qui l'empêchait de le suivre ; ce qui fit compassion à David, et il le fit traiter lui-même.

Si quis domesticorum curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior. (I Tim. v, 8), — « Prenez garde, dit S. Paul, de négliger vos serviteurs.

Si vous n'avez pas soin d'eux, vous renoncez à la foi et vous êtes pires que les infidèles. » Si vous souhaitez savoir les raisons qui ont porté S. Paul à se servir de si terribles paroles, qu'on pourrait prendre pour une exagération outrée si on ne savait qu'il les a dites par l'inspiration du SAINT-ESPRIT, c'est — 1°. Que la foi nous ayant tous faits frères, c'est renoncer à l'union de la religion chrétienne que de ne pas regarder ses sujets et ses domestiques comme ses frères, et de ne pas veiller à leurs besoins. — 2°. C'est que, croyant en JÉSUS-CHRIST, c'est démentir sa foi par les œuvres que de manquer à la charité, loi la plus essentielle du christianisme, et marque à laquelle la Sauveur veut qu'on reconnaisse ses disciples. — 3°. C'est même être pire que les infidèles, parce que les païens et les gentils ont soin de leurs serviteurs, portés à cela par la seule lumière de la raison, par le seul instinct de la nature, qui leur apprend à préférer les domestiques aux étrangers; jusque-là que leurs lois donnaient la liberté aux esclaves lorsque leur maître les abandonnait.

Filius Hominis non venit ministrari, sed ministrare. (Matth. xx). — C'est ce que le Sauveur a voulu nous faire savoir : lui, souverain par toutes sortes de titres, il est venu sur la terre, non pour être servi, mais pour servir. Sur quoi on peut dire que voilà la qualité de serviteur honorée, consacrée et comme divinisée en la personne du Fils de DIEU : et il n'est point de sujets ni de serviteurs chrétiens qui ne doivent trouver la soumission et l'obéissance bien douce, lorsqu'ils voient que JÉSUS-CHRIST ne s'est pas contenté de nous dire dans l'Évangile qu'il n'était venu au monde, qu'il n'avait demeuré au monde et qu'il n'était sorti du monde, que pour obéir : *Descendi de celo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me*; mais que de plus, il leur a montré par son propre exemple de quelle manière ils doivent s'acquitter des devoirs de leur condition, en s'assujettissant jusqu'aux plus vils ministères de la maison de celui qui passait pour son père, exerçant un métier pénible, lui rendant, avec une promptitude et une obéissance admirables, tous les services dont une famille pauvre et peu accommodée pouvait avoir besoin : et cela pendant trente ans entiers. Ne semble-t-il pas dire à tous ceux qui sont réduits à cette condition, *Exemplum dedi vobis ut, quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis* ?

Servus vocatus es ? Non sit tibi cura, sed, etsi potes fieri liber, magis utere (nempè servitute). (I ad Cor. vii). — Quand S. Paul exhorte les chrétiens à demeurer dans la vocation et l'état où DIEU les a mis, et à n'être point du nombre de ces inconstants qui changent de condition au lieu de travailler à se sanctifier dans celle où la Providence les a fait naître, il ne s'adresse point à ceux qui sont dans les charges et dans un rang distingué par le droit de naissance; cet Apôtre ne leur dit pas : Êtes-vous maîtres, seigneurs, magistrats, élevés à quelque charge et à quelque dignité? demeu-

rez en ce poste. Il savait trop bien que ce n'est pas toujours DIEU qui les y a appelés, mais que souvent c'est leur ambition ou celle de leurs ancêtres. C'est aux serviteurs qu'il donne ce salutaire conseil : *Servus vocatus es? Non sit tibi cura*, etc. Si, par la bassesse de votre naissance, vous êtes appelés à la condition des serviteurs, tenez-vous-y, sans vous mettre en peine ni vous donner de mouvement pour en sortir. Au contraire il ajoute : « Si vous pouvez, par votre industrie ou par votre mérite, vous tirer de cet état, n'en sortez pas : il n'y a point d'état dans le monde où vous puissiez vous rendre plus agréables à DIEU : c'est la voie la plus sûre, la plus droite et la plus facile pour faire votre salut et acquérir la liberté des enfants de DIEU. »

Servi dominos suos omni honore dignos arbitrentur. (ITim. VI). — *Dignos* : cette parole mérite notre réflexion. L'honneur que les serviteurs rendent à leurs maîtres, et qu'ils leur doivent rendre, n'est pas un honneur de civilité, mais un devoir et une obligation ; ils le leur doivent. Ils en sont dignes et ils le méritent ; non-seulement quand ils sont bons, doux et commodes, mais encore quand ils sont fâcheux et de mauvaise humeur : *Etiam dyscolis*, dit S. Pierre ; parce que leur autorité est une émanation, une image et une expression de la souveraineté de DIEU. Ainsi, que votre maître soit dévot ou impie, vertueux ou libertin, c'est toujours votre maître ; la puissance qu'il a sur vous vient de DIEU, et tout ce qui vient de DIEU, mérite le respect et l'honneur.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Magis debent heri quod dominantur tolerare quàm servi quòd serviunt. Augustinus I Civil. 16.

Dicit Christus : « Non ideò christianus factus es ut dedigeris servire ; non feci de servis liberos, sed de malis servis bonos servos. » Id. in ps. 83.

Domini, domesticorum vestrorum salutem omni vigilantia procurate. August. sermon. commun. 51.

Omnis servitus amaritudine pleni est. Id. in ps. 99.

Omnes conditione obligati et serviunt et murrant. Id. ibid.

Les maîtres doivent avoir plus de peine à commander que les serviteurs à obéir.

Votre qualité de chrétien, dit Jésus-CHRIST, ne doit pas vous faire regarder comme au-dessous de vous de servir les autres ; je n'ai point affranchi les domestiques de l'obligation de servir ; mais, de méchants serviteurs, j'en ai fait de bons.

Maîtres, veillez avec tout le soin et la diligence possibles pour procurer le salut de vos domestiques.

Toute servitude est remplie d'amertume.

Tout domestique murmure, et cela ne l'exempte pas de son service.

Nomen et conditionem servitutis culpa genuit, non natura; et prima hujus subjectionis causa peccatum est. August. De verâ innocentia.

Melior ejus status est qui famulatur hominî quàm qui servit suæ cupiditati. Id. ibid.

Audi, quisquis temporaliter servus es, et quisquis teneris jure dominionis ascriptus, quisquis conditione quilibet obnoxius es: esto servus, et esto liber. Est servus humiliter obediendo, est liber fideliter serviendo. August. serm. 3 de dedicat. Eccles.

Esto servus domini, et noli esse servus peccati. Id. ibid.

Cum servieris hominî, DEUM fideliter cogita, DEI præcepta conserva, DEI voluntati semper obtinere et à DEO mercedem bonæ voluntatis expecta; custodi fidem, fuge fraudem; cognosce DEO te redditurum rationem de omni opere tuo. August. ibid.

Si bonam domino exhibes servitatem, à DEO recipies perpetuam libertatem. Id. ibid.

Jubentur servi christiani dominis suis temporalibus æquanimiter fideliterque servire quos judicaturi sunt si usque in finem iniquos invenerint, aut cum quibus equaliter regnaturi sunt si illi ad verum DEUM conversi fuerint. August. De catechiz. rudibus 21.

Quicumque dominos carnales habetis, quicumque servitii conditionem debetis, obedite dominis vestris, et diligite eos toto corde, non ad oculum servientes, sed ministerium ex amore facientes: quia et illos DEUS constituit ut vobis dominarentur, et vos ut serviat. Id. serm. 7 de temp.

Ipsæ de servis tuo exigit servitatem, et homo hominem parere tibi compellit: et non agnoscis, miser, Dominum tuum, cum sic exerceas ipse in hominem dominatum? Cyprianus contra Demetr.

Timor quodammodo cum naturali servitutis conjunctus est. Gregor. Nyssen. orat. 9 contra Eunom.

Servis tanquam nobis ipsis utendum est. Isidorus Pelusiota.

Debent domini, ejus qui verè est Dominus memores, mutuis velut reddere operas servis suis, quantum possunt in timore DEI et clementiâ in ipsos: idque exemplo Domini. Basil. Regul. 73, 2.

Servorum virtus confert ad domum cons-

C'est le péché qui a introduit dans le monde le nom et la condition d'esclave: la nature n'exige point cette disproportion et cette dépendance.

Il y a moins de déshonneur à servir un homme qu'à être l'esclave de ses passions.

Ecoutez, serviteurs et vous tous qui avez des maîtres dont vous dépendez: ne secouez point le joug de la servitude, mais conservez votre liberté. C'est par l'humilité que vous demeurerez dans la soumission de votre état, et c'est par la fidélité que vous vous conserverez libres.

Servez votre maître, mais ne soyez point l'esclave du péché.

En rendant aux hommes les services qu'ils ont droit d'exiger de vous, ayez toujours DIEU devant les yeux; gardez ses commandements, soyez soumis à ses divines volontés, attendez de lui seul la récompense de vos bonnes intentions; soyez fidèles, ne trompez point; songez que c'est à DIEU que vous rendrez compte de toutes vos œuvres.

Si vous êtes fidèle à rendre à votre maître les services que vous lui devez, DIEU vous récompensera par une liberté qui ne finira point.

Telle est la condition des serviteurs parmi les chrétiens: ces mêmes maîtres qu'on leur ordonne de servir avec patience et fidélité, ils les jugeront un jour s'ils en sont maltraités jusqu'à la fin ou du moins ils règneront avec eux s'ils se convertissent au Seigneur.

Qui que vous soyez qui avez des maîtres à qui vous êtes obligés de vous soumettre, obéissez-leur et les aimez de tout votre cœur; ne servez point à vue d'œil, mais avec affection, parce que c'est DIEU qui les a établis sur vos têtes et qui vous a mis dans l'obligation de les servir.

Vous exigez de votre serviteur les services qu'il vous doit; c'est un homme comme vous, et vous voulez qu'il vous obéisse: malheureux! pourquoi donc ne reconnaissez-vous pas que vous avez aussi un maître?

Il y a une certaine crainte attachée naturellement à la servitude.

Ménageons nos domestiques comme nous nous ménageons nous-mêmes.

Les maîtres, reconnaissant qu'ils sont eux-mêmes soumis au véritable Maître et Seigneur de tous, doivent traiter leurs serviteurs avec douceur et dans la crainte de DIEU, imitant en cela l'exemple de JÉSUS-CHRIST.

Un domestique vertueux est d'un grand

tituendam et administrandam. Chrysost. secours pour bien régler une famille. Homil. 22 in Ephes.

Ull quispiam ministro habere quamplurimos, nec patitur eos vel necessarium habere victum : non, quæso, lapideos vis esse homines? Id. Homil. 7 in 2 Timoth.

Est hoc ad gloriam domini si servos habeat gratos et illum diligent servi. Chrys. Homil. 2 in Philem.

Quandò servis nostris succensemus, nostra delicta consideremus. Id. Homil. 25 in Joan.

Servus erat Joseph; sed non servus hominum : quomobrem, etiam in servitute erat omnibus hominibus liberior. Id.

Solent etiam nequissimos servos, quos supplicia non correverunt, blandimenta corrigere, et quos dominis suis verbera non submisserint beneficia submitunt. Salvianus De gubern. DEI.

Quanta servorum illic corruptela ubi dominorum tanta corruptio! Morbido enim capite, nihil sanum est, neque ullum omninò membrum officio suo fungitur ubi quod est principale non constat. Id. VII De eadem gubernat.

Nemini dubium est omnes dominorum familias aut similes esse dominis aut deteriores; quanvis hoc usitatus, ut deteriores. Sabrianus VIII.

Serviles animos; jam per se malos, etiam dominorum facit nequitia peiores. Id. Ibid.

Multi sunt sub obedientiâ magis ex necessitate quàm ex charitate : et illi pœnam habent et leviter murmurant, nec libertatem mentis acquirunt, nisi ex toto corde propter Deum se subjiciant. I de Imitat. Christi. 9.

Non dominandi cupiditate sed charitatis motu imperent domini. August.

Non per te sed propter te peccatur. Id. in quâd. Epist. ad virum spectabilem.

On voit des maîtres qui se plaisent à être suivis d'un grand nombre de domestiques, et qui les laissent manquer du nécessaire; les prennent-ils donc pour des statues?

Rien ne contribue tant à la gloire d'un maître que d'avoir des domestiques affectionnés et reconnaissants.

Quand il nous vient des mouvements d'impatience contre nos domestiques, songons à nos péchés.

Joseph était esclave; mais son cœur n'était asservi à aucun homme: aussi, malgré son esclavage, n'y avait-il personne qui fût plus véritablement libre que lui.

Souvent la douceur fait sur les méchants domestiques ce que la rigueur n'a pu faire; on n'a pu en venir à bout par les châtimens; en leur faisant du bien on les corrige.

Qu'il y a de désordre parmi les domestiques quand le maître est corrompu! si le chef est malade, le reste du corps ne peut être sain, et il n'est aucun des membres qui puisse faire ses fonctions quand ce qui doit les conduire vient à manquer.

Il est hors de doute que les domestiques sont toujours ou semblables à leurs maîtres ou plus corrompus qu'eux, et c'est plus souvent le dernier.

Une âme servile est naturellement portée au mal: un maître vicieux augmente de beaucoup ces méchantes dispositions.

Plusieurs obéissent plutôt par contrainte que par amour; ils souffrent beaucoup et murmurent aisément: jamais ils ne jouiront de la vraie liberté d'esprit, s'ils ne se soumettent purement pour Dieu, et de tout leur cœur, à l'obéissance.

N'exercez point votre autorité sur vos domestiques par envie de dominer, mais dans l'esprit de la charité.

Vous n'êtes pas l'instrument mais la cause du péché.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Esclaves et serviteurs]. — On sait assez ce que c'est que *maître* et *serviteur*, sans en donner une définition qui ne le ferait pas mieux connaître. C'est assez de savoir qu'ils ont une relation mutuelle, fondée sur leur différente condition : que l'un a droit de tirer de l'autre les services dont on est convenu, et que l'autre s'est engagé pour un certain prix à les lui rendre et à lui obéir. D'où il suit qu'il y a des devoirs de justice qui engagent l'un à l'autre, et qu'ils ne peuvent les violer sans crime. Il faut seulement remarquer que la condition de serviteur, dont nous parlons ici, est différente de la servitude ou *esclavage* que le droit des gens a introduit parmi quelques nations, et dont il n'est pas besoin de rapporter l'origine ni de justifier l'usage. Il n'est question que des domestiques pris à gage, qui sont des personnes libres, pouvant disposer de leur bien, quitter leur maître s'ils n'en sont pas contents, se plaindre et demander justice du tort qu'on leur fait. Au lieu que les esclaves n'ont rien en propre, et que tout ce qu'ils font ou acquièrent appartient à leur maître, qui ne leur donne que la nourriture, sans salaire ni récompense de leurs services.

De plus, il faut supposer que, comme toutes les conditions qui composent la vie civile peuvent se réduire en général à deux, à celle de maître et à celle de serviteur, qui ont des devoirs différents quoique réciproques, les théologiens prescrivent à l'une et à l'autre comment on s'en doit acquitter pour se sauver et vivre en chrétien.

[Du droit de commander]. — Les philosophes moraux et les maîtres de la politique demandent si le pouvoir de commander et l'obligation d'obéir peuvent être naturels aux hommes, en sorte que les uns soient supérieurs et les autres sujets, sans que ceux qui commandent aient d'autres titres que les avantages qu'ils ont de la nature. Ils répondent que non, que cette distinction est une différence de la fortune, et non de la nature, qui peut bien les en rendre capables, mais non pas leur en donner le droit, parce que ce droit doit être fondé sur quelque autre titre comme serait le consentement et la libre élection des peuples ou la possession légitime des ancêtres. S. Thomas enseigne que la servitude, qui est du droit des peuples, n'est point naturelle absolument, et que, si les hommes eussent persévéré dans l'état d'innocence, il n'y eût point eu d'autre domaine parmi eux que le domaine des pères sur leurs enfants. Ce saint docteur ajoute que la servitude introduite par les peuples peut être appelée naturelle, à

cause du profit et de l'utilité qu'elle apporte, et du bon ordre qu'elle établit parmi les hommes. C'est la divine Providence, qui s'est chargée de la conduite du genre humain, et qui s'applique à gouverner le monde, qui a introduit cette différence parmi les hommes ; et, comme c'est DIEU qui fait le pauvre et le riche, c'est aussi lui qui fait le maître et le serviteur. (S. Thomas, 2-2, *quest.* 57, *art.* 3).

Pour savoir d'où vient le pouvoir des maîtres sur leurs serviteurs et des pères de famille sur leurs domestiques, nous n'avons pas besoin d'autre lumière que celle des paroles de S. Paul nous apprenant formellement que toute puissance, toute autorité, tout pouvoir légitime de commander, vient de DIEU, et que c'est sa divine sagesse qui a fait cette différence et mis cette distinction, la jugeant nécessaire pour le bon ordre du monde : *Non est potestas nisi à Deo ; que autem sunt, à Deo ordinatæ sunt.* (Rom. xii). D'où il suit, dit-il au même lieu, qu'on ne peut résister aux puissances légitimes sans résister à l'ordre de DIEU, et s'engager ainsi dans la damnation éternelle.

[Soins des maîtres pour leurs serviteurs]. — Ce que S. Ambroise dit des souverains, nous le pouvons dire des maîtres à l'égard de leurs serviteurs : DIEU a voulu qu'il sagissent les uns pour les autres et qu'ils ménagassent réciproquement les intérêts les uns des autres. S'il arrive donc qu'un homme qui a des serviteurs et des domestiques à gage ne considère que ses intérêts propres et la commodité de sa personne, que son honneur, et son avantage particulier, sans se mettre en aucune manière en peine du bien et de l'avantage de ceux qui le servent, celui-là évidemment abuse de son pouvoir et renverse l'ordre de la providence de DIEU.

Ce que les maîtres doivent à leurs serviteurs est, en général, d'en avoir beaucoup de soin. DIEU le leur commande dans l'Écclésiastique, ch. 3 : *Si tu as un serviteur fidèle, considère-le comme ton âme et traite-le comme ton frère.* Et S. Paul, dans ce même esprit (ch. 4 aux Colossiens) dit ces paroles : *Maîtres, rendez à vos serviteurs ce que la justice et l'équité demandent, sachant que vous avez aussi bien qu'eux un maître dans le ciel.* A quoi il faut ajouter ce qu'il dit dans la 1^{re} à Timothée, ch. 5^e : *Si quelqu'un n'a pas soin des siens et surtout de ceux de sa maison, il a renoncé à sa foi et est pire qu'un infidèle.* D'où il faut conclure que, dans l'ordre de la charité, on doit préférer ses serviteurs et ses domestiques à ceux qui ne nous appartiennent en rien ; au lieu que souvent on préfère des étrangers à ses domestiques, en faisant par vanité pour les uns ce que la justice requiert de nous pour les autres.

Le soin que les maîtres doivent prendre de leurs serviteurs regarde deux choses : le corps, l'âme. — Pour ce qui regarde le corps, ils sont obligés — 1^o. De leur donner la nourriture nécessaire, conformément à leur état et à proportion des services qu'ils en reçoivent. — 2^o. De leur payer exactement leur salaire, sans les faire attendre et languir par un

délai criminel ; et il faut se souvenir que les frustrer de ce qui leur est dû est un péché qui crie vengeance, comme témoigne l'apôtre S. Jacques, au ch. 5^e de son Epître. — 3^e. De ne les point charger de travail avec excès. — 4^e. De prendre garde à ne les point maltraiter.

Quant à l'âme, ces mêmes maîtres doivent montrer qu'ils ont du zèle pour le salut de leurs domestiques : — 1^o. En les instruisant, ou donnant ordre qu'ils soient instruits dans les choses de la foi et les devoirs du christianisme. — 2^o. En les exhortant à fréquenter les sacrements, et les obligeant à assister au service divin les jours qui sont commandés, leur donnant le temps nécessaire pour s'acquitter de ses devoirs, et ayant soin qu'ils prient DIEU aux heures réglées. — 3^o. En les corrigeant et châtiant selon la qualité de leurs fautes, lorsqu'ils jurent ou qu'ils offensent DIEU de quelque manière que ce soit. De sorte que les maîtres rendront compte à DIEU du salut de leurs domestiques s'ils ne s'acquittent de ces devoirs.

[Devoirs des serviteurs]. — Comme les devoirs et les obligations des maîtres envers leurs serviteurs et des serviteurs envers leurs maîtres sont réciproques, DIEU, qui communique son autorité aux maîtres, veut aussi que les serviteurs leur obéissent en tout ce qui est juste. Les paroles de S. Paul, par la bouche duquel il leur intime ce commandement, sont exprimées : *Serviteurs, obéissez à vos maîtres avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, ne les servant pas seulement comme si vous n'aviez dessein que de plaire aux hommes, mais comme des serviteurs de JÉSUS-CHRIST, faisant la volonté de DIEU de bon cœur, considérant en eux le Seigneur, et non pas les hommes.* Cet apôtre, qui réitère ce commandement en plusieurs endroits de ses épîtres les y engage par leurs propres intérêts, parce que, s'ils refusaient d'obéir, ils ressentiraient immanquablement les effets de leur juste colère, le droit de les punir leur appartenant. De l'intérêt il passe à la conscience, et leur déclare qu'elle les oblige indispensablement à se tenir toujours dans les termes du respect et de l'obéissance : *Subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam.* — Il fonde même cette obligation sur un raisonnement, qui, bien considéré, ne souffre point de repartie. La conscience nous défend de résister aux ordres de DIEU : or est-il que résister à l'autorité d'une puissance légitime c'est résister aux ordres de DIEU, parce que c'est de lui que toutes les puissances de la terre tiennent leur autorité : *Non est enim potestas nisi à DEO.* D'où il suit que, en donnant droit aux maîtres et à tous les supérieurs de commander, il charge conséquemment les serviteurs et les inférieurs d'obéir. Ainsi, violer le commandement d'un maître, d'un supérieur à qui l'on est soumis, c'est violer le commandement de DIEU : *Qui enim potestati resistit, DEI ordinationi resistit.* Et, pour nous faire connaître combien cette désobéissance est criminelle, il en vient jusqu'à dire qu'elle traîne après elle les conséquences d'une éternelle damnation : *Qui autem resistunt,*

ipsi sibi damnationem acquirunt. Peut-on s'expliquer plus nettement et plus fortement sur cette matière ?

Si vous voulez savoir ce que les serviteurs doivent à ceux qu'ils servent, le voici — 1°. Ils doivent les aimer et leur porter honneur. C'est ce que leur apprend S. Paul au ch. 6° de sa 1^{re} Epître à Timothée : *Que tous les serviteurs considèrent leurs maîtres comme dignes de tout respect.* C'est pourquoi, ils ne doivent jamais en tenir de mauvais discours en leur absence, ni permettre qu'on en parle mal. Ceux-là manquent à ce devoir, et péchent grièvement, qui découvrent les faiblesses de leurs maîtres, en font des railleries, murmurent contre eux, ou les maudissent quand ils sont repris. — 2° Le second devoir est d'exécuter promptement et avec affection ce qu'ils commandent, considérant que telle est la volonté de DIEU. C'est ce que S. Paul enseigne en plusieurs endroits de ses Epîtres, mais particulièrement aux Ephésiens, ch. 6° : *Serviteurs, obéissez avec crainte et simplicité de cœur à vos maîtres, comme à JÉSUS-CHRIST même, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont les yeux sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais faites de bon cœur, comme serviteurs de JÉSUS-CHRIST, ce que DIEU désire de vous ; servez-les avec affection, non en considérant les hommes, mais comme servant le Seigneur sachant que le Seigneur rendra à chacun la récompense de tout le bien qu'il aura fait.* Que si un maître commandait quelque chose contre la loi de DIEU, ou qu'il scandalisât son domestique par sa mauvaise vie, il faut que le serviteur le quitte, quand même cette condition lui serait avantageuse : le salut doit être préféré à tout le reste. — 3°. Le troisième devoir est la fidélité, qui consiste à ne faire jamais aucun tort à leur maître, ne détournant rien de ce qui lui appartient, pour peu de conséquence qu'il leur paraisse ; car celui qui s'accoutume à prendre peu, insensiblement se portera à prendre des choses plus considérables. De plus, quand on ne prendrait que très-peu de chose à chaque fois, au bout de quelque temps cela fait une somme notable, qu'on est obligé de restituer. Cette fidélité consiste encore à bien employer le temps dans le travail que le maître ordonne, à ne point laisser perdre ou dissiper le bien dont on a l'administration. Enfin, un serviteur doit être fidèle à garder le secret de la maison où il sert, parce que, par son indiscrétion, il peut nuire notablement soit au bien soit à la réputation de son maître.



§ VI.

**Endroits choisis des Livres spirituels
et des Prédicateurs.**

[La Providence a établi la diversité des conditions]. — Il n'y a point d'état autorisé par les lois qui ne soit dans l'ordre de la Providence, qui a ordonné cette diversité de conditions sans lesquelles le monde et la société humaine ne pourraient subsister ni se maintenir. C'est pourquoi, personne n'embrasse aucun état ou ne naît dans aucune condition de la vie civile, que par l'ordre ou la permission de cette même Providence, qui a établi l'inégalité et la subordination, aussi bien que la diversité des conditions des hommes, et qui donne, à tous ceux qu'elle y appelle ou qu'elle y engage, les grâces et les moyens nécessaires pour en remplir les devoirs et y faire leur salut. Ainsi, les pauvres et les riches, les maîtres et les serviteurs, sont obligés de reconnaître cette juste dispensation, et de se tenir contents du partage qui leur a été fait par la sagesse d'un DIEU qui est le père commun des uns et des autres, et qui, les aimant tous sincèrement, les a appelés ou fait naître dans la condition qu'il a jugée la plus avantageuse pour acquérir le bonheur éternel qu'il leur a destiné. D'où il faut conclure que ceux que la nécessité ou la bassesse de leur naissance engage dans une condition servile doivent tenir leur état de la main de DIEU, croire que c'est lui qui les a pris à son service dans cette vocation qui tient le dernier rang dans la société des hommes, et qu'enfin ils doivent être persuadés que, dans le service qu'ils rendent aux autres hommes leurs semblables, ils trouveront leur perfection et leur bonheur, puisque cet état est le plus conforme aux desseins de DIEU sur eux. (*L'ordre de la vie et des mœurs*, par le **P. Haineufve**, discours 14).

[De l'obéissance due aux supérieurs]. — Il ne nous est pas permis de contrôler l'ordre de la divine Providence, qui a ordonné la différence des conditions parmi les hommes, sous prétexte que nous naissons tous libres, et qu'un homme n'a point le droit de s'assujettir les autres, qui n'ont rien dans leur nature qui soit inférieur à la sienne. Car enfin, nous savons que nous apportons au monde avec nous, par notre naissance, une dépendance essentielle, qui nous rend sujets de la divinité, et qui nous oblige à nous soumettre à toutes ses ordonnances, puisque c'est par son ordre et par ses lois qu'il y a des personnes qui commandent et d'autres qui obéissent ; et ceux que DIEU a assujettis de la sorte à obéir sont des rebelles s'ils veu-

lent secouer le joug qu'ils se sont engagés eux-mêmes à porter, comme sont les serviteurs ordinaires, ou que la naissance ou le droit des gens obligent à subir ce joug qui leur semble si dur. Ce qui a fait dire à S. Augustin, conformément au précepte du Prince des Apôtres, que, quand les maîtres oublieraient ce qu'ils sont, c'est-à-dire des hommes semblables à ceux sur lesquels ils exercent un empire fâcheux, les serviteurs et les sujets ne doivent point, pour cela, oublier ce qu'ils sont à leurs seigneurs et à leurs maîtres : quoique les uns puissent excéder dans leurs commandements, les serviteurs ne sont pas pour cela dispensés de leur obéissance. Car enfin, il faut être persuadé une bonne fois que ce n'est point sur la vertu de leurs personnes que l'autorité des maîtres est fondée, mais sur la puissance et l'autorité de DIEU qu'ils représentent, et qui, n'étant point changeante comme leur volonté, les maintient inébranlablement dans leur droit, et doit tenir inviolablement dans la fidélité et dans l'assujettissement ceux qui leur sont soumis.

Nous nous abuserions sans doute si nous pensions que c'est seulement la lâcheté et le peu d'esprit des uns, et l'ambition ou l'adresse des autres, qui sont cause qu'il y a des maîtres et des serviteurs, des puissants et des faibles, des grands et des petits; ou bien que cette différence arrive par la volonté seule des particuliers, qui étant libres dans le choix de leur condition, s'attachent ordinairement où ils se sentent portés par leurs prétentions, par leur naissance, par leurs inclinations, par leur humeur ou leur caprice. Après tout, ce n'est jamais que la Providence de DIEU qui les y met, et qui, se servant même de leurs différentes inclinations pour former les diverses parties de son Etat, fait éclater sa sagesse et sa bonté en les laissant au choix des hommes, et fait paraître en même temps sa puissance en tirant toujours sa gloire de leurs desseins, et les faisant venir à ses fins, de quelque côté qu'il se tournent et quelque parti qu'ils prennent. Ce qui suffit pour faire que les sujets et les serviteurs soient obligés de se conformer à la volonté de DIEU, et d'être satisfaits de leur condition.

Il n'y a rien qui doive faire sortir jamais les serviteurs et les sujets du respect et de la soumission qu'ils sont obligés de rendre à ceux à qui DIEU les a soumis. Et, comme nous savons que les puissances de la terre ne prennent leur autorité que de celle du Ciel, dont le règlement ne peut jamais être que raisonnable, adorons sa justice, quand même il permettrait des injustices dans ceux qui nous commandent, et disons en nous-mêmes : DIEU l'a voulu ainsi, il ne veut jamais rien que de juste : il est donc juste que ma volonté s'accorde à la sienne, et que, dans une personne qui peut mener une vie injuste, mais qui a sur nous une juste autorité, j'honore la justice de mon DIEU, qui lui a donné une puissance qui est bonne puisqu'elle vient de lui, et qui peut souffrir sa vie, quand elle serait mauvaise, pour des fins qu'il n'appartient qu'à lui de connaître. (*Le même*).

[Serviteurs]. — Il faut que les serviteurs se souviennent de l'instruction que leur donne le Prince des Apôtres : *Servi, subditi estote dominis, non tantùm bonis et modestis, sed etiã dyscolis* : Serviteurs, rendez vos obéissances, avec tout le respect possible, non-seulement à vos maîtres qui sont bons, modestes et vertueux, mais encore à ceux qui sont rudes, difficiles et vicieux ; vous souvenant que, quand il s'agit d'obéir, ce ne sont pas les mœurs que nous regardons, mais seulement l'autorité. C'est en cela que paraîtra la grâce du Christianisme, si votre douceur et votre patience vous fait souffrir en vue de DIEU les mauvaises humeurs, les emportements déraisonnables et les persécutions injustes d'un maître qui abuse de son pouvoir. Ce sera par ce moyen que vous honorerez non pas tant vos maîtres que la doctrine que vous enseigne votre Sauveur : *Ut doctrinam Salvatoris DEI ornent in omnibus*, comme dit S. Paul (Tit. II, 10). Cette divine doctrine ne règle pas seulement les mœurs des serviteurs, mais elle leur fournit un fonds inépuisable de joie et de consolation, puisqu'elle leur apprend que dans leur état ils ont cet honneur de ne sacrifier leur liberté qu'à DIEU seul, et de ne servir, à proprement parler, que JÉSUS-CHRIST, qui, par un excès de bonté, pour relever la bassesse de leur condition et pour adoucir leur obéissance, a voulu prendre la forme de serviteur. (Le P. Texier, *Dominicale, 2^e dim. apr. Pâques*).

[Exemple du Sauveur]. — Quel sujet d'honneur et de consolation à tous les serviteurs, d'entendre le roi des anges et des hommes disant que la politique de son royaume, qui est son Eglise, sera bien différente de celle qui se garde parmi les idolâtres et les profanes. Parmi ceux-ci, comme c'est l'amour-propre et l'orgueil qui les gouvernent, on ne se pique que d'une vaine grandeur et d'un commandement ambitieux : *Scitis quia principes gentium dominantur eorum : non itã erit inter vos*. Il en sera tout autrement dans mon état, qui est fondé sur l'humilité ; les plus grands feront gloire de prendre la qualité de serviteurs : *Qui voluerit inter vos primus esse erit vester servus*. C'est ce que je leur enseigne par son exemple, puisque, étant le souverain par toute sorte de titres, je suis venu non pas pour être servi, mais pour servir : *Filius Hominis non venit ministrari, sed ministrare*. (Le même).

[Sentiments des maîtres]. — Voilà, maîtres et pères de famille, l'idée que vous devez vous proposer dans la conduite de vos maisons. Quoique votre illustre naissance, vos qualités, vos charges, vos richesses, vous élèvent infiniment au-dessus de vos serviteurs et de vos domestiques, vous les ne devez jamais mépriser, mais les gouverner avec un certain respect, qui ait rapport à celui avec lequel DIEU, qui est un si grand maître nous gouverne : *Cum magnã reverentiã disponit nos* (Sap. XII). Entrez dans ce raisonnable sentiment de Job, « Eh quoi ! disait ce saint homme, ce même Créateur

qui a fait le maître n'-t-il pas fait le serviteur? Ne sont-ils pas tous deux de même nature, et l'inégalité de leur condition empêche-t-elle qu'ils n'aient tous deux le même maître et le même DIEU, à qui ils doivent rendre compte? *Numquid non in utero fecit me qui et illum operatus est?* » Il faut que votre conduite soit douée d'une tranquillité égale à celle de DIEU: *Cum tranquillitate judicas*; et jamais précipitée ou emportée dans vos commandements; que votre empire soit paternel, et non pas tyrannique; soulageant le joug de la servitude, qui de soi est pesant, par votre douceur et par votre patience. C'est l'avertissement que nous donne le SAINT-ESPRIT dans l'Ecclésiastique: *Noli esse sicut leo in domo tuâ, evertens domesticos subjectos tibi*. Puisque vous avez l'honneur, pères de famille, d'être dans vos maisons les petites images de la divinité, ne vous faites pas cette injure de vous rendre semblables à un lion par les emportements de votre colère, n'ayant en bouche que des juréments et des menaces, usant de violence et de châtimens excessifs. (*Le même*).

[Conduite envers les serviteurs vicieux]. — Jamais DIEU ne bénira votre famille tandis que vos serviteurs seront vicieux, et leurs péchés attireront la malédiction de DIEU sur votre maison. Mais, ce qui est le plus important, c'est que vous rendrez compte à DIEU de tous leurs crimes, qui vous seront imputés parce que, comme dit S. Paul, vous devez veillez et vous appliquer tout de bon à les corriger: *Pervigilant quasi rationem reddituri*. (Hebr. XIII). Vous êtes si éclairés pour connaître le tort que vos serviteurs vous peuvent faire dans votre bien, si délicats quand ils ne vous rendent pas l'honneur qui vous est dû, si prompts à punir les fautes qui sont contre votre intérêt: et cependant vous tolérez en eux tout ce qui blesse les intérêts de DIEU, comme sont les paroles sales et impudiques, les juréments, et d'autres péchés injurieux à DIEU, « Vous prenez, dit S. Bernard, tant de soin de vous faire rendre compte de toute la dépense qui se fait pour l'entretien de votre famille, vous voulez être instruits jusques au moindre détail: et vous ne vous informez jamais de quelle manière DIEU est servi, et si vos domestiques s'acquittent des devoirs du christianisme! » (*Le même*).

[Des maîtres corrompteurs]. — Il y a des maîtres qui sont encore plus coupables que ceux qui souffrent les désordres et les vices de leurs serviteurs: ce sont ceux qui les corrompent eux-mêmes, et qui, au lieu de travailler à leur salut, sont cause de leur perte et de leur damnation. Et ne croyez pas que je veuille parler de ces maîtres infâmes et exécrables qui, abusant du pouvoir que DIEU leur a donné, poursuivent par des sollicitations importunes et tâchent de corrompre par argent et par menaces ces faibles et innocentes créatures qui sont à leur service: non, je n'ai point de termes assez forts pour exprimer mon zèle sur cette matière. Je parle seulement de ceux qui rendent leurs serviteurs complices de leurs crimes, et qui,

par le pouvoir qu'ils ont sur eux, les engagent dans leurs désordres. Cet homme ne se contente pas d'être vicieux et méchant, il faut encore que ses domestiques soient les instruments de ses débauches ou les exécuteurs de ses vengeances, ou qu'ils soutiennent ses injustices. Cette dame rend cette pauvre fille, qui est entrée innocente à son service, la confidente de ses intrigues. Je n'en dis pas davantage : c'est assez pour faire voir que celle qui, dans le dessein de DIEU, devait veiller à son salut, se rend la cause de sa perte, et sacrifie à ses passions le salut éternel de cette âme dont DIEU lui demandera compte. (*Le même P. Texier*).

[Traiter humainement les serviteurs]. — C'est un des principaux devoirs des maîtres envers leurs serviteurs, de les traiter humainement ; mais c'est à quoi manquent ceux qui ne leur parlent qu'avec rudesse, et qui ne s'expliquent que par des injures, des malédictions ou des imprécations. C'est le sentiment commun des docteurs que ces maîtres impérieux, fantasques et emportés pèchent mortellement lorsqu'ils chargent d'injures atroces ceux qui les servent, à moins que le premier mouvement de la passion et la surprise de la raison ne les excusent. C'est encore manquer à la charité qu'on leur doit, que d'être trop sévère, de les gourmander sans cesse, de n'ouvrir la bouche que pour les menacer, de ne leur pardonner pas la moindre faute, quelque bonne volonté qu'ils aient d'ailleurs (défaut assez ordinaire à ceux qui se piquent de dévotion), de les envoyer dans les hôpitaux dès qu'ils sont attaqués de la moindre maladie, de s'emporter contre eux avec fureur, et, sortant de toutes les règles de bienséance, se servir de paroles indignes, en venir même jusqu'aux coups pour le moindre sujet. On peut bien dire que ce n'est pas là traiter ses domestiques en hommes. mais en bêtes ; et que c'est manquer à la charité qu'on leur doit. (*Anonyme*).

[Du scandale donné par les maîtres]. — Quel est le crime d'un maître, d'un chef de famille, qui, sans se souvenir de ce qu'il est et s'oubliant lui-même, ou qui, abusant de son pouvoir et renversant tout l'ordre de la Providence divine, devient le corrupteur de ceux dont il devait être le guide et le sauveur ! S. Paul ne croyait point outrer les choses, et en effet il ne les outrageait pas, quand il disait que quiconque n'a pas soin du salut des siens, et particulièrement de ses domestiques, a renoncé la foi, et est pire qu'un infidèle. Parole courte mais énergique, dont je me promettrais bien plus pour la réformation et la sanctification de vos mœurs que de tous les discours, si vous vouliez, mon cher auditeur, vous appliquer sérieusement à la méditer : *Si quis suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior* (I Tim. vii). Si S. Paul parlait ainsi des maîtres peu soigneux et peu vigilants, comment aurait-il parlé des maîtres scandaleux ? et s'il traitait d'apostasie la simple négligence ou le simple oubli de ce que doit un maître, comme chrétien, à ceux de sa maison,

quel nom aurait-il donné à celui qui, bien loin de veiller sur eux et de s'intéresser pour leur salut dont il est, comme maître, responsable à DIEU, les pervertit lui-même, et est une des causes les plus prochaines de leur réprobation.

Il faut, homme du siècle, que ce domestique qui vous est attaché, et qui craint peu de se damner pourvu qu'il vous plaise, et que par-là il fasse avec vous une misérable fortune, il faut qu'il soit l'instrument et le complice de votre iniquité, quand vous l'employez à des ministères que le respect dû à cet auditoire et à la chaire où je parle m'empêche de vous représenter dans toute leur indignité. Scandale abominable, et pour lequel j'aurais droit cent fois de me récrier sur vous : *Vae homini illi per quem scandalum venit !* Malheur à ce maître qui est la cause de la perte de ses serviteurs ! Il faut, femme chrétienne, si toutefois, dans la vie que vous menez, vous vous piquez encore de l'être, il faut que cette fille qui vous sert, que cette fille sans vice et sans reproche lorsqu'elle s'est donnée à vous, apprenne de vous ce qu'elle devait éternellement ignorer ; il faut qu'elle soit la confidente de vos intrigues, et qu'elle y participe malgré elle quand vous exigez d'elle des services où son obéissance fait son crime. DIEU, en vous la confiant, vous avait établie la tutrice de son innocence, et c'est avec vous qu'elle la perd ; votre maison lui devait être une école de sagesse et d'honneur, et c'est là que vous lui enseignez à déposer toute pudeur. C'était une âme vertueuse et bien née, et bientôt, par le malheureux engagement de sa conscience avec la vôtre, toutes les bonnes inclinations sont étouffées et tous ces principes de vertu détruits. Qu'aurez-vous à répondre à DIEU, quand il la produira, dans son jugement, couverte de vos péchés, et quand vous la verrez dans l'enfer compagne inséparable de votre peine ? (**Bourdaloue**, 1^{er} sermon de l'Avent).

[La multitude des serviteurs]. — Il y en a qui se persuadent que, pour être bien servi, il est nécessaire d'avoir beaucoup de serviteurs : comme si, pour mieux voir, il était nécessaire d'avoir plus de deux yeux. La nature ne nous a donné que deux bras et deux mains pour une infinité d'ouvrages, et, quoique ces serviteurs-là soient bien fidèles, si nous en avions plus de deux nous serions bien embarrassés. Elle nous fait entendre par-là que, si elle ne multiplie pas nos membres qui nous rendent le plus de services, nous ne devons pas augmenter le nombre de nos serviteurs, de peur de multiplier nos soins et nos chagrins. Outre que de s'abandonner à la discrétion de tant de domestiques, c'est stupidité ; de veiller incessamment sur eux, c'est inquiétude ; de s'en défier toujours, c'est une alarme continuelle ; de se reposer sur la bonne foi de ceux qui s'attendent les uns aux autres quand il est question de vous servir, c'est simplicité ; de les presser continuellement, il vaudrait autant se servir soi-même que d'être servi à ce prix-là. C'est ce qui a donné sujet de dire qu'il n'y a rien qui punisse mieux l'ambitieux que le grand nombre des amis qui le trahissent

et la multitude des serviteurs qui l'embarrassent. De ceci il faut conclure que de prendre le moins de serviteurs que l'on peut c'est prudence ; d'en prendre beaucoup par nécessité, c'est montrer sa faiblesse ; par ambition, c'est ressembler à un malade qui fait ostentation de ses remèdes, et qui prend sujet de se préférer à ceux qui sont en santé, parce qu'il a plus de potions et d'essences pour le soutenir dans ses défaillances. (*Conduite du sage dans les divers états de la vie*).

[Humilité dans le maître]. — Un maître doit considérer que, si sa condition l'élève au-dessus de ceux qui sont à son service, il y en a bien davantage qui sont au-dessus de lui : car, en tant qu'homme, il a le Créateur, à qui il doit l'obéissance avec la même nécessité qu'il lui est redevable de son être ; en tant que particulier et membre de la république, il a les souverains, les grands et les magistrats qui lui commandent ; en tant que chrétien, il a la religion qui l'assujettit à ses lois : de sorte qu'il ne doit pas tant considérer le droit qu'il a de commander à un petit nombre de personnes, qu'il ne pense à l'obligation qu'il a d'obéir à plusieurs, afin qu'en commandant il évite cette conduite altière et impérieuse qui est le caractère d'une âme incapable de commander ou d'obéir. Cela supposé, un maître doit regarder sa supériorité comme un état qui l'oblige à faire toutes ses actions avec mesure, et il doit être convaincu que, quand DIEU soumet des hommes à sa puissance, il les soumet à la conduite et à ses soins. (*Même ouvrage*).

[Avis aux maîtres]. — La condition qui vous oblige à vous faire servir, vous oblige en même temps à veiller sur vous-même : car à quoi bon vous étudier à régler extérieurement votre famille, si vos passions sont déréglées ? De quoi vous servira d'avoir des domestiques intelligents et dociles, si vos désirs sont révoltés et intraitables ? Si vous commandez, prenez garde que l'orgueil ne vous commande, et ne pensez pas tant à la soumission que les autres vous rendent, que vous ne pensiez aussi à la faiblesse qui vous oblige de recourir à l'assistance de vos sujets : car, si leur service montre le pouvoir de votre condition, il marque aussi la faiblesse de votre personne, qui ne peut agir que par le secours des autres ; et il est juste qu'en donnant vos ordres vous fassiez réflexion sur votre cœur, qui gémit peut-être sous la violence de ses désirs, qui sont des maîtres importuns, Quand on a exécuté vos ordres, examinez bien si vous avez exécuté vous-même ceux que votre conscience vous a prescrits, et si le service qu'on vous a rendu vous apprend le service que vous devez à DIEU. On s'est soumis à vos commandements : que savez-vous si vous serez assez heureux pour trouver en l'autre vie un refuge sous les pieds de ceux qui vous obéissent maintenant ? Vous vous voyez aujourd'hui élevé sur leur tête : que savez-vous si un jour vous ne serez point le sujet éternel de leur mépris ? Vous les traitez avec empire : que savez-vous s'ils ne vous insultent point au

dernier jour, où il n'y aura que nos actions qui nous élèveront sur la tête des autres ? (*Le même*).

[Bon ordre d'une famille]. — Jo ne sais si je serais mal fondé à avancer que le bon ordre d'une famille vient assez souvent du bon règlement des domestiques, et je serais assez d'humeur de dire de chaque famille en particulier ce qu'on répondit autrefois à un ancien sage, lequel, charmé du bon ordre qui se gardait dans une ville, ne cessait de s'écrier que cette ville était bien heureuse d'avoir des magistrats qui savaient si bien commander : « Vous vous trompez, lui répondit-on : dites plutôt qu'elle est bien heureuse d'avoir des sujets qui savent si bien obéir. » Je dis la même chose de chaque maison en particulier : heureuse celle où il y a de bons domestiques ! Mais c'est aux maîtres à les former et à les rendre tels par leurs instructions, par leurs exemples et par leur bonne conduite. (*Livre intitulé Règlement des familles*).

[Servir bien]. — Disons, avec S. Chrysostome : « Agissez du moins avec DIEU, qui est votre souverain Maître, comme vous voulez que vos serviteurs agissent à votre égard. Votre serviteur est obligé d'honorer en vous l'autorité que vous avez sur lui, parce que c'est une expression et une participation de la souveraineté de DIEU : vous êtes donc obligé, à plus forte raison, d'honorer la souveraine autorité de DIEU même, en obéissant avec toute la soumission possible à ses lois : car enfin, si l'image est digne d'honneur, que ne doit-on point à l'original ? s'il faut honorer le tableau qui représente le roi, à plus forte raison sa personne. Peut-être n'avez-vous point d'autre avantage sur votre serviteur que quelques biens de fortune, et que, dans ceux de la nature, il vous est égal, et peut-être mieux partagé que vous ; mais DIEU est infiniment élevé, par sa nature et par ses divines perfections, au-dessus de vous et de toutes les créatures. Votre serviteur n'est pas votre ouvrage : car vous ne lui avez pas donné l'être, et peut-être était-il au monde avant vous ; mais c'est DIEU qui vous a créé et qui vous a fait tel que vous êtes. Vous ne donnez à votre serviteur qu'un entretien assez modique, vous ne le nourrissez que de vos restes, vous ne lui promettez que peu de gage : au lieu que DIEU vous a pourvu libéralement de tout ce qui vous est nécessaire, et vous prépare pour récompense des biens infinis. Vous voulez cependant que votre serviteur vous serve fidèlement, avec zèle et affection, avec respect et promptitude : et vous, de quelle manière servez-vous DIEU, ce Maître souverain à qui vous devez tous vos services par tous les titres imaginables ? Comment une misérable créature peut-elle refuser à DIEU, le créateur et le maître de l'univers, ce qu'elle exige d'une autre qui ne lui est inférieure qu'en ce qu'il y a de moins considérable en l'homme, savoir les biens de fortune ? etc. (**Le P. Lejeune, sermon sur ce sujet**).

[Ne point obéir contre la loi divine]. — Serviteurs et domestiques, vous devez servir vos maîtres pour DIEU; mais, si vous les servez en cette vue et pour l'amour de ce souverain Seigneur, vous n'obéirez point à votre maître quand il vous commandera quelque chose qui sera contre la volonté de DIEU : car ne vous y trompez pas, vous n'êtes pas déchargés ni disculpés devant DIEU pour dire : Il est vrai que j'ai commis telle mauvaise action, je le connaissais assez; mais c'est mon maître qui me l'a ordonné. Votre maître sera damné éternellement pour vous l'avoir commandé, et vous pour lui avoir obéi. Ainsi, vous devez hardiment lui refuser votre obéissance et votre service dans ses débauches, dans les messages honteux qu'il vous commande, dans l'exécution d'une vengeance ou dans une injustice. Vous devez dire en ces occasions, comme S. Pierre : « Est-il juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à DIEU. » Ou bien, comme ce soldat Israélite à qui son général Joab disait : « Tu devais passer ton épée au travers du corps d'Absalon, que tu as vu suspendu à un arbre, et je t'eusse donné une bonne récompense! — Quand vous me mettriez en mille mille sicles d'argent, répartit le soldat, je n'en ferais rien. Quoi! ne savez-vous pas que le roi nous l'a défendu expressément, et qu'il ne nous a rien davantage recommandé que de conserver la vie à ce fils rebelle que vous jugez indigne de vivre, et qui méritait sans doute la mort si le roi, son père et notre souverain, ne nous avait fait défense d'attenter à sa personne? (*Le même*).

[Nous sommes les serviteurs de Dieu]. — Combien voyons-nous de serviteurs qui s'immolent pour leurs maîtres, qui souvent deviennent injustes et vicieux pour leur plaisir, et qui épousent jusqu'à leurs crimes? Ah! si nous faisons pour le bien ce qu'ils font pour le mal, si nous avons le même cœur et le même attachement pour DIEU, quelle joie intérieure n'en ressentirions-nous pas en nous-mêmes! Qui peut porter les serviteurs à en user de la sorte? quelque petite récompense et quelques faibles menaces? Ces récompenses, ces menaces, sont-elles quelque chose à comparer à ce que DIEU nous promet et à ces tourments éternels dont il nous menace? « L'homme seul, dit S. Cyprien, rend douteux et incertain le souverain domaine de DIEU, en refusant de s'y soumettre : *Solus homo voluntate sua liberum Deum dominium reddit ambiguum*. Faut-il que notre liberté nous serve à un si malheureux usage? Nous sommes tous les serviteurs de DIEU, riches, pauvres, grands petits; nous sommes tous égaux en cela; quel que soit notre état, nous avons tous un emploi qui nous a été donné par le Maître souverain. Heureux celui qui s'entendra dire un jour : *Euge, serve bone et fidelis; quia in pauca fuisti fidelis, super multa te constituam* : Bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup. (*Essais de Sermons*).

[Affection envers les serviteurs]. — Quand une famille serait remplie d'autant

d'esprits indociles et rebelles qu'il y a de domestiques, si le maître sait leur témoigner de l'affection, il les fera mettre à ses pieds, et tirera d'eux les plus humbles services qu'on puisse demander d'un esclave. Aussi, je n'ai jamais été du sentiment de ces maîtres impérieux qui ne veulent que la crainte pour ranger les serviteurs à leur devoir. « Ce qui est déplorable, dit S. Ambroise, c'est qu'un maître qui est chrétien traite avec inhumanité un serviteur qui est chrétien aussi bien que lui, sans prendre garde que sa condition de serviteur n'empêche pas qu'il ne soit son frère par la grâce : car enfin il est revêtu de Jésus-Christ comme lui, il participe aux mêmes sacrements, il a le même Dieu pour Père ; nous sommes tous membres d'un même corps ; et, quoique la tête tiennne la place la plus honorable dans le corps, elle ne laisse pas de s'abaisser pour soulager le pied lorsqu'il souffre de la douleur, et de prendre part à son incommodité. » (Anonyme).

[Avis pour gouverner les serviteurs]. — On peut dire en général — 1°. Qu'il n'est pas à propos de faire connaître aux domestiques qu'on se défie de leur conduite, et encore moins qu'on a conçu des soupçons de leur mauvaise vie, parce que, outre que la pensée qu'ils ont de cette défiance leur abat le courage, elle leur laisse toujours quelque mauvaise volonté contre leur maître. — 2°. Il est bon qu'ils sachent qu'on veille sur leur conduite, et qu'ils ne peuvent si bien cacher leurs fautes et leurs mauvais desseins, qu'on ne découvre les unes et qu'on ne pénètre les autres : de manière que, persuadés qu'on les éclaire et qu'ils ne peuvent être cachés, la crainte les tiendra dans leur devoir. Que ce soin qu'on apporte à éclairer leurs actions ne paraisse point un effet de la défiance et du soupçon désavantageux qu'on a conçu contre eux, parce que, sitôt qu'ils s'imaginent qu'ils n'ont plus rien à perdre, et que, quoi qu'ils fassent, ils seront toujours mal dans l'esprit de leurs maîtres, ils s'abandonnent au désespoir, et commettent en effet les crimes dont on les soupçonne coupables. — 3°. Il est constant qu'ils ne croient point être aimés si l'on n'a soin de leurs intérêts, si on ne prend en main leur défense, et si on ne se repent du tort qu'on leur fait. Il est, à la vérité, de la justice de protéger leur innocence, mais il faut bien se garder d'épouser toutes leurs querelles. Donnez-vous le temps d'examiner s'ils ont droit ou non ; entendez leurs plaintes, mais qu'elles ne préviennent point votre esprit contre ce que vous pourrez apprendre d'ailleurs ; soyez plutôt juges que parties, et ne vous persuadez pas que vos serviteurs soient impeccables. Un maître a toujours mauvaise grâce de rompre avec ses meilleurs amis pour soutenir l'insolence d'un domestique. — 4°. Ne souffrez jamais que vos serviteurs fassent tort à personne, et n'autorisez point la liberté que quelques-uns se donnent de faire pièce à tout le monde ; et, lorsque vous saurez qu'un des vôtres a offensé quelqu'un, n'attendez pas qu'on vous en vienne faire des plaintes, mais contraignez-le sur l'heure à aller demander pardon, et, s'il refuse

de vous obéir, abandonnez-le à celui qu'il aura offensé : car, du moment que vous le voulez soutenir dans sa faute, vous vous en rendez coupable. Contentez-vous donc de les défendre quand ils auront raison, et de leur faire savoir qu'ils n'auront point de meilleur protecteur que vous dans leur innocence, ni de juge plus sévère quand ils seront coupables. (*La sainte Famille, par le P. Cordier*).

[Aimer ses serviteurs]. — Quand des hommes s'engagent à être serviteurs, ils ne laissent pas d'être hommes ; ils sont donc toujours vos frères, et vous êtes obligés de les aimer comme vous aimez les autres hommes. Cet amour général même ne suffit pas : car puisque vos serviteurs sont plus à vous et vous appartiennent plus que les autres hommes, vous devez avoir pour eux des égards particuliers, et les plus aimer que les autres hommes. Je dis plus : vous devez avoir pour eux un attachement qui approche de celui que vous avez pour vos enfants, puisque vos serviteurs vous ont choisi pour être leur protecteur et leur père ; ils ont abandonné, pour vous servir, ceux qui leur ont donné la vie ; ils se sont jetés entre vos bras, ils se sont réfugiés dans vos maisons, ils se sont donnés à vous ; vous les avez acceptés, et vous avez bien voulu leur servir de père. Enfin, ils sont entrés dans votre famille, et le même commandement qui vous oblige d'aimer vos enfants et d'avoir soin d'eux vous oblige aussi d'aimer vos serviteurs et d'en prendre soin, quoique dans un degré inférieur.

Si vous voulez vous faire craindre et être bien servi, rendez-vous sérieux avec vos domestiques, et ayez avec eux peu de paroles. Ils n'auront de respect pour vous qu'autant que vous aurez de modération envers eux. Quand vous les reprendrez, souvenez-vous de le faire avec raison et pour un sujet considérable, en peu de mots et sans rebattre toujours la même chose pour contenter votre mauvaise humeur. Ne grondez pas incessamment et à toute occasion sur des bagatelles, et, puisque vous avez l'honneur d'être dans vos maisons les images de la Divinité, ne vous faites pas cette injure, pères de famille, de vous rendre semblables à un lion par les emportements de votre colère. C'est l'avis que vous donne l'Écriture. Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira de vos serviteurs, si vous leur marquez que vous les aimez, et vous devez être assurés qu'un peu d'affection que vous leur témoignerez bien à propos, en leur disant quelques paroles de douceur, en les encourageant, en louant quelquefois leur fidélité, en les consolant dans leurs peines, fera beaucoup plus que tout ce bruit, ces emportements, ces imprécations et ces injures, auxquelles les serviteurs s'accoutument aisément ; c'est frapper l'air sans rien faire.

Ayez soin de compatir aux misères de vos serviteurs et de les soulager dans leurs maux, et ne ressembliez pas à ces maîtres dont parle S. Basile, qui sont pleins de mollesse et de délicatesse pour eux, mais rudes et cruels pour leurs serviteurs, qui n'ont jamais assez de bien pour contenter leur ambition et refusent à leurs domestiques le nécessaire, les font mourir de

faim, et les abandonnent dans leurs maladies. Ce maître aura soin d'un cheval blessé ou hors d'état de servir pour quelque temps ; mais, pour un pauvre serviteur qui aura usé ses forces à son service, qui est homme comme lui, et qui, dans le dessein de DIEU, doit tenir après ses enfants le premier rang, il n'aura que de l'insensibilité et une inflexible dureté de cœur ! Est-ce là avoir une charité chrétienne ? (*Livre intitulé Conduite chrétienne*).

[Du bon exemple]. — C'est une vérité que l'expérience fait assez connaître, que les serviteurs sont ordinairement tels qu'est le maître qu'ils servent. D'où il faut conclure que les maîtres ont une double obligation de donner bon exemple à leurs domestiques : l'une en qualité de chrétiens, qui les oblige de se comporter toujours avec édification en toutes les actions qui paraissent au dehors ou qui peuvent venir à la connaissance des hommes ; l'autre en qualité de maîtres, puisque leurs domestiques ont coutume de se régler sur leur exemple, et qu'ils se croient permis tout ce qu'ils leur voient faire. D'ailleurs, comme ils n'ont pas toujours assez d'esprit pour distinguer ce qu'ils doivent faire ou imiter, ils se forment un plan de vie sur ce qu'ils ont devant les yeux, et croient n'en pouvoir prendre un meilleur que celui que la Providence semble leur avoir tracé : de manière que c'est avec raison que l'Apôtre assure que les maîtres rendront compte à DIEU des mœurs et de la conduite de leurs serviteurs, et qu'ils sont coupables de les avoir rendus vicieux par le mauvais exemple qu'ils leur auront donné. A quoi ils doivent veiller avec d'autant plus de circonspection, qu'étant moins contraints et moins gênés dans leur domestique qu'en public, il leur est plus facile et plus ordinaire de se permettre bien des choses qui peuvent causer du scandale aux serviteurs, qui en sont les seuls témoins. (**Anonyme**).

[Instruction au serviteur qu'on prend]. — On commencera le soin domestique qu'on doit avoir de ses serviteurs par l'importante leçon qu'on fera dès le premier jour, dès le moment qu'ils s'engagent à votre service : il convient de ne pas se mettre tant en peine des gages que de la condition à laquelle on reçoit les serviteurs. C'est de leur déclarer d'abord que le principal Maître qu'ils doivent reconnaître dans votre maison c'est DIEU, le souverain Seigneur de l'univers, et que l'on veut qu'ils préfèrent le service de ce grand et de ce premier Maître à toute autre chose, et que, bien loin qu'on prétende les empêcher de le servir ou de tirer d'eux aucun service au préjudice du culte qu'ils lui doivent, on leur déclare, au contraire, que le plus grand et le plus agréable service qu'ils puissent vous rendre c'est de le craindre et de l'aimer par préférence à tout le reste. C'est pourquoi vous êtes dans la résolution de ne souffrir ni jurement ni blasphème, ni paroles messéantes, ni aucun vice qui puisse déshonorer DIEU et votre maison tout à la fois. En un mot, leur faire si

bien savoir votre résolution là-dessus et la leur déclarer en termes si forts, qu'ils conçoivent que d'entrer dans votre maison c'est entrer dans une école de vertu, dont tout vice doit être absolument banni. (**Combolas, Conduite de la vie chrétienne**).

[Obligation de justice]. — Ce que l'Apôtre dit des sujets envers les souverains se doit entendre des maîtres et des serviteurs : en sorte que, comme il veut que les uns soient obligés en conscience (car c'est ainsi qu'il en parle) de s'acquitter de ce qu'ils doivent : *Subditi estote, non tantum propter iram sed propter conscientiam* ; les autres contractent une dette toute semblable, qui fait que, encore que les devoirs des uns et des autres soient différents, l'obligation cependant est commune. Ainsi, comme un serviteur est injuste quand il refuse d'obéir à ceux qui ont droit de lui commander, quand il laisse perdre leur bien par sa négligence, ou quand il ne s'acquitte pas du ministère qu'on lui a confié, il faut dire la même chose à l'égard du maître quand il retient le salaire ou les gages de son serviteur, quand il n'a nul égard à sa faiblesse ni à sa santé, quand il le surcharge de travail, ou quand il le maltraite sans qu'il ait mérité le châtement qu'il lui fait souffrir. Voilà ce qui est exprimé dans ces deux paroles de l'Apôtre : *Et vos, domini, eadem facite illis* ; et ces autres : *Domini, quod justum est et æquum servis præstate*. Cet apôtre ne veut pas dire qu'on leur doive rendre les mêmes services qu'on reçoit d'eux, ce serait confondre la subordination que DIEU a établie et égaler les uns aux autres ; mais il entend que, comme il est juste qu'en qualité de serviteurs ils vous servent, vous obéissent, entrent dans vos intérêts, de même il est de la justice que vous vous acquittiez réciproquement des devoirs auxquels vous vous êtes engagé envers eux. C'est un contrat par lequel on s'engage mutuellement : l'un de servir et d'obéir dans l'étendue de son devoir et de son ministère ; l'autre de nourrir son domestique, de le protéger, d'avoir soin de sa vie et de sa santé. D'où naît un droit de justice de part et d'autre, qui fonde par conséquent une stricte obligation, à laquelle on ne peut manquera sans une injustice manifeste et sans intéresser visiblement la conscience. (*Dominicale*).

Si, dans les injustices que vous faites à vos serviteurs, les hommes n'ont point d'égard à un droit que vous violez impunément, vous devez considérer qu'il y a un juge qui leur fera justice tôt ou tard : *Illorum et vester Dominus est in cælis*. Ici-bas, vous pouvez les empêcher de se plaindre de l'oppression que vous leur faites souffrir ; vous pouvez leur fermer la bouche par vos menaces et par la crainte d'une plus sévère punition ; mais vous ne pouvez empêcher que DIEU n'écoute leurs plaintes secrètes, comme il écouta autrefois les plaintes de son peuple qui gémissait sous la tyrannie de Pharaon : *Ingemiscetes filii Israël inter opera, vociferati sunt, ascenditque clamor eorum ad DEUM ab operibus*. Je veux qu'ils n'osent

se plaindre ni faire éclater leurs murmures : la voix de l'oppression qu'ils souffrent ne monte-t-elle pas jusqu'au trône de DIEU ?

A voir, gens du monde, la manière dont vous traitez vos serviteurs, ne peut-on pas dire que vous leur donnez un juste sujet de déplorer la misère de leur condition, qui les assujettit à un maître impérieux, fantasque, capricieux, insupportable, qui commande cent choses tout à la fois, souvent à contre-temps, et qui voudrait qu'elles fussent plus tôt faites qu'il ne les a commandées. Ah ! pensez que la différence de rang et de fortune entre vous et eux n'empêchera pas que DIEU ne vous dise un jour, comme à ce mauvais serviteur dont il est parlé dans l'Évangile : *Nonne oportuit et te miseri conserri tui ?* Malheureux, ne deviez-vous pas avoir de la compassion pour votre frère, et le traiter avec humanité, puisqu'il était homme comme vous, et peut-être plus grand et plus considérable que vous devant mes yeux ? (**Houdry**).

[Les maîtres se font illusion]. — Voilà un de ces péchés d'omission si ordinaire dans la conduite de vos familles. Vous avez des domestiques : ils sont chrétiens, et à peine savent-ils ce que c'est que d'être chrétien. Ils viennent au tribunal de la pénitence, à peine savent-ils ce que c'est que pénitence. Ils se présentent à nos sacrements, et ils y commettent des sacrilèges. Leur ignorance les excuse-t-elle ? Non, mais elle vous excuse encore moins qu'eux : car, s'ils sont obligés de s'instruire, vous êtes obligés de pourvoir à ce qu'ils le soient, et c'est en partie pour cela que DIEU veut qu'ils dépendent de vous. Vous me demandez à qui vous les adresserez pour leur enseigner les éléments du salut. Ne vous offensez pas de ce que je vais vous répondre. A qui, dites-vous, les adresser ? Mais moi je vous dis : Pourquoi sera-ce à d'autres qu'à vous-mêmes, puisque DIEU vous les a confiés ? Croiriez-vous donc vous déshonorer en faisant auprès d'eux l'office même des Apôtres ? Mais encore, à qui aurez-vous recours, si vous n'en voulez pas prendre le soin ? A tant de ministres zélés qui se tiendront heureux de s'employer à un si saint ministère. Oui, je me ferai une gloire de m'employer, de cultiver ces âmes rachetées du sang de JÉSUS-CRIST. D'autres s'appliqueront à vous conduire vous-mêmes, et vous en trouverez assez ; mais, pour ces pauvres aussi chers à DIEU que tout ce qu'il y a de grand dans le monde, je les recevrai ; je vous laisserai le pouvoir de leur commander, et je me réserverai la charge, ou plutôt l'honneur de leur faire entendre les ordres du souverain Maître. (**Bourdaloue**, *Carême, de l'aveuglement spirituel*).

[Condition du serviteur devant Dieu]. — Les domestiques se plaignent bien souvent de la servitude où ils vivent, comme si elle était un obstacle à leur salut. Ils se trompent : une vie obscure, pauvre, laborieuse, abjecte aux yeux des mondains, a toujours été regardée par les chrétiens comme une route sûre pour aller au ciel. Ceux qui sont nés maîtres vont chercher quelque-

fois aux extrémités de l'univers et dans les cloîtres ce qu'un homme né pauvre trouve chez soi; c'est-à-dire cette dépendance continuelle et ce pénible exercice de mortification et de souffrances qui font le bonheur des grands saints. Que n'ont-ils pas à souffrir, dit-on, de l'humeur bizarre d'un maître fâcheux et de la dureté de ceux qui ont droit de leur commander? Il est vrai, leur condition est pénible, mais aussi que n'ont-ils pas à mériter par leur soumission et par leur patience?

Le serviteur doit se souvenir qu'il sert DIEU en servant bien son maître, et le maître ne doit jamais oublier qu'il se sanctifie par les soins qu'il a et la charité qu'il exerce à l'égard de son serviteur. L'un et l'autre ne doivent jamais perdre DIEU de vue dans les devoirs de leur état. On peut dire que le maître peut beaucoup servir à sanctifier le serviteur, et le serviteur aussi n'est pas inutile à la perfection du maître: les services sont mutuels, et les avantages réciproques. (Croiset, *Reflor. spirituelles*).

MALADIES.

BON USAGE QUE NOUS DEVONS FAIRE DES

MALADIES.

Leur utilité pour le salut.

AVERTISSEMENT.

Quoique les maladies du corps soient comprises sous le nom et sous le titre des Afflictions, comme une espèce sous le genre, ainsi que nous l'avons remarqué dans le premier titre de cet ouvrage, nous ne laisserons pas d'en faire un traité particulier, sans y comprendre ni les maladies de l'âme, qui sont les vices et les péchés, ni les autres afflictions ou disgrâces qui interrompent les joies et le bonheur de notre vie.

Ce sujet, dont les anciens prédicateurs n'ont parlé qu'en passant et en parlant des autres afflictions, est aujourd'hui assez ordinaire, et très-utile, puisqu'il nous apprend l'usage qu'on doit faire de ces maux auxquels la nature nous a assujettis : soit que nous les considérons comme une épreuve que DIEU fait de notre vertu ou comme des peines et des châtimens de nos péchés ; soit comme des accidens auxquels nous ne pouvons parer. Il est toujours constant que toutes ces maladies ne nous arrivent que par les ordres de la divine Providence, et par conséquent que le bon usage que nous en pouvons faire ne contribue pas peu au salut et à la perfection d'un chrétien, par la patience,

la résignation à la volonté de DIEU, la pénitence, et autres vertus qu'elles lui donnent le moyen d'exercer.

Pour traiter donc ce sujet chrétiennement et en tirer le fruit qu'il est capable de produire, nous laisserons aux médecins le soin de guérir les maladies par les remèdes que leur art leur enseigne; mais nous donnerons aux prédicateurs le moyen de se servir des maladies du corps pour guérir celles de l'âme, et d'en tirer des moyens de salut qu'on ne pratique jamais si avantageusement en jouissant d'une parfaite santé.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Comme, entre toutes les afflictions, les plus ordinaires et les plus rudes à supporter sont les maladies, je crois qu'on ne peut choisir un dessein plus utile et qui intéresse davantage en ce temps, que de marquer dans ce discours le bon usage que nous en devons faire, vu que, dans toutes nos maladies, nous pouvons dire ce que le Sauveur dit de celle de Lazare, qu'elles ne sont pas pour nous donner la mort, mais qu'elles sont plutôt pour la gloire de DIEU et pour notre sanctification. C'est dans ce sentiment que je veux vous faire voir, dans les deux parties de ce discours : — 1°. Les motifs qui nous doivent exciter à en faire un bon usage ; — 2°. Les dispositions qu'il faut apporter de notre part afin de les rendre utiles et avantageuses pour la gloire de DIEU et pour notre sanctification.

1°. Pour ce qui est des *motifs*, en voici les principaux et les plus pressants. — 1°. Le plus souvent nous sommes la cause de nos maladies par nos dérèglements, nos débauches, la bonne chère, les péchés que nous commettons, qui nous attirent cette punition de la part de DIEU, ou qui, altérant notre tempérament, nous causent des infirmités que nous pourrions éviter en menant une vie réglée. Une jeune personne, par exemple, passera les nuits au jeu, au bal, ou en d'autres divertissements : si elle devient malade, qui en est la cause, sinon le dérèglement de sa vie ? Un homme se portera aux débauches les plus outrées : s'il y perd sa santé, il ne s'en doit prendre qu'à lui-même ! etc. Vous ruinez votre santé par les veilles, par les excès des viandes et du vin : pouvez-vous, après cela, justement vous plaindre si vous êtes malade ? — Que si nous considérons ces maladies comme envoyées de DIEU en punition de nos désordres, nous devons nous persuader que nous avons mérité ce châtement, et que

nous sommes par conséquent la cause du mal que nous souffrons. Ce motif nous les doit faire supporter avec tranquillité et esprit de pénitence. Si, au contraire, ces maladies nous arrivent par accident, par la faiblesse de notre constitution naturelle, il faut faire de nécessité vertu ; et le meilleur usage c'est de nous en servir pour l'expiation de nos péchés, et particulièrement des désordres qui ont causé ces maladies. — 2°. Le second motif est de considérer que, si les maladies sont une suite et une punition de nos désordres et de nos péchés, elles en sont aussi le remède, puisque le dessein de DIEU qui nous les envoie n'est pas seulement de nous punir, mais de nous corriger par ce châtiment, de nous porter à nous convertir, et de nous en donner le moyen. C'est ce que le Prophète-Roi nous déclare en parlant des Israélites : *Leurs infirmités se sont multipliées, et ils se sont hâtés de retourner à DIEU.* (Ps. 15). Aussi voyons-nous que les grands pécheurs que DIEU abandonne en cette vie jouissent d'une parfaite santé, parce qu'il se réserve à les punir dans l'autre par de plus grands supplices. Au contraire, très-souvent les justes sont affligés de maladies douloureuses, parce que c'est par les infirmités que DIEU les préserve du péché, qu'il les éloigne des occasions dangereuses, et qu'il les met en état de satisfaire à sa justice pour les fautes qu'ils ont commises. D'où nous devons prendre la résolution d'accepter ces maladies avec action de grâces, comme un bienfait signalé, comme un remède aux maladies de notre âme mille fois plus dangereuses que celles du corps, et enfin comme un préservatif contre les péchés où nous tomberions si nous étions en parfaite santé. — 3°. Le troisième motif est qu'on ne peut rien faire de plus glorieux et de plus agréable à DIEU que de souffrir pour son amour les maladies que sa providence nous envoie : c'est ce que le Sauveur nous a appris en parlant de la maladie de Lazare, en disant qu'elle lui était arrivée pour la gloire de DIEU. La raison est que les douleurs qu'on endure alors sont autant de sacrifices qu'on offre à DIEU, en souffrant patiemment et en faisant de notre corps une hostie vivante, comme parle S. Paul. C'est, en effet, une grande gloire à cette divine Majesté d'avoir des serviteurs si dépendants de lui et si soumis à ses volontés, qu'ils acceptent de grand cœur le calice qu'elle leur présente de sa main, la privation de leurs divertissements, de leurs affaires, de leur santé, et de leur vie même. Ce qui fait que Tertullien appelle le saint homme Job l'ouvrier de la gloire de DIEU, qui fit trophée de sa patience pour confondre le démon.

2°. Les *dispositions* les plus nécessaires sont — 1°. De souffrir avec tant de résignation, pour le temps et la qualité du mal, qu'on ne désire d'en être délivré que conformément à sa divine volonté, persuadés que nous ne lui sommes jamais plus agréables que dans un état qui nous rend plus semblables au Sauveur. — 2°. De souffrir avec patience et tranquillité d'esprit les douleurs de la maladie, les ennuis, les dégoûts des remèdes, sans marquer ces empressements inquiets qu'on a d'ordinaire de recouvrer



la santé, considérant ce temps comme un temps de pénitence pour suppléer à celle que nous avons négligé de faire. — 3°. De se mettre en état de grâce par le moyen des sacrements, tant pour rendre sa maladie méritoire que pour se garantir des surprises de la mort.

II. — Sur le bon usage qu'on peut faire des maladies que la Providence nous envoie, et dont peu de personnes sont exemptes en cette vie : combien elles sont utiles pour le salut.

1°. Elles servent pour quitter le péché, pour rompre les engagements où l'on était, pour sortir de l'occasion de le commettre, et se défaire des mauvaises habitudes qu'on a contractées dans le vice.

2°. Elles sont de favorables occasions de nous réconcilier avec DIEU par une véritable et sincère pénitence, que nous avons le moyen de faire en souffrant avec patience les douleurs de la maladie et les acceptant, dans cet esprit, avec résignation.

3°. Elles nous donnent le moyen de nous sanctifier par la patience et la pratique des plus nobles et des plus excellentes vertus, que nous pouvons exercer en cet état.

III. — Les maladies du corps guérissent assez ordinairement celles de l'âme : c'est du moins le dessein de DIEU lorsqu'il nous les envoie.

1°. Elles rendent à l'âme la santé, en la retirant du péché, en la faisant rentrer en elle-même, et lui inspirant la pensée, le désir et le dessein de se réconcilier avec DIEU.

2°. Elles la conservent et l'entretiennent, en l'empêchant de tomber dans le péché et lui donnant le moyen de satisfaire la justice divine par une rigoureuse pénitence, qu'il ne tient qu'au pécheur de rendre volontaire en l'acceptant de bon cœur et avec résignation.

IV. — Nous pouvons regarder la maladie — 1°. Non-seulement comme un effet du péché originel, que nous avons contracté en naissant, mais comme une peine que la justice divine nous impose pour les péchés que nous avons commis, et comme une suite de nos désordres ; — 2°. Comme une épreuve de notre fidélité et de notre vertu, que DIEU veut exercer ; — 3°. Comme un remède aux maux de l'âme, que DIEU veut souvent guérir par ceux du corps, en nous détachant par-là du monde et des biens sensibles que nous aimons avec excès, et en nous avertissant de penser à la mort, dont la maladie est comme l'avant-coureur. — Or, ces divers rapports sous lesquels nous pouvons regarder la maladie nous marquent les différentes dispositions dans lesquelles nous la devons recevoir.

1°. Si nous la regardons comme un effet du péché originel, il faut nous soumettre à l'arrêt que la justice de DIEU a prononcé contre nous en la personne de notre premier père ; et, la considérant comme la peine de nos propres péchés, qui sont grands et en grand nombre, il faut recevoir en esprit de pénitence les maux que DIEU nous envoie, et dire avec Job : *Peccavi, et ut eram dignus non recepi.*

2°. Si nous regardons la maladie comme une épreuve à laquelle DIEU met notre fidélité, et comme un exercice de notre vertu et de notre patience, persuadons-nous que DIEU ne peut mieux nous marquer son amour qu'en nous donnant le moyen et l'occasion de lui marquer le nôtre, et de lui témoigner notre fidélité et la soumission parfaite que nous avons en sa providence.

3°. Si nous considérons la maladie du corps comme un remède à nos maladies spirituelles, que nous ignorons très-souvent ou que nous sentons très-peu, nous devons nous y soumettre, dans la pensée que nous oublions DIEU dans la santé, et que nous avons besoin qu'il nous envoie quelque maladie pour nous obliger à penser à lui et à rentrer dans notre devoir, en adorant les desseins de cette sévérité miséricordieuse qui nous rappelle par-là à son service.

—

V. — On peut considérer les maladies — 1°. Par rapport aux pécheurs ; — 2°. Par rapport aux justes ; — et exposer les avantages et le bonheur qu'elles apportent aux uns et aux autres.

Premièrement, par rapport aux pécheurs. — Elles font que des pécheurs d'habitude, des pécheurs endurcis, qui fermaient les yeux à la lumière et qui semblaient avoir été livrés à l'égarément d'un esprit dépravé, rentrent en eux-mêmes et font de sérieuses réflexions sur leur conduite passée. — 2°. Elles sont une pénitence que DIEU leur impose lui-même par miséricorde, afin de leur donner moyen de racheter leurs péchés et de satisfaire à sa justice. — 3°. Elles sont des marques que DIEU a dessein de leur faire miséricorde, puisqu'il les châtie en ce monde, parce qu'il ne punit pas deux fois un pécheur pour les mêmes fautes. Ce qui leur devrait faire regarder les maladies comme un bonheur qu'ils ne sauraient jamais assez estimer.

Secondement, à l'égard des suites. — Elles ont des avantages qui ne sont pas moins considérables. Car — 1°. Elles sont une marque que DIEU nous aime, puisque, comme dit l'Apôtre, DIEU châtie ceux qu'il aime : d'où il faut inférer que les maladies qu'il leur envoie sont une marque de l'amour qu'il leur porte. — 2°. Elles leur rendent le Seigneur présent : car, quoiqu'il soit partout par son immensité, il a néanmoins promis par son prophète d'être toujours proche de ceux qui sont dans la tribulation. Or, c'est dans la maladie que la tribulation est proche d'eux, comme parle le même prophète : *Ne elongeris à me, quoniam tribulatio proxima est ; se-*

lon l'explication qu'en donne S. Augustin. — 3°. Elles perfectionnent leur vertu par la patience : elles les humilient devant leurs propres yeux, et les mettent à couvert de la vanité ; elles leur font acquérir de nouveaux mérites devant DIEU, par la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

—

VI. — On peut faire un juste discours sur ce sujet, en le partageant en ces deux points : — 1°. Ce qu'il faut faire dans la maladie, et la manière de s'y comporter en véritable chrétien ; — 2°. Ce qu'il faut faire après avoir recouvré la santé.

Premier Point. — 1°. Sitôt que l'on se sent attaqué de quelque maladie dangereuse, et durant le cours de la maladie, il faut d'abord avoir recours à DIEU, et avoir plus de confiance en son secours que dans l'habileté des médecins et dans la vertu de leurs remèdes, qui n'ont de force et d'efficacité pour nous guérir qu'autant qu'il plaît à DIEU de leur en donner. — 2°. Demander à DIEU la santé avec résignation et soumission à sa sainte volonté, et dans le dessein de nous en servir pour sa gloire et pour travailler avec plus de soin à notre salut. — 3°. Offrir à DIEU les douleurs de la maladie en esprit de pénitence, pour la satisfaction de nos péchés, et les unir aux douleurs du Sauveur afin qu'elles soient favorablement reçues de DIEU.

Second Point. — Ce qu'il faut faire après avoir recouvré la santé. — 1°. Reconnaître avec actions de grâces qu'on en est redevable à DIEU, et attribuer sa guérison plutôt à la miséricorde de DIEU qu'à la vertu des remèdes et au soin qu'on a pris de nous. — 2°. Être fidèle à DIEU, à accomplir les promesses et les bonnes résolutions de mieux vivre à l'avenir. — 3°. Se précautionner avec plus de soin contre les rechutes dans le péché, qui apparemment nous a attiré cette punition de DIEU, que contre la rechute dans la maladie dont nous sommes guéris.

—

VII. — Les maladies servent à trois choses, qu'il est important d'observer pour en faire le partage d'un discours : — 1°. A nous instruire ; — 2°. A nous corriger ; — 3°. A nous sanctifier. C'est l'usage que nous en devons faire.

Premièrement : Elles servent à nous instruire. — Il n'y a rien qui nous fasse mieux sentir la misère de notre condition que les maladies, qui nous apprennent ce que nous sommes, qui nous désabusent des vanités du siècle, qui nous rappellent dans l'esprit les vérités éternelles, que nous oublions souvent durant la santé, etc.

Secondement : La principale fin que DIEU se propose dans les maladies qu'il nous envoie, est de nous corriger. — C'est souvent, on n'en peut douter, pour nous punir ; mais cette punition a pour fin notre conversion,

le changement de vie, et l'expérience montre que ce moyen est le plus efficace : *Percutiam et sanabo*, di l'Écriture ; et comme l'explique S. Ambroise, *Percutiam infirmitate, et sanabo fide*. Il serait à souhaiter que nous fussions tels dans la santé que nous sommes dans la maladie, ou du moins que nous promettons d'être à l'avenir.

Troisièmement : Il est enfin évident que les maladies peuvent nous *sanctifier*, et qu'elles le font souvent par la patience et la pratique des autres vertus chrétiennes. (*Pris de l'Abbé de Saint-Martin, Carême, sermon sur ce sujet*).

VIII. — 1°. Les maladies sont des marques, des preuves et des gages de l'amour que DIEU a pour ceux à qui il les envoie, puisque par-là il témoigne le désir et le dessein qu'il a de les sauver, en leur en donnant les moyens les plus efficaces, en leur donnant occasion d'acquérir des mérites pour le ciel et de satisfaire pour leurs péchés en cette vie.

2°. Elles sont des moyens et des occasions de témoigner réciproquement notre amour envers DIEU, par la soumission aux ordres de sa Providence, par le sacrifice que nous lui faisons de ce que nous avons de plus cher, qui est notre vie et notre santé, et enfin par la patience, en souffrant pour son amour et pour nous rendre semblables à celui qui a tant souffert pour nous.

IX. — C'est une pensée commune que les maladies, aussi bien que les autres afflictions qui arrivent dans cette vie, sont une école de vertu ; mais, pour nous borner aux seules maladies, on peut dire :

1°. Dans cette école, on apprend la haute science des saints, l'humilité, la patience, la piété, et les vertus nécessaires à un chrétien, qui devient alors un véritable disciple de JÉSUS-CHRIST.

2°. Dans cette école, on doit faire la fonction et prendre la qualité de maître, pour instruire et enseigner les autres par l'exemple et par nos discours édifiants.

X. — Nous regardons ordinairement les maladies comme des maux et des fléaux de DIEU, et je veux vous faire voir :

1°. Qu'elles sont de grands bienfaits, des coups de la miséricorde de DIEU à notre égard, parce qu'elles sont un moyen de nous faire rentrer dans nous-mêmes, de mettre ordre à notre conscience, de penser à l'autre vie et de satisfaire à la justice de DIEU en celle-ci.

2°. Que le mauvais usage que les hommes en font ordinairement les rendent de véritables maux, par l'impatience, les murmures, les emportements ; parce qu'on souffre sans consolation, sans mérite, et même sans soulager par-là le mal.

XI. — Les maladies qui nous arrivent en cette vie étant dans l'ordre de la Providence, les hommes, qui abusent ordinairement de la santé, doivent du moins s'efforcer de faire un bon usage de la maladie.

1°. En s'en servant pour faire pénitence des péchés qu'ils ont commis : pénitence qu'ils ne feront peut-être jamais que par ce seul moyen.

2°. En suppléant par-là à toutes les bonnes œuvres qu'ils ont négligé de faire, ayant alors plus de moyens de pratiquer la mortification chrétienne.

XII. — Les avantages qu'on a pour son salut dans les maladies, qu'on néglige ordinairement dans la santé.

1°. Durant la santé, on oublie DIEU, et on ne pense guère aux vérités célestes, tout occupé qu'on est des choses de la terre : mais, dans la maladie, on a recours à DIEU, on le reconnaît pour le souverain arbitre de la vie et de la mort ; on pense à l'éternité, et la crainte de la mort nous fait songer à l'autre vie.

2°. Pendant la santé, on cherche ses divertissements et ses plaisirs ; on offense DIEU en mille sortes de manières : et dans la maladie, non-seulement on est éloigné des occasions du péché, mais on a le moyen de satisfaire pour ceux qu'en a commis et de fléchir la miséricorde divine.

3°. Durant la santé, on n'écoute guère la voix de DIEU ; on est ordinairement rebelle à ses grâces et peu touché des vérités du christianisme ; mais, dans la maladie, les sentiments chrétiens se réveillent ; on écoute les sages avis d'un confesseur, et on prend de salutaires résolutions de mener une vie plus sainte.

XIII. — *Premier Point.* — Le bonheur d'une personne qui prend la maladie en patience, et avec une entière résignation à la volonté de DIEU. — 1°. Elle fait son purgatoire en ce monde. — 2°. Elle a la consolation, en cet état, de ressembler à celui qui s'est fait pour son amour un homme de douleurs. — 3°. Elle acquiert une infinité de mérites pour le ciel, pour la pratique des vertus propres de cet état.

Second point. — Le malheur de celui qui souffre impatiemment son mal. — 1°. Il commence son enfer en ce monde, en souffrant sans consolation. — 2°. Il augmente ses crimes par ses impatiences et ses emportements. — 3°. Il perd non-seulement le mérite de ses souffrances, mais il en fait une nouvelle matière de condamnation.

XIV. — 1°. La manière dont il faut recevoir les maladies de la main de DIEU.

2°. L'usage qu'on en doit faire. (**Monmorel**, 18^e *Dim. après la Pentecôte*).

—

XV. — 1°. La maladie est la plus sensible de toutes les disgrâces et de toutes les afflictions, la santé étant la chose qui nous est la plus chère.

2°. C'est la plus rude de toutes les épreuves et de toutes les tentations, et par conséquent celle où notre vertu éclate davantage, comme nous apprenons de l'exemple du saint homme Job.

3°. De tous les maux, c'est celui où l'on a le plus besoin de patience et par conséquent où l'on acquiert plus de mérites.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. **S. Augustin**, *in psalm. 21*, sur ces paroles, *Ne elongeris à me quoniam tribulatio proxima est*, montre que jamais DIEU n'est plus proche de nous que dans la maladie. — *In ps. 83* : que les maladies n'abattent que ceux qui se sont laissé corrompre par la jouissance des biens de cette vie. — *7 in Joann.* : Il y a bien des justes attachés à leur lit par leurs infirmités, lesquels, s'ils étaient en santé, s'abandonneraient au crime. — *In ps. 102* : des maladies et des misères auxquelles l'homme est sujet. — *50 Homil., Homil. 38*, même sujet.

Le même a fait un traité *De visitatione Infirmorum*, où il montre, dans le chapitre premier, que la maladie est un don de DIEU, et dans le sixième comment il faut consoler un malade. — *De bono patientiæ*, il a beaucoup de choses qui viennent à ce sujet. — *Epist. 147*, il parle si avantageusement des maladies, que ses paroles peuvent guérir l'impatience de ceux qui en sont atteints.

S. Ambroise, *I de Pœnitentiâ*, 12, enseigne que les afflictions de cette nature fortifient et perfectionnent notre âme.

S. Chrysostome, *Homil. I ad Popul.*, à l'occasion de S. Timothée, donne la raison pourquoi DIEU envoie souvent aux justes de grandes et de fâcheuses maladies. — *Homil. 6 in Joannem*, il prouve par l'exemple de Lazare, que le Sauveur appelle son ami, que les maladies, aussi bien que les autres afflictions, sont le partage des justes. — *Epist. 4 ad Olympiadem*, il lui apprend l'usage qu'elle doit faire de sa maladie.

S. Basile, *Regul. fusiùs disput.*, quæst. 35 : que les maladies sont quelquefois des châtements de nos péchés, et que les malades doivent alors souffrir leurs infirmités avec patience. — *Constitut. monast.* : comment ceux qui ont reçu la santé de DIEU en doivent user pour son service.

S. Bernard, *Serm. 10 et 30 in Cant.* : que, dans les maladies, il faut avoir plus de confiance dans le secours de DIEU que dans les remèdes ; mollesse de ceux qui ont trop de soin de leur santé.

Salvien, *Epist. ad Cathuram*, la félicité du bonheur qu'elle a eu de souffrir une fâcheuse maladie, et de l'avantage que cette infirmité du corps a procuré à son âme.

Hugues de Saint-Victor, I *De clauastro animæ*, 12, s'étend sur les vices et les défauts que commettent les malades trop sensibles.

Turrecremata, *Tract. 28 in Regul. S. Benedicti*, parle des avantages de la patience dans les maladies.

[Livres spirituels et autres]. — **Rodriguez**, traité 8 de la perfection chrétienne et religieuse, chap. 16, parle de la conformité que nous devons avoir avec la volonté de DIEU dans la maladie.

Bellarmin, *De gemitu columbæ*, 11, 8.

Livre intitulé *Le Chrétien dans la tribulation et dans l'adversité*, qui contient un ample traité sur l'usage des maladies.

Livre intitulé *Le Pédagogue des familles chrétiennes* : diverses pratiques pour tirer du fruit des maladies qui nous arrivent.

Le P. Nouet, *Exercices pour se préparer à la mort*, 1^{re} méditation pour le troisième jour : avec quelle résignation tous les chrétiens doivent recevoir de la main de DIEU les maladies.

L'Abbé de la Trappe, *Devoirs de la vie monastique*, 22, de la patience dans les infirmités.

Le P. Nepveu, *Manière de se préparer à la mort*, 6^e considération, sur l'usage qu'on doit faire des maladies. — *Réflexions chrétiennes*, tome 3.

Livre intitulé *La sainte famille*, chap. 16, § 3, comment il faut se gouverner chrétiennement dans les maladies.

Le P. Guillaoré, *Ouvres spirituelles*, livre 3, instruction 4 des maladies, comment il les faut recevoir, et le profit que nous en pouvons tirer. (1).

Drexellius, *Gymnas. Patientiæ*, 4, dit bien des choses sur ce sujet.

Pétrarque, *Entretiens*, en a un sur la santé, où il parle aussi des maladies.

Les *Dialogues spirituels* du **P. Surin**, livre IV, chap. 1 où il traite du bien des maladies.

(1) Voir surtout l'excellent ouvrage de M. l'abbé PERRUYE, *La journée des malades*.
(Édit.)

Tous ceux qui ont parlé des afflictions et de la patience dans les adversités et disgrâces de cette vie, ont en même temps parlé des maladies, mais indirectement : on peut voir, au titre Afflictions, ce qui serait bon ici.

[Les Prédicateurs]. — **Molinier**, sermon pour le 1^{er} jeudi du Carême, parle de l'utilité des maladies, du fruit qu'il en faut tirer, et s'élève contre ceux qui ont recours à des remèdes superstitieux ou diaboliques.

Le P. Duneau, *Dominicale*, sermon pour le 24^e dim. après la Pentecôte, explique la manière différente dont le Sauveur a guéri les corps et les âmes.

L'auteur des *Discours moraux*, en a un sur l'usage et l'utilité des maladies.

Dans les *Essais de sermons pour tous les dimanches de l'année*, il y en a un sur ce sujet, 2^e dim. après la Pentecôte.

Dans les *Exhortations domestiques*, composées par un P. bénédictin, il y en a une sur le bon usage des maladies.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne : sujet expressément traité, le jeudi de la 3^e sem. de Carême.

^a **Monmorel**, discours pour le 18^e dim. apr. la Pentecôte.

L'abbé de Saint-Martin, dans son *Carême*, a là-dessus un discours exprès.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit. I Reg. II, 6.

C'est le Seigneur qui ôte et qui donne la vie, qui conduit au tombeau et qui en retire.

Si bona suscepimus de manu DEI, mala quarè non suscipiamus? Job. II, 10.

Si nous avons reçu les biens de la main de DIEU, pourquoi n'en recevrons-nous pas aussi les maux ?

Dominus est : quod bonum est in oculis suis faciat. I Reg. III, 18.

DIEU est le maître ; qu'il fasse ce qui est agréable à ses yeux.

Quia acceptus eras DEO, necesse fuit ut tentatio probaret te. Tob. XII, 43.

Parce que vous étiez agréable à DIEU, il a été nécessaire que DIEU vous éprouvât.

Hanc tentationem ideò permisit Dominus evenire illi, ut posteris daretur exemplum patientiæ ejus, sicut et sancti Job. Tob. II, 12.

DIEU permit que cette épreuve lui arrivât, afin que sa patience servit d'exemple à la postérité, comme celle du saint homme Job.

Miserere mei, quoniam infirmus sum; sana me, quoniam conturbata sunt ossa mea. Psalm. 6.

Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis infirme ; guérissez-moi, parce que tous mes os sont étonnés.

In manibus tuis sortes meæ. Psalm. 20.

Tous les événements de ma vie sont entre vos mains, Seigneur.

Ab ipso patientia mea. Psalm. 61.

C'est de DIEU que vient toute ma patience.

Nec herba neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia. Sapient. xvi, 12.

Tu es, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem, et deducis ad portus mortis et reducis. Ibid. 13.

Propter iniquitatem corripuisti hominem. Psalm. 38.

Invoca me in die afflictionis : eruam te et honorificabis me. Psalm. 49.

Qui sanat omnes infirmitates. Psalm. 102
Infirmitas gravis sobriam facit animam. Eccli. xxxi, 2.

Fili, in tua infirmitate ne despicias teipsum, sed ora Dominum, et ipse curabit te. Eccli. xxxviii, 9.

Non te pigeat visitare infirmum. Eccli. vii, 39.

Curavit multos, qui vexabantur variis languoribus. Marei i, 34.

Circuibat Jesus omnes civitates, curans omnem languorem et infirmitatem. Matth. ix, 35.

Ecce sanus factus es : jam nobi peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. Joan. v, 14.

Ecce quem amas infirmatur. Joan. xi, 3

Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei. Joan. xi, 4.

Virtus in infirmitate perficitur. II Cor. xii, 9.

Momentaneum et leve tribulationis nostræ supra modum, in sublimitate, æternum gloriae pondus operatur in nobis. II Cor. iv, 17.

Cum infirmor, tunc potens sum. I Cor. xii, 10.

Libenter gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. Ibid. xii, 9.

iram Domini portabo, quoniam peccavi ei. Mich. vii, 9.

Infirmus eram, et non visitastis me. Matth. xxv, 43.

Pertransiit Christus benefaciendo et sanando omnes. Act. x, 38.

Imperavit febrî, et dimisit illam. Lucæ iv, 39.

Misit ignem in ossibus meis, et erudivit me. Thren. i, 13.

Vere deliqui, et ut eram dignus non recepi. Job. xxxiii, 27.

Omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat et sanabat omnes. Luc. vi, 16.

Ce n'est point une herbe, ou quelque chose appliquée sur leur mal, qui les a guéris, mais votre parole, ô Seigneur, qui guérit toutes choses.

C'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort, vous qui menez jusqu'au bord du sépulcre et en ramenez.

Vous avez châtié l'homme à cause de de son iniquité.

Invoquez-moi au jour de l'affliction : je vous en délivrerai, et vous aurez lieu de m'honorer.

C'est Dieu qui guérit toutes les maladies. La maladie violente rend l'âme sobre (détachée des choses du monde).

Mon fils, ne vous abattez pas dans la maladie ; mais priez Dieu, et lui-même vous guérira.

Ne soyez point paresseux à visiter les malades.

Jésus guérit plusieurs malades de diverses maladies.

Jésus allait de tous les côtés dans les villes, guérissant toutes sortes de maladies et de langueurs.

Vous voilà guéri : ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive encore pis.

Seigneur, celui que vous aimez est malade.

Cette maladie n'ira point à la mort, elle est pour la gloire de Dieu.

La vertu devient plus forte et plus parfaite dans l'infirmité.

Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel d'une éternelle gloire.

Je ne suis jamais plus fort que dans mes infirmités.

Je prendrai plaisir à me glorifier dans mes faiblesses, afin que la vertu de Jésus-Christ habite en moi.

Je porterai le poids de la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui.

J'ai été malade, et vous ne m'avez pas visité.

Il a passé guérissant partout les malades et faisant du bien à tout le monde.

Jésus commanda à la fièvre, et la fièvre la quitta au même instant.

Il a envoyé d'en-haut un feu dans mes os, et m'a instruit par-là.

J'ai péché, et je n'ai pas été châtié comme je le méritais

Le peuple tâchait de toucher Jésus, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Punition d'Adam]. — Dans l'état d'innocence, DIEU créa nos premiers pères avec des corps qui devaient être immortels, exempts de toutes sortes de maladies. Mais DIEU, en punition de leur rébellion, les ayant privés de cet avantage qu'il leur avait accordé par une grâce spéciale, leur péché, qui les avait assujettis à la mort, les rendit aussi sujets aux maladies, qui sont les causes et les avant-coureurs de la mort. Leur tempérament fut altéré, et il n'y a sorte de maladie dont les hommes, en suite du péché originel, n'aient été attaqués. Il faut pourtant remarquer qu'Adam même après sa chute, et ses enfants, quoique pécheurs comme lui, n'éprouvèrent pas si tôt les effets de la malédiction que DIEU lança sur tout le genre humain : car ils jouirent encore longtemps d'une assez parfaite santé. Les Israélites même furent quarante ans dans le désert sans qu'il y eût, comme dit David, en toutes leurs tribus aucun malade. Mais maintenant, les hommes ayant ajouté au péché originel tant de nouveaux péchés, leurs corps, par la délicatesse des viandes et les excès dans le boire et le manger, et leurs autres dérèglements, abrègent encore leur vie, et s'attirent mille sortes de maladies qui les conduisent à la mort.

[Patience de Job]. — La vie exemplaire que Job mena dans le temps qu'il était riche et en parfaite santé, lui acquit parmi les siens beaucoup d'estime et de louanges ; mais le démon ne témoignait pas alors faire grand état de sa vertu, parce qu'il le voyait dans l'abondance ; et, quand même il l'eut dépouillé de tous ses biens, il s'étonna peu des grandes marques qu'il donnait d'une patience héroïque dans sa pauvreté, parce que, tout pauvre qu'il était, il ne souffrait encore rien dans son corps. Mais lorsque par la permission de DIEU, il l'eut couvert de plaies et affligé de douleurs cruelles sans ébranler le moins du monde sa constance, il ne dit plus mot ; il se crut vaincu, n'osa plus attaquer un homme dont la vertu s'était montrée aussi ferme dans la maladie que dans la santé. Mais encore, que faisait cet homme accablé de maux ? L'Écriture dit qu'avec un morceau de pot cassé, frottant ses ulcères, il en faisait sortir du pus : par où il faisait bien voir qu'il ne cherchait pas à diminuer ses douleurs, mais plutôt à les augmenter. Ainsi disait-il : *Qui m'obtiendra cette grâce du Seigneur, qu'ayant commencé à me châtier, il me réduise tout-à-fait en poudre, qu'il étende sa main sur moi, etc. ?* Quelle héroïque patience ! Il souffrait d'horribles douleurs, et cependant il lui semblait que DIEU l'épargnait ; il demandait en grâce au Seigneur qu'il étendit sa main sur lui, et qu'il lui en fit sentir tout le poids. Dans le même esprit, un malade doit prier le Sei-

gneur, non de le guérir si la guérison peut être un obstacle à son salut, mais d'accroître son mal s'il le veut ainsi, et dire avec un grand saint : « *Domine, auge dolorem, sed auge patientiam* : Augmentez, Seigneur, ma douleur, mais augmentez en même temps ma patience. »

[Tobie]. — Ce ne fut point par hasard que Tobie s'endormit sous un nid d'hirondelles, et que leur ordure qui lui tomba sur les yeux le rendit aveugle : ce fut par un ordre immuable de la volonté divine. *Le Seigneur*, dit l'Écriture-Sainte, *permit que cette tentation lui arrivât, afin que la postérité eût en lui un exemple de patience, comme elle l'avait eue dans la personne de Job*. Et l'ange même, parlant à Tobie après sa guérison, lui dit : *Parce que vous étiez agréable à DIEU, il a été nécessaire que vous fussiez éprouvé par la tentation*.

[Ezéchias]. — Le roi Ezéchias s'étant élevé en lui-même à cause de la célèbre victoire que DIEU lui avait fait remporter sur les Assyriens, le Seigneur lui envoya une grande et périlleuse maladie, qui le porta à s'anéantir en sa présence et à lui offrir de ferventes prières. En ce temps-là, dit le texte sacré, Ezéchias fut malade à la mort, et le prophète Isaïe le vint trouver, et lui dit : « Donnez ordre à votre maison : car vous ne vivrez pas davantage, vous mourrez. » Alors Ezéchias, tournant le visage vers la muraille, fit sa prière au Seigneur et lui dit : « Seigneur, souvenez-vous, je vous prie, de quelle manière j'ai marché devant vous dans la vérité et avec un cœur parfait, et que j'ai fait ce que j'ai cru vous être agréable. » Ezéchias versa ensuite une grande abondance de larmes, et, avant qu'Isaïe eût passé la moitié du vestibule, le Seigneur lui parla et lui dit : « Retournez et dites à Ezéchias : « Chef de mon peuple, j'ai entendu votre prière et j'ai vu vos larmes : vous allez être guéri ; vous irez dans trois jours au temple du Seigneur. » Nous apprenons, par cet exemple, que non-seulement on peut avoir recours à DIEU dans la maladie, mais que DIEU accorde quelquefois la santé à nos prières. (IV Reg. xx).

[Asa]. — Le roi Asa est repris, comme dit l'Écriture, de ce *qu'en sa maladie il ne chercha pas le Seigneur, et qu'il se confia plutôt en la science des médecins*. Ce n'est point à eux qu'il faut attribuer le bon ou le mauvais effet des remèdes ; il les faut attribuer à DIEU seul, qui les fait opérer comme il lui plaît. « Et quand même nous nous verrions destitués du secours des médecins et des remèdes, dit S. Basile, il ne faudrait pas pour cela désespérer de sa santé. »

[Ochosias]. — C'est souvent pour punir les malades du peu de confiance qu'ils ont en DIEU, du trop de confiance qu'ils ont dans le secours des remèdes ou des médecins, que DIEU les laisse languir dans leurs maladies, et permet qu'ils meurent par la violence du mal : comme il arriva au roi

Ochosias en punition de ce que, dans une dangereuse maladie, il envoya dans les temples des gentils consulter les idoles et implorer leur secours. Cette conduite sacrilège anima aussitôt le zèle du prophète Isaïe, et lui fit dire avec une sainte liberté : *Numquid quia non erat DEUS in Israel, misisti ad consulendum Belsebut ?* Quoi, n'y avait-il donc point de DIEU en Israël, pour aller chercher du secours parmi les dieux des gentils : *Ideo de lectulo super quem ascendisti non descendes, sed morte morieris.* Ah ! vive le DIEU d'Israël, vous en mourrez, pour apprendre par votre exemple, à ceux qui sont dans le même danger, à mettre leur confiance en de faux dieux ! » On peut dire la même chose des secours humains.

[Antiochus]. — Les hommes les plus fiers et les plus superbes quittent leur fierté et s'humilient devant DIEU dans une maladie qui les met en danger de mort. Témoin l'impie Antiochus, dont parle l'Écriture. Se voyant étendu sur un lit, et insupportable à lui-même à cause de l'infection de ses plaies, cet orgueilleux, qui s'élevait auparavant contre le ciel, commence à s'humilier sous la puissante main de DIEU, à reconnaître un souverain : *Justum est subditum esse DEO, et mortalem non paria DEO sentire.* Ah ! Je le conçois enfin, il ne faut pas qu'un homme marche de pair avec DIEU. Eh ! qui a fait cet homme si grand prédicateur, de blasphémateur insolent qu'il était il n'y a que trois jours ? C'est que la maladie l'a désabusé de sa grandeur imaginaire, et lui a fait voir ce qu'il était en effet, un homme sujet aux misères communes à tous les autres hommes.

[Jéroboam]. — Jéroboam ayant levé la main pour faire signe à ses officiers de se saisir du prophète qui l'avait averti de ses désordres de la part de DIEU, sa main demeura immobile, et, se sentant ainsi visiblement puni, il s'adressa à cet homme de DIEU et le conjura d'intercéder pour lui afin que le mouvement de sa main lui fût rendu. Cette grâce lui fut accordée, Mais Jéroboam changea-t-il pour cela de vie ? Il devint plus impie qu'il n'était auparavant, et de la même main dont il avait reçu le mouvement par miracle il sacrifia aux idoles et leur présenta de l'encens. C'est ce que font ceux qui, après avoir recouvré la santé, continuent leurs désordres.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Le Fils de Dieu]. — S. Thomas a sagement remarqué que, encore que le Sauveur, ce nouvel Adam, ait pris sur lui les misères du premier formé de la terre, il n'a pas pourtant pris les maladies, qui étaient incompatibles avec un tempérament aussi excellent que le sien. Il a de même pré-

servé des infirmités du corps sa sainte Mère, et d'autres saints qu'il destinait à de grandes entreprises dont ils n'auraient pu venir à bout s'ils n'eussent eu des corps robustes pour soutenir le travail. Ceux qui ont reçu ce don du ciel doivent, suivant le conseil de S. Basile, tâcher de le conserver, et dire avec le saint Roi-Prophète : *Seigneur, tout ce que j'ai de forces je le conserverai pour vous, parce que vous êtes mon DIEU* (Ps. 58). C'est pourquoi, il ne faut pas ruiner indiscrètement ses forces, mais les ménager pour le service de DIEU.

Quoique le Sauveur ait été le médecin des corps et des âmes, il est certain qu'il n'est pas venu au monde principalement pour guérir les maladies corporelles. Il s'est cependant appliqué aux guérisons du corps, pour deux fins : — l'une pour prouver, par ces opérations miraculeuses et sensibles, sa mission, son pouvoir et sa divinité, afin que les hommes en fussent convaincus. Aussi disait-il aux Juifs témoins de ces guérisons miraculeuses : *Si mihi non creditis, operibus credite*. — L'autre raison est pour signifier par ces guérisons corporelles celles qu'il opère intérieurement dans les âmes, rapportant toujours les premières aux secondes. Tellement que, selon les Pères, jamais il ne délivrait les personnes de quelque infirmité corporelle qu'en même temps il ne les délivrât aussi de leurs infirmités spirituelles, en leur pardonnant leurs péchés. Ce qui paraît en ce que, les guérissant, il leur disait quelquefois : *Remittuntur tibi peccata tua*. Et comme les scribes l'accusèrent de blasphème en lui entendant dire ces paroles, il leur répondit : « Est-il plus facile de dire *Vos péchés vous sont remis* que ces autres paroles : *Levez-vous et marchez* ? Afin donc que vous sachiez que le Fils de l'Homme a le pouvoir de pardonner les péchés (se tournant vers un paralytique qu'on lui avait présenté) : *Levez-vous et retournez dans votre maison* », lui dit-il. Ce qui montre qu'il opérait en même temps les guérisons des corps et celles des âmes, mais les unes par rapport aux autres.

[Prier Dieu pour la guérison]. — Ce n'est pas sans mystère que, de tous les malades que nous lisons avoir été guéris par le Sauveur, pas un ne l'a été qu'après l'avoir demandé, ou qu'on ne l'ait fait demander pour lui, ou du moins qu'il n'ait témoigné la souhaiter. Nous voyons en S. Matthieu la guérison de deux aveugles qui crièrent longtemps : « Ayez pitié de nous, Fils de David. » Une autre fois, deux autres, pareillement aveugles, qui étaient sur le chemin de Jéricho, crièrent de même et furent guéris. Un autre aveugle, nommé Bartimæus, ayant ouï dire que JÉSUS passait, ne cessa de crier, jusqu'à ce qu'il fût appelé, et, pour courir plus vite, il jeta son manteau par terre, et obtint ce qu'il demandait. Ainsi, si nous voulons parcourir toutes les guérisons miraculeuses, nous trouverons que presque toutes ont été faites à la prière des malades, ou aux instances que d'autres ont faites pour eux : pour nous apprendre que, la santé étant

un don de DIEU, elle mérite bien que nous la demandions si nous voulons l'obtenir.

[Conduite différente de N.-S.] — Lorsque le même Sauveur conversait parmi les hommes, il guérissait quelquefois les malades par sa seule volonté : comme quand il guérit le lépreux en lui disant : *Volo, mundare* : je le veux, soyez guéri. Quelquefois il se servait de l'application de quelque chose, comme lorsque, ayant fait de la boue avec sa salive, il en frotta les yeux de l'aveugle-né, et lui commanda de s'aller laver à la piscine de Siloé ; et quelquefois aussi il les laissait dans leurs maladies et ne voulait pas qu'ils guérissent, quelque dépense qu'ils pussent faire en médecins et en remèdes. DIEU en use de même à notre égard : tantôt il nous envoie la santé, sans que les médecins ni les remèdes y contribuent en rien ; tantôt il nous la redonne par le moyen des remèdes, et tantôt il rend toutes les consultations et tous les remèdes inutiles, afin de nous apprendre par-là à ne mettre notre confiance qu'en lui. Que si vous ne guérissez pas, il ne faut pas pour cela vous plaindre des médecins ni des remèdes : il faut considérer que tout vient de DIEU, et que c'est lui qui ne veut pas que vous guérissiez.

[Lazare]. — S. Chrysostome prouve par l'exemple de Lazare que les maladies, aussi bien que les autres afflictions, sont le partage des justes et des saints. Cet homme était juste et ami de JÉSUS-CHRIST : et cependant il fut affligé d'une grande maladie, qui lui causa même la mort. Plusieurs, dit ce saint docteur, sont troublés lorsqu'ils voient qu'un homme juste et agréable à DIEU souffre quelque mal, comme des maladies ; mais ils ne savent pas que c'est ainsi que sont traités les amis de DIEU. En effet, Lazare était en même temps aimé de JÉSUS-CHRIST et tourmenté d'une dangereuse maladie : cela paraît par le discours de ses sœurs, qui envoyèrent vers le Sauveur pour implorer son discours. « Seigneur, lui firent-elles dire, celui que vous aimez est malade. » L'évangéliste même dit, ajoute S. Chrysostome, que JÉSUS aimait Lazare et ses sœurs : voulant nous marquer par-là qu'il ne faut pas trouver étrange que les amis de DIEU soient sujets aux maladies et à d'autres infirmités.

[Le Samaritain]. — Souvenez-vous de ce pauvre Samaritain qui, avec neuf autres lépreux comme lui, vint prier le Sauveur de le guérir, et qui, après sa guérison, fut le seul qui retourna pour en rendre grâces à son bienfaiteur. La foi et la gratitude de cet homme parurent si admirables au Sauveur, qu'il l'en loua devant tout le peuple, et qu'au contraire il se plaignit hautement de l'ingratitude des neuf autres, qui, étant Juifs et devant avoir par conséquent plus de foi et de reconnaissance qu'un étranger, n'avaient pas suivi son exemple. Ainsi, entre beaucoup de malades qui s'empresment pour obtenir de DIEU la santé, il y en a peu qui le remercient quand ils sont guéris.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Misit DEUS ignem in ossibus meis, et erudivit me. (Thren. 1). — DIEU a allumé dans mes os le feu d'une fièvre ardente, et par-là il m'a instruit, et enseigné des vérités que je ne savais pas. Que veut dire cela, sinon que, quand la chair souffre et que la fièvre l'abat, elle redresse et soutient le corps; elle empêche qu'il ne porte au mal, elle corrige ses égarements, et lui fait ouvrir les yeux pour voir le DIEU invisible prêt à le châtier, afin que, humilié devant cette majesté suprême, il ne souhaite rien tant que de quitter le mauvais chemin pour prendre le bon. Mais surtout les maladies rappellent les vérités célestes, auxquelles nous ne pensions point lorsque nous jouissions d'une vigoureuse santé. Elles nous font souvenir que nous sommes mortels; elles nous rapprochent la mort, que nous ne regardions que comme encore fort éloignée; elles nous avertissent de penser à l'éternité; elles nous désabusent des vanités de ce monde, et nous disent, par un langage sensible, qu'il faudra bientôt paraître devant un juge souverain, pour rendre compte de toutes nos actions.

Peccavi et verè deliqui, et ut eram dignus non recepi. (Job xxxiii). — J'ai péché, Seigneur, et, étant aussi coupable que je suis, quelque grands que paraissent les maux dont vous m'affligez, ils sont bien au-dessous de mes iniquités. C'est le sentiment que nous devons prendre dans les maladies que DIEU nous envoie, et que nous devons envisager comme des châtimens de nos péchés: de manière que nous devons bénir la sévérité miséricordieuse du Seigneur, qui, voyant que nous n'avons pas le courage de faire de nous-mêmes pénitence, nous procure ce moyen de la pratiquer. Il faut aimer la bonté, et la condescendance du Seigneur, de vouloir bien qu'encore que cette maladie ne soit pas volontaire, qu'il ne soit pas dans notre pouvoir de nous en exempter, que nous fassions même tout notre possible pour nous en délivrer ou au moins pour nous soulager, de vouloir bien, dis-je, qu'elle nous devienne en quelque façon volontaire, et capable, non-seulement de satisfaire pour nos péchés, mais de nous mériter un bonheur éternel, dès-là que nous l'acceptons avec soumission à la volonté de DIEU et que nous la souffrons avec patience. Enfin, nous devons unir nos souffrances à celles du Sauveur, afin que, par le mérite des siennes, il supplée au défaut des nôtres, qui n'ont rien qui soit digne de lui être présenté.

Virtus in infirmitate perficitur. (II Corinth. 11). — La vertu s'accroît et

se perfectionne dans l'infirmité. Les paroles de S. Paul ne peuvent être mieux appliquées qu'aux maladies du corps, qui sont des marques et des preuves certaines de la misère de notre condition. Mais il faut remarquer que l'Apôtre ne désigne aucune vertu en particulier, pour nous faire entendre que toutes les vertus peuvent être pratiquées dans la maladie, et qu'elles y trouvent leur perfection. En effet, l'amour de DIEU s'y perfectionne en mortifiant et détruisant l'amour-propre, la charité en apprenant à compatir aux maux du prochain, l'obéissance en conformant sa volonté à celle de DIEU, la patience en supportant avec joie les plus sensibles douleurs. En un mot, toutes les vertus morales, semblables à l'or épuré par le feu, acquièrent par cette épreuve d'autant plus d'éclat et de mérite qu'elles ont de plus grands obstacles à surmonter et de plus forts ennemis à vaincre.

Ecce quem amas infirmatur. (Joan. xi). — Ces paroles peuvent être dites à DIEU avec soumission : « Seigneur, celui que vous aimez est malade. » Je ne vous prie pas, mon DIEU, de me guérir ; je vous demande seulement que, dans l'état où je suis, vous me montriez que vous m'aimez : car je suis sûr que vous n'abandonnez point ceux que vous aimez. Donnez-moi ce qui m'est le plus convenable. Vous me le donnerez sans doute, puisque tout ce qui me vient de votre part ne peut être qu'un effet de l'amour que vous me portez. C'est par cet amour qu'il vous a plu de me tirer du néant ; et si j'ai un corps, si j'ai une âme, j'en suis redevable à ce même amour. Mais souvenez-vous, ô mon DIEU, que ce corps l'ouvrage de vos mains, que ce corps épuisé de forces et tout languissant n'attend plus que la mort. Si vous voulez, vous lui rendrez la santé, afin qu'il l'emploie à vous servir. Mais, de quelque manière que vous en disposiez, je veux vous montrer que je vous aime ; je veux vous aimer comme vous m'aimez : je veux vous servir également dans la maladie et dans la santé. »

Pater, si possibile est, transeat à me calix iste. (Matth. xxv). — Mon Père, faites, s'il vous plaît, que ce calice s'éloigne de moi. Un malade peut regarder sa maladie sous la figure d'un calice très-amer, qui contient tout ce qu'il y a de fâcheux ; les maux de tête, les frissons, les ardeurs de la fièvre, la soif, le dégoût, la lassitude, l'importunité presque continuelle des purgations, et des saignées : envisageant toutes ces choses tout à la fois, il s'adressa au Père éternel avec confiance et résignation, pour lui dire : « Père charitable, faites, s'il le peut, que ce calice s'éloigne de moi. Ne permettez pas que cette maladie aille à la mort. Cependant que votre volonté s'accomplisse plutôt que la mienne, et tout ce que je souhaite c'est que la vôtre se fasse. »

Nescitis quid petatis. (Matth. xx). — Vous demandez la santé à votre

médecin, il ne sait pas si elle vous est nécessaire ; peut-être sera-t-elle la cause de votre éternelle damnation. Vous ne savez ce que vous demandez, et il ne sait pas ce qu'il vous accorde. Mais le grand médecin des âmes aussi bien que des corps sait ce qui vous est nécessaire ; il ne regarde pas seulement la santé de votre corps, il a bien plus d'égard à la santé de votre âme. Ce n'est pas de la fièvre que vous devez guérir, c'est de votre ambition et de votre libertinage, et DIEU n'afflige votre corps que pour sauver votre âme. C'est donc à lui seul que vous devez vous adresser, puisque lui seul connaît votre mal et le remède. En vain les malades ont tant d'empressement pour demander du secours aux hommes ; DIEU seul peut les guérir, et, si sa puissance et sa miséricorde ne donnent pas la force aux remèdes humains, ils seront inutiles. Le plus habile des médecins, quoique païen, a reconnu de bonne foi que la main de DIEU seul peut guérir les maladies (1) ; et un S. Père traite d'imposteurs et d'ingrats ceux qui attribuent à leur art et à leur science la guérison des malades : *Divinae misericordiae munus præripiunt* : Ils veulent ôter à DIEU même sa miséricorde. (S. AMBROISE).

Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti. (Sap. XI). — Comme DIEU, par sa sagesse infinie, règle tellement tout ce qu'il fait, que le nombre, la mesure et le poids s'y trouvent toujours, ainsi que remarque l'Écriture, aussi garde-t-il exactement ces trois choses dans les peines et les afflictions qu'il envoie aux hommes. Sa providence a déterminé le nombre des maladies que vous aurez avant de mourir, le nombre des jours que chacune doit durer, le nombre des heures que durera l'ardeur de la fièvre, le nombre enfin des accidents et les symptômes qui surviendront durant tout le cours de la maladie. Elle a marqué tout cela, sans que jamais les médecins, quelques remèdes qu'ils donnent, quelque effort qu'ils fassent, puissent en aucune sorte augmenter ou diminuer ce nombre. Que s'il arrive quelquefois, soit à dessein soit par hasard, qu'ils abrègent ou prolongent les jours du malade, rien ne se fait sans la divine Providence, qui a tout prévu et qui se sert également de l'industrie, de l'ignorance et de la malice même des hommes pour exécuter ses desseins. De plus, ce DIEU infiniment sage pèse, pour ainsi parler, dans une balance nos maladies, et c'est par son ordre qu'elles sont ou grièves ou légères : si bien que, sans lui, les médecins les plus expérimentés ne sauraient, avec tout leur art, donner le moindre soulagement au malade ; et, s'ils le soulagent, c'est parce qu'il l'a ainsi ordonné. Il ménage cependant de telle manière toutes choses, que les croix qu'il donne, quelles qu'elles soient, ne sont jamais si pesantes qu'on ne les puisse porter.

(1) C'est d'Ambroise Paré qu'il est ici question. Il disait, après ses plus belles cures : « Je l'ai traité : DIEU l'a guéri. »

(Edit.)

§ IV.

Pensées et Passages des SS. Pères.

Ad hoc utiles morbi, ut non peccare liceat, ut peccasse noceat. Augustinus.

Nasci hic in corpore mortali, incipere agrotare est. Id. in ps. 102.

Sic coneris expellere morbum animi, quomodo amicus hujus sæculi solet morbum corporis. August. 50 Homil., homil. 38.

Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas. Id. Ibid. Homil. 22.

Novit DEUS quid vobis expediat : id tantum agamus, ut cor nostrum sanum sit à peccatis. August. Tract. 7 in Joann.

Multi acceptâ sanitate lascivunt, qui ægroti casti erant ; sanati, adulteri fiunt. Dum ægrotarent, neminem lædebant ; receptis viribus, inradunt, et opprimunt innocentes. Id. in ps. 97.

Melius est ardere flammâ febrium quàm igne vitiorum. Gregorius.

Ut qui ex carnis blandimento peccavimus, ex carnis afflictione purgemur. Id.

Ut poena præsens sit fœcis culpæ præcedentis. Idem.

Infirmitas corporis sanitas animæ est. Gregor. ix Moral. 9.

Divinâ dispensatione agitur ut prolixiora vitia ægrotatio prolixior exurat. Id. Homil. 19 in Evangel.

Omnis divina percussio aut purgatio est vitæ præsentis aut vitium poenæ subsequentis. Gregor. xviii Moral. 13.

Admonendi sunt ægri ut considerent quanti sit muneris molestia corporalis, que et admissa peccata diluit, et ea que admitti præterant compescit. Id. Past. 3 parte.

Remotis febribus cessantibusque doloribus, ipsa nostra salus ægrotatio est. Gregor. viii Moral.

Deux avantages de la maladie, l'impuissance de pécher, l'expiation du péché.

Naître ici-bas avec un corps mortel, c'est commencer à souffrir.

Faites, pour guérir les maladies de votre âme, les mêmes efforts qu'un homme passionné pour le siècle fait pour guérir celles du corps.

Brûlez, Seigneur, coupez dans cette vie, pourvu que vous m'épargniez dans l'éternité.

Gardons-nous seulement de pécher, et ne nous inquiétons point du reste : le Seigneur sait mieux que nous-mêmes ce qu'il nous faut.

Plusieurs, que la maladie rendait chastes, n'ont pas plutôt recouvré la santé qu'ils s'abandonnent au crime. Combien, lorsqu'ils étaient en proie à la douleur, ne faisaient tort à personne, qui, soulagés de leurs maux, oppriment l'innocent ?

Il vaut mieux brûler de l'ardeur de la fièvre que du feu des passions.

Les péchés que nous avons commis pour avoir flatté la chair, nous les expions par les souffrances.

La peine commence où le péché a cessé.

La maladie du corps est la santé de l'âme.

Il arrive, par une sage disposition de la Providence, que la durée de la maladie est souvent proportionnée à celle du crime.

Les maux que le Ciel nous envoie sont toujours ou l'expiation de nos péchés passés, ou le commencement du supplice qui nous attend dans l'autre vie.

Il faut avertir les malades de considérer combien grande est la faveur que Dieu leur fait en leur envoyant la maladie, puisqu'elle efface les péchés qu'ils ont commis, et empêche qu'ils en commettent d'autres.

S'il n'y avait plus de fièvres ni de maladies, la santé serait un mal pour nous.

Ad salutem ea infirmitas fuit, plus aculei quàm periculi ferens : hoc est quod DEUS ait : « Perculiam et ego sanabo : » percussit infirmitate, et sanavit fide. Ambrosius Epist.

Quantumvis afflictionem, quantumvis laborem subire esto contenta, modò ab æternibus pœnis libereris. Id. ad virgin. lapsam 8.

Heu mihi ! purgatorium febris. S. Paulinus.

Imbecillitas carnis mentis vigorem exacuit, et afflictus artubus vires corporis in virtutes transferuntur animarum, ut mihi genus quoddam sanitatis videatur hominem interdum non esse sanum. Salvian. Epist. ad Cœthuram.

Exultet anima læta corpore afflicto, quasi adversario subjugato. Id. I de Provid.

Si sani erunt, sancti non erunt. Salvianus Ibid.

Nunquam, ut puto, habitatione DEI dignior exististi : quanto imbecillior corpore, tanto purior sensu ; vincentibus carnem tuam morbis, mente vicisti. Id. Epist. ad Cœthuram.

Salubris infirmitas quæ, per divinam correptionem, mentem à duritiâ frangit et humiliat. Bernardus De interiore domo.

Quosdam præsciens DEUS peccare posse, in salutem flagellat eos infirmitate corporis, ne peccent, ut eis utilius sit frangi languoribus ad salutem quàm remanere incolumes ad damnationem. Id. Ibid.

Bona est infirmitas carnis quæ perducit hominem ad unitatem animæ. Bernard. serm. 43 ad sororem.

Optanda infirmitas quæ Christi virtute compensatur ! Quis mihi dabit non solum infirmari, sed deficere penitus à me, ut Domini virtutum virtute stabiliar. Id. serm. 25 in Cantic.

Perfectius est adversa tolerare fortiter quàm bonis operibus insudare. Bonaventura De gradibus virtut. 27.

Cette maladie a été votre salut. Vous avez souffert, mais votre vie n'a point été en danger. Voilà ce que le Seigneur promettait lorsqu'il disait : « Je le frapperai, et je le guérirai ; » il vous a frappé, votre maladie a réveillé votre foi : ç'a été votre guérison.

A quelque affliction, à quelque souffrance que vous soyez exposés, vous ne serez pas à plaindre si vous évitez les supplices éternels.

Faites, Seigneur, que les maladies soient mon purgatoire.

L'infirmité de la chair donne de la vigueur à l'esprit ; quand le corps souffre, toutes les forces vont à l'âme, de façon que, dans la maladie même, je trouve une sorte de santé.

Quand le corps est accablé de douleur, il faut que l'âme s'en réjouisse, et regarde avec joie son ennemi dompté.

S'ils ont toujours la santé, jamais ils ne seront saints.

Vous ne m'avez jamais paru plus digne que DIEU habitât dans vous : votre cœur s'est épuré à mesure que votre corps s'est affaibli ; à la faveur des maladies qui ont dompté votre chair, l'esprit a pris le dessus.

Salutaire maladie dont DIEU vous a châtié ! il fallait cela pour amollir la dureté de votre cœur et pour humilier votre orgueil.

Quelquefois DIEU, prévoyant que nous allons l'offenser, nous frappe d'une maladie qui nous sauve en nous mettant hors d'état de pécher. Or, n'est-il pas plus avantageux pour nous de nous sauver par les souffrances que de nous perdre par la santé ?

Béni soit la maladie du corps qui produit la santé de l'âme !

Heureuse faiblesse, qui engage JÉSUS-CHRIST à nous soutenir ! Non-seulement, Seigneur, laissez-moi cette infirmité, mais augmentez-la jusqu'à la défaillance, afin que je n'aie plus d'autre appui que vous, qui êtes le DIEU fort.

Il est d'une perfection plus consommée de souffrir courageusement les adversités que de s'employer infatigablement à de bonnes œuvres.

[Voir au titre *Afflictions*, d'où l'on peut tirer plusieurs autres passages propres à ce sujet.]

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[De la maladie en général]. — Il n'y a personne qui ne sache ce que c'est que la maladie, et tous en peuvent parler, soit pour avoir été malades soit pour avoir vu des gens qui l'étaient. De manière qu'il est inutile d'en chercher la définition, qui serait différente selon les différentes infirmités du corps auxquelles la nature nous a assujettis. Il suffit de dire que la maladie attaque le corps humain par autant d'endroits qu'il y a de parties différentes en nous. Car le souverain ouvrier a composé nos corps de tant de membres, d'humeurs, de facultés et d'organes, pour les rendre propres à exercer diverses fonctions nécessaires à la vie, qu'il est difficile que tout cela se conserve longtemps sans qu'il s'y fasse quelque altération. Lorsque DIEU forma du limon de la terre le premier homme, il communiqua à son corps, naturellement fragile et mortel, une vertu surnaturelle, par où son tempérament devait demeurer toujours égal et inaltérable ; mais cet avantage lui fut ôté en punition de sa désobéissance, et ce corps, qui jamais n'eût été sujet à la maladie ni à la mort, réduit à sa condition naturelle, commença à éprouver les misères de cette vie, qui sont autant de dispositions à la mort.

On peut considérer la maladie — 1°. Comme un effet du péché originel, que nous avons contracté en naissant et que nous avons reçu comme un funeste héritage de notre premier père ; — 2°. Comme une peine que la justice de DIEU nous impose pour les péchés que nous avons commis ; — 3°. Comme une suite et un effet de nos désordres ; — 4°. Comme une épreuve de notre fidélité et de notre vertu, que DIEU veut exercer ; — 5°. Comme un remède aux maux de l'âme, que DIEU veut souvent guérir par ceux du corps ; — 6°. Comme un avertissement que DIEU nous donne pour nous faire penser à la mort, dont la maladie est comme l'avant-coureur. — Ces divers rapports nous marquent les différentes dispositions avec lesquelles nous la devons recevoir quand il plaît à la Providence de nous l'envoyer, et l'usage que nous en devons faire.

[Les maladies sont sans nombre]. — Qui pourrait faire le dénombrement de toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet, puisqu'il n'y a pas une si petite partie dans notre corps qui n'ait la sienne, et même plusieurs tout à la fois. Et toutes ces misères auxquelles nous sommes sujets sont

des effets ou du péché originel, ou des péchés actuels que nous commettons, et que DIEU punit quelquefois en cette vie, comme fut puni le péché de celui qui avait langui trente-huit ans sur le bord de la piscine et à qui le Sauveur dit : *Eccc jam sanus factus es; vade et noli amplius peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* (Joan. v); signifiant par cette parole que cette langueur était une punition de son péché. Mais, si les maladies du corps sont sans nombre, celles de l'âme ne le sont pas moins, parce que, encore qu'elle soit indivisible et sans parties, et qu'on ne distingue en elle que l'entendement et la volonté, néanmoins il peut y avoir dans l'entendement autant de maladies que d'erreurs, et dans la volonté autant d'infirmités que d'affections dérégées. Nous ne parlons ici que des maladies corporelles : car, pour celles de l'âme, nous en avons parlé en traitant de chaque vice en particulier.

[Rapports avec les infirmités spirituelles]. — Chaque infirmité corporelle a ses rapports particuliers à quelque infirmité spirituelle, comme les SS. Pères remarquent dans les maladies que le Sauveur guérissait lorsqu'il vivait sur la terre. Par exemple, quand il rendait la vue aux aveugles, il marquait par-là qu'il était venu pour dissiper les ténèbres de notre ignorance, et qu'il convertirait les nations à la lumière de l'Évangile. Quand il ouvrait les oreilles aux sourds, il voulait faire entendre que ceux qui avaient fait auparavant la sourde oreille à la voix de DIEU l'écouteraient et en feraient leur profit. Quand il déliait la langue des muets, il signifiait que dans peu de temps on verrait des prédicateurs qui annonceraient les vérités du ciel avec une éloquence toute divine. Quand il redressait les boiteux, il voulait nous enseigner que, pour arriver au ciel, il faut marcher dans la voie des commandements. Quand il nettoyait les lépreux de leur lèpre, il nous enseignait que lui seul peut effacer les taches de nos péchés et purifier notre âme. Et parce qu'il arrive assez souvent qu'après être justifié on tombe dans une certaine langueur, qui fait qu'on ne se porte pas comme il faudrait à l'exercice des bonnes œuvres, il a rendu le mouvement à plusieurs languissants et paralytiques, pour signifier qu'il nous rendrait, par ses grâces, prompts et vigilants pour opérer avec ferveur les œuvres de la piété.

[Dessains de Dieu]. — Comme la santé est un don de DIEU, la maladie en est un aussi : et DIEU nous l'envoie pour nous faire connaître notre faiblesse, pour nous détacher des choses de la terre et des plaisirs de nos sens; pour amortir l'impétuosité et diminuer les forces de notre plus grand ennemi, qui est la chair; pour nous faire ressouvenir que nous sommes ici dans un lieu d'exil, et que le ciel est notre véritable patrie; pour nous procurer enfin tous les avantages que l'on en retire quand on la reçoit comme un présent de sa main. C'est l'effet d'une grande vertu

et d'une piété consommée de remercier DIEU des maladies qu'il nous envoie.

S. Chrysostome remarque plusieurs raisons pour lesquelles DIEU exerce par des maladies la patience des justes : voici les principales. — La première, afin que les grandes choses que le Tout-Puissant opère par eux ne leur soient pas des occasions de s'en faire accroire, mais que, convaincus de leur faiblesse par les maux qu'ils souffrent, ils s'humilient et s'anéantissent devant le Seigneur. — La seconde, afin que tous ceux qui sont témoins de leurs actions héroïques et de leurs miracles, les voyant sujets aux infirmités communes, reconnaissent qu'ils sont de même nature que les autres hommes, et que, s'ils font des choses extraordinaires et au-dessus des forces humaines, ce n'est point à eux mais à DIEU qu'il en faut donner la gloire. — La troisième, afin que DIEU fasse voir en eux de quelle efficace est sa grâce, qui, par de si faibles instruments, opère tant de merveilles, en suppléant par sa vertu à ce qu'il leur manque de forces. — La quatrième, afin que le monde voie avec admiration la patience de ces hommes si généreux, et avec quelle pureté ils servent DIEU pour lui-même, et non pour les consolations qu'ils en reçoivent. — La cinquième, afin que nous ouvrions les yeux pour considérer les couronnes qu'il leur réserve dans l'éternité et la gloire dont il les récompensera à la fin des siècles. — La sixième, afin que l'exemple des saints nous console si nous tombons en de pareilles infirmités. — La septième, afin que, quand on nous propose l'exemple de ces grands hommes, sujets aux mêmes faiblesses que nous, nous nous souvenions que, si nous participons à leurs souffrances, nous aurons part à leurs couronnes et à leurs mérites. — La huitième, pour nous apprendre que le vrai bonheur de cette vie n'est pas renfermé dans la santé, dans les divertissements et dans les plaisirs.

[Comment il faut se comporter dans les maladies]. — Comme tous les hommes ne sont pas susceptibles de joie au milieu des infirmités et des langueurs qui consomment et détruisent leur corps, il faut au moins les supporter avec patience et avec soumission à la volonté du Seigneur, en attendant que l'on puisse s'élever à un plus haut point de perfection. Il faut supprimer, autant que l'on peut, les plaintes et les gémissements. Il faut se regarder entre les mains de DIEU comme une terre qu'il fait passer par le fourneau afin de la purifier et d'en former des vases d'honneur, des instruments qui servent à l'exécution de ses desseins éternels. Il faut se remettre devant les yeux l'exemple d'une infinité de saints, qui ont fait paraître une patience invincible au milieu des plus grandes douleurs et des maux les plus sensibles.

Voici la disposition où il faut être pour souffrir chrétiennement les maladies et les douleurs. Elle convient à tous les chrétiens, sans distinction d'âge, de sexe et de condition. — Ils doivent être persuadés qu'ils les ont méritées, et ils doivent s'y soumettre par esprit de pénitence ; ils

doivent les regarder comme des moyens que DIEU leur présente, pour racheter leurs péchés et pour satisfaire à sa justice. Il est constant que les infirmités et les maladies que nous souffrons maintenant sont une suite et un effet du péché, et que, si nous avions conservé l'innocence de notre origine, nous en aurions été exempts pour toujours. S. Augustin enseigne que la justice de DIEU ne pouvait pas lui permettre de les faire souffrir à l'homme, qui avait l'honneur de porter son image, à moins qu'il ne se fût lui-même dégradé par son crime, et qu'il ne fût auparavant tombé dans quelque iniquité. Il suit de-là, par une conséquence nécessaire, qu'il faut regarder les maladies comme une peine du péché, les souffrir en esprit de pénitence, et s'y soumettre avec une profonde humilité ; qu'il faut les considérer non-seulement comme une satisfaction que DIEU exige de nous, mais comme un remède qu'il nous présente pour nous guérir de nos maux. Il faut reconnaître que sa main toute-puissante nous touche et nous châtie par miséricorde, pour nous faire rentrer en nous-mêmes ; qu'il faut nous conduire, pendant le cours de nos maladies, avec la douceur, la docilité et l'obéissance qui convient à des pénitents qui veulent fléchir la souveraine miséricorde de DIEU et obtenir de lui une parfaite réconciliation.

[Défauts à éviter dans la maladie]. — Les défauts à éviter dans la maladie sont — 1°. L'impatience, le chagrin, les murmures, qui font qu'une occasion de mérite devient une matière de péché. — 2°. Une inquiétude immodérée et un désir trop empressé de recouvrer la santé : car, quoique DIEU permette de la désirer, de la chercher, de se la procurer, ce doit être pourtant toujours avec modération et avec résignation aux ordres de la Providence. — 3°. Les plaintes, la colère et les emportements contre ceux qui ont soin de nous.

[Remèdes contre les murmures]. — Le remède contre nos murmures et les autres défauts. C'est — 1°. De se comparer avec tous ceux qui souffrent, et penser qu'ils souffrent plus que nous et qu'ils ont moins offensé DIEU que nous. — 2°. Comparer nos douleurs et nos souffrances avec celles du Fils de DIEU, innocent et impeccable. — 3°. Les comparer avec les tourments de l'enfer, que nous avons mérités. — 4°. Les comparer aux bienfaits de DIEU, qui les surpassent infiniment, et dire avec le saint homme Job : « Si nous avons reçu les bienfaits de la main de DIEU, pourquoi n'en recevrons-nous pas les maux ? » — 5°. Les comparer avec la félicité du ciel, et dire avec l'Apôtre : « Les souffrances de cette vie n'ont point de rapport avec la grandeur de la gloire que nous devons posséder. Un moment d'affliction produit un poids éternel d'une gloire infiniment excellente. » — 6°. Enfin, se soutenir par l'espérance du secours que DIEU nous promet dans nos besoins.

[Fruits et avantages de la patience]. — La principale chose que l'on doit représenter aux malades, pour les consoler dans leurs souffrances et dans l'impossibilité où ils sont de s'employer aux bonnes œuvres, c'est que la patience apporte une infinité de biens, et qu'avec cette vertu, quelque infirmité qu'on ait, on peut s'acquitter de ce qui est de son devoir. On peut gagner d'insignes victoires sur les ennemis de son salut; on peut faire de grands progrès dans la perfection; en un mot, on a un moyen général et efficace pour accomplir tout ce qui regarde l'honneur de DIEU, l'utilité du prochain et notre propre avancement spirituel.

Les maladies sont un effet de la sage conduite de la Providence de DIEU, qui, sachant que plusieurs tombent en de grands désordres pour faire un mauvais usage de la santé et des forces qu'il leur donne, ou prévoyant que, s'il les leur conserve, ce sera la cause de leur damnation, leur envoie de fâcheuses maladies pour les préserver de ce malheur, et pour leur faire mériter une infinité de grâces par la patience, parce que, en effet, rien n'est plus propre que la maladie à dompter le corps, à tenir en bride les passions et à empêcher que l'appétit ne l'emporte sur la raison.

C'est une chose bien consolante, et dont nous devons remercier DIEU, de ce que, dans nos maladies, il nous fait passer par une espèce de purgatoire, où nous pouvons satisfaire à sa justice à peu de frais; au lieu que, dans l'autre vie, il faudra satisfaire en rigueur et payer jusqu'au dernier denier. Outre qu'une âme du purgatoire ne saurait payer que pour elle-même, et qu'elle n'applique point à d'autres le fruit de ses souffrances: au lieu qu'en ce monde une personne affligée de maladie se fait quelquefois un si grand trésor de satisfactions par sa longue patience, que non-seulement elle en paie toutes ses dettes, mais qu'il lui en reste assez pour acquitter celles de plusieurs autres, et pour augmenter le trésor commun de l'Eglise. De sorte que, si vous souffrez patiemment un violent accès de fièvre, et que vous vouliez transporter à une âme du purgatoire la satisfaction acquise par votre patience, il se peut faire qu'ayant pleinement satisfait pour elle, vous la retiriez des flammes, et lui ouvriez le ciel, où elle intercédéra continuellement auprès de DIEU pour son bienfaiteur.

Pour la consolation des malades, il est bon de remarquer que les maladies ne sont pas toujours des punitions de nos péchés, et que souvent DIEU ne les envoie qu'afin de faire éclater sa gloire et d'éprouver ses élus. C'est ce que le Sauveur lui-même nous a appris lorsque, répondant à ses disciples, qui lui demandaient pourquoi un homme qui se trouva sur son chemin était aveugle: *Ce n'est, leur dit-il, pour aucun péché que lui ou son père et sa mère aient commis, c'est seulement afin que DIEU manifeste en lui sa toute-puissance.* Il dit aussi de la maladie de Lazare *qu'elle n'était arrivée que pour la gloire de DIEU et que le Fils de DIEU en devait être glorifié.* De là vient que, bien que les justes ne soient pas tout-à-fait exempts de

fautes, on les voit souvent affligés d'une manière qui ne devrait, ce semble, tomber que sur les grands pécheurs.

[Danger de la délicatesse]. — Les vrais serviteurs de DIEU doivent prendre garde, dans leurs maladies, que la faiblesse du corps ne cause le relâchement de l'esprit, et que l'âme affaiblie ne prenne son repos naturel dans le soulagement des sens. Il faut alors se soutenir constamment en DIEU, à la manière des saints, sans donner à la nécessité naturelle plus que la raison et la vertu ne permettent. Ceux qui connaissent les faiblesses de la nature et les instincts de la grâce ne seront pas surpris de voir que les saints, dans leurs maladies, ajoutent encore la mortification, s'ils la peuvent supporter, parce que la nature alors se porte de tout son poids à se soulager : il faut donc que la grâce lui oppose la pratique de la pénitence.



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[La Providence de Dieu]. — Qui n'admira la providence du Père céleste dans les maladies dont il afflige et les justes et les pécheurs? comme il en envoie beaucoup aux uns, et peu aux autres : aux uns de grandes, et aux autres de légères; aux uns de longues, et aux autres de courtes; aux uns dans une partie du corps, et aux autres dans une autre; mais toujours dans la vue du bien spirituel de ses élus en sorte que celle qui vous est, pour ainsi dire, échue en partage est un moyen que cette aimable Providence a choisi pour votre salut et pour votre perfection. Mettez-vous donc dans l'esprit que celui qui exerce ainsi votre patience est un DIEU infiniment sage, qui voit vos maux, quoique intérieurs et secrets, qui en sait les causes et les remèdes, qui connaît ce que vous avez de forces et ce qu'il peut vous en donner par sa grâce; à qui enfin rien n'est caché. Tellement qu'il ne mettra jamais votre vertu à l'épreuve sans savoir combien vous en devez profiter. Il proportionne toujours vos souffrances à vos forces, et ne manquera pas de vous guérir quand la santé vous sera meilleure que la maladie. (**Le P. Louis du Pont**, *Avantages des maladies et des afflictions*).

[La maladie est un calice que Dieu nous présente]. — DIEU sait de quelle mesure est le calice qu'il a préparé pour le malade, et quoi qu'on fasse, il est impossible d'y ajouter ou d'en ôter une seule goutte. De sorte donc que, si le calice est grand ou petit, s'il est plein, s'il est pur ou mêlé, s'il est plus ou moins amer, tout cela vient de celui qui, pour parler avec le prophète, *nous fait un breuvage de nos larmes et nous le donne avec mesure*. Comment donc, vous qui n'êtes qu'infirmité et que misère, comment vous laissez-vous vaincre au chagrin, quand le mal vous presse? Ne savez-vous pas qu'il n'est rien où DIEU garde plus exactement le nombre, le poids, la mesure, que dans les maladies? Si le nombre des jours et des heures vous semble excessif, si vous trouvez le poids trop pesant, si la mesure vous paraît trop longue, songez que celui qui règle toutes ces choses c'est votre Père, votre médecin. Songez qu'en tout ce qu'il fait il se propose votre bien, que tout son dessein est de vous guérir, de purifier votre âme et de vous ouvrir un chemin à la béatitude éternelle. Si l'or et l'argent ne sont jamais parfaitement purs qu'ils n'aient passé par le feu, et s'il appartient à l'orfèvre de juger combien de temps il faut qu'ils demeurent dans le creuset, à combien plus forte raison faut-il que DIEU vous éprouve par les maladies, et qu'il vous laisse dans la souffrance, autant de temps qu'il le jugera à propos pour vous en faire sortir plus pur que l'or et que l'argent. (*Le même*).

[Diverses voies à la sainteté]. — Il y a deux voies toutes différentes par où le Seigneur a accoutumé de conduire ses élus à une même fin, qui est la perfection chrétienne. Il donne aux uns une vigoureuse complexion, une santé à l'épreuve des plus grands travaux, afin qu'ils s'occupent à des œuvres extérieures où le corps a beaucoup de part et à d'autres même, qui, bien que plus propres à l'esprit, ne s'exercent jamais mieux ni avec plus de facilité que quand le corps est sain et robuste. Il semble au contraire, vouloir accabler les autres de maladies et de douleurs: mais, dans des corps languissants, il leur fortifie tellement l'esprit, qu'il les rend capables de pratiquer les plus héroïques vertus, qui ne sont jamais sans la patience: car *la patience*, selon S. Jacques, *produit des œuvres d'une perfection consommée*. Si bien qu'on peut dire que en quelque manière souffrir c'est agir, et qu'on est parfait lorsque, joignant l'action à la souffrance, on croît également en vertu, dans la maladie et dans la santé.

En employant comme il faut la santé que DIEU nous a donnée, nous nous trouverons assez forts pour surmonter nos passions, pour triompher des démons et pour vaincre nos vices plus redoutables que des armées, pour exécuter des choses grandes, et non moins utiles aux hommes que glorieuses à DIEU. Mais la corruption de notre nature est telle, que le plus souvent nous nous servons, pour offenser DIEU, de la santé qu'il nous a donnée pour le servir, et qu'au lieu d'employer nos forces à acquérir les vertus nous les employons à entretenir nos vices, surtout l'impureté et

l'intempérance, que S. Grégoire appelle des vices charnels, parce qu'ils régnerent dans la chair et qu'ils ne vont qu'au plaisir des sens.

Les maladies font ordinairement dans les personnes infirmes le même effet que les jeûnes et les autres mortifications du corps dans celles qui se portent bien ; mais elles le font d'une manière et plus sûre et plus parfaite. Car la propre volonté n'y a point de part, non plus que la vaine gloire, et, si elles affligent la chair, elles mortifient beaucoup plus l'esprit. Que si de soi elles ne sont pas volontaires, elles le deviennent en quelque façon par le moyen de la grâce, qui d'une chose nécessaire nous fait un sujet de mérite et qui fortifie tellement les saints, que non contents des douleurs que DIEU leur envoie, ils ont le courage d'y ajouter beaucoup d'autres mortifications qui sont de leur choix (*Le même*).

[La maladie supplée aux bonnes œuvres]. — Outre le gain que l'on fait par la patience dans les maladies, on peut encore gagner, tout infirme que l'on est, ce qu'on gagnerait par les bonnes œuvres qu'on exercerait si l'on était dans une parfaite santé. Souvenez-vous de la loi que fit David à l'occasion de certains soldats qui, extraordinairement fatigués, n'avaient pu le suivre lorsqu'il marchait contre l'armée d'Amalec. Ce sage prince ordonna que, bien qu'ils se fussent arrêtés parce que les forces leur manquaient, ils auraient autant de part au butin que ceux qui avaient poursuivi et combattu l'ennemi. Ne doutez point que la même chose ne vous arrive lorsque étant malade et obligé de garder le lit, vous vous trouvez dans l'impossibilité de faire ce que vous faisiez lorsque vous vous portiez bien. Vous ne perdez point le mérite ni la récompense des œuvres saintes que font les autres, si vous avez une volonté sincère de les pratiquer comme eux, et qu'il n'y ait que le manque de pouvoir qui vous en empêche. Car, au tribunal de DIEU, la volonté et l'effet sont également récompensés quand on ne se dispense du travail que par l'impuissance d'agir. Si donc, étant en santé, vous aviez coutume de visiter les hôpitaux, de servir les pauvres, de réciter de longues prières, et qu'étant tombé malade vous vous sentiez autant d'ardeur qu'auparavant pour vous employer à ces bonnes œuvres, vous en aurez le mérite, et de plus vous aurez celui d'une humble patience dans vos maux. Vous pouvez concevoir un désir ardent de participer à tout le bien que font les justes, d'entendre la Messe avec ceux qui y assistent, de servir les pauvres avec ceux qui les servent, de visiter les prisonniers et les malades avec ceux qui les visitent. (*Le même*).

[Elle est une punition]. — Quoiqu'il soit vrai que DIEU envoie des maladies à quelques-uns dans le seul dessein d'en tirer sa gloire et d'éprouver leur vertu, cependant nous avons sujet de croire que les nôtres sont de justes punitions de nos crimes, tant de ceux que nous connaissons que de ceux qui nous sont cachés, ne pouvant pas ignorer qu'à toute heure nous offen-

sous DIEU. C'est pourquoi le grand secret pour supporter les maladies avec patience c'est de les souffrir dans un esprit de pénitence ; c'est là ce qui charme et ce qui enchante pour ainsi dire, nos maux, parce que, recevant dans cet esprit ces châtimens de DIEU, nous nous consolons par l'espoir que nous serons un jour reçus dans son repos éternel. (*Le même*).

[Un avertissement]. — La maladie est quelquefois un avertissement de la part de DIEU, pour nous faire penser à la mort, qu'une grande jeunesse et une santé vigoureuse nous font aisément oublier, et pour nous obliger à nous y préparer de bonne heure. Les maladies sont comme autant d'assauts que la mort nous donne, et il y en aura enfin quelqu'un qui emportera la place. Ce sont comme autant d'ajournemens personnels pour comparaître devant le souverain Juge, et il n'y a point de maladie, pour légère qu'elle paraisse dans ses commencemens, qui ne puisse devenir mortelle et qui ne nous doive engager à penser à nous. (**Le P. Népveu**, livre intitulé. *La manière de se préparer à la mort.*)

[Considération de nos péchés]. — Considérez combien la miséricorde de DIEU adoucit les peines dont sa justice punit nos iniquités. Elle les modère de telle sorte que jamais le châtiment n'égale la faute. Ne dites donc pas seulement, ainsi que le bon larron ; *Je reçois la punition que j'ai méritée* ; dites plutôt ce qui est écrit dans Job : *J'ai péché et je suis véritablement coupable ; mais on me traite avec bien moins de rigueur que je ne mérite*. Oh ! si vous pouviez comprendre quelle peine mérite celui qui commet un péché mortel, qui méprise une majesté infinie, qui offense le Créateur et son souverain bienfaiteur, qu'il est obligé de servir par mille raisons, vous confesseriez sans doute que, quand vous auriez à souffrir tout ce qu'on a jamais souffert de maladies et de douleurs et tout ce qu'on en souffrira jamais, ce serait encore trop peu pour la satisfaction de votre péché. Pourquoi donc vous plaignez-vous du peu que vous endurez, comme si vous n'en méritiez pas infiniment davantage ? Ne regardez pas combien de peines DIEU vous impose, mais combien il vous en remet ; vous songerez à rendre à DIEU des actions de grâces pour les maux infiniment longs et infiniment grands dont il vous exempte, plutôt qu'à vous plaindre des maux, très-courts et très-légers, dont il vous afflige. (**Le P. Dupont**).

[Purgatoire en cette vie]. — Nous devons considérer qu'il y a deux purgatoires que DIEU a destinés pour l'expiation de nos péchés ; l'un souterrain pour les âmes séparées du corps ; l'autre sur la terre, pour les vivans, que DIEU éprouve par diverses sortes de maladies et d'afflictions ; et que ces deux purgatoires ont de l'avantage réciproquement l'un sur l'autre. Le premier a cela de bon, qu'on y est exempt de tomber dans l'impatience ou

dans quelque faute que ce puisse être ; mais, d'autre part, il a cela de mauvais, que, bien qu'on y souffre beaucoup, on n'y acquiert nul mérite, nul nouveau degré soit de grâce soit de gloire, et d'ailleurs que l'amour de DIEU, qui y est toujours, s'y trouve comme dans un état violent, et l'âme ne peut voir qu'avec douleur que ses peines sont également grandes et infructueuses. Il en est tout autrement du purgatoire de cette vie : à la vérité, on y est sujet à l'impatience et à beaucoup d'autres faiblesses assez ordinaires aux personnes infirmes et malades, quoique la grâce ne leur manque pas pour les éviter, mais, en récompense, on y a bien de la facilité à expier toutes ses fautes : car, en supportant patiemment une douleur assez légère et de fort peu de durée, on satisfait davantage à la justice de DIEU que par les souffrances, quoique longues et extrêmes, de l'autre vie ; et un jour de fièvre peut nous exempter d'un mois ou d'une année même de purgatoire. (*Le même*).

[Penser aux damnés]. — Souvenez-vous que, si un damné pouvait revenir en ce monde, qu'après avoir éprouvé les tourments horribles de l'autre il n'eût à souffrir que ce que nous souffrons dans les plus douloureuses maladies pour être ensuite à jamais heureux, il compterait toutes ses souffrances pour rien, et rendrait de continuelles actions de grâces à DIEU, qui aurait changé son enfer en un purgatoire si doux. Pourquoi donc vous plaindre de vos incommodités ? Pourquoi ne pas remercier le Seigneur de vous avoir délivré de ces peines épouvantables ? Ainsi, quand vous serez dans le plus violent redoublement d'une fièvre ardente, remettez-vous devant les yeux le feu éternel où vous deviez être condamné aussi bien que le mauvais riche. Quand, au milieu d'un accès, vous vous sentirez pressé de la soif, songez à celle dont brûlait ce malheureux qui, pour tout soulagement, ne demandait qu'une goutte d'eau, et qui ne put l'obtenir. Quand vous serez travaillé d'une fâcheuse insomnie et que les nuits vous paraîtront longues, figurez-vous ces ténèbres éternelles où les méchants sont ensevelis, sans espérance de revoir jamais le jour, et toutes les nuits vous sembleront courtes. Quand vous serez ennuyé d'être dans un lit, quoique mollement couché, représentez-vous l'enfer, et croyez que c'est à vous que parle Isaïe quand il dit : *Subter te sternetur tinea: et operimentum tuum erunt vermes* : vous aurez pour lit la pourriture, et pour couverture des vers, qui vous rongeront les entrailles, sans vous donner un seul moment de repos. Vous pouvez pareillement considérer les autres peines auxquelles sont condamnés les impies dans les enfers, et qui ont quelque rapport avec celles que vous souffrez, afin qu'en les comparant vous trouviez celles que vous souffrez douces et légères ; et qu'ainsi vous vous réjouissiez d'être délivré des autres. Car le Seigneur a promis qu'il n'enverra point au pécheur deux sortes de peines pour la même faute, et qu'il ne punira point dans l'éternité celui qui prend en patience les misères de cette vie. (*Le même. P. Dupont*).

[La maladie est un bienfait]. — Le Sage nous conseille de ne pas nous mépriser trop dans la maladie, et de ne pas croire que, pour manquer de santé, nous en méritons moins d'estime, puisque le Sauveur a eu tant de considération et tant d'amour pour les malades, qu'il n'a pas été moins sensible à leurs misères qu'aux siennes, et qu'il veut qu'on les regarde comme sa propre personne, suivant ce qu'il dira au dernier jugement : *J'étais malade et vous avez daigné me visiter*. Dans cette pensée, nous lui pourrions dire : « O mon Sauveur, si vous prenez tant de part à ces maux, que vous commandez à vos serviteurs et à vos amis de me visiter quand je suis malade, faites-moi la grâce de me visiter vous-même, et de ne pas vous éloigner de ce lit, où vous me voyez attaché : car, si vous m'abandonnez, toutes les visites des hommes ne me serviront de rien, et pour peu que j'en reçoive, il y en aura toujours assez si vous êtes avec moi. » (*Le même*).

[Courage d'un véritable chrétien dans la maladie]. — Au milieu des douleurs les plus aiguës, le corps exténué et qui dépérit à chaque instant par la violence des maux et des remèdes, il refuse même à ses souffrances ces plaintes innocentes qui semblent les soulager : et ce n'est pas ici une constance de philosophe, une ostentation plutôt qu'une vertu ; il ne donne rien aux spectateurs, tout est pour DIEU. C'est la force de la foi, c'est la patience des saints, c'est l'humiliation de la pénitence ; et c'est ainsi, ô mon DIEU ! que ceux qui espèrent en vous changent de valeur et de force : *Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem*. (Is. XI). Voilà le héros qui forme la grâce ; mais voici le sage chrétien. Il appelle au secours de sa faiblesse la dernière force du chrétien, la grâce de l'onction sainte. On n'a pas besoin de ces timides ménagements qui semblent ne proposer au malade les remèdes de la foi que comme le désespoir de ses maux, et, de peur de lui rappeler les horreurs de la mort, n'osent lui montrer les secours de l'immortalité ; le sang de l'Agneau, qui coule par ces canaux sacrés, loin de l'effrayer, fait sa plus ferme espérance. (**Massillon**, *Oraison funèbre du Prince de Conti*).

[Dieu tire sa gloire de nos infirmités]. — Quand DIEU ne voudrait pas vous redonner la santé, il trouverait bien le moyen de faire servir vos infirmités à sa gloire et à la vôtre, en récompensant votre vertu par des dons extraordinaires, et en faisant éclater également aux yeux du monde la grandeur de votre courage et l'excès de sa charité. Il est bien glorieux à DIEU de pouvoir joindre à un corps infirme et accablé de douleurs une âme contente, qui peut dire avec l'Apôtre : *Je ne fais un sujet de joie des infirmités que j'endure pour JÉSUS-CHRIST, et je m'en glorifierai tout de bon, afin que la vertu de JÉSUS-CHRIST demeure en moi, et que sa gloire éclate dans un sujet aussi faible que je suis*. C'est une grande gloire au Sauveur d'avoir dans le monde de vives images de ses vertus ; des hommes assez généreux pour recevoir de sa main les maladies comme des faveurs, pour porter toujours

sur eux-mêmes les marques de sa passion et de sa mort, afin que sa vie paraisse de même en eux. (**Le P. Dupont**, *au livre déjà cité*).

[Martyre devant Dieu]. — La patience, à laquelle les martyrs doivent leurs couronnes, peut mériter à beaucoup de gens le titre de martyrs, puisque, comme dit S. Chrysostôme, ce n'est pas l'effet d'une médiocre vertu qu'un homme accablé de douleurs, tenté d'impatience et de blasphème, sache tellement se modérer, qu'il ne lui échappe jamais ni parole ni aucune action qui soit indigne d'un chrétien. Voilà ce qui fait les martyrs. C'est par-là que Job s'est acquis le nom de martyr, et c'est pour cela que l'Écriture nous propose sa patience avec celle du Roi des martyrs, pour être le modèle de la nôtre.

C'est par la patience que nous possédons nos âmes, dit le Sauveur, d'où il suit qu'un homme impatient dans les maux qu'il souffre n'est point maître de lui-même, et qu'un malade qui se laisse aller au chagrin et à la mauvaise humeur devient esclave de sa passion. Au lieu que celui qui souffre patiemment son mal, bien loin de s'abattre ou de se troubler, demeure ferme et tient toutes ses puissances dans une telle sujétion, qu'elles ne se remuent que par ses ordres. « O patience, s'écrie S. Augustin, vous surmontez tout ce qu'il y a de rude et de pénible en ce monde, non en combattant mais en souffrant, non en murmurant mais en rendant des actions de grâces à Dieu, de qui viennent les biens et les maux ! » — Cette vertu produit encore un effet, qui est d'un grand soulagement pour les personnes malades : c'est qu'elle adoucit leurs peines et les leur rend plus supportables ; comme, au contraire, le chagrin les augmente ; et, en général, on peut dire, avec S. Augustin, que les esprits impatients et trop délicats ne font qu'irriter leur mal, au lieu de le soulager. De sorte donc qu'un malade qui s'impatiente et se plaint de tout ne peut être que malheureux, puisque, outre ce qu'il endure malgré lui, il entretient dans sa conscience un ver qui le ronge, et il a le cœur comme une mer durant la tempête, toujours dans l'agitation, jamais dans le calme.

Combien voit-on de malades en qui les infirmités du corps se communiquent à l'âme, et la font tomber en beaucoup d'imperfections et de vices ! Ce désordre vient de ce qu'ils abandonnent les exercices de piété qui les soutenaient, ou de ce que l'esprit, aussi faible que le corps, ne pense qu'à se divertir et se soulager. Ainsi, venant peu-à-peu à se relâcher, leur unique soin est de satisfaire leur sensualité, et, s'ils n'ont pas tout ce qu'ils souhaitent, ils errent et s'emportent. « Ce n'est, dit Hugues de S. Victor, que plaintes, que murmures sur la violence du mal ou sur l'importunité des remèdes, ou sur les viandes mal apprêtées, ou sur la négligence des médecins. Ces quatre choses leur sont de continuel sujets de chagrin, de vains soupçons, de jugements téméraires qui ne font qu'augmenter leur inquiétude. Ils accusent ceux qui les servent de peu de soin et de charité ; ils exagèrent leurs fautes et leur en imputent d'autres ; enfin, pour

peu que le mal les presse, ils gémissent, ils se tourmentent, et, par un excès de tendresse sur eux-mêmes, ils le font toujours bien plus grand qu'il n'est. » Mais, à dire vrai, ces faiblesses montrent que l'esprit est plus malade que le corps, et que, pour couvrir de quelque prétexte son impatience, il en rejette la cause, tantôt sur les domestiques qui ne font pas leur devoir, tantôt sur les douleurs insupportables de la maladie.

Je ne dis pas que vous deviez vous faire malade indiscrètement, et sans autre vue que d'être malade : je dis seulement que vous devez imiter les saints martyrs, qui, comme remarque S. Athanase, se dérobaient à la cruauté des tyrans et des bourreaux quand la prudence le demandait, mais qui, une fois tombés entre leurs mains, se soumettaient avec joie aux ordres de la Providence, et souffraient avec un courage invincible les plus grands tourments. Il faut, de même, que vous apportiez un soin raisonnable pour conserver votre santé et vos forces, et vous auriez tort de les prodiguer sans raison ; mais si DIEU permet que vous tombiez en quelque maladie fâcheuse, remerciez-le de vous avoir procuré cette occasion de souffrir ; souffrez gaiement cette espèce de martyre ; tenez à bonheur d'être semblable au Roi des martyrs, sinon en donnant pour lui votre sang, du moins en acceptant de sa main l'affliction qu'il vous envoie. (*Le même*).

[Tentations dans la maladie]. — Les premières tentations viennent de la part du corps et de l'état pitoyable où il est en ce temps-là : car les douleurs continuelles, les longues diètes, le dégoût des viandes, le redoublement de la fièvre, l'insomnie, les rêves fâcheux, la nécessité de prendre souvent des médecines et des remèdes, tout cela se joint ensemble pour le tourmenter et le détruire. Mais ce n'est pas tout : en même temps l'esprit se sent accablé de mille chagrins ; il est dans une tristesse, un abattement et une agonie mortelle. De-là vient que le malade impatient murmure, et se plaint continuellement de ceux mêmes qui tâchent de le soulager. Son impatience va quelquefois jusqu'à s'en prendre à DIEU ; et plus il aime la vie, plus la crainte de la perdre donne lieu au démon de le tenter. Il y en a qui, ne recevant nul soulagement des remèdes que la médecine leur fournit, ont recours à d'autres que la loi de DIEU leur défend. Témoin l'impie Ochosias, qui, malade à la mort, *envoyas ses gens pour consulter sur son mal le dieu d'Accaron, comme si dans Israël il n'y eût point eu de DIEU à qui l'on pût s'adresser*. Aussi mourut-il misérablement en punition de son impiété.

Si donc vous êtes malade et attaché à un lit comme à une croix, si vous êtes tourmenté de violentes douleurs, gardez-vous bien d'en perdre le fruit par vos impatiences, de descendre de la croix dans les enfers, et de changer un moindre supplice en un autre sans comparaison plus grand. C'est ce que souhaite le démon, qui ne tâche qu'à vous perdre, afin qu'un jour il insulte à votre malheur et se moque de votre folie, de n'avoir pas voulu souffrir patiemment des maux aussi courts et aussi légers

que ceux dont DIEU vous afflige maintenant pour l'entière expiation de vos offenses. Souffrez donc avec joie ; faites-vous-en des occasions de mérite, etc. (*Le même*).

[Élévation à Dieu]. — Je veux vous suivre et vous imiter, ô mon Sauveur, et j'aime mieux être crucifié avec vous que de goûtersans voustoutes les délices du siècle. Je vous offre mon corps et mon âme, mon cœur et mon esprit ; je m'abandonne à vous sans réserve, et tout ce que je demande est de partager avec vous votre croix et vos douleurs. Ne souffrez pas que j'aie d'autres vues et d'autres sentiments, ni que je fuie jamais la croix que vous me donnerez, quelque pesante et quelque rude qu'elle soit. La croix a été dans tous les temps le partage de vos élus ; ceux qui vous ont le plus aimé ont été le plus tourmentés. Comment donc, misérable que je suis, pourrai-je vous plaire et être du nombre de vos serviteurs si je fuis la croix, qui est l'étendard autour duquel vous rassemblez tous ceux qui sont à vous ? Aujourd'hui donc que je vous vois, chargé d'une pesante croix, devenu mon chef et mon guide, m'inviter à vous suivre par un chemin beaucoup plus doux que celui où vous marchez, comment ne suis-je pas enflammé du désir de souffrir pour vous ? comment puis-je trouver quelque chose de trop rude ? comment ne tiens-je pas pour perdus tous les moments que je passe sans endurer pour vous ? A la vérité, ma chair, toujours faible, gémit sous la croix et tâche de s'en décharger ; mais l'esprit de souffrance, que vous m'avez mérité par les vôtres, ô mon Sauveur, ne peut-il pas changer cette infirmité en courage et cette aversion en amour ? Quand serai-je réduit pour vous dans l'état où je vous vois réduit pour moi ? quand aurai-je le goût de la croix ? quand mettrai-je tout mon bonheur et toute ma consolation à souffrir pour vous ? (*Souffrance de Notre-Seigneur pendant sa passion*).

[Les saints]. — Le grand Apôtre se réjouissait de ses infirmités, dans la pensée qu'elles produiraient et conserveraient en lui la vertu de JÉSUS-CHRIST. De-là naissent entre les justes de certaines plaintes, causées par une sainte jalousie que l'amour de la perfection leur inspire. Ceux qui jouissent d'une parfaite santé envient à ceux qui sont infirmes les grands mérites que leur acquiert leur patience ; ils croient avoir trop peu de vertu pour passer par ces épreuves ; et, honteux de ce que DIEU les épargne, ils s'en prennent à eux-mêmes, ils se consomment de travaux et de pénitences, espérant se dédommager par-là de ce qu'ils ne peuvent gagner par les maladies. D'un autre côté, les malades envient aux saints les grandes actions qu'ils font pour le service de DIEU et pour le bien de l'Eglise ; ils regardent leurs infirmités comme des châtimens du Ciel, et croient que DIEU ne les leur envoie que parce qu'il sait qu'ils abuseraient de la santé s'ils se portaient bien. Ils ne se plaignent jamais de ce qu'ils souffrent, et rien ne leur fait plus de peine que l'incommodité qu'ils don-

ment à ceux qui les servent. Ils voudraient pouvoir jeûner, veiller, pratiquer généralement tous les exercices de la religion, sans être obligés de vivre moins austèrement que les autres et de s'exempter des charges communes. Mais ils tournent tout cela à leur avantage ; ils s'en font une matière d'humilité et de patience, persuadés que DIEU les veut en cet état-là et qu'ils ne peuvent rien faire de mieux que de se soumettre aux ordres de la Providence divine. (**Le P. Dupont**, *au livre que nous avons cité*, chap. 1).

[Dispositions d'un chrétien malade]. — Un chrétien, ou tourmenté d'une douleur aiguë qui ne peut finir que par une opération cruelle et douloureuse, ou accablé sous le poids d'une longue infirmité, sans que tous les remèdes humains puissent lui procurer aucun soulagement ; un chrétien, dis-je, doit alors se considérer, dans la main de DIEU, comme un diamant dans celle d'un excellent ouvrier, qui redouble souvent les coups de marteau pour en augmenter la beauté et le prix. *Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé*. Il adoucit alors toutes leurs peines, et les soulage d'une main quand il les afflige de l'autre. Disons plus : comme nous sommes les membres d'un même corps dont JÉSUS-CHRIST est le chef, tout ce que nous souffrons il le souffre lui-même dans nous. Ne nous étonnons donc pas, après cela, si nous voyons des justes supporter les douleurs les plus aiguës avec une sérénité de visage toujours égale : car qui peut être plus capable de les consoler que de savoir que c'est DIEU même qui les purifie dans cette maladie, comme l'or dans la fournaise, et qu'ils en sortiront avec un nouvel éclat ? (**Monmorel**, 18^e *Dim. après la Pentecôte*).

[Besoins de Dieu dans les maladies]. — Une autre raison que peut avoir le Seigneur dans les maladies qu'il envoie aux justes, c'est de les préserver de tomber dans le péché. Telle est la faiblesse de notre nature, si grande que nous oublions bientôt DIEU, dès que rien ne nous fait plus ressouvenir que nous sommes hommes. Nous avons besoin de maladies et d'autres disgrâces pour nous empêcher de l'abandonner, dans le temps même qu'il nous comble de ses faveurs. Vous devez donc, justes, remercier le Seigneur quand il vous visite, puisque, si vous y prenez garde, lorsqu'il vous a affligés de quelque fâcheuse maladie, c'est que votre piété, se ressentant de la tranquillité de votre état, commençait à devenir tiède et nonchalante ; c'est que l'amour-propre se fortifiait insensiblement en vous, et, si vous étiez restés plus longtemps dans ce bonheur paisible et avec cette santé vigoureuse dont vous jouissiez, peut-être auriez-vous fait une chute funeste. Que cette réflexion vous porte donc, sinon à demander au Seigneur de vous envoyer les maladies dont vous avez besoin s'il juge que la santé vous puisse être nuisible, du moins qu'il vous fasse recevoir avec joie celles qu'il vous envoie, puisque vous devez les regarder comme un préservatif qui vous était nécessaire pour vous soutenir. Entrez dans ces

desseins, et, connaissant l'utilité de cette maladie, servez-vous-en pour vous éloigner du précipice dans lequel vous étiez près de tomber.

Pour nous faire endurer les douleurs les plus aiguës et les plus longues avec autant de patience que de résignation à la volonté de DIEU, nous devons nous regarder comme des criminels, qui sommes dignes non-seulement des peines passagères que nous souffrons, mais des supplices éternels qui devaient être le salaire de nos péchés. Il faut donc que nous soyons convaincus que DIEU nous envoyant des maladies nous punit; et par justice puisque nous les avons méritées, et par amour puisqu'il ne nous châtie en ce monde en père que pour ne nous pas châtier dans l'autre en juge. Si ces idées étaient imprimées bien fortement dans notre esprit, bien loin de nous plaindre de ce que nous souffrons, nous voudrions souffrir infiniment davantage; nous dirions, avec le grand S. Augustin : « Coupez, brûlez, tranchez, pourvu, Seigneur, que vous me pardonniez, et que vous me pardonniez éternellement ! »

Comme tous les maux de cette vie sont des suites du péché, il n'est personne, qui ne puisse attribuer à ses péchés les maladies qu'il souffre. *Tous les maux qui vous affligent aujourd'hui, dit Jérémie, vous sont arrivés parce que vous avez sacrifié aux idoles, que vous avez péché contre le Seigneur, que vous n'avez point écouté sa voix, et que vous n'avez pas marché dans sa loi et dans ses préceptes.* Mais, comme il ne nous est pas permis de juger notre prochain, c'est toujours une témérité criminelle d'assurer que ceux que nous voyons affligés de longues et fâcheuses maladies le sont à cause de leurs péchés. Afin de nous sanctifier dans la douleur, il faut, loin de nous abattre dans la maladie, de concevoir de l'horreur de tout ce qui a pu nous la causer, il faut reconnaître que ce que nous souffrons est beaucoup au-dessous de ce que nous avons mérité. Il faut surtout remercier le Seigneur de ce qu'il se contente d'une peine qu'il ne dépend pas de nous de souffrir ou de ne souffrir pas pour l'expiation d'une infinité de péchés. (*Le même*).

[Ne pas s'impâter]. — Fut-il jamais un état plus funeste, et plus digne d'être comparé aux supplices des damnés, que celui d'un homme qui souffre une douleur cruelle, et qui se fait un poison de ce qui pourrait lui être un remède souverain; qui s'impâte du mal qu'il endure comme étant insupportable, et qui a tout lieu de croire qu'il ne sortira de son lit que pour être jeté dans un feu éternel ! d'où il arrive que son âme ne souffre pas moins que son corps, quelques efforts qu'il fasse pour s'étourdir sur les vérités les plus importantes. Or, si nous cherchons la véritable cause de son désespoir, nous trouverons qu'il vient de ce que, ayant toujours vécu dans le crime, la maladie l'a surpris sous le joug et la tyrannie des passions : son cœur attaché aux créatures par mille liens différents, sa conscience chargée d'affaires si embarrassantes pour le salut qu'elle lui paraît un chaos qu'on ne peut débrouiller. Comme il se trouve, de plus, accablé

par la douleur du corps, qui lui ôte la liberté de l'esprit, il désespère de tout, parce qu'il ne peut même penser à rien.

Seigneur, puisque les maladies peuvent nous être si avantageuses, nous ne vous demandons pas de nous en préserver : il est bien juste que le corps porte la peine d'un péché dont il est le plus souvent la première et la principale cause. Mais, comme l'immolation de cette partie animale de nous-mêmes ne peut vous être agréable à moins que l'âme ne vous en fasse une offrande volontaire, faites, Seigneur, qu'en nous affligeant de telle ou telle maladie nous reconnaissons qu'elle vient de votre main ; faites que nous la recevions avec une entière résignation à vos ordres, afin que, en faisant un bon et saint usage sur la terre, elle puisse servir à expier nos péchés, et nous mériter une plus grande récompense dans le ciel. (*Le même*).

[Utilité des maladies]. — Que perd un fidèle qui s'impatiente dans ses maladies ? Il perd, premièrement, le soulagement qui pourrait les adoucir. Secondement, il perd le mérite qui pourrait le récompenser. Vous ressemblez à ces peuples dont il est parlé au premier livre de l'histoire des rois. Le Seigneur les frappait par des maladies également violentes et honteuses, parce qu'ils en avaient usé avec peu de respect envers l'Arche d'Alliance ; ils souffraient de grandes douleurs, des douleurs qui les humiliaient, tout insolents qu'ils étaient : et, au lieu de reconnaître le maître qui les invitait par cette peine à se repentir de leur sacrilège, au lieu de lui offrir leurs maux pour gagner ses bonnes grâces, ils les souffraient avec impatience et avec indignation, et ne pensaient qu'aux moyens de les soulager.

Hélas ! Messieurs, que serait-ce que de nous aux yeux de DIEU, si, pour avoir quelque part à son estime et à son amour, nous étions obligés de faire de ces actions éclatantes et extraordinaires que les hommes ont coutume d'admirer ? Il en est peu parmi nous qui aient ou la force ou l'esprit ou l'occasion de se signaler. Mais, mon DIEU ! quelque méprisable que nous soyons, nous pouvons, en souffrant les infirmités qui nous viennent de votre part, devenir grands devant vous, et vous nous donnez à tous votre grâce pour les souffrir. — Souhaitez, mes chers auditeurs, de glorifier DIEU par toutes les grandes actions dont la piété est capable ; souhaitez de convertir toutes les nations barbares, de sanctifier tout le monde, de combattre tous les désordres du siècle par toutes les armes de la science, de la religion et du zèle ; mais, si votre faiblesse et vos infirmités arrêtent l'effet de vos vœux, songez à souffrir avec soumission, avec courage, avec joie, et vous pouvez par-là autant glorifier DIEU que ces illustres qui font de si grandes choses, et être du nombre de ceux que le Seigneur honore de son estime et de son amitié.

Nous avons sujet de croire, dans nos maladies, que DIEU accepte le mérite de la patience chrétienne plus volontiers que de toutes les autres

vertus, parce qu'ordinairement elle n'est point exposée à ces défauts qui nous rendent ces vertus suspectes. L'illusion et l'amour-propre ne la corrompent pas si aisément : un fidèle qui souffre une douleur violente sans se plaindre ne souffre pas sans doute par vanité ; celui qui reçoit avec soumission les coups du Seigneur, quel intérêt passager pourrait-il se proposer en les recevant ? Celui qui songe à effacer ses péchés par la douleur qu'il souffre est bien éloigné de se chercher soi-même dans son infirmité. De sorte qu'on peut dire que son mérite pur et désintéressé ne peut manquer de plaire à DIEU. Le sacrifice que nous lui offrons par la souffrance lui est toujours agréable. (*Le P. de la Pesse, sermon sur un fidèle qui souffre mal*).

[Même sujet]. — Quand le corps n'a rien à souffrir et qu'il peut avec liberté goûter les délices, l'âme, occupée des plaisirs qu'elle partage avec lui, perd son élévation et sa noblesse. Au contraire, qui n'éprouve pas que l'âme pense tout autrement quand le corps vient à languir dans la douleur ? Elle rentre, pour ainsi dire, dans ses droits et dans sa liberté ; les objets qui lui cachaient la vérité ont disparu ; les nuages qui l'empêchaient de regarder le ciel sont dissipés ; et, à moins qu'elle ne soit tout-à-fait esclave d'une brutale accoutumance de ne songer qu'à la terre, elle attachera ses regards au ciel ; elle s'efforcera de se réunir à DIEU, et ses réflexions seront saintes et spirituelles. (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[Devenir hostie]. — S. Paul, écrivant aux Romains, leur dit : « Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de DIEU, de lui offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux. » C'est là sans doute l'occupation de tous les fidèles : il faut qu'ils sacrifient continuellement leurs corps à la souveraine Majesté par les austérités de la pénitence et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes ; qu'ils lui offrent sans cesse leurs membres, leurs sens, leur vie ; qu'ils le reconnaissent pour le souverain arbitre de la vie et de la mort ; qu'ils le prient de disposer selon sa sainte volonté de tout ce qui leur appartient. On peut dire néanmoins que les malades sont encore plus obligés d'avoir cette disposition, et que leurs douleurs, leurs défaillances, et tout ce qui se passe en eux, les y incitent à tout moment, parce qu'ils se voient à tout moment près de périr. Ils sentent leurs forces diminuer de jour en jour ; ils sont exposés à mille accidents capables de les conduire au tombeau ; la mort les environne de toutes parts. S'ils veulent donc profiter de cet heureux état, ils doivent avoir soin que leur vie faible et languissante soit un sacrifice continu. Ils doivent offrir à DIEU leurs corps accablés de douleur et consumés par les ardeurs de la fièvre ; ils doivent lui offrir dans leurs lits, comme sur un autel mystérieux, tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils font.

Voici les sentiments de résignation que doit avoir un malade. — Seigneur, je ne suis plus capable de mes fonctions ordinaires ; je ne puis plus vous servir ni vous visiter en la personne des pauvres, des infirmes et des prisonniers ; je ne puis plus assister le prochain et lui rendre les bons offices qu'il recevait autrefois de ma part ; je ne puis pratiquer les œuvres de piété qui avaient coutume de m'occuper et de remplir mon temps ; je ne puis plus jeûner, réciter mes prières ni faire de saintes lectures ; je ne puis plus rien entreprendre pour la gloire de votre nom ni pour le service de votre Eglise, parce que je me trouve dans une défaillance générale, et que je suis sur le point d'entrer dans l'éternité. Mais il me reste encore un corps, et je vous l'offre de toute la plénitude de mon cœur. Recevez le sacrifice que je vous fais. Je regarde tous les symptômes de ma maladie comme autant de circonstances de mon sacrifice ; je me sou mets à toutes les douleurs que vous m'envoyez, comme au glaive qui doit immoler ma victime, et je m'estime heureux si vous daignez la recevoir ; et si, pour la consumer, vous allumez dans mon cœur le feu d'une charité ardente, le sacrifice ne peut manquer de vous être agréable. (*Le chrétien dans la tribulation*).

[Soin raisonnable de la santé]. — La santé est un bien qu'on ne peut assez estimer, et dont on ne connaît point la valeur qu'on ne l'ait perdue. Comme c'est un bien qui ne donne point de peine à acquérir, qui peut se conserver sans beaucoup de travail, et qui n'a ni envieux ni voleurs à craindre, on n'y pense quasi point. C'est le plus grand et le plus précieux de tous les biens naturels, qu'on doit préférer aux richesses, aux dignités et aux emplois les plus honorables, et qui va presque d'égal avec la vie : car, s'il fallait acheter l'une ou l'autre, ou qu'elles se pussent séparer, je ne sais à laquelle on devrait penser la première. Ce qui est certain, c'est que rien ne nous coûte quand il y a espérance de la recouvrer, persuadé que l'on est que ce n'est pas vivre mais languir, et être privé de toute la douceur de la vie, que de la passer dans de continuelles infirmités : c'est une mort lente, d'autant plus cruelle qu'elle est plus longue, et on peut dire que, lorsque la santé ne se rencontre point, tous les autres biens sont comptés pour rien, parce qu'on n'en jouit pas, ou du moins que ce seul et unique bien, dont Dieu favorise ordinairement les pauvres, peut égaler tous les autres. Aussi, ne peut-on blâmer le soin qu'on prend de le conserver, pourvu qu'il soit modéré et qu'il ne dégénère point en mollesse et en oisiveté. Mais, quand on le prend pour mieux s'acquitter de son emploi ou d'un ministère pour lequel on a besoin de forces et de santé, c'est une prudence et une sagesse que tout chrétien doit avoir, et l'on ne peut exempter de péché une personne qui, par son peu de modération, se mettrait en état de ne pouvoir remplir ses obligations ni s'acquitter de ses devoirs. (*La famille sainte, par le P. Cordier*).

[Les saints dans la maladie]. — C'est un spectacle digne de DIEU, des anges et des hommes, de voir des saints attaqués de maladies et pressés par la violence de la douleur. Bien loin de pâlir à la vue et dans le danger de la mort, ils se sentent enflammés du désir de jouir du souverain bonheur qu'ils espèrent et qui leur est préparé ; ils s'en approchent avec joie ; ils forment dans leur cœur mille actes de résignation aux ordres de DIEU, et voudraient avoir mille vies afin de les lui immoler toutes, pour les péchés de leur vie passée et en reconnaissance de la vie qu'il a bien voulu perdre pour leur amour. Les ardeurs de la fièvre sont le feu qui embrase leur charité en consumant leur corps, qui appesantit l'esprit et qui l'empêche de s'élever à DIEU ; les incommodités de la maladie, et le secours des remèdes aussi fâcheux que la maladie même, sont autant de pierres qui enrichissent la couronne de leur patience, par les moyens qu'ils leur donnent d'en former les plus beaux actes. (**Anonyme**).

[Hostie au démon]. — Hélas ! combien y a-t-il de malades de qui l'on peut dire qu'ils offrent plutôt une victime au démon qu'à DIEU, dans les douleurs qu'ils souffrent ! Ils souffrent comme souffrent les damnés, en murmurant, en blasphémant contre DIEU et contre sa divine providence, et ils ne se servent de leurs douleurs passagères que pour s'attirer des douleurs éternelles. Il n'est pas en votre pouvoir, misérables ! de ne pas souffrir dans votre maladie ; vos impatiences, vos chagrins, vos emportements, ne feront qu'augmenter vos douleurs, bien loin de les diminuer ; mais il est en votre pouvoir de mériter le ciel par votre patience. Souffrez donc pour DIEU, puisque c'est pour vous une nécessité de souffrir ; souffrez pour expier vos péchés, afin que vos douleurs soient suivies d'une éternité de plaisirs. (*Essais de Sermons*).

[Maladies publiques]. — Représentez-vous ces temps malheureux où les astres ne versent que de malignes influences, où la terre est sèche et aride, où l'air devient mortel et semble porter des impressions de maladies et de la colère de DIEU. Temps funestes, où l'on vit sans compagnie, où l'on souffre sans espérance, où l'on se sépare de ce qu'on chérit le plus, le père de ses enfants, le mari de sa femme, et où les gens de bien, quelque piété qu'ils aient, gardent toute leur charité pour eux-mêmes. Cette ville si riche, si belle, si peuplée, gémissait sous ce fléau, qui lui enleva plus de vingt mille âmes. Les riches cherchaient dans des retraites éloignées leur sûreté ; les pauvres, qui étaient contraints d'y demeurer, étaient consumés par la faim ou exterminés par la maladie, et Milan n'était qu'un cimetière pour les morts et un hôpital pour les vivants. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les assistances spirituelles manquaient à ceux qui étaient frappés de peste ; la crainte de la mort avait dispersé les pasteurs ; personne n'osait donner le pain de vie aux mourants, qui souf-

fraient, pour ainsi dire, une double mort. (**Fléchier**, *Panégistique de S. Charles*).

[Deux sortes de maladies]. — On peut considérer la maladie par rapport à deux sortes de personnes : ceux qui ont peu de vertu, et ceux qui en ont beaucoup. Les premiers, d'ordinaire, ne profitent point des maladies, parce que, ayant l'âme faible, quand le corps est attaqué par la douleur ils se laissent aisément aller aux plaintes et au chagrin, s'impatientent, désirent avec empressement la guérison et les remèdes, ne songent qu'à chercher du soulagement et de la consolation, et tombent dans le relâchement. Que si quelquefois, se voyant proches de la mort, pénétrés de la crainte des jugements de DIEU, ils se déterminent à une nouvelle vie, c'est une grâce que DIEU fait à quelques-uns, et qui n'est pas ordinaire : la plupart, au sortir de la maladie, ne songent qu'au bien de la vie qu'ils s'étaient vus sur le point de perdre ; quand ils ont repris leurs forces, ils ne pensent qu'à jouir de la vie et des douceurs qu'elle présente. C'est ce que les gens de peu de vertu remportent de leurs maladies. — Mais ceux qui étaient tout-à-fait à DIEU en tirent de grands avantages. L'âme se ressent de l'abattement du corps, et n'est plus capable de plusieurs effets de la grâce : on se trouve comme éloigné de DIEU ; il ne reste que la foi nue, et on est remis dans l'état commun des chrétiens. Rien ne se présente sur quoi on puisse s'appuyer, que la bonté de DIEU et les mérites du Sauveur. Cet état sert merveilleusement à purifier l'âme. Quand on revient d'un état semblable, on en sort avec un esprit tout humilié, avec un cœur parfaitement dégagé de soi-même et de tous ses intérêts ; on ne cherche plus que DIEU purement, et on ne désire plus rien que de mourir. (**Le P. Surin**, *Dialogues spirituels*).

[L'Évangile sur le cœur]. — Du temps de S. Augustin, les fidèles qui avaient la fièvre, ou qui souffraient d'autres douleurs, avaient coutume de prendre le livre de l'Évangile, et de le mettre sur leurs têtes ou sur la partie affligée. « J'approuve fort cette coutume, dit ce Père : mais je me réjouirais encore davantage si vous mettiez cet Évangile sur votre cœur. Oh ! que vous y trouveriez de grands secrets pour profiter de vos maladies ! Vous y trouveriez qu'il faut pratiquer la patience, la résignation à la volonté de DIEU, » etc.

[Souvenir des fins dernières]. — Deux choses ont coutume d'étouffer durant la santé tous les sentiments de la crainte de DIEU : l'espérance d'une longue vie, l'oubli de l'éternité. Tant que le pécheur se porte bien, la pensée de la mort n'entre guère dans son esprit, ou, si elle y entre, elle n'y peut faire d'impression, parce qu'il la regarde comme un mal fort éloigné. De là vient que la justice de DIEU, qui l'attend à ce redoutable moment, ne le touche non plus que s'il ne devait jamais rendre compte de ses déporte-

ments; mais, quand il se voit étendu sur un lit, faible, languissant, épuisé de forces et accablé de douleurs, alors il se souvient qu'il est mortel, et, se voyant si près de cet effroyable passage qu'il n'avait pas encore bien reconnu, il ne se peut faire qu'il ne soit saisi d'une extrême frayeur, qui l'oblige de penser au danger où il est, et de mettre son salut en sûreté. Voilà le chemin le plus court par où la divine miséricorde ramène les gens du monde et les engage à son service. Ce libertin n'aurait de dix ans pensé à faire pénitence, si DIEU ne lui eût envoyé une fièvre dange-reuse, qui l'a effrayé, qui l'a fait rentrer dans son devoir.

Les Médecins ont coutume de blesser une partie du corps pour guérir l'autre; ils ouvrent la veine du bras, qui n'est pas malade, pour soulager la tête qui est attaquée; ils appliquent le bouton de feu aux parties extérieures, pour sauver les parties nobles; ils déchirent la plaie pour la refermer, et, comme dit S. Jérôme, le secret de leur science consiste à rendre la santé par la douleur : *Ars medicorum est per dolorem reddere sanitatem*. Le Fils de DIEU, qui est le médecin des âmes, garde la même méthode pour la guérison des pécheurs : il frappe la chair pour guérir l'esprit, et de la maladie, qui est un acheminement à la mort du corps, il fait une excellente disposition à la vie de l'âme.

Les SS. Pères enseignent que la maladie est l'école de la sagesse chrétienne, l'élément de la vertu où l'esprit prend une nouvelle vigueur, et le grand ressort de la grâce, qui redouble ses forces par les faiblesses de la nature : *Cùm infirmor tunc potens sum*. Lorsque je suis faible, dit S. Paul, c'est alors que je suis fort; jamais je n'ai plus de vigueur d'esprit que lorsque mon corps est épuisé de maladies, et abattu de faiblesse. De plus, la maladie est une défaite générale de tous les vices, par une victoire de la grâce sur toutes les passions de l'âme, un triomphe de l'âme sur tous les appétits de la chair. Alors le voluptueux pense plus à guérir qu'à prendre des plaisirs, l'avare n'a plus d'autre trésor ni d'autres richesses qui le tentent que la santé; l'ambitieux, se voyant couché sur un lit, perd ses desseins de vanité qui le portaient au-dessus des nuées; le gourmand devient sobre pour échapper à la mort; l'envieux borne sa jalousie au seul bien de la vie, qu'il tâche de prolonger; le vindicatif donne trêve à ses inquiétudes, et les douleurs du corps adoucissent l'aigreur de son esprit. C'est donc un singulier bienfait de DIEU de nous laisser les infirmités du corps pour arrêter l'impétuosité de nos passions. (Le P. Nouet, *Méditations*).

[Vertus rappelées par la maladie]. — Pendant qu'un homme est en santé, les vérités de la foi n'ont pour l'ordinaire que de faibles lumières, qui n'échauffent point le cœur; mais la maladie la réveille, et, lui donnant occasion de penser à l'éternité, le fait résoudre à mieux vivre, pour éviter ce qu'il craint. Pendant qu'il se porte bien, son esprit est tellement occupé des affaires du monde, qu'il ne pense point à la prière; et, quand

on parle d'oraison aux personnes du siècle, ils n'ont point d'autre réponse à nous faire, sinon que l'embaras du monde ne leur laisse point de temps qu'ils y puissent donner. Mais lorsque cet homme est arrêté par l'infirmité du corps, comme un prisonnier de la justice de DIEU, il se tourne comme naturellement vers son Créateur pour lui demander secours et lui dire avec David : *Miserere mei, quoniam infirmus sum.*

Dans une parfaite santé, la pratique de l'humilité est une leçon difficile à apprendre, surtout quand on est dans l'honneur et qu'on a de grands biens ; mais la maladie est un état de dépendance qui humilie les grands aussi bien que les petits. Donnez-moi l'homme du monde le plus puissant et le plus riche : quand il devient malade, il devient esclave de toutes les créatures et petit comme un ver de terre ; il faut qu'il dépende d'un serviteur, tout maître qu'il est : car, sans lui, il ne saurait se remuer : il faut qu'il obéisse au médecin, qui lui prescrit des diètes et des ordonnances fâcheuses. Il est sujet aux changements des temps, il est susceptible des impressions de l'air ; la présence de la mort, et le danger où il est de tomber bientôt sous son pouvoir, lui fait connaître qu'il n'a rien en ce point, au-dessus du dernier des hommes, qu'il n'est qu'un peu de poussière comme les autres, et que ces grands colosses de vanité que la fortune élève si haut n'ont que des pieds de boue que le moindre choc est capable de renverser.

Vous êtes peut-être accablé de douleurs aiguës et violentes : ah ! vous aimiez trop les plaisirs du corps ; vous avez offensé DIEU par les délices : il vous punit par les douleurs de la chair ; il fait servir à ses vengeances ce que vous avez fait servir à vos crimes : vous avez péché par les sens, il vous fait souffrir par les sens. Vos langueurs, dites-vous, ruinent vos affaires et renversent votre fortune : que veulent dire ces paroles, sinon que, si vous aviez de la santé, vous seriez aussi ardent à courir après les vanités du monde que les autres ? Que d'intrigues ne feriez-vous pas, si vous pouviez porter votre corps où l'ambition porte votre esprit ! Que d'excès si vous aviez des forces et de la santé ! (*Le même*).

[Souffrir avec soumission]. — Qu'y a-t-il de plus juste que de souffrir avec soumission la peine de notre péché, que de vouloir ce que DIEU veut, que de lui rendre la pareille en lui offrant peines pour peines, douleur pour douleur, souffrances pour souffrances ; non pas, à la vérité, comme les autres débiteurs qui s'acquittent en payant leurs dettes, car plus nous souffrons pour DIEU, plus nous lui sommes obligés. Quelle consolation de pouvoir quelquefois, et souvent même, sans mourir, participer à la gloire et à la couronne des martyrs ? Ce n'est plus le temps des persécutions, je l'avoue, mais c'est le temps de souffrir pour DIEU, quand lui-même nous afflige de quelque douloureuse maladie. Ce n'est plus le temps des combats sanglants, mais c'est toujours celui des couronnes, et nous n'avons besoin pour les mériter que d'être patients dans nos maux, et de les souffrir.

frir avec soumission. Etes-vous donc affligés de quelque maladie, souffrez patiemment, et vous participerez aux mérites des martyrs. Etes-vous abattu dans un lit, sans vigueur, sans force, et sans espérance de guérir ? louez DIEU comme le saint homme Job, et vous voilà martyr comme lui, au sentiment de S. Chrysostome, qui lui donne ce nom.

Inutilement sommes-nous malades, si nous ne tirons de l'infirmité du corps de quoi guérir celle de l'esprit. Inutilement DIEU nous met-il dans cet état, si nous n'entrons dans les desseins de sa Providence. Inutilement même emploiera-t-il d'autres moyens pour nous sanctifier si celui-là ne nous sanctifie pas, parce que, s'il y a quelque chose qui soit capable de nous détacher du monde et d'affranchir notre esprit de la servitude du corps, c'est la maladie : car, comme dit Salvien, elle aiguise la pointe de l'âme, et, à mesure que les forces du corps l'abandonnent, celles de l'esprit augmentent et se renouvellent. On peut dire que c'est être sain que de ne pas l'être toujours, et d'être quelquefois malade.

Il serait à souhaiter que nous fussions tels dans la santé que nous sommes dans la maladie et que nous promettons d'être à l'avenir : car quelles promesses et quelles résolutions ne fait-on point, pour peu qu'on se voie en péril ou qu'on sente de mal. Ce sont d'ordinaire les plus beaux sentiments du monde ; ce ne sont que réflexions continuelles sur les misères de la vie, sur la caducité des choses humaines, la vanité du monde, l'aveuglement de l'esprit humain. On ne veut entendre parler que de DIEU, que de pénitence, que de sacrements. Le plus libertin veut être homme de bien ; le plus ambitieux et le plus avare ne veut plus penser qu'aux choses du ciel ; ils veulent tout, ils promettent tout : grand regret du passé, grande résolution pour l'avenir. Mais, aussitôt que le péril est passé et que la santé commence à se rétablir, vous voyez cette passion rentrer peu-à-peu dans ses droits, les mêmes sentiments, les mêmes actions. (**De Saint-Martin, Carême.**)

[Quel usage on fait de la santé]. — Quel usage la plupart des hommes font-ils de la santé ? Combien de jeunes gens qui la font servir à toutes les passions de leur âge : *Coronemus nos rosas !* Divertissons-nous, se disent-ils les uns aux autres, pendant que nous en avons le temps. Quel usage en fait cette femme ou cette fille mondaine, que de la faire servir à sa vanité, à une vie molle et sensuelle, aux divertissements, à certains commerces qu'on n'ose nommer, certaines libertés qu'on n'ose approuver. Quel usage en fait cet homme de lettres, qu'à lire ou à faire des livres pernicieux, ou du moins à contenter sa curiosité et celle des autres ? Quel usage en font tous les gens d'affaires, que de travailler jour et nuit à faire leur fortune, et à établir leur maison, sans penser presque jamais, ou du moins très-peu, à l'éternité ? *Si sani sunt, sancti non erunt*, dit un S. Père. *In vacuum laboravi sine causâ, et vanè fortitudinem meam consumpsi.* (Isaïe XLIX). Malheureux que je suis, j'ai donc inutilement usé ma santé, épuisé mes

forçés, et beaucoup travaillé pour le monde, sans rien faire pour mon salut. Cette santé que Dieu m'avait donnée, cette vigueur, cette force du corps, ce bon tempérament, cette constitution si heureuse, dont je pouvais tirer de si grands avantages pour l'éternité et pour le temps même : tout cela m'a donc été inutile ; tout cela n'a donc servi qu'à l'avarice et à l'ambition, au divertissement et au plaisir d'une vie molle ! Ah ! venez, douleurs, maladies, infirmités, venez me punir du mauvais usage d'une santé qui devait être employée au service de Dieu ! (*Le même*).



MARIAGE.

SAINTETÉ DU MARIAGE, — DEVOIRS

et obligations attachés à cet état, etc.

AVERTISSEMENT.

Quoique le Mariage soit une chose sainte, et qu'il soit élevé à la dignité de sacrement par le Fils de DIEU, il n'y a point de matière où le prédicateur ait besoin d'apporter plus de précaution. D'un côté, la pureté de notre langue ne permet pas d'user d'expressions qui puissent tant soit peu souiller l'imagination et offenser les oreilles chastes : ce qu'il est assez difficile d'éviter. D'ailleurs, la corruption du siècle est telle, et tel le penchant du cœur humain vers la sensualité, qu'il se fait un plaisir malin tantôt de trouver occasion de rire et de railler, tantôt de penser aux choses dont le prédicateur s'efforce d'éloigner la pensée, et tantôt enfin de censurer celui qui entreprend de parler des dangers et des désordres d'un état dont il n'a nulle expérience, et qu'il devrait lui-même ignorer.

Il faut donc user de précaution, soit dans les choses dont on parle, soit dans la manière dont on les dit. Mais, d'un autre côté, je ne crois pas qu'un prédicateur évangélique, qui doit travailler à corriger les abus et les dérèglements de tous les états, doive, sous ce prétexte, omettre, quand l'occasion s'en présente, de reprendre et de blâmer ceux qui se commettent dans l'état le plus commun et le plus nécessaire de la vie, d'instruire ceux qui y sont engagés de leurs obligations et de leurs devoirs, de la manière dont ils doivent se comporter dans leurs familles; d'avertir ceux qui s'y engagent légèrement et sans vocation des dangers qu'ils courent et des malheurs auxquels ils s'exposent.

Pour traiter donc ce sujet d'une manière qui aille à édifier les auditeurs, nous laisserons aux théologiens, aux casuistes et aux confesseurs le soin d'en

venir à des détails que la dignité de la chaire ne permet pas aux prédicateurs, et nous ramasserons seulement les choses qui peuvent être dites honnêtement et fructueusement en public. Que s'il y a d'autres sujets qui peuvent avoir quelque liaison avec celui-ci, tels que pourraient être la vocation à un état en général, l'impureté, les soins et les embarras du monde, et qu'on les veuille faire entrer dans le dessein qu'on a choisi, on peut les voir dans leurs lieux, et consulter l'ordre alphabétique, ou la table générale qui les indiquera.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Le meilleur moyen de régler les villes et les royaumes, et de corriger tous les abus et les désordres qui se commettent dans toutes les sociétés, c'est sans contredit de sanctifier les personnes qui vivent dans le mariage, parce que, les villes et les royaumes étant composés de familles, si ces familles sont bien réglées, toute la république le sera infailliblement. De-là vient que la morale enseigne qu'une famille est un petit royaume, et qu'un royaume est une grande famille. C'est pourquoi, afin de se sanctifier en cet état, de rendre un mariage heureux et d'en faire une source de bénédictions, je veux examiner dans ce discours. — 1^o Ce qu'on doit faire avant de s'engager dans cet état; — 2^o. De quelle manière on y doit vivre et s'y comporter quand on y est engagé.

Première Partie. — Ce qu'on doit faire, avant d'embrasser un état où il y a sans doute de grands dangers et de grands empêchements pour le salut, consiste en trois choses. — 1^o. Consulter DIEU pour connaître, par des signes moralement certains, si l'on est appelé à ce genre de vie : car, quoiqu'on ne puisse douter que DIEU soit l'auteur du mariage, puisque c'est lui qui l'a établi entre le premier homme et la première femme, et qu'ainsi on peut dans cette condition arriver à une très-haute sainteté, comme ont fait un Abraham, un Isaac et un Jacob, et tant d'autres grands serviteurs de DIEU, il est cependant très-constant que tous ne sont pas appelés au mariage : d'où il arrive que tel, qui se sauverait dans l'état religieux, ne fait pas son salut en celui-ci. C'est pourquoi, avant de s'y engager, il faut consulter DIEU pour savoir s'il nous y veut (selon les règles que nous avons données en parlant de la *Vocation* en général). — 2^o. Il aut demander à DIEU qu'il nous adresse la personne avec laquelle nous

devons faire cette alliance si étroite, afin de faire notre salut en le servant fidèlement : parce que, comme nous assure le SAINT-ESPRIT par la bouche du plus sage des hommes, la femme vertueuse et sage est un présent de DIEU, et celui qui a fait l'heureuse rencontre d'une telle femme a trouvé un grand bien, et recevra de la joie de la part du Seigneur. (Prov. ix). Ce qui se dit des femmes se doit dire des hommes, pour la même raison. D'où vous voyez qu'il est important, aux personnes qui songent au mariage, de demander instamment au Seigneur qu'il donne une personne avec qui on puisse vivre en paix, travailler à son salut et à se sanctifier. Mais il ne faut pas se rapporter tellement à DIEU de cette affaire, qu'on ne se mette aussi en peine d'en faire le choix, d'examiner les bonnes qualités de celui ou de celle avec qui on a dessein de faire alliance, et surtout d'avoir plus d'égard à la vertu et aux bonnes mœurs qu'aux richesses et aux autres avantages qu'on en peut retirer, etc. — 3°. Il faut entrer dans cet état pour les fins pour lesquelles DIEU l'a institué, telles que sont celles que rapporte l'apôtre S. Paul, d'éviter l'incontinence et les désordres où la sensualité nous porteroit ; de mettre des enfants au monde, non tant pour perpétuer son nom et sa famille, et laisser des héritiers de ses biens, que pour en faire des saints par la bonne éducation qu'on est résolu de leur donner, et enfin pour vivre en la compagnie d'une personne qui, nous étant affectionnée, nous aide à supporter plus aisément les incommodités de cette vie, etc.†

Seconde partie. — La manière dont on doit vivre et se comporter, quand on est engagé dans cet état, consiste à s'acquitter des obligations et des devoirs qui y sont attachés, lesquels se rapportent à ces trois en général, qui renferment les autres plus particuliers. — 1°. L'amour conjugal, c'est-à-dire l'affection que les personnes mariées doivent naturellement avoir l'une pour l'autre afin de demeurer ensemble toute leur vie, supporter réciproquement leurs défauts, et avoir une parfaite confiance, que la femme doit témoigner par sa soumission parfaite et le mari par sa modération. Il ne faut pas que la supériorité qu'a l'un soit impérieuse, ni que la soumission de l'autre tiende de la servitude et de l'esclavage, mais que l'amour règle et conduise tout ; autrement, le mariage deviendra un joug insupportable et une croix continuelle. — Se garder mutuellement une inviolable fidélité, qu'ils se sont promise en présence des autels, mais sans jalousie, sans ces soupçons ordinairement mal fondés, et sans prendre ombrage l'un de l'autre sur les moindres apparences : parce que c'est la cause des dissensions, des divorces et des ruptures qui éclatent, et en un mot de tous les mauvais ménages. — 3°. Partager ensemble les soins, les charges d'une famille, dont ils sont les chefs, les biens et les maux, les disgrâces qui y arrivent, s'entraider enfin en toutes choses.

II. — Montrer, dans un discours, que les personnes mariées peuvent

arriver à la perfection du christianisme et devenir de grands saints.

1°. En s'acquittant fidèlement des devoirs et des obligations attachés à cet état.

2°. En pratiquant les vertus qui ne sont pas incompatibles avec cet état, soin des domestiques, éducation des enfants ; en souffrant les inconvénients, etc.

3°. En servant DIEU fidèlement dans leur état, et s'acquittant des devoirs de chrétiens, etc.

III. — On peut aussi faire voir, dans les deux parties d'un juste sermon. — 1°. La dignité et l'excellence du sacrement de mariage, que l'Apôtre appelle un grand sacrement : *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ.* — 2°. Les dispositions qu'il faut apporter pour le recevoir dignement.

Premier Point. — C'est, en effet, un grand sacrement : — 1°. A raison de celui qui l'a institué, qui est DIEU même, dans le paradis terrestre et dans l'état d'innocence. — 2°. A raison de ce qu'il signifie et de ce qu'il représente, l'union de JÉSUS-CHRIST avec son Eglise. — 3°. Pour les grandes obligations auxquelles on s'engage, et qui ont besoin des secours particuliers du ciel.

Second point. — Dispositions nécessaires pour recevoir les grâces attachées à ce sacrement, et pour embrasser cet état sans danger de s'y perdre. — 1°. Y entrer avec un grand désir d'y faire son salut, et pour cela consulter la volonté de DIEU, et ne s'y point engager sans avoir bien examiné sa vocation. — 2°. N'entrer dans cet état qu'avec une sainte intention et une bonne fin, semblable à celle que DIEU même a eue dans l'institution de ce sacrement. — 3°. Etre en état de grâce, pour ne pas faire un sacrilège de ce sacrement, qui est pour sanctifier ceux qui embrassent cet état avec les dispositions requises.

IV. *Premièrement.* — Le mariage est appelé saint, et il l'est effectivement. — 1°. Dans son principe : c'est DIEU qui l'a institué, et JÉSUS-CHRIST qui l'a élevé à la dignité de sacrement, quoique de sa nature il ne soit qu'un contrat civil. — 2°. Dans sa fin et dans son motif, qui, dans les vues de DIEU, sont saints, et dans les nôtres doivent être surnaturels. — 3°. Dans ce qu'il signifie et ce qu'il représente, qui est l'union de JÉSUS-CHRIST avec son Eglise.

Secondement. — Moyen de se sanctifier dans cet état. C'est d'en remplir tous les devoirs et les obligations : — 1°. Garder la fidélité mutuelle qu'on s'est promise. — 2°. Conserver la paix et la bonne intelligence, par une affection et une confiance réciproques. — 3°. Travailler de concert à leur salut et à procurer celui de leur famille.

V. — On peut réduire les obligations des personnes mariées à trois sortes de devoirs en général, dont l'explication en détail peut remplir un discours.

1°. A ce qu'ils doivent à DIEU en cet état : l'observation exacte de ses préceptes : sans se persuader que le mariage dispense d'aucun.

2°. A ce que les deux parties se doivent mutuellement : la fidélité, l'affection réciproque, la confiance parfaite.

3°. A eux-mêmes personnellement, et à leur famille : le soin de leur salut et de celui de leurs domestiques.

VI. — Il y a trois choses à considérer dans le mariage, qui peuvent fournir de solides réflexions morales et servir de matière à un discours.

1°. Sa sainteté, qui nous oblige à ne pas nous y engager par des considérations humaines, par passion, ou par quelque intérêt temporel.

2°. Les devoirs et les obligations : ce qui nous oblige à bien examiner si DIEU nous y appelle, et si nous sommes capables de nous acquitter des charges inséparables de cet état.

3°. Ses avantages et ses dangers pour le salut, qu'il faut bien considérer, pour se prévaloir des uns et éviter les autres.

VII. — 1°. Il faut être appelé de DIEU pour satisfaire aux obligations du mariage.

2°. Il faut être prévenu de l'esprit de DIEU pour supporter les peines du mariage.

3°. Il faut être conduit par une grâce particulière de DIEU pour éviter les dangers du salut qui se trouvent dans le mariage.

VIII. — Pour une instruction utile sur ce sujet, on peut prendre ces deux points qui renferment tout ce qui s'en peut dire.

1°. Comment on doit entrer et s'engager dans cet état. — 2°. Comment on y doit vivre. — On peut faire voir, dans le premier, qu'il est besoin de bien consulter DIEU pour embrasser cet état plutôt qu'un autre : et, dans le second, les principales dispositions qu'on doit apporter, pour rendre un mariage heureux. (*V. Lafont, Entretiens ecclésiastiques; 2^e dim. après l'Épiphanie.*)

IX. — Voici deux propositions qui peuvent servir de sujet et de partage à un discours.

1°. On peut se sauver dans le mariage, puisque c'est un état saint, institué de DIEU, auquel DIEU appelle plusieurs, et que S. Paul conseille à quelques-uns.

2°. De tous les états, le plus dangereux pour le salut est le mariage, parce que, selon le sentiment de S. Jérôme, il y faut accorder des choses qui paraissent incompatibles : le soin des biens temporels avec le détachement d'esprit de ces mêmes biens, l'affection la plus tendre pour la créature avec une fidélité inviolable au Créateur, et enfin la chasteté conjugale, qui est la plus difficile de toutes, parce qu'il n'est rien de plus aisé que de passer les bornes dans lesquelles la liberté du mariage est renfermée.

X. — Les causes des mauvais mariages, si ordinaires dans le monde.

1°. C'est que les pères et les mères, au lieu de consulter DIEU quand il s'agit de pourvoir leurs enfants, n'ont que des vues purement humaines, sans consulter DIEU ni compter en aucune manière sur la Providence.

2°. C'est que les enfants, au lieu d'appeler JÉSUS-CHRIST à leur mariage, et la Sainte-Vierge, qui est la mère de la pureté, se laissent aller au penchant d'une passion aveugle, etc. (*Monmorel, 2^e dim. ap. l'Épiph.*).

XI. — On peut considérer le mariage — ou comme un lien qui unit les hommes avec les hommes, les familles avec les familles, le cœur et la volonté d'un homme avec le cœur et la volonté d'une femme ; — ou comme un remède contre la convoitise, qui ferait d'épouvantables ravages dans le monde si DIEU n'avait trouvé ce moyen pour sanctifier des plaisirs qui sont criminels hors ce sacrement ; — ou comme un bien public, puisqu'il est institué pour donner des membres à l'Etat, et pour élever des enfants qui doivent perpétuer la république et en soutenir les intérêts. D'où l'on peut tirer ces justes conclusions.

1°. C'est un lien qui doit unir les familles et les cœurs de ceux qui embrassent cet état : donc il faut se donner de garde d'en faire une source de division, par le mauvais choix qu'on fait de la personne avec qui l'on veut faire alliance, par l'inégalité d'âge, de biens, de conditions, etc.

2°. C'est un remède contre l'impureté : il faut donc prendre garde d'en faire une source et une occasion continuelle de péché en profanant la sainteté de ce sacrement par des excès criminels ou par des débauches infâmes.

3°. Enfin, c'est un bien public : il faut donc se donner de garde d'en faire la calamité publique de l'Etat, en élevant mal des enfants qui en doivent faire la gloire.

XII. — Deux propositions qu'il est facile de prouver.

La première : — Il n'y a point d'état où DIEU doive davantage être consulté avant de s'y engager, cette affaire étant de la dernière importance pour le salut.

La seconde : Il n'y a point d'état où l'on ait plus besoin d'être fidèle à DIEU, à cause des obligations des mariés, de l'embaras, des soins et des difficultés qui ont coutume de détourner du service de DIEU ceux qui sont engagés dans cet état.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Augustin** a fait un livre *De bono Conjugii*, et un autre *De nuptiis et concupiscentiâ*, où il dit beaucoup de choses qui regardent ce sujet.

Le même, ix *de Genesi ad litteram* : les biens qui se trouvent dans le mariage, et les règles qu'il y faut garder. — *De Virginité* : encore beaucoup de choses sur ce sujet. — II *De symb. ad catechum.*, il montre comment le Fils de DIEU, à la mort, fit l'Eglise son épouse.

S. Ambroise, *De Abraham*, détourne les chrétiens de se marier avec des femmes hérétiques. — *De Virginitate*, il parle souvent du mariage et de ce qui le peut rendre heureux ou malheureux, et compare cet état avec celui des vierges. — v *Hexamer.* 7 : les personnes mariées doivent souffrir les défauts et la mauvaise humeur les unes des autres.

S. Jérôme, I *advers. Jovinian.*, réfute l'erreur de cet hérétique qui enseignait que l'état du mariage égalait en dignité et en mérite l'état de la virginité. — *Epist. ad Letam* : éloge de sa famille où tout était bien réglé, et de cette vertueuse femme qui par sa piété convertit son mari et fit de ses enfants de vertueux chrétiens.

S. Chrysostome, Homél. 21 *in Ephes.*, montre la grandeur de cet état par l'obligation de quitter père et mère pour vivre en société. — Homél. 4 *in II Tim.* : de l'union et de la concorde entre les gens mariés. — Homél. 57 *ad Popul. Antioch.* : les soins du mariage ne sont point un obstacle à la sainteté ; exemple des anciens patriarches et prophètes. — Homél. 21 *in Ephes.* : exemple d'Anne la prophétesse, montrant que les personnes mariées doivent offrir à DIEU leurs enfants, avant même qu'ils soient conçus. — Homél. 38 *in Genesim* : condescendance que les maris doivent avoir pour leur femme par celle qu'Abraham eut pour Sara, et de la paix et de la concorde entre eux. — Homél. 48 *in Genesim* : du

choix que les hommes doivent faire de leurs épouses, et des qualités qu'ils doivent principalement considérer. — Homél. 57 *in Genesim* : causes des divisions qui arrivent dans les familles entre le mari et la femme. — Homél. 26 *in 1 Cor.* : excellents préceptes pour la femme, comment elle doit agir avec son mari pour avoir la paix et entretenir l'union. — Dans la même homélie, il donne aussi des préceptes aux maris, comment ils se doivent comporter envers leurs femmes. — *In 18 Matth.* : il est sage de marier les jeunes gens de bonne heure, pour prévenir les excès de la jeunesse. — Serm. IX sur ces paroles : *Mulier alligata est*, etc. : malheurs des mariages quand on s'engage légèrement en cet état, par passion, et par d'autres motifs humains. — Serm. 18 *de diversis* : il faut invoquer la protection de DIEU pour s'engager dans le mariage ; malheurs qui arrivent faute de son secours. — Homél. 20 *in Epkes.* : douceur du mari envers sa femme.

S. Basile de Scéucie, *De verâ virginit.*, rapporte les misères et les chagrins que souffre une femme avec un mauvais mari.

Tertullien, qui s'est déclaré contre les secondes noces, (II *ad uxorem*, 6,) parlant du mariage chrétien, dépeint en termes forts les qualités que doivent apporter à cet état ceux qui veulent se marier, et les exercices de piété auxquels ils doivent s'employer.

S. Cyprien, *De singularit. Cleric.*, parle de la retraite et de la séparation volontaire des personnes mariées pour un temps, afin de vaquer à la prière, et il regarde ces séparations comme des miracles.

[Livres spirituels et autres]. — **Hugues de Saint-Victor**, *Ad socium volentem uxorem ducere*.

Catéchisme du concile de Trente.

S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, III, 38, donne d'excellents avis aux gens mariés.

Le P. Cordier, *La sainte famille*, (ch. 1 et seq.) traite de tout ce qui regarde ce sujet. — Au chapitre 19, long et ample traité du mariage.

Livre intitulé : *Règles chrétiennes pour entrer et pour vivre saintement dans le mariage.*

Livre intitulé : *Le Règlement des Familles.*

Autre : *De la jalousie, ou des moyens d'entretenir la paix dans les mariages.*

Marchantius, *Candelabrum mysticum*, traite fort au long ce sujet.

Canisius, *De matrimonio*, II.

Raynerius de Pisis, *Panthologia*.

Salazar et **Cornelius à Lapide**, sur le 21^e chap. des Proverbes.

Combolas, 2^e partie, chap. 5, § 2.

Dialogues spirituels du **P. Surin**, ch. 12.

Morale sur le Pater, livre 1, section 3, article 1.

Pétrarque, dialogue 47.

Instruction de la jeunesse, v, 12, par **Gobinet**.

[Prédicateurs]. — **Joly**, 2^e dimanche après l'Épiphanie.

Sarasin, *Avent*, discours 20, explique les loix que JÉSUS-CHRIST a faites pour les gens mariés.

Matthias Faber, exhortation 7^e sur ce sujet. — 2^e dim. ap. l'Épiphanie.

Le P. de la Colombière, *Réflexions chrétiennes*.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, 2^e dim. après l'Épiphanie.

Discours chrétiens, pour le même dimanche.

Monmorel, Évangile du même dimanche.

Le P. Texier, *Dominicale*, même Évangile.

Essais de Sermons pour la Dominicale : le premier dessein, 2^e dimanche après l'Épiphanie, est sur le mariage.

[Tous ceux qui ont fait le panégyrique de S. Joseph ont aussi parlé du mariage, à l'occasion de celui de ce grand saint avec la sainte Vierge.]

[Recueils]. — **Grenade**, *Lieux communs*.

Busæus, *De Statibus, de Statu matrimonii*.

Peraldus, titulo *Temperantia*, 14 et seq.

Lohner, verbo *Matrimonium*.

Engelgrave, 2^e dim. après l'Épiphanie.

§ III.

Passages, Exemples et applications de l'Écriture.

Non est bonum esse hominem solum : facianus ei adjutorium simile sibi. Genes. ii, 18.

Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui. Genes. iii, 16.

Qui invenit mulierem bonam invenit bonum. Proverb. xviii, 22.

Qui expellit mulierem bonam, expellit bonum. Ibid.

Melius est habitare in terra deserti quam cum muliere rixosa et iracundi. Proverb. xxi, 19.

Gratia super gratiam mulier sancta et pudorata. Eccli. xxvi, 19.

Il n'est pas bon que l'homme soit seul : faisons-lui une aide semblable à lui.

Vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous dominera.

Celui qui a trouvé une bonne femme a trouvé un grand bien.

Celui qui chasse une femme vertueuse, rejette un grand bien.

Il vaut mieux habiter dans une terre déserte qu'avec une femme querelleuse et violente.

La femme sainte et pleine de pudeur est une grâce qui passe toute grâce.

Mulier diligens coronam est viro suo. Proverb. XII, 4.

Noli discedere à muliere sensatâ et bonâ quam sortitus es timore Domini. Eccli. VII, 21.

Beatus qui habitat cum muliere sensatâ! Eccli. XXV, 11.

Domus et divitiarum dantur à parentibus, à Domino autem propriè uxor pudens. Proverb. XIX, 14.

Mulierì bonâ beatus vir Eccli. XXVI, 1.

Pars bona mulier bona, in parte timentium DEUM dabitur viro pro factis bonis. Ibid. 3.

In tribus plucitum est spiritui meo, que sunt probata coram DEO et hominibus : concordia fratrum, et amor proximorum, et vir et mulier sibi consentientes. Eccli. XXV, 1.

Accipies virginem cum timore Domini, amore filiorum magis quam libidine ductus. Tob. VI, 22.

Qui conjugium ita suscipiunt ut DEUM à se et à sui mente excludant, et suæ libidini vacent, habet potestatem demonium super eos. Ibid. 17.

Commorari leoni et draconi placebit quam habitare cum muliere nequam. Eccli. XXV, 23.

Propter hoc, dimittet homo patrem et matrem et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne unâ : itaque jam non sunt duo, sed unum caro. Matth. XIX, 5-6.

Omnis qui dimittit uxorem suam et alteram ducit, moechatur, et qui dimissam à viro ducit moechatur. Lucæ. XVI, 18.

Vocatus est et JESUS et discipuli ejus ad nuptias. Joab. II, 2.

Quod DEUS conjunxit, homo non separet. Matth. XIX, 6.

Quæ sub viro est mulier, vivente viro, alligata est legi ; si autem mortuus fuerit vir ejus, soluta est à lege viri. Rom. VII, 2.

Qui matrimonio jungit virginem suam bene facit, et qui non jungit melius facit. I Cor. VII, 38.

Alligatus es uxori ? non querere solutionem. Solutus es ab uxore ? noli querere uxorem. Ibid. 27.

Si acceperis uxorem, non peccasti, et si nupserit virgo, non peccavit : tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi. Ibid. 28.

Qui sine uxore est sollicitus est que Domini sunt, quomodo placeat DEO ; qui autem cum uxore est sollicitus est que sunt mundi,

La femme vigilante est la couronne de son mari.

Ne vous séparez point de la femme sensée et vertueuse que vous avez reçue dans la crainte du Seigneur.

Heureux celui qui demeure avec une femme de bon sens !

Le père et la mère donnent les richesses, mais c'est proprement le Seigneur qui donne une femme sage.

Le mari d'une femme bonne est heureux.

La femme vertueuse est un excellent partage, c'est le partage de ceux qui craignent DIEU, et elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions.

Trois choses plaisent à mon esprit, et elles sont approuvées de DIEU et des hommes : l'union des frères, l'amour des proches, un mari et une femme qui s'accordent bien ensemble.

Vous prendrez cette fille dans la crainte de DIEU et dans le désir d'avoir des enfants, plutôt que par un mouvement de passion.

Lorsque des personnes s'engagent dans le mariage de manière à bannir DIEU de leur cœur et de leur esprit, et qu'ils ne pensent qu'à satisfaire leur brutalité, le démon a pouvoir sur eux.

Il vaut mieux demeurer avec un lion et avec un dragon que d'habiter avec une méchante femme.

Pour cette raison, l'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils ne seront tous deux qu'une même chair.

Quiconque quitte sa femme et en prend une autre commet un adultère, et quiconque épouse celle que son mari a quittée commet un adultère.

JÉSUS fut convié aux noces avec ses disciples.

Que l'homme ne sépare point ce que DIEU a uni.

La femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant ; mais lorsqu'il est mort, elle est dégagée de la loi qui la liait à cet homme.

Celui qui marie sa fille fait bien ; celui qui ne la marie point fait encore mieux.

Vous êtes lié à une femme, ne cherchez point à vous délier ; vous n'êtes point lié à une femme, ne cherchez point d'épouse.

Si vous épousez une femme, vous ne péchez point, et si une fille se marie, elle ne pèche pas ; mais ces personnes sentiront dans la chair des afflictions et des maux.

Celui qui n'est point marié s'occupe du soin des choses du Seigneur, et de ce qu'il doit faire pour plaire à DIEU ; mais celui

quomodo placent uxori, et divisus est. Ibid. 33.

Mulier inupta et virgo cogitat quæ Domini sunt, ut sit sancta corpore et spiritu; quæ autem nupta est cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro. Ibid. 34.

Propter fornicationem unusquisque suam uxorem habeat, et unaquæque suum virum habeat. Ibid. 2.

Iis qui matrimonio juncti sunt præcipio (non ego, sed Dominus) uxorem à viro non discedere: quòd si discesserit, manere in-nuptam aut viro suo reconciliari. Ibid. 10-11.

Et vir uxorem suam non dimittat. Ibid. 11.

Caput autem mulieris vir. I Cor. xi, 3.
Non enim vir ex muliere est, sed mulier ex viro. Etenim non est creatus vir propter mulierem, sed mulier propter virum. Ibid. 7-8.

Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem. I Cor. vii, 14.

Viri, diligite uxores vestras, et nolite amari esse ad illas. Coloss. iii, 19.

Unusquisque uxorem suam sicut seipsum diligit. Ephes. v, 33.

Qui suam uxorem diligit, seipsum diligit: nemo enim unquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam, sicut et Christus Ecclesiam. Ibid. 29.

Mulieres viris subditæ sicut Domino, quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesiæ. Ibid. 22.

Viri, diligite uxores vestras sicut et Christus dilexit Ecclesiam. Ibid. 25.

Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ. Ibid. 32.

Uxor timeat virum suum. Ibid. 33.

Honorabile convivium in omnibus, et thorus immaculatus. Hebr. xiii, 4.

Salvabitur mulier per filiorum generationem. I Tim. ii, 15.

Mulieres subditæ sint viris suis, ut, si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifant. I Petri iii, 1.

qui est marié s'occupe du soin des choses du monde, et de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme, et il se trouve ainsi partagé et divisé.

Une femme qui n'est point mariée, une vierge, s'occupe du soin des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit; mais celle qui est mariée s'occupe des choses du monde, et comment elle plaira à son mari.

Pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari.

Quant à ceux qui sont déjà mariés (ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur fait ce commandement), que la femme ne se sépare point de son mari; si elle s'en sépare, qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se réconcilie avec son mari.

Que le mari, de même, ne renvoie point sa femme.

L'homme est le chef de la femme. L'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme.

Le mari infidèle est amené au bien par la femme fidèle (et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle.)

Maris, aimez vos femmes, et ne les traitez point avec aigreur et avec rudesse.

Que chacun de vous aime sa femme comme lui-même.

Celui qui aime sa femme s'aime lui-même; car nul ne hait sa propre chair, mais il la nourrit et l'entretient, comme Jésus-Christ le fait à l'égard de l'Eglise.

Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise.

Maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé son Eglise.

Ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et en l'Eglise.

Que la femme craigne et respecte son mari.

Que le mariage soit fait de tous avec honnêteté, et que le lit nuptial soit sans tache.

La femme se sauvera par les enfants qu'elle mettra au monde.

Que les femmes soient soumises à leurs maris, afin que s'il y en a qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés sans parole, par la bonne vie de leurs femmes.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN TESTAMENT.

[Adam et Eve].— Il faut remonter à la naissance du monde, et aller chercher dans la première alliance que DIEU fit de nos premiers parents le modèle d'un parfait mariage. Le Créateur, après avoir formé le premier homme à sa ressemblance et l'avoir orné de tous les avantages du corps et de l'esprit, comme l'ouvrage de ses mains et le chef-d'œuvre de l'univers, le mit dans le paradis terrestre, où rien ne manquait pour mener une vie pleine de délices. Mais, comme s'il eût manqué quelque chose à son bonheur s'il eût été seul dans ce lieu délicieux, il jugea à propos, dit l'Écriture, de lui donner une compagne qui lui ressemblât parfaitement, tant pour lui servir d'aide et de secours que pour contribuer au dessein de DIEU même, savoir de multiplier le genre humain, non par la création comme les anges, mais par la succession et par la propagation des hommes qui naîtraient de ces deux premiers. Dans cette vue, il les unit ensemble par le lien étroit du mariage, dont il voulut être le premier auteur, et comme le paronyme, ainsi que parlent les SS. Pères. Et voici comment il s'y prit pour faire cette première alliance, qui fut toute mystérieuse dans son institution et dans la manière dont elle fut faite. Il ne forma pas Eve du limon de la terre, ainsi qu'il avait formé Adam, mais il la forma d'une des côtes de ce premier homme, afin qu'elle eût un penchant naturel à lui être unie et à ne faire qu'une même chose avec lui. Les Pères remarquent d'ailleurs que la femme ne fut point tirée de la tête de l'homme, de crainte que de-là elle ne prît occasion de prétendre quelque supériorité ; il ne voulut pas non plus la former de ses pieds, de peur que l'homme ne prît de-là sujet de la traiter en esclave ; mais il la forma de la partie la plus proche de son cœur, pour lui apprendre qu'il la devait considérer comme sa compagne, et qu'il ne devait pas tant faire avec elle une même chair qu'un même cœur et un même esprit. — Cette alliance fut encore mystérieuse en son institution : car, comme, au rapport de Tertullien, DIEU, en formant le corps du premier homme, avait en vue celui de JÉSUS-CHRIST, qui devait naître d'une vierge de sa race, pareillement, en faisant cette alliance, il pensait à celle que le Verbe éternel devait faire un jour avec la nature humaine, et à celle que ce même Verbe incarné ferait ensuite avec son Eglise, laquelle sortirait de son côté, et que le mariage des chrétiens, qu'il élèverait à la dignité de sacrement, devait représenter.

[Isaac et Rebecca]. — Le mariage d'Isaac et de Rebecca a été rapporté si au long par le SAINT-ESPRIT, dans l'Écriture, afin qu'il fût, dans tous les

siècles, le modèle des mariages Chrétiens, et une preuve de ce que Salomon a dit depuis : que c'est proprement DIEU qui donne à l'homme une femme sage. (Prov. xix, 14). La prudence d'Abraham, la fidélité et la piété de l'entremetteur qui le négocia, l'amour si tendre d'Isaac, le respect si profond de Rébecca, la modération des parents de la fille, qui ne firent rien que par son consentement ; la modestie de la fille, qui, exempte de toute passion, suivit le choix de ses parents ; enfin, le soin que tout le monde témoigna de consulter la volonté de DIEU, et non les richesses ou la beauté, sont autant de règles qui doivent être inviolablement gardées dans toutes les alliances, et dont on ne peut s'éloigner sans se mettre au hasard de contracter des mariages aussi malheureux dans les suites que celui d'Isaac et de Rébecca a été heureux.

[Tobie et Sara]. — Pour passer un grand nombre d'alliances saintes qui se sont faites durant le temps de la loi, le seul livre de Tobie fait voir clairement combien les mariages des saints sont différents de ceux des profanes. *Nous sommes enfants des saints*, dit le jeune Tobie, *et nous ne devons point nous marier de la manière que font les infidèles qui ne connaissent point DIEU*. Et, se proposant la fin du mariage, il parle ainsi à DIEU : *Vous savez, Seigneur qui êtes le DIEU de nos pères, que ce n'est point pour satisfaire ma passion que je prends ma parente pour mon épouse, mais par le seul désir d'avoir des enfants qui vous louent et vous bénissent éternellement*. Dans le chapitre précédent, l'ange témoigne que *l'homme qui craint DIEU est digne d'avoir une bonne femme*. Aussi Raguel, père de Sara qui épousa le jeune Tobie, n'ignorait pas d'où dépendait le fruit et la bénédiction d'un mariage, lorsqu'il prit la main droite de sa fille et la joignit à celle de Tobie, en disant : *Que le DIEU d'Abraham, le DIEU d'Isaac et le DIEU de Jacob soit avec vous ; que lui-même vous bénisse, et qu'il verse avec une pleine abondance ses faveurs sur vous*.

[Punitions divines]. — Nous n'avons que trop d'exemples, dans l'Écriture, des châtimens que DIEU a exercés sur ceux qui ont déshonoré un état si saint, et de ceux qui ont voulu y entrer par un motif impur. Les sept maris de Sara que le démon étouffa, et ce que l'ange Raphaël dit à ce sujet, en sont un témoignage trop constant, et montrent que DIEU ne peut souffrir que l'impureté ouvre la porte du mariage. David, pour avoir ôté Bethsabée à Urie, ne pensa-t-il pas perdre sa couronne par la révolte d'Absalon. Les calamités imprévues qui ruinent des familles riches et puissantes sont souvent des châtimens de ce péché. Nous voyons, dans la Genèse, que les enfants de Seth, s'étant alliés aux filles de la famille de Caïn uniquement à cause de leur beauté, DIEU protesta alors que son esprit ne demeurerait point avec l'homme, parce qu'il était devenu tout charnel : de manière que, quoiqu'il y eût d'autres crimes qui attirèrent la colère de DIEU, l'Écriture ne fait mention que de l'abus du ma-

riage, pour faire connaître l'abomination qui régnait alors et la corruption des hommes qui obligea DIEU à purger le monde par un déluge universel.

[Salomon]. — DIEU, dans l'ancienne loi, avait expressément défendu à son peuple de faire alliance avec des femmes étrangères, dans la vue qu'il avait et dans l'assurance qu'il leur donna qu'infailiblement elles corrompraient leur esprit, après avoir corrompu leur cœur, et qu'elles les porteraient à adorer les idoles qui étaient les dieux des gentils. Ce qui ne se vérifia que trop dans la personne de Salomon ; et c'est l'exemple de la plus grande faiblesse et de la complaisance la plus criminelle, qui a étonné tous les siècles, de voir ce prince, le plus sage de tous les hommes, en venir à cet excès de folie et d'impiété, dans sa vieillesse, que de bâtir des temples aux dieux de ses femmes et de ses concubines, et d'adorer leurs fausses divinités, après les dons et les bienfaits qu'il avait reçus du vrai DIEU. Ce qui est encore arrivé à quelques-uns de ses successeurs, comme à Achab, dont l'Écriture dit qu'il fut vendu à l'iniquité pour commettre le mal en présence du Seigneur, poussé par sa femme, l'impie Jézabel, jusqu'à adorer les idoles.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Les noces de Cana]. — Il y a plusieurs raisons qui obligèrent le Fils de DIEU d'honorer de sa présence les noces de Cana, dont il est fait mention dans l'Évangile : mais, qu'il l'ait fait pour marquer que DIEU est l'auteur et le premier instituteur du mariage, ou pour condamner par avance l'erreur de certains hérétiques qui devaient le rejeter et l'improver comme mauvais ; soit qu'il l'ait fait pour sanctifier le mariage par sa présence ; soit que, étant venu pour sanctifier les hommes par le baptême après leur naissance, il en ait voulu bénir et sanctifier le principe, qui est l'état du mariage, en l'élevant à la dignité de sacrement dans son Église ; soit enfin qu'il l'ait fait pour honorer les grands et divins mystères de l'alliance ineffable qu'il a contractée avec notre nature et avec l'Église, dont le mariage est la figure, il est sûr que, comme cet état est l'un de ceux dont l'Église devait être composée et qui devait fournir tant d'élus au ciel, il a voulu, en y assistant, faire voir que ceux qui s'y engagent ne sont point incapables de ses bénédictions et de ses grâces. C'est pour ces mêmes raisons que le premier miracle que le Sauveur a fait a été en faveur de l'époux de ces noces auxquelles il assista. Quoique l'état du mariage soit inférieur à celui du célibat, on ne peut douter cependant qu'il ne soit honorable ; *Honorabile connubium* ; le Seigneur, par sa miséricorde, ayant institué divers états, afin que celui qui ne peut parvenir à être de l'or soit au moins

de l'argent. Le même Sauveur enfin, qui a voulu naître d'une vierge, à l'ombre du mariage de Joseph qui passait pour son père, ne s'est pas contenté d'approuver par deux différentes fois le mariage, comme nous l'apprenons de l'Évangile de S. Matthieu, mais il l'a rendu indissoluble en l'élevant à la dignité de sacrement, et il a aboli l'usage, qui s'était introduit parmi les Juifs, de répudier sa femme en le lui déclarant authentiquement par un libelle : ce que Moïse leur avait permis pour la dureté de leur cœur.

[Zacharie et Elisabeth]. — Les personnes mariées peuvent se proposer pour règle et pour modèle de vie, dans l'état de mariage, ce qui est dit du père et de la mère du grand S. Jean-Baptiste : *Ils étaient tous deux justes devant DIEU ; ils marchaient dans toutes les voies des commandements du Seigneur d'une manière irrépréhensible.* Il faut que ceux qui ont choisi cet état, et qui y ont été appelés, vivent en sorte qu'ils soient justes devant DIEU, car ce n'est rien de l'être seulement aux yeux des hommes ; qu'ils observent religieusement ses commandements et ceux de son Eglise, et que leur vie soit sans reproche. En cela consiste toute la sainteté du mariage chrétien dont la pratique sera très-aisée si le mari et la femme sont unis comme JÉSUS-CHRIST et l'Eglise, si le mari aime sa femme comme JÉSUS-CHRIST aime son Eglise, si la femme honore son mari et lui obéit comme l'Eglise a honoré JÉSUS-CHRIST ; pourvu, en un mot, qu'ils vivent dans une sainte intelligence, que leurs cœurs soient unis par le lien de la paix et de la charité, et que DIEU même soit le nœud de leur union et de leur amour conjugal. C'est en quoi le mariage de ces deux saintes personnes peut servir d'exemple. Ils étaient pieux, attachés à la loi et exacts à tous leurs devoirs : *Incedentes in omnibus mandatis Domini.* Si, dans les autres familles, il y avait des querelles et des divorces, il n'y en avait point dans la leur : *Sine querelâ.* Ils supportaient patiemment leurs défauts, ou, pour mieux dire avec S. Pierre Chrysologue, la patience était à leur égard sans exercice, parce qu'ils étaient tous deux justes et craignant DIEU. Ainsi ce Père remarque qu'ils firent passer dans l'âme de Jean-Baptiste leur fils la sainteté qu'ils possédaient.

[S. Joseph et la Ste Vierge]. — On ne peut douter que le plus saint mariage, le mieux assorti et le plus parfait, n'ait été celui de la Sainte Vierge avec S. Joseph. Nous dirons ailleurs que rien d'essentiel ne lui a manqué pour être un véritable mariage ; mais ici on le peut envisager comme le mieux réglé et le plus heureux qui ait jamais été et qui sera jamais. La ressemblance d'humeur, d'inclinations, de piété, et de toutes les vertus, y a été parfaite. Ils ont été tous deux les plus avantagés des dons du Ciel, pour être les dépositaires du plus riche trésor du monde. L'union d'esprit et de cœur y a été aussi grande qu'elle pouvait être ; les secours mutuels qu'ils se sont rendus ont été les plus considérables ; et, comme la fin de ce ma-

riage a été infiniment plus noble que celle qui se trouve dans toutes les autres alliances, on ne peut contester que ces sortes de moyens, qui ont contribué à une fin si glorieuse, n'aient été pratiqués avec une tout autre perfection, et que les personnes engagées par l'ordre de DIEU dans l'état du mariage n'aient d'autant plus de moyens d'arriver à la sainteté qu'ils approcheront de plus près de cet excellent modèle.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Honorabile connubium in omnibus. (Hebr. XIII). — Le mariage est saint de quelque côté qu'on le considère ; et S. Paul même ajoute il est honorable en toutes choses. Il est saint et honorable par rapport à son auteur : il a été institué de DIEU dans le paradis terrestre, consacré de DIEU dans la loi de Moïse, mis et élevé au rang de sacrement par l'Homme-DIEU dans la loi de grâce. *Honorabile in omnibus* : il est saint et honorable par rapport à son modèle : il nous représente celui de JÉSUS-CHRIST avec l'Eglise au jour de sa passion, celui de l'âme juste au jour de la mission et de l'effusion de son Esprit. Il est saint et honorable par rapport à sa matière ; dans les autres sacrements, ce sont des matières inanimées : l'eau dans le baptême, le pain et le vin dans l'Eucharistie, etc ; mais dans le sacrement de mariage, ce sont des choses animées, et, parmi les êtres animés, les plus dignes et les plus honorables, des corps que S. Paul appelle les temples du SAINT-ESPRIT. *Honorabile in omnibus* : il est saint et honorable par rapport à sa forme et à ses effets. Quelle est la forme ? le consentement des deux parties et les paroles sacramentelles, Quels sont ses effets ? l'un est général, je veux dire l'augmentation de la grâce sanctifiante ; l'autre particulier, je veux dire l'infusion des grâces actuelles propres à l'état de vie que les personnes mariées sont obligées de mener. *Honorabile connubium in omnibus.* Enfin, le mariage est saint et honorable dans sa fin et dans les conditions qu'il exige. Il a été institué de DIEU pour former, non pas de faibles liens que le caprice, l'incontinence, le changement de fortune rompissent, mais des liens forts et indissolubles, que la mort seule peut briser. Il a été institué, non pour autoriser le libertinage, mais pour l'empêcher ; non pour allumer la convoitise, mais pour en arrêter les désordres, pour faire cesser les débauches vagues, et former une société sainte, où de deux corps il ne s'en fit qu'un, et de deux esprits qu'un même esprit.

Nubat, tantum in Domino. (I Cor. VII). — S. Paul appelle se marier chrétiennement *se marier dans le Seigneur* : voulant dire, par cette expres-

sion, que, quand des chrétiens se marient, il faut que DIEU préside à leurs noces, qu'il les fasse lui-même, qu'il unisse les cœurs par le lien d'un amour réciproque, qu'il les remplisse de ses bénédictions et de ses grâces. La grandeur et l'excellence du mariage chrétien étant fondée sur la sainte ressemblance qu'il a avec cette admirable alliance de JÉSUS-CHRIST avec l'Eglise, il s'ensuit évidemment que ceux qui s'engagent dans cet état et qui s'unissent ensemble par le lien de ce grand sacrement doivent joindre leur intention à celle de ce divin époux et de cette épouse fidèle, qui est d'accroître le nombre des élus et de donner à DIEU des enfants spirituels qui soient les héritiers de ses biens avec son Fils unique, et qui le louent dans l'éternité.

Sacramentum hoc magnum est. ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ. (Ephes. v). — Il n'est pas question de prouver que le mariage de JÉSUS-CHRIST avec l'Eglise est le grand exemplaire de celui des chrétiens, après ces paroles de l'Apôtre qui l'assure expressément. On ne peut douter qu'il ne veuille dire par-là que tout ce qu'il y a d'admirable dans le mariage de JÉSUS-CHRIST avec l'Eglise se trouve dans celui des chrétiens, qu'il n'appelle un grand sacrement, c'est-à-dire un grand mystère, qu'à cause qu'il représente ce grand et ineffable mariage. Ces paroles de l'Apôtre sont donc aussi mystérieuses, et veulent dire que le mariage des chrétiens est admirable en trois choses : son indissolubilité, sa fidélité, et sa fécondité : ainsi que l'union de JÉSUS-CHRIST avec son Eglise l'a été en ces trois choses. Elles veulent encore dire que de ces trois merveilles de l'union du Sauveur avec l'Eglise il sort trois espèces de grâces, qui opèrent ces mêmes merveilles dans les gens mariés : et ainsi que le mariage chrétien est tout saint et tout admirable, par une grâce d'indissolubilité nouvelle, par une grâce de fidélité toute parfaite, par une grâce de fécondité toute miraculeuse.

Mulier diligens est corona viro suo. (Proverb. xii). — Le Sage, aux Proverbes, nous assure qu'une femme soigneuse et qui aime son mari est comme sa couronne. Et S. Chrysostome ajoute que c'est son royaume et son empire : *Cuilibet viro propria uxor regnum est.* Il ajoute ensuite cette importante remarque : la raison pour laquelle DIEU permit que David fût attaqué dans son propre royaume fut parce que, ayant attenté à la pudicité de Bethsabée, il avait ôté à Urie cet empire domestique qu'il possédait dans la fidélité de son épouse. Cet éloquent docteur veut dire que, comme les rois trouvent leur gloire, leur satisfaction et leur bonheur dans la possession de leur royaume, un homme pareillement peut tirer les mêmes avantages de l'amour et de la fidélité de son épouse.

Faciamus ei adiutorium simile sibi. (Genes. ii). — Quand DIEU parle, dans la Genèse, de donner une femme à Adam, il en parle comme d'un

secours qu'il destinait à ce premier homme. Il marque, par cette expression, que la plus essentielle qualité d'une épouse est d'être comme l'aide et le secours de son mari. Or, elle doit lui être semblable, pour mieux s'acquiescer de ce devoir, afin de le secourir particulièrement en deux choses : dans les nécessités de la vie et dans les affaires du salut. Il faut qu'elle coopère à son bonheur temporel, et il faut principalement qu'elle contribue à son bien spirituel, qui regarde l'ordre de la grâce et de la prédestination. Il arriva cependant que cette première femme manqua malheureusement à ce double devoir, et qu'elle trahit par son infidélité les deux fins de ce mariage : loin de coopérer à la sanctification d'Adam, elle le rendit criminel ; loin de contribuer à son bonheur temporel, elle le rendit misérable : d'où S. Grégoire de Nazianze conclut qu'au lieu d'être son aide et son secours elle fut son ennemie, et qu'au lieu de lui servir d'épouse elle devint son adversaire : *Pro sociâ hostem habuit, et pro conjugè adversariam.*

Qui invenit mulierem bonam invenit bonum. — (Proverb. xviii). — Qu'il est bien vrai ce qu'a dit le Sage, que celui qui a rencontré une femme vertueuse a trouvé un grand bien, et un bien qu'on peut simplement et absolument appeler de ce nom. Pourquoi? Parce qu'il en peut retirer tous les avantages nécessaires au bonheur et à la sanctification de la vie. La raison se prend de l'amour conjugal qu'elle a pour lui, lors principalement qu'il est consacré et animé par la charité surnaturelle, et par la grâce du Sacrement, qui devient comme un principe universel dont elle tire les obligations, les motifs et les moyens de lui rendre tous ces offices.

Invenit Dominus DEUS soporem in Adam. (Genes. ii). — S. Basile de Séleucie remarque que DIEU ayant conduit Eve en présence d'Adam pour la lui présenter en qualité d'épouse, il l'éveilla de ce sommeil mystérieux durant lequel il avait tiré cette femme de son côté. Il versa en même temps dans son âme une merveilleuse lumière, pour lui faire connaître ce qu'elle était, d'où elle venait ; en un mot, quelles étaient les bonnes qualités et les vertus dont DIEU l'avait ornée. En vérité, dit ce Père, les mariages, dans ce siècle, ne se font pas comme cela : *Multi dormientes conjugium contrahunt, pauci vigilantes* : la plupart se marient tout endormis. Ils ne dorment pas, à la vérité, pour examiner de quelle famille elle est, le bien qu'elle peut avoir et sa dot ; au contraire, que d'exactes recherches, que d'allées, que de venues, que de vigilance, que d'application et que de subtilité, quand il est question d'écrire les clauses du contrat ? Mais ils ont les yeux fermés et ils dorment, pour ne point voir les mauvaises qualités et les vices des partis qu'on leur propose : *In dote accipiendâ vigilant, in uxore considerandâ dormiunt.*

Si quis non odit patrem et matrem et uxorem, etc. (Lucæ XIV). — Voici une vérité aussi grande qu'elle est nécessaire et peu connue. L'Évangile veut, ce semble, qu'un mari haïsse sa femme, et qu'une femme haïsse son mari. Cette loi semble barbare à ceux qui ne la comprennent pas. L'Évangile commande-t-il en effet qu'un mari haïsse sa femme ? Cela ne se peut, puisque l'Apôtre répète tant de fois ; *Maris aimez vos femmes comme Jésus-CHRIST a aimé son Eglise et s'est livré pour elle*. Et ainsi cette haine d'un mari pour sa femme, et d'une femme pour son mari, n'est autre chose sinon que le mari aime sa femme, et la femme son mari, moins que DIEU. Cette haine est que l'amour de DIEU soit le souverain dans le mariage et au-dessus de tout amour. Ou bien elle consiste, pour suivre la pensée de l'Apôtre, en ce qu'un mari ait une femme comme s'il n'en avait point, et qu'une femme ait un mari, de même, comme si elle n'en avait point. Ce qui se réduit à ce que l'un et l'autre aiment DIEU plus qu'ils ne s'entraiment.

Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem, etc. (I Cor. VII). C'est la doctrine de S. Paul, que l'homme infidèle est sanctifié par la femme fidèle, la femme infidèle sanctifiée par le mari fidèle : c'est-à-dire, selon l'interprétation commune, que la vertu et la sainteté de l'un sert à rendre l'autre plus vertueux et plus saint, par le bon exemple que l'un donne à l'autre, par leurs fréquents entretiens. Mais l'expérience nous fait voir encore plus souvent qu'il y a une malheureuse communication de vices et de mauvaises mœurs entre le mari et la femme, et qu'à moins d'un miracle de grâce ils s'engagent l'un l'autre dans le péché, et ensuite dans la damnation éternelle.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

In nuptiis plus valet sanctitas sacramenti quam fecunditas uteri. Augustin. De bono conjugii 23.

Multū facilius se abstinere ut non utantur nuptiis, quam temperanter et bene utantur. Id. Ibid.

In conjugali vinculo si pudicitia conservatur, damnatio non timetur. August. De bono viduitatis 9.

Hoc custoditur in Christo et in Ecclesia, ut vivens cum vivente in aeternum nullo di-

Dans le mariage, il faut faire plus de cas de la sainteté du sacrement que de la fécondité.

On en voit plusieurs à qui il est moins malaisé de s'abstenir tout-à-fait du mariage que de s'y comporter avec la modération convenable.

Le salut ne court point de risque dans le mariage, si l'on y garde la chasteté conjugale.

C'est une loi établie par Jésus-CHRIST, et qui se garde inviolablement dans l'Eglise,

virtus separatur. August. 1. De nuptiis 10.

Si dacturi estis: uxores, quibus vultis eas invenire, tales et ipse inveniant vos. Quis est qui non castam velit ducere? Id. de Verbis Domini.

Si parvi sint cetera, continentem conjugato proferre quis ambigat? August. xvi Civit. 36.

Si uxor amat maritum quia dives est, non est casta: maritum enim non amat, sed aurum maritum amat, et uxor eum et pauperem amat. Id. serm. 44 de verb. Domini.

Quod dominus invitatus venit ad nuptias, etiam excepto mysticâ significatione, confirmare voluit quod ipse fecit. August. ix in Joannem.

Non tibi placeant viri quia divites, quia sublimes, quia genere nobiles, quia carne amabiles, sed qui fideles, qui religiosi, quia pulchri, quia viri boni. Id. De nupt. et concupise.

Quomodo potest conjugium dici ubi non est fidei concordia? Ambros. Epist. 8.

Uxor lascivator bona uxor, sed metibus pia virgo proferatur. Id. Epist. 81.

Cur la vultis pulchritudinem magis n conjuge quam morum requiris? Placeat uxor honestate magis quam pulchritudine; illa eligatur que moribus Saran referat. Ambros. 1. De Virginit.

Nec domina nec ancilla parat dar Adamo, sed socia, nec de capite nec de pedibus, sed de latere erit producenda: ut iuxta se ponendam cognosceret quam de iuxta se sumptum dilaberet. Id. De sacram. 1, 6, 33.

Non tam pulchritudo mulieris quam virtus ejus et gravitas debetur virum. Ambros. 1. de Abrahamo 2.

Cum sancto sanctus eris, et cum perverso perversus eris: si hoc in aliis, quanto magis in conjugio, ubi una caro et unus spiritus est! Id. Ibid. 9.

Dice quid in uxore queratur: non aurum, non argentum quærit Abraham, non possessiones, sed gratiam bonæ indolis. Ambros. Ibid.

qu'il n'y a que la mort qui sépare les personnes mariées.

Un homme qui cherche à se marier doit se rendre lui-même tel qu'il veut que soit la femme qu'il va épouser. Tous ne veulent-ils pas en trouver une qui soit chaste?

Toutes choses égales, qui doute qu'un homme vivant dans le célibat soit préférable à celui qui est marié?

Une femme qui n'aime son mari que parce qu'il est riche n'est pas une honnête femme: car enfin ce n'est pas son mari qu'elle aime, c'est son bien. Si elle aimait véritablement son mari, elle l'aimerait autant pauvre que riche.

Laissons à part ce qu'il y a de mystique dans les noces de Cana. Le Seigneur, en y allant après y avoir été invité, a voulu les autoriser par sa présence.

Que ceux que vous voulez choisir pour époux ne vous plaisent pas à cause qu'ils sont riches, élevés aux charges, de bonne maison, bien faits et agréables, mais parce qu'ils sont chrétiens, pieux, honnêtes, vertueux.

Peut-on appeler union conjugale un mariage où il n'y a ni union ni concorde?

On a raison de louer une femme régulière, mais on fait encore mieux en lui préférant une vierge qui a de la piété.

Pourquoi cherchez-vous plutôt une belle femme qu'une femme dont les mœurs soient innocentes? Croyez-moi: dans le choix que vous faites d'une épouse, ayez moins égard aux agréments du corps qu'à la régularité: prenez une femme qui imite les vertus de Sara.

Dieu, ne voulant pas donner à Adam une femme qui le dominât ni qui fût son esclave, ne devait la tirer ni de la tête ni des pieds, mais du côté: afin que notre premier père, apprenant d'où elle était sortie, la placât toujours auprès de lui comme son égale.

Le plaisir qu'une femme cause à son mari par sa beauté n'est pas comparable à celui qu'elle lui donne par sa vertu et sa modestie.

Avec un saint vous deviendrez saint, avec un impie vous vous pervertirez: si cela est vrai dans tous les états, à combien plus forte raison dans le mariage, où deux personnes s'unissent ensemble jusqu'à n'être plus qu'une même chair et un même esprit!

Apprenez d'Abraham ce qu'il faut considérer dans le choix d'une femme: il n'y chercha ni l'or ni l'argent, ni les biens en fonds de terre, mais un naturel heureux et porté à la vertu.

Sicut vir publicis officiis, ita mulier domesticis ministeriis habilior aestimatur. Id. De parad. 11.

Adam per Evam deceptus est, non Eva per Adam; quem vocavit ad culpam mulier, justum est ut eum gubernatorem assumat, ne iterum feminæ facilitate labatur. Ambros. v Hexam. 7.

Non ancillam sortitus es, sed uxorem; gubernatorem te Deus esse sexis inferioris voluit, non præpotentem; redde studio vicem, redde amoris gratiam. Id. Ibid.

Non tantum boni est in nuptiis quod speramus, quantum mali quod accidere potest et timeandum est. Hieronym. ad Geront.

Uxorem pauperem alere difficile est, divitem ferre tormentum. Id. contra Jovinian.

Scimus honorabiles, et cubile immaculatum. Hieron. Epist. 9.

Licet bonum sit conjugium, mala tamen sunt que circa illud ex lajvis mendii curi succrescunt. Gregor.

Magnam revera mysterium, et inestimabilem quamdam sapientiam habens. Chrysostomus Homil. 21 in Ephes.

Quando concordia et pax et vinculum dilectionis cum muliere et viro fuerit, omnia simul affluunt bona. Id. Homil. 38 in Genes.

Ille vera divitie sunt, ille maxima sunt facultates, si vir cum muliere non discordet. Chrysost. Ibid.

Nihil potentius muliere boni ad instruendum informandumque circum. Id. Homil. 60 in Joann.

Omni immanitate habenas luxa! qui nuptias damnat. Bernard.

[*Estinare debet uxor viro esse legem et formam suæ vite impostam sibi à Deo.* Aristoteles, in Œconomicis.]

L'homme est plus propre aux emplois qui regardent le public et la femme est plus capable des petits soins domestiques.

Ce n'est point Adam qui a trompé Eve, c'est Eve qui a trompé Adam. Aussi, de peur que cette facilité naturelle aux femmes ne l'entraîne de nouveau au mal, il est raisonnable qu'elle se laisse gouverner par son mari.

Vous n'avez pas reçu dans le mariage une servante, mais une épouse; Dieu a bien voulu vous établir le gouverneur d'un sexe inférieur au vôtre, mais non pas le tyran. Rendez au sein qu'elle a de vous plaire le retour que vous lui devez et une affection réciproque.

Ces avantages qu'on espère trouver dans le mariage ne sont pas à comparer aux maux qu'on a à craindre.

Entretenir une femme qui n'a rien, cela est difficile; mais avoir à endurer les hauteurs d'une femme qui a apporté des biens, c'est un supplice.

Nous connaissons des hommes sans reproche, des unions sans tache.

Le mariage est une bonne chose, mais les soins du temporel, qui en sont des suites nécessaires, produisent de véritables maux.

C'est un grand mystère, et la sagesse de Dieu y paraît d'une manière bien ineffable.

L'amour réciproque et la bonne intelligence sont pour les personnes mariées la source de tous les biens.

La véritable richesse dans le mariage, c'est l'union parfaite des cœurs.

Rien n'est plus efficace pour mettre un mari dans le bien qu'une femme qui a de la vertu.

C'est lâcher la bride à la passion d'impureté que de condamner le mariage.

[Une femme doit être convaincue, que, selon l'ordre établi de Dieu, la conduite de son mari doit être la sienne.]

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Le sacrement de mariage]. — Le mariage, selon le commun sentiment des théologiens, se définit « l'union conjugale de l'homme et de la femme, qui se contracte entre personnes légitimes, c'est-à-dire qui en sont capables selon les lois, et qui les oblige de vivre inséparablement l'un avec l'autre. »

Pour bien comprendre cette définition, il faut prendre garde que, encore que toutes ces choses se rencontrent dans un véritable mariage, le consentement des parties lequel est intérieur, le pacte extérieur qui se fait de paroles, l'obligation et le lien qu'ils contractent réciproquement et qui suit le pacte, et enfin l'union conjugale qui consomme le mariage, néanmoins le mariage ne consiste proprement et essentiellement que dans cette obligation et dans ce lien exprimé par le mot d'union. On y ajoute *conjugale*, pour la distinguer de toutes les autres conventions par lesquelles les hommes et les femmes peuvent s'obliger les uns envers les autres pour se secourir mutuellement, soit par vente ou achat, ou autrement, qui sont toutes fort éloignées de l'obligation contractée par le mariage.

Il est dit, ensuite, qu'elle doit être *entre personnes légitimes*, pour marquer que toutes les personnes qui par les lois sont exclues du mariage ne le peuvent contracter, et qu'il est nul lorsqu'elles le contractent : par exemple, les parents dans les degrés prohibés, ou par le défaut de l'âge auquel les lois leur permettent de se marier, sont incapables de se lier par les liens d'un légitime mariage. Enfin, ces dernières paroles « qui les oblige de *vivre inséparablement l'un avec l'autre* », marquent que le lien est de sa nature indissoluble. Il s'ensuit que le mariage consiste proprement et essentiellement dans ce lien et dans cette union ; car, quoique plusieurs théologiens semblent le faire consister dans le mutuel consentement des parties, comme lorsqu'ils disent que le mariage n'est autre chose que le consentement que l'homme et la femme se donnent réciproquement, il faut l'entendre en tant que ce consentement est la cause du mariage, comme les Pères du concile de Florence l'ont enseigné, parce qu'en effet, sans le consentement des parties, il ne peut y avoir de lien ni d'obligation entre elles.

[Mariage civil et sacrement]. — Il faut remarquer que le mariage peut être considéré en deux manières comme purement civil, et comme élevé à la

dignité de sacrement. Le mariage civil est celui qui se fait entre les païens et les infidèles, contracté selon les lois des pays et des nations, reconnu et autorisé par ces mêmes lois. Or, comme le prédicateur ne parle qu'à des chrétiens, il n'est ni nécessaire ni à propos qu'il s'étende sur les lois et les coutumes différentes des nations, ni qu'il explique en quel sens le mariage est naturel, ni s'il eût été un sacrement si l'homme fût demeuré dans l'état d'innocence ; mais, en faisant abstraction de cela, et des autres questions inutiles, il doit faire entendre que le mariage a été institué de DIEU même, et qu'il n'est pas une invention de la politique des hommes, mais fondé sur la nature même, qui inspire à l'homme de perpétuer son espèce par ce moyen. C'est ce qui se prouve par ces paroles de la Genèse : *Dieu créa l'homme et la femme, et les ayant bénis, il leur dit : Croissez et multipliez.* Et par ces autres : *Il n'est pas à propos que l'homme soit seul : faisons-lui une aide qui lui soit semblable.* Et lorsqu'il ajoute : *L'homme abandonnera son père et sa mère, et il demeurera attaché à sa femme pour ne faire des deux qu'une seule chair.* Ces dernières paroles, selon le témoignage même du Fils de DIEU, qui les rapporte dans S. Matthieu, font voir que DIEU a rendu le nœud du mariage perpétuel et indissoluble. S. Thomas montre que, en demeurant même dans les termes de la nature le mariage ne peut être dissous : *Quod DEUS conjunxit homo non separet.* Le concile de Trente le déclare à son tour. Or, quoique le mariage, en tant que naturel, ne puisse être dissous à cause que l'éducation des enfants et que les autres obligations attachées au mariage ne puissent subsister sans cela, cela lui convient néanmoins particulièrement en tant qu'élevé à la dignité de sacrement.

[Le mariage n'est point obligatoire pour tous]. — Il faut remarquer encore que, par ces paroles de la Genèse « *Croissez et multipliez* » DIEU n'a pas voulu imposer à tous les hommes l'obligation de se marier, mais seulement faire connaître la fin pour laquelle il avait institué le mariage. Maintenant que les hommes se sont beaucoup multipliés, non-seulement il n'y a point de loi qui les oblige à se marier, mais au contraire la virginité est recommandée dans l'Écriture comme un état fort relevé au-dessus de celui du mariage, et qui est bien plus saint et plus parfait. C'est ce que le Sauveur nous enseigne, lorsque, après avoir parlé de ceux qui embrassent l'état de la virginité, il dit : *Qui peut comprendre ceci le comprenne.* (Matth. XIX).

[Des hérétiques]. — Quoique le mariage soit une institution toute sainte, et que DIEU n'ait rien oublié, dès le commencement du monde, pour le rendre recommandable, l'ayant institué lui-même, non après le péché, mais dans l'état d'innocence, pour marquer qu'il devait avoir une fin bien plus noble que celle d'y chercher son plaisir; quoiqu'il lui ait donné dès lors sa bénédiction comme un signe sensible de son approbation, cela n'a pas été capable d'arrêter les blasphèmes des Marcionistes, des Eucratites, des

Manichéens, et de plusieurs autres hérétiques, qui se sont déclarés contre ce sacrement jusqu'à le traiter d'invention diabolique, d'action profane, de prostitution et de scandale. Les SS. Pères, et particulièrement S. Augustin et S. Jérôme, se sont élevés contre ces erreurs et les ont fortement réfutées.

[L'état du mariage est saint]. — On ne peut douter que cet état ne soit saint, ayant été institué et sanctifié de DIEU même dès le commencement du monde, et depuis élevé à la dignité de sacrement par le Fils de DIEU, pour sanctifier les personnes qui veulent y entrer, et pour leur donner les grâces nécessaires afin de s'en acquitter dignement. Ainsi, cet état est saint de toutes manières; par son auteur qui est DIEU; par la dignité de sacrement qui lui est attachée; par la grâce sanctifiante, qu'il augmente en ceux qui le reçoivent; par les grâces et les secours qu'il leur donne dans leurs besoins, et enfin par l'excellente signification de l'union de JÉSUS-CHRIST avec l'Eglise son épouse, qui lui fait donner par S. Paul le nom de grand sacrement.

Quoique DIEU, dès le commencement du monde, ait établi le mariage entre l'homme et la femme comme un lien d'amour et de société pour la multiplication du genre humain, et, depuis le péché, comme un remède à la concupiscence et à l'incontinence, laquelle étant vicieuse et portant au désordre, est par ce moyen retenue dans de justes bornes, et devient honnête par la naissance des enfants, cependant, à bien examiner le dessein qu'il avait formé dès l'éternité, il avait en vue dans cette institution l'alliance et l'union qu'il devait faire un jour de JÉSUS-CHRIST son Fils avec l'Eglise, dont ce mariage corporel devait être le signe et la figure anticipée. Or, quoique ces deux mariages aient cela de commun qu'ils ont pour fin de mettre des enfants au monde, il y a cette différence, que de celui d'Adam et d'Eve, qui n'en ont usé qu'après le péché, sont nés des enfants charnels, mais de celui de JÉSUS-CHRIST et de l'Eglise devaient naître des enfants spirituels. Du premier sont nés les enfants des hommes; du second renaissent les enfants de DIEU. Un père et une mère, dit S. Augustin, nous ont engendrés à la mort, et un père et une mère nous ont engendrés à la vie. Ceux qui nous ont engendrés pour la mort sont Adam et Eve, et ceux qui nous ont engendrés pour la vie sont JÉSUS-CHRIST et l'Eglise.

[Providence de Dieu]. — Outre cela, DIEU a eu de grands desseins dans l'institution du mariage, et ils font voir qu'il a une double providence à l'égard des hommes. L'un de ces desseins a été de conserver successivement les hommes sur la terre, et l'autre de remplir le ciel. Le premier, qui appartient à la providence naturelle, est subordonné au second qui regarde la providence surnaturelle. Or, ni l'un ni l'autre ne peut commodément avoir son effet sans le mariage, puisque les hommes n'étant pas

immortels, la mort aurait bientôt dépeuplé le monde, si DIEU ne substituait d'autres hommes en la place de ceux qui meurent. Et d'ailleurs, les hommes devant remplir la place des anges rebelles dans le ciel, c'est par le moyen du mariage qu'ils naissent sur la terre.

DIEU a établi plusieurs états dans le monde ; et, comme dans la nature la diversité et le mélange des êtres en font la beauté, de même dans le christianisme les différents genres de vie où l'on est appelé font la gloire du corps mystique de JÉSUS-CHRIST, qui est son Eglise. Les uns sont pour le cloître, ceux-ci pour le célibat, ceux-là pour le mariage : et c'est cette belle diversité, dit S. Paul, qui fait l'édifice de cet auguste corps, et qui met cet ordre entre toutes les parties qui le composent. Dans la diversité d'états, il y a de différentes grâces, et DIEU, entre les devoirs généraux, en impose de particuliers. Il faut à l'ecclésiastique un esprit de piété, au magistrat un esprit de justice et de force ; mais aux personnes mariées, il faut un esprit d'amour et d'union.

[Les fins du mariage]. — Les fins pour lesquelles les mariages chrétiens ont été institués sont particulièrement deux, que les hommes doivent avoir en vue en embrassant cet état. L'une est de donner des enfants à DIEU, selon cette sainte pensée de Tobie : « Vous savez, Seigneur, que ce n'est point pour satisfaire ma passion que j'entre dans l'état du mariage, mais par le seul désir d'avoir des enfants qui vous louent et qui vous bénissent éternellement. » L'autre est de borner et arrêter la convoitise, lorsqu'on ne se sent pas capable d'une parfaite continence, selon ce sage avis de l'Apôtre : *Melius est nubere quam uri*. De-là l'obligation qu'ont les pères et les mères de marier leurs enfants de bonne heure, si DIEU ne les appelle point à un état plus parfait, afin de les détourner, par ce moyen, des débauches et des désordres auxquels la jeunesse a tant de penchant.

[La fin du mariage]. — La fin du mariage n'a pas toujours été la même dans tous les temps et dans tous les états. DIEU l'institua, au commencement, pour la propagation du genre humain, et alors il fut nécessaire, même entre les proches, afin que la terre fût promptement peuplée de ceux qui la devaient habiter. Dans la suite, DIEU ayant révélé et promis au saint patriarche Abraham que son Fils naîtrait de son sang et de sa race, la fécondité fut parmi ce peuple choisi un si grand honneur, que l'état du mariage était préféré à celui de la virginité, et parmi les femmes mariées la stérilité était un sujet d'opprobre ; et, parce que chacun se nourrissait de cette espérance que le Christ pourrait naître de sa famille, on tenait pour une bénédiction extraordinaire d'avoir un grand nombre d'enfants. Cette fin ayant cessé par l'incarnation du Fils de DIEU, depuis que les choses ont changé et qu'il n'est plus question de peupler la terre ni de donner un JÉSUS-CHRIST au monde, ceux qui entrent dans l'état du mariage le doivent considérer comme élevé à un ordre supérieur, c'est-à-

dire à la dignité de sacrement, pour signifier non-seulement l'union de JÉSUS-CHRIST avec l'Eglise, ce qu'il a représenté dès la naissance du monde, mais pour être une source de grâces et de bénédictions spirituelles, et ainsi le regarder comme un état saint, dans lequel ils doivent entrer saintement.

[C'est un grand sacrement]. — Il est grand en comparaison de celui des anciens patriarches, qui n'avaient qu'en figure ce que nous avons en réalité. Il est grand en comparaison de celui de l'état d'innocence, où le mariage n'était qu'un contrat civil. Les avantages qu'on lui donne ne venaient pas tant de la nature de ce traité, qui n'était point sacrement, que de la justice originelle, qui répandait une bénédiction générale sur toutes les actions d'Adam. Il est grand en qualité de sacrement, parce que la grâce qu'il confère n'est point réservée à un petit nombre d'effets, comme ceux de la Confirmation, de l'Ordre, de l'Extrême-Onction, mais s'étend à tous les soins que doivent prendre un père et une mère de famille. Il ne fait point son effet tout d'un coup : il opère aussi longtemps que les personnes subsistent. Aussi, ce nom de grand ne se donne pas indifféremment à tous nos sacrements : car, de sept, on ne le donne qu'à quatre, et à tous pour des raisons bien différentes. Le Baptême est appelé grand, à cause du noble effet qu'il produit dans l'âme du nouveau chrétien ; la Confirmation a mérité le même nom par la qualité de la personne qui le confère, qui doit être un évêque ; celui de l'Eucharistie est encore appelé grand à cause de ce qu'il contient ; enfin, le sacrement de Mariage est honoré du nom de grand parce qu'il signifie et représente trois grandes et illustres alliances de DIEU avec les hommes. La première, qui se fait par la grâce par laquelle DIEU prend nos âmes pour ses épouses, la seconde se fait par l'amour et l'union entre JÉSUS-CHRIST et son Eglise, et la troisième par l'union hypostatique du Verbe divin avec notre humanité, en la personne d'un homme-Dieu.

[Dieu donne des grâces dans le mariage]. — La fidélité dans le mariage est la première obligation et le premier devoir des personnes qui ont embrassé cet état, et elle doit être inviolable, puisque c'est une copie de la fidélité que DIEU a toujours gardée à son Eglise. Elle doit être d'autant plus religieusement observée, que DIEU donne une grâce pour la conserver aussi bien que pour l'union qui oblige les époux à vivre ensemble et à ne se point séparer : car c'est une vérité fondamentale, que tous les sacrements, outre la grâce sanctifiante, effet commun à tous, nous donnent des secours particuliers pour arriver heureusement à la fin pour laquelle ils sont institués. Le Baptême n'efface pas seulement le péché par l'infusion de la grâce ; de plus, il engage DIEU à nous fournir les lumières et les saintes inspirations qui nous sont nécessaires pour vivre conformément à la qualité de chrétien. De même, comme les charges du mariage sont grandes,

aussi faut-il croire que, outre la grâce habituelle qu'il confère, il est une source de secours actuel pour porter à accomplir fidèlement les devoirs de cet état, et particulièrement la foi conjugale, si solennellement promise, et l'union nécessaire pour supporter mutuellement les défauts.

[Devoirs des époux]. — Aristote ne reconnaît point d'amitié plus légitime que celle d'un mari envers sa femme. Il dit que toutes les autres sont au-dessous de celle-là. Il est vrai que, à le bien prendre, l'amour conjugal doit être regardé comme la première règle des amitiés naturelles, parce qu'il va de pair avec l'amour de soi-même, comme l'assure l'Apôtre : *Le mari qui aime sa femme s'aime lui-même*. D'où S. Thomas conclut fort à propos que le mari ne peut haïr sa femme ou la femme son mari, sans un péché de même espèce que serait la haine de soi-même, qui est le plus excrable après la haine de Dieu, et n'est propre qu'à des êtres désespérés.

Il ne faut que faire réflexion sur les fins du mariage pour avouer que la femme ne peut vivre séparément de son mari, ou le mari de sa femme. Le mariage est pour mettre au monde des enfants légitimes, et remplir le nombre des prédestinés; c'est pour agir de concert, tant en ce qui regarde l'éducation des enfants qu'en tout ce qui regarde la famille : à quoi une personne seule ne peut suffire; c'est pour donner au mari un autre lui-même, sur qui il se repose d'une partie de l'embaras du ménage : c'est pour donner un appui à la femme, qui la soutienne dans sa faiblesse. Qu'est-ce de tout cela qui puisse subsister avec le divorce ? comment se soulageront-ils dans leurs besoins ? A quoi servira cette alliance ? etc. Cette obligation est si pressante, que, bien que l'état religieux soit préférable au mariage, parce qu'elle est d'un plus grand mérite, il n'est pas permis à un mari, malgré sa femme, d'y entrer, ou à une femme malgré son mari. Cette porte est ouverte à toutes les conditions du christianisme, excepté au mariage.

[Sacrement]. — L'Eglise a toujours cru, comme une vérité certaine et indubitable, que le mariage est un sacrement, et elle l'a cru fondé sur l'autorité de l'Apôtre, qui dit : *Ce sacrement est grand, je dis en JÉSUS-CHRIST et en l'Eglise*. De plus, le concile de Trente déclare que la grâce est signifiée et communiquée par le mariage, ce en quoi consiste particulièrement l'essence d'un sacrement. « JÉSUS-CHRIST, dit ce concile, auteur et consommateur des sacrements, nous a mérité par sa passion une grâce capable de perfectionner l'amour naturel de l'homme et de la femme, et de fortifier l'union indissoluble qui est entre eux. »

[Autres vérités]. — Ceux qui veulent s'engager dans le mariage comme des chrétiens, et non pas comme des païens, doivent y appeler JÉSUS-CHRIST, et ne rien faire sans le mouvement de sa grâce ; et, pour obtenir toutes les

bénédictions dans un établissement auquel le salut est attaché, ils reconnaîtront que le mariage est la figure de l'adorable union du Verbe éternel avec la nature humaine, et de JÉSUS-CHRIST avec son Eglise, et que les mariés sont obligés d'avoir autant d'amour l'un pour l'autre que JÉSUS-CHRIST en a eu pour son épouse. Ils doivent considérer que le mariage est une alliance sacrée qui regarde plutôt à donner des enfants au ciel qu'à la terre, et une sainte société qui n'unit les corps que pour unir les cœurs par un nœud plus sacré, c'est-à-dire par une affection véritablement chrétienne. Mais surtout ils doivent considérer que très-peu de mariés reçoivent comme il faut la grâce du sacrement, et ont encore moins de soin de la conserver : d'où il arrive tant de troubles et si peu d'intelligence entre les maris et les femmes, et de là naissent tant de désordres et souvent la damnation du mari, de la femme et des enfants.

Il est très-important de faire réflexion sur la nature du mariage, qui engage dans des liens qui ne peuvent se rompre que par la mort de l'un des conjoints de sorte que, comme c'est un sacrement qui ne se peut réitérer pendant que ceux qu'il a unis demeurent en ce monde, et que c'est un état perpétuel, la grâce qui y est attachée n'étant pas reçue ou étant une fois perdue, on ne la recouvre jamais qu'après une sainte et longue pénitence. Les pénitences ordinaires ne réparent presque jamais la faute que l'on a commise en se mariant contre les règles de l'Évangile, surtout quand c'est à une personne qui n'est pas vertueuse, et qui n'a pas la grâce de la société chrétienne. On demeure toujours lié à la personne qu'on a choisie par aveuglement; l'ignorance ne peut excuser devant DIEU des engagements fâcheux et perpétuels dans lesquels on s'est précipité, parce qu'il est de la loi éternelle que chacun sache les obligations de son état et de celui dans lequel il veut entrer.

Ce sacrement est institué par JÉSUS-CHRIST, non-seulement parce que, n'ayant pas été à la vérité le premier auteur de l'union conjugale, il lui a donné comme un nouvel établissement en l'approuvant dans sa loi et la rappelant à sa première institution dont elle était déchuë; mais en ce qu'il a voulu qu'elle fût un des sept sacrements de la loi évangélique, et qu'il y a attaché sa grâce comme aux autres, selon que l'enseignent les Pères et les conciles, et principalement celui de Trente.

Il est vrai que le mariage, dans sa première institution, qui a eu lieu dans l'état d'innocence, n'avait point d'autre fin que la multiplication des hommes; mais, après le péché et le dérèglement des passions, DIEU a bien voulu qu'il servit de remède à la concupiscence; et, comme ce remède aurait été trop faible contre un si grand désordre, JÉSUS-CHRIST a ajouté la grâce d'un sacrement dans la loi nouvelle. Mais aussi ce serait en avoir une idée bien basse, de s'imaginer qu'il n'est institué que pour servir de remède à une passion dérèglée; ce serait regarder ce sacrement en infidèle, et non pas en chrétien, comme un moyen de contenter ses désirs, et non comme un mystère auquel DIEU n'a attaché ses grâces que

pour exprimer, dans les personnes mariées plus saintement, l'amour fécond que JÉSUS-CHRIST porte à son Eglise. Il est constant que, comme le mariage des fidèles représente l'union de JÉSUS-CHRIST avec son Eglise, il faut aussi que leur amour se règle sur celui que le Sauveur porte à son épouse ; et c'est la pensée de S. Paul lorsqu'il dit aux Ephésiens : « Maris, aimez vos femmes, comme JÉSUS-CHRIST aime son Eglise. Comment le Sauveur a-t-il aimé son Eglise ? Nous l'apprenons du même Apôtre, quand il dit qu'il ne l'a aimée que pour la sanctifier et la rendre pure, sans tache, immaculée devant son Père. C'est donc ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes, et les femmes réciproquement leurs maris, pour se sanctifier les uns les autres en demeurant dans les bornes d'un amour plein de pudeur.

§ VI.

**Endroits choisis des livres spirituels
et des Prédicateurs.**

[Nécessité du mariage]. — On peut dire que le mariage est comme la pépinière des hommes. C'est de là qu'on tire tous les jours de nouvelles plantes pour substituer en la place des autres que la longueur des années a usées. C'est une métempsychose mystérieuse, mais bien plus honorable et plus avantageuse aux hommes que celle que se sont imaginée quelques philosophes, qui faisaient renaître les hommes des bêtes, et les bêtes des hommes. Le mariage fait que les hommes sont en quelque manière immortels, qu'un père meurt sans mourir : car il renaît en son fils et en tous ses descendants. C'est une source de vie qui coule toujours et ne s'épuise point. La mort est un gouffre où tous les hommes se vont rendre, comme les fleuves dans la mer ; mais, parce que cette source ne tarit point, pour un qui meurt il en renaît souvent plusieurs. Sans le mariage en effet, la mort, qui ne pardonne à personne, n'aurait pas besoin d'un grand temps pour ruiner toutes les villes et désoler toutes les provinces. Comme rien ne résisterait à sa violence, un siècle, et peut-être beaucoup moins, suffirait pour mettre tous les hommes au tombeau : mais DIEU, qui ne veut point que son ouvrage périsse avant que le nombre des élus soit rempli, se rend le protecteur des mariages, comme il en a été le premier instituteur ; le même soin qu'il se donne pour conserver le monde lui fait entreprendre celui des alliances qui se contractent, et qui sont le moyen de

le maintenir. Voilà ce qui fait que le monde est tous les jours plus rempli d'habitants, que les villes sont plus fréquentées et les Etats plus florissants. Se pouvait-il, je vous prie, trouver un moyen plus efficace pour conserver et entretenir ce grand ouvrage? Les atteintes de la mort gagnent et n'avancent rien, parce que la fécondité du mariage pare à tous ses coups, et le grand dessein de DIEU, qui est de remplir le ciel, s'exécute par ce moyen. Je l'appelle le grand dessein de DIEU, parce qu'il est la fin de tous les autres, et que tous visent là et y aboutissent comme les lignes à leur centre. Cette grande fin ne se pouvait obtenir, dans l'ordre que DIEU y a voulu mettre, sans le mariage : c'est pourquoi il en a voulu être l'auteur dès la naissance du monde. (**Le P. Cordier**, *La Famille-Sainte*).

[Même sujet, à un autre point de vue]. — Qu'eût-ce été, je vous prie, que le monde, si DIEU, y ayant mis la diversité des sexes, n'y eût établi les lois du mariage? S'il n'eût réglé qu'un homme aurait sa femme, et la femme son mari? s'il ne les eût liés lui-même l'un à l'autre par un lien indissoluble? Se peut-il imaginer une confusion plus horrible, et une plus abominable corruption, s'il avait été permis à un homme de changer de femme, à une femme de changer de mari, aussi souvent que le dégoût les prendrait? Où irait le bien? que deviendraient les enfants? quelles divisions dans les familles? combien s'ensuivrait-il de vengeances! combien de meurtres! combien de parricides! Mais quelle abomination, si les hommes et les femmes n'eussent point eu d'attachement entre eux qu'à leur volonté! Comme chacun n'aurait point eu d'autre dieu que sa passion, il n'y aurait eu ni religion ni piété; tout y aurait été profane, et les hommes, étant plus ingénieux que les bêtes pour satisfaire leurs passions, auraient commis les désordres les plus honteux; il y aurait eu autant de rivaux qu'il y aurait eu d'hommes sur la terre; toujours attentifs à se trahir l'un l'autre au sujet de leurs folles passions; toujours prêts à se couper la gorge et à employer le fer et le poison pour se défaire de leurs concurrents. C'est pourquoi DIEU qui prévoyait une si abominable confusion, jugea, par une sagesse et une providence toutes divines, que le premier règlement qui devait être mis dans le monde était le mariage, lequel devait être le fondement de tout le bon ordre qui y devait être gardé. Il voyait que, ce point étant une fois réglé, il était aisé de régler tous les autres. Aussi fut-ce par-là qu'il commença, puisque, après avoir créé l'homme et la femme, pour leur inspirer l'amour qu'ils devaient avoir l'un pour l'autre il voulut que la femme fût une partie de l'homme, afin que le mari aimât sa femme comme une partie de soi-même, et que la femme eût les mêmes inclinations pour son mari qu'une partie doit avoir pour son tout.

Dès le moment que la femme eut été tirée du côté du premier homme, DIEU les maria ensemble, et présenta Eve à Adan pour faire cette union, et déclara à tous les deux, de sa propre bouche, les lois et les obligations

du mariage. Il leur fit entendre que leur amitié devait être la première et la plus solide qui dût jamais être dans le monde; que toutes les autres amitiés en devaient naître, comme les ruisseaux de leur source, et que, encore que celle du père et de la mère envers leurs enfants dût être très-étroite, néanmoins l'amitié du mari et de la femme doit tenir le premier rang, comme l'amitié originelle et sacrée, que l'on ne peut violer sans une espèce de sacrilège. Il ajoute que, les ayant tous deux remplis d'un même esprit, il voulait aussi qu'ils n'eussent qu'une même chair et tous leurs intérêts communs. De plus, avant même qu'ils eussent vu aucun fruit de leur mariage, DIEU leur avait inspiré l'esprit de père et de mère, et toutes les qualités qui sont nécessaires pour une bonne et sainte éducation de leurs enfants. Comme ils ne devaient pas seulement être père et mère de toute leur postérité, mais qu'ils en devaient encore être les maîtres et les instructeurs, il leur remplit l'esprit de toutes les connaissances qui peuvent aider à bien gouverner une famille, afin que non-seulement ils en eussent la méthode pour leur instruction, mais aussi afin qu'ils en pussent faire leçon aux autres. (*Le même*).

[Consulter Dieu auparavant]. — Ce n'est pas sans raison que l'on dit commandement, comme une vérité reçue de tous les siècles, que les bons et heureux mariages se contractent et s'accomplissent sur la terre, mais sont concertés dans le ciel : parce que, comme c'est DIEU seul qui nous connaît parfaitement, c'est aussi à lui à nous adresser le parti qui nous convient, avec lequel on peut vivre en paix et faire plus avantageusement son salut. C'est pourquoi, le premier avis qu'on doit donner aux personnes encore libres, et en âge de faire cette alliance, est de ne s'attacher à rien qu'ils n'aient consulté DIEU sur cette affaire, parce que c'est de lui qu'il faut dépendre en tout, et que ses volontés doivent être la règle de tous nos désirs. Comme il y a deux états dans le christianisme, l'un de continence, l'autre de mariage, si nous en voulons faire un bon choix, il le faut faire en vue de cet Être souverain, et ne rien entreprendre qu'après avoir imploré ses lumières. Si nous jugeons qu'un enfant a manqué à son devoir qui traite d'une alliance sans l'avis de son père, et, si le père en a des ressentiments si vifs qu'il le déshérite et le prive de l'espérance de sa succession, peut-on croire que DIEU, qui fait cet honneur aux hommes de les avouer pour ses enfants, ne sera point offensé si l'on n'a pas cette déférence pour lui, d'attendre sa volonté sur une affaire de telle conséquence ? Peut-on penser raisonnablement qu'après un mépris si exprès de sa bonté, il ne retirera point ses grâces et ne refusera point sa bénédiction ? Vous voulez embrasser l'état du mariage : mais qui vous donnera des forces pour en essayer les chagrins et en supporter les charges, si DIEU ne vous veut point en cet état ?

Quand, par l'inspiration de DIEU ou par le conseil de ses ministres ou de ceux qui ont autorité sur vous, vous aurez pris la résolution de vous

engager dans le mariage, attendez de DIEU le parti qui vous sera le plus propre : c'est-à-dire croyez que cette providence qui gouverne tout ne manquera pas de vous adresser la personne que vous devez accepter, dont vous devez faire le choix. Le Sage nous en avertit quand il nous assure qu'une bonne et prudente femme est un présent de sa main, et qui vient uniquement du ciel : *Domus et divitiae dantur à parentibus, à Domino autem uxor prudens.* (Prov. xix). Comme c'est un coup de prédestination d'avoir à vivre avec une personne qui nous porte au bien, il faut croire que cette même Providence, qui veille sur ses élus, ménage tellement tout ce qui les regarde, qu'enfin ils arrivent au terme où il les destine, par les voies qu'il leur a découvertes et où il les conduit. (**Le P. Cordier**).

[Eloge du mariage]. — Le mariage est le premier lien de la vie commune ; c'est le fondement et le premier appui de tout le commerce des hommes ; c'est la source de toutes les alliances. Il fait les familles ; les familles font les villes, et les villes font les royaumes. Tous les hommes le doivent reconnaître comme la pierre dont ils sont sortis. C'est un traité qui est aussi ancien que le monde, et qui n'a point d'autre auteur que DIEU. Les gnostiques, qui ont été les plus infâmes hérétiques que l'enfer ait jamais produits, l'ont rejeté comme une chose mauvaise et détestable ; mais quand on voit dans la Genèse que DIEU a fait le premier mariage, et dans l'Evangile que DIEU l'a honoré de sa présence, on doit détester ces infâmes hérétiques qui l'ont improuvé. Ce n'était point l'honneur et le respect qu'ils portaient à la vertu de pureté qui les faisait parler, mais le libertinage, qui leur permettait autant de femmes qu'ils en pourraient abuser. Que l'Apôtre conseille de vivre en continence, ce n'est point pour blâmer le mariage, qui ne peut être condamné que par des personnes qui n'ont pas de justes sentiments des ouvrages de DIEU, mais pour nous apprendre qu'il n'est point d'obligation, et qu'on peut avec mérite y renoncer pour embrasser un état plus parfait. (*Le même*).

[Le mariage est indissoluble]. — Quand la nature et les lois humaines ne nous apprendraient pas que les mariages doivent être indissolubles, le seul commandement que JÉSUS-CHRIST en a fait dans l'Evangile doit suffire pour n'en pouvoir douter : de sorte que la rupture ne s'en peut faire sans offenser cette grande alliance que JÉSUS-CHRIST a faite avec son Eglise, à qui il ne s'est point donné pour un temps, mais pour toujours. C'est une vérité constante parmi les chrétiens, qu'il n'y a point de cause raisonnable qui rompe le mariage, que la mort. La stérilité, qui semble le combattre dans la principale de ses fins, a toujours été regardée pour une cause trop faible, en quelque personne que ce fût, pour en obtenir la dissolution ; et on ne peut lire sans frémir, dans l'histoire, les terribles châtimens de DIEU sur ceux qui ont osé entreprendre de rompre ce que DIEU a si étroitement joint. (*Le même*).

[Fidélité des époux]. — Il faut regarder la fidélité, entre les personnes mariées, comme la première obligation qui naît du mariage. Que le mari donc et la femme se persuadent que, depuis le jour de leur alliance, ils se sont juré une inviolable fidélité, et qu'à moins de trahir leur salut ils ne peuvent manquer à leur promesse, dont DIEU a été le témoin, et dont il doit être le vengeur si jamais elle est violée. Qu'ils sachent que, depuis leur parole donnée, ils se sont dépouillés de leur droit par un transport irrévocable, et que, par un don mutuel, autorisé par les lois divines et humaines, le corps du mari est à la femme, et celui de la femme est au mari. D'où vient que S. Augustin avertit tous ceux qui embrassent cet état de ne pas s'imaginer que le mariage soit un état de liberté ; mais que c'est une servitude, qui les assujettit réciproquement l'un à l'autre, et oblige le mari à ne penser jamais à d'autre femme qu'à la sienne, et de même à la femme de ne rien vouloir que ce qui plaira au mari, dans les lois de l'honnêteté conjugale : *Debent sibi conjugati mutuan quodammodò servitatem.*

Lorsque le saint homme Job parle de ce crime, on dirait qu'il fait conscience de le nommer, et qu'il craint de souiller ses écrits par un nom si odieux et si détestable devant DIEU et devant les hommes. Il appelle ce crime « la chose illicite, l'iniquité la plus grande, *Nefas, iniquitas maxima* » parce que, si on le compare avec les autres crimes, sa malice les surpasse tous : jusque-là que DIEU n'a point de terme plus infâme, et plus capable de confondre une âme perdue et vendue à l'iniquité, que de l'appeler *adultère ; Generatio mala et adultera.* De manière que, quelque crime qu'elle ait commis, il ne lui est reproché que sous ce nom odieux : quand DIEU l'a appelé adultère, il semble qu'il ait tout dit, et qu'il ne puisse exprimer plus fortement l'indignité d'un homme qui quitte son souverain pour tourner ses affections vers une chétive créature. Or, quelle doit être la difformité de ce crime, qui donne, pour ainsi dire, de la laideur à tous les autres.

Lorsqu'Adam revint de ce sommeil mystérieux où DIEU l'avait mis quand il lui enleva une côte, et ayant connu par une révélation divine que cette personne qui se présentait à ses yeux était celle que DIEU lui donnait pour épouse, il s'écria aussitôt : *Cet os est un os de mes os, et cette chair est tirée de ma chair.* Que voulait-il dire, sinon que cette femme était une partie de lui-même, qu'il aurait le même amour pour elle qu'il avait pour lui-même, et que sa conversation lui serait aussi chère que sa propre vie. Et certes, si DIEU n'eût inspiré à Adam cette affection également forte et tendre, eût-il jamais voulu voir cette femme depuis son péché ? Le souvenir, toujours présent, que c'était à sa sollicitation et par la complaisance qu'il avait eue pour elle qu'il était déchu des faveurs et des avantages qu'il avait reçus du Ciel, lui eût causé un si mortel chagrin, qu'il ne l'eût pu souffrir ni regarder que comme la cause de sa disgrâce, et de sa malédiction. Mais DIEU, qui prévoyait le malheur que causerait cette haine, l'en-

gagea si fortement à l'aimer, que, quoi qu'il arrivât depuis, il ne cessa jamais de l'aimer tendrement. (*Le même*).

[Symbole de l'anneau]. — L'Eglise, qui est conduite par le SAINT-ESPRIT dans toutes ses cérémonies, garde une coutume dans les mariages, qui enseigne aux mariés l'affection réciproque qu'ils doivent avoir l'un pour l'autre. Elle ordonne au prêtre de bénir un anneau, qu'on présente premièrement au mari, lequel, en le recevant, semble cacheter son cœur et le fermer à tout autre amour. De-là on le met dans la main de l'épouse, afin qu'elle s'oblige réciproquement à n'avoir d'affection pour aucun homme que pour celui que DIEU lui donne pour mari. Cette bague est comme un cachet, qui doit avoir un double effet sur le cœur des deux époux : le premier, d'y conserver l'amour conjugal et le second, de n'y point permettre d'entrée à un amour étranger.

Comme la confiance est l'effet d'un amour constant et d'une fidélité reconnue, elle est nécessaire à toutes les personnes qui sont liées ensemble par quelque sorte de commerce que ce soit ; mais il n'y a point de société où elle doit être plus entière que dans le mariage : car en effet, quelle gêne pour un mari de ne se fier point en une femme sur qui il doit se reposer de la meilleure partie de ses affaires et de ses biens ! N'est-ce pas vivre avec un ennemi domestique que de demeurer avec une femme et d'être dans une défiance continuelle de sa mauvaise foi ? N'est-ce pas être en garde contre soi-même et se battre de ses propres armes ? etc. (**Le P. Cordier**).

[Concorde entre les époux]. — La concorde, dit S. Chrysostome, fait toutes les richesses et le bonheur du mariage : car ce sont-là, dit ce Père, de véritables biens, si l'époux est en bonne intelligence avec l'épouse, et s'ils sont deux unis *comme ne faisant qu'un même corps*. Ces biens sont tels, qu'ils rendent heureux ceux qui les possèdent, même dans la pauvreté et dans une condition obscure, parce qu'ils jouissent d'une tranquillité continuelle. Mais ne croyez pas pouvoir posséder cette union et cette paix, *que par la charité qui a été répandue dans nos cœurs*. Et c'est ce que ceux qui sont engagés dans l'état du mariage doivent particulièrement demander à DIEU, sans pouvoir l'attendre ni l'espérer d'eux-mêmes : car tout amour qui n'est pas fondé sur l'amour de DIEU n'unit les cœurs que d'un lien charnel et profane, qui tôt ou tard se brise et se rompt. Au contraire, cet amour, quelques peines et quelques afflictions qui puissent arriver à deux personnes qu'un sacrement a unies d'un lien indissoluble, le Seigneur leur donnera les grâces nécessaires pour supporter en commun un joug capable d'accabler celui qui le porte seul, mais qui devient léger quand la charité le fait soutenir par toutes les deux. (**Monmorel, 2^e Evangile après les Rois**).

[Égalité entre les époux]. — La ressemblance d'humeurs et de vertus est la

source de la paix et de la bénédiction des familles, et la première condition que DIEU a mise dans le mariage que lui-même a fait. Cependant c'est celle qu'on néglige le plus aujourd'hui. C'est l'ambition, c'est l'avarice qui en décide. On ne demande pas quelle éducation on a eue, quelle est la probité et la sagesse, mais quelle est la charge, quel est le bien qu'on a. On pèse à loisir tout ce qui regarde la fortune, et l'on passe légèrement sur les qualités de l'esprit et du cœur, et sur la crainte de DIEU, qui est la source des unes et des autres. Le mariage n'est plus traité comme un *sacrement en Jésus-Christ et en son Eglise*, mais comme un trafic, qui se fait de personne à personne, non pas selon le mérite qu'elles ont, mais selon le bien qu'elles possèdent. On ne songe qu'à se rendre riche, sans songer qu'il importe plus de se rendre heureux, et plus encore de se rendre saint; et pourvu qu'on ait pris toutes ses précautions sur l'intérêt, on laisse au hasard les mœurs, les inclinations, la conscience, qui doivent adoucir ou aigrir, à l'un et à l'autre, tous les mouvements de cette vie. C'est ainsi qu'on entre dans un engagement où les fautes sont sans remède, où les peines sont plus sensibles et plus fréquentes, par la funeste commodité qu'on a de se chagriner les uns les autres.

C'est de-là que viennent tous les désordres qu'on voit régner dans la plupart des mariages? ces inégalités, ces rudesses, ces chagrins qu'on se donne, qui font d'une maison destinée à la paix et à la société, comme un enfer perpétuel de discorde, d'inquiétude et de jalousie. De-là les aversions qu'on a du seul objet légitime qu'on doit aimer, qui éclatent peu-à-peu par des refroidissements, par des infidélités, et enfin par des ruptures manifestes. De-là la ruine des familles les mieux établies, par la mauvaise intelligence de deux personnes qui se disputent l'empire de la famille, qui veulent avoir leurs plaisirs et leurs biens à part, et qui trouvent souvent la consolation du tort qu'elles se font dans celui qu'elles font aux autres. De-là la perte des enfants, par la mauvaise humeur d'un père, qui court après ses divertissements, et qui, par ses discours et par ses exemples, leur inspire le mal avant même qu'ils le connaissent, par la négligence d'une mère que la passion du jeu et l'amour d'elle-même occupent tout entière. Tels sont la plupart des mariages, que l'esprit du monde a faits. (*Fléchier, Panégyrique de S. Joseph*).

[Même sujet]. — On ne peut assez faire entendre les inconvénients fâcheux qui arrivent dans les mariages où se trouve une notable inégalité des parties. Car, sans entrer dans le détail des disproportions de l'âge, de l'humeur et des autres qualités, ce qui ne peut manquer d'avoir de très-fâcheuses suites, je ne touche que celle qui regarde la naissance et la condition. Que gagne ordinairement un homme de basse extraction qui fait alliance avec la noblesse? Au lieu d'y trouver du support comme il l'espérait, il n'y trouve que des rebuts et du mépris. Comme il a épousé une maîtresse au lieu d'une femme, il s'est de même rendu esclave d'autant de

maîtres qu'il a de parents. Sans cesse on lui reprochera la bassesse de son origine, on fera venir le discours sur le métier de son père ou de son aïeul; on lui enseignera la boutique où il a lui-même travaillé; on tournera en ridicule sa parenté; à tout propos on fera allusion à l'emploi qu'il a exercé, il n'y a pas encore si longtemps que bien des gens ne s'en souviennent, et qu'on sera toujours prêt à lui reprocher, pour peu qu'il s'en veuille faire accroire. S'il veut tenir sa femme dans la soumission qui lui est due, elle le menacera de ses frères, elle lui fera mille querelles auprès de ses parents, et, s'il la laisse vivre à son gré, elle le traitera de valet. D'une autre part, une petite bourgeoise, qui a du bien, et à qui pour cela l'on donnera un gentilhomme pour mari, doit avoir de grands avantages de corps et d'esprit, ou bien elle sera le rebut de toute la parenté: elle verra tous les jours mille choses qu'il lui faudra dissimuler; elle aura des affronts à essuyer; on lui reprochera mille fois sa naissance à mots couverts: de sorte que, si elle n'a une profonde humilité et une invincible patience, elle passera sa vie dans les larmes et dans un continuel chagrin. Elle sera forcée de consentir à ce que son mariage soit employé pour acquitter les dettes et les folles dépenses d'un mari capricieux qui n'aura jamais de complaisance pour elle qui ne lui coûte une partie de son bien. Elle n'osera se trouver en la compagnie des parents du mari, qu'elle ne soit disposée non-seulement à n'avoir point d'autre rang que celui qu'on lui voudra donner, mais encore à les respecter comme des divinités dédaigneuses, qui reçoivent tout l'encens qu'on leur donne sans en marquer aucune reconnaissance. (**Le P. Cordier**).

[Âge disproportionné]. — Qu'ils sont rares les parents qui selon le conseil de l'Apôtre, marient leurs enfants dans le Seigneur, *in Domino!* Combien en voit-on qui, sous espérance d'enrichir leurs filles du patrimoine d'autrui, pour les rendre dignes de plus illustres alliances après la mort de leurs vieux maris, qu'elles attendent à tout moment, les unissent à des personnes qui sont plutôt des cadavres prêts à être mis au tombeau que des hommes pensant à revivre dans leur postérité: renouvelant ainsi, dans ces jeunes victimes de l'ambition et de la cupidité des pères et des mères, le cruel supplice de ce tyran qui attachait des corps morts avec des corps vivants, afin que leur tourment fût plus long et plus cruel. Car qu'est-ce qu'une femme dans la fleur de son âge avec un mari d'un âge presque décrépit, que l'avarice et l'ambition ont liés ensemble d'un nœud indissoluble, et à qui, pour punition, DIEU ne donne jamais sa bénédiction, ni la grâce de s'entr'aimer? Qu'est-ce, dis-je, qu'un tel mariage? C'est un corps mort et un corps vivant joints ensemble? Que sont deux personnes qu'un engagement inévitable contraint de se voir à tout moment, dans une même maison, à une même table, et que la différence des âges, et ensuite des humeurs et des passions, met dans la nécessité de se haïr et de dési-

rer mutuellement leur mort, et peut-être de se la procurer? (*Discours chrétiens*).

[Mariages de passion]. — La source des mauvais mariages vient assez souvent de la part des jeunes gens, qui ne cherchent dans le sacrement qu'à contenter leurs désirs déréglés. Ils commencent à aimer par hasard, ils continuent par habitude; des libertés criminelles forment souvent une liaison réciproque. De-là les désobéissances et les révoltes contre l'autorité paternelle; après quoi, soit qu'ils épousent ou qu'ils n'épousent pas les objets de leur passion, il est évident que leur mariage sera toujours mauvais. En effet, s'ils ne les épousent pas, l'attachement qu'ils y ont est un obstacle invincible à l'union qu'ils devraient avoir avec le mari ou la femme qu'ils épousent; et, s'ils les épousent, ce feu qui avait paru si vif et si ardent, qui n'était excité que par des idées de passion ou irrité par des obstacles, se ralentit et s'éteint sitôt qu'il est satisfait et qu'il n'a plus rien à surmonter. (*Monmorel*).

[Servitude du mariage]. — Parmi les peines du mariage, quoi de plus affreux que cette servitude qui ne finit qu'avec la vie! Car le mariage est véritablement une servitude, dit S. Ambroise, par la même raison qu'il est un sacrement consistant dans une union indissoluble. Si le Fils de Dieu avait laissé le mariage dans l'ordre de la nature, il ne serait tout au plus qu'un contrat civil, qui pourrait se rompre dans les conjonctures qui l'exigeraient. Les historiens profanes nous apprennent que le divorce était permis parmi les anciens, et, dans l'ancienne loi même, il y avait des causes légitimes pour lesquelles un mari pouvait répudier sa femme. Mais, dans l'Eglise de Jésus-Christ, depuis que Dieu a donné au mariage la vertu de représenter l'union de son corps avec la personne du Verbe, ce lien sacramentel est aussi indissoluble que l'union qu'il représente. Ainsi, ce nœud sacré, qui nous engage à une autre personne d'une manière irrévocable, est véritablement une servitude. C'est pour cela que les Apôtres, entendant parler le Sauveur sur cet engagement du mariage avec tant de force, lui dirent : *Si cela est ainsi, il n'est donc pas expédient de se marier.* « C'est ce que tout le monde ne conçoit pas, répondit le Fils de Dieu, et ceux-là sont bienheureux qui se sont imposé la loi de la continence pour gagner le ciel. » Il parlait de la sorte, parce qu'il savait bien que le mariage serait pour la plupart des chrétiens un joug fâcheux, sous le poids duquel ils seraient accablés, puisque la société conjugale est accompagnée d'une infinité de peines qu'il faut souffrir, et que peu de personnes ont assez de patience et assez de religion, pour en faire un saint usage. (*Essais de sermons*).

[Obligations des personnes mariées]. — Que dirai-je des obligations indispensablement attachées à l'état de mariage, et qui sont communes au mari et à

la femme : comme est celle de travailler au salut l'un de l'autre, à celui des enfants et des domestiques, car enfin, vous, femme, vous répondrez de l'âme de votre mari, de celle de vos enfants, de celle de vos domestiques. Par conséquent, vous devez vivre d'une vie fort réglée, fort chrétienne et fort exemplaire ; vous devez les instruire, les corriger, veiller sur eux. Pour les peines, vous devez, dans le mariage, vous supporter l'un l'autre, élever les enfants, les entretenir, les établir, corriger leurs défauts, leurs vices, craindre leur perte, travailler à leur salut. Voilà bien des obligations, et de rudes charges, pour lesquelles on a besoin d'implorer souvent les secours du Ciel. (**Le P. de la Colombière, Réflexions chrétiennes.**)

[Mariages d'intérêt]. — On s'étonne, dans le monde, de ce qu'il y a pour l'ordinaire si peu d'amitié et d'union entre les personnes mariées : et je vous avoue que je n'en ai jamais été surpris. Car comment se font les mariages, et dans quelle vue se marie-t-on ? Les uns se font par intérêt : ce jeune homme est-il riche ? y a-t-il des successions à espérer ? a-t-il une belle charge ? peut-il faire une honnête figure dans le monde ? voilà ce que l'on cherche. Ce n'est ni la vertu ni la personne d'un mari qu'on regarde, c'est son bien : de-là vient que, quand on est marié, si la fortune change l'amour change aussi. On ne vous aimait que pour votre bien : si vous n'en avez pas autant que l'on croyait, ou si vous ne fournissez pas autant qu'il faut au jeu, au luxe et aux autres dépenses de cette femme ambitieuse, adieu l'amitié : ce ne seront que contestations, que dédains, que reproches. Et vous, Mesdames, vous croyez être heureuses avec ce mari qui vous disait tant de douceurs, qui vous témoignait qu'il répandrait de bon cœur jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous ; mais c'était un trompeur : ce n'était que votre argent qu'il aimait ; quand il aura mangé une partie de votre bien, il vous méprisera et se moquera de vous. Il y a d'autres mariages qui se font par une passion aveugle. Une fille par ses enjouements, par ses afféteries, par mille manières étudiées, que vous savez mieux que moi, plaît à ce jeune homme : quoiqu'elle ne soit pas de même qualité que lui, quoique ses parents ou ses amis n'y consentent pas, il veut l'avoir : mais c'est son enjouement qu'il aime, et non pas sa personne ; ces douceurs et ces amitiés passeront bientôt. Le festin n'est pas encore achevé, que le vin manque aux noces de Cana. A peine seront-ils mariés, qu'ils éclateront en injures, qu'ils reconnaîtront l'un sa faute, l'autre son malheur ; qu'ils sécheront l'un de chagrin, l'autre de jalousie. (**Joly, 2^e dimanche après les Rois.**)

[La patience]. — Une des choses les plus nécessaires dans les mariages est la patience chrétienne, une complaisance et une condescendance réciproque. Il est presque impossible qu'il n'y ait souvent quelque bruit et quelque contestation entre le mari et la femme : à moins qu'ils

n'aient l'un et l'autre beaucoup de modération et de douceur, ils ne vivront jamais en paix. « Ce sont, dit S. Grégoire, des semences de division que le démon, ennemi de leur salut, sème pour les perdre. » Quelquefois il se sert de la bizarrerie, de l'orgueil, de l'impatience, de l'emportement, de l'opiniâtreté, de l'entêtement, de la fierté d'une femme pour désoler un pauvre mari, comme il se servit de la langue, des reproches et des imprécations de la femme de Job pour insulter à son malheur. Quelquefois il se sert de l'humeur impérieuse, farouche, chagrine, inquiète, indocile et fouguese d'un mari pour tourmenter une pauvre femme. C'est un homme violent, qui prend feu à la moindre parole, qui s'ombrage de tout; qui, ayant manqué une affaire ou souffert quelque perte, fait ressentir les effets de son chagrin à tout ce qui lui vient à la rencontre. Que faire en ces occasions? Avoir de la douceur et de la condescendance l'un pour l'autre; ne pas dire, comme on fait si souvent : « Il faut donc que je sois pire qu'un esclave, de souffrir les caprices d'une femme qui doit m'obéir ! » Ne pas dire non plus : « Il faut donc que je sois pire qu'une servante, d'essuyer toutes les mauvaises humeurs d'un mari qui doit m'aimer ! » (Joly).

[Source de maux]. — Comme la manière toute profane et sans aucune vue de DIEU dont on s'engage dans le mariage, et les désordres continuels où l'on y vit, sont la source la plus funeste de tant de maux qui couvrent toute la face de l'Eglise, il ne faudrait, pour y retracer les traits de sa primitive beauté, que réformer tous les abus du mariage, et le rappeler à la pureté qu'il a eue dans sa première institution. Mais, tant que l'avarice, l'ambition, la volupté ou le hasard seront les plus ordinaires médiateurs du mariage; tant qu'on ne pensera à rien moins qu'à consulter et invoquer DIEU pour une affaire si importante; tant que les personnes qui veulent s'engager dans cet état ne s'informeront que de la dot qu'une femme leur doit apporter, sans égard ni à sa naissance ni à sa vertu ni à sa bonne éducation, et que les parents de la fille, pour l'accorder, n'auront égard qu'au bien, à la charge et à l'emploi d'un jeune homme, sans considérer s'il est sage et vertueux; tant qu'on ne se mettra point en peine de garder la foi conjugale, ni de vivre dans l'union qu'exige une si étroite alliance; tant que l'on n'y aura point de soin d'élever pour le ciel les enfants que l'on met au monde : il ne faut point espérer de voir renaître l'ancienne pureté du christianisme, ni de voir cesser les désordres qui défigurent toute l'Eglise depuis si longtemps et sont en même temps la source des dérèglements qui régneront dans tous les états. (Lafont, 2^e dimanche après l'Épiphanie).

[Moyen de conserver la paix]. — C'est un excellent moyen pour entretenir l'amitié, la concorde et l'union entre le mari et la femme, de partager les emplois et les charges du mariage : et, comme notre vie se partage

entre les occupations publiques et domestiques, c'est le devoir de la femme de se retrancher aux dernières, laissant au mari le soin des affaires difficiles et importantes. « Ce n'est point, dit S. Chrysostome sur ce sujet, ce n'est point à la femme de se mêler des affaires d'Etat, ni de la guerre ni du barreau ; le soin du ménage et des affaires domestiques lui conviennent mieux que de se charger du soin des affaires publiques. C'est un effet de la Providence, ajoute ce Père, que les hommes, qui sont plus propres aux grandes affaires, le sont moins aux petites, dont on ne peut absolument se passer, afin que l'on fût obligé aux femmes des peines qu'elles se donnent en cela : car les hommes les mépriseraient s'ils n'avaient besoin de leur aide et qu'ils s'en pussent aisément passer ; et d'autre part, les femmes, qui naturellement sont fières et impérieuses, deviendraient insolentes si on les employait aux grandes affaires. » C'est pourquoi Dieu a partagé les charges et les devoirs du mariage, afin que la condition des femmes ne devint pas méprisante par son inutilité, et que par ce partage l'union s'affermît entre eux, considérant qu'ils ont besoin l'un de l'autre. (*Le même*).

[Causes des mauvais ménages]. — DIEU n'est pas appelé dans la plupart des mariages ; on appréhende même qu'il en règle les articles ; la fin que l'on s'y propose n'est pas la vertu ni son salut, mais ou le plaisir ou quelque intérêt temporel ; les moyens qu'on emploie et que l'on pratique sont la fourberie et le mensonge ; peu de sincérité, beaucoup de dissimulation. On grossit le bien, on diminue les dettes ; on étale un argent emprunté, comme si on en était le propriétaire ; on flatte sa naissance, on éblouit par ses équipages, et on donne pour des vérités des recherches qui ne sont que des chimères. On emploie des amis qui ne parlent que par flatterie ou par conjecture : entremetteurs de mauvaise foi ; et ce qui nous doit faire gémir c'est qu'on ne charge que trop souvent de semblables commissions les ministres du sanctuaire, qui ne devraient penser qu'à soutenir la dignité de leur ministère. De-là ces malheurs répandus dans la plupart des familles, froideur, indifférence, dégoûts, mépris, procès, divorces. Je n'aurais jamais fait si j'entreprenais de tout marquer. Contentons-nous de dire que la cause de ces malheurs et de ces désordres est que DIEU n'a point été appelé à ces mariages ; que la fin, les moyens, les intentions, n'ont point été conformes aux règles qu'il a établies pour être heureux. (*Actions chrétiennes*).

[Soumission de l'épouse]. — L'Apôtre exprime en deux mots comment les femmes doivent être soumises à leurs maris : *Sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus*. Que les femmes rendent le respect et l'obéissance qui sont dus à leurs maris comme à JÉSUS-CHRIST, dont ils représentent l'autorité à leur égard : car l'homme est le chef de la femme comme JÉSUS-CHRIST est le chef de l'Eglise. Mais, comme l'E-

glise est sujette à JÉSUS-CHRIST, il faut aussi que les femmes soient soumises et sujettes en toutes choses à leurs maris. Ce seul mot, *In omnibus*, en toutes choses, suffit pour ôter les prétextes, pour dissiper toutes les vaines excuses, et pour résoudre tous les doutes qui pourraient naître, et toutes les défaites que quelques femmes fières pourraient alléguer. *In omnibus*, en toutes choses, sans rien excepter que le péché : car il est aisé d'ailleurs de reconnaître que l'Apôtre n'a pu entendre ni enseigner que la femme fût soumise à personne dans les choses où DIEU est offensé. (**Com-bolas**, *Modèle de la vie chrétienne*).

[L'adultère]. — La gravité du crime d'adultère se prend de l'injure faite au sacrement et du violement de la foi promise. Que si les lois civiles sont plus rigoureuses envers les femmes qui oublient leur devoir qu'envers les hommes, la loi de DIEU les condamne également ; et, comme il s'agit d'un devoir réciproque, quiconque y manque est également coupable aux yeux de DIEU. Aussi est-ce une erreur qu'en matière de pudeur et de chasteté l'homme ait quelque privilège sur la femme : il est sujet aux mêmes peines s'il viole les lois du mariage, et certes avec justice : car une fille quitte son père et sa mère pour s'attacher à un époux, qui lui préférera ensuite une misérable prostituée ! Malheureux ! si vous aviez dissipé la dot, le magistrat vous obligerait à en rendre compte ; mais si vous venez à violer la foi conjugale, ce ne sera pas un homme à qui vous aurez à rendre compte ; DIEU vengera les droits frustrés de votre épouse et la sainteté du mariage, que vous avez déshonoré. Il en est de même d'une femme mariée qui s'abandonne à un autre homme : elle a beau cacher et dérober par ses artifices ses désordres secrets aux yeux de son mari : peut-elle les dérober aux yeux de DIEU, qui, selon le Sage, sont plus brillants que le soleil, et qui éclairent toutes les voies des hommes ? Pour parler en général, il n'y a point de crime plus outrageux à DIEU, et qui le déshonore davantage que celui-là. Aussi voyons-nous que l'Écriture-Sainte est remplie des châtimens que DIEU a exercés contre ceux qui s'en sont trouvés coupables. Onan fut puni de mort subite ; la ville de Sichem détruite ; la tribu de Benjamin mise au fil de l'épée ; Amon perdit la vie ; Salomon devint idolâtre ; Samson eut les yeux crevés ; David souffrit de grandes pertes dans ses États. Ces punitions doivent être assez puissantes sur votre esprit pour vous imprimer l'aversion d'un crime qui attire de la sorte la colère de DIEU. (**Lafont**).

[Conseils aux femmes]. — Femmes chrétiennes, accoutumez vos maris à aimer dans vous ce qu'ils ne sauraient jamais trouver dans les femmes débauchées. Et comment les accoutumerez-vous, sinon en renonçant à ces ornemens criminels, et en vous rendant dignes de respect et d'amour par votre modestie et par votre sagesse ? Ainsi le bonheur de votre mariage sera en assurance, vos maris dans la joie, et vous en honneur. DIEU bénira

vosre famille, et le monde vous admirera : vous apprendrez par-là à vos filles à éviter le luxe et la galanterie, qui déshonorent les familles, et qui les ruinent souvent. De plus, persuadez-vous bien que le bon ordre de votre ménage dépend particulièrement de votre conduite : étant plus souvent à la maison que vos maris, qui se reposent sur vous du soin et de l'économie des affaires de la famille, vous êtes obligées particulièrement de la bien régler. Prenez un grand soin du salut de vos domestiques comme de vos propres enfants ; qu'ils sachent les mystères de la foi, qu'ils fréquentent les sacrements, que la prière s'y fasse régulièrement le soir et le matin, que le libertinage et tout désordre soit entièrement banni de votre maison, et donnez les premières l'exemple de toutes les vertus. Voilà les devoirs auxquels votre état vous engage. (**Anonyme**).

[Des mères]. — L'intérêt, l'amour-propre et l'établissement avantageux d'une fortune temporelle : c'est tout ce qui frappe les mères qui veulent pourvoir leurs filles : c'est la seule fin qu'elles se proposent. Le salut de leurs âmes est ce qui les touche le moins. On ne demande point si un jeune homme qu'on leur veut donner pour époux est vertueux, s'il est sage, s'il est prudent, s'il a de la conduite, s'il a de la piété : mais on s'informe s'il est riche, s'il est bien apparenté, s'il est bien fait de sa personne. Ainsi, il ne faut pas s'étonner si, après avoir oublié DIEU, lui-même nous oublie, et si un mauvais commencement a des suites si fâcheuses et si funestes. (**Fénélon**, *Éducation des filles*).

[Devoirs du mariage ignorés]. — Je ne m'étonne pas qu'il y ait rien de plus rare que la grâce d'un saint mariage, puisque les devoirs et les obligations en sont si fort ignorés, et que la plupart des chrétiens, qui se préparent aux autres sacrements par des actions de pénitence et de sainteté, se disposent à celui-ci par le luxe, par l'intempérance, par le libertinage, en un mot par toutes les choses que l'Évangile condamne. Les filles s'y préparent en s'ajustant plus qu'à l'ordinaire pour gagner le cœur de quelque ébété, au lieu d'acquérir l'affection de quelque jeune homme vertueux par la pureté de leurs mœurs, par leur modestie et par leur bonne conduite. Dans le dessein qu'on a de plaire, on a de la peine à demeurer toujours dans les bornes d'une exacte modestie : ce qui fait que les jeunes gens se dégoûtent de ces filles mondaines, parce qu'ils les connaissent trop bien, et que n'ignorant pas leur vanité et leur peu de retenue, ils n'ont garde de contracter alliance avec elles, dans la crainte qu'ils ont qu'elles ne les ruinent par des dépenses superflues, et qu'elles ne veuillent encore plaire à d'autres, aux dépens de leur bien et de leur honneur. (*Le même*).

[On peut se sanctifier]. — Le mariage étant saint dans son institution, dans sa fin et dans le mystère qu'il représente, il est évident qu'on peut s'y sanc-

tifier, et acquérir la perfection que DIEU demande des personnes qu'il appelle à cet état, comme ont fait tant de grands saints dans l'ancienne et dans la nouvelle loi ; qu'on y peut aimer DIEU, le servir et pratiquer toutes les actions de vertu qui ne sont point incompatibles avec cet état. Que si l'on objecte que S. Paul, dans l'Épître aux Corinthiens, parlant du mariage, y trouve un empêchement à la perfection, en ce que les personnes mariées ont leur cœur partagé : « Le mari, dit-il, divise son cœur entre DIEU et la femme ; la femme partage le sien entre DIEU et son mari : » division de cœur que l'Apôtre juge contraire au parfait service de DIEU, puisqu'il conseille aux chrétiens de demeurer dégagés des liens du mariage s'ils en ont le courage, pour être en état de ne penser qu'à DIEU seul : mais il faut entendre par-là que DIEU n'exige pas la même perfection des personnes mariées qu'il exige de celles qui vivent dans le célibat et dans l'état religieux ; et que, comme il y a dans la sainteté différents degrés de perfection, on peut arriver dans le mariage à celle qu'il attend des personnes engagées dans cet état. Il arrive même que, quoique l'état n'en soit pas si parfait que celui des religieux, il s'en trouve qui mènent une vie plus parfaite, et qui seront de plus grands saints dans le ciel que plusieurs d'entre eux, parce qu'ils ont rempli les devoirs d'un état moins parfait avec plus d'exactitude, de fidélité, et avec de plus pures intentions.

[Conduite de l'époux qui survit]. — La mort vient-elle à rompre ce nœud sacré que le sacrement a si étroitement uni, la grâce doit faire faire un effort sur la nature pour supporter ce coup avec une résignation digne de personnes qui avaient pris, dès le commencement de leur union, la volonté de DIEU pour règle de la leur propre, ou qui avaient appris que nous ne naissons point pour vivre, mais pour mourir : en sorte que ce que nous appelons vie n'est à proprement parler, que la maladie qui nous conduit à notre dernière fin. Ainsi, ces personnes se soumettant aux ordres irrévocables de la providence de DIEU, il faut que celle qui reste la dernière ferme les yeux à celle que DIEU appelle la première, et achève par ce dernier devoir les obligations que lui imposait leur sacrement. Ensuite, ces larmes doivent être des larmes chrétiennes, employées à fléchir la divine miséricorde, en se souvenant que, si leur union est rompue sur la terre, elle ne doit point être interrompue dans le ciel, par la communication des prières qu'elle doit offrir pour avancer le bonheur de celle qui aurait encore quelque reste à payer à la divine justice. (**Anonyme**).

[Eglise domestique]. — C'est une vérité assez rebattue, que le mariage a été élevé par le Fils de DIEU à la dignité de sacrement pour représenter l'union indissoluble qu'il a daigné contracter avec son Eglise. D'où l'on infère les devoirs et les obligations de ceux qui ont embrassé cet état : savoir, l'union des cœurs, les assistances réciproques, l'affection mutuelle,

et surtout le nœud inséparable de cette alliance, qui ne se rompra jamais. Mais S. Paul, qui a compris et réuni tous ces devoirs dans l'Épître aux Ephésiens, appelle aussi une famille où tous ces devoirs sont religieusement observés une Église domestique : *Salutate Priscam et Aquilam, adiutores meos, et domesticam Ecclesiam eorum* : pour montrer que les personnes mariées et unies par ce sacrement doivent faire de leurs maisons une église particulière, c'est-à-dire en faire une maison de prières, faire des hosties vivantes de leurs personnes, instruire des enfants et des domestiques, avoir soin que DIEU soit servi, et pratiquer, en un mot, tout ce qui se pratique dans l'Église, pour y attirer les grâces et les bénédictions que DIEU verse sur l'Église en général. (**Anonyme**).

[Source des discordes] — Savez-vous d'où viennent les discordes et les divisions les plus éclatantes des familles? De l'une de ces deux sources : ou de la mauvaise humeur de la femme, ou des emportements du mari. D'un côté, ce sera une femme passionnée, qui, après avoir, comme une autre épouse de Job, lassé par une humeur insociable la patience d'un mari paisible, vient répandre le reste de son fiel sur d'innocentes victimes ses enfants, qui ne sont criminels que parce qu'ils ont une mère emportée. D'autres fois, c'est un mari violent, qui, prenant feu à la moindre occasion et à la moindre parole, s'ombrage de tout, et qui, chagrin d'avoir mal réussi dans une affaire, vient ensuite à en faire porter la peine à son épouse, à qui il fait maudire par sa dureté la trop longue durée d'un lien si indissoluble. Si, dans ces rencontres, les personnes mariées se souvenaient de l'obligation qu'elles ont de souffrir les défauts l'une de l'autre, on ne donnerait pas dans ces excès. Cependant un mari est-il emporté? une femme l'est encore davantage; un mari veut-il une chose? une femme veut le contraire, et souvent avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'il y a moins de raison. D'où il arrive que l'humeur insociable de l'un et l'opiniâtreté inflexible de l'autre jettent bientôt dans une famille l'esprit de discorde, qui fait des enfants pauvres et des parents criminels. Ici, c'est un mari emporté, qui éclate à tout moment de colère; là, c'est une femme impérieuse, qui ne veut jamais céder. De-là naît dans une famille un malheureux assemblage de gens mal associés. Il faudrait, en ces rencontres, avoir la condescendance dont parle l'Apôtre : *Supportantes invicem*. Bientôt on n'entendrait plus les discours de reproches et d'invectives qui ne sont que trop ordinaires entre le mari et la femme. « Il faut, dit celle-ci, que je sois de pire condition qu'une servante pour essayer tous les jours la mauvaise humeur d'un mari qui doit m'aimer! — Il faut, ajoute l'autre, que je sois donc plus malheureux qu'un esclave, pour souffrir le caprice d'une femme qui doit m'obéir! » Une seule parole de l'Apôtre devrait arrêter toutes ces tempêtes : *Supportantes invicem*. (*Règlement des familles*).

[Aux femmes malheureuses]. — Femmes désolées, à qui le Ciel a peut-être donné un mari qui est votre croix, et qui vous tient dans un rude esclavage, je n'examine point ici si vous ne vous êtes point vous-même attiré cet orage par la passion que vous avez de dominer dans vos maisons, par ces fréquentations trop libres de gens qui sont suspects à vos maris. Quoi qu'il en soit, le grand secret d'arrêter tout d'un coup leur emportement est d'avoir recours à la douceur et à la patience. Otez de devant leurs yeux la matière de leurs emportements. Dans les autres combats, à force de donner des coups à son adversaire, on l'abat : dans celui-ci, à force de céder, on triomphe. Tant que vous résisterez à un mari violent, ce sera comme un feu qui s'allumera par votre agitation. Il en est comme d'un torrent, qui s'enfle contre la digue qu'on lui oppose, et qui s'abaisse dès qu'on la lève. Cessez d'être des femmes impérieuses, vos maris cesseront d'être des maris emportés, et, à mesure que vous aurez pour eux plus de douceur et de condescendance, à proportion reviendront-ils de la rigueur qu'ils ont pour vous. Evitez l'un et l'autre, lorsque vous êtes ensemble, un certain esprit de dispute et de contradiction, qui fait que chacun de son côté veut faire voir qu'il a raison : car de-là naissent bien des querelles, et, quand il échappe quelque promptitude à l'un des deux, il est très-dangereux de la relever sur-le-champ, parce que cela ne sert qu'à aigrir le mal. (*Le même*).

[Deux portraits d'épouses]. — C'est un plaisir de lire les deux portraits différents que l'Écriture nous a laissés au livre de la sagesse : l'un d'une femme laborieuse et appliquée à sa famille, l'autre d'une femme oisive qui abandonne son domestique. Ecoutez, et examinez bien la différence qu'il y a entre ces deux femmes. L'une amasse par sa diligence ce que l'autre dissipe bientôt par sa fainéantise. Celle-là, dit l'Écriture, porte sa main à de grandes entreprises pour le bien de ses enfants : *Manum suam misit ad fortia* ; au lieu que celle-ci ne s'occupe que de rubans, que de modes, que de parties de jeu : voilà son école. Celle-là ne dédaigne pas de prendre en main le fuseau pour fournir aux besoins de sa maison : *Digiti ejus apprehenderunt fusum* : au lieu que celle-ci, ne se donnant durant tout le jour d'autre occupation que celle de se lever le matin pour se coucher le soir, n'ayant rien à faire, ne s'étudie qu'à s'ajuster et à donner à un visage disgracié les traits que la nature lui a refusés, ou à dissiper en folles dépenses les biens d'un mari crédule. Celle-là ouvre ses mains et sa bourse aux besoins du pauvre : *Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem* : celle-ci, qui n'a jamais assez pour son jeu, porte sous un habit de soie un cœur de fer, enduret aux gémissements du pauvre. Celle-là considère les démarches de ceux de la maison pour en écarter le péché, toujours vigilante et appliquée : aussi ne mange-t-elle jamais son pain dans l'oisiveté : *Consideravit senitas domus sue, et panem otiosa non comedit*. Au lieu que celle-ci, pour ne pas troubler l'agréable fainéan-

tise dont elle jouit, ne veut entendre parler ni de l'éducation de ses enfants, qu'elle abandonne aux soins d'une providence étrangère, ni de l'avancement de ses domestiques qu'elle laisse souvent sans salaire. — Aussi voyez, je vous en conjure, le différent soin de ces deux femmes. La première se fait respecter par des enfants qui publient sa vertu, aimer par un mari qui admire sa sagesse : *Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt; vir ejus, et laudavit eam* : au lieu que celle-ci ne s'attire que du mépris ; ses enfants, qui sont ruinés, se révoltent contre elle ; son mari ne la peut souffrir, les domestiques la méprisent, et le public plaint la destinée d'un mari à qui la Providence avait destiné une telle femme. *Le même*).



MÉDISANCE.

CALOMNIE. — TORT A LA RÉPUTATION

du prochain.

AVERTISSEMENT.

Comme le vice de la Médisance a été de tout temps l'un des plus communs, les discours sur ce sujet sont ordinaires dans les écrits des SS. Pères et dans les chaires chrétiennes. Il y a peu de prédicateurs qui n'aient traité ce point de morale, et nous avons réuni ici ce que nous avons cru de plus fort et de plus capable d'inspirer de l'horreur d'un vice si commun et si pernicieux.

Il est seulement nécessaire d'avertir que, quoique la différence qui est entre la médisance et la calomnie soit assez connue, on les confond d'ordinaire dans un même discours, comme deux espèces d'un même péché, la calomnie ajoutant seulement à la simple médisance la fausseté et le mensonge, qui est une circonstance qui rend le péché plus grief et plus difficile à réparer.

J'ai souvent fait réflexion qu'il y a peu de sujets qu'on écoute plus volontiers que d'entendre invectiver contre la médisance : aussi n'y en a-t-il point qui donne plus d'occasions aux prédicateurs de faire des portraits, des peintures de mœurs. C'est pourquoi, il faut se servir de cette favorable attention pour imprimer de l'horreur et une juste crainte de tomber dans ce péché, soit en disant le mal que l'on sait et que l'on a appris de son prochain, soit en écoutant le mal qu'on en dit.

C'est encore un avis très-utile à ceux qui traitent ce sujet, d'insister particulièrement sur l'obligation étroite et indispensable de réparer l'honneur qu'on a ravi au prochain par la médisance ou la calomnie, parce que rien n'est plus capable d'arrêter le penchant que nous avons naturellement à ce péché ; mais il faut ne pas tellement exagérer la difficulté de faire cette réparation qu'on la rende impossible.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — On peut prendre pour sujet et pour division d'un discours ces trois propositions, qui réunissent ce qu'il y a de plus fort et de plus important sur cette matière. — La première, que la médisance est un *crime horrible*, dont cependant on n'a point d'horreur, puisqu'on le commet si facilement et si communément. — La seconde, que c'est un *crime honteux*, mais que l'on commet sans honte, et sans crainte de perdre sa réputation en ternissant celle d'autrui. — La troisième, un *crime contagieux*, mais où l'on prend le moins de précautions pour l'éviter et de mesures pour le réparer.

I. « C'est un grand crime que la détraction, s'écrie S. Bernard : *Grande crimen detractio !* » Et certes, quand le médisant ne ferait point d'autre mal que de détruire l'union, la concorde et la charité fraternelle, il ferait un mal inexplicable, et se rendrait extrêmement criminel en détruisant la loi fondamentale du christianisme. Le Fils de DIEU connaissant l'importance de garder cette première loi de son état, la veille de sa mort fit trois choses bien remarquables : il institua le sacrement adorable de son corps, il fit un commandement exprès aux hommes de s'entr'aimer, il adressa une prière à son Père éternel afin de les affermir dans cette charité. — Car le sacrement de son corps, qui se nomme Communion quand on le reçoit, n'est-ce pas pour nous unir ensemble, comme l'assure S. Augustin ? Le précepte de la dilection mutuelle que JÉSUS-CHRIST donne à ses Apôtres, ne fut-ce pas pour les tenir unis ? Enfin, il pria son Père et pour eux et pour tous ceux qui croiraient en lui par le ministère de leur prédication : *Ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te* ; afin que tous ne fussent qu'un, à l'imitation de cette admirable unité qui est entre le Père et le Fils, dans l'adorable Trinité. Or, que fait le médisant ? il choque et détruit, autant qu'il est en lui, cette loi fondamentale ; il désunit des personnes pour l'union desquelles un DIEU a donné tout son sang ; il éloigne de cœur et d'esprit ceux que le sacrement du corps de JÉSUS-CHRIST tâche tous les jours d'unir ; il viole le précepte de la dilection mutuelle par la haine, l'envie et la jalousie qu'il porte à celui dont il médit, et par les sentiments d'animosité et de vengeance que celui qui est offensé conçoit contre lui ; il rend inutile la prière que le Fils de DIEU mourant a faite pour l'union de tous les fidèles, et met la division entre des personnes qui peut-être ne se réconcilieront jamais. Voilà ce qui rend ce péché si énorme devant DIEU et si odieux aux hommes. Mais combien en conçoit-on peu d'horreur, puisqu'on le commet si facilement, en tous

lieux, dans toutes les compagnies ! — C'est le vice de tous les états, de toutes les conditions et de toutes sortes de personnes : on s'en fait un divertissement, on n'en a nul scrupule ; on se fait même un mérite de savoir plaisanter et divertir les compagnies aux dépens d'autrui. — On peut ici, pour faire concevoir la grandeur et l'énormité de ce crime, s'étendre sur le tort que l'on fait au prochain en lui ravissant l'honneur, qui est le plus précieux de tous les biens ; sur les suites funestes de la médisance, sur l'engagement que l'on contracte de réparer ce tort à quelque prix que ce soit, etc.

II. Le péché de médisance n'est pas moins honteux qu'il est énorme et horrible : ce qu'on aura peut-être de la peine à se persuader, en considérant que par-là on se fait la réputation d'un bel-esprit, qu'on se fait écouter avec plaisir, qu'on s'attire l'applaudissement de toute une compagnie, et qu'enfin c'est par-là que plusieurs se font valoir. On prétend même, par-là, passer pour homme sincère, pour un homme qui désapprouve le mal, ou du moins pour un plaisant qui sait attraper le ridicule des gens, trouver l'endroit faible. Mais, nonobstant cela, je dis que c'est un crime honteux : — 1°. Parce que c'est une lâcheté insupportable d'attaquer une personne absente qui ne se peut défendre, qui ne nous dit mot, et qui peut-être ne nous a jamais offensé ; ou si c'est notre ennemi, c'est une lâche vengeance, de noircir la réputation d'une personne que nous n'oserions choquer en sa présence. — 2°. On découvre ses propres défauts en faisant connaître ceux d'autrui, on montre qu'on est piqué au jeu, et qu'on ne peut dissimuler son ressentiment ; qu'on est envieux ou jaloux ou superbe, parce que la réputation d'autrui fait ombre à la nôtre. — 3°. On est regardé sur le pied d'un médisant, qui est le plus mauvais caractère qu'on puisse faire de nous : *Summa turpitudinis est, nihil foedius*, dit S. Bernard. Mais, nonobstant cela, le médisant est effronté : il ménage aussi peu sa réputation que celle des autres.

III. C'est encore le crime le plus contagieux : et cependant l'on ne prend nulle précaution pour l'éviter, nul soin pour en arrêter le cours, ou pour réparer le tort et le ravage qu'il a fait. Il faut faire voir 1°. comment une médisante secrète se répand et devient un bruit public, et 2°. l'obligation et la peine qu'on a à réparer le mal qu'on a fait ainsi.

II. — Il faut montrer que, bien que la médisance soit le plus commun de tous les péchés et le plus facile à commettre, c'est néanmoins celui qui se remet et qui se pardonne le plus difficilement.

I. C'est le péché le plus commun : l'expérience le fait assez voir. — 1°. C'est le plus naturel, parce que l'orgueil et le désir de la gloire, que nous apportons avec nous en naissant, nous portent à abaisser les autres pour nous élever au-dessus d'eux ; il nous semble que la diminution de leur

gloire est une augmentation de la nôtre. — 2°. Il paraît comme nécessaire : car on ne sait de quoi parler et de quoi s'entretenir dans les compagnies, si on ne parle des uns et des autres. — 3°. Il est très-facile : car on ne se lasse jamais de médire, et on écoute avec plaisir les médisances. Dans tous les autres péchés, on a toujours quelque crainte de déshonorer et de perdre sa réputation ; mais à médire on ne craint rien ; on y prend plaisir ; on le fait en tout lieu, en tout temps ; toutes sortes de personnes le peuvent faire ; et on commet la médisance en tant de manières différentes, que tout le monde y est savant : et ainsi il n'y a rien de plus aisé ni de plus commun.

II. Ce péché, si commun et si facile à commettre, est cependant celui qui se pardonne le plus difficilement, parce que la médisance blesse non-seulement la charité, mais encore la justice, et que les péchés contre la justice ne se remettent point si l'on ne répare le tort qu'on a fait, et si l'on ne satisfait la personne offensée. Autant donc la réparation de la médisance est rare, difficile et comme moralement impossible, autant est-il difficile d'en obtenir le pardon. C'est un vol, un homicide. Le plus grand tort que l'on puisse faire à une personne n'est-ce pas de lui ravir sa réputation, qui souvent lui est plus chère que ses biens et que sa vie ? — Or, il faut faire voir la difficulté de réparer ce tort : — 1°. Du côté de celui qui a fait la médisance : il ne peut se résoudre à se dédire si c'est une calomnie, et il ne sait de quelle manière s'y prendre si c'est une simple médisance. — 2°. Du côté de celui dont on a médit : car il est nécessaire de lui donner une exacte satisfaction.

—

III. — On peut prendre pour sujet, et pour division d'un discours ce passage de S. Bernard : *Detractio grande vitium est, detractio grande peccatum est, detractio grande crimen est.*

1°. *Grande vitium est* : C'est un grand vice dans l'habitude. — Il naît de l'orgueil, de l'envie, de la haine ; il contient la malice de tous ces vices et leur sert d'instrument.

2°. *Grande peccatum est* : C'est un grand péché dans l'acte, — à cause du tort presque irréparable qu'il cause au prochain.

3°. *Grande crimen est* : C'est un grand crime, — pour les suites, qui en sont funestes, et pour les maux qu'il a coutume de produire.

—

IV. — On peut faire voir, dans les deux parties d'un discours : — 1°. Le mal et le désordre que cause la médisance, à laquelle nous nous portons si facilement, par légèreté d'esprit ou poussés de quelque passion ; — 2°. Le bien et l'avantage que nous pouvons retirer de la médisance qu'on fait de nous.

Premièrement : Le mal que causent les médisances que nous faisons. — 1°. Elles violent la charité, en ôtant la réputation au prochain. 2°. Elles mettent la discorde et la division entre celui qui médit et celui dont on fait la médisance. — 3°. Elle décrie quelquefois les personnes, et même les familles entières ; de telle sorte qu'elles ne se peuvent relever de l'infamie où on les a plongées. — 4°. On se met soi-même dans une impossibilité morale de son salut, pour la difficulté qu'il y a de réparer le mal qu'on a fait. — 5°. On est cause souvent de la damnation de ceux dont on médit, qui conçoivent de la haine et de la vengeance contre ceux qui les ont noircis.

Secondement : Les biens et les avantages que nous pouvons retirer de la médisance qu'on fait de nous. — Elle peut infiniment servir à notre sanctification. — 1°. Elle nous oblige à mener une vie exemplaire, afin de ne point donner lieu à personne de médire de nous. — 2°. Elle nous donne occasion de pratiquer la patience, puisqu'on ne peut guère en témoigner une plus grande et plus héroïque qu'en souffrant patiemment le mal qu'on dit de nous. — 3°. Elle nous donne lieu d'exercer les plus grands actes de la charité chrétienne, le pardon des injures, dire du bien de ceux qui ont dit du mal de nous, etc.

V. — On peut prendre pour dessein d'un discours sur la médisance la pensée de S. Bernard, qui dit que la médisance tue trois personnes d'un seul coup :

1°. *Celui qui la fait* : car la médisance, qui d'elle-même est un grand péché contre la charité due au prochain, fait perdre au médisant la vie de la grâce (et l'on peut s'étendre sur la griéveté de ce péché).

2°. *Celui qui l'écoute*, lequel ne pèche pas moins que celui qui l'a faite, et quelquefois même plus grièvement, en lui applaudissant, en l'excitant et l'animant : sans quoi la médisance tomberait à terre, et n'aurait pas du moins de si fâcheuses suites.

3°. *Celui de qui on médit*, puisque la médisance lui ôte la vie honorée qu'il a dans l'esprit de tous ceux qui ont conçu de l'estime pour lui : vie plus précieuse que la vie naturelle, car on risque l'une pour conserver l'autre ; etc.

VI. — 1°. La facilité qu'il y a de médire ne rend pas la médisance pardonnable.

2°. La difficulté de la réparer n'exempte pas de l'obligation de cette juste réparation. — En deux mots ce qui rend la médisance commune ne la rend pas excusable ; ce qui la rend difficile à réparer ne dispense pas d'en faire une réparation entière et exacte.

VII. — La médisance est un péché qui porte avec lui un caractère de réprobation, pour deux raisons :

La première est tirée de la nature de ce péché, très-facile à commettre, dont il est très-difficile de se défaire, et qu'il est encore plus difficile de réparer pour en obtenir le pardon,

La seconde est prise de la disposition de cœur et d'esprit du médisant, porté par un esprit d'envie, d'orgueil d'ambition ou de vengeance, à ternir la réputation du prochain : passions qui sont les causes et les principes de notre damnation.

VIII. — 1°. *Les motifs* de la médisance sont toujours corrompus et criminels. On médit par envie, haine, jalousie conçues contre le prochain ; on a dessein de le détruire dans l'estime des autres ; on veut établir sa propre réputation sur les ruines de celle d'un concurrent, etc.

2°. *Les circonstances* n'en sont jamais innocentes. On médit devant des personnes qui en avaient bonne opinion ; on attaque une personne en son absence, lorsqu'elle ne peut se défendre ; on dit des choses incertaines ou fausses, ou qu'on exagère, et on change la médisance en calomnie.

3°. *Les suites* et les pernicieux effets en sont presque toujours irréparables.

IX. — Les prétextes dont on se sert pour autoriser la médisance sont frivoles.

Le premier est la légèreté des défauts de ses frères, qu'on regarde comme de peu de conséquence, et qui ne font point de tort à la réputation, et ordinairement on se trompe.

Le second que, quand les choses seraient considérables, la notoriété publique fait que la réputation n'en perd rien pour les discours qu'on en tient.

Le troisième que la gloire du DIEU que l'on sert ne permet pas qu'on souffre la témérité et l'outrage de ceux qui le déshonorent. (**Massillon**, sermon sur la médisance).

X. — On médit par malice et par légèreté. Ainsi, la médisance est un arbre pestiféré, qui, se divisant en deux branches, infecte tout l'univers. Montrons donc l'énormité de ces deux espèces de médisance, dont l'une imprime naturellement de l'horreur, et l'autre de la confusion.

Le premier point sera de vous faire voir la médisance que l'on commet par malice, combien ce péché est grief, odieux à DIEU et aux hommes.

Le second point : la médisance par légèreté. Combien ce vice nous dé-

crie et marque un naturel volage, dont on ne peut rien attendre ni espérer.

XI. — 1°. Rien de plus lâche et de plus odieux que le péché de médisance.

2°. Rien de plus dangereux pour le salut. (**Bourdaloüe**).

XII. — Le péché de médisance, tout honteux et infâme qu'il est se cache :

1°. Sous *la vérité* : on croit qu'il est permis de dire le mal qu'on sait de son prochain, pourvu qu'on ne lui impose rien de faux.

2°. Sous le nom de *justice* : on se persuade qu'il est juste de louer le bien et de blâmer le mal partout où ils se trouvent, et qu'on ne fait tort à personne en faisant connaître les gens tels qu'ils sont.

3°. Sous le voile de la *piété*, en voulant faire croire qu'il y va de l'intérêt de la gloire de DIEU de faire connaître les personnes qui vivent mal, afin qu'on les fuie et qu'elles ne corrompent pas les autres.

XIII. — 1° La médisance est un péché que nulle coutume ne peut autoriser ;

2°. Que nul prétexte ne peut excuser ;

3°. Que nulle satisfaction ne peut entièrement réparer.

XIV. — 1°. C'est un péché honteux et infâme dans son origine, puisqu'il vient de l'orgueil, de l'envie, de la jalousie, ou de quelque passion semblable.

2°. Il est dangereux dans son progrès, parce qu'il se commet avec étude et avec artifice.

3°. Il est funeste et irréparable dans son issue et dans ses effets.

XIV. — On peut représenter le médisant.

1°. Comme un ennemi cruel et furieux, que sa passion est capable de porter aux effets les plus funestes ;

2°. Comme un ennemi adroit et rusé, qui se sert, pour nuire à son prochain, de toutes les plus subtiles inventions dont un esprit artificieux est capable ;

3°. Comme un ennemi presque invincible, dont les coups sont inévitables et les plaies qu'il fait presque sans remède. — La cruauté de la médisance, l'artifice de la médisance, la difficulté de réparer le tort et le dommage que fait la médisance feront les trois parties de ce discours. **Houdry, Avent).**

XVI. — On peut faire voir qu'écouter la médisance n'est pas un moindre péché contre la justice et contre la charité que lorsqu'on en dit du mal soi-même.

1°. *La justice* nous fait un devoir d'empêcher le tort qu'on fait au prochain, lorsque nous le pouvons : Ce sera mon premier point.

2°. *La charité* doit nous exciter à le défendre et à lui rendre ce bon office, puisque nous le pouvons, et que c'est peut-être la seule chose en quoi nous puissions l'obliger : Ce sera le second. (*Le même, 3^e Dimanche du Carême Dominicale).*

XVII. — 1°. Il n'y a point de péché plus à craindre que la médisance envers les autres. — 2°. Il n'y a point de péché où l'on trouve plus d'adoucissement que dans la médisance qu'on fait de nous.

I. Un péché est à craindre — 1°. Quand il est facile d'y tomber : or, il n'y en a point de plus aisé à commettre que la médisance. Toutes les passions nous y portent, et rien ne nous en empêche. — 2°. Quand le péché est grief : or, il n'y en a point qui fasse plus de tort au prochain que de lui ravir sa réputation. — 3°. Quand il est difficile de le réparer : or, on sait assez combien il est difficile de réparer le mal que fait la médisance.

II. Il n'y a point d'offense où l'on trouve plus d'adoucissement que dans la médisance dont nous sommes l'objet :

1°. Parce qu'il n'y a personne qui la puisse éviter, ni grand, ni petit, ni criminel, ni innocent.

2°. Parce que les plus grands hommes, les personnes qui ont le plus de mérite, y sont exposés.

3°. On doit se consoler en qualité de chrétien, par l'exemple du Fils de Dieu.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *De bono viduitatis*, parle du soin que l'on doit avoir de sa réputation, afin de ne point donner lieu à la médisance. — II et III *Contrà litter. Petiliani*, il témoigne le mépris qu'il fait des discours injurieux qu'on tenait sur lui. — *In ps. 90, à Ipse liberabit me de laqueo venantium et à verbo aspero*: il ne faut point s'étonner ni se décourager pour les médisances qu'on fait de nous. — *In ps. 119*: comment il faut souffrir la médisance. — *Enarrat. in ps. 108*: calomnies qu'on faisait du Fils de DIEU; plainte qu'il en fait par son prophète. — *De conflictu vitiorum et virtutum*: différence entre la correction et la médisance; vaines excuses des médisants. — *Serm. 26 et 45 ad fratres in eremo*. — Sur les ps. 16 et 139, il parle amplement de ce même vice.

S. Jérôme, *Epist. 14 ad Cœlantiam*: qu'il faut vivre de sorte à ne point donner prise à la médisance, et qu'il la faut souffrir chrétiennement quand on ne la peut éviter. — *Ad Oceanum*: la même chose par l'exemple du Fils de DIEU. — *Epist. 1 ad Demetriadem*: la médisance est un grand péché, soit en celui qui la fait soit en celui qui l'écoute. — *Id. in ps. 400*. — *Epist. ad Rusticum monachum*: avec quel soin il faut fuir la médisance et les médisants.

S. Grégoire, IX *Epist.*, 39, *ad Theoclistan*: de quelle manière il faut souffrir la médisance. — VI *Epist.*, 14: long discours sur la médisance; excellents préceptes. — VIII *Epist.*, 24, *ad Pallad.*: manière dont il faut agir avec les médisants. — *Homil. 9 in Ezechielem*, il enseigne la même chose; tantôt reprendre les médisants, tantôt les fuir. — III *Moral.*, 11. — VII *Moral.*, 17. — XXIII *Moral.* 4.

S. Cyprien, *Epist.* 69.

S. Ephrem, I *De morbo lingue*.

S. Jean Climaque, *Gradu* 10.

Origène, *Homil.* 7 sur les Nombres, remarque que jamais DIEU n'a plus honoré Moïse que lorsqu'on a médit de ce grand législateur. — *Homil. in ps. 36*. — III *in Job*.

S. Chrysostome, *Homil. 3 ad Popul. Antioch.*: le mal que cause la médisance, et adresse dont elle se sert pour faire son coup. — *Homil. 42* sur le ch. 12 de S. Matthieu, dans l'exhortation: que la calomnie ne nuit qu'au calomniateur. — *Cont. 1 de Lazaro*: malice et artifice de la médisance. — *Homil. 26 in Act. Apost.*: mépriser la médisance qui s'attaque à nous.

S. Basile, écrivant aux habitants de Néocésarée, réfute les calomnies qu'on faisait de lui, et dit bien des choses sur la médisance et sur le mépris qu'on en doit faire. — *Epist. ad Bosphorium episcopum* : même sujet et même occasion. — *Regul. brev.*, 25 : en quelles occasions il est permis de faire connaître les défauts du prochain.

S. Bernard, *De triplici custodiâ*, compare la médisance à la vipère, et montre que d'un seul souffle elle infecte et tue trois personnes. — *Serm. 24 in Cant.* : venin caché de la médisance, et combien il est pernicieux. — *Serm. 33 ad sororem* : cruauté et grièveté de la médisance.

S. Bernardin, *serm.* 23 et 29.

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade**, *Guide des pécheurs*, c. 11, § 1.

Le P. de Saint-Jure, *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur*, III, 8.

Le cardinal Bona, *Principes de la vie chrétienne*, ch. 8. — Autre ouvrage qui a pour titre *Manuductio ad Cœlum*.

Drexellius, *in Phaetonte*.

Le P. Caussin, *Cour sainte*, traité 3, section 3.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, ch. 7, sect. 4.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, au 9 mars et au 10 mai.

Remarques sur divers sujets de religion et de morale.

[Les Prédicateurs]. — **Biroat**, Sermon pour le 3^e dimanche de Carême.

Le P. de la Colombière, sermon 78.

Joly, Prône pour le 11^e dimanche après la Pentecôte.

Bourdaloue, lundi de la Semaine-Sainte.

L'abbé de Saint-Martin.

De la Volpillière.

La Font, Prône pour le 11^e dimanche après la Pentecôte.

Massillon, dimanche de la passion.

Dictionnaire moral : deux sermons sur ce sujet.

Le P. de la Rue.

Essais de Sermons, 3^e dim. de Carême. — *Dominicale*, 3^e dim. apr. la Pentecôte.

Fromentières.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, 22^e serm. de l'Avent (par **Houdry**). — 3^e dim. de Carême, dans la *Dominicale*, contre ceux qui écoutent la médisance. — *Sermons particuliers*, du soin de conserver sa réputation.

[Recueils]. — **Peraldus**, *De peccato lingue*, cap. 6.

Labatha.

Buseus.

Lohner.

Berchorius.

} Titulo *Detraçtio*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Quare non timuistis detrahere servo meo Moysi? Numer. xii, 8.

Non facies calumniam proximo tuo... Non eris criminator nec susurro. Levit. xix, 13.

Sepulchrum patens est guttur eorum : linguæ suis dolosè agebant ; venenum aspidum sub labiis eorum. Ps. 13.

Excaverunt ut gladium linguas suas ; intenderunt arcum, rem amaram, ut sagittent in oculis immuculatum. Ps. 63.

Lingua tua concinnabat dolos. Ps. 49.

Cujus os maledictione plenum est et amaritudinè et dolo, sub linguâ ejus labor et dolor. Ps. 10.

Detrahentem secretò proximo suo, hunc persequer. Ps. 100.

Pro eo ut me diligerent, detrahebant mihi. Ps. 108.

Quid delat tibi aut quid apponatur tibi ad linguam dolosam? Ps. 119.

Domine, libera animam meam à labiis iniquis et à linguâ dolosâ. Ibid.

Pone, Domine, custodiam ori meo et ostium circumstantie labiis meis, ut non declinet cor meum in verba malitiæ. Ps. 140.

Qui detrahit alicui rei, ipse se in futurum obligat. Proverb. xiii, 13.

Abominatio hominum detractor. Proverb. xxiv, 9.

Cum detractoribus non commisceris, quoniam repentè consurget perditio illorum : et ruinam utriusque qui novit? Ibid. 21.

Remove à te os pravum, et labia detrahentia sint procul à te. Prov. iv, 24.

Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristis linguam detrahentem. Prov. xxv, 23.

Attende ne fortè labaris in linguâ... et sit casus tuus insanabilis in mortem. Eccli. xxviii, 30.

Multi ceciderunt in ore gladii, sed non

Pourquoi n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur Moïse ?

Vous ne calomniez point votre prochain... Vous ne serez point un accusateur public, ni un médisant secret.

Leur bouche est comme un sépulture ouvert : ils se servaient de leur langue pour tromper ; le venin des aspics est sur leurs lèvres.

Ils ont aiguisé leurs langues comme une épée, et ils ont tendu leur arc avec la dernière aigreur, afin de percer l'innocent en secret.

Votre langue ne s'exerçait qu'à inventer des tromperies.

Celui dont la bouche est remplie de malediction, d'amertume et de duplicité, et dont la langue cause de la peine et de la douleur.

Je poursuivais celui qui médissait en secret de son prochain.

Au lieu de m'aimer, ils me déchiraient par leurs médisances.

Que recevez-vous et quel fruit vous reviendra-t-il de votre langue trompeuse ?

Seigneur, délivrez mon âme des lèvres injustes et de la langue trompeuse.

Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres, afin qu'elles ne s'abandonnent point aux paroles de la méchanceté.

Celui qui parle avec mépris de quelque chose s'engage pour l'avenir.

Le médisant est l'abomination des hommes.

N'ayez point de commerce avec les médisants : car leur ruine viendra tout d'un coup : et qui pourra comprendre la punition de l'un et de l'autre ?

Rejetez loin de vous la bouche maligne, et que les lèvres médisantes soient écartées de vous.

Le vent d'aquilon dissipe la pluie, et le visage sévère la langue médisante.

Prenez garde à ne point faire de faute par la langue, de peur que votre chute ne devienne incurable et mortelle.

Il est bien mort des hommes par le tran-

sic quasi qui interierunt per linguam suam.
Ibid. 22.

*Calumniā conturbat sapientem, et perdet
robur cordis illius.* Eccl. vii, 8.

*Si mordet serpens in silentio, nihil eo
minis habet qui oscullō detrahit.* Eccl. x, 11.

*Qui loquitur iniqua non potest latere;
nec proteriet illum corripiens judicium.*
Sapient. i, 8.

*Vidi calumnias quæ sub sole geruntur, et
lacrymas innocentium, et neminem consolato-
rem.* Eccl. iv, 1.

*Audisti verbum adversus proximum tuum?
commoriatur in te.* Eccl. xix, 10.

*Sepe mures tuas spinis, linguam nequam
noli audire, et ori tuo facito ostiā et seras.*
Eccl. xxviii, 28.

Recede procul à calumniā. Isaïæ liv, 14.

*Qui calumniatus est et vim fecit fratri
suo, ecce mortuus est in iniquitate sua.*
Ezech. xviii, 18.

Detractores, Deo odibiles. Rom. i, 30.

*Timeo ne fortè contentiones, et detractio-
nes sint inter vos.* II Cor. xii, 20.

*Neque fornicariū, neque adulteri, neque
maledici, regnum Dei possidebunt.* I Cor.
vi, 9.

*Lingua universitas iniquitatis... malum
inquietum, plena veneno mortifero.* Jacobi
iii, 6.

*Lingua autem nullus hominum domare
potest.* Ibid. 8.

chant de l'épée ; mais il en est encore mort
davantage par la langue.

La calomnie trouble le sage ; elle abattra
la fermeté de son cœur.

Celui qui médit en secret est comme un
serpent qui mord sans faire de bruit.

Celui qui prononce des paroles d'iniquité
ne peut se cacher (à Dieu), et il n'échappera
point au jugement qui doit tout punir.

J'ai vu les calomnies qui se font sous le
soleil, les larmes des innocents, et personne
pour les consoler.

Avez-vous entendu une parole contre le
prochain ? Qu'elle meure dans votre sein.

Bouchez-vous les oreilles avec des épines,
et n'écoutez point la méchante langue ;
mettez à votre bouche une porte et des
serrures.

Eloignez de vous la calomnie avec le plus
grand soin.

Celui qui opprime son frère par la ca-
lomnie et par la violence est déjà mort à
cause de sa propre iniquité.

Les médisants encourent la haine de
Dieu.

J'appréhende qu'il n'y ait parmi vous des
dissensions, des querelles, des médisances.

Ni les fornicateurs ni les adultères, ni les
voleurs ni les avares, ni les médisants, ne
seront héritiers du royaume de Dieu.

La langue est un monde d'iniquité... C'est
un mal inquiet et intraitable ; elle est pleine
d'un venin mortel.

Nul homme ne peut dompter la langue.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU

NOUVEAU-TESTAMENT.

[Job calomnié]. — Le saint homme Job, plus ferme qu'un rocher et plus solide que le diamant, voyant qu'il perdait tout d'un coup son bien et ses enfants, qu'il était accablé de mille maux, qu'il était rongé des vers qui se répandaient dans tout son corps, et que sa femme même lui insultait dans sa misère, souffrit tous ces maux sans se plaindre. Mais lorsqu'il vit ses amis parler mal de lui et croire qu'il ne souffrait ces malheurs que pour ses péchés, il ne put s'empêcher de se troubler ; son grand cœur se sentit ébranlé de cette injure. Il y a une force particulière, dans la calomnie qui pénètre dans nos cœurs plus avant que ne font souvent les mauvais traitements mêmes. Les autres maux sont accompagnés de beaucoup de choses qui les adoucissent ; nous trouvons des personnes qui les portent en quelque sorte avec nous, et qui nous encouragent à les souffrir

avec constance : dans la calomnie, nous perdons toutes ces consolations.

[Punitions divines]. — Marie, sœur de Moïse, ayant mal parlé de son frère, DIEU en fut si irrité, que la nuée qui couvrait le Tabernacle se retira, et celle qui avait médit se trouva en même instant couverte de lèpre. Sur quoi Origène dit que la nuée se retira pour marquer que la grâce du SAINT-ESPRIT abandonne le médisant, et que son âme ensuite devient tout infectée de la plus honteuse de toutes les lèpres, qui est celle du péché. — Une autre fois, les Israélites médirent de Moïse, et aussitôt DIEU leur envoya des serpents qui en firent mourir un très-grand nombre. Ce fut pour cette même raison, que Coré, Dathan et Abiron, furent engloutis tout vifs dans la terre, et que deux cent cinquante de leurs complices furent consumés par le feu.

[Malice de la médiance]. — Doeg, Iduméen, ayant rapporté à Saül qu'Abimélec avait donné des vivres à David, fut cause que ce prince irrité fit mourir quatre-vingt-cinq personnes qui portaient l'éphod, sans épargner ni femmes ni enfants. — Les chefs des Philistins, ayant empoisonné l'esprit du roi de Geth par leurs injurieux rapports contre David, lui firent ôter son emploi : effet assez ordinaire de ces médiances qui ternissent la réputation d'autrui et produisent de pernicieux effets. — Absalon, qui voulait être roi, disait à tous ceux qui avaient des affaires à la Cour : « Il n'y a personne qui soit commis pour vous entendre et vous faire rendre justice. » — Les deux vieillards qui attentèrent à la pudicité de Suzanne lui eussent fait perdre la vie avec l'honneur si le jeune Daniel, suscité de DIEU pour la défendre, ne les eût convaincus de faux témoignage et fait condamner à la juste peine qu'ils méritaient. — De ces exemples on voit les causes et les pernicieux effets d'un péché qui est si commun aujourd'hui, et qui règne dans toutes les conditions.

[Jérémie]. — Jérémie, voulant marquer le complot que ses ennemis avaient fait pour le perdre et leur conspiration contre lui, leur met une expression assez surprenante dans la bouche : *Venite, disent-ils, percutiamus cum lingua.* Ne prenons point d'autres armes pour le percer; tâchons de le décrier et de le perdre de réputation : nos coups de langue lui seront plus sensibles qu'un coup de glaive. Ce même prophète fait une belle peinture du ravage de la langue médiance dans la réputation d'un homme, sous la figure d'un olivier fertile, beau à la vue, qui avait poussé de grandes branches de tous côtés et qui était chargé de fruits; mais tout d'un coup le feu y prit, porté par le souffle d'un petit vent et d'abord toutes les branches furent brûlées, il fut dépouillé de sa beauté et de tous ses fruits; *Ad vocem loquelæ grandis exarsit ignis in eâ et combusta sunt fruteta ejus.* Cet olivier est la figure d'une personne vertueuse et réglée, appliquée à

son devoir, et qui a toujours mené une vie irréprochable. Mais que représente ce petit souffle de vent qui porte le feu ? C'est la médisance ! il ne faut que quelques paroles pour ternir la réputation du plus homme de bien.

[La pierre de Nabuchodonosor]. — On ne saurait mieux représenter la médisance que par cette pierre qui brisa cette fameuse statue dont parle le prophète Daniel. Elle avait la tête d'or, son corps était d'argent, ses cuisses d'airain, ses pieds de terre et d'argile. Une pierre de la montagne voisine roule contre cette statue et la frappe, non sur cette tête d'or, où sa chute eût été inutile ; non sur ce corps d'argent, qui n'eût servi qu'à lui faire rendre un son plus éclatant ; non sur ses cuisses d'airain, contre lesquelles elle se fût peut-être brisée : mais sur l'endroit le plus fragile, qui était les pieds, et elle la renverse. C'est ce que fait un coup de langue. Ce médisant, qui veut détruire la réputation d'un homme de bien, n'a garde de s'en prendre à ses vertus ; sa batterie serait sans effet s'il l'attaquait par cet endroit ; mais, s'il peut découvrir en lui le moindre défaut, c'est de-là qu'il prendra occasion de le noircir, c'est par-là qu'il le frappera le détruira de réputation.

[Autre comparaison]. — Moïse, pour faire voir à Pharaon par quelque prodige la commission qu'il avait reçue de DIEU, jeta contre terre la baguette qu'il tenait entre ses mains et dès le même moment elle fut changée en serpent ; il la releva ensuite de terre et aussitôt elle reprit sa première forme. Les magiciens de ce prince en voulurent faire autant ; mais ils n'eurent pas le même succès : ils changèrent bien en serpents les baguettes qu'ils jetèrent contre terre, mais elles demeurèrent toujours serpents, et de quelque enchantement qu'ils se servissent, ils ne purent jamais les rétablir en leur premier état. — Ainsi les médisants et les calomnieux peuvent bien défigurer leur prochain : hélas ! ils n'y réussissent que trop : ils peuvent bien, pour ainsi dire, le changer en serpent et le faire passer pour un homme qui fait horreur ; ils peuvent bien noircir la réputation des uns et des autres et changer la bonne estime qu'on a pour eux en haine et en aversion : ce sont là des baguettes changées en serpents. Mais, c'est la réflexion que fait le savant Origène, ils n'ont pas le même pouvoir de leur rendre leur première forme, c'est-à-dire leur première réputation. Ce qu'ils ont changé en serpent demeurera serpent dans la pensée et l'imagination d'autrui : les mauvaises idées que vous avez données de leur personne resteront toujours dans l'esprit ; on croira toujours que ce seront des serpents, des gens dangereux, des personnes dont il faut se défier.

[Aman]. — Souvent, quand il y a quelque dérèglement dans un particulier, on en accuse tout le corps dont il est membre. C'est une injustice

étrange, que la médisance met en usage et dont Aman a laissé l'exemple à la postérité, lorsque, pour perdre Mardochée, il accusa tout le peuple Juif d'introduire dans l'Etat d'Assuérus de nouvelles lois. Injustice contre laquelle S. Augustin s'élève avec son zèle ordinaire en disant : « Vous vous plaignez que tous les chrétiens sont corrompus, parce qu'il y en a quelques-uns qui oublient leurs devoirs; que tous les prêtres sont vicieux, parce que quelques-uns déshonorent la sainteté de leur ministère; que tous les religieux sont déréglés, etc. »

[Notre-Seigneur calomnié]. — Si vous voulez bien connaître le caractère des médisants et des calomnieurs, voyez le procédé des scribes et des pharisiens pour rendre suspecte l'innocence et la puissance de JÉSUS-CHRIST. Ils épiaient tout ce qu'il faisait, et des plus éclatants miracles ils n'observaient que certaines circonstances de temps et de lieu, qu'ils croyaient plus favorables à leurs malignes censures, en détournant les yeux du miracle et ne les appliquant qu'aux différents objets de leurs passions. Au lieu de louer la miraculeuse guérison d'un homme dont la main était toute desséchée, ils lui firent un erime de l'avoir guéri un jour de fête, comme s'il n'avait été qu'un médecin intéressé ou impie; et, comme la calomnie ne manque jamais d'invention contre la vérité même, principalement quand on a l'autorité en main, ils tâchaient par leurs impostures, de persuader au peuple que les miracles que cet homme faisait étaient faux. — Les apôtres et les disciples du Sauveur ont été calomniés aussi bien que leur maître, et la médisance ne les a pas épargnés avant comme après la mort du Fils de DIEU : témoin les plaintes que les pharisiens firent un jour au Sauveur, qu'ils n'observaient pas les traditions des anciens. Combien de fois ont-ils été accusés, et même condamnés sur des calomnies et de fausses imputations auprès des juges et des souverains ! Il ne faut que lire les Actes des Apôtres pour en avoir une infinité d'exemples.

[S. Pierre]. — S. Clément pape, disciple de S. Pierre, rapporte que son maître avait accoutumé de dire aux fidèles qu'il y avait trois sortes d'homicides presque également abominables aux yeux de DIEU : les meurtriers, qui, comme Caïn, ravissent la vie du corps à leurs frères par une cruauté barbare; les vindicatifs, qui les haïssent mortellement, et qui leur souhaitent la mort par le ressentiment du tort qu'ils croient en avoir reçu; et enfin les médisants, qui noircissent et déchirent leur réputation, et qui leur font perdre la vie de l'honneur et de l'estime qu'ils avaient dans l'esprit des honnêtes gens.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Universa delicta operit charitas (Proverb. x). La charité tâche de couvrir les péchés de ceux qu'elle aime; et, comme, elle aime tout le monde, elle voudrait pouvoir abolir la mémoire de tous les péchés. On ne saurait parler d'un si méchant homme qu'elle ne prenne son parti, et qu'elle n'ait quelque chose à dire à son avantage et pour sa défense. Elle exagère la mauvaise foi des médisans; elle s'étend sur leur malignité, qui prend souvent à tâche de noircir les vertus les plus parfaites. Elle cite les exemples des innocents accablés par la calomnie; elle trouve de la contradiction à ce qu'on publie de la personne qu'on veut diffamer; elle y trouve de l'impossibilité; elle en appelle à ses actions passées; elle oppose au mal qu'on a dit tout le bien qu'elle sait d'ailleurs pour affaiblir la détraction, et lui ôter, s'il est possible, toute créance. Que si la chose est trop évidente pour être niée, elle tâche au moins de sauver les intentions; elle tâche de diminuer la faute, en disant tantôt qu'il y a eu de l'ignorance et de la surprise, tantôt que la tentation a été pressante; que c'est peut-être la première fois qu'il a failli; que tout autre aurait été bien embarrassé en une pareille conjoncture, etc.

Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantie labiis meis, et non declines cor meum in verba malitie (Psalm. 140). Mettez, ô mon DIEU, mettez sur mes lèvres comme une garde, pour arrêter ce que vous m'ordonnerez de retenir dans le cœur. Que la prudence et la circonspection servent de porte à ma bouche pour la fermer à tous les discours qui approchent tant soit peu de la médisance. Vous ne m'avez donné une langue que pour vous louer et pour porter les autres à vous bénir avec moi: faites, s'il est possible, qu'elle ne se délie jamais que pour cet usage. Quoi! cette langue, que vous sanctifiez si souvent par l'attouchement de votre corps adorable, par ce mystère de votre amour, serait-elle donc profanée par des discours contraires à la charité? Non, Seigneur, ne le permettez pas: et de mon côté je n'oublierai rien pour m'empêcher de tomber dans ce désordre.

Væ mihi quia tacui, quia vir pollutus labiis ego sum! (Isaïe vi). — C'est en la personne de ceux qui écoutent la médisance qu'Isaïe témoignait tant de regret de s'être tu, et d'avoir gardé le silence. Mais comment, grand prophète, se peut-il faire que vous ayez les lèvres souillées pour avoir gardé le silence? Ce langage serait-à comprendre si vous aviez dit des paroles injurieuses ou malséantes ou inutiles. Nous voyons tous les jours

des gens qui se repentent d'avoir trop parlé ; mais peu se repentent de s'être tu. Mais les paroles suivantes découvrent le vrai sujet de son regret : *Vir pollutus labiis ego sum, et in medio populi polluta labia habentis ego habito* : Je demeure parmi des gens qui ont les lèvres toutes souillées. Ce qui rendait son silence digne de blâme, c'est que, demeurant parmi un peuple fort enclin à la médisance, et qui n'avait point de plus agréable sujet de ses entretiens que les défauts de son prochain, il avait dissimulé un si grand désordre sans l'en reprendre, et ne s'était point opposé au débordement de ce vice. Voilà ce qui le rendait complice et coupable de la médisance des autres.

Ecce quantus ignis quàm magnam sylvam incendit! (Jacobi III). — La médisance n'était d'abord qu'une petite étincelle : mais elle a trouvé de nouvelles matières, elle s'y est attachée : c'est, bientôt après, un grand feu, et ce feu brûle en peu de temps les plus grandes forêts : *Ecce quantus ignis quàm magnam sylvam incendit!* On admirait hier ces beaux arbres qu'on voyait dans ces vastes forêts : et aujourd'hui on n'y trouve plus qu'un amas de charbons et de cendres. On admirait hier ces riches maisons et ces superbes palais : et aujourd'hui on n'en voit plus que de tristes vestiges. Cet ecclésiastique passait pour un homme sage, assidu à son devoir ; ce juge pour être intègre et rendre bonne justice ; ce marchand pour être fidèle : et cependant les voilà déchirés dans une ville, et toutes leurs belles qualités ne sont plus que cendres et poussière. Quelle en est la cause ? La médisance ! *Ecce quantus ignis quàm magnam sylvam incendit!*

Curam habe de bono nomine : plus enim tibi proderit quàm mille thesauri. (Eccles. XL). — Salomon nous recommande d'avoir soin de notre réputation, et de prendre garde de rien faire qui la puisse ternir ou lui imprimer quelque tache ; et il dit ailleurs qu'elle est préférable aux plus grandes richesses. N'est-ce donc pas faire un grand tort à son prochain et une injustice, de lui ravir par la médisance une chose si précieuse ? N'est-ce pas lui causer une mort bien sensible et bien fâcheuse, que de lui ravir sa réputation, qui est comme la vie de la vie même ? de le réduire à n'oser paraître en public, et à se bannir, par la honte, de la compagnie de tous les gens d'honneur, qui ne pourront plus le souffrir ?

Solutum est vinculum lingue ejus, et loquebatur rectè. (Marei VII). — Ce fut sans doute un grand miracle que celui que rapporte notre Evangile, lorsque le Fils de DIEU délia la langue d'un homme muet, et qu'en lui rendant l'usage libre de la parole il le fit bien parler et distinctement ; mais ce serait un miracle beaucoup plus grand, et infiniment plus utile si DIEU, par un miracle contraire, liait la langue de la plupart des hommes, et que mettant un frein à leur langue, il les empêchât de si mal parler. Quel retranchement de péchés ! combien de maux et de désordres seraient en

même temps arrêtés et comme taris dans la source même d'où ils découlent dans le monde et y font de si grands ravages. Car, si les péchés de la langue ne sont pas ceux qui nous rendent le plus coupables, ce sont ceux qui nous rendent coupables le plus souvent ; et le SAINT-ESPRIT qui nous assure, en un endroit, qu'il est difficile de parler beaucoup sans pécher, nous apprend aussi qu'il est malaisé de ne pécher pas, pour peu que l'on parle, lorsqu'il appelle parfait celui qui ne pèche pas en parlant.

Domine, libera animum meum à labiis iniquis et à linguâ dolosâ. (Psal. 119). Le prophète royal, un jour, accablé d'ennui et de chagrin, eut recours à DIEU pour adoucir les sentiments de sa peine : *Ad Dominum, cum tribulaver, clamavi* ; mais quel était le sujet de cette peine ? *Domine, libera animum meum à labiis iniquis et à linguâ dolosâ!* Délivrez-moi, Seigneur, de la persécution des langues médisantes. Et quelle réponse reçut-il ? quel remède lui prescrivit-on ? Aucun ; et DIEU se contente de lui dire : *Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi ad linguam dolosam?* Pour marquer qu'il n'y a point de remèdes pour refermer la plaie profonde que fait la langue médisante, ou que, s'il y en a quelqu'un, il est si difficile et si rebutant, qu'il est malaisé de trouver des gens qui veuillent s'y assujettir.

Ecce parturiit injustitiam, concepit dolorem, et peperit iniquitatem. (Psal. 7). — Tout péché contre la justice entraîne après lui une double obligation, qui en rend la réparation difficile. Ainsi S. Augustin, expliquant cet endroit des psaumes, prend ici le mot d'injustice pour la violation du droit d'autrui, et il conclut de la sorte : — « Ne vous étonnez pas si l'injustice, selon le prophète, cause de la douleur ; *Concepit dolorem*. C'est que le péché d'injustice, quand on songe à l'expiation, impose deux obligations : la première, qui lui est commune avec tous les péchés, c'est de se rapprocher de DIEU par la détestation du péché ; la seconde, de satisfaire au prochain par une juste réparation des torts faits à ses biens ou à son honneur. » D'où il conclut que la pénitence d'une injustice est bien plus difficile que la pénitence des péchés ordinaires, puisqu'elle renferme une obligation gênante de restituer ou de réparer les torts : *Parturiit injustitiam et concepit dolorem*. De ce principe il suit que, la médisance étant une preuve d'injustice, qui viole les droits de tous à leur honneur, c'est un péché beaucoup plus difficile à réparer que le commun des péchés. Que cette difficulté, cette honte de la réparation tienne en bride ceux qui s'échappent en des médisances cruelles, et arrête l'impétuosité d'une passion qu'il faudra réparer à si grands frais.

Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minùs habet qui occultè detrahit, (Eccles. x). — Le SAINT-ESPRIT compare la langue du médisant à celle du serpent, qui fait à peine sentir sa morsure, et qui pourtant porte son venin jusqu'au cœur. Plus la médisance est fine, moins un homme se croit

coupable, et plus il l'est en effet. Une flèche, pour être affilée, en est-elle moins mortelle ? L'huile qu'on répand dessus pour l'adoucir ne la rend que plus propre à percer. La morsure d'un serpent qui se cache sous les fleurs en est-elle moins empoisonnée ? le poison qu'on nous fait avaler dans une liqueur agréable en est-il moins poison ? Ces médisances si agréablement tournées percent-elles moins jusqu'au vif et sont-elles moins mortelles ?

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Pejor est detractio in magni nominis viris quam in plebeis. August. contra Petilian.

Nobis necessaria est vita nostra, aliis fuma nostra. Id. De bono viduitatis.

Detractio est mordacior quam veracior reprehensio. August. l. Homil., homil. 20.
Detractio grave peccatum est, et gravis damnatio est. Id. serm. 1 de Quadrag.

Ubi DEUS judex est, nullus falso crimine læditur, quia non cui obicitur sed obiecti potius imputatur. Id. in ps. 118.

Cum detrahatur bonis ab iis qui videntur alicujus momenti esse et docti, in scandalum cadunt infirmi, qui adhuc nesciunt judicare. August. in ps. 45.

Majora sunt vulnera lingue quam gladii: gladius enim corpus interficit, animam autem non interficit. Id. Sermo ad fratres in cremo.

Servis DEI merces falsis detractionibus crescit, sed crescit etiam perna detrahentibus. August. Serm. 53.

Frustrà irascimur obrectatoribus nostris, si eis ipsis obrectandi materiam ministramus. Hieron. Epist. 14.

Si vultu hilari audis detractorem, tu illi das fomitem detrahendi; ille ignem excutit, tu substernis igniarium. Id.

Si facie subtristi et aversa detractorem audias, discet ille non libenter dicere quod didicerit non libenter audiri. Hieron.

Discat detractor, dum se ridet non liben-

La médisance a quelque chose de plus criminel dans des personnes d'un rang fort élevé que dans les gens du peuple.

Ce n'est que par nous-mêmes que nous devons travailler à la conservation de notre vie ; mais nous sommes obligés d'avoir soin de notre réputation dans l'intérêt du prochain.

La médisance est une critique où il entre toujours plus d'aigreur que de vérité.

La médisance est un grand péché : aussi sera-t-elle rigoureusement punie.

Au tribunal de Dieu, la calomnie ne fait de tort qu'à celui qui en est l'auteur.

Quand les personnes doctes et considérables médisent des gens de bien, ceux qui ne sont pas capables de juger des péchés tombent souvent en de grands scandales.

La langue fait de plus grandes plaies que le fer : celui-ci ne tue que le corps, celle-là va jusqu'à l'âme.

Le mérite des serviteurs de Dieu croît à proportion des calomnies qu'ils souffrent, et le calomniateur se prépare aussi des tourments proportionnés.

Pourquoi nous mettre en colère contre ceux qui disent du mal de nous, si nous leur en fournissons la matière.

Témoignez à un médisant que vous l'entendez avec plaisir, vous l'excitez à continuer ; vous préparez le feu, il l'allume.

Recevez mal le médisant, il apprendra à ne parler pas aisément de ce qu'il verra qu'on n'entend pas volontiers.

Que le médisant apprenne à ne pas aisément

ter audire, non facile detrudere. Id. Epist. 4 ad Nepotian.

Vitium salis hominum est et suam laudem querentium, alios viles facere, qui alterius vituperatio se laudari putare; et qui suo merito placere non possunt, placere volunt in comparatione malorum. Hieron.

Nemo invito auditori libenter refert. Id.

Qui testem in cælo habet, reprehensiones hominum metuere non debet. Greg. XIII Moral.

De invidiâ detractio nascitur. Id. III Moral. in Job 17.

Cùm lingue derogantium corrigi nequeunt, aquamittere sunt per omnia tolerantia. Id. Homil. 9 in Ezech.

Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum. Gregor.

Pauci admodum sunt qui huic vitio remittunt, raròque inventus qui illi irreprehensibilem vitam exhibere velint ut non libenter reprehendant alienam. Paulinus Epist. ad Caesarianam.

Tanta mali hujus libido mentes hominum invasit, ut etiam qui procul ab aliis vitiis recesserunt, in istud tamen quasi in extremum incidant. Id. Ibid.

Beatus est qui ita se contra hoc vitium armavit, ut apud eum detrudere nemo audeat. Paulin. Ibid.

Hoc idem malum celebre, et idcirco in multis fervet hoc vitium, quia penè ab omnibus libenter auditur. Id. Ibid.

Diabolicus hic maledicenti laqueus est, et peccatum nullam voluptatem, sed tantum damnum alterius afferens, et magnum delictorum acervum efficiens. Chrysost. Homil. 44 in Matth.

Grave malum et turbulentus demon est detracto. Id. in ps. 100.

Ex detractioe odia pullulant, jurgia conflantur, dissidia ortum trahunt, suspiciones male procreantur. Chrysost. Ibid.

Dic proximo detractenti : « Habes que laudes? aures aperio ut unguenta suscipiam; si verò malum velis dicere, obturo aures; nec enim sterco et exuvium accipere sustineo. » Id. Homil. 3 ad popul. Ant.

ment parler désavantageusement des autres, en remarquant que vous ne l'écoutez pas volontiers.

C'est un vice assez naturel aux hommes, surtout à ceux qui veulent être estimés, que de rabaisser tout le monde : ils s'imaginent que le mépris qu'en aura pour les autres augmentera l'estime qu'on fera d'eux, et, n'ayant rien pour se faire valoir, ils cherchent à se donner du relief par la comparaison.

On ne raconte jamais rien à un homme malgré lui.

Celui qui est persuadé que DIEU est le témoin de toutes ses actions se met peu en peine d'être blâmé des hommes.

C'est de l'envie que naît la médisance.

Il faut souffrir patiemment la calomnie, quand on ne peut corriger le calomniateur.

Ce péché de la médisance est particulièrement funeste au genre humain.

La médisance est un vice dont peu de gens se défont, et il est rare d'en trouver qui portent la perfection jusqu'à ne point blâmer la conduite des autres.

La passion de médire est tellement enracinée dans le cœur des hommes, qu'il semble qu'en voulant éviter tous les autres vices on tombe dans celui-ci à toute extrémité.

Heureux celui qui s'est tellement mis en garde contre les médisants, qu'on n'ose parler mal de personne devant lui !

Ce qui rend ce vice si commun, ce qui cause cette grande démangeoison de médire, c'est qu'il n'y a presque personne qui n'aime à entendre parler mal des autres.

La médisance est un péché diabolique, un piège que nous tend le démon, un vice qui n'apporte aucune satisfaction à ceux qui s'y abandonnent ; tout le fruit qu'on en retire, c'est de faire du tort au prochain, et de se charger la conscience d'un grand nombre de fautes.

La médisance est un grand mal ; c'est un démon qui cause bien du trouble.

La médisance fait naître les haïnes, excite les querelles, met partout la division, est la source de mille mauvais soupçons.

Quiconque vous aborde pour médire, dites-lui : « Avez-vous du bien à me dire de quelqu'un ? je vous écouterai avec plaisir, votre discours me sera plus doux que le miel. N'avez-vous que du mal à m'apprendre ? mes oreilles sont fermées à de tels entretiens ; ils me font plus d'horreur que je n'en ai des choses les plus dégoûtantes. »

Levis quidem res sermo, leviter volat, sed graviter vulnerat; leviter transit, sed graviter urit. Bernardus in ps. 56.

Gladius equidem anceps, imò triceps, est lingua detractoris. Id. in ps. 56.

Detrahere aut detrahentem audire, quid horum damnabilius sit non facile direrim. Bernard. ii Consid.

Omnino sufficit, adversus os loquentium iniqua, opinio bonorum cum testimonio conscientie. Id. Homil. 24 in Cant.

Detractio grande vitium est, detractio grande peccatum est, detractio grande crimen est. Bernard. De modo bene vivendi.

Nonnulli, quodam simulate verecundie furo, conceptam multatim, quam retinere non possunt, adumbrare conantur. Bernard.

Hanc tibi regulam constituas, ut omnem qui palim veretur dicere quod in ore locutus est, suspectum habeas. Id. Consid.

Infirmam condemnatio est que de alterius infamatione fulcitur. Tertull.

Detractor intus roditur invidiâ, et qui utatur viâ non invenit, nisi detrahendi libidine. S. Ephrem. De malo lingue.

Audiendo detractorem, et non reprehendendo, maledicta ejus comprobare videtur tanquam vera. Id.

Esuriendi libido terminum habet, detrahendi libido non habet. Salvianus.

Detractor paucis voluptati, nullis amori, omnibus odio est. Sidon. Apollin. iii Epist. 43.

Necat animam suam diu vulnerat famam alienam. August. i Homil.

Quid aliud intendit detractor, nisi ut is cui detrahit in odium veniat aliorum? Bernardus Serm. 24 in Cant.

C'est si peu de chose qu'une parole ! elle passe si vite : et cependant rien ne fait de plus profondes plaies.

C'est un glaive à deux et même à trois tranchants, que la langue du médisant.

Il est difficile de décider lequel des deux pèche le plus, celui qui médit ou celui qui prête l'oreille à la médiancée.

On doit se mettre peu en peine de la médiancée, quand on a pour soi le témoignage de sa conscience et l'estime des gens de bien.

La médiancée est tout à la fois un grand vice, un grand péché, un grand crime.

On en voit qui, avec une pudeur affectée, ne pouvant taire une malice qu'ils ont dans la pensée, la disent avec certains voiles qui ne cachent rien.

Observez cette belle maxime, d'avoir pour suspects ceux qui appréhendent de dire en public ce qu'ils disent à l'oreille.

On vient rarement à bout de se faire estimer, quand on n'y emploie point d'autres moyens que de diffamer les autres.

La jalousie rongé le cœur du médisant, et il ne trouve de soulagement qu'à médire.

Si vous écoutez le médisant sans le reprendre, vous donnez sujet de croire que vous l'approuvez.

L'intempérance de la bouche a ses bornes, celle de la langue n'en a point.

Le médisant fait plaisir à fort peu de gens ; il n'est aimé de personne, et haï de tout le monde.

En tuant la réputation de votre prochain, vous donnez la mort à votre âme.

Que prétend le médisant, sinon d'attirer sur celui dont il parle mal la haine de tout le monde ?

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition de la médisance]. — Médire, ou parler mal du prochain, c'est ternir sa réputation injustement, en son absence. C'est pourquoi la médisance, selon S. Thomas, est une diffamation de la réputation d'autrui, que l'on détruit, ou entièrement ou en partie, par des paroles occultes, c'est-à-dire en l'absence de celui de qui on parle. Cette définition est juste, selon le même saint docteur : car par-là elle est distinguée de tous les autres péchés qui vont au dommage du prochain. — 1°. *Par les paroles* : elle est distinguée des péchés, qui se commettent par voie de fait, tels que sont le meurtre, l'outrage, etc. — 2°. *La réputation qu'on ôte ou qu'on ternit* : la médisance est distinguée du vol et du larcin, qui ravit les biens de fortune. — 3°. *Les paroles occultes* qui se disent en l'absence de la personne qu'on met en jeu : la médisance est différente de l'injure qu'on fait à une personne en sa présence et devant des témoins, comme sont l'affront, l'insulte, le reproche. — 4°. On ajoute *entièrement ou en partie*, parce que pour médire, il suffit d'ôter l'estime et la réputation qu'une personne s'était acquise par quelque vertu ou par quelque bonne qualité qu'on croyait être en elle, et s'efforcer de lui faire perdre cette bonne réputation.

[Calomnie]. — Ce que nous venons de dire de la médisance suppose que le mal que l'on dit du prochain est véritable, mais secret : car, si ce qu'on avance pour le décrier et le noircir publiquement est contraire à la vérité, ce crime change d'espèce, et ce n'est plus une simple médisance, mais une calomnie, bien plus énorme devant Dieu et plus odieuse devant les hommes, particulièrement si on impute faussement quelque crime à des personnes innocentes, ou si l'on flétrit leurs meilleures actions en leur donnant le faux jour d'une mauvaise intention qu'elles n'ont point. C'est en quoi ce crime surpasse en iniquité et en malice la détraction commune qui ravit l'honneur du prochain en découvrant ses péchés cachés, quoique véritables. Mais le comble de la malignité est de calomnier les âmes justes et saintes, en leur supposant de faux crimes qui les déshonorent devant les hommes.

[La médisance est défendue]. — C'est une erreur dans la morale chrétienne, dont plusieurs se laissent prévenir, que ce n'est pas médire de publier un mal véritable de son prochain, et qu'on ne commet aucun péché lorsqu'on ne rapporte point des choses faussement et malicieusement inventées. S. Thomas détruit ce faux préjugé ? *Detractor vocatur non quia de veritate sed quia de fano proximi detrahit* : un médisant n'est pas celui qui parle contre

la vérité, mais contre la réputation du prochain. Dire des choses fausses, c'est calomnie ; mais dire une chose véritable qui lui fait tort, c'est médisance. C'est donc un méchant prétexte de dire que ce que vous rapportez est vrai : car, quoiqu'il le soit, c'est un péché de médisance.

Rien ne nous découvre mieux l'énormité de ce péché que le prix du bien qu'elle nous ravit. *Tentò majus est nocumentum quantò majus deletur bonum*, dit S. Thomas. Plus le bien que l'on ôte à une personne est considérable plus le préjudice qu'on lui porte est grand. Or, la réputation que la médisance nous ôte est, en un sens, le plus grand de tous les biens, auquel on sacrifie tous les autres. Le monde, la religion, la politique, s'accordent ensemble sur le soin que l'on doit avoir de conserver sa réputation. C'est ce qui a fait dire à S. Augustin que nous avons deux biens très-considérables : la conscience et la réputation ; la réputation, qui nous rend irréprochables aux yeux des hommes. Comme tous les devoirs du chrétien sont partagés entre DIEU et le prochain, si nous sommes obligés de ne donner aucune atteinte à notre conscience, nous ne devons non plus souffrir aucune tache dans notre réputation, puisque la religion la regarde comme la bonne odeur de la vie, qui sert autant à conserver la vertu parmi les chrétiens que l'exemple du vice est propre à les corrompre. Ces raisons, qui nous marquent l'excellence du bien attaché à la réputation, nous découvrent l'énormité du vice attaché à la médisance, laquelle nous ravit ce bien. De-là vient que l'Apôtre le place au même rang que le vol, parce que, si le vol nous ôte les biens et les richesses, la médisance nous ravit un trésor qui nous doit être plus cher que les biens et les richesses, et comme souvent l'honneur nous est plus cher que la vie, on peut dire que le médisant commet une espèce d'homicide plus cruel quand il porte un coup mortel à l'honneur du prochain.

[Des fautes révélées]. — C'est une chose bien à remarquer, et que les théologiens enseignent, qu'on ne doit pas juger de la grièveté de ce péché précisément par la grandeur des choses que l'on dit du prochain, mais par le dommage que la médisance lui cause. Car, quoique la faute rapportée ne soit que vénielle, il se peut qu'étant divulguée elle déshonore notablement la personne qui l'a commise, soit à cause de l'estime particulière que chacun avait de son mérite, soit à cause de son état et de sa profession, qui demande une vertu non commune. Au contraire, si la faute qu'on lui attribue ne diminue pas beaucoup sa réputation, il est évident que le tort qu'on lui fait est beaucoup moindre, et par conséquent la médisance moins grièye. Par exemple, si l'on dit qu'un homme de guerre s'est battu en duel, quoique ce soit un péché énorme, on n'en aura guère plus mauvaise opinion de lui, parce que ce crime ne déshonore pas ceux de sa profession, et que plusieurs même en font gloire ; mais si, en parlant d'un religieux, vous dites qu'il est menteur, vain, peu mortifié, il est constant que vous diminuez beaucoup l'estime qu'on avait de sa vertu, et que,

lui faisant ainsi un tort notable, vous péchez grièvement, quoique le mal que vous dites de lui ne passe pas le péché véniel.

[Nature du péché de médisance]. — S. Thomas enseigne que la médisance formelle comme celle qui est proférée à dessein de noircir et de diffamer autrui, est toujours péché mortel, parce qu'elle porte un dommage notable à la réputation du prochain, laquelle est plus à estimer que les richesses temporelles ; et parce que, par la perte de cette réputation, le prochain est réduit à l'impuissance de faire plusieurs choses utiles au public : car quelle créance peut-on avoir aux actions de celui qu'on tient pour un méchant homme ! Le même docteur ajoute, dans la conclusion suivante, que la médisance indiscreète, sans dessein d'offenser la réputation d'autrui, n'est pas mortelle sous cet égard, en tant qu'elle n'est pas accompagnée du dessein de nuire : mais si les choses qu'on dit par légèreté sont de telle conséquence qu'elles causent un dommage notable à la réputation du prochain, elle est griève et mortelle, à raison de cela même : de manière que la légèreté d'esprit et l'indiscrétion n'exuse pas de péché mortel, ni de l'obligation de réparer le tort qu'on a fait. Ceci doit être pesé.

[Différentes sortes de médisances]. — Il y a cinq principales sortes de médisances qui ont cours dans le monde. — La première, quand on attribue un crime à son prochain : — telles furent les médisances des Juifs, contre le Sauveur, lorsqu'ils dirent qu'il avait soulevé le peuple. — La seconde, quand on rapporte le péché de son prochain avec toutes les circonstances qui le peuvent agrandir : c'est ainsi qu'en usa le pharisien à l'égard de Madeleine. La troisième est de corrompre les bonnes qualités du prochain par le mal qu'on y ajoute : telle fut celle du démon à l'égard du saint homme Job, lorsqu'il dit de lui que c'était le seul intérêt qui l'attachait au service du Seigneur. — La quatrième est lorsqu'on ne tombe pas d'accord du bien et de l'avantage du prochain : telle fut la médisance des Juifs, qui contestèrent si longtemps le miracle de l'aveugle-né. — Enfin, la dernière sorte de médisance est de ne point dire le bien que l'on sait, principalement dans les occasions où l'intérêt du prochain veut que ses vertus soient connues.

[Combien ce péché est facile]. — Ce qu'il y a de plus étrange dans ce vice, c'est qu'il n'est pas toujours besoin, pour médire, de parler beaucoup : une parole suffit, un ton de voix même qui ne signifie rien, et qui cependant signifie tout ; une action, un geste de tête ou de main, un simple regard, peut quelquefois produire ce funeste effet. Le moindre signe, le moins expressif, ne l'est toujours que trop en cette matière : on entend les gens à demi-mot ; on les entend même sans qu'ils parlent, et leur silence en dit quelquefois autant que leurs paroles.

[Autres observations]. — On peut distinguer deux sortes de médisances qui ont cours dans le commerce du monde : l'une grossière, de ceux qui disent sans pudeur et sans artifice tout ce qui leur vient en la bouche ; l'autre plus artificieuse, où l'on use de toutes fins pour s'insinuer avec adresse : tels ceux qui déguisent, par une feinte modestie, la malice qu'ils ont conçue dans leur cœur, et qu'ils ne peuvent retenir. Ils jettent d'abord de profonds soupirs, et avec une gravité affectée, les yeux baissés et une voix plaintive, ils produisent au-dehors la médisance, qu'ils rendent d'autant plus plausible, qu'après avoir révélé toutes les fautes de leur prochain, ils ne manquent jamais, pour faire croire que leur imposture est plutôt l'effet d'une charité compatissante que d'une animosité maligne, de s'écrier : « J'en ai bien de la douleur, car ces personnes ont d'ailleurs de bonnes qualités ! » Cette seconde sorte de médisance est sans doute la plus commune et la plus dangereuse.

[Ceux qui écoutent la médisance]. — C'est le sentiment de tous les théologiens, après S. Thomas, que celui qui entend la médisance, sans y résister, supposé qu'il puisse raisonnablement s'y opposer, participe au péché par son consentement et par son silence, parce que ceux qui consentent à quelque péché ne sont pas moins coupables que ceux qui le commettent, ainsi que nous l'apprenons de l'Apôtre. Ce saint docteur ajoute que celui qui souffre et entend la médisance d'autrui par crainte, par négligence, ou par quelque honte qu'il a de s'y opposer, et non par le plaisir qu'il prend à l'entendre, peut ne pécher que véniellement, supposé deux choses : la première, qu'il connaisse que le dommage causé par cette médisance ne sera pas considérable ; la seconde, qu'il ne soit pas d'une autorité à reprendre le médisant. Il arrive assez souvent que ceux qui écoutent la médisance sont plus coupables que ceux qui la font : car si, au lieu de les reprendre quand ils violent la charité, et de témoigner par une morne contenance le chagrin qu'ils ressentent de ces discours, ils incitent ceux qui les font à les pousser encore plus loin, en s'informant des circonstances qui peuvent embellir le conte qu'ils font, il est visible qu'ils les engagent en de nouvelles médisances, et qu'ainsi ils sont plus coupables qu'eux du tort que reçoit celui qu'ils décrient et qu'ils tournent en ridicule.

[Obligation de réparer la médisance]. — Tous les péchés engagent la conscience à l'égard de DIEU ; mais les péchés qui blessent le prochain dans ses biens, ou dans son honneur ou dans sa vie, engagent la conscience à l'égard de DIEU et à l'égard des hommes tout ensemble. Or, les intérêts de DIEU et ceux du prochain sont tellement unis, dit S. Chrysostome, que jamais DIEU ne relâche des siens si ceux des hommes ne sont réparés. Une douleur surnaturelle suffit pour réparer les intérêts de DIEU, qui se laisse fléchir par le regret que conçoit le pécheur de l'avoir offensé ; mais, pour réparer les intérêts du prochain, il faut joindre une restitution exacte à ce

repentir sincère, et cette restitution est beaucoup plus difficile sur le point de la médisance que dans les autres, parce que les brèches que l'on fait à la réputation du prochain ne se peuvent réparer qu'avec une extrême peine. Quand vous vous êtes emparés par des voies injustes du bien d'autrui, si vous n'avez pas le moyen de restituer vous en êtes dispensés, pourvu que vous en ayez un désir véritable ; mais quoi qu'il arrive, il faut qu'un médisant répare son péché, parce que l'honneur du prochain est un bien ôté qu'il doit rendre. Si vous ne pouvez restituer par vous-mêmes les fruits de vos injustices et de vos larcins, vous pouvez le faire par autrui ; mais dans le sujet de la médisance, la réparation doit être personnelle. C'est en vain que l'on cherche des confesseurs indulgents sur ce point : DIEU ne ratifie pas l'absolution qu'on leur extorque sur la terre, si elle n'est accompagnée de cette condition indispensable.

Comme il y a deux manières de faire tort au prochain en matière de réputation, il y a deux manières de la réparer. Ou bien on flétrit l'honneur d'autrui en publiant des faits véritables, et c'est médisance ; ou bien en controuvant des faussetés pour le déshonorer, et c'est calomnie : celle-ci demande une rétractation directe, même aux dépens de votre réputation propre : car il est juste que votre honneur souffre pour réparer celui de votre frère : en cette humiliation consiste le paiement de votre dette. Ce n'est pas même assez : en réparant de bouche l'honneur flétri de son frère, on est encore obligé de réparer par argent toutes les pertes qu'a produites une dommageable diffamation. Ainsi, en décriant la fidélité d'un domestique, il faut le dédommager de toutes les suites d'une noire calomnie. Au regard de la simple médisance, tous les docteurs sont d'accord qu'une restitution indirecte suffit : c'est-à-dire que vous n'êtes pas obligé alors de vous rétracter et de réparer par un mensonge un honneur violé par un aveu trop sincère ou trop indiscret de la vérité : dans ces circonstances, l'obligation de justice ne va qu'à rendre autant de réputation à son frère qu'on lui en a enlevé, d'en dire autant de bien qu'on en a dit du mal, et de le représenter par des endroits louables, comme on l'a montré par des endroits odieux.

[Entendre médire]. — S. Jérôme s'exprime ainsi : — On ne dit point que la médisance vous souille ou vous rende coupable quand vous n'y prenez point plaisir : on dit seulement que vous êtes obligé à faire l'une de ces deux choses : — 1°. Si votre qualité ou votre rang vous donne quelque autorité sur le médisant, vous lui devez imposer silence, le reprendre du mauvais discours qu'il a commencé, et lui défendre de le poursuivre. — 2°. Si vous n'avez pas cette autorité, vous devez tâcher de faire changer de discours, défendre celui qu'on accuse, représenter avec douceur que ce qu'on dit de cette personne peut être une médisance, prendre un visage morne et sérieux pour témoigner que cela vous déplaît, et enfin rompre compagnie si vous ne pouvez autrement empêcher la médisance.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels

et des Prédicateurs.

[Maliquité humaine]. — On remarque dans la plupart des hommes une maliquité basse, qui fait que l'on s'attache d'abord à décrier un honnête homme qui a de la réputation. On ne peut lui pardonner son mérite, ni soutenir les discours obligeants qui se répandent partout à son avantage. Que vous importe si un tel a une approbation générale ? Son mérite éblouit-il vos yeux jaloux ? Craignez-vous qu'il vous efface ? Que gagnerez-vous après l'avoir détruit par vos médisances ? Voulez-vous élever votre réputation sur les débris de la sienne ? Soyez persuadé que tout le mal que vous en direz vous fait beaucoup plus de tort qu'à lui : on vous regarde comme un homme envieux etc.

Vous vous dites ami d'une personne que l'on déchire en son absence, vous êtes témoin de tous les discours désobligeants que l'on tient sur son chapitre : au lieu d'imposer silence à ceux qui la décrivent par leur médisance, vous approuvez de la mine et du geste tout ce qu'ils en disent ; vous n'avez pas la force de défendre une personne que vous accablez de caresses quand vous la voyez, et à qui vous faites tous les jours mille protestations d'une amitié sincère : est-ce le rôle que vous devez faire?... Quand il arrive que l'on dit du mal de quelqu'un en votre présence, ce qui n'arrive que trop souvent, n'y joignez-vous pas le poison de vos malignes réflexions, et n'enchérissez-vous point sur ce que disent les autres ? Mais surtout donnez-vous bien de garde d'aller rapporter aux personnes intéressées les discours offensants qu'on a faits d'elle : vous n'obligez nullement ceux à qui vous faites de semblables rapports, et vous attirez inmanquablement l'inimitié de ceux qui ont parlé désavantageusement des autres. (**L'abbé de Bellegarde**, *Traité de la sincérité*.)

[Remède]. — Le silence est un remède excellent contre la médisance : les plaintes, les reproches, les éclaircissements, ne font que l'aigrir au lieu de l'éteindre. On laisse en paix un homme qui ne paraît point touché des choses désobligeantes qu'on dit de lui. C'est une vertu d'un grand mérite, et qui coûte peu, que de parler avec douceur des gens qui vous disent des impertinences. On est souvent condamné à vivre avec des personnes bizarres, incommodes, emportées : il faut avoir compassion de leur fai-

blesse et de leur bizarrerie, et souffrir les choses désobligeantes tantôt qu'ils vous disent, et tantôt qu'ils disent de vous. Le sang-froid que l'on témoigne, quand on vous brusque ou quand on médit de vous, est souvent plus piquant que la réponse la plus aigre. (*Le même*).

[Peinture de la mauvaise langue]. — Considérez cet adroit calomniateur. Il commence par soupirer ; il affecte des manières humbles, un air modeste, une voix entrecoupée de sanglots, afin qu'on ne s'aperçoive pas de la médisance qui va sortir de sa bouche : on le croit d'autant plus qu'il paraît moins animé, et l'on se figure aisément, à son air trompeur, que s'il parle contre ses frères ce n'est que par un sentiment de tendresse et de compassion. « J'ai un sensible déplaisir, dit-il, de savoir que mon frère est tombé dans un tel désordre : on sait assez que je l'aime, et il y a longtemps que je tâche en vain de le corriger. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais son vice, mais je me donnerais bien de garde d'en parler, si d'autres ne l'avaient divulgué. Ce serait en vain que je voudrais déguiser le fait : il n'est que trop véritable, et ce n'est que les larmes aux yeux que je vous le dis. Ce malheureux a d'ailleurs du mérite ; mais il faut confesser qu'il est extrêmement coupable en cela, et que, quelque amitié qu'on ait pour lui, il est impossible de l'excuser. » (**S. Bernard**, *Sermon 24^e sur les Cantiques*).

[Réparation de la médisance]. — Quel fardeau un médisant n'a-t-il pas sur sa conscience, d'avoir une telle réparation à faire ? Fardeau cependant dont ni la piété ni la dévotion ne peuvent le décharger, à moins qu'au paravant il n'ait fait une pleine réparation de tout ce que sa médisance a produit de mal à son prochain. Quel examen plus difficile que celui qu'il est obligé de faire de tous les maux qu'il a causés et de tous les soupçons qu'il a jetés dans l'esprit du public touchant celui qu'il a calomnié ! Là une vertu déshonorée, ici une vertu décriée ; là une disgrâce causée, une famille ruinée ; tantôt des ennemis suscités, et d'autres fois des discordes semées. Ah ! quel cruel ravage de la médisance ! Il faut qu'elle répare tant de maux à sa propre honte. Et cependant on ne voit rien moins aujourd'hui. Tout le monde connaît qu'il n'est rien de plus juste que de réparer le tort fait à son prochain ; l'on s'en accuse, et cependant l'on n'en fait nulle réparation. Avec cela, on fréquente les sacrements ; on fait des prières, on s'approche des tribunaux de la confession ; mais, avec tout cela, l'iniquité subsiste, si on ne fait point une ample réparation des maux que cause la médisance. (**Massillon**, *sermon sur l'Envie*).

[Médisance contre les personnes pieuses]. — La corruption du siècle est telle, que les médisances que l'on y répand avec plus de malignité et d'injustice sont celles qui peuvent flétrir plus aisément l'honneur de la piété et des personnes qui en font une profession particulière. Il n'est pas de sujet sur

lequel la haine du méchant éclate avec plus de scandale et un préjudice plus considérable. On relève, on publie les fautes d'un particulier que son état n'engage pas à un genre de vie d'une édification et d'une sainteté singulière : la honte du mal qu'on dit de lui retombera sur lui seul. On blâmera un artisan, un gentilhomme, un père de famille : le coup que l'on portera à leur réputation s'arrêtera sur eux-mêmes, et ne blessera point leurs semblables. Il n'y a guère que les gens de bien, les ecclésiastiques, les religieux, sur qui on fasse rejaillir la confusion d'un particulier d'entre eux. Une personne dévote a laissé éclater un ressentiment ou un attachement sordide au bien : là-dessus on avance sans façon que tous les dévots sont vindicatifs ou avarés. Un ecclésiastique laisse entrevoir les nœuds d'une liaison messéante, au travers d'un maintien modeste et régulier : on ne s'en tiendra pas là ; on traitera la plupart des ecclésiastiques comme gens hypocrites et déréglés. Un religieux n'a qu'à se démentir dans son état : tous les religieux seront enveloppés dans la médisance qui fera éclater l'action qui déshonore sa robe.

Le penchant que l'on a dans le monde à mépriser les choses saintes inspire cette manière de médire. La dissolution ménage moins ce qu'elle devrait révéler davantage : elle songe à se justifier en s'efforçant de décréditer les professions les plus respectables par elles-mêmes, en faisant un portrait si noir du dévot, de l'ecclésiastique et du religieux qui ne l'édifie pas. Pourquoi ne fait-elle pas dans leur état la distinction qu'elle fait dans tous les autres ? Qu'elle se contente de flétrir le coupable, sans lui donner tant de complices sur qui elle puisse décharger son venin. Après tout, elle pourrait blesser du même trait d'autres sujets avec un emportement moins outré et moins malin : puisqu'elle est résolue de médire, qu'elle ait du moins quelque égard aux vraisemblances. La charité devrait étouffer leur médisance, et les faire souvenir qu'on ne viole les lois de la charité avec tant de licence que faute de religion. (*Remarques sur divers sujets, etc.*)

[Iniquité des médisans]. — Avant de condamner celui qui est accusé, n'aura-t-on pas envie de l'entendre ? En matière de biens de fortune, cela se fait : les juges écoutent les parties, on veut des éclaircissements et des preuves : faire autrement, ce serait une injustice. Mais, en matière de médisance, la première loi c'est de condamner lorsqu'on est absent : ce qui s'appelle habileté et savoir prendre le temps propre pour médire. Cela fait la grande science du monde : on réduit toute cette science à ce seul point, de pouvoir soutenir son personnage. Lorsque la personne de qui on veut médire est présente, on tâche d'avoir pour elle en apparence tous les égards possibles ; on feint d'entrer dans ses sentiments par des airs affectés ; mais, dès qu'elle est absente, on confond ensemble le certain, le douteux, le sérieux, le ridicule, et les soupçons passent pour des raisons pourvu que l'on fasse une plaie imperceptible ; et celui qui vous fait ces

plaies, c'est un de ceux que vous regardez comme un ami, et qui le devait être en effet par tant d'obligations qu'il vous avait.

Cette statue d'or, c'est-à-dire cette réputation, a été renversée d'un seul coup de pierre, dit le prophète Daniel : *Lapis sine manibus*. On voit le coup, et non pas la main. Ce seul coup de pierre, dis-je, renverse une réputation qu'on a eu tant de peine à établir. On a du respect pour les personnes présentes, dit-on : c'est ainsi qu'on se défend. Que doivent faire la sincérité, la générosité? Devrait-on jamais tomber dans ces faiblesses? Quelle pitié de voir des personnes puissantes abuser de leur pouvoir jusqu'à la ruine de la réputation de ceux à qui elle est plus chère que tous les biens du monde ! Ont-ils oublié qu'ils devaient trouver dans leur autorité un motif pour épargner ceux qu'ils ne peuvent pas toucher faiblement? Grands du monde, pourquoi étendre vos calomnies jusqu'à la ruine entière de la réputation de ceux qui vous sont soumis? pourquoi chercher votre satisfaction aux dépens de leur honneur? C'est ainsi que ces personnes distinguées par leur rang marquent leurs ressentiments : ce ne sont d'abord que de simples aversions, qui passent ensuite jusqu'à une haine mortelle, dont la cause n'est souvent que dans leur méchant naturel. Hé! vous avez tant d'autres punitions à faire à ceux qui ont donné quelque sujet de mécontentement : l'indifférence que vous leur pouvez témoigner n'est-elle pas une assez grande punition? Mais, employer la médisance pour vous venger c'est une lâcheté, une injustice, et la cruauté la plus grande qui fut jamais.

Voyez si la réparation de la médisance est facile, et en même temps jugez ce que c'est que de proportionner la réparation au dommage. Est-il possible à une personne intéressée de la faire? Ah! malignité du genre humain! malgré votre lâcheté, vous aurez trouvé les oreilles ouvertes pour recevoir la médisance que vous avez faite de votre prochain; mais les trouvez-vous ainsi pour les louanges? On prêtera bien avec facilité l'oreille à la médisance, mais on n'écouterà pas aussi bien les louanges; et, s'il est vrai qu'il n'y a rien de plus froid que les louanges que l'on veut donner après avoir médité, on ne vous écouterà pas sur la réparation que vous en ferez ni sur la caution de votre défaveur. Mais je veux qu'on vous écoute : pour faire une juste réparation, ne faudrait-il pas faire ces apologies non-seulement à une personne, mais encore à toutes celles qui vous ont entendu médire? Les hommes ne sont pas si susceptibles du bien que du mal : comment pouvez-vous donc croire qu'ils seront faciles à se laisser détromper? (**Anonyme**).

[Médiasance délicate et fine]. — Si je n'avais à parler ici qu'à ceux qui médient grossièrement, il ne faudrait que montrer ce que ce vice a de contraire à la raison et à la politesse pour en inspirer de l'horreur à ceux qui en sont coupables; mais il y a une autre sorte de médians, qui déchirent leurs frères avec politesse et avec circonspection, et qui savent se

faire écouter et applaudir. La médisance qu'ils débitent est presque répandue par tout le monde : elle ne respecte ni cloître ni église, elle se trouve dans les petits comme dans les grands, chez le riche comme chez le pauvre. Ce vice lie et entretient la conversation de ceux que l'on croit être d'une vie et d'une conduite très-régulières. Il entre dans le zèle et se couvre de la charité des justes, et on peut dire qu'il n'en est pas un seul qui ait conservé sa langue pure et ses lèvres innocentes.

La langue, dit l'apôtre S. Jacques, est un feu dévorant, un monde d'iniquités, un mal inquiet, une source d'un venin mortel : et voilà ce qu'il faudrait appliquer à la médisance si j'avais entrepris de vous donner une idée juste de ce vice. La langue médisante est un feu dévorant, qui flétrit les fleurs les plus belles, qui exerce ses fureurs impitoyables sur le grain comme sur la paille, sur l'esprit comme sur le corps, sur le peuple comme sur le prince qui le commande ; qui ne laisse que de mauvaises odeurs par où il passe ; qui se glisse jusque dans les entrailles de la terre pour y déterrer ce qui est mort au souvenir des nations ; qui va chercher, dans de viles cendres renfermées sous les horreurs du tombeau, de légers défauts que le Seigneur a pardonnés, que le temps a fait oublier, et qui, par les couleurs qu'il leur donne, les fait paraître plus présents que dans le temps que ces hommes vivaient ; qui noircit ce qu'il ne peut consumer, et qui sait brûler avant que de luire, de peur qu'on ne se garantisse de ses flammes. On pourrait ajouter que la médisance est un orgueil secret, qui, faisant des talents de votre frère l'objet de ses censures, porte un coup mortel à sa réputation ; que c'est une haine d'autant plus noire qu'elle ne se déclare pas ouvertement ; une perfidie indigne, qui loue en présence et qui blâme en secret ; une barbarie de sang-froid, qui ne peut jamais trouver son excuse ; un scandale pernicieux, où l'on donne la mort à celui qui cherche son plaisir et son divertissement ; une injustice cruelle, où l'on ravit à son frère ce qu'il a de plus cher. C'est ce vice qui désunit les sociétés, qui allume la guerre dans les royaumes, qui jette le trouble dans les républiques, qui sème la discorde dans les familles, qui arme le frère contre le frère, l'époux contre l'épouse ; c'est le crime des princes comme de la populace, des personnes grossières comme des hommes de la dernière politesse : *Inquietum malum*. Enfin, l'on peut dire que c'est un monde d'iniquité, que tout en est plein, et qu'il n'est point de lieu où il ne règne : *Universitas iniquitatis* ; que la langue du médisant est pleine d'un venin mortel, que ses traits sont empoisonnés, que ses paroles tuent, que son silence blesse. Voilà la peinture de ce vice. (*Massillon, dimanche de la Passion*).

[Faux prétextes]. — Appliquez l'offense que vous faites à votre frère, et mesurez sur vous le tort que vous lui faites. Vous dites que vous ne flétrissez point le nom de sa réputation, et que ce que vous dites de lui ne lui porte aucun préjudice ; mais quelle eût été votre disposition à son

égard s'il en avait dit autant de vous? DIEU! quel ressentiment! C'est alors que, non content de se venger de paroles, on pénètre dans les intentions. On a beau dire que ce reproche est léger, et qu'il n'intéresse pas votre réputation, que cela ne diminue rien de l'estime qu'on a de vous: on s'emporte, on éclate, on n'est pas maître de son ressentiment, et, tandis que tout le monde blâme ce ressentiment, on soutient tout seul que c'est avec raison qu'on se plaint. Ah! mon frère, encore un coup, appliquez-vous l'offense que vous faites, et la prenez pour vous-même; est-elle plus légère pour votre frère que pour vous? Pourquoi avez-vous pour votre frère un poids différent de celui que vous avez pour vous? Tout est léger à l'égard de votre frère, et tout est considérable à votre égard. D'ailleurs, les défauts de votre frère sont légers; mais n'y ajoutez-vous rien du vôtre? N'y mêlez-vous point la malignité de vos conjectures? N'embellissez-vous point vos blessures par des traits qui, pour être plus polis, n'en sont pas moins dangereux? et pour faire de votre frère un héros qui plaise, n'y ajoutez-vous pas certains tours qui disposent l'esprit de l'auditeur à porter de lui un jugement plus désavantageux? Ne cachez-vous pas vos médisances sous un certain silence que vous affectez, et qui en laisse plus à penser que vous n'en auriez pu dire; sous certains signes qui, pour laisser voir que vous voulez à dessein vous tenir dans les justes bornes de la charité, n'en font garder aucunes à ceux qui vous écoutent? Et c'est ainsi qu'on devient calomniateur, quand on n'a pas cru même être médisant. De plus, quand ces médisances seraient légères par elles-mêmes, le sont-elles par rapport à la personne de qui on les fait? (*Le même*).

[Médisance contre les personnes sacrées]. — Les justes, les ecclésiastiques et les personnes consacrées au service de DIEU, sont des arches saintes à qui les pécheurs ne doivent point toucher, et DIEU venge les plus légers outrages qu'on leur fait. Ils peuvent chanceler comme l'arche, car la vertu la plus forte ne se soutient pas toujours également: mais le Seigneur trouve mauvais que des pécheurs aient la témérité de les vouloir redresser. A peine ont-ils porté sur eux la main, comme le téméraire Osa sur l'arche sainte, qu'il les frappe de mort; et il est indigne que ceux qui ne devraient trouver que des imitateurs ne trouvent que des censeurs. Ainsi de petits enfants furent dévorés sur-le-champ par des ours pour avoir insulté au peu de cheveux d'un prophète; ainsi un impie se vit périr, lui et toute sa postérité, pour avoir tourné en raillerie la prophétie de l'homme de DIEU.... C'est que le Seigneur ne veut pas que ceux qui l'honorent deviennent la risée des pécheurs. (*Le même*).

[La médisance s'étend]. — Vous ne révélez les défauts de vos frères qu'à un ami, qu'à une seule personne; mais celui à qui vous les dites les redit à un autre, et ces défauts se grossissent en les redisant les uns aux autres

et à mesure qu'on les publie. La langue du médisant est semblable à une étincelle de feu, qui embrase toute une grande forêt. C'est le défaut des discours publics, de faire toujours le mal plus grand qu'il n'est. Ce que vous avez dit d'abord de votre frère n'était rien ; mais autant de personnes à qui vous l'avez dit y ajouteront quelque chose ; chacun y joint ce que sa passion lui suggère. Je veux bien que la source soit imperceptible, mais le fleuve qui en provient inonde toute la ville. Tout cela deviendra un mépris formel, une flétrissure pour la réputation de votre frère. L'huile de la veuve se multipliera tandis qu'il y aura des vases prêts à la recevoir : cette médisance légère croîtra à l'infini, si on ne se lasse point de l'entendre.

Vous qui parlez si librement et avec tant de plaisir de la chute de cette personne, vous êtes plus heureux qu'elle de ce qu'on ne parle point des vôtres ; mais êtes-vous plus innocent ? On vous croit plus de vertu parmi le monde, mais DIEU, qui sonde le fond des cœurs, en juge-t-il comme les hommes ? Ah ! vous ne devez donc votre réputation qu'à des ménagements que DIEU peut déconcerter en permettant qu'on parle plus mal de vous que vous ne parlez des autres. Vous en parlez avec plaisir : mais prenez garde aussi qu'on ne parle de vos chutes avec joie. Souvenez-vous que celui qui se sert du glaive périra par le glaive. Vous qui percez vos frères du glaive de la langue médisante, ah ! vous serez aussi percé du même glaive, et à votre tour vous deviendrez la fable et le jonc des compagnies. Tel ne peut se passer d'exagérer le crime de ceux qui font quelque faute, et on grossit les siennes à mesure qu'il les commet ; il paraît le plus ardent à demander leur nom, et, au sortir de là, il est le premier qu'on décrie, et celui qui avait condamné son frère est le premier que tout le monde condamne. (*Massillon, ibid.*).

[On médit du médisant]. — Vous déchirez la réputation de votre prochain, tantôt par des médisances grossières, tantôt par des tours délicats et ingénieux, assaisonnant un discours sanglant de quelque préface flatteuse, semant des fleurs sur ce que vous voulez empoisonner : Soyez assuré qu'il s'élèvera contre vous des langues médisantes, dont les traits envenimés vous blesseront dans la partie la plus sensible de votre âme. On n'épargnera ni votre honneur ni votre sagesse ; on noircira votre innocence par des bruits scandaleux, vrais ou faux ; une maligne crédulité les approuvera ; mais la patience que vous aurez dans l'injustice qu'on vous fait fera juger si vous repentez de celles que vous avez faites. (*Fléchier, Conversion de S. Paul*).

[Dans le monde]. — Si l'envie est commune dans le monde, sa médisance y règne-t-elle moins ? On veut tout savoir, pour se donner la liberté de tout dire ; on se fait une étude des mœurs et des personnes, pour avoir le plaisir de les décrier. On n'épargne ni le sacré ni le profane, ni les

vices ni les vertus. Il n'y a point de tache dans une vie qu'on ne découvre, point de honte dans les familles qu'on ne révèle. Le bien qui se fait, on le néglige et on l'ignore ; pour le mal, on le sait, et pour ainsi dire on le devine. On juge mal non-seulement des actions, mais encore des pensées et des intentions, que DIEU semble s'être réservées, et le cœur de l'homme, tout invisible et tout impénétrable qu'il est, n'est pas à couvert des vues et des insultes des médisans. Chacun a sa méthode de médire : l'un porte rudement le coup mortel à la réputation de son frère, sans vouloir adoucir ou couvrir du moins par pitié la pointe dont il le blesse ; l'autre assaisonne son discours de quelque parole flatteuse. (*Le même, 2^e sermon pour l'ouverture des Etats du Languedoc.*)

[La réparation est rare]. — J'en appelle à votre expérience. Depuis que vous êtes dans le commerce du monde, mille et mille personnes vous ont fait des médisances considérables et criminelles ; votre conscience vous reproche peut-être d'être tombé vous-même dans ce défaut, et, si vous vouliez faire ici avec moi une revue des discours que vous avez tenus de cette partie lorsque vous plaidez, de ce chef lorsque vous étiez en charge, de ce rival lorsque vous songiez à un établissement, que de médisances ne découvririez-vous pas pendant le cours de votre vie ! Qui avez-vous vu néanmoins se rétracter ? Quelqu'un est-il venu vous chercher pour se dédire, et pour vous avouer qu'il a parlé trop légèrement ? Vous-même avez-vous songé à employer certaines voies sûres et infaillibles pour rétablir cette réputation que vous aviez ravie ? Hélas ! malgré tant de confessions, où cet article a toujours été un des premiers, une rétractation est encore une chose inouïe. Si l'on avait une juste idée de cette obligation, l'un serait aussi commun que l'autre ; et autant on verrait médire, autant verrait-on de gens se rétracter. (**Anonyme**).

[Souffrir pour Dieu]. — C'est une grande consolation pour les serviteurs de DIEU, lorsqu'ils souffrent la médisance, de savoir qu'ils deviennent par-là les amis et les familiers de celui qui l'a soufferte pour eux et avant eux. Mais, afin de conserver cet honneur et ce privilège si estimable, ils doivent être fidèles à imiter leur maître en ce point, à endurer, comme il a fait, les médisances et les calomnies des hommes : car, le monde étant un lieu de misères et de peines, il n'y a personne qui ne soit exposé à celle-ci comme aux autres, et la patience seule distingue les serviteurs de DIEU des hommes du siècle. Ceux-ci ne souffrent que malgré eux, et avec un cœur si plein d'aigreur et d'impatience, qu'ils se rendent souvent plus coupables que ceux mêmes qui les font souffrir ; mais les serviteurs de DIEU reçoivent avec humilité, pour l'expiation de leurs péchés, des peines qu'ils croient mériter ; ou, s'ils ne les ont pas méritées, ils les portent avec joie, parce qu'ils sont jugés dignes de ressembler à JÉSUS-CHRIST.

Le moyen le plus chrétien et le plus efficace de confondre les médi-

sants, c'est de les instruire dans la vertu par la patience, par la douceur et par les bienfaits. Il n'y a point de temps plus inutilement employé que celui qu'on passe à empêcher les hommes de parler; celui qui aime à dire du mal de son prochain cherche, non pas à avoir raison en ce qu'il dit, mais à avoir toujours de quoi dire, et il n'a jamais plus d'envie de parler que lorsqu'on lui apporte des raisons de se taire... Le silence, la douceur, la persévérance dans le bien, une sainte et sage dissimulation, sont les plus fortes armes qu'on puisse opposer à la médisance : car, si elle vient de malice, elle est assez punie par le déplaisir de ne pouvoir se satisfaire contre un ennemi qui ne se défend point; si elle vient d'ignorance ou de mauvaise habitude, elle est bientôt arrêtée par le silence, et ne dure pas longtemps.

S'il y a quelque remède au mal qu'on dit de nous, ce n'est pas de régler notre conduite sur les discours des hommes : c'est plutôt de ne leur donner aucun sujet de la blâmer. Si nous réglons les intentions de notre cœur et les actions de notre vie sur les saintes maximes de l'Évangile, nous devons nous mettre peu en peine de ce que disent les hommes. L'expérience même nous enseigne qu'il n'y a point d'écueil plus dangereux, dans le chemin de la vertu, que de considérer ce qu'on dira, et que l'homme qui s'assujettit à cette loi ne demeure pas longtemps fidèle à DIEU.

La médisance est une maladie incurable : il est donc inutile de la vouloir guérir, et on la doit mépriser si l'on veut conserver la tranquillité de son cœur : car la plupart de ceux qui médisent le font ou pour se divertir ou pour nous nuire. Ceux qui médisent par le seul plaisir de médire n'en ont guère de scrupule, quelque peine qu'ils fassent aux autres, et ne croient point avoir besoin de remède. On augmente même leur plaisir quand on se fâche de ce qu'ils disent, et ils sont d'autant plus excités à parler qu'on porte plus impatiemment leurs paroles... C'est pour cela que les anciens philosophes conseillaient si sagement de regarder les médisances comme des avis salutaires et comme un miroir qui nous représente nos défauts : car ce qu'un ami excuse par amitié ou dissimule par considération, on ne voit pas par négligence, le médisant le dit avec liberté, et nous marque nettement les vices que nous devons craindre. Ce qui a fait dire à S. Bernard que la vertu s'affaiblirait et perdrait tout son lustre si elle demeurait sans exercice; que les médisants et les persécuteurs sont ceux qui l'exercent, et que, en souffrant leur violence et en leur rendant le bien pour le mal, elle devient plus pure et plus parfaite. (*Souffrances de N.-S.*)

[C'est un vice odieux]. — La médisance est un vice universellement odieux : à qui? à DIEU et aux hommes. A DIEU, qui, étant l'amour et la charité essentielle, par conséquent a une opposition essentielle à la médisance; aux hommes, car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un vice qui n'épargne ni

les grands ni les petits, ni le sacré ni le profane, et dont les têtes couronnées même ne peuvent éviter la persécution? Qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme qui usurpe un pouvoir tyrannique sur la réputation de son prochain, qui le décrie et qui l'attaque lors même qu'il est hors d'état de se défendre? Or, voilà le caractère d'un médisant. D'où vient que, quand l'Écriture en parle, elle nous le représente comme un homme terrible et redoutable dans le lieu où il fait son séjour : *Terribilis in civitate suâ vir linguosus* (Eccli. 1x). En effet, donnez-moi un détracteur, et vous verriez qu'il se fait craindre partout. Il se fait craindre dans les villes, dans les communautés, dans les maisons particulières, chez les grands; en un mot, partout où il se trouve. Il se fait craindre dans les villes, parce qu'il y suscite des factions et des partis; dans les communautés, parce qu'il y entretient des froideurs et des inimitiés; etc. (**Bourdaloue**).

[Vice lâche]. — La médisance est un vice lâche et qui n'est que des âmes lâches; c'est une espèce d'assassinat. On n'oserait attaquer un homme en face, il n'y serait pas sûr: il faut se mettre à couvert. Elle attaque un homme qui n'est point sur ses gardes, un homme qui ne pense à rien moins, qui, étant absent, n'est pas en état de se défendre ni de parer aux coups. Quelle lâcheté! Elle est d'autant plus noire, que souvent on attaque un homme qui est innocent à notre égard, et qui ne nous a jamais offensé. On ne fait ordinairement du mal qu'à ceux qui nous en ont fait et alors la passion semble excuser: mais quelle excuse peut apporter un homme qui fait du mal à un autre sans en avoir reçu, et qui le poignarde de sang-froid et de gaieté de cœur? On joint souvent la trahison à la lâcheté; on caresse ceux qu'on veut assassiner; on donne des éloges aux gens qu'on perce jusqu'au vif par des médisances malignes; on les plaint pendant qu'on les déchire; on les loue pendant qu'on les décrie; on assaisonne sa médisance de louanges ou froides ou malignes, qui ne servent qu'à rendre la médisance plus probable et le coup qu'on porte plus inévitable. (**Le P. Nepveu**, *Reflex. chrét.*)

[La jalousie fait médire]. — Lorsque la médisance est l'effet de la jalousie (c'est une des premières passions qui la met en œuvre), elle est lâche, indigne d'un cœur généreux. Vous ne l'ignorez pas, Messieurs: le propre de la jalousie, c'est de produire les plus horribles trahisons. On ne veut pas avouer qu'on soit jaloux, on voudrait le pouvoir cacher à soi-même: car enfin c'est sentir son infériorité au-dessous de la personne dont on est jaloux; c'est s'alarmer par la comparaison de son adversaire; c'est craindre que sa gloire ne prévale. Or, que fait un jaloux? Dans la crainte de faire paraître le peu de confiance qu'on a en son propre mérite et l'estime qu'on fait, au fond, de celui qu'on décrie, on prend la voie d'une médisance secrète. Alors combien de coups ne porte-t-on point avec lâ-

cheté à celui qui ne peut se défendre ! de combien d'artifices ne se sert-on point pour lui arracher une gloire qui fait ombre ? Je vous en appelle à témoins, vous que le monde a instruits à ces sortes de manéges. Une femme jalouse de la beauté, de l'esprit, de la fortune d'une autre, que de sourdes intrigues n'emploie-t-elle pas pour la décrier ! Le compétiteur, qui voit avec douleur l'élévation de son rival, de quelle fourberie ne se sert-il pas ! Ah ! Messieurs, les hommes craignent d'ordinaire de paraître lâches : qu'ils craignent donc de paraître médisants. La médisance, quand elle est produite par la jalousie, est toujours indigne d'un homme de cœur. (*Anonyme*).

[*La haine*]. — Lorsque la médisance est produite par une haine déclarée, elle est imprudente, injuste, pleine de rage. Je vous en prends à témoins, juges de la terre ! Vous qui voyez murmurer autour de vous les passions les plus vives, combien de fois avez-vous été étonnés d'entendre la médisance bruire à vos oreilles, lorsqu'un procès fatal a brouillé les citoyens, les amis, les parents ! Quel déchainement épouvantable contre les noms les plus respectables ! On se croit tout permis dans les transports d'un intérêt puissant ; on remue les cendres des morts ; on trouble leur repos, pour rendre à la lumière leur honte, qui devrait être ensevelie avec eux dans le tombeau. Encore le mal serait-il insupportable si cette fureur de la médisance ne passait pas du plaideur emporté jusqu'à l'avocat qui parle de sang-froid. Quelle éloquence pour le barreau, que cette fureur de salir les réputations les plus saines. Juges qui présidez à ces assemblées de désordres, quel compte ne devez-vous pas en rendre à DIEU ? Un mot, un seul mot, aurait pu ramener un orateur furieux qui s'égare loin de son sujet pour s'égayer dans une satire injuste : vous ne l'avez pas dit : vous êtes comptables de cette fureur. Mais quel compte encore plus terrible de ces libelles injurieux que la passion fait répandre, et que la nonchalance ou la politique tolère ! C'est la passion, dira-t-on, qui produit tous ces genres de médisance. Belle raison à rendre à DIEU, qui nous redemandera l'honneur flétri de notre frère ! « Seigneur, je ne respirais que la haine, la vengeance, l'animosité, et ma rage m'a rendu un médisant emporté ! » Doublement injuste, d'avoir été un vindicatif et un emporté calomniateur. (*Le même*).

[*Prétexte du zèle*]. — Il reste un prétexte à la médisance, qui paraît plus spécieux, mais qui n'est pas plus solide : c'est celui du zèle. C'est le mal ordinaire du vice que je combats d'entrer jusque dans les cœurs les plus saints, de pénétrer jusque dans le sanctuaire, d'infecter la langue du prêtre consacrée par le sang d'un DIEU, de se glisser jusque dans le cloître et dans les solitudes, d'émouvoir les plus pacifiques, et de mettre les armes à la main aux personnes les plus timorées. D'où vient cela ? C'est que le prétexte du zèle verse le fiel jusque dans les âmes les plus saintes.

Aussi le prophète Ezéchiel, en nous faisant la description des désordres qui se commettaient dans l'enceinte du temple par les lévites vivant en commun, dit que l'idole du zèle excitait la contention : *Idolum zeli ad provocandum emulationem*. Car alors on colore la médisance du nom de zèle, de religion, de bien public ; on s'emporte contre les désordres du temps et contre ceux qui les tolèrent ; ils n'y peuvent apporter remède ; mais ils satisfont leur passion et l'inclination qu'ils ont de blâmer et de censurer par des invectives. Passe si ce n'était que contre les désordres ; mais ils en font connaître les auteurs, et autorisent leurs médisances par un zèle qui n'est pas selon la science de Dieu sans doute, mais selon celle du monde, qui sait déguiser la médisance, et même la veut faire passer pour une vertu. (*Le même*).

[Vaine gloire]. — On trouve à médire un plaisir de vaine gloire : on médit des autres pour se louer soi-même indirectement. Il n'y a presque point d'homme qui ne se louât ouvertement s'il l'osait ; mais, comme il craint de se faire tort en manquant de modestie, il est obligé d'avoir recours à des voies adroites et ingénieuses, et de faire remarquer son mérite sans s'attirer le reproche d'une trop grande vanité. Il n'ose se louer ouvertement, mais il espère qu'en parlant des autres il se peindra d'une manière indirecte ; qu'en témoignant de l'horreur pour une méchante action, il témoignera combien sa vertu le rend incapable de la commettre, et que plus il blâmera les vices des autres, plus il montrera qu'il en est exempt, et fera faire attention aux vertus opposées qu'il possède. (Livre intitulé *L'art de se connaître de soi-même*).

[Facilité de commettre la médisance]. — Pour faire un meurtre, dit S. Chrysostome, outre qu'on n'a pas toujours la personne en son pouvoir, il y a mille mesures, mille précautions à prendre ; il y a des temps peu favorables, il y a des lieux peu propres à exécuter de si damnables desseins. De plus, toutes les armes ne sont pas sûres ; tous les coups ne portent pas ; toutes les plaies ne sont pas mortelles : mais, pour ravir l'honneur, il n'y a qu'un mot à dire : quelque part que se rencontre celui dont vous attaquez la réputation, vous trouverez cette réputation partout où il y a des personnes qui le connaissent : ainsi, il n'y a presque point de lieu où vous ne puissiez le déchirer. Au reste, il n'est pas besoin de temps pour cela ; un moment suffit ; à peine avez-vous conçu la volonté de médire que la chose est exécutée.

La mobilité de notre langue, quand il n'y aurait pas d'autres raisons, ferait voir qu'on détracte aussi facilement que l'on parle ; il est même plus aisé de médire que de parler. On médit quelquefois par le silence, surtout lorsqu'il paraît affecté et mystérieux : un mouvement de tête, un geste de la main, un sourire, un clin d'œil, est capable de ternir la plus belle réputation : le moindre de ces signes vaut souvent tout seul une longue

et cruelle satire. Mais, outre cette facilité à déclarer en un moment ce que nous pensons ou ce que nous voulons qu'on pense des autres, il y a plusieurs choses qui rendent la médisance fort aisée, ou plutôt qui font qu'il est malaisé de ne pas médire : comme le plaisir que nous avons naturellement à le faire, l'envie qui se plaît à médire sans autre dessein que de troubler le bonheur d'autrui. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas nier que nous n'ayons tous une pente secrète à parler mal du prochain ; et, comme il est difficile de résister à la nature, si nous n'usons d'une vigilance extrême elle nous engage aisément à médire.

Souvent notre naturel nous y conduit doucement et par des détours : de sorte que, dans le même entretien qui avait commencé par les louanges d'une personne, on se trouve insensiblement sur le chapitre de ses mauvaises qualités. Ceux qui sont un peu plus retenus usent d'artifice, et colorent de prétextes spécieux les médisances qui leur viennent à la bouche. C'est zèle, c'est équité, c'est compassion pour les fautes de nos frères ; c'est une violente et juste douleur causée par l'outrage fait à DIEU qui nous fait parler. On ne manque jamais de fausses raisons, et si l'on manque d'ennemis ou d'autres personnes dignes de blâme, on s'attache à la vertu la plus pure ; on déchire quelquefois ses meilleurs amis, plutôt que de se passer du plaisir de la médisance. (**Le P. de la Colombière**).

[Difficulté de réparer]. — Comment détruirez-vous dans l'esprit de ceux qui vous ont entendu la croyance où ils sont que vous leur avez dit la vérité et, quand vous en viendriez à bout, vous n'êtes pas hors d'affaire. Votre médisance a bien fait du chemin depuis qu'elle est sortie de votre bouche : elle a passé de vos amis à des gens que vous ne connaissez pas, et de ceux-ci encore à d'autres. Il faut s'informer quelles sont les autres personnes ; il faut les chercher, et faire en sorte, en vous rétractant, qu'ils cessent tous de croire ce qu'ils ont cru sur votre rapport. Il est mal aisé de parler à tant de personnes, il est encore plus difficile de les détromper. Je dis bien davantage : quand on ferait une rétractation publique, et qu'on serait assez heureux pour détruire entièrement la mauvaise opinion qu'on avait conçue de votre frère, je dis que vous ne répareriez pas encore tout le mal que vous avez fait. La réputation de ceux de qui on n'a jamais médit a une certaine fleur que la médisance lui ôte, et que la rétractation ne saurait lui rendre. Du moment qu'une personne a été soupçonnée de n'être pas honnête ou d'être infidèle, quelque soin qu'on apporte pour la justifier, quoiqu'on vienne à bout de persuader tout le monde de son innocence, il reste toujours dans les esprits je ne sais quelle impression qui fait qu'on la considère moins qu'auparavant ; sa vertu ne brille plus avec tout son éclat. Il semble que, du moment qu'on a eu le malheur d'être accusé, on ne peut être entièrement sans reproche. (*Le même*).

[Dans le monde]. — Tel est l'esprit de la médisance : un esprit d'envie et de jalousie qui défigure tout, la réputation la mieux établie, le mérite le mieux reconnu, la conduite la plus approuvée, la plus édifiante, la plus exemplaire. Combien de gens, dans toutes les conditions du monde, qui en font tout leur divertissement et tout leur plaisir, et qui n'en connaissent point d'autres, s'ils ne sont assaisonnés par la médisance ! Tous les autres entretiens, de piété ou de curiosité, ne les touchent point, et à moins que le discours ne roule un peu sur la médisance et qu'il n'y ait un petit chapitre sur elle, la conversation languit et ne divertit point. Aussi est-ce un point de mérite et un caractère de bel esprit de savoir bien médire et de faire agréablement un conte, de donner le coup de langue à propos, de savoir louer et défigurer en même temps, pour donner plus de couleur et de vraisemblance à la calomnie : car ce qui plaît dans la médisance, et ce qu'on y cherche, est qu'elle soit vraie, et les choses ne frappent l'esprit et ne réjouissent qu'autant qu'elles paraissent véritables et exemptes de supposition : ce qui fait qu'elle n'oublie rien pour prévenir sur cela l'esprit de ceux qui l'écoutent, qui, étant souvent assez mal disposés et autant que celui qui parle, croient aisément ce qu'on leur dit, et sur les moindres apparences de vérité. (*De Saint-Germain, Sermon sur ce sujet*).

[Adresses de la médisance]. — Il faut voir tout ce que la médisance fait pour cacher sa malignité, et pour prévenir sur cela l'esprit de l'auditeur, tantôt par l'éloge de la personne qu'elle veut sacrifier, tantôt par une fausse compassion, une amitié feinte, une charité affectée et qui ne parle que par force. Cet homme, à la vérité, est un des plus honnêtes hommes du monde, des plus obligeants, des plus généreux ; mais il est à plaindre d'avoir cette faiblesse. — Il en faut demeurer d'accord, il n'y a point de mérite qui approche de celui de cette femme ; elle a infiniment d'esprit, un fonds de bonté incomparable ; elle est charitable, et, à quelque petit commerce près, ce serait un mérite accompli. — Ce Magistrat est un homme qui a bien de la réputation, et qui la mérite : mais nul n'est parfait en ce monde ; il a son faible comme tous les autres. — Je veux bien vous apprendre cette affaire, dit-on ; mais à condition que vous n'en parlerez à personne et qu'elle demeurera secrète entre vous et moi ; car il ne faut pas déshonorer cette personne ; il faut avoir de la charité, ménager sa réputation. Cruel artifice ! précaution ridicule ! dit S. Chrysostome ; vous voulez que ceux à qui vous découvrez le vice d'autrui ménagent sa réputation, et vous ne la ménagez pas vous-même : quand vous avez été le maître de votre secret, vous ne l'avez pas gardé, et vous prétendez que ceux à qui vous l'avez dit vous le garderont ! Ils le publieront à tout le monde, et peut-être est-ce votre intention. Vous avez ouvert la place, vous ne la refermez pas ; il était en votre pouvoir de prévenir le mal, il n'est plus en votre pouvoir de le guérir. (*Le même*).

[Les complices]. — Qui sont ceux, à votre avis, qui se rendent complices de la médisance ? C'est vous, qui, ayant le pouvoir de les faire taire, témoignez par votre silence et par votre lâche complaisance leur applaudir ; vous qui, par une trop faible crédulité, prêtez vos oreilles et ouvrez vos cœurs à de malignes détractations, contre lesquelles vous devriez, par des principes de conscience et d'honneur, vous élever ; vous qui, prenant la place de celui qui parlait, avez une maudite démangeaison de découvrir ce dont il vous avait fait une espèce de confiance ; vous qui, impatient de débiter ce que vous avez cru imprudemment, devenez détracteur à votre tour. Si vous êtes sage, vous ferez mourir cette parole médisante que vous avez entendue, vous l'ensevelirez dans un éternel oubli ; du moins vous n'en direz rien à personne, rendant par-là cette justice à votre prochain, de ne rien avancer qui le déshonore, et ayant pour vous-même cette judicieuse charité, de ne pas vous exposer au danger de vous rendre complice de la malignité d'autrui.

Chose étrange ! si l'on en veut croire les plus fins médisants, ce n'est ni la haine, ni l'envie, ni l'orgueil ni la faiblesse, qui les fait parler, c'est la gloire de DIEU, c'est l'honneur de l'Eglise, c'est le bien particulier et le bien public. A leur sens, afin que les pécheurs se corrigent il faut les chagriner, et, quand les avis qu'on leur donne sont inutiles, il faut les faire connaître tels qu'ils sont. Sous ce spécieux prétexte il n'y a point de réputation qu'on ne sacrifie, point de faiblesse qu'on ne divulgue, point de vice dont on n'ait la démangeaison de parler. Ceux même qui paraissent, au dehors, avoir plus de conscience et de vertu sont quelquefois les premiers qui se donnent cette dangereuse liberté, dit S. Jérôme. Si on fait quelque fausse démarche, si on tombe dans quelque infidélité ou dans quelque injustice secrète, tout le monde en est informé ; on le publie, on se récrie même sur les moindres fautes : et tout cela se fait pour la gloire de DIEU, pour le bien de l'Eglise, et l'avantage même de ceux dont on découvre les désordres ! (*Dictionnaire moral*).

[Retour sur soi-même]. — Vous avez oublié que vous accusez en mille rencontres des gens pour des péchés que vous croyez vous être pardonnables. Vous voulez qu'on ait pour vous de grands égards, et vous n'en voulez point avoir pour autrui. Attentifs à tout ce qui vous touche, vous vous moquez de ce qui regarde les autres. Délicats sur un point d'honneur où vous ne pouvez souffrir la plus légère plaie, vous êtes insensible à celles que fait aux autres votre langue meurtrière. Le moindre mot désobligeant qu'on aura dit contre vous vous alarme si fort, que, quelque satisfaction qu'on vous fasse, vous ne pouvez vous en contenter : et vous croyez que votre prochain se contentera de quelque petite excuse ! En vain vous dit-on que la parole est échappée, qu'on n'y pensait pas : vous répondez qu'on devait y penser, et que vous n'en êtes pas moins offensé.

Appliquez-vous cette même règle, sans prendre ces doubles poids et cette double mesure, que le SAINT-ESPRIT réproouve. (*Le même Dictionn.*).

[Médiance et larcin]. — On dit ordinairement dans le monde que, s'il n'y avait point de recéleurs, il n'y aurait presque point de voleurs : on peut dire avec plus de justice, dans la morale chrétienne, que, s'il n'y avait point de gens disposés à écouter volontiers ceux qui médient de leur prochain, il n'y aurait presque point de médians. Dans le vol, il y a un abominable commerce, où les uns, soit par violence soit par surprise, emportent le bien d'autrui, et où les autres se chargent de leurs larcins et les vendent. Dans la médiance, il y a de même un honteux commerce, où les uns disent du mal de leur prochain, et les autres rapportent et divulguent ce qu'ils ont entendu. Dans le vol, c'est une injustice cachée, où les voleurs et les complices sont également coupables : dans la médiance, c'est une autre injustice, où ceux qui en sont les auteurs et ceux qui en sont les approbateurs sont presque également criminels. Enfin, selon les lois humaines, on punit de mort non seulement les voleurs, mais encore les recéleurs ; et selon les lois divines, ceux qui font des médiances et ceux qui leur donnent une attention favorable sont si rigoureusement traités, qu'il n'est pas aisé de décider positivement ce qui mérite un plus grand châtement, ou de médire ou d'entendre médire : *Detrahere aut detrahentem audire, quid horum damnabilius sit non facile dixerim.*

Vous péchez en écoutant la médiance, en ce que, par votre indifférence et votre complaisance, vous donnez cours à la détraction. Ce qui la rend si commune et si familière dans le monde, c'est la fatale complaisance qu'on a pour ceux qui en sont les auteurs. Si on leur résistait vigoureusement, si l'on avait assez de zèle pour les reprendre quand on en a le pouvoir, ou si l'on témoignait par son froid et sa tristesse qu'on est scandalisé de leurs mauvais discours, ces médiances cesseraient bientôt, ou du moins elles n'auraient pas cette fatale perpétuité et ce maudit progrès qu'elles ont. Si vous aviez le courage de dire à ces pestes de la société civile ce que leur disait autrefois S. Chrysostome : « Avez-vous à louer quelqu'un, je vous écouterai volontiers ; avez-vous à médire de quelqu'un, je boucheurai mes oreilles ; qu'ai-je à faire de savoir si cet homme est usurier ou non ? si cette femme est de mauvaise vie ? Vous ne devez vous embarrasser que des péchés dont vous devez rendre compte à DIEU ; songez plutôt à vos défauts personnels qu'à blâmer ceux des autres, et à regarder ce qui vous manque qu'à observer malignement ce qui se passe chez autrui. » Si, dis-je, on avait, comme S. Chrysostome, le courage de parler de la sorte aux médians, je crois avec lui qu'il y en aurait très-peu dans le monde, et que ces esprits dangereux, se voyant rebutés ou méprisés, perdraient enfin cette mauvaise habitude. (Joly, 11^e dim. après la Pentecôte).

[Prix de la réputation]. — Les richesses, les plaisirs, les honneurs et les dignités se perdent à la mort : mais la réputation est immortelle, dans ce naufrage où toutes les choses humaines périclitent pour nous. Elle nous sauve une portion de vie, qu'elle arrache, pour ainsi dire, à la violence de la mort, et c'est la seule possession des morts, dit un ancien Père : *Sola possessio mortuorum*. Aussi le SAINT-ESPRIT nous en recommande-t-il le soin : *Curam habe de bono nomine* (Ecclesi. lxxi, 45). Et l'apôtre S. Paul, si humble en toutes choses, ne s'élève que pour défendre sa réputation, qui lui était nécessaire pour remplir avec plus de succès les fonctions de l'Apôstolat. (*Essais de sermons*).

[Pratique de S. Ambroise]. — Souvenons-nous de l'excellente pratique de S. Ambroise, qui, ayant un frère qu'il aimait plus que la vie, fit pacte avec lui qu'ils ne se révéleraient jamais aucune chose qui pût porter préjudice à la réputation de quelqu'un : *Erant nobis omnia communia, solùm de vitio proximorum non erat commune secretum*. Mais hélas ! aujourd'hui on n'a pas plus tôt appris ou découvert les défauts ou les vices de quelqu'un qu'on en fait confidence à un ami, qui en fait aussitôt une autre à son ami : de manière que bientôt ces défauts, que l'on donne sous le secret, deviennent un bruit public.

[Médiance prétendue utile]. — On a trouvé, dans notre siècle, un moyen de médire du prochain d'autant plus pernicieux qu'on s'en défie le moins : on a inventé le secret de déchirer sa réputation, non plus par des emportements violents, mais par des maximes saintes, par des intentions louables en apparence, et par un faux zèle de la gloire de DIEU. « Il faut décrier ces gens-là, dit-on : il ne faut pas laisser le vice dans les ténèbres qui l'enveloppent : l'intérêt de la gloire de DIEU demande qu'on le produise en public. » Là-dessus on se fait un grand cas de conscience, et, quoique souvent on ne sache ce que l'on dit, l'on invente, l'on exagère, et on ne rapporte les choses qu'à demi : on confond le général avec le particulier ; on interprète, on juge, on décide : et tout cela par un principe de la gloire de DIEU : car l'abus en est venu jusque-là. Ah ! si, dans un esprit sincère de pénitence, nous examinions toutes les intentions cachées que nous en avons eues en nous décriant les uns les autres, quelle confession n'en ferions-nous point ! Mon DIEU, dirions-nous dans la componction de notre cœur, ce n'est pas votre loi qui nous a portés à médire ; nous sommes prévaricateurs d'avoir voulu faire servir le motif de votre gloire à nos détractions, (**Bourdaloue. Lundi de la Semaine-Sainte**).

[N.-S. calomnié]. — Avant que JÉSUS-CHRIST fût devenu l'objet de la fureur des Juifs, il y avait longtemps qu'il l'était de leur médiance. Toute la ville et toute la province était partagée sur son sujet. Il avait par-

tout des ennemis déclarés, et partout des défenseurs: mais hélas! des défenseurs timides et chancelants, dont la voix était bientôt étouffée par l'insolence des Juifs, ces cœurs présomptueux et endurcis. Si JÉSUS-CHRIST, le modèle de l'innocence, le miroir et la règle de la perfection, n'a pas été à couvert de la médisance, comment ses amis, ses disciples, ses apôtres et ses serviteurs, pourraient-ils s'imaginer en être exempts? Tous ceux qui parlaient contre lui parlaient avec les mêmes dispositions, mais ils n'avaient pas les mêmes principes. Les scribes et les Pharisiens y étaient poussés par l'envie, pour décréditer les miracles et les actions éclatantes de JÉSUS-CHRIST; le peuple y était entraîné par le mauvais exemple de ces pharisiens, par lesquels il avait été séduit. Voilà quelle fut leur médisance, et leur critique censure au sujet de la personne sacrée du Fils de DIEU. (Anonyme).

[Universalité de la médisance]. — Si vous pouviez vous ressouvenir des entretiens que vous avez jamais eus avec des personnes même vertueuses, vous remarqueriez qu'il y en a peu, quand on y parle des autres, qui soient exempts de médisance, mais adroite et presque imperceptible. Un tel, disent-ils en parlant d'un courtisan, a de l'esprit et de la politique, et, comme il a dessein de pousser loin sa fortune, il étudie avec soin les passions du prince auprès duquel il est, qui a déjà tant d'estime pour lui qu'il le fait entrer dans tous ses plaisirs. Cet adroit courtisan a d'ailleurs beaucoup de mérite; il a fait tant de campagnes, où il a acquis une extrême réputation; il a eu tant de combats, d'où il est toujours sorti avec avantage et avec gloire; il a une table magnifique et entretient un train superbe. Il a déjà tout l'avantage qu'il peut désirer sur ses concurrents. Ainsi, si l'on doit juger de la suite de sa fortune par ses commencements, il y a toutes les apparences possibles qu'il ne tardera guère à parvenir aux plus illustres emplois et aux premiers honneurs du royaume. Il souhaiterait bien, effectivement, de pouvoir s'élever par de meilleures voies; mais, comme il n'y en a point d'autres à la cour où il est pour faire réussir un semblable dessein, il est contrant de faire ce que font aujourd'hui tous les honnêtes gens. — Cette dame est une personne d'un mérite très-singulier: elle sait merveilleusement bien le monde; elle soutient tout-à-fait bien sa qualité; elle a de l'intrigue; elle fait toutes choses d'une certaine manière qui charme, et qui engage tous ceux qui la voient. Elle est de toutes les belles compagnies, et il se fait peu de cadeaux et de régals là où elle est; qu'elle n'y soit appelée. Elle est, à la vérité, un peu altière et hautaine, et elle aime le faste et la coquetterie. Otez cela, qui est assez le caractère des gens de sa qualité, c'est la meilleure personne du monde. — Cet abbé est un homme très-considérable: il a bien de la naissance, et beaucoup de ce qu'on appelle bel-esprit; il a un port et un air qui marquent bien ce qu'il est: au reste, on peut dire qu'il y a peu de bénéficiers dans le royaume qui méritent autant que lui les grâces que

le prince lui a faites. Il use tout-à-fait bien de ses revenus ; sa table est délicate ; ses meubles sont superbes ; il est toujours des mieux mis ; il prêche finement : aussi n'occupe-t-il que les belles chaires ; il n'y a rien de plus galant dans les conversations : de sorte que, si sa fortune se règle sur son mérite, je crois qu'on le verra bientôt évêque . On ne peut disconvenir qu'il est un peu trop du monde ; mais quoi ! sa naissance et sa qualité l'obligent à vivre ainsi. (*Entretiens de l'abbé Jean et du prêtre Eusèbe, 2^e Entretien*).

[Les médisants les plus dangereux]. — Il n'y a point d'esprits plus dangereux ni d'un plus mauvais caractère que ceux qui médissent avec art, qui ne manquent jamais de couleür pour faire approuver le mal qu'ils disent des autres, et pour détruire les louanges qu'on leur donne, qui savent blâmer avec éloge, et qui rendent suspecte la réputation la mieux établie à mesure qu'ils en rendent témoignage ; qui plaignent ceux qu'ils accusent, et qui les blâment à regret ; qui se déguisent en amis pour haïr avec plus de sûreté ; qui paraissent charitables dans les moments où ils sont le plus dangereux, qui ne nuisent à ceux qu'ils attaquent que sous prétexte d'entrer dans leurs intérêts ; qui sont doux pour être cruels, sincères pour être plus traîtres, et qui ont des louanges empoisonnées, pires mille fois que la médisance toute nue. Vous ne sauriez avoir trop d'horreur pour ces sortes de caractères. Si un homme ne peut oublier le mal qu'on dit de lui dans les premiers mouvements de la colère, comment pardonnera-t-il celui que l'on en dit de sang-froid et avec étude ? (*De l'éducation des enfants par J. Pic*).

[Les femmes]. — Ordinairement les femmes n'ont point, les jours entiers, d'autre sujet d'entretien que les défauts du prochain et ce qui regarde les autres. Elles font mille jugements téméraires, disent mille choses qui se trouvent fausses quand on les examine plus mûrement, et font mille médisances qui déshonorent le prochain. On veut tout savoir, parler de tout, juger de tout, examiner tout, se mêler de tout : et on ne pense pas qu'on apprend ainsi, en se perdant soi-même, la curiosité, la témérité, la médisance, la malignité envers le prochain, à tous ceux avec qui l'on est. (**Anonyme**).

[Tout le monde médit]. — La médisance est le vice de tout le monde : celui des petits, qui, ne pouvant arriver à la grandeur, s'en vengent en médissant ; celui des savants, qui semblent disputer le prix d'éloquence à qui se raillera plus finement ; celui des beaux-esprits, qui veulent faire payer à un innocent le malheur de s'être présenté à la pensée d'un auteur chagrin ; celui des dames dans leurs conversations, celui des ecclésiastiques dans leurs assemblées ; celui des ennemis pour satisfaire leur vengeance ; celui des faux amis pour faire paraître leur sincérité ; celui des inférieurs

par jalousie ; celui des maîtres, par mauvaise humeur. On médit toujours et presque en tout temps. Il suffit que plusieurs gens soient assemblés, pour faire de leur médisance le pain de leurs conversations. C'est le terme figuré dont DIEU se sert chez son prophète. Dans les repas, il y a différents mets, mais il y a toujours du pain. On y a plusieurs entretiens, mais la médisance y est ordinaire. On ne s'entretient pas toujours de science, de politique, de dévotion. Si on parle de science, celui-ci passera bientôt pour un ignorant ; si on parle de politique, celui-là passera bientôt pour un fourbe ; si on parle de dévotion, il y en aura qu'on traitera bientôt d'hypocrites. On se lasse quelquefois des autres vices ; de la médisance, on ne s'en lasse guère.

Il faut distinguer trois choses dans la médisance : la dire, la laisser dire, ne la pas contredire. La dire, quelle malice ! la laisser dire, quelle faiblesse ! ne la pas contredire, quelle lâcheté ! La première de toutes les médisances a été faite dans le paradis terrestre, par l'ancien serpent, que l'on appelle communément Diable, c'est-à-dire *Calomniateur* ; terme qui comprend en soi la médisance et la détraction. La première personne qui l'a écoutée volontiers, ça été Eve, et le premier qui ne l'a pas contredite a été Adam. A qui doit-on attribuer ce péché ? Ce n'est point au serpent, car on ne l'appelle point le péché du serpent ; ce n'est point non plus à notre première mère, on ne dit point le péché d'Eve : pourquoi ! parce que ce fut sa simplicité et la faiblesse de son sexe qui fit que le serpent la trompa. Elle fut cependant très-coupable, pouvant se servir des lumières de la raison, pour résister à cet ancien calomniateur. Mais ce fut à Adam que ce crime fut attribué : Voilà pourquoi on dit le péché d'Adam, parce que, ayant droit de l'empêcher et le pouvant arrêter, il n'y contredit nullement. Ce fut sa faute, ce fut son propre crime. (**L'abbé Boileau**, *Pensées choisies*).

[Désordres que cause la médisance]. — L'Écriture, en nous faisant le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable : *Ferribilis in civitate homo linguosus* (Eccli. ix). En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions et des partis ; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix et l'union ; dans une maison particulière, parce qu'il y entretient des inimitiés et des froideurs ; chez les grands, parce qu'il abuse de la croyance qu'ils ont en lui, pour détruire auprès d'eux qui il leur plaît ; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres. *Ferribilis homo linguosus !* Combien de familles divisées par une seule médisance ! Combien d'amitiés rompues par une raillerie ! Combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets ? Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées ? N'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison ?

Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les lois divines et humaines? Est-ce autre chose, souvent, qu'une parole piquante qu'on ne croit pas, selon le faux honneur du monde, pouvoir laisser impunie?

Quoique les autres vices se répandent précisément plus que jamais, encore y a-t-il certains états et certaines conditions qui s'en défendent, soit par grâce de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espèce de nécessité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un religieux; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses et obscures; il y a des vierges, dans le christianisme, qui triomphent presque sans peine du démon de la chair: mais, pour la médisance, elle exerce également son empire sur tous les hommes. C'est le vice des grands, des petits, des souverains, des peuples, des savants, des ignorants; le vice de la cour, de la ville, de l'homme de robe, de l'homme d'épée, des jeunes et des plus avancés en âge. Le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on point? Non, mes Frères: car je le dirai avec tout le respect et toute la circonspection convenable: c'est le vice des prêtres aussi bien que des laïques, des religieux aussi bien que des séculiers, des spirituels et des dévots aussi bien et peut-être même plus que des libertins et des impies. Prenez garde: je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion: à DIEU ne plaise! La dévotion est exempte de tout vice, et lui en attribuer un seul ce serait faire outrage à DIEU même et décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion ont leur péché propre comme les autres, et vous savez si le plus ordinaire n'est pas la médisance. Péché qui s'attache aux âmes d'ailleurs les plus pieuses; péché qui souvent fait mourir en elles tous les fruits de grâce et de justice; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes; péché qui leur fait faire un triste naufrage, après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles et des plus dangereuses passions; enfin, péché qui perd bien des dévots et qui déshonore la dévotion. (**Bourdaloue**, *Dominicale*).

[Lâcheté du médisant]. Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard. S'il est votre ennemi, dès-là c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler: et cela même parmi les hommes a toujours été traité de bassesse et l'est encore; quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, et de dire que vous êtes piqué, que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage; que, si cet homme était dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit, et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous, et de la compassion pour votre faiblesse. Au contraire, si c'est

votre ami (car à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas ?) quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié, de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur, de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles, de le flatter d'une part et de l'outrager de l'autre ! Or, il y en a, vous le savez, en qui l'intempérance de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité, et qui n'épargneraient pas leur propre sang, leur propre père, quand il est question de railler et de médire. Mais je veux que cet homme vous soit indifférent : n'est-ce pas une autre espèce de lâcheté de lui porter des coups si sensibles ? Puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous ? N'en n'ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre ? Qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance ? Vous n'avez rien, dites-vous, contre lui : et cependant vous l'offensez, et vous le blessez : je vous demande s'il est rien de plus lâche qu'un tel procédé. (*Le même, ibid.*)

[Ne point écouter le médisant]. — On vous a dit cent fois que quiconque prête l'oreille à la médisance dès-là en devient complice, que souvent il n'y a pas moins de mal à entendre la médisance qu'à la faire, et qu'il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de DIEU pour avoir ouï parler que pour avoir parlé contre le prochain. Voulez-vous savoir sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée ? C'est particulièrement sur la lâcheté du médisant : car, comme c'est toujours des absents qu'il médit, il a été de la Providence que les absents fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or, c'est à quoi DIEU a sagement pourvu par cette loi de la charité qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance, c'est-à-dire ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité : de sorte que, si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de DIEU pour le défendre. Telle est l'importante commission dont DIEU nous a chargés. Le médisant est lâche : il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs : sans cela vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira. (*Le même*).

[Cruauté du médisant]. — Le plaisir que les anciens prenaient dans les combats des gladiateurs a été condamné par les SS. Pères, qui leur ont reproché que c'était une volupté barbare qui faisait horreur à la nature. Mais ceux qui médisent de leur prochain sont-ils moins cruels et lui font-ils moins de mal ? Ils ne répandent pas son sang, ils ne lui font pas perdre la vie : mais son honneur qu'ils attaquent ne leur est-il pas aussi cher que le sang et la vie ? Ce plaisir de médire vient même d'un fond plus corrompu, et porte un plus noir caractère de malignité. Ces spectateurs, que les SS. Pères avaient raison d'appeler inhumains, voyaient dans ces com-

bats une vive image de la guerre, où les uns attaquaient et les autres se défendaient. Le succès incertain du combat tenait leurs esprits en suspens, dans l'incertitude où ils étaient qui serait le vainqueur ; la victoire demeurait à celui qui avait plus de courage, de force ou d'adresse, et l'on se faisait quelquefois une gloire d'épargner la vie des deux athlètes. Il n'en est pas ainsi de la médisance. On ne se contente pas de voir répandre le sang de son frère, on lui enlève soi-même l'honneur, que S. Chrysostome appelle le plus pur sang de l'homme. Malins détracteurs, vous êtes dans ce combat, les lions, les tigres, les ours qui le déchirez ; les serpents, les aspics qui le piquent et le mordez. Demandez-le au prophète David : il vous dira que c'est avec les dents de la médisance que votre mauvais cœur déchire le prochain ; que votre mauvaise langue est l'épée dont vous le percez. Quelle espèce de combat ! qu'il est lâche ! qu'il est odieux ! Si l'on y remporte quelque victoire, ce n'est pas du côté du courage qu'elle penche, c'est du côté de la malice et de la perfidie qu'on y emploie. Attaquer un ennemi en un temps où il ne peut se défendre, vomir lâchement le venin de la détraction dans une compagnie où l'on profite de son absence et du silence de ceux qui l'abandonnent ; se faire, à la faveur du secret, une provision de détraction : quoi de plus indigne ! Jamais au sentiment de S. Augustin, portrait ne fut plus ressemblant que celui que David nous a laissé d'un médisant. Il va partout, il regarde, il cherche, il examine, rien n'échappe à son inquiète curiosité. S'il entre dans une assemblée, c'est pour y observer les manières brusques des uns, l'air trop familier des autres ; pour écouter dans un froid silence ce que l'on fait et ce que l'on dit, à dessein de faire un amas confus de tous les mauvais endroits des gens, de découvrir les disgrâces qui leur sont arrivées, les injustices qu'ils ont faites ou essuyées. (**L'abbé Boileau, Carême**).

[Vaines excuses]. — Nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance parce que nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs. Mais, dans un sujet où la charité était blessée, le rapport d'autrui était-il pour nous une caution sûre ? Voudrions-nous que, sur la foi des autres, on crût de nous indifféremment tout ce qui se dit ? Un péché peut-il jamais servir d'excuse à un autre péché ? et le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenserait-il de la séparation d'un second désordre, qui est la médisance ? Nous prétendons que le bruit commun avait rendu la chose publique : mais n'est-ce pas, disait Tertulien, ce bruit commun qui publie tous les jours les plus noirs mensonges, et qui les répand dans le monde avec le même succès que les plus constantes vérités ? N'est-ce pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, et de s'évanouir du moment qu'il n'impose plus ! *Nomine hæc est fama conditio, ut non nisi cum mentitur perseveret* ? Cependant, poursuivait-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, et dont on s'autorise pour ne nous rendre aucune

justice! *Hæc tamen profertur in nos solat testis.* Or, il serait bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte. — Mais ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci n'est qu'une confidence d'ami, que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes frères, répond S. Ambroise, l'écueil de la charité: c'est une confidence que j'ai faite, et je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami! comme s'il vous était libre de me ruiner de crédit et d'honneur auprès de votre ami! comme si, pour être votre ami, ce n'était un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit! comme si cet homme que vous traitez d'ami n'avait pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret! comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentait pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami! (*Bourdaluë, Dominicale*).

[Portrait d'un médisant]. — Le médisant se donne le cruel plaisir de s'informer des affaires des familles, des dissensions domestiques, des intrigues de négoce ou d'amitié. C'est un répertoire d'aventures, un registre vivant où l'on trouve les différends des femmes avec leurs maris, les infidélités des associés, les jalousies des parents et des voisins: c'est, pour m'expliquer avec S. Ephrem, un égoût public, qui se remplit des ordures de toute une ville; un vautour errant, qui ne se repaît que de charognes: *Cor ejus congregavit iniquitatem sibi.* A-t-il fait cette découverte? elle lui pèse si fort au cœur, qu'elle l'étoufferait s'il ne s'en déchargeait. Il cherche de tous côtés des oreilles qui la reçoivent; il en fait une pieuse confidence, dont il demande le secret soit pour irriter la folle démangeaison de savoir ce qu'il faudrait oublier quand on le saurait par soi-même, soit pour avoir seul le plaisir de la distribuer: heureux, ce lui semble, s'il peut trouver de ces connaisseurs délicats, qui savent grossir les objets pour deviner ou expliquer les dénouements d'une intrigue, et se faire un mutuel épanchement de malice, *Egrediebatur foras, et loquebatur in idipsum.* (*L'abbé Boileau, Carême*).

[Exemple de N. S.]. — Autant il y a de malignité dans celui qui répand la médisance, autant y a-t-il de mérite dans celui qui l'arrête et qui la condamne. Ne pas souffrir que l'on dise quoi que ce soit aux dépens de la charité ou de la vérité, c'est la marque d'un bon esprit et le caractère d'un bon cœur; c'est avoir un mérite solide, et se former sur l'exemple de JÉSUS-CHRIST. Les Juifs ont-ils des sentiments désavantageux, et parlent-ils mal des païens? « Je n'ai pas trouvé une si grande foi en tout Israël », leur dit le Fils de DIEU en parlant de la foi du Centenier. — « Les Ninivites s'élèveront contre vous au jour du jugement », leur dit-il ailleurs. — « Si j'avais fait dans Tyr et dans Sidon les miracles que j'ai faits chez vous, il y a longtemps que ces villes auraient fait pénitence avec le sac et la corde. » Lui amène-t-on une femme surprise en adultère :

— « Que le premier qui se sent innocent, dit-il à ses accusateurs, lui jette la première pierre. » Lui dit-on que Marie-Madeleine est une femme pécheresse dans la ville? il la défend, et assure que ses péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé. — Parler comme le Sauveur, c'est faire une correction utile au coupable, et faire sentir son péché à celui qui se croit innocent : c'est gagner l'un et instruire l'autre. (*Le même, Pensées choisies*).

[Autres caractères des médisans]. — Ce chien, qui tremblait devant le lion, et qui ne mettait son courage que dans sa fuite, réserve sa fierté lorsque ce lion n'est plus en vie, et qu'il peut mordre les restes de son cadavre. Tel, qui n'eût osé regarder en face un homme de bien dont la vertu l'eût déconcerté, n'a de force que pour le déterrer et violer les lois du tombeau. Tel, qui vient de paraître avec une hypocrite retenue devant ceux à qui il n'osait parler, à qui même il venait de faire d'humbles protestations d'estime, ne s'hardit que lorsqu'il ne les voit plus, blâmant ce qu'il vient de louer, et se condamnant lui-même, pour faire trouver plus plausible un si prompt changement de langage. Ne s'aperçoit-il pas qu'au jugement des gens d'honneur et de bon sens il passe pour un traître? que la perfidie se découvre par son propre témoignage? que ne pouvant souffrir plus longtemps ce poids de louanges qu'une présence incommode lui a arrachées, il appréhende qu'on ne croie qu'elles sont légitimement dues à ceux dont il a avantageusement parlé? Il se soucie peu de s'ôter de la gloire pour les en priver. Il se jette avec une espèce de turbulente joie dans le précipice, pourvu qu'il puisse les y entraîner avec lui. O le lâche! ô l'infâme! Comme il ne peut arriver à la vraie gloire que par le chemin de la vertu, il se venge à en médire; et comme il n'a pour titre de son habileté qu'un droit de censure qu'il usurpe, il ne se fait de réputation qu'autant qu'il en ôte aux autres. Faible fondement de la beauté, que la laideur d'autrui! Faible fondement de vertu, que les désordres et les péchés d'autrui! Examinez les choses de près, vous verrez que c'est le lâche caractère des médisans. Ils croient se mettre au-dessus de tous les défauts et qu'ils censurent y passer pour gens de bien, à cause qu'il s'en trouve qui ne le sont pas. Quel fonds de mérite, de n'en avoir que par larcin! de ressembler à tous ces voleurs qui ne vivent que de meurtres et de rapines! de n'avoir de gloire qu'autant qu'on en peut dérober, et de se rendre criminel du pécuniaire de l'honneur en le ravissant sans autorité aux autres! (**L'abbé Boileau, Carême**).

[Ne pas croire facilement le mal]. — N'avez-vous jamais éprouvé combien les rapports sont vains, incertains, précipités. Ne comptez-vous pour rien l'inclination naturelle à mentir, à outrer les choses, à déguiser la vérité? Jamais n'avez-vous cru vous-même ouïr de vos propres oreilles ce qu'on ne vous avait point dit? Jamais n'avez-vous donné aux paroles qu'on

vous disait des sens tout différents de celui qu'elles portaient et qu'on prétendait vous faire entendre? Les personnes les plus sincères, en s'ingérant de raconter un fait, le font-elles toujours d'une manière uniforme, avec le même soin de n'y jamais ajouter de nouvelles circonstances, ou de n'y point mêler leurs conjectures, ou de n'y point donner comme certain ce qu'elles ont reçu comme douteux? Et, pour peu que ces personnes aient d'intérêt dans le fait en question, vous devez vous fier assez à leur probité pour croire que la vérité soit en sûreté dans leur bouche, et à couvert de tout déguisement et de toute exagération? (**Le P. de la Rue, Carême**).

[Différentes sortes de médisances]. — Il y a différentes sortes de médisances. On médit en imputant faussement un crime à une personne innocente, et c'est une calomnie; on médit en disant comme une chose assurée ce que l'on n'a appris que par un bruit confus et incertain; on médit en révélant une faute secrète; on médit en communiquant à d'autres ce qu'on nous a révélé. C'est une détraction que de rendre public un fait qui n'est encore su que de très-peu de personnes; c'est une autre détraction que d'en faire confidence à une seule personne même, à moins qu'il n'y ait de la nécessité ou quelque grande raison qui oblige; s'il s'agit même d'une faute qui ait éclaté, on peut encore pécher en la rapportant avec exagération, en ajoutant encore des particularités qui étaient inconnues et qui la rendent plus criminelle en retranchant des circonstances qui l'adouçissent et qui diminuent la honte. On peut interpréter en mauvaise part des actions qui au-dehors paraissent bonnes: et alors, soit que nos soupçons soient téméraires ou qu'ils aient quelque fondement, c'est détracter que d'en faire part aux autres. Il y a des médisances parlées, il y en a de muettes: un geste, un sourire, un demi-mot, un ton de voix, un silence sec, peuvent tenir lieu d'une piquante médisance. Celles qui sont mêlées de raillerie ne sont pas les moins amères; on médit en contrefaisant les gestes et les airs défectueux d'une personne etc. (**Le P. Croiset, Année chrét.**).

[Fermer la bouche et les oreilles à la médisance]. — Il ne suffit pas de mettre une garde de prudence sur ses lèvres pour les fermer à la médisance: il faut mettre aussi, selon le conseil du Sage, une haie d'épines autour de ses oreilles pour arrêter et pour piquer les médisants: *Sepis aures tuas spinis* (Eccli. xxiii). Reconnaissez ici votre ignorance ou votre injustice vous qui prêtez l'oreille au mensonge, et qui, par honneur ou par conscience renonçant à débiter les médisances, vous êtes réservé le droit de les croire et le plaisir de les écouter. Que faites-vous par vos crédulités et vos complaisances? Vous animez le médisant; vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement; vous ne voulez pas être l'assassin, mais vous devenez le complice: et c'est à tort que vous croyez être innocent du sang de vos frères, quand, par vos applaudissements, vous aiguï-

sez les flèches dont on les perce, et qu'au lieu de les protéger vous appuyez le bras qui les tue. *Garde-toi d'écouter la méchante langue*, dit le Sage, *Ne t'avise pas d'être complaisant à ceux qui parlent mal du prochain, si tu ne veux porter leur péché*, dit-il encore. Et quelle marque donne le SAINT-ESPRIT de la justice et de l'innocence d'un homme de bien ? C'est de n'avoir pas reçu favorablement l'opprobre et la médisance contre ses frères : *Qui opprobrium non accepit adversus proximos suos.* (Psalm. 14). (Fléchier).

[La médisance n'épargne rien]. — La médisance n'épargne rien. Quelle vertu à l'abri de ses traits ? Ce qu'il y a de plus respectable dans l'Eglise et dans l'Etat est-il à couvert des traits et des morsures d'une langue médicante ? Et quel tort ne fait-elle pas à la justice, à la charité, à la religion ? Il ne faut qu'un mot pour ternir pour toujours l'innocence la plus pure. On avait fait une chute dont personne ne s'était aperçu ; la pénitence avait déjà effacé ce péché, DIEU l'avait oublié : la médisance le fait revivre ; elle s'oppose à la miséricorde même du Seigneur, puisqu'elle éternise, puisqu'elle punit en quelque façon ce que DIEU pardonne, ce qu'il a oublié. DIEU a beau se choisir de fidèles ministres, DIEU a beau envoyer ses hérauts pour convertir les pécheurs : un coup de langue rend tous leurs travaux infructueux, et frustre, pour ainsi dire, les plus ordinaires ressources de la Providence. N'est-ce pas la médisance qui éteint la charité, qui brise les liens les plus serrés, qui sème les plus mortelles divisions, qui empoisonne ce qu'il y a de plus innocent, qui allume les plus irréconciliables inimitiés, qui noircit la plus brillante réputation, qui décrie la plus solide vertu ? N'est-ce pas la médisance qui en étouffe tout le mérite ?

Détestez votre péché avec horreur ; brisez votre cœur de la douleur la plus vive ; avouez votre faute avec la dernière sincérité ; faites porter à votre corps la peine que votre langue médicante a méritée : rien de plus juste, rien de plus louable, rien de plus important. Mais il vous reste encore une obligation indispensable : cette personne innocente dont vous avez terni la réputation, et que vous avez décriée et noircie, demande une juste réparation, et DIEU ne veut point accorder de pardon que ce tort insigne que vous avez fait à votre frère, ne soit réparé, que cette réputation noircie ne soit lavée. (Le P. Croiset, *Année chrétienne*).

[La raillerie]. — Lors même qu'on dit des paroles de raillerie par légèreté, et non par malice, et qu'on peut dire en vérité qu'on ne l'a fait qu'en jouant, selon l'expression du Sage, *Ludens feci*, on ne laisse pas, dit S. Bernard, de faire une grande faute. Vous dites une parole de raillerie, ajoute ce saint ; mais celui qu'elle regarde la croit importante. Il s'en tient offensé et est blessé dans le cœur. Ce n'est qu'un mot, direz-vous, et qui n'a été dit qu'en riant. C'est en cela que vous avez plus de tort, de

vous faire un jeu du violement de la charité. On juge de la blessure, non par la main qui l'a faite, mais par l'impression qu'elle a faite dans celui qui l'a reçue : ce qui paraît petit devient grand lorsqu'il peut avoir de grandes suites, et celui qui craint DIEU ne néglige rien de ce qui peut lui déplaire.

Si la raillerie est criminelle à toutes sortes de personnes, combien l'est-elle davantage à un ecclésiastique, de qui S. Bernard n'a pas craint de dire que ce qui n'est qu'une simple raillerie dans la bouche d'un séculier est une espèce de blasphème dans la sienne. Le caractère de la raillerie est d'ailleurs le plus mauvais de tous les caractères, et les hommes se tiennent moins offensés d'une injure qu'on leur dit dans la chaleur de la colère que de la moindre raillerie. Mais comment la supporter en celui qui ne connaît nos faiblesses que par la confiance que nous avons en lui, et par l'autorité que nous lui avons donnée sur nous ? (**Anonyme**).

[La médisance est commune]. — D'où vient que la médisance, qui est un vice si lâche, et si indigne d'un homme raisonnable, est cependant un vice si commun ? On méprise, on a même quelque horreur d'une personne qui porte dans les compagnies une dent envenimée contre le prochain : et peu de personnes se défendent de le mordre et de le blesser. Il est surprenant qu'on craigne si peu pour soi-même la tache qui nous effraie dans les autres. A considérer simplement le caractère ordinaire et naturel de ceux qui font profession de médire, la médisance est un vice honteux à son auteur, et le rend même beaucoup plus méprisable que ceux dont il médit. La médisance est l'effet d'une âme basse, qui se sentant peu propre à mériter l'estime des gens d'honneur, tâche de se consoler de son faible en relevant le faible d'autrui. Des sentiments nobles, une véritable honnêteté, devraient attacher nos regards aux belles qualités de nos frères, et, nous engageant à excuser les fautes qui pourraient leur échapper, devraient aussi nous faire envisager leur conduite par le plus bel endroit, La piété alors devrait venir au secours de l'éducation et de la droiture, et nous réjouir quand nous verrions nos frères plus en état de glorifier DIEU par leurs talents et par une vie chrétienne. Quel cas, je vous prie, peut-on faire, dans le monde honnête et poli, d'une personne qui ne semble avoir des yeux que pour remarquer ce qui humilie les autres ? N'a-t-on pas sujet de penser qu'elle prétend cacher ses propres imperfections en divulguant avec plaisir les défauts des autres ? Un homme pourvu d'un vrai mérite ne doit-il pas se faire honneur du mérite de ses semblables ? Et pour peu qu'il ait d'esprit et de droiture, ne doit-il pas avoir de l'estime pour les gens d'honneur et d'esprit comme lui ! Mettez le médisant en tel jour qu'il vous plaira : vous ne trouverez jamais rien de grand en lui ; vous le verrez toujours rampant. Il faut qu'on se sente soi-même bien méprisable, quand on ne pense qu'à mépriser et qu'à avilir les autres. (**Le P. de la Pesse**).

[Humeur chagrine]. — Un noir chagrin, une sauvage humeur, est dans bien des personnes, la source de leurs médisances continuelles. Ce sont des âmes farouches, qui ne se plaisent qu'à nuire et qu'à fâcher les autres ; et, parce qu'elles ne jouissent d'aucun repos, elles ne s'occupent ordinairement qu'à jeter le trouble dans toutes les familles. Un médisant, semblable à ces oiseaux de rapine qui ne vivent que de la proie que leur bec et leurs ongles ont déchirée, se choque de tout ; tout l'irrite ; toujours disposé à donner de mauvais tours aux choses les plus louables ; il trouve dans tout ce qui se présente de quoi aigrir, de quoi nourrir son fiel ; il outre et la vérité et le mensonge. Semblable à l'araignée et au crapaud, dont l'un vit des mauvaises humeurs de la terre, il se nourrit aussi de toutes les mauvaises qualités, de tous les défauts, ou effectifs ou controuvés, des gens mêmes qui passent dans le monde pour gens d'honneur. Il aperçoit des excès dans la plus juste modération. Voit-il quelque règlement dans le monde ? ce n'est qu'une apparence extérieure, pour en imposer. Etes-vous retiré dans votre domestique ? c'est que vous êtes obsédé d'une noire mélancolie. Si vous aimez la lecture, c'est pour faire le bel esprit. Faites-vous des bonnes œuvres ? c'est par hypocrisie. Ainsi, le médisant trouve à mordre sur toutes choses, et les personnes les plus hors d'atteinte ne sont point à couvert de sa dent. (*Le même*).

[Effets de la médisance]. — Nous savons que, dans le monde, on écoute volontiers la médisance, qu'on s'y pique de l'embellir, de la rendre toujours plus agréable ; qu'un conte en appelle un autre ; que les villes sont d'ordinaire infectées d'une espèce de plaisants qui vont de cercle en cercle, de quartier en quartier, recueillir et répandre les aventures. Mais quel tort ne ferons-nous pas à cette personne, si nous livrons sa réputation à tant de langues déjà aiguës pour la déchirer ? Par-là, dit S. Jean-Chrysostome, nous donnons du crédit au vice, non-seulement à la médisance, à laquelle nous sommes portés naturellement par la propre estime de nous-mêmes, mais à tous les autres vices qui ont coutume de régner dans le siècle. Ceux qui vivent mal s'obstinent, par cet endroit, dans leurs dérèglements, persuadés qu'ils ont des semblables dans leur genre de vie : *Signior fis, peccati communicatorem nactus*. (Chrysost. Homil. 3 *ad popul. Ant.*) L'impudique qui paraît sur la scène rend plus hardi l'impudique qui en est spectateur. Combien de jeunes personnes ont rompu le frein de la pudeur après avoir ouï développer une liaison criminelle ! Par-là nous sommes un sujet de scandale aux gens de bien, qui deviennent fiers et présomptueux quand ils se voient éloignés des désordres que nous racontons. Par-là nous portons un grand préjudice à toute l'Eglise, parce que nous faisons triompher les impies et les hérétiques, en découvrant les méchantes actions que les fidèles ont eu le malheur de commettre. (*Le même*).

[Des satires qui circulent]. — Que peut-on dire de ces médisances et de cessa-

tires ingénieuses qui sont les plus ordinaires divertissements des compagnies, sinon qu'elles ne peuvent venir que d'un orgueil infini et d'un secret désir de dominer sur les esprits? Car quel autre principe pourraient-elles avoir? Viendraient-elles d'un véritable désir de corriger les fautes d'autrui? Il faudrait, en ce cas, en avertir avec prudence et en secret celui qui les a faites, sans les divulguer par une fausse et cruelle compassion. Viendraient-elles d'une âme sincère, qui dit les choses bonnement, sans avoir dessein de nuire? Outre que cette ingénuité est blâmable en plusieurs rencontres, ces esprits dont nous parlons l'ont-ils, eux qui cessent d'avoir cette ingénuité prétendue quand on donne aux personnes dont ils médisent plus de louanges qu'ils n'en voudraient entendre? Viendraient-elles de l'esprit de DIEU, qui sait distinguer les mauvaises actions d'avec les bonnes avec tant d'équité et de sagesse, que, sans se partager, il loue les unes et condamne les autres avec toute justice et équité? A la vérité, ces pieux censeurs se piquent de suivre cette méthode : mais, quoi qu'ils fassent, il est aisé de s'apercevoir que ce n'est qu'un artifice secret qui les fait parler, comme autrefois il fit parler le démon à nos premiers parents. Il ne leur dit pas, dans cette conversation si fatale : « DIEU est injuste » : il leur fit seulement des questions et leur proposa ses doutes, pour leur persuader doucement, mais adroitement, ce qu'il n'osait leur dire ouvertement, *Quid præcepit vobis?* Si DIEU est juste, pourquoi vous a-t-il défendu de goûter de tous les fruits qu'il a mis dans le paradis (*Discours moral*).

MENSONGE.

DUPLICITÉ; — FOURBERIE;

Bonne foi; — Sincérité; — Simplicité chrétienne.

AVERTISSEMENT.

Tous ces titres doivent nécessairement entrer dans un discours sur la Fidélité et la Bonne foi, avec lesquelles on doit traiter avec les hommes : en sorte que, de quelque biais qu'on prenne ce sujet, soit qu'on prêche contre la Duplicité et le Mensonge, soit qu'on exhorte à la Sincérité et à la droiture, la différence des termes changera bien l'ordre et le dessein, mais non la matière et le sujet du sermon, selon la règle que nous avons tant de fois répétée, qu'on ne peut exciter efficacement à la pratique d'une vertu sans donner de l'horreur du vice qui lui est contraire.

Ce sujet néanmoins a cela de particulier, que l'on pourrait aisément diviser la vertu et le vice opposé, les traiter séparément, et borner son discours, par exemple, à détourner du mensonge et de la fourberie, ou bien exciter les auditeurs à agir toujours de bonne foi dans toutes leurs affaires. J'ai cru cependant que la liaison qu'ont ensemble tous ces sujets me laissait aussi la liberté de les joindre ensemble, puisqu'il serait difficile de fournir des matières si propres et si particulières à l'un, qu'elles ne convinsent nullement à l'autre. — Il faut pourtant avouer que ce sujet est encore lié à d'autres dont nous avons déjà parlé, comme à l'Hypocrisie, qui est une feinte et une espèce

de mensonge ; à la Flatterie, qui trompe et qui séduit, à la Trahison et à la perfidie, que nous avons joints à d'autres titres. C'est pourquoi nous n'en dirons que peu de chose et en passant, dans celui-ci. — Du reste, ce sujet, de quelque manière qu'on le tourne, demande un grand détail de mœurs, parce qu'il regarde tous les emplois et toutes les affaires ; outre cela, une grande variété de matières d'instruction et de caractères, car il embrasse toute la conduite de la vie, dans quelque état et dans quelque condition que l'on puisse être.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — C'est sur la sincérité et sur la bonne foi qu'est fondée la société civile, que roule le commerce, que l'union et la paix s'entretiennent parmi les hommes. Je ne pouvais donc pas vous parler d'un sujet plus important et auquel tout le monde doit prendre plus d'intérêt, que de vous parler de la sincérité et de la bonne foi avec laquelle on doit agir dans toutes ses affaires. Mais, comme la plupart des hommes se mettent peu en peine de violer les lois les plus saintes et les plus sacrées quand il s'agit de leurs intérêts particuliers, j'ai cru que je ne pouvais mieux vous porter à la sincérité, et à garder fidèlement votre parole, que vous faire voir — 1°. Qu'il n'y a rien de plus contraire à l'esprit de DIEU et du christianisme que l'esprit de mensonge, de finesse, et de fourberie ; — 2°. Que rien n'est plus contraire à la société civile et humaine, puisque c'est la cause de tous les troubles et de toutes les dissensions qui y arrivent ; — 3°. Qu'il n'y a rien qui marque un plus grand fond de corruption d'esprit et de cœur que l'habitude qu'on a contractée de mentir, d'user d'artifice et de fourberie, dans toutes les affaires que l'on traite. — C'est le partage de ce discours.

1°. Rien n'est plus contraire à l'esprit de DIEU et à l'esprit du christianisme que le mensonge, la fourberie et le manque de sincérité : Car qui ne sait que DIEU est la vérité même, l'équité et la droiture inflexible, qu'il est fidèle dans ses promesses, dit l'Apôtre, et que l'ordre du ciel et de toute la nature viendrait plutôt à manquer, qu'une syllabe, ou un seul iota dans la loi qu'il a donnée et dans sa parole. L'artifice et le déguisement lui sont donc opposés dans sa nature et dans ses perfections les plus essentielles. C'est pourquoi, autant il hérite la vérité, la justice, la fidélité et la bonne foi, autant a-t-il d'horreur du mensonge, de la fourberie et du

déguisement. Il le témoigne en cent endroits de l'Écriture, et il n'y a guère de péché dont il ait marqué avoir plus d'horreur ni qu'il punisse plus sévèrement, parce qu'il n'y en a point qui le déshonore davantage. Or, si cela est indubitable, peut-on dire aujourd'hui que l'Esprit de DIEU habite sur la terre et parmi les hommes, où l'on ne voit qu'infidélité, que tromperie et si peu de bonne foi dans le commerce, dans la justice, dans toutes les professions et dans toutes les conditions de la vie?

2°. Il n'est pas moins constant que rien n'est plus opposé et par conséquent plus pernicieux à la société humaine. Car, si c'est la fidélité et la bonne foi qui l'entretiennent, qui peut douter que la fourberie, le mensonge et le manque de parole n'en soient la destruction, le plus funeste écueil? Les familles peuvent-elles conserver l'union et la paix, qui doit être entre les frères et les proches, s'ils vivent dans une continuelle défiance les uns des autres? Les villes peuvent-elles subsister quand chacune pense qu'à tromper son voisin, qu'à s'emparer de son bien par fraude et par supercherie? Que deviendra la sûreté publique, quand chacun ne s'appliquera qu'à surprendre, à prévenir et à supplanter, l'un son compagnon, l'autre son adversaire, celui-ci son compétiteur? Toute vocation, tout métier, toute profession, ne sera plus qu'un brigandage, et toute la terre un champ de bataille, où les hommes seront en guerre et n'auront nulle confiance les uns dans les autres : au lieu que, si la sincérité, la bonne foi et la fidélité y règnent, tout le monde sera en paix. D'où il arrive que la loi de l'Évangile, qui n'est fondée que sur la charité, prescrit et recommande à tous les chrétiens la simplicité et la sincérité comme le moyen le plus sûr pour conserver l'union qui doit être entre tous les fidèles.

3°. Si le mensonge, la fourberie et le manque de bonne foi sont si pernicieux à la société civile, il me semble qu'on peut ajouter, en troisième lieu, que ceux qui, outre le penchant qu'ils ont à ces sortes de vices, y ont encore contracté une forte habitude par le long usage qu'ils ont fait de tant de mauvais artifices, sont des gens non-seulement d'un méchant naturel, avec lesquels on ne doit lier nul commerce quand on les reconnoît de ce caractère, mais encore qui ont le cœur aussi corrompu que l'esprit. Autant l'un est fécond en artifices et en inventions diaboliques, autant l'autre est capable de toutes sortes de crimes. De manière qu'un homme rusé, artificieux, trompeur, ne peut manquer d'être méchant, puisque, selon S. Grégoire, tout mensonge et toute tromperie est iniquité ; que toute iniquité et tout péché est aussi une espèce de mensonge et de tromperie, et que, comme l'un n'est point sans l'autre, un homme sans bonne foi est aussi un homme sans conscience, capable de toutes sortes de crimes puisqu'il sait tromper en toutes sortes de matières. C'est pourquoi S. Augustin appelle les fourbes et les gens de mauvaise foi les enfants et les suppôts du démon, qui est le père du mensonge, et au contraire les personnes qui ont le cœur droit sont appelées dans l'Écriture enfants de DIEU conduits par son SAINT-ESPRIT.

1°. La fourberie, le mensonge, la finesse et la duplicité, sont indignes d'un honnête homme, dont la sincérité, la fidélité et la bonne foi sont le véritable caractère.

2°. Ces mêmes vices ne sont pas moins indignes d'un chrétien, puisqu'ils sont évidemment opposés à la simplicité, à la sincérité et à la bonne foi, tant recommandées dans l'Évangile et dont la religion fait une particulière profession.

1°. En quoi consiste la sincérité et la simplicité chrétienne, également éloignées de la fausse prudence mondaine et de la rusticité grossière des gens de peu d'esprit et sans éducation.

2°. Cette simplicité et cette candeur est autant agréable à DIEU qu'il a en horreur la duplicité, le mensonge et la fourberie.

IV. — 1°. Jamais on n'est plus en assurance, soit du côté de DIEU soit du côté des hommes, que quand on agit de bonne foi en toutes choses, sans déguisements et sans artifice.

2°. On a tout à craindre, au contraire, de la part de DIEU et de celle des hommes, quand on use de finesse, de mensonge et de fourberie, parce qu'enfin la vérité éclate, et, la mauvaise foi étant découverte, on attire la haine et la vengeance de DIEU et des hommes.

V. — 1°. La droiture de cœur et la sincérité est la vertu que les hommes aiment davantage : et cependant c'est celle qui est la plus rare et qui se pratique le moins aujourd'hui, dans tous les états de la vie, dans toutes les affaires et à l'égard de toutes sortes de personnes : *Totus mundus in maligno positus.* (I Joan. v).

2°. La duplicité, le déguisement et les fourberies sont les vices que l'on hait le plus, dont on a plus de sujet de se défier, et qui causent de plus grands dommages, et cependant qu'on s'efforce le moins d'éviter, parce que notre amour-propre et notre intérêt s'en accommodent.

VI. — 1°. Les hommes sont dans l'erreur et l'illusion quand ils prennent la sincérité et la simplicité chrétiennes pour stupidité et manque d'esprit.

2. Ils se trompent encore davantage, et plus dangereusement, quand ils prennent la finesse et l'artifice pour une véritable prudence.

VII. — Pourquoi DIEU demande des chrétiens la sincérité et la simplicité des enfants.

1°. Parce que c'est le moyen le plus propre, ou, pour mieux dire, unique, de conserver l'innocence et d'éviter le péché, que d'agir toujours selon sa conscience et avec une droiture de cœur que nul intérêt et nulle considération ne peut faire biaiser.

2°. Parce que c'est la disposition la plus avantageuse pour acquérir et pour pratiquer toutes les vertus.

3°. C'est le meilleur et le plus facile moyen d'accomplir tous ses devoirs et d'être toujours fidèle à DIEU.

VIII. 1°. Tous les hommes ont intérêt à haïr et à détester le mensonge et les fourberies, puisque c'est la cause de tous les maux et de tous les désordres qui sont arrivés et qui arrivent encore maintenant dans le monde.

2°. La peine qu'on a de s'en garantir, et les chagrins que nous concevons des fraudes et de la mauvaise foi d'autrui, nous doivent être un puissant motif pour ne tromper jamais personne.

IX. — 1°. Celui qui use d'artifice et de duplicité pour tromper le prochain se trompe tout le premier et agit contre lui-même.

2°. Il ne peut tromper DIEU, qui voit sa mauvaise intention et pénètre tous les replis de son cœur.

3°. Ses finesses et ses artifices se découvrent enfin, et lui causent infiniment plus de dommage qu'il n'aurait retiré de profit de ses fourberies, quand même elles auraient réussi, puisqu'il perd par-là l'estime, l'amitié et la confiance de tout le monde.

X. — 1°. Les mensonges, les fourberies et la mauvaise foi pour réussir dans les affaires nous font perdre la grâce et l'amitié de DIEU par les péchés qu'ils nous font commettre.

2°. Ils nous font perdre l'estime, la réputation et la confiance des hommes, qui sont les plus précieux de tous les biens naturels.

3°. Ils nous font perdre la paix et le repos, par l'appréhension que nos mauvais desseins ne soient découverts, et par le déplaisir quand ils le sont effectivement.

XI. — 1°. L'injure que l'on fait à DIEU, qui est la souveraine vérité, et que l'on déshonore par le mensonge.

2°. Le tort et le dommage que l'on cause au prochain en le trompant, et en violant en même temps la justice et la charité.

3°. Le tort qu'on se fait à soi-même, en chargeant sa conscience d'un péché qu'il est difficile de réparer. *Os quod mentitur occidit animam.* (Sapient. 1).

XII. — 1°. Nulle raison, nul intérêt, nulle considération, ne peut autoriser le mensonge, la fourberie, la mauvaise foi.

2°. Tout conspire à les détruire, les lois divines et les lois humaines, qui en tirent une sévère vengeance.

3°. Ni DIEU ni les hommes ne les peuvent souffrir, et, lors même qu'il réussissent à notre avantage, notre conscience les désavoue.

XIII. — 1°. La sincérité, la droiture, et la bonne foi sont le moyen de gagner le cœur de DIEU.

2°. C'est ce qui nous attire l'amitié et la confiance des hommes : *Dilectus Deo et hominibus.* (Eccl. XLV).

XIV. — 1°. User de fraude, d'artifices et de déguisement, c'est avoir l'esprit du monde et suivre ses maximes, qui conduisent à la damnation.

2°. Agir toujours de bonne foi, avec franchise et droiture, c'est agir par l'esprit de JÉSUS-CHRIST et par les maximes de l'Évangile.

XV. 4°. — Nous devons apporter plus de soin et de précaution à ne tromper jamais personne que nous n'en prenons pour ne nous pas laisser tromper nous-mêmes, puisque nous courons infiniment plus de danger dans l'un que dans l'autre cas.

2°. Nous devons agir de bonne foi en toutes sortes d'affaires et avec toutes sortes de personnes : c'est la plus grande marque qu'on puisse donner de la fidélité et de la droiture avec lesquelles on cherche DIEU, et qui font aussi qu'on le trouve et qu'on lui est agréable.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** a fait deux livres sur le Mensonge, où il traite admirablement bien cette matière. — Il en parle dans son *Enchiridion*, chap. 18 et 22. — *In ps.* 50, à *Perdes omnes qui loquuntur mendacium*, il montre que ce n'est pas toujours mentir que de taire la vérité, mais que le mensonge est toujours péché. — *Quest. in Genes.*, 26, il fait voir que le saint patriarche Abraham ne fit point un mensonge quand il fit passer Sara pour sa sœur. — *xiv Civit.* : le démon est l'auteur et le père du mensonge; la même chose au traité 42 sur S. Jean. — *Serm.* 52 : c'est aimer et chercher le mensonge que de mettre son bonheur dans les choses de la terre.

S. Grégoire, *viii Moral.* 37, fait une très-belle peinture de la simplicité chrétienne, qu'il appelle sagesse. — *In 4 psalm. Pœnit.* : ce que c'est que la droiture et la simplicité de cœur. — *xviii Moralium*, sur ces paroles de Job : *Donec superest halitus in me, non loquentur labia mea iniquitatem, nec lingua mea meditabitur mendacium* : long discours sur le mensonge.

Le même, au liv. 6 sur les Rois, parle de la dissimulation et dans quelles rencontres il est permis de dissimuler. — *In ps.* 5 *Pœnit.* : avantages de la simplicité et de la droiture. — *Epistol.* iv, 32 : conditions que doit avoir la simplicité. — *v in Job* : peinture et caractère d'un homme double et dissimulé. Il dit presque la même chose, en d'autres termes, au livre 26; — au liv. 9, il parle de la fraude et de la fourberie, et montre en combien de manières on commet ce péché.

S. Chrysostome, *Homil.* 63 sur S. Matthieu; de la simplicité chrétienne par rapport à celle des enfants. — *Homil.* 7 *in Acta* : comment on lie volontiers société avec les personnes sans fraude et sans artifice. — *Homél.* 63 sur les mêmes Actes : les personnes simples et qui ont le cœur droit font facilement leur salut, et le ciel est particulièrement fait pour elles.

S. Jérôme, sur le ch. 18 de S. Matthieu, s'étend sur la comparaison de l'innocence des chrétiens avec celle des enfants.

S. Ambroise, sur le passage de S. Matthieu, *Quicumque humiliaverit se sicut parvulus ille, etc. Exhort. ad virg.*, fait la même comparaison. — Parlant de S. Satyre, *in Monod.*, il le loue de sa simplicité et de sa droiture. — *ii Officior.*, 17, il montre la confiance qu'on a dans les personnes

droites et sans artifice. — III *Offic.* : qu'il faut agir de bonne foi, et ne point tromper dans les traités qu'on fait.

Tertullien, contre les Valentinien, faisant allusion aux paroles du Fils de DIEU, préfère la simplicité de la colombe à la prudence du serpent.

S. Cyprien, Epître à Donat, parle des fourberies qui se commettaient dans l'administration de la justice, et **Salvien** s'élève fortement contre ces désordres.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Poiré**, *Science des saints*, traité 2, chapitre 1, parle amplement de l'esprit droit et sincère, et de l'esprit double et dissimulé.

Le P. Cordier, la *famille sainte*, chapitre 20, § 7 et 8, traite des fourberies des marchands et des artisans.

Le P. Caussin, *Cour sainte*, traité 2, maxime 11 : des finesses et de la sincérité.

La Morale chrétienne sur le Pater, III, sect. 4. art. 5, parle du faux témoignage et du mensonge; et au l. 8, sect. 4, art. 3, parle de l'esprit du monde, des fourberies, des ruses qui se pratiquent parmi les hommes.

Bellegarde, *Réflexions sur la politesse des mœurs*, a aussi un assez ample traité sur la sincérité, et traite poliment ce sujet.

Le P. Héliodore de Paris, capucin, dans les *Discours sur les plaisirs*, discours 9, de la conversation, parle de la sincérité et du mensonge.

Marchantius, *Hortus pastorum*, tract. 4, sect. 16.

Théophile Raynaud, *Theologia moralis*, De virtutibus, l. 4, sect. 11, q. 15 : sincérité et simplicité chrétiennes.

Raynerius de Pisis a un titre où il traite de la *fidélité*; un autre où il est parlé de la *fraude* et de la *fourberie*, et un autre du mensonge.

Drexellius, in *Phaëtonte*, 35, 36, 37.

Livre intitulé *Guerre aux vices*, combat contre le mensonge.

[Prédicateurs]. — **Matthias Faber**, *Dom. 7 post. Pent.* — Domin. 8 p. Pentec.

Essais de sermons pour la Dominicale, 2^e dessein pour le 14^e dimanche après la Pentecôte.

Maimbourg, 1^{er} mardi de Carême : de la bonne foi qu'il faut apporter dans toutes les sortes d'affaires que l'on traite.

Le P. Le Jeune, tome 5, sermon 4, du mensonge.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, sujets particuliers, 7^e sermon : de la bonne foi et de la sincérité. (*Ouvrage d'Houdry*).

Le même auteur, vendredi de la 5^e semaine du Carême : sur la fausse prudence.

Bourdaloue, *Carême et passion*.

L'Abbé Boileau, *Carême et Pensées choisies*.

Le P. de la Pesse, Sermons.

[Recueils]. — **Louis de Grenade**, *Lieux communs*, titulo *Veritas*.

Busæus, *Viridar.* titulo *Simplicitas*. — Titulo *Mendacium* (in *Parario*).

Peraldus, *De peccato mendacii*.

Labatha, titulo *Mendacium*.

Summa Prædicantium, tit. *Mendacium*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Scio, dixit DEUS ad Abimelech quòd in simplici corde feceris, et ideò custodivi te ne peccares in me. Genes. xx, 6.

Scio, DEUS meus, quòd probes corda et simplicitatem diligas : unde et ego in simplicitate cordis mei letus obtuli unversa. 1 Paralip. xxix, 17.

Erant vir ille simplex et rectus. Job. i 4,

Ipsè (DEUS) novit et decipientem et eum qui decipitur. Jobi xii, 16.

DEUS non projicit simplicem, nec porriget manum malignis. Job. viii, 20.

Non mentiemini, nec decipiet unusquisque proximum suum. Levit. xix, 11.

Filii hominum, usquequò gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem et queritis mendicium ? Psalm. 4.

Perdes omnes qui loquuntur mendacium. Ps. 5.

Labia dolosa, in corde et corde locuti sunt. Ps. 11.

Diminute sunt veritates à filiis hominum ; vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum. Ps. 11.

Impii in circuitu ambulant. Ps. 11.

Saleos facit rectos corde. Psal. 7.

Abominatio Domini est omnis illusor. Proverb. iii, 32.

Cum simplicibus sermocinatio ejus. Proverb. iii, 32.

Je sais, dit DIEU à Abraham, que vous l'avez fait avec un cœur simple ; c'est pour cela que je vous ai préservé, afin que vous ne péchiez point contre moi.

Je sais, mon DIEU, que c'est vous qui sondez les cœurs, et que vous aimez la simplicité : c'est pourquoi je vous ai aussi offert toutes ces choses dans la simplicité de mon cœur.

Cet homme était simple et droit de cœur.

DIEU connaît celui qui trompe et celui qui est trompé.

DIEU ne rejettera point celui qui est simple, comme il ne tendra point la main aux méchants.

Vous ne mentirez point, et nul ne trompera son prochain.

Jusques à quand, ô enfants des hommes, aimez-vous le cœur appesanti ? pourquoi aimez-vous la vanité, pourquoi courez-vous après le mensonge ?

Vous perdrez tous ceux qui profèrent le mensonge.

Leurs lèvres sont pleines de tromperie ; ils parlent avec un cœur double.

Les vérités ont été altérées par les enfants des hommes ; chacun ne s'entretient avec son prochain que de choses vaines.

Les impies marchent dans un cercle.

DIEU sauve ceux qui ont le cœur droit. Tous les trompeurs sont en abomination devant le Seigneur.

Le Seigneur communique ses secrets aux personnes simples.

Abominabile Domino cor primum, et volutus ejus in eis qui simpliciter ambulavit. Prov. xi, 20.

SPIRITUS-SANCTUS disciplinæ effugiet fictum. Sapient. i, 5.

In simplicitate cordis quærite Dominum. Ibid. 1.

Qui ambulat simpliciter ambulat confidenter. Prov. x, 9.

Qui ambulat simpliciter salvus erit : qui perversis gradibus viis concidet. Ibid. xxviii, 18.

Pondus et pondus, mensura et mensura, utrumque abominabile est apud DEUM. Proverb. xx, 10.

Rectis corde latitia. Psal. 96.

Quoniam bonus Israël DEUS his qui recto sunt corde! Psal. 72.

Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo?... Qui loquitur veritatem in corde suo, qui non egit dolum in lingua sua. Psal. 11.

Qui nititur mendacibus pascit ventos. Prov. x, 5.

Mulus obedit linguæ iniquæ, et fallax obtemperat linguis mendacibus. Prov. xvii, 4.

Veritatem et verba mendacia longè fac à me. Prov. xxx, 8.

Os quod mentitur occidit animam. Sap. i, 11.

Sex sunt quæ odit Dominus.... Proferentem mendacia, testem fallacem. Proverb. vi, 16-19.

Abominatio est Domino labia mendacia. Prov. xii, 22.

Verbum mendax justus detestabitur. Prov. xiii, 5.

Testis falsus non erit impunitus, et qui mendacia loquitur non effugiet. Prov. xix, 5.

Dolos totù die meditabuntur. Psal. 37.

Vir fidelis multùm laudabitur. Prov. xxviii, 20.

Non inveaiet fraudulentus lucrum. Prov. xii, 27.

Simplicitas justorum dirigit eos, et supplantatio perversorum vastabit illos. Prov. xi, 3.

Meliora sunt vulnera diligentiù quàm fraudulenta oscula olivæ. Prov. xxvii, 6.

Cor machinans cogitationes pessimas. Prov. vi, 18.

Qui fodit fossam incidet in eam, et qui volvit lapidem revolvetur ad eum. Prov. xxvi, 2.

Qui decipit justos in viâ malè, in interitu

Le Seigneur a eu abomination le cœur corrompu; il met son affection en ceux qui marchent simplement.

Le SAINT-ESPRIT (qui est le maître de la science) fuit le déguisement.

Cherchez le Seigneur avec un cœur simple.

Celui qui marche simplement marche en assurance.

Celui qui va simplement sera sauvé; celui qui marche par des voies corrompues tombera sans ressource.

Le double poids et la double mesure sont abominables devant Dieu.

La joie est pour ceux qui ont le cœur droit et sincère.

Que DIEU est bon, ô Israël, à ceux qui ont le cœur droit.

Qui habitera, Seigneur, dans votre tabernacle?... Celui qui parle selon la vérité qui est dans son cœur, celui qui n'a point usé de tromperie dans ses paroles.

Celui qui s'appuie sur des mensonges se repait de vents.

Le méchant obéit à la langue injuste, et le trompeur écoute les lèvres menteuses.

Eloignez de moi la vanité et les paroles de mensonge.

La bouche qui ment tue l'âme.

Il y a six choses que le Seigneur hait.... Celui qui profère des mensonges, qui est un témoin trompeur.

Les lèvres trompeuses sont en abomination au Seigneur.

Le juste détestera la parole de mensonge.

Le faux témoin ne demeurera pas impuni, et celui qui dit des mensonges périra.

Ils ne pensaient qu'à des tromperies durant tout le jour.

L'homme fidèle sera comblé de bénédictions et de louanges.

Le trompeur ne jouira pas du bien qu'il cherche.

La simplicité des justes les conduira heureusement; les tromperies des méchants seront leur propre ruine.

Les blessures que fait celui qui aime valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait.

Un cœur qui forme de noirs dessein.

Celui qui creuse la fosse tombera dedans, et la pierre retombera sur celui qui l'aura roulée.

Celui qui séduit les justes en les poussant

suo corruet, et simplices possidebunt bona ejus. Prov. xxviii, 10.

Potior fur quàm assiduitas vvi mendacis : perditionem autem ambo hereditabunt. Eccli. xx, 27.

Mores hominum mendacium sine honore, et confusio illorum cum ipsis, sine intermissione. Ibid. 28.

Opprobrium nequam in homine mendacium. Ibid. 26.

Væ duplici corde et labiis scelestis! Eccli. 11, 14.

Pro animâ tuâ ne confundaris dicere verum.... Eccli. iv, 24.

Ante omnia opera, verbum verum præcedat te. Eccli. xxxvii, 20.

Noli velle mentiri omne mendacium : assiduitas enim illius non est bona. Eccli. vii, 14.

Noli arare mendacium adversus fratrem tuum, tuum, neque in unum similiter facias. Ibid. 13.

Amico fideli nullu est comparatio, et non est digna ponderatio auri et argenti contrâ bonitatem fidei illius. Eccli. vi, 15.

Omnis peccator probatur in duplici lingua. Eccli. v, 11.

Posuimus mendacium spem nostram, et mendacio protecti sumus. Isaïæ xxviii, 15.

Docuerunt linguam suam loqui mendacium. Jerem. ix, 5.

Maledictus dolosus. Malach. 1, 14.

Imminuamus mensuram et angeamus solum, et supponamus staterus dolosus. Amos. viii, 5.

Sit sermo vester Est, Est, Non, Non : quod autem in his abundantius est à malo est. Matth. v, 37.

Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum colorum. Matth. xviii, 3.

Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc à sapientibus et procedentibus, et revelasti ea parvulis. Matth. xi, 25.

Ecce verè Israëlita, in quo dolus non est. Joann. 1, 47.

Ille (diabolus) homicida erut ab initio, et in veritate non stetit, quia non est veritas in eo. Cùm loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus. Joannis. viii, 44.

Volo vos sapientes esse in bono, et simplices in malo. Rom. xvi, 19.

dans une mauvaise voie tombera lui-même dans la fosse qu'il a creusée, et les simples posséderont ses biens.

Un voleur vaut mieux auprès de nous qu'un homme qui ment sans cesse : la perdition, du reste, sera le partage de l'un et de l'autre.

La vie des menteurs est une vie sans honneur ; et leur confusion les accompagne toujours.

Le mensonge est dans un homme une tache honteuse.

Malheur aux cœurs doubles, aux lèvres corrompues !

Ne rougissez point de dire la vérité lorsqu'il s'agit de votre âme.

Que la parole de vérité précède toutes vos œuvres.

Donnez-vous de garde de commettre aucun mensonge : car l'habitude de mentir n'est pas bonne.

Ne travaillez point à inventer des mensonges contre votre frère, et n'en inventez point non plus contre votre ami.

Rien n'est comparable à l'ami fidèle ; l'or et l'argent ne méritent pas d'être mis en balance avec la sincérité de sa foi.

Tout pécheur se fait connaître par la duplicité de sa langue.

Nous avons établi notre confiance dans le mensonge, et le mensonge nous a protégés.

Ils ont instruit leur langue à débiter le mensonge.

Malheur à l'homme trompeur !

Vendons à fausses mesures, pesons dans de fausses balances.

Vous vous exprimerez ainsi : *Oui, cela est ; Non, cela n'est pas* ; ce qui se dit de plus vient d'un mauvais principe.

Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

Je vous bénis, mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux savants et aux sages, et que vous les avez révélées aux petits.

Voici un véritable Israélite, en qui il n'y a nul artifice.

Dès le commencement le démon fut homicide, et il ne se maintint pas dans la vérité : aussi n'y a-t-il point de vérité en lui. Lorsqu'il ment, c'est de son propre fond qu'il parle : car il est menteur et père du mensonge.

Ce que je veux de vous, c'est que vous soyez sages pour le bien, et simples pour le mal.

Malitiam parvuli estote. I Cor. XIV, 20.

Deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra. Ephes. IV, 25.

Obedite dominis carnalibus in simplicitate cordis vestri. Ad Ephes. 6.

Gloria nostra hæc est, testimonium conscientie nostræ, quod in simplicitate cordis et sinceritate DEI, et non in sapientia carnali, conversati sumus in hoc mundo. II Cor. I, 12.

Ne quis circumveniat in negotio fratrem suum. I Thessal. IV, 6.

Non fraudantes, sed in omnibus fidem bonam ostendentes. Tit. II, 10.

Hoc oro ut sitis sinceri et sine offensâ in diem Christi. Philipp. I, 10.

Deponentes omnem malitiam et omnem dolum et simulationes et invidias, sicut modo geniti infantes, rationabile sine dolo lue concupiscite. I Petri II, 1.

Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus. Ibid. 22.

In ore eorum non est inventum mendacium, sine macula enim sunt. Apocal. XIV, 5.

Omnibus mendacibus pars erit in stagno ardenti igne et sulphure, quod est mors secunda. Apocalyp. XXI, 8.

Virum fidelem quis inveniet? Proverb. XX, 6.

Profert mendacia versipellis. Proverb. XIV, 25.

Vir versutus odiosus erit. Id. 17.

Homo qui blandis fictisque sermonibus loquitur amico suo, rete expandit gressibus ejus. Prov. XXIX, 5.

Proferentem mentacia odit Dominus. Prov. VI, 19.

Qui fideliter agunt placent Domino. Prov. XII, 22.

Verba oris ejus iniquitas et dolus; astutiam omnium via non bona. Psalm. 35.

In laqueo isto quem absconderunt comprehensus est pes eorum. Psalm. 9.

Lacum operuit et effudit eum, et incidit in foream quam fecit. Psalm. 7.

Qui statuit lapidem proximo offendet in eo, et qui laqueum alteri ponit peribit in illo. Eccli. XXVII, 29.

Inquire tibi aliquem fidelem virum qui eat tecum. Tob. V, 4.

Soyez de vrais enfants dans tout ce qui est malice.

Quittant le mensonge, parlez tous avec votre prochain le langage de la vérité, parce que nous sommes membres les uns des autres.

Obéissez dans la simplicité de votre cœur à vos maîtres selon la chair.

Ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience, sur ce que nous nous sommes comportés dans le monde avec un cœur simple et sincère devant Dieu, et non selon la prudence de la chair.

Que personne n'use de supercherie à l'égard de son frère, en quelque affaire que ce soit.

Ne faisant point de tort, mais donnant en toute occasion des preuves d'une fidélité parfaite.

Que votre conduite soit pure et innocente, jusqu'au jour de Jésus-CHRIST.

Vous défaisant de toute méchanceté et de tout artifice, des déguisements, des jalousies, comme des enfants qui viennent de naître, ayez de l'ardeur pour le lait pur de la sagesse.

JÉSUS-CHRIST n'a point commis de péché, et dans sa bouche il ne s'est trouvé rien de faux.

Il n'est point sorti de mensonge de leur bouche, aussi se trouvent-ils sans tache.

Pour tous les gens de mauvaise foi, leur partage sera dans l'étang de soufre enflammé, et c'est la seconde mort.

Où trouvera-on un homme fidèle ?

Celui qui est double publie des mensonges.

L'homme dissimulé se rendra odieux.

Celui qui tient à son ami un langage flatteur et déguisé tend un filet devant ses pieds.

Dieu hait celui qui profère des mensonges.

Ceux qui agissent sincèrement sont agréables à DIEU.

Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et tromperie; il s'est arrêté dans toutes les voies mauvaises.

Leur pied a été pris dans le même piège qu'ils avaient tendu en secret.

Il a ouvert une fosse et l'a creusée, et il est tombé dans la fosse qu'il avait faite.

Celui qui met une pierre dans le chemin pour y faire tomber son prochain s'y heurtera lui-même, et celui qui tend un filet à un autre s'y prendra.

Cherchez un homme fidèle qui puisse aller avec vous.

In ore suo pacem cum amico suo loquitur, et occultè ponit et insidias. Numquid super his non visitabo? dicit Dominus; aut in gentem hujusmodi non ulciscetur anima mea? Jerem. ix, 8-9.

Il a la paix dans la bouche en parlant avec son ami, et en même temps il lui tend un piège secret. Ne punirai-je point ces excès? dit le Seigneur; et ne me vengerais-je point d'une nation si criminelle?

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Les exemples que l'Écriture nous fournit, soit sur la fidélité et la bonne foi, soit sur la perfidie et le manque de sincérité, sont en si grand nombre, qu'on ne peut en faire un juste détail. Voici seulement quelques-uns des principaux et des plus marqués.

[Josué]. — Nous avons un bel exemple d'une grande droiture et d'une rare fidélité dans la personne de Josué à l'égard des Gabaonites. Le fait est rapporté assez au long au chapitre 9 du livre de Josué; et voici comment S. Ambroise en a fait la peinture. Toute la terre était remplie du bruit qu'avait fait le miracle du passage de la mer Rouge, qui s'était retirée sous les pieds des Israélites, et toutes les autres merveilles que DIEU avait faites en faveur de ce peuple épouvantèrent les Gabaonites. Craignant de tomber entre les mains des Israélites, ils vinrent trouver Josué, et se servirent de beaucoup d'artifice pour se le rendre favorable. Ils feignirent d'être d'un pays fort éloigné; et, afin qu'on crût qu'ils avaient fait un long trajet, ils déchirèrent leurs souliers et leurs habits, pour faire croire qu'ils s'étaient usés durant leur voyage. Pour conclusion, ils dirent que le désir de la paix et de contracter amitié avec les Israélites les avait exposés à tant de fatigues, et prièrent Josué avec beaucoup d'empressement de leur accorder ce qu'ils demandaient. Josué ne s'aperçut point de la tromperie, parce qu'il n'avait encore nulle connaissance du pays ni des habitants: il les crut de bonne foi sur leur parole, et ne prit nulle précaution, parce qu'il ne s'en défiait point, et leur accorda tout ce qu'ils voulurent. Il reconnut bientôt leur mauvaise foi; mais il ne voulut pas pour cela rompre la paix, parce qu'il avait donné sa parole. En blâmant la perfidie des autres, il ne voulut pas qu'on lui pût reprocher d'avoir manqué de probité.

[Absalon]. — Il n'est pas nécessaire de rapporter ici l'extrême passion qu'avait Absalon de régner, laquelle porta enfin ce fils dénaturé à attenter sur la vie de David, le meilleur de tous les pères et le plus saint de tous les rois. Ce qui fait à notre sujet, c'est que, avant de faire éclater sa rébellion et d'en venir à une guerre ouverte, il tenta la fidélité des sujets de son père par des caresses et des artifices, qui font assez connaître qu'il

était d'un naturel aussi fourbe et rusé que cruel. Car, pour réussir dans son dessein ambitieux, il s'abaissait au-dessous de son rang, par la basse complaisance qu'il témoignait pour le peuple. Il se levait de grand matin et se tenait à la porte du roi ; il allait même au-devant de ceux qui venaient demander justice à David ; il les abordait avec des manières et des paroles caressantes. — « De quel pays êtes-vous ? demandait-il un jour à un homme qui venait pour des affaires. — Je suis Israélite, répondit cet homme, et le plus dévoué de tous vos serviteurs. — En vérité, répartit Absalon, je trouve que vos raisons sont bonnes : je suis fâché que mon père n'ait pas eu le soin de vous donner un juge : si j'étais nommé pour cela, je ferais justice à tout le monde, et l'on serait content. » Ces discours gagnaient le peuple et l'attachaient au parti d'Absalon. Il embrassait et baisait ceux qui se jetaient à ses genoux par respect, et l'on ne peut exprimer combien toutes ces caresses avaient d'empire sur l'esprit des peuples : de sorte qu'Absalon, les ayant gagnés par ces artifices, se révolta ouvertement contre son père. Mais le mauvais succès qu'il eut prouve assez qu'il ne faut guère faire de fond sur les cabales, les intrigues et les artifices, et que tous les projets fondés sur les tromperies et les déguisements n'aboutissent à rien, et tournent souvent contre ceux qui en sont les auteurs.

[David]. — Il n'y a point de si beau naturel ni de si éminente vertu qui ne soit en danger de se corrompre quand on veut venir à ses fins par artifice. C'est ce que nous apprend l'exemple de David, cet homme selon le cœur de Dieu, l'esprit le plus droit et le plus sincère que les saintes lettres nous présentent. Ce bon cœur ne se fut pas plus tôt détourné de sa droiture ordinaire par trois ou quatre traits de souplesse qu'il fit au sujet de Bethsabée, qu'il tomba dans un profond aveuglement qui dérégla toute sa conduite ; de manière qu'il courait à sa perte et se fût précipité dans un abîme de malheurs, si DIEU ne lui eût ouvert les yeux et envoyé un rayon de sa lumière. Ce fut alors qu'il conçut une telle horreur de l'état où il se vit réduit, qu'il n'eut ni joie ni repos qu'il n'eût recouvré sa première sincérité et repris sa première conduite. Ce fut à cette occasion qu'il versa tant de larmes et qu'il demanda si souvent à DIEU qu'il lui plût de renouveler en lui l'esprit droit dont il l'avait avantaagé : *Spiritum rectum innova in visceribus meis*. Et dès-lors sa chute lui servit à considérer le peu de sincérité qu'il y a parmi les hommes, et à connaître que la plupart des esprits sont corrompus. Ce qui le remplit d'un tel effroi, qu'il s'écriait : « Seigneur, sauvez-moi, parce qu'il n'y a plus de vérité ni de bonne foi parmi les hommes : *Salvum me fac, Domine, quoniam dimittite sunt veritates à filiis hominum*. »

[Sédécias]. — Sédécias, roi d'Israël, ayant donné sa parole au prince des Assyriens de ne point se départir de son alliance, ne laissa pas de se dé-

clarer pour le roi d'Égypte ; mais il reçut aussi la récompense que méritait sa perfidie. L'Écriture rapporte que, la neuvième année du règne de ce roi, Nabuchodonosor, roi de Babylone, parut devant Jérusalem avec toutes ses troupes, et que, la faim étant devenue insupportable, il se fit une sédition dans la ville. DIEU en différa la prise jusqu'à la troisième année, et voulut dompter le peuple par la longueur et l'incommodité d'un rude siège, afin qu'il livrât enfin son roi entre les mains des barbares auxquels il avait manqué de foi en violant la parole donnée. Mais voyez combien DIEU se montre implacable envers ceux qui n'agissent pas de bonne foi : il permit la prise de Jérusalem, et les ennemis y étant entrés, après l'avoir pillée, y mirent le feu ; l'embrasement se répandit en peu de temps partout, et la maison royale ne fut pas même épargnée. Sédécias ne reçut pas un traitement plus favorable que Jérusalem ; la fuite ne le garantit pas de ses ennemis : car ce prince, étant sorti secrètement par la porte du Désert, fut poursuivi et pris par les Assyriens, qui le menèrent à leur roi. Il lui demanda raison de sa perfidie, et, après avoir fait mourir ses enfants en sa présence, il lui fit crever les yeux et l'envoya à Babylone chargé de fers, afin que toutes les nations apprissent par cet exemple combien la perfidie est punissable.

[Satan]. — Le premier fourbe et celui qui est à la tête de tous les autres, c'est le démon même, qui, sous la forme d'un serpent, trompa nos premiers pères et leur persuada de violer le commandement du Seigneur : et c'est de-là qu'il est appelé le père du mensonge, ceux qui l'imitent sont nommés aussi dans l'Écriture « ses enfants. »

[Autres exemples]. — On voit, au ch. 29 de la Genèse, la mauvaise foi de Laban envers Jacob, et la manière dont il le trompa en substituant Lia en la place de Rachel, qu'il avait promis de lui donner en mariage. — Au ch. 34 du même livre, on lit la ruse dont se servirent les enfants de Jacob, Siméon et Levi, pour venger l'outrage que Sichem et son père avaient fait à leur sœur. — Dans l'Exode sont rapportés les artifices que Pharaon mit en usage pour opprimer le peuple d'Israël, et comme il manqua de parole à Moïse et à Aaron, qui lui parlèrent de la part de DIEU. — Au 1^{er} livre des Rois, on voit comment Saül mit tout en œuvre pour perdre David. — Au 2^e livre, la cruelle trahison de Joab, qui assassina Amasa en l'embrassant en signe d'amitié. — Au livre d'Esther, ce que le superbe Aman fit pour perdre Mardochée, et avec lui toute la nation des Juifs. — Ces exemples, et quantité d'autres, sont connus, et on ne connaît pas moins les châtimens dont DIEU a puni ces perfidies et ces manques de parole, que DIEU ne laisse guère sans châtiment dès ici-bas.

[Les patriarches]. — On peut voir une parfaite image de la bonne foi et de

la sincérité dans les anciens patriarches et dans quelques autres grands hommes de l'Ancien Testament : car on remarque dans leurs actions, dans leurs paroles, dans leurs voyages, dans leur vie et dans leur mort, je ne sais quoi de simple et d'éloigné de tout artifice qui les rend respectables. Aussi l'Écriture en fait-elle souvent l'éloge et nous les propose pour modèles. De ce caractère sont Abel, Noé, Abraham, Isaac, Jacob. Job s'est signalé en cette vertu, puisque l'Écriture lui donne le nom d'homme simple, c'est-à-dire d'homme droit, sincère, fidèle à DIEU. Le SAINT-ESPRIT nous en fournit un admirable exemple dans toute la vie du saint homme Tobie, et dans les instructions qu'il donna à son fils, où l'on peut reconnaître toute l'innocence et la simplicité d'une âme droite, pure et sincère.

[Eléazar]. — Nous pouvons apprendre de l'exemple du saint vieillard Eléazar combien il est honteux et indigne d'un homme de bien de manquer de sincérité, et d'user d'artifice quand il s'agit d'observer la loi de DIEU ou de rendre témoignage de sa religion. Ce saint homme, d'un âge vénérable, étant pressé de violer la loi, ou du moins de trouver bon qu'il lui fût servi des viandes dont il lui était permis de manger, afin qu'on pût feindre qu'il n'avait pas rejeté celles qui étaient défendues et qui passaient pour profanes, que répondit ce grand courage ? « Il est indigne de l'âge où nous sommes d'user de cet artifice, qui deviendrait un sujet de scandale à plusieurs, trompés par notre exemple. » Cette feinte n'est digne d'aucun âge, puisque les hommes, de quelque âge qu'ils puissent être, sont obligés de donner aux autres l'exemple d'une foi sincère et d'une piété sans déguisement.

[Joseph]. — Le saint patriarche Joseph, dont la vie a été un modèle de toutes les vertus, d'innocence, de patience, de charité, de résignation à la divine Providence, peut encore servir d'exemple d'une fidélité admirée de tous les siècles. Il fut réduit, comme on sait, par la trahison de ses frères, à une honteuse servitude, pendant laquelle il obéit toujours avec beaucoup de respect et d'humilité au maître qui l'avait acheté; mais il marqua sa fidélité par la réponse qu'il fit à son impudique maîtresse, lorsqu'elle le tenta et mit sa vertu à une épreuve si dangereuse : « Mon maître se fie à moi de tout, lui disait-il; à peine sait-il le bien qu'il a : j'en suis le dispensateur absolu; j'ai un plein pouvoir de disposer de tout, à la réserve de votre personne : comment pourrais-je donc commettre une si grande lâcheté, en m'exposant à la disgrâce de DIEU et de mon maître ?

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — JÉSUS-CHRIST, non-seulement en tant que DIEU, est la vérité essentielle, comme il dit lui-même : *Ego sum via, veritas et vita* ; mais encore en tant qu'homme, il ne pouvait dire autre chose que la vérité. Toutes ses actions étaient droites et tendaient à DIEU ; toute sa conduite était sans déguisement, sincère, sans aucune duplicité, comme dit S. Pierre ? *Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus*. Aussi n'y a-t-il point de vertu qu'il ait plus souvent recommandée dans la nouvelle loi, comme il n'y en a point qu'il ait plus souvent pratiquée ni qui soit marquée en plus de différentes manières. Il ordonne à ses Apôtres d'être simples comme des colombes ; il nous assure que, si nous ne devenons comme des enfants, c'est-à-dire simples, innocents, sans détours et sans artifice, nous n'entrerons jamais dans le royaume de DIEU ; et enfin l'adoration de DIEU en esprit et en vérité, qui fait l'essence de sa religion, n'est autre chose que la simplicité évangélique, qui nous fait marcher avec un cœur pur et droit dans les voies de DIEU et dans l'observation de ses commandements.

[Simplicité des Apôtres]. — Le Sauveur a choisi des hommes grossiers, sans étude et sans politesse, pour ses Apôtres, afin que la grâce trouvât dans leur grossièreté, peu propre au déguisement, plus de disposition à la simplicité de l'Évangile, qu'il voulait publier par leur ministère ; et, comme ils devaient être les modèles de tous les chrétiens, il fallait qu'ils fussent reconnaissables par la simplicité, qui est le principal caractère de religion qu'ils devaient prêcher. Ce n'est pas que les génies les plus élevés et les esprits les plus délicats ne puissent joindre la simplicité chrétienne avec l'élevation et la politesse de l'esprit, comme l'ont fait les Cyprien, les Ambroise, les Augustin, les Jérôme, et les autres oracles de l'Église, dans les esprits desquels la religion est également simple et majestueuse ; mais il fallait que les Apôtres, ces premiers fondateurs de la religion chrétienne, ces premières pierres de l'édifice, immédiatement posée sur la pierre angulaire JÉSUS-CHRIST, eussent un rapport plus visible avec la simplicité de leur divin Maître.

[Les premiers chrétiens]. — On peut regarder le commencement du christianisme comme le renouvellement du premier âge du monde, qui y a rétabli la fidélité, la sincérité et la bonne foi. Ces bonnes qualités reluisaient si fort dans les mœurs des premiers chrétiens, que, dans le portrait que Pline le jeune en fait à l'empereur Trajan, il marque la fidélité comme une vertu qui les rendait reconnaissables. « Leur vie, dit-il, est très-

innocente ; ils s'acquittent de toutes leurs promesses, et rendent fidèlement les dépôts qu'on leur a confiés. » Mais S. Luc en fait une peinture plus achevée, lorsqu'il dit qu'ils n'avaient qu'un cœur et une âme, qu'ils vivaient comme des frères de la même famille, que tous leurs biens étaient communs, et qu'ils étaient distribués selon les besoins de chacun ; qu'ils s'assemblaient pour chanter en corps les louanges de DIEU, et qu'ils prenaient leurs repas dans la simplicité du cœur, avec une joie sainte et modeste.

[Fourberie et duplicité]. — Nous avons aussi, dans le Nouveau-Testament, des exemples de duplicité, de souplesse et de fourberie. La feinte et la dissimulation d'Hérode l'Ascalonite sera en horreur à tous les siècles, lorsque, pour cacher le dessein exécrable qu'il avait de faire mourir le Messie, dont les Mages, avertis et conduits par une nouvelle étoile, lui avaient annoncé la naissance, il les envoya le reconnaître, en les assurant qu'il irait lui-même rendre ses hommages à ce roi nouveau-né, après qu'ils auraient découvert et lui auraient fait savoir le lieu de sa naissance.

Le second Hérode, appelé le Tétrarque, et successeur du premier dans une partie de ses états, fut aussi un esprit fourbe, que le Fils de DIEU désigna par le nom de *renard*, pour marquer sa finesse et sa duplicité ; et, bien loin que le Fils de DIEU voulût faire des miracles en sa considération, quand il fut conduit devant ce prince pour être jugé, il ne daigna seulement pas lui dire une parole. Je ne parle point ici de la perfidie et de la trahison de Judas, qui regarde un autre sujet.

[Ananie et Saphire]. — La punition la plus visible que DIEU ait exercée envers ceux qui manquent de sincérité et qui usent de fourberie fut celle d'Ananie et de Saphire, dont il est parlé aux Actes des Apôtres. Ils avaient vendu leur champ et n'avaient apporté qu'une partie du prix aux Apôtres, contre la promesse qu'ils avaient faite de l'apporter tout entier. Leur mauvaise foi leur coûta la vie. Ils étaient les maîtres de leur argent, qu'ils pouvaient garder sans injustice : mais, parce qu'ils ne dirent pas les choses comme elles étaient, on ne leur sut aucun gré du présent qu'ils faisaient, et ils furent punis de leur tromperie.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES

DE L'ÉCRITURE.

Ante omnia opera, verbum verax præcedat te. (Eccli. xxxvii). — Ayez un soin particulier de dire la vérité : que les paroles véritables vous précè-

dent : c'est-à-dire, accoutumez-vous tellement à dire la vérité, que tous ceux qui vous verront se tiennent assurés, avant que vous parliez, que vous ne direz rien que de véritable. Que cette parole soit dans l'esprit de ceux qui vous voient avant qu'elle soient sur votre langue ; que leur propre esprit leur apprenne que vous allez dire la vérité, avant qu'elle sorte de votre bouche, et qu'on ait autant de confiance en vos actions qu'aux serments les plus saints.

Væ duplici corde. (Eccli. 11). — Malheur à ceux qui ont le cœur double ! Les finesses, les détours, les fourberies et tous ces lâches artifices, forment ces deux cœurs que le SAINT-ESPRIT attribue aux personnes dissimulées. Par exemple, un homme souverainement ambitieux paraît avoir deux cœurs : l'un où il enferme le plan de la fortune qu'il veut faire, et dont tous les sentiments ne sont occupés que de ce qui le regarde, et ce cœur est caché, cruel, implacable, incessamment agité de mille troubles secrets ; l'autre est ouvert, sincère, doux, paisible, humble, et toujours disposé à servir les autres ; et c'est celui-ci qui gouverne la langue et toutes les actions extérieures, pour imposer aux yeux, gagner créance et tromper sans qu'on s'en défie.

Donc superest habitus in me, non loquentur labia mea iniquitatem, nec lingua mea mendacium. (Job XXVII). — Tant que j'aurai un souffle de vie, mes lèvres ne prononceront rien d'injuste, et ma langue ne dira point de mensonge. S. Grégoire conclut de ces paroles que tout mensonge est iniquité et que toute iniquité est mensonge, parce que la vérité n'est autre que l'équité et la justice. Ainsi, on ne peut s'éloigner de l'une sans s'éloigner en même temps de l'autre. Mais dans ce même endroit de l'Écriture, on met une grande différence entre mentir et méditer un mensonge. On ment quelquefois plus par précipitation que par malice, et alors la faute est plus légère que quand on ment à dessein et de propos délibéré. Mais, quelque différence qu'il y ait entre ces mensonges, jamais celui qui a un amour sincère pour la vérité ne tombera ni dans les uns ni dans les autres.

Redemisti me, Domine DEUS veritatis. (Psalm. 50). — David appelle le Sauveur, par un esprit prophétique, le DIEU de Vérité. Il se dit lui-même la souveraine vérité, et S. Jean appelle l'esprit de JÉSUS-CHRIST l'Esprit de vérité. Pourquoi toutes ces glorieuses qualités ? pourquoi ces titres si éclatants et si magnifiques ? Ce n'est pas assez de dire qu'il est notre DIEU ; il faut ajouter qu'il est un DIEU de vérité, afin de nous la faire aimer, et de nous faire éviter toutes sortes de mensonges, qui sont proprement l'ouvrage du démon. Or, si JÉSUS-CHRIST est le DIEU de vérité, le démon est, pour ainsi dire, le dieu de mensonge ; c'est lui qui l'a le premier inventé, qui en est le premier auteur. Qu'est-ce que l'hérésie ?

qu'est-ce que l'idolâtrie ? qu'est-ce que l'impïété ? Tous ces crimes sont des mensonges, et tous ces mensonges sont les ouvrages du démon.

Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere sobrietatem (Roman. xxii). — S. Paul nous fait bien entendre ce que c'est que la simplicité évangélique, lorsqu'il défend d'être plus sage qu'il ne faut. Car, comme le Fils de DIEU a établi la religion par le scandale et la folie de la croix, par laquelle il a renversé toutes les lois de la prudence humaine, il veut que ses disciples aient en horreur la prudence de la chair, qu'il réproûve, et tout ce qui tient de l'esprit et des manières du monde, qu'il a si souvent frappé de malédiction. Rien n'est si opposé à la simplicité évangélique que cette sagesse qu'affectent les grands politiques, les esprits forts, qui regardent comme une folie la façon d'agir simple des personnes de vertu. Ce sont ceux-là dont DIEU parle lorsqu'il dit : *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentum reprobabo* (I Cor. i, 19).

Paraverunt sagittas suas in pharetrâ, ut sagittent in obscuro (Ps. 10). Ces hommes rusés, dit le Prophète, ont toujours des flèches toutes prêtes pour les tirer dans l'obscurité : c'est-à-dire que, comme la vérité aime à se faire voir et à paraître, les fourberies tout au contraire, les ruses, les déguisements, le mensonge, cherchent les ténèbres et fuient le jour. C'est dans l'obscurité qu'ils se forgent. On prend ses mesures en secret, on n'ose découvrir ses desseins à personne, et on n'appréhende rien tant que de voir que la vérité éclate enfin et se découvre, et que les mystères d'iniquité que les fourbes cachent à la faveur de la nuit ne voient le jour et ne viennent enfin à se découvrir.

Mentita est iniquitas sibi (Ps. 26). Ces paroles veulent dire, selon l'interprétation de quelques-uns, que celui qui agit par finesse et par fraude se trompe lui-même, et procure sa ruine propre en voulant nuire au prochain, parce que souvent il tombe dans le piège qu'il lui a tendu, et de plus parce qu'il est coupable de tous les maux que causent ses fourberies et ses artifices : de sorte que tout retombe sur lui et lui est imputé devant DIEU, qui saura bien un jour en tirer une juste vengeance.

Quis dabit mihi pennas sicut columba, et volabo et requiescam ? (Psalm. 54). D'où vient que le prophète, dans le dessein qu'il a de s'enfuir dans la solitude pour éviter le bruit du monde et pour s'élever en DIEU, demande plutôt les ailes de la colombe que celles de l'aigle, vu que l'aigle vole plus vite et s'élève incomparablement plus haut ? C'est, répond un savant interprète, que la colombe est le symbole de la simplicité, et que DIEU se communique aux humbles et aux simples, au lieu qu'il s'éloigne et se retire des superbes et des orgueilleux, qui comme des aigles veulent s'élever au-dessus des autres.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Lingua dolosa est ministra falsitatis, lingua dolosa est aliud in corde gestantum, aliud ore promentium : sed in his subversio, in his submersio. August. in ps. 14.

Verbis uti ad fallaciam, non ad quod instituta sunt, peccatum est. Id. Enchirid. 22.

In lingua agitur dolus, cum aliud ore profertur, ubi pectore tegitur. August. ps. 14.

Dæmon mendaciam genuit, quod à nemine audivit. Id. in Joan. c. 42.

Vir bonus, etsi circumvenitur ab aliquo, de omnibus tamen bonè judicat, qui fidem esse in omnibus arbitratur. Ambros. III Offic. 10.

Ait Salomon : Innocens credit omni verbo : non vituperanda facilitas, sed laudanda bonitas. Id. Ibid.

Quis decor esse potest ubi violatur fides? Ambros. I Offic. 29.

Quis hoc reprehendat in sanctis, qui ceteros de suo affectu estimant, et, quia ipsis est amica veritas, mentiri neminem putant, fallere quid sit ignorant, libenter credunt quod ipsi sunt? Id. III Offic.

Regula justitiæ manifesta est, quod à vero declinare non deceat virum bonum, nec doli annectere quidquam, fraudesve componere. Id. III Offic. II.

Supientia justorum est nihil per ostentationem fingere. Greg. VIII Moral. 38.

DEUS de supernis mysteriis illorum mentes radio suæ visitationis illuminat quos nulla umbra duplicitationis obscurat. Id. Pastor. 3.

Omne mendacium iniquitas est, quia profectò ab æquitate discordat quidquid à veritate discordat. Gregor. VIII Moral. 4.

Une langue double sert à débiter la fausseté et le mensonge, et cette langue double et trompeuse est propre à ceux qui ont dans le cœur autre chose que dans la bouche et sur les lèvres : mais c'est pour eux la ruine et le naufrage.

C'est péché que de se servir de paroles pour séduire et pour tromper : car la parole n'a point été faite pour cela.

On trompe, on fait un mensonge, quand la langue dit autre chose que ce qui est dans le cœur.

Le démon est le père du mensonge : car il ne l'a pu apprendre de personne, il en est le premier auteur.

L'homme de bien, trompé même par quelqu'un, juge bien de tout le monde, parce qu'il croit à la bonne foi de chacun.

Le Sage dit que l'homme qui est exempt de crime ajoute aisément foi à tout ce qu'on lui dit : il ne faut point blâmer sa crédulité, mais louer sa droiture.

Quel agrément peut-on trouver là où la bonne foi est violée ?

Qui peut trouver mauvais que les saints et les gens de bien jugent des autres par eux-mêmes ; et, parce qu'ils aiment la vérité, ne soupçonnent personne de mensonge, ne sachent ce que c'est que tromper, et croient volontiers que les autres sont tels qu'ils sont eux-mêmes ?

C'est une règle évidente dans la justice et dans l'équité naturelle, qu'un homme de bien ne doit jamais s'écarter de la vérité, n'user jamais de fourberie, et ne rien feindre qui puisse faire tomber les autres dans l'erreur.

La véritable sagesse des gens de bien, c'est de ne rien dire ou feindre par vanité et par ostentation.

Dieu éclaire les personnes simples de ses plus hauts mystères, et verse un rayon de ses divines lumières dans l'esprit de celles qui ne sont obscurcies de nulle ombre de duplicité.

Tout mensonge est une œuvre d'iniquité ; parce que qui ne peut s'accorder avec la vérité s'éloigne également de l'équité.

Simulata equitas non est equitas, sed duplex iniquitas, quia iniquitas est et simulatio. August. in ps. 63.

Sicut propè summa et divina virtus est neminem decipere, sic ultimum vitium est quolibet decipere. Id. 83 Quæst.

Non ideo illud mendacium putandum est quia possumus aliquando alicui prodesse mentiendo. August. Enchir.

Si humilitatis causâ mentiris, s' non eras peccator antequam mentieris, mentiendo efficeris quod evitaveras. Id. Ibid.

Non solum in falsis verbis, sed in simulatis operibus est mendacium. Mendacium nempè est se christianum dicere, et opera Christi non facere. August.

Habeto simplicitatem columbae, nec cuiquam machineris dolos et serpentis astutiam, ne aliorum supplanteris infidelis. Non multum distat à vitio vel decipere posse vel decipi christianum. Hieronym. Epist. 43 ad Paul.

DEUS illos caelestis sapientiae secretis illustrat quos terreni fastis et duplicitalis nihil habere considerat. Id. in Proverb.

Mendaces faciunt, ut et veru dicentibus non credatur. Id. Epist. 37.

Inevaulta est simplicitas: minimè quidquam suspicatur, qui à malo libera est. Greg. Nazianzen. Orat. 4.

Ideo simplices notamur apud illos, ut hoc tantum, non etiam sapientes, quasi statim defecere cogatur à simplicitate sapientia, Domino utrumque iungente: Estote prudentes ut serpentes, et simplices ut colombae. — Tertull. contrâ Valent.

Estote, fratres mei, prudentes sicut serpentes, et simplices sicut colombae. Duo enim sunt quae annexa ad invicem sunt, ut unus sine altero aut parùm aut nihil omnino proficiat. August. Serm. ad fratres in cremo.

Rerum omnium potentissima est veritas, et extrema malitiae linea mendacium. Basil. Proem. de Spiritu-Sancto.

Mendacium est diaboli factus. Id. Ep. 79.

Virgo mentiri sacrilegium putat. Hieronymus Epist. 7.

Quòd aliud cactorum negotiantium vita

L'équité feinte et contrefaite n'est pas une vertu ni une justice, mais une double iniquité, parce que c'est tout à la fois une iniquité et une hypocrisie.

Comme c'est une haute vertu, et toute divine, de ne tromper personne, c'est aussi le dernier de tous les vices de tromper qui que ce soit.

Il ne faut pas s'imaginer qu'on ne commette point un mensonge quand, en mentant, ce mensonge peut être profitable à quelqu'un.

Quand vous proférez un mensonge par humilité, si vous n'avez point commis de péché avant de mentir vous devenez en mentant ce que vous n'étiez pas auparavant, c'est-à-dire pécheur.

Le mensonge ne se commet pas seulement par paroles, mais encore par les actions faites à dessein d'en imposer. Il y a mensonge à se proclamer chrétien, lorsqu'on ne fait pas les œuvres de J.-C.

Ayez la simplicité de la colombe, n'usez de fraude ni de fourberie à l'égard de personne : mais ayez la prudence du serpent, de peur que vous ne tombiez dans les pièges qu'on vous dresse : c'est un vice qui n'est guère différent, dans un chrétien, que d'être capable d'être trompé ou de tromper lui-même.

DIEU éclaire des secrets d'une sagesse toute céleste ceux qu'il voit exempts de tout faste mondain et de toute duplicité.

Ceux qui sont sujets à mentir font qu'on ne les croit pas lors même qu'ils disent la vérité.

La droiture et la simplicité, qui ne se défie de rien, ne soupçonne mal de personne, parce qu'elle est elle-même exempte de tout mal.

On nous regarde comme des gens simples seulement, et non pas en même temps sages : comme s'il fallait nécessairement que la sagesse fût contraire à la simplicité chrétienne. Le Seigneur a uni ces deux choses ensemble : « Ayez la simplicité de la colombe, et la prudence du serpent. »

Soyez prudents, mes frères, comme les serpents, et en même temps simples comme la colombe : car ces deux choses sont tellement jointes ensemble, que l'une sans l'autre sert de peu ou de rien du tout.

La chose du monde la plus puissante est la vérité, et le mensonge est le dernier terme de la malice.

Le mensonge est l'enfant du démon.

Qu'une vierge regarde le mensonge comme un sacrilège.

La vie de presque tous ceux qui sont en-

quàm fraus et perjurium? Salvianus in Gubern.

Vita istorum (litigantium) quid aliud quàm meditatio doli et tritum mendacii? Id. iv Gubern.

[*Ille prudentior judicatur qui peritior est fallendi.* Petrarca ii De remedio utriusque fortunæ.]

Nunc nec promittendi modus est nec promissa frangendi pudor ullus. Id. Ibid.

gagés dans le commerce, qu'est-ce autre chose que fraude et parjure ?

La vie des plaideurs, qu'est-ce autre chose qu'une application continuelle à tromper et à mentir ?

[Celui-là passe dans le monde pour le plus prudent qui est le plus habile et le plus expérimenté dans l'art de tromper.]

Aujourd'hui, on ne se lasse point de promettre, et on n'a ni honte ni scrupule de manquer à ce qu'on a promis.

V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Sincérité, franchise, bonne foi]. — La sincérité, en tant que vertu morale, est une certaine ouverture de cœur et une droiture d'esprit qui nous fait dire nos sentiments sans détours, sans déguisement et sans dissimulation, lorsqu'il est nécessaire de les déclarer, et qui nous fait agir sans façon, avec une franchise qui gagne l'affection et attire la confiance de tous ceux avec qui l'on traite. Je dis « en tant que cette sincérité est une vertu morale, » parce qu'il y en a une naturelle et de tempérament : car, comme il y a des gens qui naissent courageux et d'autres tempérants, il y en a, de même, qui sont francs et sincères de leur naturel, et qui se font une grande violence quand ils sont contraints d'user de dissimulation. Celle qui est vertu est une habitude acquise, qui perfectionne la vertu naturelle, en nous faisant agir par raison et nous faisant entendre qu'un homme ne doit jamais parler contre son sentiment, ni user de fraude, de détours et de déguisement dans la conduite de la vie.

[De la sincérité chrétienne]. — La sincérité chrétienne, dont il est ici question, et que les saintes lettres appellent *simplicité*, n'est pas, comme plusieurs se l'imaginent, une grossièreté qui approche de la rusticité : c'est une candeur d'âme et une pureté d'intention qui nous fait chercher DIEU sans déguisement et sans artifice, en conformant nos paroles et nos actions à la loi éternelle qui défend tout mensonge dans nos paroles et toute duplicité de cœur, fraude ou tromperie dans nos actions. Le texte sacré donne à cette sincérité plusieurs noms, qui en sont autant de glorieux éloges. Il l'appelle tantôt *esprit droit*, parce qu'elle nous conduit droit à DIEU, et

qu'elle ne peut souffrir aucun détour ; tantôt il la nomme *simplicité*, et c'est le nom que le Fils de DIEU lui donne dans l'Évangile, (*simplicité de cœur*). Quelquefois elle s'appelle le *bon esprit*, parce qu'elle bannit du cœur la malice et la tromperie, et quelquefois *esprit de DIEU* ou *esprit de vérité*, opposé à l'esprit du monde, qui n'est qu'erreur, tromperie et mensonge.

[Premiers chrétiens]. — La sincérité qui est si souvent recommandée dans l'Écriture sous le nom de simplicité, était comme le propre caractère des premiers chrétiens : en sorte qu'on les distinguait par la sincérité de leurs paroles, par la fidélité dans leurs promesses, par leur franchise et leur bonne foi envers tous ceux qui traitaient avec eux. Et pour leur faire entendre que c'était l'esprit du christianisme, on les revêtait de blanc quand ils recevaient le baptême, pour marque de l'innocence qu'ils avaient reçue, et qu'ils devaient conserver par la candeur et la simplicité de leurs mœurs et de toutes leurs manières d'agir, selon les paroles du Prince des Apôtres : *Quasi modò geniti infantes, lac concupiscite sine dolo.*

[Duplicité, feinte et tromperie]. — De l'idée que nous venons de donner de la sincérité et de la droiture de cœur il est aisé de connaître la nature des vices contraires : duplicité, tromperie, finesse et autres semblables, qui ne diffèrent guère que de nom, et qui ordinairement sont joints ensemble. Le principe dont ils partent s'appelle dans l'Écriture tantôt *esprit double*, tantôt *esprit de mensonge*, tantôt *esprit du monde* parce qu'il est opposé à celui de JÉSUS-CRIST qui est la vérité, et à celui de l'Évangile qui est la simplicité.

[Du mensonge en particulier]. — Il y a quelque chose de plus particulier pour le mensonge, qui consiste, dit S. Augustin, et après lui S. Thomas, à dire une chose contre sa pensée, à dessein de la faire passer pour véritable, quoiqu'elle soit fausse ou qu'on la croie telle. Que, si celui qui dit une chose fausse la croit véritable, il fait, disent les docteurs, seulement un mensonge matériel : c'est pourquoi ils mettent de la différence entre mentir et dire un mensonge, parce que le premier est dire une chose contre sa pensée, l'autre non.

[Différentes espèces de mensonge]. — Les mêmes docteurs en distinguent communément de trois sortes : l'un se dit *par jeu* et par divertissement ; l'autre s'appelle un mensonge *officieux*, qui ne nuit à personne, et qui peut être utile à celui en faveur de qui on le dit ; le troisième s'appelle *pernicieux*, qui n'est utile à personne et qui nuit toujours, du moins à celui qui le profère, parce qu'il est contre la bonne foi et les bonnes mœurs. Tous les trois sont véritablement péchés ; mais S. Augustin met les deux premiers

au nombre des péchés légers, et le troisième est mortel de sa nature ; il n'y a que la légèreté de la matière ou le défaut d'avertance suffisante qui l'empêche d'être tel.

L'ironie et d'autres manières de parler ne peuvent être comptées parmi les mensonges, quoique le sens soit différent de ce que les termes donnent à connaître dans leur propre signification, parce que celui qui les profère marque assez, par le ton de sa voix ou par le tour qu'il donne à ses paroles, ce qu'il veut dire et ce qu'il veut qu'on entende par-là. On doit juger de même de certains compliments par lesquels on marque à quelqu'un l'estime que l'on fait de son mérite : celui qui les entend doit savoir ce que cela signifie, et celui qui les dit est toujours obligé d'avoir de l'estime de son prochain, et de la lui témoigner quand le devoir ou la bienséance l'y oblige ; quand cela se fait par civilité, sans flatterie, sans exagération outrée, on ne peut l'appeler mensonge.

[Le mensonge toujours défendu]. — Il faut être persuadé, comme d'une vérité incontestable, que le mensonge, étant mauvais de sa nature, ne peut jamais être permis pour quelque raison que ce puisse être, quand ce serait pour sauver l'honneur ou la vie à une personne, pour la retirer du vice, en un mot, quand il s'agirait du salut du monde entier : ce qui retranche tout d'un coup toutes les excuses et tous les prétextes que l'on pourrait alléguer comme serait la bonne intention qu'on pourrait avoir ou la fin qu'on pourrait se proposer. Il est vrai, dit S. Augustin, que la cause, la fin et l'intention influent extrêmement dans le mérite ou le démérite de nos actions, et mettent entre elles une fort grande différence ; mais les choses qui sont mauvaises en elles-mêmes ne peuvent jamais devenir bonnes, quelque bonne que soit la cause qui y pousse, la fin et l'intention que l'on s'y propose. Que si nous voyons dans l'Écriture que quelques personnes sont louées pour avoir fait un mensonge ou une tromperie, comme les sages-femmes égyptiennes qui sauvèrent la vie aux enfants mâles des Israélites par une feinte et une tromperie, S. Augustin répond que ce n'est pas leur mensonge qu'on loue, mais leur compassion et l'horreur qu'elles ont eue d'une action barbare. On peut ajouter à cela que l'ignorance, la faiblesse, la piété même, le zèle, ou quelque autre vertu, peuvent quelquefois porter un homme à mentir et à parler contre sa pensée ; mais alors elles cessent d'être vertus en ces occasions, puisqu'elles vont contre leur objet, qui est toujours quelque bien, et, quoiqu'en ces rencontres ces péchés ne soient ordinairement que véniels, ils ne laissent pas d'être de véritables péchés, et d'être défendus en cette qualité ; et, comme remarque judicieusement S. Augustin, un homme n'est pas bon pour être moins méchant qu'un autre.

[Cacher la vérité]. — Pour ne rien omettre de ce que les docteurs enseignent sur cette matière, il y a bien de la différence, disent-ils, entre

proférer un mensonge et taire la vérité : car il n'est jamais permis de mentir, mais la prudence chrétienne oblige souvent de taire et de cacher la vérité, puisqu'il y a des occasions où, si on la déclarait, on causerait un notable préjudice au prochain. C'est la doctrine de S. Augustin. Autre chose, dit ce saint docteur, est de cacher la vérité, autre chose de parler contre la vérité : l'un est un péché, l'autre un effet de discrétion et de sagesse. Souvent on peut vous demander des choses que vous ne sauriez dire sans faire tort à vos affaires, sans vous déshonorer, sans diffamer les autres, sans causer du scandale ou des querelles. DIEU vous ordonne de les taire. Mais comment ? Si ceux qui vous interrogent n'ont pas droit de vous obliger à déclarer ce que vous avez intérêt à tenir caché, et si votre silence même peut faire croire que vous savez la vérité, mais que vous ne pouvez pas ou que vous ne voulez pas l'avouer, ne la leur dites pas en effet, mais ne dites point non plus de fausseté. Quel milieu y a-t-il à prendre entre ces extrémités ? le voici. DIEU ne vous défend pas de vous servir d'un terme qui signifie deux choses, si vous vous en servez dans le sens qu'il vous permet d'en user, et non pour expliquer celle qu'il vous commande de cacher, afin de sauver l'honneur du prochain ou le vôtre. Vous direz la vérité, quoique ceux qui vous interrogent ne la conçoivent pas, parce que vous parlerez en effet selon votre pensée, quoiqu'elle leur soit inconnue ; mais vous ne leur découvrirez pas la vérité, qu'ils ne doivent pas vous demander, et que DIEU même vous défend de leur dire.

Comme cette doctrine n'est pas sans difficulté et sans contestation, voici deux règles et deux précautions que tous les docteurs nous obligent de garder sur ce sujet. — La première, que, si c'est en justice qu'on est interrogé, sans examiner s'il y a des occasions où les lois mêmes nous dispensent de dire la vérité, comme serait de s'accuser soi-même, on doit déclarer la vérité sans user d'équivoque ni de termes qui puissent donner sujet de prendre la chose dans un autre sens que nous ne voulons. — La seconde, quoique S. Thomas avoue et déclare qu'en certaines occasions il est permis d'user de quelque manière de s'expliquer qui cache la vérité, et que S. Augustin soit du même sentiment, il n'est pas néanmoins permis d'user ordinairement de cette manière de parler, parce que l'usage des termes ambigus produirait les mêmes effets que le mensonge, qu'elle nous ferait passer pour des hommes sans foi, ruinerait la sûreté publique ; en un mot, ces façons de parler deviendraient presque aussi criminelles que le mensonge, parce qu'elles causeraient les mêmes inconvénients.

[Le faux témoignage]. — Le faux témoignage étant tout à la fois contre la fidélité, contre la vérité, contre la justice et contre la bonne foi qu'on doit observer dans la société humaine, il est évident que c'est le plus grand péché qu'on puisse commettre en cette matière. Aussi est-il spécialement défendu : *Non falsum testimonium dices*. Ce péché, selon S. Thomas, en renferme trois que l'on commet par une seule action : un men-

songe, un parjure et une injustice. Mais, comme c'est encore la tromperie la plus criminelle et la plus pernicieuse à la sûreté publique, les lois humaines ne peuvent user de trop de sévérité pour la punir et pour en arrêter les suites et les effets.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Ne jamais feindre]. — Quoique la complaisance d'un honnête homme doive être extrême, il ne doit jamais se résoudre à feindre, ni à tromper, ni à mentir, persuadé que rien n'est plus contraire au caractère d'honnête homme que la malice couverte du voile de la sincérité, ou la simplicité de ces esprits artificieux qui se cachent et qui s'enveloppent dans leurs déguisements. Loin d'ici supercheries, détours, mauvaises finesses, tromperies, et tous les déguisements dont on use pour réussir dans ses projets par des voies détournées ! Il est nécessaire qu'un homme d'honneur ait de la fidélité dans toutes les paroles qu'il donne, et une équité inviolable fondée sur la bonne foi ; qu'il n'imité pas ce général d'armée, lequel ayant fait une trêve de trente jours, ravageait pendant la nuit les terres de ses ennemis, disant que les nuits n'avaient pas été comprises dans la trêve. (*Recueil des pièces présentées à l'Académie Française en 1703*).

[Le cœur humain]. — Le cœur de l'homme est un abîme dont on n'a jamais pu percer les ténèbres ; c'est une mer dont il est impossible de trouver le fond ; c'est une espèce de nouveau monde qui est encore à découvrir ; c'est un labyrinthe où mille routes perdues s'embarrassent et se confondent les unes dans les autres, et où plus l'on s'engage plus on se fatigue, plus on s'égare sans en pouvoir sortir. C'est un aveugle qui égare les plus éclairés qui le suivent ; c'est un enchanteur qui fait voir ce qui n'est pas, qui trompe, qui séduit les plus clairvoyants, et qui se dérobe aux yeux de ceux qui le regardent plus fixement, sans qu'il s'en puissent apercevoir. (**Tertullien**, *Apologétique*).

[Dieu aime la simplicité et la droiture]. — DIEU choisit les personnes simples, qui ont le cœur droit, préférablement à ces âmes hautaines, enflées de l'idée de leur mérite, qui n'ont que du mépris pour ceux qui marchent dans les

voies de DIEU, qui s'attachent scrupuleusement à la pratique de ses préceptes, et qui ne se détournent point de leur chemin pour les mauvais discours, les railleries et les insultes des méchants. Voilà ceux à qui DIEU se communique : *Cum simplicibus sermocinatio ejus.*

L'ami faux trompe son ami par ses paroles. Il est plus difficile d'être trompé par son ennemi, parce que l'on se tient sur ses gardes ; ses caresses sont suspectes ; on ne se fie guère à ses paroles, et l'on prend des précautions pour se garantir de ses ruses et de ses artifices ; mais le moyen de se défendre d'un homme qui vit avec vous sur le pied d'ami, qui vous dit d'un air imposteur que vous pouvez compter sur lui, et qu'il sera toujours tout prêt à se sacrifier pour vous ! Ce piège est délicat, et il est aisé d'y donner. (**Bellegarde**).

[La vérité offense]. — On s'empêche de voir la vérité, lorsqu'il faudrait quelque soin et quelque application pour la trouver ; mais il y a des rencontres où elle nous vient trouver elle-même, et dans lesquelles on serait forcé de la voir si on n'usait de bien des adresses pour l'éviter. Car, s'il se trouve quelquefois des gens assez charitables pour essayer de nous tirer de l'illusion où nous vivons à l'égard de nous-mêmes, l'amour-propre fait son possible pour éloigner cet inconvénient, et il ne manque pas encore de moyens pour y réussir, puisqu'il témoigne tant de chagrin et de mauvaise humeur à ceux qui nous voudraient rendre ce bon office ; il trouve tant de prétextes pour ne pas croire ce qu'on nous découvre de nos défauts, il est si ingénieux à en trouver de plus grands dans ceux qui remarquent les nôtres, et à faire passer pour malignité les jugements qu'ils font à notre désavantage, qu'il n'y a presque personne qui se veuille hasarder à nous les dire. Ainsi, dès lors que quelqu'un fait voir qu'il ne nous approuve pas en tout, on lui arrache l'idée de prévention, de jalousie, ou quelque autre encore moins favorable. Et comme personne n'aime à se faire regarder ainsi, il se forme parmi les hommes une espèce de conspiration à se dissimuler les sentiments qu'ils ont les uns des autres, et il n'y a point d'accord qui soit mieux gardé que celui-là, parce qu'il est fondé sur un sentiment d'amour-propre dont il y a peu de personnes exemptes.

On s'applique plus à tromper les grands ; mais on ne s'applique pas davantage à tromper les petits. C'est toute la différence que l'on met entre les uns et les autres. On n'aime à être haï de personne ; ainsi on n'aime à dire la vérité à personne. On sait d'ailleurs que, pour la faire recevoir, il faudrait beaucoup d'adoucissements, de tempérament et des tours étudiés. Or, on ne veut pas prendre cette peine pour des personnes que l'on considère peu. Ainsi, on ne dit pas la vérité aux grands parce que l'on a intérêt à la leur cacher, et on ne la dit pas non plus aux petits parce qu'on n'a pas assez d'intérêt à la leur dire. Mais ce que l'on dissimule en leur

présence se dit d'ordinaire d'autant plus librement en leur absence qu'on a plus de peine à se retenir. (*Essais de morale*).

[La vérité se découvre tôt ou tard]. La vérité se fait toujours un peu de jour au travers de tous les nuages dont on s'efforce de l'obscurcir. Il en passe toujours quelques rayons, qui incommode l'orgueil et qui troublent ce faux repos qu'il s'efforce de procurer. Ces opinions qui ne sont fondées que sur une erreur volontaire ne sont jamais fermes et assurées. Il est remarquable que, comme c'est en soi-même un très-grand défaut de ne vouloir pas voir la vérité, on ne veut pas reconnaître en soi cette mauvaise disposition, non plus que les autres; et c'est pourquoi on ne voit guère de gens qui ne se fassent honneur d'aimer la vérité, et qui avouent franchement qu'ils ne sont pas bien aises qu'on la leur découvre. On s'offense de ce reproche autant que d'aucun autre; et, en un mot, on voudrait avoir la gloire d'aimer la vérité et la satisfaction de ne l'entendre jamais.

Il faut supposer que, chacun étant prévenu, d'une part, qu'on n'aime point être averti de ses défauts, et n'étant pas bien aise de l'autre de s'attirer notre aversion, on est disposé par-là à s'exempter de nous rendre cet office de charité, et à ne nous rien découvrir de ce qu'il pense de nous et de ce qu'il sait que les autres en pensent. Ainsi, à moins de lever cet obstacle, et d'aller comme au-devant de la vérité en excitant les autres à nous la dire, en témoignant d'une manière non suspecte que nous nous en tenons obligés de quelque manière qu'ils le fassent, et en dissipant ainsi la crainte qu'ils ont de se rendre odieux, ils garderont toujours avec nous cette retenue trompeuse qui nous entretient dans l'ignorance de plusieurs choses qu'il nous serait très-important de savoir. (*Ibid*).

[La sincérité est rare]. — La plupart des hommes sont incompréhensibles: ils agissent précisément contre leurs intentions; il faut presque toujours prendre le contre-pied de ce qu'ils vous disent; la bouche et le cœur sont rarement d'intelligence, ils n'ont ni bonne foi ni sincérité; ils sont toujours sous le masque, et n'ont rien de naturel. De telles gens sont le fléau de la société civile, contre qui il faut toujours être en garde pour n'être pas trompés. Ce qui est merveilleux, on a souvent plus de peine à se déguiser et à tromper le monde, qu'on n'en aurait à acquérir les rares qualités qui font un mérite solide.

C'est une grande faiblesse et une grande lâcheté que de parler contre sa propre conscience pour plaire aux gens que nous voulons ménager et mettre dans nos intérêts. Un homme d'honneur ne doit ni feindre, ni tromper, ni mentir, ni se dépouiller de ses propres sentiments pour se revêtir de ceux d'autrui, quand ils ne sont pas raisonnables. Mais il ne faut pas non plus avoir une si grande raideur qu'on les choque de front dans des choses indifférentes, où un peu de complaisance pourrait nous

les attacher. Combien a-t-on manqué d'affaires par une sincérité à contre-temps, qui ne fait qu'aigrir les esprits et les révolter contre nous?

Les politiques, qui ne songent qu'à leurs intérêts et qui préfèrent l'utile à l'honnêteté, disent qu'on ne peut se sauver dans le monde quand on ne sait pas dissimuler. On y fait mal ses affaires, disent-ils, quand on se pique d'une sincérité qui ne se relâche sur rien. Il faut savoir caresser les gens que l'on hait et que l'on veut perdre, témoigner de l'estime et du respect quand on n'a que du mépris. S'il est absolument nécessaire d'employer ces détours et ces déguisements pour faire sa fortune, il faut qu'un honnête homme y renonce. Que s'il se trouve dans un poste délicat, où il a mille gens à ménager dont il dépend, gens difficiles, que la situation de la fortune rend durs et impraticables, il ne doit pas, pour cela, avoir la lâcheté de les flatter basement ni d'applaudir aux injustices qu'ils font assez souvent; mais il leur doit dire nettement ce qu'il pense, et tâcher de leur proposer ses avis avec tant d'adresse, tant d'insinuations, et tant de droiture, qu'ils soient obligés de s'y rendre, malgré les maximes contraires que leur profession leur suggère.

Le patelinage, dans la société civile, est une tache et la marque d'une âme faible. Pourquoi caresser des gens que vous haïssez et que vous voudriez à cent lieues? il serait moins honteux de leur laisser entrevoir vos véritables sentiments: au moins ils sauraient à quoi s'en tenir, et ils se précautionneraient contre les mauvais tours que vous avez envie de leur jouer. Il n'y a point de prudence à l'épreuve des fourberies d'un homme qui vous dit d'un air imposteur que vous pouvez compter sur lui, qu'il sera toujours prêt à se sacrifier pour vous, que ses biens, son crédit, ses amis, tout est à votre disposition, si sous ce beau semblant il cache un esprit double. Si, pour quelque dépôt secret, il est résolu de vous ruiner, le moyen de se défier d'apparences si trompeuses? et comment pourrait-on se garantir des pièges d'un homme qui emploie pour vous tromper les signes même de l'amitié, qui vous fait de fausses confidences pour vous dérober votre secret, et qui vous promet toutes sortes de secours dans le temps qu'il cherche les moyens de vous détruire? (*Bellegarde, Réflexions sur la sincérité*).

[Tenir sa parole]. — Si l'on promet quelque chose à ses amis, il ne faut point user de détours ni d'équivoque: on perd sa réputation quand on manque de parole et de sincérité. La plupart des gens promettent avec précipitation tout ce qu'on leur demande, sans être sûrs s'ils ont envie d'accomplir leurs promesses, ou s'ils sont dans le pouvoir de le faire. Cette légèreté les expose au mépris de ceux qu'ils abusent de la sorte. Quand on a promis quelque chose, il faut s'acquitter de sa promesse le plus tôt qu'on le peut, sans faire languir les gens. C'est donner doublement que de donner de bonne grâce; il semble qu'on se repente de la parole qu'on a donnée quand on diffère à la remplir. (*Le même*).

[Fausse sincérité]. — Il y a une grande différence entre la sincérité et une certaine démangeaison de parler qui fait que l'on s'ouvre à toutes sortes de personnes pour leur faire des confidences mal à propos. La sincérité ne doit être ni indiscreète ni étourdie : elle n'oblige point à dire naïvement tout ce que l'on sait, ni à se produire devant les personnes curieuses, qui tâchent de vous pénétrer et de vous dérober votre secret. Tenez-vous dans une grande réserve devant des gens de ce caractère, qui abusent souvent des confidences que vous leur faites. (**L'abbé de Bellegarde**).

[On est souvent trompé]. La sincérité passe quelquefois pour grossièreté. On voit des gens qui ont le jugement fin et délicat, le discernement fort juste, et qui, malgré toutes leurs lumières, sont les dupes des sots qui n'ont point de sincérité, et qui appliquent le peu qu'ils ont d'esprit à tromper ceux avec qui ils sont en commerce. Il se trouve aussi des gens qui ont toutes les peines du monde à dire ce qu'ils pensent : il y a toujours quelque ambiguïté et quelque réserve dans leurs discours ; ils donnent sous secret les plus frivoles bagatelles. Il y a mille choses que l'on doit abandonner à la discrétion des gens que l'on pratique, et qui ne demandent point de mystère. Il faut excepter de cette règle les secrets qui pourraient nuire à une tierce personne : car alors il n'en faut point parler, même à vos amis, qui ne peuvent le trouver mauvais, s'ils viennent à s'apercevoir que vous ne leur avez pas fait cette confidence.

Quelque mérite que l'on ait, quelque ascendant que l'on croie avoir sur les autres, il faut se rendre à la raison, écouter les personnes qui ont du bon sens, pour profiter de leurs avis et pour se redresser quand on s'égare. Il faut aussi avoir assez de droiture et de sincérité pour leur expliquer nettement l'état de ses affaires, sans déguisement et sans détour. Comment voulez-vous qu'ils parlent juste sur une affaire dont vous leur cachez le fin et le point décisif ? Les conseils qu'ils vous donneront ne feront que battre la campagne, et n'iront point au fait. (*Le même*).

[Peu de sincérité dans le monde]. — Les hommes aujourd'hui ne se piquent point trop d'être sincères, et ils ne se font point une affaire de ne l'être pas. Ils n'ont pas assez de délicatesse sur ce point. Au lieu de la bonne foi et de la sincérité, on ne trouve que de l'artifice et de la dissimulation, des déguisements, souvent des perfidies, dans le commerce du monde. On est tout étonné de se voir trahi par des gens en qui on avait une entière confiance, et qui se déclarent contre vous dans des occasions où vous aviez le plus besoin d'en être secouru : ce sont des coups dont on ne revient jamais, et qui font des blessures mortelles. On ne pardonne guère ce manque d'infidélité, quelque beau semblant qu'on fasse : il demeure toujours dans le cœur une amertume secrète, et, quand on a fait un faux

pas de cette nature, on ne doit plus compter sur la bienveillance de ses amis. (*Le même*).

[Infamie qui suit le mensonge]. — L'une des plus fortes raisons qui puissent nous détourner du mensonge, c'est l'infamie même que nous contractons quand nous en faisons une habitude. Le mensonge couvre son auteur de confusion, et un homme qui s'est acquis la réputation de fourbe et de menteur est en effet la fable et l'horreur générale des hommes, parce que le mensonge procède ordinairement de plusieurs autres vices, qu'on ne trahit la vérité que par des motifs d'avarice, d'orgueil, de jalousie, d'impureté, d'impiété, ou de quelque autre vice, et qu'enfin il ne peut venir que d'un fond de corruption.

Ce sont les causes pour lesquelles nous avons si mauvaise opinion des menteurs ; ce sont les causes pour lesquelles le SAINT-ESPRIT nomme le mensonge un opprobre éternel. Or, vous qui ne pouvez souffrir que les hommes vous reprochent ce vice, vous qui exposeriez votre vie et votre salut, si les lois n'arrêtaient la fureur aveugle qui vous pousse à laver dans votre sang l'outrage que ce reproche vous fait, soyez honteux que les hommes sachent ce que vous ne pouvez endurer qu'ils vous disent ; soyez honteux qu'ils connaissent ce que vous ne voulez pas qu'ils vous reprochent ; mais appréhendez les menaces et les arrêts du DIEU de vérité, qui a en abomination les fourbes et les menteurs : *Perdes omnes qui loquuntur mendacium*.

J'irais trop loin si je voulais expliquer toutes les raisons qui nous doivent détourner du mensonge. Il suffit de savoir que le mensonge rend les autres péchés plus grands, qu'il diminue l'innocence des vertus et qu'il difforme la vérité. L'avarice est plus criminelle quand elle se sert d'un faux serment ou d'un faux acte pour prendre ou retenir le bien d'autrui. L'orgueil est plus criminel quand il publie des faussetés pour acquérir de l'estime ou pour éviter quelque affront. La haine est plus furieuse quand elle forge des crimes imaginaires pour ôter l'honneur aux innocents. L'hérésie est plus détestable quand elle impose à l'Écriture, aux Pères et à l'Église des sens ou des sentiments qu'ils n'ont pas. Les vertus perdent elles-mêmes quelque partie de leur innocence quand elles se servent du mensonge. L'humilité n'est pas entièrement innocente, si elle porte un homme à mentir pour cacher ses perfections ; la miséricorde devient coupable, si elle excite un homme à mentir pour soulager l'indigence, ou pour remédier aux vices du prochain ; la justice se rend injuste en partie, si elle use du mensonge pour s'informer de la vérité d'un fait. Les autres vertus ne conserveraient pas toute leur pureté, quelque bon dessein qu'elles eussent, si elles se servaient du mensonge. (**Le P. Héliodore**), *capucin, 9^e discours sur les plaisirs*).

[De la duplicité]. — C'est ce lâche artifice qui forme ces deux cœurs que le

SAINT-ESPRIT attribue aux hommes dissimulés. Car un homme ambitieux paraît avoir deux cœurs : l'un où il renferme le plan de la fortune qu'il prétend faire, et dont tous les sentiments ne sont touchés et occupés que de ce qui le regarde : et ce cœur est caché, farouche, cruel, implacable, incessamment agité de mille passions ; l'autre est ouvert, doux, paisible, humble, toujours disposé à servir les autres : et c'est celui qui gouverne le langage et qui a, pour ainsi dire, l'intendance du visage, de l'air, du maintien et de toutes les actions extérieures. C'est ce que l'Écriture nous fait entendre, lorsqu'elle dit que les gens artificieux parlent en l'un et en l'autre cœur : c'est-à-dire que, quoi qu'ils délibèrent et arrêtent dans l'un en faveur d'autrui, ils s'assurent dans l'autre que ce n'est que pour rapporter tout à leur avantage.

L'artifice est encore plus visible dans les chefs de parti, dans ces grands maîtres d'intrigues qui, comme parle le Prophète-Roi, passent une partie de la nuit et consomment tout le jour à chercher des inventions et des ruses qui violent incessamment, sans aucun scrupule, cette loi que DIEU a établie si sagement, que les paroles soient les images de nos pensées ; et qui semblent avoir adopté les obscurités, les équivoques et les ambiguïtés pour mettre à couvert leurs finesses, leurs infidélités et leurs tromperies. Voilà de quelle manière la vérité est traitée à la cour par ces grands politiques qui instruisent leur langue à mentir avec industrie, ainsi que dit l'Écriture. Elle n'est guère mieux traitée ailleurs : car, outre qu'elle est bannie de la maison des grands, dans tous les arts, dans tous les métiers et dans toutes les professions, la plupart des gens l'offensent sans cesse pour s'établir et amasser des richesses ; on l'affaiblit, on la dissimule et on la déguise dans le barreau ; on nie partout, pour un petit intérêt et souvent pour rien, les vérités les plus claires, et on ne fait nul scrupule d'attaquer les plus importantes. (*De la fausseté des vertus humaines*).

[Fausses maximes de la politique]. — Je ne veux pas combattre ce qu'un impie a osé avancer, que régner et garder la foi sont deux choses incompatibles ; ni ce qu'un général d'armée écrivit à un empereur de ces derniers siècles : que, s'il voulait tenir sa parole et vivre avec probité, il quittât l'empire et tous ses royaumes et qu'il se jetât dans un cloître ; ni ce que disait un premier ministre, qu'il est impossible de retenir les grands dans le service du prince si l'on ne promet à plusieurs ce qu'on ne peut et qu'on ne veut donner qu'à un seul, et si l'on ne dit contre la vérité, à un prince qu'il est dangereux de désobliger, qu'on a destiné depuis longtemps à un autre ce que celui-là demande. Toutes ces maximes étranges, et toutes les mauvaises raisons qu'on allègue pour justifier les duplicités, les artifices et les finesses, ne viennent pas seulement de la corruption de l'homme, mais aussi de l'ignorance où l'on est des maximes solides de la véritable politique.

En vérité, la condition des souverains serait déplorable, s'il était impossible de régner avec probité, et s'ils ne pouvaient entretenir la liaison nécessaire avec leurs sujets et avec leurs alliés sans avoir recours au mensonge et à l'artifice, et sans violer la foi, qui est l'unique lien de tous les commerces. Ce qui est certain, c'est que la bonne foi est une grande habileté, et qu'il n'est rien qui soit si utile aux grands et aux souverains que la persuasion qu'on a qu'elle est le principe et la règle de toutes leurs actions. Quant aux courtisans, il est vrai que la droiture, la franchise et la vérité ne sont pas d'ordinaire les qualités les plus propres pour les faire réussir à la cour; mais il n'est pas nécessaire de s'agrandir, et il est nécessaire d'être droit, véritable et fidèle. (*Le même ouvrage*).

[Eloge de la sincérité]. — Il n'est point de vertu qu'on ait plus de sujet de croire véritable que la sincérité; car il n'en est point qui ait une plus belle apparence. C'est la plus aimable et la plus utile de toutes les vertus qui servent à lier et à entretenir la société. C'est le fondement de la foi; c'est le repos et la sûreté du commerce. Sans elle, nous craignons tous les entretiens particuliers comme autant de pièges, tous les desseins qu'on nous communique comme des obstacles aux nôtres, et tous les hommes avec qui nous vivons comme des ennemis qui peuvent nous surprendre. En un mot, sans elle, on converse et on traite avec autant de frayeur qu'en ont ceux qui marchent la nuit près des précipices.

On donne le nom de sincère à un homme tandis que l'on considère qu'il est ouvert, franc, et que l'on peut compter sur tout ce qu'il dit, parce qu'il n'est pas en son pouvoir de déguiser ses pensées; mais, dès qu'on l'approfondit et qu'on voit qu'il fait servir la sincérité à ses desseins, et que la franchise est une voie par où il va à ses fins, on s'en forme une idée bien différente. Les gens véritablement sincères éloignent d'eux tout soupçon de duplicité et de fourberie: car, comme ils voient que la fourberie ruine préférablement la réputation, ils en conçoivent une aversion extrême, et ils regardent la sincérité comme une vertu propre à les mettre sur le pied d'honnêtes gens. Ils espèrent aussi par-là acquérir la bienveillance de tout le monde par la franchise de leur procédé et par la sincérité de leurs paroles; et ils ne sont pas trompés dans leur espérance: car, par la même raison qu'on craint les hommes dissimulés, on aime et on cherche ceux qui sont sincères, on est même favorable à leur avancement, et on les sert volontiers dans les occasions qui se présentent. (*Le même ouvrage*).

[Des fausses confidences]. — Si la plupart des confidences qu'on fait ordinairement doivent être blâmées parce qu'elles sont vaines et dangereuses, que doit-on penser et que doit-on dire des fausses confidences que font ceux qui, dans les intrigues de la cour pour découvrir réciproquement

leurs desseins ou pour les cacher, pour se donner les uns aux autres des défiances de leurs plus fidèles amis, et dans lesquelles ils n'ont point d'autre but que de se tromper ?

Il est très-rare de voir des hommes dont la fidélité et la probité soit si solide et si affermie, qu'elle ne puisse non-seulement être ébranlée par les menaces ni tentée par les promesses, mais qu'elle soit encore capable de résister à toutes les forces des passions. Afin qu'il soit convaincu de cette vérité, il faut que chacun repasse dans son esprit toutes les actions de sa vie, et qu'il voie si aucun intérêt de haine, de vengeance, d'amour ou d'ambition, n'a jamais eu le pouvoir de lui faire blesser la bonne foi et la probité ; s'il ne lui est jamais arrivé, pour plaire à un ami, de révéler un secret important qu'on lui avait déposé : si la crainte de tomber dans la disgrâce d'un favori ne l'a jamais empêché de rendre témoignage à la vérité, dans les occasions où il ne fallait que son témoignage pour sauver la réputation d'un homme calomnié ; enfin, si la jalousie ne lui a pas fait diminuer le mérite et la gloire d'une belle action que le meilleur de ses amis avait faite. (*Le même*).

[La religion inspire la sincérité]. — Vous avez, Messieurs, trop de pénétration pour ne pas voir les désordres qui arriveraient si chacun voulait se conduire par les lumières de la raison, s'il se faisait l'arbitre de ce qui lui appartient, s'il était juge dans sa cause, et qu'il se fit le maître de ses intérêts : en sorte que la raison tiendrait le premier rang, si elle se considérait maîtresse absolue, sans dépendre de DIEU. Combien de prétextes trouverait-elle pour justifier ses dérèglements ! A combien de péchés ne donnerait-elle pas le nom de vertus ! C'est pour cela, dit S. Chrysostome, que dans les choses les plus importantes, dans les traités de paix, dans les investitures de charges, on exige le serment comme un acte et une protestation. Pourquoi ? Parce que, sans cette assurance, où l'on prend DIEU pour garant de sa parole, les hommes se défieraient les uns des autres, et qu'il y aurait de continuel désordres dans la politique et dans la société sans cette garantie. Notre raison est trop faible et notre volonté trop corrompue, si elle n'est éclairée et conduite par la religion. (**Bourdaloue**).

[De la vérité et du mensonge]. — Les bêtes n'ont point de cris trompeurs : il n'y a que l'homme dont la malignité pervertisse l'usage de la voix. Cependant la vérité est le bien universel qui maintient l'ordre du monde. C'est sur elle que se fondent la foi publique, le droit des gens et la justice ; elle préside à l'amitié ; sans elle le monde ne serait que confusion ; tous les hommes seraient des fourbes, des lâches et des imposteurs, et il n'y aurait ni honneur ni plaisir au monde, si la vérité en était bannie. Le mensonge sert à la dissimulation, à la fourberie, à la perfidie, à la lâcheté, et presque à tous les crimes. Il y a même de la faiblesse ou de

l'imprudence à s'en servir : car on s'expose à commettre un crime qu'on ne peut jamais commettre qu'en s'exposant à en pouvoir être convaincu. Mentir pour rien est une folie, et mentir par intérêt est un grand crime. (**Anonyme**).

[Le mensonge est contre la loi naturelle]. — On doit la vérité au prochain dès-lors qu'on lui parle, et le commerce de la parole renferme une promesse tacite de la vérité, la parole ne nous étant donnée que pour cela. Ce n'est pas une convention d'un particulier à un particulier, c'est une convention commune à tous les hommes entre eux, et une espèce de droit des gens, ou plutôt c'est une loi de la nature. Cette loi et cette conviction commune sont violées par le mensonge ; et plus la liaison que les hommes ont entre eux est étroite, plus le violement de cette loi est contraire à la sainteté et à la justice. C'est pourquoi l'Apôtre, pour éloigner les chrétiens d'user de tromperie et de duplicité envers leurs frères, apporte cette raison, que nous sommes membres les uns des autres. Un membre ne trompe point un autre membre : l'œil ne trompe point la main, ni la main le pied ; ils coopèrent tous à procurer l'avantage et le bien commun du corps. De plus, il n'y a point de sainteté véritable sans la vérité : or, il n'y a point de vérité dans la duplicité et la tromperie. (*Essais de Morale*).

Un homme qui a l'âme belle, le cœur noble, ne sait ce que c'est de mentir. Il croit que c'est se trahir soi-même que de trahir la vérité. Comme il n'a point de sentiments bas et honteux, il croit qu'il n'y a en point qu'il doive avoir honte de faire paraître, et il est persuadé qu'on renonce à l'honneur quand on renonce à la vérité. La prudence l'oblige quelquefois de ne pas dire tout ce qu'il pense, mais jamais de dire les choses autrement qu'il ne les pense ; il n'est point d'intérêt qui l'y puisse obliger, parce que le plus grand de tous les intérêts est celui de son honneur et de sa conscience, qui ne peut subsister sans sincérité et sans droiture. (**Le P. Nepveu**. *Réflexions chrétiennes*).

[Fourberies de l'avarice]. — Qui pourrait dire les injustices, les brigandages et les fourberies que l'avarice et le désir de s'enrichir fait commettre tous les jours, en cent manières différentes et en toutes sortes d'affaires, en traitant les uns avec les autres : tantôt par des contrats ouvertement usuraires ; tantôt par des usures subtilement déguisées, et couvertes de certaines formalités qui les sauvent de la justice ; tantôt par la simonie et les secrètes confidences ; quelquefois en trompant les princes avec qui l'on traite, d'autres fois en favorisant des gains injustes pour y avoir part ; ici en donnant ou recevant pour tâcher de corrompre la justice, ou en s'employant pour l'opprimer ; la faveur, la prissance, la cabale, et mille maudits artifices que la chicane a inventés pour favoriser l'injustice ; d'autres fois en falsifiant et en altérant les marchandises, au préjudice de la bonne santé et de la vie des hommes ? Je ne sais pas trop bien

le monde, et je ne veux jamais l'apprendre par expérience ; mais je sais pourtant fort bien, par la voix publique et par les plaintes de ceux qui se sentent si injustement opprimés, qu'il y a partout, en matière de traités, de commerce, de trafic, et en toutes sortes d'affaires, une infinité d'injustes inventions que l'avarice des hommes, qui subtilise malicieusement les esprits, a trouvés pour se tromper les uns les autres, et pour s'enrichir habilement du bien d'autrui. **Maimbourg**, 1^{er} mardi de Carême).

[Le commerce]. — Quoi donc ! le négoce est-il défendu ? me dira quelqu'un ; ne puis-je pas traiter, négocier, passer des contrats, vendre, acheter, tenir des comptes et des registres ? — Qui en doute ? et que deviendrait le commerce et la société civile sans cela ? Mais quelles sont donc ces sortes d'affaires qui empêchent qu'on rende à DIEU ce qui lui appartient ? *Quæ sunt istæ negotiationes*, demande S. Augustin, *quandò pro pretiis rerum quas vendis non solum mentiris, sed etiam falsum juras ?* lorsqu'en débitant votre marchandise et contractant avec votre prochain, non-seulement vous débitez sans scrupule mille mensonges, mais aussi vous les soutenez hardiment de mille parjures ; quand, par les injustes affaires que l'avarice vous fait entreprendre, et la dureté de votre cœur poursuivre avec tant de malice et de violence, vous donnez occasion de blasphémer le nom de DIEU, d'insulter la religion, en disant avec scandale : Voilà quels sont les chrétiens, plus cruels exacteurs que ne furent jamais les publicains, plus impitoyables usuriers que ne furent jamais les Juifs ! Où est cette simplicité de colombe, et cette charité qu'on dit être le caractère qui les distingue des autres ? Quoi ! ces gens qui ne songent, quand ils traitent avec vous, qu'à vous surprendre, qu'à vous supplanter, qu'à vous ruiner par cent fausses subtilités, cent véritables friponneries ! (*Le même*).

[De la duplicité de cœur]. — S. Grégoire fait une admirable peinture de cette duplicité de cœur par laquelle on trompe les autres. C'est en expliquant ces paroles de Job : *Deridetur justi simplicitas*, etc. La sagesse de ce monde, dit-il, consiste à cacher avec artifice les pensées qu'on a dans le cœur, à déguiser ses sentiments par la dissimulation de ses paroles, à persuader que les choses fausses sont vraies, et que les vraies sont fausses. Cette prudence est mise en usage dès la plus tendre jeunesse, et on la montre même aux enfants. Ceux qui la savent méprisent tous les autres avec orgueil, et ceux qui l'ignorent admirent avec respect ses prudents du siècle, parce que cette damnable duplicité est voilée du nom d'adresse et de savoir-vivre. Cette sagesse mondaine apprend à ses sectateurs à rechercher les premiers honneurs, à jouir avec joie du faste et de la gloire temporelle que l'on s'est acquise, à rendre aux autres avec usure le mal qu'ils nous auront fait, à ne point céder, quand on le peut, à quiconque nous

résiste, et à dissimuler avec une douceur apparente tout ce que notre malice ne peut exécuter. Au contraire, continue ce saint, la sagesse des justes consiste à ne jamais rien dissimuler, à découvrir ses sentiments par ses paroles, à aimer la vérité, à fuir le mensonge, à souffrir le mal plutôt que d'en faire, à ne point rechercher la vengeance des injures qu'on reçoit et à considérer comme un très-grand avantage les opprobres et les confusions que l'on souffre pour l'amour de la vérité. Mais on se moque de cette simplicité des justes, parce que les sages du siècle appellent sottise cette vertu de candeur et d'innocence ; ils regardent comme folie tout ce que l'on fait avec sincérité, et aux yeux de cette sagesse tout ce que la vérité approuve et demande passe pour ridicule et pour extravagant.

[Le négoce]. — A prendre le négoce et le commerce dans sa première institution, qui est la règle pour bien juger des choses, il est constant que c'est une profession très-innocente, que les hommes ont inventée pour soulager leurs besoins. DIEU même en a jeté les premiers fondements lorsqu'il créa le monde : car, en donnant à des pays ce qu'il ne donnait point aux autres, il leur a donné occasion de se faire part de leurs biens. Si chaque province eût eu chez soi ce qui lui était nécessaire, comme il n'y aurait pas eu de commerce, il n'y aurait pas eu de société. Le commerce les a comme liées et unies ensemble. Mais il faut avouer que ce trafic et ce commerce donne occasion à bien des crimes, dont le mensonge est du nombre, et qui dégénère quelquefois en quelque chose de pis, qui est le parjure, soit que les marchands vendent ou qu'ils achètent, leurs paroles ne sont quasi jamais sans déguisement. Lorsqu'ils vendent, il prisent leurs marchandises au-delà de ce qu'elles valent ; ils les vantent et les font valoir tant qu'ils peuvent ; ils en couvrent tous les défauts ; s'ils achètent, ils méprisent si fort ce qui leur est présenté, qu'à les entendre tout leur devrait être donné pour rien ; et plus ils ont d'ardeur pour l'avoir, plus ils font paraître en être dégoûtés. Quand le marché est conclu et que la chose est entre leurs mains, vous diriez qu'elle a changé de nature : car il n'est rien de si fin, de si bien travaillé, de si achevé ; ce sont des pièces sans prix, auxquelles rien ne manque ; c'est un chef-d'œuvre auquel l'ouvrier a mis la dernière main. (*Famille sainte, par le P. Cordier*).

[Les artisans]. — Les artisans ne sont ni plus fidèles ni de meilleure foi que les marchands. Les uns, pour gagner davantage, poussent leur travail au-delà des bornes que l'Eglise y a mises, parce qu'ils ne peuvent attendre que le saint jour soit passé pour reprendre leur ouvrage, et retranchent toujours quelque partie de ce temps sacré pour l'employer à des œuvres serviles ; les autres falsifient leurs ouvrages, soit en n'y donnant pas tout le temps et la façon nécessaires, soit en retranchant quelque chose de la

matière, ou en substituant une autre matière de moindre valeur. Le nom le plus propre que l'on puisse donner à cette fourberie, c'est de l'appeler un secret larcin, ou une infidélité publique, d'autant plus criminelle qu'elle est plus étudiée, et qu'elle use de plus d'artifice pour se couvrir. (*Le même*).

[Tromperie universelle]. — Aujourd'hui, la sincérité est bannie du peuple chrétien : c'est être sot que de dire sa pensée et de garder sa parole : qui veut s'agrandir doit faire de la fourberie et du mensonge la base de sa fortune. C'est pourquoi les compliments les plus délicats doivent être suspects à un homme prudent. Tel, qui se dit être son ami, ne le caresse que pour le perdre : semblable à ces voleurs qui attendaient les passants sur les grands chemins, et qui les étouffaient à force de les embrasser. Tous ceux qui aiment la conversation n'ont pas une humeur également ouverte : de cent, à peine s'en trouvera-t-il deux qui ne se fourbent l'un l'autre. Les infidélités les plus noires se déguisent sous une belle apparence et de beaux dehors, et la confiance que l'on témoigne à un homme est le plus assuré moyen pour découvrir son faible et pour surprendre sa simplicité. Les compliments, soutenus des protestations de services, l'enchantent, et l'obligent de croire que les caresses extérieures sont des images de la fidélité du cœur. Ces âmes déloyales n'ont que des louanges en la présence d'un homme ; mais son absence donne sujet à leurs calomnies ; ils souffrent d'une même bouche le froid et le chaud, et très-souvent ils voudraient couper la main qu'ils ont baisée par respect. (*Livre intitulé La conduite des illustres*).

[Caractère d'un esprit fourbe et double]. — L'esprit fourbe et déguisé fait ce qu'il peut pour se couvrir et pour ne paraître pas ce qu'il est. Comme il ne fait rien que par intérêt et que toutes ses prétentions sont basses, il a honte de les déclarer, et même de les faire entrevoir. C'est pourquoi il se couvre tant qu'il peut, et se pare d'une apparence trompeuse et de quelque louable dessein : de manière qu'on peut dire en vérité que sa vie est une continuelle momerie et une perpétuelle illusion. Il est fécond en mille traits de souplesses qu'il met en usage dans les occasions ; il a mille déguisements pour donner couleur à ses desseins, mais toujours dans l'appréhension qu'ils soient découverts. C'est pourquoi il ressemble à ces faux-monnayeurs qui sont toujours au fond de cachots et ne cherchent que l'obscurité. L'esprit droit, au contraire, est un esprit de lumière, qui aime le jour et qui ne fait rien à la faveur de la nuit. Tel qu'il est, tel il veut paraître, et ce qu'il fait voir sur le visage c'est ce qu'il a dans le cœur. C'est l'agréable simplicité que nous aimons dans les enfants, que le Sauveur a tant recommandée, et que S. Pierre a souhaité que nous exprimassions dans nos mœurs.

Un esprit droit ne balance non plus sur l'usage des moyens dont il se

sert que sur la recherche de sa fin. Tout ce qui biaise tant soit peu et ce qui ne se conduit que par détours, tout ce qui tient de l'accommodement et de l'amour-propre, lui est suspect. La même lumière qui lui découvre la fin qu'il doit suivre lui fait voir les moyens qu'il doit employer pour y parvenir, et son choix n'est pas moins désintéressé que son intention. Au contraire, l'esprit du monde met tout en œuvre pour venir à ses fins, et mêle le saint avec le profane, la terre avec le ciel, la religion avec l'intérêt, qui est proprement sa divinité. Il met sur un même autel Dagon et l'arche d'alliance ; il trouve moyen de joindre le monde avec DIEU, d'accorder leurs principes et leurs maximes, et de faire qu'on serve l'un et l'autre, soit ensemble soit par alternative. Partout il trouve du tempérament, et il n'est rien de si éloigné qu'il ne rapproche et ne se promette d'accorder.

Un esprit et un cœur droit est toujours noble et généreux. Quand il y irait de l'intérêt d'un monde entier, il ne commettrait pas une lâcheté, et ne ferait pas une action qui sentit la bassesse de cœur ; il ne sait ce que c'est que biaiser où il s'agit de la vérité, ni de craindre quand il n'a point manqué à ce qui était de son devoir, ni d'applaudir une puissance destituée d'équité. Il déteste la flatterie comme l'ennemie de la vertu, comme le poison de la société humaine et comme la marque d'un cœur bas et servile. L'esprit double, au contraire, plie et tourne tantôt d'un côté et tantôt d'un autre ; il n'est rien à quoi il ne se soumette pour plaire ; il dit et dédit ; il loue ce qu'il a blâmé ; il blâme ce qu'il a loué ; il est de toute opinion, pourvu qu'elle soit la plus agréable ou qu'il y trouve son intérêt : c'est ce qui le rend flexible à tout, et ce qui donne le contre-poids à ce qu'il condamne et à ce qu'il approuve. (**Le P. Poiré**, *La science des saints*).

[Simplicité et prudence.] — Quand le Fils de DIEU instruit ses disciples, il ne les convie jamais d'imiter la prudence du serpent qu'il ne les oblige d'imiter la simplicité de la colombe, parce que la simplicité sans la prudence se changerait en folie, et la prudence sans simplicité se convertirait en malice. Tertullien, faisant allusion à ce passage, disait que, s'il avait à choisir, il préférerait la simplicité de la colombe à la prudence du serpent, et que, s'il ne pouvait éviter les deux maux qui accompagnent ces deux vertus, il aimerait mieux tomber dans la grossièreté que dans la malice. (**Le P. Sénault**).

[Simplicité chrétienne et évangélique]. — *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum.* (Matth. v). — Quoiqu'on entende par les pauvres d'esprit ceux qui sont dégagés de cœur et d'affection des choses de la terre, on peut donner néanmoins à ces paroles une explication qui n'a ni moins de sainteté ni moins d'édification. Ces pauvres d'esprit sont ces personnes simples qui semblent être l'objet du mépris des hommes. Cette simplicité

est une disposition de cœur que presque tout le monde regarde avec horreur ; chacun la fuit, quelque sainte qu'elle soit et quelque soin que le Sauveur ait pris de la recommander aux hommes. Et en cela l'extravagance va si loin, que l'on aimerait mieux passer pour un impudique et pour un blasphémateur que pour un homme simple. C'est un caractère de bénédiction qui ne plaît à personne ; et, quoiqu'JÉSUS-CHRIST ait enseigné qu'il distingue ceux qui sont à lui de ceux qui n'y sont pas, on regarde cette vérité comme un sentiment outré, qui ne touche et ne persuade personne. Celui-là est simple qui est exempt de toute malice, qui ne pense mal de personne, qui vit sans soupçons, qui a les vertus chrétiennes, ou qui essaie de les avoir ; qui marche d'un pas égal et sans affectation dans la pratique du bien, et surtout qui est tellement indifférent entre le blâme et la louange, qu'il regarde d'un même œil ceux qui l'approuvent et ceux qui le censurent.

Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum. (Joann. xv)
 — Où est-ce que ce précepte, de devenir comme de petits enfants, est observé ? en quels états et en quelles conditions voit-on qu'on s'en souviennent, ou qu'on ait le moindre soin de le mettre en pratique ? Disons, au contraire, qu'on suit partout des maximes qui lui sont entièrement opposées, qu'on n'en a que de l'éloignement et de l'horreur, et qu'il n'y a presque personne qui ne regarde et qui ne rejette les obligations qu'il renferme comme un déshonneur et comme une véritable dégradation. Ces petits enfants que le Fils de DIEU nous propose sont des créatures innocentes, dans lesquelles il n'y a ni malignité ni artifice, ni déguisement ni duplicité ni finesse ; ils n'aiment ni le monde, ni sa vanité, ni ses richesses. Quoique ces dispositions soient essentielles à un chrétien, et qu'il n'y en ait point de véritable où elles ne se rencontrent, cependant on ne les remarque, on ne les aperçoit en nul lieu, et toutes les professions différentes des hommes semblent garder en ce point une uniformité parfaite. Celle de l'Eglise, qui devrait être plus religieuse que les autres, n'est en cela ni plus fidèle ni plus exacte. Ceux qui tiennent les premiers rangs ne font point de difficulté, selon la sagesse de ce monde, de regarder avec mépris cette simplicité si recommandée. Leur cœur est double : ils cachent ce qu'ils pensent sous des paroles trompeuses ; ils couvrent le mensonge des apparences de la vérité, et font passer la vérité pour le mensonge.
(L'Abbé de la Trappe, Réflexions morales sur S. Matth. et sur S. Luc.



MISÉRICORDE DE DIEU.

CONFIANCE EN CETTE MISÉRICORDE.

Présomption; — Défiance et Désespoir.

AVERTISSEMENT.

La Miséricorde de DIEU est un de ces sujets qui entrent presque dans tous les discours de la chaire : c'est pourquoi il serait trop vague s'il n'était restreint à la fin et à l'effet principal de la miséricorde divine : savoir au salut et à la conversion des pécheurs. Et, comme cette miséricorde éclate et paraît particulièrement à les prévenir et à les rechercher, à les solliciter et à les presser de retourner à DIEU, à les recevoir avec douceur, à leur pardonner avec joie les injures les plus atroces et les plus sanglants outrages qu'il en a reçus, à leur rendre son amitié et à les remettre dans tous les droits dont ils étaient déchus, à les combler ensuite de grâces et de faveurs : c'est à quoi nous nous bornerons dans ce traité, sans parler des autres bienfaits, qui sont autant d'effets et des preuves sensibles de cette même miséricorde.

Il faut seulement remarquer que, pour traiter ce sujet en prédicateur, — 1°. il ne faut pas seulement s'arrêter à donner une haute idée de cette perfection de DIEU, qu'on ne la considère par rapport aux hommes, le principal objet de sa miséricorde. — 2°. On doit tellement exciter les auditeurs à la confiance en DIEU, qu'on leur fasse voir en même temps l'abus que les pécheurs en font ordinairement par une Présomption téméraire qui les entretient dans

leurs désordres, sous l'espérance d'en obtenir facilement le pardon. — 3°. Comme la véritable confiance en la miséricorde de DIEU est entre deux extrémités également dangereuses et également à craindre, l'une par excès, qui est la présomption, et l'autre par défaut qui est le désespoir, il faut garder un tel tempérament, que le pécheur, en espérant en la miséricorde, ne perde jamais la crainte de la justice.

Enfin, comme cette matière est assez ample, il faut éviter de la confondre avec d'autres sujets qui y ont beaucoup de rapport : comme sont la confiance en DIEU pour tous les besoins de cette vie ; la distribution des grâces de DIEU, qui sont des marques et des effets de sa miséricorde, etc. Ce sont des sujets séparés, dont nous avons parlé en leur lieu propre.



§ I.

Desseins et Plans.

Pour porter tous les hommes, et particulièrement les grands pécheurs, à avoir recours à la miséricorde du Seigneur, j'ai dessein de vous en faire concevoir la grandeur, quoiqu'elle soit sans bornes, et infiniment plus grande que ne sont la malice des hommes et nos misères qui en sont l'objet. C'est pourquoi je ne puis, ce me semble, vous en donner une plus juste idée que de vous en donner les dimensions, comme S. Paul fait de la charité divine, qui est la même chose en DIEU, ou, s'il y a quelque différence, c'est notre esprit qui l'y met, et qui lui donne ce nom en tant que cette bonté et cette charité infinie a compassion de nos misères et nous accorde le pardon de nos crimes. Les dimensions donc de cette charité miséricordieuse sont marquées dans ces paroles de S. Paul. *Ut possitis comprehendere quæ sit latitudo et longitudo, et sublimitas et profundum.* (Ephes. III). C'est ce qui fera le partage de ce discours, et ce qui nous inspirera, je l'espère, de hauts sentiments de reconnaissance et de crainte d'abuser de cette miséricorde, et de laisser enfin la patience d'un DIEU.

La première dimension est sa largeur et son étendue, puisqu'elle s'étend à tous les péchés imaginables qu'elle pardonne, et à tous les pécheurs qu'elle est toujours prête à recevoir quand ils y ont recours dans le dessein de quitter leurs désordres. Considérez combien de péchés se sont commis et se commettent tous les jours dans le monde, de combien d'espèces, quel en est le nombre et l'énormité : la miséricorde de DIEU s'étend

sur tout cela, et ne s'épuise point. A combien de pécheurs a-t-il fait miséricorde? et ne nous assure-t-il pas lui-même qu'il est toujours disposé à la faire, quand, avec un cœur contrit et humilié, ils auront recours à lui? Il les va rechercher lui-même au milieu de leurs désordres, il les rappelle de leurs égarements, les reçoit, pour ainsi dire, à bras ouverts. Le Prophète-Royal a bien raison de dire que *la terre est pleine de la miséricorde du Seigneur*, et l'Eglise d'ajouter que faire miséricorde c'est son propre caractère et sa nature même. Il n'y a qu'un DIEU, en effet, qui ait une patience à l'égard des pécheurs que nul maître n'a envers ses serviteurs, et que nul père envers ses enfants n'aurait jamais.

La seconde dimension de cette divine miséricorde est sa longueur, qui n'est autre que cette longue patience, que l'Ecriture loue si souvent, et qui n'a point de pareille : car il attend des trente et quarante ans des pécheurs endureis, rebelles à toutes ses grâces, et les plus indignes de les recevoir ; il ne se rebute point de les solliciter et de les attendre, souvent jusqu'à une extrême vieillesse, les souffrant violateurs impunis de ses lois, et ne les abandonnant jamais tellement qu'il ne leur laisse toujours des grâces de ressource et des moyens de salut. Quelle miséricorde ! Mais combien ceux-là en sont-ils indignes qui continuent de l'offenser sous ce prétexte, et, qui dans la vue que DIEU les a soufferts jusqu'à présent, y veulent persévérer jusqu'à la fin, parce que DIEU n'a point fixé d'autre terme à sa miséricorde que le temps de cette vie. C'est pourquoi ils espèrent obtenir leur pardon, quand même ils auraient vécu des siècles entiers dans les crimes les plus abominables.

Pour mesurer la miséricorde de DIEU selon *sa hauteur*, il faut considérer le motif qui le porte à avoir compassion des pécheurs, et à exercer sa miséricorde envers ceux qui en sont quelquefois les plus indignes : car c'est ce qui la relève au-dessus de celle des hommes, de n'y être porté que par sa propre bonté, sans aucun intérêt, et sans que les pécheurs, de leur part, aient aucun mérite qui puisse attirer ses favorables regards. Au contraire, lorsqu'ils ont mérité les plus rudes coups de sa colère et de sa vengeance, il les recherche avec autant d'empressement que s'il avait besoin d'eux, se réconcilie avec eux, fléchi par une larme et par un soupir, leur rend son amitié, et les rétablit dans tous les droits dont ils étaient déchus. — Reconnaissons cette bonté adorable ; avouons notre indignité, protestons que nous en serons reconnaissants pendant toute l'éternité : *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

Nous pouvons reconnaître une espèce de *profondeur* dans la miséricorde de DIEU, par la comparaison que nous en pouvons faire avec la miséricorde des hommes, laquelle est ordinairement superficielle et n'a point de fond : elle se contente de paroles, et en vient rarement aux effets. La plus parfaite est celle qui joint aux paroles de bons offices, et un secours considérable dans une pressante nécessité. Telle est la miséricorde de DIEU qui est profonde en ce sens : de manière qu'on peut l'appeler, avec l'Apôtre,

le Père des miséricordes et de toute consolation : *Pater misericordiarum et totius consolationis*. Il ne s'est pas contenté de paroles, il en est venu aux effets les plus surprenants : il s'est fait homme pour nous délivrer de nos misères ; il a offert tous les travaux de sa vie et les souffrances de sa mort pour obtenir le pardon de nos crimes et nous mettre en possession d'un bonheur éternel ; etc. Ne devons-nous pas donc mettre notre confiance en cette divine miséricorde ? Mais donnons-nous de garde d'en abuser par une téméraire présomption ; etc.

II. — On peut faire voir avec quelle bonté notre DIEU en use envers le pécheur, en quelque disposition qu'il se trouve.

1°. Comment, dans sa fuite, il court après lui, le recherche, l'invite, l'attend, le sollicite et le presse.

2°. Comment quand le pécheur retourne, DIEU vient au-devant de lui, le reçoit, le caresse, lui rend son amitié et le comble de bienfaits. (V. **Le P. de la Colombière**).

III. — 1°. Avec quelle patience admirable DIEU souffre les plus étranges égarements des pécheurs, et attend leur retour quand ils se sont éloignés de lui.

2°. Avec quel empressement il les prévient par ses recherches, pour les ramener à lui.

3°. Avec quelle tendresse et quelle joie il les reçoit quand ils sont revenus. (V. **Lafont**, 3° *dim. ap. la Pent.*).

IV. — J'ai dessein de vous étaler, dans ce discours, les richesses infinies de la miséricorde de DIEU, comme parle l'Apôtre ; mais ce sera avec les précautions nécessaires, afin que nous n'en abusions pas, l'abus des choses les plus salutaires étant ordinairement le plus dangereux. Pour cela, je vous en ferai remarquer principalement trois effets, également capables de gagner nos cœurs et de frapper nos esprits.

Le premier est l'ardeur et l'empressement avec lequel ce DIEU de bonté vient chercher les pécheurs jusque dans l'abîme de leurs crimes ; mais ardeur et empressement qui se change en indifférence et en froideur, quand pour l'offenser plus impunément, les pécheurs abusent de sa bonté par une confiance présomptueuse.

Le second est sa patience invincible à les souffrir, à attendre leur retour ; mais patience qui se lasse quand on s'obstine à persévérer dans le péché par une vaine confiance en sa miséricorde.

Le troisième est la douceur et la facilité avec laquelle il reçoit les pé-

cheurs lorsqu'ils se convertissent et qu'ils retournent à lui de tout leur cœur ; mais douceur et facilité qui devient une rigueur inflexible, inexorable, pour ceux qui l'offensent par un vain espoir d'en obtenir aisément le pardon. Voilà, Chrétiens, trois considérations, capables, d'un côté, de ranimer l'espérance des pécheurs qui veulent se convertir, et d'un autre côté, bien propres à effrayer ceux qui présument de la miséricorde de DIEU, et qui, sous ce prétexte téméraire, persévèrent dans leurs péchés.

V. — On peut considérer la confiance en la miséricorde de DIEU comme *un moyen* ou comme *un obstacle* à la conversion du pécheur.

1°. Comme *un moyen* : parce que c'est celle qui fait toutes les conversions, qui nous y invite, qui nous y anime ; mais, pour cela, elle doit avoir les conditions nécessaires. — La première, qu'elle procède d'une vive foi, de la bonté et de la miséricorde du Sauveur, qui ne veut point la mort du pécheur, mais au contraire que tous les hommes soient sauvés. — La seconde, qu'elle soit accompagnée d'un vrai désir du salut, autrement elle ne serait pas efficace, mais un simple mouvement sans effet ; puisqu'il est impossible d'espérer efficacement un bien si on ne le désire. — La troisième, qu'elle suppose toujours une volonté efficace de quitter le péché, n'étant pas raisonnable que DIEU fasse miséricorde à un homme qui persiste volontairement dans le dessein de l'offenser.

2°. C'est *un obstacle*, parce que c'est elle qui empêche la plupart des pécheurs de se convertir, et qui les fait toujours différer. (**Le P. d'Orléans**).

VI. — Sur les causes de la défiance de la miséricorde de DIEU, qui sont autant de tentations dangereuses qu'il faut combattre quand on veut tout de bon se convertir.

La première vient de la part de la justice divine, qu'on craint de ne pouvoir fléchir. — La seconde est celle qui naît de l'embarras d'une conscience qu'on craint de ne pouvoir débrouiller ni éclaircir. — La troisième est celle que produit la vue de sa propre faiblesse, qu'on se défie de ne pouvoir vaincre. — Dans la première, DIEU paraît au pécheur comme tout-à-fait inaccessible : c'est une défiance de sa miséricorde : il faut rassurer le pécheur sur ce point, en lui faisant voir que DIEU est tout prêt à le recevoir. Dans la seconde, il faut lui montrer que c'est une difficulté chimérique et une défiance de sa bonté, parce qu'il n'exige de nous que de faire ce que nous pouvons. La troisième est une défiance de son secours, qu'il faut vaincre par l'espérance qu'il ne nous abandonnera point. (*Le même*).

VII. — On peut montrer qu'il faut éviter les deux extrémités qui sont

à craindre dans la confiance en la miséricorde de DIEU, — La première est de trop espérer ; — la seconde, d'espérer trop peu. — Trop espérer, c'est présumer de la miséricorde de DIEU ; espérer trop peu, c'est s'en défier. — 1°. Il faut combattre cette présomption dans la première partie ; — 2°. et cette défiance dans la seconde.

VIII. — 1°. Combien DIEU est miséricordieux à l'égard des pécheurs, qu'il appelle, qu'il recherche, qu'il attend et qu'il reçoit avec une bonté inconcevable.

2°. Avec quelle confiance les pécheurs doivent recourir à la miséricorde de DIEU.

IX. — Il ne faut pas tellement s'arrêter à penser que le Fils de DIEU est miséricordieux et qu'il est venu pour sauver les hommes, qu'on ne se souvienne qu'il est juste et qu'il viendra pour nous juger un jour.

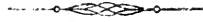
Dans cette vue et dans cette pensée, 1°. Il ne faut jamais séparer la miséricorde de la justice, afin d'espérer en craignant : *Cum timore et tremore salutem vestram operamini*. — 2°. Il ne faut point non plus séparer la justice de la miséricorde, afin de craindre et de ne pas tomber dans la défiance. — Ainsi notre confiance sera sans présomption, et notre crainte sans désespoir.

X. — 1°. Les démarches que fait la miséricorde de DIEU pour sauver le pécheur : savoir, de le prévenir par ses grâces, et de le rechercher lorsqu'il est le plus éloigné de lui ; — de lui ôter l'appui et l'espérance qu'il avait dans les créatures, afin de lui faciliter le retour à DIEU, n'ayant plus d'obstacles qui l'arrêtent et qui le retiennent ; — enfin, de lui faire goûter les douceurs qui sont au service de DIEU, après avoir éprouvé les amertumes inséparables du service du monde.

2°. La fidélité et la correspondance que le pécheur doit apporter, de son côté, aux bontés et aux miséricordes de DIEU à son égard : savoir, — de ne pas être sourd à la voix de DIEU qui l'appelle, de ne point résister à ses grâces ; de ne pas abuser de cette bonté en la faisant servir de prétexte pour différer de jour en jour, et continuer cependant ses désordres ; — enfin, de s'attacher inséparablement à lui, par amour et par reconnaissance.

XI. — 1°. La miséricorde divine nous appelle, nous invite, nous presse de recourir à elle : elle veut donc notre conversion et notre salut : Première proposition.

2°. Cette miséricorde prétend que, pressés du désir de notre salut, nous allions à elle : il faut donc que nous voulions nous-mêmes notre conversion et notre salut.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Augustin**, *De vitâ christianâ*, 5, montre qu'il ne faut pas se tenir en assurance sur ce que DIEU diffère de punir les pécheurs. — *In ps.* 144 : que la trop grande confiance en la miséricorde de DIEU et le désespoir sont également à craindre à un pécheur. — *De catechizandis rudibus* : contre ceux qui, sous prétexte d'obtenir miséricorde, persévèrent dans leurs désordres. — *Tract.* 13 *in Joannem* : que le trop de confiance et le désespoir tarissent également la source des miséricordes de DIEU. — *Serm.* 71 *de diversis* : l'Incarnation du Verbe est le grand ouvrage de la miséricorde de DIEU. — *In ps.* 58, 2° serm., à *Deus meus misericordia mea* : DIEU est tout miséricorde à l'égard des hommes. — *In ps.* 102 patience de DIEU à souffrir les pécheurs. — *Tract.* 36 *in Joannem* : que DIEU exerce toujours sa miséricorde avant sa justice.

S. Jérôme, VIII *in 26 Isaïe*, à ces paroles : *Indulsiisti, Domine, indulsiisti genti*, etc. : abus que les pécheurs ont toujours fait de la miséricorde de DIEU. — II *in 6 Osee*, *id.* — V *in 16 Ezech.* : la colère n'est point naturelle à DIEU ; de son naturel il est porté à la clémence et à la miséricorde.

S. Grégoire, VII *Moral.* 4, expliquant ces paroles du ch. 24 de Job : *Dedit ei DEUS locum indulgentiæ, et ipse abutitur eo in superbiâ* : abus qu'on fait ordinairement de la miséricorde de DIEU. — *Homil.* 9 *in Evangel.*, il examine cette parole du Prophète-Royal : *DEUS meus misericordia mea* : et fait voir la grande confiance que ce saint roi avait en la divine miséricorde. — V *in Reg.* : qu'il faut qu'un pécheur se confie tellement en la miséricorde de DIEU qu'il n'en présume jamais. — II *in Reg.* : long discours sur la présomption. — *In ps.* 6 *Pœnitent.* : exemples de la miséricorde de DIEU. — *Homil.* 20 *in Ezechielem.* : JÉSUS-CHRIST est une source de miséricorde ; occasions où il l'a exercée.

Origène, II *super Roman.*, expliquant ces paroles : *An divitiis bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis ejus contemnis* : que ces richesses de patience et de longanimité consistent à souffrir les pécheurs. — VII *in eandem Epist.*, en expliquant cette patience de DIEU, il en fait voir la grandeur.

S. Chrysostome, de *Adam, Sodomitis et Achab* : combien de fois DIEU a usé de miséricorde envers les plus grands pécheurs. — *Homil. 2 in ps. 50*, à ces paroles : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam* : grandeur de la miséricorde de DIEU. — *In Matth. (Opus imperfect.)*, à *Quoties volui congregare filios tuos, sicut vallina*, etc. : il semble que DIEU ne soit pas tant irrité pour avoir été offensé par les crimes des hommes, que de ce qu'il est obligé de punir et de perdre ceux qui l'offensent. — *1 De Providentiâ Dei* : qu'on ne peut comprendre ni expliquer la grandeur de la miséricorde de DIEU. — *1 de Elia*, il prend le parti de la miséricorde de DIEU contre la sévérité dont Elie voulait qu'on usât envers les rebelles. — *Homélie 60* : que DIEU est toujours miséricordieux, même quand il punit le plus sévèrement. — *Sermon 14 sur S. Matthieu* : il faut toujours avoir recours à la miséricorde divine.

S. Basile, *Homil. 8 in ps. 32*, à ces paroles : *Diligis misericordiam et judicium* : que DIEU fait toujours marcher la miséricorde avant la justice. — *Exhort. ad Baptismum* : la miséricorde de DIEU est toujours prête à recevoir le pécheur qui y a recours.

S. Fulgence, *De Fide ad Petrum diaconum*, 3 : en quel danger est celui qui demeure dans son péché, sur une téméraire confiance en la miséricorde de DIEU.

S. Augustin, *in ps. 102* : combien DIEU est miséricordieux, par cela même qu'il nous appelle à la pénitence par toutes sortes de voies.

S. Chrysologue, *serm. 1, de filio prodigo* : image de la tendresse de DIEU envers les pécheurs dans la manière dont l'enfant prodigue est reçu de son père.

Origène, *Homil. 1 in cap. 1 Jeremie* : que DIEU est infiniment plus porté à faire miséricorde.

S. Bernard, *serm. 5 in vigil. Nativit.* : pourquoi DIEU s'appelle le Père des miséricordes. — *Serm. 16 in Cantic.*, ces paroles d'Isaïe : *Ut predicarem captivis indulgentiam*, etc. : combien le Fils de DIEU est doux et miséricordieux.

S. Pierre Damien, *serm. de S. Martino*, exhorte les pécheurs à recourir à la miséricorde de DIEU.

S. Anselme, *11 Cur DEUS homo*, 2 et 9 : de la miséricorde divine.

S. Antoine de Padoue, *Dominicâ 4 Quadrag.* : qu'il ne faut jamais désespérer de la miséricorde de DIEU.

S. Thomas de Villeneuve, *Tract. de adventu* : la grandeur de nos péchés ne doit jamais nous jeter dans le désespoir.

[Livres spirituels et autres].—**Thaulère**, (*Apud Blossium*) *De consol. pusillanum*.

Louis de Grenade, *Guide des pécheurs*, ch. 10 : grandeur de la miséricorde divine dans un DIEU fait homme et chargé de nos péchés. — *Mémorial*, ch. 2, § 3 : la miséricorde de DIEU paraît avec plus d'éclat et plus souvent que ses autres perfections.

Le P. d'Argentan, capucin, *Conférences théologiques et spirituelles*, Confér. 20, de la miséricorde de DIEU.

Le P. Chahu, *Science du salut*, traité 3, de la poursuite du bien, ch. et art. 1, parle amplement de la miséricorde de DIEU.

Le P. Antoine de la Porte, *Conduites de la grâce*, part. 1, première vérité, huitième preuve.

Le P. Lessius, *Opuscules*, a un traité de la miséricorde de DIEU, sur le plan duquel le **P. Maucorps** a fait en français son 12^e discours sur les Perfections divines.

Opuscules de **Bellarmin**, des degrés pour élever son esprit à DIEU, le 14^e est la miséricorde de DIEU.

Le P. Cheminai, *Sentiments de piété*, donne une belle idée de la miséricorde de DIEU dans l'enfant prodigue.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 28 février, — 20 juillet, — 16 septembre. — *Manière de se préparer à la mort*, 45^e vérité : un véritable chrétien ne doit point craindre la mort.

Souffrances de JÉSUS-CHRIST pendant sa passion, traduit par le **P. Alleaume**, 46^e souffrance : combien le désespoir de Judas fut sensible au Fils de DIEU.

Tiberge, *Retraite spirituelle*, 3^e jour, 2^e lecture, donne un modèle de la miséricorde de DIEU dans la parabole de l'enfant prodigue, qu'il développe longuement, et qui a bien du rapport à l'explication et à la paraphrase qu'en a faite le **P. Cheminai** dans ses *Sentiments de piété*.

Remarques sur divers sujets de religion et de morale.

[Les Prédicateurs]. — **Joly**, Prône pour le 3^e dim. après la Pentecôte.

Le P. d'Orléans, sermon sur la Confiance en DIEU et sur l'usage qu'on doit en faire.

Sarrazin, *Avent*, discours 10.

Le P. Duneau, sermon pour le 3^e dimanche après la Pentecôte. — *Avent*, 2^e dim.

La Font, entretien pour le 3^e dim. après la Pentecôte.

Le P. de la Colombière, sermon 60. — *Réflexions chrétiennes*.

Biroat, *Avent*, 7^e discours.

Le P. Masson, de l'Oratoire, *Avent*, 5^e sermon.

Monmorel, Homélie du 21^e dim. après la Pentecôte.

Dictionnaire Moral, titre de la *Miséricorde* ; deux sermons, avec plusieurs réflexions.

Essais de Sermons, 3^e Dimanche après la Pentecôte.

Le P. Giroust, *Avent*, 9^e prétexte (sermon sur l'espérance chrétienne).

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), 5^e de l'*Avent*.

[Recueils]. — **Louis de Grenade**, *Lieux communs*, titulo *Desperatio*.

Busæus, *Panarium*, titulo *Præsumptio*.

Lohner, *Bibliotheca manualis*, titulo *Misericordia*.

Labatha, *Thesaurus*, titulo *Misericordia*.

[Tous ceux qui traitent de la pénitence et de la conversion du pécheur parlent aussi de la miséricorde de DIEU].

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

DEUS *misericors et clemens, patiens, et multa miserationis ac verac.* Exodi xxxiv, 6.

Universæ viæ Domini misericordia et veritas. Ps. 24.

Sperantem in Domino misericordia circumdabit. Ps. 31.

Oculi Domini super metuentes eum, et in eis qui sperant super misericordiam ejus. Ps. 32.

Corroboravit misericordiam suam super timentes se. Ps. 102.

Quomodo miseretur pater filiorum, misericors est Dominus timentibus se. Ibid.

DEUS *meus, misericordia mea!* Ps. 38.

Domine, in celo misericordia tua. Ps. 35.

Magna est super celos misericordia tua. Ps. 107.

Miserator et misericors Dominus, patiens, et multum misericors... et misericordia ejus super omnia opera ejus. Ps. 144.

Misericordiam tuam, Domine, plena est terra. Ps. 118.

Si iniquitates observaveris Domine, Domine, quis sustinebit? Ps. 129.

Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. Ps. 100.

Misericordias Domini in æternum cantabo. Ps. 88.

Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam. Ps. 50.

DIEU est miséricordieux, patient, riche en miséricordes et fidèle à ses promesses.

Toutes les voies du Seigneur ne sont que miséricorde et vérité.

Celui qui espère au Seigneur sera environné de sa miséricorde.

Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, sur ceux qui mettent en lui leur confiance.

Il a affermi sa miséricorde sur ceux qui le craignent.

De même qu'un père a une compassion pleine de tendresse pour ses enfants, ainsi le Seigneur est touché de compassion pour ceux qui le craignent.

Mon DIEU, ma miséricorde !

Seigneur, votre miséricorde est dans le ciel.

Votre miséricorde, Seigneur, est étendue au-dessus des cieux.

Le Seigneur est clément et miséricordieux; il est patient, rempli de miséricorde, et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres.

Seigneur, la terre est toute remplie des effets de votre miséricorde.

Si vous observez, Seigneur, exactement nos iniquités, Seigneur, qui subsistera devant vous ?

Je chanterai, Seigneur, devant vous votre miséricorde et votre justice.

Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur.

Ayez pitié de moi, ô mon DIEU, selon votre grande miséricorde.

Suavis est Dominus universis, et miserationes ejus super omnia opera ejus. Ps. 144.

Erravi sicut ovis quæ perit : quare servum tuum. Ps. 41.

Misereris omnium, quia omnia potes, et dissimulas peccata hominum propter penitentiam. Sapient. xi, 24.

O quoniam bonus et suavis est, Domine, spiritus tuus in omnibus ! Ideoque eos qui exerrant corripis, et de quibus peccant admones et alloqueris, ut, relicta malitia, credant in te, Domine. Sapient. xii, 1-2.

Quam magna misericordia Domini, et propitiatio illius convertentibus ad se ! Eccli. xvii, 28.

Ne dixeris : « Peccavi, et quid mihi accidit triste ? » Altissimus enim est pateris redditor. Eccli. v, 4.

Ne dicas : « Misericordia Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur : » misericordia enim, et ira ab illo cito proxima, et in peccatores respicit ira illius. Ibid. 7.

Expectat Dominus ut misereatur vestri, et ideo exultabitur parceus vobis. Isaïe xxx, 18.

Misericordie Domini quia non sumus consumpti, quia non defecerunt miserationes ejus. Thren. iii, 22.

Nolo mortem impiï, sed ut convertatur impius à viâ suâ et vivat. Ezech. xxxii, 11.

Cum averterit se impius ab impietate suâ quam operatus est, et fecerit judicium et justitiam, ipse animam suam vivificabit. Ezech. xviii, 27.

Pius et misericors est DEUS, et remittet in die tribulationis peccata. Eccl. ii, 13.

In charitate perpetuâ dilexi te : ideo attraxisti miserans. Jerem. xxxi, 3.

Vidit DEUS opera eorum quia conversi sunt de viâ suâ malâ, et misertus est DEUS super malitiam quam locutus fuerat ut faceret eis, et non fecit. Jone iii, 10.

Cum iratus fueris, misericordie recordaberis. Habac. iii, 2.

Per viscera misericordie DEI nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto. Luca i, 78.

Venit Filius Hominis quærere et salvum

Le Seigneur est bon envers tous, et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres.

J'ai erré comme une brebis qui s'est perdue : cherchez votre serviteur, ô mon Dieu !

Vous avez compassion de tous les hommes, parce que vous pouvez tout, et vous dissimulez leurs péchés afin qu'ils fassent pénitence.

O Seigneur ! que votre esprit est bon, et qu'il est doux dans toute sa conduite ! C'est pour cela que vous châtiez ceux qui s'égarent, que vous les avertissez des fautes qu'ils commettent, et que vous les instruisez, afin que, se séparant du mal, ils croient en vous.

Combien grande est la miséricorde du Seigneur, et le pardon qu'il accorde à ceux qui se convertissent à lui !

Ne dites point : *J'ai péché, et que m'est-il arrivé de mal ?* Car le Très-Haut est patient pour châtier le crime.

Ne dites pas, la miséricorde du Seigneur est grande, il aura pitié du grand nombre de mes péchés : car son indignation est prompte, aussi bien que sa miséricorde, et il regarde les pécheurs dans sa colère.

Le Seigneur attend afin de vous faire miséricorde, et il signalera sa gloire en vous pardonnant.

C'est un effet de la miséricorde du Seigneur que nous ne soyons pas entièrement détruits, parce que ses miséricordes sur nous n'ont point cessé.

Je ne veux point la mort de l'impie ; je veux plutôt qu'il se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie et qu'il vive.

Lorsque l'impie se sera détourné de l'impie où il avait vécu et qu'il aura accompli la loi et la justice, il rendra la vie à son âme et ne mourra pas.

Le Seigneur est plein de bonté et de miséricorde, il pardonne les péchés au jour de l'affliction.

Je vous ai aimé d'un amour éternelle : c'est pourquoi je vous ai attiré à moi par la compassion que j'ai eue de vous.

Dieu considéra leurs œuvres : il vit qu'ils s'étaient convertis en quittant leur mauvaise vie, et la compassion qu'il eut d'eux l'empêcha de leur envoyer les maux qu'il avait résolu de leur faire.

Quand vous serez en colère, Seigneur, c'est alors que vous vous souviendrez de votre miséricorde.

Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, par lesquelles il nous a visités d'en haut.

Le Fils de l'Homme est venu pour cher-

facere quod perierat. Lucæ XIX, 40.
An divitiis bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis? Rom. II, 4.

Ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia. Rom. V, 20.
DEUS qui dives est in misericordiâ. Ephes. II, 4.

Sustinuit in multâ patientiâ vasa ire apta in interitum. Rom. IX, 22.

Patienter agit propter vos, nolens aliquos perire. II Petri III, 9.

Superexaltat misericordiâ judicium. Jacob I, 13.

Nec ex operibus justitiæ que fecimus nos, sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit. Tit. III, 5.

cher et pour sauver ce qui était perdu.
 Et-ce ainsi que vous méprisez les richesses de la bonté, de la tolérance et de la longue patience de DIEU ?

Où il y a eu une abondance de péché, DIEU a répandu une surabondance de grâce.
 DIEU est riche en miséricorde.

DIEU souffre avec une patience extrême les vases de colère préparés pour la perdition.

DIEU attend avec patience, ne voulant point qu'aucun de vous périsse.

La miséricorde s'élève au dessus de la rigueur.

DIEU nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais par sa pure miséricorde.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Miséricorde de Dieu envers Adam]. — Comme de tout temps l'homme a été fragile, de tout temps la miséricorde a été prompte à le rechercher. A peine est-il créé qu'il tombe ; mais à peine est-il tombé que la miséricorde le recherche : *Adam, ubi es ?* Adam où êtes vous ? La justice voulait que, venant de recevoir des marques si éclatantes et si sensibles de la bonté de DIEU, il fût entièrement anéanti, à cause de son ingratitude. Oui, dit S. Chrysostome, *Justitiæ ratio hoc exigebat* ; c'était un ordre que l'équité exigeait de la sagesse de DIEU ; mais DIEU n'écoute alors ni sa justice ni sa colère ; il ne consulte que sa bonté. Il s'approche d'Adam, comme le médecin fait d'un malade ; il n'use point de reproches, il l'aborde doucement ; il lui parle seul à seul, et comme à un ami tombé dans une grande disgrâce. Il l'appelle par son nom, qui est une marque d'amitié.

[Arche de Noé]. — DIEU voulut que la construction de l'arche, qui dura cent ans, fût comme une voix et une prédication continuelle qui avertit les hommes de ce qu'ils devaient craindre. Sa bonté, qui ne punit les hommes qu'à regret et qui est lente à châtier les coupables parce qu'il ne se plaît pas dans leur perte, leur donna ce long espace de temps pour rentrer en eux-mêmes. Il voulut apprendre aux hommes quelle douceur et quelle patience ils doivent avoir envers les méchants, qui peuvent devenir bons, lorsqu'ils voient que Dieu les souffre pendant cent ans, quoiqu'il fût sûr qu'ils ne se convertiraient point. *Dat penitens spatium, ut nostram patientiam exerceat, et informat exemplo suo*, dit S. Augustin. (*De catech. rudib.*)

[Sodome]. — DIEU communique à Abraham le dessein qu'il a de perdre

les infâmes villes de Sodome et de Gomorrhe, bien moins pour lui faire une confiance que pour l'engager à demander grâce pour ces misérables et à arrêter les effets de sa colère. Aussi Abraham, qui pénétrait le dessein de DIEU, ne manque pas d'y entrer et l'engage à lui donner parole que, s'il trouvait dix justes dans ces villes, il pardonnerait à tous les autres en leur considération. De manière que quand DIEU se voit obligé malgré lui de punir, vous diriez qu'il souffre le mal qu'il veut faire, tant il est vivement touché. Quoi ! dit-il pénétré d'une vive douleur, me verrai-je contraint de détruire l'homme que j'ai créé ? *Tactus dolore cordis intrinsecus : Delebo inquit, hominem quem feci ?*

[Moïse]. — Il est rapporté dans l'Exode que Moïse, après avoir passé la mer Rouge et conduit heureusement les Israélites à travers les flots où les Egyptiens se noyèrent, considérant du côté du désert l'autre bord tout couvert des corps morts des Egyptiens qui avaient été engloutis, il leur fit élever les yeux et les mains au ciel, et chanter un cantique en action de grâces et de louanges à DIEU qui les avait sauvés par un miracle éclatant de sa puissance, après les avoir, par un autre miracle de sa bonté et de sa miséricorde, tirés de la servitude de l'Egypte : *Cantemus Domino : gloriosè enim magnificatus est.* Voilà les sentiments où un pécheur que DIEU a long-temps attendu devrait entrer, quand il pense qu'il a passé tant d'années dans l'oubli de DIEU et de son salut, et évité, par la miséricorde de DIEU, tant de hasards et d'écueils où d'autres ont fait naufrage, que DIEU l'a épargné en lui donnant le temps de faire pénitence, retranché à tant d'autres, enlevés de ce monde par une mort précipitée et par un effet redoutable de sa justice.

[Les Ninivites]. — Que serait devenu le peuple de Ninive, si la miséricorde divine ne lui avait donné quarante jours de délai ? Mal à propos Jonas s'en scandalise. Voici ce qu'on lui répond : *Vous vous fâchez de ce qu'un lierre qui ne vous avait coûté aucune peine, étant né en une nuit, est mort la nuit suivante : et moi je ne pardonnerais pas à la grande ville de Ninive, où il y a plus de six-vingt mille personnes qui sont l'ouvrage de mes mains ?* Le serviteur est impatient, dit un grand saint, et le Maître ne précipite rien. Le serviteur demande que ce peuple périsse parce qu'il a péché, et le Maître attend qu'il fasse pénitence de ses péchés, pour avoir lieu de les lui remettre.

[Manassès]. — Ecoutons ce que l'Ecriture nous dit de deux princes dont le sort a été bien différent quoique fort semblables dans leurs dérèglements. Manassès, après avoir passé toute sa vie dans le libertinage, le crime, l'impiété, déteste son péché, et obtient du Seigneur la grâce qu'il lui demande. *Son fils Amon marcha dans toutes les voies par lesquelles le prince avait marché ; il révéra les mêmes abominations que son père avait ré-*

véries, et il les adora comme lui. Mais il perd subitement la vie à la fleur de son âge, se promettant peut-être qu'à l'exemple de son père il finirait, comme lui, dans la pénitence. Que l'exemple de ces deux rois, que le SAINT-ESPRIT nous met devant les yeux pour notre instruction, nous apprenne donc à espérer toujours en la miséricorde de DIEU, quelque pécheurs que nous soyons et puissions être, dès que nous retournons sincèrement à lui ; mais à appréhender sa justice vengeresse lorsque nous persévérons tranquillement dans le péché, sous prétexte qu'il nous reste encore une longue carrière à fournir, et qu'un seul moment peut suffire pour demander et pour obtenir le pardon des crimes les plus énormes.‡

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — S. Matthieu, entraîné par le désir des richesses, avait pris un de ces emplois lucratifs par le moyen desquels on s'engraisse du sang du peuple. Dans cette situation, nulle pensée de salut, de perfection, d'éternité, des biens du ciel ; son unique but était d'amasser trésors sur trésors, ses vues se bornaient entièrement à la terre. JÉSUS passe exprès devant lui, il l'envisage assis dans son bureau ; il lui commande de le suivre ; *Veni et sequere me.* Quelle miséricorde ! Il lui fait abandonner un emploi si dangereux et en fait un apôtre. — Pour Zachée, il vivait selon les maximes du siècle : c'est-à-dire que, ennemi de ces débauches outrées et de ces friponneries grossières qui déshonorent devant les hommes, il aimait le luxe, la vanité, le jeu, les plaisirs, en un mot ce qui accompagne pour l'ordinaire une fortune aisée. S'il avait désiré avec passion voir JÉSUS-CHRIST, la curiosité seule y avait part. Cet Homme-DIEU passait pour un grand prophète, pour un homme extraordinaire : il est naturel de connaître, du moins de vue, un homme de ce caractère. JÉSUS le distingue au milieu de la foule ; il l'envisage, veut loger chez lui, et il le met au nombre de ses disciples. Quel exemple de miséricorde envers un homme qui mérite si peu cette grâce ! Mais c'est que ce DIEU de miséricorde était venu chercher les pécheurs.

Une femme adultère venait d'être surprise dans son crime : elle ne pouvait éviter la mort, puisque la loi de Moïse était sur cela formelle et positive, pour peu que les scribes l'accusassent dans les formes devant ses juges naturels ; et cette impudique, malgré son péché, malgré le danger où elle se trouvait, paraissait insensible, et, loin d'implorer le secours de JÉSUS à qui elle avait été amenée, à peine lui avait-elle dit un mot : JÉSUS est le premier à l'interroger, à entreprendre sa défense et à l'absoudre.

S. Pierre, oubliant les avis de son cher Maître, s'était précipité dans

la plus abominable de toutes les infidélités. Il avait protesté avec serment n'avoir jamais été un de ses disciples ; il l'avait renié jusqu'à trois fois ; son aveuglement, son obstination, son égarement n'auraient fait qu'augmenter, si JÉSUS ne l'eût prévenu par un regard plein de bonté et de miséricorde. Tout occupé à répondre au grand-prêtre, il voulut encore, par cette voix muette, l'assurer qu'il l'aimait et qu'il songeait à lui.

Madeleine est proposée aux fidèles comme le modèle le plus parfait d'une âme pénitente ; elle est aussi l'exemple le plus authentique et le plus admirable de la miséricorde du Sauveur. Ce n'est pas ici le lieu de faire voir combien elle s'en était rendue indigne par son libertinage, quels qu'aient été les péchés qui lui avaient fait donner le nom de pécheresse ; mais il semble qu'elle n'ait été connue sous ce nom de toute la ville de Jérusalem que pour faire mieux voir la grande miséricorde de Celui qui était venu chercher et sauver les plus grands pécheurs. Cette fameuse pécheresse donc ne se fut pas plus tôt jetée aux pieds du Sauveur que ses yeux se changèrent en deux sources de larmes où elle noya tous ses crimes. Oh ! que ces larmes furent éloquentes, et que les soupirs qui les accompagnaient furent puissants ! Elle n'eut pas besoin de parler pour obtenir la grâce : il n'y a point d'éloquence plus persuasive que celle des larmes, c'est le langage du cœur et l'éloquence des saints, laquelle peut tout auprès de DIEU. Mais ce qui fait à mon sujet, c'est que le DIEU des miséricordes entendit ce langage, l'assura du pardon de ses péchés, et que là où le péché avait abondé, la grâce du Rédempteur se répandit avec tant de profusion, que Madeleine devint ensuite un modèle de pénitence, d'ardent amour pour DIEU, et d'éminente sainteté.

On sait en quelle disposition était S. Paul avant sa conversion : il nous l'apprend lui-même : *Suprà modum persequerbar Ecclesiam* : je persécutais l'Eglise avec tant de violence que j'en ai horreur toutes les fois que j'y pense. J'avais le feu dans les yeux, la haine et la vengeance dans le cœur ; je ne respirais que menaces et que carnage. Qui eût cru que la miséricorde divine eût choisi ce moment pour l'appeler ? Ce fut alors néanmoins qu'il se vit environné de lumières et qu'il entendit une voix qui lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* c'est contre moi que ta rage se tourne ! Ce ne fut pas sans miracle que cette voix se fit entendre à S. Paul ; mais ce fut un miracle de miséricorde de le venir chercher et de l'appeler lorsqu'il était le plus animé contre lui, de le choisir pour faire d'un persécuteur son grand Apôtre et une des plus fermes colonnes de son Eglise.

Judas : hélas ! en prononçant seulement ce nom, je vous fais la peinture du pécheur le plus perfide, le plus exécrable, le plus endurci, qui ait paru sur la terre. Ainsi vous n'avez garde de vous figurer que ce traître ait recherché son DIEU et son Sauveur, et lui ait demandé un pardon qu'il eût obtenu. Judas, au plus fort de sa passion, a vu JÉSUS lui laver les pieds, le traiter d'ami et de cher disciple, l'embrasser, le baiser ?

Eh quoi ! ne sont-ce pas là des marques éclatantes de la bonté, de la clémence et de la miséricorde du Sauveur dont rien n'a été capable de tarir la source, que le désespoir de ce malheureux ? Il ne s'est perdu que parce qu'il n'a pas voulu y avoir recours.

[Paraboles]. — Le Fils de DIEU ne s'est pas contenté, pendant qu'il a vécu sur la terre, d'exercer continuellement sa miséricorde envers les pécheurs ; il leur a encore voulu faire concevoir, par plusieurs paraboles, combien elle est grande et de facile accès, afin de les exciter à y avoir recours. Voici quelques-unes des principales.

La première est celle d'un pasteur qui a cent brebis, dont l'une s'égaré et se perd : ce pasteur laisse toutes les autres dans le désert pour courir après celle qui s'est perdue, et, s'il la trouve, il la charge sur ses épaules, la ramène au troupeau, plus joyeux de l'avoir retrouvée que de n'avoir pas perdu les autres demeurées au désert. C'est ainsi, ajoute l'Évangile, que les anges se réjouissent au ciel de la conversion d'un pécheur plus que des justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

La seconde parabole est celle d'un serviteur qui était redevable à un prince de la somme de dix mille talents ; mais ce serviteur, n'ayant pas le moyen de payer une si grosse somme, se jeta aux pieds de son souverain pour lui demander un peu de délai, mais ce prince lui remit libéralement toute la dette, touché de compassion de le voir réduit à un si pitoyable état : *Miseratus dominus servi illius, dimisit eum, et debitum dimisit ei.* — De ce procédé nous apprenons que le péché est une dette qui nous met dans l'impossibilité de jamais satisfaire, et qu'il faut recourir à la miséricorde de DIEU, après avoir fait de notre côté tout ce que nous pouvons pour en obtenir la rémission.

Jamais peinture n'a été plus vive que celle que le Fils de DIEU nous a faite dans la parabole de l'enfant prodigue. Le Sauveur a pris plaisir à nous marquer toutes les circonstances de la mauvaise conduite de cet enfant, afin de nous faire mieux concevoir la miséricorde de son père à lui pardonner. Ce fils ingrat ne ménage en rien un si bon père, qui n'avait eu que de la tendresse pour lui, et qui l'avait élevé avec tant de soin. Il lui demande sa légitime, et, sans avoir égard ni aux remontrances ni aux caresses ni à la douleur qu'il laissait à son père par son éloignement, il le quitte avec joie, et va dans un pays éloigné, pour se dérober aux yeux de celui dont il ne peut plus souffrir l'autorité et l'empire : la vue de son père l'aurait troublé dans ses désordres. A peine l'a-t-il quitté, qu'oubliant ses bontés et ses avis, il s'abandonne à toutes sortes de débauches, avec tant de profusion qu'il dissipe en peu de temps de grands biens, et se trouve réduit à la dernière mendicité. Dans cette extrémité, le prodigue s'attacha à l'un des habitants du pays en qualité de serviteur. Autre misère : il tombe dans l'esclavage ; son maître l'envoie à la campagne ; il est réduit à garder les pourceaux ; il souhaite de manger

ce qu'on leur donne, et il n'en a pas la permission. — La conduite et la misère de cet enfant prodigue n'est-elle point une image de la nôtre ? Je vous laisse à en faire l'application qui ne sera peut-être que trop juste. Une conduite aussi méchante, aussi pleine d'ingratitude, pourrait-elle donner lieu d'espérer à cet enfant dénaturé de trouver quelque reste de bonté dans le cœur d'un père si cruellement offensé et si justement irrité ? Il avait tout sujet de désespérer d'en rien obtenir. Cependant un rayon d'espérance qui vient luire au travers de ses alarmes achève l'ouvrage de sa conversion. Retraçant dans son esprit les traits de bonté qu'il avait vus dans son père, il prend un sentiment de confiance, et, quoique son père soit le seul qu'il ait offensé, c'est le seul en qui il espère. Il ne pense point à chercher un asile chez les amis qu'il avait pu avoir pendant le cours de ses débauches : faibles amis, qui, après avoir profité de ses désordres, auraient été les premiers à blâmer sa conduite. — Oui, je veux aller à mon père : je connais son cœur ; dès qu'il me verra rentrer dans mon devoir, il oubliera tout. Si je n'avais de ressource que dans les hommes, je désespérerais ; loin de m'écouter, ils insulteraient peut-être à ma misère ; mais je trouverai dans le cœur de mon père un fonds de bonté que mes offenses n'ont point épuisé. Mais que lui dirai-je ? Comment l'aborder, après une vie si déréglée ? Je lui dirai ce que la douleur la plus vive et la plus respectueuse pourra m'inspirer. Je commencerai par le faire souvenir qu'il est mon père ; et moi-même rappelant dans mon esprit cette bonté paternelle dont j'ai abusé, j'embrasserai ses genoux ; et, sans excuser, sans diminuer ma faute, je tomberai d'accord de tout : *Pater, peccavi in cœlum et coram te*. D'aussi loin que son père l'aperçut, il se sentit ému de compassion. Le premier mouvement qui s'éleva dans son cœur ne fut point un sentiment d'indignation, quoiqu'il en eût un si juste sujet, mais de compassion. Ce ne fut point une tendresse étudiée, mais naturelle, dont il fut si peu le maître, qu'il ne put pas même se contraindre un moment pour emprunter un visage sévère à l'égard d'un fils si dénaturé. *Accurrens* : il ne vient pas au-devant de lui, ce qui serait beaucoup, mais, oubliant la faiblesse et la bienséance de son âge, il court à lui ; il ne le souffre point à ses pieds, mais il se laisse tomber sur son cou, l'embrasse, le serre étroitement ; il ne lui donne pas le loisir d'achever ce qu'il avait prémédité. Ce n'est pas le discours de son fils, c'est sa propre tendresse qu'il écoute. Dans ce moment, tout le passé disparaît ; il n'est occupé que de la peine de celui qu'il aime, et il le reçoit plutôt en père passionné pour son fils qu'en père offensé. Mais quel fut alors le transport de joie de l'enfant prodigue, de se revoir entre les bras de son père, reçu avec des caresses qu'il n'avait peut-être jamais éprouvées ? Quel fut alors son déplaisir d'avoir contristé un père si digne d'être aimé ? Ce fut là que sa douleur se fit sentir avec les traits les plus vifs. Ainsi le pécheur se voyant favorisé des caresses du ciel à son retour, sent des redoublements de douleur et de regrets. Il est confus

et du mal passé et des bontés présentes : cette comparaison le jette dans des transports d'amour et d'admiration ; cent fois il déteste ses désordres : il tâche de les effacer par ses larmes, de les réparer par ses soupirs et par mille protestations d'une éternelle fidélité.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Dedisti metuentibus te significationem ut fugiant à facie arcûs. (Ps. 59). — Seigneur, vous avez donné à ceux qui vous craignent un signal pour les faire fuir de devant l'arc. C'est ce que nous pouvons dire toutes les fois que le Seigneur paraît le plus irrité contre nous. Sa colère est un effet de sa miséricorde, qui nous montre ce que nous avons à craindre afin de l'éviter : à peu près comme un homme qui tire au blanc, et qui prend ses mesures de loin, avertit ceux qui sont devant lui de se retirer. A-t-il dessein, cet homme qui décoche une flèche, de blesser quelqu'un ? Au contraire : il crie et avertit qu'on s'en donne de garde. C'est justement ce que fait DIEU : quand il veut punir quelqu'un, il menace, il montre le danger, il avertit qu'on se donne de garde : *Dedit eis significationem ut fugiant à facie arcûs.* Il veut punir tous les hommes par un déluge universel : il est cent ans à les menacer et à bâtir l'arche qui en doit sauver les restes. Il veut punir Pharaon de sa dureté et de son insolence : il le fait avertir par Moïse, et avant de s'attaquer à personne il frappe son royaume de dix plaies. Que prétend-t-il par-là ? C'est que les pécheurs reviennent de leurs égarements et évitent les effets de sa vengeance.

Deus multus est ad ignoscendum. (Isaïe LV). — Nous jugeons, par ces paroles, que DIEU semble se multiplier pour faire miséricorde, pour marquer qu'il la fait avec joie et avec inclination ; et, comme porte une autre version, *Plurimus est ad agnoscendum.* La nature de DIEU étant très-simple, sa bonté lui fait trouver le moyen de se multiplier en quelque manière. Il s'allie à la nature humaine dans l'Incarnation, et a trouvé le moyen de se multiplier dans l'Eucharistie, par une répliation prodigieuse, pour se donner à tous les hommes et leur faire ressentir les effets de cette divine miséricorde. *Multus est ad ignoscendum.*

Quem persequeris, Rex Israël? (I Reg. XXIV) — disait autrefois David à Saül, et nous le pouvons bien dire à DIEU au sujet de l'amour qu'il nous témoigne : *Quem persequeris? canem mortuum persequeris.* Après qui courez-vous, Roi d'Israël, Roi du ciel et de la terre ? Vous courez après un chien mort, qui, bien loin de mériter vos empressements, n'est pas

même digne de votre colère, et ne peut que vous causer de l'horreur. Mais nous, chrétiens, qui est-ce que nous fuyons ? A quoi pensons-nous de mépriser DIEU, de nous moquer de son amour, d'exercer si longtemps sa patience, de refuser son amitié, qu'il nous offre et qu'il nous presse de recevoir ?

Erravi sicut ovis quæ periit : quære servum tuum. (Ps. 118). — Le Prophète-Roi, après avoir reconnu son égarement, fait à DIEU cette prière. Je me suis égaré comme une brebis qui s'est perdue et écartée du troupeau : venez, Seigneur, me chercher vous-même, afin que je revienne à vous. Voilà une prière qui paraît un peu surprenante : car n'est-ce pas au serviteur à faire toutes les avances pour recouvrer les bonnes grâces de son maître, qu'il a perdues par sa faute ? Est-ce au maître à rechercher son serviteur qui lui a été infidèle ? Tel est cependant le funeste état où le péché réduit les hommes : quand ils se sont une fois éloignés de DIEU, ils ne sauraient faire un pas pour s'en approcher ni pour rentrer dans la bonne voie ; si DIEU ne les prévient par ses recherches, ils s'éloigneront toujours davantage, et ne retourneront jamais à lui. Que cette conduite est admirable ! que cette miséricorde est ineffable ! que c'est là un digne sujet, un pressant motif d'une éternelle reconnaissance !

Christus JESUS venit in hunc mundum peccatores salvos facere. (Timoth. 1). — Il n'est rien de plus facile à entendre que cette proposition ; rien de si commun : toutefois, à force de la dire et redire souvent, on s'accoutume à l'entendre sans en être touché. Et ceux-là même qui y font une plus particulière réflexion sont en danger, s'ils n'y prennent garde, de changer l'espérance en présomption, se persuadant que DIEU est trop bon pour les perdre, quelque méchants qu'ils soient : sur quoi ils se donnent la liberté de continuer dans leurs débauches. Mais il ne faut pas tellement s'arrêter à penser que le Fils de DIEU est miséricordieux, et qu'il est venu pour nous sauver, qu'on ne se souvienne qu'il est juste et qu'il viendra pour nous juger. Il ne faut jamais séparer la miséricorde de la justice, afin d'espérer en craignant ; ni la justice de la miséricorde, afin de craindre en espérant. Ainsi notre espérance sera sans présomption, et notre crainte sans désespoir.

Justitia de caelo prospexit. (Ps. 84). — S. Augustin explique merveilleusement ces paroles, lorsqu'il dit que la miséricorde, voyant bien qu'elle ne saurait rien faire sur le cœur de l'homme si elle n'a premièrement agi sur le cœur de DIEU, commence par-là, et lui représente d'un côté le pécheur humilié et abattu, qui soupire, qui fond en larmes, et qui, frappant sa poitrine, dit avec le publicain : *Propitius esto mihi peccatori.* D'un autre côté, elle fait voir JÉSUS-CHRIST sanglant, couvert de plaies et mourant sur la croix, qui crie par autant de bouches qu'il a de plaies :

Pater, dimitte illis! — Justitia de caelo prospexit. Cette justice, à la vue de ces objets, se voit vaincue par la miséricorde, elle lui cède la place : et alors cette miséricorde fait des merveilles sur le cœur de DIEU en faveur du pécheur pénitent. Croiriez-vous bien qu'elle lui fait faire pénitence, en l'obligeant de révoquer le dessein qu'il avait conçu de perdre le pécheur? C'est Tertullien qui le dit : *DEUS primus in seipso pœnitentiam dedicat, rescissâ sententiâ pristinâ irarum, parcens imagini suæ.*

Propter quod irritavit impius DEUM : dixit in corde suo : Non requiret. (Ps. 10). — Un libertin offense DIEU par ses injustices ; il l'offense par ses débauches, par ses jurements et par ses excès ; mais, quand il s' imagine que DIEU est trop bon pour punir tous ses crimes et pour en tirer une vengeance proportionnée à leur énormité, il l'irrite et l'aigrit : car, pour vouloir trop donner à la miséricorde, il outrage sa justice, il outrage sa sainteté, il outrage sa sagesse, de laquelle, pour parler avec Tertullien, il ne peut être le prévaricateur : *DEUS perspicacie suæ prævaricator esse non potest.*

Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. (Isaïe XII). — Ce qui épouvante le pécheur, c'est le nombre de ses crimes : mais ce nombre de péchés commis pendant une vie assez courte peut-il épuiser une miséricorde infinie? Un homme qui travaillerait toute sa vie pourrait-il tarir la mer? Comptez, depuis Adam jusqu'à Abraham, depuis Abraham jusqu'à David, depuis David jusqu'à JÉSUS-CHRIST, et depuis JÉSUS-CHRIST jusqu'à nous, combien de pécheurs ont puisé dans cette source de miséricorde. Cependant elle est encore infinie, comme la mer qui a toujours la même abondance d'eaux, quoiqu'on y puise depuis longtemps. Un seul homme pourrait-il faire ce que tant de pécheurs n'ont pas fait, et tarir la source des miséricordes de DIEU? Mes péchés sont grands ; mais, comme la mer engloutirait les plus hautes montagnes si on les transportait dans son sein, la grâce et la miséricorde de DIEU efface et anéantit les péchés les plus énormes. DIEU les jette dans la mer, selon l'expression de l'Écriture, et ils ne paraissent plus.

Sinite utraque crescere usquè ad messem. (Matth. XIII). — Le père de famille empêcha que ses serviteurs n'arrachassent l'ivraie qui était parmi le bon grain. « Attendez, leur dit-il, attendez. » Mais il voulut qu'ils n'attendissent que jusqu'à la moisson : *Sinite utraque crescere usquè ad messem.* Le temps de cette moisson étant arrivé, on cueillit cette ivraie, on la mit en balles et on la jeta au feu. Quand est-ce que le temps de cette moisson arrivera? Peut-être demain, peut-être dès aujourd'hui : car pouvez-vous répondre d'un seul instant? et s'il arrive sans que la considération d'un DIEU miséricordieux et patient vous ait touché le cœur, où irez-vous? Au même lieu où l'on jettera cette ivraie, au feu.

Dives in misericordiâ. (Ephes. 11). — L'Apôtre appelle DIEU riche en miséricorde. Mais pourquoi pourrait-on demander, est-il plutôt riche en miséricorde qu'en toute autre chose, lui qui l'est infiniment en tout, qui possède des trésors infinis de sagesse et de science, comme dit le même Apôtre : *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi*? N'est-il pas riche en puissance et en gloire, et en toutes sortes de perfections, puisqu'il ne serait pas DIEU s'il lui manquait quelque chose qu'il pût acquérir, et par ce moyen devenir plus grand et plus riche qu'il n'est. Cela est vrai; mais il est particulièrement riche en miséricorde, parce qu'il l'exerce continuellement et en fait ressentir les effets à toutes ses créatures sans se lasser ni s'épuiser jamais. Ou bien, il est appelé riche en miséricorde parce qu'il veut se faire connaître à nous par l'endroit qui nous donne plus d'accès auprès de lui : *Dives in misericordiâ.*

DEUS meus, misericordia mea. (Ps. 58). — David, prévenu des grâces du Seigneur, s'écrie par reconnaissance : « Mon DIEU, vous êtes ma miséricorde. » Il ne sait quel nom lui donner, dit S. Augustin : s'il lui disait « Mon DIEU, vous êtes mon salut, » on saurait d'abord ce qu'il veut dire, parce qu'on sait que c'est lui qui donne ce salut. S'il l'appelait son refuge, on entrerait aisément dans sa pensée, parce que c'est à DIEU qu'on a recours ; s'il lui disait qu'il est sa force, on n'en serait pas surpris, parce qu'on est convaincu que c'est de lui que vient cette force ; mais pourquoi l'appelle-t-il *sa miséricorde*? Ne vous en étonnez pas, répond ce Père : c'est, par rapport aux hommes, la qualité la plus consolante et le titre qui leur donne le plus d'espérance.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Ille negat DEUM qui eum peccata dimittere non credit. Augustin. serm. 4 de Nativ.

Patens est DEUS super peccatores, donec convertantur; quocumque conversi fuerint, præterita obliviscitur, futura promittit. Id. in ps. 32, serm. 1.

Neminem deserit laborantem et exclamantem ad se; donat undè sibi sacrificetur, ipse tribuit undè placeatur. August. ibid.

Hoc magnum misericordiæ tempus non

C'est nier qu'il y ait un DIEU que de croire qu'il ne pardonne point.

DIEU attend avec patience que le pécheur se convertisse ; et, quand on revient à lui, il oublie le passé, et fait part au pénitent de ses promesses.

DIEU n'abandonne point un homme qui souffre et qui implore son secours ; lui-même fournit la matière du sacrifice qu'il exige, et donne de quoi l'apaiser.

DIEU laisse agir longtemps sa miséri-

nos transeat : venturum est enim iudicium, et tunc erit penitentia, sed infructuosa. Id. Ibid.

Magna est misericordia Dei, magna mansuetudo, sed si non abutatur patientiæ ejus ad nostram nequitiam. Id. de Ovibus 4.

Nos perversitate nostrâ sic volumus DEUM esse misericordem, ut non sit justus. Alii rursus, quasi præsidentes de justitiâ suâ, sic volunt justum ut noluit misericordem. August. serm. 109 de temp.

DEUS misericors et justus est. Unde misericordem probamus? Parcit modo peccatoribus, dat veniam contentibus. Unde probamus quia justus? quia venturus est dies iudicii, quem modo differt, non aufert. Id. Ibid.

Non dicamus : Semper parcit DEUS ; ecce feci heri, et pepercit DEUS ; facio et hodie et parcit DEUS ; faciam et crâs, quia parcit DEUS. Attendis ad misericordiam, et non times iudicium. August. in ps. 100, 1.

Ideo DEUS parcit ut corrigaris, non ut in malignitate permanear. Id. Ibid.

Qui nos tanto pretio redemit non vult perire quos emit; non emit quos perdat, sed emit quos vivificet. August. serm. 109 de temp.

Misericordiæ tempus nunc est, nondum iudicii : nisi enim DEUS primo per misericordiam parceret, non inveniret quos per iudicium coronaret. Id. in ps. 100.

Cum justitiâ te iudicabit qui cum misericordiâ te redemit. August. de Passione Dom.

Quòd tam longo tempore peccamus et parcit DEUS, non negligentia est, sed patientia. Id. Ibid.

Dei misericordiâ est ut peccata nostra dimittat. Nam, si vellet pro meritis agere, non inveniret nisi quos damnaret. August. in ps. 91.

Nemo de DEI pietate diffidat, quoniam major est ejus misericordiâ quàm nostra miseria, et quisquis ad DEUM toto corde clamaverit, exaudiet illum, quia misericors. Id. (vel quisvis alius auctor lib. D. spiritu et animâ, 6.)

Tardius DEO videtur peccatori veniam dare, quam ipsi peccatori accipere. Id. Ibid.

corde : n'en perdons rien. Le jugement viendra, nous nous repentirons alors, mais inutilement.

DIEU est plein de bonté et de miséricorde, mais c'est à l'égard de ceux qui n'en abusent point pour devenir plus méchants.

Telle est la perversité du cœur de l'homme : l'un voudrait que DIEU poussât la miséricorde jusqu'à exclure la justice, et l'autre au contraire, par une présomption criminelle, croit être assez innocent aux yeux du Seigneur pour souhaiter qu'il n'y eût en lui que de la justice sans miséricorde.

DIEU est bon et il est juste. En quoi nous montre-t-il sa miséricorde ? il pardonne sur-le-champ à ceux qui confessent leurs péchés. Sa justice, il la manifestera au jour du jugement, qui, pour être différé, n'en est pas moins infaillible.

Ne dites point : « DIEU est bon : hier je l'offensai, il me pardonna ; aujourd'hui je fais la même chose, il ne s'en venge pas ; je continuerai de pécher de même, il me fera encore grâce. » Insensé ! vous comptez sur la miséricorde de DIEU, et vous ne songez pas qu'il doit vous juger selon la rigueur de sa justice.

DIEU vous fait miséricorde : c'est pour vous engager à changer de vie, et non pas pour vous donner droit de demeurer dans le crime.

DIEU ne veut point que nous périssions, nous lui avons coûté trop cher ; il ne nous a point rachetés de tout son sang pour nous perdre, mais pour nous donner la vie.

Le temps de juger n'est pas encore venu, nous sommes sous le règne de la miséricorde. Si DIEU n'usait d'abord avec nous de bonté en nous pardonnant, sa justice ne trouverait personne qu'elle pût couronner.

Celui qui a poussé sa bonté jusqu'à nous racheter de tout son sang nous jugera dans la rigueur de sa justice.

Si DIEU attend si longtemps à nous punir, s'il nous pardonne si souvent, ce n'est pas qu'il se mette peu en peine de se faire justice, c'est un effet de sa patience.

C'est toujours par bonté que DIEU nous pardonne : s'il n'avait égard qu'à nos mérites, il serait obligé de nous condamner tous.

Que personne ne manque de confiance en la bonté de DIEU : sa miséricorde va encore plus loin que notre misère : quiconque poussera vers son trône des soupirs sincères sentira qu'il a affaire à un DIEU miséricordieux, toujours prêt à l'exaucer.

DIEU a plus d'empressément à nous accorder le pardon de nos péchés que nous n'en avons à le recevoir.

Data est venia peccatori, data est spes justificationis, data est charitas et dilectio; et super hoc dabit vitam æternam: et hoc totum de misericordiâ. August. in ps. 144.

Est misericordiæ tempus, quando patientia Dei ad penitentiam adducit peccantes. Id. in ps. 17.

Non sic est DEUS misericors ut injustus sit, non sic justus est ut misericors non sit. August. in ps. 39.

O beata misericordia, que sola commercium nostræ salutis agnovit! Sola enim misericordia ad DEUM dirigit hominem, sola ut DEUM deducit hominem, sola DEUM deducit ad hominem. Id. (vel quivis alius) Sermon. ad fratres in eremo.

O grandis misericordia! ô infinita! tu sola potuisti trahere DEUM de cælo ad terram, et nos de exilio ad regnum erigere. Id. Ibid.

Quomodo non est misericors qui nos tantopere expectat? Nunquid tam protixa misericordia potest DEO iusserit justitiam? Quanto enim diutius expectat, tanto gravius r'udicat. Id. serm. 102 de tempore.

Quando prolixis temporibus peccamus, et nihil mali à Domino sustinemus, patientia est, non negligentia est, non illa potentiam perdidit, sed nos ad penitentiam reservavit. August. Ibid.

Peccator desperat ut peccet, sperat ut peccet: utrunque metuendum est, utrumque periculosum. Id. in ps. 144.

Ex utroque homines periclitantur, et sperando et desperando: contrariis rebus, contrariis affectionibus. August. tract. 13 in Joann.

Metuendum est ne te occidat spes, et, cum nullum speras de misericordiâ, incidas in judicium. Id. Ibid.

Magnam misericordiam magnus peccator implorat: magnam medicinam magnum vulnus desiderat. August. serm. 3 de Nov.

DEUS, vita mea, qui persecutus es fugientem te, et oblitum tui non es oblitus! Id. Confession. 1.

Timentum est ne, dum nullum speras de misericordiâ, incidas in judicium. August. serm. 47 de Verb. Domini.

Misericors et justus est Dominus: nolimus, queso, nos DEUM ex invidiâ tantum

DIEU a pardonné au pécheur, il lui a fait espérer qu'il recouvrerait la vie de la grâce; il l'a rempli de son amour, il l'a destiné à la gloire éternelle; tout cela est un pur effet de sa bonté.

Il y a un temps de miséricorde, et c'est alors que DIEU par sa patience amène le pécheur à se convertir.

En DIEU la miséricorde n'exclut point la justice, ni la justice la miséricorde.

O bienheureuse miséricorde, qui seule a trouvé le moyen de ménager notre salut! C'est par elle que nous entrons dans la voie qui nous conduit à DIEU; c'est elle qui nous approche de lui, et qui l'engage à s'approcher de nous.

O grande, ô infinie miséricorde! vous seule avez pu faire descendre un DIEU sur la terre, et donner à de malheureux exilés le droit de régner dans le ciel.

Peut-on dire qu'un DIEU qui nous attend si longtemps n'est pas miséricordieux? Mais une si grande bonté diminue-t-elle sa justice? Non: plus il aura eu de patience à nous attendre, plus sa vengeance sera terrible.

Lorsque, dans le cours de bien des années passées dans le crime, nous n'avons senti aucun effet de la colère du ciel, ne nous imaginons pas que DIEU néglige de tirer vengeance de nos désordres, ni qu'il en ait perdu le pouvoir; mais admirons la bonté avec laquelle il attend que nous fassions pénitence.

Le désespoir et la présomption mènent également au crime: ce sont deux écueils dangereux, et qu'on ne saurait trop craindre.

Ce sont deux passions bien opposées en elles-mêmes et dans leurs principes, que le désespoir et la présomption; mais le danger auquel ils exposent le salut de l'homme est égal.

Craignez que trop de confiance ne donne la mort à votre âme, et qu'à force de compter sur la miséricorde de DIEU vous n'irritiez sa justice.

Un homme attaqué d'une violente maladie ne se guérira pas par des remèdes ordinaires; de même, à un pécheur chargé de crimes il faut un miracle de la miséricorde de DIEU.

Mon DIEU, la vie de mon âme, quelle bonté de poursuivre un pécheur qui vous fuit, et de songer à une vile créature qui vous a oublié!

Craignez qu'en comptant trop sur la bonté de DIEU, vous ne soyez livré à sa justice.

Ne connaissons point notre DIEU à demi: il est bon, mais il est juste; gardons-nous

parle cognoscere, neque ejus ergà nos bonitatem ad ignavie occasionem accipiãmus. Basilius.

DEUM discis tam optimum quàm et justum, de suo optimum, de nostro justum. Tertull. De resurrect. 2.

Qui præsunit, minus veretur, minus præcavel, plus periclitatur. Id. De cultu fœmin.

Redundantia clementiæ cœlestis. Id. de Pœnit.

Tàm pater nemo, tàm pius nemo quàm DEUS. Tertullianus.

Maluit DEUS de suâ divinitate quàm de suâ patientiâ dubitari. Id.

Misericordiâ DEI nec mensuras possemus ponere, nec temporu definire. Leo Epist. 91.

Abutuntur quidam patientiâ DEI, et qui non sunt in conscientiâ liberi frunt de longâ impunitate securi, cum ideò differatur ultio ut tempus possit habere correctio. Id. Serm. 12 de Quad.

Quem peccator præsunit sibi piè parcere, semper etiam cogitet et districtè judicare. Greg. xxxiii Moral. 5.

Inordinata fiducia apud omnipotentem DEUM vindictæ locum habere potest, indulgentiæ verò obtinere non potest. Id. in 8 lib. 1 Reg.

Etiam si omnium hominum linguæ simul coaccervarentur, ne sic quidem partem aliquam benignitatis illius enarrare possent. Cyrill. Hierosolymit. Cath. 2.

Libet provocaveris patientiam DEI, paratus est tamen misereri cum volueris, et reverti ad revertentem; nec erit mora inter confitentem et remittentem. Petrus Damianus, serm. de S. Martino.

Vidit DEUS operu tua, recursus et excursus flagitiorum tuorum, et continuit iram suam; cælum non subinavit, aqua non submersit, non absorbit tellus. Id. Opusc. 7, c. 23.

DEI misericordia tanta est, ut nulli oratione explicari, nulli cogitatione comprehendendi possit, mentemque omnem excedat et rationem superet. Chrysost. Homil. 2 in ps. 50.

Magna omninò misericordia Domini in exp. peccatione est: jam enim expectat, dissimulat, sustinet decem annis et viginti, et us-

bien de nous relâcher dans son service, parce qu'il est miséricordieux.

On vous enseigne que DIEU est aussi bon qu'il est juste; qu'il fait paraître les effets de sa bonté par inclination, et que ce sont nos péchés qui l'obligent à exercer sa justice.

La présomption met le salut en danger, parce qu'elle diminue cette crainte salutaire qui nous rend vigilants.

La surabondance de la miséricorde divine.

Il n'y a point de père, qui ait pour ses enfants cette affection paternelle que DIEU nous porte.

DIEU a mieux aimé qu'on doulât de sa divinité que de sa clémence.

Nous ne pouvons ni mettre des bornes à la bonté de DIEU, ni prescrire le temps de sa durée.

On en voit qui abusent de la patience avec laquelle DIEU les attend, l'impunité les rassure contre les remords de leur conscience : ce n'est cependant que pour leur donner le temps de se corriger que DIEU diffère à les punir.

Pécheur, vous vous flattez que DIEU est bon; mais songez qu'il est juste, et que, si sa bonté le porte à vous pardonner, il doit à sa justice de vous juger avec rigueur.

Une confiance trop présomptueuse en la bonté divine peut ouvrir la porte à la vengeance; à l'indulgence jamais.

Quand toutes les bouches publieraient à la fois la bonté de DIEU, elles ne lui donneraient pas la moindre partie des louanges qui lui sont dues.

Quoique vous ayez défié la patience de DIEU, il est toutefois encore prêt à vous recevoir quand vous voudrez retourner à lui; il fera même des avances de son côté, si vous en faites du vôtre; l'aveu sincère que vous ferez de vos péchés ne prévendra que d'un instant le pardon qu'il vous en accordera.

DIEU, témoin de toutes vos œuvres, de vos retours à lui et de vos rechutes, n'a pas laissé de suspendre les effets de sa juste colère; le tonnerre ne vous a point écrasé. la mer ne vous a pas submergé, la terre ne vous a point englouti.

La miséricorde de DIEU est au-dessus de nos paroles et de nos pensées; elle passe la portée de notre esprit et de nos raisonnements quels qu'ils soient.

Le Seigneur, en attendant que nous fournions à lui, nous témoigne une bonté infinie : car non-seulement il nous attend;

quæ ad senectutem et senium. Bernardus. il dissimule, il supporte nos retardements et cela des dix et des vingt années, souvent jusqu'à la vieillesse et à l'âge le plus décrépité.

Sine ullo intervallo conjunguntur et lacrymæ peccatricis et misericordia salvatoris. Id. in festo S. Magdalenæ.

Quis desperet ultra præ magnitudine cuiuslibet criminis, quandoquidem Saulon audiat adhuc spirantem minarum et cordis in discipulos Domini subito factum vas electionis? Bernard. serm. 1 de Convers. Pauli.

Nullus misericordiam invocet, nisi miseria provocet sua. Bonaventurain ps. 129.

Si cognosceret homo quàm multiplicia sunt ejus pericula, tunc cognosceretur quàm multiplex sit ejus misericordia. Id. serm. 3 in domin. 3 post. Pentecost.

Mira res, mirabilisque misericordia DEI et Redemptoris nostri: gemit peccator intra se, doletque perpetrâsse delictum, et confestim placatur Altissimus. Laurentius Justin. Obedient. 15.

Patiens est DEUS quia æternus est. Tertull.

Tantò magna tunc (nempè in judicio) exerceatur severitas, quanto nunc major misericordia proragatur. Gregor. xviii in 7 Job.

Sic nos et misericordia ejus refoveat, ut nullo modo negligentis reddat; sic peccata nostra perturbent, ut mens in desperationem non proruat. Id. Homil. 32 in Evang.

Cùm irascitur DEUS in reos, differt ut puniat; cùm miseretur, properatur ut absolvat. Paulinus, Epist. 2.

Illi blasphemò (nempè malo latroni), quia de Domini desperavit potentiâ, nulla potuit subvenire clementia. Cyprian. Pass. Christi.

Sustinuit DEUS blasphemantem ut recipe-ret pœnitentem. Chrysostomus, de S. Paulo.

Dilatatio vindictæ dat locum pœnitentiæ. Leo serm. 3 de Epiph.

Non possunt perire pro quibus Filius rogat ne pereant, pro quibus Pater tradidit Filium in mortem ut vivant. Homil. 3 in Missus est.

Sua sibi patientiâ DEUS detrahît. Tertull. de Pœnit. 2.

Novit DEUS mutare sententiam si tu novaris emendare delictum. Hieron. II in Luc.

Ne desperetis veniam scelerum magnitudine, quia magna peccata deletit misericordia. Id. in Joel.

Il n'y a aucun intervalle entre les larmes de la pécheresse et le pardon qu'elle obtient de la miséricorde de DIEU.

Est-il un crime capable de nous désespérer à la vue de Saul, qui, ne respirant que le sang et menaçant de mort les disciples du Sauveur, se trouve tout-à-coup changé et devient un vase d'élection ?

Personne n'aurait recours à la miséricorde de DIEU, si l'excès de la misère ne l'y contraignait.

Il faudrait aux hommes, pour leur donner une juste idée de la bonté de DIEU, leur faire connaître à combien de dangers leur salut est exposé.

C'est quelque chose d'admirable que la bonté de DIEU. A peine le pécheur a-t-il commencé à gémir sur son péché et en a-t-il conçu une véritable douleur, que le Très-Haut est apaisé.

DIEU est patient parce qu'il est éternel.

Plus le Seigneur aura fait paraître de bonté pendant la vie, plus, au jour de ses vengeances, il donzera à la sévérité de la justice.

Il faut que la pensée d'un DIEU miséricordieux nous rassure sans nous rendre négligents, et que la vue de nos péchés nous trouble sans nous jeter dans le désespoir.

DIEU, dans sa colère contre le pécheur, diffère sa vengeance; lorsqu'il a pitié de nous, il se hâte de nous pardonner.

Ce qui a soustrait ce blasphémateur (le mauvais larron) à la clémence du Seigneur, c'est qu'il a douté de son pouvoir.

DIEU a souffert les blasphèmes de Paul, afin de lui donner le temps de recourir à sa clémence.

C'est pour nous donner le temps de la pénitence que DIEU diffère de tirer vengeance de nos crimes.

Il n'est pas possible que ceux-là périssent, pour qui le Fils a prié, pour qui le Père a livré son Fils à la mort, leur assurant ainsi la vie.

Il semble que DIEU, par sa patience, fasse tort à sa sainteté.

DIEU n'aura pas de peine à révoquer sa sentence si vous changez de vie.

Que l'énormité de vos péchés ne vous jette pas dans le désespoir: le pardon des plus grands crimes est un ouvrage digne de la miséricorde divine.

Erit tempus quando non erit locus, cum fons ille miserationis interminabili siccabitur siccitate. Bernard. in Isaïa: *Querite Dominum dum inveniri potest.*

Ante fores gehennæ stat misericordia, et neminem eorum qui ad eum confugunt sinit in carcerem mitti. August. in Ps. 122.

Quis hinc desperet sperante Itrone? Bernard. de Passione.

Illi DEUS irascitur quem peccantem non flagellat: nûm cui verè propitiùs est castigat peccata, ne semper peccare delectet. Augustinus.

De meo tûm lethali vulnere desperarem, nisi tantum medicum reperirem. Id. in ps. 50.

Impium te quesivit (DEUS) ut redimeret : redemptum quomodo deseret ? in ps. 66.

In cassum speras in DEI misericordiam nisi metuas ejus justitiam; et incassum timés justitiam nisi speres in misericordiam. Gregorius.

Viendra un temps où il n'y aura plus moyen de faire pénitence; la source des miséricordes sera tarie pour toujours.

La miséricorde se tient à la porte de l'enfer et de tous ceux qui recourent à elle aucun ne tombe dans l'abîme.

Le larron espère : qui donc désespérera ?

C'est un effet de la colère de DIEU contre une âme, quand il la laisse pécher sans la punir. Ceux à qui il témoigne véritablement de la bonté, il châtie leurs fautes, et cela pour les empêcher de trouver du plaisir à l'offenser.

L'état malheureux où le péché m'a réduit me ferait désespérer de mon salut, si je ne trouvais un médecin si admirable.

DIEU vous a cherché lorsque vous étiez chargé de crimes : comment vous abandonnerait-il maintenant qu'il vous a racheté ?

C'est en vain que vous espérez en la bonté de DIEU si vous ne craignez sa justice; mais aussi cette crainte des jugements de DIEU ne vous sera point salutaire si elle n'est accompagnée de beaucoup de confiance en sa miséricorde.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — La miséricorde de DIEU, selon la notion commune qu'en donnent les théologiens, est un acte de la volonté divine par lequel, poussé par sa propre bonté, il se porte à soulager les misères de sa créature. Sur quoi S. Thomas demande si cet acte de miséricorde se trouve véritablement en DIEU : il répond que la miséricorde peut être considérée en deux manières. — La première est en ce qui regarde l'affection, c'est-à-dire le mouvement que produit la misère d'autrui dans le cœur de celui qui en est touché comme de la sienne propre. — La seconde est dans l'effet que cette miséricorde produit à l'égard de celui qui en est l'objet : ce qui arrive lorsque, par un secours charitable, on secourt la misère du prochain. — Ce saint docteur répond que la miséricorde, considérée dans le sentiment ou dans l'affection, étant une espèce de tristesse du malheur d'autrui qui nous afflige, ne peut se trouver en DIEU, que

l'excellence de sa nature l'en rend incapable ; mais que, au regard de l'effet, qui est le soulagement de nos misères, la miséricorde convient à DIEU par excellence, parce que c'est à lui qu'il appartient de nous délivrer de toutes nos misères et de nous combler de toutes sortes de biens.

[Effets]. — Comme la miséricorde divine éclate particulièrement dans la justification du pécheur (car c'est uniquement par cet endroit que nous la considérons ici, sans parler de toutes les autres faveurs que nous en recevons tous les jours, et de tous les autres bienfaits que nous en avons reçus), elle consiste particulièrement à rappeler par ces grâces le pécheur qui s'est éloigné de lui par ses crimes, à le venir chercher le premier, à le souffrir avec patience dans ses désordres, à le recevoir avec bonté quand il retourne à lui et rentre dans son devoir, à le rétablir dans tous les droits dont il était déchu, et enfin à le remettre dans la voie du salut, après un égarement souvent de plusieurs années : et c'est par ces actes que nous devons juger de la grandeur de cette miséricorde.

[Différences]. — Quoique la bonté de DIEU envers les hommes, l'amour qu'il leur porte et la miséricorde dont il use à leur égard, puissent passer pour des termes synonymes, et même que nous nous en servions indifféremment dans la matière que nous traitons, il y a pourtant cette différence, que la bonté et l'amour de DIEU sont des termes plus généraux et d'une signification plus étendue, parce que tous les biens de la grâce et de la gloire sont des bienfaits de sa bonté et de son amour, au lieu que la miséricorde ne regarde proprement que le bienfait de notre justification, le pardon de nos crimes, la rémission des peines que nous avons méritées, et son amitié qu'il nous rend après l'avoir outrageusement offensé. Cette miséricorde a un rapport essentiel à la misère dont on prend compassion et que l'on peut soulager.

[Miséricorde prédominante en Dieu]. — Encore que toutes les perfections de DIEU soient indivisibles, puisqu'elles sont DIEU même, nous ne laissons pas d'y mettre de la distinction par rapport à leurs effets, et même de dire que les unes surpassent les autres parce qu'elles éclatent davantage : et c'est en ce sens que le Prophète-Royal relève les œuvres de sa miséricorde au-dessus de ses ouvrages : *Miserationes ejus super omnia opera ejus*. Quand ce prophète parle de la justice, il la compare aux montagnes : *Justitia tua sicut montes DEI*, mais il relève la miséricorde jusqu'au ciel : *Domine, in cælo misericordia tua. Misericordia tua super cælos*. Non que ces deux perfections ne soient égales en DIEU, qui est infiniment juste et infiniment miséricordieux ; mais parce que, dans la conduite de sa providence, les effets de sa miséricorde surpassent ceux de sa justice, de même que le ciel surpasse en hauteur les montagnes. C'est encore en ce sens que l'apôtre S. Jacques dit que la miséricorde est beaucoup élevée par-dessus le jugement : *Superezzaltat misericordia iudicium*. Il n'a pas dit :

Superexaltat justitiam, parce qu'à proprement parler, ces deux attributs étant infinis, l'un n'est ni plus grand ni moindre que l'autre ce qui n'empêche pas que la miséricorde ne soit beaucoup élevée au-dessus du jugement, qui n'est qu'un effet de la justice. DIEU ne peut juger ni punir le pécheur qu'il ne le trouve digne de punition ; mais il lui fait miséricorde, encore qu'il en soit très-indigne par son péché : et c'est encore en cela que sa miséricorde paraît davantage que sa justice, et, de plus, parce qu'il fait éclater plus rarement ses châtimens sur les méchants en cette vie.

[Objet de la miséricorde de Dieu]. — Il y a sans doute une grande opposition entre DIEU et le péché, puisque le péché n'est qu'une rébellion formée contre la divine Majesté. Le péché néanmoins, considéré en lui-même, est le seul objet de la miséricorde de DIEU : de manière que, comme la miséricorde de DIEU est nécessaire au péché, aussi peut-on dire que le péché est nécessaire à la miséricorde divine, puisque sans cela DIEU n'aurait point de sujet de l'exercer, tous les autres maux du monde, et toutes ces misères auxquelles l'homme est assujetti par la condition de sa nature, n'étant pas proprement des maux. C'est pourquoi les théologiens distinguent deux sortes d'attributs en DIEU : les uns renferment tellement leurs perfections en lui, qu'elles n'ont aucun rapport à la créature : telles sont sa bonté, sa science, sa sainteté, etc. ; les autres sont tellement en lui, qu'elles ont relation aux créatures, comme la justice, qui suppose des personnes à qui il la rende : telle est la miséricorde, qui suppose des personnes à qui il la fasse, en leur pardonnant leurs péchés et en soulageant leurs misères. D'où il suit que cette miséricorde n'a point de plus noble exercice que de pardonner les péchés et de donner aux hommes le temps et les moyens de les expier. Ajoutons que la réconciliation de DIEU avec le pécheur ne consiste pas seulement dans une pure cessation de sa colère, elle enveloppe encore un acte de miséricorde qui pardonne positivement les péchés, qui remet les hommes en sa grâce, et qui change la qualité d'ennemis qu'ils avaient en celle de ses enfants qu'il leur donne.

[Espérance chrétienne]. — Deux choses, dit S. Thomas, sont directement opposées à l'espérance chrétienne et à la confiance qu'on doit avoir en la miséricorde de DIEU : le *désespoir* et la *présomption* : l'un par défaut, et l'autre par excès ; le désespoir qui la ruine, la présomption qui la déshonore ; le désespoir qui fait regarder DIEU comme un DIEU cruel et inexorable, la présomption qui le fait considérer comme un DIEU facile, indulgent, et prêt à recevoir en grâce tous les pécheurs quand ils le voudront ; le désespoir, par lequel on dit comme Caïn : « Mon péché est trop grand pour en obtenir le pardon ; » la présomption, par laquelle on dit comme les libertins, dans la Sagesse : « Nous avons péché, quel mal nous en est-il arrivé ? et quel mal nous en arrivera-t-il encore, ayant affaire à un

DIEU bon et miséricordieux? » Ces deux fâcheuses extrémités sont toujours fort à craindre. C'est pourquoi les SS. Pères nous avertissent qu'il ne faut jamais séparer la justice de la miséricorde, ni la miséricorde de la justice, afin que l'une serve de tempérament à l'autre.

[Présomption]. — S. Thomas propose cette question, et demande si un homme peut porter trop loin la confiance en la miséricorde de DIEU. Pour résoudre cette difficulté, il considère l'espérance chrétienne en deux manières : Par rapport à DIEU, qui en est l'objet principal et comme le premier principe ; — 2^o. Par rapport à nos bonnes œuvres, qui en sont un autre fondement et comme un second principe. Or, l'espérance, reprend l'Ange de l'Ecole, considérée par rapport à DIEU, est une des vertus théologales, et ces vertus ne surpassent jamais leur objet, puisqu'il est infini et que c'est DIEU même. Ainsi, je ne puis trop croire en DIEU par la bonne foi, parce que DIEU est infiniment croyable ; je ne puis trop aimer DIEU par la charité, parce que DIEU est infiniment aimable, et je ne puis trop me confier en DIEU par l'espérance, parce qu'il est infiniment miséricordieux et infiniment bon. Mais l'espérance, considérée par rapport à nos bonnes œuvres, qui doivent seconder, pour ainsi dire, la miséricorde divine, peut aller au-delà des bornes, et dégénérer en une criminelle présomption : car, puisque le salut ne doit pas seulement être l'ouvrage de la miséricorde de DIEU, mais encore le prix de la coopération à ses grâces, nous ne pouvons vivre dans une parfaite assurance qu'autant que nous pouvons nous assurer de notre fidélité. Or, il n'est que trop facile et trop ordinaire de manquer à la grâce. Nous pouvons donc conclure, avec S. Thomas, que nous avons toujours un juste sujet de craindre.

[Les anges rebelles]. — On demande pourquoi les anges rebelles n'ont point trouvé de miséricorde auprès de DIEU après leur péché, quoique ces anges, si nous considérons leur nature, soient incomparablement plus parfaits et plus considérables que les hommes. D'où vient que DIEU a abandonné ces créatures si parfaites, après un seul péché, et qu'il a usé d'une si grande miséricorde envers les hommes? On peut en apporter pour raison qu'il a eu pitié du plus faible, et qu'il a fait pencher sa miséricorde du côté où il a trouvé plus de misère, afin d'élever une si basse créature jusqu'au trône de sa divinité. On peut dire aussi que, en quelque façon, notre péché nous était plus pardonnable pour avoir été séduits par le démon dans la personne de nos premiers pères. Outre que, si l'on regarde nos actions particulières et personnelles, engagés comme nous sommes dans un corps de chair et troublés de mille passions, nous n'avons pas autant de liberté ni de lumière que les anges à raison de quoi nous ne pouvons avoir ni autant de mérite quand nous faisons le bien, ni autant de malice quand nous faisons le mal.

[Demander la miséricorde de Dieu]. — C'est un point de foi que tout pécheur a besoin que DIEU le prévienne par sa miséricorde, qu'il lui tende la main pour le retirer de l'abîme où il s'est volontairement précipité; mais la grande disposition pour exciter cette miséricorde est de paraître en posture de misérable, et, par un sentiment d'humilité que l'on conçoit en vue de ses défauts, exposer devant DIEU ses misères, et se montrer couvert de honte et de confusion en sa présence. Or, c'est la crainte de DIEU qui nous fait tomber, elle qui nous humilie: par conséquent c'est elle qui nous prépare et nous dispose à recevoir les effets de la bonté de celui qui donne sa grâce aux humbles, et qui résiste aux superbes.

[Le Rédempteur]. — Il a été nécessaire que le Sauveur, pour devenir notre médiateur et nous réconcilier avec son Père, ait été DIEU et l'homme. En effet, s'il n'eût été qu'un pur homme, il n'eût pas eu de quoi réconcilier les hommes avec DIEU, étant tout semblable à eux, c'est-à-dire pécheur comme eux; et s'il n'eût été que DIEU, comment étant l'offensé, aurait-il pu être le réconciliateur de ceux qui l'avaient offensé, n'ayant rien qui le rapprochât d'eux? Il a donc fallu qu'il ait eu quelque chose de DIEU et quelque chose aussi des hommes, afin que, n'étant pas seulement homme il ne fût pas éloigné de DIEU, et que, n'étant pas non plus seulement DIEU, il ne fût pas trop éloigné des hommes, et par conséquent incapable de leur servir de médiateur et de leur obtenir miséricorde. La sagesse divine a ainsi uni DIEU et l'homme en JÉSUS-CHRIST, afin qu'un DIEU, qui ne peut avoir de lui-même le sentiment de la misère, la sentit et l'éprouvât comme homme, et qu'il fût, par cette invention, un miséricordieux parfait et un pontife compatissant à toutes nos misères.

[La grâce de la pénitence]. — La miséricorde dont DIEU use envers le pécheur est proprement de lui accorder la grâce de faire pénitence: en sorte que cette pénitence est une miséricorde et une justice tout à la fois. — Elle est une miséricorde, puisqu'elle est une grâce que DIEU ne doit à personne, et que les pécheurs reçoivent nonobstant leur indignité; elle est une justice, puisque, par son moyen, les pécheurs se punissent eux-mêmes: si bien que, dans la pénitence, la miséricorde et la justice s'em brassent et se donnent ce baiser mystérieux dont parle le prophète. Les pécheurs se trompent donc quand ils pensent que DIEU leur fait miséricorde en ne les punissant pas dans cette vie et qu'il est sévère quand il les y châtie: il est sévère, au contraire, quand il ne les châtie point parce que c'est pour les châtier terriblement dans l'autre, et il est très-miséricordieux quand il les châtie dans ce monde, parce que c'est leur épargner de plus grands châtimens dans l'autre. Ce qui a fait dire à S. Augustin, qu'il y a une miséricorde sévère et une justice miséricordieuse: *Est quedam misericordia severiens, et justitia parcens.*

[Grandeur du pardon]. — Nous ne voyons rien de plus grand, au-dehors de DIEU, que la création du monde. Ce bel ouvrage de ses mains renferme en soi tant de merveilles qu'il a été l'étude et l'admiration de tout ce qu'il y a eu de plus grands esprits durant tous les siècles. Mais S. Augustin, après l'avoir bien considéré, propose cette question : savoir, si c'est un moindre prodige de la toute-puissance de DIEU de pardonner un seul péché à l'homme que de créer tout ce grand univers, et il répond en ces propres termes : *Provisus hoc majus esse dixerim quàm est cœlum et terra.* Sans doute c'est plus que de créer le ciel et la terre et toutes les créatures qu'ils renferment ; et S. Thomas, son fidèle interprète, en donne cette raison : — La création du monde ne se termine qu'aux ouvrages de la nature ; mais pardonner un péché se termine à la justification du pécheur, qui est un ouvrage de la grâce : et par conséquent, comme la grâce est élevée au-dessus de la nature, le pardon d'un péché est un ouvrage plus admirable que la création de ce grand univers.

[Le péché contre le S.-Esprit]. — Albert-le-Grand tient pour assuré qu'une excessive confiance en la miséricorde de DIEU, qui donne la hardiesse à un pécheur de persévérer toujours dans ses péchés, ou plutôt cette présomption criminelle que DIEU lui pardonnera toujours plus de péchés qu'il n'en pourra commettre, est le péché contre le SAINT-ESPRIT, qui est absolument irrémissible, parce que l'Écriture Sainte dit expressément qu'il ne se pardonne jamais, ni en ce monde ni en l'autre : *Confidentia de DEI misericordiâ quòd quandò pœnituerit, ipsum recipiet, est peccatum in SPIRITUM-SANCTUM.*

[Pourquoi pas de pardon sans satisfaction]. — On pourrait encore demander si DIEU, étant miséricordieux comme il l'est, ne peut pas céder le droit qu'il a de venger le péché. Lui, qui est l'offensé, ne ferait tort à personne, et il n'y a rien qui l'y oblige, n'ayant au-dessus de soi aucun supérieur devant lequel il soit obligé de répondre : car qui doute que tout homme ou tout prince qui a été offensé ne puisse pardonner simplement l'injure qui lui est faite, sans exiger aucune peine, ou remettre toute la dette, comme il est dit d'un prince dans l'Évangile ? Il ne faut pas juger de DIEU comme des hommes. Il est vrai que, si DIEU était seulement miséricordieux, il pourrait se relâcher, et remettre simplement l'injure qui lui est faite par le péché, sans en exiger aucune vengeance ; mais, parce qu'il est encore infiniment juste, il est obligé de le punir. Il est vrai qu'en pardonnant il ne ferait tort à personne, mais il se ferait tort à lui-même, en ce qu'il blesserait sa justice et violerait la loi éternelle, qui veut que, pour conserver l'ordre des créatures et la beauté de l'univers, le péché soit vengé. Le péché est le renversement de l'ordre et la vengeance du péché est le rétablissement de ce même ordre.

[Nécessité de la confiance en Dieu]. — Quand on dit qu'il faut espérer et avoir confiance en la miséricorde de DIEU, même dans l'état du péché, ce n'est pas pour y demeurer, mais pour s'en relever. Je prétends que, sans l'espérance, un pécheur ne se convertira jamais : car, pour sortir de l'état du péché, et pour me réconcilier avec DIEU, il faut que DIEU me pardonne. Et ce pardon je ne puis l'avoir si je ne le demande, et jamais je ne le demanderai si je n'espère l'obtenir. C'est pourquoi le concile de Trente, dans la belle explication qu'il a faite du sacrement de Pénitence, nous marque, comme une disposition nécessaire et un acte essentiel de la part du pénitent, l'espérance en la miséricorde de DIEU : *Cum spe veniæ*. Acte qui doit toujours intervenir ou tacitement ou expressément : sans cela il n'y a point de retour à DIEU.

Les hérétiques des derniers temps ont prétendu que la confiance entière suffisait seule pour mettre en grâce et pour justifier le pécheur, et que c'était cette vertu que S. Paul appelait foi vive, et dont il dit que le juste vit : *Justus autem meus ex fide vivit*. Erreur justement condamnée. La foi qui justifie le pécheur doit être quelque chose de plus que ce que nous appelons confiance, puisque le même apôtre assure que, quand il aurait toute la foi et toute l'espérance du monde, il ne serait pas justifié, si, avec cette foi et cette espérance, il n'avait encore la charité, qui est la dernière disposition à la justification, si elle n'est la justice même : *Etsi habuero omnem fidem et si habuero omnem spem, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest*, (I Cor. XIII). Mais si c'est une erreur de croire que la seule confiance justifie, c'est une vérité de dire que cette même confiance est une disposition nécessaire à la justification. En effet, la confiance est toujours ce qui détermine le pécheur au retour à DIEU. S'il n'espérait trouver en DIEU de la clémence et de la douceur, celle qu'il trouverait dans le péché lui ôterait la pensée d'en sortir.

[On tente souvent Dieu]. — C'est tenter DIEU que de demeurer dans son péché sans faire aucun effort pour en sortir, sous prétexte que sa miséricorde est plus grande que notre malice, qu'il ne nous a pas créés pour nous perdre, et d'attendre, sans même la demander, une grâce victorieuse qui nous convertisse tout d'un coup, comme fut converti S. Paul c'est-à-dire vouloir être méchant parce que DIEU est bon, et le rendre ainsi complice de nos désordres. C'est encore remettre la grâce du Sauveur, quand elle se présente à nous, pour s'en servir dans un autre temps, comme si cette grâce était à nos gages.

Dans la pensée de quelques théologiens, il y a une certaine mesure de péchés énormes après lesquels DIEU abandonne tellement un pécheur, qu'il lui ôte non-seulement ses grâces choisies et efficaces, mais ses secours communs, en sorte qu'il demeure incorrigible pendant tout le reste de sa vie. Quelque dure que paraisse cette opinion, elle a, ce semble, son fondement dans l'Écriture : *Super tribus sceleribus Damasci non convertantur*

cum. (Amos. 1). Disons néanmoins, avec S. Thomas, que c'est une erreur contre la foi de croire qu'un homme qui est encore voyageur ne puisse plus se corriger ; DIEU n'a pas borné sa miséricorde à un certain nombre de péchés, puisqu'il nous assure, dans Ezéchiel, *que l'impiété de l'impie ne lui nuira pas, à quelque heure qu'il se convertisse de son impiété*. C'est pourquoi l'Eglise a justement prononcé anathème contre l'opinion de Novatus, qui soutenait qu'un homme, après avoir commis un péché, ne pouvait revenir en grâce,



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Parler avec réserve des miséricordes de Dieu]. — C'est un sentiment assez commun que les prédicateurs ne doivent parler qu'avec réserve et précaution de la miséricorde de DIEU, de peur que les pécheurs ne prennent de-là occasion de continuer leurs désordres et de différer leur pénitence. On sait d'ailleurs qu'il n'est point de pécheur si désespéré que celui qui pèche sur l'espérance qu'on lui fera grâce, et que se servir de la pensée de la miséricorde comme d'un motif pour persévérer dans le mal c'est, à vrai dire, se fermer tout retour à cette même miséricorde. Mais quoi, Seigneur, serons-nous donc muets sur la plus aimable de vos perfections ? ne dirons-nous rien de cette miséricorde dont toute la terre est remplie, selon cette parole du prophète : *Misericordiâ Domini plena est terra* ? Cette miséricorde paraît en tout ce que vous avez fait, et en tout ce que vous faites : elle est elle-même le plus admirable de tous vos ouvrages : *Miserationes ejus super omnia opera ejus*. Et elle sera la seule qu'il ne nous sera pas permis de louer ? Elle nous prévient, elle nous accompagne partout, nous en sommes tout environnés ; c'est à elle que nous devons tout ce que nous sommes, c'est d'elle que nous attendons tout ce que nous espérons ; et nous ne la ferons pas connaître à tout l'univers ! et nous n'oserons pas même en parler ! Non, chrétienne compagnie : je ne puis m'empêcher de vous dire mes pensées sur ce sujet. Je ne saurais retenir l'admiration que me cause cette bonté infinie. Je parlerai de la miséricorde à des personnes ou qui l'ont déjà obtenue, ou qui la demandent actuellement, ou du moins qui songent tout de bon à la demander. (**Le P. de la Colombière, Sermon 65**).

[Bonté de Dieu]. — Admirez, s'il vous plaît, le zèle et l'amour de ce bon Maître. Nous n'avons pas plus tôt perdu son amitié en l'offensant, que, tout alarmé de ce malheur qui nous est pourtant arrivé par notre faute, il se met à nous poursuivre avec des cris qui nous marquent admirablement bien l'émotion de son cœur. Cette conscience qui se trouble tout d'un coup, éclate en mille plaintes, en mille reproches, cette conscience n'est pas la voix du démon, puisqu'elle nous porte au bien; ce n'est pas notre propre voix, puisqu'elle parle malgré nous et contre nous: il faut que ce soit la voix de DIEU. Que ne vous dit-elle point, cette voix secrète? Si DIEU avait quelque grand intérêt à vous conserver, si en vous perdant il avait, pour ainsi dire, perdu la moitié de son royaume, serait-il ou plus prompt à vous rappeler, ou plus appliqué à vous représenter le péril extrême où vous êtes, ou plus souple pour s'insinuer dans votre cœur, ou plus constant à rechercher votre amitié? N'est-il pas vrai qu'il ne cesse de vous mettre devant les yeux tout ce qui est capable de vous toucher: l'incertitude de la mort, les peines de l'autre vie, ses bienfaits, ses récompenses, sa justice, son amour, sa miséricorde? N'est-il pas vrai qu'il vous poursuit en tout temps, et en tous lieux, qu'il se trouve partout, et que partout il renouvelle ses plaintes et vous fait entendre sa voix? N'est-il pas vrai qu'il prend occasion de tout ce qui présente à vous, ou d'édifiant ou de terrible, pour vous parler de réconciliation? Mon DIEU, vous est-il donc si important de recouvrer ce serviteur inutile? Est-ce que vous ne sauriez vous passer de moi? Quand vous m'abandonneriez à ma mauvaise volonté et à mon sens réprouvé, en seriez-vous pour cela plus malheureux? Pour une âme perdue, n'en pourriez-vous pas créer dix mille que vous sanctifieriez et que vous attacheriez à votre service par des nœuds indissolubles? Ah! cette ardeur avec laquelle vous me poursuivez est sans doute un effet de votre miséricorde.

Si, lorsque DIEU nous veut convertir, il travaillait pour ses propres intérêts, je ne m'étonnerais pas qu'il en usât avec tant de bonté; mais il est admirable que, son zèle n'ayant pour but que de nous retirer de la mort et de l'enfer, il garde tant de mesures, qu'il nous épargne, qu'il nous ménage de la sorte. Quand un père voit son fils qui se noie ou qui est en danger d'être enveloppé dans un incendie, il ne considère pas si c'est par la main, par les habits ou par les cheveux qu'il le saisit pour le tirer de ce péril; il croit qu'il aura beaucoup fait s'il peut lui sauver la vie, quand bien même il le blesserait un peu: mais notre DIEU a égard à notre faiblesse, même dans ces pressantes occasions. Il étudie notre humeur, nos inclinations, nos passions mêmes et nos mauvaises habitudes, afin de nous prendre par l'endroit qui nous fera le moins de peine.

Quand, après avoir examiné avec attention le zèle infatigable et plein de tendresse d'un DIEU, je jette les yeux sur le pécheur qui en est l'objet, je vous avoue, Chrétiens, que je tombe dans un étonnement dont je ne puis revenir. David, considérant notre bassesse et l'opposant en son

esprit à la majesté divine, s'écriait : « Hélas ! Seigneur, qu'est-ce que c'est que cet homme, que vous daigniez bien vous en souvenir ? *Quid est homo quod memor es ejus ?* Voici bien un autre sujet d'admiration : DIEU se ressouvient de l'homme lorsque l'homme l'a entièrement oublié ; bien davantage, il semble oublier tout le reste pour ne se souvenir que de cet ingrat ; ce charitable pasteur laisse les nonante-neuf brebis dans le désert, et court après celle qui s'est égarée, aimant mieux exposer tout le troupeau que d'abandonner cette malheureuse. DIEU nous aime, tout pécheurs que nous sommes, c'est-à-dire quoique nous le haïssions, et, ce qui est encore plus admirable, quoiqu'il haïsse infiniment nos péchés. Oui, Messieurs, DIEU hait naturellement et nécessairement le péché, et rien n'est à nos yeux si affreux que l'est aux siens une âme qui est souillée. Jugez donc quelle doit être la force de son amour, puisqu'il peut vaincre une si grande aversion. (*Le même*).

[Insensibilité du pécheur]. — A quoi pensons-nous, d'exercer si longtemps la patience de ce DIEU de miséricorde qui nous attend depuis si longtemps, et de refuser son amitié, qu'il nous offre et qu'il nous presse de recevoir. Quoi ! nous n'appréhendons point de rebuter cette majesté infinie ! nous ne faisons nulle réflexion ni sur ce qu'il est ni sur ce que nous sommes ! nous ne sommes point effrayés de voir le Maître de l'univers, après avoir été offensé cent fois, venir lui-même frapper à notre porte, comme parle l'Écriture-Sainte, et rechercher notre amitié ! Nous le laissons frapper, nous le laissons attendre depuis longtemps, sans daigner lui ouvrir ou lui répondre ! Que dois-je admirer ici davantage, ô mon DIEU, ou votre patience ou notre opiniâtreté, ou votre amour ou la dureté de notre cœur ? Quelle sera la confusion de cette âme ingrate et audacieuse, si jamais vous lui ouvrez bien les yeux ! Osera-t-elle paraître en votre présence, après vous avoir traité de la sorte ? Mais quand nous aurions la hardiesse de nous présenter devant lui, voudrait-il bien nous recevoir, après avoir été rejeté d'une manière si indigne ? Oui, Chrétiens ; il ne laisse pas de recevoir le pécheur, lorsque, après un long égarement, après beaucoup de mépris, il veut enfin revenir à son devoir. Je dis bien davantage : le même amour qui porte DIEU à courir après lui dans sa fuite l'engage à aller au-devant de lui à son retour. (*Le même*).

[Dieu est prompt à nous pardonner]. — DIEU traite le pécheur d'une manière bien opposée à celle dont il a été traité lui-même. Le pécheur l'a laissé frapper longtemps ; il l'a laissé gémir et crier à la porte de son cœur ; il serait bien juste que DIEU se ressouvint de ses rebuts, et qu'il laissât le pénitent soupirer à son tour. Mais non : il ne peut se résoudre à en user de la sorte. Dès que j'ai avoué mon crime, j'en reçois incontinent le pardon. Le Seigneur n'attend pas toujours cet aveu : à peine ai-je conçu le désir de rentrer en grâce que j'y suis reçu sur l'heure, sans caution, sans

assurance pour l'avenir, quoique j'aie cent fois manqué de parole, et que ce soit tous les jours à recommencer. Il semble que notre DIEU se laisse aveugler par le désir qu'il a de se réconcilier avec nous ; il aime mieux s'exposer à une infidélité qu'il a si souvent éprouvée, que de différer un moment sa grâce pour prendre ses sûretés. En un mot, S. Augustin nous assure qu'il est dans une plus grande impatience de pardonner au pécheur que n'est le pécheur de recevoir le pardon : *Tardius ei videtur peccatori veniam dare quàm ipsi peccatori accipere.*

Rien ne me touche à l'égal de ce transport du bon pasteur, lorsque, ayant trouvé sa brebis, il s'en revient triomphant, et, ne pouvant contenir toute sa joie, il appelle tous ses amis et tous ses voisins, et les conjure d'y prendre part : *Congratulamini mihi*, leur dit-il, *quia inveni ovem que perierat.* Réjouissez-vous avec moi : car j'ai recouvré la brebis que j'avais perdue. Ne dira-t-on pas, Messieurs, que notre DIEU a fait quelque grande conquête, qu'il est devenu maître d'un puissant royaume. Ce n'est qu'une pauvre âme qui se retire du désordre, et il veut que tous les anges l'en félicitent, qu'on en fasse fête dans le paradis ; et, ce qui semble incroyable, plein d'une exagération excessive, il témoigne être plus satisfait du repentir de cette âme pécheresse que de la persévérance de nonante-neuf personnes justes, qui n'ont jamais rien fait dont elles aient sujet de se repentir. (**Le P. de la Colombière**).

[Générosité du pardon divin]. — DIEU pardonne tellement nos péchés, qu'il perd jusqu'au souvenir des plus grands outrages. Non, chrétiens auditeurs, notre DIEU ne fait point comme les hommes, il ne pardonne point à demi. Quand on nous a trahi, qu'on nous a offensé cruellement, quelque paix, quelque réconciliation qui se fasse, quoique au-dehors les choses se rétablissent assez bien, quoiqu'on ait envie de pardonner de bonne foi et qu'on fasse des efforts sur soi-même pour cela, cependant on a bien de la peine à revenir à cette même tendresse, à cette même confiance ; malgré qu'on en ait, il reste au fond de l'âme je ne sais quelle amertume qui se fait sentir de temps en temps lorsqu'on se ressouvient de ce que l'on nous a fait. Notre miséricordieux Seigneur n'est point sujet à cette faiblesse. Je voudrais que tous les pécheurs qui se repentent de leurs désordres passent voir dans son cœur les sentiments qu'il a pour eux, comme il n'y reste nul ressentiment, nulle aigreur, avec quelle sincérité il leur pardonne. Il ne s'en tient pas là, et ne se contente pas d'oublier nos fautes, de nous rendre tout le mérite de nos bonnes œuvres, que nous avons perdu en perdant la grâce : il nous rend et ces mérites et cette grâce avec un notable accroissement ; il nous met dans un état plus avantageux que ce lui duquel nous étions déchus.

Je ne m'étonne point que, durant l'espace de trente ans, Madeleine n'ait cessé de pleurer ses dérèglements, quoiqu'elle ne pût pas douter qu'ils ne lui eussent été pardonnés. Je ne m'étonne point que S. Pierre ait été

inconsolable jusqu'à la mort d'avoir manqué de fidélité à son bon Maître, quelque assurance qu'il eût de la rémission de son crime. Peut-on se souvenir qu'on a offensé un si bon maître sans avoir le cœur percé de douleur, sans concevoir une haine mortelle contre soi-même? Peut-on penser qu'on l'a outragé de sang-froid, sans nulle raison, ayant au contraire mille raisons de l'aimer, qu'on a si longtemps abusé de ses biens, de sa patience, de son amour, de sa miséricorde, sans mourir de regret et de repentir?

C'est cela même qui redouble ma douleur, d'avoir si cruellement offensé un DIEU qui me pardonne si facilement, qui me rend le bien pour le mal, et toutes sortes de biens pour toutes sortes de maux. Se peut-il faire que j'oublie jamais des ingratitude qu'il a si tôt oubliées, que je me pardonne des perfidies dont il m'a accordé, dont il m'a offert, dont il m'a même pressé de recevoir le pardon? enfin, que je me console de l'avoir outragé tant de fois et si longtemps, lui qui ne m'aime pas moins aujourd'hui, qui m'aime encore plus qu'il ne faisait avant que je l'eusse offensé. Ah! mon DIEU, votre bonté m'a été plus sévère, en un sens, que ne le pouvait être votre justice! car quel supplice m'eût été plus cruel que le déplaisir que je sens d'avoir choqué votre infinie miséricorde? Combien cette excessive bonté me rend-elle haïssable à moi-même, qui n'ai rien oublié pour m'attirer votre colère, pour pousser à bout votre patience? Faut-il, ô mon DIEU, que je vous aie traité si indignement, vous qui ne me traitez pas pour cela avec moins de douceur, vous qui ne vous plaignez pas même de ma conduite passée? (*Le même*).

[Dureté du pécheur]. — Que vous êtes dur, pécheur, qui que vous soyez, qu'une si grande bonté de votre DIEU ne touche point, qu'elle n'attire point à la pénitence! mais que vous êtes déraisonnable si elle vous porte à commettre de nouveaux crimes! C'est une inhumanité qu'on ne peut souffrir, de prendre avantage de la faiblesse d'un homme pour le maltraiter, de le frapper parce qu'il ne peut pas se défendre: mais que doit-on dire de ceux qui offensent DIEU parce qu'il ne veut pas nous punir, parce que nous savons qu'il nous hérite et qu'il appréhende de nous perdre. On a raison d'espérer beaucoup d'une si grande miséricorde; mais malheur à ceux qui diffèrent d'y recourir parce qu'elle les attend avec patience; qui ne veulent pas lui demander grâce parce qu'elle est toujours prête à l'accorder; qui sont méchants parce que DIEU est bon; qui pèchent facilement parce qu'il pardonne avec facilité; qui se déterminent à lui déplaire parce que ce n'est qu'à peine qu'il se résout à les châtier! Comment est-ce que la miséricorde sauverait des gens à qui elle est un motif de persévérer dans le crime, à qui elle est une occasion de se damner? La miséricorde nous doit sauver, il est vrai; mais est-ce par le péché ou par la gloire de DIEU qu'elle le doit faire? Elle sauve ceux qui veulent bien en profiter; mais sauvera-t-elle ceux qui en abusent, ceux qui se la changent en un poison

mortel par le mauvais usage qu'ils en font? Elle doit défendre le pécheur du désespoir, j'en conviens; mais il est certain qu'il n'est point de pécheur plus désespéré que celui qu'elle porte à l'impénitence. Seigneur, consommez, s'il vous plaît, en nous l'ouvrage de cette miséricorde infinie; ne permettez pas qu'elle nous devienne funeste ou qu'elle nous soit inutile; ne souffrez pas que nous nous perdions dans cette source de salut. Ne croyez pas que DIEU autorise le crime parce qu'il souffre longtemps les pécheurs: quelle sagesse serait celle de DIEU si, tandis qu'il menace d'une éternité de supplices ceux qui l'offenseront, il leur promettait d'ailleurs l'impunité, et l'oubli de tous les crimes qu'ils pourront commettre! (*Le même*).

[Chute de S. Pierre]. — Quelle miséricorde et quelle bonté! JÉSUS-CHRIST ne se contente pas de donner aux hommes le pouvoir de juger et d'absoudre les hommes, mais il permet que Pierre le renonce, afin qu'il soit encore plus indulgent. DIEU est touché de nos désordres plus qu'il n'en est irrité; il court après le pécheur, au lieu de le fuir; il le ménage, au lieu de lui donner de la confusion? Quand il l'a ramené, il fait que son péché lui devienne utile, au lieu de l'en punir. On dirait qu'il perd dans notre égarement, et qu'il gagne à notre retour. Il leur fait plus de bien qu'auparavant. D'où vient que, selon la remarque de S. Grégoire, les pénitents sont pour l'ordinaire plus fervents que ceux qui n'ont point péché. (**Le P. de la Colombière**, *Réflexions chrétiennes*).

[Patience du Seigneur]. — La justice de DIEU pouvait punir les pécheurs dès le moment qu'ils l'ont offensé; elle pouvait les perdre dès le premier péché qu'ils ont commis: car que leur doit-elle, et que ne méritent-ils pas eux-mêmes? Mais il y a dans la patience de DIEU des richesses inépuisables, comme dit S. Paul; il y a, comme il l'appelle, une longanimité infinie. Que ces pécheurs s'égarent, elle les souffre; qu'ils s'éloignent d'elle, qu'ils courent dans des voies détournées et dans de mauvais sentiers, elle attend qu'ils reviennent et qu'ils soient las, pour ainsi dire, d'avoir marché dans des voies si dangereuses et si pénibles. « *O Domine, ibam longius, et recedebam à te, et sinebas!* » s'écrie S. Augustin: O Seigneur, ô DIEU de miséricorde! je m'éloignais de vous tous les jours de plus en plus; tous mes pas et toutes mes démarches étaient autant de chutes dans de nouveaux précipices: cependant vous ne disiez mot; mes passions s'allumaient toujours davantage, et vous aviez patience! » Ah! patience, que vous êtes admirable! que vous êtes incompréhensible! Elle l'est d'autant plus, qu'il n'y a point de créature qui ne demande à DIEU la destruction du pécheur, et même ce pécheur est à charge à toutes ses autres perfectiones. Tandis que l'homme a été fidèle à DIEU et soumis à sa loi, toutes les créatures ont demandé la conservation de cet homme, et lui ont été soumises, dit S. Augustin; mais, dès qu'il s'est révolté contre DIEU, dès

le même moment elles se sont soulevées contre lui et ont demandé au Ciel vengeance de sa rébellion.

Non-seulement DIEU, par sa patience, résiste à la voix de toutes ses créatures, qui demandent la destruction du pécheur; il semble même qu'il arrête la vengeance que demandent ses autres perfections: Ne mettons point d'opposition entre les attributs divins; mais ne laissons pas de dire, avec les théologiens de la grâce, qu'il n'y a que la miséricorde qui semble plaider pour nous, et s'opposer en notre faveur aux autres perfections de DIEU. Sa sainteté se sépare de nous quand nous sommes pécheurs; sa justice veut que nous soyons punis: son immensité veut que nous soyons châtiés dans tous les lieux, et son éternité dans tous les temps; sa puissance et sa sagesse en donnent les moyens: la seule miséricorde dit: Patience, patience! je toucherai ce pécheur si à propos, je cultiverai si bien cette mauvaise plante, j'y apporterai tant de soins! » Voilà, mes chers auditeurs, tout ce qui nous doit donner quelque espérance en cette vie. Nous avons affaire à un DIEU infiniment bon et infiniment patient. Où en serions-nous si, dès le premier péché mortel que nous avons commis, il nous avait livrés aux rigueurs de sa justice? combien y en a-t-il qui sont à présent cruellement tourmentés dans les enfers, et qui y seront éternellement tourmentés, pour avoir commis un seul péché mortel?

Que vous êtes bon, ô mon DIEU! mais que je suis méchant et inexusable, si j'abuse plus longtemps de votre bonté! Sera-t-il dit, mon DIEU, qu'à cause que vous m'attendez à pénitence je ne la ferai jamais, qu'à cause que vous me souffrez depuis tant de temps dans mes désordres j'y vivrai toujours avec une même espérance d'impunité! Que ferais-je moi-même à mon semblable, si après lui avoir pardonné plusieurs fois, après lui avoir fait dire que, s'il ne se réconcilie avec moi, je me laisserai à la fin et je le perdrai, il m'offensait toujours et ajoutait de nouveaux outrages aux premiers? Ne me laisserais-je pas? ne me voudrais-je pas même du mal de l'avoir attendu avec tant de patience? Or, si je suis dans cette disposition à l'égard de mon semblable et d'un homme qui a peut-être sujet d'être mécontent de moi, que puis-je penser de vous, ô mon DIEU, moi qui vous ai outragé tant de fois par mes mauvaises volontés? de vous qui, pouvant m'abîmer et me précipiter dans un autre gouffre de feu il y a tant d'années, me donnez encore lieu de pénitence? Ne dois-je pas craindre de vous une fureur, et que votre patience même vous servira de motif pour me perdre et me faire souffrir plus de peines qu'à une infinité d'autres, par rapport à de plus grandes grâces que j'aurai reçues de votre miséricorde? Ce sont les sages et les justes réflexions que nous devons faire.

La patience de DIEU doit vous consoler; mais cette même patience doit vous faire craindre; elle vous doit encourager à bien vivre, mais elle doit vous faire craindre si vous continuez à vivre mal. Le cri de vos péchés

est monté jusqu'au trône de DIEU; il a souvent dit: Je descendrai et je verrai; mais il ne le dira pas toujours, et dès qu'il sera descendu, une pluie de soufre et de feu vous abîmera peut-être au milieu de vos plaisirs, de vos divertissements, de vos jeux, de vos débauches. Eh-quoi! au lieu de profiter de cette patience divine, vous ajoutez à vos péchés de nouvelles circonstances, qui les rendent plus énormes; des concussions à l'avarice; des médisances aux jugements téméraires; des parjures aux mensonges; des blasphèmes aux jurements, et des sacrilèges aux blasphèmes. DIEU vous attend cependant depuis tant d'années pour vous donner lieu de vous convertir. Si vous ne le faites, peut-être n'y a-t-il plus qu'un moment que sa justice a marqué pour éclater, après que sa miséricorde a si longtemps suspendu les rigueurs de ses vengeances: Mépriserez-vous donc encore les richesses de sa patience, de sa bonté, et, pour me servir des termes de l'Apôtre, de sa longanimité: *An divitiis bonitatis ejus, et patientie, et longanimitatis ejus contemnis?* (Rom. 11). Pensez-vous qu'en continuant à faire ce que vous faites vous éviterez les rigueurs de son jugement? Ne voyez-vous pas, au contraire, que vous tombez comme par degrés dans l'endurcissement et l'impénitence, et que vous amassez un trésor de colère, en ne vous représentant pas que DIEU n'a de bonté et de patience pour vous qu'afin que vous fassiez pénitence? *An ignoras quoniam benignitas DEI ad penitentiam te adducit?*

Si DIEU se contentait d'attendre les pécheurs, ils ne reviendraient jamais: il faut qu'il les cherche, qu'il coure après eux, qu'il les appelle, qu'il les sollicite de retourner à lui, qu'il les prévienne, qu'il les accompagne, qu'il les suive: car voilà les démarches que son infinie miséricorde lui fait faire. Ce sont des paralytiques; ils ne peuvent d'eux-mêmes marcher pour chercher le remède; ce sont des captifs, il ne peuvent d'eux-mêmes rompre leurs chaînes pour se procurer leur liberté. C'est vous, Seigneur, qui les venez trouver et qui les pressez de se rendre. (**Joly**, 3^e dim. ap. la Pentec).

[Dieu se réjouit de notre conversion]. — Si nous étions nécessaires à DIEU et qu'il ne pût se passer de nous, agirait-il autrement? Qu'un pasteur qui a recouvert sa brebis s'en réjouisse, je ne m'en étonne pas: il eût perdu quelque chose en la perdant; qu'une femme qui n'avait pas six pièces de monnaie pour fournir à sa nourriture et à son entretien gémissé d'en avoir perdu une, et qu'elle témoigne sa joie quand elle l'a recouvrée, je ne m'en étonne pas: elle voyait son petit trésor diminuer, et peut-être que le nécessaire lui eût manqué. Mais qu'un DIEU qui n'a nul besoin de sa créature, qu'un DIEU que sa créature a outragé et offensé, qu'un DIEU qui peut créer des milliers d'âmes qui le béniront à jamais, se réjouisse du retour d'un pécheur plus que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes, qu'il en fasse une fête et qu'il veuille que ses amis l'en félici-

tent, c'est ce que je ne puis comprendre, dit S. Augustin. Ainsi, quelques exemples et quelques paraboles que l'on apporte pour nous donner une idée de la miséricorde de DIEU, ces exemples et ces paraboles sont toujours au-dessous de la vérité qu'elles représentent. Pécheur, tu te réjouissais quand tu t'éloignais de DIEU, et DIEU s'en affligeait; tu n'estimes presque pas la grâce de ta réconciliation et de ta justification, et DIEU la croit si considérable, qu'il s'en fait un aussi grand sujet de joie que si son bonheur dépendait de toi, que s'il s'agissait du recouvrement de la chose la plus précieuse qu'il eût perdue. (*Le même*).

[Ne jamais désespérer]. — Ne vous défiez jamais de la bonté de DIEU, sa miséricorde est plus excessive que votre misère ne peut être grande. Ne dites jamais, comme Caïn : Mon péché est trop énorme pour en recevoir le pardon. Dites, au contraire, avec le Roi-Prophète : Quand j'aurais commis des péchés sans nombre, quand je me verrais environné de toutes parts de mes plus cruels ennemis, quand la terre et l'enfer se déchaineraient contre moi, quand je verrais l'abîme ouvert pour m'engloutir, je ne laisserais pas d'espérer au Seigneur. Il ne m'a pas créé pour me perdre, il ne m'a pas racheté pour me condamner, il ne m'a pas tant de fois cherché et porté sur ses épaules, pour me faire croire que tout est perdu pour moi. Oui, mon DIEU, quelque abominable pécheur que je sois, vous êtes mon asile, mon refuge, mon espérance. *Clamavi ad te, Domine; dixi: Tu es spes mea* (Ps. 141). C'est vers vous que je crie: vous êtes mon espérance, et, pourvu que j'aie recours à votre miséricorde avec un esprit humilié et un cœur contrit, j'obtiendrai mon pardon. (*Le même*).

[Patience du Seigneur]. — Voyez combien longtemps vous avez été comme à charge à la patience de DIEU, combien vous l'avez exercée, sans qu'elle se soit lassée et rebutée de vos mépris. Vous avez passé plusieurs années sans daigner écouter sa voix qui vous invitait à revenir, tantôt par les remords de la conscience, tantôt par les remontrances de vos amis et de vos proches, tantôt par les exhortations des prédicateurs armés des menaces de sa parole, tantôt par les exemples des gens de bien qu'il vous a mis devant les yeux : vous avez fait la sourde oreille à toutes ces voix. Sa douceur, sa patience, sa longue attente, n'a servi qu'à vous endurcir dans le mal, et à vous y rendre plus opiniâtre; vous avez abusé de la divine miséricorde, en abusant de tant de délais multipliés qu'elle vous a accordés pour vous reconnaître, et vous avez amassé, comme dit l'Apôtre, un trésor épouvantable de colère : *Thesaurisas tibi iram in die iræ*. (Roman. 11). Un si long abus aurait dû épuiser sa miséricorde et lasser sa patience, pour laisser agir sa justice. Vous étiez indigne qu'il vous attendit et qu'il vous supportât si longtemps; sa justice, irritée par une si longue persévérance en tant de désordres, demandait à DIEU qu'il vous

arrachât du champ de l'Eglise comme un arbre infructueux et inutile. Cependant la divine miséricorde l'a emporté en votre faveur sur tous les droits de sa justice ; elle vous a laissé encore beaucoup de temps, dans l'attente que vous en feriez un meilleur usage que du passé. Voyez combien vous êtes redevable à cette divine patience, qui vous a laissé et accordé, pour vous convertir, tant de loisir qu'elle a refusé à tant d'autres ? N'en devriez-vous pas être vivement touché ? Cela ne devrait-il pas vous inspirer de grands sentiments de reconnaissance ?

Comprenez l'obligation que vous avez à DIEU de vous avoir si longtemps souffert. Qu'aviez-vous de moins rebutant, de moins odieux, que tant d'autres qu'il a surpris et enlevés de cette vie au milieu de leurs plus grands dérèglements ? Et cependant il a jeté des yeux favorables sur vous, en même temps qu'il les a détournés des autres. Vous ne méritiez pas moins sa colère, et cependant vous avez été les objets de sa bienveillance, par le loisir de vous convertir qu'il vous a laissé, à leur exclusion. Peut-être aviez-vous été plus rebelle qu'eux aux lumières du SAINT-ESPRIT, plus sourd à ses inspirations. peut-être étiez-vous engagé en de plus grands crimes et y aviez-vous croupi plus longtemps : et cependant, en même temps qu'il en a rejeté tant d'autres beaucoup moins indignes que vous de sa miséricorde, il vous a distingué d'eux par le choix qu'il a fait de vous pour vous laisser plus longtemps en vie. Un peu moins d'attente et de patience à votre égard, et vous étiez perdu sans ressource. C'est ce que Tertullien appelle une surabondance de bonté, une miséricorde indulgente : *Redundantia clementie celestis*. Quel sentiment devriez-vous avoir de cette grâce inestimable ! Combien devriez-vous être touché d'une si ineffable bonté de DIEU, qui vous a retiré de l'enfer, où vous seriez la victime éternelle de sa colère s'il eût eu un peu moins de patience à votre égard ! Vous avez croupi peut-être trente ou quarante ans dans vos mauvaises habitudes et dans des désordres horribles ; les désordres dont votre esprit était couvert vous ont empêché de remarquer votre égarement. Combien avez-vous vu de vos proches, de vos voisins, de vos compagnons de débauches, mourir dans cet état où vous avez vécu tant d'années ! Rappelez-en le souvenir dans votre esprit, pour reconnaître les obligations infinies dont vous êtes redevable à la miséricorde et à la patience de DIEU, de vous avoir attendu et souffert si longtemps. Ne sont-ce pas autant de bienfaits et de grâces multipliées que DIEU vous a laissé de moments, jusqu'à ce jour, pour ouvrir les yeux sur la misère de votre état ? Quels sentiments devez-vous avoir d'une si longue tolérance ? N'en devriez-vous pas rendre à DIEU, jusqu'à la fin de votre vie, de continuelles actions de grâces ? (*Lafont, Entret. ecclésiastiques, 3^e dim ap. la Pentec.*).

[Dieu attend le pécheur]. — Vous le savez : DIEU ne s'est pas contenté de vous appeler une fois, de vous inviter, de vous solliciter à ce retour.

Combien de fois a-t-il frappé à la porte de votre cœur, sans que vous ayez daigné l'écouter ! Combien de nouveaux délais avez-vous pris avant de vous résoudre à suivre sa voix ! Combien de fois avez-vous trahi les plus solennelles promesses de vous attacher désormais à lui ! Combien avez-vous passé d'années dans un cercle continu de conversions feintes et de rechutes ! Combien a-t-il fallu qu'il livrât d'assauts à ce cœur rebelle pour en briser la dureté et l'assujettir à ses lois ! Cependant il ne s'est point lassé ni rebuté d'une résistance si opiniâtre ; son amour a toujours été à l'épreuve de vos rebuts, et ne s'est point refroidi par tant d'infidélités et d'ingratitude ; il n'a cessé de vous poursuivre, et semble avoir oublié le soin de tout le reste de son troupeau, pour ne penser qu'à vous ramener au bercail. Quel ressentiment devriez-vous avoir d'une miséricorde si obligeante, si officieuse et si constante ! Ne devriez-vous pas lui en rendre de continuelles actions de grâces ! Voyez quelle obligation vous avez à DIEU de tant de poursuites et de recherches si amoureuses qu'il a faites pour vous remettre en l'état où vous êtes, après que vous vous êtes éloigné de lui. (*Le même*).

[Etendue de la divine miséricorde]. — Le cœur de DIEU est si large et si ample, que la multitude innombrable des pécheurs y trouve place. Il les porte tous dans son sein, prêt à leur faire miséricorde s'ils veulent cesser d'être misérables. C'était la connaissance des dimensions du cœur de DIEU que l'Apôtre souhaitait aux Ephésiens lorsqu'il écrivait : *Je prie DIEU qu'il fasse habiter JÉSUS-CHRIST en vous par la foi, afin que vous puissiez comprendre, avec tous les saints, quelle est la largeur, la hauteur et la profondeur de son immense charité*. Mais le moyen de comprendre ce qui est incompréhensible ! Les miséricordes du Seigneur sont infinies, et les trésors de sa bonté et de sa clémence sont inépuisables. Il n'y a que lui seul qui comprenne parfaitement la grandeur et l'amplitude de son cœur. (**Le P. Duneau**, 21^e dimanche après la Pentecôte).

[Pièges du démon]. — Voici la conduite du démon à notre égard. Tandis que nous différons à nous convertir, toute son étude est d'entretenir notre confiance. DIEU est bon, nous dit-il alors : toujours plein de miséricorde et d'indulgence pour les pécheurs, il est toujours également patient à les attendre et disposé à les recevoir. Tout au contraire, le démon ne s'est pas plus tôt aperçu que nous pensions à nous convertir, qu'il fait ses efforts pour nous persuader que nous en sommes venus trop avant pour penser désormais au retour. De-là ces troubles, ces scrupules, ces craintes, ces doutes inquiets de la plupart des pénitents dans le temps de la conversion : par où le même esprit d'erreur, qui montre toujours un retour facile à ceux qui s'éloignent de DIEU, montre un obstacle insurmontable à ceux qui veulent s'en rapprocher. Profitons du stratagème du démon, et, par une conduite opposée, si nous nous sentons portés à nous con-

vertir, animons notre confiance. C'est elle qui achèvera notre conversion ; si, au contraire, nous sommes portés à différer de nous convertir, définissons-nous de notre confiance comme d'un obstacle à notre conversion.

S. Bernard remarque que, pour aveugler le pécheur, le démon se sert également des ténèbres et de la lumière. Il les aveugle par les ténèbres, quand, les tenant dans la vie mondaine, occupés de toutes les passions, abandonnés à tous les plaisirs, dissipés dans toutes les assemblées, il leur ôte la vue du péché et de la justice de DIEU : car, dans ces ténèbres funestes, les pécheurs ne voient rien du tout, ou ils ne voient rien comme il est : excusant tout, trouvant tout léger, se moquant des prédicateurs qui les menacent de l'enfer pour des actions de fragilité ; tranquilles au bord du précipice, et assurés dans un péril qu'ils ne voient pas ou qu'ils méprisent. Le démon aveugle les pécheurs par la lumière, quand, la grâce leur ayant découvert ce qu'il leur cachait avec tant de soin, il tâche de leur persuader, pour les jeter dans le désespoir, que le mal est devenu trop grand pour être capable de remède, et leur fait concevoir l'arrêt de leur condamnation comme irrévocable ? Pensée injuste et déraisonnable, à un pécheur qui de bonne foi et sans délai se veut convertir. Vous craignez la justice : hé ! ne savez-vous pas que la miséricorde ici-bas a l'empire sur la justice ; si la miséricorde vous est favorable, la justice ne vous doit pas faire peur ; le nombre de vos péchés vous effraie ? la miséricorde de DIEU est-elle bornée ? N'est-ce pas cet immense attribut dont parle le Prophète-Roi quand il dit qu'elle remplit toute la terre : *Misericordiâ Domini plena est terra?* N'est-ce pas dans cet abîme profond que jusqu'ici tous les pénitents se sont déchargés de leurs péchés ? Craignez-vous qu'il n'y ait pas encore assez de place pour les vôtres ? La grandeur de vos péchés vous étonne : ce sont des péchés énormes et extraordinaires. Cet état est terrible, j'en conviens, et il est rare qu'on en revienne ; mais enfin, quand on a tant fait que de vouloir en revenir, n'est-ce pas, dit S. Augustin, pour pardonner de grands péchés que DIEU a une grande miséricorde ? S'il n'avait qu'une miséricorde commune, on pourrait croire qu'il n'y aurait de pardon que pour les péchés communs ; mais, puisque David a invoqué une miséricorde extraordinaire, puisqu'il a même reconnu une miséricorde miraculeuse, qui vous empêche de dire comme lui : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam* : Seigneur, ayez pitié de moi, non selon votre miséricorde commune (car je ne suis pas un pécheur commun), mais selon votre grande miséricorde, parce que je suis un grand pécheur : *Mirifica misericordias tuas, qui salvos facis sperantes in te.* (Ps. 16). Ne vous contentez pas, Seigneur, d'exercer sur moi votre miséricorde ordinaire : il faut, aux crimes que j'ai commis, une miséricorde de miracles, et qui en fasse un en me pardonnant. Cette miséricorde, après tout, ne coûte pas plus à DIEU que l'autre, quoiqu'il ne l'exerce pas si souvent, et c'est une marque infaillible qu'il a envie de l'exercer quand il donne à un grand pécheur ces désirs de conversion.

Il y a une tentation moins commune à la vérité, mais bien souvent plus dangereuse : car le démon, cessant de représenter DIEU comme un irréconciliable ennemi, fait néanmoins voir tant de difficultés à faire ce qu'il faut pour l'apaiser, pour rentrer en grâce, qu'on est en danger de s'abattre, de perdre courage, et de tomber du découragement dans le désespoir. Alors le démon découvre une conscience embarrassée de mille choses difficiles à éclaircir : le désordre d'une âme abandonnée à tous les dérèglements de la volupté, la confusion d'une vie intriguée en mille sortes d'affaires injustes, l'horreur de certains péchés énormes et dont on ne voit presque d'exemples que dans soi-même. Tout cela fait au pécheur un chaos également affreux à voir et difficile à débrouiller. Le démon sait à propos se servir de cet embarras pour empêcher la conversion de ceux qui pensent à se convertir, et les jeter dans le désespoir. C'est en cette rencontre que l'on a besoin de confiance pour ne pas désespérer de la miséricorde de DIEU. (**Le P. d'Orléans**, *sermon sur la confiance*).

[Abus de la miséricorde de Dieu]. — Vous me demandez comment il se peut faire que la confiance en DIEU, qui est une vertu, puisse produire un méchant effet. A cela je réponds que c'est des meilleures choses que l'on fait les plus grands abus. La miséricorde est un attribut de DIEU, et c'est l'abus de cette miséricorde qui damne la plupart des pécheurs. De plus, ne vous imaginez pas que cette confiance, qui demeure dans le pécheur pendant qu'il ne se convertit pas, soit cette confiance en DIEU que le Sauveur loue dans l'Evangile. Car, premièrement, toute vertu est une disposition à bien faire, et cette confiance des personnes qui veulent demeurer dans leurs péchés est une disposition à faire mal. Secondement, la vraie confiance en DIEU est fondée sur l'estime de DIEU, et celle-ci sur le mépris de DIEU. Troisièmement, la vraie confiance est un don du SAINT-ESPRIT, et celle-ci est bien souvent un péché contre le SAINT-ESPRIT, et qui mérite mieux le nom de présomption que celui de confiance. Mais quoi ! n'est-il pas louable de croire, et n'est-ce pas bien fait d'espérer que DIEU nous fera miséricorde quand nous lui demanderons pardon ? Oui ; mais S. Augustin remarque que ce n'est pas la confiance de ce pécheur qui diffère à se convertir : car non-seulement la confiance de ce pécheur lui fait espérer qu'il obtiendra miséricorde quand il demandera pardon, mais elle lui fait espérer, en même temps qu'il demandera pardon, qu'il aura la grâce de se convertir, et qu'il sera assez fidèle pour y correspondre : ce qui est une manifeste présomption, puisque c'est une espérance sans fondement. O ingrate et cruelle confiance, qui se sert des bontés de DIEU pour l'outrager ! O confiance sacrilège, qui fait servir la miséricorde de DIEU au péché ! ô confiance funeste, qui, entretenant le pécheur dans son péché, le fait mourir dans l'impénitence ! Je dis que la confiance en qui ne se convertit pas, sur cette espérance d'obtenir miséricorde, conduit inmanquablement à ne point faire de pénitence, parce que, obli-

geant la miséricorde à abandonner le pécheur en punition de l'abus qu'il en fait, elle attire naturellement sur lui ce terrible châtiment de sa justice ; et les SS. Pères disent communément que les morts subites sont les punitions ordinaires de ce crime. (*Le même*).

[Exhortation aux pécheurs]. — Pécheurs que la grièveté de vos crimes a empêchés jusqu'à présent de retourner au Seigneur, ayez des sentiments dignes de sa bonté : *Sentite de Domino in bonitate*. Quelque grande que soit votre malice, sa miséricorde est beaucoup plus grande, puisque votre malice a des bornes, et que sa miséricorde n'en a point. *Si l'impie*, nous dit-il, *fait pénitence de tous les péchés qu'il a commis ; s'il garde tous mes préceptes et s'il agit selon l'équité et selon la justice, il vivra certainement, et il ne mourra point*. Quand on a entendu cette parole, dit S. Augustin, et qu'on y a ajouté foi, les impies se trouvent comme soulagés ; ils n'ont plus de pensée de désespoir, et ils commencent à sortir de cet abîme profond où ils étaient enfoncés. Il est vrai que DIEU hait le péché, qui est l'ouvrage du démon ; mais il aime le pécheur, qui est son propre ouvrage ; et dès-lors que nous détestons sincèrement nos crimes, il ne trouve plus rien en nous qui soit indigne de son amour. Qu'attendons-nous donc à nous jeter entre ses bras ? *Allons*, dit l'Apôtre, *nous présenter avec confiance devant le trône de sa grâce, afin d'y recevoir miséricorde*. (Hébr. iv). (**Montmorel**, 6^e dim. apr. la Pentecôte).

[Craignons les retards]. — Le Seigneur nous prévient en tout de ses miséricordes, et nous ne le secondons en rien ; il rompt les chaînes qui nous attachaient au crime, et nous en formons de nouvelles ; il s'approche de nous, et nous nous éloignons de lui ; il nous touche et nous endurcissons notre cœur ; il nous commande de nous lever et nous nous enfonçons plus avant dans l'abîme du vice. C'est la plainte qu'il nous fait par la bouche de ses prophètes : *J'ai parlé, et il n'y avait point d'oreille pour m'entendre ; j'ai appelé, et personne ne m'a répondu ; j'ai frappé, et l'on ne m'a point ouvert ; j'ai crié, et l'on n'a pas voulu m'écouter ; j'ai étendu ma main, et l'on ne m'a pas regardé*. Craignons, dit S. Grégoire, qu'après avoir irrité tant de fois sa miséricorde, elle ne se change en fureur ; car nous devons être persuadés qu'il nous sera un jour d'autant plus sévère qu'il nous est présentement plus doux et plus miséricordieux. Ne soyons pas insensibles à sa voix, qu'il nous fait entendre au fond du cœur : *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra*. (*Le même*, 15^e dim. ap. la Pent.).

[Véritable et fausse confiance]. — Je suis déjà de moi-même porté au mal ; mais combien de mauvaises habitudes ai-je ajoutées à mes mauvaises inclinations ? Compter avec cela sur la miséricorde de DIEU comme sur une ressource certaine et infaillible, ne serait-ce pas une confiance sans fond ; et ne faudrait-il pas bien me méconnaître moi-même ? Tout ce qui me

reste à faire, dans la juste frayeur qui me saisit, c'est, mon DIEU, de lever humblement les mains vers vous. Si je suis dans le mauvais chemin, vous m'en retirerez ; si je suis sur le point de ma ruine et sur le bord du précipice, vous me soutiendrez. Plus je me déferai de mon cœur, de ma vigilance, de mes pénitences passées, de mon état présent et de l'avenir, plus j'attirerai sur moi vos regards, plus je me rendrai digne de votre grâce et de votre divine protection. — Ces pensées, chrétiens, vous devraient être toujours présentes. Servons-nous du péché contre le péché, et de la colère de DIEU contre sa colère : c'est-à-dire, ne pardons jamais et sou venir ni de nos péchés passés ni des vengeances du Seigneur. La vue de nos péchés réveillera notre zèle pour les expier dans la suite et les éviter, et la vive appréhension des vengeances de DIEU nous fera prendre des mesures nécessaires pour nous en garantir.

Quelle idée, Chrétiens, vous formez-vous de la bonté de DIEU ? N'est-ce pas la corrompre, et par conséquent l'anéantir, en voulant trop l'étendre ? Car, si DIEU est bon, il est juste : ce raisonnement est de Tertullien. Il n'y a point de véritable bonté sans équité et sans droiture, ni de droiture et d'équité sans une parfaite justice : *Si bonus est, et justus*. Il doit donc, tout bon qu'il est, et même parce qu'il est bon, autant haïr le mal qu'il aime le bien, autant punir le serviteur paresseux qu'il récompense le serviteur fidèle : et, tant que vous vous tiendrez, à l'égard de la loi, dans une lâche indifférence et dans une inaction stérile et vide, tant que vous la violerez cette loi divine, vous ne pouvez avoir qu'une espérance fausse, et même très-criminelle.

Si vous ne vous serviez pas, mon cher auditeur, de la patience de votre DIEU pour vous autoriser dans votre crime et dans vos mauvaises habitudes ; si vous en deveniez meilleur parce que vous savez que DIEU est bon, si le souvenir de tant de périls dont il vous a délivré vous attachait à lui davantage et vous inspirait pour l'avenir une nouvelle vigilance : alors je vous dirais : Réjouissez-vous dans le Seigneur, et assurez-vous qu'il remplira votre attente et tous vos désirs. Je vous dirais : Ne craignez point de trop espérer en DIEU jamais votre espérance n'égalera sa bonté qui est sans mesure. Mais quand je vois que, plus vous comptez sur la miséricorde de DIEU, plus vous devenez hardi à l'offensor, que l'indulgence dont il a usé jusqu'à présent envers vous, et les grâces que vous vous promettez encore de sa part, bien loin de vous toucher d'une juste reconnaissance et de vous lier étroitement à son service, vous font violer sa loi avec plus de liberté ; quand je m'aperçois que tout le fruit de votre espérance n'est qu'une nouvelle obstination et de nouvelles chutes, je n'ai plus, de la part de DIEU, que des menaces à vous faire et des anathèmes à fulminer contre vous. Allez, insensible et désespéré ! n'attendez que les plus rudes coups du Ciel, après un si sacrilège abus de ses bienfaits.

DIEU est patient, dites-vous ; il est miséricordieux. Je le sais, mes frères, et vous pouvez bien nous en servir de témoins, après tant d'ou-

trages qu'il a reçus de vous jusqu'à présent, et tant de désordres qu'il a supportés. Mais de là que concluez-vous ? Que vous pouvez vivre et pécher en assurance ? Ce n'est point ainsi que le SAINT-ESPRIT m'apprend à conclure : car, au contraire, c'est la patience de DIEU qui m'effraie. Pourquoi ? Parce que, plus il diffère à me punir, plus il laisse grossir ce trésor de colère qui doit tomber sur moi pour m'accabler. La mesure de sa patience devient la mesure de sa justice ; et, après avoir attendu, il punit au double : *Altissimus est enim patiens redditor* (Eccli. v). Que sera-ce de vous s'il éclate tout-à-coup ? et qui vous répond qu'il n'est pas déjà sur le point de le faire ? Sa justice a son jour marqué aussi bien que sa grâce... Quand un crime a été commis dans le temple, la loi ordonne que le temple ne servira plus d'asile, parce que ce n'est plus un lieu saint depuis qu'il a été violé. Votre asile le plus ordinaire, pécheurs, ç'a été la miséricorde de DIEU : mais vous l'avez profané par un criminel usage ; ce ne peut donc plus être une place de sûreté ni une ressource pour vous. (**Le P. Giroux, Avent**, de l'Espérance chrét.).

[Craintes des saints]. — Ah ! les saints, mes frères, les plus grands saints, n'osaient encore compter sur la miséricorde de DIEU. Ils vivaient en saints, et ils tremblaient en pécheurs, disons mieux, ils tremblaient en saints : car il n'appartient qu'à des pécheurs aveuglés et endurcis de ne craindre pas et de ne pas trembler. Quel renversement, mon DIEU, quelle contradiction ! J'entre dans des solitudes affreuses, lieux consacrés à toute la mortification de l'Évangile, saintes retraites du Christianisme et de toute son austérité ; rochers presque inaccessibles, monastères sanctifiés par un exercice continuuel de toutes les vertus : et là je trouve des gens consumés de veilles, de travaux, de jeûnes et d'abstinence, qui ne pensent toutefois qu'avec horreur aux jugements de DIEU. Là j'entends des solitaires, au moment de la mort, qui implorent la bonté de DIEU, qui lui demandent avec David, de n'être point jugés à la rigueur, parce qu'ils ne se croient pas assez innocents et assez justes pour lui répondre. Hilarion ! ç'ont été là vos sentiments ; Arsène ! ç'ont été les vôtres. Mais d'ailleurs je vois, au milieu du siècle, et du siècle le plus profane, des pécheurs présomptueux, des mondains vivant dans le luxe, dans la mollesse, sans pénitence, sans bonnes œuvres, cependant paisibles et assurés, ne doutant point du pardon après une vie toute criminelle, espérant une éternité bienheureuse avec autant et plus de certitude que s'ils l'avaient méritée. (*Le même*).

[Tenté de désespoir]. — Il y a des pécheurs qui tombent dans le désespoir quand ils pensent à la grandeur et à la multitude des péchés dont ils se sentent coupables. Ils regardent DIEU comme un ennemi irréconciliable et ils disent à peu près comme le premier désespéré : Mon crime est trop grand pour espérer en pouvoir obtenir le pardon : *Major est iniquitas mea*

quom ut veniam merear. Certes, j'avoue qu'à considérer seulement nos péchés nous pourrions avec quelque apparence de raison concevoir de semblables désespoirs, ou du moins de semblables défiances de la miséricorde de DIEU : mais je soutiens que la considération de l'Incarnation de l'Incarné de DIEU, qui est le mystère de nos espérances, doit calmer ces émotions, et, en partageant nos alarmes et nos confiances, nous faire dire, avec S. Augustin et S. Bernard après lui : *Desperare utique potuissent propter nimia peccata mea, nisi verbum tuum, DEUS meus, caro fieret et habitaret in nobis.* L'image de ma vie passée épouvante mon esprit, et je confesse que, jetant les yeux sur les péchés que j'ai commis, je serais capable de former des pensées de désespoir en moi-même, si je n'apprenais que le Fils de DIEU s'est incarné pour moi. Celui qui désespère de son salut s' imagine que sa malice l'emporte sur la bonté du Sauveur, et que, s'il a assez de pouvoir pour obtenir son pardon, il n'aura pas assez de miséricorde pour le vouloir faire. (**Biroat**, *Avant*, 7^e *serm.*).

[Prédicateurs trop sévères]. — On se condamne soi-même, et on renonce à l'expérience de sa propre misère, quand on ne montre aux pécheurs que le visage de la colère de DIEU, sans jamais leur faire voir celui de la miséricorde. Et que peut-on dire à ces ministres sévères qui ne prêchent jamais que la rigueur des jugements, et qui se fâchent, comme Jonas, de ce que DIEU avait pardonné aux Ninivites, auxquels il avait prêché la pénitence? Ne peut-on pas les convaincre d'une cruauté barbare, et d'être des injustes, de ne vouloir pas user envers les autres de la même miséricorde dont DIEU a usé envers eux? Nous devons donc les renvoyer à leur propre misère, et leur demander s'ils ne sentent pas leur propre faiblesse, et si leur infirmité n'a pas besoin de miséricorde, de même que celle des autres. Il faut leur demander s'ils croient que DIEU n'a de la miséricorde que pour eux, et de la justice que pour les autres, et s'ils ont raison de fermer aux autres la porte qu'ils veulent leur être ouverte ; ou bien pour suivre la pensée d'un Père, s'il est juste qu'ils rompent le chemin par où ils ont passé, afin que d'autres ne s'en servent point pour y passer. (**Sarrasin**, *Discours sur JÉSUS-CHRIST Rédempteur*).

[Grandeur de la divine miséricorde]. — C'est cette miséricorde d'un DIEU qui casse en notre faveur tous les arrêts de sa justice, par une seule parole qu'elle tire de nos bouches, un seul *Peccavi*. C'est elle qui éteint les flammes de l'enfer, où nous devons brûler éternellement, par une seule goutte d'eau qu'elle fait couler de nos yeux. C'est elle qui brise en un moment toutes les chaînes les plus pesantes, qui nous faisaient gémir sous la captivité du démon et du péché, par un seul mouvement de notre cœur, qu'elle touche par sa grâce, pour le briser ensuite par la contrition. C'est elle, en un mot, qui nous présente le remède général et efficace à toutes nos misères, et qui, non contente de nous délivrer de tous nos maux, nous ouvre encore

largement ses trésors pour nous enrichir des biens éternels. (**Le P. d'Argentan**, *Conférences sur les grandeurs de DIEU*, 20^e).

[Prière]. — Vous savez, Seigneur, que je ne puis pas même connaître les maux qui attirent sur moi votre colère. Comment pourrai-je donc vous satisfaire, et que pourrai-je répondre en paraissant devant vous? Je ne mérite, ô mon DIEU, que le châtement et la juste condamnation que vous prononcerez contre moi, si vous ne me regardez des yeux de votre miséricorde. Vous avez supporté les égarements de ma jeunesse et les désordres de ma vie avec une bonté toute paternelle. Vous m'avez vu courir comme un insensé après les vices les plus honteux, attentif à toutes les occasions de vous offenser, infatué de mille vanités que je poursuivais avec ardeur, dans un profond oubli de votre loi et de mon salut ; possédé de l'amour des plaisirs, et partagé en plusieurs affections différentes où vous n'aviez nulle part. Vous m'avez vu trompé, égaré, perdu, prêt à tomber dans l'enfer, et vous m'avez tenu sur le bord du précipice. Je suis ce misérable pécheur que vous avez si longtemps attendu, quoique vous n'ignorassiez ni mes maux ni l'aveuglement qui m'empêchait de les connaître. Hélas! je ne les connais pas encore. Que ferai-je donc, ô mon DIEU? car vous me défendez le désespoir, quoique je ne trouve en moi aucun sujet d'espérance. O Pasteur charitable, qui n'avez pas voulu que je trouvasse hors de vous aucun remède aux maux que j'ai commis contre vous, qui m'avez donné vos mérites pour me faire espérer en votre miséricorde, et qui m'avez appris vous-même à retourner à vous parla pénitence, ouvrez-moi les yeux, afin que je connaisse et que je déteste tout ce qui vous a jamais déplu en moi. (*Souffrances de Notre-Seigneur, par le P. Thomas de Jésus*).

[Confiance en Dieu]. — La foi, qui nous apprend que le péché attire l'indignation de DIEU sur nous, nous assure que la pénitence le désarme ; l'Eglise, qui prononce des anathèmes contre les pécheurs impénitents, reçoit ceux qui se convertissent avec des paroles de paix, et met la rémission des péchés parmi les articles de son symbole. Elle gémit sur ceux qui tombent, elle se réjouit sur ceux qui se relèvent. Allons donc avec confiance, dit l'Apôtre, nous jeter aux pieds du trône de grâce pour y recevoir la miséricorde : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ*. Tous nos temples sont ouverts : il entendra la voix de nos cœurs contrits. A la première larme qui coulera de nos yeux, au premier soupir qui sortira de notre bouche, au premier sentiment de componction qui se formera dans nos consciences, les armes lui tomberont des mains. Comme nous ne saurions lui cacher la plus légère de nos fautes, il voit au-dedans de nous le moindre retour à sa justice. (**Jarry**, *Ste Madeleine*).

[Invitations de l'Écriture]. — L'Écriture nous représente partout le Seigneur

sous des idées consolantes : tantôt comme un maître doux et patient, qui attend, qui dissimule les fautes qui se font, qui préfère les intérêts de son serviteur aux siens propres, qui souffre tout sans se plaindre, qui ne se prévaut point de son pouvoir absolu, qui menace pour être désarmé. Tantôt c'est un ami tendre, qui ne se lasse point de parler au cœur pour le toucher, qui nous presse, qui nous sollicite, qui emploie mille tours ingénieux pour ramener un cœur rebelle dans la voie du salut. Tantôt c'est un pasteur infatigable, qui, ayant égaré une brebis, va de toutes parts la chercher; qui, l'ayant trouvée, la met par bonté sur ses épaules pour la rapporter au troupeau, et qui veut que toute la cour des anges célèbre cet heureux retour. Certes, une âme pécheresse doit être bien animée à la vue de ces consolantes images de la miséricorde de DIEU, et l'on a bien raison, après cela, de dire que le pécheur qui se désespère est le plus insensé de tous les hommes. Mais ne concluez pas de-là que le pécheur qui, par une téméraire confiance en cette bonté continue ses péchés et ses désordres, soit moins insensé, et que la miséricorde de DIEU soit un sujet de confiance pour ceux qui ne font rien de leur côté. (**Massillon**, *lundi de la Passion*).

[Même sujet]. — *C'est moi*, dit DIEU par Isaïe, *c'est moi qui efface vos péchés pour l'amour de moi*. *C'est moi* : il marque par ces paroles un caractère particulier, et qui ne convient qu'à lui seul. Il n'y a qu'un DIEU qui remette avec tant de facilité de si grands péchés; il n'y a qu'un DIEU qui remette toute la dette à celui qui doit dix mille talents : *c'est moi qui efface toutes vos iniquités*. Ce qui est effacé ne paraît plus : preuve que le pardon est entier, et que toute la dette est remise. *Pour l'amour de moi*, il ne faut point chercher d'autre raison de ce pardon si généreux que la bonté de DIEU. Le serviteur, dans l'Evangile, ne donne rien à son roi : si le roi lui remet toute sa dette, c'est uniquement par sa miséricorde. Le roi, dit l'Evangile, fut ému de compassion. David connaissait bien toute l'étendue de la bonté de DIEU, quand il le pria de détourner sa face de ses péchés, *Averte faciem tuam à peccatis meis*, et d'effacer toutes ses iniquités, *et omnes iniquitates meas dele*. DIEU est tout prêt à nous remettre ce que nous lui devons : rien n'est plus certain que cette vérité; mais aussi rien n'est plus certain que ces promesses ne regardent que les pécheurs qui veulent quitter le péché. (**Lambert**, *Homélie 75^e*).

[Grandeur de la miséricorde de Dieu]. — Tertullien, dont le génie se portait toujours du côté de la sévérité, nous a donné en peu de mots l'idée que nous devons avoir de la miséricorde de DIEU : *Redundantia clementiæ cælestis*, l'appelle-t-il. Il veut dire que la miséricorde de DIEU, aussi bien que ses autres perfections, ne se peut concevoir autrement que par une surabondance de perfections. Par exemple, qu'est-ce que l'infinité de DIEU ? C'est une surabondance de perfections : en sorte que, quelques perfections que

vous conceviez, il y en a encore au-delà de tout ce que vous concevrez. Qu'est-ce que son éternité? C'est une surabondance de durée au-delà de tous les temps imaginables. Qu'est-ce que son immensité? une surabondance de présence au-delà de tous les mondes possibles. De même, qu'est-ce que la miséricorde de DIEU? C'est une surabondance de bonté, qui fait qu'après un million de péchés commis, si vous en faites encore d'autres, il y a une bonté pour vous les pardonner, et une grâce pour vous disposer à ce pardon, si vous voulez vous en servir comme il faut.

C'est une belle remarque de S. Augustin, qu'il y a deux choses qui perdent l'homme, l'une pour le temps, et l'autre pour l'éternité. La défiance de la bonté de DIEU et de sa providence le ruinent pour le temps. Qu'est-ce que DIEU ne dit pas, dans l'Ecriture, pour persuader à l'homme de se confier en sa providence pour ses affaires temporelles, et d'établir sur sa conduite le fondement de sa famille? Cependant l'homme est toujours plein de défiance sur ce sujet; mais, pour son salut éternel et la rémission de ses péchés, il a une confiance excessive en la bonté de DIEU et cette fausse confiance le perd, parce qu'elle est accompagnée de présomption. (Le P. Texier).

[Fausse confiance]. — Vous m'objecterez peut-être que la miséricorde de DIEU est infinie; mais ignorez-vous que la miséricorde de DIEU peut être envisagée sous deux différents regards: en elle-même et en ses effets? En elle-même, elle est infinie, car c'est DIEU même; en ses effets, elle peut être bornée; car l'Ecriture ne nous dit-elle pas, en termes formels, que DIEU, tout miséricordieux qu'il est, ne laisse pas de mettre un certain terme aux grâces qu'il nous veut donner? et qui peut nous assurer que ce n'est pas la dernière grâce que sa miséricorde vous offre aujourd'hui? Pourquoi donc refuser une occasion si sainte et si favorable? pourquoi être ennemi de son salut jusqu'à ce point que de résister et vous opposer à DIEU, qui vous recherche et qui vous presse de vous sauver. (Le P. Masson. *Avent, serm. 5^e*).

[Le confesseur]. — Un pieux et saint abbé, parlant à un confesseur, lui adresse ces paroles: *Exprime in te Christi affectum*: faites paraître en votre personne la passion dominante qu'avait JÉSUS-CHRIST sur la terre puisque vous remplissez sa place. *Minister es ejus qui dives est in misericordiâ*: vous êtes le ministre de celui qui est riche en miséricorde; vous tenez sa place; vous faites son office. *Noli in alieno prædurus inveniri*. Ne faites pas le cruel ni l'avare dans une chose qui n'est pas à vous; cette miséricorde que vous pouvez faire n'est pas de vous, elle est de JÉSUS-CHRIST. Il veut bien la faire: pourquoi voulez-vous lui lier les mains? pourquoi voulez-vous l'empêcher d'être miséricordieux? (Le même).

[Abus de la miséricorde de Dieu]. *Vide ne mollescas auditâ DEI bonitate*, dit

S, Chrysostome : Prenez garde de ne vous relâcher point de votre devoir de chrétien en entendant parler de la miséricorde extraordinaire de DIEU. DIEU a peine de vous perdre, je vous l'avoue : cependant, si vous vivez en païens et en hommes charnels, si vous ne suivez point d'autres règles dans votre conduite que les maximes corrompues du monde, il faut qu'il le fasse, et même il le doit : car il ne peut être ni négligent ni injuste. Tout miséricordieux qu'il est, il punira vos désordres. Qui que vous soyez prenez donc garde encore une fois : *Ne mollescas auditâ DEI bonitate*. Ne soyez pas lâche au service de DIEU ; ne vous formez pas une fausse idée de sa miséricorde : il n'y a rien que cette divine perfection ne fasse à présent pour vous, parce que c'est son règne ; mais, lorsque la justice viendra à prendre sa place, il n'y a rien que cette dernière perfection ne fasse contre vous. (*Le même*).

[La reconnaissance]. — La reconnaissance est ce qui, de tout temps, a le plus vivement touché les âmes bien faites. Voyez quels sentiments elle excite dans le cœur de S. Augustin. Tous les jours ce grand saint, penché sur le bord de l'abîme d'où DIEU l'avait retiré, en contemple la profondeur, tous les jours il entre dans une nouvelle admiration des miséricordes que DIEU a exercées envers lui. Dans le temps même, ô mon DIEU, s'écrie-t-il, dans le temps même que j'étais le plus éloigné de vous, que je vous fuyais, que je méprisais vos avertissements et vos grâces, vous me recherchez, vous me poursuiviez, et vous n'avez point cessé que vous n'avez vaincu ma résistance, et que vous ne m'avez ramené à vous. Où trouverai-je de quoi vous témoigner ma reconnaissance, puisque le désir même que j'en ai est encore une nouvelle grâce que vous me faites ? Et nous, à qui DIEU propose de tels exemples, pourquoi n'aurions-nous pas les mêmes sentiments, puisque nous avons éprouvé de sa part les mêmes bontés ? Que notre esprit soit donc désormais tout occupé des bontés immenses de notre DIEU ; ne les oublions jamais ; rappelons-les le plus souvent qu'il nous sera possible ; rien n'est plus doux ni plus utile que d'y penser. Que nos entrailles en soient émues ; que notre cœur en soit pénétré, que nos os, tout insensibles qu'ils sont, s'en ressentent pourtant, et s'écrient comme ceux du prophète : Seigneur, qui est semblable à vous ? *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi ?* (**Tiberges, Retraite**).

[Bonté de Dieu]. — Ce DIEU-Homme, qui est venu pour sauver les hommes et les racheter, n'a point versé un sang qui demande vengeance comme celui d'Abel, mais qui ne cesse de demander miséricorde, et qui la demandera toujours, pour les pécheurs. Ainsi, c'est en borner le mérite de croire qu'il ne la demande que sept fois ou septante fois, puisqu'il la demande septante fois sept fois, c'est-à-dire toujours et pour toutes sortes de crimes non-seulement pour des péchés communs, mais pour les plus énormes, tels que les adultères, les parricides, et tous les autres, qui sont encore plus

griefs et plus abominables, parce que, dans la vertu du sang qu'il répand par une miséricorde infinie, il n'y a point de bornes ni de mesure, et qu'elle est plus forte que tous les péchés imaginables, qui sont la misère la plus déplorable. Il ne faut donc pas se persuader que la miséricorde infinie de DIEU, s'unissant à la misère de l'homme afin de former un DIEU miséricordieux, se réduise à une miséricorde qui ne pardonne que pour un temps, et qui ne guérisse que certaines misères. (**Sarrasin**, *Discours sur JÉSUS-CHRIST Rédempteur*).

[Justice et miséricorde infinies]. — Nous ne reconnaissons en DIEU que des attributs dont l'étendue est infinie : de sorte que, ne pouvant donner de bornes à sa miséricorde, nous ne pouvons non plus en donner à sa justice : comme lorsque deux poids égaux demeurent suspendus dans l'équilibre, on ne saurait toucher à l'un que l'autre ne s'en ressent. On peut dire de même de la miséricorde et de la justice du Seigneur : qui choque l'une offense l'autre. Ainsi, quand le prophète a dit qu'il chanterait à jamais les miséricordes du Seigneur, *Misericordias Domini in æternum cantabo*, il faut l'appliquer à deux temps bien différents. Car, dit S. Grégoire, tant que nous sommes sur la terre, nous pouvons apaiser la colère de DIEU, que nous ne voyons point ; mais quand nous serons devant son tribunal, en sa présence, nous ne pourrons plus fléchir sa justice. De-là cette défiance de toutes les œuvres de la vie, et cette crainte salutaire dont Job était pénétré lorsque, confus de ses faiblesses, il s'écriait : « Ah ! Seigneur, je tremble sur toutes mes actions, parce que je sais qu'après la mort il n'y a point de miséricorde à espérer pour le pécheur : *Verebar omnia opera mea, sciens quòd non parcetis delinquenti*. De-là cette impossibilité que le prophète trouvait de pouvoir soutenir la seule présence d'un DIEU en colère. De-là ce désespoir des réprouvés, qui, ne pouvant plus trouver d'espérance en la miséricorde, souhaitent rentrer dans le néant, et s'adressent aux montagnes pour venir les écraser, comme l'unique remède à leurs maux et le seul soulagement de leurs peines.

DIEU est bon, dites-vous : et parce qu'il est bon vous vous faites une gloire de porter votre malice jusque à son comble. Vous l'outragez jusque dans sa miséricorde ; vous l'insultez jusque dans sa patience et sa bonté. Ah ! souvenez-vous que s'il est bon, il n'est pas moins juste ; et que, parce qu'il est juste, il punira vos crimes dans toute la rigueur. Il sera pour vous sans miséricorde, parce que vous aurez été sans égard pour lui. Ah ! mes frères, DIEU serait borné s'il ne se réservait au moins un temps pour se venger des offenses qu'on lui fait. (**Massillon**, *sur le jugement dernier*).

[Dieu et le pécheur]. — Le saint homme Job, parlant du dernier malheur de l'impie, se sert d'un mot qui semble tenir de l'imprécation, bien qu'en effet ce ne soit qu'une prédiction de ce qui doit arriver un jour au pécheur

qui méprise la miséricorde de DIEU. Que la miséricorde, dit-il, le mette en oubli : *Obliviscatur ejus misericordia* : voulant signifier que c'est là le plus grand désastre où l'on puisse jamais tomber. Mais un autre prophète animé du même zèle de justice, vent, tout au contraire, qu'il se souvienne de sa miséricorde lorsqu'il exercera ses vengeances contre les pécheurs : car c'est ainsi que quelques-uns expliquent ces paroles : *Cum iratus fueris, misericordie recordaberis*. (Habacuc). Voilà deux sentiments en apparence bien opposés sur un même sujet ; mais il n'est pas difficile de les accorder ; car, en effet, l'un et l'autre ont exprimé admirablement, en leur manière, l'excès de la colère et de la justice divine. Le premier en voulant que la miséricorde oublie le pécheur, comme s'il était anéanti : le second en voulant que DIEU se souvienne de cette même miséricorde lorsqu'il prendrait la résolution de le punir. Le premier, dans l'oubli, représente le pécheur abandonné, et remis sans aucune réserve au pouvoir de la pure et rigoureuse justice ; le second, dans le souvenir, nous fait voir la cause de cette sévérité et de cette rigueur impitoyables. L'un ne veut pas que la miséricorde songe seulement au pécheur, de peur qu'elle n'en ait compassion ; l'autre veut qu'il rappelle en son souvenir toutes les bontés qu'il a eues pour cet ingrat, afin d'allumer plus fortement sa colère contre lui. (Anonyme).

[Exhortation à avoir recours à la miséricorde de Dieu]. — Ecoutez, mes frères, vous dont le salut me doit être plus cher que ma vie ; écoutez aujourd'hui la voix de DIEU, et n'endurcissez pas vos cœurs. Ce DIEU que vous avez méconnu a encore des grâces de réserve. Comme son bras n'est pas raccourci, il est encore prêt à se laisser fléchir par votre pénitence et par vos larmes. La longue patience avec laquelle il vous a supportés jusqu'à présent vous en doit être une preuve consolante, et comme un gage assuré. Tout juge qu'il est, malgré vos égarements il a encore pour vous toutes les tendresses d'un père, et du père le plus charitable. C'est dans des pécheurs et des libertins comme vous qu'il se plaît à faire éclater les richesses de sa miséricorde. Quelque scandaleuse qu'ait été votre vie, vous pouvez être (et qui sait si les plus impies d'entre vous ne sont point) ceux qu'il a choisis pour cela. Vous pouvez devenir des vases d'élection. Rapprochez-vous de lui, et, par une humble confession de l'affreux aveuglement où vous a conduits le péché, mettez-vous en état, quoique pécheurs, de trouver grâce devant lui. Votre conversion fera sa gloire et l'édification de son Eglise. C'est de votre part, mon DIEU, que je parle, et je ne crains pas de pousser trop loin les idées que je leur donne de votre élévation, puisqu'elle surpasse encore infiniment toute la charité que j'ai pour eux. (**Bourdaloue**, *Avent, du jugement dernier*).

[Dieu fait tout pour nous sauver]. — Ce DIEU de miséricorde n'oublie rien pour nous sauver, et pour nous obliger à rentrer en notre devoir. S'il nous

frappe, c'est pour nous guérir; s'il nous épouvante, c'est pour nous pardonner; s'il fait éclater sa colère, c'est pour se réconcilier avec nous et nous donner le baiser de paix. Combien de délais dans l'espérance de nous changer! Quel empressement à nous rendre ses bonnes grâces, si nous nous repentons de notre offense! Quelles caresses si nous retournons à lui de bonne foi! Il ne faut pas entreprendre de développer tous les traits de sa bonté: nous les voyons, nous les sentons, nous en sommes pénétrés. Quelle apparence qu'un Dieu si grand, si indépendant, en usât ainsi s'il était indifférent sur notre perte, s'il ne nous aimait pas avec tendresse? Un homme comme nous, un égal, un maître, irait-il jamais jusque-là pour ménager un ennemi? Lorsque DIEU nous condamnera, qu'aurons-nous à répliquer?

DIEU se fait nommer le Père des miséricordes, et il ne prend point le nom de Père des vengeances. C'est qu'un père, dans sa colère même, marque plus de pitié que d'indignation; c'est qu'un père trouve dans son propre cœur le principe et les motifs de sa bonté, et qu'il ne trouve que dans les fautes d'un enfant, les raisons de punir et de se venger. Si DIEU a compassion de nous, rien ne peut l'y engager que sa propre miséricorde. Il nous fait du bien parce qu'il veut nous en faire, et nous ne méritons qu'il nous en fasse qu'autant qu'il nous en rend dignes par sa grâce. Sa miséricorde va bien au-delà de celle que nous pouvons imaginer dans un père plein de bonté et de tendresse pour des enfants. Non-seulement il est porté par lui-même à la compassion qu'il nous témoigne; non-seulement il est touché de nos misères, parce que de son plein gré il s'y rend sensible; non-seulement il n'aurait pour nous que de l'indignation et des châtimens s'il ne considérait que notre indignité et nos offenses; mais, ô bonté ineffable, et qui passe toute la bonté des pères les plus tendres, il prend occasion de nos misères, et de nos péchés pour exercer envers nous sa miséricorde; il s'abaisse jusqu'à soulager nos besoins, parce que nous sommes misérables: il hait notre péché, et il éloigne notre châtement. Indépendant, tout-puissant, juste, il voudrait conduire ses ennemis à une souveraine félicité. Sa bonté a en horreur le péché; sa bonté ne laisse pas d'agir, de s'empresser de répandre ses bienfaits pour convertir et pour sauver le pécheur. Notre malice n'arrête point sa miséricorde: sa miséricorde ne devrait-elle pas arrêter notre malice? (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale.*)

[Jésus pardonne même aux Juifs]. — S'il y eut jamais crime qui parût irrémédiable, c'est sans doute le crime des Juifs, qui ont été les meurtriers de DIEU même. Lorsque S. Pierre leur eut fait voir l'horreur de cette action, l'Écriture remarque qu'ils en furent touchés eux-mêmes dans le fond du cœur: *Compuncti sunt corde*. Et S. Augustin ajoute que la représentation d'un crime si énorme était tellement capable de les porter au désespoir, que S. Pierre, pour cette raison, les console et les excuse, leur disant

qu'il savait qu'ils avaient péché par ignorance : *Scio quia per ignorantiam fecistis*. Cependant, lorsque ces malades étaient tellement désespérés, qu'ayant besoin d'un DIEU pour les guérir ils avaient tué eux-mêmes, comme des frénétiques, ce souverain médecin, qu'arrive-t-il ? il arrive, par un prodige de miséricorde, inimaginable à tous les hommes, que le sang du médecin, répandu pour le malade, devient le remède du malade. Ce médecin suprême est tellement puissant, qu'il peut se ressusciter après sa mort ; il est tellement bon et miséricordieux, qu'il rend par sa mort ; même la guérison à ceux qui l'ont fait mourir. C'est pourquoi, comme dit S. Augustin de ces premiers Juifs, s'étant convertis à celui qu'ils avaient tué, ils ont obtenu le pardon du crime par lequel ils avaient répandu son sang. (*Instructions chrétiennes*, 18^e dim. ap. la *Pentec.*).

[Craindre en espérant]. — La confiance en la miséricorde de DIEU n'est pas toujours un effet de la charité. La cupidité et l'amour-propre y ont souvent beaucoup de part. Nous espérons quelquefois parce qu'il nous est fâcheux de craindre. C'est pourquoi l'Écriture nous avertit de ne dire point : *La miséricorde de DIEU est grande* ; elle veut que nous vivions dans la crainte pour les péchés même dont nous croyons avoir obtenu le pardon (Prov. xxviii), et elle déclare *bienheureux ceux qui craignent toujours...* Cette confiance flatteuse et présomptueuse ne vient que de ce que l'horreur de nos péchés diminue. Si nous étions assez touchés pour les pleurer toute notre vie, comme nous le devrions, nous ne trouverions du plaisir qu'à nous affliger de les avoir commis. Je ne vois rien qui doive tant nous désoler que ce qui fait tarir en nous les larmes de la pénitence. Après tout, sur quoi nous fondons-nous quand nous voulons tant espérer sans craindre ? Est-ce sur les actions de piété que nous faisons ? Hélas ! nous ne savons bien souvent par quel esprit nous sommes portés ; et qui nous a dit que nos péchés nous sont pardonnés ? que notre douleur a été sincère et un effet de la charité, après avoir démenti tant de fois nos premières résolutions ? Nous devons craindre la justice de DIEU à proportion que nous espérons en sa miséricorde. (**Anonyme**).

[Recours à Dieu]. — *Pater, peccavi in calum et coram te*. Voilà, mon DIEU, tout ce que j'ai à dire. Oui, j'ai péché, je le confesse, et c'est dans cet aveu que je cherche mon salut. J'avoue que je suis le plus ingrat de tous les hommes. J'ai péché : ne me reprochez plus les désordres de ma vie ; vos reproches ne sauraient surpasser ceux que mon cœur me fait : *Peccavi*. Oui, mon Père, je reconnais que j'ai péché ! Vous pouvez me perdre, et je l'ai mérité ; mais songez que c'est un fils qui réclame votre miséricorde, que c'est l'ouvrage de vos mains et le prix de votre sang que vous détruirez. Hélas ! cela seul est capable de calmer votre colère, et quand je pense à ce que je vous coûte, quelque criminel que je sois,

je ne puis m'empêcher d'espérer le pardon. Oui, mon aimable Sauveur, quand je vous vois sur cette croix, le nombre et l'énormité de mes péchés augmente ma douleur, mais ne diminue pas ma confiance en votre miséricorde. *Propitiaberis peccato meo multum est enim.* Quelque grand que soit le nombre de mes iniquités, vous avez payé au-delà de mes dettes, et j'ose dire que votre miséricorde ne triomphe jamais davantage qu'en pardonnant aux grands pécheurs. Votre juste colère, Père éternel, est prête d'éclater sur cet ingrat, et vous ne sauriez me regarder qu'avec des yeux d'indignation; mais souffrez que je vous présente votre cher Fils, en qui vous mettez toutes vos complaisances: *Respice in faciem Christi tui.* Pourriez-vous n'être pas désarmé à la vue de ce divin objet. Voyez-vous ce visage meurtri, cette tête couronnée d'épines; ces pieds et ces mains percés, tout ce corps adorable déchiré, tout ce précieux sang répandu? Voilà le prix de mon âme; voilà le gage de mon salut; voilà la victime immolée pour moi que je vous présente; voilà le sacrifice de propitiation qu'il vous offre lui-même pour mes fautes: pourriez-vous n'être pas satisfait? (**Le P. Croiset, Retraite.**)

[Exhortation à la confiance]. — Allons avec confiance, dit l'Apôtre, nous jeter au pied du trône de grâce pour y recevoir la miséricorde: *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur.* Fussions-nous couverts de la lèpre du péché, souvenons-nous qu'il ne faut qu'une larme d'une véritable contrition pour nous laver. Une seule goutte du sang du Sauveur serait suffisante, disent les théologiens, pour expier les péchés de tous les hommes: et toute la vertu de ce sang adorable, qui nous est appliquée par la pénitence, ne sera pas capable d'effacer les nôtres! Il y a des pécheurs qui, après avoir commis des fautes considérables, tombent dans une secrète défiance de la bonté de DIEU, et dans cette tristesse qui opère la mort, dit l'Apôtre, du fond de laquelle ils n'ont pas le courage de regarder le ciel, à cause de la multitude des péchés qui les accablent, et qui comme un fardeau pesant, les courbent vers la terre. C'était dans cet état que le prophète disait à son âme: *Quarè tristis es, anima mea, et quarè conturbas me? Salutare vultus mei et DEUS meus spera in Domino, quoniam confitebor illi.* O mon âme! pourquoi es-tu triste, et pourquoi te troubles-tu? Espère au Seigneur, parce que tu es encore en état de confesser son nom et de réparer, par une conversion sincère, tout le mal que tu t'es attiré par ton désordre. (*Essais de sermons, 4^e dimanche de l'Avent.*)

[Même sujet]. — Quelle confiance ne devons-nous pas avoir en la bonté de DIEU qui a un tel penchant à pardonner et à faire miséricorde! Oui, pécheur qui m'écoutes, quelque grandes et invétérées que soient les plaies de ton âme, quelque malice et quelque obstination que tu reconnais dans les péchés dont tu es coupable, sache que la disposition la plus

agréable où tu puisses te mettre devant DIEU, c'est de t'exciter à une entière confiance dans sa miséricorde. Cette plaie universelle de l'iniquité répandue sur toute ta conscience, cette vie criminelle qui n'est qu'un tissu d'abominations et de désordres, voilà, chrétien, un objet digne de la miséricorde infinie de ton DIEU. Elle n'a pas besoin de rien trouver qui l'excite dans le pécheur; c'est de son propre fonds qu'elle tire les motifs qui ouvrent ses trésors. C'est cette pécheresse publique, le scandale de toute une ville, dont elle veut faire le modèle d'une pénitence parfaite; c'est ce persécuteur de son peuple, qui ne respire que le sang et le carnage, qu'elle veut changer en un vaisseau d'élection; c'est à ce disciple infidèle, qui le désavoue lâchement, que JÉSUS-CHRIST veut donner les clefs de son Eglise; c'est cette sainte confiance que le Sauveur demandait à tous ces malades qu'on lui amenait de toutes parts pour être délivrés de leurs infirmités, et dont il remettait les fautes en guérissant les maladies; c'est cette même confiance qu'il demande encore aux pécheurs, dont les infirmités qu'il guérissait n'étaient que la figure. (**Du Jarry, Septuagésime**).

[Ne pas désespérer]. — Ce qui a perdu Judas, ce n'est pas son péché, c'est le désespoir auquel il s'est abandonné: car, sans ce désespoir, son péché était incapable de le damner. Si Judas avait espéré, son péché aurait servi à sa prédestination. S'il eût espéré, il aurait été et un traître et un prédestiné tout ensemble, de même que Pierre a été un prédestiné et un blasphémateur. Voilà la différence qu'il y a entre Pierre et Judas: c'est que Pierre a toujours espéré de recevoir miséricorde pour son crime; mais le malheureux Judas est damné pour avoir désespéré, et pour avoir cru qu'il n'y avait plus de miséricorde pour lui. Les médiocres pécheurs se perdent d'ordinaire par la présomption qu'ils ont dans la miséricorde et par trop d'espérance; mais les grands pécheurs se perdent par le désespoir. Ceux-là ont trop d'espérance, ceux-ci n'en ont point du tout. (**Anonyme**).

MOLLESSE.

VIE MOLLE; — SENSUALITÉ; — RECHERCHE

de ses commodités;

Adoucissement des maximes de l'Évangile, etc.

AVERTISSEMENT.

Trois ou quatre choses sont à remarquer sur le sujet de la vie qu'on appelle molle, oisive ou sensuelle, et à laquelle on peut encore donner d'autres noms. — La première, que ce n'est pas un désordre particulier qu'on entreprend de combattre, comme le jeu, la bonne chère, le luxe, ou quelque divertissement dangereux; mais un composé de tout cela, une vie où l'on ne cherche qu'à passer le temps, sans aucune occupation solide et sérieuse, et sans s'acquiescer que légèrement, et comme par bienséance, des devoirs de la vie chrétienne; où, en un mot, on ne fait pas profession d'un libertinage déclaré, mais aussi où l'on a plus de soin de goûter les douceurs de la vie que de penser à son salut.

La seconde, que, comme ce sujet est un assemblage de plusieurs autres, on ne peut aussi le remplir que de la matière des autres, mais pourtant de telle sorte qu'on se tienne toujours dans le général: car alors ce ne serait plus prêcher contre la vie molle, mais contre une des choses qui en font partie.

La troisième: quoique chaque divertissement en particulier puisse n'être ni un vice ni un désordre, ni mettre une personne en danger de son salut, cependant, quand on s'en fait une occupation, qu'on s'y livre tout entier, et qu'il

cause l'inapplication au devoir, il rend la vie criminelle. Ce qui doit être toujours ou le sujet ou le fond du discours.

La quatrième enfin, que, dans les anciens prédicateurs, on ne trouve point de discours sur la vie molle, au sens où nous la prenons, et que ce n'est que depuis quelques années qu'on prêche ce sujet ; encore y en a-t-il un assez petit nombre d'imprimés, aussi bien que de livres qui en traitent. Ce qui m'a obligé, pour fournir ce titre, d'en chercher les matériaux dans les sujets qui y ont du rapport ou de la liaison, ou qui lui sont opposés, comme ce qu'on dit des divertissements mondains, de la voie étroite que prescrit l'Évangile, de la mortification, etc. ; sans toutefois répéter ce que nous avons dit sur ces sujets, auxquels je renvoie ceux qui ne trouveront pas assez de matière pour remplir celui-ci.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — On peut prendre, pour sujet d'un discours, qu'on ne peut faire son salut dans cette vie molle et oisive, parce que ce n'est pas une vie chrétienne : et cela pour trois raisons qui feront le partage du sermon ; — La première, parce que cette vie n'est pas conforme à l'Évangile, qui est la règle que nous devons suivre ; — la seconde, parce qu'elle n'est pas semblable à la vie du Sauveur, qui est le modèle que tout chrétien doit représenter ; — la troisième, parce qu'elle n'est pas un moyen pour arriver au souverain bonheur, qui est la fin pour laquelle nous sommes créés.

1°. Il est évident qu'une vie molle, telle que la mènent la plupart des gens du siècle, n'est nullement conforme aux lois et aux maximes de l'Évangile, qui sont la règle de notre vie, puisque l'Évangile ne parle que de croix, de renoncement à soi-même, d'austérité et de mortification, de fuite des plaisirs, et de tout ce qu'on recherche dans cette vie sensuelle et commode : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum.. Qui non bajulat crucem suam non potest meus esse discipulus. Vae vobis qui ridetis!* et cent autres passages de cette force. Or, qu'y a-t-il de plus opposé à cette vie molle que toutes ces maximes, qui sont autant de règles de la vie d'un chrétien, lequel ne peut être sauvé s'il ne les suit, et par conséquent s'il ne renonce à ces aises, à ces plaisirs et à ces divertissements qui font la vie sensuelle. — Il est inutile de répondre que ces lois et ces maximes ne sont que des conseils, et qu'elles ne regardent que ceux qui

font profession de tendre à la perfection, tels que sont les religieux, et nullement le commun des hommes, encore moins ceux qui sont distingués par leur naissance, leur dignité et le rang qu'ils tiennent dans le monde. Ce qu'il est aisé de réfuter par les paroles de Fils de DIEU, et par l'intention du législateur qui a établi ces maximes afin de remédier au dérèglement que le péché a causé dans le monde. En effet, quand il a donné ces règles et fait ces commandements, n'a-t-il pas déclaré qu'il les intimait à tout le monde? *Quod vobis dico, omnibus dico, et quod in aure auditis predicare super tecta.* Quand S. Paul, de la part de son Maître, porte cette parole, *Mortificate membra vestra.* est-ce à des religieux seulement qu'il parle? C'est aux Colossiens, à qui il avait prêché l'Évangile, c'est-à-dire à des personnes de toutes sortes d'états et de conditions, sans différence, sans exception. Sur quel droit peut donc être fondée cette dispense prétendue; puisque les paroles de la loi sont générales, et que le Fils de DIEU n'a ces regards et ces ménagements ni pour personne en particulier, ni pour aucune condition en général. Il n'en excepte ni grandeur ni dignité, comme étant une loi indispensable. Ensuite, on peut apporter quelques raisons pour prouver qu'on doit pratiquer la mortification des sens, afin de faire son salut: comme serait qu'on ne peut observer les préceptes de l'Évangile sans cela. Conclure que c'est donc un précepte de s'abstenir des plaisirs et des divertissements qui, bien qu'ils paraissent innocents, nous conduisent à nous permettre ceux qui sont criminels. Que si, dans les choses même qui sont permises, nous n'usons de modération, et si nous voulons toujours satisfaire notre amour-propre, comment empêcher que nos passions ne s'échappent, et ne franchissent les bornes dans ce qui est défendu? De tout cela il faut conclure qu'une personne qui veut mener une vie molle, sans se mortifier qu'en ce qui est absolument contre le précepte et la loi de l'Évangile et en chose d'importance, ne peut faire son salut, puisqu'elle ne mène pas une vie conforme à l'Évangile, ni la vie d'un véritable chrétien.

2°. Il n'est pas moins évident que la vie molle et sensuelle, tel qu'est celle des grands et des personnes distinguées dans le monde, n'a nulle conformité à la vie que le Sauveur a menée sur la terre: et cependant, sans cette ressemblance et cette conformité, il n'y a point pour nous de salut à espérer: *Quos scivit et predestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* Pour être convaincu du peu de ressemblance, ou plutôt de l'opposition entière de la vie de ces sortes de personnes, avec celle qui nous doit servir de modèle, il ne faut que la comparer avec les trois parties de la vie du Fils de DIEU sur la terre. — 1°. Sa vie cachée, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de trente ans: elle s'est passée dans la soumission, dans un travail pénible, dans la pauvreté, dans la retraite. — 2°. Sa vie agissante, pendant laquelle il a prêché et travaillé à instruire et à convertir les hommes: quoi de plus opposé à cette vie molle et oisive des gens du monde? — 3°. Dans sa vie souffrante, l'opposition est en-

core plus visible à cette vie qui ne cherche que les divertissements et les plaisirs.

3°. La vie molle et oisive n'a nul rapport à la fin à laquelle DIEU nous a destinés, qui est le ciel et le bonheur éternel : — 1°. Parce que la gloire et ce bonheur que nous espérons est le prix et la récompense de nos travaux et de nos bonnes œuvres : or, en fait-on assez dans cette vie oisive ? — 2°. Le ciel ne se gagne que par la violence qu'on se fait à soi-même : s'en fait-on en recherchant partout ses aises et ses plaisirs ? — 3°. On le mérite par les souffrances : que souffre-t-on dans cette vie de divertissements.

II. — Cette vie molle et sensuelle, que la plupart prétendent mener au milieu du Christianisme,

1°. Est un mélange des maximes du monde et de l'Evangile : alliance qui a toujours été jugée impossible : *Que conventio lucis ad tenebras, Christi ad Belial?* (11 Cor. vi).

2°. Un tempérament qui, au lieu d'adoucir la rigueur des lois de l'Evangile et de diminuer l'injustice de celle du monde, corrompt les unes et autorise les autres.

III. — On ne peut faire son salut dans la vie molle et sensuelle que mènent la plupart des gens du monde :

1°. Parce qu'on n'ôte pas les obstacles du salut, qui sont au-dedans de nous : savoir, nos passions et l'inclination au mal, que nous fomentons par ce moyen.

2°. Parce que nous ne nous efforçons pas d'éviter les dangers de nous perdre, qui sont des obstacles hors de nous : savoir, les charmes du monde, les plaisirs et les divertissements mondains.

3°. Parce que le milieu entre ces deux états, de n'être ni tout-à-fait du monde ni tout-à-fait au service de DIEU, et le milieu entre la voie large et la voie étroite, est une voie imaginaire, qui ne fut jamais une voie de salut.

IV. — 1°. Dans le christianisme, on ne peut se sauver que par la voie étroite, qui conduit à la vie.

2°. La vie molle est proprement cette voie large par où marche le plus grand nombre, puisqu'il est évident qu'il y a plus de personnes qui vivent de la sorte, dans tous les états et toutes les conditions, que de libertins déclarés et entièrement livrés à l'iniquité.

V. — 1°. L'aveuglement des hommes sur ce point est grand, et l'illu-

sion commune est générale, puisque la plus grande partie des hommes croient qu'on peut se sauver en menant cette vie, qui leur paraît innocente.

2°. Ni le prétexte de la coutume, ni l'exemple de ceux qui passent pour gens de bien, ni les compagnies qu'ils croient être obligés de fréquenter, n'excusent l'homme livré à la mollesse.

—

VI. — 1°. Ce genre de vie, où l'on se contente d'éviter les plus grands désordres, et où l'on ne se refuse rien qui puisse satisfaire nos inclinations afin de mener une vie douce et commode, n'est pas assez austère pour être une vie pénitente et une véritable conversion, quoiqu'on se retire du grand monde, qu'on s'abstienne des plaisirs défendus, et qu'on renonce au libertinage où l'on était plongé auparavant : parce que ce n'est pas y renoncer tout-à-fait, mais seulement en partie.

2°. Ce n'est pas mener une vie assez réglée et assez détachée des choses de la terre pour pouvoir se conserver dans l'innocence. — On ne peut donc faire une véritable pénitence dans cette vie molle, ni vivre assez chrétiennement pour y faire son salut.

—

VII. — 1°. Choisir cet état de vie où l'on trouve toutes ses aises et ses commodités, sans gêne, sans contrainte, sans mortification volontaire et sans faire un saint usage de celles qui nous arrivent, c'est vivre dans une étrange ignorance des obligations de la vie chrétienne.

2°. C'est une marque d'un cœur plus qu'à demi corrompu, et qui ne tiendra pas longtemps contre les occasions et les dangers de tomber dans le dernier dérèglement.

—

VIII. — 1°. Ceux qui demeurent dans le monde par la nécessité de leur condition, de leur emploi ou de leur état, sont obligés de marcher dans la voie étroite, et rien ne les en peut dispenser s'ils veulent vivre en chrétiens.

2°. Ceux qui vivent dans le monde, qui en goûtent les douceurs, qui y cherchent leurs aises et leurs commodités, quoiqu'ils ne commettent pas de grands désordres, sont dans la voie large, et par conséquent en évident danger de se perdre, quoiqu'ils ne le croient pas.

—

IX. — On pèche, disent les théologiens, par *omission* et par *commission*, c'est-à-dire en ne faisant pas ce qu'on doit faire, et en faisant ce

qu'on ne devait pas faire. Or, la vie molle et oisive que mènent la plupart des hommes est criminelle par ces deux endroits.

1°. On n'y fait point assez de bien pour y faire son salut.

2°. On y fait assez de mal pour s'y perdre et s'y damner. (**V. le P. Giroust, Avert, sermon sur la vie inutile du monde**).

—

X. — 1°. La loi chrétienne nous oblige à modérer nos divertissements trop grands et trop continuels, parce que, quelque innocents qu'ils paraissent en eux-mêmes, il ne sont plus réglés dès-là qu'on s'en fait une habitude, et produisent ordinairement une disposition de mollesse et de lâcheté qui émousse la vigueur de l'âme et abat le courage : en sorte qu'on devient incapable de résister au péché, aux passions, aux ennemis du salut.

2°. La même loi nous engage à nous priver souvent des plaisirs les plus innocents et les plus légitimes pour expier, comme dit S. Grégoire, la fausse liberté qu'on s'est donnée de se permettre les plaisirs les plus déréglés et les plus criminels : d'où il faut conclure qu'on ne peut se sauver dans cette vie douce et molle que mènent la plupart des gens du siècle.

—

XI. — On remarque, dans cette vie molle et inutile des gens du siècle, deux sources de péchés incompatibles avec l'innocence : la stérilité des bonnes œuvres, la fécondité du crime.

1°. On pèche parce qu'on ne fait pas le bien.

2°. On pèche parce qu'on fait beaucoup du mal.

—

XII. — 1°. Si on examine cette vie molle *en elle-même*, c'est un état de péché, et de péché habituel : parce qu'on demeure toujours volontairement dans l'occasion du mal, et dans un état où l'on ne peut demeurer longtemps sans le commettre.

2°. Si on l'examine *dans ses suites*, c'est une source de péchés, et de très-grands péchés.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *Serm. 42. (de communibus)*, en dépeignant la voie large par où marche le commun du monde, semble tracer le caractère des honnêtes gens du siècle. — *iv De Symb. ad cathecum.* : contre ceux qui veulent être à Dieu et aux hommes. — *De duplici habitaculo*, 4 : quelle est la voie étroite et quelle est la voie large ; dans la voie étroite, il ne parle que d'abstinence, de fuite de plaisirs, retranchement du luxe, etc. — *De quatuor virtutibus charitatis* : la vie étroite est toujours contraire à la sensualité et aux inclinations de la nature.

S. Chrysostome, *Homil. 22 in 6 Matth.*, dit bien des choses qui montrent que cette vie douce et commode est contraire à la loi de JÉSUS-CHRIST. — *Homil. 9 in Thessalon.* : manière dont il faut vivre, parmi les gens du monde, pour ne pas tomber dans les dérèglements du siècle. — *Opere imperf. in Matth.* Homil. 18 : voie large, la plupart des occupations que les hommes regardent comme innocentes.

Origène, *Homil. 2 in Judic.* : on ne peut servir deux maîtres, comme on prétend faire dans cette vie commode.

S. Bernard, *serm. 11 in ps. Qui inhabitat* : il y a dans la voie large plusieurs sentiers qui éloignent de la voie étroite.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Haineufve**, livre intitulé *Le grand chemin qui perd le monde*, préface, montre qu'il n'y a pas un troisième chemin entre le chemin large et le chemin étroit dont il est parlé dans l'Évangile.

Combolas, *Le modèle de la vie chrétienne* ; chapitres 3 et 6.

Le P. Bonal, *Le chrétien du temps*, 3^e partie, chap. 5, où il parle de la pureté de l'Église primitive ; chap. 13 et 44. — 4^e partie, ch. 16 et 17, et dans tout le traité du Relâchement des chrétiens.

Le P. de Valois, lettre 4 sur la retraite.

Croiset, *Réflexions chrétiennes*.

Essais de morale, Épître du 19^e dim. après la Pentecôte.

Le P. Guiloré, livre 1 des *Illusions de la dévotion aisée*, chap. 1, 2 et 3, montre qu'on ne peut être dans la dévotion en fréquentant toutes les belles compagnies, en suivant les modes et les manières du monde, et en se procurant toutes les commodités du corps.

[Les Prédicateurs]. — *Discours moraux* ; sermon sur ce sujet.

Essais de Sermons pour l'Avent, troisième sermon.

Le P. Giroust, Carême. serm. sur la vie inutile du monde.

Le P. Cheminai, 1^{re} partie d'un sermon pour une profession religieuse.

Le P. d'Orléans, sermon sur la sévérité de l'Évangile.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Avent, sermon entier sur la vie molle (Ouvrage d'Houdry).

Sarrasin, sermon sur le renoncement à soi-même.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. Genes. VIII, 21.

Intellectum tibi dabo, et instruum te in viâ hâc quâ gradieris. Ps. 31.

Fiat viâ illorum tenebræ et lubricum, et angelus Domini persequens eos. Ps. 34.

Dimisi eos secundum desideria cordis eorum : ibunt in adinventionibus suis. Ps. 80.

Omnes vias ejus intelligere noluerunt. Job. xxxiv, 27.

Est viâ quæ videtur homini recta, novissimam autem ejus deducunt ad mortem. Prov. xvi, 25.

Ergo erravimus à viâ veritatis, et justitiæ lumen non lucit nobis. Sapient. v, 6.

Venite, et fruamur bonis quæ sunt. Sapient. II, 9.

Unumquemque juxta vias suas judicabo. Ezechiel. xviii, 30.

Sunt impij qui ita securi sunt quasi justorum facta habeant : sed et hoc vanissimum judico. Eccl. viii, 14.

Noluerunt in viis ejus ambulare, et non audierunt legem ejus. Isaiæ xlii, 24.

Unusquisque in viam suam declinavit. Isaiæ liii, 6.

Elongaverunt à me, et ambulaverunt post vanitatem, et vani facti sunt. Jerem. II, 5.

Hæc est gens quæ non audivit vocem Domini DEI sui nec recepit disciplinam, perit

L'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur sont portés au mal dès sa jeunesse.

Je vous donnerai l'intelligence ; je serai votre maître dans la voie où vous marchez.

Que leur chemin soit couvert de ténèbres et glissant, et que l'ange du Seigneur soit attaché à les poursuivre.

Je les ai abandonnés aux désirs de leurs cœurs ; ils ne suivront que leurs caprices et leurs imaginations.

Ils n'ont pas voulu comprendre toutes les voies du Seigneur.

Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, et dont la fin néanmoins conduit à la mort.

Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité ; la lumière de la justice n'a point lui pour nous.

Venez, jouissons des biens présents (disent les méchants.)

Je jugerai chacun selon ses voies.

Il y a des méchants qui vivent en assurance comme s'ils avaient fait les œuvres des justes : je crois que c'est là aussi une grande vanité.

Ils n'ont pas voulu marcher dans les voies de Dieu ni obéir à sa loi.

Chacun s'est détourné pour suivre sa propre voie.

Ils se sont éloignés de moi, et, en suivant la vanité, ils sont devenus vains eux-mêmes.

Voici le peuple qui n'a point écouté la voix du Seigneur son Dieu, et qui n'a

fides, et ablata est de ore eorum. Jerem. VII, 28.

Nunquid via mea non est æqua, et non magis via vestra pravae sunt? Ezechiel. XVIII, 25.

Abierant in voluntatibus et in pravitate cordis sui mali. Jerem. VII, 24.

Non est reversa ad me in toto corde suo, sed in mendacio. Jerem. III, 10.

Dixisti : Absque peccato et innocens ego sum.... Ecce ego iudicio contendam tecum, eo quod dixeris : Non peccavi. Jerem. II, 35.

Confundetur Israël in voluntate sua. Oseæ X.

Qui non accipit crucem suam et sequatur me, non est me dignus. Matth. X, 38.

Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Matth. XVI, 24.

Regnum celorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. Matth. XI, 12.

Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo. I Joan. II, 15.

Vos de mundo hoc estis, ego non sum de hoc mundo. Joan. VIII, 23.

Non defecimus, sed abdicamus occulta dedecoris. II Cor. IV, 1.

Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris. Ibid. 10.

Qui sunt Christi carnem suam crucifixerunt, cum vitis et concupiscentiis. Galat. V, 24.

Multi ambulabant quos serpens dicebam vobis, nunc autem et fletus dico, inimicos crucis Christi, quorum finis interitus, et gloria in confusione ipsorum. Philipp. III, 18.

In novissimis diebus, erunt homines voluptatum amatores magis quam Dei, habentes quidem speciem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. II Timoth. III, 5.

Religionum... immaculatum se custodire ab hoc sæculo. Jacobi I, 27.

Fugientes ejus qui in mundo est concupiscentie corruptionem. II Petri I, 4.

Quicumque voluerit amicus esse sæculi hujus, inimicus Dei constituitur. Jacobi IV, 4.

Juxta proprias concupiscentias ambulantes. II Petri III, 2.

Secundum desideria sua ambulantes. Judæ 18.

point voulu recevoir ses instructions : il n'a plus de foi, elle a été enlevée de ses discours.

Est-ce que mes voies ne sont pas justes, et les vôtres ne sont-elles pas plutôt iniques ?

Ils se sont abandonnés à leurs désirs et à la dépravation de leur cœur.

Elle n'est point revenue de tout son cœur, mais d'une manière feinte.

Vous avez dit : « Je suis sans péché, je suis innocent. » Mais voici que je vais entrer en jugement avec vous, puisque vous dites : « Je n'ai point péché. »

Israël aura de la confusion d'avoir suivi sa propre volonté.

Celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre n'est pas digne de moi.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.

Le royaume du ciel se prend par violence, et ce sont les violents qui l'obtiennent.

Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.

Vous êtes de ce monde, et moi je ne suis pas de ce monde.

Nous ne perdons point courage; mais nous rejetons loin de nous les passions honteuses.

Portons toujours en notre corps la mortification de Jésus-Christ, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre corps.

Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés.

Il y en a plusieurs dont je vous ai sou-vent parlé, et dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui auront pour fin la damnation, qui mettent leur gloire dans leur propre honte.

Dans les derniers temps, il y aura des hommes qui s'aimeront plus eux-mêmes que Dieu, qui auront une apparence de piété, mais qui en renieront la vérité et l'esprit.

La religion vraie consiste à se conserver pur de la corruption du siècle.

Fuyez la corruption de la concupiscence qui règne dans le siècle.

Quiconque voudra être ami de ce monde se rend ennemi de Dieu.

Des hommes qui suivent leurs propres passions.

Des gens qui suivent leurs passions et leurs désirs sensuels.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU
NOUVEAU-TESTAMENT.

[Les Israélites]. — Plusieurs de ceux qui passèrent autrefois la mer Rouge avec Moïse, envisageant un grand désert qu'il fallait nécessairement traverser pour arriver à la terre promise, trouvèrent ce désert si affreux qu'ils eurent peine à s'y engager. « En quelle malheureuse terre nous avez-vous amenés ici ? dirent ces mutins à leur conducteur : on n'y voit ni fleuves ni sources, ni arbres ni moissons ni troupeaux ; de vastes campagnes de sables, un ciel brûlant, un air enflammé, des rochers où les bêtes farouches à peine osent faire leur demeure ! Est-ce là un chemin où, sans être ennemis de la nature et d'eux-mêmes, des hommes se puissent engager ? » Voilà, en figure, le langage des gens du monde qui aiment la vie douce, quand ils parlent de la voie étroite que suivent les véritables chrétiens et que l'Évangile prescrit. C'est, disent-ils, un pays que regarde le monde comme une espèce de désert, où, privé des jeux, des spectacles, des compagnies, des festins, des plaisirs et des divertissements du siècle, on ne peut mener qu'une vie ennuyeuse et désagréable. Là on ne parle que de bonnes œuvres, que de bien remplir les devoirs de son état, de jeûnes, de prières, etc.

Jamais DIEU ne se montra plus irrité contre les Israélites qu'après qu'ils eurent été délivrés de la rude captivité de l'Égypte pour être tous conduits dans cette terre de bénédiction qui leur était promise, et qu'ils se plaignirent d'un peu de peine qu'il y avait à supporter la fatigue de ce voyage. Cette plainte fut trouvée si injuste et si déraisonnable, qu'elle fut punie par un bannissement universel de la terre-sainte, où aucun de tous ceux qui avaient murmuré ne mit le pied. S. Paul se sert de cet exemple pour notre instruction, et nous assure que ce châtiment était une figure de celui que nous méritons, et que nous souffrirons infailliblement si nous ne voulons rien endurer dans ce chemin qui nous mène à la vie éternelle, si nous cherchons une vie molle et oisive.

[Gédéon]. — Les Juifs étant fort molestés des Madianites, DIEU voulut se servir de Gédéon pour délivrer son peuple, et lui ayant commandé de lever une armée, voilà trente-deux mille hommes qui sont aussitôt sur pied et en état de combattre. Mais c'était trop : DIEU lui ordonne d'en renvoyer une partie ; vingt-deux mille sont premièrement congédiés ; et puis, des dix mille qui lui restaient, il reçoit commandement de faire un choix pour mener les uns au combat, et laisser les autres. Mais la

manière de faire ce choix fut ordonnée de cette sorte : ce qui vient à notre sujet. Lorsqu'ils seraient tous arrivés à un ruisseau pour se soulager de la soif qui les pressait, ceux qui se coucheraient sur le ventre ou qui plieraient le genou pour porter la bouche jusque dans l'eau et boire plus à leur aise, seraient chassés ; les autres, qui baisseraient seulement la main pour prendre de l'eau et la porter à la bouche, seraient réservés et employés. Or, on trouva que trois cents seulement ne s'étaient point courbés et couchés de la sorte. « C'est avec ces trois cents hommes, qui n'ont touché l'eau que de la main, que je mettrai les Madianites en ta puissance, » dit DIEU à Gédéon : ce qui fut fait, et ce qui nous fait connaître que c'est à cette marque et à cette épreuve que DIEU choisit et distingue ses véritables serviteurs, ceux qui ne goûtent les plaisirs et les divertissements du monde que par nécessité ; il rebute ceux qui s'y portent par leurs appétits dérégés.

[Joa]. — Nous lisons dans l'Ecriture que le roi Joas était un bon prince, le texte sacré dit de lui : *Fecit rectum coram Domino*. Mais voici ce qui le perd et le met au rang des impies : *verum tamen excelsa non abstulit*, il ne ruina pas les autels des idoles ; aussi périt-il misérablement, assassiné par ses propres serviteurs. Or, si un prince qui faisait profession de la vraie foi est mis au nombre des méchants et des réprouvés parce qu'il a négligé de détruire entièrement les idoles, que dirons-nous d'un chrétien qui prétend faire de son cœur un autel commun à JÉSUS-CHRIST et à Bélial, et qui en effet, au lieu de sacrifier à DIEU, immole ses affections à ses propres idoles, c'est-à-dire, à ses commodités et à ses divertissements ? Car il faut bien remarquer que ce partage du cœur de l'homme entre DIEU et la créature ne se fait jamais sans comparaison de l'un et de l'autre ; et que cette comparaison ne se fait jamais sans préférence. C'est ce qui rend cette vie de plaisirs criminelle, DIEU ne pouvant souffrir ce partage.

[Saül]. — Ceux qui, dans le christianisme, veulent mener une vie molle et sensuelle, sont encore semblables à Saül et imitent son crime. Ce prince, ayant eu ordre de défaire entièrement les Amalécites et de passer tout au fil de l'épée, se réserva une partie des dépouilles, et pardonna à leur roi Agag. Voilà ce que font ces gens du monde qui mènent une vie douce : ils veulent satisfaire en quelque façon aux devoirs du christianisme ; ils se privent des plaisirs les plus criminels, et s'abstiennent des crimes les plus criants et les plus scandaleux ; ils se réservent des commodités et des satisfactions mondaines, qu'ils croient permises aux honnêtes gens et ainsi ils n'exécutent qu'à demi les ordres de DIEU, qui ordonne de pratiquer la mortification des sens et des passions. Qu'attendent-ils après cela, sinon que le Sauveur, irrité de leur lâche complaisance, les réprouve comme Saül ?

[Notre-Seigneur]. — Le Sauveur ne s'est pas contenté de déclarer et de publier que la voie qui conduit à la vie est étroite, et de nous exhorter en tant de manières à y marcher ; ce qui est condamner assez ouvertement cette vie molle et sensuelle dans laquelle la plupart des chrétiens prétendent pouvoir se sauver. Il a, de plus, réprouvé ce genre de vie par son exemple, puisqu'il a choisi la plus laborieuse, la plus austère, et, pour mieux dire, une vie qui n'a été que croix, que souffrances et que travaux. Ce sur quoi il est important de faire réflexion, c'est qu'il a établi, pour fondement de notre prédestination et comme une disposition nécessaire pour nous y conduire, la conformité que notre vie doit avoir avec la sienne. Mais la plupart des hommes veulent changer cette loi : ils veulent pendant leur vie être conformes au monde, à ses plaisirs, à ses aises, et cependant espèrent après cela obtenir la récompense qui n'est promise qu'à ceux qui le suivront et qui marcheront sur ses pas. En vérité, dit S. Chrysostome, c'est suivre JÉSUS-CHRIST, et ne le suivre pas : vous le suivez parce que vous êtes chrétiens, et vous ne le suivez pas parce que vous voulez aller par un chemin tout contraire à celui qu'il a tenu.

[Le mauvais riche]. — Il n'est pas difficile de trouver les crimes de ce riche malheureux dont il est parlé dans l'Évangile : *Induebatur purpurâ et bysso et epulabatur quotidie splendide*. Il n'est point marqué qu'il ait commis de meurtre, de violences, d'adultères, ni d'autres crimes scandaleux, mais seulement qu'il était superbement vêtu, qu'il faisait bonne chère, et, ce qui est une suite de ce luxe, qu'il n'avait nulle compassion du pauvre Lazare mourant de faim à sa porte. Or, on remarquera la même manière de vie dans la plupart des grands et des riches, qui entendent sans crainte ce qui est dit de ce riche, comme une histoire qui ne les regarde point. Car qu'y a-t-il de plus ordinaire que cette vie molle et sensuelle, cette vie plongée dans le luxe et dans le plaisir ? Que fait-on autre chose dans le monde que ce qu'il faisait ? et, si on ne le fait pas toujours, par impuissance, que désire-t-on y faire autre chose, si on pouvait ? Surtout, comment distinguera-t-on ces dames du monde qui s'imaginent que la vie molle, la vie de plaisir, la vie de paresse et d'oisiveté, est de l'essence de leur condition, et fait en quelque sorte toute leur occupation ? Cependant on ne voit pas que le Sauveur les ait exemptées de la rigueur de l'Évangile, ni ce qu'elles lui pourront répondre lorsqu'il leur dira ce qu'il fait dire par Abraham au mauvais riche, qu'ayant reçu les biens du monde en partage durant leur vie, elles n'ont plus à attendre dans l'autre que des supplices.

[Exemples et similitudes]. — Après avoir fait entendre aux hommes qui mènent une vie molle les oracles du Fils de Dieu contre cette conduite, il est bon qu'ils sachent les similitudes et les paraboles dont il s'est servi pour leur faire mieux concevoir combien elle est dangereuse, et opposée au salut :

— La parabole de l'arbre infructueux, qui fut coupé et jeté au feu pour n'avoir porté que des feuilles ; — celle du figuier stérile, qui fut maudit de Jésus-Christ parce qu'il n'y trouva point de fruit ; — celle du serviteur paresseux, qui fut condamné, non pour avoir perdu le talent qu'on lui avait confié mais seulement pour ne l'avoir pas fait profiter. — Enfin, on peut remarquer que le Fils de DIEU, dans l'arrêt de condamnation qu'il prononcera contre les réprouvés, ne leur reprochera pas qu'ils l'ont maltraité, insulté, dépouillé, empoisonné ; il se contentera de leur dire : « J'ai eu faim et soif, et vous ne m'avez donné ni à manger ni à boire, etc. » : c'est-à-dire que ce qui les condamnera ne sera pas tant le mal qu'ils auront fait que le bien qu'ils auront omis dans cette vie oisive, uniquement appliqués à chercher leurs aises et leurs commodités.

Autres exemples qui peuvent venir à ce sujet, au titre de la **Mortification.**

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Omnis arbor que non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur. (Matth. vii). — Ces arbres infructueux et stériles nous figurent les chrétiens qui mènent une vie molle et inutile ; qui, sans s'attacher à la pratique des bonnes œuvres, se contentent de s'abstenir, autant qu'ils le peuvent, de celles qui sont visiblement mauvaises ; qui, ne faisant rien pour acquérir le ciel, tâchent seulement d'éviter les crimes qui méritent l'enfer, et qui, toujours occupés à se faire des plaisirs qui flattent leurs passions sans troubler la fausse paix de leur conscience, s'endorment dans une mollesse de vie aussi déplorable que criminelle. Le monde est sans doute rempli de ces sortes de chrétiens ; la vie molle des enfants du siècle est le charme le plus général, et le plus subtil poison de l'iniquité. C'est le péché le plus étendu, et contre lequel on prend le moins de précautions. Or, Jésus-Christ nous apprend qu'il y a un caractère de réprobation attaché à cette inutilité de vie, par la parabole de cet arbre stérile : car il ne le condamne pas à être coupé et jeté au feu parce qu'il produit des fruits mauvais et empoisonnés, mais parce qu'il ne produit pas de bons fruits : pour nous faire entendre que ce n'est pas assez de ne point commettre de crimes, mais qu'il faut faire de bonnes œuvres pour éviter la condamnation.

Nemo potest duobus dominis servire. (Matth. vi). — Ces deux maîtres qu'on ne saurait servir à la fois sont DIEU et le monde : comme ils sont directement opposés dans leurs maximes, il est impossible d'accorder ensemble leurs différents intérêts, et l'on se trouve réduit à l'inévitable né-

cessité d'être sourd à la voix de l'un ou de ne pas observer les commandements de l'autre ; *Aut enim unum odio habebit et alterum diligit, aut unum sustinebit et alterum contemnet*. DIEU est un maître jaloux, qui ne peut souffrir que la créature partage avec lui les hommages dus à lui seul. C'est en vain que l'amour-propre met en usage tous les artifices pour accorder l'amour du monde avec l'amour de DIEU : cette union n'est pas moins impossible que criminelle. C'est cependant ce que nous prétendons faire, quand nous prétendons mener une vie chrétienne et mondaine tout à la fois, en partageant nos devoirs entre DIEU et le monde, et les servir également en menant une vie molle, puisque nous voulons ôter ce que l'un a de plus criminel, et ce que l'autre a de plus austère.

Est via quæ videtur recta, et novissima illius deducunt ad mortem. (Prov. xvi). — Il y a une voie qui paraît droite, mais qui, à la fin, conduit à la mort. Quel pourrait être cet égarement que le Sage a voulu nous marquer, sinon cette manière de vie que le monde approuve, et que l'on croit innocente parce qu'elle n'a rien de manifestement criminel ? Il faut mettre dans ce rang les promenades, les festins, les conversations, en un mot tous ces amusements profanes qui occupent la vie ordinaire des gens du siècle. On se les permet sans scrupule, sur la prétendue innocence que l'on s'y figure ; mais nous ne faisons pas réflexion, ou nous ne voulons pas la faire, que, cette voie étant contraire à la voie étroite que nous a montrée et tracée le Fils de DIEU, elle ne peut conduire qu'à la mort.

Quàm angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam! (Matth. vii). — Que le chemin qui conduit à la vie est étroit ! Faites réflexion, chrétiens, que le Fils de DIEU ne dit pas que le chemin qui conduit à la perfection est étroit. Vous pourriez l'appliquer aux religieux, qui font profession de suivre les conseils évangéliques ; mais le chemin qui conduit à la vie éternelle, c'est-à-dire le chemin du salut par où il faut que tout le monde passe si on veut se sauver, *Quàm angusta!* qu'il est étroit ! Ces termes font sentir la difficulté. Il en paraît lui-même surpris. Il ne dit pas seulement. « Il est difficile », mais « Qu'il est difficile ! que la voie est étroite ! » Il ne dit pas « Pensez-y, travaillez-y, appliquez-vous-y » : ce serait peu ; mais « Faites effort, *Contendite*. » Ce n'est pas trop de tout l'homme soutenu par la grâce. Ne comptez pas sur les soins ordinaires, ils n'y feront rien ; je ne veux point vous dénigrer la grandeur de l'entreprise ni la difficulté de l'exécution : elle est telle qu'il y a de quoi étonner un DIEU. Mais, pour ne vous y tromper pas, voici le dernier trait par où vous la connaîtrez : *Pauci sunt qui inveniunt eam* : Il y a peu de gens qui marchent dans cette voie. C'est le petit nombre qui tient le chemin du salut.

Nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt. (I Joan. ii). Gardez-vous, et préservez votre cœur de ces amorces trompeuses : car, si vous

aimez le monde, vous vivrez selon le monde, et, si vous vivez selon le monde, vous mourrez, ajoute l'Apôtre S. Paul. Ne vous fiez point à certains dehors d'une probité extérieure : sous une fausse sagesse, que l'on déguise de véritables égarements ! *Nolite diligere mundum*. Prenez garde : on ne vous dit pas seulement de n'aimer point ce monde impie, ce monde libertin, dont les excès sont également scandaleux et odieux ; il s'agit même de ce monde innocent et honnête, à ce qu'il paraît, mais du reste ennemi de la gêne et de tout ce qui mortifie les sens, goûtant les douceurs de la vie et amateur de soi-même. Ses pièges sont plus cachés, sa malignité plus subtile ; mais ce n'est que pour vous surprendre plus aisément et pour vous lier plus étroitement. *Nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt* : n'aimez ni le monde ni toutes les choses du monde, ses biens, ses honneurs, son faste, son éclat, ses coutumes, ses modes, ses fêtes, ses réjouissances : sources empoisonnées de tous les vices.

Vadam, et affluam deliciis et fruar bonis. (Eecl. II). — Quand Salomon proféra ces paroles : « Je vais me bâtir une fortune plus considérable que celle des plus grands rois de la terre ; je vais me faire une vie pleine de joie, de plaisirs et de délices ; rien ne me manquera, j'aurai tout à souhai- » : croyez-vous, Messieurs, qu'en formant ces projets il voulût en même temps se soustraire à la loi de DIEU pour jouir d'une plus grande liberté ? qu'il voulût, pour être plus maître de lui-même, tomber dans l'idolâtrie ? Il n'y a pas d'apparence. Aveugle qu'il était dans tous ces vains projets, il crut que DIEU serait toujours son protecteur et son appui, et qu'il ne l'abandonnerait jamais ; mais il se trompa, et en vint, par cette vie sensuelle et voluptueuse, à des excès dont il ne se croyait pas capable.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Voluntatis propensio auctoritatem viliis querit, et quod malum est bonum aut bono proximum esse suadet. Augustinus, serm. 12 de temp.

Sunt quedam quæ levissima putarentur, nisi in Scripturis demonstrarentur opinione graviora. Id. II Enchirid. 79.

Deus tibi felicitatem hujus sæculi ad consolationem tuam dedit, non ad corruptionem. August. tract. in Joann.

Le même penchant qui nous porte au mal nous fait chercher à le justifier, nous tâchons de nous persuader que nos vices sont des vertus, ou du moins qu'ils en approchent.

Il y a des fautes qui paraîtraient légères si l'Écriture ne nous apprenait à en juger autrement.

C'est pour vous consoler dans votre exil, et non pour corrompre votre cœur, que Dieu vous accorde un peu de prospérité temporelle.

Si delectat te mundus, immundus es; si autem jñm te non delectat, jñm tu es mundus. Id. tract. 38 in Joann.

Non convertitur anima ad DEUM, nisi dñm ab hoc seculo avertitur. Id. in ps. 9.

Quid tibi cum pompis diaboli, amator Christi? Nolite falli: odit enim lates DEUS, nec inter suos deputat possessores quos cernit viæ suæ desertores. August. iv Symb. ad catechum.

Nequitia est vandum istum diligere, et ea quæ nascuntur et transeunt pro magno habere, et ea concupiscere et pro vis laborare. Id. De agone christiano.

Figura hujus mundi præterit, non natura. August. ii Civit.

DEI Filius sustinuit ignominiam crucis: et tu putas beatos qui felicitate istius sæculi et deliciis perfruantur? Hieronymus Epist. 33, ad Castrut.

Augustam viam nec omnes inveniunt, nec qui invenerint statim ingrediuntur per eam. Id. in 7 Matthæi.

Omne quod agimus, omne quod loquimur, aut de latu aut de angustâ viâ est. Hieron. Epist. 14, ad Celant.

Si, omni cupiditate calcato, soli stulemus virtuti, per angustam viam nitimur. Id. ibid.

Arcta via, in quâ studiosè construigitur, est in hoc mundo vivere, et de hujus mundi concupiscentiis nihil habere. Gregor. 22 xxxvii. Moral.

Via perditionis spatiosa, quia intrâ regulam discipline non inclusa. Chrysost.

Nemo miles ad bellum cum deliciis venit. Tertull. advers. Marc.

Discutiende sunt delicie quorum mollitiâ et fluxu fidei virtus effeminari potest. Id. de cultu femini.

Amicus mundi excluditur à concilio amicorum DEI, qui non spiritum hujus mundi acceperunt, sed spiritum qui ex DEO est. Bernard. Epist. 117.

Delicatus es, frater, si sic vis gaudere cum sæculo, et postea regnare cum Christo. Hieronymus in Epist.

Vous n'êtes pas pur aux yeux de DIEU si le monde vous plaît; s'ian contraire vous n'y trouvez rien qui vous contente, vous pouvez vous flatter d'être dans l'innocence.

L'âme ne peut retourner à DIEU qu'en s'éloignant du monde.

Vous qui faites profession d'aimer JÉSUS-CHRIST, qu'avez-vous à prétendre aux pompes du monde? Ne vous y trompez pas: DIEU hait et retranche du nombre de ceux à qui il destine la possession de sa gloire ces lâches déserteurs du chemin qu'il leur a frayé.

C'est un crime à un chrétien que d'aimer le monde, de faire estime d'une chose qui a commencé et qui passera; d'en souhaiter la jouissance, de se donner beaucoup de peine pour y parvenir.

Le monde change de figure, mais il est toujours le même.

Le Fils de DIEU a souffert l'ignominie de la croix: et vous estimez heureux ceux qui jouissent de la prospérité et des délices du siècle!

Tous ne trouvent pas cette voie étroite qui conduit au ciel; et parmi ceux qui la trouvent, peu y entrent de suite.

Toutes nos actions, toutes nos paroles sont autant de pas que nous faisons ou dans la voie étroite ou dans la voie large.

Si, foulant aux pieds toutes nos passions, nous nous attachons uniquement à la vertu, nous marchons dans la voie étroite.

La voie étroite vers laquelle nous devons tourner tous nos efforts, c'est de vivre au milieu du monde et de ne rien avoir des concupiscentes du monde.

Ce qui rend large le chemin de perdition, c'est qu'il n'est pas resserré par la règle d'une exacte discipline.

Jamais soldat ne va à la guerre pour y goûter le plaisir.

Il faut fuir les délices qui par leur mollesse corrompent la foi.

Celui qui aime le monde ne doit point être reçu parmi les amis de DIEU, qui n'ont point reçu l'esprit du siècle, mais celui qui vient de DIEU.

Vous êtes bien amateur de vos plaisirs, mon frère, si vous prétendez vous réjouir avec le monde et régner avec JÉSUS-CHRIST.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce n'est point des théologiens scholastiques que nous empruntons ce qui regarde ce sujet, mais plus particulièrement de ceux qui ont parlé de la morale chrétienne, c'est-à-dire des maîtres de la vie spirituelle, qui, sous d'autres noms, nous font connaître le danger qu'il y a de mener une vie molle et oisive, contraire à la voie étroite de l'Évangile. On peut voir ce que nous avons dit de la *mortification chrétienne*, en son lieu].

[Définition]. — Comme cette vie que nous appelons ordinairement *molle* et *oisive* n'est pas un vice particulier que l'on veuille combattre, et qu'elle consiste dans un assemblage d'actions et de maximes lesquelles, prises en détail et dans la spéculation, ne paraissent pas fort criminelles, on n'en peut donner une idée plus juste que de considérer la vie que mènent dans le monde la plupart des personnes qui passent pour honnêtes gens, c'est-à-dire qui ne manquent à rien de ce qui regarde les bienséances du monde et de leur condition, mais fort peu régulières dans les devoirs de la religion, dont elles ne s'acquittent que par bienséance et assez rarement, qui renoncent, à la vérité, aux vices les plus grossiers et aux désordres les plus criminels, mais qui n'épargnent rien pour passer le temps agréablement, qui ont assez de retenue et d'honneur, et, si vous voulez même, de probité, pour ne pas vivre dans le dérèglement, mais aussi qui seraient bien fâchées qu'il y eût un divertissement dans une ville dont elles ne fussent pas ; en un mot, qui passent leur vie dans le jeu, les compagnies agréables, les festins, la bonne chère, sans grand scandale cependant, sans faire tort à personne (je l'entends toujours ainsi), mais sans pratiquer ni pénitence ni mortification, ni les bonnes œuvres. Cette vie s'appelle *vie molle*, *vie oisive*, vie douce et commode, vie des honnêtes gens du siècle, qui ne suivent pas les maximes de l'Évangile ni les lois du christianisme. Or, cette vie n'est pas une vie de chrétien, où l'on puisse faire son salut.

[Principes]. — On ne disente pas ici si le jeu, le bal, tous les passe-temps ordinaires, sont des choses indifférentes ou non. On peut supposer que, de leur nature, elles le soient. Il est question si, quand on s'en fait une habitude, une occupation, un état et une profession de vie, l'innocence

peut s'y conserver, et si l'on y peut faire son salut. Or, tous les maîtres de la vie spirituelle concluent que l'innocence ne peut compatir avec cette vie voluptueuse, sensuelle et oisive, quand même on n'y commettrait aucun des crimes où elle conduit, auxquels elle porte naturellement. Autrement, disent-ils, on pourrait se sauver sans peine et sans croix, ce qui ne sera jamais, et ce qui ne peut être, puisque nous portons avec nous, comme dit S. Paul, un corps de péché, une nature corrompue et de méchantes inclinations qu'il faut combattre.

Supposons donc que tous les divertissements que le monde appelle honnêtes soient innocents de leur nature, dans leurs circonstances mêmes et dans leurs suites : il est constant néanmoins que de les substituer à la place de ses affaires, de ses emplois, de ses devoirs, en un mot, de mener ce qu'on appelle une vie de plaisir, c'est un état de réprobation. La preuve en est dans S. Thomas. Tout chrétien, dit ce saint, est obligé de tendre à la perfection de son état : le séculier de faire ses efforts pour se perfectionner selon le degré de sa vocation, et le religieux de marcher sans relâche dans la voie des conseils qui sont devenus des préceptes pour lui : *Quicumque proficitur aliquem statum tenetur ad ea que illi statui conveniunt*. Or, de même qu'un religieux qui néglige de tendre à la perfection par les moyens propres de sa vocation est dès-là dans un état de péché mortel, le séculier qui néglige d'aspirer à la perfection de son état, d'y marcher par les voies conformes à sa destination, est en état de péché mortel. D'où il faut conclure que s'abandonner de telle sorte aux plaisirs, aux divertissements, quels qu'ils soient, qu'on en fasse un exercice ordinaire, c'est une habitude continuelle de péché.

[Suites et effets]. — A considérer cette vie douce et voluptueuse par ses suites et par les vices qu'elle produit, on peut dire qu'elle ne peut être innocente : — 1°. Parce que de-là naît la mollesse qui énerve le corps, la délicatesse qui le rend incapable des travaux de la pénitence. Ce sont ces gens de bonne chère et de plaisir qui s'empressent le plus d'obtenir des dispenses du jeûne et de l'abstinence commandée. Ceux qui auraient le plus besoin des macérations de la chair, ce sont ceux qui se sont mis hors d'état de les supporter. — 2°. De cette vie sensuelle et voluptueuse naît l'oubli de DIEU et des devoirs de religion : car quelle négligence pour s'acquitter des devoirs les plus essentiels ! quel mépris de la parole de DIEU ! quel éloignement des sacrements ! quelle ignorance de nos mystères, quelle aversion pour la prière ! En faudrait-il davantage pour mettre une personne en évident danger de son salut ?

Le Prophète-Royal nous apprend que, pour arriver à la félicité éternelle, ce n'est pas assez d'éviter le mal, et qu'il faut encore faire le bien : *Declina à malo et fac bonum*. Ainsi, un chrétien qui, se contentant de s'éloigner du vice, ne s'appliquerait point à la pratique des bonnes œuvres et passerait sa vie dans une molle oisiveté, ne pourrait légitimement

prétendre à ce bonheur, qui est la récompense des bonnes actions et des exercices laborieux de la vie chrétienne. Ce qui fait voir combien est frivole l'excuse de ceux qui prétendent qu'ils peuvent se sauver en menant cette sorte de vie, innocente, disent-ils, à ces divertissements près, que nous ne voyons pas condamnés dans l'Évangile ni par la pratique des plus gens de bien. Voilà le prétexte qu'ils apportent, et qui sert encore à rendre leur conversion plus difficile. Ils doivent donc savoir que, dans la religion chrétienne, c'est une maxime incontestable qu'il ne suffit pas de ne point faire de mal, si l'on ne fait encore le bien, puisque le serviteur inutile fut condamné, non pour avoir dissipé le talent que le père de famille lui avait donné, mais pour ne l'avoir pas fait profiter. Que s'ils ajoutent qu'ils font aussi quelque bien, puisqu'ils s'acquittent des devoirs les plus essentiels, assistent au service divin les jours ordonnés, obéissent au précepte de la communion pascale, et à d'autres semblables ; sans examiner s'ils sont capables de se bien acquitter de ces devoirs en cet état, on leur répondra que, s'ils font quelque bien (ce qu'on pourrait leur contester), ils n'en font pas assez. Le Sauveur l'insinue assez clairement en disant, à ceux qui l'écoutaient, que si leur justice n'était plus abondante que celle des pharisiens, ils n'entreraient point dans le royaume des cieux.

[Erreurs et illusions]. — Il faut avouer que ceux qui se croient innocents au milieu des plus grands péchés sont dans un aveuglement bien grossier. Mais il y en a qui se croient justes parce qu'ils s'abstiennent seulement du vice : leur aveuglement est plus délicat, mais il n'est pas moins dangereux, par la raison que nous venons d'apporter. Il suit de-là qu'une infinité de gens se damnent sans y penser et sans le croire, et que plusieurs se trouveront condamnés au jugement de DIEU qui y attendaient des récompenses. Car, à ce jugement terrible, le Fils de DIEU ne les condamnera pas pour avoir été des idolâtres ou des scélérats, ou pour avoir commis des crimes atroces, mais pour n'avoir pas fait la charité qui se présentait à faire, ni les bonnes œuvres qui sont marquées dans l'Évangile. A quoi il faut ajouter que cet aveuglement est plus difficile à guérir, parce que l'on convainc facilement les grands pécheurs que, s'ils ne changent de vie et de conduite, c'est fait de leur salut ; mais comment désabuser ceux qui, se mesurant sur les autres qui sont plus déréglés qu'eux, se croient des gens de bien, et s'applaudissent même de leur justice prétendue ?

Il faut de puissantes grâces dans le monde pour se soutenir contre toutes les attaques des passions, les compagnies, les mauvais exemples, les occasions et les dangers qui se rencontrent partout. Les gens de bien obligés par leur état et par leur emploi de vivre avec des personnes assez déréglées, ont besoin d'une grande fidélité à la grâce pour ne pas suivre le torrent de la coutume ; ils sont même souvent dans l'obligation d'évi-

ter les occasions dangereuses. Or, croirons-nous que DIEU donne de ces grâces puissantes à ceux qui embrassent un genre de vie où DIEU sans doute ne les a pas appelés, qu'ils ont choisi eux-mêmes, non pour l'y servir avec plus de liberté, mais pour goûter toutes les douceurs et les plaisirs de la vie, pour être débarrassés de tous les soins d'une charge, d'un ménage, et de ce que le monde même a de plus fâcheux, afin de n'en goûter que ce qu'il a d'agréable ? à ceux enfin qui auraient honte de secouer tout-à-fait le joug du Seigneur, mais qui ne peuvent s'assujettir au genre de vie que la loi de l'Évangile et leur conscience leur prescrivent. Ils n'ont, au contraire, que de ces grâces faibles, et encore ne leur sont-elles données que pour quitter une conduite de vie si dangereuse.

[La voie large]. — Comme rien n'est plus important à l'homme que de connaître s'il est dans la bonne voie, le Fils de DIEU s'est appliqué à nous donner pour cela une règle aisée, dont le savant et l'ignorant fussent également capables : *Lata porta*, dit-il, *et spatiosa via est quæ ducit ad perditionem et multi sunt qui intrant per eam*. Le chemin qui mène à la perdition est large et spacieux ; et, si vous voulez le connaître à coup sûr, observez s'il est suivi par la multitude : car le grand nombre va là. Or, remarquez que cette règle ne peut pas s'expliquer seulement des personnes qui vivent dans un libertinage déclaré de mœurs et de croyance ; il est visible que ce n'est pas là le grand nombre ; et, quoique le siècle n'en fournisse que trop de cette sorte, ces gens néanmoins, comparés avec ceux qui mènent une vie molle, oisive, et sensuelle, sont sans aucun doute le plus petit nombre. C'est donc aux mondains dont nous parlons qu'il faut appliquer cette règle.

C'est une erreur tout évidente que de penser qu'il y ait une troisième voie, tenant le milieu entre le chemin étroit et le chemin large où sont ceux qui vivent dans un libertinage déclaré ; mais une erreur si pernicieuse, qu'on peut assurer que c'est la cause pour laquelle ils ne voient pas le danger où ils sont de se perdre : car c'est ce qui les empêche d'en sortir. S'ils se voyaient clairement dans le chemin de la perdition, ils n'y voudraient pas vivre, de peur d'y mourir ; ils en sortiraient tôt ou tard, pour peu de conscience et de foi qu'il leur restât ; mais, parce qu'ils y marchent en aveugles, ne considérant pas où ils sont ni où ils vont, ils demeurent dans le danger sans le voir et sans en sortir. Le nombre de ceux qui se perdent ainsi sans y penser est si prodigieux, que, quand le Fils de DIEU en parle, ce n'est qu'avec étonnement et exclamation : ce qui nous fait assez connaître que la chose est plus vraie que nous ne pensons.

Cette manière de vie est d'autant plus dangereuse pour le salut, qu'elle paraît assez honnête et assez sûre pour ne rien faire craindre, comme étant communément reçue et approuvée de la plus grande partie du monde, qui ne vit point autrement, et qui ne veut pas croire qu'il y ait là du dan-

ger. Ce sont des gens d'honneur, de savoir, de mérite, de toutes conditions et de tout sexe, laïques et ecclésiastiques, qui vivent dans une certaine douceur de vie, qui n'est ni trop libertine ni trop contraire. Elle n'est pas si libertine qu'ils permettent que le vice et le péché règne dans leur cœur et dans leurs actions ; mais elle n'est pas si retenue que l'amour du plaisir et des divertissements ne les possède et ne les domine. Ils ne suivent pas leur humeur autant que leur inclination naturelle les y porterait, mais ils la suivent plus que la raison et la loi de l'Évangile ne le leur permettent. Ils ne méprisent pas les maximes de l'Évangile, mais ils ne les estiment pas assez pour les observer. Et voilà en quoi est le mal, le désordre ; cause suffisante pour leur damnation.

[Partage entre Dieu et le monde]. — L'Évangile nous déclare ouvertement qu'on ne peut servir deux maîtres tout à la fois, pour nous faire entendre que l'amour des richesses est incompatible avec le service de DIEU. Cependant l'amour des richesses n'est qu'une des trois concupiscences qui composent le monde réprouvé : d'où l'on peut juger si cette vie molle et oisive, qui avec l'amour des richesses comprend encore l'amour des plaisirs, des honneurs, et de tout ce qui est agréable aux sens, si cette vie, dis-je, peut s'accorder avec le service de DIEU. Que si vous me dites que, dans cette manière de vie, l'attachement n'est pas si déréglé qu'un homme passe pour avare, pour adonné à la débauche, pour un ambitieux n'aspirant qu'aux grandeurs, il sera donc justement du nombre de ceux qui veulent servir deux maîtres ; il donnera quelque chose à l'un, et la plus grande partie à l'autre. Or, le service de DIEU ne peut comporter ce partage : il veut tout ou rien ; et si celui qui veut partager également entre lui et le monde n'est plus de sa suite et du nombre de ses serviteurs, celui-là en sera-t-il qui donnera si manifestement la préférence au monde, comme on fait dans la vie molle telle que nous l'avons dépeinte ?

[Marque de réprobation]. — Les Pères et les théologiens disent communément que cette délicatesse et cette vie sensuelle est une marque de réprobation, parce qu'elle rend les chrétiens incapables de rien souffrir de ce qui est nécessaire pour arriver à la gloire, soit pour en prendre le chemin, soit pour en avoir les dispositions, soit pour continuer et persévérer dans la poursuite d'un si grand bien.

[Autres observations]. — Personne ne peut douter qu'il n'y ait un précepte, pour toutes sortes de personnes, de fuir tous les péchés et de travailler à vaincre les vices auxquels on se sent porté. Il y a donc un précepte de se vaincre et de réprimer le penchant qui nous porte au plaisir, puisque qui commande une fin commande, par une suite nécessaire, les moyens sans lesquels on ne peut arriver à cette fin. De manière que, si on ne peut se tenir dans les termes du devoir, ni observer les autres préceptes,

sans renoncer à cette vie molle et sensuelle (car, dans cette pente que nous avons au mal, cela est moralement impossible), n'est-ce donc pas un précepte d'y renoncer? je dis un précepte confondu dans les autres préceptes, et un commandement renfermé dans les autres commandements : car si, dans les choses mêmes qui sont permises, vous ne vous retranchez, comment voulez-vous que les passions ne s'échappent et ne franchissent les bornes dans ce qui est défendu ?

Il n'y a point de théologien qui n'avoue, après S. Thomas, que, bien que les péchés véniels ne puissent damner un homme, à quelque nombre qu'ils arrivent, cependant quiconque serait dans la disposition de les commettre tous, sans s'abstenir jamais d'aucun, en commettrait dès-lors un mortel, et serait en état de damnation. De même (car il n'y a point de différence), ceux qui sont dans la disposition de se permettre tous les plaisirs et les divertissements dont chacun n'arriverait pas jusqu'au péché mortel ne seraient pas en état de faire leur salut, parce que, encore que pour être sauvé ce soit assez de garder les commandements, comme dit le Sauveur même : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*, et conséquemment qu'il semble, dans la spéculation, qu'on s'en puisse tenir à cette règle, cependant, comme il est bien difficile de s'arrêter sur un pas si glissant sans passer jamais de ce qui est permis à ce qui est précisément défendu, un chrétien qui prétend se contenter de cela est en évident danger de passer outre, et de ne pas s'acquitter des choses auxquelles il est indispensablement obligé; il mérite même, dès-là, que DIEU l'abandonne et lui refuse les grâces puissantes dans les occasions délicates et dangereuses.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels

et des Prédicateurs.

[Menaces du Fils de Dieu]. — Apprenons à ceux qui vivent dans la mollesse et dans la douceur d'une vie mondaine, sous un chef couronné d'épines et accablé de douleur, à s'effrayer de la fausse paix et de la dangereuse sécurité où ils vivent. Tremblons nous-mêmes de frayeur à la seule pensée de ces foudroyantes paroles dont DIEU semble menacer ceux qui, enivrés de l'amour de la vie, cherchent avec tant de soin et tant d'ardeur leur satisfaction dans la jouissance des biens qu'ils possèdent, quand il

leur dit d'un ton redoutable : « Malheur à vous qui avez votre consolation en ce monde : *Væ vobis divitibus qui habetis consolationem vestram!* » (Lucæ VI). Malheur à vous qui avez votre consolation en ce monde, c'est-à-dire qui vivez content dans l'usage que vous faites de vos richesses ! Malheur à vous qui êtes dans la joie et dans les plaisirs ! (Le P. Rapin, *La vie des prédestinés dans la bienheureuse éternité*).

[Nécessité de la mortification]. — Oui, il en coûte plus de se sauver dans le monde à l'âme fidèle, qu'aux solitaires de se sauver dans leur retraite, et aux religieux dans leur cloître : car il est bien plus difficile d'être retenu dans les dangers, humble dans les grandeurs, tempérant dans les repas au milieu de la bonne chère, pauvre dans l'abondance, pénitent dans les occasions de mollesse, et patient dans les pertes de biens et d'intérêts. Et cependant si vous ne pratiquez point tout cela dans le monde, vous êtes perdus. Mon DIEU ! si ces saintes austérités sont nécessaires dans les cloîtres, où les occasions sont plus rares, les grâces plus fortes, les chutes moins fréquentes que dans le monde, où tout est plein de pièges, où tout est couvert d'écueils, où tout excite au mal, où tout séduit, où l'on ne peut se sauver qu'avec une attention toute singulière, quelle illusion, quelle erreur de croire que ces hommes éloignés de tout danger, de toute occasion, aient plus besoin de mortification et d'austérités que les mondains, qui sont exposés à toutes sortes de périls, et qu'il doive vous en moins coûter dans le monde, où tout vous engage à des occasions dangereuses, où la multitude des périls vous rend la voie du salut plus difficile, où, par conséquent, la garde des sens doit être plus continuelle, les mortifications plus indispensables, la fuite de l'oisiveté, des plaisirs et des divertissements mondains, d'une plus étroite obligation ! (**A**no-nyme).

[La vie molle est criminelle]. — Quand vos actions, prises chacune en particulier, seraient innocentes, je dis qu'elles ne le sont plus lorsqu'on les prend toutes ensemble, et qu'un si long tissu de plaisirs est nécessairement criminel. S'il ne vous est pas défendu de prendre de temps en temps quelque récréation d'esprit, vous est-il permis de passer tout le temps de votre vie dans des divertissements continuels ? Est-ce pour cela que DIEU vous a mis au monde ? Fallait-il que le Fils de DIEU se fit homme, qu'il se fit pauvre, qu'il vécût si longtemps sur la terre dans l'obscurité, dans le travail, dans la persécution, qu'il endurât la mort de la croix, pour vous mériter la grâce de jouer, de vous divertir, de chercher tous les jours de nouveaux plaisirs, et de ne vous refuser aucun de ceux que vous ne croyez pas absolument défendus ? Il est vrai que DIEU, qui connaît notre faiblesse et qui sait que nous ne pouvons pas toujours avoir l'esprit appliqué à l'oraison et aux affaires, nous permet quelques divertissements ; mais permet-il de faire de nos divertissements toute notre occupation ? nous

permet-il d'en faire notre fin ? Et, s'il ne le permet pas, pouvez-vous vous le permettre ? (**Le P. Valois**, *Retraite*, lettre 4).

[Les gens mous]. — Quand je vous dis que le plaisir est toujours dangereux et que nous sommes toujours dans l'obligation de l'éviter, je n'entends pas seulement parler de ces voluptés honteuses que la raison désavoue, que la loi condamne et que tous les gens réglés ont en horreur ; ce n'est pas seulement l'emportement d'une débauche outrée, poussée jusqu'à l'incontinence, que je prétends censurer ; je perdrais ici un vain discours à m'élever contre ces sortes de libertins, livrés sans mesure aux plus infâmes voluptés. Comme le cœur de ces scélérats est pour l'ordinaire endurci, les remèdes les plus forts ne le sont pas assez pour eux. Les personnes que je veux intimider ici, que je veux éloigner du plaisir, ce sont des personnes timorées d'ailleurs, que le siècle même révère, qui s'applaudissent peut-être en secret de leur régularité, qui vivent dans une sécurité parfaite au milieu de l'abondance et des délices de la vie ; et les plaisirs que je veux leur interdire ce sont des divertissements ordinaires dans le siècle : plaisirs d'usage, si j'ose m'exprimer ainsi, reçus dans le commerce des honnêtes gens. Je dis que, tout permis qu'ils sont, tout consacrés qu'ils soient par la coutume, ils sont toujours dangereux, parce que la vie que l'on passe dans ces sortes de plaisirs est une source, une occasion et une amorce de péché. (**Anonyme**).

[Peinture de la vie molle et oisive]. — Le jeu, la promenade, les compagnies agréables, sont les occupations ordinaires des gens du monde. Toute leur vie se passe dans une inutilité, et même dans une négligence qui, tout innocente qu'elle puisse être, ne peut que paraître criminelle devant DIEU, parce qu'ils se font une occupation d'oisiveté et de plaisir d'une vie qui ne devrait être qu'une épreuve continuelle à leur vertu, et qu'un combat sans relâche pour mériter cette couronne qui ne se se donne qu'aux victorieux. Ce peu d'attention qu'ils ont à leur salut fait glisser dans l'usage des choses les plus saintes un esprit de tiédeur qui rend leurs œuvres tout-à-fait stériles pour le ciel, et ils se perdent par l'indifférence qu'ils ont de se sauver. (**Le P. Rapin**, *De l'importance du salut*).

[Aveuglement calculé]. — La plupart des hommes souffrent volontiers que l'on s'élève contre les vices les plus mauvais, contre l'avarice, l'usure, la médisance, et d'autres semblables ; mais, si nous venons à toucher certaine vie molle et oisive, telle que la mènent aujourd'hui cet assemblage de gens qui composent ce qu'on appelle le monde ; si nous entrons dans le détail des occupations dont elle est tissée, si nous décidons sur les jeux qui s'y jouent, sur les commerces qui s'y livrent, sur les conversations qui s'y font, sur les divertissements qu'on y prend ; si nous examinons

tout cela au poids du sanctuaire, si nous disons ce qui nous en semble, selon les règles de l'Évangile et de la morale chrétienne; si nous prononçons que ce jeu, où l'on perd tant de temps et tant d'argent, est un grand péché contre l'amour qu'on doit avoir pour sa famille et contre l'obligation d'aider les pauvres; si nous disons que certaines assiduités que souffrent si aisément les femmes sont des scandales pour le public et des écueils pour leur pudeur; si nous traitons, avec Tertullien, leurs vaines parures d'homicides et d'empoisonnement des âmes: que de révoltes contre nous! (**Le P. d'Orléans**, *sermon sur la Vérité*).

[Les femmes molles]. — Combien ont à craindre, sur ce chapitre, tant de femmes de qualité qui vivent dans une inutilité pitoyable, auxquelles une probité toute païenne, jointe à un naturel heureux et à une bonne éducation, tient lieu de vertu; qu'une fierté naturelle défend du désordre; qui se croient fort bonnes parce qu'elles ne paraissent pas aux yeux du monde fort criminelles; qui se flattent même d'une vertu fort distinguée, parce qu'elles ont beaucoup d'honneur et peu de vices, au moins de ces vices grossiers ou éclatants qui décrivent les gens; mais qui mènent une vie molle, oisive et inutile, sans s'adonner jamais aux œuvres de miséricorde et de pénitence, ni à l'acquisition et à la pratique des vertus chrétiennes, quoiqu'il soit de la foi que sans l'une et l'autre il n'y a point de salut à espérer! (**Bourdaloue**).

[Nécessité de la pénitence]. — Je n'en veux aujourd'hui proprement ni aux conversations ni aux compagnies, ni aux jeux ni aux plaisirs ni aux divertissements; mais il faut examiner si une vie composée de tout cela peut être justement appelée innocente, et si ce prétexte d'innocence lui est bien appliqué. Je maintiens, moi, que c'est une vie de damnation. Voici une parole du concile de Trente, qui me fait trembler: *Tota vita christianæ perpetua debet esse penitentia*. Et lorsqu'on ne voit pas le danger qu'il y a dans cette vie molle, c'est ce charme malheureux qui aveugle le monde: *Fascinatio iuvenitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum* (Sapient. iv) c'est-à-dire qu'il y a un certain charme qui nous aveugle et nous éblouit si bien, que nous ne voyons pas la grandeur des biens de l'autre vie, et le danger qui est caché sous l'apparence des biens de celle-ci; et je ne puis pas bien m'expliquer si je ne m'explique par cette parole du prophète Isaïe: *Spiritus vertiginis*: c'est un tournoisement et un embrouillement perpétuel. Ce plaisir, et cette promenade, et cette assemblée, et ce petit divertissement; dormir, se lever, se parer, manger; tous ces cercles, aller de l'un à l'autre, et quand on a reçu des visites le matin, en rendre l'après-dinée, etc.: *Impii in circuitu ambulans*. (**Anonyme**).

[Ce n'est pas une vie chrétienne]. — Il faut avouer, Messieurs, que nous

avons une idée bien basse du christianisme. Hé quoi ! un DIEU se sera anéanti, un DIEU aura versé tout son sang et sera mort sur une croix ; il aura institué tant de sacrements, il aura fait tant de miracles pour établir une religion, et toute cette religion, ce fruit de tant de travaux et de tant de prodiges, se réduira à recevoir quelques gouttes d'eau à notre naissance ; après quoi, on pourra, si l'on veut, passer sa vie à rêver sur des cartes, à manier des dés, à cajoler dans les ruelles ! Vous me demandez qui sera sauvé, si pour être sauvé il faut renoncer aux divertissements du monde, et embrasser le travail et la pratique des bonnes œuvres : et moi je vous demande, si cela n'est pas nécessaire, qui est-ce qui ne sera point sauvé ? Sur quel fondement l'Évangile a-t-il si fort exagéré le petit nombre des élus, si on peut aller au ciel en jouant et en se divertissant ? **(Le P. de la Colombière).**

[Même sujet]. — S. Paul proteste qu'il est prêt de perdre toutes choses, et qu'il n'estime que comme de la boue ce qu'il y a de plus grand, afin de gagner Jésus-Christ: *Omnia arbitror ut stercora, ut Christum lucrificiam*. Et aujourd'hui, par un sentiment tout opposé, on espère et on se flatte de pouvoir le gagner en menant une vie molle et immortifiée ; et, en un mot, on vit dans cette pernicieuse erreur, qu'on peut être chrétien et se sauver en goûtant les douceurs de la vie, en contentant ses désirs, en travaillant à s'élever et à s'enrichir, et donnant à sa cupidité presque toute l'étendue qu'elle peut avoir. On se flatte de pouvoir être chrétien sans se dépouiller de ce que l'on a, sans venir à un renoncement de cœur que Jésus-Christ et tous les Pères ont regardé comme indispensablement nécessaire à la sainteté de notre vocation. Car voilà le raffinement de la dévotion chimérique de ce temps : on veut avoir la gloire du christianisme, et on ne veut pas en avoir la peine ; on veut s'en faire un honneur pour étouffer les remords de sa conscience, et on ne veut pas en porter le joug, comme étant trop rude et trop incommode. **(Bourdaloue).**

[Les grands et les riches]. — On ne se fait aucun scrupule de prendre telle part au monde que l'on veut, sans avoir égard ni aux règles de l'Évangile, ni à sa propre faiblesse. Les riches surtout, les grands et ceux qui sont à la cour, se persuadent que toutes les commodités et tous les divertissements du siècle leur appartiennent ; que leur condition leur permet de mener une vie molle, oisive et voluptueuse ; de satisfaire leurs sens et leurs désirs, de se mettre à leur aise autant qu'ils peuvent. De-là vient qu'ils se dispensent de tous les exercices de piété et de religion qui les incommovent. Ils mettent ordre à ce qu'on ne leur parle de rien qui trouble leur repos ; ils cherchent des gens qui ne pensent qu'à les flatter et qui tâchent de leur faire goûter toutes les douceurs de la vie. Pour ce qui est des mortifications chrétiennes, de se priver quelquefois des plaisirs qui leur sont permis, de pratiquer la retraite, la prière et les bonnes œuvres

qui sont propres à leur état et à leur condition, on ne leur en parle point ; on ne leur propose qu'une dévotion si complaisante qu'elle s'accorde toujours avec leurs désirs. Ils comptent pour beaucoup de ne point faire de violences, et de ne commettre point d'injustices criantes : comme si la vie chrétienne ne consistait qu'à ne faire point de mal, sans se mettre en peine de faire du bien.

Si les personnes du monde veulent vivre chrétiennement, elles doivent chercher dans le monde même la vie étroite, hors de laquelle il n'y a point de salut, et espérer que DIEU leur fera la grâce de la rencontrer, pourvu qu'elles gémissent de ce qui fait la joie des autres, et que, regardant les vanités et les divertissements des mondains avec les yeux de la foi, elles n'en conçoivent que du mépris et de l'aversion. Il faut qu'elles se rendent solitaires au milieu du monde, comme elles le seront en effet quand elles vivront autrement que les gens du monde, et qu'elles auront des pensées, des exercices et des desseins qui y seront opposés ; quand elles s'appliqueront au travail pendant que les autres sont dans l'oisiveté ; quand elles combattront leurs passions, que les autres cherchent à contenter ; quand elles s'appliqueront à prier, à entretenir et à écouter DIEU, pendant que les autres passent leur temps en des conversations de flatterie et de médisance ; enfin, quand elles feront leur possible pour ne prendre aucune part aux dérèglements du siècle. Mais qu'elles ne prétendent pas se partager entre DIEU et le monde, et prendre de l'un et de l'autre ce qu'il y aura de commode et de conforme à leur humeur ; car c'est proprement ce qu'on appelle une vie molle, et une espèce de christianisme radouci, qui n'est pas le christianisme vrai et divin. (**Anonyme**).

[Danger sous les fleurs]. — Il n'y a rien de plus doux en apparence que la vie molle des gens du siècle : un esprit exempt des moindres soins, un corps qui a toutes ses aises et toutes ses commodités, une suite de plaisirs différents qui se succèdent les uns aux autres, une agitation agréable qui, divertissant l'esprit sans l'occuper, le dérobe aux réflexions importantes ; une vie de spectacles, de festins, de promenades, de conversations ; rien de plus doux, si l'on n'en considère que les dehors. Cependant toute cette apparence de bonheur disparaît quand on considère le danger qu'il y a pour le salut ; que cette vie est opposée aux maximes de l'Évangile, à la vie de JÉSUS-CHRIST, qui s'est passée tout entière dans les douleurs et dans les souffrances ; à la voie qui conduit au ciel, qui ne s'emporte que par la violence qu'on se fait à soi-même, et où l'on n'arrive que par la croix et par les souffrances. (*Le même*).

[Imiter J.-C.]. — Un chrétien qui, par son état, est le membre d'un chef crucifié est quelque chose de difforme et de monstrueux dans le corps de JÉSUS-CHRIST, s'il ne porte sur lui les caractères et, comme parle S. Paul,

les stigmates de son Sauveur. Or, quel rapport y a-t-il entre une tête couronnée d'épines et des membres couverts de fleurs, entre la vie de JÉSUS-CRIST, qui a été dans les travaux dès son enfance, et la vie de ces chrétiens qui n'est qu'un enchaînement de plaisirs? Peut-on combattre plus ouvertement cette décision terrible du concile de Trente, qui nous assure que toute la vie d'un chrétien ne doit être qu'une continuelle pénitence : *Tota vita Christiani perpetua debet esse penitentia*? C'est ainsi que parle ce Concile général, qui doit être une règle infaillible de nos mœurs aussi bien que de notre croyance. Il ne dit pas la vie d'un religieux, mais la vie d'un chrétien ; il n'exécute ni âge ni condition ni sexe ; il enveloppe tous les hommes dans cette obligation indispensable de porter sa croix, qu'il appelle une continuelle pénitence : *Perpetua debet esse penitentia*. Cette vie molle et commode des gens du monde n'est donc pas la vie d'un chrétien, puisqu'elle est si éloignée de la pénitence qui en est inséparable.

Notre sanctification est l'ouvrage de DIEU et le nôtre, dit S. Augustin : *Hoc opus suum esse voluit et nostrum*. Elle est l'ouvrage de DIEU qui nous appelle, et le nôtre quand nous le suivons : *Suum vocando, et nostrum sequendo*. Or, cette vie que les gens du monde appellent une vie innocente nous rend sourds à la voix de DIEU ou nous empêche de la suivre : il n'en faut pas davantage pour nous faire voir combien elle est criminelle. En effet, se peut-il faire que des personnes qui sont toujours dans les plaisirs, toujours distraites et toujours occupées par tant de choses agréables, de compagnies, de conversations que DIEU ne veut pas, et où, par conséquent, il n'est pas obligé de suppléer à l'attention de leur esprit par l'abondance de ses lumières ; se peut-il faire, dis-je, que ces sortes de personnes se puissent seulement appliquer à considérer et à méditer les vérités de la religion que la grâce leur met devant les yeux? Or, si elles ne joignent pas leurs réflexions aux illuminations intérieures que DIEU leur donne, comment en profiteront-elles? si elles ne profitent pas des grâces de DIEU, il est impossible qu'elles fassent leur salut. (*Essais de Sermons, Avent*).

[La mollesse n'est point innocente]. — La vie inutile et stérile en bonnes œuvres ne peut pas être innocente, puisqu'on ne peut pas nommer de la sorte une vie qui ne sauve pas celui qui la mène, mais qui le damne, puisqu'il n'y a point de milieu entre le salut et la damnation. « Celui qui ne recueille pas avec moi dissipe ; et celui qui n'est pas pour moi est contre moi », dit JÉSUS-CRIST, pour nous apprendre qu'il réprovoie ces chrétiens neutres et équivoques qui semblent n'être d'aucun parti. DIEU, voyant le cœur du chrétien partagé entre lui et le démon, sort de ce cœur divisé, dit S. Augustin, et abandonne au démon cette part dont il semblait être le maître. Vous faites beaucoup de mal dès que vous ne faites pas le bien que DIEU demande de vous. Toutes les omissions de votre négligence sont des infidélités à sa

grâce. — Non-seulement la vie douce et commode des gens du monde n'est pas innocente ; mais à l'examiner sérieusement dans les principes de la saine morale, cette vie est toute criminelle, et, pour ainsi dire, une continuation de péchés et de désordres, parce qu'on passe d'un plaisir à un autre, d'une passion à une autre passion. (*Ibid.*)

[Autre peinture]. — Il y a une espèce de chrétiens qui sont regardés dans le monde sur le pied d'honnêtes gens ; qui ne sont ni du nombre des libertins et des grands pécheurs, ni de ceux qui font profession d'être des chrétiens réguliers, appliqués aux bonnes œuvres et à tous les devoirs de leur religion ; mais qui affectent le milieu entre ces deux manières de vie. Ils ne sont pas sujets aux vices grossiers, ils ont horreur des crimes qui décrivent les gens ; mais d'ailleurs ils sont de toutes les parties de plaisirs et de divertissements, ils ne manquent en rien à ce qui s'appelle devoirs du monde, mais se contentent de pratiquer par bienséance ce qu'il y a de plus essentiel dans ceux du christianisme. Ils savent assez ce qu'il faut faire, mais ils ont plus de soin de plaire au monde qu'à DIEU, pratiquent la loi du Seigneur, mais non pas dans toute son étendue ni dans toute sa perfection ; fidèles à certains devoirs, mais se dispensant aisément des autres ; nulle violence sur eux-mêmes, nul soin de dompter leurs passions ; nulle faim, nulle soif de la justice ; nul progrès, nul avancement dans la vertu ; mais une recherche continuelle de leurs aises, de leurs commodités et de tout ce qui peut rendre la vie agréable. Voilà la vie de ces honnêtes gens selon le monde, mais qui est criminelle devant Dieu pour bien des raisons. (**Anonyme**).

[Ce n'est point une vie de chrétien]. — Le christianisme nous prescrit en général deux lois qui doivent être la règle de la vie et de toute la conduite d'un chrétien. C'est que nous ne pouvons aimer le monde, ni rien de ce qu'il y a au monde. Ce sont deux lois qui n'en font qu'une, que la grâce met toujours devant les yeux des chrétiens, dans le commerce qu'ils ont nécessairement avec le monde. Servons-nous de ces deux règles pour les appliquer aux actions, aux pratiques et aux coutumes de ceux qui mènent une vie molle, telle que font ordinairement les grands et les riches du siècle. Cette vie ne paraît criminelle presque à personne, parce qu'elle est exempte de grands crimes, et qu'elle n'est pas souillée d'adultères, ni même de ces intempérances honteuses et brutales que commettent les grands pécheurs ; mais jugeons si elle est criminelle en effet, par ces deux règles. Examinons si, dans cette vie qu'on appelle molle, le cœur est détaché des choses temporelles et plein d'amour pour les choses éternelles. Ceux qui sont les moins ennemis de cette vie, et qui même lui sont les plus favorables, ne nient pas qu'elle n'aime les plaisirs, qu'elle ne les recherche, qu'elle ne consume beaucoup de biens pour les entretenir, qu'elle ne se divertisse toujours, et qu'elle ne travaille à éloigner tout ce qui peut troubler sa

paix et son repos : et ainsi ils ne peuvent nier qu'elle est opposée à la vie de la croix, qui est celle des chrétiens. Voilà en général ce que c'est que la vie molle ; mais jugeons de la vérité de cette vie par ces règles, de n'aimer rien des choses du monde et de détourner son cœur des choses temporelles, et nous verrons que, n'étant qu'un amour du monde, elle ne peut être chrétienne, et qu'elle n'a nulle part au renoncement de nous-mêmes, et nulle marque que tout notre cœur est tourné vers les choses éternelles. (**Sarrazin**: *Avent, sur le renoncement à soi-même*).

[Point de cœurs partagés]. — DIEU ne veut point de ces gens neutres. Une âme froide lui déplaît moins qu'une âme tiède. un ennemi déclaré qu'un lâche et faible ami. Il ne veut point de trêve : il veut ou la paix ou la guerre. Les gens qui veulent se ménager avec deux grands qui sont mal ensemble se brouillent souvent avec tous les deux : quand on veut contenter DIEU et le monde, on ne contente ordinairement ni l'un ni l'autre ; les devoirs qu'il faut leur rendre sont si incompatibles, qu'on ne peut remplir les uns sans manquer aux autres. (**Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

C'est le mauvais service que nous rend notre amour-propre, de nous faire tellement marcher dans ce chemin de perdition, que nous ne pensons pas y être en menant une vie molle et oisive, et nous ne voulons pas même nous arrêter à y penser. Ce n'est pas que nous ne connaissions assez que nous sommes imparfaits en cet état de vie, que nous avons des passions, des vices, des imperfections ; mais c'est que, comme il y a dans le monde des vices plus énormes que nous ne voudrions pas souffrir en notre conscience, et des personnes plus vicieuses que nous ne voudrions pas suivre dans leur libertinage, nous nous persuadons que ce sont seulement ces libertins qui prennent ce grand chemin, et, parce que nous ne prenons pas la même route qu'eux, ou parce que nous ne courons pas si vite dans le précipice, nous croyons que nous n'y allons pas.

C'est une erreur très-dangereuse, de croire qu'en menant cette vie molle et oisive on n'est pas dans la voie large qui mène à la mort : car c'est autant que de dire qu'on ne peut pas être méchant ni vicieux, si l'on ne donne dans les excès du vice, et que ce n'est pas aller à sa perte que d'y aller lentement et pas à pas. Si nous interrogeons notre conscience, nous reconnaitrions que, comme en menant cette sorte de vie nous ne marchons pas dans le chemin étroit où Notre-Seigneur nous invite d'entrer, comme nous ne voulons pas confesser que nous soyons dans le chemin le plus large, nous accorderions aussi volontiers que nous ne sommes pas du nombre de ceux qui vivent dans les croix et dans les austérités qui font ce chemin et cette porte étroite, comme nous ne pouvons souffrir qu'on nous reproche que nous vivons en libertins. D'où il suit que nous nous imaginons qu'il y a un troisième chemin dont JÉSUS-CHRIST n'a point fait mention, et que c'est dans ce chemin que nous pou-

vous sûrement marcher. sans nous donner trop de peine en ce monde pour arriver au ciel. (*Le P. Haineufve, le grand chemin qui perd le monde*).

[D'où vient cette erreur dans la plupart des hommes]. — Peut-être n'avons-nous jamais pensé à ce troisième chemin dont nous venons de parler; mais c'est qu'en effet nous aimons naturellement la vie douce et oisive, à jouir de toutes les commodités, à avoir toutes nos aises, sans souffrir beaucoup de peine ou de contradiction; et, dans cette situation d'esprit, si nous étions obligés de répondre en laquelle des deux voies nous voulons marcher, nous dirions que nous ne voulons ni l'une ni l'autre. Nous ne voulons pas la voie étroite, car nous craignons la peine et la contrainte; nous ne voulons pas la plus large, car nous craignons notre perte et notre réprobation à laquelle elle aboutit. Que voulons-nous donc? où prétendons-nous marcher? Comment prétendons-nous vivre? Si nous osions ouvrir notre cœur, il faudrait faire ce sincère aveu, que nous cherchons un moyen de jouir des plaisirs de cette vie sans crainte de nous perdre pour l'éternité, et une voie qui nous conduise au bonheur éternel sans nous faire souffrir toutes les peines et tous les travaux qu'il faut endurer pour l'acquérir. Voilà ce que nous cherchons et ce que nous prétendons; mais où est ce moyen? où est ce chemin assuré? où se trouve-t-il en ce monde? Ce ne peut être aucun des deux dont parle l'Évangile, puisque l'un ne se trouve que dans les peines et dans les croix que nous fuions, et que l'autre aboutit à la perdition que nous craignons et que nous ne voulons pas. Il faut donc en imaginer un troisième, qui ne fut et qui ne sera jamais, qui ne soit ni pénible pour cette vie ni dangereux pour l'autre: et c'est cette vie douce, commode, qui n'ait rien des deux autres que ce qui est capable de nous contenter. (*Le même*).

Il n'y a pas un de ceux qui mènent cette vie molle et oisive qui ne proteste qu'il ne veut pas se perdre, et que c'est pour cela qu'il ne donne pas dans ces débauches outrées, et qu'il ne se livre pas aux vices où son penchant le porterait; il se sait même bon gré, par cette espèce d'accommodement entre DIEU et le monde, de se voir distingué de ces ennemis déclarés de DIEU et de toute vertu lesquels, comme parle l'Apôtre, ne posséderont jamais le royaume des cieux, il est néanmoins évident, comme nous l'avons fait voir, que ces personnes se damnent sans le savoir, et qu'elles sont dans l'illusion. Mais vous, mon cher auditeur, ne vous trompez-vous point comme elles, nonobstant la bonne volonté qu'il semble que vous ayez de vous sauver? Ceux-là se perdent, parce qu'ils sont dans l'illusion, ne pouvant se persuader que la vie qu'ils mènent les conduise à la mort: et vous, qui êtes dans le même sentiment, pour ne pas dire dans la même illusion, qui vivez comme eux, et qui ne croyez pas, non plus qu'eux, être en danger de vous perdre en marchant dans la même voie, rentrez un peu en vous-mêmes; faites réflexion que vous n'êtes pas dans la voie étroite

dans laquelle seule on peut se sauver ; donnez quelle étendue il vous plaira à cette voie étroite que le Fils de DIEU nous a marquée : je n'en trouve nul caractère dans le genre de vie que vous prétendez être permis et innocent.

Eh bien, mon cher auditeur, que pensez-vous, que croyez-vous de ce chemin de perdition dont il est si expressément parlé dans l'Évangile ? comment l'entendez-vous ? C'est la source de tout le mal que d'être ignorant en cette matière. Si vous n'en avez point d'autre idée et d'autre connaissance qu'en a le commun du monde, et si vous ne croyez pas qu'on puisse être dans cette voie large si l'on ne donne dans les excès du vice, vous êtes dans l'erreur, et c'est principalement cette erreur qui vous perdra, parce que c'est ce qui vous empêche de reconnaître le danger où vous êtes et où vous peuvent mener vos passions. Tâchez donc de vous désabuser sur ce chapitre, et d'apprendre si parfaitement ce qui fait le chemin large ou le chemin étroit, que vous appréhendez vivement ce que dit le Sauveur, que la plus grande partie du monde ne marche que dans celui qui est large ; qu'il ne faut pas être du nombre des plus vicieux pour y marcher, mais qu'il suffit de n'être pas assez vertueux pour embrasser la croix et la voie étroite de la mortification chrétienne ; et, quand vous ferez une sérieuse réflexion sur la vie molle et commode que vous menez, peut-être aurez-vous sujet de craindre que vous ne soyez de ce grand nombre.

Il est vrai qu'il ne faut juger de personne, et que personne même ne peut assurément juger de l'état de sa vie ; mais il n'est pas moins véritable qu'il y a des indices et des marques qui nous font tellement voir et connaître nous-mêmes à nous-mêmes, que nous ne pouvons ignorer de quel parti nous sommes. Le Sauveur du monde ne n'est pas contenté de nous découvrir qu'il y a deux chemins, l'un qui conduit à la vie, et l'autre à la mort ; mais il nous a, de plus, marqué quels sont ceux qui marchent par ces différents chemins. Il a dit des uns : *Vae vobis qui ride-tis!* malheur à vous qui avez vos joies, vos aises et votre consolation en ce monde. Il a dit des autres : *Beati qui lugent, beati qui persecutionem patiuntur*, bienheureux sont ceux qui pleurent, *heureux ceux qui souffrent persécution!* Voyez maintenant, dans cette vie molle et commode, si vous y souffrez, ou si vous trouvez votre joie. (*Le même*).

[Nécessité de la vie pénitente]. — En qualité de chrétiens, nous sommes les membres d'un chef couronné d'épines, et les disciples d'un maître qui a vécu, et qui est mort dans les souffrances. La foi même que nous professons nous oblige à nous regarder sans cesse devant DIEU comme des criminels, et à prévenir par la pénitence les châtimens dont sa justice nous menace, et que nous avons tant de fois mérités. Si donc nous entrons bien dans l'esprit du christianisme, nous devons tous être sur la terre autant de pénitents : et un pénitent, dit Tertullien, ne vit pas pour con-

tenter ses inclinations ni pour satisfaire ses sens. Sur quoi le concile de Trente s'est expliqué en des termes qui doivent bien faire trembler tous ceux qui prétendent mener une vie molle et commode : *Tota vita christiani perpetua debet esse penitentia* : toute la vie d'un chrétien, doit être une pénitence continuelle. Ecoutez, gens de plaisirs et de divertissements : c'est l'Eglise de JÉSUS-CHRIST qui parle, et toute l'Eglise assemblée. Elle n'est pas moins infallible quand elle nous propose des règles de mœurs que lorsqu'elle décide les points de notre croyance, puisqu'il nous est d'une égale nécessité et de bien croire et de bien faire. Prenez garde à tous les termes du saint concile : il n'y en a aucun qui n'ait une force particulière. Il ne dit pas seulement quelque action, mais la vie, *vita* ; il ne dit pas une partie de la vie, mais toute la vie, *tota vita* ; il ne dit pas la vie d'un religieux, mais la vie d'un chrétien ; il ne dit pas même de ce chrétien, mais de tout chrétien en général, de quelque âge et de quelque qualité qu'il puisse être : *christiani*. Enfin, il ne dit pas que ce soit là un conseil et une œuvre de surrogation, mais une obligation indispensable : *Tota vita christiani perpetua debet esse penitentia*. (Le P. Giroust, *Sermon sur la vie inutile du monde*).

[La vie molle tue la grâce en nous]. — On ne peut profiter de la grâce sans une très-grande vigilance à en étudier les mouvements, à en suivre exactement la conduite. Mais, chrétiens, je vous demande si vous êtes capables d'une telle application, dans une vie que les affaires et les divertissements du monde partagent tour-à-tour et occupent tout entière. Combien d'engagements, de passe-temps agréables, bannissent de votre esprit toute autre pensée, et étouffent dans votre cœur tout autre sentiment ! Tant d'intrigues, tant de rendez-vous, tant de parties, tant de repas, tant de compagnies, tant de conversations, de spectacles ! Au milieu de tout cela, comment et quand prêterez-vous l'oreille à la voix de DIEU !... De-là à quoi va la vie ? en d'inutiles et de frivoles amusements. Et voilà cette folie populaire dont on a tant de peine à revenir, ce charme de la bagatelle qui nous joue, et dont a parlé Salomon : *fascinatio nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentie transvertit sensum sine malitia*. Comprenez bien le sens de ces paroles : c'est-à-dire qu'il y a, dans les distractions ordinaires du siècle et dans ses faux biens, un certain enchantement qui nous aveugle, et qui nous empêche de découvrir la grandeur et l'excellence des biens de l'autre vie. Ceux-ci s'évanouissent à vos yeux, tandis que vous faites des autres l'objet de tous vos désirs et la matière de toutes vos réflexions. Vous tournez sans cesse autour de ce point, et vous demeurez toujours dans cette courte circonférence. La plus longue suite de vos années n'est qu'une vicissitude et une inconstance de concupiscentie qui passe d'un sujet à l'autre, et qui cherche partout à se nourrir.

Dites-nous de bonne foi combien de temps vous pensez chaque jour à

DIEU, dans cette vie que vous menez ; ou plutôt, avouez que vous n'y pensez point du tout. Car ne croyez pas que je compte certaines prières que la bouche prononce par habitude et sans réflexion. Encore, combien de fois les négligez-vous tout-à-fait, selon que l'humeur vous gouverne, et dès que le monde vous appelle ! Du reste, vous avez l'imagination remplie de soins tout profanes, d'entreprises de fortune, de prétentions, et le plus souvent d'habillements, de parures, d'équipages, de meubles, d'assemblées, de badineries. Vous y pensez, et d'autant plus que vous n'entendez parler de rien autre chose, et que vous en parlez aussi sans cesse. Et comment penserait-on à DIEU, reprend Tertullien, là où l'on ne parle jamais de DIEU ? *Quomodo cogitabit de DEO positus hic ubi nihil dicitur de DEO ? (Le même).*

[Multitude de fautes]. — On a beau, dans cette vie du siècle, se parer d'un voile spécieux de vertu ; on a beau dire : Je vois le monde, mais en tout honneur ; je vais dans les compagnies, mais il ne s'y passe rien contre les règles et le devoir. Sous cette belle apparence, que souvent l'on cache de sentiments criminels ! que d'intrigues et de rendez-vous ! Et ne serait-ce pas un miracle que l'on se conservât, au milieu de tant de périls auxquels on se trouve sans cesse exposé ? Qui me persuadera que, dans ces conversations, où tout le discours roule ordinairement sur la galanterie, et où l'on ne fait nul scrupule de mille façons de parler trop naturelles et trop libres, l'esprit ne reçoive aucune mauvaise teinture, et qu'il soit bien en garde contre toutes les idées qui le pourraient infecter ? Qui me fera croire que, parmi tant d'objets capables de plaire et qui plaisent en effet, les yeux ne soient point éblouis, et que le cœur, conduit par les yeux, soit assez maître de lui-même pour ne se pas attacher ? Je croirais plutôt qu'on peut se jeter dans un torrent impétueux sans être emporté par le cours de l'eau, ou demeurer au milieu du feu sans ressentir les atteintes de la flamme. A peine la solitude la plus retirée nous met-elle à couvert de la passion.

On se vante, en vivant de la sorte, de n'être point scrupuleux ; on se permet sans beaucoup de peine les railleries piquantes, les médisances fines et bien tournées, les contes agréables, les mots plaisants, peu modestes, les manières enjouées et trop familières, les ajustements mondains et contre l'exacte bienséance, l'envie de se montrer, de se faire voir, les complaisances, les assiduités. On regarde tout cela comme des usages reçus : ce ne serait pas savoir vivre que d'y avoir manqué, et l'on taxerait de rigueur outrée ceux qui le voudraient condamner. Mais ces usages néanmoins sont autant de désordres ; et, pour peu qu'on les examinât de bonne foi, la morale la plus relâchée ne les pourrait pas justifier. *(Le même).*

[Danger de l'esprit du monde]. — N'attendez pas que je vous fasse ici une

peinture de la corruption du siècle, qui vous est mieux connue qu'à moi, et que je vous représente ces malheureux esclaves du vice que la violence des passions a portés jusqu'aux derniers excès de la débauche, du libertinage et peut-être de l'impiété. Quoique ces vices soient les plus grands et les plus énormes, ils ne sont peut-être pas les plus contagieux ni les plus à craindre, et ce n'est point par-là que le monde me paraît plus dangereux pour le salut. Le vice, quand il lève le masque et qu'il laisse voir toute l'horreur et toute l'infamie qui l'accompagne, perd beaucoup de sa force et de ses charmes. Mais un danger presque inévitable dans le siècle, c'est l'exemple de la plus saine partie de ces honnêtes gens qui, bien qu'éloignés de ces vices honteux et des excès dont ils ont horreur, n'en sont pas pour cela plus proche du royaume de DIEU : je veux dire cette vie molle, oisive et sensuelle où l'on se trouve né, qui ne se refuse rien des aises et des douceurs que la nature recherche, qui fait son étude et son occupation principale du plaisir ; où le jeu succède à la bonne chère, le bal à la comédie et aux spectacles ; où le jour entier n'est qu'un enchaînement continuel de parties, de divertissements et d'amusements frivoles ; où l'on se permet l'ambition comme une passion digne d'une âme bien née, où l'on a toute la vivacité possible sur l'honneur et sur l'intérêt : une vie, en un mot, où l'on ne voit aucun trait du christianisme, et dont les gens du monde sont tellement épris, et, si je l'ose dire, infatués, qu'il ne leur vient pas même dans l'esprit de douter s'ils sont dans la voie du salut. (**Le P. Cheminai**, *sermon pour une profession*).

[Les commandements violés]. — Il est si vrai qu'on ne garde pas la loi, dans cette vie molle et mondaine des honnêtes gens du siècle, que, s'il fallait l'observer, cette vie qu'ils aiment tant leur deviendrait insipide. C'est le sort des mondains de s'ennuyer des plaisirs dès qu'ils sont réglés par la loi. S'il fallait prendre garde à chaque démarche, si ce qu'on pense, ce qu'on dit et ce qu'on fait ne répugne point à la loi de DIEU, la vie du monde deviendrait une croix et un supplice insupportable ; comme il arrive à ceux qui, touchés de DIEU, ouvrent les yeux aux dangers continuels que court leur salut, et prennent le parti de faire leur devoir de chrétiens. Le monde alors leur devient odieux et leur est à charge ; autant il leur était agréable d'y vivre, autant leur est-il fâcheux d'y éprouver les contradictions éternelles du monde et de l'Évangile ; ils sont dans un état violent, et préfèrent souvent une retraite entière à un combat si périlleux. Voilà encore par où le monde me paraît le plus à craindre, par sa régularité prétendue : car que peut faire une jeune personne pour ne pas entrer dans ces voies ? Elle s'y voit entraînée par la plus saine partie des honnêtes gens du monde ; elle s'y voit autorisée par ceux qui ont le plus d'intérêt à sa conduite ; ceux qui vivent de la sorte sont souvent les premiers à lui décrier les grands vices ; ils font profession d'une exacte probité, et peut-être même d'une dévotion qu'ils croient la plus raison-

nable, parce qu'en examinant les choses dans le détail on n'y voit rien qui blesse la conscience. On se rassure sur l'usage du monde et sur la multitude; on s'aide à se tromper les uns les autres : et on ne considère pas, dit S. Jérôme, que les gens qu'on suit sont moins des guides dans la voie du salut que des compagnons de notre égarement : *Non viæ duces, sed erroris comites. (Le même).*

[Vaines excuses]. — En vain nous pressons ces sortes de gens de penser au danger où ils sont : ils se tiennent toujours au même point, et toujours ils nous demandent quel mal ils font ; s'ils ravissent le bien d'autrui et s'ils refusent au prochain ce qui lui est dû ; s'ils sont emportés, vindicatifs, médisants, débauchés. Toujours ils nous disent qu'on n'est point damné quand on ne fait rien de tout ce que DIEU a défendu : et, suivant cette spécieuse maxime, qu'ils interprètent à leur mode, ils osent assurer qu'ils sont dans la voie du ciel. Ils confessent assez qu'ils ne sont pas du nombre des parfaits ; mais ils ne peuvent convenir qu'ils soient du nombre des pécheurs : et ils ne font pas réflexion que cette inutilité de vie qu'ils couvrent d'un voile d'innocence est par elle-même criminelle, qu'elle est directement opposée à la morale de JÉSUS-CHRIST ; que mille fois, dans l'Évangile, il l'a frappée d'anathème ; et, pour tout dire en un mot, que, selon les règles fondamentales de notre foi, c'est un très-grand mal devant DIEU que de ne point faire de bien. (**Le P. Giroust, Vie inutile**).

[Le peu de bien que l'on fait]. — On fait, me direz-vous, quelques bonnes œuvres, quelques prières, quelques aumônes, en ce genre de vie. Je le crois ; mais en a-t-on moins d'ardeur à chercher la satisfaction de ses sens ? Est-on mieux disposé à cette pénitence sévère que la justice divine exige de nous ? On n'ignore pas les maximes de l'Évangile ; on sait sa religion : qu'on juge donc de cette piété qui flatte notre indolence ; qu'on fasse le détail des actions qu'on aura un jour à offrir à DIEU pour lui demander la gloire avec quelque équité. Après avoir vécu parmi les agréments d'une vie molle et oisive, on vient enfin à mourir. Est-il vraisemblable qu'on se détache tout-à-coup de ce qui fait notre joie et notre repos jusque-là ? Qui voudrait garantir la sincérité du sacrifice qu'on fait des biens qui nous sont enlevés par une puissance qu'on ne peut éviter ? (**Anonyme**).

[Promesses du Baptême]. — « Nous avons été enrôlés dans la milice du DIEU vivant ; nous y sommes engagés par le serment de notre Baptême, dit Tertullien : *Vocati sumus ad militiam DEI vivi, jam tunc cum in sacramentum verba respondimus*. Nous avons promis de combattre sous ses étendards et pour les intérêts de sa gloire. » D'où il conclut ensuite que, pour bien faire cette guerre spirituelle, nous devons être courageux et bannir l'hu-

meur délicate du monde ; *Nemo miles cum deliciis venit* : un homme accoutumé aux délices n'est pas propre pour être bon soldat ; il ne doit pas être délicat pour aller à la bataille. Nous devons dire, à plus juste raison, qu'un bon chrétien doit avoir beaucoup de courage pour combattre les ennemis de son salut, et pour s'acquitter des obligations du Christianisme. (**Biroat**, *Avent*, 11^e *discours*).

Est-ce là cette vie chrétienne, qui devait être réglée sur la vie d'un Dieu crucifié pour nous ; cette vie fervente, qui devait être le gage de la bienheureuse éternité et le fondement de votre prédestination ; cette vie retirée qui devait être inconnue au monde et cachée en JÉSUS-CHRIST ; cette vie mortifiée, dure et austère, contraire aux sens et à tous les plaisirs des sens, qui fait le caractère propre de la loi du Fils de Dieu, et qui seule a été canonisée dans son Evangile ? Vous voulez avoir part à sa gloire ; mais à quel prix l'avez-vous achetée ? Quels titres produirez-vous ? Vous prétendez être reçu dans son royaume : pourquoi, et de quel droit ? Est-ce pour avoir toujours été dans les lieux où le monde vous attirait, toujours dans les assemblées profanes où on ne le trouvait point ? Vous demandez à le posséder éternellement, comme votre fin unique et votre souverain bien : pourquoi ? Est-ce parce que, durant votre vie, vous l'avez laissé dans un continuel oubli ; que vous avez cherché sans cesse à goûter les fausses douceurs de la terre ? N'est-ce pas, au contraire, pour cela même que vous devez être rejeté et réprouvé ? (**Le P. Giroust**, *Avent*, *sur la vie inutile du monde*).

[Même sujet]. — Vous avez renoncé à la chair dans votre baptême c'est-à-dire que vous avez promis de ne point vivre selon les sens. Vous vous êtes engagés à regarder comme des crimes la mollesse, l'indolence, la sensualité, et, pour m'exprimer avec le grand Apôtre, à crucifier votre chair, à réduire votre corps en servitude. Ce n'est pas ici un état de perfection fondé sur la sévérité de la morale, c'est un vœu solennel fondé sur le plus saint de tous les actes de religion. Ce n'est point un conseil, c'est le devoir le plus indispensable de la foi d'un chrétien. Or, à voir la délicatesse avec laquelle on traite son corps, à voir l'indolence et l'oisiveté à laquelle s'abandonnent les gens du monde, ne les prendrait-on pas pour des disciples d'Epicure plutôt que pour des enfants de JÉSUS-CHRIST et de son Eglise ? (**Massillon**, *du petit nombre des élus*).

[Aveuglement universel]. — L'aveuglement si commun et si universel que j'entreprends de guérir ici, avec le secours du Ciel, consiste en ce qu'on s'imagine pouvoir trouver un milieu et un tempérament entre une vie mortifiée et une vie sensuelle, dans lequel on puisse pratiquer la vertu chrétienne sans se priver des douceurs et des commodités qui flattent la chair et les sens. Il paraît si avantageux à un cœur qui a tant de penchant pour le plaisir, et d'ailleurs quelques principes de religion, de jouir en

repos des plaisirs de ce monde, sans perdre cependant l'espérance d'une éternité bienheureuse, qu'il se laisse aisément flatter qu'on peut accommoder l'un avec l'autre. Embrasser les pures maximes de l'Évangile, ce serait alarmer la nature et révolter les sens. Suivre absolument ce malheureux penchant qui nous entraîne dans toutes sortes de désordres, ce serait s'exposer à tous les fâcheux reproches et à tous les cuisants remords de la conscience, pour peu qu'elle eût de foi et de religion. Que fait-on ? On adoucit ces maximes, et l'on modère ce penchant ; on se figure que cet esprit de pénitence, de croix et de mortification, n'est que pour ceux qui aspirent à la plus haute perfection chrétienne, mais que, pour ceux qui ne portent point leurs vues si haut, et qui se contentent d'une fortune plus médiocre en l'autre vie, ils peuvent sans rien craindre s'accorder bien des choses en celle-ci. On se forme un plan de religion à sa mode, composé de ce qu'il y a de plus aisé dans la vie chrétienne et de ce qu'il y a de moins criminel dans une vie sensuelle, les crimes énormes et les dissolutions scandaleuses ; on retranche de la vie chrétienne les croix, les humiliations et cet esprit de pénitence et de mortification. On se forme comme trois caractères : le premier d'un saint, le second d'un homme sensuel et mondain, et le troisième d'un chrétien ordinaire. On donne au saint la pénitence en partage et les pures maximes de l'Évangile pour règles de sa conduite ; on peint le sensuel avec tous les traits d'un débauché déclaré et d'un libertin de profession ; on mêle un peu de l'un et de l'autre dans le tableau du chrétien, on y fait entrer et du plaisir et de la vertu. On adoucit les exercices de la piété par la jouissance de quelques plaisirs, et on tempère ces plaisirs par la pratique de quelques exercices de piété. Pour le saint on n'a que du respect et de l'admiration ; pour le sensuel on n'a que de l'aversion et de l'horreur ; mais pour ce fantôme de chrétien, on se le propose pour modèle, et on s'attache d'autant plus fortement à s'en accommoder qu'on se représente son état comme sûr et commode tout ensemble.

On se sauve en gardant les commandements de DIEU, et on ne se sauve qu'en haïssant sa chair : le Sauveur a dit l'un et l'autre. Il n'a pas dit : Celui qui aime son corps et sa chair n'arrivera jamais à la perfection ; mais il a dit qu'il se damnera : *Qui amat animam suam perdet eam*. Or, ménager à son corps toutes ses aises et toutes ses commodités, ne mortifier son goût que lorsqu'on n'a point de quoi le satisfaire, donner la liberté à ses yeux de tout voir, à sa langue de tout dire, à ses oreilles de tout entendre, n'entretenir son cœur que des joies et des plaisirs du monde ; languir la meilleure partie du jour dans la mollesse du lit et du sommeil ; se parer de tous les ornements mondains, changer de parur selon tous les caprices du siècle ; perdre le temps dans une lâche oisiveté avoir le jeûne du Carême en horreur ; se dispenser, sous des prétextes si frivoles, pour des incommodités si légères, de tous les exercices de la pénitence ; ne pouvoir se captiver pour lire ou pour méditer les vérités

éternelles : est-ce haïr son corps ? est-ce embrasser les moyens de salut ?
(Anonyme).

[Illusions]. — Le culte d'une divinité engage nécessairement à vouloir se régler sur ses exemples : *Summa religionis est imitari quod colimus*, dit S. Augustin. Or, quel est le grand objet de notre adoration ? Quel est le DIEU que nous reconnaissons dans la religion chrétienne ? N'est-ce pas un DIEU attaché à la croix, qui, ayant passé toute sa vie dans les souffrances, meurt enfin par l'excès de ses douleurs, et qui, après sa mort, montant au ciel, y a voulu porter ses plaies pour se rendre éternellement présente l'idée de ses douleurs et de sa croix, au milieu même de sa gloire ? Voilà quel est le DIEU du christianisme. On n'est donc pas le véritable adorateur de ce DIEU, ni par conséquent véritable chrétien, quand, au lieu d'imiter ses souffrances, on éloigne autant que l'on peut et qu'on efface de son esprit toute pensée de mortification et de peine ; quand on applique ses soins à écarter jusqu'aux plus légères incommodités de la vie ; quand on ne se refuse jamais les plaisirs que la pudeur et la santé peuvent permettre. N'est-ce pas là la disposition de toutes ces personnes sensuelles ? Ne font-elles pas assez voir par leur conduite qu'elles désapprouvent secrètement et dans le fond de leur cœur que JÉSUS-CHRIST ait souffert les douleurs de la croix, pour n'être pas obligées, par cet instinct si naturel et si inséparable de la religion, d'imiter ce qu'elles adorent ? Je n'avance pas ceci de moi-même, c'est S. Augustin : *Displicet delicatis quòd DEUS cruciatus est*. C'est jusque-là que va le crime de cette mollesse et de cet amour des plaisirs qu'on croit si innocents. (Le P. Champigny, *Recueil des sermons choisis*).

[Le chemin étroit]. — *Arcta via est que ducit ad vitam* (Matth. VII). Le Fils de DIEU ne dit pas « le chemin qui conduit à la perfection » mais « le chemin qui conduit à la vie est étroit. » Il ne dit pas qu'il y a un chemin étroit qui conduit à la vie, comme s'il y en avait encore un autre ; mais il dit absolument le chemin qui conduit à la vie éternelle est étroit : pour nous apprendre que quiconque veut arriver au ciel doit se résoudre à en passer par-là. Remarquez, je vous prie, en combien d'endroits de S. Matthieu et de S. Luc il répète la même chose : *Arcta est via... Angusta via est... Contendite intrare per angustam portam*. Nous a-t-il dit seulement une fois qu'il y eût un chemin doux et facile pour faire son salut ? S'il y en avait un, l'aurait-il ignoré ? s'il l'avait connu, nous l'aurait-il caché ? S'il l'avait ignoré, à quel titre s'appellerait-il la véritable voie et le plus excellent de tous les guides : *Ego sum via, veritas et vita* ? Si, après l'avoir découvert, il nous l'avait caché, n'aurions-nous pas sujet de nous plaindre de son silence sur un article si important ? N'aurions-nous pas lieu de lui reprocher de nous avoir surchargés d'un fardeau inutile, en nous conduisant, par un chemin rude, escarpé, tout semé de cailloux, tout hérissé

d'épines, à un terme où il aurait pu nous mener par un sentier uni, facile et tout couvert de fleurs? Remarquez encore de quel air il s'explique sur les difficultés de ce chemin : *Quàm arcta et angusta via est!* Ah! qu'il est étroit, encore une fois, qu'il est étroit ce chemin qui conduit à la vie éternelle! Si la vie douce et commode que mènent tant de chrétiens pouvait passer pour un chemin étroit, à quel propos se récrier avec tant d'emphase : *Quàm arctu et angusta via est!* Mais remarquez surtout que le Sauveur ne parle que de deux chemins, l'un étroit et l'autre large; nous ne voyons aucun vestige du troisième; et comme tous les réprouvés marchent par ce chemin large, il s'ensuit, et assez évidemment ce me semble, que tous les prédestinés, sans exception, doivent passer par le chemin étroit. Après cela, quelle illusion, quel aveuglement, de s'imaginer qu'on pourra faire son salut dans une vie douce et commode! (**Le P. Haineufve**, livre intitulé *Le grand chemin qui perd le monde*).

[Même sujet]. — Il se trouve des personnes qui veulent bien suivre JÉSUS-CHRIST, mais elles veulent que ce soit par une voie large, et ne peuvent souffrir qu'on leur parle de cette voie étroite dont parle l'Évangile. Mais il faut dire à ces personnes cette excellente parole de S. Augustin : « Si vous êtes vraiment chrétiens, vous devez marcher par la voie de JÉSUS-CHRIST : *Ipsa est christianus qui non aspernatur viam Christi.* » Il ne faut point nous tromper ici nous-mêmes, ni dire qu'il y en a beaucoup d'autres qui ne marchent point par cette voie : car ce grand saint ajoute excellemment : *Dura videtur, sed ipsa est tuta via; alia fortè delicias habet, sed latronibus plena est.* (In ps. 2). Peut-être que vous trouverez une autre voie dans laquelle vous marcherez parmi les plaisirs que vous croyez innocents; mais elle sera pleine de voleurs. *Noli per aliam velle ire quàm per illam quâ ipse ivit* : quoi que vous disent les hommes, gardez-vous de choisir une autre voie que celle que JÉSUS-CHRIST a choisie. Cette voie paraît dure, mais c'est la voie certaine et assurée. On vous rendra tous vos sentiers unis, on vous fera trouver des divertissements innocents, des entretiens, des compagnies qui vous feront passer le temps agréablement; on vous fera peut-être souffrir quelque petite chose pour tenir votre conscience en repos; mais on vous permettra de voir le monde, de vous trouver aux spectacles, d'être de toutes les assemblées de divertissement; de mener enfin une vie molle, divertissante, c'est-à-dire qu'on vous fera entrer dans cette voie dont parle Salomon, *qui paraît droite à celui qui y marche, mais dont la fin conduit à la mort*. C'est en effet où aboutit ce genre de vie, de vouloir partager entre DIEU et le monde. (*Instructions chrétiennes*, 22^e dimanche après la Pentecôte).

[Réponse à l'objection ordinaire]. — Vous me demanderez quel mal il y a à jouer, à danser, à aller au bal, à la comédie, et comment je puis, sans condamner de grands hommes et de saints directeurs, blâmer des diver-

tissements qu'ils permettent. Je veux bien vous satisfaire une bonne fois sur une objection que vous aurez apparemment faite à plusieurs personnes. — Premièrement, quand ces actions, prises chacune en particulier, seraient innocentes, je dis qu'elles ne le sont plus dès-lors qu'on les prend toutes ensemble, et qu'un si long tissu de plaisirs est nécessairement criminel. S'il ne vous est pas défendu de prendre de temps en temps quelque récréation d'esprit, vous est-il permis de passer tout le temps de votre vie dans des sensualités continuelles? Est-ce pour cela que DIEU vous a mis au monde? Fallait-il que le Fils de DIEU se fit homme, qu'il se fit pauvre, qu'il vécût si longtemps sur la terre dans l'obscurité, dans le travail, dans les persécutions, et qu'il endurât la mort, pour vous mériter la grâce de jouer, de danser, de chercher tous les jours de nouveaux plaisirs, et de ne vous refuser aucun de ceux que vous ne croyez pas absolument défendus et malhonnêtes? — Secondement: il est vrai que DIEU, qui connaît notre faiblesse, qui sait que nous ne sommes point des anges et que nous ne pouvons pas avoir toujours l'esprit appliqué à la prière ou aux affaires, nous permet quelque divertissement; mais vous permet-il de prendre des divertissements sans bornes? vous permet-il de faire de vos divertissements toute votre occupation? vous permet-il d'en faire votre fin? Quelle plus grande injustice que de tout ôter au service de DIEU, pour tout donner à votre divertissement? Quel plus grand désordre que de faire de l'accessoire le principal, pour faire le tout de l'accessoire? C'est ce que vous faites par la vie que vous menez. (**Le P. Le Valois**, 11^e lettre sur les Retraites).

[Outrecuidance des partisans du monde]. — Rien n'est plus triste, rien ne révolte davantage un esprit chrétien, que de voir avec quelle imposante sécurité ces gens de plaisir débitent leurs maximes. A les entendre raisonner d'un ton impérieux et décisif sur la morale et sur les dogmes de la religion, la vie chrétienne n'est plus cette vie laborieuse et mortifiée dont le Fils de DIEU nous a fait de si vifs portraits: c'est une vie molle et délicate, ennemie de toute contrainte; le ciel n'est plus cette terre de promesse où l'on n'entre qu'après bien des victoires: c'est, selon eux, un champ ouvert de toutes parts, dont toutes les avenues sont aplanies. A en juger par leur conduite et par leurs maximes, le royaume du ciel, qui a coûté si cher aux grands saints, se donne aujourd'hui pour rien aux gens du monde. Cette violence continuelle dont parle JÉSUS-CHRIST n'est que pour ceux qui mènent une vie innocente, et la pénitence n'est plus pour les pécheurs. Il est étrange qu'on ne s'aperçoive pas dans le monde d'une erreur si grossière, et il est encore plus étrange qu'on persévère dans cette erreur si on s'en aperçoit. Est-il besoin d'une profonde méditation, faut-il avoir un esprit fort sublime, pour découvrir toute la malignité de cette maxime? (**Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

[Tableau de la vie oisive]. — Après avoir donné les premières heures du jour à la parure ou à quelque autre amusement aussi vain, on va à la dernière messe comme au rendez-vous du beau monde. Là se nouent les parties de plaisir, là se déterminent les lieux des assemblées. Quelques fades entretiens amusent jusqu'au repas. La compagnie et la conversation charment ensuite quelques intervalles de repos, jusqu'à ce que l'heure de recevoir ou de rendre des visites rassemble les oisifs. Alors se forment les cercles, se lient les parties, recommencent ces comédies et ces scènes privées où chacun se joue, et ces entretiens qui ne roulent que sur la bagatelle, et auxquels la médisance sert de sel : car il ne faut pas s'attendre à des conversations plus solides et plus utiles dans ces assemblées d'oisiveté. Cependant, comme rien n'ennuie tant que l'oisiveté même, on cherche à trouver dans le jeu ou à la promenade un nouveau goût à de si fades amusements. Le spectacle délasse ensuite durant quelques heures, et enfin les assemblées nocturnes terminent la journée de ces personnes... qui font profession d'être chrétiennes, c'est-à-dire qui suivent une religion qui condamne jusqu'à la moindre parole oiseuse, et qui exige indispensablement de tous ses enfants une vie pure, mortifiée, laborieuse, et une régularité de mœurs si exemplaire qu'elle ne peut souffrir le plus petit relâchement. En bonne foi, cette manière de vie fut-elle jamais une vie chrétienne ? Quand on n'aurait qu'une fort légère teinture de religion, pourrait-on ignorer avec quelle sévérité elle réproouve cette vie molle et inutile ? (*Le même*).



MONDE.

VANITÉ; — INCONSTANCE; — FRAGILITÉ

des choses du monde; — joies et plaisirs

du monde, etc.

AVERTISSEMENT.

Il n'est rien de plus ordinaire ni de plus rebattu que les discours, les écrits, les entretiens, les prédications sur la vanité du monde, sur la fragilité et le peu de durée de ses biens, de ses joies, de ses pompes, etc. Les païens mêmes en ont rempli leurs livres, et souvent ceux qui les souhaitent et qui les recherchent avec le plus d'ardeur sont ceux qui en parlent avec le plus de mépris. Mais ce qui est le plus déplorable, c'est que, quoique nous y ayons renoncé par le Baptême, il n'est rien à quoi l'on s'attache avec plus de passion. C'est pourquoi j'ai cru que je ne devais pas omettre ce sujet, quelque commun qu'il soit, et que la multitude des auteurs qui l'ont traité ne devait pas m'empêcher de recueillir ce que j'ai trouvé de plus propre pour inspirer le mépris, la fuite, ou du moins le détachement des choses du monde.

Comme ce sujet entre presque dans tous les discours, et que nous avons parlé ailleurs de l'ambition, de la grandeur, des spectacles, de la vie molle, et de l'attachement aux richesses, nous ne parlerons ici qu'en général de la vanité de toutes les choses du monde, du mépris que tout chrétien en doit faire, de la

fausseté et de l'instabilité de tous ses biens, incapables de remplir le cœur et de lui donner une véritable satisfaction.

Il faut pourtant avouer que, ce sujet étant assez vague de lui-même, on est obligé de descendre dans le détail et dans l'induction, de faire voir par exemple, le néant des richesses, le peu de fond qu'on doit faire sur l'estime des hommes, la faveur des grands, l'honneur qu'on nous rend, pour faire sentir l'amertume qui est mêlée avec les plaisirs de cette vie, et les cuisants chagrins qui les suivent.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — De tous les biens de ce monde, le plus précieux sans contredit, et celui dont on est le plus passionné et le plus jaloux, c'est la gloire, puisque non-seulement c'est celui que l'on préfère à tous les autres, mais encore celui pour lequel on risque tout le reste, et que l'on s'efforce de conserver dans la perte de tous les autres. C'est pourquoi, en faisant voir la vanité et le peu d'estime qu'un chrétien doit faire de la gloire qu'on peut acquérir en ce monde, on fait voir en même temps la vanité de tous les autres biens, qui, au jugement des sages, ne sont pas comparables à celui-là. C'est ce qu'on prétend faire dans ce discours, où l'on montre — 1°. Que la gloire du monde est odieuse dans son principe ; — 2°. Qu'elle est vaine dans sa nature, frivole et chimérique ; — 3°. Passagère et de peu de durée.

1°. La gloire du monde est odieuse dans son principe, parce que c'est ou le hasard, ou la faveur ou le crime, qui donne la distinction dans le siècle. — C'est le hasard : ce qui fait considérer les grands du siècle avec mépris, et ce qui donne un sujet de plaintes et de murmures. Pourquoi, dites-vous, un tel (que vous vous représentez peut-être au moment où je parle) prend-il un vol si haut au-dessus de moi ? Pourquoi le vois-je dans l'éclat, pendant que je rampe dans la poussière ? Son mérite est-il donc le principe de son élévation ? Je connais la petitesse de son génie et le travers de son esprit. C'est la fortune qui s'est jouée en l'élevant ; une conjoncture favorable l'a placé en ce rang ; une alliance fortuite avec les gens qui sont en place l'a fait considérer ; souvent l'attachement indigne d'une servitude honteuse à des hommes que la fortune a distingués est l'origine d'une grandeur soudaine ; enfin, le hasard est le principe ordinaire de la gloire mondaine. — 2°. Le crime est encore une autre source d'élévation dans les hommes. C'est souvent à l'usurpation qu'on doit cet accrois-

sement immense de grandeur ; quelquefois c'est par de honteux ministères qu'on s'est introduit auprès des grands, par de basses flatteries ; souvent même on n'est honoré dans le public que parce qu'on est abominable devant DIEU. — 3°. C'est assez ordinairement la faveur qui tient lieu de mérite ; on a gagné l'affection d'un prince et d'un souverain ; on s'en est fait un protecteur et un appui ; on regarde comme la créature de ce prince celui qu'il honore de son amitié. Voilà ce qui fait son mérite et sa gloire. Quoi de plus méprisable que ce principe d'élévation, qui n'est fondé que sur le hasard et souvent sur le crime ?

2°. La gloire du monde est vaine, à la considérer dans sa nature. Quoi de plus frivole et de plus chimérique, puis qu'après tout l'estime du monde qui fait proprement la gloire mondaine, n'est qu'un bruit avantageux qui se répand de nous ? C'est la connaissance que le public veut bien avoir de ce que nous valons et de ce que nous sommes ; et voilà l'enchantement du cœur humain, voilà l'idole à laquelle sacrifient tous ceux que le monde séduit, et qu'on regarde comme des hommes au-dessus du vulgaire. — Il faut montrer combien cette gloire, qui consiste dans l'estime des hommes et dans le jugement favorable qu'ils font de nous, est vaine. — 1°. Parce qu'elle est toute dans autrui, et qu'elle ne met rien en nous de réel ; elle ne nous rend pas plus vertueux, ni autres que nous sommes. — 2°. Elle est donnée par des personnes qui ne nous connaissent pas, et qui ne peuvent savoir si nous la méritons, qui ne jugent que par le dehors, et qui ne pénètrent pas plus avant, et par conséquent qui ne savent pas en quoi consiste le vrai mérite : cette gloire est donc frivole et chimérique. — 3°. Elle est le plus ordinairement injuste : car enfin, avec quelle justice les hommes la distribuent-ils, cette gloire ? Combien de vertus obscures négligées, oubliées ! Combien de vrais mérites abandonnés, délaissés, sans considération ! Combien d'usurpateurs d'une gloire qui ne leur appartient point ! Combien de mauvais juges attribuent à des indignes une louange qu'ils n'ont pas méritée ! *Mendaces filii hominum in stateris.* (Ps. 61).

3°. La gloire du monde est passagère, de peu de durée. Ce qui fait que, dans l'Écriture, toutes les grandeurs et les prospérités temporelles ne sont représentées qu'en songe, selon la remarque que l'on verra dans la suite de ce traité ; elles sont représentées par la fumée qui s'élève, qui s'étend, et puis qui se dissipe. — L'inconstance de cette gloire n'est pas moins connue que son peu de durée, puisque l'expérience de tous les siècles nous doit avoir appris que mille et mille personnes, après avoir été comblées de gloire, sont tombées dans le mépris, dans l'opprobre et dans la confusion ; et, comme la gloire dépend de l'imagination des hommes, qui est volage, changeante, l'une n'est pas plus durable ni plus constante que l'autre ; il arrive même que la confusion où l'on se voit après avoir été dans l'honneur et dans l'éclat est plus sensible. De tout ceci il faut conclure que, si nous sommes passionnés pour la gloire, il faut aspirer à une gloire solide, véritable et éternelle, etc.

II. — 1°. Il faut mépriser le monde, non en philosophes, à cause de la fragilité, de l'inconstance, et du peu de valeur des biens qu'il promet, et qu'il ne peut souvent nous donner; mais en chrétiens, qui sont infiniment au-dessus de tout ce qui est dans ce monde et aspirent à des biens durables, plus solides et éternels.

2°. Il faut se détacher des choses de ce monde, non par dégoût ou par dépit, et par une espèce de vengeance, comme ceux qui s'en retirent parce qu'ils s'en voient abandonnés; mais parce que nous y sommes obligés par les promesses que nous avons faites au Baptême.

3°. Il faut s'efforcer de mourir au monde, et, comme parle S. Paul, d'y être crucifiés: c'est-à-dire, d'être insensibles à ses joies, à ses plaisirs, et à tout ce qui a coutume de séduire le cœur, non par une stupidité stoïque, mais par un renoncement entier de cœur et d'affection, qui est la perfection où un chrétien doit aspirer.

III. — 1°. Les biens de ce monde sont peu de chose en eux-mêmes, et nous ne les possédons que fort imparfaitement.

2°. Ils ne nous rendent pas meilleurs ni plus parfaits.

3°. Ils nous corrompent par l'attachement que nous y avons et par le mauvais usage que nous en faisons.

IV. — Pour vivre dans le monde avec quelque assurance de son salut, il faut :

1°. Se défier toujours des caresses du monde, de l'approbation qu'il nous donne, des honneurs qu'il nous accorde.

2°. Mépriser ses jugements, ses reproches, ses railleries, en vivant selon les maximes de l'Évangile.

3°. Ne point s'attacher aux bagatelles, aux divertissements et aux amusements du monde.

V. — S. Augustin, au livre *De moribus Eccl.* 2, dit que, pour donner une pleine satisfaction au cœur de l'homme, il faut trois choses :

1°. Que le bien dans lequel nous cherchons notre joie et notre bonheur soit un vrai bien, qui n'ait pas plus d'apparence que de solidité : ce qui ne se trouve point dans les biens de ce monde.

2°. Que nous aimions ce bien, afin que nous sentions ce que sa jouissance a de douceur; mais on est bientôt dégoûté des biens de ce monde.

3°. Que nous le possédions d'une manière parfaite : et nous n'avons que la vue des biens de ce monde.

VI. — 1°. L'attachement aux choses temporelles est un état de damnation.

2°. Quelles sont les marques de cet attachement : les rechercher avec empressement, en préférer la possession au soin de son salut, s'affliger immodérément de leur perte.

VII. — 1°. Les biens de ce monde sont trop petits pour contenter un cœur aussi vaste qu'est celui de l'homme.

2°. Le cœur de l'homme est trop grand pour pouvoir être rempli de si peu de chose.

3°. La jouissance de ces sortes de biens est trop imparfaite pour nous donner un véritable et solide plaisir.

VIII. — On peut faire la division et le partage d'un discours sur ces paroles de Job, ch. 20° : *Gaudium hypocrite ad instar puncti* : la joie de l'hypocrite, c'est-à-dire d'un homme qui paraît content dans ce monde, comparée à un point, qui, dans la notion qu'on nous en donne, n'a aucune dimension.

1°. La joie que donne le monde n'est que superficielle, sans profondeur, elle ne pénètre point jusqu'au cœur.

2°. Elle n'a point d'étendue : elle n'est pas capable de le remplir.

3°. Elle n'a point de longueur : elle passe en un moment : elle est toujours courte, quand elle durerait autant que la vie, qui n'est qu'un point comparé à l'éternité.

IX. — 1°. On ne peut voir le monde sans l'aimer. Il nous séduit, il nous charme, il nous attire, et il gagne enfin notre cœur, qui a bien de la peine à s'en défendre, et qui ne le peut sans une grâce particulière du Ciel.

2°. On ne peut l'aimer sans le suivre, c'est-à-dire sans s'accommoder à ses manières, sans craindre de lui déplaire et de le choquer, et par conséquent sans devenir mondain.

3°. On ne peut le suivre sans se perdre ; car c'est cette voie large qui conduit à la mort.

X. — On peut encore prendre pour division ce passage de l'Ecclésiaste selon la version grecque : *Inveni in eis (scilicet, mundi bonis) tria hæc : vanitatem, afflictionem et consummationem.*

1°. La vanité des biens de ce monde : tout n'y est que mensonge, illusion, vaine apparence.

2°. *L'affliction* et la misère que cause la possession de ces biens, au lieu de la joie et de la satisfaction qu'on espérait y trouver.

3°. *La consommation*, c'est-à-dire la fin : leur peu de durée, qui nous tient toujours en crainte de les perdre.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, in *Appendice*, traite du mépris du monde, et dans le sermon 31 *de tempore* (bien qu'on doute si ce sermon est de lui). — *De agone christiano* : misère et inquiétude de ceux qui soupirent après les biens de la terre. — *In ps.* 75 : combien les choses de ce monde sont vaines ; comparaison d'un homme qui en dormant s'imagine les posséder, et après s'être éveillé reconnaît qu'il est pauvre en effet. — *Lettre à Licentius* : vanité et peu de durée des choses de ce monde.

S. Cyprien, Lettre à Donat, a de beaux sentiments sur ce sujet.

S. Jérôme, *Epist.* 34 (*ad Julianum*) : usage que l'on doit faire des choses de ce monde. — *In ps.* 75, il compare la vie de l'homme à une personne qui pendant son sommeil s'imagine être riche, faire bonne chère et jouir de tous les plaisirs, et qui à son réveil trouve n'avoir rien du tout.

S. Ambroise, *De bono mortis*, 5 : combien il est facile de s'attacher aux choses de la terre, et danger qui se trouve dans la possession des biens de ce monde. — III *Epist.*, 10 (*ad Simplicianum*) : il n'y a que le sage qui soit véritablement riche, heureux et content. — *De Nabut.* 6 : insuffisance des choses de ce monde pour contenter le cœur de l'homme.

S. Grégoire, II *Dialog.* 35, à l'occasion de la vision de S. Benoît, à qui DIEU fit voir le monde dans un rayon de lumière, montre que celui qui est éclairé des lumières d'en-haut connaît la petitesse des choses créées, et en a une pauvre idée. — XVII *Moral.* : la plupart des gens du siècle ne pensent qu'aux choses de ce monde, qui sont de peu de durée. — XVIII *Moral.* : quiconque aime les choses de ce monde et y est attaché ne peut avoir un véritable amour de DIEU. — XXXI *Moral.* : de quelle douleur sont touchés ceux qui perdent les choses qu'ils possèdent avec affection. — XX *Moral.* : ceux qui recherchent les joies passagères de cette vie sont privés des véritables joies qui viennent de DIEU.

Le même, *Homil.* 3 in *Evangel.*, donne ce salutaire avis aux fidèles, que, s'ils ne peuvent pas tout-à-fait renoncer au monde, du moins ils en

possèdent les biens sans y être attachés. — v *Moral.*: quelles sont les personnes mortes au monde et qui en sont véritablement détachées. — *Homil. 4 in Evang.*: forte exhortation aux fidèles à se détacher des choses de ce monde. — Homélie 1^{re} sur les mêmes Evangiles: exhortation à suivre en ce point l'exemple des saints qui nous ont précédés.

S. Basile, sur ces paroles du Prophète-Royal, *Divitiæ si affluant nolite cor apponere*, dépeint l'instabilité des biens de la terre, qui passent de main en main, et qui changent de possesseurs et de maîtres. — 23^e Homélie *ex variis*, qui a pour titre: il ne faut point s'attacher aux choses du siècle. — Il en parle amplement dans l'homélie 24. — *Homil. 33 in Genes.*: exhortation au mépris des richesses et des autres biens de ce monde.

S. Chrysostome, *Homil. 39 et 43 ad pop. Antioch.*: c'est un excellent moyen de réprimer l'orgueil que de penser à la vanité du monde. — *Homil. 24 in Matth.*: la vie de la plupart des hommes est un jeu d'enfants, où l'on s'amuse à des bagatelles. — *Homil. in 14 Matth.*: les biens de la terre ne méritent pas qu'on s'y attache. *Homil. in 21 Matth.*: de l'amour des faux plaisirs de cette vie. — *Ibid.* in cap. 3: un chrétien doit mépriser tous les biens de ce monde, comme indignes de lui. — *Homil. 44 in Rom.*: comment le démon nous trompe et nous séduit par les choses de ce monde: exhortation à nous défendre de cette illusion. — *Homil. 38 in I Corinth.*: on n'est jamais content des biens de ce monde. — *Ibid.*: bonheur des premiers chrétiens, qui n'avaient nulle attache aux choses de ce monde. — *Homil. 1 in II Tim.*: mépris qu'on doit faire des choses de ce monde. — Homélie 12: tout ce qui fait l'objet de nos vœux sur la terre ne mérite pas le nom de bien. — Sermon *de Providentiâ*: nous sommes faits pour d'autres biens que ceux de la terre.

S. Prosper, *Sentent.*, parle éloquemment de la vanité de tout ce que le monde estime le plus, honneurs, richesses, plaisirs.

S. Euchère, *Epist. ad Valerianum*.

S. Isidore de Séville, *Libellus De contempt. mundi*.

S. Clément d'Alexandrie, *Orat. ad gentes*: tout est fragile et inconstant dans ce monde, et il en est comme le jeu, où l'avantage passe de l'un à l'autre.

S. Bernard, II *Considerat.*, demande que deviennent, après cette vie, les plaisirs et les richesses et à quoi servent toutes les grandeurs. — *Ibid.* iv: combien il est indigne d'un chrétien de s'attacher aux choses de la terre. — Sermon. 4 *Adventus*: mépris que nous en devons faire, puisqu'elles ne sont de nul prix, et qu'elles dépendent uniquement de l'imagination des hommes. — *Epist. ad Sophiam*, il dépeint vivement la fragilité de toutes les choses de ce monde, et la brièveté de la vie.

S. Anselme, I *Epist.*, *Epist.* 8: le monde nous méprise et nous joue, et il faut réciproquement le mépriser.

Innocentius Papa III a fait le livre *De contemptu mundi*.

S. Laurent Justinien, *Discipl. monast.*, parle de la vanité du monde.

Hugues de S.-Victor, sur ces paroles de Salomon : *Vanitas vanitatum*.

S. Bernardin, *Tract. De mundi amore*.

S. Bonaventure, *Opusc.*

[Livres spirituels et autres]. — **Dionysius Carthus**, *Speculum*.

Joan. Gerson.

Hieronymus Platus, II, 1, traite, en tout ce chapitre, de la bassesse et de l'indignité des choses temporelles.

Dandinus, *Ethica sacra*, 37 *De prosp. et adversis*, traite ce sujet en plusieurs chapitres.

Didacus Stella, *De contemptu mundi*.

Sanchez *De regno DEI*, V, 3.

Franciscus Petrarca, *Dialog.*

Livre intitulé *La sagesse chrétienne*, par le **P. Guillemot**: sujet traité fort au long ; détail des choses de ce monde dont nous devons faire peu d'état.

Livre intitulé *Les entretiens du Sage*, par le **P. Sébastien de Senlis**, capucin, chap. 13, 14, 15 et 16, du mépris des choses du monde, des richesses, des honneurs et des plaisirs.

Le P. Poiré, livre intitulé *La science des saints*, 3^e traité, 1^{re} partie, chap. 3, montre qu'il ne faut faire état que de DIEU seul, et que tout le reste n'est que vanité.

Livre intitulé *Le chrétien du temps*, par le **P. Bonal**, 3^e partie, chap. 5, de la vanité et de l'inconstance des choses de ce monde, et du parfait renoncement d'esprit qu'un chrétien y doit faire.

Le P. Croiset, *Réflexions chrétiennes*, traite amplement du monde et du mépris qu'on en doit faire.

Entretiens spirituels de **Péan**, 3^e partie, 10^e entretien.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, 27 Mars, 10 Octobre.

Reina, *Conc. I Quadragesimæ*.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. de Lingendes**, sermon pour le 4^e dimanche de Carême.

Le P. Grizel, *Avent*, dernier sermon, sur la fin.

Joly, Prône pour le 2^e dim. de Carême.

Sarazin, *Avent*, Sermon sur JÉSUS-CHRIST législateur, parle du renoncement à soi-même et de la mort au monde.

Essais de sermons pour le Carême : le 1^{er} dimanche est sur la vanité des richesses, plaisirs et honneurs du monde.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, par **Houdry**,
2^e dimanche de Carême, et 1^{er} sermon de la 2^e partie des *sujets particu-
liers*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Nolite declinare post vana, quia non proderunt vobis, neque eruent vos, quia vana sunt. I Reg. xii, 21.

Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens. Psal. 38.

Ne timueris cum dives factus fuerit homo et cum multiplicata fuerit gloria domus ejus, quoniam, cum interierit, non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus. Ps. 48.

Vidi impium exaltatum et elevatum sicut cedros Libani : et transivi, et ecce non erat. Ps. 36.

Velut somnium surgentium, Domine, imaginem ipsorum ad nihilum rediges. Ps. 72.

Ne zelaveris facientes iniquitatem, quoniam sicut fenenum velociter arescent, et quemadmodum olera herbarum citò decident. Ps. 36.

Dormierunt somnum suum omnes viri divitiarum, et nihil invenerunt in manibus suis. Psalm. 73.

Vanitas vanitatum, et omnia vanitas. Eccles. i, 2.

Vidi cuncta quæ fiunt sub sole : et ecce universa vanitas et afflictio spiritus. Ibid. 14.

Cum me convertissem ad universa opera quæ fecerant manus meæ, et ad labores in quibus frustrè sudaveram, vidi in omnibus vanitatem, et afflictionem animi. Eccl. ii, 11.

Spes impij tanquàm lanugo quæ à vento tollitur. Sapient. v, 13.

Tanquàm spuma græulis quæ à procellis dispergitur. Ibid.

Tanquàm fumus qui à vento diffusus est. Ibid.

T. VI.

Ne vous détournez point du Seigneur pour suivre des choses vaines, qui ne vous serviront de rien, et qui ne nous délivreront point, car elles sont vaines.

Tout homme qui vit sur la terre et tout ce qui est dans l'homme n'est que vanité.

Ne craignez point en voyant un homme devenu riche, et sa maison comblée de gloire, parce que, quand il sera mort, il n'emportera point tous ces biens ; sa gloire ne descendra point avec lui.

J'ai vu l'impie élevé au-dessus de tout, égalant les cèdres du Liban ; j'ai passé, et il n'était plus.

Seigneur, vous réduirez au néant la vaine image de leur bonheur, comme le songe de ceux qui s'éveillent.

N'ayez point d'émulation en voyant ceux qui commettent l'iniquité : car ils se sécheront aussi promptement que le foin, et se faneront aussi vite que les herbes et les légumes.

Ces hommes qui se glorifiaient dans leurs richesses se sont endormis du sommeil de la mort, et ils n'ont rien trouvé dans leurs mains.

Vanité sur vanité, et tout est vanité.

J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil : et j'ai trouvé que tout est vanité et affliction d'esprit.

Tournant ensuite les yeux sur tous les ouvrages de mes mains et sur les travaux où j'avais pris une peine si inutile, j'ai reconnu qu'il n'y a que vanité et affliction d'esprit.

L'espérance des méchants est comme ces flocons de laine que disperse le vent.

Comme l'écume légère dispersée par la tempête.

Ou comme la fumée que le vent dissipe.

Non zelus gloriæ et opes peccatoris : non enim scis quæ futura sit illius subversio. Eccl. ix, 16.

Clama. Et dixi : Quid clamabo? Omnis caro fanum. Isaïa xl, 6.

Ecce gentes quasi stilla situlæ et quasi momentum statere reputatæ sunt ; ecce insulæ quasi pulvis exiguis. Isaïa xl, 15.

Omnes gentes quasi non sînt, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et inane reputatæ sunt ei. Ibid. 17.

Surgite, et ite quia non habebitis hic requiem. Mich. ii, 10.

Tempus breve est : reliquum est ut et qui utuntur hoc mundo, tanquàm non utantur : præterit enim figura hujus mundi. I Cor. vii, 30.

Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. Galat. vi, 14.

Mundus transit, et concupiscentia ejus, I Joan. ii, 17.

Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Ibid. 15.

Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo. Ibid.

Filii hominum, ut quid diligitis vanitatem et queritis mendacium? Ps. 4.

N'enviez point la gloire ni les richesses du pécheur : vous ne savez pas quelle sera sa ruine.

Une voix m'a dit : Criez. Et j'ai demandé : Que crieraï-je ? Toute chair n'est que foin.

Toutes les nations ne sont devant Dieu qu'une goutte d'eau qui tombe d'un seau et comme ce petit poids qui donne à peine la moindre inclinaison à la balance ; toutes les îles sont devant ses yeux comme un grain de poussière.

Tous les peuples du monde sont devant lui comme s'ils n'étaient point ; et il les regarde comme un vide et comme un néant.

Allez-vous-en, sortez de ce lieu : vous n'y trouverez point le repos.

Le temps est court... et que ceux qui usent de ce monde soient comm'en usant point : car la figure de ce monde passe.

Le monde est mort et crucifié pour moi, comme je suis mort et crucifié pour le monde.

Le monde passe, et la concupiscentia du monde passe avec lui.

Gardez-vous d'aimer le monde ni ce qui est dans le monde.

Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.

Enfants des hommes, pourquoi aimez-vous la vanité ? Pourquoi cherchez-vous le mensonge ?

EXEMPLES TIRES DE L'ANCIEN ET DU

NOUVEAU-TESTAMENT.

[Salomon]. — Le SAINT-ESPRIT nous représente Salomon comme un triste exemple que tous les biens de ce monde ne peuvent remplir le cœur et nous donner une véritable satisfaction. — Je commençai, dit-il lui-même, par bâtir des palais les plus superbes et amasser des trésors immenses : c'était quelque chose de grand ; mais je n'étais pas heureux. Ces palais, ces trésors ne me satisfaisaient point. Je quittai au plus tôt la pensée de ces biens, pour m'occuper de l'espérance de quelques autres : *Verti me ad aliud*. Je me fis rendre des honneurs qui me faisaient passer pour le premier monarque du monde ; toute la terre m'adorait ; mais je n'étais pas satisfait. Il fallut tenter quelque autre voie d'être heureux : *Verti me ad aliud*. Tout ce que le ciel forma de beau et d'agréable fut en proie à mes désirs ; mais je n'étais pas content. Il fallut encore recourir à quelque autre objet : *Verti me ad aliud*. Enfin, après avoir éprouvé tous les plaisirs de la terre, ie n'ai fait qu'irriter mes désirs, sans en contenter un seul : *Vidi in omnibus vanitatem et afflictionem animi.* (Eccl. ii).

[Aman]. — Aman, dit l'histoire sainte, n'est éloigné du trône que d'un seul degré ; il a non-seulement une maison, il a un palais, et son palais fait une seconde cour. Les premiers du royaume lui rendent des assiduités et recherchent sa protection ; le roi daigne le visiter, la reine l'invite à sa table ; s'il paraît, on fléchit le genou en sa présence ; il ne marche qu'accompagné d'une foule de courtisans ; le bonheur et l'infortune de l'Etat semblent ne dépendre que de lui. Il devrait être content : et cependant il ne l'est pas. Le déplaisir de ce qu'un seul homme refuse de s'abaisser devant lui, et de lui rendre le même hommage que lui rendent les autres, l'oblige d'en faire confidence à ses amis : *Nihil me habere puto.* « Selon vous, je suis heureux, et je possède tout, et selon moi je suis malheureux, et je ne possède rien. Le seul Mardoché trouble ma joie ; il me fait compter pour rien tous les biens dont la possession n'est pas capable de faire mon bonheur. »

[Les Israélites. — Loth]. — Il y a toujours, dans ceux même qui haïssent sincèrement le monde, quelque chose qui les y attache, sans qu'ils s'en aperçoivent. Le peuple d'Israël n'était que malgré lui en Egypte, qui est la figure du monde. Il était dans un état très-pénible, accablé sous la tyrannie de Pharaon : cependant il ne laissait pas d'y avoir de l'attache, et il n'en fût jamais sorti si DIEU ne l'en eût tiré comme par force. — Loth était fort éloigné des désordres de Sodome ; il gémissait de se trouver au milieu d'une nation si abominable, et son cœur était blessé d'autant de plaies qu'il voyait de crimes : il ne pouvait néanmoins se résoudre à en sortir, et il fallut que les anges lui fissent violence pour le garantir des flammes qui allaient réduire cette misérable ville en cendres. Tant il est vrai que les plus saints, et ceux mêmes qui ont le plus d'aversion du monde, y peuvent tenir par quelque endroit qu'ils ne connaissent pas. — Ainsi, on doit reconnaître qu'il y a dans notre âme assez de quoi nous lier au monde, et dans le monde assez de quoi nous arrêter, si DIEU ne nous en dégage ou ne nous en préserve par sa grâce.

[Songe de Nabuchodonosor]. — Nabuchodonosor, expliquant à Daniel le songe ou la vision qu'il avait eue durant son sommeil et dont il était étrangement effrayé : « Je voyais, lui dit-il, un arbre au milieu de la terre, dont la hauteur était excessive ; il s'élevait jusqu'au ciel, et ses branches jusqu'aux extrémités du monde ; ses feuilles et ses fruits étaient admirables ; tout y trouvait sa nourriture ; les bêtes se reposaient sous son ombre, et les oiseaux sur ses branches. Mais un saint ange, de ceux qui veillent toujours pour accomplir les ordres de DIEU, descendit tout d'un coup et cria d'une voix forte : Coupez cet arbre, abattez ses branches, dispersez ses feuilles et ses fruits ; que les bêtes sortent de dessous, et que les oiseaux fuient de ses branches. » — Voici l'interprétation que Daniel donna à ce songe, qu'on peut appeler mystérieux, puisqu'il marque une grande

vérité. — « Sire, lui dit-il sans le flatter ni lui rien dissimuler, vous êtes cet arbre : sa grandeur prodigieuse marque votre magnificence et votre force ; la gloire de votre empire s'est étendue jusqu'aux extrémités du monde, et vous voyez assez le rapport de ce que vous êtes avec ce que vous avez vu. Je voudrais me pouvoir dispenser de vous dire le reste : car ces ordres que vous avez vu donner contre cet arbre, ce commandement de l'abattre et de le dépouiller de ses branches, de ses feuilles et de ses fruits, tout cela marque l'arrêt que DIEU a prononcé contre vous : vous serez dépouillé de toutes ces marques de grandeur : » et le reste. Ce fut un arrêt du souverain Maître du ciel et de la terre, qui fut accompli en la personne de ce roi superbe ; mais aussi une figure de la vanité des grandeurs et des autres biens de ce monde, qui sont sujets, non à l'empire de la fortune, comme parlent les païens, mais à la volonté du souverain Maître, qui les distribue comme il lui plaît, et qui en dépouille souvent les plus puissants monarques, pour apprendre au reste des hommes à ne s'y point attacher, ou à ne s'en point orgueillir comme Nabuchodonosor.

[Autres exemples]. — C'est une chose remarquable de voir, dans l'Écriture, que les grandeurs futures et les élévations des hommes ne sont presque représentées qu'en songe. Ainsi, Joseph vit en songe ce haut point de grandeur où il fut depuis élevé : *Audite somnium meum*. Ainsi vit-il durant son sommeil les sept années d'abondance. L'élévation de la reine Esther et la victoire de Gédéon furent prévues de cette manière. Ce fut en songe que toutes les monarchies furent montrées à Nabuchodonosor et à Daniel ; et plusieurs autres choses semblables qu'on n'a vues que durant le sommeil : parce que, dit S. Ambroise, *tout ce que le siècle a de grand et de flatteur n'est qu'un songe, et non une vérité*. (In Genes. de Joseph). Mais il n'y a rien qui exprime mieux cette vérité que quand Dieu représenta à Nabuchodonosor tous les empires du monde, non-seulement en songe, mais sous la figure d'une idole, qui n'est rien, au sentiment de l'Apôtre : *Nihil est idolum in mundo* (I Cor. VIII) ; et dans Isaïe, l'idole est appelée un mensonge, et le plus grand de tous les mensonges, parce qu'elle nie la plus grande de toutes les vérités. Il est donc certain qu'il n'y a que de la vanité dans les honneurs et dans tous les biens du monde que les hommes recherchent et poursuivent avec le plus d'ardeur.

[Tentation de N.-S.]. — Il est rapporté, dans l'Évangile de S. Luc, que le démon ayant conduit le Fils de DIEU sur une haute montagne, lui montra tous les royaumes de la terre et étala devant ses yeux l'éclat, la magnificence et la gloire qu'ils renferment : *Ostendit illi omnia regna terræ*. Et l'Évangile ajoute : *in momento*, ce fut en un instant et comme en passant : ce qui ne dura qu'un moment : *in momento*. Parole aussi mystérieuse qu'elle est expressive, comme remarque S. Ambroise : car, par ce mo-

ment, il ne veut pas seulement dire que cette vue ne dura qu'un instant et passa comme un éclair, mais que ce que le monde lui fit voir, et l'objet sur lequel le Sauveur porta la vue, passe, disparaît, se dissipe et s'évanouit avec la même rapidité que le temps qui s'écoule, et qui ne subsiste que dans un seul moment qu'on ne peut arrêter. Les paroles de ce saint docteur méritent bien d'être rapportées. *Benè in momento temporis temporalia et terrena demonstrantur. Non enim tam spectâs celeritas indicatur quàm caducæ potestatis fragilitas exprimitur: in momento enim cuncta illa prætereunt, et sæpè honor sæculi abiit antequàm venerit. Quid enim sæculi possit esse diuturnum, cum ipsa diuturna non sint sæcula?* (In Lucam, 1).

Il est surprenant que le Fils de DIEU, à qui la gloire, l'honneur et tout ce qu'il y a de grand dans le monde, était dû par toutes sortes de titres, en ait témoigné tant de mépris. « Je ne cherche pas, dit-il, ma propre gloire; je la compte pour rien, en comparaison de celle de mon Père. » Si la gloire de JÉSUS-CHRIST, en tant qu'homme, se doit compter pour rien, que sera-ce de celle de tous les hommes? Lui qui voulut rendre l'ignominie de sa mort si publique, qui cacha les miracles de sa naissance dans la pauvreté d'une étable et dans les ténèbres de la nuit, renferma dans l'obscurité d'une boutique, pendant trente ans, et son zèle et ses talents admirables. Obligé, par les ordres de son Père, de paraître en public, il choisit pour disciples des gens grossiers, sans mérite et sans considération, incapables d'en attirer à leur Maître. Il a mené une vie pauvre; il s'est enfui lorsqu'on a voulu le faire roi; il a peu paru dans les grandes villes, rarement avec les grands, presque toujours avec les pauvres; il s'est dérobé aux applaudissements que lui attiraient ses miracles; il a voulu être accablé d'opprobres à sa mort. Peut-on imaginer un plus grand mépris du monde?

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Filii hominum, ut quid diligitis vanitatem et queritis mendacium? (Ps. 4).
O enfants des hommes, jusques à quand aimerez-vous le mensonge et chercherez-vous la vanité? Toutes les félicités du monde sont bien exprimées par ce mot de *mensonge*. Elles disent qu'elles rendent les hommes heureux lorsqu'ils les possèdent; mais elles mentent, ce ne sont que des félicités trompeuses et mensongères. Ame chrétienne, es-tu faite pour courir après de vains fantômes, qui t'échappent au moment où tu crois les saisir? Est-ce dans une occupation frivole que tu dois consumer une vie dont tous les moments devraient être consacrés au service de DIEU? Ah! faut-il que nous aimions tout ce que nous devons haïr, et que le seul objet

aimable ne soit point aimé ! Ces mêmes affections que nous donnons à des bagatelles, DIEU ne rougit point de nous les demander, et nous ne rougissons point de les lui refuser ! En aimant le monde, dit S. Augustin, nous ne le possédons pas, et en le possédant nous ne posséderons pas DIEU ; mais, si nous aimons DIEU véritablement, nous le posséderons, et en le possédant nous posséderons tout avec lui, puisqu'il renferme éminemment toutes choses ; c'est en lui seul que nous pouvons trouver un repos véritable. Tant que l'amour du monde nous occupera, nous vivrons dans un trouble continuel, nous ne serons que de misérables jouets de nos passions, tournant, comme dit le prophète, ainsi que de misérables aveugles autour d'un cercle de desseins qui se succéderont les uns aux autres, jusqu'à ce que la mort nous en ait fait voir la vanité ; toujours errants et vagabonds parmi le tumulte et l'embarras du monde, nous repaissant dans cette vie de l'espérance d'une paix chimérique, que nous ne trouverons pourtant jamais qu'en nous donnant sincèrement à DIEU.

Vidi impium superexaltatum : transivi et ecce non erat. (Ps. 36). — Il n'est que trop visible que tous les biens de ce monde n'ont point de durée. Tout y passe en un moment, et à peine y voit-on quelque apparence de bonheur, qu'il disparaît. Ce qui a fait dire au Prophète-Royal : *Vidi superexaltatum* : j'ai vu un de ces heureux de la terre, élevé au plus haut degré de la fortune ; mais à peine ai-je eu les yeux tournés, que j'ai vu tout son bonheur s'évanouir : *Transivi et ecce non erat*. Tout ce monde qui nous enchante si fort n'est, selon l'apôtre S. Jacques, qu'une vapeur qui s'élève quelquefois, et qu'une fausse lueur rend éclatante ; mais elle passe en un moment, et il ne reste de ce faux éclat qu'un peu de fumée dans l'air : *Quæ est vita nostra ? vapor est ad modicum parens*.

Qui convertit mare in aridam, in flumine pertransibunt pede. (Psal. 65). — Ecoutez, je vous prie, le grand S. Augustin sur ces paroles. Le Prophète-Roi veut rappeler en cet endroit ces miracles si surprenants qui se firent lorsque les Israélites fuyaient de l'Egypte pour entrer dans les déserts. Il veut nous faire souvenir comme la mer se divisa, comment les eaux s'affermirent sous leurs pieds ; mais S. Augustin triomphe là-dessus, et, élevant ses pensées, il dit que ces eaux qui coulent sont les choses du monde qui passent ; que tout ce qu'il paraît de beau et de grand dans le monde n'est qu'un fleuve qui par un cours rapide et impétueux, se dérobe à nos yeux au moment même où il les charme : *Flumen est omnis mortalitas sæculi*. Voulez-vous voir le courant de ce fleuve dans les choses mortelles ? *Vide flumen : alia veniunt, et transeunt alia* : voyez comme, par un ordre inviolable, les uns viennent, les autres s'en vont : *Omnis iste ordo rerum labentium flumen est*. Tout ce qui est dans le monde n'est que fleuve. Celui qui règne aujourd'hui ne fait-il pas oublier tous ceux qui ont régné avant lui ? Mais que fait un véritable chrétien, qui, regardant le monde

des yeux de la grâce, ne trouve partout que des fleuves ? Il ne se jette point dans ces fleuves, il ne se laisse point aller au torrent des grandeurs et des plaisirs du monde ; il passe à pied sec ces fleuves et ces torrents : c'est-à-dire qu'il foule aux pieds le monde et tous ses biens : *Qui convertit mare in aridam...*

Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in DEO. (Coloss. III). — Tous les chrétiens doivent être détachés du monde ; mais les parfaits chrétiens doivent être morts au monde. *Vous êtes morts*, disait l'Apôtre aux chrétiens, *et votre vie est cachée avec JÉSUS-CHRIST en DIEU.* Quelque détaché qu'on soit des biens et des honneurs, on n'y est pas pour cela toujours insensible. Quoiqu'on n'y cherche pas son plaisir, on ne laisse pas de l'y trouver et de le sentir. Mais un mort est insensible à tout : qu'on lui fasse des obsèques magnifiques, qu'on lui dresse de superbes mausolées, que tout retentisse de ses louanges : il ne sent point tout cela, il n'en est point touché. C'est l'image d'un homme mort au monde. Heureuse mort, qui fait vivre une âme à DIEU ! Hélas ! notre vivacité sur l'honneur et sur notre intérêt nous fait bien voir combien nous sommes éloignés de cette heureuse mort.

Tempus breve est : reliquum est ut qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur, preterit enim figura hujus mundi. (I Cor. VII). — Un chrétien qui sait ce que c'est que d'être chrétien sait l'obligation indispensable de faire au moins dans son cœur une séparation d'avec le monde ; il regarde le monde et toutes ses grandeurs, tous ses plaisirs et toutes ses fortunes, comme une ombre qui passe. Il va plus loin, et j'ose dire que, dans son cœur, il regarde le monde comme s'il était déjà passé. C'est une pensée que me fournit Cassien, qui distingue trois sortes de personnes regardant le monde bien différemment : le pécheur, le sage du monde et le véritable chrétien. — Le pécheur regarde le monde dans son cœur comme quelque chose qui dure ; le sage du monde comme quelque chose qui passe, et le vrai chrétien comme quelque chose déjà passé. — Ce qui fait que le pécheur s'y attache comme à quelque chose qui dure ; il ne se sert pas du monde, dit S. Augustin, avec la modération d'un homme qui use de quelque chose, mais avec la passion d'un homme qui aime : *Non utentis modestiâ, sed utentis affectu.* Il veut s'arrêter aux choses qui ne s'arrêtent pas ; il veut s'attacher aux choses qui passent : *Vult stare cum non stantibus*, dit S. Grégoire. Le sage le regarde comme quelque chose qui passe : car il ne faut qu'être sage du monde pour envisager son crédit, ses biens, ses plaisirs, comme quelque chose qui s'enfuit, et, pour dire avec le Disciple bien-aimé, le monde passe avec toutes ses concupiscentes : *Transit mundus et omnis concupiscentia ejus.* Mais je prétends que le chrétien doit aller plus avant : il doit regarder tout le monde comme quelque chose qui est déjà passé ; il doit être, dit le même Cassien,

comme Elic et Hénoch : ces deux saints sont dans le monde, et cependant le monde est déjà passé pour eux. C'est ce que veut dire l'Apôtre : *Qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur*. Si les choses étaient passées, ceux qui les possèdent ne les posséderaient pas, ceux qui usent de ce monde n'en useraient pas. Si donc l'Apôtre veut que nous usions de ce monde comme n'en usant pas, il veut qu'on le regarde comme s'il était déjà passé.

Nolite diligere mundum, neque ea que in mundo sunt. (I Joan. II). — Ce n'est pas assez de mépriser le monde, il faut s'en détacher : car combien en voit-on qui paraissent ne pas estimer le monde, et qui ne laissent pas de s'y attacher? Ils feraient des leçons sur la vanité du monde, et cependant ils l'aiment; ils se plaignent tous les jours de son inconstance et de sa perfidie, cela ne les empêche pas de s'y fier. Il faut s'aveugler pour estimer le monde; mais il faut se contredire soi-même pour le mépriser et cependant s'y attacher aussi fortement que si on trouvait dans lui tout ce que l'on peut souhaiter. C'est manquer de raison que d'estimer le monde; mais c'est manquer de foi et de religion que de s'y attacher.

Disperdam habitatorem de campo idoli. (Amos. I). — J'exterminerai tous ceux qui demeurent dans le champ de l'idole. Ce champ, c'est le monde; l'idole ce sont toutes les créatures que l'on y aime. Or, le Fils de DIEU, en nous obligeant de renoncer à nous-mêmes, a purgé ce monde de toutes les idoles, parce qu'il est impossible que, si nous renonçons parfaitement à nous-mêmes, qui sommes notre première idole, nous ne renoncions à toutes les autres, qui sont le reste des créatures : en sorte que, si cette première est détruite, il n'en restera aucune, puisque c'est celle-là qui produit toutes les autres : car nous n'aimons les choses de ce monde que par rapport à nous-mêmes.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

O amatores mundi, cujus rei gratià militatis? Major non poterit esse spes vestra in mundo quam ut amici mundi sitis: ibi, quid nisi fragile, plenum periculis? et per quot pericula pervenitur ad majus periculum? Aug. lib. Confess.

Pereant hæc omnia (mundi bona), et dimittamus hæc vana et inania! conferamus nos ad solam inquisitionem eorum quæ finem non habent. Id. Ibid.

Mundus transit et concupiscentia ejus. Quid vis? utrum amare temporalia et transire cum tempore, an Christum amare et in æternum vivere? August. in Epist. Joan.

Mundus iste periculosior est blandus quam molestus; magis cavendus cum se allicit diligi, quam cum admonet exigitque contemni. Id. Epist. 44 (ad Anast.)

Vincula hujus mundi asperitatem habent veram, jucunditatem falsam, certum dolorem, incertam voluptatem, durum laborem, timidam quietem, rem plenam miserie, spem beatitudinis inanem. August. Epist. 39 (ad Licentium).

Ecce turbat mundus et amatur: quid si tranquillus esset? Formoso quomodo inhaereres, qui sic amplecteris sedum! Flores ejus quomodo colligeres, qui à spinis non revocas manum? Id. serm. 245.

Ecce ruinosus est mundus, ecce amarus est mundus, et si sic amatur: quid faceremus si dulcis esset? Id. Symbol. iv, 1.

O munde immunde, teneri vis periens: quid faceres si muneret? quem non deciperes

Amateurs du siècle, qui vous engage à vous donner tant de peine? Tout ce que vous pouvez espérer en servant le monde, c'est d'être de ses amis. Mais que vous offre-t-il, ce monde trompeur, qui ne soit fragile? à combien de dangers ne vous expose-t-il pas? et ces périls temporels ne sont-ils pas suivis d'une peine éternelle?

Périssent le monde en tout ce qu'il possède! il n'a rien de solide. Tourignons toutes nos pensées à acquérir des biens qui ne nous seront jamais enlevés.

Le monde passe, et la concupiscentie du monde passe avec lui. Que prétendez-vous? aimer les choses temporelles et passer avec elles, ou bien aimer JESUS-CHRIST et vivre éternellement?

Le monde est bien plus dangereux lorsqu'il flatte que quand nous en ressentons les incommodités. Il faut l'éviter avec plus de soin lorsqu'il veut se rendre aimable que quand il nous paraît méprisable.

Les liens qui nous attachent au monde sont quelque chose de bien fâcheux, ils ne sont agréables qu'en apparence; le mal qu'ils nous font est certain, le plaisir qu'ils promettent est douteux. Ceux qui les portent se trouvent engagés à de grands travaux, et n'ont jamais un repos exempt de crainte. Ils ne trouvent que misère et rien de moins réel que le bonheur dont on se flatte.

Le monde ne cause que trouble, et on l'aime: que serait-ce donc s'il nous laissait dans la paix? Tout désagréable qu'il est, nous nous attachons à lui: nous aurions donc bien de la peine à le quitter s'il était agréable! Il est tout hérissé d'épines, et nous ne le fuyons pas: nous aurions donc bien de l'ardeur pour lui, s'il ne nous offrait que des fleurs!

Le monde est périssable, le monde est plein d'amertume, et nous l'aimons: que serait-ce donc s'il n'avait que de la douceur?

Monde impur: sur le penchant de ta ruine tu veux qu'on s'attache à toi; que ferais-tu

dulcis, si amarus alimenta mentiris? Ibid.

Mundus tantè rerum labe contritus est, ut etiam speciem seductionis amisierit. August. Epist. ad Arment. et Paulin.

Blanditur mundus: caveatur corruptor. Id. serm. 17 de Nativ. Joan.-Bapt.

Quomodo potest superare mundum savientem qui non potest superare blandientem? Id. serm. 13 de pluribus martyr.

Qui non contemnit quod pollicetur mundus non potest superare quod minatur. Id. ibid.

Blanditur hic mundus et suavia pollicetur, sed et minatur dolores, egestates, humilitates. Id. ibid.

Si delectat te mundus, immundus es, quia vis semper esse in mundo. August. Tract. in Joann.

Non sic anemus ista terrena, ut perdamus caelestia. Id. serm. 20 De verb. Domini.

Jàm non hùc habitemus corde; mala regio est amor mundi. Id. ibid.

Nequitia est mundum diligere, et ea quæ nascuntur et transeunt pro magno habere. August. De agone Christi 13.

Omnia oriuntur et occidunt, et oriendo quasi esse incipiunt; crescunt et perficiuntur, et perfecta senescunt et intereunt. Id. iv Confess. 4.

Non potest quis amore quod æternum est, nisi destiterit amare quod temporale est. August. Novi serm. 15.

Tandem dives quomdiu non evigilat; somnum illum divitem facit, evigilatio pauperem. De paupere dormiente. Id. in ps. 35.

Non afferunt satietatem, sed inflammant cupiditatem (Bona hujus sæculi.) Id. serm. 15 de divers.

Cor humanum in desiderio æternitatis non fixum, nunquam stabile esse potest, sed omni volubilitate volubilius, de alio in aliud transit, quærens requiem ubi non est. August. Manuale.

In iis caducis et transitoriis cor veram requiem invenire non potest, quoniam tanta est dignitatis, ut nullum bonum præter summum bonum ei sufficere possit. Id. ibid.

Omnia visibilia transeunt, et omnis hujus sæculi pompa et delicia et curiositas interibunt, et secum ad interitum habent amatores suos. August. de Catech. rudib.

si tu devais toujours durer? qui ne séduirais-tu pas si tu étais plein de douceurs, puisque, n'étant qu'amertume, tu trompes tant de personnes, par un appât séduisant?

Le monde est tellement déchu, qu'il n'a plus même de quoi séduire par les apparences.

Le monde vous caresse: prenez garde, ce n'est que pour vous corrompre.

Celui qui ne peut résister aux caresses du monde pourra-t-il vaincre la cruauté du monde?

Quiconque ne méprise pas les promesses du monde ne pourra se mettre au-dessus de ses menaces.

Le monde flatteur ne nous promet que des douceurs si nous le suivons, et (si nous lui résistons) il nous menace des plus cuisantes douleurs, de la faim, des humiliations.

Si le monde vous plaît, vous ne pourrez jamais vous résoudre à le quitter: signe évident que votre cœur est corrompu.

Ne mettons pas tellement notre affection aux choses de la terre, que nous nous exposions à perdre les biens du ciel.

Ne souffrons point que notre cœur demeure attaché au monde: c'est pour lui un mauvais séjour.

C'est un crime que d'aimer le monde, et d'estimer beaucoup des choses qui ont commencé et qui cesseront d'être.

Chaque chose a son aurore et son couchant; après qu'elle a paru, on la voit croître et perfectionner; a-t-elle atteint un certain degré de perfection, elle vieillit, et disparaît.

On ne saurait aimer ce qui est éternel qu'on n'ait cessé d'aimer ce qui passe.

Ce pauvre est riche tant qu'il dort: son sommeil le fait opulent; il n'est pauvre que quand on l'éveille.

On n'en est jamais rassasié; au contraire, plus on en a, plus on se sent de passion pour en posséder de nouveaux.

Un cœur qui ne fixe pas ses desirs au bonheur éternel ne sera jamais dans une assiette tranquille? c'est l'inconstance même; il se laisse entraîner d'objets en objets, et cherche du repos là où il n'est pas possible d'en trouver.

Votre cœur ne saurait trouver de repos dans ces biens périssables, parce qu'il est si noble que le souverain bien seul est digne de lui.

Tout ce qui est visible passe; la pompe du siècle, les délices, les choses les plus capables de satisfaire la curiosité, tout périra et entrainera dans sa perte ceux qui en auront été passionnés.

Temporalia bona non cessant nos inflammare ventura, corrumpere venientia, torquere transeuntia; concupita inardescunt, adepti vilescent, amissa vanescent: Id. serm. 22 De verb. Apost.

Mentuntur, moriuntur, in mortem trahunt. August. ad Licentium.

Dulcedo hujus sæculi ad tempus fauces indulcat, sed in magnam amaritudinem postea convertetur. Id. in ps. 123.

Ideo hujus vitæ dulcedo amaritudinibus et ærumnis respersa est, ut alia vita quaratur, quæ nullâ amaritudine perturbatur. August. xxii Civit.

Tibi, ô anima, non sufficit nisi qui te creavit. Quidquid aliud appendis miserum est, quia tibi solus potest sufficere qui ad similitudinem suam te fecit. Id. De quinque panibus.

Omnia senescunt et omnia intereunt; ergo, cum oriuntur et tendunt ut sint, eò magis festinant ut non sint. August. iv Confess.

Effunduntur peccatores in ea quæ videntur et temporalia sunt, et imagines eorum famelicè cogitatione lambunt. Id. ibid. ix, 4.

Flumen est omnis mortalitas sæculi. Id. in ps. 65.

Momentis transvolantibus, cuncta rapiuntur; torrens rerum fluit. Id. in ps. 122.

Modò fructuosè dicamus: Transeunt; ne tunc dicamus infructuosè; Transierunt. August. in ps. 32.

Nonne domus tuæ hæc pulvis est et ruina? nonne hæc omnia fabula? nonne sæculi thesaurus vanitas est? nonne tu ipse es cinis? Ambros. vi Hexam. 8.

Caduca hæc omnia cum damno sine lucro; illud solum est lucrum ubi fructus perpetuus, ubi æternæ merces quietis. Id. Epist. 44 (ad Constant.)

Lætitia sæculi temporalis est, perpetua autem lætitia ejus qui gaudet in Domino. Ambros. in ps. 47.

Non vis relinquere mundum: relinquet te mundus. August. serm. 245.

Les biens de la terre, avant que nous en jouissions, excitent en nous un feu qui nous dévore; en avons-nous la possession? c'est un poison qui corrompt le cœur; passent-ils? de quels supplices leur perte est accompagnée! en un mot, nous les désirons avec passion, nous les possédons avec mépris, nous n'en connaissons la vanité qu'au moment où ils nous échappent.

Les plaisirs du monde sont menteurs et périssables, et ils conduisent à la mort.

La joie du siècle a pour quelque temps un peu de douceur qui flatte; mais cette douceur se change bientôt en amerlume.

Pourquoi DIEU a-t-il répandu tant d'amertume sur les douceurs de cette vie? c'est pour nous avertir de nous en procurer une autre, dont le bonheur soit plus pur.

Celui-là seul te suffit, ô mon âme, qui t'a créée, qui t'a formée à sa ressemblance: tout ce que tu peux souhaiter d'ailleurs n'est que misère.

Tout vieillit et tout passe; le pas même que nous faisons pour naître nous avance vers la mort, et, en nous hâtant d'être, nous courons à notre fin.

Le pécheur se répand sur tout ce qui est visible et temporel; son imagination s'attache à ces fantômes avec une famélique avidité.

N'est-ce pas l'image d'un fleuve que cette vie de la terre?

Tout passe comme un torrent; les moments s'envelopent, et tout disparaît avec eux.

Disons « Tout passe », maintenant que nous pouvons le dire avec fruit: n'attendons pas que nous soyons obligés de dire avec des regrets stériles « Tout est passé. »

Ce palais que vous habitez, qu'est-ce sinon un peu de poussière qui se dissipera? Tout ce qui vous environne a-t-il plus de réalité que le sable? les trésors du monde sont-ils autre chose que vanité? et vous-même qu'êtes-vous, que terre et cendre.

Tout ce qui périt n'apporte que du dommage, et point de profit. Il n'y a véritablement à gagner que là où la récompense est éternelle, et procure un repos qui ne finira point.

La joie du siècle n'est que pour un temps; celle qu'on goûte dans le Seigneur n'a point de fin.

Vous ne voulez pas quitter le monde: le voilà qui va vous quitter.

Vilescat mundus, ametur à quo factus est mundus. Id. serm. 30 de Pentec.

Omnia imaginaria in hoc sæculo et nihil veri. Tertull. De coronâ.

Fugiendus mundus, quia malo suos amatores remunerat. Isidor. Hisp. Coll. 2.

Ecce jam in seipso mundus aruit, et adhuc in nostris cordibus floret; ubique amaritudine replemur, et tamen eadem mente ejus amaritudines amamus: fugientem sequimur, labenti inhæremus, et quia labentem retinere non possumus, cum ipso labimur, quia labentem tenemus. Gregor. Homil.

Despiciendus à nobis hic mundus foret, etiam si blandiretur et rebus prosperis demulceret animum: at, postquam tot flagellis premitur, tantâ adversitate fatigatur, quid nobis aliud quam ne diligitur clamet? Id. Dialog.

Qui transeuntia amplectitur, eo ipso ad decursum ducitur, quod decurrentibus implicatur. Gregor. Moral.

Si consideremus quæ et quanta sint quæ nobis promittuntur in cælis, vilescunt animo omnia quæ habentur in terris. Id. Registr.

Hujus mundi veraciter ille mala sentit qui ejus bonis inhiat, nec alia bona appetit. Id. VI Moral.

Quasi in aquis defluentibus fundamentum ponere, est in rebus labentibus spei fiduciam velle solidare. Id. XXII Moral. 2.

Dùm cum nostris rebus durare non possumus, quia aut nos illa moriendo deserimus, aut illa nos viventes quasi deserant pereundo. Id. XVIII Moral. 10.

Tantò nos necesse est instantè æterna quærere, quantò à nobis cognoscimus velociter temporalia fugisse. Id. III Dialog. 28.

Sola Dei gloria stat, solique stant et permanent qui cum illo et in illo gloriantur. Tertull. de Pœnit. 11.

Discite in hoc mundo supra mundum esse. Ambros. de Virgin.

Difficile, inò impossibile est, ut presentibus quis et futuris fruatur bonis, ut delicias transeat ad delicias, et in utroque sæculo primus sit. Hieronymus. Epist.

Nulla res longa mortalium est, omnisque felicitas sæculi, dum tenetur, amittitur. Id. ibid.

N'ayons que du mépris pour le monde, tournons notre esprit et notre cœur vers celui qui l'a fait.

Il n'y a rien de vrai dans le monde, tout n'y est fondé que sur l'imagination.

Fuyons le monde: il ne récompense ses amateurs qu'en leur faisant du mal (ou bien, ses récompenses mêmes sont de vrais maux.

Le monde a perdu le vain éclat qui l'environnait, et il fleurit encore dans notre cœur! il ne nous offre qu'amertume, et, aveugles que nous sommes, nous aimons cette amertume; il nous fuit, et nous courons après lui; il menace ruine, et nous nous attachons fortement à lui; ne pouvant l'empêcher de tomber, nous nous laissons entraîner dans sa chute.

Quand le monde ne cesserait de nous caresser, et de nous faire jouir d'une prospérité constante, nous devrions l'abandonner; à plus forte raison nous avertit-t-il de nous garder de l'aimer en nous accablant, comme il fait, de toutes sortes de malheurs!

Quiconque s'attache aux choses qui passent court la même fortune et passe avec elles.

Pour concevoir un véritable mépris des biens de la terre, faisons réflexion à ceux qu'on nous promet dans le ciel.

Celui-là ressent véritablement tous les maux que le monde fait souffrir, qui n'a de passions que pour ses faux biens.

Etablir son espérance dans les choses du siècle, c'est bâtir au milieu d'un torrent rapide.

Il est impossible que nous jouissions longtemps des biens que nous avons amassés: il faut que nous les quittions à la mort, ou bien eux-mêmes dépérissent et nous quittent.

Plus les biens temporels s'échappent avec rapidité, plus nous devons avoir d'ardeur pour ceux de l'éternité.

Il n'y a que la gloire de Dieu qui soit permanente, et ceux-là seuls vivront à jamais qui ne se seront glorifiés qu'en lui.

Que votre unique science en ce monde soit de vous élever au-dessus du monde.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de jouir des biens présents et des biens éternels, de passer des plaisirs du temps à ceux de l'éternité, et de tenir ici et dans le ciel le premier rang.

Rien n'est durable de ce qui est mortel; toute la félicité du siècle s'échappe au moment où l'on croit en jouir.

Nihil appetere, nihil desiderare in sæculo potest qui sæculo major est. Cyprianus. Epist. ad Donatum.

Quòem magna felicitas est implicantis mundi laqueis solvi! Id. ibid.

Mundus transibit, tu cum eo qui non stat cades, transibis et ruës. Cyprianus De jejun. et tentat. Christi 6.

Hæc est humana vita, puerorum ludus in arend. Gregor. Nysseus.

Nonne hæc omnia pulvis? nonne omnia favilla? nonne in paucis versibus locum vite memoria est? S. Prosper Sent.

Contemne divitias, et eris locuples; contemne gloriam, et eris gloriosus; contemne remissionem et quietem, et tunc eam recipies. Chrysost. Serm. 25 in Hebr.

Ad imaginem Dei facta est anima rationalis: cæteris rebus occupari potest, repleri non potest. Bernardus Serm. in *Ecce nos reliquimus omnia.*

Dic mihi ubi sunt amatores mundi, qui ante pauca tempora nobiscum fuerunt: nihil ex eis remansit, nisi cinis et vermes. Id. Medit.

Prædia, palatia, immensa supellex, insulae dignitatum, adde et sapientium mundi, de mundo sunt hæc, et mundus quod sum est diligit, sed quousquæ? non solum eum non semper, verum ne diu quidem. Bernard. Epist.

Non prius satiabuntur corda hominum auro quàm aurum corpora satiantur. Id. Serm. de convers. ad Clericos.

Magnus est cui præsens felicitas sic arrisit non irrisit. Id. 1 Considerat.

Quæ requies in gloriâ tuâ? si qua tamen est, præterit iuventus non reditura, et manet anxietas non relictura. Bernard. Epist. ad Soph.

Si sapis, si habes cor, si tecum est lumen oculorum tuorum, desine ea sequi quæ et assequi miserum est. Bernardus Epist. 103.

Mundus clamat: Ego deficiam. Caro clamat: Ego inficiam. Diabolus clamat: Ego decipiam: Christus vero clamat: ego Reficiam. Et tamen superba mens magis sequi vult deficientem quàm resipientem. Id. Epist.

Fluxa est divitiarum natura, torrente citiùs præterlabitur lubentes, alios alio modo apta mutare dominos. Basil. in ps. 61.

Quiconque s'est mis au-dessus du siècle ne peut plus rien désirer sur cette terre.

Qu'on est heureux quand on se sent délivré des pièges du monde!

Le monde passera : vous vous y laissez entraîner, vous passerez donc avec lui, avec lui vous croulerez.

Qu'est-ce que la vie de l'homme? des enfants qui se jouent sur le sable.

Qu'est-ce, dans le fond, que tout cet univers? de la poussière, des cendres. Que restera-t-il des plus grands hommes? quelques vers à leur louange; c'est tout!

Voulez-vous ne manquer de rien? méprisez les richesses; aspirez-vous à la gloire? méprisez-la; souhaitez-vous du repos? aimez le travail.

L'âme raisonnable a été faite à la ressemblance de Dieu : elle peut bien être séduite par les choses de la terre; satisfaite, jamais!

Dites-moi, que sont devenus ces amateurs du monde qui étaient parmi nous il y a si peu de temps? qu'en reste-t-il? des vers, un peu de cendre.

Les terres, les palais, les ameublements somptueux, ces hautes dignités, et, si vous voulez, la sagesse du siècle : voilà ce que le monde a de plus brillant et ce qu'il aime : mais combien de temps? c'est peu de dire qu'à la fin il s'en lasse; il ne les aime pas même longtemps.

Le cœur humain sera rassasié d'or et d'argent, lorsque le corps sera rassasié de l'air qu'il respire.

Celui-là est grand, que le siècle n'a point séduit, quelque douceur qu'il lui ait présentée.

Je veux que vous ayez acquis de la gloire : vous procure-t-elle quelque repos? la douceur que vous goûtiez passe sans retour, et il vous reste une inquiétude dont vous ne vous déferrez point.

Si vous êtes sage, si vous avez du cœur, si votre raison n'est point obscurcie, cessez de poursuivre ce que vous ne pouvez acquérir sans vous rendre malheureux.

Le monde nous erie qu'il nous manquera, la chair qu'elle se corrompra, le diable qu'il nous trompera, Jésus-Christ qu'il nous soutiendra, et cependant notre superbe raison nous fait courir après ce qui est périssable, et mépriser ce qui nous fait vivre.

Les richesses, de leur nature, sont périssables; elles passent plus vite qu'un torrent; elles changent continuellement de maître, abandonnant les uns d'une façon, et les autres d'une autre.

Omnia mentiuntur et decipiunt in hoc sæculo. Chrysost. in ps. 4.

Summâ aviditate amplectuntur umbras et sequuntur umbras; hæc enim quæ vs videntur sæculi bona, è manibus eorum tanquàm ventus et umbra fugiunt et elabuntur. Id. Homil. (quòd nemo læditur nisi à seipso).

Mundana felicitas multis amaritudinibus respersa est. Innoc. Papa III De contemplu mundi.

Cùm mundus tibi fallaciter videt, tuveraciter irride cum Anselmus I Epist., 8.

Mundus nihil habet stabile neque fixum, sed sola oculorum deceptio est, et priusquàm appareat avolat. Chrysost. Homil. 21 in Genes.

Nihil re magnum quod tempore parvum est. Eucher. Epist. ad Valeriam.

Fallax suavitas in temporalibus bonis, infructuosus labor, vana spes, perpetuus timor, et periculosa inest jucunditas. Laurent. Justinianus De ligno vitæ 3.

[*Nihil est in rebus humanis præter umbram auramque levissimam sine morâ transvolantem.* Philo Judæus de DEO.

Quasi per amœna prata ad carcerem tendit qui per præsentis vitæ prospera ad interitum tendit. Id. ibid.

Quæ excelsa videntur prærupta sunt. Seneca De tranquill. animi, 10.

Omne quod fortuito evenit instabile est : quò altius surrexit, vergit pronius in occasum. Id. De brevité. vitæ.

Nihil perpetuum, pauca diuturna sunt, quidquid cœpit et desinit. Id.]

Dans le monde, tout est faux, tout est trompeur.

On court avec avidité après des ombres, on se jette avec fureur à leur poursuite : tout ce que le monde nous offre de biens, quand on y veut toucher, nous échappe des mains : c'est du vent, c'est une fumée qui se dissipe.

La prospérité du monde est mêlée de beaucoup d'amertume.

Lorsque le monde se masque pour se jouer de vous, méquez-vous de lui ouvertement.

Le monde n'a rien de fixe ni d'assuré; il disparaît si vite que nous n'avons pas le temps de l'apercevoir.

Rien n'est grand de ce que le temps rend petit.

Les biens du temps n'ont qu'une fausse douceur, ils nous font travailler sans fruit; nous fondons sur eux une espérance qui se trouve vaine; ils nous tiennent dans une crainte perpétuelle, et le plaisir qu'ils nous causent est dangereux.

Les choses humaines ne sont qu'une ombre sans corps, un souffle léger qui se dissipe en un moment.

C'est aller en prison par un chemin semé de fleurs que de se perdre par la voie des prospérités.

Tout ce qui est élevé est bordé de précipices.

Ce qui se doit au hasard est peu durable, et plus une fortune est élevée, plus elle menace ruine.

Rien dans ce monde n'est éternel, et il y a peu de choses qui soient de longue durée; tout ce qui a eu commencement aura fin.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[L'amour du monde]. — Pour savoir ce que c'est que l'amour du monde, source de tant de péchés et cause de la damnation des hommes, il faut supposer que le monde, au sens où nous le prenons ici, n'est autre chose que la jouissance des biens, des plaisirs, des honneurs, et de toutes les douceurs de la vie, que le monde nous présente, et qui excitent la convoitise ou la concupiscence, c'est-à-dire la pente et l'inclination que nous apportons en naissant vers les choses inférieures et temporelles, et à nous satisfaire dans la possession de ces sortes de biens. C'est le disciple bien-aimé qui en parle ainsi : *Omne quod in mundo est, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vite*. Or, cette convoitise, quand on la suit et qu'on s'y laisse aller, s'appelle *amour du monde*, parce que c'est dans le monde que sont renfermées toutes ces choses que nous pouvons aimer hors de DIEU, et qui nous détournent de l'amour de DIEU, lorsqu'on se repose dans ces biens temporels comme dans sa fin, en quoi consiste proprement le péché, comme l'enseigne la théologie. De manière que l'amour du monde, l'attachement aux choses du monde, la recherche déréglée des choses du monde, sont des termes qui signifient la même chose, et ce que l'on entend lorsqu'on parle de la nécessité de fuir, de haïr, de combattre le monde, de renoncer au monde, à ses pompes, à tous les objets capables de nous pervertir, et de nous entraîner dans le désordre.

[Précepte à ce sujet]. — C'est avec raison que S. Jean nous défend si particulièrement d'aimer le monde, puisque l'amour déréglé qui nous y attache est incompatible avec la charité qui nous unit à DIEU ; mais il faut remarquer, avec S. Augustin, qu'il ne dit pas « gardez-vous bien d'user de ce monde » car celui qui en use sans l'aimer en use comme s'il n'en usait point, parce que ce n'est pas pour lui qu'il en use, mais pour un autre qu'il a en vue et qu'il aime. Ainsi S. Paul, animé d'un même esprit, recommande aux fidèles d'user de ce monde comme n'en usant point. En un mot, qu'on lise toutes les Ecritures, on trouvera qu'elles donnent pour règle de n'aimer aucune des choses mortelles et passagères, de n'en estimer aucune aimable ni désirable pour elle-même, et d'en user seulement pour les devoirs et les nécessités de la vie, mais avec la modération de celui qui n'a que l'usage, et non pas avec la passion de celui qui aime.

Que si on aime quelques-unes d'entre les créatures, il faut que ce soit en DIEU et pour DIEU seul : car de la sorte ce n'est pas les créatures qu'on aime, mais DIEU dans les créatures. Les aimer, y mettre son cœur, les préférer à DIEU, s'y reposer comme dans sa fin, les regarder comme l'objet de son bonheur et de sa félicité, c'est en quoi consiste le péché, le désordre et la corruption de l'homme.

La raison primitive que donne la théologie du dérèglement qu'il y a à aimer les choses de ce monde est tirée de l'ordre même de la nature et des choses créées, tel qu'il a été établi par la loi éternelle qui est DIEU même. D'où sont dérivés ces grands préceptes de l'Évangile : *Gardez-vous bien d'aimer le monde ni les choses qui sont dans le monde. Ne vous conformez pas au siècle présent...*, et autres semblables. Car telle est la condition de l'âme raisonnable, et le rang qu'elle doit tenir dans le monde, que son lieu propre est d'être immédiatement au-dessous de DIEU et au-dessus de toutes les choses corporelles. Elle doit être soumise à DIEU comme à son créateur, dont elle a reçu l'être et duquel seul elle doit attendre son bon être, c'est-à-dire sa perfection et sa félicité ; mais elle doit regarder toutes les choses corporelles comme lui étant inférieures, et faites pour la servir dans ses nécessités. Or, cet ordre ne peut être troublé ni perverti que par la volonté dérégulée de l'homme, qui, en s'attachant d'affection aux biens de cette vie, fait des moyens la fin.

[Principes certains]. — Il ne faut jamais outrer les vérités chrétiennes ni les maximes de l'Évangile : c'est pourquoi, comme les biens extérieurs du monde et les choses temporelles dont nous ne pouvons nous passer en cette vie, quoique infiniment au-dessous des biens intérieurs de l'âme, et particulièrement des biens de la grâce, sont cependant des dons de DIEU, qui en ordonne l'usage à de plus hautes fins, la foi et la religion chrétienne, après nous avoir détrompés, après avoir chassé de notre esprit les illusions ordinaires qui y naissent à leur occasion, nous les fait regarder en cette vue et dans l'emploi que la vertu en fait. De cette manière, elle y trouve, non des pièges qui l'embarrassent, mais des moyens pour parvenir au vrai bien. Ainsi, elle ne prise point, à proprement parler, ces choses, qui sont basses et indifférentes de leur nature, mais le fruit que la vertu peut en tirer ou qu'elle en peut faire naître. Par où nous voyons que tout ce qui vient de DIEU est toujours grandement estimable, ou en soi-même ou dans le rapport qu'il a à des fins nobles et excellentes. On ne doit ni les estimer plus qu'il ne faut, en les préférant, comme font la plupart des gens du monde, aux biens spirituels et éternels, ni les mépriser tellement qu'on en condamne absolument la possession, ou la recherche par des voies légitimes.

La morale nous apprend qu'un bien qui ne perfectionne point, et qui ne rend pas meilleur celui qui en jouit, ne mérite pas d'être estimé ni d'être l'objet de notre amour. C'est pourquoi les philosophes, suivant le

sentiment d'Aristote, ne donnent le nom de bien qu'à ce qui fait le bon état et l'accomplissement de notre être. Or, tous ces biens temporels, pris précisément dans leur nature, sans l'usage qu'en fait la vertu, ne rendent pas ceux qui les possèdent plus parfaits ni meilleurs : et par conséquent c'est en vain que les hommes les prennent pour de grands biens. Pour communiquer à l'homme une véritable perfection, il faudrait premièrement que, de leur nature, ils eussent une perfection qui surpassât celle de notre être : car, comme dit S. Augustin, l'homme ne saurait devenir meilleur que par une chose meilleure que lui. En second lieu, il faudrait que la possession en fût solide et permanente : ce qu'on ne possède qu'imparfaitement, et comme en le perdant, ne peut faire la perfection de celui dans lequel il n'a point de consistance. Or, ces deux conditions absolument nécessaires pour l'effet du vrai bien, au sentiment même des philosophes païens, qui ont reconnu cette vérité par les seules lumières de la raison, ne se trouvent point dans les biens temporels et passagers de ce monde.

[Faux biens du monde]. — Quand même les biens de ce monde auraient quelque excellence qui surpassât la dignité de notre nature, la manière de les posséder ne pourrait nous rendre heureux, puisqu'on peut les perdre et facilement et en peu de temps. La violence d'un injuste usurpateur peut nous ravir les richesses ; un amer déplaisir peut changer toutes nos joies en tristesse ; la calomnie peut ternir notre réputation ; mille accidents imprévus peuvent nous priver de ces biens, sans qu'on puisse empêcher ces disgrâces, et la mort enfin nous contraint de les abandonner. Or, peut-on dire que ce qui tient si peu à l'homme puisse le rendre meilleur ou heureux ? devons-nous juger de lui et l'estimer par ce qu'il doit nécessairement perdre ?

Comme le bien en général est opposé au mal, chaque espèce de bien doit être opposé à une espèce particulière de mal. D'où il suit que ce qui n'ôte aucun défaut ne peut être que l'ombre du bien ; ce qui ne dissipe pas les ténèbres n'est pas lumière ; la disposition qui ne chasse pas la maladie n'est pas santé. C'est la même chose de tous les autres biens imaginaires et apparents. De manière que, si les richesses, par exemple, ne détruisent pas le mal auquel les mondains les opposent, qui est la misère du cœur famélique et tourmenté par son propre désir, elles ne sont pas pour eux des biens, et ne méritent pas le nom qu'ils leur donnent : ce qu'on peut dire de tous les autres biens dont les hommes sont passionnés, qui n'empêchent pas que celui qui les possède n'ait le cœur vide, puisque, nonobstant cette possession, il a des désirs qu'il ne saurait contenter, et qui croissent toujours sans limites. N'est-ce donc pas en vain que l'on estime tant, que l'on poursuit si ardemment ces biens, qui non-seulement n'ont point l'excellence que les sages recherchent dans le vrai bien, mais ne remplissent pas même l'idée que les mondains s'en forment dans leurs

folles pensées? S'ils avaient de leur nature ce qu'ils leur attribuent fausement, ceux qui en posséderaient davantage auraient moins d'inquiétudes et de désirs : l'expérience pourtant nous montre que l'abondance de ces biens ne leur est que ce qu'est à un grand feu le bois que l'on y jette, qui en augmente toujours la flamme et la rend plus ardente.

[Le plaisir]. — S. Thomas, voulant déclarer la nature et l'essence du plaisir, dit que c'est un repos d'une puissance appétitive dans la présence d'un bien qui satisfait son désir. Pour produire ce repos et cette satisfaction, il faut que le bien qui la doit causer soit conforme à la nature de celui qui la possède, et qu'il ait de la proportion avec l'excellence de son être. Que si vous demandez à S. Thomas quel est ce bien, il vous répondra que ce n'est pas celui qui regarde et qui flatte les sens, mais celui qui a alliance et conformité avec la raison. Par conséquent, si l'homme veut trouver une vraie joie, qui lui cause une pleine et parfaite satisfaction, il faut qu'il cherche un bien où ses sens ne puissent atteindre; et, pour ne laisser aucun vide dans son âme, dont la capacité est sans limites, il faut que ce bien soit infini. (*Summa theolog.* I Pars, quæst. 46, art. 3; qu. 49, art. 3, ad 5).

L'inclination que nous avons au plaisir, considérée dans les termes de la raison, qui en exclut le dérèglement, bien loin d'être mauvaise, est nécessaire à l'homme, comme un instinct qui lui est donné de DIEU pour se porter plus doucement à la recherche du vrai bien. Ce serait condamner l'auteur de la nature que de censurer cette passion, puisque c'est lui qui l'a imprimée jusque dans le fond de notre être; mais le désordre est que l'homme, au lieu de chercher sa satisfaction et l'accomplissement de tous ses désirs en DIEU, source de tous les biens; au lieu d'élever son esprit et son cœur au-dessus de tout ce qui est sujet à quelque changement, et de se mettre ainsi dans un état exempt d'inquiétude, s'abaisse à la poursuite des biens sensibles, et occupe tout son esprit à ce qui n'est fait que pour les besoins de son corps et pour la conservation d'une vie périssable.

Chaque plaisir, dit Aristote en parlant de ceux du corps, ne dure qu'autant qu'il est le remède d'un mal; sitôt qu'une puissance est satisfaite, ce qui la flattait et la contentait lui est onéreux et la lasse; les viandes sont insipides et chargent l'estomac, quand la faim est apaisée, et la chaleur incommode quand le froid est chassé. De même de toutes les voluptés, qui se détruisent elles-mêmes, et souvent affaiblissent et ruinent enfin leur principe et leur sujet, je veux dire les sens et le corps. Ajoutez une excellente remarque d'un philosophe platonicien: savoir, que tout excès se change incontinent en son contraire: ce qui est manifeste dans toutes les passions dérèglées des hommes. La trop grande licence que nous donnons à notre liberté la rend indépendante de la raison, et voilà le commencement de la plus basse et de la plus indigne servitude qui est celle

du vice. La témérité dégénère en faiblesse; l'excès en matière de voluptés passe en tourment; le désordre de l'avarice, et de la convoitise trop grande des biens de la terre, rend celui qui en est possédé toujours plus indigent et plus famélique.

[Pourquoi ce mot de vanité des biens]. — Il faut présupposer ce que dit S. Bernard, qu'on peut appeler une chose vaine quand elle est vide; quand nous la nommons autrement, elle tire son nom de l'apparence, mais elle n'a pas la vertu ou la nature effective correspondante à son nom : *Vanum est id quod vacuum esse dicitur, quod nomen quidem habet, rem verò ipsam non habet*. Voilà le défaut des choses du monde : on les appelle des biens, des honneurs et des grandeurs : beaux noms, biens qui paraissent éclatants; mais si nous entrons dans leur nature vraie, nous n'y trouvons que vides; ce ne sont pas de vrais biens; ils ne consistent que dans l'apparence; ils sont mêlés de mille maux; toute la pompe de leur grandeur et la rareté de leur prix ne reposent que sur l'imagination des hommes : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*.

[Renoncer à l'amour de soi]. — C'est un principe et une vérité que personne ne contestera, que nous n'aimons et ne pouvons rien aimer de tout ce qu'il y a au monde qu'à cause que nous nous aimons nous-mêmes. Que si nous n'aimons ainsi rien qu'à cause de nous-mêmes, il s'ensuit qu'en renonçant à l'amour de nous-mêmes nous renonçons à l'amour de toutes les autres choses. Aussi est-ce la maxime de tous les maîtres de la vie spirituelle, que, pour mourir à toutes les choses de ce monde, comme parle S. Paul, il faut mourir à soi-même. Pour couper d'un coup toutes les branches de cette malheureuse convoitise, si féconde en fruits d'iniquité, il faut commencer par en arracher la racine, qui est l'amour de soi : la cause étant ôtée, les effets disparaîtront d'eux-mêmes : nous n'aimerons ni le monde ni les biens de ce monde, quand nous n'aimerons plus ce qui nous les faisait aimer.



§ VI.

**Endroits choisis des livres spirituels
et des Prédicateurs.**

[Pourquoi aimer le monde]? — L'Esprit de DIEU, considérant le dérèglement étrange des hommes, par lequel, abandonnant les vrais biens qui pourraient les rendre vraiment heureux, ils se portent vers des biens imaginaires, leur dit par son prophète : *Enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur pesant et terrestre? Pourquoi aimez-vous la vanité et le mensonge?* (Ps. 4). Ce que S. Augustin explique excellemment en disant : Pourquoi recherchez-vous les derniers et les plus bas de tous les biens, comme s'ils étaient les premiers de tous, ce qui est une fausseté et un mensonge : *Ut quid tanquam prima extrema sectamini, quod est vanitas et mendacium?* Vous voulez être heureux avec des biens qui sont sans comparaison au-dessous de vous. Vous avez une âme qui vivra éternellement comme DIEU, et vous voulez la rendre heureuse par des biens qui passent et qui s'évanouissent comme l'ombre; vous avez une âme qui vous rend égal aux anges, et vous voulez la rendre heureuse en l'abaissant jusqu'à la condition des bêtes, par ces faux biens que vous recherchez, et qui vous sont communs avec les vils animaux. Pourquoi vous imaginez-vous être heureux en possédant les derniers de tous les biens?

Je ne vous parle point ici de tant de mauvais chrétiens qui ne portent le nom que pour le déshonorer; qui bien loin de gémir sur la nécessité qui nous engage à ne nous pouvoir passer de ces biens terrestres, ne connaissent d'autre satisfaction que d'en jouir, et qui, dans le fond de leur cœur, seraient ravis de quitter toute espérance d'une autre vie, pourvu qu'ils pussent toujours demeurer en celle-ci : je parle de ceux-mêmes qui ont un véritable désir de la vie éternelle, et qui travaillent pour y parvenir. Combien peu s'en trouve-t-il qui aient un véritable dégoût de ces sortes de biens, qui les fuient autant qu'il leur est possible, ou qui soient véritablement fâchés de s'y voir assujettis? Je ne prétends pas que nous soyons insensibles à tout ce qui flatte nos sens, et que nous ayons plutôt de la peine que du plaisir en ce qui donne du plaisir aux autres : c'est une grâce particulière et très-rare, que DIEU ne communique qu'à très-peu de saints; mais je dis que, pour être vraiment chrétiens, nous devrions au moins avoir de la peine du plaisir que nous ressentons dans l'usage nécessaire de ces biens de la terre, lorsque nous nous apercevons

que notre cœur s'y attache, et que ce n'est pas la simple nécessité qui nous porte à les rechercher, mais une certaine satisfaction sensuelle, qui nous fait trouver cette nécessité agréable, et qui souvent même nous emporte au-delà de la nécessité. (*Instructions chrétiennes*).

[Vanité de ce monde]. — Qu'est-ce, après tout, que ce monde, pour en être si follement entêtés : Rappelez dans votre mémoire toutes les joies que vous avez eues ; souvenez-vous, en même temps, des peines qui les ont précédées ou suivies, des amertumes secrètes qui les ont empoisonnées, des circonstances fâcheuses qui en ont troublé la douceur ; souvenez-vous du peu de temps qu'elles ont duré, des soins qu'elles vous ont coûtés, des remords qu'elles vous ont causés, des dégoûts qu'elles vous ont laissés : comparez tout cela avec cette ombre de plaisir qui s'est si promptement évanouie : et vous verrez que le monde, avec tous ses charmes, ne mérite pas un soupir de votre cœur. Ainsi, toutes les fois que le monde viendra s'offrir à vous avec cet éclat enchanteur dont il se sert pour nous éblouir ; quand les objets revêtus de tous ces charmes viendront solliciter vos cœurs de lui rendre des hommages qui ne sont dus qu'à DIEU ; quand la vue de ces somptueux équipages où l'on traîne le vice comme en triomphe, et où la vanité semble fouler aux pieds toutes les maximes de l'Evangile : quand tout cela, dit S. Chrysostome, viendra réveiller dans vos cœurs cette cupidité toujours prête à s'enflammer aux premières amorces qu'on lui présente, souvenez-vous, dit ce saint docteur, du pacte que vous avez fait avec DIEU : Je suis chrétien, j'ai renoncé, dans mon baptême, au monde et à ses pompes : il n'y a point de salut à espérer pour moi si je ne garde la promesse que j'ai faite.

Pouvez-vous vous vanter que vous aimez DIEU uniquement et sans partage, vous qui ne respirez que pour les plaisirs, et pour la malheureuse satisfaction de vos sens ; vous qui êtes charmés des amusements du monde, et qui mettez toute votre gloire à lui complaire ? Mais il me semble vous entendre dire que, si le monde a des charmes pour vous, vous avez soin de réserver une partie de votre cœur pour DIEU. Ah ! que dites-vous ? DIEU veut tout l'amour de votre cœur, sans partage : pouvez-vous trouver dans le monde quelque chose qui soit digne de votre amour, hors de DIEU ? Pouvez-vous aimer les plaisirs sans avoir le cœur gâté et corrompu par leur douceur empoisonnée, sans en ressentir mille amertumes et être déchiré par mille remords ? Pouvez-vous aimer les richesses sans ressentir les épines qu'elles entraînent avec elles ? Pouvez-vous posséder vos biens sans attachement, les conserver sans inquiétude, les perdre sans chagrin ? Méprisez donc ce monde pendant qu'il passe, dit S. Augustin, et n'attendez pas que le temps de le mépriser soit passé avec lui. (*Essais de Panégyriques*).

[Secret du bonheur ici-bas]. — La félicité de l'autre vie est l'accomplissement

de tous les désirs : la félicité de cette vie est l'anéantissement de tous les désirs. Pour être heureux en ce monde, il ne faut rien désirer de toutes les choses de ce monde. Les désirs croissent à mesure que nous obtenons ce que nous avons désiré ; la possession de ce que nous avons souhaité ne fait que nourrir nos désirs, sans rassasier l'âme. L'âme ne désire, par exemple, qu'un tel bien en particulier, parce qu'elle se persuade, séduite par les sens et par les fausses opinions des hommes, que ce bien la satisfera ; mais, voyant que ce n'est que comme une goutte d'eau dans un abîme, elle se porte à d'autres objets, que les sens lui représentent encore comme des biens capables de la remplir. Si nous avions l'accomplissement de tous nos désirs en cette vie, nous ne penserions plus à l'autre. Et ainsi, DIEU, qui nous aime, ménage la chose autrement. Un homme est au lit, travaillé d'une fièvre ardente qui lui cause une altération extrême ; on peut éteindre sa soif en deux manières : en lui donnant à boire de l'eau froide en telle quantité qu'elle soit entièrement éteinte, ou en lui ôtant la fièvre qui lui cause cette altération : car, la cause étant ôtée, l'effet cesse. Si l'on donnait à ce malade le choix de l'un ou de l'autre de ces deux remèdes, qui doute qu'il n'aimât beaucoup mieux qu'on le guérit de la fièvre que de lui donner seulement de l'eau à boire ? Encore qu'après avoir bu avec excès, il se pût faire que la soif vint à cesser, la fièvre demeurant toujours, cette soif recommencerait incontinent.

Est-ce en ce monde que nous parvenons à la véritable félicité, que tous les hommes souhaitent naturellement ? Les plaisirs du monde, qui rassasient d'abord, ses honneurs, sa gloire et ses richesses qui ne rassasient jamais, tous ses faux biens, dont les uns dégoûtent et les autres affament, qui passent tous comme une fumée et dont l'usage est toujours troublé par un mélange de maux infinis et par l'image terrible de la mort où ils vont tous enfin se terminer, peuvent-ils produire cette félicité ? Un seul désir excite toutes les passions, et il est impossible que vous ne soyez exposés à la tyrannie de toutes ces bêtes féroces, si vous vous donnez en proie à un seul plaisir : c'est pourquoi S. Paul a dit : *Radix omnium malorum cupiditas.* (Le P. de la Colombière, *Réflexions chrétiennes*).

[Déceptions universelles]. — De mille personnes à qui le monde fasse espérer ses faveurs, il n'y en a presque aucune qui les obtienne. On ne voit partout que gens abusés, qui s'empressent et qui se tourmentent, les uns pour acquérir des richesses, et les autres pour avoir des honneurs ; ceux-ci pour parvenir à des emplois, ceux-là pour jouir de quelques plaisirs, et cependant, combien les uns et les autres entreprennent-ils de travaux ! combien courent-ils de dangers ! combien essuient-ils de rebuts et d'affronts ! combien de veilles, d'inquiétudes, de chagrins, qui troublent leur repos qui altèrent et qui ruinent leur santé ! Combien en avons-nous vus dont la mort a rompu les projets ? et combien même qui se voient sur le

point de jouir de leur ambition, sont tombés en un instant dans le dernier de tous les mépris? (**Le P. d'Orléans**, *sermon sur les tentations*).

[Tout est faux et trompeur]. — Tout est faux en ce monde; tout n'y a que l'apparence. Fausse grandeur, qui n'est qu'une figure qui passe, qu'une ombre qui se dissipe, qui rend les grands superbes dans leur élévation, pauvres dans leur abondance, et malheureux même au milieu de leurs plus grandes prospérités. Faux honneurs, qui causent une infinité de retours fâcheux, qui nous flattent, il est vrai, mais qui en même temps nous séduisent; qui ont un faux éclat, mais qui n'ont rien de solide: honneurs qu'on regarde comme des prééminences qui attirent le respect, et qui, dans la vérité des choses, ne sont que des servitudes spécieuses. Faux biens, qu'on n'acquiert qu'avec beaucoup de peines, qu'on ne conserve qu'avec inquiétude, et qu'on ne perd qu'avec des chagrins infinis. Fausse sagesse, qui s'ingère, qui s'empresse, qui n'a d'autre occupation que de conduire des intrigues, et qui manque souvent de discernement pour se connaître. Faux amis, qui nous aiment pour un temps, mais qui nous trompent lorsqu'ils nous obligent, parce qu'ils sont souvent les instruments de nos passions; amis que l'intérêt retient, que la prospérité conserve et que la disgrâce éloigne. Fausse puissance, qui ne fait souvent que des malheureux ou des coupables. Tout est faux, en un mot, dans ce monde: *Omnia imaginaria in hoc sæculo, et nihil veri*, dit Tertullien. (**Anonyme**).

[Le monde a perdu sa première beauté]. — Je vous ai parlé jusqu'ici des honneurs, des richesses et des plaisirs du monde, comme si ce monde était encore dans sa première vigueur et sa première beauté, et comme s'il avait les mêmes attraits qu'il eut à son origine. Cependant, il est certain que tout son éclat est passé, et que cette face du monde, autrefois si éclatante et si belle, est changée, vieillie, défigurée. A peine est-il présentement capable de tromper, puisqu'il a perdu ses charmes, et que ses premières grâces, par lesquelles il pouvait surprendre et gagner les hommes, ne paraissent plus. Dans la splendeur et dans le lustre où il était autrefois, il ne pouvait pas surprendre ni séduire les vrais sages et les vrais fidèles: il doit donc avoir bien moins la puissance de nous tromper, maintenant qu'on n'y trouve plus que des restes de son ancien état, et quelques apparences extrêmement défectueuses et faibles. Il a toujours été destitué de biens solides, mais il est maintenant privé même des biens périssables. Tellement qu'il est certain que, si nous ne voulons pas nous tromper nous-mêmes, le monde n'a quasi plus de quoi nous séduire. (**S. Eucher**, *2^e lettre à Valérien*).

[Réputation, honneur, etc.]. — Commençons par ce qui tient le premier rang parmi les biens du monde, c'est-à-dire l'honneur, la réputation, l'estime

et les louanges des hommes : quoi de plus vain, quoi de plus faux ? Pour les honneurs et les grandeurs, dans quelque élévation que se trouve un homme, est-il jamais content ? Peu attentif à ce qu'il est au-dessous de lui, il ne regarde qu'à ce qui est au-dessus. Il est plus chagrin de voir un seul homme au-dessus de lui qu'il n'est content d'en avoir une infinité d'autres après lui. Et d'ailleurs, cette pensée importune qui revient de temps en temps aux plus heureux malgré eux, *Hæc quamdiu?* combien dureront ces honneurs ? c'est un terrible contrepoids à la fortune qui paraît la plus brillante et la plus heureuse, qui les rend plus sensibles à la crainte de perdre un jour tous ces biens qu'ils ne le sont au plaisir d'en jouir. Que si nous considérons ce que c'est que la réputation, l'estime et les louanges des hommes, quoi de plus vain, quoi de plus frivole ? Si l'un m'estime, l'autre me méprise ; qui a jamais eu l'approbation de tout le monde ? Et quand la multitude m'estimerait, qu'est-ce que la multitude, sinon un amas de gens ignorants, aveugles, passionnés, bizarres, inconstants, qui m'estiment aujourd'hui, et demain me méprisent ? Mais quand leur estime serait la plus sincère et la plus constante, me rendrait-elle meilleur ? Me rend-elle plus heureux ? Ce n'est pas le jugement des autres qui me rend heureux, mais le mien ; et, si ma conscience me condamne, quand même les autres m'approuveraient, que me servirait leur approbation ? Mais, quand je serais content de moi-même, quand je croirais mériter l'estime et les louanges des hommes, DIEU me désapprouve : si DIEU me condamne que me servira tout cela ? Je ne suis dans la vérité que ce que je suis au jugement de DIEU, et c'est souvent assez de rechercher avec trop d'empressement l'estime et les louanges des hommes pour s'en attirer le mépris. Disons donc avec l'Apôtre : *Mihi pro minimo est ut à vobis judicer, aut ab humano die.* (Le P. Nepveu, *Esprit du christianisme*).

[Plaisirs du monde]. — Ou les plaisirs sont continuels, ou ils sont courts. S'ils sont continuels, ils cessent presque d'être des plaisirs ; on s'y accoutume, on s'en dégoûte, on s'en lasse, et le plus grand plaisir, dès qu'il dure longtemps, devient un supplice. Le concert le plus charmant, la conversation la plus agréable, le spectacle le plus divertissant, deviendraient insupportables s'ils duraient tout le jour. Il n'y a point de gens qui goûtent moins le plaisir que ceux qui sont toujours dans le plaisir. Mettez un homme dans la maison la plus charmante, dans le lieu du monde le plus délicieux : dès-là qu'il y a demeuré un mois, ce lieu a perdu pour lui la moitié de son agrément ; ou il n'y trouve plus de plaisir, ou il en est peu touché. Si les plaisirs sont courts, méritent-ils qu'on se donne tant de peine pour des plaisirs d'un moment ; hasarder, comme il n'arrive que trop souvent, une éternité tout entière de bonheur.

Il faut s'accoutumer à regarder tous les biens de cette vie, qui nous éblouissent et qui nous enchantent si fort, dans le moment de la mort. Les plus grands biens, dès qu'ils seront regardés à ce point de vue, paraî-

tront petits, ou plutôt disparaîtront entièrement; et les plaisirs les plus charmants, dès que nous les regarderons dans les lumières de l'éternité, perdront tous leurs attraits et tous leurs charmes. Tâchons d'entrer souvent pendant la vie dans les sentiments que nous aurons à l'heure de la mort: l'homme vivant aime le monde, l'homme mourant le méprise. Qui juge plus sainement des choses, ou l'homme vivant ou l'homme mourant? (*Le même*).

[*Désir de la félicité*]. — Le premier mouvement de l'âme que DIEU éclaire est de désirer la félicité. L'Esprit divin fait sentir à l'homme qu'il est créé pour une fin digne de la noblesse de son être, et que, ne trouvant rien dans l'univers qui puisse remplir l'étendue de ses désirs, il doit soupirer pour un objet supérieur à tout ce qui est dans l'ordre des choses créées. Cette puissance insatiable qui le porte toujours à souhaiter quelque chose au-delà de ce qu'il possède ne peut être une chose inutile en lui; il ne saurait l'avoir reçue de la nature, sans qu'il y ait effectivement un bien dont l'excellence proportionnée à sa vaste capacité la puisse remplir. Ce penchant si naturel et si fort par lequel il cherche la félicité même dans le péché qui l'en éloigne le plus doit avoir un terme réel et effectif qui lui réponde; son cœur sera toujours dans un état violent et inquiet, tant qu'il sera hors de son centre ou de la voie qui l'y peut conduire. Il ne faut donc espérer d'être jamais heureux par la possession des biens de ce monde, quand même nous aurions la jouissance de tout ce qu'il y a de grand, d'agréable et de magnifique. (*Anonyme*).

[*Accidents de la vie*]. — Les plaisirs de cette vie sont courts et très-bornés en eux-mêmes. C'est assez, pour cela, qu'ils dépendent plus souvent de l'affection que nous y avons, affection de fantaisie qui change à tous moments. Un tour d'imagination leur donne tout ce qu'ils ont d'agréable; un autre tour les affaiblit et les rend entièrement insipides. La même personne qui a été aimée jusqu'à l'idolâtrie devient après quelque temps indifférente, et souvent même un objet d'horreur; les exemples n'en sont que trop fréquents dans le monde. On n'en peut rendre d'autre raison que la petitesse des plaisirs, dont on se dégoûte aussitôt et qui s'affaiblissent de plus en plus par l'usage. Comme ils sont ordinairement indignes d'un homme sage, ils abrutissent l'âme, ils l'avilissent à ses propres yeux, ils la remplissent d'une confusion secrète, et cette âme, pour dire ainsi, naturellement chrétienne, se reproche cette honte par des remords qu'il n'est pas toujours si aisé aux impies d'étouffer. Ajoutez que les plaisirs ne sont pas seulement limités en eux-mêmes, ils sont encore souvent interrompus par de fâcheux accidents; ils sont mêlés et détrempés du fiel de mille amertumes inévitables, qui, par de mauvaises journées, font payer bien cher la douceur passagère de quelques moments. Outre que les jalousies, les soupçons, les défiances, les craintes, et d'au-

tres passions, suites inséparables des grands divertissements, ne peuvent être que des contrepoids fort importuns d'une vie délicieuse. (**Le P. Maudit**, *Traité de la Religion, contre les athées*).

[Instabilité des choses du monde]. — Le Prophète-Royal nous représente le juste comme un arbre qui est planté près du courant des eaux : *Tantum lignum quod plantatum est secus decursus aquarum*. Que ferait cet arbre s'il avait du sentiment? Il verrait les flots de ce fleuve, qui s'entrepoussent et disparaissent les uns après les autres; il verrait même que ses feuilles tombent dans ces eaux, qui les entraînent et qui les font disparaître, mais cet arbre courrait-il après ces flots? Il les laisserait passer, et, demeurant toujours dans un même lieu, ne penserait qu'à élever ses branches vers le ciel. Voilà la figure de l'homme juste. Il est dans le monde comme sur le bord d'un fleuve, puisque S. Bernard nous représente les choses temporelles comme des fleuves qui coulent toujours. Cet homme voit couler les fleuves; il voit que les jours de sa vie, qui sont ses feuilles, passent avec le temps qui les entraîne. Mais court-il après ces biens, regrette-t-il les jours qui sont passés? Point du tout: il est toujours dans un même état, et, soumis à la divine Providence, il porte ses desirs et ses pensées vers l'éternité. Voilà ce que nous devons faire. (**Massillon**, *sermon sur la Béatitude*).

[Point de véritable joie dans le monde]. — Le souverain Seigneur, seul objet du bonheur éternel, ne veut pas qu'on puisse être heureux et tranquille un seul moment sans lui. De toutes les créatures que nous faisons servir à nos passions il fait l'instrument même de nos peines; nos projets les plus flatteurs, nos espérances les plus douces, sont des fantômes et de vains spectacles que l'imagination forme pour adoucir nos peines. Tous ces plaisirs, ces honneurs, ces biens, cette élévation, qui auraient dû, ce semble, rassasier notre cupidité, ne font qu'augmenter nos misères et irriter nos desirs. DIEU, pour se venger de l'injuste préférence des mondains, permet que tout ce qui semble les devoir rendre tranquilles longtemps les rend inquiets et malheureux. En vain nous faisons-nous une vaine félicité de la fortune ou de l'élévation, elle devient notre tourment; en vain tâchons-nous de faire notre bonheur du plaisir et de la volupté, celui qui nous est le plus doux et le plus agréable n'est pas loin de l'ennui, et il n'est point de joie qui ne tourne en tristesse. Vous avez ainsi voulu, ô mon DIEU! que toute âme désordonnée et injuste dans son attachement fût à elle-même son supplice. Non, il n'en est point qui soit heureuse dans le monde. Quelques-uns s'imaginent l'être; mais, hélas! si vous pouviez percer dans le mystère de leurs soins, de leurs chagrins, de leurs peines, sous cette écorce, où il ne paraît rien, vous verriez le venin et la corruption; vous y verriez le père mécontent de son fils, l'époux divisé de son épouse, l'ami cherchant à supplanter son ami; vous verriez, sous des voiles spécieux,

les pactes violés, les amitiés trahies, les liaisons rompues, les plus étroites unions finies par la haine et par la perfidie, et les fortunes les plus éclatantes perdre tous les agréments par les inquiétudes qu'elles renferment ; les places les plus honorables perdre leur douceur et leur avantage, par le chagrin de ne pouvoir monter plus haut ; et les titres les plus relevés, les dignités les plus éminentes, ne servir qu'à faire des esclaves plus malheureux. (**Anonyme**).

[Mensonge et déception]. — Le prophète nous avertit de ne point aimer la vanité, et de ne point chercher le mensonge : *Filii hominum, ut quid diligitis vanitatem et queritis mendacium?* Il ne se contente pas de dire que les grandeurs, les richesses et les voluptés du monde sont mensongères ; mais il dit qu'elles sont le mensonge même : *queritis mendacium*. En effet, les richesses disent qu'elles rendent heureux ceux qui les possèdent ; mais elles mentent, puisque les riches sont souvent pauvres au milieu de leurs biens, soit par des dépenses excessives, soit par des soins avarés, soit par une avidité insatiable, qui, les faisant soupirer après ce qu'ils n'ont pas, leur fait compter pour rien ce qu'ils ont. Les grandeurs disent qu'elles font la félicité de ceux qui sont élevés aux dignités et aux charges ; mais elles mentent, puisque les épines sont cachées sous le dais et sous la pourpre, que le nom même de *charges* marque la pesanteur du fardeau qui leur est attaché. Les voluptés disent qu'elles font le bonheur de ceux qui s'y plongent ; mais elles mentent, puisque toute leur douceur apparente se change presque toujours en fiel et en amertume, qu'elles sont la source des chagrins les plus cuisants de la vie, et que ces passions flatteuses et agréables, qui nous séduisent dans leur naissance, dégèrent ordinairement en d'autres passions cruelles et violentes, honteuses et brutales, qui rendent leurs esclaves les plus misérables et les plus indignes des hommes. Or, l'esprit du monde est tout occupé de ces grandeurs, de ces voluptés, de ces richesses, qui ne sont que mensonge. (*Essais de sermons, Pentecôte*).

[Le cœur de l'homme]. — L'homme s'est-il une fois éloigné de son DIEU, ce n'est plus que misère, que faiblesse, erreur, aveuglement. Un vain plaisir qui se présente à ses yeux l'enchanté et le charme ; mais en a-t-il joui, il en est dégoûté, et il aperçoit au-dedans de lui-même un vide que rien ne peut remplir. De sorte qu'il court d'objet en objet, et, ne sachant auquel se fixer, il marche de ténèbres en ténèbres, et se précipite d'un abîme dans un autre abîme : c'est-à-dire que les chutes se succèdent les unes aux autres, que les habitudes vicieuses se fortifient, et que cette route perdue le conduit de plus en plus à sa damnation éternelle. Mais, ce qui met le comble à son malheur, cet infortuné est content de son sort : loin de faire ses efforts pour entrer dans une voie opposée, il n'a pas seulement la première pensée de pleurer, de gémir, de lever ses mains au ciel. Sa

conscience s'est familiarisée avec l'iniquité, et elle ne se révolte plus ; les sens ont pris l'ascendant, et ont étouffé les lumières de la raison, jusque-là qu'il croupit dans son désordre avec autant de sécurité que s'il n'avait rien à craindre. C'est l'aveuglement que cause la jouissance des biens de cette vie lorsqu'on les aime, qu'on s'y attache, qu'on les poursuit, sans jamais y trouver la satisfaction qu'on y cherche. (**Anonyme**).

[Inconstance des biens de la terre]. — Le vaisseau laisse sur les eaux une trace légère, que la réunion des flots ne tarde pas d'effacer. Le mouvement de la vague ne souffre pas de vestige qui dure ; elle venge, pour ainsi dire par son inconstance, le peu de résistance qu'elle fait au corps qui la presse. Voguez sur la mer du siècle pour paraître, pour vous enrichir : ses vagues feront place à votre ambition, à votre avarice ; votre bâtiment, bien conduit, tiendra sa route. Cependant vous passez, et cette mer, après votre passage, retourne presque aussitôt confondre ses flots ; vos honneurs et vos richesses seront pour d'autres passagers, qui feront la même manœuvre et la même navigation que vous. Ainsi tout passe, et les choses de ce monde sont dans une vicissitude continuelle. (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[Grandeur n'est pas bonheur]. — Il est vrai que dans le monde on voit des personnes dans une florissante fortune, et qui sont récompensées même au-delà de leurs services et de leurs mérites ; mais les voit-on contentes ? Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux, et il semble que le monde se soit épuisé pour les élever à une prospérité complète ; mais leur cœur est-il satisfait ? ne désirent-ils plus rien ? se croient-ils heureux, et dans ce bonheur apparent trouvent-ils en effet la félicité ? N'est-ce pas, au contraire, dit S. Chrysostome, dans ces sortes d'états qu'il est plus rare ou plutôt moins possible de la trouver ? N'est-ce pas dans les grandes fortunes que se trouvent les grands chagrins ? Et qui pourrait dire le nombre de ceux qui n'y sont parvenus que pour être plus malheureux et pour le sentir plus vivement ? Le monde n'avait pourtant rien épargné pour contenter leur ambition et pour les combler de ses faveurs ; mais en même temps le monde n'avait pas manqué de mêler parmi ses faveurs des semences d'amertumes, qui en étaient inséparables, et qui devaient bientôt produire des fruits de douleur. Le monde, en les rendant puissants et opulents, leur avait donné tout ce qui était de son ressort ; mais il n'avait pu leur donner ce rassasiement, cette paix du cœur, sans quoi ni la puissance ni l'opulence n'empêchaient que leur état ne fût un état affligeant. Quelque heureux qu'ils parussent, combien leur manquait-il de choses pour l'être ? Vous me direz qu'ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils n'étaient malheureux que parce qu'ils étaient insatiables. Et moi je vous réponds : Pourquoi, malgré les faveurs dont le monde les comblait, étaient-ils encore insatiables, sinon, ajoute S. Chrysostome, parce que

c'est une vérité reconnue, constante, éternelle, que jamais les faveurs du monde, quelque abondantes que nous les concevions, ne pourront rassasier le cœur humain. (**Le P. Giroust**, *Avent. de la récompense des saints*).

[S. Benoît]. — Vous savez, Messieurs, ce qui arriva au grand S. Benoît dans l'ardeur de son oraison. Il se sentit élevé au-dessus de lui-même : le ciel s'ouvrit, il sortit du milieu de la nuit une espèce de jour extraordinaire, et, la vision se joignant à la foi, le monde, recueilli dans un rayon du soleil, par une permission divine, vint se présenter à ses yeux et lui découvrit le néant et la difformité des choses humaines. Soit que DIEU eût resserré pour lui le ciel et la terre, soit qu'il eût élargi son cœur et son esprit, dit S. Grégoire, il voit les révolutions et les vicissitudes d'ici-bas, les créatures forcées à servir contre leur gré à la vanité, et tout l'univers assujéti aux convoitises des hommes. Il voit, à la faveur de cette lumière céleste, décroître ces grandeurs que nous élevons dans notre opinion et dans notre estime, rétrécir ces vastes espaces que l'ambition dilate dans l'imagination des hommes, disparaître cette figure du monde qui passe, cette fiction et cette hypocrisie universelle du siècle, où le vice se fait honorer comme la vertu, et la vertu paraît méprisable comme le vice, où l'on suit de fausses misères, où l'on court après de fausses félicités ; il voit un assemblage de désirs frivoles, d'espérances mal fondées, de haines injustes, d'amours déréglées ; il voit l'extravagance de nos plaisirs, l'inutilité de nos occupations, l'instabilité de nos fortunes, le vide de nos désirs, la petitesse de nos intérêts. Ah ! que le monde lui parut petit ! Faut-il s'étonner s'il le méprisa, et s'il fit avec lui un divorce éternel ? (**Fléchier**, *Panegyrique de S. Benoît*).

[Fragilité des biens d'ici-bas]. — DIEU permet que le monde soit injuste à l'égard de ceux qui l'aiment, afin qu'ils cessent de s'y attacher. La jeunesse la beauté, la santé, diminuent avec l'âge et périssent avec le temps ; les plus tendres amitiés finissent, et les amis les moins suspects ne sont presque jamais sûrs. Les richesses nous échappent par leur propre fragilité, ou nous sont enlevées par la violence des hommes ; les plaisirs sont toujours accompagnés de la crainte de les perdre actuellement, de la certitude de les perdre un jour pour jamais ; les grandeurs sont sujettes aux vicissitudes et aux révolutions ; tout est emporté par cette suite de moments qui passent. Et le SAINT-ESPRIT se sert de comparaisons, de figures et d'histoires, pour nous instruire de cette importante vérité. Tantôt ce que le monde présente n'est qu'une statue d'or élevée sur des pieds d'argile ; tantôt c'est un bâtiment magnifique porté sur un peu de sable, un navire emporté par les vents et qui ne laisse nul vestige de son passage, etc.

Il n'est rien de plus célèbre que la mémoire de Bélisaire. L'univers, surpris de sa valeur, le voit prendre les villes, attaquer et soumettre les

royaumes : et l'univers, touché de sa disgrâce, le voit condamné à perdre les yeux, et à demander du pain à ceux même qu'il avait assujettis à ses lois. C'est un triste exemple de la fragilité des grandeurs du monde, et de l'inconstance de la fortune, dont une expérience continuelle nous fait la leçon... Le peuple, qui ne juge des choses que par les dehors, a peine à comprendre une vérité si sensible ; souvent il se dit que tels et tels sont heureux ; il voit leurs plaisirs, et il ne voit pas leurs peines ; il s'attache à ce qui frappe les yeux, et il ne voit pas ce qui perce le cœur, Si vous aviez continuellement une épée menaçante sur la tête, attachée à un seul cheveu, et sans cesse agitée pour tomber, dormiriez-vous en repos ? mangeriez-vous avec plaisir ? seriez-vous exempt de crainte ? J'atteste la conscience des grands de la terre : leur condition est-elle plus heureuse ? ils mettent toute la nature en haleine, pour fournir à leur délicatesse, et ils soupirent au milieu des festins ; ils couchent dans des lits magnifiques, et ils ne trouvent que de tristes insomnies ; ils sont couverts de pourpre, et ils seraient plus contents s'ils portaient la bure. « A quoi aspirons-nous, et que prétendons-nous par tant de travaux et tant de peines ? se demandaient ces deux officiers dont S. Augustin parle dans ses *Confessions* ? Que cherchons-nous ? quel est notre but dans l'exercice de nos charges ? Toute notre espérance peut-elle aller plus loin qu'à nous faire aimer du prince, et en cela même qu'y a-t-il d'assuré et qui ne soit sujet à plusieurs hasards ? De plus, quand nous y serons arrivés, notre bonheur sera-t-il solide, sera-t-il durable ? descendra-t-il avec nous dans le tombeau ? nous accompagnera-t-il même dans ces infirmités si ordinaires à la nature humaine ? » Une funeste expérience nous apprend, aussi bien qu'à Salomon, la douceur des plaisirs : quand est-ce qu'une expérience heureuse nous en apprendra la vanité ? Nous pouvons dire comme lui : « Je n'ai rien refusé à mes sens de ce qu'ils m'ont demandé » ; mais quand dirons-nous avec lui : « J'ai éprouvé que tout est vain, fragile et affligeant sous le soleil ? »

[Détachement de la terre]. — Par le détachement parfait de toutes les choses de ce monde, nous sommes semblables à ces deux saints de l'Écriture, Elie et Enoch, transportés hors du monde pour y revenir un jour combattre l'Antéchrist. Ces deux hommes, n'étant pas morts, sont tellement dans le monde qu'ils n'y sont pas, et qu'ils y vivent sans y vivre, puisque tous les changements et révolutions du temps ne les touchent point, que rien n'altère et ne peut altérer leur paix, et qu'ils n'ont ni pensée ni affection pour tous ces biens. Le monde est donc passé pour eux. Et c'est en cette sorte qu'il doit être passé pour nous, et qu'il le sera si nous le laissons passer, si toutes ses altérations ne nous touchent point, si ses grandeurs, ses richesses et ses plaisirs nous sont indifférents, et si nous demeurons insensibles à tous ses charmes. L'Apôtre n'a point cru que cet état fût impossible, puisqu'il oblige les chrétiens à n'avoir plus d'yeux pour les choses

de ce monde, et qu'il permet de voir non pas les choses temporelles qui frappent les yeux, mais les choses éternelles qui ne les frappent pas : *Contemplantibus nobis non ea quæ videntur, sed quæ non videntur*. Car comment n'aurions-nous point d'yeux pour toutes les choses visibles, sans que le monde ne soit plus rien à notre égard ? (**Sarrazin**, *Avent, renoncement à soi-même*).

[Regrets à la mort]. — *Gustans gustavi paululum mellis, et ecce morior*. Hélas ! qu'un plaisir d'un moment me va coûter cher ! disait Jonathas : funeste douceur, que j'ai goûtée à la hâte et superficiellement, tu me coûtes la vie ! Je n'ai pris qu'une goutte de miel en passant, *et ecce morior*, et pour cela je meurs ! — Quel plaisir moins rassasiant, quelle douceur plus vide que celle que j'ai goûtée à ces spectacles profanes, à ce jeu, à ces entretiens trop enjoués, à ces assemblées mondaines ! De quelle amertume toutes ces joies n'ont-elles pas été détrempées ! Y avait-il en tout cela de quoi nourrir un bon esprit, de quoi remplir un cœur chrétien ? Chagrins ou dissimulés ou charmés, amusements, joie artificielle. *Gustavi paululum mellis* ! Hélas ! il n'y en pouvait pas avoir moins ; *et ecce morior*, et c'est justement là ce qui me fait perdre un bonheur éternel, et c'est là la cause de ma perte ! — Un mourant sent tout cela, dit tout cela : et dans ces vifs sentiments de regret et de désespoir il expire. (**Croiset**, *Retraites pour chaque mois*).

[Aveuglement des hommes]. — O aveuglement, ô folie des hommes, de se laisser éblouir et séduire par les idées flatteuses d'une imaginaire félicité, que tous les mondains se proposent, et que nul n'a jamais pu trouver ! Joie, plaisirs, abondance, félicité, ce sont les noms spécieux dont le monde se sert pour éblouir ses adorateurs ; mais, après tout, que sont-ils autre chose que des noms, qui ne sauraient imposer à un homme sage ? Quelle plus chimérique félicité que celle des mondains, éternellement agités de cuisants remords, esclaves du caprice, d'autant de maîtres qu'ils ont de gens à ménager, toujours plus affamés parce qu'ils ne courent qu'après des ombres et ne se repaissent que de vent ? Quelle servitude, quelle contrainte plus gênante que la leur ? Où est donc ce bonheur tant vanté ? quels sont ces avantages si doux qui rendent les mondains si fiers, et qui leur font préférer leur état à celui des serviteurs de DIEU ? (*Le même*).

[Séduction du monde sur nous]. — Le monde a quelque chose de bien engageant on n'en peut pas disconvenir. Il est vain, il est perfide, il est trompeur ; il trahit ceux qu'il caresse, il étouffe ceux qu'il embrasse ; il est frivole, il passe, il nous échappe, il change, il disparaît ; il n'a que des biens passagers, que des ombres, des fantômes de bonheur, qui nous amusent, qui nous jouent, et qui aboutissent à de véritables malheurs : tout cela n'est que trop vrai, Messieurs : chacun en convient assez. Mais, quand il faut

le quitter, il y a dans notre cœur une secrète intelligence avec lui qu'on ne peut rompre. On en dira tant de mal qu'on voudra ; mais, lorsqu'il en faut venir à la conclusion, on sent mourir toute la haine qu'on croit avoir. Je ne sais quel charme trouble la raison ; on l'aime en même temps qu'on le méprise ; il éblouit s'il ne plaît, il amuse s'il ne contente ; il surprend par ses promesses, s'il ne paie pas par ses faveurs. *Fascinatio nugacitatis obscurat bona*, dit le Sage. (Sap. iv). Je ne sais quelle est cette force impérieuse qu'il a sur le cœur de l'homme ; mais il faut qu'elle soit bien grande puisque, depuis tant de siècles que les sages se sont servis de toutes les lumières de la raison, et les chrétiens de toutes celles de la foi, le monde voit toujours des adorateurs en foule, qui fléchissent le genou devant lui, (**Le P. Cheminai**, *Sermon sur la Profession religieuse*).

[Esclavage du monde]. — Le monde est plein d'une espèce d'esclaves, qui sont d'autant plus malheureux qu'ils s'imaginent d'être libres. L'un s'applaudit parce qu'il est sur les routes de la fortune, et qu'il semble entrevoir des espérances pour s'avancer. Mais quelle contrainte. Il faut veiller continuellement à ses intérêts, se rendre complaisant jusqu'à la bassesse, essayer tous les chagrins que causent d'ordinaire les espérances et les fortunes douteuses ; il faut supporter les attaques ouvertes des ennemis, les trahisons secrètes des envieux, les jalousies malignes des égaux, les raileries piquantes des inférieurs, les caprices bizarres des maîtres ; encore, leurs projets ne laissent pas d'être renversés par des révolutions imprévues, et par des jugements secrets de la providence de DIEU, qu'ils nomment destin ou fortune, qui les éloigne pour jamais des fins qu'ils s'étaient proposées. (**Fléchier**, *sermon pour une vêtue*).

[Le monde est peu de chose]. — Oh ! que c'est peu de chose que les biens de ce monde ! DIEU les donne à ses plus grands ennemis. Voyez ceux qui possèdent les plus grandes richesses, les grands honneurs, les grandes charges, les grands plaisirs : ce sont ordinairement de grands pécheurs, des réprouvés pour la plupart : voyez donc l'estime que DIEU en fait ! Oh ! que c'est peu de chose que tous les biens du monde ! toute la terre, comparée au ciel, n'est qu'un point et néanmoins c'est pour avoir une partie de ce point, que l'on travaille jour et nuit, que l'on se tue et se massacre, et que l'on donne de sanglantes batailles ! Oh ! que c'est peu de chose, encore une fois que tous les biens du monde ! ils ne méritent pas le nom qu'ils portent : on appelle *bien* ce qui nous rend *bons*, et c'est ce que ces faux biens ne peuvent faire. Les richesses nous font riches, les grandeurs nous rendent grands, le crédit nous rend puissants : mais ni les richesses ni le crédit ni les grandeurs du siècle ne nous peuvent rendre meilleurs ; souvent même, de bons ils nous font méchants, et de méchants encore pires. (**Nouet**, *L'homme d'oraison*)

[Même sujet]. — Le plaisir est un sentiment de joie qu'excite dans l'âme la présence d'un bien qu'elle reconnaît pour tel. Or, ce plaisir n'est solide qu'autant que le bien qui le cause a de solidité : un bien imaginaire ne saurait faire un plaisir réel ; ses enchantements s'évanouissent avec le temps, ses illusions se dissipent ; quand la pointe du plaisir est éteinte, l'esprit et le cœur sentent le vide de tout ce qui n'est pas solide, et la passion a beau représenter des biens qui n'ont que l'apparence, la raison découvre tôt ou tard, à travers les nuages, le fond de leur néant, et l'amer enfin ne trouve que l'amertume où la passion lui faisait espérer tant de plaisir. De-là viennent ces inquiétudes involontaires et ces chagrins que toutes les joies du monde les moins dissimulées ne sauraient charmer ; de-là ces adversités et ces croix invisibles qui mettent de si mauvaise humeur les esprits les plus enjoués, et qui font dire avec raison que la félicité des mondains est une chimère. Comme DIEU seul peut remplir notre cœur, il n'y a que lui qui puisse rassasier nos désirs. Tout autre objet amuse, inquiète la conscience, lasse et dégoûte nécessairement : DIEU seul peut contenter une âme, calmer ses inquiétudes, ses défiances, ses craintes, tous les troubles qui naissent dans son propre fond. De quelque autre chose que je tâche de remplir le vide infini de mon cœur, disait S. Augustin, je ne trouve rien qui puisse me tenir lieu du bien que je sens à faire mon devoir en servant DIEU.

Quelles sont les misères que les mondains ont à souffrir ? Hélas ! tout semble concourir à les faire gémir, sans qu'il leur soit permis de se plaindre. Les soins continuels et fatigants, inséparables de leur condition, l'ambition, la jalousie, l'intérêt, intarissable source de chagrins ; les inquiétudes d'une vie tumultueuse, les alarmes d'une fortune chancelante, l'humeur bizarre de cent sortes de gens qu'il faut tous ménager, et à la plupart desquels il faut plaire ; cent fâcheux accidents dont on est menacé, et qu'on ne peut jamais tous prévenir ; le malheur des temps qu'on ne peut éviter ; un rang qu'il faut à quelque prix que ce soit soutenir : la multitude des concurrents, la malice des envieux ; un cœur éternellement agité, un esprit inquiet, une conscience embarrassée. Eh ! il n'en faut pas tant pour rendre un homme malheureux ; tout cela cependant se trouve réuni dans la condition des gens du siècle. (*Croiset, Réflexions spirituelles*).

[Sommeil de l'âme]. — La vie des gens du monde ne peut proprement s'appeler une vie, c'est plutôt un sommeil, qui ressemble à la mort ; c'est sous cette idée que le Prophète-Royal nous la représente lorsqu'il dit que *ceux qui n'ont de passion que pour les biens imaginaires de cette vie se sont endormis, et que, lorsqu'ils se sont réveillés, ils n'ont rien trouvé dans leurs mains.* (Ps. 75). Vous savez que, dans le sommeil, toutes les puissances de l'âme, aussi bien que celles du corps, sont comme liées et suspendues, et qu'il n'y a que l'imagination toute seule qui roule ses fantô-

mes et ses images. Elle nous élève à des dignités, elle nous découvre des trésors, elle nous fait assister à des festins, nous fait goûter mille délices; mais, toutes ces illusions venant à se dissiper à notre réveil, nous nous trouvons aussi abaissés et aussi misérables, aussi affamés et aussi tristes, que nous l'étions avant de nous être endormis. Voilà la figure des gens du monde. Leur raison, qui devrait continuellement s'élever à la contemplation des choses célestes et éternelles, est comme ensevelie dans un profond sommeil, de manière qu'il n'y a, pour ainsi dire, que l'âme animale qui veille toute seule. C'est ce qui fait qu'ils s'occupent à former de vains désirs, qu'ils se travaillent par des recherches pressées et par des poursuites continuelles, qu'ils établissent enfin tout leur repos et toute leur félicité dans la jouissance incertaine des faux plaisirs et des biens imaginaires de cette vie. (*Entretiens de l'abbé Jean et du prêtre Eusébe*).

[*Images et exemples*]. — Rien, à mon sens, ne nous peut donner une idée plus affreuse de l'état des gens du monde, au milieu de leurs plaisirs criminels; que celle que l'Écriture nous en veut faire concevoir en nous dépeignant Lazare dans le sépulcre. Les Pères nous apprennent que la mort de cet homme, et que le tombeau qui était comme le lieu où il dormait parmi les vers, sont l'image de ce pernicieux sommeil où est plongé le pécheur, et la figure de ce repos funeste dont il jouit au milieu de ses iniquités. — Nous en avons encore une peinture merveilleuse en la personne de Sisara. Vous savez que ce malheureux, qu'une extraordinaire fatigue avait épuisé, but avec un extrême plaisir le lait que Jaël lui présenta, et que, se sentant ensuite pressé de sommeil, il se coucha sur la terre et s'endormit. Mais que ce lait et ce sommeil lui coûtèrent cher! Cette femme, ménageant le temps de l'assoupissement profond où elle le trouva, lui perça la tête d'un gros clou, et l'attacha à la terre sur laquelle il reposait paisiblement. Le péché, dit l'Écriture, est comme un lait délicieux, dont les méchants boivent et se remplissent avec avidité. Mais ce lait est un lait empoisonné, et qui a des vapeurs si malignes qu'il suffit presque de l'avoir goûté pour tomber dans ce dangereux assoupissement dont nous venons de parler. Ils dorment sur la terre, lorsqu'ils se reposent dans la jouissance des faux plaisirs et des biens imaginaires de cette vie, et ils y sont comme cloués, lorsque la coutume les y attache d'une manière si forte, que, aucune chose n'étant plus capable de les en séparer, ils passent de cette malheureuse léthargie dans la mort éternelle, lorsqu'ils ne font encore que d'entrer dans l'assoupissement. Il n'est pas absolument impossible de les en retirer; mais, lorsqu'ils sont comme ensevelis dans le sommeil, il est certain qu'ils ne peuvent plus être réveillés que par cette voix puissante qui fit autrefois sortir Lazare de son tombeau. (*Ibid*).

MONDE.

DÉSORDRES DU MONDE; — MAXIMES

du monde; — Danger de se perdre

dans le monde; — Amour du monde, etc.

AVERTISSEMENT.

On ne prétend pas seulement ici rapporter les désordres qui règnent dans le monde et les crimes qui s'y commettent, mais faire voir que, de la manière dont vivent les gens qu'on appelle hommes du monde ou du siècle, il est impossible qu'ils fassent leur salut, puisque les lois et les maximes qui sont la règle de leur conduite sont tout opposées aux lois et aux maximes de l'Évangile. Dans les différentes peintures des dérèglements du monde que l'on verra dans ce recueil, on y condamnera la vie de deux sortes de personnes : les unes plongées dans le désordre et dans un libertinage déclaré ; les autres gardant quelque mesure, s'abstenant des vices les plus grossiers, des débauches outrées et des crimes les plus odieux, et qui, à la faveur de cette modération, passent pour les honnêtes gens du monde, dont ils suivent entièrement les maximes et les coutumes : ambitieux, pleins d'amour-propre, délicats sur le point d'honneur, sensibles aux moindres injures, entêtés de leur réputation, à laquelle ils sacrifient tout le reste. C'est à ces deux sortes de personnes qu'on donne l^e nom de gens du monde ; on fera voir le danger inévitable de leur damnation s'ils ne changent de vie.

Ce sujet paraîtra vague si l'on s'étend trop sur chaque désordre ou sur chaque maxime du monde en particulier, c'est pourquoi il faut s'en tenir aux désordres généraux, compris dans les trois concupiscences que rapporte S. Jean ; mais on ne peut éviter de côtoyer d'autres sujets qui ont du rapport avec celui-ci, tels que la fuite des mauvaises compagnies, l'occasion prochaine du péché, la vie molle, et plusieurs autres vices particuliers, dont nous avons parlé dans cet ouvrage. Mais, sans qu'il soit besoin de consulter ces articles, nous fournirons assez de matière ici pour remplir plusieurs discours.

§ I.

Desseins et Plans.

1. — Après avoir établi et expliqué ce que c'est que le monde que nous sommes obligés de fuir et de haïr, on peut prendre pour sujet et pour partage d'un discours ces deux propositions : — 1°. Il n'y a rien dans le monde qui ne mette un chrétien en danger de son salut s'il ne s'en sépare, du moins de cœur, d'affection, de mœurs et de conduite ; — 2°. Il n'y a rien dans un chrétien qui ne l'oblige à fuir et à haïr le monde, à moins de renoncer à son salut.

Pour ce qui regarde la *Première Proposition*, on peut en apporter ces trois raisons, qui sont autant de preuves qu'il n'y a rien dans ce monde corrompu qui ne soit capable de nous corrompre — 1°. Le mauvais exemple, torrent auquel peu de personnes résistent, et qui est capable d'entraîner les plus forts et les plus robustes. En mettant le vice et le crime devant les yeux, il le persuade efficacement et il l'insinue insensiblement dans le cœur, en sorte qu'il est moralement impossible de s'en défendre. — 2°. A cause des mauvaises et pernicieuses maximes qui sont la règle de conduite des gens du monde. Nous ne pouvons ignorer quelles sont ces maximes touchant les biens de la fortune, les honneurs et les plaisirs, à quoi toutes les autres se rapportent. Or, comment vivre dans le monde et parmi le grand monde, et ne pas en suivre les lois, les coutumes et les manières ? Mais, comme ces lois sont contraires à celles de DIEU, et ces maximes opposées à celles de l'Évangile, comment les accorder avec celles du salut ? — 3°. A cause des discours, des jugements, des censures et des railleries que les gens du monde font de ceux qui ne sont pas dans leur parti : ce qu'on peut appeler justement la persécution que le monde fait à la vertu, et qui empêche plusieurs d'en faire profession ; et même, quand on la fait, il est bien difficile de n'être point ébranlé par les atta-

ques vives et continuelles que donnent les mauvais exemples, les maximes pernicieuses et les railleries piquantes, à moins de s'éloigner du monde, et par ce moyen mettre en assurance son salut.

Seconde partie. — Il n'y a rien dans l'homme et dans le chrétien qui ne l'oblige à se séparer du monde, c'est-à-dire à le fuir et à le haïr — 1°. Si l'on a égard à ce qu'il est et à ce qu'il a de lui-même en tant qu'homme, sa faiblesse et son inconstance, la vivacité de ses passions qui s'enflamment à la vue des objets qui sont dans le monde, comment celui qui est porté, par exemple, à l'ambition, pourra-t-il ramper dans la poussière sans faire ses efforts pour s'élever et pour se distinguer de la foule ? s'il est porté à l'avarice, ne fera-t-il pas son possible pour acquérir du bien ? et, comme l'attachement seul aux richesses est criminel, ne sera-t-il pas toujours en état de damnation, s'il ne pense qu'à en avoir par quelque voie que ce soit ? et, comme les hommes ont une pente incroyable aux plaisirs des sens, quel moyen d'y garder la modération nécessaire et de s'abstenir de ceux qui sont défendus en demeurant dans le monde, parmi tant d'occasions, tant d'objets ? Comment éviter tant de pièges qu'il nous tend partout, et dont le monde est rempli ? *Mundus totus in maligno positus.* (I Joan. v.) — 2°. Que si l'on considère l'homme en qualité de chrétien et ce qu'il est par la grâce, il est encore plus indispensablement obligé de fuir et de haïr ce monde corrompu. — I. Parce qu'il s'y est engagé par une profession solennelle, dans le Baptême, en embrassant une religion qui l'oblige à vivre d'une manière toute contraire à celle des mondains. Or, peut-il s'acquitter de la promesse qu'il a faite en présence du ciel et de la terre, sans se séparer du monde, c'est-à-dire de ses promesses et de ses œuvres, auxquelles il a renoncé en devenant chrétien ? — 2. Parce qu'il est obligé, en qualité de chrétien, à suivre l'exemple du Sauveur, qui est le modèle auquel il doit se conformer pour être du nombre des prédestinés : *Quos scivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* (Rom. VIII). Or, le Fils de DIEU n'est venu dans le monde que pour détruire ses maximes : ce qu'il a fait d'exemple et de paroles. Un chrétien donc, qui est de sa suite et qui fait profession de l'imiter, doit regarder le monde comme son mortel ennemi, et ses maximes comme opposées à celles de son Maître et de son DIEU. — 3. Le nom de chrétien qu'il porte, la religion dont il fait profession publique d'observer les lois, les préceptes, les cérémonies : il n'y a rien en tout cela qui ne soit opposé à l'esprit du monde, et qui n'en combatte les maximes, puisqu'on nous oblige à l'humilité, à la mortification, à l'abnégation de nous-mêmes, etc.

II. — Les gens qui suivent les lois et les maximes du monde, et qui en font la règle de leur conduite, ont un caractère tout visible de réprobation :

1°. Ils ne pensent point à leur salut, tout occupés qu'ils sont des soins de cette vie et ne songeant qu'à en goûter tous les plaisirs.

2°. Ils commettent une infinité de crimes, en se livrant à leurs passions et violant les lois de DIEU pour vivre selon les lois et les maximes du monde.

3°. Ils ne font aucune pénitence, dont ils ignorent jusqu'au nom même, et ne pratiquent aucune vertu chrétienne pour mériter le bonheur éternel.

III. — On peut diviser son discours en ces deux parties.

I. — Justes raisons que nous avons de fuir et de haïr le monde : — 1°. Nous ne pouvons lui être agréables et plaire en même temps à JÉSUS-CHRIST, comme l'assure l'Apôtre : et c'est pour cela que l'Eglise, avant de nous recevoir au nombre de ses enfants, nous oblige à renoncer au monde et à toutes ses pompes. Ces deux maîtres ont des sentiments contraires, et commandent des choses tout-à-fait opposées. — 2°. Le monde est le plus grand ennemi de notre salut, comme il est l'ennemi déclaré de DIEU. — 3°. Ses lois et ses maximes sont cette voie large qui conduit à la damnation éternelle.

II. — Moyens dont nous devons nous servir pour nous dépêtrer et nous détacher de l'affection du monde. — 1°. Considérer à quoi aboutissent les joies, les plaisirs, les honneurs et tous les biens de ce monde, qu'il faudra quitter un jour, et qui ne peuvent être de longue durée : *Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt.* (Job XXI). — 2°. Fuir et avoir en horreur la compagnie des mondains, de peur d'être infectés de leurs vices et de prendre leurs maximes, parce que, comme dit le Sage, *l'ami des impies se rendra semblable à eux* (Prov. XIII). — 3°. Mépriser les sentiments du monde, et, dans toutes nos actions, nos entreprises et nos desseins, nous conduire par les lumières de la foi et par les maximes éternelles.

IV. — Comme il y a dans le monde deux sortes de gens qui en suivent les maximes et les lois, il faut se donner de garde d'imiter les dérèglements des uns, et de se laisser séduire par l'apparence de vertu qu'on remarque dans les autres.

1°. Les premiers sont les gens livrés à leurs passions, et qui font profession d'un libertinage déclaré : et l'on sait assez de quelle manière on doit se comporter à leur égard.

2°. Les seconds sont des personnes qu'on appelle honnêtes gens, qui pratiquent quelques vertus morales et tous les dehors de la religion, mais qui n'agissent que par une politique mondaine, etc.

V. — Sur l'opposition qui se trouve entre le SAINT-ESPRIT et l'esprit du monde, et sur ces paroles de l'Évangile : *Spiritus veritatis quem mundus non potest accipere.*

1°. L'Esprit divin est un esprit de *vérité*, parce qu'en se communiquant à nous il nous instruit des vérités célestes et éternelles : au lieu que l'esprit du monde est un esprit d'erreur, qui ne tend qu'à nous séduire par de fausses maximes et qui est la cause de notre damnation.

2°. L'ESPRIT-SAINT est un esprit de *pureté*, parce que, étant en nous, il y éteint tout ce qu'il y a de sensuel et de charnel : et c'est pour cela, qu'il descend sur les Apôtres en forme de feu, dont le propre est de purifier : au lieu que l'esprit du monde ne parle qu'aux plaisirs des sens, à tout ce qui flatte le corps et irrite la sensualité.

3°. Le SAINT-ESPRIT est un esprit de *charité* : c'est sa propriété d'être l'amour substantiel, que nous n'avons pas plus tôt reçu qu'il nous porte à n'aimer que DIEU, et à tout souffrir et à tout entreprendre pour la gloire de DIEU au lieu que l'esprit du monde nous inspire l'amour de nous-mêmes, n'a en vue que ses intérêts, ses commodités, et excite la haine du prochain quand il est contraire à nos desseins et à nos prétentions.

—

VI. Sur la contrariété qui se trouve entre le monde et la loi de DIEU.
— Si nous considérons le monde et la manière dont on y vit, nous y trouverons trois oppositions évidentes à la loi de DIEU :

1°. La loi de l'Évangile nous donne la liberté des enfants de DIEU, et au contraire la loi du monde fait de ceux qui la suivent autant d'esclaves de leurs passions, et les assujettit à une honteuse servitude.

2°. La loi de l'Évangile est une loi de douceur, qui est suivie de la joie que le SAINT-ESPRIT produit dans le cœur : au lieu que la loi du monde, qui promet et permet la jouissance de tous les plaisirs, est une loi rude et fâcheuse, qui nous fait ressentir de cruels déplaisirs.

3°. La loi de l'Évangile est toute sainte, et ne nous prescrit que la pureté des mœurs et la sainteté de la vie : au lieu que la loi du monde autorise le vice et porte au libertinage et à toutes sortes de crimes. — Ainsi, *la liberté* de la loi de l'Évangile opposée à l'esclavage de la loi du monde ; *la douceur* de l'Évangile opposée à la rigueur de la loi du monde ; *la sainteté* de la loi de l'Évangile opposée à l'impureté de la loi du monde, peuvent faire les trois parties d'un discours.

1°. Nous devons fuir le monde, parce qu'il est corrompu en lui-même, dans ses sentiments, dans ses affections, dans ses desseins et dans ses projets.

2°. Parce qu'il communique sa corruption à ceux qui l'aiment.

—

VIII. — 1°. Il y a une obligation générale d'être séparé du monde, puis-

que nous sommes tous consacrés au service de DIEU par le Baptême, que nous appartenons à une religion qui déclare la guerre au monde, et dans une profession qui nous oblige à mourir au monde, etc.

2°. Quel est ce monde, auquel tous les chrétiens sont obligés de renoncer.

3°. Le moyen de s'acquitter de cette obligation, et de vaincre le monde si on ne peut le quitter d'effet.

IX. — 1°. Il est mal aisé de vivre dans le monde, et de ne s'y pas pervertir, à cause des mauvais exemples qu'on y voit, des dangers de tomber où l'on est continuellement exposé, des occasions fréquentes de commettre le crime qu'il est bien difficile d'éviter.

2°. Il est bien mal aisé de s'y convertir et de se donner à DIEU, à moins de s'en séparer, et de rompre tous les liens par lesquels nous y tenons. (V. **Le P. de la Colombière**, *sermon* 57).

X. — Les dangers que l'on court de se perdre dans le monde se réduisent à trois, exprimés et compris dans ces trois paroles de S. Augustin, qui peuvent faire le sujet et le partage d'un discours : *Mundus exemplo inficit, errore decipit, præcepto deficit.*

1°. Le monde nous corrompt par le mauvais exemple qu'il nous met devant les yeux et qui fait une vive impression sur le cœur.

2°. Il nous séduit par l'erreur et les fausses maximes qu'il nous inspire insensiblement : *Errore decipit.*

3°. Il nous prescrit des lois contraires à celles de DIEU, et nous porte à violer celles de l'Évangile qui leur sont opposées.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *De agone christiano*, montre qu'un chrétien doit vaincre le monde, et de quelle manière il le doit vaincre. — *In ps.* 141 : par le monde que JÉSUS-CHRIST condamne, on doit entendre les méchants qui vivent dans le monde et qui en suivent les maximes. — *In ps.* 88, à *Eripuisti animam meam ex inferno inferiori* : il y a deux enfers pour

les méchants, dont l'un est ce monde même où ils vivent dans le trouble et le dérèglement de leurs passions, et l'autre après cette vie. — *In ps.* 113, à *In exitu Israël de Ægypto* : l'Égypte est l'image de ce monde corrompu, d'où il faut sortir, de crainte de vivre sous le joug d'une rude servitude, comme vivaient autrefois les Israélites. — *In ps.* 125.

Le même, ou l'auteur des sermons *Ad fratres in eremo* : que le monde est représenté par l'infâme Sodome : ceux qui le quittent parfaitement sont semblables au saint homme Loth, et ceux qui ne le quittent qu'à regret en regardant derrière eux, à la femme de ce saint homme, laquelle fut changée en une statue de sel.

S. Jérôme, *II in 7 Michæ* : combien il y a peu de justes sur la terre, et combien grande est la corruption du siècle. — *In Galat.*, à *Qui eripuit nos de presenti seculo nequam* : pourquoi le siècle présent s'appelle méchant, et il montre que c'est à cause des crimes qui s'y commettent et des désordres qui y règnent. — *Epist.* 1, *quæ est ad Heliodorum, de laude vitæ solitariæ* : dangers qu'il y a de se perdre dans le monde : comparaison d'une mer orageuse et remplie d'écueils, où ceux qui naviguent sont toujours en danger de périr. — *Epist.* 23, *quæ est Paulæ et Eustochii ad Marcellam* : le monde est une ville de confusion, où le vice domine, et qu'il faut quitter à l'exemple d'Abraham, à qui DIEU ordonna d'abandonner la terre qu'il habitait.

S. Ambroise, *De fugâ seculi*, 1 : combien il est difficile de demeurer dans le monde sans en suivre les maximes ; même sujet au chapitre 5.

S. Cyprien, *Epist. ad Donatum* : admirable peinture des désordres du monde.

S. Euchèr, *Epist. ad Valerianum*, en parle aussi avec beaucoup d'éloquence.

S. Basile, *Homil.* 15 *ex variis in ps.* 61 : les gens du monde donnent aux vices les noms des vertus, et commettent le mal sous prétexte du bien.

Origène, *Homil.* 3 *in 4 Exodi* : qu'il faut quitter ce monde pervers et corrompu, si l'on veut être à DIEU et le servir fidèlement. — *Homil.* 7 *in 6 Josue* : les fidèles ne doivent rien avoir de commun avec les gens du siècle, et ne point introduire dans l'Eglise les maximes du monde. — *Homil.* 2 *in 51 Jeremiæ*, sur ces paroles, *Calix aureus Babylon, in manu DEI, inebrians omnem terram* : que les mondains sont enivrés de toutes les passions, ce qui fait que toute la terre est remplie de péchés.

S. Chrysostome, *Homil.* 12 *in I Corinth.* : les gens du monde changent les vertus en vices, et les vices en vertus, en donnant aux unes le nom des autres. — *Homil.* 7 *in I Joannis*, sur ces paroles, *et mundus eum non cognovit* : ce qu'on doit appeler monde, savoir, les gens attachés au monde et entêtés de ses maximes.

S. Bernard, *serm.* 9 *de cons. Domini*, s'élève contre le monde et ceux

qui l'aiment, qu'il appelle maudits de DIEU. — *Declamat.* : quel est celui qu'on doit appeler ami du monde. — *Serm. 3 de Circumcisione* : il est difficile et peu assuré de se convertir et de faire pénitence en ce monde, où tout nous porte au péché. — *Serm. 10 in ps. Qui habitat in adjutorio* : danger où l'on est continuellement en vivant dans le monde.

[Livres spirituels et autres]. — **Dionysius Carthusianus**, *Speculum*.

Grenade, *Guide des pêcheurs*, livre 1^{er}, chap. 28, a un beau et long traité contre ceux qui pour l'amour du monde refusent de marcher dans le chemin de la vertu : il y parle des périls qui se rencontrent dans le monde, de l'aveuglement du monde et de ses ténèbres, de la multitude des péchés qui s'y commettent, etc.

Hieronymus Platus, *De bono status religiosi*, l. 5 : des pièges et des périls qui sont dans monde.

Bellarmin, *opuscul. De gemitu columbæ*, II, chap. 2, source de larmes : les dérèglements des gens du siècle.

Le P. Haineufve, *Le grand chemin qui perd le monde*, 1^{re} partie, de la manière de vie la plus ordinaire du monde, ce que c'est que le monde, condamné dans l'Évangile.

Combolas, *Modèle de la vie chrétienne*, chap. 6, où il est montré fort au long que le chrétien doit renoncer au monde, et ne pas se conduire par ses maximes.

Le P. Camaret, *Le parfait christianisme*, 9^e obstacle.

Le P. Sébastien de Senlis, *Entretiens du sage*, chap. 13.

Morale chrétienne sur le Pater, livre 3, sect. 4, art. 1 : ce que c'est que le monde et la vie qu'on y mène.

Péan, *Entretiens spirituels*, 10^e entretien, du mépris du monde, où il est aussi parlé des maux qui s'y commettent.

Croiset, *Réflexions chrétiennes*, parle amplement du monde et de ses fausses maximes.

[Prédicateurs]. — *Carême*, lundi de la 2^e semaine, [contre l'amour du monde. — *Dimin.*, 4^e dim. après Pâques, sur l'Évangile *Cùm venerit Paracletus arguet mundum de peccato* : désordres qui se commettent dans le monde, et opposition du monde avec JÉSUS-CHRIST.

Le P. de la Colombière, sermon 57 sur la fuite du monde. — *Réflexions chrétiennes*,

Essais de Sermons pour la Dominicale, 20^e dimanche après la Pentecôte.

Sermons sur tous les sujets de la Morale chrétienne. (par **Houdry**). Dominicale.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Videns DEUS quòd multa malitia hominum esset in terrâ, et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum omni tempore, penituit eum quòd hominem fecisset in terrâ. Genes. vi, 8.

Cumque vidisset DEUS terram esse corruptam (omnis quippè caro corruerat viam suam super terram). Ibid. 12.

Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. Genes. viii, 21.

Dixerunt DEO : Recede à nobis, et scientiam viarum tuarum nolumus. Job xxi, 14.

Fiat via illorum tenebrâ et lubricum, et angelus Domini persequens eos. Ps. 34.

Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt: non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. Ps. 52.

Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in iniquitatibus. Ibid.

DEUS de cœlo prosperit super filios hominum, ut videat si est intelligens aut requirens DEUM. Ibidem.

Est via quæ videtur homini recta, novissima autem ejus deducunt ad mortem. Prov. xiv, 12.

Sunt impij qui ita securi sunt quasi justorum facta habeant. Eccl. viii, 14.

Unusquisque in viam suam declinavit. Isaïæ liii, 6.

Non est veritas, et non est misericordia, et non est scientia DEI in terrâ: maledictum et mendacium, et furtum et adulterium. inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit. Osée vi, 1.

Væ mundo à scandalis! Matth. xviii, 7.

Abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum. Matth. xxiv, 12.

DIEU, voyant que la malice des hommes qui vivaient sur la terre était extrême, et que toutes les pensées de leur cœur étaient en tout temps appliquées au mal, se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre.

DIEU, voyant donc cette corruption de la terre (car la vie que tous les hommes y menaient était toute corrompue)...

L'esprit de l'homme, toutes les pensées de son cœur, sont portés au mal dès sa jeunesse.

Or, la terre était corrompue devant DIEU et remplie d'iniquité.

Ils ont dit à DIEU : Retirez-vous de nous, nous ne voulons point connaître vos voies.

Que leur chemin soit couvert de ténèbres et glissant, et que l'ange du Seigneur s'attache à les poursuivre.

Tous se sont détournés de la vraie voie, ils sont devenus inutiles : il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.

Ils se sont corrompus et sont devenus abominables dans leurs iniquités.

DIEU a regardé du haut du ciel sur les enfants des hommes, afin de voir s'il en trouvera quelqu'un qui ait de l'intelligence et qui cherche DIEU.

Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, et dont la fin néanmoins conduit à la mort.

Il y a des méchants qui vivent dans l'assurance, comme s'ils avaient fait les œuvres des justes.

Chacun s'est détourné pour suivre sa propre voie.

Il n'y a point de vérité, il n'y a point de miséricorde, il n'y a point de connaissance de DIEU sur la terre ; les outrages, le mensonge, l'assassinat, le larcin et l'adultère s'y sont répandus comme un déluge, et l'on a commis meurtres sur meurtres.

Malheur au monde à cause des scandales.

Parce que l'iniquité sera accrue, la charité de plusieurs se refroidira.

Hoc est iudicium : quia lux veat in mundum, et dileverunt homines magis tenebras quam lucem. Joann. III, 19.

Mundus me odit, quia ego testimonium perhibeo de illo quod opera ejus mala sunt. Joann. VII, 7.

Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret; quia verò de mundo non estis, propterea odit vos mundus. Joan. xv, 19.

Non pro mundo rogo. Joann. xvii, 9.

Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit. Joann. xv, 18.

Confidite: ego vici mundum. Joann. xvi, 33.

Pater juste, mundus te non cognovit. Joann. xvii, 25.

Regnum meum non est de hoc mundo. Joann. xviii, 36.

Nunc iudicium est mundi. Joan. xii, 31.

Princeps hujus mundi ejicietur foras. Ibid. xii, 2.

Non spiritum hujus mundi accepimus. I Corinth. II, 12.

Sancti de hoc mundo iudicabunt. I Cor. vi, 2.

Mulli ambulant, quos serpè dicebam vobis, nunc autem et fens dico, inimicos crucis Christi, quorum fias interitus. Philipp. III, 18.

In novissimis diebus, instabunt tempora periculosa: erunt homines seipsos amantes, cupidi, elati..., voluptatum amatores magis quam Dei. II Tim. III, 1-4.

Immaculatum se custodire ab hoc saeculo. Jacobi I, 27.

Nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Dei? Jac. iv, 4.

Quicumque voluerit amicus esse saeculi hujus, inimicus Dei constituitur. Ibid.

Tertia proprias concupiscentias ambulantes. II Petri III, 3.

Secundum desideria sua ambulantes. Jude 18.

Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia rite. I Joann. II, 16.

Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo. Ibid. 15.

Mundus totus in maligno positus est. I Joann. v, 19.

Ipsi de mundo sunt : ideò de mundo loquantur, et mundus eos audit. I Joann. IV, 5.

Voici le sujet du jugement de DIEU ; la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière.

Le monde me hait, parce que je rends témoignage contre lui que ses œuvres sont mauvaises.

Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui ; mais, parce que vous n'êtes point du monde, c'est pour cela que le monde vous hait.

Je ne prie pas pour le monde.

Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a hait avant vous.

Ayez confiance ; j'ai vaincu le monde.

Père juste, le monde ne vous a point connu.

Mon royaume n'est pas de ce monde.

C'est maintenant que le jugement du monde va se faire.

Le prince du monde va être chassé.

Ne vous conformez point au siècle présent.

Nous n'avons point reçu l'esprit du monde (mais l'esprit de DIEU.)

Les saints seront les juges de ce monde.

Il y en a plusieurs dont je vous ai déjà parlé, et dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de JÉSUS-CHRIST, et qui auront pour fin la damnation.

Dans les derniers jours, il y aura des temps pleins de dangers : on verra les hommes amoureux d'eux-mêmes, avarés, glorieux, superbes, plus amateurs de la volupté que de DIEU.

Se conserver pur de la corruption du siècle.

Ignorez-vous que l'amour de ce monde est une inimitié contre DIEU ?

Quiconque voudra être ami de ce monde se rend l'ennemi de DIEU.

Il y aura des imposteurs qui suivront leurs passions.

Ils suivront leurs passions déréglées.

Tout ce qui est dans le monde n'est que concupiscentie de la chair, concupiscentie des yeux, orgueil de la vie.

Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.

Le monde entier est plongé dans le mal.

Ils sont du monde : c'est pourquoi ils prêchent la doctrine du monde, et le monde les écoute.

EXEMPLES TIRES DE L'ANCIEN ET DU

NOUVEAU-TESTAMENT.

[Le péché d'Adam]. — Il faut toujours supposer que la source faustee de tous les désordres qui règnent dans le monde vient originairement de la rébellion du premier homme aux ordres de DIEU, puisque c'est de là qu'est venu le dérèglement de nos passions, la révolte des appétits contre la raison, et cette malheureuse concupiscence qui n'est autre chose que la pente et l'inclination naturelle que nous avons aux biens sensibles. et qui nous fait préférer si souvent la créature au Créateur. Les biens de cette vie sont innocents en eux-mêmes, puisque ce sont autant de présents et de bienfaits de la divine bonté : le mal ne vient que de l'affection dérégulée et de l'attachement que les hommes y ont, et qui leur fait violer les lois de DIEU. Là est la cause de tous les crimes qui se sont jamais commis, et qui se commettront jusqu'à la fin des siècles, et c'est ce qui fait que le monde est rempli de pièges, parce que tous les biens que nous y voyons sont autant d'objets qui débauchent notre cœur de la fidélité que nous devons à DIEU, et autant de causes étrangères qui fomentent la révolte du dedans, qui excitent et enflamment cette maudite concupiscence.

[Corruption au moment du déluge]. — Il s'est trouvé si peu d'hommes, dans les premiers temps du monde, qui ont vécu selon les lois et la lumière de la raison, qu'à la réserve d'un Abel, d'un Hénoch, et d'un petit nombre de personnes qui se sont conservées dans l'innocence, l'Écriture-Sainte nous assure que le reste du monde était dans un désordre affreux, que *toute chair avait corrompu sa voie*. Ce qui porta DIEU à témoigner le regret dont il est parlé dans la Genèse d'avoir fait l'homme, et ce qui l'obligea de nettoyer le monde de cette corruption universelle par le déluge, qui inonda toute la terre et abîma tous les hommes qui vivaient alors; le seul Noé, qui était juste, avec sa petite famille, laquelle n'était composée que de huit personnes, fut préservé de ce naufrage.

[Abraham]. — Abraham, qui était riche et considéré dans son pays, le quitta sans hésiter, sitôt qu'il en reçut l'ordre de DIEU, pour se retirer dans un autre qui lui était inconnu, et qu'il ne pouvait considérer que comme un exil. On ne peut apporter d'autre raison d'un commandement si rude, sinon que la terre où il faisait sa demeure était remplie d'idolâ-

tres, capables de corrompre sa piété envers DIEU et ses mœurs innocentes. Les heureuses suites qu'eut ce voyage, et les bénédictions dont DIEU combla dans la suite ce saint patriarche, font bien voir que la fuite du monde, pour ne point participer aux désordres qui règnent, est la source et le principe des bénédictions que DIEU donne à ceux qui lui marquent par-là qu'ils veulent être fidèles à son service ; et ils reconnaissent dans la suite que c'est une des plus grandes grâces qu'il leur ait faites, de leur avoir inspiré la généreuse résolution de quitter, au moins de cœur et d'affection, la compagnie de ceux qui n'auraient pas manqué de les envelopper dans leur malheur s'ils avaient suivi leurs mœurs et leurs maximes.

[Corruption au temps de Moïse]. — Ce que fit la loi écrite de Moïse à la venue du Sauveur, ne fut que d'irriter la concupiscence, comme parle S. Paul : non que la loi fût mauvaise ou qu'elle commandât le désordre, car elle le défendait encore plus clairement que la loi de nature ; mais la nature dépravée était comme piquée et excitée par ces défenses et par les menaces. C'est un des mauvais effets de sa corruption, de haïr ce qui lui est commandé, et d'aimer ce qui lui est défendu, en le cherchant avec d'autant plus d'ardeur qu'il lui est défendu plus expressément et plus sévèrement. Aussi voyons-nous qu'à peine cette loi fut-elle portée, elle fit presque autant de prévaricateurs que de personnes à qui elle fut intimée : jusque-là que, en punition de cette infraction, de plus de six cent mille hommes qu'ils étaient quand ils sortirent d'Egypte et qu'ils reçurent cette loi, il n'y en eut que deux qui entrèrent dans la terre promise à tous. Et, après qu'ils furent établis dans cette riche partie du monde, où ils devaient particulièrement honorer leur DIEU, qui les avait choisis entre toutes les nations de la terre pour être son peuple, ils ne lui furent pas plus soumis que les peuples barbares et gentils, qui ne connaissaient point le vrai DIEU. Il ne faut que lire l'histoire des Juges et des Rois, pour voir le dérèglement de leur vie, et y trouver une infinité d'exemples de la dépravation de leurs mœurs, qu'il serait trop long de représenter ici.

Un savant interprète demande quelle peut être la raison pour laquelle le peuple de DIEU fut si longtemps en Egypte sans faire de sacrifice au vrai DIEU : et il répond que c'est parce que les animaux qui leur servaient de victimes étaient eux-mêmes les dieux des Egyptiens, lesquels n'auraient pas souffert qu'on les eût immolés à une autre divinité. Il fallait s'éloigner de la présence de ces idolâtres, pour rendre au Seigneur un culte qu'ils avaient si longtemps interrompu. — On peut dire que le pécheur qui songe à se convertir, ou à servir fidèlement DIEU dans le monde, se trouve dans des circonstances toutes semblables. Pour se réconcilier avec DIEU et mener une vie régulière, il faut qu'il sacrifie à DIEU tout ce que le monde estime, tout ce qu'il aime, tout ce qu'il adore, qu'il renonce à ses plaisirs, à ses discours, à ses manières, à ses coutumes ; qu'il se

déclare en tout et partout pour la vertu et contre le vice. Mais observer cette conduite à la vue des gens du monde, se distinguer d'eux en toutes choses sans toutefois se séparer d'eux, c'est s'attirer une persécution trop forte pour une vertu faible : il faut donc s'en éloigner, à moins de s'exposer au danger évident de ne pas persévérer dans sa résolution.

[Loth et Noé]. — Vous dites que le saint homme Loth, s'étant trouvé au milieu d'une ville toute débordée, ne laissa pas de se garantir de l'infection et de demeurer inviolablement attaché à son devoir ; mais faites réflexion que cet exemple ne favorise point l'inconsidération de ceux qui s'engagent dans la vie du monde ; au contraire, il devrait les faire trembler. Il est vrai que Loth résista à l'exemple des Sodomistes : ce fut un effet admirable de sa fidélité ; mais ne fut-ce pas une preuve bien funeste de la corruption des hommes, que, parmi une nation tout entière, il ne se trouvât que lui seul assez fort ou assez heureux pour y résister ? — On s'encourage encore par l'exemple de Noé, dont la vertu se trouva à l'épreuve de la corruption générale où le monde était tombé de son temps, au lieu de frémir en faisant réflexion qu'entre tous les hommes il fut le seul qui s'en défendit.

Quoiqu'il soit vrai que le monde a changé de face après la venue du Sauveur, et que la loi de l'Évangile a condamné ce monde avec ses maximes, il ne laisse pas d'y avoir, dans le christianisme même, un monde qu'il faut fuir, à l'exemple des premiers chrétiens et de tous les saints qui ont vécu dans tous les siècles ; et, si on ne peut s'en séparer d'effet, comme font les religieux, on doit du moins s'en séparer de mœurs, de conduite et de manière de vie.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES

DE L'ÉCRITURE.

Totus mundus in maligno positus. (Joan. v). — Le monde est plongé dans le mal, c'est-à-dire est rempli d'injustice et de malice. Il ne peut donc commander rien ni enseigner rien qui ne soit injuste et criminel, parce qu'une source ne peut produire d'autres eaux que celles qu'elle renferme. En effet, comme les maximes du monde sont opposées aux maximes de JÉSUS-CHRIST, il n'ordonne rien qui ne soit opposé aux commandements de DIEU. DIEU condamne l'affection déréglée pour les richesses, le monde les approuve ; DIEU commande l'humilité, le monde ordonne l'orgueil ; DIEU commande l'amour des ennemis et l'oubli des injures, le monde ordonne la haine et la vengeance : DIEU commande la pénitence, le monde

en dispense ; DIEU veut qu'on se prive des plaisirs illicites, et le monde les autorise. Il n'y a rien de plus contraire que ces deux maîtres, et c'est pour cette raison que le Fils de DIEU a dit que son royaume n'est pas de ce monde.

Pluet super peccatores luqueos. (Ps. x). — Le prophète dit que DIEU fera pleuvoir des filets et des pièges sur les pécheurs, pour exprimer le nombre des périls qui sont dans le monde, et des dangers que l'on court de s'y perdre éternellement. Combien, en effet, voyait de filets tendus sur la terre celui qui les compare à la pluie qui tombe du ciel ! Il dit expressément « sur les pécheurs », parce que, ayant si peu d'attention aux mouvements de leur cœur et de leurs sens, si peu de soin d'éviter les occasions du péché, pensant si peu à se précautionner contre le danger, marchant continuellement, comme ils font, au milieu des embûches qu'on leur dresse, comment peuvent-ils ne courir pas une infinité de hasards ? C'est donc pour cette multitude de dangers que le prophète dit qu'il tombera une pluie de filets sur les pécheurs ; filets et pièges dans la jeunesse et dans la vieillesse ; pièges dans les richesses et dans la pauvreté ; pièges dans l'honneur et dans le déshonneur ; pièges dans les compagnies et dans la solitude ; pièges dans la prospérité et dans l'adversité ; et enfin, pièges par tous les sens, par les yeux, par les oreilles, par la langue et par tout le reste ; le nombre de ces pièges est si grand que le prophète s'écrie : *Pièges sur vous, habitants de la terre.* (Jerem. XLVIII).

Venit princeps hujus mundi, et in me non habet quicquam. (Jean. XIV). — On demande pourquoi le démon est appelé le Prince de ce monde, puisque c'est DIEU qui a créé le monde par sa puissance, et qui le gouverne par sa sagesse et sa providence. Il est aisé de répondre, quand on suppose, avec S. Augustin, que par-là on entend ceux qui aiment le monde, qui s'y attachent, qui le regardent comme le centre de leur félicité. Or, le démon est justement appelé Prince de ce monde, parce que c'est son royaume ; c'est dans le cœur des mondains que cet ennemi de DIEU et des hommes règne et domine en souverain. Que dis-je ? il les gouverne en dieu, puisque l'Apôtre l'appelle *le dieu du siècle*. Il les meut et les fait agir comme il lui plaît par ses suggestions, comme DIEU par l'esprit de sa grâce fait agir les justes ; en un mot, dit S. Jean, tout le monde, c'est-à-dire les méchants, sont sous la domination de cet infâme tyran, qui est aussi nommé pour cette raison Prince des ténèbres, c'est-à-dire des pécheurs, qui selon S. Augustin, sont appelés du nom des *ténèbres* parce que la lumière de la grâce est éteinte en eux, et que, marchant dans les ténèbres, ils ne peuvent faire autre chose que des œuvres de ténèbres. (*De natura et grat.* 23). C'est à quoi les sollicite le démon, leur seigneur et leur maître, qui les tient liés, comme de misérables esclaves, par les chaînes de leurs passions, qui les entraîne et les fait rouler de crime en crime.

Videbit in Babylonii deos aureos et argenteos, etc. (Baruch. vi). — Le plus grand danger que l'on trouve dans le monde, c'est celui de se laisser corrompre l'esprit par des maximes toutes contraires à celles du salut, et par lesquelles, le jugement étant corrompu, il est impossible que la vie et les actions ne le soient entièrement. *Vous verrez en Babylone*, disait ce prophète écrivant aux Juifs de la captivité, *des idoles d'or et d'argent, qu'on porte sur les épaules pour donner de la terreur et du respect aux hommes : prenez garde de les adorer avec les autres, et, quand vous verrez le monde qui les adore en foule, dites en votre cœur : « O Seigneur, c'est vous seul qu'il faut adorer. »* J'en dis autant aux personnes qui sont sur le point d'entrer dans le commerce du monde. Vous verrez dans ce monde les hommes adorant les idoles, c'est-à-dire les plaisirs, les richesses, les vanités ; vous y verrez le vice honoré, la vertu méprisée ; vous y entendrez des maximes conformes à cette corruption que le démon y a introduite : prenez garde à ne vous laisser point corrompre par l'exemple de la multitude ; et, pour cet effet, ayez souvent devant les yeux les véritables maximes du christianisme ; ces vérités éternelles que le monde ne veut pas connaître, et qui ne changeront jamais, imprimez-les fortement dans votre esprit, pour y avoir recours contre l'exemple et les damna- bles maximes du monde.

In fronte ejus nomen scriptum : Mysterium : Babylon magna, mater fornicationum et abominationum terre (Apocal. xvii). — Le monde est cette Babylone que S. Jean vit assise sur une bête pleine de noms de blasphèmes, et portant dans ses mains un vase d'or plein d'abominations et de l'impureté de sa fornication ; et néanmoins elle avait ce nom écrit sur le front, *mystère*. Que veut dire cela ? Comment s'accordent le mystère et le blasphème ? Le mystère est une chose sacrée, le blasphème une chose impie. Cela veut dire que tout est mystérieux dans le monde, que tout est plein de déguisement, et que les plus énormes vices portent sur le front les couleurs de la vertu. L'hérétique, par exemple, tâche de répandre le venin de sa mauvaise doctrine ; voilà le blasphème ; mais il cache son malheureux dessein sous la doctrine des anciens Pères et des Ecritures ; voilà le mystère.

Que societas lucis ad tenebras ? que conventio Christi ad Belial ? aut que pars fideli cum infideli ! (II Corinth. vi) — Il est évident que, la contradiction étant aussi grande entre JÉSUS-CHRIST et le monde qu'entre la vérité et le mensonge, la vertu et le vice, DIEU et le démon, nous ne pouvons nous attacher au monde sans quitter JÉSUS-CHRIST. Car quel rapport peut-il y avoir entre ce Sauveur et Bélial, entre le fidèle et l'infidèle ? C'est cependant cet accord que plusieurs prétendent faire dans le monde en suivant ses maximes, et être avec cela de véritables chrétiens. N'est-ce pas, en effet, une chose étrange, lorsque, prêchant l'Évangile, nous

nous élevons contre les haines, les partis, les divisions, et que nous établissons la nécessité d'aimer ses ennemis, et de pardonner les injures. qu'on nous dise encore : « Oui ; mais. si j'étais insensible aux outrages qu'on me fait et si je pardonnais, que dirait le monde ? » Lorsque nous attaquons le luxe des habits et les excès de la table, on dit que c'est la mode du monde, la coutume du monde..., etc.

Dominus de cælo prospexit, ut videat si est intelligens aut requirens DEUM; omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt ; non est qui faciat bonum. non est usque ad unum. (Psalm. XII). — DIEU a considéré, du haut des cieux, s'il verrait un homme qui eût de l'intelligence et qui servit véritablement DIEU ; puis il ajoute que cet œil qui voit tout aperçut que tous les hommes étaient criminels et inutiles dans le monde, et qu'il ne s'en trouvait pas un qui fût porté au bien. Qui pourrait croire cette vérité, si DIEU même n'en était l'auteur par son prophète, que, dans un si prodigieux nombre d'hommes vivant sur la terre, il ne s'en trouve pas un seul qui pratique le bien ? Sans doute cela ne se doit pas prendre au pied de la lettre ; mais c'est pour nous apprendre que, s'il y a dans le monde quelques hommes justes, ils sont si rares et en si petit nombre, qu'à peine les peut-on apercevoir ; et ce qui est surprenant, c'est que, en suite de ces paroles, ce même prophète fait une affreuse peinture des horreurs qui se commettent dans le monde, qui n'est presque composé que d'impies.

Omne quod natum est ex DEO vincit mundum. (I Joan. v). — Ce n'est pas assez de fuir le monde, il faut le vaincre. Tous les enfants de DIEU, c'est-à-dire tous les véritables chrétiens, doivent être victorieux du monde : car cette victoire, dit S. Bernard, est le témoignage assuré de notre filiation divine : *Testimonium cælestis generationis victoriamundi*. Nous devons vaincre le monde par la pratique de trois vertus contraires à trois vices qui sont comme essentiels au monde. Le premier est l'impiété envers DIEU, parce que le monde engage ses partisans dans l'oubli de DIEU et dans l'insensibilité pour tout ce qui regarde la religion. Le second est l'injustice et la cruauté envers le prochain : il faut le vaincre par cet esprit de charité qui est le caractère essentiel du chrétien, et qui nous oblige de regarder le prochain comme un autre nous-même. Le troisième enfin, l'amour désordonné de son corps, puisque, selon S. Paul, nous ne pouvons vivre suivant les inclinations de la chair sans mourir à l'esprit du christianisme.

Nolite diligere mundum, neque ea que in mundo sunt. (I Joan. II) — Il n'y a que ceux qui haïssent le monde qui y puissent demeurer avec quelque sorte de sûreté. Nous n'y sommes jamais par notre inclination et par l'attrait que nous y trouvons, que nous ne soyons ouverts à tous les maux

qu'il est capable de nous faire ; et il n'est que trop vrai qu'il empoisonne, et qu'il donne le coup de la mort à ceux qui sont assez faibles pour l'aimer. Il y a dans le monde une infinité d'écueils et de périls qui en rendent presque toujours la navigation malheureuse, et qui ont fait dire aux saints, qui regardaient les choses dans la vérité, que ceux qui s'y sauvent échappent comme du milieu du naufrage.

Ecce motus factus est in mari. (Matth. VIII). — La mer est un symbole naturel du monde, et la vie de l'homme sur la terre n'est autre chose qu'une navigation sur une mer orageuse. Soit que l'on considère ce qui se passe au-dedans de l'homme, soit que l'on regarde ce qui l'environne au-dehors, on verra une parfaite image d'une mer dangereuse, où l'on a sujet de craindre à tout moment de faire naufrage. Les monstres que la mer renferme, les abîmes et les précipices qu'elle cache, la rapidité et le mouvement continuels de ses vagues, nous représentent parfaitement les vices du cœur de l'homme, ses passions et son inconstance perpétuelle. Les pirates qui remplissent les mers, les tempêtes que le ciel excite, ne sont-ce pas autant de figures d'une infinité d'ennemis qui ne demandent que la perte de l'homme, et des maux que le ciel justement irrité lui envoie ?

Totus mundus in maligno positus est. (I Joan. v). — Quel est ce monde qui est tout corrompu et pervers, et que JÉSUS-CHRIST a si souvent frappé de sa malédiction dans l'Évangile ? Ce monde, dit S. Augustin, c'est l'assemblage de tous les amateurs déréglés du monde, qui sont en quelque sorte transformés dans le monde par l'amour aveugle qui les y attache : *Amatores mundi, qui amando mundum dicti sunt mundus.* Ce monde, c'est tout ce qui peut tenir dans nos cœurs la place que DIEU seul y doit occuper : car il y a un monde subtil et délicat pour les personnes même de piété, comme il y a un monde grossier pour les gens du siècle. Pour ceux-ci, c'est la pompe des équipages, la somptuosité des palais, la magnificence des meubles, la faveur des princes, l'éclat des dignités, l'applaudissement des peuples, les charmes de la volupté, l'illusion des honneurs. Pour ceux-là c'est une recherche imperceptible de soi-même, c'est une insensibilité dans la dévotion, c'est un dégoût des choses de DIEU, une aversion secrète pour le prochain, une singularité de conduite, un relâchement dans la pratique des devoirs, un amour-propre qui se mêle partout, une attache à son propre sens, un esprit de partialité. Voilà le monde, c'est-à-dire la manière d'agir des gens du monde.

Mais comment saurai-je si j'aime le monde ? Rien de plus facile : par exemple, vous qui vivez dans une condition médiocre, soupirez-vous souvent pour les grandeurs que vous ne possédez pas ? Méditez-vous avec chagrin les voies de vous enrichir et de vous élever ? Les rebuts attachés

à la médiocrité de votre condition vous sont-ils insupportables? Vous laissez-vous aller à la joie immodérée dans les petits succès qui vous arrivent? Vous laissez-vous aisément éblouir par les dehors éclatants des pompes du siècle? Etes-vous toujours prêt à faire acception de la personne du riche, au préjudice du pauvre? Regardez-vous avec un mépris secret tous ceux qui sont dans l'obscurité et dans la bassesse? Inspirez-vous l'ambition et la cupidité à ceux qui vous approchent? Mêlez-vous des regards purement humains dans les exercices d'un ministère tout spirituel? Si cela est, dites que vous aimez le monde, que ce venin subtil de l'attachement au siècle corrompt la masse et infecte le corps de votre vie... Cependant que voyons-nous de plus ordinaire que des chrétiens de ce caractère? de ces hommes doubles et inconstants, comme dit le Sage, réduisant toute la piété à s'abstenir des vices grossiers, et se permettant sans remords tous ceux que les bienséances du monde et les coutumes établies autorisent; dévorés en secret par une cupidité insatiable des honneurs et des richesses, et entièrement possédés de l'amour du monde?



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Nomine mundi intelliguntur qui vivunt secundum concupiscentiam mundi. Augustin. Trac. 107 in Joann.

Homines mali mundus vocantur: inle acciperunt nomen ex eo quod amant. Id. serm. 28 de temp.

« Non pro mundo rogo »: id est, pro eis qui vivunt secundum concupiscentiam mundi. August.

Vis non esse inimicus Dei? Noli esse amicus mundi. Id. in ps. 91.

Mundus iste periculosior est blandus quam molestus; magis cavendus cum se ullicet digne quam cum admonet exigitque contemni. August. Epist. ad Dioscorum.

Quid tibi necesse est in eâ versari domo in quâ necesse habeas quotidie aut perire aut vivere? Hieronymus Epist.

Latam viam non querimus nec inventionem opus est: sponte se offert; est errantium via. Id. in 7 Matth.

Lorsqu'on dit « le monde », on entend ceux qui vivent selon la concupiscentie du monde.

On appelle les hommes vicieux « le monde »; ce nom leur a été donné de la chose qu'ils aiment.

« Je ne prie pas pour le monde »: c'est-à-dire, pour ceux qui suivent les mouvements de la concupiscentie du monde.

Voulez-vous n'être pas ennemi de Dieu? ne soyez pas ami du monde.

Le monde est plus dangereux lorsqu'il nous flatte que lorsqu'il nous maltraite; il faut bien plus s'en défier quand il nous invite à l'aimer que quand il nous avertit et nous force de le mépriser.

Pourquoi demeurer dans une maison où il vous faut chaque jour ou périr ou vaincre?

Il n'est pas besoin de chercher la voie large, pas besoin de la trouver: elle se présente d'elle-même: c'est la route de ceux qui s'égarant.

Fuge sæculi mare, et naufragium non timebis : in mari sævientibus ventis, et si non omnium naufragium, omnium tamen periculum est. Ambros. iv in 4 Lucæ.

Quis, inter tot passiones hujus sæculi, inter tantas illius illecebras, tutum et intemeratum servare potest vestigium? Id. De fugâ sæculi i.

Qui salvus esse vult supra mundum ascendat, fugiat hunc mundum, terras relinquat. Ambros. Ibid.

Via perditionis spatiosa, quia intra regulam disciplinæ non inclusa. Chrysost.

Mari justè comparatur hic mundus, quia fluctibus diabolicis quotitur, vitiorum tempestatibus commovetur. Cassiodorus in ps. 44.

Plena omnia periculis, plena laqueis, incitant cupiditates, insidiantur illecebræ, blandiuntur lucra, damna deterrent. S. Leo Serm. Quadrag.

Insidie sunt in divitiarum amplitudine, insidie in paupertatis angustiis : ille elevans ad superbiam, hæc incitant ad querelam. Id. Serm. II Quadrages.

Mundus est ubi malitiæ plurimum, ubi sapientiæ modicum, ubi omnia viscosa, omnia lubrica sunt, omnia operta tenebris et obsessa laqueis, ubi periclitantur animæ, ubi omnia vanitas et afflictio spiritûs. Bernardus Serm.

Flagrant ubique delicta, et passim multiplici genere peccandi per improbos mentes nocens virus operatur. Cyprianus. Epist. ad Donatum.

Fuyez la mer du siècle, et vous n'aurez point à redouter le naufrage : quand la mer est agitée et les vents émus, si tous ne périssent pas, tous sont du moins en danger de périr.

Qui peut marcher d'un pas ferme et inébranlable au milieu des passions du siècle, et de ses charmes si séduisants.

Que celui qui veut être sauvé s'éleve au-dessus du monde, qu'il fuie le monde, qu'il abandonne la terre.

La voie de perdition est large et spacieuse, parce qu'elle n'est pas resserrée par la règle de la discipline.

Avec raison le monde est comparé à la mer, puisqu'il est agité de flots que le démon y excite, et troublé par les tempêtes des vices.

Tout est plein de périls, tout est plein de pièges. Les passions transportent, les attraits séduisent, l'espérance du gain flatte, la crainte de perdre décourage.

Il y a des embûches dans l'abondance des richesses, il y en a dans les misères de la pauvreté : celles-là nous inspirent l'orgueil, celles-ci nous portent aux murmures.

Le monde est un lieu où il y a beaucoup de méchanceté et peu de sagesse ; où tout est séduisant, tout glissant, tout couvert de ténèbres et environné de pièges, où les âmes sont continuellement en danger, où tout est vanité, affliction d'esprit.

Ce ne sont partout que désordres, et un funeste poison, se glissant dans les âmes, produit une infinité de crimes.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Le monde : ce que c'est]. — Par ce nom de monde il faut entendre, avec S. Augustin, tous ceux qui aiment les choses du monde, qui suivent les maximes du monde, qui défendent ces maximes, qui se confient en ses promesses, qui cherchent ses faux biens et qui vivent de son esprit. C'est pourquoi, pour donner une juste définition de ce monde, contre lequel le Sauveur fulmine tant de malédictions, il faut dire que c'est la compagnie des méchants qui mènent une vie contraire aux lois et aux maximes de l'Évangile. Sur quoi il faut remarquer que le monde, en ce sens, peut encore se prendre en deux manières : — 1°. Pour l'attachement qu'on a et pour l'affection déréglée qu'on porte aux richesses, aux plaisirs et aux honneurs, qui sont les trois convoitises composant ce qu'on appelle le mauvais monde. — 2°. Pour les maximes fausses et erronées et les principes trompeurs de cette fausse sagesse du siècle que l'Apôtre S. Jacques appelle *terrestre* parce qu'elle regarde les biens de la terre; *animale* parce qu'elle est toute employée à la recherche des plaisirs qui nous sont communs avec les bêtes; *diabolique* parce qu'elle ne suit que l'orgueil et la vanité qui est le vice propre du démon.

[Obligation de fuir le monde]. — Comme tous les chrétiens ont renoncé aux pompes et aux vanités du monde par le Baptême, et que d'ailleurs DIEU ne nous oblige pas de renoncer à tout commerce avec les hommes pour nous retirer dans les solitudes, il faut conclure que, dans le christianisme même, il y a un monde qu'on est obligé de fuir : car ce n'est pas une promesse vaine, mais qui oblige à quelque chose. Or, s'il y en a un, ne sont-ce pas ces compagnies, ces assemblées, où la vanité règne, où l'on ne s'étudie qu'à plaire, où le plaisir fait toute l'occupation de ceux qui les composent, où l'on ne prend presque point de plaisir qui soit innocent, où enfin on fait gloire de tout ce dont la nature nous apprend à rougir ?

Il est constant que d'être de ce monde, tel que nous venons de le dépeindre, c'est être du nombre des réprouvés, et que l'aimer et se déclarer ennemi de DIEU c'est même chose, puisque la parole de DIEU est expresse : *Quicumque voluerit esse amicus seculi hujus, inimicus DEI constituitur*. Mais on peut demander s'il est permis de le hanter, de se familiariser avec lui, d'avoir des liaisons avec ceux qui le composent, de se trouver dans leurs assemblées, sans exposer son innocence et le salut de son âme. Pour répondre à cette demande, on ne dit pas que tous ceux qui

sont dans ce monde soient voluptueux, lascifs, médisants, impies ; il est seulement vrai de dire que ceux qui sont les plus adonnés à tous ces vices sont de ce monde. Or, cela supposé, on demande s'il n'y a rien à craindre pour le salut : on devrait plutôt demander s'il y a le moindre sujet de croire qu'on s'y pourra sauver en quelque manière, vu les dangers continuels de se perdre et les occasions prochaines du péché où l'on demeure.

On doit tenir pour indubitable cette maxime que le Fils de DIEU nous a enseignée lui-même, qu'il y a une obligation générale de se séparer du monde, de quitter l'esprit du monde, d'aimer DIEU de telle sorte qu'on soit prêt à lui sacrifier tout ce qu'on a de biens, de parents, d'amis, sans épargner sa propre personne, comme si c'étaient des choses indifférentes, ou dignes même de haine. Ce qui ne regarde pas seulement les religieux, qui ont effectivement quitté le monde pour se consacrer entièrement au service de DIEU, mais toutes sortes de personnes, de quelque état et de quelque condition qu'elles soient. Ce qui s'entend toujours d'un renoncement de cœur et d'affection, (voilà le précepte) et non pas toujours d'effet (ce qui n'est que de conseil).

[Esprit du monde]. — Les personnes qui agissent par l'esprit du monde sont celles qui ne suivent que les mouvements de leur concupiscence, qui est entièrement opposée à l'esprit et à la loi du Sauveur. Le Fils de DIEU, par exemple, nous commande de nous humilier et de nous soumettre : les gens du monde, au contraire, n'aiment que l'élevation et l'indépendance. Le Fils de DIEU nous commande d'aimer la pauvreté : eux, au contraire, n'aiment que la magnificence et le luxe, et emploient dans des choses superflues ce qui est dû à l'entretien nécessaire des pauvres. Le Fils de DIEU nous commande d'aimer la mortification et les exercices de la pénitence : et ceux-ci ne cherchent que les plaisirs des sens, ne pensent qu'à rire et à se divertir, comme si toute la religion chrétienne, qui les menace d'une peine éternelle, était une fable, et comme s'il n'y avait ni enfer ni paradis. Voilà proprement ce que c'est que l'esprit du monde : aimer ces choses c'est aimer le monde, et aimer le monde c'est se rendre ennemi de DIEU.

[La concupiscence]. — La concupiscence, dont on parle si souvent, considérée dans son principe, n'est autre chose que la dépravation du cœur humain par le péché ; et, si on la regarde dans son objet, ce sont toutes les choses de la terre auxquelles nous nous portons par ce dérèglement de notre nature. C'est ce qui s'appelle la tentation du monde, ou autrement la corruption du siècle, c'est-à-dire l'amour du monde et des choses temporelles, honneurs, richesses, plaisirs des sens. La vie mondaine consiste à vouloir jouir de toutes ces choses, à bannir de son cœur l'amour de DIEU pour les aimer, à y trouver sa joie et son bonheur, et à y établir son corps. Or, c'est en cela que consiste le vice, le péché, l'injustice et

l'iniquité, et ce qui est proprement la cause de tous les désordres du monde.

[Espèce d'idolâtrie]. — De cet amour désordonné du monde et de cette corruption du siècle est venue l'impiété et l'idolâtrie. Car les hommes charnels, ayant un amour déréglé pour les créatures, leur ont ensuite, selon la maxime de S. Augustin, *qu'on n'adore que ce qu'on aime*, rendu le culte qui n'appartient qu'au vrai DIEU. Et, pour ne point nous arrêter à l'idolâtrie des infidèles, qui était visible et grossière, qui doute que la vie de ceux d'entre les chrétiens que S. Augustin appelle amateurs du monde ne soit une véritable idolâtrie, mais plus raffinée, puisque les choses du siècle qu'ils se proposent pour objet de leurs affections sont autant d'idoles et de fausses divinités qu'ils adorent au mépris de DIEU, aimant mieux, comme dit l'Apôtre, servir la créature que le Créateur? C'est en ce sens que cet apôtre appelle l'avarice *une servitude d'idoles*, et assure que les gens de bonne chère se font un dieu de leur ventre : *Quorum deus venter est*. Ce qui a fait dire à S. Chrysostome que l'idolâtrie d'un profane n'est en rien différente de celle d'un chrétien, sinon que celle-ci est plus criminelle que l'autre.

[Malédiction du monde]. — Ce monde corrompu, et dont les maximes sont si opposées à celles de l'Évangile, est ce malheureux monde pour lequel JÉSUS-CHRIST ne pria point, ainsi qu'il le dit lui-même : comme s'il voulait exprimer qu'il l'a excommunié de telle sorte qu'il ne participe point à ses mérites, et ensuite qu'il est aussi perdu que s'il n'avait point de rédempteur. Il n'est pas nécessaire de répéter que par le monde on entend ceux qui font le grand monde, qui en font la plus nombreuse partie, qui font les lois et les maximes du monde, en suivant celles de la nature corrompue. Or, ce sont ceux-là qui n'ont pas plus de part aux prières et aux mérites du Sauveur que s'il n'était point venu les sauver, et qui ensuite sont condamnés tant qu'ils sont du monde. Mais quoi! JÉSUS-CHRIST n'est-il pas mort pour eux? ne sont-ils pas chrétiens? ne reçoivent-ils pas des grâces tous-les jours, qu'ils ne sauraient recevoir que par les mérites de ce Sauveur des hommes? Tout cela est vrai; mais, quoi que JÉSUS-CHRIST ait fait pour eux, ce n'est rien pour leur salut tant qu'ils seront du monde, parce qu'en cet état on ne les considère point autrement qu'en état de péché et comme ennemis de DIEU.

[Le monde, dangereux ennemi]. — C'est une vérité constante, que nous n'avons point d'ennemi plus dangereux pour notre salut que le monde : c'est l'ennemi de DIEU et de JÉSUS-CHRIST, et tous les démons ensemble ne nous raviront pas du cœur de JÉSUS-CHRIST si facilement que le monde. Il faut donc regarder la sagesse du monde et ses maximes comme un contre-évangile, c'est-à-dire comme une doctrine contraire à la sagesse

chrétienne et à la doctrine du salut. D'où il faut conclure que nous ne pouvons être du monde sans renoncer à JÉSUS-CHRIST, qui proteste qu'il n'est pas de ce monde : *Ego non sum de hoc mundo* ; il n'y a point de milieu ni d'accord entre JÉSUS-CHRIST et le monde ; et surtout il faut bien graver dans son cœur cette terrible menace du Sauveur : *Vos estis de hoc mundo : ideò dixi vobis quia in peccatis vestris moriemini.* (Joann. VIII).

On peut être dans le monde sans en aimer ni les plaisirs ni les séductions. Cependant, le seul air en est si dangereux, que les âmes les plus innocentes, les plus saintes et les plus vigoureuses, ont peine à se défendre de ses impressions, et il y a moins de personnes qu'on ne pense qui y conservent cette intégrité que DIEU demande d'un véritable chrétien.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels

et des Prédicateurs.

[Peinture du monde]. — S. Cyprien, voulant disposer son cher ami Donat au mépris du monde, suppose que, montant avec lui sur une haute montagne, il lui montre de-là toutes les mers et toutes les terres, toutes les places publiques et tous les tribunaux, et tout cela plein de mille sortes de péchés et d'injustices, afin que, voyant de ses propres yeux les maux étranges qui se font dans le monde, il comprenne combien on le doit haïr, et quelles obligations il a à DIEU de l'en avoir retiré. Imitons cette conduite : montez sur cette même montagne ; portez votre vue sur les places, sur les palais, sur les audiences, sur les lieux de trafic et de commerce : vous y verrez tant de mensonges, tant de calomnies, tant de tromperies et de parjures, tant de larcins, tant d'envies et de flatteries, et surtout un si grand oubli de DIEU et un si grand mépris du salut, que vous ne pourrez assez vous étonner d'un si parfait désordre. Vous verrez que la plupart des hommes ne suivent que la violence de leurs passions, sans avoir aucun égard aux lois du devoir ni à celles de la raison ; et que, semblables à des païens qui n'ont nulle connaissance de DIEU, ils ne s'imaginent pas qu'il y ait rien au-delà de la vie et de la mort. Vous verrez les innocents maltraités et les coupables absous ; les gens de bien méprisés, les méchants dans l'honneur et dans l'éclat. Vous verrez les pauvres et

les humbles foulés aux pieds, et la faveur l'emporter partout sur la vertu. Vous verrez la justice vendue, la vérité méprisée, la honte bannie et le dérèglement introduit en toutes sortes d'états. Vous verrez des personnes qui n'ont qu'à peine la figure d'homme remplir les plus importantes charges. Enfin, vous verrez que l'argent est plus adoré et plus aimé que DIEU même dans le monde ; vous verrez la plupart des lois, et divines et humaines, corrompues par l'avarice, et qu'en divers lieux il ne reste plus que l'ombre et le nom de la justice. (**Grenade**, *Guide des pécheurs*, ch. 28, § 5).

[Même sujet]. — Quel est donc ce monde réprouvé que vous êtes obligés de haïr dès que vous êtes régénérés par la grâce, et que vous devez continuer de haïr toute votre vie ! Pour vous le bien dépeindre, je n'ai qu'à vous dire que c'est celui même que vous aimez. Le monde, c'est cette mer orageuse sur laquelle voguent, au gré de leurs désirs, une foule de pécheurs dont les soins et les projets ne roulent que sur les biens et les maux de cette vie, dont les mouvements ne tendent qu'à se bâtir un trône sur le sable, dont l'espérance n'a pour but que la jouissance ennuyeuse des biens passagers de cette vie ; qui ne cherchent d'autre bonheur qu'une fausse joie, et des plaisirs qui les fatiguent plus mille fois qu'ils ne valent. Le monde, c'est un assemblage monstrueux de partis qui se déchirent, qui ne se regardent qu'avec mépris, avec envie, avec jalousie, sans union, sans probité, sans bonne foi. Le monde, c'est un royaume temporel où l'on ne connaît point JÉSUS-CHRIST, d'où il déclare lui-même qu'il n'est point, pour lequel il ne veut pas même prier. Le monde, c'est cet amas d'impies, de libertins, qui refusent de croire les vérités de l'Évangile parce qu'elles combattent leurs passions, qui contredisent le Sauveur dans ses maximes, qui méprisent ses mystères, qui ignorent ses préceptes, qui profanent ses sacrements. Enfin, le monde, pour le dire en un mot, c'est le grand nombre qui suit ses usages. C'est là ce monde que vous avez commencé à détester dans votre baptême, et que vous êtes obligés sans cesse de contredire, de condamner, de combattre. Ce monde, c'est l'ennemi de la croix et de l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, qui doit vous être un objet d'horreur, et que vous devez toujours sacrifier aux intérêts de votre salut. (**Massillon**, *sermon sur le petit nombre des élus*).

[Le monde parmi les fidèles]. — DIEU n'a imposé à personne l'obligation de quitter le monde pour embrasser la vie religieuse : on ne peut nier toutefois qu'il n'y ait un monde, dans le monde même, auquel tout chrétien est obligé de renoncer. Il y a au milieu de nous un monde réprouvé et maudit de DIEU, un monde dont Satan est le maître et le souverain, un monde pour lequel le Sauveur n'a point offert ses prières à son Père, un monde enfin que JÉSUS-CHRIST a méprisé et dont il a toujours été méprisé. Mais où prendrons-nous cet impie, ce malheureux monde, et quels

sont les lieux où s'assemblent les personnes qui le composent ! C'est à vous, ses idolâtres, que je dois le demander. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'il est où règne la vanité, l'orgueil, la mollesse, l'impureté, l'irréligion ; il est où on fait moins de cas des règles de l'Évangile, et où l'on fait même gloire d'en suivre de tout opposées. C'est à vous de voir où sont tous ces désordres ; mais, quelque part qu'ils se rencontrent, il est certain qu'être de ce monde-là et n'être pas du nombre des prédestinés c'est même chose. (**Le P. de la Colombière, Réflexions**).

[Désordres du monde]. — Il n'est pas besoin que nous mentionnions sur cette haute montagne sur laquelle S. Cyprien voulait conduire son cher ami Donat pour lui faire voir la face horrible du monde, souillé de tous les crimes imaginables : *Flagrant ubique delicta, et passim multififormi genere peccandi per improbas mentes nocens virus operatur*. Là vous voyez les innocents opprimés, les coupables absous, les gens de bien méprisés, les méchants honorés, les pauvres et les humbles foulés aux pieds, la justice vendue, la vérité maltraitée et déguisée, le dérèglement et la débauche dans tous les états, la plupart des lois divines et humaines perverties. DIEU, dont la vue est incomparablement plus assurée que la nôtre, nous apprend par ses prophètes que ses yeux ne découvrent, dans cette Babylone, que des avars, des superbes, des médisants, des impudiques, des homicides ; en un mot, comme dit le prophète Osée, que le sang touche le sang : *Sanguis sanguinem tetigit*. C'est-à-dire que le péché se joint au péché comme les gouttes d'eau pour former les rivières, et qu'un torrent d'iniquité et de malédiction tout ensemble inonde la face de l'univers : *Maledictum et mendacium, et homicidium et furtum, et adulterium inundaverunt*. (Osée iv). Que voit-on dans le monde, qu'un profond oubli de DIEU, de l'éternité et de toutes les choses saintes ; une négligence grossière de son salut, un emploi continuel dans la vanité ou dans le crime ? Que voit-on dans le monde, qu'une avarice insatiable et une passion enragée d'avoir du bien, qui fait qu'il n'y a ni conscience qu'on ne trahisse, ni loi de DIEU qu'on ne transgresse, ni justice qu'on ne viole, ni ami ni parent qu'on n'abandonne et qu'on ne vende pour avoir de l'argent ? Que voit-on dans le monde, sinon de noires médisances, des calomnies atroces et étudiées ? La bouche des mondains est un sépulchre toujours ouvert, qui dévore la réputation de familles entières : *Sepulchrum patens est guttur eorum*. Que voit-on enfin dans le monde, sinon une impureté si dérégulée, que les adultères passent pour d'heureuses rencontres ? Impureté si aveugle, qu'il n'y a ni maladie honteuse, ni ruine de famille, ni perte d'honneur, ni remords de conscience, ni crainte de l'enfer, qui la puisse arrêter. Ne prenez point ceci pour une exagération d'orateur : c'est une preuve et une explication de ces paroles de S. Jean : *Totus mundus in maligno positus est* : tout ce monde exécrationnable est établi, c'est-à-dire absorbé et abîmé,

dans la malice et dans le péché. (**Le P. Texier**, *lundi de la 2^e semaine de Carême*).

Il y a dans le monde des impies abandonnés à toutes sortes de vices, et qui font gloire d'être du monde, et il y en a d'autres que l'on appelle honnêtes gens, qui n'ont pas assez de courage pour suivre exactement l'Évangile, et qui tâchent d'accorder les maximes du monde avec celles de JÉSUS-CHRIST. C'est à ceux-là que j'adresse ces paroles de JÉSUS-CHRIST : *Vos estis de deorsum, et ego de supernis*. (Joan. VIII) : vous êtes du monde, et je ne suis pas du monde ; vous êtes de la terre, et je suis du ciel. Vous vous trompez donc, Chrétiens, lorsque vous voulez trouver un milieu entre deux choses si contraires. Ce milieu est imaginaire et impossible : *Tolle de medio, quid medium admittes?* dit S. Bernard. Détestez cette voie d'expédients qui n'est qu'une invention du démon pour vous perdre, puisqu'elle attire les malédictions de DIEU sur ceux qui la veulent suivre. *Vae duplici corde*. (Eccli. II). Malédiction sur celui qui, n'ayant reçu de DIEU qu'un cœur qu'il demande tout entier, veut partager son cœur, une partie pour le monde et une partie pour DIEU. *Vae ingredienti duobus viis!* malheur sur celui qui veut marcher tout à la fois par deux chemins si opposés. (*Le même*, *4^e dimanche après Pâques*).

[Dangers du monde]. — Voulez-vous que je vous dise franchement ce que j'en pense ? Ma pensée est qu'il n'est pas absolument impossible de vivre innocemment dans le monde mais, pour en venir à bout, il faudrait prendre de si grands soins, il serait nécessaire d'user d'une vigilance si continue et si pénible, de soutenir tant et de si rudes combats, qu'il y aurait beaucoup moins de fatigue à observer la règle du monde la plus austère. Non, Messieurs, il n'est point de solitude si affreuse point de travaux soit du corps soit de l'esprit que je n'embrasse avec joie plutôt que d'être obligé de passer mes jours dans le monde, de la manière que je sais et que je vois clairement qu'il y faudrait vivre pour n'y pas périr. Si nous sommes en sûreté dans le monde, dites-moi je vous prie, où est-ce qu'il y a du péril pour le salut ? Il y a lieu de craindre même dans les cloîtres, d'où toutes les occasions sont bannies, et où l'on est à couvert de mille remparts contre les artifices du démon : et nous nous croirons en sûreté dans un lieu dont toutes les avenues lui sont ouvertes, où vous avez mille et mille occasions de pécher ! O mon DIEU, on doute s'il est difficile de vivre innocemment dans un lieu où l'on voit que toutes les difficultés qui peuvent s'opposer à l'innocence sont visiblement rassemblées ! (**Le P. de la Colombière**, *Serm.* 57).

[Même sujet]. — Je vous demande, Chrétiens, qu'est-ce que le monde ? Si je vous disais que c'est l'empire du scandale, l'école du libertinage et du vice, un gouffre de débordements et de débauches, un abîme de misère, je ne craindrais pas d'en dire trop. Mais on n'a pas coutume de dépeindre le

monde avec de si vives couleurs. Eh bien, Chrétiens, qu'est-ce donc que le monde, à en juger sur des idées plus favorables et plus douces? J'appelle le monde une assemblée de gens oisifs, plongés dans la mollesse et dans l'indolence, qui ne cherchent qu'à vivre, et rien davantage, et dont la grande affaire est de n'en avoir point du tout. J'appelle le monde une foule d'insensés qui n'ont point d'autre occupation que de voir et d'être vus, qui s'amollissent le cœur par tout ce qu'il y a de plus pernicieux, qui se font honneur de leurs folles passions, donnant le beau nom de fidélité et de constance à un profond endureissement dans le désordre. J'appelle le monde une secte de voluptueux, à qui le jeu, la table, les compagnies, et enfin tout plaisir, de quelque genre qu'il soit, tient lieu de souverain bien; qui se font une étude de raffiner sur tous les divertissements, de les savoir varier à propos, d'en inventer toujours quelques nouveaux afin de les faire succéder agréablement les uns aux autres, et de pouvoir en changer sans peine sitôt que le dégoût vient à se faire sentir. J'appelle le monde une multitude d'ambitieux qui se mettent en tête de s'élever et de se distinguer, quoi qu'il en coûte, sacrifiant à cette chimère de grandeur et de renommée leurs biens, leur conscience et leurs meilleurs amis; des gens qu'un mépris désole, que la gloire d'autrui désespère, et qui ont toujours quelque haine dans le cœur et quelque médisance dans la bouche; dont la passion furieuse s'alarme toujours de plus en plus à proportion des succès, et ne s'éteint jamais par ses disgrâces. Enfin, j'appelle le monde une troupe de jeunes gens qui font tout autre chose que leur devoir, qui passent dans l'oisiveté et quelquefois dans le crime un temps duquel dépend leur repos ou leur malheur pour le reste de leur vie. Voilà ce que j'appelle le monde. (**Anonyme**).

[Chrétiens du monde]. — De quelle manière vit le plus grand nombre des chrétiens dans le monde? S'acquitter des devoirs de la religion par coutume ou par hypocrisie; aimer ce qui plaît, s'agrandir et s'enrichir aux dépens de qui que ce soit; laisser aller les passions au gré du penchant qui les entraîne; donner à ses sens tout ce qu'ils demandent: ne regarder pas si les choses sont défendues ou permises devant DIEU, mais regarder uniquement si elles sont agréables à son inclination ou utiles à ses affaires. Voilà le portrait de la vie du plus grand nombre des chrétiens; voilà les mœurs de cette malheureuse multitude qui court dans le chemin de perdition. (**Bourdaloue**).

[Maximes du monde]. — Rien n'est si nécessaire que cette séparation du siècle, de ce siècle, dis-je, où les mœurs sont corrompues par le relâchement, les vérités divines obscurcies par l'erreur, les vertus affaiblies par les mauvais exemples, les vices autorisés par le libertinage, et tous les désordres fortifiés par l'autorité publique; de ce siècle où il n'y a que perfidie, que déguisement, où le péché s'insinue par une infinité d'endroits, où les

passions s'allument par mille objets, où l'on est à toute heure sollicité d'offenser DIEU et d'oublier ses plus essentiels devoirs, puisqu'on ne trouve presque personne ou assez fidèle ou assez généreux pour les accomplir. Tous les saints ont tremblé à la vue de ces dangers, et, touchés du désir de leur salut, ont cru qu'il valait mieux se séparer du monde que d'y mener une vie où l'innocence est attaquée par tant d'endroits, la vertu si rare et l'éternité si douteuse. (**Fléchier**, *Panegyrique de S. Antoine*).

Ce monde fourbe et trompeur, pour qui vous avez eu des passions si violentes, a-t-il jamais mérité votre attachement ? Ce monde, où la cupidité domine sur les plus désintéressés et où la charité est universellement bannie ; ce monde où tout est confondu, la vertu méprisée, le vice honoré, ce monde qui ne séduit les âmes et ne s'attire des partisans que parce qu'il a l'adresse de cacher une misère véritable sous les apparences d'une fausse félicité ; ce monde perverti dans ses jugements, infidèle dans ses promesses, détestable dans toute sa conduite ; ce monde enfin dont le torrent s'écoule, quoi qu'on fasse pour le retenir, où tout est emporté par une suite de moments qui passent, et dont il ne reste pas le moindre vestige : Voilà cependant l'idole qui vous a si longtemps possédé et à laquelle vous tenez par des nœuds si forts ! (*Le même*, *Panegyrique de Ste Madeleine*).

[Peu d'innocence dans le monde]. — Le premier usage que nous y faisons de notre liberté est le choix des plaisirs dangereux ; le premier penchant est celui de nos passions, et notre raison ne croit que sur le débris de notre innocence. Toute la terre est infectée par la corruption de ceux qui l'habitent ; l'on n'y voit plus, dit un prophète ni vérité ni charité, la miséricorde n'y règne plus, et l'on n'y connaît pas la science de DIEU ; tous ont rompu la digue qui conservait leur innocence dans le cœur. Le blasphème, le mensonge, l'injustice, l'adultère, l'homicide, la perfidie et les crimes les plus horribles, ont inondé toute la terre, dit un prophète ; le sang a touché le sang ; le père scandalise l'enfant, le frère dresse des pièges à son frère, l'époux cherche à se séparer de son épouse ; il n'y a plus entre les hommes d'autres liens que l'intérêt, la passion, l'humeur, le caprice ; le crime est respecté chez les grands, la vertu n'est plus le partage que des simples, la piété l'apanage du petit peuple ; les haines sont éternelles, et jamais on ne regarde un ennemi comme un frère. De-là ces ressentiments des uns contre les autres ; la vertu la plus entière n'est point à couvert des langues médisantes ; on se déchire en procès et en injures ; les assemblées des parents et des amis ne sont plus que des censures publiques des mœurs de ses frères. Les jeux sont devenus ou des trafics honteux ou des passions furieuses, dont le funeste plaisir coûte très-souvent la ruine des familles, et presque toujours le salut de l'âme. Les repas, ces liens innocents de la société des hommes, des appas d'intempérance ; les plaisirs, les spectacles, les cercles, sont devenus des

écoles de lubricité ; le siècle un raffinement de volupté, où l'on apprend le malheureux art des intrigues honteuses qui souillent l'âme pure, et que nos pères ne connaissaient point de leur temps ; la ville, une Ninive pécheresse, où chacun vit au gré de sa passion ; la cour, le centre de toutes les passions ; la campagne un désert affreux, où les hommes, comme autant de bêtes farouches, se mordent se déchirent, et où la haine, l'envie, la jalousie, les arment les uns contre les autres. Que sais-je ? partout l'on ne voit que désordre et confusion. (**Massillon**, *du petit nombre des élus*).

[La jeunesse]. — Connaître le monde et l'aimer, c'est la même chose à l'égard de la jeunesse. Elle ne le connaît que par les dehors les plus beaux ; il ne se présente à elle qu'avec un visage complaisant ; il n'a pour elle que des douceurs, de l'encens et des flatteries. Avec le temps, on découvre enfin ses mensonges ; on éprouve que ce n'est qu'un traître et un ingrat ; mais cette expérience lente passe la pénétration des jeunes gens. Ils s'en tiennent à ce qu'ils sentent, et tout ce qu'ils sentent leur dit qu'ils ne sont que pour le monde, et que le monde n'est que pour eux. Oter à une âme ce sentiment, cette pernicieuse connaissance, la préserver de cet ensorcellement de bagatelle dont Salomon déplorait les tristes effets, *Fascinatio nugacitatis obscurat bona*, c'est une grâce aussi rare qu'importante à la jeunesse. (**Le P. Delarue**, *Sermon pour une vêtue*).

[L'esprit du monde règne partout]. — Tout l'univers est rempli de l'esprit du monde, qui semble dominer partout. C'est l'esprit du monde qu'on consulte dans ses affaires, et dont on suit les décisions ; c'est lui qui fait les sociétés et qui les entretient ; c'est lui qui règle les intérêts des particuliers, qui autorise les usages et établit les coutumes. C'est lui enfin qui décide de toutes choses. On ne vit que selon lui, on n'agit que par l'esprit du monde, et l'on peut dire qu'il a pris la place de Dieu *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*. Parce que cet esprit du monde est un esprit d'erreur et de corruption, d'hypocrisie, de mensonge, il s'ensuit, par une conséquence aussi fatale que nécessaire, que tous les hommes sont entêtés de ses maximes. De-là vient qu'il n'y a rien que de faux dans le monde : fausses prospérités, fausses promesses, faux plaisirs, faux honneurs ; fausse vertu, fausse sagesse, fausse probité, fausses amitiés ; et, ce qui est plus indigne des chrétiens et plus contraire à la religion de Jésus-Christ, fausse pénitence, faux zèle pour nous, fausse charité pour le prochain. (**Bourdaloue**).

[Idée du monde corrompu]. — L'idée la plus ordinaire que l'on se fait du monde est de se le représenter comme une société d'hommes corrompus, que le plaisir unit et que le crime occupe ; séjour de l'erreur et de l'injus-

tice, où les pièges sont inévitables, et les chutes universelles; région empestée, où l'on s'empoisonne réciproquement par l'air contagieux que l'on y respire et par celui qu'on y exhale; mer orageuse, où de fragiles vaisseaux se servent d'écueils les uns aux autres, se brisent et périssent par un commun naufrage. Monde injuste, qui n'a point connu le Père céleste; monde réprouvé, sur lequel tombent toutes les malédictions terribles dont JÉSUS-CHRIST le charge dans sa colère. Or, il est constant que le monde ainsi entendu, et regardé comme l'empire des ténèbres, est trop opposé à l'esprit de vérité pour en allier les maximes impies avec les règles saintes de l'Évangile. Gardons-nous d'affaiblir les anathèmes que JÉSUS-CHRIST a si justement prononcés, et de vouloir accorder le culte de Baal avec celui du DIEU d'Israël. (Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*).

[La dissipation d'esprit]. — Quel moyen de vaquer aux affaires temporelles, de se trouver tous les jours dans le commerce du monde sans se dissiper, sans se corrompre? Comment résister sans cesse contre les impressions de cette multitude d'objets qui se présentent en foule, qui nous assiègent de tous côtés, et qui font de continuels efforts pour entrer dans notre âme par le canal des sens? Comment n'être jamais ébloui ni ébranlé quand on voit de près l'éclat des richesses, le faste des grands, les charmes et la magnificence de cette figure du monde, qui vient sans discontinuation briller à nos yeux, nous attirer par ses promesses, nous amuser par ses douceurs, et nous enchanter par mille fantômes agréables? Comment ne se laisser jamais entraîner par le torrent de l'exemple et de la coutume; toujours se roidir contre des maximes et des usages qui favorisent les plus doux attachements du cœur: toujours s'arracher aux biens sensibles et les sacrifier sans réserve aux plaisirs à venir que la religion nous promet, mais dont les sens ne donnent point d'idée, que l'esprit même n'entrevoit qu'à la faveur des lumières de la foi, qui, toujours obscures quoique certaines, ne dissipent nos ténèbres qu'imparfaitement? (*Pièces présentées à l'Académie*, 1703).

[Science damnable du monde]. — Il est une science du monde qu'on peut appeler l'art d'oublier DIEU, décrit par S. Grégoire au livre de ses Morales: science qui apprend à couvrir la honte des vices et des passions sous certaines maximes et sous certains usages reçus parmi les mondains corrompus. Avec cette science funeste, on peut se venger sans passer pour cruel; on peut avoir de mauvais commerces sans intéresser sa réputation, pourvu qu'on y garde certaines lois de discrétion et de fidélité que le monde a établies; on peut dépenser le bien d'autrui, pourvu qu'on le fasse comme le grand monde, en se mettant hors d'état de payer ses dettes; on peut tromper ses meilleurs amis, pourvu que par un art délicat, si commun aujourd'hui dans le monde, on puisse faire donner à sa mauvaise foi le

nom d'adresse et de politique. Voilà la mauvaise science du monde. (**Le P. d'Orléans**).

[Homme du monde]. — Que veut dire un pécheur quand il dit qu'il est un homme du monde, qu'il n'est pas obligé de vivre en religieux, sinon qu'il vit dans un monde réprouvé, qu'il est dans une terre qui dévore ses habitants; qu'il a eu le malheur de naître dans une situation qui l'éloigne du soleil de justice, et qui lui rend son salut presque impossible? Et voilà sur quoi vous excusez les gens du monde! Vous êtes du monde, dites-vous, quand on vous parle de conversion et d'une vie plus chrétienne et plus régulière, mais c'est pour cela même que vous devez être plus attentif à la voix du Seigneur. Si vous viviez dans un désert ou dans un cloître, vous auriez bien plus d'avantage pour votre salut que dans le monde; vous auriez bien moins besoin de secours; cependant vous vous défendez de prier, sur ce que vous êtes du monde.

Qu'est-ce que le monde, dont on poursuit avec tant de chaleur les biens trompeurs, et dans les voies duquel on court avec tant de précipitation? Une agitation continuelle où rien n'est capable de contenter, où la pauvreté est odieuse, les richesses gênantes, où tout est plein de périls, où tout annonce la mort, où le repos est funeste, les plaisirs incommodes, la bonne chère onéreuse, les inquiétudes continuelles, les chaînes indissolubles, où ceux qui demeurent tranquilles s'estiment malheureux, où le tumulte et la peine font les plus doux moments de la vie, où tout est travail et affliction d'esprit, dit le Sage, où tout s'égare, s'agite, se trouble et se confond. Certes, à voir les hommes si vifs, si entreprenants, si occupés des choses passagères, on dirait qu'ils ne travailleraient que pour des biens éternels, et on ne peut pas aisément comprendre que tant de soins, de peines, tant d'agitations, soient pour des biens qui en valent si peu la peine. (**Massillon**).

[Douleurs dans le monde]. — Les entrées du monde sont belles et riantes; elles engagent, elles promettent beaucoup; mais au fond, les premiers jours passés, on ne trouve que de méchants chemins. S'il y a de cruels ennuis, ce n'est pas pour les jeunes gens réglés, c'est pour les gens de plaisir; dès que la passion n'a plus de frein, il ne faut plus espérer de repos. Est-ce ici une nouvelle découverte? Nullement: on le sait de ceux qui y ont passé. *Ambulavimus vias difficiles*. Toutes les routes du vice sont pénibles; les voies qui mènent à la perte sont les plus épineuses; il n'y a nul libertin qui ne soit esclave: mille chagrins, mille bassesses, et combien de repentirs, accompagnent les égarements de l'homme. Vous avez soin, mon DIEU, de répandre partout l'amertume, pour nous obliger de retourner à vous. Si nous trouvions ailleurs un véritable repos, une douceur parfaite, personne ne penserait à quitter cette voie; mais détrempez, Seigneur, de toutes les amertumes nos fausses joies, afin que, dégoûtés d'un état si malheureux,

nous ouvrons nos yeux à nos égarements, et reconnaissons qu'on tombe dans la dernière misère dès qu'on s'éloigne de vous : *Ecce qui elongant se à te peribunt.* (**Le P. Croiset, Retraite.**)

[Faux jugements]. — Qu'une jeune personne, séduite par ces brillants dehors qui enchantent, et par les flatteuses espérances dont le monde repaît ceux qui le servent, entre dans la voie large de la perte et se livre au service du plus méchant de tous les maîtres, on n'en dit mot; et, pour peu qu'elle excelle dans quelque-une de ces qualités mondaines si contraires à l'esprit chrétien, chacun la loue. Les parents sont les plus ardents à nourrir la passion; quoi qu'il en coûte pour fournir au luxe, on lui sait bon gré, dans la famille, du parti qu'elle embrasse. Se distingue-t-elle au bal, à la danse? chacun lui applaudit: tandis qu'une vertu édifiante devient souvent un sujet de risée. Brille-t-on dans le monde? c'est-à-dire, se perd-t-on avec faste et avec éclat? c'est avoir de l'esprit, de l'habileté, du mérite. Mais un air de réforme et de modestie succède-t-il à ces airs vains et enjoués? c'est manque d'esprit, c'est mauvaise humeur, c'est petitesse de génie. Si les païens raisonnaient de la sorte, ils feraient pitié; ils raisonnaient cependant selon leurs principes. Mais que des chrétiens, éclairés des lumières de la foi et instruits dans l'école de JÉSUS-CHRIST, savants dans les principes de leur religion, indispensablement obligés à régler leurs sentiments et leurs mœurs sur les maximes de l'Évangile, raisonnent ainsi et agissent conformément à leur croyance, c'est un mystère d'iniquité où l'esprit se perd. (**Le P. Croiset, Réflexions spirituelles.**)

[Concert de toutes les passions]. — Le nombre presque infini d'objets qui environnent les gens du monde tend incessamment des pièges à leur fidélité; tout ce qui frappe leurs sens frappe leur esprit, et entre presque toujours dans leur cœur. Le penchant qu'ils ont aux créatures est si grand et si continu, qu'ils se laissent gagner par leurs moindres attraits, comme s'ils étaient sans force et sans défense. Si on échappe aux attaques de l'ambition, on ne résiste pas à celles de l'avarice; si on méprise les plaisirs, on se laisse aller au désir de la réputation et de la gloire; souvent la paresse abat ceux qui ont surmonté les passions les plus vives et les plus violentes. Heureux ceux que DIEU a tirés par la main du milieu de ce monde, où l'on trouve presque autant d'obstacles à le servir qu'on y rencontre d'hommes et d'affaires! Il vaudrait mieux, comme dit un grand saint, vivre avec les bêtes sauvages que dans la compagnie des hommes: car de sincérité, de justice, de charité, il n'y en a presque plus parmi eux. La passion toute seule, l'envie, le caprice, l'intérêt, est le modèle de leur conduite. (**L'abbé de la Trappe.**)

Le monde est corrompu dans ses maximes et dans ses passions. *Totus mundus in maligno positus est.* Les crimes mêmes y sont autorisés, les

libertés condamnées passent pour des jeux et des divertissements ; lors même que l'on succombe à la tentation on se flatte et on se justifie, pourvu que l'on ait gardé quelque mesure dans le désordre : De-là vient que l'on porte souvent au pied des autels un cœur plein des passions et de désirs corrompus. Après cela, faut-il s'étonner si la fuite du monde est si souvent recommandée ? Ah ! fuyez ce monde impur, si vous voulez être pur, *Fuge mundum, si vis esse mundus*. Ce n'est que par la fuite, que l'on surmonte ce tyran séducteur. Si vous vous engagez dans le péril, vous y périrez ; remords de conscience, inspirations salutaires, crainte des jugements de DIEU, rien ne pourra vous retenir sur la pente rapide et glissante de vos passions irritées par la présence des objets et la facilité de se satisfaire ; si vous touchez à cette poix, vous en serez souillé.

Rien n'est de plus ordinaire que d'entendre parler de la corruption du siècle ; le monde, tout injuste qu'il est, se rend justice à lui-même en ce point, et ses plus aveugles partisans sont ceux qui, en l'aimant le plus, semblent le haïr davantage. Cependant, en se plaignant de la corruption du monde, on ne prend point de sages précautions pour s'en garantir ; on va respirer cet air contagieux dans les endroits mêmes qui en sont le plus infectés par le concours des personnes qui en sont pleines, et l'on ne craint point d'éprouver les funestes effets de sa contagion. On oublie cette parole du Sage : « Celui qui a communication avec le superbe participe à son orgueil : *Superbo qui communicaverit, induet superbiam*. (Eccli. XIII). De-là vient que S. Paul exhorte les Thessaloniens à n'avoir aucun commerce avec ceux qui mènent une vie contraire à l'Évangile ; et le même apôtre, écrivant aux Corinthiens, leur défend même de manger avec ceux qui auront été corrompus par l'avarice, l'impureté ou quelque autre vice. (*Essais de sermons*).

[L'esprit des ennemis de J.-C.]. — JÉSUS-CHRIST n'a point de plus cruel ennemi, pour ainsi dire, que l'esprit du monde. On peut dire que ce tyran, fier de ses conquêtes et du nombre de ses partisans, a pris la place des plus puissants ennemis du christianisme. La persécution qu'il fait aujourd'hui à l'Église est plus pernicieuse, ce semble, que celle des Dioclétien. C'est cet esprit séducteur qui, pour se venger des anathèmes que le Fils de DIEU a prononcés contre ses partisans, met tout en œuvre pour décrier la doctrine de JÉSUS-CHRIST et ses maximes. C'est cet esprit réprouvé qui persécute partout les gens de bien ; qui tourne en raillerie les plus augustes mystères de la religion, qui en méprise les plus éclatantes vérités, et qui emploie tous ses artifices pour éteindre l'Esprit de JÉSUS-CHRIST, au milieu même du christianisme. C'est cet esprit qui donne du dégoût de toutes les pratiques de piété, et qui travaille, hélas ! avec tant de succès, à établir sur les ruines des maximes de la religion les maximes qui règnent aujourd'hui avec empire dans le monde. C'est lui qui a presque banni cet esprit de modestie, de retenue, de simplicité, de probité, si nécessaire même dans

la société civile; qui a fait disparaître la droiture et la bonne foi; qui a réduit à rien, parmi les grands et les personnes de distinction, les maximes de la religion. C'est cet esprit du monde qui, se répandant et se communiquant, a détruit et défiguré toute la face de la terre, que DIEU avait si saintement et si heureusement renouvelée. (**Le P. Croiset, Méditations**).

[Servitude des gens du monde]. — La vie du siècle est une vie tumultueuse, peu chrétienne, pleine d'inquiétudes, de chagrins, et toujours suivie de cruels repentirs. Que les gens du monde s'étudient à nous en faire les plus riant portraits; qu'ils ne se servent que de termes pompeux et imposants, qu'ils n'emploient que des couleurs brillantes : leur dissimulation et leurs artifices ne changent rien à la nature de l'état. Sous tous ces masques fardés, sous ces dehors fleuris, sous ces apparences toujours riantes, la vie du siècle ne laisse pas d'être une dure servitude : c'est la région des croix et des pleurs. Ceux qui se récrient le plus contre cette vérité, que l'expérience prouve incontestablement, en sentent la réalité plus que les autres. Et pendant qu'ils affectent un air étudié de liberté, tandis qu'ils vantent tant leurs plaisirs, pendant qu'ils font parade de leur félicité chimérique, ils avouent dans leur cœur qu'il ne fut jamais une condition plus esclave, plus pénible, plus malheureuse que la leur. Quelle gêne plus désagréable, ô DIEU ! que celle où l'on vit dans le monde ! Il faut y souffrir les uns, y ménager les autres, y dépendre de tous. On n'ignore pas les menées d'un concurrent, la mauvaise volonté d'un ennemi caché, les ruses et les artifices malins de la jalousie : cependant il faut tout dissimuler, tout dévorer, sans qu'on laisse échapper le moindre signe de défiance. Il faut être toujours en garde, tandis qu'on donne les marques les plus empressées et les plus menteuses d'une amitié qui n'est que dans les termes étudiés d'un compliment : car la véritable et sincère amitié ne se trouva jamais dans la vie du siècle. Tout s'y fait au gré des passions; elles y règnent en tyran, et leur tyrannie y est servilement applaudie. Fut-il jamais une contrainte plus universelle, une servitude plus dure, une vie plus pleine de déplaisirs et de chagrins? Quel jour seroin durant cette sorte de vie? Quel jour sans trouble, sans orage, sans accidents fâcheux.

On regarda la vie sainte comme une vie affreuse; on s'imagina qu'un cloître est une affreuse prison, que la vie religieuse est un pure esclavage: hélas ! les gens du siècle ont plus de violence à se faire en un mois, plus de chagrins à essayer et moins de liberté, que les plus austères religieux n'en peuvent avoir en toute leur vie. Il n'est pas jusqu'aux plaisirs des gens du monde qui ne soient amers. En fut-il jamais un sans bruit, sans tumulte? En fut-il jamais un doux et tranquille? Quelle partie de plaisir, quel jeu, quel repas, quelles fêtes mondaines, qui ne soient suivies de chagrins? La dépense n'est jamais la seule perte qu'on y fait. L'envie, la

médiance, l'ingratitude, et mille amertumes, sont tout le revenant bon de ces avances. Seigneur, quel sort plus malheureux que celui de ceux qui servent tout autre maître que vous! (**Croiset**, *Exercices spirituels*).

[Image du monde]. — La mer est l'image du monde et de la vanité des choses humaines. Ces calmes et ces tempêtes qui se succèdent à toute heure, ces flots qui se poussent et se choquent sans cesse, ces vents favorables et ces vents contraires, ces navigations heureuses et ces naufrages, qui se font souvent jusque dans le port : tout cela n'est-il pas une fidèle peinture de ce qui se passe dans la vie ? Y a-t-il une mer plus inconstante que le monde ? Y en a-t-il même une plus périlleuse ? De quelque côté qu'on se tourne, ce ne sont qu'écueils, d'autant plus dangereux qu'ils sont couverts. Le vent le plus favorable est quelquefois le plus contraire ; et, si nous en croyons un saint Père (S. Jérôme, *Epist. ad Heliodor.*), qui regardait le monde dans le rapport qu'il a avec la mer, il en faut tout craindre, jusqu'à la bonace. Ne vous y fiez point, dit-il, ne soyez point en assurance, quoique cette mer soit plus tranquille et plus unie que l'eau d'un étang, quoiqu'il n'y souffle qu'un doux zéphyr : il y a des montagnes cachées sous une surface si égale : l'ennemi, le péril est au-dedans ; ce grand calme est une tempête : *Tranquillitas ista tempestas est*, (**Anonyme**).

[Même sujet]. — C'est une pitoyable erreur que de s'imaginer qu'on sacrifie beaucoup à DIEU quand on quitte le monde pour lui : c'est renoncer à une illusion pernicieuse, c'est renoncer à de vrais maux déguisés sous une apparence de bien. Perd-on un appui quand on jette un roseau fêlé, qui, loin de nous soutenir, nous percerait la main si nous voulions nous y appuyer ? Faut-il bien du courage pour s'enfuir d'une maison qui tombe en ruine, et qui nous écraserait dans sa chute ? Que quitte-t-on donc en quittant le monde ? Ce que quitte celui qui à son réveil sort d'un songe plein d'inquiétude. Tout ce qui se voit, qui se touche, qui se compte, qui se mesure par le temps, n'est qu'une ombre de l'être véritable ; à peine commence-t-il à être, qu'il n'est déjà plus. Ce n'est rien sacrifier à DIEU que de lui sacrifier toute la nature entière ; c'est lui donner le néant, la vanité, le mensonge même.

Enfants des hommes ; que ne vous en coûte-t-il pas pour tâcher de plaire au monde, pour mendier ses moindres grâces ? Quelles traverses, quelles alarmes, quelles bassesses, quelles lâchetés, pour parvenir à ce qu'on n'a point honte d'appeler les honneurs ! Quel état violent et pour ceux qui s'efforcent de parvenir et pour ceux mêmes qui sont parvenus ! Quelle pauvreté effective dans une abondance toute apparente ! Tout y trahit le cœur, jusqu'à l'espérance même dont il paraît nourri. Les désirs s'enveniment, ils deviennent farouches et insatiables ; on est malheureux non-seulement par son propre malheur, mais encore par la prospérité

d'autrui. On n'est plus touché de ce qu'on possède, on ne sent que ce qu'on n'a pas. L'expérience de la vanité de ce qu'on a ne ralentit jamais la fureur d'acquérir ce qu'on sait bien être aussi vain et aussi incapable de rendre heureux ; on ne peut ni assouvir ses passions ni les vaincre : on en sent la tyrannie , et on ne veut pas en être délivré. (**Fénélon**, *Sermons choisis*).

[Vanité des promesses du monde]. — Il n'est personne, parmi tous ceux qui vivent de la vie du siècle, qui ne puisse dire, et qui ne dise en effet quelque jour : *Per totam diem laborantes nihil cepimus*. Nous avons eu bien de la peine toute la nuit, et nous n'avons rien pris. Voilà le précis de la vie des gens du siècle. C'est une nuit sombre que leur vie ; elle se passe toute dans les ténèbres causées par le manque de foi et de méditation sur les vérités éternelles, par l'embaras et le tumulte des affaires qui offusquent l'esprit, par la fougue des passions qui affaiblissent non-seulement les sentiments de la religion, mais encore les lumières de la raison ; enfin, par un amour aveugle pour les choses sensibles, pour les plaisirs et pour tout ce qui flatte les sens. De-là cette insensibilité, ce dégoût pour tout ce qui regarde la religion, cet aveuglement même qui est commun à la plupart de ceux qui mènent une vie si peu chrétienne : *Non est qui cogitet corde*. Portons compassion à ceux qui passent leurs jours dans de si épaisses ténèbres ; et remercions la miséricorde de DIEU qui nous en a retirés. Ces ténèbres ne sont pas tranquilles, *laborantes*.. On souffre, on se fatigue, on use sa santé et sa vie ; on se fait de continues violences : et tout cela pour ne rien gagner : *Nihil cepimus*. Rien pour le ciel, pour l'éternité : car, que servent tous ces travaux pris au service du monde et par l'esprit du monde ? Que servent-ils pour l'autre vie ? Que servent ces inquiétudes éternelles, ces jalousies, ces chagrins, seul salaire d'un maître dur et ingrat ? Que servent même ces regrets et ces repentirs, fruits naturels de la vie du siècle ? (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Néant de toute gloire].— Où est maintenant cette ancienne Rome, le théâtre de toutes les grandeurs de l'univers : cette ville patrie de toutes les nations du monde ; qui a vu l'Europe, l'Asie et l'Afrique comme enchaînées au char de ses triomphes ; qui, sous les ailes de ses aigles victorieuses, a porté les foudres si loin ? une nation passait pour inconnue qui n'avait point été domptée par les Romains. Cette superbe Rome, après s'être accrue des ruines de cent royaumes, s'est enrichie de leurs dépouilles : et maintenant qu'en reste-t-il ? Quelques morceaux d'amphithéâtres, qui, après avoir été un spectacle de merveilles, servent à présent de nids et de retraites aux hiboux et aux oiseaux nocturnes. Autrefois ils contenaient dans leurs enceintes un peuple innombrable : et personne n'y passe maintenant que plein de crainte et d'effroi de les voir réduits en une affreuse

solitude. Mais encore, qu'est aussi devenu ce grand nombre de princes qui commandaient à ce vaste empire, ces Césars si redoutés, qui faisaient trembler l'univers sous le poids de leur autorité, dont le nom seul portait l'effroi parmi les nations ? Hélas ! un peu de cendre renfermée dans une urne, c'est tout ce qui reste d'une réputation si éclatante, d'une puissance autrefois si redoutée ; et s'il est encore quelque mémoire d'eux par le monde, elle est toujours accompagnée de compassion de voir qu'un tel éclat soit suivi d'une si extrême misère. (**Le P. Bartoli**)

[Le mondain est à plaindre]. — Que le sort du mondain est à plaindre ! Il se donne mille peines, mille mouvements pour se rendre heureux : et ses peines, ses mouvements l'éloignent du bonheur. C'est un hydropique, qui boit sans cesse, et qui, au lieu d'étancher sa soif, ne fait que l'irriter et l'accroître. Il fuit, ce mondain, il fuit le joug de la loi qu'il ne connaît pas, qui lui paraît insupportable, et il se charge du joug du péché, qui l'accable, qui épuise ses forces qui le précipite enfin pour jamais dans l'abîme de tous les maux ! L'insensé se cache à lui-même ses maux autant qu'il lui est possible ; mais, au lieu de s'aveugler, de s'étourdir ainsi sur son malheur, que n'écoute-t-il les tendres paroles que lui adresse le Sauveur : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos ?* Vous vous offrez, Seigneur, de le soulager : peut-il douter de votre puissance, peut-il douter de la sincérité de vos offres ? Le joug de votre loi peut-il être aussi dur que celui qu'il porte ? A-t-il vu quelqu'un de vos serviteurs se repentir de s'en être chargé ? Profitons, Chrétiens, des bontés d'un DIEU qui est touché de nos maux, lors même que nous servons un autre maître que lui. Nous ne l'aurons pas plus tôt approché, que nous sentirons nos inquiétudes se dissiper, nos forces revenir, la paix, la joie, l'espérance, se rendre maîtresses de notre cœur.

Le mondain travaille, mais en travaillant il ne fait que se charger d'un poids qui l'accable. Quels sont les hommes qui fatiguent beaucoup, sans autre fruit de leurs peines qu'un nouveau fardeau, pesant à porter ? Ce sont les mondains. Ils cherchent leur félicité dans les consolations du siècle, les grandeurs, les plaisirs : mais ils ne l'y trouveront point, quelques soins et quelque mouvement qu'ils se donnent, parce qu'ils la cherchent où elle ne saurait être. Les biens d'ici-bas sont semblables à l'eau de la mer, qui loin d'étancher la soif, ne sert qu'à l'irriter : *Omnis qui bibit ex aquâ hâc sitiet iterum.* (Joan. iv). Plus l'homme charnel donne à ses honteuses passions, plus elles lui demandent ; pour les satisfaire, il lui faut sans cesse inventer de nouveaux plaisirs, parce qu'ils lui deviennent insipides presque au moment où il les goûte. Plus l'ambitieux a de gloire, plus il en veut acquérir ; plus l'avare se voit de richesses, plus il en désire. Non, ni les raffinements de l'homme sensuel, ni les intrigues de l'ambitieux, ni les sueurs de l'avare, ne les rendront heureux. Vous vous fatiguez donc, hommes mondains, et vous vous fatiguez en vain : mais

avec cela, vous rapportez de vos travaux un nouveau poids qui vous surcharge ; ce poids, dit le prophète, ce sont vos iniquités : *Iniquitates sicut onus grave* (Ps. 37). Car le péché est comme un fardeau énorme, qui nous peine, nous accable, nous fait tomber dans le précipice. Le péché afflige l'âme, il lui ajoute un nouveau fardeau en y jetant le trouble par les remords de la conscience : *Auxiatu est super me spiritus meus; in me turbatum est cor meum* (Ps. 142). Le péché accable l'âme en lui ôtant les forces pour faire le bien ; il l'abat et rend ses actions sans mérite, inutiles : *Devoratum est robur, et facti sunt quasi mulieres*. (Jérom. LVI). Le précipice où nous entraîne le poids du péché, c'est l'enfer : *Gravabit eum iniquitas sua; et corruet, et non aspiciet ut resurgat*. (Is. XXIV). Si vous courez après les biens du siècle, si vous êtes chargés par les grandeurs du monde, si vous êtes avides de richesses, avouez que vous vous êtes vainement lassés jusqu'à présent, que vous êtes bien éloignés du vrai bonheur, qu'un poids immense de péchés est le seul fruit que vous ayez retiré de vos fatigues ; en un mot, que tous les mouvements que vous vous êtes donnés jusqu'ici, que tous vos travaux sont des peines inutiles. (**Le P. Ségnéri, Méditations**).

[Folie du monde]. — Le monde est ce vieillard insensé que DIEU déteste : *Odi vit... senem insensatum* (Eccl. XXVI). Depuis tant de siècles, cet assemblage d'hommes dépourvus de sagesse, ce monde aveugle que l'Évangile réprouve, s'abandonne à de telles passions. En vain JÉSUS-CHRIST est descendu du ciel pour le guérir de ses anciennes erreurs : indocile aux leçons de la sagesse incarnée, il est toujours le même. L'amour de la croix est toujours, selon lui, une folie, le pardon des injures, une lâcheté, l'humilité une bassesse, la foi une servitude indigne, l'espérance chrétienne une illusion. Monde doublement malheureux, d'être insensé et de se croire sage ! Car quelle apparence de guérison pour un si grand mal ? (**Le P. Ségnéri, Méditations**).

[Se sauver dans le monde]. — Si nous ne sommes plus en état de quitter le monde, que devons-nous faire ? Nous devons être extrêmement sur nos gardes pour ne suivre point ses maximes, pour ne prendre point ses sentiments, pour n'imiter point ses actions, enfin pour ne nous conformer à lui en rien : *Nolite conformari huic saeculo*. Cela est très-difficile à pratiquer, j'en conviens ; mais il faut pourtant le faire ou se damner. Car avoir les mêmes maximes, les mêmes sentiments, la même conduite que le monde, c'est en être ami, et par conséquent l'ennemi de DIEU. Tout ce que nous avons donc à faire, c'est de fuir le monde même, de ne le voir et de ne traiter avec lui que par nécessité, de nous accoutumer à le regarder par les mauvais endroits, de méditer souvent dans la retraite sur son inconstance, son infidélité, la vanité de ses biens, de converser avec ceux qui ne sont pas dans son parti, de fréquenter les lieux où l'on fait profession de le

mépriser. Par-là nous mourrons insensiblement au monde, et nous vivrons à DIEU seul. (*Le même*).

[Exemple d'Esther].— Héritiers de JÉSUS-CHRIST, usez des biens de ce monde comme en usait la reine Esther. Parvenue à la faveur d'un prince puissant, adorée dans une cour dont elle faisait la gloire et les délices, née avec toutes les qualités d'esprit et de corps qui attireraient sur elle les yeux du monde, obligée par son état de se trouver aux fêtes et aux réjouissances qui se faisaient à la cour : *Tu scis necessitatem meam* ; Seigneur, disait-elle à DIEU, vous connaissez mieux que personne à quoi m'obligent les devoirs d'une condition où vous m'avez engagée ! *Et quòd nunquam letata sit ancilla tua, ex quo hùc translata sum, nisi in te, Domine DEUS Abraham*. Vous savez que, depuis que j'ai été conduite par vos ordres dans ce superbe palais, je ne me suis point laissé éblouir à l'éclat d'une fortune qui aveugle tant de gens. Vous savez qu'au milieu des honneurs et des plaisirs, comblée de biens et de trésors, je n'ai jamais eu un moment de satisfaction, que dans la pensée que j'étais bien avec vous. O DIEU de nos pères, vous êtes témoin des sentiments les plus secrets de mon cœur : s'est-il jamais laissé charmer par la vaine joie qui jette les grands dans une ivresse profonde et dans un mortel oubli à votre égard ? Ai-je pu goûter une autre douceur que celle de me voir en grâce avec vous ? Insensible à tous les objets profanes, je vous ai cherché dans moi-même ; et, plus heureuse de vous y trouver que de me voir sur le trône, j'ai senti intérieurement une joie pure qui n'est mêlée d'aucun chagrin, une joie paisible qui n'est point disputée par des rivaux jaloux de mon état, une joie durable qui n'expire point avec une fête publique, une joie constante qui n'a point de retour fâcheux, une joie solide qui remplit toute l'étendue de mon cœur, une joie sainte qui, bien loin de me rendre criminelle comme font les plaisirs du monde, me sanctifie devant vous. Vous le savez, mon DIEU ! si j'ai été contrainte de vivre dans le luxe et dans l'éclat, j'ai toujours préféré l'honneur de vous servir à toutes les grandeurs de la terre. (**Le P. Cheminai**, *Sermon sur la Conception*).

[Une âme touchée de la grâce].— Si vous êtes véritablement prévenus et touchés des douceurs de la grâce, quel agrément peut avoir pour vous un certain monde avec qui vous ne voulez point rompre ? Quand même vous pourriez répondre de la fragilité de votre cœur, et vous promettre que ce monde ne vous surprendrait jamais dans tant d'occasions et de périls contre lesquels la faiblesse de l'homme ne peut tenir, qu'à donc ce monde qui puisse mériter votre estime et votre préférence ? A quoi vous y amusez-vous, qu'à des inutilités qui périront au plus tard avec vous, et qui ne vous suivront point dans l'autre vie ? Qu'y entendez-vous, que des discours malins et des maximes qui contredisent vos sentiments pour le bien

ou qui les affaiblissent ? Les liaisons les plus heureuses que vous y avez ne sont que des bienséances qui vous gênent et qui vous lassent. Les assemblées où vous vous trouvez ne sont que d'agréables scènes qui vous enchantent, qui vous jouent. Qu'y a-t-il pour vous dans ces plaisirs, ces sociétés, ces honneurs, ces richesses, qu'une éternelle crainte ? Qu'y a-t-il de commun avec les maximes de JÉSUS-CHRIST que vous aimez ? Quelle situation, pour un homme qui veut se sauver, de s'exposer au milieu d'une infinité de périls qui l'entraînent à sa perte ! Vous êtes touchés de la vertu, et vous vivez au milieu du monde, où tout vous y inspire l'amour. Si vous pleurez les anciens égarements de votre vie passée, il faut vous faire un plan de vie qui occupe tout le reste de vos jours. **(Massillon)**.

[La terre est bien peu de chose. — Vous avez tiré ce monde du néant, Seigneur, par votre main toute-puissante ; et, de crainte que les beautés naturelles dont vous l'avez orné ne fissent une trop forte impression sur nos cœurs, vous avez voulu nous apprendre combien elles méritaient peu notre estime, en nous faisant voir, par les vicissitudes continuelles auxquelles votre providence les a assujetties, qu'elles n'avaient que le néant pour appui, qu'elles n'étaient elles-mêmes que néant, puisque le même moment les voit naître et périr. En effet, qu'est-ce que ce monde pour lequel nous avons tant d'attachement, sinon une fleur bientôt fanée et réduite en poussière, un fruit qui tombe dès qu'il est mûr, un grain de sable que le vent emporte, la représentation d'une image dans un miroir, un peu de fumée, selon les expressions du SAINT-ESPRIT ? Par ces comparaisons, DIEU nous a voulu faire connaître, non que le monde fût peu de chose, mais qu'il n'était véritablement rien en lui-même. Mais quand ce qui fait la beauté du monde et ce qui nous y attache, quand ses plaisirs, ses biens, ses honneurs, son éclat, seraient quelque chose de réel en soi, ce ne devrait être rien à notre égard, puisque nous ne pouvons en jouir longtemps et qu'il faut nécessairement les quitter, quelque attachement que nous y ayons. Tout cela n'est rien par rapport à nous, puisque nous sommes faits pour quelque chose de plus grand et de plus relevé, de plus durable et de plus permanent. **(Anonyme)**].

[Bals, danses, assemblées]. — La vanité du monde se manifeste dans les spectacles, les bals et les danses ; c'est là qu'elle paraît avec plus d'éclat. Je ne prétends pas dire que ces choses soient mauvaises en elles-mêmes, pour ne pas outrer les vérités chrétiennes ; mais, comme les SS. Pères se sont élevés fortement contre ces dérèglements du monde, nous devons croire du moins qu'ils sont très-dangereux, souvent pernicieux, parce qu'ils sont des occasions continuelles de tomber dans plusieurs péchés, particulièrement les bals, où se trouvent des personnes de distinction, et où les dames se font voir découvertes, ce qui est un sujet de scandale qu'on ne

peut assez blâmer. Dans les danses des personnes du commun, on chante des chansons pleines de paroles équivoques et à double sens ; ce qui donne lieu aux mauvaises pensées. On y voit des personnes de différent sexe prendre des libertés les unes avec les autres : et c'est ce qui a obligé même plusieurs conciles à les défendre. Ce qui doit engager tous les chrétiens à fuir toutes ces sortes d'assemblées, tellement dommageables au salut que peu de personnes en sortent aussi nettes qu'elles y sont entrées. (**Boudon**, *Le chrétien incertain*).

[Un chrétien ne doit point servir le monde]. — Ecoutez JÉSUS-CHRIST qui crie : « *On ne peut servir deux maîtres, DIEU et le monde.* » Ecoutez un des Apôtres qui ajoute : *Adultère, ne savez-vous pas que l'amitié du monde est ennemie de DIEU?* (Jac. IV). Point de milieu, nulle espérance d'en trouver ; c'est abandonner DIEU, c'est renoncer à son amour, que d'aimer son ennemi. Mais en renonçant au monde, faut-il renoncer à tout ce que le monde donne ? Ecoutez encore un autre apôtre : c'est S. Jean : « *N'aimez ni le monde ni les choses du monde :* » ni lui ni ce qui lui appartient. Tout ce qu'il donne est aussi vain, aussi corrompu, aussi empoisonné que lui. Mais quoi ! faut-il que les chrétiens vivent dans ce renoncement ? Ecoutez-vous vous-même du moins, si vous n'écoutez pas les Apôtres. Qu'avez-vous promis dans votre baptême, pour entrer non dans la perfection d'un ordre religieux, mais dans le simple christianisme et dans l'espérance du salut ? Vous avez renoncé à Satan et à ses pompes ; remarquez quelles sont ces pompes : Satan n'en a point de différentes de celles du siècle. Les pompes du siècle, qu'on est tenté de croire innocentes, sont donc, selon vous-même, celles de Satan, et vous avez promis de les détester. Cette promesse si solennelle, qui nous a introduits dans la société des fidèles, ne sera-t-elle qu'une comédie et une dérision sacrilège ? Le renoncement au monde et la détestation de ses vanités est donc essentielle au salut de chaque chrétien. Celui qui quitte le monde, qu'y ajoute-t-il ? Il s'éloigne de son ennemi, il détourne les yeux pour ne pas voir ce qu'il abhorre, il se lasse d'être aux prises avec cet ennemi, ne pouvant jamais faire ni trêve ni paix. (**Fénelon**, *Sermons choisis*).

[Le vrai chrétien]. — Puisque le nombre des mauvais chrétiens est si grand, quelle honte ne devons-nous pas avoir de l'augmenter par l'attachement que nous avons au monde ! Ne devons-nous pas, au contraire, tourner le dos à la multitude : si nous voulons vivre en chrétiens ? Les maximes du monde l'emportent aujourd'hui, à notre confusion, sur les maximes de l'Evangile. Tant de raffinements de modes, de politesse, de civilités ; tant de tours d'adresse dans la manière de conduire les affaires du monde ; tant de sortes de plaisirs établis par la coutume et par le crédit ; toutes ces bienséances et la plupart de ces lois que l'on se fait, et que l'on suit pour s'accommoder au goût du monde, détournent entièrement les fidèles de l'o-

béissance qu'ils doivent à DIEU. Non, nous ne pouvons ici déguiser la vérité sans trahir notre ministère. Pensons-nous jamais aux ordres de DIEU, est-ce à sa gloire que nous travaillons, lorsque nous nous engageons d'observer les usages reçus dans le monde? Ceux qui peuvent convenir avec une véritable honnêteté, avec les bienséances chrétiennes, ne sont point condamnables; mais les lois que d'ordinaire on se prescrit et que l'on garde dans le monde ne tendent qu'à dissiper l'esprit, qu'à sécher toute dévotion, qu'à inspirer ou un orgueil sans mesure ou une efféminée mollesse. Je passe sous silence ce qui est visiblement criminel; mon dessein n'est pas de le produire à présent, de l'exposer en vue; les oreilles chastes ne le pourraient soutenir, et mon ministère me le défend. Il faut cependant l'avouer à notre confusion: l'esprit de ce monde, ennemi de DIEU, règne aujourd'hui avec empire dans les cœurs de presque tous les hommes et dans toutes leurs manières; et, sous prétexte de bienséance et de politesse, le prince de ce monde engage les âmes dans ses fers et les enlève au Sauveur. Je conviens qu'il y a des personnes solidement vertueuses dans tous les états et dans toutes les conditions de la vie; il se trouve des saints partout, il est vrai; mais, parmi ce que l'on nomme communément les fidèles, ce ne sont pas eux qui font le plus grand nombre; c'est la multitude, c'est la foule qui s'accommode et s'asservit, pour ainsi dire, à la corruption générale du siècle. Il faut donc renoncer au monde, il faut haïr le monde: non pas les personnes qui le composent, mais les maximes qu'il suit, pour être véritablement vertueux, pour être chrétien: car, si nous suivons les lois du monde, nous périrons avec lui. (**Le P. de la Pesse**).

MORT.

DE LA MORT EN GÉNÉRAL.

AVERTISSEMENT.

Cette matière est si ample, et l'on peut faire tant de discours différents sur la Mort, que, ne pouvant réduire sous un seul titre un tel sujet, j'ai jugé à propos d'en faire deux, et de me contenter, dans le premier, de recueillir ce qui convient à la mort en général : savoir, sa nécessité, son incertitude pour ce qui regarde le temps, le genre, la manière, la crainte que nous en devons naturellement concevoir, les biens dont elle nous prive, et le changement qu'elle apporte dans nos idées, dans nos desseins, dans nos affaires et dans nos personnes, et enfin l'état où elle réduit nos corps dans le tombeau. Dans le titre suivant, nous réunirons ce que les bons auteurs disent de la bonne et mauvaise mort ; de la pensée, du souvenir et de l'oubli de la mort ; de la préparation qu'on doit apporter à ce dernier et fatal moment, d'où dépend l'éternité bienheureuse ou malheureuse.

Il faut remarquer que bien que, dans ce premier titre, nous ne parlions que de la mort en général, c'est-à-dire de ce qui peut arriver à tous les hommes, nous n'en parlerons néanmoins pas en philosophes et seulement en spéculation, mais de la manière qu'en doivent parler les prédicateurs, avec les réflexions morales propres à instruire et à édifier des auditeurs chrétiens.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Le dessein de ce discours est de faire voir comment la mort nous désabuse et corrige les illusions de cette vie, trois particulièrement. — La première est sur la vie même que nous nous imaginons ne devoir jamais finir; nous nous figurons une éternité chimérique; mais la mort nous apprend qu'il faut mourir tôt ou tard. — La seconde est sur les biens de cette vie, auxquels nous sommes attachés: et la mort nous apprend qu'ils sont peu de chose, et que, quand même ils seraient plus considérables, il les faudra nécessairement quitter quelque jour. — La troisième illusion nous regarde nous-mêmes: nous nous imaginons être quelque chose, et la mort nous fait connaître ce que nous sommes.

La première de ces illusions est sur la vie même. — Nous ne pouvons pas nous persuader, à la vérité, que nous ne mourrons point, la foi, la raison, l'expérience nous ayant assez convaincus du contraire; mais nous éloignons la mort tant que nous pouvons; nous croyons que nous ne mourrons pas en cette journée, en cette semaine, en cette année: et ainsi nous nous figurons une espèce d'éternité. Mais la pensée de la mort doit dissiper cette illusion et cet enchantement, puisque la mort nous peut surprendre à tout moment, qu'il n'y a rien de plus incertain que l'heure et le genre de notre mort, que l'exemple de mille personnes que nous voyons mourir lorsqu'elles y pensent le moins nous avertit que nous pouvons avoir le même sort, et que nous sommes exposés aux mêmes accidents; et enfin, que la vérité même nous enseigne que nous devons toujours nous tenir prêts, parce que nous ne savons pas quand le jour du Seigneur arrivera. — On peut faire voir que personne n'a moins de sujet d'espérer une longue vie que ceux qui la passent dans le dérèglement et qui pensent le moins à la mort. De-là on tire plusieurs belles conséquences: comme serait: — Plus nous différons de penser à la mort, moins nous serons disposés à bien mourir: Nous passerons toute notre vie dans une continuelle illusion, dont nous ne serons détrompés qu'à la mort; — Les charmes de la vie présente nous priveront du bonheur que Dieu nous avait préparé dans l'autre, si oubliant que ce monde n'est pas notre demeure, nous ne pensons point à nous en établir une éternelle dans le ciel.

La seconde illusion est celle que nous causent les biens de ce monde. — En effet, à considérer le monde par ce dehors brillant, il a des charmes qui ne sont que trop capables de nous séduire. Cet éclat extérieur qui

nous environne, cette puissance qui fait plier tout le monde sous nos volontés, l'honneur qu'on nous rend, les richesses qu'on possède, les plaisirs dont on jouit, tout cela nous enchante et nous séduit tellement, qu'il y a peu de personnes qui ne s'y laissent prendre : mais le moyen de se prémunir contre cette illusion si générale, c'est d'emprunter les lumières et les vérités de la mort. Demandez à cet ambitieux, qui s'est élevé si haut par ses intrigues, quel sentiment il a, au lit de la mort, de ces honneurs, de ces charges où il est parvenu par tant de travaux, et de ce rang si distingué pour lequel il s'est donné tant de mouvements. Hélas ! tout cela disparaît quand il faut aller devant DIEU. Quelle estime fait-il de ses richesses, qui ne peuvent le garantir de la mort, et qui ne peuvent lui être d'aucun usage dans l'autre vie ? Il commence à reconnaître son aveuglement à la mort et à être détrompé ; encore trop heureux si cette illusion n'avait point de suites plus fâcheuses !

La troisième illusion est celle de l'homme même dans cette vie, lorsque, se mesurant par les dehors, par l'éclat de sa fortune, de sa naissance ou de ses belles qualités, il s'imagine être quelque chose. Or, c'est cette illusion, ou pour mieux dire cette imposture, qu'il faut dissiper par la pensée et la considération de la mort. — 1^o On séparera l'homme de ce luxe, de cette pompe, et de tout ce qui l'environne, et alors il se trouvera nu et tout seul. O DIEU ! quel changement, quand on le dépouillera de tout, et qu'on ne lui laissera de ce qu'il possédait qu'un suaire, qu'une bière, cinq ou six pieds de terre ! — 2^o. Il sera privé de vie et de mouvement : ces yeux seront ensevelis dans une éternelle nuit, cette bouche sera fermée pour ne s'ouvrir jamais plus ; cette langue si éloquente, qui ravissait toutes les compagnies, demeurera muette. — 3^o Ce corps sera rongé des vers et sera un spectacle d'horreur, parce que, devenu une masse de pourriture, il sera si affreux que personne n'aurait le courage de le regarder. De plus, que deviendra cette adresse, ce bel-esprit, cette science et ce grand génie capable de tout, cette pénétration, et tout le reste, qui enfle le cœur de cet homme, et fait qu'il ne se regarde plus sur le niveau des autres hommes ? S'il avait la pensée de la mort imprimée bien avant dans l'esprit, ne se désabuserait-il pas de cette haute idée qu'il a de lui-même ?

—

. II. — Il y a, dans la mort, quelque chose de certain, et quelque chose d'incertain, et quelque chose de certain et d'incertain tout à la fois. — Ce qu'il y a de certain, c'est que nous mourrons infailliblement ; ce qu'il y a d'incertain, c'est le lieu, le temps, et la manière dont nous mourrons ; ce qu'il y a de certain et d'incertain tout à la fois, c'est l'état où nous nous trouverons à la mort. — De ces trois vérités, qui feront le partage d'un discours, nous pouvons tirer des conclusions, et des instructions salutaires.

1°. Nous mourrons : c'est ce qui est certain, et il n'y a rien qu'on puisse moins révoquer en doute. Les patriarches qui ont vécu plusieurs siècles, sont morts enfin ; les rois et les plus puissants monarques ont été soumis à cette loi, après avoir donné des lois à tant de peuples ; les hommes les plus robustes et de la santé la plus parfaite n'ont pu éviter la mort : nous mourrons donc comme eux. Mais que veut dire cela, nous mourrons ? C'est-à-dire que notre corps sera mis dans un cercueil, rongé des vers, et réduit en poussière ; et pour l'âme elle ira dans un pays inconnu, et sera présentée au jugement de DIEU, etc. Quelles réflexions pouvons-nous faire là-dessus ? Les impies et les libertins en tirent cette conséquence que rapporte l'Écriture : *Venite, fruamur bonis que sunt, et utamur creaturâ*. Les philosophes et les esprits-forts n'en tirent point d'autre conséquence sinon qu'il faut recevoir la mort avec courage, et vivre, si l'on peut, dans le souvenir de la postérité. Mais la conclusion qu'en doit tirer un chrétien est qu'il faut se préparer à bien mourir, parce qu'on ne pourra plus remédier aux défauts qu'on aura commis en ce point ; mourir par avance, se détacher des choses de ce monde, et faire ce que nous souhaiterons alors avoir fait.

2°. Ce qu'il y a d'incertain dans la mort, c'est le temps, le lieu et la manière. La conséquence à en tirer est qu'il faut se prémunir contre les surprises de la mort, puisque en effet la plupart des hommes en sont surpris. Mille accidents arrivent dans la vie : nos vices et nos débauches causent souvent des morts subites ou avancées, et souvent DIEU le permet en punition de nos crimes et de notre négligence. Il faut donc toujours se tenir prêt.

3°. Ce qu'il y a de certain et d'incertain dans la mort est que nous ne savons en quel état nous mourrons ; et cependant il est constant que nous demeurerons éternellement dans cet état. Qu'il est horrible de mourir en mauvais état ! Qu'il est souhaitable de bien mourir ! Nous ne savons si nous aurons la persévérance, et nous savons que, si nous ne l'avons pas, nous sommes perdus sans ressource. Servons-nous donc des moyens que nous avons pour bien mourir.

III. — Comme le péché est la cause de la mort, ainsi que l'assure l'Apôtre, et que les pécheurs se la sont attirée par une juste punition de DIEU, comme le Sage nous l'apprend, de même, selon S. Augustin, la mort est réciproquement le remède du péché et du dérèglement que le péché a causé dans toutes les puissances de l'homme.

1°. *Son entendement* est dérégé par l'erreur et la fausse idée des biens de ce monde : et il n'y a que la vue et la pensée de la mort qui le puisse désabuser, en lui faisant connaître la vanité, l'instabilité et le néant de tout ce que nous estimons le plus dans ce monde.

2°. *La volonté* est déréglée par le penchant qu'elle a et qui l'entraîne comme malgré elle vers les biens sensibles : et il n'y a presque que la mort, dans la pensée qu'elle nous dépouillera de tout, qui nous puisse détacher de l'affection que nous y avons.

3°. *Son appétit* est encore plus déréglé par la faiblesse qu'il a de succomber au mal, et par sa rébellion contre la raison, ce qui est cause que la volonté, gagnée par les charmes des objets créés, se révolte contre les ordres du Seigneur. Or, qui peut arrêter et réprimer plus sûrement et plus fortement les mouvements impétueux de nos appétits déréglés que la mort et la crainte de ce qui doit suivre la mort, comme l'assure S. Augustin : *Timor de futurâ morte mentem necessariò concutit, et quasi clavus omnes motus superbiæ ligno crucis affigit.* (**August. Doctr. chr.**)

IV. — Je trouve que toute notre vie, ou, pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie par la raison et par la foi, se rapporte à trois choses : à nos passions, à nos délibérations et à nos actions. C'est-à-dire que nous avons dans le cours de la vie des passions à ménager, des conseils à prendre, des devoirs à accomplir. Pour tout cela je prétends que la pensée de la mort nous suffit :

1°. Parce qu'elle est le remède le plus certain pour amortir le feu de nos passions.

2°. Elle est la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations.

3°. Elle est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. (V. **Bourdaloue**, 1^{er} sermon du Carême, *pensée de la mort*).

V. — Sur la crainte de la mort.

1°. Il n'y a rien de plus effroyable que l'état de ceux qui craignent la mort par un principe d'athéisme et d'infidélité.

2°. Il n'y a rien de plus cruel que l'état de ceux qui craignent la mort parce qu'ils sont attachés à leurs plaisirs.

3°. Il n'y a rien de plus éloigné du christianisme que de craindre la mort, et de n'en avoir pas une crainte réglée. (*Le même*).

VI. — Il y a trois choses à considérer dans la mort : — Elle est inévitable ; elle est incertaine ; quand elle est une fois venue, on ne peut plus retourner sur la terre pour fournir une carrière nouvelle. De ces trois principes nous devons tirer ces trois conséquences.

1°. Pensons souvent que la mort est inévitable, et nous concluons

que nous devons nous y disposer tous les jours : c'est la première partie.

2°. Pensons souvent que l'heure de la mort est incertaine, et nous concluons que nous devons donc partout et en tout temps nous y disposer : c'est la seconde.

3°. Pensons souvent que les suites de la mort sont irréparables, et nous concluons que nous ne pouvons prendre trop de sûretés pour nous y disposer : c'est la troisième. (**Le P. Giroust, Mercredi des Cendres.**)

VII. — Il y a particulièrement trois choses qui font appréhender la mort à un chrétien : mais la pensée fréquente de cette mort nous en fait perdre la crainte.

La première est le péché, qui, selon l'Apôtre, est l'aiguillon de la mort : c'est-à-dire, comme l'expliquent quelques-uns, qui en est la pointe, qui nous cause de la douleur et nous fait appréhender le juste châtement du péché. Mais la pensée de la mort, nous faisant détruire le péché par une sincère pénitence, nous la fait moins appréhender après l'avoir, pour ainsi dire, désarmée.

La seconde est l'attachement que nous avons au monde. Mais la pensée de la mort nous fait rompre les liens par lesquels nous y tenons le plus fortement, et nous fait faire de notre plein gré ce que nous serons un jour obligés de faire par nécessité.

La troisième est le jugement de DIEU, auquel il faut comparaître après la mort. Mais y peut-on penser sans tenir ses comptes en état, pour attendre sans crainte ce dernier moment?

VIII. — Il y a deux grands sujets d'étonnement dans la conduite des chrétiens au sujet de la mort dont on peut faire le partage d'un discours.

1°. Nous la craignons, et en effet nous avons juste sujet de la craindre en vivant de la manière dont nous vivons pour la plupart : et cependant nous ne nous mettons point en peine de nous prémunir contre ce qui la rend si terrible?

2°. Nous ne savons ni ne pouvons savoir quelle sera notre mort, bonne ou mauvaise, ce qui est d'une terrible conséquence pour l'éternité ; et nous ne songeons pas à rendre cette mort, qui n'arrivera qu'une fois, sainte et bienheureuse par la pratique des vertus et des bonnes œuvres !

IX. — Il n'y a point de moments, en notre vie, mieux employés que

ceux que nous consacrons à penser à la mort, à cause des biens et des utilités que nous apporte cette pensée, tant pour cette vie que pour l'autre.

2°. Il n'y a point de prétextes plus trompeurs, plus frivoles et plus mal fondés que ceux qui nous empêchent de penser à la mort.

X. — 1°. Il faut mourir, c'est une nécessité inévitable : c'est donc une folie de s'attacher aux choses de ce monde, qui périront avec nous, et d'y établir notre bonheur, puisqu'elles ne peuvent que nous rendre malheureux un jour, peut-être même dès cette vie.

2°. Il faut bientôt mourir, et peut-être plus tôt que nous ne pensons : il est donc nécessaire de penser de bonne heure à bien mourir, et de nous hâter d'acquiescer pour l'éternité, puisqu'après cette vie, il n'y aura plus de temps pour mériter, pour faire pénitence et pour nous enrichir de bonnes œuvres.

XI. — Les avantages que procure le souvenir de la mort.

1°. Il nous détache de l'affection des choses de cette vie, et nous fait en quelque manière mourir par avance, en nous réduisant à l'état où nous devons être à la mort.

2°. Il nous fait penser aux biens du ciel, et aspirer au bonheur éternel pour lequel nous sommes créés.

3°. Il nous oblige à faire, durant le temps de cette vie, ce que nous voudrions avoir fait quand nous serons au lit de la mort.

XII. — L'oubli de la mort dans lequel vivent la plupart des hommes.

1°. Ne point penser à la mort, c'est une marque évidente qu'on mène une vie déréglée. Les preuves en sont claires, tirées de la raison et de l'expérience.

2°. Ne penser point à la mort, c'est un triste augure, mais appuyé sur des conjectures bien fortes, qu'on sera surpris par la mort avant d'y avoir pensé.

XIII. — Même sujet.

1°. La plupart des hommes, même chrétiens, ne pensent point à la mort, faute d'en bien pénétrer les suites et les conséquences, qui sont terribles.

2°. La plupart de ceux qui y pensent n'y pensent guère en chrétiens : mais les uns en philosophes par une prétendue force d'esprit, et les autres en politiques afin de mettre ordre à leurs affaires, et de ne laisser rien après

leur mort qu'on puisse reprocher à leur mémoire, et qui cause du trouble ou de la division dans leur famille.

XIV. — La pensée fréquente de la mort.

1°. La pensée fréquente de la mort a de quoi adoucir toutes les amertumes de la vertu.

2°. La pensée de la mort a de quoi nous faire embrasser toutes les rigueurs de la pénitence et toutes les austérités de la vie chrétienne.

3°. La pensée de la mort a de quoi nous faire rompre les plus fortes chaînes du péché et tous les attachements criminels.

XV. — La mort est le terme de la vie et le commencement de l'éternité : c'est par rapport à ces deux termes qu'il nous la faut considérer.

Premièrement : Par rapport au terme où nous sommes, elle nous dépouille de tout : c'est pourquoi nous devons nous en dépouiller par avance, entièrement et promptement, parce que la mort ne peut pas tarder longtemps.

Secondement : La mort est le commencement de l'éternité, et il faut considérer que de ce moment dépend toute cette éternité ; que la persévérance finale est attachée à ce moment, et qu'enfin, après cette mort, il n'y a plus de retour à la vie, ni par conséquent à la pénitence.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, sermon 107 (des nouveaux) et dans le traité 43 sur S. Jean, montre que tout chrétien doit mépriser la mort. — *De verâ religione*, 7 : DIEU n'est point l'auteur de la mort, mais seulement de la vie. — *De vanitate sæculi* : peinture des riches et des heureux du siècle quand ils sont dans le tombeau, où ils sont réduits en poussière. — De plus, deux sermons *de consolatione mortuorum* : motifs qui doivent consoler de la mort de nos proches. — *In ps.* 30 : la vie de l'homme, étant bornée à un certain espace de temps, ne peut être de longue durée. — *Id. in ps.* 87 : *Mille anni ante oculos tuos, tanquam dies hesterna quæ præ-*

terüt. — In. ps. 53 : de quoi servent la pompe, les richesses, et le luxe à un homme qui est dans le tombeau.

Le même, *serm.* 21, *de verb. Domini*; autant la mort est certaine, autant le temps, l'heure, et la manière le sont peu. — *Serm.* 141 *de tempore* : le péché est l'unique cause de la mort. — Sermon 21 (des nouveaux), traité assez long de la nécessité de mourir un jour, quelque précaution que nous prenions contre la mort. — *xiii Civit.* 4 ; pourquoi nous sommes assujettis à la mort, qui est la peine du péché, après que nous sommes délivrés du péché par le Baptême. — *Epist.* 45, *ad Armant.* : la crainte de la mort est naturelle et commune à tous les hommes. — *Ad fratres in eremo*, sermon 48, 62 et 56 de la mort, et particulièrement de l'abandon général de toutes les créatures à la mort.

S. Ambroise a fait un livre *De bono mortis*, où il traite des avantages que la mort nous apporte et des maux dont elle nous délivre. — *II Vocat. gentil.* 8, et *III Hexam.* 7, personne n'a droit de se plaindre de la brièveté de la vie, depuis le péché, ni de la mort avancée ou précipitée de quelques-uns. — *II De Caïn et Abel*, 11, il prend occasion de la mort d'Abel pour montrer que cette vie est exposée à une infinité d'accidents et de dangers, et qu'on ne peut répondre d'un seul jour. — Oraison funèbre de l'Empereur Valentinien, et les deux sur la mort de Satyrus : très-belles choses sur la mort.

S. Grégoire, *xxiv Moral.* : la crainte de la mort ; de quelle manière il faut la craindre. — *IV Dialogor.*, 46, 47 : combien cette crainte est salutaire à plusieurs.

S. Jérôme, *Epist.* 21, *ad Paulinum* : la brièveté de la vie est une des peines du péché. — *Epist.* 3 (*ad Heliodorum*) : comment il faut se comporter dans la mort de ses proches et de ses amis. — *Id.* épître 25 *ad Paulam*. — *Epist. ad Tyrasium* : en le consolant de la mort de sa fille, il dit de belles choses sur la mort.

S. Chrysostome, *Homil.* 61 *in Joan.*, blâme ceux qui pleurent immodérément les morts, et qui sont inconsolables de la perte de leurs proches ou de leurs amis, comme s'il n'y avait pas une autre vie après celle-ci. Il s'étend aussi sur ce même sujet. *Homil.* 22, *in Acta*, et *Homil.* 4, *in Hebr.* — *Serm.* 1 *ex 25 variis*, il invite ses auditeurs à aller aux sépulcres des morts, pour y voir à quoi aboutit la grandeur humaine. — *Epist.* 6, *ad Theodorum monachum* : cette vie est semblable aux scènes des théâtres, où les hommes, après avoir fait différents personnages, sont tous égaux et ne sont plus distingués à la mort. — *Homil.* 5, *ad pop. Antioch.* que les chrétiens doivent mépriser la mort au lieu de la craindre.

S. Basile, dans le livre qui a pour titre : *Admonitio ad filium spiritualem*, montre qu'il ne faut pas attendre le temps de la vieillesse pour penser à la mort, mais l'avoir toujours présente à la pensée.

Origène, *III in Job*, expliquant ces paroles, *Percat dies in quâ natus*

sum, montre combien la mort est préférable à la vie, à cause des misères dont celle-ci est remplie et des hasards auxquels elle est exposée.

[Livres spirituels et autres]. — **Dionysius Carthusianus**, *De quatuor novissimis*.

Petrus Canisius, *De quatuor novissimis*.

Gabriel Inchinus, *De quatuor novissimis*.

Guillelmus Stanihurtus, *De quatuor novissimis*.

Drexellius, *Prodromus mortis* : tout ce qu'on peut dire au sujet de la mort.

Dandinus, *Ethica sacra* : ample traité sur la mort en général.

Grenade, *Guide des pécheurs*, chap. 7 : nécessité, certitude et incertitude de la mort, sa surprise, etc. — 2^e traité de l'Oraison, il s'étend sur la considération des misères de cette vie, et sur la dernière qui est la mort. — *Ibid.*, des avantages que l'on peut retirer de la pensée et de la méditation de la mort.

Le P. Antoine de S. Martin, religieux carme, 2^e partie des *Conduites de la grâce*, traite de la mort en tant que peine du péché originel.

Essais de morale.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*.

Madame de Bellefonds, dans ses ouvrages, a deux traités, l'un *Du Désir de la mort*, et l'autre *La crainte de la mort*.

[Les Prédicateurs]. — **Reina**, *Conc.* 26, *feriâ 5, post Domin.* 4, *Quadr.*

Matthias Faber, *Concion. funeb.* et *Conc. de quatuor Domini Advent.*

Molinier, 5^e jeudi de Carême.

Le P. de Lingendes a six sermons de suite sur ce qui se passe à la mort et après la mort.

Le P. Giroust, 1^{er} sermon du Carême.

Le P. Texier, 1^{er} sermon du Carême. — Jeudi de la 4^e semaine de Carême ; Avent ; 15^e dim. après la Pentecôte.

Biroat, sermon pour le jour des Cendres.

De la Volpillière, Fromentières, l'Abbé de S. Martin, ont des sermons sur ce sujet.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, jeudi de la 4^e semaine de Carême.

[Recueils]. — **Grenade**, *Lieux communs*.

Mangotius, *Monita*.

Busæus, *Panor.*, Tit. *Mortis metus*.

Drexellius, *Prodromus mortis*.

Dandinus, *Ethica sacra*,

Labatha.

Lohner.

} Titulo *Mors*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Pulvis es, et in pulverem reverteris. Genes. III, 19.

En ego hodiè ingredior viam universæ terræ. Josue XXIII, 14.

Cunctis diebus quibus nunc milito, expecto donec veniat immutatio mea. Job. XIV, 14.

Dies mei breviabuntur, et solum mihi superest sepulchrum. Job. XVII, 1.

Ipse ad sepulchra ducetur, et in congerie mortuorum vigilabit. Job. XXI, 32.

Putredini dixi : Pater meus es ; Mater mea et soror mea, vermibus. Job. XVII, 14.

Homo natus de matre, brevi vivens tempore, repletur multis miseris : qui quasi flos egreditur, et conteritur et fugit velut umbra, et nunquam in eodem statu permanet. Job. XIV, 1-2.

Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc. Job. I, 21.

Quis est homo qui vivet, et non videbit mortem ? Psalm. 88.

Breves dies hominis sunt ; numerus mensium ejus apud te est ; constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt. Job. XIV, 5.

Ibit homo in domum æternitatis suæ. Eccl. XII, 5.

Non est in hominis potestate prohibere spiritum, nec habet potestatem in die mortis. Eccl. VIII, 8.

Oblivioni tradita est memoria eorum. Ibid. IX, 5.

Nemo est qui semper vivat, et qui hujus vœ habeat fiduciam. Eccl. IX, 4.

Umbra transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri. Sapient. II, 5.

Omnès morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. II Reg. XIV, 14.

Unus introitus est omnibus ad vitam, et similis exitus. Sapient. VII, 6.

Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fenum arui. Ps. 101.

Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière.

Je suis aujourd'hui sur le point d'entrer dans la voie commune à tous les hommes.

Dans cette guerre où je me trouve maintenant, j'attends tous les jours que mon changement et ma mort arrive.

Mes jours ont été abrégés ; il ne me reste plus qu'à attendre le tombeau.

Il sera porté au tombeau, et il demeurera pour jamais dans la foule des morts.

J'ai dit à la pourriture : Vous êtes mon père ; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur.

L'homme né de la femme vit très-peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misères. Il naît comme une fleur, qui n'est pas plus tôt éclosée qu'elle est foulée aux pieds ; il fuit comme l'ombre, et ne demeure jamais en un même état.

Je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu j'y retournerai.

Quel est l'homme qui pourra vivre sans voir la mort ?

Les jours de l'homme sont courts ; le nombre de ses années est entre vos mains ; vous avez marqué les bornes de sa vie, et il ne les peut passer.

L'homme s'en ira dans la maison de son éternité.

Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher que l'âme quitte le corps ; il n'a point de puissance sur le jour de la mort.

Leur mémoire est ensevelie dans l'oubli.

Il n'est personne qui vive toujours, ni qui ait cette vaine espérance.

Le temps de notre vie n'est qu'une ombre qui passe, et après la mort il n'y a plus de retour.

Nous mourons tous, et nous nous écoulons sur la terre comme des eaux qui ne reviennent plus.

Il n'y a pour tous qu'une manière d'entrer dans la vie, et qu'une manière d'en sortir.

Mes jours se sont évanouis comme l'ombre, et je suis devenu sec comme l'herbe des champs.

A malure initium factam est peccati, et per illam omnes morimur. Eccl. xxv, 33.

Nescit homo finem suum; sed, sicut pisces capiuntur homo, et sicut aves liqueto comprehenduntur, sic capientur homines in tempore malo, cum eis extempto supervenerit. Eccl. ix, 12.

Cum morietur homo, hæreditabit serpentes et bestias et vermes. Eccl. x, 13.

Est qui locupletatur parè agendo.... et nescit quòd tempus præteriet et mors appropinquet, et relinquit omnia aliis et morietur. Eccl. xi, 20.

Subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes. Isaïæ xiv, 41.

A verbis viri peccatoris ne timueritis, quia gloria ejus stercus et vermis est; hodiè extollitur, et cràs non invenietur, quia conversus est in terram suam, et cogitatio ejus perit. I Machab. ii, 62-63.

Vigilate, quia nescitis diem neque horam. Matth. xxv, 13.

Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors; et ita in omnes homines mors pertransiit. Rom. v, 12.

Dies Domini sicut fur in nocte, ita veniet. I Thessal. v, 2.

Ego jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat. II Timoth. iv, 6.

Stipendia peccati mors. Rom. vi, 29.

Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium. Ad Hebr. ix, 27.

Certus sum quòd velocis est depositio tabernaculi mei. II Pétri i, 14.

Stimulus mortis peccatum est. I Cor. xv, 56.

Melius est ire ad domum luctus quam ad domum convivii: in illa enim finis cunctarum admonetur hominum, et vivens cogitat quid futurum sit. Eccl. vii, 3.

Deus mortem non fecit, nec letatur in perditione vivorum... Impii autem manibus et verbis accersierunt illam. Sapient. i, 13-16.

Si quis multis vixerit homo et in his omnibus letatus fuerit, meminisse debet tenebrosi temporis et dierum multorum: qui, cum venerint, vanitatis arguentur præterita. Eccl. xi, 8.

Memor esto quoniam mors non tardat. Eccl. i, 12.

Cum dixerint Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus. I Thess. v, 3.

La femme a été le principe du péché, c'est par elle que nous mourons tous.

L'homme ignore quelle sera sa fin; et, comme les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux au filet, ainsi les hommes se trouvent surpris au jour mauvais, lorsque tout d'un coup la mort fond sur eux.

Quand l'homme sera mort, il aura pour héritage les serpents, les bêtes et les vers.

Tel s'enrichit par l'épargne, et il ne considère pas que le temps s'écoule, que la mort approche, et qu'en mourant il laissera à d'autres ce qu'il a amassé avec tant de peine.

Ta couche sera la pourriture, et ton vêtement seront les vers.

Ne craignez point les paroles de l'homme pécheur, parce que toute sa gloire n'est que fumier, pâture des vers. Il s'élève aujourd'hui, et il disparaîtra demain, parcequ'il sera retourné dans la terre d'où il est venu, et toutes ses pensées se seront évanouies.

Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché: et ainsi la mort est passée dans tous les hommes.

Le jour du Seigneur doit venir comme le larron, pendant la nuit.

Pour moi, je commence déjà à mourir, et le temps de mon départ s'approche.

La mort est la solde et le paiement du péché.

Il est arrêté que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils sont jugés.

Je sais que dans peu de temps je dois quitter la demeure de mon corps.

Le péché est l'aiguillon de la mort.

Il vaut mieux aller à une maison de deuil qu'à une maison de festin: car dans celle-là on est averti de la fin de tous les hommes, et celui qui est vivant pense à ce qui doit arriver un jour.

Dieu n'a point fait la mort, et il ne se réjouit point de la perte des vivants; mais les méchants ont appelé la mort à eux par leurs œuvres et par leurs paroles.

Si un homme vit beaucoup d'années et qu'il se réjouisse dans tout ce temps-là, il doit se souvenir de ce temps de ténèbres et de cette multitude de jours qui, étant venus, convaincront de vanité le passé.

Souvenez-vous de la mort: elle ne tarde pas à venir.

Lorsqu'ils diront: *Nous sommes en paix et en sûreté*, ils le trouveront surpris tout d'un coup par une ruine imprévue.

Noli esse stultus, ne moriaris in tempore non tuo. Eccl. vii, 18.

Gens absque consilio et sine prudentiâ : utinàm saperent et intelligerent, ac novissima providerent. Deuteron. xxxii, 29.

In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. Eccl. vii, 40.

Ne devenez pas insensé, de peur que vous ne mouriez avant votre temps.

Ce peuple n'a point de sens ni de sagesse. Ah ! s'ils avaient de la sagesse et s'ils comprenaient ma conduite, et qu'ils prévisseient à quoi tout aboutira !

Souvenez-vous, dans toutes vos actions, de votre dernière fin, et vous ne pécherez jamais.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Péché d'Adam]. — Le premier homme, que DIEU avait créé pour être le Chef et le père de tous les autres, était le chef-d'œuvre des mains de DIEU, doué de toutes les vertus et orné de toutes les belles qualités qui rendaient cet ouvrage parfait. Mais hélas ! cet homme si sage, si saint, si heureux, ne sut pas connaître son bonheur, ni en jouir comme il devait. Le démon, qui venait de se perdre par son orgueil, résolut de le rendre complice de sa misère ; et, pour exécuter ce dessein, il vit bien qu'il fallait le rendre imitateur de son crime. C'est pourquoi, prenant la forme d'un serpent, il s'adressa à la femme pour la solliciter à manger du fruit défendu. Eve répondit que DIEU leur avait permis de manger de tous les autres fruits qui se trouvaient dans ce jardin délicieux ; mais que, sous peine de mourir, il leur était défendu de toucher à celui-là. — « Non, vous n'en mourrez pas, repartit le séducteur ; mais DIEU sait, que dès le moment où vous en aurez mangé, vos yeux s'ouvriront, et vous serez vous-mêmes comme des dieux. » Cette femme, qui ne vit pas la tromperie cachée sous ces belles paroles, flattée du désir de devenir plus grande qu'elle n'était, après avoir goûté de ce fruit funeste, en présenta à son mari, qui en mangea par complaisance, et pour s'affranchir de cette petite marque de dépendance qu'il devait à son Créateur et à son souverain. Mais, en punition de sa désobéissance, il entendit bientôt après, de la bouche de DIEU même, ce rigoureux arrêt : *Tu es poussière, et tu retourneras en poussière.* Dès-lors il ressentit l'effet de la menace que DIEU lui avait faite : car, étant immortel, non par la condition de son être, mais par une faveur spéciale de son Créateur, la mort commença à exercer son droit et son empire sur lui. Et S. Augustin remarque que le morceau qu'il avala fut comme une semence de mort qu'il prit, et qu'il communiqua à toute sa postérité. Or, c'est par-là, dit le texte sacré, que la mort est entrée dans le monde, comme la peine et le juste châtement du péché.

Comme nul des hommes n'a été exempt de cette loi commune, nous ne nous arrêterons pas à en donner des exemples dans tous ceux dont l'Écriture rapporte la mort, sainte ou malheureuse, ce qui serait infini, mais

seulement celles qui ont quelque chose de singulier. Pour les autres, je me contente de dire que l'Écriture, qui a été si exacte à marquer le nombre des années de ces anciens patriarches qui vivaient plusieurs siècles, n'a pas manqué d'ajouter à la fin de la vie de chacun : *Et mortuus est*, et il mourut : de crainte qu'on ne s'imaginât qu'ils avaient évité la mort.

[S. Paul]. — Vous savez ce qui est rapporté aux Actes des Apôtres, que, S. Paul prêchant dans la Troade, un jeune homme du nombre de ses auditeurs tomba du troisième étage où il était monté pour entendre cet Apôtre, qui attirait à ses discours une grande foule de peuple. Ce jeune homme fut apporté mort dans la salle, et S. Paul, surpris de cet accident, se tut, interrompant et finissant son discours sans rien dire davantage. S. Chrysostome donne la raison de ce mystérieux silence, en disant qu'un accident aussi funeste tenait lieu de prédicateur. Certes, l'éloquence de S. Paul était telle qu'un des désirs de S. Augustin était de voir et d'entendre ce grand apôtre annoncer la parole de DIEU ; néanmoins ce prédicateur par excellence, à la vue de cet accident, se tut, persuadé que ce spectacle d'un jeune homme mort ferait plus d'impression sur l'esprit de ses auditeurs que toute la force de son éloquence animée de l'esprit de DIEU. Tant il est vrai que la vue de la mort a un merveilleux pouvoir pour toucher les cœurs les plus endurcis et les plus attachés aux vanités du monde.

[Cérémonie des cendres]. — L'arrêt de mort porté contre tous les hommes est exprimé par ces paroles : *Memento homo quia pulvis es, et in pulverem reverteris* ; et, afin que nous n'en perdions pas le souvenir, l'Église nous le rappelle tous les ans dans la cérémonie des cendres : souvenir qui ne devrait jamais s'effacer de notre esprit : *Memento homo*, etc. O homme, qui que tu sois, objet de la vénération publique par la gloire de ta vie ou par l'éclat de ton mérite, souviens-toi que tu es poudre, et que tu retourneras en poudre. C'est l'arrêt irrévocable qu'a prononcé contre toi ce DIEU qui anima du souffle immortel de sa bouche le limon dont tu fus formé. La mort est entrée avec le péché dans le monde ; cette funeste succession d'iniquités que nous recevons en naissant apporte avec elle le triste héritage de la mort. Homme prévaricateur, tu seras errant et banni sur cette terre des mourants, qui, toute hérissée d'épines, te représente de toutes parts la peine de ton péché ; tu y traîneras une vie misérable, renfermée dans le court espace de peu d'années, traversée par une infinité d'ennemis et d'infirmités ; tu l'entreprendras à la sueur de ton front. Chaque moment en emportera une portion, et tu arriveras enfin au tombeau et à cette voie universelle de la terre. Voilà la destinée de l'homme en conséquence de l'arrêt porté contre lui, et qu'il ne doit jamais oublier.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Ego dixi : In dimidio dierum meorum, vadam ad portas inferi. (Isaïa xxxviii). — C'est-à-dire, selon la belle paraphrase de S. Jérôme : J'ai considéré que je dois mourir bientôt, et le peu de temps qui me reste à vivre. *Quæsi vi residuum annorum meorum* : j'ai vu que, dans un temps arrêté et déterminé dans les décrets éternels de mon DIEU, il n'y aurait plus de moyen de converser et de traiter avec les hommes, qu'il faudrait bientôt rompre tout commerce avec eux. *Et non aspiciam hominem ultrà.* — J'ai vu que le terme était fort proche, que ma vie s'écoulait insensiblement, et qu'il n'y avait point de moment qui ne m'en enlevât une partie : *Generatio mea ablata est et convoluta est à me.* J'ai vu que le ciseau était sur le point de couper le fil et la trame de ma vie : *Præcisâ est velut à textente vita mea ; dum adhuc ordire, succidit me ;* et qu'enfin je n'avais que peu de jours à attendre pour aller au tombeau, terme commun à tous les hommes. Mais, dans cette vue, quel conseil et quelle résolution dois-je prendre, et quel fruit dois-je retirer de cette considération ?

In illâ die peribunt omnes cogitationes eorum. (Psal. 145). — Celui qui ne veut point se tromper dans le jugement qu'il porte des choses de ce monde, il faut qu'il les considère et les regarde dans le même point de vue qu'elles lui paraîtront à ce dernier moment, auquel il faudra s'en séparer. C'est alors que toutes les préventions cessent, que toutes les fausses idées de l'esprit se dissipent, et que les imaginations mal fondées paraissent dans toute leur fausseté, et nous font voir que nous avons été dans l'illusion. Les raisons que l'on croyait convaincantes ne sont plus que des visions, et la nature, de qui elles empruntaient toutes leurs forces, étant entièrement abattue, n'est plus en état de nous imposer et de nous séduire. C'est alors que la vérité triomphe du mensonge, et que ceux qui ont été assez malheureux pour se laisser tromper reconnaissent leur égarement, condamnent le malheur qu'ils ont eu de s'abandonner et de se laisser inutilement dans les voies de l'iniquité, et s'affligent de ce qu'ils ont trouvé leur perte dans ce qu'ils s'imaginaient devoir faire leur consolation et leur plaisir.

Mors in nobis operatur, vita in vobis. (II Corinth. iv). — Voilà, selon S. Paul, la différence entre les bons et les méchants. Ceux-ci sont gouvernés par l'amour de la vie : c'est pourquoi ils n'estiment et n'aiment que les biens présents et visibles. Les bons, au contraire, se gouvernent et se conduisent par la pensée de la mort, merveilleusement féconde en

bonnes œuvres : *Mors operatur in nobis, vita in vobis*. C'est ce qui fait que les véritables chrétiens mortifient leurs corps par les jeûnes et les austerités de la pénitence, ne voulant point traiter délicieusement une chair qui doit bientôt pourrir sous terre. Cette pensée arrête l'effort de l'ambition, en faisant voir qu'en vain on cherche à s'élever et on désire tant de se pousser et de paraître dans le monde, puisqu'il faudra bientôt se cacher dans le fond d'un sépulchre : etc. Voilà comme la pensée de la mort est toujours vive et agissante dans les gens de bien, au lieu que la vie, c'est-à-dire la pensée d'une longue vie et le désir de la prolonger tant qu'ils peuvent, fait que les méchants continuent leurs désordres, et ne s'occupent que des moyens de satisfaire leurs passions.

Auferetur factio lascivientium. (Amos, vi). — Heureux du siècle, qui brillez si fort aux yeux du peuple, vous disparaîtrez bientôt comme des éclairs. Riches du monde, combien d'années de félicité vous promettez-vous encore ? Vos projets vains et ambitieux, vos chimériques desseins d'agrandissement et de fortune, demanderaient des siècles : et peut-être la nuit suivante sera la dernière de vos jours ! *Hâc nocte animam tuam repetunt à te !* Train somptueux, équipages magnifiques, palais superbes, vous passerez bientôt à d'autres maîtres ! Un grain de sable va renverser tout ce colosse. *Et que parasti cujus erunt ?* Douce consolation sans doute à un riche réprouvé, d'avoir laissé à ses héritiers de quoi vivre à leur aise, tandis que lui brûle dans les enfers ?

Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris ! (Genes. III). — Après que la corruption aura réduit nos corps en poussière, il n'en restera plus qu'une poignée de cendres. Quel étrange changement ! Voilà où se terminent ces grandes puissances de la terre qui ont fait trembler le monde ! Fallait-il tout renverser pour cela, et remuer, comme on dit, ciel et terre ? Fallait-il exciter tant de tempêtes pour si peu de chose ? Hélas ! il n'y avait que ce peu de poussière dans ces grands du monde, qui étaient adorés et admirés du reste des hommes. Qu'est-ce donc de cet homme qui tire toute sa gloire de ses belles qualités ? Voilà la cendre de cette tête qui formait de si hautes pensées et de si grands desseins : voilà ce bras qui renversait tout ce qui lui venait à la rencontre ou s'opposait à ses volontés ! Ah ! que nous avons grand sujet de concevoir du mépris de nous-mêmes, puisque nous ne sommes que cendre ! Avons-nous raison de nous enfler d'orgueil, en considérant que DIEU a mis la terre sous nos pieds pour nous apprendre l'humilité et la modestie ? Car, ayant été tirés de la terre, qui est le plus bas de tous les éléments, lorsque nous nous élevons au-dessus de notre condition nous renversons l'ordre de l'univers et nous remettons la confusion dans le monde.

Stulte, hâc nocte animam tuam repetunt à te. (Lucæ XII). — O hommes

insensés que vous êtes ! ce sera peut-être cette nuit qu'on vous redemandera votre âme : et alors ces grandes possessions que vous aurez acquises, à qui appartiendront-elles ? Ne vous offensez pas, chrétiens, si je vous fais aujourd'hui le même reproche, d'avoir tant d'amour pour votre corps, que la mort dépeuillera un jour de tous les ornements dont il est paré ; de tant *délicater* votre chair, qui sera bientôt la pâture des vers. Pourquoi vous tant élever par votre ambition déréglée, puisque vous serez bientôt abaissés jusqu'à n'avoir que cinq ou six pieds de terre, et alors vous serez dans le tombeau le rebut et l'horreur de tout le monde ? C'est pourquoi l'apôtre S. Paul veut que nous soyons dans le monde comme si nous n'y étions pas, parce que bientôt nous n'y devons plus être, et qu'on nous redemandera notre âme, qui est le principe de notre vie : *Hâc nocte animam tuam repetunt à te*. De sorte que nous devons posséder les biens que nous y avons comme si nous ne les possédions pas : car on nous redemandera notre âme, qui seule est capable d'en jouir et de les posséder.

Detracta est ad inferos superbia tua, concidit cadaver tuum ; subter te sternetur tineæ, et operimentum tuum erunt vermes. (Isaïæ XIV). — Personne n'a mieux parlé, ni plus éloquemment, de l'état où est réduit un homme qui faisait une belle figure dans le monde, et qui, renfermé dans un tombeau, est rongé des vers, et ensuite réduit en poussière. — Premièrement, considérez le lieu où l'on met son corps : *Detracta est superbia tua usque ad inferos*. De ce rang d'honneur, de ce faite de grandeur où il était respecté, de ce trône où il était assis, de cette haute dignité où il se rendait redoutable, il est jeté dans une fosse, où bientôt il sera un objet d'horreur dont la terre nous cache la vue, parce que personne ne le peut souffrir. *Detracta est ad inferos superbia tua*. Ainsi, vous qui ne croyiez pas que la terre fût digne de vous porter, vous qui étiez si superbement vêtu et si mollement couché, vous qui rouliez tous les jours dans des carrosses dorés, vous voilà maintenant foulé aux pieds. Où sont ce faste, cette gloire et cette pompe qui vous faisaient admirer ? *Detracta est superbia tua usque ad inferos*. — En deuxième lieu, quelle est la situation de ce corps dans le tombeau ? *Concidit cadaver tuum* : il est couché, renversé comme un colosse qui est tombé par terre, étendu dans ce lieu d'où il ne peut sortir, où il ne peut même ni se défendre ni recevoir de secours de qui que ce soit ; sans action, sans mouvement ? *Concidit cadaver tuum*. Ah ! où est cette force, cette adresse, cette majesté, cette beauté, qui attirait les yeux de tout le monde : *Concidit cadaver tuum*. — Que reste-t-il à dire après cela ? *Subter te sternetur tineæ, et operimentum tuum erunt vermes*. Cet homme superbe, cette femme mondaine, étaient magnifiquement vêtus ; l'or et la soie brillaient sur leurs habits ; il n'y avait point d'étoffe précieuse qui ne fût mise en œuvre pour couvrir des corps nourris dans les délices : et maintenant ce sont des cadavres cou-

verts et environnés de vers, devenus un amas confus de pourriture, un spectacle affreux que je n'oserais même vous représenter : *Subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes*. Les ministres de l'Évangile devraient souvent dire aux peuples ce que les sœurs de Lazare dirent au Sauveur quand il s'approcha du tombeau où leur frère était enseveli depuis quatre jours, et déjà corrompu : *Veni et vide*. Venez donc et voyez ; appliquez vos yeux et tous vos sens ; contemplez cet écueil où toutes les vanités et les grandeurs du monde vont se briser. Venez, et voyez en quel état est maintenant cet homme autrefois si puissant, si redouté, si voluptueux ; pénétrez au travers de ces marbres et de ces monuments superbes, restes de sa vanité et de son orgueil : le reconnaissez-vous ? le distinguez-vous d'avec le plus vil esclave et le plus méprisable de tous les hommes ? *Veni et vide*. Voilà les restes du cadavre de cette mondaine si bien mise, si recherchée, l'idole de toute une ville : qu'est devenue cette foule d'adorateurs ? etc.

Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (Eccli. vii). — Pensez à la mort, et jamais vous ne commettrez de crime. Cette pensée, en effet, présentée à notre esprit, est un moyen sûr de conserver l'innocence et de vivre chrétiennement. Ah ! pensez à la mort, et vous ne serez plus infatué de l'amour de vous-même, qui est la source de tous vos désordres ; vous ne serez plus si vif sur vos droits, si jaloux de votre autorité, si sensible sur vos intérêts, si déraisonnable dans vos emportements, si dur aux autres, si indulgent à vous-même, si peu chrétien partout. Pensez à la mort, et vous aurez de la douceur, de la retenue, de l'humilité, de la modération, de la patience. Il n'est point de passion qui ne s'affaiblisse à cette salutaire pensée. Mais n'est-ce pas pour cela qu'on ne pense point à la mort, qu'on craint même d'y penser, de peur d'être obligé de changer de conduite ? Dites à cette jeune personne, qui n'est occupée que de luxe, que de vanité, qui ne soupire qu'après les joies et les fêtes mondaines, dites-lui de penser à la mort : *Memorare novissima tua*. Dites à cet homme d'affaires qui s'embarque sur les grandes mers, dont l'ambition et la cupidité ne sauraient trouver de bornes ; dites-lui de penser à la pauvreté et à la nudité où la mort doit le réduire dans peu de jours. Dites à ces grands du monde, nés dans le faste, nourris dans les délices, élevés dans des idées d'indépendance et de grandeur, dites-leur de penser au jour qui doit les confondre avec le moindre de leurs sujets : si ces hommes pensaient quelquefois à la mort, seraient-ils si ardents pour tout ce qui nourrit leurs passions ? seraient-ils si fort attachés à la vie ?

Memorare novissima tua, etc. Voici une seconde manière d'appliquer le passage de l'Écclésiastique. Il faut, Chrétiens, que la pensée de la mort ait une grande vertu, puisque le Créateur, l'imprimant d'abord dans l'esprit du premier homme, s'en servit contre le péché. Dès que vous m^e

désobéirez, vous mourrez. Le tentateur même ne put porter cet homme au péché qu'après lui avoir ôté cette pensée : *Nequaquam moriemini!* Adam fut innocent tant qu'il conserva cette pensée, et il ne devint criminel qu'après l'avoir perdue : marque des désordres que fait en nous l'oubli de la mort, et des admirables effets que sa pensée y produit. Cet oubli de la mort est la marque d'une vie lâche, d'une vie mondaine, d'une vie attachée aux biens de ce monde.

En morior : quid mihi proderunt primogenita? (Genes. xxv). — Un homme puissant, riche et favorisé de tous les avantages de la nature et de la fortune, s'il pensait qu'il doit mourir bientôt, ne pourrait-il pas dire ces paroles de l'infortuné Esau, mais dans un autre esprit et avec un autre dessein que ce malheureux lorsque, pressé de la faim il ne demandait qu'à se rassasier : *En morior, quid mihi proderunt primogenita?* Faut-il s'empresse pour des biens qu'on ne peut emporter en sortant de ce monde? puisqu'il faut mourir en si peu de temps, de quoi me servira mon droit d'aînesse, les charges, les emplois, et toutes les marques de distinction que la naissance semble avoir attachées à ma personne? de quoi me serviront tant de richesses qu'il me faut sitôt laisser? d'avoir renfermé dans cette maison de plaisance toutes les commodités et les délices de la vie, puisqu'il faudra sitôt en sortir? d'être parvenu par tant de fatigues et de périls à ce haut rang où je suis placé? *En morior, quid mihi proderunt primogenita?* Voilà les salutaires réflexions que nous fournirait la pensée et la méditation de la mort.

Defunctus adhuc loquitur. (Hebr. xi), — disait l'apôtre S. Paul en parlant d'Abel. Comment parle-t-il encore puisqu'il est mort? Le voici. Ce fut le premier de tous les hommes en qui le funeste arrêt de mort porté contre toute la postérité d'Adam fut exécuté. Il était jeune, d'une santé vigoureuse, d'une vie très-innocente, et il pouvait se promettre des siècles entiers. L'envie de son frère Cain lui fit perdre tout cela, et le priva en un moment de tous les avantages de nature et de grâce qui étaient en lui. Or, ce premier mort nous dit, par son langage muet, mais que tout le monde est capable d'entendre : c'est que, le fil de sa vie ayant été tranché au commencement de ses jours, lorsqu'il s'y attendait le moins, nous qui ne sommes ni si robustes que lui ni dans un âge si florissant, ni d'une santé si parfaite, qui n'avons ni sa vertu ni son innocence ni ses mérites, quelle assurance pouvons-nous avoir d'une longue vie et d'une paisible possession des biens dont nous jouissons?

Noli metuere judicium mortis. (Eccles. xli). — Ne craignez point le jugement de la mort : c'est-à-dire, n'appréhendez pas quand on vous annoncera la nouvelle de votre mort, que l'on vous dira que le jugement des médecins sur vous est un jugement de mort, et que tous unanime-

ment vous ont condamné. Mettez-vous en tel état que cette nouvelle ne vous effraie point. Plût à DIEU qu'il n'y eût pas tant de difficulté lorsqu'il faut avertir un malade, et lui porter la parole que le prophète Isaïe porta hardiment au roi Ezéchias : *Dispone domui tue, quia morieris tu, et non vives*. Les parents ne veulent pas quelquefois qu'on porte cette parole au malade, de peur de l'épouvanter ; mais c'est une très-mauvaise conduite, et souvent préjudiciable au salut de plusieurs, qui meurent sans avoir le loisir de se disposer à un passage si important : *Noli metuere judicium mortis*.

Responsum mortis habuimus in nobismetipsis. (II Corinth. 1). — Nous avons reçu au-dedans de nous une réponse de mort. Que veut dire l'Apôtre, à votre avis ? C'est, répondent quelques interprètes, que tout ce qui est en nous nous avertit que nous devons mourir, aussi bien que tout ce qui est autour de nous. En effet, si j'interroge mon corps et toutes les parties qui le composent, elles me répondront qu'elles ne peuvent pas durer toujours, que cette machine si admirable sera enfin détruite, et que nous serons un jour réduits en cendre ; mon tempérament, ma complexion, les humeurs qui me font vivre par l'accord qu'elles ont entre elles, me signifient l'arrêt de ma mort, parce que enfin cette harmonie ne peut pas toujours subsister ; nous voyons et nous sentons qu'elles se dérèglent, et cela s'appelle une réponse de mort. Mais ajoutons que c'est aussi la réponse que nous devons faire à tout ce qui nous fait aimer la vie. Je suis riche, mais je dois mourir ; je jouis de tous les plaisirs ; je suis craint, honoré ; je possède tout ce qui peut me rendre heureux en ce monde ; mais la réponse qu'on peut me faire à tout cela, c'est que je dois mourir : *In nobismetipsis responsum mortis habuimus*.

Artifex lignarius sumpsit lignum, medium ejus combussit igni, reliquum autem ejus deum fecit et sculptile sibi ; curvatur ante illud et adorat illud. (Isaïe XLIV). — C'est de la sorte que le prophète se moque d'un idolâtre. Voyez la folie de cet homme, qui d'une même pièce de bois en prend une partie qu'il met au feu pour cuire son repas ou pour se chauffer, et de l'autre qui est de même nature que le premier, se fait une idole et un dieu, devant qui il se courbe avec un profond respect pour l'adorer. Quelle extravagance, d'adorer une chose dont une partie est réduite en cendres ! — Faisons-nous à nous-mêmes l'application d'un si juste et si honteux reproche. Nous sommes ce bois du genre humain dont Adam est la racine ; la plus grande partie des branches de cet arbre est déjà réduite en cendres, il n'en reste rien que cela. Celui-là n'est-il pas un insensé qui adore le reste, et qui en fait une idole ? L'un idolâtre son corps, l'autre une beauté mondaine et passagère. Ah ! pensez que ce qui fait l'objet de votre culte sera bientôt la dépouille de la mort, et réduit en cendres : *Pars ejus cinis est : cor insipiens adoravit illud*.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Quid in hac vitâ certum est, nisi mori? Quocumquë te verteris, incerta omnia; mors certa: natus es, certum est quia morieris. Augustinus.

Non est DEUS mortis inventor sed iudex, quia mortis auctor peccatum est. Id. I Veter. et Novi Testam. quæst. 34.

Mors non naturæ est conditio, sed pœna peccati. August.

Benè est quòd timeas mortem: sed eam mortem debes timere quam tibi ipse facis. Id. Epist. ad Præst. Man.

Sive festines, sive tardes, omnis vitâ humana brevis est. August. serm. 5 de verb. Apost.

Tunc maximè pungit timor mortis quândo nobis benè est; nam quândo malè est nobis, non timemus mortem. Id. serm. 245 de temp.

Ex quo homo incipit vivere, jam potest et mori: passibilitatem mori initium vite facit. August. De decem chordis, 2.

Quid est mors? Derelictio corporis, depositio sarcinæ gravis, modò alia sarcina non portetur quâ homo præcipitetur in gehennam. Id. in Joann.

Quidquid temporis vivimus de vivendi spatio demitur, et quotidie fit minus quod restat: ut nihil sit aliud tempus quàm cursus ad mortem. August. XIII Civit. 10.

Nudi omnes nascimur, nudi morimur; nulla distinctio inter cadavera mortuorum, nisi fortè quia gravius fatent divitum corpora, distenta luxuriâ. Ambros. Hexam.

Quid tantoperè vitam istam desideramus, in quâ quanto diutius quis fuerit, tanto majori overatur sarcinâ peccatorum. Id. De bono mortis.

Non habemus quod à morte timeamus, si nihil quod timeandum sit vitâ commisit. Id. Ibid.

Qu'y a-t-il de certain dans la vie, si ce n'est qu'elle finira? De quelque côté que vous vous tourniez, vous ne verrez qu'incertitude. La mort seule est assurée: vous êtes né, vous mourrez. Voilà ce qui est hors de doute.

C'est le péché seul qui est l'auteur de la mort: DIEU n'est que le juge qui nous y condamne.

La mort n'est pas une condition essentiellement attachée à notre nature, mais une punition du péché.

Vous faites bien de craindre la mort; mais la mort que vous devez surtout appréhender, c'est celle que vous vous procurez par le péché.

Hâtez-vous ou ne vous hâtez pas, la vie de l'homme est courte.

La crainte de la mort inquiète et tourmente davantage ceux qui sont à leur aise; quand on souffre, on n'appréhende guère de mourir.

L'homme peut mourir dès qu'il a commencé à vivre; du moment qu'il est né, il est tributaire de la mort.

Qu'est-ce que mourir! Quitter un corps qui est un pesant fardeau, pourvu qu'après la mort nous ne nous trouvions pas chargés d'un autre poids qui nous précipite au fond des enfers.

Le temps que nous avons vécu est autant de défalqué sur ce que nous avons à vivre; ce que nous avons de reste diminue: en sorte que le temps n'est autre chose qu'une course dont le terme est la mort.

Nous naissons nus, la mort nous laisse nus. Quelle différence y a-t-il entre les cadavres des morts, si ce n'est que ceux des riches, amollis par les délices, rendent souvent une odeur plus insupportable?

D'où vient que nous souhaitons tant de vivre, puisque plus la vie est longue et plus nous nous chargeons de péchés?

Si pendant la vie nous n'avons rien fait dont nous devons craindre les suites, la mort n'a rien pour nous de formidable.

Nihil tunc decipit genus humanum quàm quòd, dum ignorant spatium vite sue, longiorem sibi sæculi hujus possessionem remittunt. Ambros. Epist. ad Cypr.

Tantò amplius mors timeri debet quanto nunquam prævideri valet. Gregorius xii Moral. 19.

Ad hoc conditor noster ledere nos voluit finem nostrum diemque mortis esse incognitum, ut, dum semper ignoratur, semper proximus esse credatur. Id. Ibid.

In morte, tantò timor fit acrior quanto retributio vicinior; et quòd vicinior judicium tangitur, tantò vehementius formidatur. Gregor. xxiv Moral.

homo qui, si in Creatoris obedientiâ perstitisset, posset in æternum vivere, propter inobedientiæ culpam percussus est mortalitate. Id. in ps. 5 Pœnitent.

Durò mente obesse mors longè creditur, et jàm cum sentitur. Gregor. viii Moral.

Ejus est in mundo diù velle permanere quem mundus oblectat, quem sæculum blandiens atque decipiens illecebris terrene voluptatis invitat. Cyprianus. Mort.

Pueritem timentis pavorem, mortem timentes. Chrysost. Homil. 5 ad popul. Antioch.

Quid tandem est mors? somnus consuetio longior. Id. Ibid.

Nihil mors est ultrà quàm somnus, et peregrinatio et transmigratio à deterioribus ad meliora. Id. Homil. 43 in Genes.

Vis scire causam cur mortem timeamus? Non virimus cum diligentibus, non habemus conscientiam puram: quod si esset, nihil nos mors terruisset. Chrysost. Homil. 5 ad popul. Antioch.

Mori oportet: hoc stipulata est Dei vox, hoc spondit omne quod nascitur. Tertull. Apolog.

Morimur semper dum vivimus, et tunc tantum desinimus mori, cum desuimus vivere. Innocentius De contemptu mundi.

Misera conditio, gravis dolor, grave damnum, grave tormentum, mors. S. Anselmus Medit.

Volo te mortem, etsi non effugere, certè non timere: justus quippè mortem, etsi non caret, tamen non pavet. Bernard. Epist. 103.

Semper extremum licem debemus metuerè quem nunquam possumus prævidere. Greg. Homil. 11 in Evang.

Dies ultimus senibus est in januis, juvenibus in insidiis. Abb. Guerrius, serm. 3 de Adventu.

Rien ne trompe autant les hommes que d'ignorer leur dernière heure : car cette ignorance leur fait croire le terme de leur vie beaucoup plus éloigné.

On doit d'autant plus craindre la mort qu'on ne l'a jamais assez bien prévue.

La raison pour laquelle le Créateur nous a caché le moment de notre mort, c'est afin que, chaque heure de notre vie, nous nous persuasions que ce sera la dernière.

Les frayeurs dont au moment de la mort on est saisi sont d'autant plus vives que le jugement est plus proche, et qu'on est plus prêt de porter la peine de ses péchés.

L'homme pouvait vivre à jamais, il n'avait qu'à rendre à son Créateur l'obéissance qu'il lui devait : il a désobéi, et Dieu l'a frappé de mort.

L'homme quelquefois est assez insensible pour croire la mort fort éloignée, dans le temps même qu'il en sent les approches.

Si quelqu'un doit souhaiter de vivre longtemps, c'est celui sans doute à qui le monde sourit, qu'il attire dans ses pièges par les appas d'une volupté trompeuse.

C'est une crainte puérile que la crainte de la mort.

Qu'est-ce, après tout, que la mort? un sommeil plus long qu'à l'ordinaire.

La mort n'est autre chose qu'un sommeil, un pèlerinage, un changement de mal en bien.

Voulez-vous savoir pourquoi nous craignons de mourir? c'est que nous n'avons pas vécu avec assez d'exactitude à nos devoirs; c'est que nous n'avons pas la conscience nette; si elle n'avait rien à nous reprocher, la mort n'aurait pour nous rien d'effrayant.

Dieu a stipulé avec nous que nous mourrions, et nous avons accepté la condition en naissant.

Notre vie est une mort continuelle, et ce que nous appelons cesser de vivre, nous devons le nommer cesser de mourir.

Quelle malheureuse condition que d'être sujet à la mort! quelle douleur! quelle perte! quel supplice!

Je ne veux pas que vous évitiez la mort, mais que vous ne la craigniez pas : car, quoique le juste ne puisse l'éviter, elle ne lui cause nulle frayeur.

Nous devons toujours craindre notre dernière heure, puisque nous ne saurions en prévoir l'instant.

Un vieillard peut dire que la mort est à sa porte; mais les jeunes gens doivent savoir qu'elle est en embuscade pour les surprendre.

Mors nihil aliud est quàm carceris finis et laboris consummatio, oneris gravissimi depositio, de domo ruinosâ liberatio. Idiote v, 8.

Quantis laboribus agitur ut longiori tempore laboretur! et mors cum impendere cœperit, ilico caveatur ut diutius tœneatur. Augustin. Epist. 45.

Mors est portus ad quem continuò navigamus. Idiote v, 8, de Contemplat.

Mutuum debitum est inter se naturæ cum mortalitate; forma moriendi causa nascendi est. Tertull. De carne Christi.

Omninò opus mortis horrendum divorcium. Bernard. serm. 26 in Cant.

Viles viventem (hominem divitem, et superbum): cogita morientem. Augustinus in ps. 98.

Pulvis mortalium ultima spes. Greg. Nazianz. Carm.

Mundus hic et mortalis est et morientium regio. Priusquàm anima separetur à corpore, sæpè morimur; vitu hominum per multas mortes expleri consuevit. Basilus in Job.

Horrere mortem naturæ est; vincere naturam animi fortitudine, gratiæ est. Cyprianus Epistola 104.

Crede mihi: non habet concupiscentia locum ubi mors timeatur. Zeno Veronens. Homil. de Confîn.

[Incertum est quo te loco mors expectat: tu illum omnî loco expecta. Seneca.

Quotidiè morimur, quotidiè enim demitur aliqua pars vitæ, et tunc quoque cum crescimus, vita decrescit. Id. Epist. 24.]

Mourir n'est autre chose que sortir de prison, mettre fin à un grand travail, se décharger d'un pesant fardeau, s'échapper d'une maison qui tombe en ruines.

Que de peines pour prolonger ses travaux; et quand la mort approche, que de soins pour l'éviter, qui n'aboutissent qu'à la faire craindre plus longtemps!

La mort est un port, et toute notre vie une continuelle navigation pour y arriver.

Il y a une dette réciproque entre la naissance et la mortalité: la manière dont nous mourons se tire du sujet qui nous fait naître.

C'est un horrible divorce que celui qui se fait à la mort.

Vous le voyez vivant, ce riche superbe: représentez-vous-le lorsqu'il est près d'expirer.

Quelle est la dernière espérance des mortels? de la poussière.

Ce monde est mortel, c'est la région des mourants. Nous mourons plus d'une fois avant que notre âme se sépare du corps; la vie de l'homme n'est qu'une suite continuelle de morts.

C'est le propre de la nature d'avoir horreur de la mort; mais c'est l'effet de la grâce de vaincre la nature par une force d'esprit qui nous fait mépriser la mort.

Croyez-moi: la crainte de la mort, est bien puissante pour réprimer les mouvements de la concupiscentence.

[Vous ne savez pas où la mort vous attend: voulez-vous n'en être pas surpris? attendez-la partout.

Tous les jours nous mourons, chaque jour emporte une partie de notre vie: à mesure même que nous croissons, le nombre de nos jours diminue.]



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la mort]. — La mort, considérée selon la nature, n'est autre chose que la séparation de l'âme et du corps, comme l'union de l'âme avec ce même corps fait la vie. Toutes les autres notions ou définitions que l'on peut donner de la mort ne sont que des idées qu'on s'en forme selon la manière dont on l'envisage par rapport à ce qu'on a été durant la vie, ou à ce que l'on devient après qu'on a cessé de vivre. Les païens et les chrétiens sont du même sentiment sur ce point, et ne diffèrent que sur les suites de la mort et la disposition d'esprit de ceux qui la sentent approcher ou qui la souffrent. La mort, donc, ainsi considérée, peut se diviser en deux espèces. — L'une s'appelle *naturelle*, et c'est celle qui est causée par un principe intérieur : l'extinction de chaleur naturelle, le défaut de l'humide radical qui entretient la vie. L'autre espèce s'appelle *mort violente*, quand elle vient d'un principe étranger, lequel est différent selon les accidents ou les causes qui nous peuvent ôter la vie : ce qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer plus au long, puisqu'on l'entend assez et que l'expérience le fait voir tous les jours. — Dans les principes de la religion chrétienne, la mort, les maladies et les infirmités qui la précèdent et qui la causent, sont la peine du péché de nos premiers pères. C'est l'Apôtre qui nous l'enseigne, quand il dit que la mort est entrée dans le monde par le péché : ce qui suppose que nos premiers parents furent formés de Dieu avec le don de la justice originelle, par lequel ils auraient été préservés de la mort. Mais, ayant prétendu se rendre immortels par le péché, la nature humaine a été privée de ce don surnaturel dont ils avaient été revêtus, et elle est tombée ensuite dans la nécessité inévitable de mourir. De manière que la mort est naturelle à l'homme par le mélange des humeurs dont son corps est formé ; mais elle lui est devenue une peine et un châtement par la perte du don de cette justice originelle qui le devait préserver de la mort.

[Elle peut devenir méritoire]. — C'est un sentiment catholique, et qu'aucun théologien ne révoque en doute, que bien que la mort soit un châtement du péché de nos premiers pères et que nous nous la soyons attirée par nos péchés personnels, elle peut non-seulement être une occasion de mérite aux gens de bien, mais encore un moyen de satisfaire à la justice de

DIEU, du moins en partie, pour les péchés qu'on a commis, par l'acceptation volontaire qu'on en fait et par le bon usage des douleurs qu'elle nous cause : à quoi on doit exhorter les moribonds. De sorte que ce n'est pas seulement de la mort des martyrs qu'on peut dire, avec S. Augustin, *que, par une grâce admirable du Sauveur, la peine du péché est devenue l'instrument de la vertu* : c'est de la mort de tous les hommes. Elle serait pour eux un des plus puissants moyens de salut, et l'un des plus grands remèdes à leurs maux, s'ils en savaient tirer les avantages que la miséricorde divine leur veut procurer par ce châtement de sa justice.

[Pourquoi la mort]. — C'est un arrêt que DIEU prononça contre le premier homme, et qui le condamna, lui et toute sa postérité, à mourir. Et certes il était bien juste que l'homme mourût dès qu'il aurait péché : c'est la pensée de S. Bernard : *Æquum erat ut moreretur homo si peccaret*. Ce Père nous en donne la raison : c'est que le corps et l'âme ne pouvaient être séparés l'un de l'autre que par la mort, comme l'âme ne pouvait être séparée de DIEU que par le péché : *Non potuit dividi à Deo nisi peccando, et corpus ab animâ nisi moriendo*. Or, il était juste que l'âme, après s'être volontairement séparée de DIEU, en fût punie par la séparation du corps. Par conséquent, il fallait que l'homme devint sujet à la mort dès qu'il serait devenu pécheur ; d'autant plus que c'est souvent le corps qui rend l'âme criminelle, et qui mérite que DIEU le châtie en le faisant rentrer dans sa première origine.

Quoique le Fils de DIEU soit venu au monde pour nous affranchir des peines que nous avons encourues par le péché, il n'a point voulu néanmoins nous exempter de la loi de la mort, qui en est la première, et nous rendre l'immortalité que nous avons perdue par la prévarication de nos premiers pères. Les théologiens en donnent plusieurs raisons : voici celle de S. Augustin. Pour tirer notre salut de ce qui fut le supplice du premier homme, il a voulu que cette peine du péché fût l'instrument de la vertu et le passage à une vie éternellement heureuse. *Sic, per ineffabilem DEI misericordiam, et ipsa pœna vitiorum transit in arna virtutis, et fit justi meritum supplicium peccatorum, ut mors, quam vite constat esse contrariam, instrumentum fieret per quod transiretur ad vitam.* (III Civit. 4).

[Erreur des anciens]. — C'a été une erreur de tous les anciens philosophes de regarder la mort uniquement comme une loi de la nature, et non comme la peine d'aucun péché, pour adoucir en quelque sorte la rigueur du plus terrible de tous les maux par son inévitable nécessité. *Lex est*, disait Sénèque dans cette vue, *non pœna perire*. Comme ils n'étaient pas éclairés des lumières de la foi, leur erreur était pardonnable... En voyant que toutes les choses du monde étaient sujettes à dépérir par la condition de leur être, il leur semblait que l'homme ne pouvait prétendre à être exempt de cette loi si générale. Mais la foi nous apprend

que la justice originelle où il fut créé l'aurait heureusement rendu immortel. Ainsi, quoique l'homme dût mourir selon les principes de sa nature, il est sûr que, s'il fût demeuré fidèle à DIEU, il n'aurait point ressenti la mort et fût passé de cette vie à l'immortalité bienheureuse sans passer par ce fâcheux milieu. *Primus creatus est homo immortalis, quod ei præstatur de ligno vitæ, non de constitutione nature : mortalis ergo erat conditione corporis animalis, immortalis verò beneficio Conditoris :* dit S. Augustin (VI de Genesi ad litter., 25).

[Notre-Seigneur]. — Il suffit d'être enfant d'Adam pour devenir sujet à cette dure nécessité, qui est, comme nous avons dit, la peine du péché. C'est pourquoi le Fils de DIEU, qui s'était chargé de satisfaire à la justice divine pour les péchés des hommes, quoiqu'il fût immortel de sa nature, en même temps qu'il s'est revêtu de notre chair est devenu mortel comme nous, et a éprouvé en effet la mort. — Sa sainte Mère, quoique préservée, en sa conception, du péché qui nous rend sujets à la mort, n'a pas laissé d'éprouver, dans son innocence, cette peine des enfants coupables d'Adam. Si bien qu'après ces deux grands exemples ce serait le comble de la folie de se promettre quelque exemption d'une loi si inviolable et si générale.

Loin que le Baptême ou la mort de JÉSUS-CHRIST ait dû affranchir de la mort ceux qui croient en lui, c'est ce baptême et cette mort qui leur en imposent une nouvelle nécessité, remarque S. Augustin : car, comme ce Sacrement les incorpore avec JÉSUS-CHRIST, il les oblige à porter la ressemblance de sa mort, et, puisque le chef n'a eu entrée dans la gloire que par sa mort et par sa croix, ses membres ne peuvent participer à l'immortalité glorieuse où il est entré que par une fidèle imitation de sa mort. ajoute ce Saint : *Sumus in morte illius baptizati, ut moriamur sicut ille.*

[Persévérance finale]. — La persévérance finale n'est autre chose que la grâce d'une bonne et sainte mort, que DIEU fait à ses élus, et qu'il leur ménage en les enlevant de ce monde lorsqu'ils sont en bon état : faveur qu'il ne fait pas à tout le monde, et qu'il ne doit à personne, non pas même aux plus grands saints. Voilà ce qui nous doit rassurer contre les frayeurs de la mort et contre la crainte qu'il nous refuse cette grâce que nous ne pouvons mériter. Dans les règles ordinaires de la conduite de DIEU, une vie sainte ne peut être suivie d'une mort malheureuse : c'est le concile de Trente qui en parle de la sorte, et qui nous enseigne deux choses sur ce point si important. — 1°. Il ne veut pas, à quelque degré de perfection que soit monté le juste pendant sa vie, qu'on puisse répondre de sa persévérance dans la grâce jusqu'à la mort, afin de nous tenir toujours dans l'humilité, dans la crainte et la défiance de nous-mêmes. — 2°. Il nous avertit d'avoir une humble confiance dans nos bonnes œuvres.

Sur quoi il faut inférer que c'est par nos travaux, nos soins, nos prières, nos mortifications, en un mot, par une vie sainte et régulière, que nous obtenons la grâce finale, la grâce de bien mourir.

Vivre dans le péché, c'est sans doute un mal effroyable, parce que le péché prive l'homme de la grâce de DIEU, le fait son ennemi, l'accable de sa haine, le dépouille de tous les biens surnaturels qui lui donnaient droit à la gloire, et enfin le rend digne de l'enfer. Mais de mourir dans son péché, c'est un autre mal bien plus grand et plus terrible, puisque outre tous ces maux et ces mêmes désavantages, qui sont absolument inséparables du péché, à la vie et à la mort, celui qui meurt en cet état en a d'autres plus horribles, qui ruinent entièrement et détruisent tout ce qu'il reste de ressource et de bien, au moins apparent, au pécheur durant cette vie.

[Chrétien, et non philosophe]. — Il y a des personnes qui ne pensent à la mort qu'en philosophe ; elles la regardent comme une nécessité générale qu'elles ne peuvent éviter, et elles pensent y être préparées quand elles ont fait résolution de la souffrir sans inquiétude ; mais elles se mettent peu en peine de ce que deviendra leur âme ; elles s'abandonnent aux désirs de leur cœur aussi hardiment que s'il n'y avait point de justice qui punisse les crimes des hommes, et comme si tout ce qui est en eux devait finir avec leur corps. Mais ceux qui ont la foi ont aussi plus de lumière et de raison : ils ont une juste crainte de tomber entre les mains de DIEU avant d'avoir satisfait à sa justice, jet ils désirent faire une bonne mort : *Moriatur anima mea morte justorum*. C'est pourquoi ils sont émus toutes les fois que la mort se présente à eux ; ils craignent leurs péchés et forment la résolution de les expier par la pénitence ; ils souhaitent de mourir comme les saints, et ils supportent les misères de la vie présente par l'espérance des biens futurs.

On ne saurait douter de cette parole du Sage : « Souvenez-vous de votre dernière fin , et vous ne pécherez jamais » ; mais ce serait se tromper que de croire que tout souvenir de la mort puisse produire cet effet. Quand il est tel que DIEU le désire, il n'y a rien de si efficace pour nous préserver du péché ; comme il n'y a rien de si capable de nous détacher du monde que d'être pénétré d'une vive pensée que dans un moment il n'y aura plus de monde pour nous. Mais la pensée de la mort qui s'évanouit avant d'être formée ne peut faire une forte impression sur notre cœur, ni rien changer dans nos actions. Ainsi donc qu'elle nous fasse porter des fruits de salut, il faut qu'elle ne sorte point de notre esprit, qu'elle demeure toujours devant nos yeux, qu'elle soit la règle de nos actions et qu'il paraisse que toute notre conduite est celle d'un homme qui se voit à l'agonie et qui se sent mourir.

[Le désir de la mort]. — J'avoue que la nature nous a donné le désir de la

vie ; mais, par cette même raison, les théologiens soutiennent que le désir de la mort est légitime, parce qu'elle est un passage à la vie véritable, et que celle dont nous jouissons ne mérite pas ce nom. Si nos âmes étaient demeurées dans l'innocence et notre vie dans la félicité, ce désir de vivre aurait eu pour objet assez raisonnable cette vie temporelle, nous l'eussions passée tout entière avec plaisir ; et comme, en cet état, nous pourrions ne mourir pas, nous eussions désiré passer de cette vie à l'autre sans trouver cet effroyable milieu. Mais comme nous sommes tombés dans le crime, et par conséquent engagés dans la misère, et que les avantages que le péché nous a fait perdre ne nous peuvent être rendus que par la mort, ce n'est ni une erreur ni une frénésie de demander la mort, qui nous remet en possession de notre bonheur. Au contraire, c'est une maladie digne de compassion, d'avoir de la passion et de l'attache pour une vie si misérable ; outre qu'en qualité de chrétiens, nous devons nous regarder comme des voyageurs dont la demeure n'est pas dans ce monde, mais qui aspirent au ciel leur véritable patrie. Ils peuvent donc la souhaiter, et c'est la marque d'une âme sainte et parfaite, qui ne tient par aucun lien à ce monde, et qui souhaite, avec l'Apôtre, d'être délivrée des liens de ce corps pour être éternellement avec JÉSUS-CHRIST : ce qui fait le plus ardent désir de S. Paul : *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo.* (Philipp. 1.) Or, cela ne se peut faire que par la mort. Ce qui a fait dire à S. Cyprien que les chrétiens qui craignent tant la mort ne s'accordent pas avec eux-mêmes dans leurs peines, quand ils demandent à DIEU que son royaume leur arrive, et qu'ils craignent la mort, moyen nécessaire pour y parvenir et pour en jouir.



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[La pensée de la mort empêche de pécher]. — On ne meurt que parce que l'on a péché ; et il suffirait, pour ne plus pécher, de bien penser que l'on doit mourir. C'est l'Écriture même qui nous en assure : *Souvenez-vous de votre fin, et vous ne pécherez jamais.* En effet, qu'y a-t-il de plus capable de faire rentrer l'homme en lui-même, et de plus propre à le dégouter du monde et à réprimer son orgueil, à le frapper d'une crainte salutaire des juge-

ments de DIEU, que la pensée de la mort ? Aussi DIEU, qui voyait combien cette pensée nous était utile, a voulu qu'elle pût être renouvelée dans nos esprits par une infinité d'objets différents et de différentes actions, qui, nous présentant sans cesse l'idée de la mort, ne nous permettent pas de l'oublier, à moins que nous n'en détournions volontairement les yeux. Nous ne sommes pas seulement avertis qu'il faut mourir par la fréquente mort de tant d'hommes qui disparaissent à tout moment à nos yeux ; par celle de tous les animaux, auxquels nous avons été égalés en ce point en punition de notre péché ; par les maladies qui nous arrivent ; par la défaillance continuelle de nos corps que nous éprouvons sans cesse ; par une infinité d'accidents qui nous menacent à tout moment ; nous le sommes aussi par une grande partie de nos actions, qui, ayant pour but d'éviter la mort, nous en doivent continuellement remettre l'image devant les yeux.

Il ne faut point avertir des criminels enfermés dans une prison, dans l'attente d'un jugement où il va de leur honneur, de leur bien et de leur vie, de penser au danger où ils sont, aux moyens de l'éviter, aux voies de se rendre leurs juges favorables : leur état les en avertit assez, et leur pensée s'y porte naturellement, sans qu'il soit besoin qu'ils fassent effort pour s'y appliquer. Mais combien s'y appliqueraient-ils encore davantage s'ils croyaient pouvoir avancer leurs affaires en y pensant ; et qu'il n'y eût point de meilleur moyen de gagner l'esprit de leurs juges, et de rendre leur cause bonne, que d'avoir sans cesse dans l'esprit le jour auquel ils doivent être jugés ! — C'est-là l'image de l'état des hommes ; mais ce n'est pas l'image de leur conduite. Ils sont prisonniers, comme ces criminels dont nous parlons, la terre tout entière est la prison générale de tous les hommes : on n'en sort que par le supplice. La mort en est un, auxquels ils ont tous été condamnés par la justice de DIEU, et toute mort est l'exécution d'un arrêt de DIEU qui nous y condamne. Tout ce qui les environne les en avertit : et cependant la vérité est qu'il y en a très-peu qui y pensent, et beaucoup moins qui y pensent sérieusement. La plupart des hommes mettent au contraire tout leur soin et toute leur étude à bannir ces objets de leur esprit, à ne voir la mort que le moins qu'ils peuvent, à éloigner d'eux tout ce qui se présente un peu vivement : et ils réussissent si bien, qu'ils arrivent presque tous à la mort sans y avoir jamais bien pensé. (*Essais de morale*).

[Les braves et les timides]. — Pour craindre la mort, c'est assez de voir mourir une personne ; mais quel jugement devons-nous faire de ceux qui la méprisent et qui paraissent n'en avoir nulle appréhension ? Il y a ici une grande différence à faire ; parmi les braves selon le monde, le mépris et l'oubli de la mort est une marque de leur force et de leur courage ; mais, parmi les chrétiens, cet oubli et le peu d'appréhension que témoignent la plupart d'entre eux, est ordinairement un signe de leur lâcheté. Les braves

du monde affrontent la mort, l'insultent et la bravent, parce qu'ils se font une bravoure singulière de mépriser le péril, et une gloire de s'y exposer. C'est pourquoi ils détournent de leur esprit la pensée de la mort et du danger qui semble les en menacer; et cet oubli fait qu'ils ne se ménagent point, qu'ils vont à corps perdu aux occasions dangereuses, qu'ils forcent les bataillons et volent partout où on les envoie. Une certaine ivresse de gloire offusque leurs lumières et leur fait méconnaître le danger. — Il n'en est pas de même à l'égard des chrétiens : l'oubli de la mort fait paraître leur lâcheté. Les uns n'osent y penser à cause de leur délicatesse; l'ombre seule de la mort les effraie, et le nom seul consterne ces âmes efféminées. Les autres se sont étourdi l'esprit sur les sujets de la mort; ils ne craignent rien parce qu'ils ne considèrent jamais ce qu'ils deviendront : *Nihil timent quia nihil vident*, dit un S. Père; plongés dans les plaisirs, ils sont comme abrutis, tout stupides à cet égard. En effet, si les uns et les autres avaient cette pensée présente dans leur esprit, ils craindraient le malheur éternel dont ils sont menacés après la mort. (**Le P. Gegou, Préparation à la mort**).

[Exhortation]. — Les ministres du Seigneur doivent souvent dire aux peuples ce que l'on dit à Jésus-Christ quand il s'approcha du tombeau de Lazare : *Veni et vide*. Venez et voyez : voyez ces yeux fermés, ce visage livide, ces cheveux hérissés et épars, ces joues creuses et flétries; ne vous contentez pas d'y jeter une vue superficielle; regardez tout cela comme un état où vous serez réduit un jour vous-même. C'est un spectacle où vous avez part; vous paraîtrez à votre tour sur ce théâtre. *Veni et vide*. Vous me direz que vous ne pouvez vous résoudre à y penser, et que je ménage fort peu la délicatesse de ceux qui m'écoutent, de leur mettre ce spectacle affreux devant les yeux : et moi je vous réponds que, pour ménager trop une sensibilité si peu chrétienne, vous négligez le plus puissant moyen que DIEU vous ait donné de penser à votre salut et d'y travailler tout de bon.

Il suffit d'envisager un moribond au lit de la mort pour concevoir combien ce spectacle est effrayant. Ses mains et ses bras tombent de faiblesse; sa poitrine accablée sous le poids d'une fluxion qui l'étouffe, à peine peut respirer; la tête ne peut plus se soutenir, les lèvres se couvrent d'écume, les yeux s'obscurcissent; le visage est couvert d'une sueur froide et d'une pâleur mortelle; tout ce qui frappe les sens n'inspire que de l'horreur. Cependant ce qui nous paraît au-dehors n'est qu'une image légère de ce que l'âme d'un pécheur réprouvé commence à éprouver au-dedans. Elle envisage la nécessité inévitable d'une mort qui ne peut être ni surmontée par la force, ni touchée par les larmes, ni évitée par tous les remèdes de la médecine. Elle la voit s'approcher, comme un criminel voit dresser l'échafaud où il doit être exécuté. La sortie de ce monde lui cause de l'horreur; le passage du temps à l'éternité lui fait souffrir de la douleur; les appro-

ches de son juge lui donnent de la frayeur : et tout cela le remplit d'une crainte mortelle que rien ne peut soulager. (*Le même*).

[Le tombeau]. — Entrons nous-mêmes dans le tombeau, et rendons-nous spectateurs de ce qui s'y passe ; nous recevrons l'intelligence de ces paroles de Job : *Putredini dixi : Pater meus es ; Mater mea et soror mea, vermis*. Quel discours peut bien représenter ce que vous verrez là de vos propres yeux ? A peine le corps de cette personne si saine et si bien faite est-il renfermé dans le tombeau, qu'il s'engendre une prodigieuse quantité de vers et d'autres insectes qui, nés dans ce cadavre, commencent à se nourrir des mêmes chairs où ils ont été engendrés. Vous en verriez qui dévorent les yeux, d'autres qui sortent des narines, d'autres qui se roulent dans la bouche, dans le sein, qui entrent et qui sortent de la poitrine entr'ouverte. Cependant, les cheveux se détachent de la tête ; le nez, les lèvres, les joues, tombent par morceaux ; ce n'est plus qu'un fumier, qu'un cloaque, qu'un horrible amas de pourriture et de corruption. Enfin, les vers ayant tout consumé, ils se consomment eux-mêmes de faim. Il ne reste qu'un affreux squelette, qui se démet peu-à-peu comme un vieux bâtiment ruineux, jusqu'à ce qu'enfin tout est réduit en poussière. Voilà la fin de toute la beauté, la fin de tous les plaisirs, de toutes les délices de la vie. Ce corps nourri si délicatement et dans un si grand embonpoint, ce corps qu'on habille avec tant de mollesse, à qui l'on fait des lits délicieux, que l'on défend avec tant de soin du froid et du chaud, voilà ce que deviendra ce corps un jour !

Filii hominum, usquequò gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem et queritis mendacium ? O enfants des hommes, est-il possible que rien ne vous puisse faire ressouvenir de la mort ? est-il possible que le souvenir de la mort ne vous détache point de la vie ? Grands de la terre, riches mondains, voilà où votre grandeur et vos richesses seront réduites dans peu de temps : à un simple lineul, à six pieds de terre, à une épouvantable corruption, à un prompt et un éternel oubli ! Voilà ce qui est arrivé à tous vos ancêtres, à vos prédécesseurs. Plusieurs d'entre eux ont peut-être vécu et sont morts dans le palais où vous logez, dans la même alcove où vous dormez tous les jours : vous les suivrez, et vous serez suivis de mille autres. On vous verra, peut-être dans peu de jours, étendu dans un cercueil pour méditer, à la vue de votre cadavre, sur la vanité des choses d'ici-bas, pour s'instruire par votre exemple à mépriser ce que vous avez aimé. *Ut quid diligitis vanitatem et queritis mendacium ?* (**Le P. de la Colombière**).

[Douleur de quitter ce qu'on a le plus aimé]. — Qui peut concevoir l'état où se trouve une âme mondaine, qui vient à être arrachée par la mort à tous les objets de ses attaches, à tout ce qui la soutenait durant sa vie, et qui ne trouve rien en elle sur quoi s'appuyer ? L'inclination qu'elle

a à aimer et à jouir de ce qu'elle aime devient sans comparaison plus vive et plus ardente, et cependant tout ce qu'elle avait aimé lui échappe et s'enfuit devant elle d'une fuite éternelle, sans qu'il lui reste aucune espérance de le posséder jamais. Elle perd tout, et elle ne trouve rien. Tout fond sous elle, tout disparaît, tout s'évanouit. Tout ce qu'on en peut dire pour en donner quelque idée est que c'est une chute terrible de l'âme par la soustraction de tous ses appuis, un vide infini par l'anéantissement de tout ce qui la remplissait, un excès de pauvreté par la perte entière de tous ses biens, une solitude affreuse par la séparation de toute union et de toute société, une désolation effroyable par le défaut de toute consolation, un déchirement cruel par la rupture douloureuse de toutes ses attaches. (*Essais de morale*).

[Caducité de cette vie]. — Il faut prendre plaisir à contempler ce torrent rapide qui emporte dans le néant toutes les choses sujettes au temps : *Momentis transvolantibus cuncta rapiuntur, torrens rerum fluit*. Tout est emporté, et rien de temporel ne subsiste. Disons donc, pendant que nous le pouvons faire utilement : Toutes choses passent ; afin de ne dire pas inutilement un jour : Toutes choses sont passées. *Modò fructuosè dicamus « Transeunt » ne tunc dicamus infructuosè : Transierunt*. (August. in Ps. 32). Disons-le à tout ce qui nous plaît et nous flatte dans le monde, afin de le mépriser. Disons-le à tout ce qui paraît dur et terrible, afin de ne le pas craindre. Que tout ce qui disparaît à nos yeux, que tous les renversements dont nous sommes témoins, que tous les âges par où nous passons, que toutes les parties de notre vie qui s'écoulent continuellement, renouvellent en nous la pensée que tout finit, et que nous sommes si proches de notre fin, que nous devons compter pour rien le petit intervalle qui nous sépare de l'éternité.

Rien n'est plus capable d'éloigner de notre esprit les fausses idées que la cupidité produit, que la pensée de la mort et de ce qui la doit suivre. Il semble que les passions disparaissent devant cet objet, et qu'il réveille tout ce qu'il y a en nous de raison, de lumière et de force. On voit plus nettement ce qu'il faut faire, et on l'exécute avec plus de fermeté, avec des intentions plus pures, plus dégagées des vues humaines. (*Ibid.*)

[La mort menace toujours]. — La mort, qui nous ravit assurément tous les biens de la vie, est toujours prête à chaque moment à nous les ravir, sans que nous sachions ce moment, puisque nous pouvons mourir en tout temps, partout, et en cent mille différentes manières ; comme il paraît en celui que le Sauveur ressuscita, et qui était encore en sa première jeunesse néanmoins il meurt, dans cet état le plus florissant de sa vie, et quand il semble être le plus éloigné du trépas. Cet homicide peut entrer par une infinité de portes ; cet archer a toujours son arc bandé, tout prêt à décocher, sans qu'il puisse jamais manquer ; ce chasseur a ses filets prêts et disposés à tout moment pour envelopper les oiseaux, et ce voleur est tou-

jours en état de nous surprendre. C'est ainsi que le SAINT-ESPRIT exprime cette vérité dans l'un et dans l'autre Testaments. Si nous la savons bien comprendre, jamais les biens de cette vie, que nous pouvons perdre de la sorte à chaque moment, ne seront cause que nous demeuriions un seul instant dans un état où la mort nous serait funeste. Ajoutez qu'il fait irréparablement son coup, en un seul instant, pour l'éternité. On ne peut mourir qu'une fois, parce qu'en meurt pour toujours ; il n'y a point de retour à la mort, comme il n'en est point à la vie. Ensuite, on ne peut corriger les défauts de la première par une seconde meilleure. (**Maimbourg**, 5^e dim. de Carême).

[Elle n'est jamais loin]. — La plupart des hommes ne regardent la mort qu'en perspective, où les choses les plus proches nous paraissent éloignées. Il n'y a point de vieillard si caduc qui ne croie avoir encore du moins un an à vivre. Mais, pour nous désabuser, l'Écriture parle de notre vie comme d'un torrent, d'une nuée, d'une vapeur, d'un vent, d'une ombre, d'un songe. Non-seulement nous courons incessamment à la mort, et il est vrai de dire qu'en commençant à vivre nous commençons à mourir ; que le premier moment de notre vie corporelle est le premier moment de notre mort, que vivre c'est mourir continuellement, et qu'on appelle mort le dernier moment, qui finit à la fois notre mort et notre vie. Une infinité d'accidents extraordinaires en avancent le temps et font hâter ce moment : l'intempérie des saisons, un air contagieux, un corps qui en tombant nous froisse et nous écrase, un embrasement qui nous consume, un débordement d'eaux qui nous surprend et nous engloutit. La mort nous attend en tout lieu, elle nous surprend en tout temps, en toute saison et à tout âge. Il faut donc toujours porter son âme entre ses mains, pour la rendre à son Créateur au moment où il la demandera.

La pensée de la mort est si salutaire, que DIEU a voulu que la vie même nous en tracât une vive image ; que tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons, les choses mêmes qui nous doivent servir de nourriture, nous rappelassent la présence de la mort, et nous missent, par une méditation sérieuse, en état d'en recueillir du fruit. Il arrive néanmoins que cette inévitable nécessité de mourir est celle qu'on oublie le plus facilement. Ce qui est si vrai, que les justes mêmes, pour l'ordinaire, n'y pensent pas comme il faut, quoique ce soit un des plus grands effets d'une foi humble et vigilante que de s'entretenir de cette pensée, quelque importune qu'elle soit. Hélas ! la mort, qui nous menace à chaque instant, doit nous placer bientôt parmi les bienheureux ou parmi les réprouvés, et nous ne sommes séparés de ces deux extrémités que par la chose du monde la plus fragile, qui est la vie. Il n'est rien de plus réel ni de plus terrible que cette vérité. Faisons les intrépides tant qu'il nous plaira : c'est pourtant la fin de toute chair humaine ; c'est en vain qu'on détourne la vue de cette extrémité, puisque, loin de l'anéantir en n'y songeant pas, elle subsiste et s'a-

vance toujours, quoi que nous puissions faire pour n'y pas songer. Mais l'aveuglement des hommes est si grand, que l'heure terrible de la mort leur est comme un songe, et on parle à des léthargiques, ou plutôt à des morts, lorsqu'on leur en parle : *Ad tam magnum tonitru qui non expergiscitur non dormit, sed mortuus est.* (**Crasset**, *Consolation contre les frayeurs de la mort*).

[Pourquoi éloigner la pensée de la mort]? — Chose étrange ! Non-seulement on ne rappelle pas le souvenir de la mort, mais on s'étudie à l'affaiblir ou à l'éviter lorsque, malgré nous, quelque objet le rappelle. Est-on frappé de la mort d'un parent ou d'un ami ? au lieu de profiter d'un avertissement si pressant, on s'applique à en émousser toute la force ; on se rassure en voulant que la cause de cette mort soit toujours celle dont on se croit exempt. Cet être si jeune, qui était toujours dans la joie et dans les plaisirs, à qui une santé pleine et robuste semblait promettre une si longue suite d'années, vient d'être enlevée en cinq ou six jours de fièvre, à la fleur de son âge, malgré toute sa bonne santé. Un accident si peu attendu frappe, trouble, consterne tous ceux qui peuvent avoir le même sort. Il n'en faudrait pas davantage pour convertir un cœur ; le souvenir de ce triste accident, la crainte d'un pareil sort troublerait les fêtes les plus riantes, et la grâce triompherait, si l'amour-propre n'étouffait point tous ces projets de conversion. Cette personne était jeune, elle avait de la santé ; mais on s'informe curieusement si elle n'a point fait d'excès, si elle ne s'est point exposée à un air contagieux, si elle n'avait pas eu quelque pressentiment d'un mal qu'elle ait trop négligé, si on ne s'est point trompé dans le jugement qu'on a porté de sa maladie. Quel est le motif de toutes ces perquisitions ? c'est qu'on cherche une raison pour se rassurer ; et, parce qu'on se flatte de n'être pas dans ce cas, on se persuade qu'il n'y a rien à craindre pour soi ; on se tranquillise, on traite de vaine frayeur un avertissement si salutaire, et le souvenir de cette mort n'a d'autre effet que de nouvelles précautions pour nous assurer une plus longue vie.

On craint la pensée de la mort, parce qu'on craint l'effet que produit nécessairement cette salutaire pensée. Si l'on pensait souvent à la mort, on ne serait plus si mondain, si enjoué, si libertin ; on prendrait bientôt le parti de la réforme. Et voilà ce qu'on n'est pas d'humeur d'entreprendre. Certainement, si dans nos délibérations, si dans nos entreprises nous pensions à la mort, nous nous épargnerions bien des péchés et bien des malheurs. Il ne paraît pas possible de nourrir longtemps des passions avec la pensée de la mort. Les grandeurs du monde, le faste, les honneurs, perdent tout leur éclat dès qu'on les regarde à travers les ombres de la mort. Les plaisirs n'ont plus qu'un faible attrait ; on se dégoûte bientôt des vanités mondaines. On ne rapproche pas souvent l'image de la mort sans devenir plus chrétien. Mais n'est-ce pas, dans le fond, ce qu'on appréhende, et la cause pourquoi on ne pense point à la mort ? (**De Sainte-Marthe**, *Traité de piété*).

[Partout l'image et le souvenir de la mort]. — De bonne foi, si l'on était aussi assuré de ne jamais mourir qu'on est certain de ne pas toujours vivre, aurait-on une autre conduite ? formerait-on de plus vastes desseins ? aurait-on de plus ambitieux désirs ? aimerait-on davantage ce triste séjour ? penserait-on moins à faire fortune dans l'autre vie ? Chose étonnante ! la pensée de la mort vient malgré nous troubler nos fêtes, en nous avertissant sans cesse que la plus grande prospérité sur la terre passe comme un éclair. On ne fait presque rien de considérable où il ne se trouve toujours quelque chose qui nous fasse souvenir de la mort. Peu de contrats qui n'en fassent mention. On appelle cela prendre ses assurances, et, malgré qu'on en ait, il faut que la pensée de la mort trouve sa place dans ce qu'on regarde comme la plus grande fête de sa vie ; dans le contrat de mariage, on n'oublie jamais cette clause : « A la mort ; Après la mort ; Celui des deux qui doit survivre : » comme si on ne pouvait former une société sans penser au jour fatal qui la doit rompre. Dans le monde, le plus grand bonheur de la vie, c'est que la fortune dure jusqu'à la mort. Mais que deviendra-t-on dans l'autre vie ? (*Le même*).

[Certitude de la mort]. — Il est certain que nous mourrons. Bâtissons des palais, goûtons tous les plaisirs de la vie, remplissons la terre de la gloire de notre nom ; tout se termine à la mort. Nous sommes entre deux mondes ; nous avons laissé le premier derrière nous, et le second nous pousse devant lui. Nos pères sont morts, et nous mourrons comme eux. La mort fait-elle pacte avec quelqu'un ? se laisse-t-elle vaincre par la force des jeunes gens, ou fléchir par la prière des vieillards ? Tout âge, toute saison est propre à mourir. Cette pensée occupe les véritables chrétiens ; mais ceux qui n'en ont que le nom n'y font guère de réflexion. A les voir pousser si loin leurs désirs, et faire ces vastes projets de fortune, qui ne dirait qu'ils croient être immortels ? Cependant ce petit nombre de jours qui composent la durée de notre être s'écoulent insensiblement ; chaque instant nous retranche une partie de nous-mêmes ; nous arrivons au terme qui nous est marqué, le charme se rompt, et tout ce qui nous enchante s'évanouit avec nous. (*Dictionnaire moral, 1^{er} discours sur la mort*).

[Tout passe]. — Juges de la terre, vous ne serez pas toujours assis sur les fleurs de lys, vous ne verrez pas toujours de pauvres plaideurs attendre avec inquiétude l'issue heureuse ou malheureuse de leurs procès ; un jour viendra où ce faste qui vous environne vous quittera ; vous n'aurez pour palais qu'un sépulchre, pour compagnie que des vers, pour siège que cinq ou six pieds de terre, tandis que d'impitoyables ministres de la justice de DIEU vous tourmenteront sans relâche si vous avez fait un mauvais usage de votre pouvoir. Riches du siècle, vous ne jouirez pas toujours de cette délicieuse abondance ; vos richesses vous échapperont bientôt ; de toute cette magnificence qui vous élève au-dessus de tant de malheureux, il ne

vous restera qu'un suaire pour couvrir votre cadavre, pendant que votre succession sera peut-être entre les mains de quelques héritiers ingrats, qui ne se souviendront pas même de vous. Politiques du temps, si éclairés dans les choses présentes et si aveugles dans les choses futures, vous ne pensez guère à ces amers mais inutiles repentirs que vous aurez d'avoir si mal usé de vos talents, d'avoir connu, par une sage prévoyance, ce qui pouvait affermir ou détruire les Etats, et de n'avoir pas vu ce qui était proche de vous qui vous était inférieur, ce dont dépendait votre bienheureuse ou votre malheureuse éternité. Esclaves de la fortune, qui vous attachez par une si lâche servitude à la protection des grands, vous me paraissez comme des enfants qui bâtissent sur le sable : vous verrez bientôt ces chancelants ouvrages de votre vanité ruinés. Martyr de l'amour charnel qui prenez mille soins pour plaire à une créature qui se rit de vos peines et de vos soins, cette idole que vous adorez à la folie se brisera d'elle-même ; cette beauté qui vous charme perdra tous ses attraits, et la mort la rendra si difforme que vous ne pourrez la souffrir. Jeunes personnes qui commencez à briller dans le monde, vous ne serez pas toujours l'agrément et la joie des cercles : cette beauté s'effacera, et si, comme les filles de Jérusalem, vous marchez aujourd'hui la tête levée et parées comme des temples, vous serez bientôt des objets non-seulement d'oubli, mais même d'horreur, à ceux qui vous estiment et qui vous flattent davantage.

C'est alors que ce vain fantôme, qui en a trompé tant d'autres, et qui peut-être nous a trompés nous-mêmes, commence à s'évanouir. Il nous charmait auparavant par un faux brillant ; mais, au moment de la mort, on en reconnaît de près les laideurs et les impostures, dit S. Eucher. Auparavant, il tâchait de nous séduire par un éclat qui paraissait avoir quelque chose de réel : *Prius seducere vero cogitabat fulgore* ; et alors il ne peut pas même nous en imposer par une fausse montre de ses plaisirs et de ses grandeurs : *Jam non valet falsâ ostentatione corrumpere*. Auparavant, ce monde n'avait aucun bien qui fût solide, et alors les plus fragiles lui manquent : *Solidis bonis curebat, etiam deficit caducis. (Le même)*.

[Les surprises de la mort]. — Il n'est guère de vérité plus souvent répétée dans l'Évangile, plus clairement marquée, plus fortement prouvée, que cette surprise de la mort pour tous les hommes. Pour nous le faire mieux sentir, JÉSUS-CHRIST la tourne en toutes les manières. Il nous l'explique premièrement par des textes formels, lorsque non content de nous dire que la mort viendra, il ajoute quelque chose de plus positif, en disant qu'elle viendra à l'heure que nous y penserons le moins : *Quâ horâ non putatis, quâ necitis horâ*. De sorte que l'on peut dire que la surprise de la mort est en quelque manière un article de foi. De plus, il rend cette vérité sensible par diverses comparaisons, en nous assurant qu'il viendra comme un voleur, qui met toute son industrie à surprendre ceux qu'il

veut voler, et qui ne vient pas en plein jour, lorsqu'il croit que les hommes sont sur leurs gardes ; mais sur la minuit, lorsqu'il se persuade qu'ils sont plus profondément endormis. (**Bourdaloue**).

[*Tout nous rappelle la mort*]. — Quelques artifices que nous mettions en usage pour écarter la pensée de la mort, elle approche toujours de nous ; en éloignant son image, nous n'éloignons pas son fatal moment. Une suite rapide d'instant, qui se succèdent les uns aux autres, nous entraîne sans interruption au tombeau ; le torrent des choses humaines s'écoule et emporte avec lui tout ce qui se trouve en son cours. Ainsi, c'est à nous de nous préparer soigneusement à ce passage inévitable, et de mettre entre nos péchés et la mort un intervalle de pénitence. Qu'est-ce que nous sommes, sinon un assemblage malheureux de qualités contraires, par notre naissance ? Il est nécessaire que la destruction du sujet suive le combat des qualités contraires. Nous ne pouvons vivre sans user d'aliments, et nous ne pouvons user d'aliments sans que le corps s'altère, et l'altération cause insensiblement la mort. Tous les moments de notre vie ne sont qu'une continuité de mort ; chacun d'eux emporte avec lui une portion de notre vie qui ne revient jamais. Nous expirons de la même manière que nous respirons. Le dernier souffle qui éteint notre vie ne diffère guère de ceux qui l'entretiennent. Nous sentons même la diminution de nos forces, et par des révolutions soudaines dans notre tempérament, comme des attentes de mort, qui nous la font éprouver d'avance ; il nous est aisé de juger qu'un peu plus de douleur, une fièvre un peu plus forte, nous conduiront au tombeau lorsque les maux que nous souffrons nous en font voir les approches. (*Essais de Sermons*).

[*Un riche avare à la mort*]. — *Siccine separat amara mors?* (I Reg. xv). On ne peut quitter sans douleur ce que l'on estime beaucoup ; et, comme les biens de ce monde avaient toute l'estime de cet homme, il souffre d'étranges peines lorsque la mort les lui vient arracher. Imaginez-vous un homme du monde, riche, puissant, dans un lit, auquel enfin, après mille détours, on dit qu'il est en danger de mourir. Il me semble que tous ses biens, ses charges, ses plaisirs, lui reviennent alors dans l'esprit. Ah ! faut-il quitter cette personne, cette dignité, ces richesses, cette maison : *Siccine separat amara mors?* On lui parle de faire un testament : quel coup de foudre ! Son intérêt, auquel seul il est encore sensible, veut qu'il en fasse un. Avec quel frémissement, avec quel tremblement prononce-t-il ce mot : *Je laisse!* Que cette parole est rude à un homme qui ne faisait qu'amasser richesses sur richesses : *Je laisse!* Que ce langage est différent de celui qu'il tenait auparavant, disant sans cesse : *Affer! affer!* Ah ! malheureux, c'est bien malgré toi que tu dis : *Je laisse*. Si tu pouvais prendre et emporter, tu prendrais ; tu ne laisses ces choses que parce que la mort t'y oblige ; tu les estimes plus que jamais, et c'est ce qui fait ta

douleur et ton regret. Or, voici le secret de s'épargner ces regrets à la mort! c'est d'estimer peu les biens de la terre, et beaucoup ceux du ciel. Alors on dit sans regret : *Je laisse* ; on quitte sans peine ce qu'on n'estime pas, et l'on abandonne volontiers un petit bien lorsqu'on peut en posséder un plus grand. (*Essais de Sermons*).

[Comment on juge les choses à la mort]. — Ce sera au moment de la mort qu'un homme commencera à juger sainement des choses : *O mors! bonum est judicium tuum* ; quand il viendra à penser que le temps de la vie, quelque longue et quelque heureuse qu'elle ait été, est passé, et est par conséquent à son égard comme s'il n'avait jamais été. Les lumières de l'éternité où il va entrer dans un moment, en lui faisant voir le peu de proportion qu'il y a entre ce qui est éternel et infini et ce qui est temporel et fini, rompront enfin le charme dont il avait été fasciné jusqu'alors, et, faisant disparaître à ses yeux tous les biens passagers qui l'avaient enchanté, lui en feront sentir le néant, et en même temps la folie d'avoir préféré les biens temporels aux biens éternels. Quels seront ses sentiments sur une conduite aussi aveugle? mais quels sont maintenant les vôtres?

Comme toutes les lignes du cercle vont aboutir à ce point qu'on appelle le centre, ainsi tous les désirs, les actions et les desseins de l'homme doivent aboutir à ce point du temps, à ce moment fatal de la mort, duquel dépend l'éternité. Il ne doit rien omettre pour l'assurer, et pour faire en sorte qu'il se trouve joint avec la grâce et l'amitié de DIEU. Car, quand j'aurais perdu biens, santé, repos, honneurs; quand j'aurais été accablé de tous les maux, si dans le moment de la mort je me trouve en grâce, que me nuit tout cela? Ce seul moment raccommode tout, me dédommage de tout. Quand j'aurais possédé tous les biens, joui de tous les plaisirs et de tous les honneurs; quand j'aurais été le plus heureux homme du monde, si dans ce dernier moment je me trouve en péché, que me sert tout cela? Tout est perdu pour moi, et pour toujours; ce seul moment détruit tout. Je n'ai donc point d'autre affaire au monde que de ménager ce moment, que de m'en assurer : je veux donc oublier tout le reste pour y penser. (**Le P. Népveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Les soins inutiles]. — Si la mort est certaine et inévitable, comme elle l'est en effet, eh! mon cher auditeur, à quoi aboutiront tous vos soins et tous vos travaux? Pourquoi tant de combats, de procès et de querelles, pour un pouce de terre, puisqu'il faut mourir un jour! Un de ces sages anciens reprochait autrefois aux hommes qu'ils bâtissaient comme s'ils ne devaient jamais mourir. N'est-ce point ce que vous faites, toujours désirant, toujours amassant, toujours entassant richesses sur richesses? Hélas! si peu de chose suffit à l'homme, et vous êtes insatiable? votre convoitise est

sans bornes. Vous voulez être à votre aise, c'est peu; vous voulez être dans l'abondance, ce n'est pas encore assez, vous aimez l'affluence, et rien n'est capable de vous contenter. Cela serait bon si vous en deviez toujours jouir : mais s'il faut mourir un jour ! Si vous devez quitter tout cela, n'est-ce pas une chose ridicule de bâtir où vous ne devez point demeurer, d'amasser des biens dont vous ne devez point vous servir sans penser à ce que vous deviendrez éternellement ? Quelle folie de vouloir être heureux pour un peu de temps, sans se mettre en peine d'être misérable pour jamais !

Si jamais vous avez fait réflexion au ravage qu'un long et rude hiver fait dans les jardins et dans les campagnes, sans qu'il y demeure ni fruits ni feuilles ni fleurs, c'est à peu près ce que fait la mort dans le corps de l'homme. Si vous avez vu une ville pillée et saccagée par les ennemis, vous avez vu des murailles renversées, des fondements déterrés, des masures qui restent çà et là, sans qu'on puisse juger ce que ç'a été autrefois ; les rues bouchées par l'embarras des matériaux confus, des terres ébouleées, des pierres jetées çà et là sans ordre, des toits mêlés avec des fondements, Voilà à peu près l'image d'un corps qui est dépouillé et détruit par la mort. Considérez-le au-dedans, au-dehors : toute cette harmonie, cette beauté, cette couleur, cet éclat, l'action, le mouvement, il n'y a plus rien de tout cela. Les yeux ne voient plus, les oreilles n'entendent plus ; les mains, les pieds, la langue, aucune partie ne se remue ; le cœur ne palpite plus, il n'y a plus de différence entre ce corps et une statue, si ce n'est qu'il est plus affreux et plus horrible à voir. Le corps, enfin, devient cendre et poussière. Voilà où aboutit toute la grandeur humaine, tout ce faste, toute cette pompe, et tout cet éclat que nous admirons. (**Le P. de Lingendes**, *Sermon sur la mort*).

[Nous commençons à mourir en naissant]. — Nous commençons à mourir dès le premier instant que nous commençons à vivre, parce que le moment qui nous fait vivre n'est pas plus tôt écoulé que, n'ayant plus d'être, il appartient à la mort. Quoique la vie et la mort soient opposées, elles sont néanmoins si étroitement liées ensemble, qu'elles font une même course et ne peuvent être séparées d'un seul moment. De même que le dernier grain qui tombe d'une horloge de sable ne fait pas l'heure, mais en marque la fin, ainsi le dernier soupir de la vie, qui nous fait trouver la mort, ne la fait pas naître, mais la termine seulement avec notre vie. De plus, si vivre en l'oisiveté n'est pas vivre, et beaucoup plus si vivre dans le vice c'est mourir, qui peut se vanter de vivre une année entière en ce monde, consumant une partie du temps dans l'oisiveté, et l'autre dans le crime ? et que trouverons-nous à la mort que nous ayons fait pour Dieu. Plusieurs demeurent longues années sur la terre ; mais il ne s'ensuit pas qu'ils aient beaucoup vécu, disait un ancien ; et, pour parler chrétiennement, autre chose est vivre, et autre chose voir écouler le temps qui est

donné à l'homme pour faire son salut et mériter l'éternité. (**Le cardinal de Richelieu**, *Perfection du chrétien*).

[Notre corps est un condamné]. — C'est dans ces sentiments que sont entrés ceux qui se sont véritablement convertis. Car enfin, disaient-ils, pourquoi traiter si mollement un corps qui est déjà condamné à la mort. Après qu'on a prononcé la sentence à un criminel, on ne s'amuse pas à le bien traiter. S'il reste encore quelque temps entre la prononciation de la sentence et l'exécution, on se contente de lui donner le nécessaire, afin qu'il ne succombe pas à la violence de son supplice, et que d'ailleurs il ait du temps pour penser à la mort. Or, qu'est-ce que notre corps? c'est un criminel dont l'arrêt de mort est prononcé, et qui est condamné par la justice divine. L'exécution est sursise, il est vrai, mais elle se fera dans quelque temps. Il ne s'agit donc pas de le traiter si bien et de le nourrir si délicatement : il suffit de lui donner le nécessaire, pour le conserver seulement, et lui donner le temps de penser à la mort. (**Bourdaloue**, *Mercredi des Cendres*).

[De l'oubli de la mort]. — Je sais bien que personne ne nie sérieusement qu'il doive mourir, mais je ne sais aussi si personne se dit sérieusement qu'il mourra. Car, quoique ces deux termes aient un trop véritable rapport, personne ne les veut unir, et si on les regarde c'est assurément dans une vue qui les détache l'un de l'autre. Nous considérons la mort; mais nous n'aimons pas à nous représenter l'idée de la mort, et rien au monde n'est plus rare ni plus pénible à notre cœur que l'assemblage de ces deux idées dans notre imagination. (**Anonyme**).

Nous ne savons ni le lieu ni le temps ni le genre de notre mort; mais nous ne pouvons douter que nous n'avancions sans cesse vers la fin de notre vie, et que chaque pas que nous faisons ne nous approche toujours de la mort. Cependant, au lieu de nous occuper de notre mort, nous faisons tout ce qui est en nous pour en écarter l'idée; au lieu de nous y préparer, comme nous ne la voyons point précisément dans aucun temps, nous faisons en sorte que cette pensée vague de la mort ne nous touche point. De-là il arrive, dit le Sage, que, *de même que les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux au filet, ainsi les hommes se trouvent surpris par la mort, lorsque tout d'un coup elle fond sur eux*. (**Ecclesi. ix**). C'est-à-dire que, comme on prend les poissons quand ils se jouent dans l'eau, et les oiseaux quand ils se jouent dans l'air, ainsi les hommes sont-ils surpris de la mort quand ils y pensent le moins. Pensons-y sans cesse, dit un païen (Sénèque), pour nous en familiariser l'idée, afin qu'elle nous paraisse moins affreuse quand elle se présentera tout d'un coup à nos yeux, mais surtout employons toute notre vie à faire un essai et un apprentissage de la mort: *Totà vitâ descendum est mori*. (**Monmorel**, *Quinquagésime*).

[Même sujet]. — Si l'on examinait les causes, les motifs, les circonstances d'un oubli si surprenant, on découvrirait sans doute d'étranges sujets de frayeur. On peut, ce me semble, les renfermer dans ces deux mots : nous oublions la mort malgré notre mortalité, malgré la rapidité de nos années qui s'écoulent, malgré les larmes que nous versons sur le tombeau de nos proches et de nos amis, malgré le spectacle affreux des cadavres que nous voyons porter en terre, malgré toutes nos infirmités, qui nous avertissent, par la faiblesse et par la douleur, que nous ne tarderons pas d'être enlevés de ce monde. Cela veut dire que nous vivons ou comme si les parties qui nous composent devaient toujours vivre, ou comme si les parties qui nous composent devaient mourir pour toujours. Lequel des deux qui nous étourdisse sur la brièveté de la vie et sur la pensée de la mort, ne sommes-nous pas à plaindre ? ne sommes-nous pas malheureux ? où allons-nous ? et où tomberons-nous ?

Un homme meurt : il a vécu pour mourir : il a dû bien vivre pour bien mourir. Il laisse en mourant de savants ouvrages qu'il a composés, de riches terres qu'il a achetées, de grandes sommes qu'il a amassées. Si ses peines n'ont été des préparatifs à une sainte mort, il meurt à son propre risque, et il a vécu inutilement pour ses intérêts. Le point fatal de notre sort éternel est le moment de la mort ; qui que ce soit ne peut le rendre heureux, que nous-mêmes. Consomons sa vie pour les autres, et ne rien faire pour la destinée invariable qui nous attend à la mort, et qui dépend de notre vie, que pense-t-on de sa vie et de sa mort, si l'on n'en vient là ? *Nemo alii nascitur moriturus sibi*, dit Tertullien. (*Remarques sur divers sujets*).

[Fragilité des biens de la vie]. — Achetez de grandes terres, bâtissez des palais, élevez des maisons magnifiques : assurément ces palais et ces maisons appartiennent plus à la fortune qu'à vous, ou, pour parler plus chrétiennement, vous n'êtes en effet que les économes de ces biens. La raison, dit S. Augustin, que vous avez coutume d'apporter pour prouver que cette maison est à vous prouve évidemment que c'est votre maison de passage : « Mes pères, dites-vous, et mes ancêtres me l'ont laissée ; elle m'appartient par testament. » Je sais bien ce que vous voulez dire, reprend ce saint docteur : vos ancêtres ont passé par cette maison, et vous y passerez aussi ; vous n'y êtes donc que comme des passants : *Unusquisque in domo suâ est hospes*. Mais pour le tombeau, ah ! cette maison vous appartient, vous y demeurerez jusqu'à la consommation des siècles, et vous n'en sortirez jamais de vous-même. (**Le P. Texier**, 1^{er} sermon du Carême).

[Consolation de l'homme vertueux]. — Tout doit contribuer à consoler les gens de bien à cette dernière heure. Quelle consolation, quelle joie ne doit pas ressentir, à l'heure de la mort, un homme qui a vécu chrétiennement, qui

a vécu dans l'exercice de la pénitence, et la vue de l'avenir peut-elle ne pas adoucir les douleurs de l'état présent ? Tout ce qu'il y avait de rude et de difficile au service de DIEU, tout est passé : jeûnes, retraites, exercices de mortification, travaux, austérités, humiliations, pénitences, tout est fini ; le bien et le mal passent également. Quel plaisir, à l'heure de la mort, de n'avoir pas fait le mal qu'on pouvait faire, et quelle joie d'avoir fait le bien qu'on était obligé de faire, surtout quand on pense au regret de ne l'avoir pas fait ! Quelque longue que la vie ait été, il ne paraît pas. à l'heure de la mort, qu'il y ait plus d'un moment entre le jour de la naissance et le dernier jour de la vie. Peut-on ne se savoir pas bon gré alors d'avoir prévenu par une sainte vie les regrets et le désespoir que les pécheurs ont à la mort ? Que me servirait à présent, dit un moribond, d'avoir fait une grande fortune, de m'être fait de puissants amis, d'avoir possédé les premières charges ! Que me servirait d'avoir été de toutes les parties de divertissement, d'avoir été homme de cour, d'avoir suivi les maximes du monde ? Je condamne à présent, et je condamnerai pendant toute ma vie, ces maximes ; que me servirait tout cela, si je n'avais pas fait mon salut ? (**Le P. Croiset**, *Retraites*).

[Des morts subites]. — La mort précipitée de tant de personnes, qui sont surprises lorsqu'elles y pensaient le moins, nous frappe d'abord ; mais on se rassure bientôt en cherchant la cause de cette mort précipitée, et en se flattant que cette cause ne se trouve point en nous. C'était un homme, dit-on, d'une santé caduque ; une trop grande application d'esprit a abrégé ses jours ; il a fait un excès : il était menacé d'un grand accident. C'est-à-dire : Je ne trouve point en moi ce que je m'imagine avoir causé sa mort : je n'ai donc rien à craindre, au lieu de dire : Cet homme paraissait se porter aussi bien que moi, et il est mort aujourd'hui : qui peut assurer que je serai demain en vie ? Mais, lorsque je fais cette réflexion, je ne sais, Seigneur, si je dois plus espérer que craindre, et si, en regardant en pitié ceux qui comptent si imprudemment sur cette vie, je ne serai pas moi-même quelque jour un objet de compassion. Ne le permettez pas, Seigneur. Je vois, je sens l'indignité d'une si pitoyable conduite. J'ai eu peut-être encore moins de prévoyance en ceci que les autres. Quel serait mon regret, quel désespoir, à quoi dois-je m'attendre, si, faisant les réflexions que je fais et connaissant le danger où je me suis mis, je ne profite pas de la grâce que vous me faites ! Quand je devrais avoir encore longtemps à vivre, je ne veux plus attendre à me préparer à la mort, qui peut me surprendre à tout moment. (**Croiset**, *Retraites du mois*).

[Les ravages de la mort]. — Il y a deux cents ans que les villes étaient peuplées comme elles le sont aujourd'hui : qu'est devenu tout ce peuple ? Il ne reste pas un seul homme du quinzième siècle, il ne reste même de

tous ces hommes qu'un peu de poudre confondue avec la terre. Trouvez, dans ces ossements ou dans cette poudre, quelque marque de grandeur, de distinction ou de noblesse ! Orgueil des hommes, voilà bien de quoi te confondre ! Mais voilà bien, ô mon DIEU, de quoi nous désabuser ? Monarques qui régniez dans l'univers et à la félicité de qui tant de gens conspiraient, vous mourrez ; il n'y a pas loin du trône au tombeau. La naissance vous a distingués du reste des hommes, mais la mort vous rendra un jour égaux avec le reste de vos sujets. Suite de prospérités, raffinements de plaisirs, honneurs infinis, magnificences, victoires. tout sera un jour enseveli avec vous ! Grands du monde, vous mourrez ! Cherchez dans les tombeaux ce qu'il reste aujourd'hui de vos ancêtres : dans cent ans il n'en restera pas plus de vous ; une inscription ne conservera vos titres que pour apprendre à la postérité que vous n'êtes plus rien de ce que vous étiez dans le monde, et qu'il ne reste de vous qu'un peu de cendres, beaucoup moins précieuses que l'urne dans laquelle on les a enfermées. Oh ! que la mort est une bonne école ! et que la vue du tombeau guérirait et l'esprit et le cœur de beaucoup de maladies, si l'on ne faisait tout au monde pour s'en éloigner ! Fussiez-vous le plus habile homme qui ait jamais été, eussiez-vous tous les trésors de l'univers, fussiez-vous l'homme le plus heureux, vous mourrez ; quarante ou cinquante ans de prospérité feront toute la durée de votre fortune ; une fièvre de quelques jours, un accident, une petite pierre, renversera en un instant ce colosse. Vie molle et délicieuse, opulence, fortune dans le monde, tout cela se termine à quelques funérailles un peu plus éclatantes, et ces funérailles au tombeau.

Non : de toutes les folies dont l'esprit humain est capable, il n'en paraît point de plus inconcevable que celle-ci. Quoi ! je sais que je dois mourir, qu'il y a une éternité heureuse ou malheureuse après la mort et je ne pense pas à bien vivre, et je ne fais pas tous mes efforts pour m'assurer un heureux sort après cette vie ! Je sais certainement que je dois mourir ; très-probablement je n'ai pas longtemps à vivre : et tous mes soins ne vont qu'à amasser du bien pour des héritiers, c'est-à-dire pour des gens qui doivent me survivre, pour des gens qui se serviront du fruit de mes sueurs, peut-être du fruit de mes injustices et de ce qui aura causé ma damnation, pour mener une vie plus somptueuse et plus douce ! J'oublie mon salut ; je néglige de me préparer à bien mourir, pour laisser à ceux qui me succéderont de quoi vivre à leur aise ! Je sais que je dois mourir, je ne puis penser sans frémir à toutes les conséquences de cette dernière heure, je sais combien une bonne mort est difficile : et je pense à toute autre chose qu'à faire une bonne mort ! Je vois et je sens l'extravagance de cette conduite, et je frémis à la seule pensée de mon aveuglement. Mais je suis résolu de profiter du peu de temps qui me reste à vivre, pour me préparer dès ce moment même à bien mourir. (*Le même*).

[La mort seule nous désabuse]. — Disons la vérité de bonne foi : si on ne devait point mourir, ou du moins s'il n'y avait point de loi qui condamnât tous les hommes à la mort, nous aurions beau parler contre les vanités, on ne nous croirait pas ; on aurait beau prêcher que tous les biens de ce monde en sont pleins, on en ferait même des dénombrements sensibles et palpables, nous nous imaginerions toujours que tout cela serait de vaines subtilités, plus vaines que la vanité même, et que tout cela se dirait plutôt pour faire voir son bel-esprit que pour nous en détourner. Mais, quand on voit que tout tend à la mort, et que, de toutes les choses du monde, il n'y en a pas une qui ne tende à sa destruction, que les plus belles choses sont les plus sujettes à périr, et périssent en effet les premières : voilà ce qui nous dessille les yeux et ce qui nous en fait connaître la vanité. Et c'est une belle différence que S. Chrysostome a remarquée, que toutes les autres pensées chrétiennes ne sont tout au plus que des preuves de la vanité, au lieu que la mort est l'expérience de cette vanité.

N'est-ce pas cette pensée de la mort qui a conduit tous les saints au bonheur dont ils jouissent maintenant ? N'est-ce pas ce qui les a obligés à embrasser des règles si austères et des manières de vie si extraordinaires ? N'est-ce pas ce qui les a confinés dans le fond des déserts et des solitudes les plus affreuses, ce qui les a séparés du commerce de tous les hommes, ce qui les a fait embrasser toutes les pratiques terribles de la pénitence avec joie ? Il est vrai qu'ils voyaient bien des peines dans ces entreprises, qu'ils éprouvaient souvent des contradictions de la part de DIEU, et que DIEU a permis souvent qu'ils crussent qu'ils s'égareraient, et qu'ils n'étaient pas dans le bon chemin ; mais les secrets de la prédestination se développaient aussitôt à leurs yeux dans le tableau de la mort, et ils ne l'avaient pas plus tôt envisagé que tous ces fantômes s'évanouissaient et que leurs esprits se rassuraient.

Quand nous aurions à vivre des siècles entiers, comme ces anciens Patriarches, quand le temps de notre mort ne serait pas si proche, il faudrait enfin en venir un jour là. Eh ! que nous servirait alors cette longue suite d'années, sinon pour accroître nos obligations et rendre notre compte d'autant plus difficile qu'il sera long et embarrassé ? Mais être, comme nous sommes, peut-être à la veille de notre mort, la toucher, pour ainsi dire, du bout du doigt, et paraître cependant insensible, et ne pas travailler à l'affaire de notre salut en pensant à faire une bonne mort : non, il n'y a que notre infidélité ou que notre stupidité qui en puisse être la cause ! (**Bourdaloue**).

[Peu de personnes qui ne soient surprises par la mort]. — Je puis avancer, sans outrer ce sujet, que, de tant de chrétiens qui vivent dans le monde, il y en a très-peu, ou presque point, qui ne soient surpris de la mort ; et, pour vous en convaincre, considérez qu'on ne meurt qu'en trois manières. — 1°. On meurt d'un coup imprévu et d'une mort tout-à-fait subite, dans un nau-

frage, dans une maison qui nous accable sous ses ruines, ou attaqué d'un mal soudain, qui éteint en un instant tous les principes de la vie. Or, il est certain qu'on est surpris alors, et qu'on meurt sans préparation. — 2°. On meurt d'une mort moins précipitée, mais toujours prompte : C'est un sommeil léthargique où vous tombez ; c'est un transport violent qui vous trouble ; la raison se perd, et l'on n'est plus à soi. Or, ceux qui meurent de la sorte ne sont pas mieux préparés que les autres. — 3°. Restent ceux qui meurent d'une mort lente, comme meurt la plus grande partie des hommes. Mais l'expérience fait voir que ces personnes espèrent toujours vivre quelque temps, et diffèrent presque toujours à se préparer jusqu'à ce qu'on les avertisse qu'il faut mourir : ce qu'on n'ose faire de peur de les effrayer : et en cet état quelle préparation ! n'est-ce pas être surpris ? (**Anonyme**).

[Bonnes résolutions]. — « Au milieu de mes jours, au plus fort de ma santé, au plus haut comble des honneurs, j'irai, disait Ezéchias, jusqu'aux portes du tombeau : *Ego dixi : In dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi*. Je chercherai le nombre des années qui peuvent me rester à vivre, et, quelque longue course que je puisse me promettre, ne voyant qu'un intervalle bien court entre la mort et moi, j'ai dit : Le tissu de mes jours finira bientôt ; je serai retranché du nombre des vivants, comme la tente d'un pasteur que l'on porte d'un lieu à un autre. A peine le fil de ma vie commencera-t-il à s'ourdir, que la trame en sera coupée, du matin au soir. Dans ces réflexions j'ai élevé mes yeux vers vous, ô mon DIEU ! et je les ai sentis atténués et défaillants à force de fixer leurs regards vers le ciel. Je souffre violence ; répondez pour moi dans le jour de votre colère. Que dirai-je quand les liens de mon âme rompus, l'exposeront avec toutes ses iniquités à votre redoutable présence ? où me cacherais-je, et comment fuirai-je devant votre face ? Ah ! je repasserai les années de ma vie dans l'amertume de mon cœur ; j'entrerais d'avance dans la pourriture du tombeau, pour trouver quelque asile par l'humiliation de mon esprit dans le jour de la vengeance. » Ainsi parlait le grand roi Ezéchias. (*Isaïe xxxii*).

[La mort est terrible]. O dernière séparation, que tu es douloureuse et terrible ! Quelque fermeté et quelque grandeur d'âme que l'on ait, il faut que la nature frémissse quand elle sent venir ce coup fatal qui va séparer ces deux parties qu'elle a si étroitement unies ensemble. *Siccine separat amara mors ?* s'écriait autrefois ce prince malheureux sur le point d'être immolé par une main impitoyable et meurtrière. O mort, est-ce ainsi que tu sépares ! O mort, que ton souvenir est amer, dit l'Écriture, lors même qu'on ne te considère que dans cet éloignement imaginaire où l'amour-propre ne fait qu'entrevoir les traits horribles qui épouvantent les mourants ! Hélas ! qu'est-ce donc lorsque tu paraïs avec cet appareil effroya-

ble qui t'accompagne ? Ne nous flattons point : cet objet a de quoi jeter la terreur et la tristesse dans les âmes les plus fermes. (**Du Jarry**, *mercredi des Cendres*).

[Craindre la mort et la désirer]. — La mort, selon la réflexion de S. Augustin, a deux visages tout différents. Elle est redoutable d'une part et désirable de l'autre. Redoutable parce qu'elle peut être le commencement d'un malheur éternel ; mais désirable parce que, selon les vues de DIEU, elle nous doit mettre en possession de l'immortalité et de la gloire. Il faut donc que nous la craignons et que nous l'aimions tout à la fois : c'est-à-dire que nous la craignons d'une crainte mêlée d'amour, et que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoute le même Père : car, comme DIEU qui est aimable et terrible, veut, absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre ; et, comme DIEU ne se tiendrait pas honoré de nous autant qu'il le veut être si nous le craignons plus que nous ne l'aimons, ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne si nous craignons plus la mort que nous ne l'espérons, parce que notre crainte et notre amour, par rapport à elle, doivent suivre la mesure de notre amour et de notre crainte à l'égard de DIEU. Il faut donc craindre la mort par esprit de foi, mais il faut encore plus l'espérer et la désirer en esprit de foi.

Le même S. Paul qui témoignait tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnaissait néanmoins que c'était une chose terrible de tomber dans les mains du DIEU vivant : *Horrendum est incidere in manus DEI viventis* ; et le même David qui demandait si instamment de voir DIEU ne laissait pas de chercher un asile, où il pût se mettre à couvert de sa colère : *Quò à facie tuâ fugiam ?* Cependant, quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvements d'amour et de crainte, le désir l'emportait, et ils ne pouvaient se défendre de souhaiter la mort en considérant que c'était la voie pour aller à DIEU. De-là vient que S. Jérôme, qui fut peut-être de tous les saints le plus touché des jugements de DIEU, fut néanmoins un de ceux qui soupirèrent davantage après la fin de cette vie mortelle. C'est une chose admirable de voir comment il la demandait, et en quels termes il l'appelait : *Veni, amica mea, soror mea sponsa*. « Venez, disait ce grand saint parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, comme mon épouse. *Indica mihi quem diligit anima mea* : conduisez-moi à l'unique trésor de mon âme : car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office, et me montrer le lieu où il repose : *Ostende mihi ubi cubat Christus meus*... Vous êtes tout environnée de ténèbres, poursuivait ce même Père ; mais ces ténèbres me découvriront la lumière éternelle, et c'est ce qui vous donne pour moi tant de charmes : *Nigra es, sed formosa*. Vous êtes terrible aux rois de la terre, et à ces mondains qui bornent toutes

leurs espérances à cette vie : *Terribilis apud reges terræ* ; mais vous me devenez d'autant plus agréable, que j'ai moins de prétentions en ce monde et pour ce monde. Ainsi s'expliquait S. Jérôme. (**Bourdaloue, Dominicale**).

[Le juste ne meurt point]. — Il n'y a que les justes qui ne meurent point. On peut dire même qu'ils ne vivent, qu'ils ne brillent, qu'ils ne règnent jamais avec plus d'éclat qu'après leur mort. On n'a besoin ni de la dureté des marbres ni de la fermeté des métaux pour conserver leur mémoire : nul des hommes qui ne leur paie ce tribut de respects, d'estime et de vénération. On ne consulte ni leur naissance ni leur rang ni leur condition ; la vertu seule donne ce relief, elle seule éternise leur mémoire. Qu'un revers de fortune les ait obscurcis, que la médisance, que la calomnie aient mis en œuvre tous leurs artifices pour les décrier, qu'ils aient été traités durant leur vie comme le rebut de tous les hommes, *tanquàm peripsema hujus mundi* (I Cor. iv) ; qu'ensevelis dans leur humilité ils aient vécu dans l'oubli, *justi autem in perpetuum vivent*. (Sap. v) ; la mort des saints leur tient lieu de naissance illustre ; elle les met dans un nouveau jour et leur donne un nouvel éclat. Ils sont placés sur les autels ; leur mémoire est en bénédiction ; les peuples les révèrent, les rois les honorent, les royaumes les prennent pour leurs protecteurs, et l'univers entier publie leurs louanges. (**Le P. Croiset, Année chrétienne**).

[Lumières que donne la mort]. — La mort, que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait généralement et sans exception, de tous les biens qu'il possède, de tous les plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abîme de vanité : *Veruntamen universa vanitas omnis homo vivens*. L'homme mondain n'en convient pas, et il affecte même de l'ignorer ; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'une ombre et une figure qui passe : *Veruntamen in imagine pertransit homo*. Il se trouble, et, comme mondain, il est dans une continuelle agitation : mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des espérances que la mort renversera : *sed et frustrà conturbatur*. Il se fatigue, il s'épuise pour amasser et pour thésauriser ; mais son malheur est de ne savoir pas même pour qui il amasse, ni qui profitera de ses travaux ; si ce seront des enfants ou des étrangers ; si ce seront des héritiers reconnaissans ou des ingrats ; si ce seront des sages ou des dissipateurs : *Thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea*.

Je n'ai donc qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Eglise : *Memento, homo, quia pulvis es* : souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière ; *et in pulverem revertetis*, et que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser, cet arrêt, à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans me-

sure qui les tourmentent toujours et qu'on ne remplit jamais. Je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, et qu'ils lui dirent : *Veni et vide*, venez et voyez. Venez, avares : vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur ; et parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurecit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre : *Veni et vide*, venez et voyez. C'était un homme de fortune comme vous : en peu d'années il s'était enrichi comme vous ; il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfants avantageusement pourvus. Mais à présent il n'a rien de plus que le dernier des hommes. (Bourdaluë).

[Nul n'est exempt de la mort]. — *Nous mourons tous*, disait cette femme dont l'Écriture a loué la prudence, au second livre des Rois, *et nous allons sans cesse au tombeau ainsi que des eaux qui se perdent sans retour*. En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement, comme des flots : ils ne cessent de s'écouler, tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes : de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues. (Bossuet).

[La mort doit consoler le juste]. — Quand le patriarche Jacob, dans une extrême vieillesse, vit Joseph son fils comblé d'honneur et de gloire et dominant sur toute l'Égypte, l'Écriture nous apprend qu'il fut transporté d'un mouvement de joie, et qu'il s'écria : Ah ! mon fils, c'est désormais que je mourrai content, puisque je vous revois : *Jam lætus moriar, quia vidi faciem tuam*. Eh quoi, mes frères, dit S. Bernard, la mort paraissait douce à ce père, parce qu'il voyait pour un moment le visage de son fils bien-aimé : et nous, à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler DIEU même, nous à qui elle doit révéler la gloire de DIEU, nous à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vu et que le cœur de l'homme n'a jamais compris, nous qui dans cette espérance devrions dire : Ah ! Seigneur, je mourrai sans peine, et je mourrai même avec joie, puisque c'est par-là que je dois jouir de votre divine présence : *Jam lætus moriar, quia visurus sum faciem tuam* (S. Bernard) ; au lieu de parler de la sorte, et de le penser, nous sommes consternés à la seule

idée de la mort, et nous frémissons au moindre péril qui nous en approche ou qui l'approche de nous. (**Bourdaloue**, *Dominicale*).

[Vertus qu'elle nous donne occasion de pratiquer]. Quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occasion de pratiquer ! C'est en vue de la mort que nous faisons à DIEU le sacrifice le plus héroïque, qui est celui de notre vie, et que nous devenons en quelque manière semblables aux martyrs. C'est par une libre acceptation de la mort que nous témoignons à DIEU la soumission la plus généreuse, et que nous lui rendons le devoir de l'obéissance la plus parfaite, puisqu'elle va jusqu'à la destruction de nous-mêmes. C'est au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la justice de DIEU, recevant l'arrêt de notre mort en esprit de pénitence ; lui offrant notre mort non-seulement comme une satisfaction générale et commune du péché de nos premiers parents, mais comme une satisfaction particulière et personnelle de nos propres péchés ; consentant, pour la réparation de notre avare cupidité, à être dénués de tout dans le sein de la terre ; pour la réparation de nos vanités et de notre orgueil, à être ensevelis dans les ombres et la poussière du tombeau ; pour la réparation de nos sensualités et de nos plaisirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'est par une sainte union de notre mort avec la mort de JÉSUS-CHRIST que nous entrons en participation des grâces surabondantes que ce DIEU Sauveur a renfermées dans sa croix comme dans une source inépuisable. Et qui peut dire de quelles richesses spirituelles un mourant se sent quelquefois comblé ? ou, sans attendre l'heure de la mort, qui peut dire de quelles impressions secrètes un chrétien est pénétré, de quels mouvements intérieurs il est animé, lorsque anticipant son dernier jour, il se met à certains jours, en esprit, au lit de la mort, et qu'il se présente à DIEU comme une victime qui lui est destinée, et qui lui doit être immolée ? (**Bourdaloue**, *Dominicale*).

[Un chrétien ne doit point être attaché à la vie]. — Que des chrétiens, à qui DIEU fait de si magnifiques promesses pour la vie future, à qui sont ouvertes les voies à une vie nouvelle ; que des chrétiens, qui doivent regarder ce monde comme un lieu d'exil, de misère et de tentation, manquent de courage pour se détacher des amusements de leur pèlerinage, et pour soupirer après les biens immenses de leur patrie : c'est une bassesse d'âme qui dément et qui déshonore leur foi. Quoi ! des hommes destinés à jouir avec JÉSUS-CHRIST d'une félicité éternelle ne se laisseront jamais toucher à tant de grandeurs qui leur sont préparées ! Ensevelis dans l'amour des choses sensibles, ils feront leur capital des biens imaginaires de cette vie ! Quoi ! ce ne sera que dans l'extrémité d'une maladie incurable qu'ils voudront bien accepter, faute de mieux, le royaume du ciel, parce qu'ils sentiront alors que tout ce qui les amusait sur la terre leur échappe pour jamais ! Est-ce ainsi donc que nous demandons chaque jour à DIEU notre

Père, l'avènement de son règne, que nous craignons néanmoins ce que nous voulons toujours différer ? (**Fénélon**, *Sermons choisis*).

[Comment il faut penser à la mort]. — Dans la pratique du vrai chrétien, mépriser la mort, c'est ne se rien dissimuler de ce qu'elle a de terrible ; c'est en approfondir de sang-froid les suites inévitables et les tristes accompagnements ; c'est s'appliquer à soi-même en particulier les surprises, les accidents que l'on voit arriver aux autres, et qui sont tous les jours sous nos yeux ; c'est rappeler toutes les actions de la vie à ce terme et à cette fin ; c'est s'étudier à cette vraie sagesse que Moïse souhaitait aux Hébreux lorsqu'il disait : « Plût à DIEU qu'ils sentissent et qu'ils comprissent leur fin, qu'ils allassent au-devant par une généreuse prévoyance ! *Utinam saperent et intelligerent, et novissima providerent !* Allons-y donc : montrons un courage vraiment chrétien. Je ne vous dis pas : Allons au-devant des bûchers et des tortures, allons nous y jeter à corps perdu ; allons braver la fureur des tyrans. » Il a bien fallu cependant que les chrétiens appelés par la grâce à la couronne du martyr aient eu assez de constance pour la suivre, aient trouvé cette force dans leur cœur. Je vous dis seulement : Allons au-devant de la mort par la pensée ; pensons à la mort ! Je vous dis ce que les sœurs de Lazare disaient au Fils de DIEU en le menant au tombeau de leur frère : *Veni et vide*, Venez et voyez ; mais voyez attentivement, et non pas légèrement. (**Le P. de la Rue**, *Carême*).

[Malheur d'oublier la mort]. — Si ceux qui ont rassuré leur esprit et fortifié leur cœur par tout ce que la nature et la grâce peuvent inspirer de générosité et de force ne laissent pas d'être ébranlés lorsque, de ces essais et de la méditation du combat, il faut venir au combat même, en quel état vous trouverez-vous réduites, âmes imprudentes, vous qui ne prenez de temps pour la délibération de la mort que le temps de l'exécution même ; vous qui, voyant ce que vous n'avez jamais vu, êtes obligés de penser à ce que vous n'avez jamais pensé ; vous qui, dans un instant, dans un point de temps indivisible, comme parle l'Écriture, vous voyez transportés sous cette ligne fatale qui sépare le temps de l'éternité, le ciel de l'enfer, l'éternelle félicité d'avec l'éternelle misère ; vous à qui la mort n'ouvre les yeux pour les vanités humaines et les vérités divines qu'au moment où la mort vous enlève ? Je les vois, ces cœurs, je les vois fiers tant que leur santé dure ; mais sont-ils malades, je les vois surpris, incertains, troublés, abattus, confondus. La nouveauté d'un état imprévu les surprend, la crainte de l'avenir les trouble, la multitude des choses qu'ils ont à faire les effraie. Ayant vécu avec autant d'assurance que s'ils n'avaient jamais dû mourir, ils meurent avec autant de lâcheté que s'ils n'avaient jamais su vivre. Les sentiments qu'ils ont de DIEU sont tous hors de leur place : ils l'ont cru tout miséricordieux lorsqu'il le fal-

lait croire juste, pour ne pas l'offenser ; ils le croient juste lorsqu'il le faut croire miséricordieux, pour ne pas entrer dans le désespoir ; et comme la confiance en la miséricorde, qui devrait faire la consolation de leur mort, fait le crime de leur vie, la crainte de la justice, qui eût dû faire la sainteté de leur vie, fait le désespoir de leur mort. (Mascaron, *Evêque d'Agen*).

[La mort toujours prochaine]. — Il nous est d'une conséquence extrême de faire toujours réflexion à cet important avis du Sage : *Memor esto quoniam mors non tardat* : souvenez-vous que la mort est proche, et que vous ne la pouvez éviter. Si vous avez vu quelquefois mourir un homme, pensez que la même chose vous doit arriver. Alors vous serez couché dans votre lit, avec une langueur mortelle, qui vous réduira à l'extrémité. Vous sentirez peu à peu défaillir vos forces : heureux si votre esprit ne baisse point en même temps, et si votre cœur et la bonne volonté ne tombent point aussi en défaillance ! Vos parents et vos amis pleureront auprès de vous et tâcheront de vous assister ; mais tous leurs soins et leurs secours vous seront inutiles, hormis celui de leurs prières. On vous mettra en main la croix avec laquelle le Sauveur a triomphé du prince des ténèbres, pour vous armer et vous fortifier contre ses assauts. On vous répétera souvent les noms sacrés de Jésus et de Marie ; et si vous êtes encore alors dans un plein jugement, quels seront vos sentiments ? Que dire, que faire en une telle extrémité ? Que ne voudriez-vous pas alors avoir fait et pour le service de Dieu et pour le salut de votre âme ? Faites-le donc maintenant, de crainte que trop tard vous ne vous repentiez d'une si extrême négligence. Rien ne pourra vous consoler en ce moment, que la bonne vie que vous aurez menée, la pénitence que vous aurez faite, la mortification et les bonnes œuvres que vous aurez pratiquées. Après que vous aurez rendu l'esprit, votre cadavre sera étendu sur la paille : on l'enveloppera dans un linceul, on l'enfermera dans un cercueil. Vous serez mis dans le tombeau et couvert de terre. Chacun s'en retournera alors, et vous demeurerez seul. N'est-ce pas là un sujet digne d'une sérieuse réflexion ?

Vous voilà dans le tombeau : votre corps est la pâture des vers ; mais que deviendra votre âme ? Au moment qu'elle sera partie du corps, elle paraîtra au tribunal de son juge, tout effrayée d'un changement si étrange et si prompt, toute saisie de crainte, ne sachant que répondre aux reproches qu'on lui fera de sa mauvaise conduite, et tremblante dans l'attente du terrible arrêt de vie ou de mort, de damnation ou de salut, qui lui sera prononcé. O vie ! ô mort ! ô éternité ! Mort malheureuse ! vie bienheureuse ! éternité sans fin ! Concevons-nous bien l'importance de ce moment d'où dépend l'éternité ? Voici maintenant le temps de grâce et de miséricorde. Tous les jours, toutes les heures, tous les moments de notre vie, sont des moments de faveur et d'indulgence ; nous y pouvons

trouver grâce aux pieds du Fils de DIEU ; mais, après la mort, plus de pardon, plus de grâce, plus de ressource, plus de remède. Pensons donc maintenant à ce moment fatal qui doit terminer notre sort pour jamais. Prévenons, par une vie toute sainte, les jugements de DIEU ; condamnons-nous nous-mêmes dans le temps, si nous voulons éviter notre condamnation éternelle. (**Le P. Nouet**, *Méditations*).

[La mort surprend toujours]. — Il y a deux circonstances, dans le sujet de la mort, dont personne ne peut douter à moins qu'il n'ait perdu le bon sens. La première est qu'elle arrive d'ordinaire plus tôt qu'on ne s'imagine ; car où trouverez-vous un homme qui soit persuadé qu'il peut mourir à chaque instant ? Ce qui nous trompe tous, c'est que nous regardons la mort de fort loin. Nous pensons qu'elle est encore à venir, et elle est déjà présente ; à chaque moment elle nous ôte une partie de notre vie. Mais, parce qu'elle ne nous l'ôte pas tout à la fois et que nous ignorons ce qui nous en reste, nous nous flattons d'une fausse espérance que nous ne sommes pas si près de la fin, parce que nous ne la voyons pas. La seconde circonstance qui arrive sur le même sujet, c'est que la mort arrive presque toujours lorsqu'on y pense le moins ; et, si nous ne veillons nuit et jour, nous ne pourrons éviter une si dangereuse surprise. La justice divine, dit S. Ephrem, vous enverra de terribles messagers pour vous appeler à elle, et faire commandement à votre âme, lorsqu'elle pensera à toute autre chose, de sortir de son corps et de s'aller présenter devant son tribunal, pour rendre compte de toutes ses actions. Ils ne lui diront pas seulement ce que DIEU dit autrefois à Abraham : *Egredere de terrâ tuâ*, sortez de votre pays ; mais : « sortez du monde, sortez même de la religion, qui est la maison de votre Père céleste. Quittez tout, abandonnez tout, parents, amis, plaisirs, honneurs, tout ce que vous avez de plus cher, jusqu'à votre propre vie, et allez dans la terre que je vous montrerai. » Ah ! Seigneur, quelle est cette terre où vous enverrez mon âme après sa sortie du monde ? Sera-ce dans la terre des vivants, pour chanter à jamais vos miséricordes avec les saints ? sera-ce dans la région des morts, dans cette terre couverte de ténèbres éternelles, où il n'y a qu'une horrible confusion qui ne finira jamais ? (*Le même*).

[Sentiments d'un chrétien mourant]. — O mon DIEU ! puisque vous avez ordonné que je meure, j'acquiesce humblement à l'arrêt de votre justice, et je ne refuse point la mort que j'ai méritée par tant de crimes. Je l'accepte de bon cœur en esprit de pénitence, et je consens que mon âme soit séparée de son corps pour avoir trop suivi ses inclinations déréglées. Je consens que ce corps soit caché sous la terre et foulé aux pieds, en punition de mon luxe et de mon orgueil ; qu'il soit la pâture des vers et qu'il retourne en pourriture, pour avoir trop aimé ses aises ; qu'il soit privé de l'usage de tous les sens, dont il ne s'est servi que pour vous offenser, qu'il soit

privé de tous les biens de la terre, pour punir le trop d'attache que j'y ai eue et l'abus que j'en ai fait, et enfin, que je sois mis dans un éternel oubli, pour vous avoir si longtemps oublié pendant ma vie. Je vous demande seulement une grâce, que je meure de la mort de vos élus. Appelez-moi, je vous prie, Seigneur, dans le temps et dans l'état où je vous serai plus agréable. O Sauveur très-pieusement aimable, quand je serai environné des douleurs de la mort, ne m'abandonnez point; quand les hommes porteront mon corps dans le sépulcre, que les anges portent mon âme dans le ciel, et qu'il lui soit ouvert pendant que la terre couvrira ses chétives dépouilles. O mon DIEU, je vous la remets entre les mains : vous l'avez rachetée au prix de votre sang. O Mère très-sainte de mon DIEU, intercédez pour moi en ce fatal instant. (*Le même*).

[Penser à la mort pour se sanctifier]. — Le remède à nos désordres serait de nous persuader que la mort est aussi proche que les personnes zélées pour notre salut nous le disent, conformément au texte sacré, qui l'assure. Mais nous en usons comme ce serviteur paresseux qui trouvait des raisons pour croire que le père de famille ne serait pas sitôt de retour, et qui, sur ce retardement imaginaire, négligeait tranquillement son devoir : *Moram facit dominus venire*. Une épouse infidèle, dit le SAINT-ESPRIT, se promet une longue absence de son époux; et dans cette pensée, elle s'abandonne au crime : *Non est vir in domo suâ; abiit viâ longissimâ*. (Prov. VII). Le riche dont l'Évangile fait mention, se figure qu'il a bien des années à vivre, et par cette raison il s'invite lui-même à jouir en repos des richesses qu'il a amassées et du fruit de ses travaux : *Anima, habes bona posita in annos plurimos*. (Lucæ XII). Le genre humain persista autrefois dans son impiété, dans sa corruption et ses désordres, parce que les hommes ne voulurent point ajouter foi aux menaces d'un déluge prochain; ils traitaient de ridicules les pieuses exhortations de Noé : et tous périrent dans les eaux, hors ce saint patriarche et sa famille, qui demeura fidèle au service du Seigneur : *Non cognoverunt donec venit diluvium et tulit omnes*. (Matth. XXIV). Que de chrétiens aujourd'hui sont incrédules sur la proximité de la mort! Jusqu'à ce qu'elle vienne les surprendre, ils ne peuvent se persuader qu'elle soit proche : et c'est là la véritable source de tous leurs dérèglements. (*Ségneri, Méditations*).

[Désir de la mort]. — Sommes-nous disposés à mourir, pour nous unir à Jésus-CHRIST? S. Paul, qui formait ce noble désir, voulait qu'un chrétien, rempli des espérances de la religion, gémit et soupirât sous la pesanteur de son corps mortel; et S. Augustin, expliquant cette vérité dans toute son étendue, dit que la sainteté de la vie et l'amour de la mort sont deux dispositions inséparables. Ces deux amours des deux vies, dit-il, se combattent dans une âme imparfaite : l'amour de cette vie passagère est si fort dans les chrétiens imparfaits, qu'ils la possèdent avec plaisir et

qu'ils ne la perdent qu'avec regret ; la perfection des âmes bien fidèles à DIEU fait, au contraire, qu'ils supportent la vie avec peine, et qu'ils attendent la mort comme leur véritable bien. Au reste, continue-t-il, que les imparfaits ne me disent point qu'ils désirent de vivre encore pour faire quelque progrès dans la vertu ; qu'ils parlent plus sincèrement, et qu'ils avouent qu'ils souhaitent de prolonger leur vie parce qu'ils ne sont point assez vertueux pour aimer la mort. Si nous ne craignons que les jugements de DIEU dans notre passage à l'éternité, cette crainte, inspirée par le SAINT-ESPRIT, serait une crainte modérée, paisible et religieuse ; la perfection de notre amour pour DIEU, comme dit S. Jean, consiste à avoir une entière confiance en lui pour le jour de son jugement. Si nous l'aimions comme notre père, le craindrions-nous comme notre juge, jusqu'à fuir sa présence ? Aurions-nous ces craintes lâches qui nous troublent, qui nous abattent, ces vaines alarmes que nous ressentons sitôt que le Seigneur frappe à notre porte et qu'il nous apprend, par la maladie, que la mort s'approche ? (**Fénelon**, *Sermons choisis*).

[Le jour et l'heure nous sont cachés : pourquoi]. — Pourquoi pensons-nous que DIEU nous cache le jour et l'heure de notre mort ? C'est, répond Tertullien, afin que nous vivions dans une vigilance continuelle. En effet, si nous savions le temps et les autres circonstances de notre mort, avec quelle indolence, avec quelle tiédeur nous porterions-nous au bien ! Avec quelle audace, avec quelle fureur ne nous livrerions-nous pas au mal ? Où seraient la bonne foi, la tempérance, la chasteté, la justice, la piété ? Comment nous hâterions-nous de faire de bonnes œuvres, si nous étions sûrs d'une longue vie ? Ne rejetterions-nous pas la pénitence sur un temps éloigné, si nous pouvions avoir quelque certitude de l'obtenir ? Oui, nous qui, bien qu'incertains de notre dernière heure, négligeons les devoirs les plus essentiels de notre état ; oui, nous qui, balançant à tout moment entre le temps et l'éternité, entre le paradis et l'enfer, commettons tant de péchés et faisons si peu de bonnes œuvres. Grâce immortelles vous soient donc rendues, ô DIEU de miséricorde, de nous avoir caché notre dernière heure, afin qu'une inquiète attente de ce terrible moment nous fit tenir sans cesse sur nos gardes, et nous forçât, pour ainsi dire, à travailler de toutes nos forces à notre salut. Nous nous portons bien maintenant ; mais dans quelques moments d'ici vous pouvez nous redemander notre âme. Sommes-nous plus assurés de vivre que tant d'autres qui, plus robustes, mieux composés et plus jeunes que nous, sont morts subitement ? (*Dictionnaire moral*).

[Les mondains sont endormis]. — Il se croit heureux, ce mondain, et il est le plus misérable de tous les hommes. Il se flatte au moins d'un bonheur prochain, il n'en poursuit cependant que la fausse image. Comment serait-il heureux ? Il ne connaît ni le vrai bonheur ni le chemin pour y parvenir.

C'est un homme endormi, qui se repaît de fantômes et de chimères, qui prend une apparence de bonheur pour le bonheur même, et qui se réveillant enfin au moment de la mort, ne trouve plus rien dans ses mains. Que ce sommeil est terrible, qui ne finit pour le mondain que lorsqu'il n'est plus temps de réparer son erreur et de chercher les biens véritables, qu'il a méprisés pour courir après une vaine apparence de biens qui le séduisait, et qui a épuisé tous ses efforts ! Ne permettez pas, ô mon DIEU, que je tombe jamais dans un si funeste sommeil ; et, si j'y étais malheureusement tombé, n'attendez pas le moment de la mort pour me réveiller, comme cet insensé à qui vous dites qu'on lui redemanderait son âme la même nuit. Tous ne se laissent pas séduire par les faux biens de ce monde ; tous ne prennent pas l'apparence pour la vérité ; mais, pour être du petit nombre de ceux qui évitent la séduction, j'ai bien besoin, Seigneur, et d'être puissamment secouru de votre part et de n'omettre de mon côté aucun des devoirs de la vigilance chrétienne. (**Ségneri**, *Méditations*).

[L'heure nous est inconnue]. — Oui, le temps de notre mort nous est absolument inconnu : *Nescit homo finem suum*. Il n'y a rien qui puisse nous assurer d'un seul moment de vie, et au contraire combien de choses peuvent nous ôter la vie en un instant ! La mort peut nous enlever de toute sorte de manières : elle attaque de front, elle surprend. Peut-être, hélas ! qu'elle vous a déjà joint, et que vous la portez dans le sein sans vous en apercevoir. Imaginez-vous un poisson dans un filet : il est pris, et il ne s'en aperçoit pas. Il joue, il saute comme les autres qui n'ont rien à craindre. Cependant c'est fait de lui. Et qui sait si bientôt ce ne sera pas fait de vous ? Peut-être le filet est-il jeté, et il ne faut plus que le traîner à terre : et vous n'y pensez pas ! Quelle pitié ! *Babylone, j'avais jeté le filet sur vous : vous étiez prise, et vous ne le saviez pas* (Jérém. L). Que n'ouvrez-vous donc les yeux sur le continuel danger où vous êtes ? Tenez-vous prêts, soyez sur vos gardes ; faites au plus tôt une confession telle que vous voudriez le faire s'il vous fallait maintenant mourir, puisque vous ne savez pas quand le temps viendra. L'heure de votre mort est-elle encore éloignée ? Vous pouvez le souhaiter, vous pouvez l'espérer, mais vous ne le savez pas : *Nescitis*. Et c'est le Fils de DIEU même qui dit que vous ne le savez pas : car il le dit à tous : *Omnibus dico*. Peut-il nous tromper ? son témoignage ne doit-il pas nous suffire ? Ne vous fiez donc point sur votre jeunesse, sur votre santé, sur votre embonpoint, sur votre complexion, sur la vigueur d'esprit que vous vous sentez encore : avec tout cela, vous ne savez pas si vous ne mourrez pas demain. Le Sauveur le dit à tous : Qui que vous soyez donc, sain, malade, jeune, vieux, veillez, priez : car vous ne savez pas quand le temps viendra. (**Ségneri**, *Méditations*).

[La mort est douce au juste]. — O mort, peut dire une âme juste lors de son

décès, que tu me parais aimable dans ce point de vue ! *Lactatus sum in his que dicta sunt mihi* : ah ! que la nouvelle que l'on vient de m'apprendre me réjouit : *In domum Domini ibimus*, nous irons donc dans la maison du Seigneur ! nous irons où l'on n'offense plus DIEU ! O mort précieuse, ô désirable mort, dépouillez-moi au plus tôt de ce corps de péché, afin que, quittant ce lieu d'exil, je jouisse promptement de la vue de mon DIEU. Loin d'ici toute crainte servile : il faut au contraire nous abandonner à la joie, puisque le royaume de DIEU est si près de nous. C'est à ce moment que nous devons dire à DIEU : Seigneur, que votre royaume arrive ; qu'il s'approche de nous, ce royaume que vous avez préparé à vos enfants dès la création du monde ; royaume où nulle peine, nulle inquiétude, nul chagrin, ne peut avoir entrée ; royaume auquel tous les pièges de Satan ne peuvent donner d'atteinte ; royaume où règne une paix profonde et éternelle, où tout bien abonde, où nous jouirons d'un repos qui sera durable à jamais. (*De la manière de réciter l'Oraison Dominicale*).

[Naufrage]. — N'avez-vous jamais vu un vaisseau surpris au milieu des vagues et des flots, qui attend à tout moment d'être enseveli sous les ondes ? Le ciel le menace avec ses tonnerres, ses foudres et ses éclairs ; l'horreur de la nuit épouvante ceux qui sont dedans, les vents et les orages lui font la guerre. Quand le grand mât est rompu, le gouvernail emporté, les voiles déchirées, alors on le décharge tant que l'on peut, pendant qu'il prend l'eau de toutes parts et que tout le monde crie miséricorde. Voilà un triste spectacle ; mais c'est l'image d'un homme agonisant, qui s'écrie avec le prophète : *Dolores mortis circumdederunt me*. La raison est que, comme l'entendement, qui est comme le soleil et le ciel de l'âme, est obscurci, la volonté demeurée sans force et sans vigueur, l'imagination est troublée ; les passions, et particulièrement la crainte et le désespoir, comme autant de tempêtes et de vents impétueux, agitent l'âme ; le corps manque en toutes ses parties, en tous ses sens et en toutes ses puissances. (**Le P. Poiré, Triple couronne**).

[Une ruse du démon]. — Il est bon de remarquer, au sujet de notre dernière fin, une ruse du démon qui en impose, sur cet article, principalement aux jeunes gens, auxquels il fait paraître la mort fort éloignée, lorsqu'elle est la plus proche et concertée dans les desseins de DIEU : en cela semblable à ces peintres qui, dans leurs perspectives, vous représentent par un coup de pinceau des objets qui s'écartent, des hommes qui s'en vont. Ainsi le plus souvent le démon nous abuse, et expose à notre vue, d'un pinceau artificiel, les avantages d'une parfaite santé, d'une vigoureuse jeunesse, d'un bon régime de vie ; et, voyant que nous sommes détrompés de la croyance d'une immortalité universelle, qu'il avait faussement promise à nos premiers parents *Nequaquam moriemini*, il s'efforce maintenant de

nous mettre dans l'esprit une certaine immortalité particulière, en ce que nous ne connaissons aucun nombre certain et fixé des jours de notre vie auquel nous nous imaginions qu'il faut quitter ce bas séjour. C'est ainsi que le démon s'efforce, par ses illusions, de faire qu'il n'y ait aucun moment de notre vie auquel nous ne disions : Est-ce maintenant que je veux changer de vie ? (**Le P. Gibieu**).

[Prêts à toute heure]. — Il n'y a moment dans la vie auquel nous ne devons nous tenir prêts à paraître devant DIEU, si nous voulons assurer notre salut. Pourquoi cela ? Parce qu'il n'y a moment de notre vie qui ne nous ait été donné pour nous préparer à la mort ; parce qu'il n'y a moment de temps qui ne soit d'une extrême conséquence pour l'éternité ; parce qu'il n'y a moment qui ne puisse être le dernier de notre vie ; parce que l'affaire du salut est d'une telle importance, que toute notre vie n'est pas trop longue pour y penser sérieusement ; parce qu'enfin les plus grands saints y ont pensé toute leur vie, persuadés qu'ils étaient de ce que dit l'un d'eux, que DIEU nous a caché le jour de notre mort afin d'y penser tous les jours pendant que nous vivons ; parce que nous ne vivons que pour apprendre à bien mourir, et pour nous mettre en état de dire, quand on nous appellera, comme le saint homme Job : *Vocabis me, et ego respondebo tibi*. M'appellerez-vous, Seigneur ? je suis prêt à vous répondre. (**Le P. Nouet, Méditations**).

[La mort arrive quand on y pense le moins]. — L'eussiez-vous dit chrétiens, l'eussiez-vous pensé, que la mort vous enlèverait sitôt cet ami, ce frère, ce parent, cette épouse ? Ils se portaient bien, au moins en apparence ; ils n'étaient pas dans une extrême vieillesse ; vous connaissez plusieurs personnes qui ont moins de santé et plus d'âge : mais la mort n'a égard ni à l'âge ni à la santé. Elle n'entend que la voix du Seigneur, et, dès qu'il lui commande de frapper son coup, elle se rend l'exécutrice de l'arrêt fatal qui a été depuis longtemps prononcé contre toute la race des hommes.

Cette mort soudaine a surpris ; on sera bientôt surpris de quelque autre, et après cela d'une autre encore, et toute la vie se passe en de pareils étonnements, sans que l'on en fasse la moindre application à soi-même, sans que l'on forme un véritable dessein de se convertir, sans que l'on profite de tant d'avertissements que DIEU nous envoie pour notre salut. *Misi in vos mortem, in viâ Egypti, et non redistis ad me, dicit Dominus*. (Amos. iv) (**L'abbé Cassagne**).

[La mort enlève trois sortes de biens]. — La mort, selon la remarque des SS. Pères, et en particulier de S. Augustin, est quelque chose de si affligeant, qu'il n'est pas possible de l'exprimer ; et elle est d'ailleurs si inévitable, que, quelque précaution que l'on prenne, il est impossible de s'en exemp-

ter. Outre cette crainte, il y a des inquiétudes fâcheuses dont le tentateur se sert pour troubler l'esprit du malade, auquel la mort est sur le point d'enlever trois sortes de biens, qu'il aime passionnément et qu'il ne peut perdre sans douleur. Premièrement, il faut qu'il dise un triste adieu à ses enfants, à son épouse, à ses proches, à ses amis, sans espérance de les revoir jamais en ce monde. Secondement, il faut qu'il quitte ses richesses, ses maisons, son héritage, son or, son argent, le seul fruit de ses travaux. Il faut enfin qu'il renonce pour jamais aux dignités et aux honneurs qu'il a acquis avec tant de peine. Et comme c'est une nécessité pour lui que d'abandonner toutes ces choses, l'esprit malin, qui n'ignore pas quelle est sa passion dominante, se sert de cette machine pour se rendre maître de son cœur. Le combat est rude, mais le démon a cet avantage, qu'étant nu et son adversaire chargé d'habits, ce qui lui donne beaucoup de prise, il n'a pas de peine à le terrasser. Ainsi, il le jette dans une profonde tristesse qui le porte quelquefois à blasphémer contre DIEU, et à dire qu'il est bien injuste de lui arracher ainsi une vie qu'il ne devait pas lui donner pour la lui ôter sitôt. (*Œuvres spirituelles de Blossius, et de Dupont*).

[Tentations à la mort]. De toutes les tentations dont un homme est attaqué au lit de la mort, les plus dangereuses sont celles qui viennent d'une juste crainte des châtimens éternels. Car, quand le démon voit un pécheur à l'extrémité, il lui remet tous ses désordres passés devant les yeux, et lui en fait une terrible peinture. Il lui remontre le peu de soin qu'il a apporté à se réconcilier avec DIEU; il lui exagère la sévérité de la divine justice et le compte rigoureux qu'il faut qu'il lui rende; il lui montre l'enfer ouvert, et la place qu'il y doit tenir pendant tous les siècles. Il tâche même de lui troubler l'imagination par des idées de choses affreuses; et le trouble va si loin, que souvent au fond de son cœur il s'imagine dire des choses abominables et injurieuses à la miséricorde de DIEU. En un mot, il n'y a rien dont cet artificieux et violent ennemi ne s'avise pour porter ce moribond au désespoir, et lui faire croire, avant qu'il soit condamné, qu'il n'y a plus de salut pour lui. Enfin, cette âme malheureuse a à souffrir en même temps les attaques des malins esprits qui ont conjuré sa ruine, la perte des biens de la terre que la mort va lui arracher, et la maladie que DIEU lui envoie comme un châtiment de ses crimes. On ne peut mieux la comparer qu'à une maison sur laquelle viennent fondre tout à la fois et les vents et les torrents et les pluies. Si cette maison n'a pour fondement que le sable, qui est la figure d'une vie molle, lâche et sensuelle, elle court grand risque d'être renversée. Mais si elle est fondée sur la pierre ferme, qui est l'image d'une vertu constante et solide, elle subsistera toujours, et ni vents, ni torrents ni pluies ne la pourront ébranler. (*Œuvres spirituelles de Blossius et de Dupont*).

[Ne pas se plaindre de la mort]. — La vie et la mort viennent de DIEU, dit le Sage. Il appartient au Seigneur, dit le Psalmiste, ou de sauver de la mort ou de faire mourir ceux qu'il veut. C'est donc à sa seule miséricorde que nous sommes redevables des années que nous avons vécu, et s'il nous ôte maintenant la vie qu'il nous a donnée, il ne nous fait point de tort. Nous ne devons pas nous en plaindre, mais plutôt le remercier de ce qu'il nous l'a conservée jusqu'à cette heure, et lui remettre entre les mains ce qui est à lui, puisqu'il nous le redemande, et qu'il trouve à propos que nous lui en fassions un sacrifice volontaire. Car qu'y a-t-il de plus déraisonnable que de prier DIEU que sa volonté s'accomplisse en toutes choses, comme nous faisons tous les jours, et cependant de résister à sa sainte volonté lorsqu'il nous appelle à lui ? C'est sans doute vivre comme des esclaves, toujours rebelles à ce Maître souverain, puisque, quand il veut nous retirer de ce monde, nous n'y consentons que par force. Quelle récompense croyons-nous qu'il donne à ceux qui ne vont à lui que malgré eux et parce qu'on leur fait violence.

Que ceux-là craignent la mort, qui, n'étant point régénérés par le Baptême et par la grâce du SAINT-ESPRIT, ne peuvent s'attendre qu'à être condamnés au feu éternel. Que ceux-là craignent la mort, qui n'ont point de confiance en la croix et en la passion du Sauveur. Que ceux-là craignent la mort, qui de la première mort doivent passer à la seconde, et qui, en sortant de ce monde, vont brûler à jamais dans l'autre. Que ceux-là enfin craignent la mort, à qui une longue vie ne sert qu'à augmenter leurs peines, et à rendre à DIEU un compte plus terrible en multipliant leurs crimes. Qu'ils la craignent, puisque la sentence du juge sera conforme à l'état où ils se trouveront au dernier moment de leur vie. Pour nous, qu'avons-nous à craindre ? Nous prions DIEU tous les jours qu'il nous appelle en son royaume céleste : pourquoi donc aimons-nous tant notre exil et notre captivité sur la terre ? Pourquoi aimons-nous mieux servir ici-bas le démon que de régner là-haut avec JÉSUS-CHRIST ? Qu'est-ce que la mort, sinon un passage à l'immortalité ? Pouvons-nous donc, sans sortir de cette vie, posséder la vie éternelle ? Que ceux qui pensent trouver leur béatitude en ce monde souhaitent d'y vivre des siècles entiers : mais nous qui, étant chrétiens, n'avons pas de plus mortel ennemi que le monde, comment pouvons-nous ne le pas haïr ? et comment ne nous unissons-nous pas davantage au Sauveur qui a vaincu le monde, son ennemi déclaré et le nôtre ?

Le Maître des temps a marqué si bien à chacun et la durée de sa vie et le moment de sa mort, qu'il est impossible de passer les bornes qu'il a prescrites. Si c'est donc une nécessité de mourir, quel temps plus souhaitable que celui que DIEU a déterminé ? Quiconque se laisse gouverner comme il doit par la divine Providence n'en voudra certes point d'autre que celui-là, et n'en connaît point de meilleur. De plus, un homme sage

doit, quand il le peut, se faire un mérite de la nécessité, et tâcher de prendre en gré les maux qu'il ne peut éviter. De cette sorte, ils lui deviennent moins fâcheux, et il en tire de grands avantages. Comme donc de tous les maux corporels le plus terrible est la mort, si nous l'acceptons de bon cœur nous faisons à DIEU un grand sacrifice, et nous nous attirons par-là beaucoup de grâces pour bien mourir. On paie même, par cette oblation volontaire de son être, une partie de ce que l'on doit à la justice divine pour les désordres de la jeunesse ; et c'est une espèce de purgatoire, qui fait que celui de l'autre vie est ou plus court ou moins rigoureux. Enfin, la mort met les gens de bien hors d'état d'offenser DIEU. Elle les délivre pour jamais des tentations ; elle change pour eux les travaux de cette vie en un repos éternel. C'est pour ce sujet que le Sage dit que le jour de la mort vaut mieux que le jour de la naissance. (EccL. VII). Et il le dit avec raison, puisqu'on vient au monde pour combattre, pour travailler et pour mourir ; au lieu qu'on en sort pour se reposer, pour se réjouir et pour vivre éternellement. L'homme juste ne meurt qu'afin de vivre heureux à jamais, et sa mort, toujours précieuse devant DIEU, est meilleure sans comparaison que la vie qu'il perd, qui est de peu de durée et pleine d'une infinité de maux. (*Les mêmes*).

[Ce que c'est que notre corps]. — Qu'est-ce que ce corps, je vous prie, qui soutient toute vanité, et en quelque manière toutes nos espérances terrestres, qu'est-ce, dis-je, que ce corps doit devenir dans le sépulcre ? Que devons-nous penser de notre faible mortalité en considérant un cadavre ? A peine cette personne si brillante, si chérie, honorée de tout le monde, si accomplie, à peine a-t-elle expiré, qu'on n'ose plus l'approcher, non pas même la regarder. On ne pense qu'à s'en défaire. On la couvre comme un objet insupportable. On donne promptement tous les ordres nécessaires pour délivrer les vivants de la puanteur qu'elle répand et de la frayeur qu'elle inspire. Ce corps affreux ne tardera point d'être caché dans les entrailles de la terre, de crainte d'infecter les vivants de ses puantes exhalaisons. Trouverai-je des paroles assez fortes pour vous représenter la corruption qui commence déjà à le consumer ? Pourquoi craindrais-je de vous dépeindre à vous-mêmes ? Je n'ai point à ménager ni votre mollesse ni votre orgueil. Levez le funèbre linceul qui couvre cet affreux portrait, et ce spectacle ne vous inspirera que de l'horreur. Ce n'est plus cette figure animée des plus vives couleurs, qui paraissait comme une divinité terrestre. C'est là le terme de cette si admirable beauté, de cette gloire, de ces délices, dans lesquelles nous avons fait consister notre souveraine félicité. (**Le P. de la Pesse**).

[L'oubli de la mort est puni à la mort]. — Le premier trait de la justice de DIEU sur un pécheur mourant, c'est de punir l'oubli où il a vécu de la mort même. Si nous considérons avec attention cette conduite de DIEU à notre

égard, sa justice n'a paru en rien si terrible que dans la sentence qu'il a portée contre les hommes en les condamnant à la mort : *Terribili, et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terre*. C'est cette condamnation qui le rend redoutable aux rois de la terre. Mais de tous les hommes celui à qui la mort doit paraître plus épouvantable, c'est le pécheur, parce que sa mort est le commencement de son éternité malheureuse. Quoiqu'il eût tous les sujets imaginables de trembler au souvenir de la mort, il s'est diverti, il s'est abandonné à tous les dérèglements. Il a méprisé la loi de DIEU. Il a toujours éloigné de lui la pensée de la mort. Il n'a jamais voulu croire qu'il tomberait un jour sous le glaive vengeur de la justice de DIEU. La première vengeance que DIEU doit tirer de cet oubli de la mort, c'est qu'elle surprenne le pécheur qui l'a oublié. Il est juste qu'un mal méprisé vienne fondre tout-à-coup sur ceux qui ont toujours tâché d'en éloigner la pensée. Le pécheur imprudent, qui s'est peu soucié de songer à ce moment terrible et décisif, apprendra par ce premier trait des vengeances de DIEU, d'une manière beaucoup plus humiliante, les raisons qu'il avait de craindre la mort. *Ascendam ad terram absque muro*, dit DIEU par un Prophète : *veniam ad quiescentes habitantesque securè*. (Ezech. xxxviii) : je monterai à cette terre sans enceinte ; je viendrai à ces pécheurs qui croient être en sûreté, même entre les plus affreux dérèglements. (**Le P. de la Pesse**).

[Avec quelle peine nous quittons cette vie]. — Une des raisons qui fait craindre la mort à l'homme, c'est la destruction de son corps. La philosophie a beau dire que le corps est la prison de l'âme, l'âme aime cette prison, et l'aime tant que, quelque affreuse que l'âge et les années la rendent, elle n'en sort jamais qu'à regret, et toujours le plus tard qu'elle peut. Dans cette prison, l'âme est captive ; mais elle se trouve si bien de son esclavage, qu'elle ne craint rien tant que sa liberté. Dans cette prison, l'âme souffre, et cependant elle regarde la fin de ses souffrances comme le plus grand de tous les maux. Quand cette prison s'use, elle la répare ; quand elle menace ruine, elle l'appuie ; quand le temps et les maladies l'y attaquent, elle la défend avec opiniâtreté. Elle s'y retranche, et n'en sort jamais volontiers tant qu'elle y trouve un point habitable. Mais combien nous avons tort d'éloigner de nous la pensée de cette séparation ! nous le pouvons connaître par la promesse de l'immortalité que le Fils de DIEU nous a faite, si nous voulions perdre notre âme (c'est-à-dire nous mortifier) en ce monde, pour acquérir une immortalité parfaite dans l'autre.

Un véritable chrétien regarde la mort comme ayant changé de nature, et comme consacrée et déifiée en la mort de JÉSUS-CHRIST, dans laquelle elle a perdu pour nous ce qui nous en donnait de l'effroi, pour y prendre ce qu'elle a d'agréable et qui nous peut donner de la consolation. Car c'est maintenant la source de notre bonheur ; c'est le vœu de tous les bons chrétiens, qui sont toujours prêts, comme dit Tertullien, à mourir

pour donner à DIEU leur vie en reconnaissance de la sienne. Ils se réjouissent d'être mortels, et croiraient qu'il manquerait quelque chose à leur félicité et à leur gloire si, depuis que JÉSUS-CHRIST est mort, il leur fallait monter au ciel sans mourir. (**Le P. d'Orléans**).

[Notre corps est une hostie]. — Un grand avantage que nous trouvons dans la mortalité de notre corps est que d'un corps fragile et mortel nous avons le moyen de faire une hostie méritoire et vivante, qui dure toute notre vie, par le martyre non sanglant ou de la continence ou de la religion, ou des autres austérités et mortifications : parce que, comme il y a deux sortes de sacrifices dans l'Eglise, l'un de rédemption qui est celui de la croix, l'autre de religion qui est celui de l'autel, qui tous deux ne sont que d'un même JÉSUS-CHRIST : l'un est sanglant, parce que tout le monde voyait l'effusion de son sang sur le Calvaire; l'autre non sanglant, parce que, quoique le même sang y soit répandu en rémission de nos péchés, il y est toujours invisible, pour l'exercice de notre foi : aussi y a-t-il dans le christianisme deux sortes de martyres, par lesquels un chrétien donne sa vie pour preuve de la fidélité et de l'amour qu'il a pour DIEU : et tous deux n'en font qu'un. L'un est sanglant, qui en cette qualité regarde et imite le sacrifice de la croix, et par lequel nous donnons visiblement à JÉSUS-CHRIST sang pour sang, corps pour corps, vie pour vie. Il y en a un autre qui est non sanglant, par rapport au sacrifice de l'autel, en ce que nous offrons tous les jours un sacrifice continué de notre vie et de notre corps, sous les apparences et, pour ainsi dire, sous les espèces des exercices de mortification et de pénitence, qui peu à peu nous font consumer et perdre saintement notre vie au service de DIEU, par une mort qui se dérobe aux yeux, et qui, pour ne souffrir pas cette violence qui paraît dans l'effusion du sang des martyrs, n'a pas moins ses peines secrètes et ses langueurs dans une longue durée. Pourrions-nous ainsi sacrifier les intérêts de notre corps, et user et finir notre vie au service et dans l'amour de JÉSUS-CHRIST, si nous n'étions mortels? (**Le P. Gibieu**).

[Ne pas attendre le dernier moment]. — Il n'est pas temps de commencer quand il faut finir. DIEU ne vous a point assigné le temps de la mort pour faire pénitence : il se l'est réservé pour vous juger. Il viendra lorsque vous y penserez le moins ; et s'il trouve votre lampe éteinte, sans feu ni sans huile, votre foi morte, votre âme dépouillée de la grâce, votre cœur sans charité, votre vie sans bonnes œuvres, pensez-vous qu'il attende que vous ayez mis meilleur ordre à vos affaires? Croyez-vous alors être en état de le faire? Celui qui néglige les moyens de se sauver quand il le peut est en danger évident de périr malheureusement. En vain les folles vierges dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile ; les bonnes œuvres sont personnelles. C'est bien fait de recourir aux saints, aux prières des gens de bien ; mais cela ne suffit pas : l'huile de la charité ne se

donne pas gratuitement, il faut l'acheter. Il faut pratiquer la pénitence ; il faut pleurer ses péchés, il faut les racheter par l'aumône, par la fuite du vice ; la mortification, la bonne vie, sont le prix de cette huile sainte. Et après tout cela, si DIEU nous donne son saint amour, croyons que c'est une pure grâce et une grande miséricorde. Celui qui remet sa conversion au temps de la mort compte sur un bien qui n'est point à lui, et mérite par sa négligence d'être abandonné à son propre malheur. (**Le P. Nouet**, *Méditations*).

[Moyen de ne pas craindre la mort]. — Que nous sommes éloignés, en nos jours, de ce noble mépris de la mort qui la faisait braver à nos pères ! Où est aujourd'hui le chrétien qui ne tremble aux approches de la mort ? Disons plus, où est le chrétien à qui un ami ne tremble pas d'être obligé d'annoncer la mort ? Combien de ménagements à prendre ! combien de préparations à faire ! combien d'adoucissements à apporter ? On ne s'explique qu'à demi, et on n'ose avertir du danger qu'on n'assaisonne l'avertissement de l'espérance d'en revenir. Encore attend-on souvent si tard, que, pour ne pas effrayer un homme qu'on sait appréhender la mort, d'ordinaire on l'en laisse surprendre ; et, pour lui épargner la peine d'une mort attendue et préparée, on l'expose à tout le malheur d'une mort subite et imprévue. Ne peut-on trouver le moyen de reprendre l'ancien ascendant que donnait aux premiers chrétiens leur religion sur la mort ? Oui, il en est un infailible. Le péché est le père de la mort ? *Peccatum generat mortem*. (Jac. 1). Par conséquent, où règne le péché la mort a droit de régner aussi, comme un enfant dans l'héritage qui lui a été laissé par ses pères. Mais aussi, où le péché n'a rien, la mort n'a ni droit ni pouvoir. Pour ne point craindre la mort, efforçons-nous de nous conserver en grâce : et alors nous ne craindrons pas davantage la mort, que ce saint anachorète qui disait : *Nihil in me reperies*. (**Le P. d'Orléans**, *Sermons*).

MORT.

BONNE ET MAUVAISE.

Préparation à la mort. — Sentiments différents des

Justes et des Pécheurs à la mort.

AVERTISSEMENT.

On a déjà averti, dans le titre précédent, que cette matière est si vaste, que nous n'avons pu renfermer dans un seul article ce qui peut se dire dans un discours chrétien sur le sujet de la mort. C'est pourquoi, après l'avoir considérée en général, et avoir recueilli ce que les bons auteurs ont dit de son incertitude, de ses surprises, et d'où vient que la plupart des hommes en éloignent la pensée de leur esprit, quoiqu'ils aient cet objet presque continuellement devant les yeux, nous traitons ici en particulier de la bonne mort, de la préparation nécessaire pour bien mourir, de la vigilance qu'il faut apporter à se prémunir contre les surprises de la mort.

Il faut pourtant avouer que si, d'un côté, il a été nécessaire de séparer ces deux titres, de l'autre il est difficile de les séparer tellement qu'aucune partie de l'une ne rentre dans l'autre, ou du moins n'y ait quelque rapport. Mais on s'apercevra assez, par la manière dont nous parlons ici de la pensée et du souvenir de la mort, que ce n'est que le moyen et la préparation à une mort sainte et chrétienne que nous avons particulièrement en vue.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — De la mort des justes, appelée dans l'Écriture un sommeil. Il y a cette différence entre les Justes, qui regardent cette vie comme un passage à l'éternité, et les impies, qui vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir, que la vie des premiers s'appelle dans l'Écriture une veille, et leur mort un sommeil : au lieu que la vie des autres est un sommeil de l'âme, qui semble ensevelie dans leur corps comme dans un tombeau, et se réveille à la mort pour ne goûter jamais de repos dans l'autre vie. — Sur cette idée que le SAINT-ESPRIT nous donne de la mort des justes, au 3^e chap. des proverbes, *Si dormieris non timebis ; quiesces, et suavis erit somnus tuus*, S. Bernard nous trace le plan et la division d'un juste discours, quand il dit qu'il y a trois choses qui rendent la mort des gens de bien douce et agréable par ces paroles, qui ne sont qu'une explication de celles du Sage : — 1^o. Les justes trouvent dans la mort la fin de leurs travaux, — 2^o. L'assurance de leur salut éternel. — 3^o. La joie que leur cause le nouvel état où ils sont en possession d'un souverain bonheur.

Première Partie. — La première chose qui se trouve dans le sommeil naturel, c'est la douceur du repos : c'est aussi le premier avantage de la mort des justes : *Amodo, dicit Spiritus ut requiescant à laboribus suis*. Ces travaux sont les peines et les misères de cette vie, les dangers et les occasions de se perdre éternellement, ce qui fait gémir les saints, et ce qui donnait sujet à S. Paul de s'écrier : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?*

Seconde Partie. — Le second avantage de la mort des justes est l'assurance du bonheur éternel, dont ils se trouvent en possession à l'instant de leur mort même, et dont ils conçoivent une ferme espérance avant de mourir. C'est pour cette raison que le Sage nous avertit de ne pas nous affliger beaucoup dans la mort de nos amis et de nos proches qui meurent en gens de bien, parce que leur mort ne peut être que très-avantageuse ; et que c'est aux païens, qui n'ont point d'espérance d'une autre vie plus heureuse, de s'attrister de la perte de leurs amis.

Troisième Partie. — Ce qui rend, enfin, la mort des justes douce et agréable, c'est la joie inexplicable qui naît de la surprise du nouvel état où ils se trouvent immédiatement après la mort. *Gaudium de novitate*, ajoute S. Bernard ; et c'est ce que le Sage exprime par ces paroles : *Mira-*

buntur in subitatione insperata salutis (Sap. v). Car, sans parler du bonheur dont ils entrent en possession, c'est alors qu'ils font comparaison de ce nouvel état avec leur condition passée; et, quoique les joies du ciel leur paraissent toujours nouvelles, la première expérience qu'ils en font leur cause un sentiment plus vif, comme les premières nouvelles d'un grand bonheur qui arrive nous transportent et nous ravissent davantage dans la surprise: *Mirabuntur in subitatione insperata salutis*.

II. — L'oubli de la mort.

Premièrement. — C'est la plus haute folie dont un homme soit capable que de ne point penser à la mort: car, pour se disculper de cet oubli, il faudrait — 1°. Qu'il n'y eût rien à craindre à la mort, et qu'on ne courût nul hasard. — 2°. Que ce danger ne nous regardât point: et d'où peut naître une telle sécurité, qui nous expose à un malheur éternel? — 3°. Que ce danger ne fût pas grand, ou ne nous menacât point d'un grand mal. Or, ce qui marque l'extrême imprudence et la dernière folie de celui qui ne pense point à la mort, comme s'il avait entièrement oublié qu'il doit mourir un jour, c'est qu'il y a un évident danger d'être surpris de la mort quand on n'y a point pensé; que ce danger le regarde personnellement, et enfin que ce danger est infiniment à craindre, puisqu'il y va de la perte de son âme et de son salut éternel.

Secondement: — C'est la plus grande témérité qui se puisse imaginer, de s'attendre à faire une bonne mort sans y avoir jamais pensé et sans s'y être disposé, parce que c'est fonder son espérance sur trois choses qui ne dépendent point de nous, et sur lesquelles nous ne pouvons compter: — 1°. sur la miséricorde de DIEU, qui, selon la menace qu'il nous en a faite, se moquera peut-être alors de nous comme nous nous sommes moqués de lui durant la vie. — 2°. Sur les ministres du Seigneur, qui nous assisteront en ce dernier passage, lesquels ou ne nous trouveront pas disposés, ou, faute d'adresse et de capacité, ne sauront pas nous disposer à profiter du peu de temps qui nous restera pour faire une bonne mort. — 3°. Sur notre propre volonté: car comment pouvons-nous répondre que nous aurons une volonté sincère de détester ce que nous aurons aimé toute notre vie?

III. — 1°. Il est plus ordinaire qu'on ne s'imagine communément d'être surpris par la mort: et par conséquent un chrétien doit être toujours sur ses gardes contre les surprises d'une mort imprévue, incertaine pour le temps, pour le lieu et pour la manière. Or, l'unique moyen d'éviter cette surprise, qui traîne après elle de si fâcheuses suites, c'est de se tenir toujours prêt.

2°. Il n'est ni si facile ni si ordinaire qu'on pourrait le penser de

faire une bonne mort après avoir négligé de s'y disposer et de s'y préparer pendant la vie.

IV. — Les moyens de se disposer pendant la vie à faire une sainte et heureuse mort.

1°. Il faut faire présentement ce qu'on ne pourra peut-être pas faire à la mort, faute soit de temps soit de moyens pour s'acquitter de certaines obligations indispensables, qu'il est dangereux de différer à ce temps-là : comme de restituer le bien d'autrui, de réparer le tort qu'on a fait à la réputation du prochain ; et enfin de satisfaire à plusieurs autres devoirs de justice qu'une mort imprévue et précipitée ne nous permettrait pas d'accomplir.

2°. Il faut faire présentement et volontairement ce que nous serons obligés de faire nécessairement à la mort, comme de rompre les attachements criminels, les liaisons dangereuses que nous pourrions avoir contractées, quitter les occasions du péché, détacher son cœur des biens de la terre, et en un mot faire maintenant ce que nous voudrions avoir fait à la mort et ce que nous ne serons pas en état de faire, du moins si sincèrement.

V. — Sur les deux salutaires effets que produit la pensée de la mort, qui sont de nous faire vivre chrétiennement, et, en second lieu, d'être une assurance morale de vivre saintement.

Pour le premier effet, je dis que la pensée fréquente de la mort nous fait mener une vie chrétienne : — 1°. Parce que, en nous découvrant l'illusion des choses de ce monde, elle en détache ensuite notre cœur, ce qui est le haut point de la perfection chrétienne. — 2°. En nous persuadant que nous pouvons mourir à chaque moment, elle nous fait mettre ordre à notre conscience, nous fait éviter et craindre le péché, pratiquer les bonnes œuvres et amasser des mérites pour l'éternité. — 3°. Elle nous rappelle dans l'esprit ce qui suit après la mort : savoir, un jugement où nous devons rendre compte de toutes nos actions, une éternité de récompenses ou de supplices, qui sont les motifs les plus puissants pour nous porter à vivre chrétiennement.

Pour ce qui est du *second effet*, savoir, que la pensée fréquente de la mort nous donne une assurance de mourir saintement : — 1°. Elle nous inspire une sainte confiance en la miséricorde divine d'obtenir la persévérance, que DIEU ne refuse jamais à ceux qui ont bien vécu, et persévéré jusqu'à la mort dans la pratique des bonnes œuvres. — 2°. Elle nous fait attendre avec patience la fin de notre vie, et en faire un sacrifice par une acceptation volontaire de la mort, quoiqu'elle soit d'une nécessité inévitable. — 3°. Elle nous fait en quelque manière mourir par avance à

nos passions, à notre amour propre, et à tout ce qui pourrait nous faire peine ou nous faire craindre à l'article de la mort.

—

VI. — 1°. La fréquente pensée et la sérieuse méditation de la mort nous fait prévenir cette mort par une bonne et sainte vie, qui est l'effet d'une prudence véritablement chrétienne.

2°. Elle nous fortifie contre les frayeurs et attaques de la mort, après nous avoir comme apprivoisés à cet objet, qui passe pour le plus terrible du monde.

3°. Elle nous la fait recevoir avec résignation après nous y être préparés, et nous être prémunis contre tout ce qui nous la pourrait faire appréhender.

—

VII. — 1°. Il faut souvent penser à la mort pour vivre en véritable chrétien.

2°. Il faut l'attendre avec des désirs ardents et empressés pour être de parfaits chrétiens.

3°. Il faut l'accepter avec joie et avec une parfaite soumission pour mourir en saint et en prédestiné.

—

VIII. — La mort imprévue, dont on doit appréhender la surprise.

1°. Il n'y a rien de plus ordinaire qu'une mort imprévue, à cause du peu de vigilance qu'apporte le commun des chrétiens à s'y préparer.

2°. Il n'y a rien de plus terrible qu'une mort imprévue, à cause du danger évident de mourir en mauvais état.

3°. Il n'y a point de châtement plus juste que celui d'une mort imprévue à l'égard de ceux qui négligent de se disposer à la mort et d'y penser pendant leur vie.

—

IX. — Les avantages que la mort nous procure, et qu'elle est plus à souhaiter qu'à craindre : ce qui se doit entendre de la bonne mort.

1°. La mort nous délivre des misères de cette vie, particulièrement du danger et des occasions du péché.

2°. Elle est un passage à une vie plus noble et plus heureuse.

3°. Elle nous met en possession de la gloire qui est due et préparée à nos miséricordes et à nos bonnes actions.

X. — 1°. La mort des justes, quelque subite qu'elle soit, n'est jamais imprévue, puisqu'ils sont toujours prêts et préparés à la recevoir.

2°. Elle leur est toujours avantageuse, souhaitable et précieuse, en quelque âge et de quelque manière qu'elle arrive.

XI. — La mort des pécheurs, où trois choses conspirent à tourmenter le mourant.

1°. *Le passé* : par le regret des biens qu'il a possédés et qu'il lui faut quitter mal gré qu'il en ait.

2°. *Le présent*, par la violence des maux qu'il souffre et sous lesquels il succombe.

3°. *L'avenir* par la juste crainte de la damnation éternelle qu'il a méritée, et à laquelle il se voit exposé. (*Tiré du P. Giroust, Carême*),

XII. — 1°. La mort est un sacrifice nécessaire à l'homme : mais il doit être volontaire dans un chrétien.

2°. C'est un sacrifice rigoureux à l'homme : mais il doit être aimable et souhaitable à un chrétien.

3°. C'est un sacrifice honteux à l'homme : mais il doit être glorieux à un chrétien.

XIII. — Pour se préparer à bien mourir, trois choses sont nécessaires :

1°. Il faut veiller durant toute sa vie, afin d'éviter les surprises de la mort.

2°. Il faut faire un exercice continu de la mort, par la mortification chrétienne.

3°. Il faut régler toutes ses actions sur l'idée qu'on s'est formée de la mort. (*Dictionnaire moral*).

XIV. — Il faut mourir. — 1°. Les vrais chrétiens s'en souviennent : c'est pourquoi ils s'y préparent de bonne heure, et par ce moyen font une mort heureuse.

2°. Les mondains et les lâches chrétiens l'oublient : c'est pourquoi ils sont presque toujours surpris et font une mort funeste et malheureuse. (*Le même*).

XV. — La mort étant le terme de la vie et le commencement de

l'éternité, c'est par rapport à ces deux termes qu'il nous la faut considérer.

1°. Par rapport au terme où l'on est, elle nous dépouille nécessairement de tout : c'est pourquoi, pour s'y disposer il faut s'en dépouiller par avance, entièrement et promptement, parce que la mort ne peut tarder longtemps.

2°. La mort est le commencement de l'éternité : c'est pourquoi il faut bien concevoir que c'est de ce moment que l'éternité bienheureuse ou malheureuse dépend ; que c'est à ce moment que la persévérance finale est attachée, et que, ne mourant qu'une fois, on ne peut jamais assez se disposer à faire une bonne mort.

XVI. — Aveuglement commun des hommes au sujet de la mort.

1°. Sûrs que nous sommes de mourir un jour, nous pensons aussi peu à la mort que si nous étions immortels.

2°. Instruits comme nous le sommes, de l'importance d'une bonne et d'une sainte mort et des suites terribles de la mauvaise, nous prenons aussi peu de précautions pour bien mourir que s'il n'y avait rien à craindre pour nous.

XVII. — 1°. Il n'y a rien de plus funeste que la mort des pécheurs, non-seulement pour le malheur éternel qui la suit, mais encore pour les frayeurs et les agitations de leur esprit, parce que ce qui a fait leur plaisir et leurs délices durant leur vie fait leur plus grand tourment à la mort.

2°. Il n'y a rien de plus souhaitable que la mort des justes, tant pour le bonheur éternel qui les attend que pour les joies et les consolations que DIEU leur fait ressentir par avance.

XVIII. — Pour rendre bonne et sainte la mort naturelle que nous ne pouvons éviter, il faut mourir au monde, en nous séparant de cœur et d'affection de toutes les créatures.

2°. Pour éviter les suites et les malheurs d'une mauvaise mort, il faut expier ses péchés par une véritable pénitence.

3°. Pour obtenir la grâce d'une sainte mort, il faut pratiquer les vertus chrétiennes et amasser un trésor de bonnes œuvres.

XIX. — Différence de la mort des justes et de la mort des réprouvés.

1°. Au lieu que les impies meurent dans le trouble, les justes meurent dans l'assurance et dans la paix.

2°. Au lieu que les impies meurent dans la crainte, dans l'amertume et dans les regrets, les justes meurent dans la joie et dans la consolation.

—

XX. — Un véritable chrétien doit désirer la mort :

1°. Parce que, étant créé pour jouir d'un bonheur éternel, ce n'est qu'après la mort qu'il doit trouver ce souverain bonheur.

2°. Parce que, comme il ne doit rien tant craindre en cette vie que le péché, il ne doit rien souhaiter plus ardemment que d'être hors de danger d'en commettre jamais.

3°. Parce que, voyageur en ce monde, il doit souhaiter d'arriver au plus tôt à son terme.

—

XXI. — 1°. On évite de penser à la mort parce qu'on la craint, et je veux vous faire voir que, pour se délivrer de cette crainte, c'est d'y penser souvent.

2°. On ne saurait y trop penser, parce qu'on ne peut jamais prendre trop de mesures pour bien mourir, ni trop de précautions pour bien faire ce qu'on ne fera jamais qu'une fois.

—

XXII. — 1°. La pensée de la mort est la plus utile et la plus salutaire de toutes les pensées, parce que c'est la plus capable d'arrêter le cours de nos passions et de nos vices.

2°. La nécessité de mourir est la plus heureuse de toutes les nécessités pour les justes, parce qu'elle nous délivre de cette vie mortelle pour nous mettre en possession d'une éternité bienheureuse.

•

—

XXIII. — 1°. Il est infiniment important de bien mourir, parce qu'il s'agit de tout et pour toujours, et, si on meurt mal, c'est une perte universelle, irréparable et éternelle.

2°. Il est difficile de bien mourir, parce qu'il ne s'agit pas de mourir avec une pleine connaissance, ni après avoir reçu les sacrements, mais de mourir dans la grâce de DIEU ; et, si l'on a bien vécu, on est en danger de ne pas obtenir la persévérance finale, qui n'est donc purement gratuit.

3°. Il est impossible de corriger ou de réparer une mauvaise mort.

XXIV. — Le bonheur des justes à la mort est tout opposé au malheur des pécheurs en ce même moment.

1°. Les justes ne quittent à la mort que ce qu'ils ont méprisé pendant leur vie, comme les richesses, etc., ou ce qu'ils ont fui, comme les plaisirs du monde : et c'est ce que regrettent le plus les pécheurs, et ce qui cause leur douleur.

2°. Les justes emportent en l'autre vie ce qu'ils ont jugé digne de leur estime en celle-ci : leurs bonnes œuvres, leurs vertus et leurs mérites ; au lieu que les impies et les grands pécheurs n'emportent que ce qu'ils souhaiteraient quitter, c'est-à-dire le poids de leurs péchés et la peine qui leur est due.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *in ps.* 48, sur ces paroles, *Simul insipiens et stultus peribunt*, montre comme il faut se préparer à la mort et amasser des mérites pour l'autre vie. — *Speculum peccatoris* : qu'on doit toujours veiller, et se tenir prêt quand la mort viendra. — *De adventu ad judicium* : état malheureux d'un impie, troubles de son esprit, quand il est proche de la mort. — *Serm.* 55 *de Resurrect.* : soins inutiles qu'ont la plupart des hommes, quand ils sont proches de la mort, au lieu de penser à bien mourir. — *1 Civit.* : nul genre de mort n'est mauvais ni à craindre à un homme de bien. Au 13^e liv., chap. 4, il rend raison pourquoi nous sommes encore assujettis à la mort, qui est la peine du péché, après avoir été lavés de nos péchés dans les eaux du Baptême.

S. Ambroise a fait un livre *De bono mortis*, où il traite des avantages que la mort nous apporte et des maux dont elle nous délivre. — *II Vocat. gent.* 8 : personne n'a droit de se plaindre de la brièveté de la vie depuis le péché, ni de la mort avancée, ou précipitée de quelques-uns. — *III Hexam.* 7 : même sujet.

S. Grégoire, *VII Moral.* 14 : combien les pécheurs qui se promettent une longue vie sont souvent trompés et surpris par la mort. — *IV Dialogor.* 46 et 47 : combien la crainte de la mort est salutaire à plusieurs.

S. Jérôme, *Epist. ad Cyprian Pref.*, montre qu'il faut toujours se tenir prêt, pour n'être point surpris par la mort, et comment les hommes en éloignent la pensée, et espèrent toujours vivre plus longtemps.

Dans l'épître d'**Eusèbe** au pape Damase sur la mort de S. Jérôme, on lit les sentiments de ce saint docteur lorsqu'il était près d'expirer.

S. Chrysostome, *Homil. 7 in 5 I Thessalon.*, rend raison pourquoi le Fils de DIEU a voulu que le jour de notre mort nous fût inconnu. — *Opere imperf. in Matth.* Même sujet. — 3^e sermon sur l'Épître aux Philippiens, sur ces paroles de l'épître aux Thessaloniens, *Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus*, traite différemment cette matière.

S. Basile, *Homil. 17, in ps. 115*, sur ces paroles, *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*, fait voir qu'il faut plutôt se réjouir que pleurer sur la mort des justes. — *Admonitio ad filium spiritualem* : il ne faut pas attendre le temps de la vieillesse pour se préparer à la mort, mais il faut l'avoir toujours présente à la pensée.

Theodorus Studita, parmi ses sermons catéchistiques, en a plusieurs où il traite du souvenir de la mort. Le 21^e et le 23^e montrent comment il faut prévenir la mort par une sérieuse pénitence ; le 33^e, le 88^e et le 170^e roulent sur la même matière.

S. Bernard (*in quodam sermone ex variis*) parle des frayeurs, des tentations et des douleurs amères que souffre à la mort un homme qui a mal vécu. — *Serm. 1 de Annuntiat.*, sur la fin : notre mort peut être précieuse devant DIEU.

S. Cyprien, *de Mortal.* fait des reproches à un homme qui meurt avec regret.

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade**, livre 1 de la *Guide des pécheurs*, ch. 23, dépeint la paisible mort des gens de bien et la déplorable fin des pécheurs.

Alvarez de Paz, *Materia orat. ment., medit. 7*, traite de la différence qu'il y a entre la mort des justes et celle des pécheurs.

Recupitus, livre intitulé *De la bonne mort* : moyens de se la procurer. — Ce livre comprend trois parties ou trois traités. Le premier parle du soin qu'on doit prendre, pendant la vie, d'obtenir par les bonnes œuvres une bonne mort ; le second ce qu'on doit faire durant la maladie ; le troisième ce qu'il faut faire étant près de la mort.

Bellarmin, *Opuscules*, semble avoir réuni tout ce qu'on peut dire sur ce sujet.

Le P. Suffren, 1^{re} partie de l'*Année chrétienne*, chap. 6, art. 2, parle de l'utilité de la pensée de la mort, et combien elle est nécessaire pour bien vivre.

Le P. Saint-Jure, *Connaissance et amour de Notre-Seigneur*, III, 24 et suivants, traite de la bonne mort et des moyens de s'y préparer.

Le P. Haineufve, *Grand chemin qui perd le monde* : combien la mort dans le péché mortel est funeste.

Essais de morale, les quatre fins de l'homme ; préparation à la mort.

Le P. Guillemillot, *La sagesse chrétienne*, ch. 24, montre qu'il n'y a rien de plus funeste que la mort des méchants ; que la mort est heureuse quand elle a été précédée d'une bonne vie.

Le P. Croiset, *Retraite et Réflexions spirituelles* : de la pensée de la mort.

Le P. Nouet, *Méditations* : retraite pour se préparer à la mort.

Le P. Crasset, a fait un livre intitulé *Consolation contre les frayeurs de la mort*.

Le P. Lallemand, religieux de Ste-Geneviève, *De la préparation à la mort*.

De Sainte-Marthe, prêtre, 2^e tome de ses ouvrages, a un traité sur la mort chrétienne de nos proches, avec plusieurs réflexions.

Le P. Nepveu a fait un livre *De la préparation à la mort et de la manière de s'y disposer*. — Dans ses *Réflexions pour tous les jours de l'année*, il montre la différence entre la mort des justes et celle des pécheurs. Dans un autre endroit, il parle uniquement de la mort des pécheurs; plus loin, des surprises de la mort; il montre encore qu'il ne faut point craindre la mort.

Souffrances de Notre-Seigneur, par le **P. Thomas de Jésus**, vers la fin du livre : plusieurs moyens de bien mourir.

[Tous ceux qui ont fait des Retraites ou des Méditations sur les vérités chrétiennes n'ont pas omis de parler de la bonne et de la mauvaise mort].

[Les Prédicateurs]. — **Reina**, *conc.* 26, s'étend sur les biens que nous procure la pensée de la mort. — *Conc.* 27 : très-belles pensées sur la mort des justes, sur le bonheur qui la suit, et qu'elle n'est point à craindre pour eux.

Matthias Faber, *Dominic.* 15 *post Pentec.*, *conc.* 5, traite de l'art de bien mourir.

Le P. Texier, Jeudi de la 2^e semaine du Carême, sur la mauvaise mort d'un chrétien qui a mal vécu. — *Avent* : de l'Impie malheureux : autre sermon sur la mort des pécheurs. — Jeudi de la 4^e semaine de Carême ; mort des justes et mort des pécheurs.

Maimbourg, 2^e lundi de Carême : la mort dans le péché. — Jeudi de la 4^e semaine : du mépris de la vie.

Bourdaloue, Mercredi des Cendres, traite éloquemment des effets que produit en nous la pensée de la mort.

Le P. de la Colombière, *serm.* 50 : nécessité de se préparer à la mort. Il en parle encore au Sermon pour le jour des morts.

Massillon, de la bonne mort.

Monmorel, 15^e dim. ap. la Pentecôte.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (par **Houdry**), *Dominic.* : sermon sur la mort des justes. — Autre sur la mort malheureuse des impies. — *Carême* : de la mort dans le péché. Vendredi de la 4^e semaine de Carême sermon entier sur la préparation à la mort. — *Domi-*

cale, 45° dim. ap. la Pentec. : la vie fait la qualité de notre mort, et réciproquement la pensée de la mort fait la qualité de notre vie.

Dictionnaire moral, de la Mort, il y a deux discours : dans le premier, qu'il faut mourir, et bien mourir ; dans le second, de la mort des justes et de la mort des pécheurs.

Essais de Sermons, 9^e dimanche après la Pentecôte : des trois sortes d'ennemis qui assiègent un pécheur au lit de la mort.

Essais de Sermons pour le Carême, 3^e dessein pour le mercredi des Cendres : de la préparation à la mort.

Dans les sermons de **La Volpillière**, de **Fromentières**, de l'abbé de **Saint-Martin**, on trouve de très-bonnes choses sur la Préparation à la mort, et sur la mort des justes et des pécheurs.

[Recueils]. — **Grenade**, *Lieux communs*.

Busée, in *Panario*, tit. *Mortis metus*, et dans le livre *De statibus*, tit. *De statu morient*.

Drexellius, *Prodomus mortis*.

Summa Prædicantium.

Labatha, titulo *Mors*.

Lohner, titulo *Mors*.

Culens, *Thesaurus locorum communium*.



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Moriatur anima mea morte justorum, et sicut nocissima mea horum similia. Numer. xxiii, 10. Que je meure de la mort des justes, et que la fin de ma vie ressemble à la leur.

Mors peccatorum pessima. Psalm. 33.

La mort des pécheurs est très-luneste.

Præiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Psalm. 113.

La mort des saints est précieuse devant le Seigneur.

Cum dederit dilectis suis somnum, ecce hæreditas Domini. Psalm. 136.

Lorsque DIEU aura accordé le repos comme un sommeil à ses bien-aimés, ils jouiront de l'héritage du Seigneur.

O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis! Eccli. xli, 4.

O mort, que ton souvenir est amer à un homme qui vit en paix au milieu de ses biens.

Justus, si morte preoccupatus fuerit, in refrigerio erit. Sapient. ix, 7.

Quand le juste mourrait d'une mort précipitée, il se trouverait dans le repos.

Timenti Dominum bene erit in extremis, et in die defunctionis sue benedicetur. Eccl. i, 13.

Celui qui craint le Seigneur se trouvera heureux à la fin de sa vie, et au jour de sa mort il sera béni.

Cunctis diebus quibus nunc milito, expecto donec veniat immutatio mea. Job. XIV, 14.

Memor esto quoniam mors non tardat. Eccli. XIV, 12.

Consummatus in brevi, explevit tempora multa : placita enim erat DEO anima illius : propter hoc propravit educere illum de medio iniquitatum. Sapient. IV, 13-14.

Vae vobis, viri impii, qui dereliquistis legem Domini altissimi ! Si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra. Eccli. XLI, 12.

Mortuo homine impio, nulla erit ultra spes, et expectatio sollicitorum peribit. Proverb. XI, 7.

Ante obitum tuum operare justitiam, quoniam non est apud inferos invenire cibum. Eccli. XIV, 17.

Dispone domui tuae, quia morieris. Isaïe XXXVIII, 1.

Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare ; quia nec opus nec ratio nec sapientia nec scientia erant apud inferos quò tu properas. Eccl. IX, 10.

Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius. Sapient. IV, 11.

Justorum animae in manu DEI sunt, et non tanget illos tormentum mortis. Sapient. III, 1.

Mortuus est (Zambri) in peccatis suis quae peccaverat faciens malum coram Domino. III Reg. XVI, 18-19.

In sine hominis denudatio operum illius. Eccli. XI, 29.

Si ceciderit tiguam ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit. Eccl. XI, 3.

Mortuus est (David) in senectute bona, plenus dierum. I Paralip. XXIX, 28.

Ne timeris cum dives factus fuerit homo, et cum multiplicata fuerit gloria domus ejus : quoniam, cum interierit, non sumet omnia neque descendet cum eo gloria ejus. Ps. 48.

Vigilate, quia nescitis diem neque horam. Matth. XXV, 13.

Estote parati, quia quò horà non putatis, Filius Hominis veniet. Lucae XII, 40.

In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in aeternam non peccabis. Eccl. VII, 40.

Si non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur, et nescies quò horà veniam ad te. Apocal. III, 3.

Ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo. Proverb. I, 26.

Dans cette guerre où je me trouve maintenant, j'attends tous les jours que mon changement arrive.

Souvenez-vous que la mort est proche et ne tardera pas.

Ayant peu vécu, il a rempli la course d'une longue vie ; car son âme était agréable à DIEU : c'est pourquoi DIEU s'est hâté de le tirer du milieu de l'iniquité.

Malheur à vous, impies, qui avez abandonné la loi du Seigneur très-haut ; quand vous mourrez, vous aurez la malédiction pour partage.

A la mort du méchant, il ne restera plus d'espérance, et l'attente des ambitieux périra.

Faites des œuvres de justice avant votre mort, parce qu'on ne trouve point de quoi se nourrir dans le tombeau.

Donnez ordre aux affaires de votre maison : car vous allez mourir.

Faites promptement tout ce que votre main pourra faire, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre ni raison ni science dans le tombeau où vous courez.

Il a été enlevé de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice, et que les apparences trompeuses ne séduisissent son âme.

Les âmes des justes sont dans la main de DIEU, et le tourment de la mort ne les touchera point.

Zambri mourut dans les péchés qu'il avait commis en faisant le mal devant le Seigneur.

A la mort de l'homme, toutes ses œuvres seront découvertes.

Que l'arbre tombe au midi, ou au septentrion, en quelque lieu qu'il tombera il y demeurera.

David mourut dans une heureuse vieillesse, comblé d'années et de gloire.

Ne soyez point saisi de crainte en voyant un homme devenu riche et sa maison comblée de gloire, parce que, quand il sera mort, il n'emportera point tous ses biens, et sa gloire ne descendra point avec lui.

Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Soyez toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

Souvenez-vous, dans toutes vos actions, de votre dernière fin, et vous ne pécherez jamais.

Si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un larron, et vous ne saurez à quelle heure je viendrai.

Je me rirai de vous à votre mort et vous entendrez mes reproches.

Beati mortui qui in Domino moriuntur.
Apocal. xiv, 13.

Amodò jam dicit Spiritus ut requiescant à laboribus suis; opera enim illorum sequuntur illos. Ibid.

Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini sicut et ceteri qui spem non habent. I Thessal. iv, 12.

Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus! Rom. vii, 14.

Courtor, desiderium habens dissolvi et esse cum Christo. Philipp. i, 23.

Dùm sumus in corpore, peregrinamur à Domino. Audemus autem, et bonam voluntatem habemus magis peregrinari à corpore, et presentes esse ad Dominum. II Corinth. v, 13.

Beati servi illi quos, cum venerit Dominus, invenerit vigilantes. Luc. xii, 37.

Educ te custodi animam meam, ad confitendum nomini tuo. Psal. 141.

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Dès maintenant je les assure, dit l'Esprit, qu'ils se reposeront de leurs travaux; car leurs œuvres les accompagnent, et les suivent.

Nous ne voulons pas, mes frères, que vous ignoriez ce qui regarde ceux qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous attristiez point comme font les autres hommes qui n'ont pas d'espérance.

Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort?

Je suis pressé, je désire la rupture des liens de ce corps et d'être avec JÉSUS-CHRIST.

Pendant que nous habitons dans ce corps, nous sommes éloignés du Seigneur. Mais nous avons confiance et nous aimons mieux sortir de la maison de ce corps pour aller habiter avec le Seigneur.

Bienheureux les serviteurs que leur maître, à son arrivée, trouvera veillant!

Tirez, Seigneur, mon âme de la prison où elle est, afin que je bénisse votre nom.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU

NOUVEAU-TESTAMENT.

[Balthasar]. — On peut dire que la plupart des pécheurs meurent comme mourut le roi Balthasar, dont l'Écriture nous dépeint la mort funeste. Ce prince fit un festin magnifique aux grands de la cour. Quelle pensez-vous que fut l'occasion de ce grand festin? Ne fut-ce point quelque victoire remportée sur ses ennemis, la conquête d'une province, la naissance d'un prince, quelque solennité pour l'honneur ou pour la prospérité du roi? Non: rien de tout cela ne fut l'occasion ni le sujet de cette fête. Balthasar était renfermé dans sa ville par une armée ennemie qui l'assiégeait; et il en était venu, dit S. Jérôme, jusqu'à ce point d'oubli de soi-même, qu'il songeait à la bonne chère et à la débauche, lorsqu'il était sur le point de tomber entre les mains de son ennemi. *In tantam venerat ree oblivionem sui, ut obsessus vacaret epulis.* Tandis que tant de braves perdaient la vie pour sa défense, tandis qu'il était menacé lui-même d'une mort funeste et ignominieuse, il était à table au milieu de ses concubines, ne songeant qu'à noyer sa raison dans le vin et dans ses infâmes débauches. — On aura de la peine à le croire: il n'est pourtant que trop véritable que le grand nombre des pécheurs sont surpris de la mort en de sembla-

bles circonstances. Ils se trouvent au lit de la mort, supposé même qu'ils ne soient point surpris par quelque funeste accident, qui les enlève de ce monde au milieu de leurs débauches, comme il arrive assez souvent ; ils se trouvent, dis-je, au lit de la mort, la conscience chargée d'une longue suite de crimes, l'esprit aveuglé par le mépris de la vérité, peut-être même de la religion, le cœur endurci par un usage tranquille de leurs plaisirs, ou par une présomption impie qui leur a caché les horreurs d'une méchante mort. Ils n'ont seulement pas pensé à se disposer à bien mourir ; leur mort est imprévue : et peut-on croire qu'elle ne soit pas aussi funeste que celle de l'infortuné Balthasar ?

[Punition des Israélites]. — La plupart des pécheurs sont surpris de la mort comme le furent ces Israélites murmureurs et rebelles dont il est parlé au livre des Nombres, chap. 11. Ils avaient insulté à DIEU et à Moïse, parce qu'ils n'avaient pas la nourriture qu'ils souhaitaient. Elle leur fut accordée, et ils avaient encore le morceau à la bouche lorsque la fureur du Seigneur tomba sur ces malheureux. De même, le pécheur mourra avec cette inclination brutale dans le cœur ; il mourra goûtant encore le cruel avantage de cette injustice, encore enivré ou étourdi des excès de son intempérance, exhalant encore le fiel de sa haine et de sa vengeance : *Adhuc escæ eorum erant in dentibus eorum, et ecce furor Domini concitatus est in populum.* (Ps. 77).

[Abraham]. — Le dernier soin qu'eut le saint patriarche Abraham, avant que de mourir, fut comme il est marqué dans l'Écriture, de prévenir les querelles qui pourraient naître entre ses enfants, et de partager dès son vivant les choses avec tant de sagesse, que les autres enfants qu'il eut, depuis la mort de Sara, d'une autre femme, ne pussent inquiéter Isaac, ni lui ôter rien de la terre que DIEU lui avait promise ; après quoi il mourut en paix, et, comme dit le texte sacré, plein de jours et dans une heureuse vieillesse. C'est tout ce qu'il dit de cet homme incomparable, dont la foi n'eut point d'exemple et dont la gloire, ainsi qu'ajoute le Sage, n'a rien eu depuis qui lui fût semblable : *Non est inventus similis illi in gloria.* (Ecl. XLIV). Il vécut comme un étranger sur la terre, et plus il se détachait des biens de ce monde, plus DIEU le comblait de richesses ; et le SAINT-ESPRIT lui rend ce témoignage, qu'en toutes choses il garda sa loi. C'est pourquoi sa mort a été heureuse, comme sa vie a été toute sainte.

[Moïse]. — Le SAINT-ESPRIT dit que Moïse mourut en donnant un baiser au Seigneur, et, comme porte une autre version, sur la bouche de DIEU : *Mortuus est jubente Domino, super os Domini, in osculo Domini* (Deuter. xxxiv). Il eut peu à regretter en mourant, comme dit S. Augustin, de ne pas entrer dans une terre où coulait le lait et le miel, lui qui n'avait que DIEU

dans l'esprit, et qui s'entretenait sans cesse d'une autre terre, dont celle de Chanaan n'était qu'une très-faible figure. Mais se détachant encore de lui-même dans ces derniers moments, pour ne penser qu'à son peuple, il ne fit aucune prière à DIEU pour lui-même en particulier, et il le pria seulement de ne pas laisser cette grande multitude d'hommes comme un troupeau sans pasteur. Il continua ainsi son zèle jusqu'au dernier soupir, et fit voir que le plus grand soin d'un serviteur de DIEU, zélé pour le salut du prochain, est, en mourant, de laisser après lui un successeur qui continue par l'esprit de DIEU, l'ouvrage que DIEU lui fait commencer.

[Josué]. — La mort de Josué fait voir que, dès que DIEU a tiré des hommes les services auxquels il les avait destinés, il les retire du monde, pour couronner leur fidélité et leurs travaux. Car Josué, ayant conquis la terre de Chanaan et l'ayant distribuée à tout le peuple, pouvait dire à DIEU, comme fit depuis le Sauveur du monde lorsqu'il était près de mourir, qu'il avait consommé l'ouvrage qu'il lui avait donné à faire. Ainsi, pressentant que sa fin était proche, il rassembla, à l'imitation de Moïse son prédécesseur, tout ce qu'il avait de courage et de force pour lire la loi de DIEU à tout le peuple, pour l'exhorter à la garder et pour lui faire renouveler l'alliance qu'il avait faite avec DIEU. Il fallait qu'il fût, encore en cela, la figure de JÉSUS-CHRIST, qui avant de mourir, fit un long discours à ses disciples pour les animer à servir DIEU et à lui témoigner qu'ils l'aimaient par le soin qu'ils auraient de garder sa loi.

[Tobie]. — Nous lisons dans l'Écriture que le saint homme Tobie, se sentant défaillir et s'apercevant qu'il n'avait plus beaucoup de temps à vivre, fit venir son fils et ses petits-enfants, auxquels il déclara ses dernières volontés. « Mes enfants, leur dit-il, l'heure de ma mort est proche, et je dois bientôt retourner à DIEU. Si jusqu'ici vous avez eu de l'affection et du respect pour votre père, n'oubliez jamais ce que je vais vous dire pour la dernière fois : *Audite, filii, patrem vestrum*. Servez DIEU de tout votre cœur, et attachez-vous à faire ce que vous croirez lui être agréable : *Servite Domino in veritate, et inquirite ut faciatis quæ placita sunt illi*. Servez DIEU en vérité ; cherchez ce qui peut lui plaire, et faites sa sainte volonté en toutes choses. » C'est ce que ce saint homme avait pratiqué lui-même durant toute sa vie. C'est pourquoi il mourut saintement, comme il avait vécu.

[Ézéchias]. — L'Écriture rapporte qu'Ézéchias, tout prince réglé qu'il était, religieux observateur des lois, s'abandonna aux pleurs et aux regrets, parce que le prophète Isaïe lui avait dit de la part de DIEU : *Dispone domui tuæ, crâs enim morieris et non vives*. Mais souvenez-vous toujours que

c'était un roi puissant, qui, sans être tout-à-fait criminel et pécheur, trouvait qu'une couronne avait de grands charmes. Hélas ! en mourant, son cœur éprouvait ce dénuement et ce dépouillement entier qui, au lit de la mort, nous jette dans des peines mortelles et inconcevables, surtout si le Seigneur nous enlève quand nous avons encore de l'attachement aux choses de la terre, et du désir de retenir ces différents objets qui nous environnent. Car c'est alors que l'on fait en son cœur cette triste plainte d'un autre roi, moins saint qu'Ezéchias : *Siccine separat amara mors ?*

[Paroles de N.-S.]. — Nous ne trouvons guère d'exemples, dans le Nouveau-Testament, que nous puissions craindre ou imiter ; mais, au lieu de cela, le Fils de DIEU nous y avertit souvent de nous tenir prêts pour cette dernière heure. Il a fait plusieurs paraboles sur ce sujet, et usé de plusieurs similitudes et comparaisons pour nous persuader que la mort nous surprendra lorsque nous y penserons le moins. Il semble qu'il ait voulu que nous eussions toujours la mort devant les yeux et dans la pensée. Pendant les trois années de sa vie publique, il parlait souvent de sa mort à ses Apôtres ; au jour même de sa transfiguration sur le Thabor, il s'en entretint avec Moïse et Elie. Admirable exemple qu'il nous fournit de la préparation que nous devons apporter à la nôtre propre, que nous ne devons jamais perdre de vue aux jours même de notre prospérité et de nos joies.

[Lazare]. — Nous avons, dans l'Evangile de S. Luc, les portraits de deux morts bien différentes, soit pour la manière soit pour les suites, en la personne du mauvais riche et en celle du pauvre Lazare. L'une fut honorable, et l'autre misérable et honteuse aux yeux des hommes. Mais DIEU en jugea bien autrement. L'un meurt dans un lit magnifique et semé de fleurs, et l'autre expire sur un peu de paille ; l'un meurt entre les bras de ses proches, de ses amis de table et de débauche, l'autre en la compagnie des chiens qui lèchent ses plaies ; l'un est honoré du cortège des plus riches et des plus grands de la ville, l'autre est méprisé et abandonné de tout le monde ; l'un vivait dans une délicieuse abondance, l'autre était accablé de pauvreté et de misères. Mais, à la mort, les choses changent de face : ce riche a l'enfer pour sépulture ; le pauvre va se reposer dans le sein d'Abraham.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Veni et vide. (Joan. xi). — Ces paroles, qu'on dit au Sauveur en le conduisant au sépulcre où l'on avait mis Lazare, qu'il avait dessein de ressusciter, pourraient s'adresser aux gens du monde, esclaves de leurs plaisirs : *Veni et vide.* Voulez-vous apprendre à mépriser ce que le monde a de plus flatteur ? venez voir ce qui est renfermé dans le tombeau de ce grand, de cet homme de plaisirs. La mort vous fait là-dessus une leçon bien sensible, et c'est assez de vous dire *Veni et vide* : Ouvrez ce cercueil, et voyez maintenant ce que c'est que ce grand et toute sa grandeur, que vous admiriez pendant sa vie. Sa grandeur s'est évanouie, et ce grand n'est plus qu'un tas d'ossements infects et rongés par les vers. *Veni et vide* : allez au tombeau de ce riche, de cet opulent du siècle, et voyez ce qui lui reste de tant de domaines et de revenus : quatre ou cinq pieds de terre, voilà désormais tout son partage ! *Veni et vide* : jeune personne tant idolâtrée et tant idolâtre vous-même d'un vain éclat qui vos pare, instruisez-vous à l'école des morts, et voyez ce qu'est devenue cette beauté, cultivée il y a quelque temps avec tant de soin, et maintenant changée en un cadavre hideux et défiguré. Ah ! chrétien, est-ce donc là le sujet de votre estime ? et comptez-vous pour un grand sacrifice de renoncer volontairement à ce qui est si fragile de sa nature ?

Per peccatum mors, et ita in omnes mors pertransiit. (Rom. v). — C'est, dit S. Augustin, un effet de la bonté et de la miséricorde de DIEU, d'avoir fait en sorte que la mort, qui est l'effet du péché, en soit devenue le remède le plus souverain, et que le châtement de nos vices nous fournisse des armes toutes-puissantes pour défendre nos vertus : *Per misericordiam DEI, pœna vitiorum transit in arma virtutum.* Ainsi nos pères, continue S. Augustin, sont morts parce qu'ils ont péché, et nous, nous nous abstenons de pécher parce que nous devons mourir. Suivons donc cette maxime, conclut ce saint docteur : profitons avantageusement de la mort pour nous préserver du péché : *Utatur ergo homo pœnâ suâ et benè utatur malo, ut proficiat bono suo. Ipsi mortui sunt* (il parle de nos premiers pères) *quia peccaverunt ; isti non peccant* (il parle des autres hommes) *quia moriuntur.* Les parents ont souffert la mort, châtement mérité parce qu'ils ont péché, et les enfants par le moyen de la punition, sont préservés du péché.

Non est respectus morti eorum, ideò tenuit eos superbia. (Psal. 72). — Si on pensait souvent à la mort, on n'aurait que des pensées d'humilité et d'ancantissement. Je suis terre, et je retournerai en terre. On se priverait des plaisirs dont on sait que la fin est si funeste, on renoncerait à des vanités et à des pompes dont on connaît la fragilité et le néant. Si on pensait à la mort, on appréhenderait les sévères jugements de DIEU ; on tremblerait sous sa redoutable main. Enfin, si on pensait à la mort, on ferait ce qu'ont fait les vrais fidèles dans tous les siècles ; ce que faisait le saint homme Job lorsqu'il disait en gémissant : *Expecto donec veniat immutatio mea* : j'attends toujours que mon changement arrive. Nous dirions ce que disait David pénitent : *Hei mihi quia incolatus meus prolongatus est !* malheur à moi de ce que le terme auquel je dois arriver à ma patrie est prolongé, et de ce que je demeure si longtemps dans la terre de mon exil ! Nous entrerions dans les sentiments de S. Paul, quand il témoignait que son plus grand désir était de mourir pour vivre avec JÉSUS-CHRIST : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.*

Mors operatur in nobis, vita in vobis. (II Cor. IV). — Il semble que S. Paul ait voulu mettre cette différence entre les vrais fidèles et les infidèles, lorsqu'il disait : C'est la mort qui opère en nous, et c'est la vie qui opère en vous. Car c'est comme s'il disait à ceux-ci : Vous ne pensez qu'à la vie, et tout ce qui n'a point de rapport aux plaisirs de cette terre vous semble insupportable. Mais nous avons des sentiments tout contraires : c'est la mort qui agit en nous, c'est la pensée de la mort qui nous fait faire ce que nous faisons. Si nous nous mortifions, si nous nous privons des divertissements que nous prenons, c'est parce que nous nous représentons que nous mourrons. La mort, si stérile en elle-même, est un principe de mouvement et d'action pour nous. C'est en vue de la mort que nous travaillons, c'est à cause d'elle que rien ne nous paraît difficile, quand nous savons que les choses difficiles nous la rendront heureuse : *Mors operatur in nobis, vita in vobis.*

Si ceciderit lignum ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit. (Eecl. XI). — L'arbre demeurera dans le lieu et dans la même situation où il sera tombé. Le sens de ces paroles est qu'après la mort un homme demeurera éternellement dans le même état, soit de grâce soit de péché, dans lequel il a expiré : de manière qu'il sera éternellement impossible de changer la disposition où l'on aura été surpris à l'instant de la mort. Tellement que, si un homme meurt dans la disgrâce de DIEU, l'arbre sera éternellement là où il est tombé. Malheureux arbre, fallait-il balancer si longtemps pour tomber enfin si mal-à-propos ! Est-il donc vrai qu'il n'ait occupé la terre durant tant d'années, qu'il se soit nourri de son suc et chargé de tant de branches et de fruits, que pour

fournir au feu un aliment éternel ! Hélas ! il a tenu à si peu de chose qu'il ne soit tombé d'un autre côté ! Il avait été poussé fortement par le vent du SAINT-ESPRIT ; on l'avait vu si souvent penché du bon côté : faut-il qu'un souffle léger, qu'une parole, qu'une vaine considération, une vaine crainte, l'ait emporté sur de si puissantes inspirations ? Mais c'est en vain que nous regrettons une chute si funeste : toute notre compassion ne le relèvera pas : *In quocumque loco ceciderit arbor, ibi erit.*

Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. (Job. XXI). — Les impies et la plupart des gens du monde passent leur vie dans les joies et les délices, et un moment après ils se voient surpris par la mort : *In puncto.* Au plus haut point de leur félicité, au faite de leur élévation, au comble de leur plus grande prospérité et dans la jouissance la plus tranquille de leurs plaisirs : *In puncto.* C'est ce point justement que la mort choisit, et auquel DIEU permet qu'ils soient enlevés du monde pour aller rendre compte et souvent pour être précipités dans les enfers : *Et in puncto ad inferna descendunt.*

Quotidiè morior. (II Cor. xv). — Il faut qu'un chrétien puisse dire, avec l'Apôtre, qu'il meurt tous les jours, non-seulement parce que le temps de sa mort approche tous les jours, et à chaque moment, mais encore parce qu'il se trouve avoir toujours moins d'affection pour les choses de la terre, et un plus ardent désir pour celles du ciel. Je me sens chaque jour avoir moins d'attache à la bagatelle et moins d'empressement pour les biens de ce monde, moins de désir de plaire au monde, moins d'amour pour moi-même, et pour mes commodités, moins d'ardeur pour l'établissement de ma famille : *Quotidiè morior.* Il me semble que mon cœur se détache insensiblement des biens de cette vie, et que mon âme en quelque façon commence à se séparer de mon corps. *Quotitiè morior.*

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Latet ultimus dies, ut observetur omnis dies. August. De disciplinâ Christi.

Mala mors putanda non est quam bona vita præcessit : neque enim facit malam mortem nisi quod sequitur ipsam mortem. Id. 1 Civit. DEI.

Non potest malè mori qui benè vixerit, et vix benè moritur qui malè vixerit. Id.

Percutitur hùc animadversione peccator, ut moriens obhiscatur sui, qui dum viveret oblitus est DEI. August. Serm. 3 de SS. Innocent.

In quo statu quemcumque invenerit suus ultimus dies, in hoc eum comprehendet novissimus dies : quoniam qualis in isto die quisque moritur, talis de die illo judicabitur. Id. Epist. ad Hesich.

Deus diem mortis incertum salubriter constituit ; diem ultimum suum quisque salubriter cogitet. August. 50 Homil., Homil. 13.

Qui cupit dissolvi et esse cum Christo non patienter moritur, sed patienter vivit, et delectabiliter moritur. Id. in Joann.

Justis mors est quietus portus, nocentibus naufragium putatur. Ambros. De bono mortis.

Quidquid facis, respice finem. Hieron. ad Heliodorum.

Non est dignus dici Christianus qui in eo statu vult vivere in quo nollet mori. Id. Epist. ad Cyprian.

O quàm magnâ enim fiduciâ moritur quem nullius rei affectus detinet in mundo ! Hieron.

Facile contemnit omnia qui se cogitat moriturum. Id. Epist. ad Paulin.

Disces benè mori si didiceris benè vivere. August. Discipl. christ.

Ad hoc conditor noster latere nos voluit finem nostrum, diemque nostre mortis esse incognitum, ut, dum semper ignoratur, semper proximus esse credatur. Gregor. XII Moral. 19.

Dieu nous a caché notre dernier jour, afin que nous n'en passions aucun sans être sur nos gardes.

La mort qui met fin à une vie régulière n'a rien que nous devons appréhender : c'est ce qui suit la mort qui la rend mauvaise et terrible.

Quand on a bien vécu, on ne saurait mourir mal, et il est rare qu'on meure bien après avoir mal vécu.

C'est un châtimeut dont Dieu a coutume de punir le pécheur, qu'il s'oublie soi-même à la mort, après avoir oublié Dieu pendant la vie.

Tels que l'on nous trouvera au dernier jour de notre vie, tels au jugement dernier nous serons présentés devant le souverain juge, et nos dernières dispositions seront celles sur lesquelles on nous jugera.

C'est pour notre salut que Dieu nous a laissés dans l'incertitude de notre dernier jour, afin que cette pensée nous soit salutaire.

Quiconque souhaite de mourir et d'être avec Jésus-Christ ne souffre pas la mort avec patience, mais il souffre patiemment la vie, et c'est un bonheur pour lui de mourir.

La mort est pour les justes un port assuré ; mais les méchants y font naufrage.

Quoi que vous fassiez, ayez devant les yeux la fin.

Celui-là ne mérite pas le nom de chrétien qui veut vivre dans un état où il ne voudrait point mourir.

Qu'une personne qui n'a aucune affection au monde meurt avec confiance !

On méprise aisément toutes les choses de ce monde, quand on pense qu'on doit mourir.

Apprenez à bien vivre, et vous apprendrez à bien mourir.

D'où vient que le Créateur nous a caché le moment de notre mort ? c'est afin que ignorant le jour de notre fin, nous soyons toujours persuadés qu'il est proche.

Quàm præposterum est quàmque perversum ut, cùm voluntatem DEI postulemus, quodâ evocât nos et accersit de hoc mundo DEUS, non statim voluntatis ejus imperio timeamus! Cyprian. de Mort.

Non est exitus iste sed transitus, et, temporalitèr itinere decurso, ad æterna transgressus, quis non ad meliora festinet? Id. Ibid.

Si laudari antè gubernator non potest quàm in portum navem deduxerit, quomodo laudabis haminem priusquàm in stationem mortis successerit. Id. Ibid.

Fiat voluntarium quod futurum est necessarium; offeramus DEO pro munere quod pro debito tenemur reddere. Chrysost. in Matth. 10.

Nihil mors est ultrà quàm somnus, et peregrinatio, et transmigratio à deterioribus ad meliora. Id. Homil. 45 in Genes.

Piis mors ultrà non est mors, sed nomen tantum habet mortis; imò et ipsum nomen sublatum est. Id. in Matth. 10.

Mors non est malum, sed malè mori pessimum. Chrysost. Homil. 36 in Matth.

Quis mortem temporalem metuat, cum vita æterna promittitur? Cassiodor. in ps. 118.

Expeditum morti genus. (Ità Christianos vocat.) Tertullianus Apologet.

Non est timendum quod nos liberat ab omni timendo. Tertull. De animâ.

Somnus justis est mors, imò magis transitus ad vitam meliorem. Basilus de Barlaam martyre.

Bona mors justi propter requiem, melior propter novitatem, optima propter securitatem. Bernard. Epist.

Pretiosa mors sanctorum: pretiosa planè, tanquàm finis laborum, tanquàm victorie consummatio, tanquàm vitæ junctæ et perfectæ securitatis ingressus. Id. Ibid.

Mors peccatorum pessima: auli undè pessima: mala siquidem est in munditiamissione, peior in carnis separatione, pessima vernis ignisque duplici contritione. Bernard. Ibid.

In omni opere suo dicant sibi ipsi: Si moriturus modo esses, faceres istud? Bernardus Specul. Monial.

Manet impius horror in exitu, dolor in

Quelle inconséquence, quelle perversité ! nous demandons à DIEU qu'il nous fût connaître sa sainte volonté, et quand il veut nous retirer du monde, nous avons de la peine à nous soumettre à ses ordres.

Il ne faut point regarder la mort comme un terme. C'est un passage du temps à l'éternité. Après avoir achevé sa course, qui ne se hâtera pour parvenir à un état plus heureux ?

Si, pour donner des louanges à un pilote, on attend qu'il ait conduit son navire dans le port, doit-on louer un homme sur ses vertus, qu'il ne soit hors d'état de les obscurcir ?

Faisons volontairement ce que nous ne pouvons éviter de faire. Donnons à DIEU en présent ce qu'il a droit d'exiger de nous comme une dette.

La mort n'est autre chose qu'un sommeil, un pèlerinage, un changement de mal en bien.

Il ne faut pas dire que la mort des justes soit une mort; elle n'en a que le nom; encore, à le bien prendre, a-t-elle perdu même ce nom.

Ce n'est point un mal que la mort, mais de tous les maux le plus grand c'est une mauvaise mort.

Un homme à qui la vie éternelle est promise doit-il appréhender une mort temporelle ?

Les chrétiens sont des gens toujours prêts à mourir.

Ne craignons point ce qui nous délivre de tout ce qui est à craindre.

La mort n'est pour les justes qu'un sommeil, ou plutôt un passage à une vie meilleure.

La mort procure aux justes trois avantages, tous plus grands les uns que les autres: le repos, la nouvelle vie, l'assurance de ne jamais perdre la grâce.

La mort des justes est précieuse, parce qu'elle est la fin de leurs travaux, qu'elle met le comble à leur victoire, qu'elle est pour eux une entrée à la vie, et qu'elle les introduit dans un lieu où ils jouissent d'une sécurité parfaite.

La mort des pécheurs est détestable; en quoi? Le moindre mal qu'elle cause, c'est la perte des biens du monde; la séparation de l'âme et du corps à quelque chose de plus sensible; mais le pire de tout, c'est le feu dévorant et le ver rougeur qui ne meurt point.

A chaque action, il faut se demander à soi-même; Ferais-je cela si j'allais mourir un moment après ?

Les impies doivent s'attendre à une in-

transitu, pudor in conspectu magni DEI.
Id. serm. 28 de divers.

Si hodiè non es paratus, quomodo cràs eris? Cràs est dies incerta: quid scis forsàn crastinon habebis? De Imitat. Christi.

Quomodo vivere potes ubi mori non audes? Bernard. Epist. 105.

Egredere: quid times? Egredere, anima mea: quid dubitas? Septuaginta propè annis servisti Christo, et mortem times? Hieron. Vita S. Hilarionis.

Hominem invitum mori miserimum est.
Anselmus, II, 9.

Non dignus est in morte accipere solatium qui se in vitâ non cogitavit moriturum.
Cyprian. Epist. ad Antonium.

Vivite benè, ne moriamini malè. August. Serm. 24 de verb. Dom.

Sancti viri, quia brevitatem vite indesinenter aspiciunt, quotidie morientes vivunt.
Greg. Moral. 14.

Quotidie diem exitus tui expecta: qui enim horâ minime putas, veniet mandatum horribile, et vœ tuæ imparat s! S. Ephrem. De vitâ spirit.

Quasi non moriturus, quasi evasurus mortem, sic de vitâ disponis. Chrysolog. serm. 118.

Non subitanè morte moriuntur qui se semper cogitaverunt morituros. Anselmus Elucid.

Memoria mortis est quotidiana mors.
Joann. Climac. Grad. 6.

Sanctorum mors non est mors; sed vel ad DEUM discessus, vel desiderii cumulus, vel vinculorum solutio, vel oneris excussio appellanda est. Greg. Nazianz. Orat. in laud. Cypr.

Quamvis serò de hac vitâ tollantur impii, subito et repente tolluntur, quia finem suum cogitando prævidere nesciunt, subitum est homini quod antè cogitare non potuit. Greg. xxiv Moral.

De centum milibus hominum quorum mala fuit semper vita, via meretur à DEO habere indulgentiam unus: hoc teneo, hoc multiplici experientiâ didici. Hieron. moriens (ut refert Eusebius ad Damasum).

ime horreur quand il faudra quitter la vie, à une cuisante douleur au moment de la mort, à une confusion humiliante quand ils paraîtront devant le DIEU de majesté.

Si aujourd'hui vous n'êtes pas prêt, demain comment le serez-vous? Le jour de demain est incertain, vous ne savez si vous l'aurez.

Comment vivre dans un état où vous n'oseriez mourir?

Sors, mon âme; sors hardiment de ton corps: que crains-tu? Il y a près de soixante-dix ans que tu sers JÉSUS-CHRIST, et tu trembles encore à la vue de la mort!

Un homme est bien misérable lorsqu'il abandonne cette vie mortelle malgré lui.

Celui qui ne pense point à la mort ne mérite de recevoir aucune consolation à la mort.

Voulez-vous bien mourir? vivez bien.

Les saints, qui ont sans cesse devant les yeux la brièveté de la vie, meurent en quelque façon tous les jours.

Attendez chaque jour l'heure de votre mort: l'arrêt vous en sera porté au moment où vous y penserez le moins; et malheur à qui ne sera pas prêt!

Vous disposez du temps comme s'il était en votre pouvoir, et que vous ne dussiez point mourir.

Ceux-là ne meurent jamais subitement qui ont toujours eu la pensée de la mort.

Songer toujours à la mort, c'est mourir chaque jour.

La mort des saints n'est pas proprement une mort, c'est un départ pour aller à DIEU; c'est le comble de leurs désirs, le brisement de leurs chaînes, la décharge d'un pesant fardeau.

Les impies ont beau vivre longtemps, ils meurent toujours subitement, parce qu'ils n'ont pas su prévoir leur dernière heure. Or, ce qui est imprévu est subit.

S. Jérôme disait en mourant: « De cent mille hommes qui ont toujours mal vécu, à peine s'en trouve-t-il un qui mérite que DIEU lui fasse miséricorde: je le sais, l'expérience me l'a appris.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[L'heure de la mort est incertaine]. — Selon les lois ordinaires de la Providence, nul n'est assuré ni du temps de sa mort ni de la manière dont il passera du temps à l'éternité : c'est pourquoi nous devons nous tenir prêts à toute heure et à tout moment. Mais ce à quoi nous devons bien faire réflexion, c'est ce que nous enseignent tous les maîtres de la vie spirituelle, après S. Augustin, et tous les Pères qui ont traité ce sujet : qu'il nous est avantageux d'ignorer ce moment fatal qui doit séparer notre âme de notre corps. Car qui ne voit que, si les hommes connaissaient précisément le dernier terme de leur vie et les circonstances de leur mort, avec quelle négligence ils s'acquitteraient de leurs devoirs les plus essentiels ? ne renverraient-ils pas à l'extrémité le bien qu'ils auraient dû faire chaque jour ? Or, DIEU a scellé du sceau de son secret impénétrable le nombre de nos jours, afin qu'une salutaire incertitude nous tienne à tout moment dans la vigilance, dans la préparation et dans l'attente de son avènement.

Il faut dire la vérité : la nécessité de mourir est agréable pour les uns, elle est formidable pour les autres. Elle est agréable pour les justes, qui ont passé leur vie dans l'innocence, et qui se sont peu à peu détachés des créatures, dont l'amour et la possession nous rendent ordinairement la mort redoutable. Elle est terrible pour les méchants et pour ceux qui ont de l'attachement au monde, parce qu'elle se présente à eux comme ces abîmes qui, n'ayant point de fond, effraient la vue et nous donnent de l'étonnement. Cette nécessité est dure pour ceux qui ont quelque chaîne à rompre, parce que toute rupture se fait avec violence ; mais elle est douce pour ceux qui ont déjà rompu leurs liens, parce qu'il n'y a plus rien qui les attache ou qui les retienne ici-bas. Ceux qui sont morts au monde durant leur vie ne meurent pas, pour ainsi dire, en mourant ; la mort n'est pour eux qu'une source de vie. Mais ceux que la mort trouve encore tout vivants au monde sentent par nécessité qu'il est terrible de mourir, et la mort est pour eux un terrible supplice.

[La grâce de N.-S. fortifie]. — Quand le Fils de DIEU nous a avertis de ne point craindre ceux qui peuvent donner la mort au corps, il nous a en même temps ordonné de craindre Celui qui peut donner la mort au corps et à l'âme tout à la fois, et envoyer l'un et l'autre dans la géhenne, c'est-

à-dire aux tourments des enfers. Il a voulu, ce souverain maître de nos vies, guérir une crainte par une autre crainte, en nous faisant tellement appréhender la mort éternelle, que nous n'eussions nulle crainte de la mort temporelle et passagère, que le commun des hommes envisage comme la chose du monde la plus terrible. C'est pourquoi S. Augustin nous exhorte à changer une crainte vaine et mal fondée en une crainte utile et avantageuse pour le salut. Vaine est la crainte des hommes qui appréhendent de quitter les choses temporelles; qui, devant nécessairement sortir du monde, craignent d'en sortir et veulent toujours différer ce qu'ils ne peuvent absolument empêcher. Cette crainte est inutile; mais aussi c'est inutilement que les philosophes païens se sont efforcés de la bannir de notre esprit, parce qu'elle est aussi naturelle que l'est l'amour de la vie et le soin de la conserver. Il n'y a que la grâce de JÉSUS-CHRIST qui puisse nous ôter cette crainte, et nous faire même désirer la mort, dans l'espérance d'une vie meilleure.

[De l'état de grâce]. — On ne nie pas qu'on ne puisse raisonnablement craindre la mort du corps. C'est une séparation des deux parties qui composent l'homme; et, comme la nature nous inspire le désir de la conservation de notre corps, elle doit nécessairement nous faire appréhender sa destruction. Ce ne sont pas seulement les païens qui ont appelé la mort la terrible des terribles: les saints, qui méprisaient les choses de la terre et qui ne soupiraient qu'après celles du ciel, et ceux mêmes qui avaient témoigné le plus de haine pour leur corps durant toute leur vie, ont appréhendé de le quitter à la mort. Si l'on était assuré de porter dans le cœur, au moment de la mort, une foi vivante et opérante par la charité, on serait sûr en même temps qu'une mort sainte serait la porte de la vie et l'heureux passage à une éternelle félicité; on n'aurait garde de craindre la mort, pour terrible qu'elle paraisse. Mais quelle assurance avons-nous que nous aurons, au moment de la mort, ces dons de DIEU, ces richesses de la grâce et ces principes de notre justice, en un mot, ces gages du salut éternel? et quoiqu'il nous paraisse certainement que nous avons une foi véritable, qui nous fait croire constamment les principes de la religion, pouvons-nous penser la même chose de la charité? Comme donc personne ne peut savoir certainement s'il a la charité, la mort demeure toujours douteuse, et par conséquent toujours capable de nous donner de la crainte.

[Les péchés avancent la mort]. — C'est une vérité constante dans l'Écriture, que les péchés que les hommes commettent avancent et abrègent le cours de leur vie, et que, comme la mort est la punition du péché du premier homme, les péchés actuels que nous ajoutons à celui que nous apportons en naissant sont aussi ordinairement la cause que DIEU tranche le fil de nos jours pour punir le mauvais emploi que nous en faisons. Les jours de

chacun sont ceux qu'il peut vivre selon le cours de la nature et selon sa constitution naturelle; mais la mort vient et le surprend souvent avant qu'il en ait rempli la moitié, parce qu'il l'a avancée par le nombre de ses péchés. C'est dans ce sentiment que David prononce cette vérité : *Viri sanguinum et dolosi non dimidiabunt dies suos* : les hommes sanguinaires et les fourbes n'arriveront pas seulement à la moitié de leurs jours. Et l'Apôtre nous assure que le péché est l'aiguillon de la mort, lequel la presse et la fait hâter comme l'aiguillon fait marcher les animaux les plus lents et les plus tardifs de leur nature : *Stimulus mortis peccatum*. (I Cor. xv). De manière qu'on peut dire que les pécheurs vivent plus qu'ils ne doivent, quand, après leur péché, la vie leur est continuée un seul moment.

Je sais bien que DIEU a des raisons, dans les trésors de sa Providence, pour lesquelles il enlève de ce monde certaines personnes dans leur plus tendre jeunesse. Mais c'est toujours pour le bien et l'avantage de ceux qui meurent de la sorte par une mort précipitée. Comme il est écrit du juste dans le livre de la Sagesse : *Justus, si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit*; et, que vivant parmi les pécheurs, il est transféré de cette vie dans une meilleure avant le temps de peur que la malice ne le change et que la fourberie et la duplicité qui règne dans le monde ne corrompe la simplicité de son âme, *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius*. Ce qui doit infiniment consoler les parents et les amis de ceux qui meurent dans leur bas âge ou dans la fleur de leur jeunesse, quoiqu'ils aient toujours été de bonnes mœurs et très-vertueux. Car nous ne prétendons pas soutenir que tous ceux qui meurent en bas âge, ou au milieu de leur course, soient enlevés pour leur mauvaise vie, mais seulement que ceux qui vivent mal sont assez ordinairement punis par une mort avancée et précipitée.

[Éviter plutôt la mauvaise mort que la mort]. — Tout le monde convient que, quelque terrible que soit la mort, elle n'aurait rien de trop terrible pour un chrétien si l'on était assuré de mourir chrétiennement. Or, suivant ce sentiment si commun et si véritable, il est tout visible que notre plus grand soin ne devrait pas être de fuir la mort, mais d'éviter la mauvaise mort : d'autant plus que la mort est inévitable, et qu'il est en quelque sorte en notre pouvoir de bien mourir. Cependant, il faut avouer que la plupart des hommes font tout le contraire. On se précautionne contre la mort comme s'il n'y avait point de plus grand mal à craindre en la vie, et qu'on pût l'éviter à force de précautions, pendant qu'on néglige la mauvaise mort comme si ce n'était rien et que tous nos soins y dussent être inutiles, ce qui est une des plus grandes marques du peu de foi et de l'aveuglement des hommes.

[La mort est une science]. — Les anciens ont appelé leur philosophie une

méditation de la mort, et S. Chrysostome appelle la mort même une philosophie, pour dire que, comme les philosophes examinent avec attention les principes de cette science pour tirer les conclusions qui sont comme renfermées dans ces vérités générales, il est aussi de la prudence d'un chrétien de considérer la mort avec toutes les circonstances qui la regardent. Nous devons tirer de la vue de notre tombeau, où la mort nous réduit, toutes les conséquences qui peuvent régler nos mœurs pour faire de la fin de nos jours un principe excellent de la conduite de notre vie. Mais la plus importante conséquence à tirer de cette considération est que nous apprenions à mourir par avance à nous-mêmes et à nos mauvaises inclinations, puisque nous devons effectivement mourir un jour, et que nous fassions servir la mort naturelle qui nous attend à produire en nous une mort morale, qui est la mortification de nos passions.

[On ne peut plus se convertir après la mort]. — Quelque opiniâtre et désespéré que puisse être un pécheur, il peut, tant qu'il est en vie, se convertir. DIEU l'y oblige, il l'en sollicite, il l'en presse : il en a donc le pouvoir, puisque DIEU n'oblige point à ce qu'on ne peut accomplir. Il n'en est pas ainsi d'un malheureux qui est mort en son péché : dès le moment qu'il a expiré, il lui est impossible de changer et de retourner à DIEU, parce qu'à ce funeste moment son péché est l'impénitence finale, d'où l'on ne peut jamais revenir, puisqu'il faudrait se repentir, et dès-là même elle ne serait plus cette dernière impénitence. Celui qui a reçu le don de la persévérance ne le peut perdre, parce que, dit S. Augustin, par ce don, qui est le propre des prédestinés, il a persévéré jusqu'à la fin ; et il est impossible que celui qui a persévéré de la sorte le perde jamais, puisqu'en ce cas il n'aurait pas persévéré : il n'y a donc point de puissance qui lui puisse ravir ce don. On dira la même chose de l'impénitence finale, qui lui est opposée dans les réprochés. Celui qui est si malheureux que d'être mort en état de péché ne peut jamais en revenir, parce qu'il est impossible que celui qui meurt ainsi fasse pénitence. C'est la fin, c'est le terme ; il n'y a plus de changement. Comme le pécheur, durant sa vie, avait le pouvoir et la liberté de se convertir par la grâce que DIEU lui présentait, en mourant dans son crime il n'a plus ce pouvoir ni cette liberté, parce qu'il n'a plus de grâce, la mort étant la fin de toutes les grâces, qui ne sont données que pour mériter, et les mérites n'étant que pour la vie.

[L'âme désabusée]. — L'âme étant dégagée de son corps et agissant par elle-même, à cet instant il n'y a plus d'illusion, ni d'erreur, ni de fausse apparence qui la trompe ; elle juge des choses comme elles sont ; elle ne découvre plus le mal où il n'y avait que du bien ; elle n'imagine plus le bien où il n'y avait que du mal ; elle juge des biens de ce monde par ce qu'ils sont en effet, et par conséquent elle voit le péché tout seul sans

mélange et sans apparence de bien , puisqu'il n'y a plus ni d'objet ni de passion qui lui en donne, ni d'erreur qui lui en figure. En cet état, où le péché ne lui paraît qu'un mal tout pur et sans mélange, il ne peut être que l'objet d'une effroyable aversion ; elle le hait, elle le déteste, elle l'abhorre. Le malheur est qu'il n'est plus temps.

[La mort est ce qu'a été la vie]. — Notre vie est une continuelle disposition à la mort, et, pour ainsi dire, nous ne vivons que pour mourir. Toutes les actions que nous faisons ont rapport à ce terme, et tous les moments de la vie, de quelque nature qu'ils soient, sont autant de préparatifs à la mort, où ils nous conduisent. D'où il suit qu'une vie saintement réglée nous dispose à mourir en saints, celle des pécheurs leur prépare une mort de réprouvés. Ainsi, donnez-moi un homme dont toute la vie n'ait été qu'une longue continuation de péchés ; pourra-t-il trouver à la fin une mort de prédestiné ? Cela est bien rare, et ne se peut même sans une espèce de miracle. Pourquoi ? Parce qu'il n'a point de dispositions à cette heureuse mort ; il s'en voit même de toutes contraires. Il faut donc dire qu'un homme qui a mal vécu fera une mauvaise mort.

[De la mauvaise mort]. — Comme la mauvaise mort n'est autre chose que la mort en état de péché mortel, la foi, la raison et l'expérience nous apprennent qu'on peut mourir de la sorte en plusieurs manières. — La première, lorsque l'on meurt dans l'acte même du péché : ce qui peut arriver *naturellement*, quand l'action qui fait le crime donne infailliblement la mort, comme un homme qui se bat en duel et qui est tué sur-le-champ ; ou *par accident*, comme quand un homme qui blasphème ou qui satisfait une brutale passion est écrasé sous les ruines de sa maison ; ou *par punition*, comme lorsque DIEU, pour faire un exemple, punit de mort sur-le-champ celui qui l'offense, sans lui donner le temps de se reconnaître. — La seconde manière, c'est quand un homme qui ne commet pas actuellement un crime est pourtant en état de péché mortel, ne l'ayant point encore effacé par la pénitence, et qu'il est surpris par la mort en un si déplorable état. — Enfin, la troisième manière, c'est quand un homme est en état de péché mortel au lit de la mort, qu'il songe à se convertir, qu'il en a la grâce, et qu'il fait même quelque effort pour cela, et qu'après tout il meurt en son péché, parce que sa pénitence est défectueuse par quelque endroit essentiel.

Tout homme qui offense DIEU mérite la mort, peine du péché, depuis qu'il fut dit au premier homme : *In quocunque die comederis, morte morieris*. C'est un criminel condamné par l'arrêt de DIEU, et DIEU peut exécuter au même instant. S'il le fait, c'est justice ; s'il ne le fait pas, c'est miséricorde. Or, il fait justice et miséricorde, à qui, comme il lui plaît, quand il veut ; et il ne faut pas qu'on en cherche d'autre raison que sa volonté seule, qui est la suprême raison : *Miserebor ejus misereor*. (Rom. ix). Il

vous a fait cette faveur en vous prolongeant la vie, après l'avoir mille fois offensé ; il ne l'a pas fait à tant d'autres. C'est justice, et cette justice il la fait à ceux-ci parce qu'il le veut.

[Mort du chrétien]. — Les philosophes païens n'ont pas connu le bonheur d'une mort sainte, parce que, pour en jouir, il faut quelque chose au-dessus de la nature, où l'esprit humain, par ses seules forces, ne peut arriver : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si, n'ayant eu que la lumière naturelle, encore tout ensevelie dans les sens et dans les vices, ils ont prononcé qu'entre toutes les choses effroyables la mort était la plus terrible. Ils la concevaient comme une pure privation et une séparation du corps et de l'âme, sans espoir de retour et de réunion. Ceux qui ont opiné pour l'immortalité de l'âme n'en ont eu que des idées fort grossières, et des connaissances incertaines. Ce n'est donc pas merveille, si ces ténèbres ont produit de l'horreur, et si cette séparation de deux choses si unies que le sont le corps et l'âme leur a paru accompagnée d'une douleur très-sensible et d'une tristesse irrémédiable. Mais ceux qui sont instruits dans les vérités de la foi, qui connaissent leur fin et qui la désirent ardemment, qui savent que l'âme est immortelle, que par la mort du corps elle s'en va s'unir à DIEU pour jamais, que le corps même doit ressusciter et être heureux avec l'âme, ceux-là regardent la mort comme un passage du travail au repos, un sommeil dont ils doivent se réveiller, une nuit suivie du matin, et disent avec le prophète : *Si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es.* (Ps. 22). DIEU me conduit par la clarté de la foi dans ce chemin affreux ; ainsi je marche dans l'ombre de la mort, sans craindre les maux que la nature par ses faibles lumières a jugés si redoutables.

Les saints, dont la vie est une continuelle préparation à la mort, et dont les jours, pour mieux dire, sont autant de morts, ne craignent pas celle de leur dernier jour après tant d'essais qu'ils en ont faits dans tous les autres. Ils ne tiennent presque plus à la terre ; il ne faut point de vents furieux pour faire tomber ces fruits de l'arbre ; il ne faut point de violence pour les arracher ; la main du maître les vient cueillir quand il est temps, sans aucun effort, et c'est à chacun d'eux que DIEU dit : « J'ai vu les larmes que vous avez versées dans le séjour ennuyeux de la terre ; j'ai exaucé vos désirs, et je placerai votre âme dans la douceur et dans la paix. » Quelle joie à une personne mourante, qui ne regarde plus le monde comme sa patrie et qui se trouve comme étrangère parmi les hommes, de se voir près d'arriver au ciel, où elle espère revoir ceux avec qui la charité l'avait unie dans cette vie, et que DIEU a placés avant elle dans la gloire ! Ainsi, elle ne quitte pas le monde avec regret, comme si c'était son pays naturel, mais elle en sort avec joie, comme du lieu de son bannissement, et dit comme ces anciens prophètes : *Vado ad populum meum.* Elle a passé sa vie dans les alarmes d'une crainte salutaire, opé-

rant son salut avec tremblement, selon le conseil du prince des Apôtres ; mais maintenant le péril est presque passé. DIEU récompense les amertumes de la crainte par les douceurs de la confiance, et elle dit avec l'Apôtre : « J'ai combattu fidèlement, et je suis assuré que DIEU, comme Père des miséricordes et comme juste juge, me rendra la couronne de justice. »

[Ce qui rend la mort terrible]. — Il est vrai que la mort est de sa nature un mal, puisqu'elle n'est autre chose que la privation d'un bien, qui est la vie; mais il faut avouer que ce qu'elle a de plus redoutable n'est pas cette perte, qui doit nécessairement arriver. Ce qui est surtout à craindre dans la mort, ce sont les suites, dont l'homme a pu du reste se préserver en fuyant le péché pendant la vie. Ces suites, qui ne sont pas inséparables de la mort, mais seulement de la mauvaise mort, sont étrangement étonnantes, et la seule pensée de ces choses doit nous remplir le cœur d'effroi.

[Dispositions prochaines]. — Tout ce que nous avons dit et dirons de la pensée et du souvenir actuel de la mort, que nous devons toujours avoir présente devant les yeux, regarde la disposition éloignée. La préparation prochaine peut se réduire à trois choses : la réception des sacrements ; les dispositions habituelles, qui sont la résignation aux volontés de DIEU, l'acceptation de la mort ; et les affections actuelles qu'on doit produire dans la dernière maladie, supposent qu'on ait encore le jugement sain et la force de l'exercer.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Prendre ses précautions]. — Quand quelqu'un a négligé les précautions nécessaires pour faire une sainte mort, c'est une forte preuve pour moi que, selon les lois ordinaires de la Providence, il mourra en réprouvé. Je ne vous alléguerai point, avec S. Ambroise, que l'espérance que l'on confie à un temps incertain est une espérance faible et frivole, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'on veuille bien ce que l'on diffère toujours, au hasard de ne jamais l'exécuter. Ce n'est pas notre coutume de risquer par des délais éternels une affaire qui nous tient au cœur. On s'en met peu en peine,

quand on croit qu'on aura toujours assez de temps pour y penser. Je ne veux pas non plus vous dire, avec Tertullien, qu'une personne accoutumée à une confiance téméraire n'est guère plus en état de craindre et de prendre de justes mesures pour échapper, que sa présomption rend le péril plus pressant et plus inévitable : *Qui præsumit minus veretur, minus præcavet, plus perichatur : timor fundamentum salutis est.* Quel moyen d'envisager tout d'un coup toutes les circonstances d'une action qui fut toujours également pénible, également périlleuse, et qui ne nous troubla jamais ? Je ne vous dirai point encore, avec S. Augustin, que le mal qu'on n'a jamais attendu arrive toujours avec une vitesse qui nous surprend, nous déconcerte et nous accable. Mais l'oracle de la parole de DIEU, qui est expresse sur ce sujet, la justice divine dont nous voyons tous les jours tant d'exemples, et notre propre expérience, sont autant de convictions, qu'à moins d'un coup extraordinaire de la miséricorde de DIEU, celui qui a toujours négligé, et différé de penser et de se préparer à la mort ne mourra pas de la mort des prédestinés.

L'oubli téméraire de la mort doit être puni non-seulement par une mort imprévue, mais encore par la vue et par le sentiment de toutes les horreurs de la mort. DIEU, dit S. Augustin, a caché au pécheur tous les jours qu'il peut vivre et qu'il peut mourir, afin que, incertain de son sort, il soit attentif à tous les jours, et qu'il les observe tous avec tremblement : *Latet omnis dies, ut observentur omnes dies.* Le pécheur a fermé les yeux à cette incertitude effrayante de son dernier moment : de quel châtement plus équitable DIEU pourrait-il punir son audace impie, sinon en le contraignant de goûter, pour ainsi dire, toutes les terreurs de cette heure dernière qu'il n'a pas cru qui méritât d'être prévue ? Il faut qu'il se sente et qu'il se voie mourir, et se dise à soi-même : Je n'ai pensé qu'à amasser, qu'à contenter mes sens ; j'ai étouffé toute pensée de la mort pour jouir plus tranquillement de mes richesses et de mes plaisirs ; je me suis étudié à oublier l'avenir pour me rendre le présent plus agréable ; j'ai vécu comme si je n'avais pas dû mourir. Me voici qui meurs, et je n'ai plus rien à espérer en ce monde ; je n'ai plus qu'à attendre le châtement de mes crimes dans l'autre. Ecoutez en quels termes le saint homme Job exprime ce sentiment : *Videbunt oculi ejus interfectionem suam, et de furore Omnipotentis bibet* : ses yeux verront sa mort, et il boira de la fureur du Tout-Puissant. Le pécheur se verra mourir, et, si je puis m'exprimer de la sorte, il boira sa mort à longs traits : attaché à son lit comme un criminel sur un échafaud, il découvrira tout l'appareil, tous les instruments de son supplice ; il comparera ses plaisirs passés avec sa misère présente, et pénétré de la nécessité de mourir, ayant l'enfer devant les yeux, il sera forcé de souhaiter une prompte mort pour soulager son désespoir. (**Le P. de la Pesse**).

[Frayeurs des impies]. — Quelle différence, Messieurs, des doux sentiments.

du calme, de la joie des gens de bien à la mort, avec les inquiétudes et les terreurs mortelles, les agonies et le désespoir où l'on voit mourir les personnes qui ont aimé le monde et ses vains plaisirs ! Que de précautions il faut prendre pour les avertir du péril où ils se trouvent ! Quelle tempête n'excite point dans leurs cœurs une si triste nouvelle ! Dans quel trouble et dans quelles agitations mortelles ne se passent point ces dernières heures de leur vie ! que d'amers et inutiles repentirs du passé ? que de justes craintes à la vue d'un avenir qui les attend, qui les presse, qui ne leur donne plus de loisir de réparer le temps perdu ? Au contraire, quel bonheur des gens de bien d'attendre sans émotion ce dernier passage, dont le souvenir a coutume d'épouvanter tout le monde ! Quel privilège d'être en assurance, de jouir d'un parfait repos d'esprit, de se sentir le cœur tout plein d'allégresse, en un temps où tout gémit, où tout soupire, où tout tremble ; en un temps où les grands du monde souffrent plus de douleurs en un moment qu'ils n'ont goûté de plaisirs en toute leur vie ! En ce temps, dis-je, se trouver sans effroi, sans souci, sans défiance, est-il quelque genre de vie si austère qu'il ne fallût embrasser ? Est-il quelque action si difficile et si opposée à notre humeur qu'il ne fallût entreprendre pour se procurer un si grand bien ? (**Le P. de la Colombière, sermon pour le jour des morts.**)

[Dégoût de la vie présente]. — Ce qui doit le plus toucher les chrétiens, c'est que, par une mort avancée, on avance aussi son bonheur et on jouit plus tôt de DIEU. Quoiqu'une longue vie fût exempte de tous les dangers dont nous venons de parler, n'est-ce pas un grand mal que la longueur de cette vie nous empêche d'arriver plus tôt dans ce lieu de délices ? C'est ce qui faisait dire au prophète : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ penes diem ac nocte, dùm dicitur mihi quotidie ; Ubi est DEUS tuus ? Hæc recordatus sum, et effudi in me animam meam.* Cette pensée a donné à tous les saints un extrême dégoût pour la vie présente, lorsqu'ils venaient à se représenter que leur félicité éternelle était retardée par le fâcheux séjour qu'ils faisaient sur la terre. Oui, chrétiens, la mort est souhaitable : puisqu'elle est le commencement de notre immortalité, et qu'elle nous élève à DIEU, tant s'en faut qu'elle doive être appréhendée. Ce sentiment de crainte, dit S. Cyprien, répugne à ce que nous demandons tous les jours dans l'Oraison dominicale : car nous demandons à DIEU que la mort arrive bientôt, pour nous faire passer dans le royaume des cieux, lorsque nous disons : *Adveniat regnum tuum.* Et néanmoins, par un désir tout contraire, nous voulons demeurer longtemps sur la terre. Nous désirons que la volonté de DIEU soit faite : et quand DIEU nous appelle, nous ne lui obéissons qu'avec un extrême regret ; nous sortons de ce monde plutôt par nécessité que par obéissance ; nous voulons recevoir une couronne de gloire de celui à qui nous n'allons qu'à regret. Pourquoi donc demandons-nous, dans nos prières, que le royaume du ciel arrive, si notre captivité nous

plaît tant ? Pourquoi faisons-nous tant d'instances pour être affranchis des misères de cette vie, si nous avons plus d'envie d'être esclaves du démon ici-bas que de régner au ciel avec JÉSUS-CHRIST ? (**Le P. de Lingendes**, 1^{er} sermon de la mort).

[Ne pas craindre]. — Vous me direz peut-être que ce qui vous touche et vous étonne n'est pas la crainte de la mort, mais les approches des jugements de DIEU, et qu'étant privés de l'avantage de pleurer vos péchés, vous ne pouvez les effacer par les larmes de la pénitence. Il est vrai que les jugements de DIEU sont terribles ; mais ils sont inévitables. Votre vie, pour être longue, n'en sera ni plus innocente ni plus agréable à ses yeux, et vous devez croire que vos péchés se multiplieront comme vos jours. Ce n'est point le nombre de vos années qui diminuera le nombre de vos offenses ; mais ce sera la grandeur de votre charité et de votre amour qui couvrira vos péchés, et il n'y a rien par où vous puissiez donner plus de marque au Fils de DIEU que vous l'aimez, que par le désir que ce corps de péché soit détruit ; que ce corps, dis-je, qui ne fait autre chose que de s'opposer à tous ses ordres, qui lui fait tant d'injures, qui s'est élevé tant de fois contre ses volontés les plus saintes, soit exterminé, retourne dans la poussière, et soit réduit en cendres, pour la punition de ses excès et de ses iniquités. (**L'Abbé de la Trappe**, *Devoirs de la vie monastique*).

[Penser à la mort]. — C'est une pensée de laquelle JÉSUS-CHRIST nous ordonne de nous occuper sans cesse, quand il dit : *Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam*. Véritablement ce jour et cette heure est si terrible, et l'affaire qui s'y décide d'une si grande importance, qu'on ne saurait assez s'étonner de ce que, ne pouvant douter qu'elle n'arrive, on est capable de penser à autre chose. Que l'on dise à un homme que sa maison est près de tomber, et que sa ruine peut arriver à tout moment, il ne différerait point d'en sortir : et chose étrange ! il sait qu'il est menacé du plus grand de tous les malheurs, dont celui-ci n'est pas l'ombre, qu'il n'y a point d'instant dans lequel il ne puisse en être surpris ; et cependant, sans y faire réflexion, il vit dans une assurance entière, comme s'il n'avait rien à craindre. Ces coups imprévus, ces accidents inopinés qui enlèvent tant de personnes frappent ses yeux, mais ne touchent point son cœur : sa dureté résiste à tout ; et l'on dirait, à voir sa conduite et sa sécurité, que l'Apôtre l'a excepté et n'a point parlé de lui quand il a dit que c'est un arrêt porté contre tous les hommes de mourir un jour : *Statutum est omnibus hominibus semel mori*. (*Le même*).

[La mort nous terrifie de près]. — Quelque soin que l'on prenne pendant la vie de méditer sur la mort, il est vrai cependant que jamais ce grand objet ne nous frappe plus vivement que lorsqu'aux approches de la mort on nous

avertit qu'il n'y a plus rien à espérer pour nous, et que dans quelques jours, peut-être dans quelques heures, il faudra paraître devant le souverain juge. Tout occupé alors du passé, dont on commence à connaître les conséquences, frappé de la crainte d'un DIEU juste dont on a la présence à soutenir, effrayé du courroux d'un maître équitable et éclairé qui va demander compte de tout ce qu'il a confié, épouvanté de ces vastes idées où l'on va entrer, dans cet ordre de nouvelles choses, dans cette conjoncture fatale, l'homme mourant jette de tous côtés ses regards incertains, et cherche de toutes parts un asile où il se puisse se rassurer et se calmer. Tel est le sort du pécheur, qui ne trouve à ces approches que des frayeurs dans ce qui fait la plus douce consolation de l'homme juste. (*Massillon, Carême*).

[*Joie des justes*]. — O l'heureux sort des âmes justes à la mort, dont l'espérance va être couronnée d'une immortalité parfaite ! De-là ces mouvements doux et agréables du juste mourant. Quel langage et quels soupirs vers sa sainte patrie ! Quels redoublements de joie en sentant qu'il va y entrer ? Non, je ne l'aurais jamais pensé, s'écriait à la mort un saint homme, qu'ou dût trouver un plaisir si sensible à mourir ! De-là cette impatience des saints de sortir de cette vie. David ne demandait rien plus ardemment au Ciel que de paraître devant la face de son DIEU : *Quando veniam et apparebo ante faciem tuam* ? S. Paul n'en parle qu'avec des transports de joie : il brûle d'une sainte impatience de toucher au moment heureux où son âme sera délivrée de la prison de son corps et retournera à DIEU son principe et sa fin : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo*. De-là ces désirs empressés des premiers fidèles, qui, soupirant sans cesse après la mort, et remplis d'une sainte confiance pour leur salut, l'appelaient un sommeil agréable, un port assuré, un passage à la vie. Et le grand Apôtre ne pouvait souffrir qu'on s'attristât à la mort de ses parents ou de ses amis, disant que cela n'appartenait qu'aux infidèles qui n'attendaient rien après la mort. (*Le même*).

[*Effets de la pensée de la mort*]. — Si l'on pensait sérieusement que la mort est le passage d'une vie temporelle à une vie éternelle, on se mettrait en état d'être éternellement heureux. Pourquoi ? Parce que, selon la disposition de notre cœur, nous envisagerions cette autre vie ou comme une éternité de peines ou comme une éternité de gloire et de félicité. Sera-ce comme une éternité de peines ? Que de craintes salutaires, que de saintes précautions ! Loin de goûter les plaisirs du monde, tout vous paraîtra suspect, et dangereux ; vous ne ferez point un pas en assurance : vous examinerez à la rigueur jusques au moindre de vos désirs ; vous défierez des divertissements les plus innocents ; vous pèserez toutes vos démarches ; en un mot, vous serez, chaque moment de votre vie, tel que vous serez au lit de la mort, où votre âme se trouvera dans cette seule incertitude. Une éter-

nité de peines ne sera-t-elle point mon partage ? Il faut s'être trouvé dans cet état pour en exprimer la frayeur. Je ne sais même s'il serait possible qu'un homme vécût longtemps, s'il avait incessamment cette pensée d'une manière vive et pénétrante. Du moins l'histoire nous fait-elle foi que de grands saints en ont été réduits aux dernières extrémités, et, si DIEU ne les eût soutenus et n'eût adouci leurs craintes par d'autres vues plus consolantes, ils en seraient effectivement morts. Heureuse situation d'une âme qui la met comme dans une impossibilité morale de se souiller d'aucun crime ! C'est vous-même, ô mon DIEU, qui nous en assurez par la bouche de l'Ecclesiastique : *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis* : à quoi S. Bernard ajoute : *Nimirum quod hæc cogitatio maxime faciat timoratum, timor expellat peccatum, negligentiam non admittat.*

Envisagez-vous la mort comme pouvant être le commencement d'une éternité bienheureuse ? Alors, autant de fois vous songerez que vous êtes mortel, votre cœur s'élèvera au-dessus des choses mortelles et sensibles, et s'envolera, par ses désirs ardents, dans cette gloire après laquelle il soupirera. Quelle différence entre les biens de cette vie éternelle et ceux de ce bas monde. Là ils vous paraîtront purs, sans mélange, éternels : ici, au contraire, ils seront, à vos yeux même, imparfaits, passagers, grossiers, ou, pour mieux dire, vains, chimériques et apparents. Alors, loin de souffrir que votre cœur rampe sur la terre et s'attache criminellement aux objets périssables, ce ne sera qu'avec violence que vous leur donnerez les soins qu'exige de vous nécessairement l'état d'un voyageur. Il est trop naturel à l'homme de désirer d'être heureux, pour ne pas sentir ces empressements. Quand même vous ne brûleriez pas des mêmes ardeurs que le grand Apôtre pour vous écrier avec lui : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* ; quand vous ne seriez pas arrivés à ce haut point de perfection de ne trouver de consolation ici-bas que dans l'espérance que vous approchez de votre fin, quand votre impatience de jouir de l'unique et souverain bien ne serait pas assez grande pour vous plaindre, avec le Prophète-Roi, de la longueur de votre vie (ce seraient des transports qui ne conviennent qu'à ces âmes choisies et de premier ordre), du moins ambitionneriez-vous de vous en rendre dignes, et vous n'oublieriez rien de tout ce qui est propre à vous y conduire. (**Anonyme**).

[Acte de résignation]. — O mon DIEU, puisque vous avez ordonné que je meure, j'acquiesce humblement à l'arrêt de votre justice, et je ne refuse point la mort que j'ai méritée par tant de crimes. Je l'accepte de bon cœur, en esprit de pénitence, et je consens que mon âme soit séparée de mon corps, pour avoir suivi ses inclinations déréglées. Je consens que ce corps soit caché sous la terre et foulé aux pieds, en punition de mon luxe et de mon orgueil ; qu'il soit la pâture des vers, et qu'il retourne en pourriture pour avoir trop aimé ses aises ; qu'il soit privé de l'usage de ses sens, dont il s'est servi pour vous offenser ; qu'il soit privé de tous les biens, pour

punir l'attache que j'ai eue et l'abus que j'en ai fait, et enfin que je sois mis en un éternel oubli pour vous avoir si longtemps oublié pendant ma vie. Je vous demande seulement une grâce, qui est que je meure de la mort de vos élus : *Moriatur anima mea morte justorum.*

A ce moment, mon DIEU, où je me trouverai aux portes de l'éternité, réduit à la nécessité de sortir de ce monde, de quitter toutes choses et d'en être abandonné, en ce point auquel les parents et les amis ne peuvent donner aucun secours, d'où pourrai-je attendre le soulagement de mes maux, et sur qui pourrai-je appuyer mon espérance? à qui pourrai-je avoir recours? N'est-ce pas à vous, mon souverain Seigneur, qui pouvez d'un bras tout-puissant me soutenir dans l'extrémité de mes faiblesses, me relever de mes chutes, me défendre contre mes ennemis dans ce dernier combat, et me couronner après la victoire? Je me jette donc entre vos bras, puisque vous êtes mon asile, mon port, mon espérance et mon tout. Ça donc, mon âme, employons au service de ce grand DIEU ce moment de vie qui me reste. (**Le P. Nouet, Retraite pour se préparer à la mort.**)

[Le juste mourant]. — Quand cette chair fragile, ce corps mortel dont il fut ennemi, bien loin d'en être l'adorateur, commence à succomber sous l'infirmité humaine et sous la loi de la nature, qui le retient, qui l'arrête? C'est un fruit mûr : il se détache bientôt de l'arbre, parce qu'il ne tenait presque plus, et sans effort la première secousse le fait tomber. Quelle consolation, lorsqu'il se dit à lui-même : Je meurs, je sors du monde : c'est-à-dire que je quitte des biens que je méprisais, et qui sont en effet si méprisables pour un chrétien. Tandis que j'en étais le maître, je n'y pouvais mettre mon repos, et il ne m'était pas permis d'y chercher de vaines douceurs. Que me servirait donc de garder plus longtemps ce qu'il m'est défendu d'aimer? Je meurs : c'est-à-dire que je ne gémirai plus dans cette terre d'exil, que je ne serai plus exposé aux ennemis, aux inquiétudes, aux chagrins inséparables d'une vie où l'on a toujours tant à souffrir. Je meurs : c'est-à-dire, mon DIEU, que je ne serai plus dans l'occasion de vous offenser ; que je n'aurai plus tant de combats à soutenir, ni au fond de mon cœur ni hors de moi-même : combats si fréquents, combats si dangereux, combats si rudes et si importuns! — Si ce détachement n'est pas toujours si parfait, c'est toujours d'une volonté résignée, démentant tous les sentiments que la nature oppose aux ordres divins, rappelant sur cela les saintes idées où il a été nourri, se faisant une vertu de ce que DIEU lui rend nécessaire, et se servant de la mort pour s'affermir contre la mort même ; perdant sans peine les biens qui passent, par la raison même qu'ils ne font que passer.

Tant cet homme juste se regarde comme une victime que DIEU immole à sa gloire. Point d'autre autel que le lit même où il est humilié sous la main qui le frappe. C'est là que la victime est présentée, qu'elle est sacri-

fiée ; c'est là qu'il faut que la gloire lui perce le sein, que le feu la consume et que l'holocauste soit parfait. Il le faut, mon DIEU : ce sacrifice vous est bien dû, et j'en suis bien payé si vous daignez l'agréer. Tantôt il se considère comme un coupable que DIEU châtie, et que la miséricorde achève de purifier en le châtiant. Car, quand nous disons, Messieurs, un homme de bien, nous ne devons pas toujours entendre un de ces saints du premier ordre, dégagé des moindres imperfections, et tellement quitte devant DIEU que sa justice n'ait rien à lui demander. Le malade pénitent se condamne lui-même, et bénit le juge qui le punit pour lui pardonner, et qui ne l'épargne pas pour mieux l'épargner. Tantôt, dans une humble soumission, il adore le souverain pouvoir du Créateur qui l'a formé, et qui dispose comme il lui plaît de son ouvrage. DIEU le veut, DIEU l'ordonne ; que votre volonté, Seigneur, soit faite ! Tantôt, à la vue de JÉSUS-CHRIST sur la croix, il s'encourage lui-même ou il se confond. Vous avez souffert avant moi, Seigneur, et bien plus que moi : je meurs comme vous sur la croix : heureux si je règne avec vous dans la gloire ! (**Le P. Giroust**).

[Le pécheur mourant]. — Rien de plus effrayant à la mort, pour les impies, que l'idée de leurs péchés. DIEU leur rendra en cet instant tout le remords, toutes les alarmes qu'ils se seront épargnés pendant la vie. Ses jugements alors seront bien plus équitables et beaucoup plus saints. Voici comme s'en exprime S. Chrysostome : *Pondus et pondus*, dit-il, *mensura et mensura*. Il y a un poids et un poids, une mesure et une mesure ; un poids pour le temps de la vie et un poids pour le temps de la mort. L'impureté pendant la vie de ce libertin, ne passait que pour une galanterie, et à la mort c'est une flamme désolante qui imite celle de l'enfer : *Pondus et pondus!* Une usurpation pendant la vie c'est habileté, c'est savoir-faire : et à la mort c'est rapine et brigandage : *Mensura et mensura*. Une aumône refusée, c'est une omission permise pendant la vie : à la mort, c'est cruauté, c'est homicide : *Pondus et pondus*. Une médisance, c'est enjouement, une récrimination licite pendant la vie : à la mort, c'est dureté, injustice : *Mensura et mensura*. En effet, qu'il y a de différence à considérer le péché revêtu de cette amorce du plaisir qui le couvre, et le péché tout nu, avec sa laideur ! et c'est à la mort que l'impie l'aperçoit de la sorte. Ainsi le disait autrefois un prophète : *Circumdederunt me dolores mortis, et torrentes iniquitatis conturbaverunt me*. (Ps. 17). jusqu'à ce que les douleurs de la mort m'eussent investi, je n'entendais pas le bruit que le torrent de mes iniquités faisait autour de moi ; mais à présent j'en suis troublé et épouvanté. En vain un confesseur habile en détournera l'idée, pour empêcher cet homme de tomber dans le désespoir : tout, jusqu'aux sacrements de JÉSUS-CHRIST, lui en rappellera l'idée. (**Anonyme**).

[L'homme sans foi]. — Un impie, qui n'a point de religion, est encore plus tourmenté à la mort par son incertitude qu'un débauché à qui il reste

quelque sentiment de religion. Tout ce qu'a pu faire le libertin, tout ce qu'il a pu gagner sur lui, sur sa raison, contre sa foi, c'est d'en venir à douter. Y a-t-il un DIEU vengeur ? n'y en a-t-il pas ? L'âme est-elle immortelle ? ne l'est-elle pas ? La religion chrétienne est-elle véritable, ou ne l'est-elle pas ? Car il ne peut pas dire avec quelque apparence de bon sens qu'il ait des convictions du contraire. Ainsi, le voilà tout au plus réduit au doute, c'est-à-dire à l'incertitude ou du pour ou du contre. Or, que n'a-t-il pas à souffrir de cette incertitude ! Après tout, il se peut faire que la religion de JÉSUS-CHRIST soit vraie : et si, pour mon malheur, tout cela se trouvait vrai, si j'étais dans la vie future avant de l'avoir cru, si j'éprouvais un enfer au sortir de cette vie ! malheureux, que vais-je devenir ? Sur quoi me rassurerai-je ? Sur ma religion ? je n'en ai point ; sur ma probité naturelle ? mais ma vie n'a été qu'un tissu de désordres. Quelles appréhensions ! et n'est-ce pas pour cela qu'on ne voit guère d'impies, parmi nous, pousser leur impiété jusqu'au dernier soupir. A la mort, tous veulent s'épargner les chagrins de leur doute. On en a vu même devenir des prédicateurs à la mort. (*Le même*).

[Les superbes]. — Homme superbe, étale tant qu'il te plaira tes rangs, tes titres, tes noms pompeux ; ne vois-tu pas qu'ils sont tous effacés par celui de *mortel*, qui n'en laissera aucun vestige que sur ton tombeau, que dans ces inscriptions, qui, en disant ce que tu as été, diront encore plus clairement que tu n'es plus ? Toutes les marques de distinction qui te suivront après la mort te seront étrangères et hors de toi ? mais l'égalité de ta condition avec les plus misérables sera dans tes cendres ; et ta pourriture, tes déplorables restes, sous ces riches mausolées qui les couvriront, n'auront rien qui diffère d'avec ceux des autres hommes. Tout orgueil ne paraît-il pas ridicule, à cette pensée ? A quelque sublime degré d'élévation que puisse monter ce colosse brillant de la grandeur humaine, n'est-il pas réduit en poudre à ces foudroyantes paroles d'un prophète à un roi mourant : *Morieis tu, et non vives ?* Superbe mortel, prends le vol comme un aigle, suis l'essor rapide de ton orgueil ; la mort saura bien te faire tomber d'en haut. Aveugle ambition, qui, comme une mer enflée par les vents de toutes les passions, élèves tes flots jusque dans les cieus, tu tomberas en un moment jusqu'au fond des abîmes, après avoir excité tant d'orages et de tempêtes ; tes vagues écumantes viendront s'arrêter contre ce grain de sable où le doigt de Dieu a marqué les bornes des jours misérables de l'homme ; et les débris de tant de grandeur et de puissance qui se sont brisés contre cet écueil seront une leçon éternelle à tous les hommes, qui leur apprendra l'extravagance de leur orgueil. (**Du Jarry**, *Sermons sur la cérémonie des Cendres*).

[Penser à la mort]. — Il n'est rien de plus propre à consoler une âme dans ses peines, rien de plus capable d'animer une âme pénitente dans ses exer-

cices, rien de plus puissant pour ébranler une âme endurcie dans ses désordres, que la pensée de la mort; mais surtout elle est souverainement efficace pour guérir la plaie de l'orgueil, et pour remplir l'âme de cette humiliation qui est le fondement de la pénitence. Familiarisons-nous, pour ainsi parler, avec la pensée de la mort, pour nous la rendre moins terrible quand elle viendra se présenter à nous; acceptons avec une humble soumission cette loi humiliante comme un moyen de suppléer au défaut de notre pénitence. DIEU prolonge le cours de notre vie pour nous donner le temps de nous convertir, et nous employons à commettre de nouveaux crimes le temps que DIEU nous accorde pour nous faire expier ceux que nous avons commis; bien loin d'acquitter nos dettes nous en contractons tous les jours de nouvelles, et nous ajoutons sans cesse quelque chose à ce trésor d'iniquités que nous accumulons pour le jour de la vengeance. (*Le même*).

[Illusions détruites à la mort]. — Oh! que les derniers moments de la vie font disparaître de préjugés. Que la vertu paraît alors et peu austère et peu gênante, et que la vie des mondains, dans tous les jours qu'on la regarde, paraît triste et chargée de croix! Mais qu'il est dur de ne s'apercevoir de son égarement que quand il n'est plus temps de revenir sur ses pas, et que ce n'est qu'inutilement qu'on redresse ses idées! Qu'un aveu infructueux de sa faute est amer! et qu'il est affligeant de ne sentir qu'on a mal fait que quand on n'est plus en état de mieux faire! *Lassati sumus in viâ iniquitatis et perditionis*. (Sap. v) : nous nous sommes lassés, épuisés dans la voie de l'iniquité, et une si pénible carrière ne nous a conduits qu'à un éternel supplice. *Ambulavimus vias difficiles*? Si du moins, pour nous perdre, nous n'eussions rien eu à souffrir; mais, hélas! nous avons pris le chemin le plus épineux, nous avons choisi la route la plus difficile : *Viam autem Domini ignoravimus*. O DIEU! que nous nous serions épargné de soins et de chagrins, si, moins prévenus contre la vertu de ceux qui ont été plus sages que nous, nous eussions suivi leurs exemples! *Nos insensati, vitam illorum aestimabamus insaniam* : insensés que nous étions, nous regardions en pitié la vie exemplaire des gens de bien, nous nous raillions de leur retenue et de leur circonspection; nous les voyions, avec mépris et avec fierté, bannis de nos assemblées. Hélas! quelle extravagance était la nôtre! *Ecce quomodo computati sunt inter filios DEI, et inter sanctos sors illorum est!* Ces personnes si méprisables à nos yeux sont les illustres héritiers de la vertu des saints; les voilà au nombre des enfants de DIEU. (**Croiset**, *Réflexions chrétiennes*).

[Le chrétien et la mort]. — Quand je vois ces belles idées que les philosophes idolâtres nous ont laissées de la mort, il faut que j'avoue qu'il n'y a point d'éloquence pareille à la leur. Ils nous ont dit que c'était une chose ridicule de craindre la mort, voyant combien il y en a qui sont morts, com-

bien qui meurent encore tous les jours, et combien qui mourront jusqu'à la fin du monde. Ils nous ont dit qu'il y a autant de moments de la mort qu'il y a de moments de la vie, et qu'autant de mois, de semaines et d'années passées sont autant de privations des choses qui ont été et qui ne sont plus. Tantôt ils ont considéré cette mort comme une sortie de la prison et un recouvrement de leur liberté, tantôt comme une émancipation de milice, tantôt comme un remède universel à tous nos maux. Ils en ont si doctement parlé, si nous en croyons S. Augustin, que plusieurs se donnaient eux-mêmes la mort, pour se procurer par avance les avantages qu'ils pensaient y rencontrer. C'était un excès de fureur dans ces misérables; mais ils avaient plus de courage qu'il n'en fallait touchant la crainte de la mort, et nous n'en avons pas assez touchant cette même crainte. Notre religion, qui est sainte et éclairée, nous donne de puissants motifs, non-seulement pour ne point craindre la mort, mais encore pour nous la rendre aimable. Elle nous fait voir qu'il y a une certaine onction qui tempère les amertumes par la douceur que DIEU y répand; elle nous fait voir des choses qui sont d'une merveilleuse consolation.

Si la seule pensée de la mort est assez puissante pour nous contenir dans le devoir, que doit-elle faire, aujourd'hui que vous la voyez dans un homme qui pourrait encore se promettre de longues années selon le cours ordinaire de la nature? Il me semble qu'elle doit faire quelque chose de semblable à ce qu'elle fit autrefois dans la personne de S. Chrysostome, quand l'empereur Théodose le fit rapporter, après sa mort, dans la ville de Constantinople, où il fut déposé dans l'église, et dans la chaire même où il avait prêché durant sa vie. Il avait fait beaucoup d'éloquentes prédications à son peuple; mais il n'en avait jamais fait de si puissantes que celle qu'il fit ce jour-là; sans parler, jamais il n'avait eu tant d'auditeurs; jamais il n'avait fait verser tant de larmes. Ainsi, si l'image de la mort a jamais fait impression sur vos esprits, c'est dans ce jour où l'Évangile nous met devant les yeux celle d'un jeune homme: son silence est bien plus éloquent que mes paroles: cette bouche muette, ces yeux fermés, ce visage pâle, ce corps abattu et sans mouvement, vous parle plus fortement que je ne pourrais faire de la nécessité de la mort et de l'importance de bien mourir. (Bourdaloue).

[Apprendre à bien mourir]. — On ne saurait trop s'appliquer à apprendre à bien mourir, et par conséquent trop y penser; c'est un art qu'on doit étudier toute sa vie: *Totâ vitâ descendum est mori*. Quand j'ignorerais tous les autres, si je savais celui-là, que m'importe? c'est presque l'unique art qu'on ne peut ignorer impunément. On ne peut trop apprendre à bien faire une chose qu'on ne fait qu'une fois, dont les conséquences sont grandes, et que si on fait mal, c'est sans ressource et pour toujours. Il n'y a point de coup d'essai dans cet art, si vous y faites une faute, elle est

irréparable. Il n'y a qu'une démarche à faire pour passer du temps à l'éternité; la première et la dernière; si on fait un faux pas, on tombe dans un précipice dont on ne peut jamais se relever, c'est-à-dire dans une éternité infiniment malheureuse. Quelle chute! On ne la peut réparer, mais on la peut prévenir, et c'est en y pensant souvent. Quand la précaution qu'on nous demande pour éviter ce malheur serait plus difficile, il faudrait la prendre sans délibérer: l'unique ou au moins la principale est de penser souvent à la mort. Si on évitait la mort en pensant souvent à la mort, n'y penseriez-vous pas continuellement? En y pensant, vous évitez une mauvaise mort et une éternité malheureuse qui en est la suite: et vous voudriez n'y penser jamais! Quel aveuglement! Il n'y a donc rien de plus à craindre qu'une mauvaise mort. (**Le P. Nepveu, Réflexions chrétiennes**).

[Illumination de l'âme]. — Le Prophète-Roi, se voyant sur le trône et environné de tous ces objets dont la vanité excite toutes les passions, demandait une grâce à DIEU pour dissiper le charme qui séduisait son cœur, et cette grâce n'était autre que le souvenir de sa mort: *Notum fac mihi, Domine, finem meum*. Persuadé que la pensée de ces derniers moments était un frein assez capable d'arrêter l'impétuosité des passions les plus dangereuses, il désirait savoir cette heure fatale pour y penser sans cesse: *Et numerum dierum meorum quis est*. Je connais, Seigneur, que je dois mourir; je sais que mes jours sont comptés: *Ecce mensurabiles posuisti dies meos*. Cette vue me découvre mon propre néant: *Substantia mea tanquam nihilum ante te*. Elle me fait connaître la vanité de toutes les créatures: *Universa vanitas, omnis homo vivens*; et elle m'apprend que tout ce qui occupe nos esprits et nos cœurs n'est qu'une ombre, une chimère un fantôme: *Verumtamen in imagine pertransit homo*. (*Essais de sermons pour le Carême*).

[Le juste ne craint point]. — Si le juste avait mis tout son bonheur dans le monde, s'il n'avait cherché qu'un établissement passager et périssable, si tous ses desseins avaient été renfermés dans les bornes étroites de cette vie, il aurait raison d'appréhender une mort qui renverserait tous ses projets, qui ruinerait tous ses travaux, qui détruirait toutes ses espérances. Mais, n'ayant travaillé que dans les vues de l'éternité, n'ayant point eu d'autre ambition que celle d'acquérir une place parmi les saints, n'ayant jamais soupiré pour d'autre félicité que pour celle qui suit une mort sainte et chrétienne, quelle apparence qu'il craigne de franchir un passage au-delà duquel il avait tout ce qu'il désire, tout ce qu'il espère? Est-il de voyageur qui s'afflige quand il se voit près du terme? est-il de laboureur qui ne se réjouisse quand il voit approcher le temps de la moisson? Est-il d'esclave qui tremble quand on se prépare à briser ses chaînes? Je sais que cette rupture se fait avec violence; mais cette violence est-

elle comparable à la douceur de la liberté dont elle est suivie ? Non, non, Chrétiens. Que les pécheurs frémissent à la seule pensée de la mort, qu'ils écartent tout ce qui peut leur en retracer l'image, qu'ils soient saisis d'horreur à la vue de ces cadavres décharnés qui leur représentent ce qu'ils doivent devenir un jour, qu'ils n'envisagent qu'avec frayeur cette séparation cruelle qui les arrachera avec violence des créatures auxquelles ils sont si étroitement attachés : ils ont raison, puisqu'ils n'ont rien à espérer au-delà de la mort ; c'est le terme de toutes leurs grandeurs, de tous leurs plaisirs, de toute leur force, de tout leur pouvoir ; ils ont vécu comme des bêtes, et ils n'auront point d'autre félicité qu'elles. Mais les justes se reposeront tranquillement sur les promesses du Seigneur, et ranimeront leurs espérances par ce qui fera le désespoir des autres. Ils ne craindront pas de passer de cette vie dans une autre, parce que c'est là qu'ils ont fixé leur demeure, et qu'ils n'ont travaillé que pour s'y faire un domicile. Ils n'appréhenderont pas cette destruction apparente de leur être, parce qu'ils savent bien qu'elle ne sera pas entière, et que la meilleure partie d'eux-mêmes se conservera toujours. De-là vient que non-seulement les justes ne sont point alarmés de la pensée de la mort, mais qu'ils la voient souvent approcher d'eux sans frayeur.

[Souvenir des péchés à la mort]. — Le pécheur ne pense pas à ses péchés durant sa vie : il s'imagine qu'ils sont étouffés ; mais ils se présentent devant lui à la mort : *In depositum memorie tota remanet sentina voluptatum*, dit S. Bernard. Il a beau ne point faire réflexion sur ses péchés, sa mémoire est le dépositaire des voluptés, des ordures, des vols, des usures, des abominations qu'il a commises durant sa vie. Lorsque le pécheur se présente aux pieds du prêtre dans le tribunal de la pénitence, il cherche ses péchés, et ses péchés le fuient ; et si vous en voulez savoir la raison, S. Pierre-Chrysologue vous apprendra qu'il ne faut pas s'étonner si un pécheur qui veut faire pénitence a de la peine à découvrir ses péchés, parce qu'il les cherche pour les faire mourir : *Interfectrix peccatorum penitentia*. La pénitence est un glaive qui donne le coup de la mort aux péchés. Mais, quand il n'a pas fait pénitence et qu'il est dans l'agonie de la mort, ses péchés le cherchent à leur tour pour le faire mourir, et, quoique le pécheur tâche de les fuir, il ne peut en éviter la cruelle rencontre. Voilà deux états bien différents, que nous pouvons remarquer dans l'Écriture, et particulièrement dans l'histoire d'Antiochus. Nous ne trouvons point que, durant toute sa vie, il se soit souvenu de ses péchés. C'était néanmoins un très-méchant prince : il commit des crimes épouvantables, il porta son audace et son attentat jusque sur les autels ; et, sans respecter la majesté de DIEU, il souilla le temple par ses sacrilèges. Cependant, durant sa vie, il ne fit point de réflexion sur ses crimes. Le texte sacré n'en parle point. Dès l'instant qu'il voit approcher la mort, il se trouble,

il se confond, et reconnaît l'effroyable désastre où il va être réduit: *In quantum tribulationem deveni, et in quos fluctus tristitie!* Il change de visage, et il est tout ému: *Nunc verò reminiscor malorum.* (I Mach. vi). Je ne m'en étonne point, parce que ses crimes, ses impiétés, ses sacrilèges se présentent à ses yeux. Voilà l'image de ce qui arrivera au pécheur mourant dans le péché. Ses péchés, qu'il comptait pour rien, et auxquels il ne faisait pas seulement réflexion, se présenteront à son esprit et lui causeront une horrible frayeur. (*Essais de Sermons*).

[Se séparer d'avance des créatures]. -- Comme la mort à laquelle nous sommes condamnés n'est pas la simple mort du corps, mais la privation de toutes les créatures, ayant mérité par nos péchés de les perdre toutes et d'en être éternellement séparés, la vraie préparation à la mort doit consister à se séparer et à se priver, autant que l'on peut, de toutes les créatures, et à accepter les privations que DIEU nous envoie comme des parties de cette mort générale qui est portée dans l'arrêt que la justice de DIEU a rendu contre nous. S'il arrive donc, par l'ordre de la providence, que nous soyons privés de quelque chose, de quelque bien, de quelque ami, de quelque consolation humaine, de quelque support, de quelque liaison, il faut recevoir tout cela dans cette vue de la mort, et prévenir même les séparations nécessaires par les séparations volontaires de toutes les choses inutiles et non nécessaires. Et quand on a cette vue fortement dans l'esprit, on trouve à tout moment des occasions de pratiquer cette mort. (*Essais de morale*).

[Sentiments d'un chrétien]. -- Je sens bien que je ne suis pas éloigné de cette dernière heure où je paraîtrai au tribunal de JÉSUS-CHRIST pour recevoir l'arrêt qui décidera de mon éternité. Hélas ! que j'ai sujet de craindre ma perte éternelle, après avoir tant de fois mérité l'enfer ! Mais enfin, mon DIEU, je mets toute ma confiance en votre miséricorde ; je m'appuie uniquement sur vos mérites, ô mon Sauveur, et sur votre bonté ineffable. Je vous conjure que votre mort ne me soit pas inutile par ma faute : mais appliquez-moi un si puissant remède, afin que je vous aime et vous loue éternellement dans le ciel. Cependant sanctifiez mon âme, remplissez mon cœur de votre amour ; défendez-moi de mes ennemis invisibles ; faites-moi enfin la faveur de vous remettre mon âme entre les mains, en produisant un acte d'amour pour vous et un acte de contrition pour mes péchés.

[La pensée de la mort soutient l'âme fidèle]. -- La mort même, dont la seule pensée effraie les gens de plaisir jusqu'à leur troubler la raison, oui, cette mort dont les approches causent de si terribles alarmes, cette mort à la vue de laquelle s'évanouit toute grandeur, tout faste, toute félicité, console merveilleusement une âme juste ; la pensée de cette mort, bien loin

de la troubler, l'anime, la soutient et lui fait trouver un nouveau plaisir dans ses plus pénibles travaux. Au service du monde, nulle fête, nulle partie de divertissement, nulle joie qui soit à l'épreuve de la pensée de la mort et de l'éternité ; nul heureux mondain qui ne pâlisse au seul souvenir, à la seule image des terribles jugements de DIEU, et qui ne sente en ce moment son cœur plongé dans l'amertume. A un homme de bien cette même image inspire à la vérité une crainte salutaire, mais en même temps aussi une grande confiance en la miséricorde divine, et c'est pour lui un nouveau sujet de joie de penser à l'éternité. Il se sert même de cette consolante pensée pour charmer cent petits chagrins et certains fâcheux retours désagréables aux sens et à l'amour-propre. Mais, si la pensée de la mort effraie si fort les mondains, que sera-ce de la mort même ? et si cette même pensée console, réjouit si fort les gens de bien, quelle doit être leur consolation de se voir à la veille d'une éternelle récompense ! Qui peut exprimer combien il est délicieux aux saints de penser alors à ce qu'ils ont fait, et qu'ils étaient indispensablement obligés de faire ; de penser que, par la miséricorde de DIEU, ils n'ont pas commis le mal qu'ils pouvaient commettre, et qu'ils seraient au désespoir d'avoir commis ! (**Croiset**, *Réflex. spirituelles*).

[Pensée de la mort]. — La pensée de la mort est un souverain remède contre toutes les maladies de l'âme. Nulle passion qui puisse tenir longtemps contre cet objet bien pénétré. La seule vue du tombeau l'affaiblit ; rien n'est plus propre que les cendres qu'on y trouve pour éteindre son feu. Faut-il réprimer les saillies et l'impétuosité de nos passions ? faut-il découvrir et sentir leur vanité, leur insatiabilité, leur tyrannie ? La pensée de la mort a ce secret : nulle ambition, nulle cupidité qui ne perde sa force dès qu'on n'envisage les honneurs et la plus éclatante fortune que du lit de la mort. Là, ces dignités si éminentes, ces distinctions si flatteuses, ces prospérités si brillantes, se fanent et perdent tout leur éclat. On en sent le vide, on en découvre toute l'illusion et l'erreur. On peut dire que la pensée de la mort fait à peu près à l'égard des passions ce que fait la mort même : *In illâ die peribunt omnes cogitationes eorum*. (Ps. 145). A ce dernier moment s'évanouiront tous ces ambitieux projets, tous ces vastes desseins, toutes ces flatteuses espérances, ce plan de fortune si juste et si bien tracé, ces mesures prises avec tant d'art, ces grandes entreprises si hardies : *In illâ die peribunt*. Tout disparaît, tout s'efface, tout ce qui flatte s'éteint, à ce dernier jour. Durant la vie, nulle passion qui ne pique, qui n'enchant, qui n'attache ; nulle qui ne promette une nouvelle félicité : la mort ôte le charme. A ce jour, les liens n'attendent pas qu'on les dénoue ; ils se brisent d'eux-mêmes ; l'idée de cette félicité chimérique dont les passions nous repaissent se change alors en indignation contre notre propre folie. (*Le même*).

[Tableau de la mort].— Que c'est un spectacle bien triste, mais bien propre à nous désabuser et des plaisirs et des biens de la vie, qu'une personne qui vient d'expirer ! A peine a-t-on rendu le dernier soupir, que chacun garde un morne silence ; fût-ce la personne du monde la plus accomplie en toute sorte de belles qualités, elle n'inspire plus que de l'horreur. Après quelques lugubres prières avec lesquelles se terminent tous les services et les devoirs qu'on lui rend, on couvre ce corps et on se retire. Qu'est devenue cette beauté, cette santé, cet enjurement ? Que sont devenus ces grands projets, cette riche fortune ? Que lui servent alors ces meubles précieux, et quels services peut-elle tirer de cette foule de domestiques ? Voilà donc où tout se termine ! Mais où est cette âme, et que va devenir ce corps, ou, pour mieux dire, ce cadavre, dont on commence déjà à ne pouvoir pas supporter la puanteur ? Hélas ! fût-ce le corps de la personne du monde la mieux faite et la plus honorée, on ne peut plus le voir ; il faut au plus tôt s'en défaire. Mari, femme, enfants, amis, proches, domestiques, chacun s'empresse, pour ainsi dire, à faire tirer le corps de la maison ; ceux qui ont eu le plus de tendresse pour cette personne sont les plus empressés à s'en défaire. On l'enferme dans une bière ; on le couvre de terre ; et peut-on sans horreur penser à ce qui se passe dans le tombeau deux jours après ? Est-il en terre, on n'y songe plus ; on ne se met plus en peine que de profiter de ses dépouilles ; on l'oublie bientôt entièrement ; on ne le compte plus pour rien, comme en effet il n'est plus rien parmi les hommes. (*Le même*).

C'est alors qu'on voit réellement et dans un parfait point de vue le peu de solidité de tout ce qui finit dont on n'avait auparavant que des idées confuses. On voit que, un homme expirant, tout expire avec lui et, que sa gloire le quitte, qu'il va paraître seul devant DIEU seul, qu'il n'est suivi, devant son terrible tribunal que de ses bonnes ou mauvaises œuvres, pour en recevoir pendant l'éternité la récompense ou la peine ; qu'il n'y a plus de ressource après la mort, et que les fortunes ou les infortunes y sont éternelles ; en un mot, que *là où tombe l'arbre, il demeure pour jamais*. Tout fait, se doit-on dire à soi-même, avec une rapidité prodigieuse : *Transvolantibus momentis cuncta rapiuntur*, comme parle S. Augustin. L'éternité de DIEU s'avance, et ce peu d'instant de vie qui nous restent sont près de se perdre dans cette infinité si redoutable. Un instant, qui ne peut être éloigné, nous découvrira un nouveau pays et une nouvelle terre, et alors ce que nous avons cru le plus important dans celle-ci ne nous paraîtra qu'une vapeur. (*Vie de l'Abbé de la Trappe*, par **Maupeau**, 1).

[L'Eglise au chevet du mourant]. — Quels sont, à l'article de la mort, les sentiments d'un homme qui a mal vécu, lorsqu'un prêtre, avant de se retirer, lui présentant un crucifix, lui dit que, les remèdes lui étant désormais inutiles et à cette dernière heure toutes les créatures l'abandonnant,

JÉSUS-CHRIST seul doit être désormais sa consolation et son refuge? « Vous ne devez plus avoir recours qu'à JÉSUS-CHRIST sur la croix ; c'est dans ses plaies que vous devez chercher de quoi vous rassurer contre les frayeurs de la mort. Recevez donc, mon frère, cet objet consolant : c'est entre ses bras que je vous laisse. » Divin objet, source des plus douces consolations à qui s'est étudié de vous ressembler pendant sa vie et qui vous a aimé jusqu'à la mort ; Mais objet triste à qui n'a aimé que le plaisir, à qui a vécu dans l'abondance, à qui ne pense à l'éternité que quand il voit que le temps va finir et qu'il n'y a plus de temps. C'est donc là que se terminent toutes ces joies, tous ces divertissements, toutes ces fêtes du monde ! là se réduisent toutes ces fausses idées, ces vains projets de fortune, d'établissement, de plaisirs ! Voilà à quoi se voit réduit un libertin à cette dernière heure ; et, quand on a vécu dans l'indifférence pour JÉSUS-CHRIST, dans une négligence extrême de son salut, quand on a mené une vie molle et mondaine, trouve-t-on beaucoup de consolation à tenir un crucifix entre ses mains à l'heure de la mort ?

Considérons le sens des prières qu'on fait à un agonisant. *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo*, s'écrie le prêtre : sortez de ce monde, âme chrétienne. O Seigneur ! que cet adieu est peu agréable ! qu'il est dur à qui a aimé le monde, à qui peut-être n'a aimé que le monde, à qui n'a rien fait pour le ciel ! *Proficiscere* : c'en est donc fait ! il faut se séparer de tout, quelque attachement que l'on ait, quelque difficulté que l'on sente, il faut mourir à tout. *Hodiè sit in pace locus tuus ; et habitatio tua in sancta Sion* : soyez aujourd'hui en lieu de paix, et que votre demeure soit dans la sainte Sion. Que ce souhait est charitable ! Mais que peut penser un moribond quand il sent bien qu'on n'a nulle raison de faire ce souhait en sa faveur, quand il entend la voix qui lui présage le contraire. « *Miserere, Domine, genituum, miserere lacrymarum ejus* : ayez pitié, Seigneur (continue le Prêtre), ayez pitié de ses gémissements ; laissez-vous toucher par ses larmes. » Mais, s'il n'y a que la douleur de se voir dépouillé de tout ce qu'on avait de plus cher qui arrache par force ces soupirs, s'il n'y a que le regret de ne pouvoir plus pécher, ou s'il n'y a que la vue de la mort qui soit la véritable source de ces larmes, cette prière sera-t-elle exaucée? (**Croiset**, *Retraite*).

[Acte de douleur, de contrition, et de résignation]. — Me voilà, Seigneur, prosterné de cœur et de corps devant votre redoutable Majesté ; me voilà, ô mon DIEU, abîmé de douleur à la vue de mes péchés innombrables et de votre juste sévérité, prêt à me punir peut-être éternellement ! Où fuirai-je, misérable que je suis, sinon à vous, divin Sauveur, qui êtes mon souverain Seigneur, mon Créateur et mon Juge, mais en même temps mon Sauveur et mon Rédempteur ! On voit des hommes qui, ayant offensé d'autres hommes et se voyant près de mourir, leur envoient dire par leurs communs amis qu'ils leur demandent pardon et qu'ils meurent leurs ser-

viteurs, sans attendre de-là d'autre avantage que de mourir en paix. Mais combien suis-je plus obligé, étant prêt à rendre le dernier soupir, d'employer les moments qui me restent à vous demander pardon, et à vous dire que, si j'ai vécu sans vous connaître, je meurs au moins en vous aimant de tout mon cœur ! Je reconnais, dans l'amertume de ce cœur, l'exès et la multitude innombrable des péchés que j'ai commis contre vous ; je confesse toutes les infractions que j'ai faites à votre sainte loi, tous les abus de vos sacrements et toutes les ingrattitudes dont je suis coupable. Non, mon DIEU, il n'y eut jamais de créature qui méritât davantage d'être rejetée de votre présence : je confesse que j'ai mérité tous les tourments que les damnés endurent dans les flammes, et, s'il y avait plusieurs enfers, je les mériterais tous. Oui, mon DIEU, juge équitable des vivants et des morts, je ne vous suis pas moins obligé que si vous m'aviez tire du milieu des feux éternels, et je vous dois aimer autant que si vous aviez plusieurs fois arraché mon corps et mon âme d'entre les mains des démons. Je souhaite qu'après ma mort des personnes pieuses vous louent et vous bénissent de ma part, pour toutes les grâces que vous m'avez faites, et que je n'ai payées que d'ingratitude. C'est dans ce sentiment d'amour et de respect que je me donne à vous corps et âme, pour le temps et pour l'éternité. Mais je vous en conjure, par le précieux sang que vous avez répandu pour moi sur la croix, je vous en supplie, par autant de bouches que vous avez de plaies sur votre sacré corps, n'entrez point en jugement avec votre serviteur, et jugez-moi selon la douceur de votre miséricorde. N'écoutez pas le cri de mes péchés, mais la voix de votre sang. Appliquez-moi une seule goutte de votre sang, une seule de vos larmes, un seul de vos soupirs, et mon âme sera sauvée. (*Livre intitulé Idée véritable de l'Oraison*).

[Le riche mourant] — Les gens de bien qui possèdent les biens de la terre sans attachement les quittent sans regret ; ils les remettent aussi volontiers entre les mains de DIEU qu'ils les avaient reçus. Mais, pour les impies, *Non sic impiï, non sic*. Comme ils ont reçu leurs biens et leurs richesses de leur avarice, de leurs concussions, de leurs injustices, il faut de grandes violences pour leur faire quitter ce qu'ils ont possédé avec tant d'attache : *Divitias quas devoravit eomet*, dit l'Écriture (Job xx). Riches impitoyables, quand vous serez au lit de la mort, vous laisserez ces richesses mal acquises ; vous vomirez jusqu'au sang ; mais ce sang n'est pas à vous ; c'est le sang de la veuve et de l'orphelin : *Et de ventre ejus extrahet eas DEUS* (Ibid). On les lui arrachera des entrailles. Ah ! quelle violence dans cette séparation, ses larmes et ses concussions s'étant comme changées en sa propre substance. (Joly),

[Doutes sur la conversion finale]. — Cent fois l'exemple d'Antiochus m'a fait trembler, au récit de certaines morts, les dehors desquelles en effet sem-

blaient répondre du salut des pécheurs dont on les raconte. Jamais je n'entends ces récits qu'un mot que j'ai eu de S. Augustin ne me revienne dans la pensée : *O si intus videres! quæ mors tibi videtur bona pessima est!* O homme ignorant des secrets de DIEU, si vous saviez ce qui s'est passé dans le cœur de ce pénitent, vous verriez bien que cette mort qui vous a parus chrétienne a été malheureuse et funeste. Mais c'est un homme qui a demandé et reçu tous ses sacrements avec une piété exemplaire? Voilà de beaux dehors, j'en conviens; mais *si intus videres*, si vous eussiez vu le dedans, vous eussiez vu que ce qui était caché était bien différent de ce qui paraissait. C'était un homme qui, n'ayant qu'une foi douteuse, ou plutôt qui n'en ayant point du tout, a voulu ménager sa réputation devant les hommes, a risqué quelques marques de piété qui ne coûtent guère, et qu'il n'eût pu même se dispenser de donner au public; c'eût été pour lui une flétrissure de mourir en impie et en désespéré. (**Le P. d'Orléans**, *Sermon sur la conversion*).

[On ne se prépare pas à la mort]. — Il n'y presque que la mort et ce qui la suit à quoi l'on ne se prépare point: on se prépare à tout le reste. L'un veut prendre le parti de l'épée, mais il n'y entre point qu'il ne s'y soit formé de bonne heure par de longs et de pénibles exercices. L'autre veut s'engager dans la robe; mais il travaille auparavant à acquérir certaines connaissances, et il fait pour cela certaines études. On destine celui-ci aux affaires; et, suivant ce dessein, on s'applique dès ses premières années à lui ouvrir l'esprit; on veut élever celui-là dans l'Eglise, et, souvent par des vues tout humaines, on lui inspire peu-à-peu un certain air de régularité qui frappe les yeux. Mais songer aux moyens pour bien mourir et en user, y faire une attention sérieuse, se retirer pour cela du monde, rentrer en soi-même, pratiquer les bonnes œuvres, c'est le dernier soin qui nous occupe: et cependant les préparatifs que nous apportons à toutes les autres choses sont souvent très-inutiles: au lieu qu'une sainte préparation à la mort a toujours infailliblement son effet. (**Le P. Giroust**).

[On ne meurt qu'une fois]. — Il n'y a point ici d'expérience qui nous rende maîtres; nous n'y apprenons pas, comme l'on fait dans tous les autres arts pour s'avancer peu-à-peu insensiblement par de certains degrés, qui font monter de l'imperfection à ce qu'il y a de moins imparfait, jusqu'à ce qu'on arrive enfin à la perfection, par quantité de fautes corrigées. Je dis davantage: une faute n'est pas fatale à celui qui est déjà dans la perfection d'un art, ni une perte à ceux qui manquent ou qui sont malheureux dans les occasions les plus importantes de la vie. Si une action réussit mal à un grand orateur, il peut recouvrer son crédit par une action digne de lui. Qu'un général d'armée se laisse surprendre à la guerre, nous en avons vu de nos jours qui ont glorieusement réparé leur perte par un se-

cond combat où ils ont défait leur vainqueur. Si un riche marchand perd un vaisseau sur mer, il ne perd pas pour cela l'espérance de se dédommager bientôt par un autre qui arrivera heureusement au port. Mais à la mort nulle ressource, nulle expérience, nul apprentissage, point de lieu à se corriger. Si on manque une fois, on a failli pour une éternité ; tout est perdu, parce que, comme elle est la fin de la vie, qui n'est qu'un changement perpétuel, aussi est-elle le commencement de l'éternité, c'est-à-dire de ce qui ne change jamais. (**Le P. Dozenne**).

[Le crucifix présenté aux moribonds]. — Que l'image d'un DIEU mourant sur la croix est un objet consolant à qui a vécu selon ce divin modèle ! et qu'une personne qui a mené une vie crucifiée trouve à sa dernière heure un grand fonds de confiance dans ce divin objet ! Mais à qui la pénitence fait horreur, à qui la vie chrétienne est un pesant joug, à qui la mortification est un supplice, un crucifix sera-t-il un objet bien doux ? On le présentera, ce crucifix, à ce moribond ; mais ne sera-ce pas pour lui reprocher sa vie molle et licencieuse, le mépris qu'il a fait de ses grâces et le peu de fruit qu'il a tiré de sa mort ? On nous le présentera à la fin de notre vie, ce JÉSUS mourant pour l'amour de nous : cela est consolant et capable de nous rassurer contre les frayeurs de la mort et contre la sévérité du souverain Juge ; mais on nous le présentera mourant sur une croix, c'est-à-dire nous disant, par autant de bouches qu'il a de plaies, ce qu'il a souffert pour l'amour de nous, et ce que nous devons faire pour l'amour de lui. Hé, mon Sauveur, dites-moi aujourd'hui avec efficacité ce que vos plaies me reprocheront alors sans fruit. Tout me parle en vous sur cette croix, mais tout me reproche ma dureté et mon ingratitude. (**Croiset, Retraite spirituelle**).

[Les libertins]. — Le grand S. Augustin avait bien sujet d'être indigné contre ces voluptueux qui disaient, chez le prophète Isaïe : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain : *Comedamus et bibamus, cràs enim moriemur*. Quelle étrange conséquence ! s'écrie ce Père : réjouissons-nous, car nous mourrons demain. Ne devriez-vous pas, malheureux, conclure tout le contraire ? Pleurons, gémissons, faisons pénitence, car nous mourrons demain. Quand je vous ai entendu dire « Réjouissons-nous, divertissons-nous », mon cœur s'est senti ému, et l'idée du plaisir m'a un peu flatté : mais dès que vous avez ajouté « Car nous mourrons demain », ah ! tout mon sang s'est glacé dans mes veines ; une crainte mortelle s'est emparée de mon cœur ; je n'ai plus pensé qu'à gémir et à pleurer, et, bien loin de me tenter et de me séduire, vous m'avez effrayé, et engagé à songer à une prompte pénitence, à la vue d'une mort si proche : *Terruisti me, non seduxisti*. (*Essais de Sermons*).

[Abandon de tout à la mort]. — Qu'est-ce que ce moment ? Moment formidable

par lui-même, où tout ce qui est dans ce monde meurt pour l'homme, où l'homme meurt à tout ce qui est sur la terre? Moment terrible, où l'âme, malgré l'union intime qu'elle a avec le corps, en est arrachée par violence, après bien des combats; où l'homme, dépouillé de tout, séparé de tout, ne laisse aux yeux des spectateurs qu'une figure hideuse, des yeux éteints, une bouche muette, des mains sans action, des pieds sans mouvement, un visage sans couleur et un corps tout défiguré qui commence à se corrompre! Moment impitoyable, où le riche perd tous ses trésors, et où pour tout héritage, il ne lui laisse que la poussière du tombeau; où le plus puissant doit être égalé au plus misérable; où le monarque et le sujet, le noble et le roturier, le savant et l'ignorant, le serviteur et le maître, où tout doit être confondu! Moment mille fois plus terrible encore pour ses suites que par sa présence! elles sont irréparables, elles sont éternelles! Moment décisif, après lequel le libertin n'a plus de miséricorde à espérer, ni le juste de mérites à amasser! Moment où la justice de DIEU reprend ses droits, où le temps de la miséricorde finit! Moment enfin dont la seule pensée a fait trembler les princes sur le trône et les juges sur le tribunal; dont les justes frayeurs ont peuplé les monastères de religieux, et les déserts de solitaires! Or, que pensez-vous de ce moment, et en quel état voulez-vous vous trouver alors? quelles mesures devez-vous prendre pour vous le rendre favorable? Ce sont celles que prend le juste pendant sa vie: il y a tout sujet de juger qu'un homme qui a bien vécu se trouve alors en état de grâce, et qu'il meurt dans la persévérance finale.

Sur cela, je m'imagine que vous dites tous: *Moriatur anima mea morte justorum*: ah! que je meure de la mort des justes! C'est ce que disait autrefois le faux prophète Balaam. Mourons comme les justes meurent; mais vivons comme les libertins vivent! Ce sont deux choses incompatibles entre elles qu'une vie criminelle et une mort sainte. Ah! si je pouvais mourir comme telles et telles personnes que j'ai connues, qui sont mortes dans la paix du Seigneur! Mais il ne tient qu'à vous, puisqu'il ne tient qu'à vous d'imiter leurs vertus et de pratiquer leurs bonnes œuvres. Oui, c'est la résolution que je prends aujourd'hui; quoi qu'il m'en coûte, je veux me mettre en état de ne point ressentir à la mort ces agitations cruelles, ces craintes dévorantes. Pour cela, il faut examiner de bonne heure ma conscience, la décharger du poids des péchés qui l'accablent; il faut pour cela que je prévienne, par ma pénitence et par le changement de ma vie, ces remords cuisants qui désespèrent le pécheur à la mort; il faut que je rompe ces commerces secrets, ces intrigues cachées, qui me viendraient troubler; il faut que j'éclaircisse des doutes, que je lève des scrupules qui pourraient me suivre jusqu'au dernier soupir. (**Le P. Croiset**).

[Difficulté de bien mourir].— Qu'est-ce, à votre avis, chrétiens auditeurs, que

de faire une bonne mort? Croyez-vous que ce soit rendre l'esprit après une confession générale et après avoir reçu tous les sacrements? Si ce n'était autre chose, il n'y a rien en tout cela de fort difficile. Mais combien de chrétiens brûleront éternellement dans les enfers, à qui il n'a rien manqué de tout cela? Quoi! mourir dans la cendre et dans le cilice, entre les bras du crucifix, entouré de prêtres et de religieux, c'est mourir d'une manière bien édifiante; ce sont-là de grandes marques d'une bonne mort! Mais on peut mourir mal avec tout cela. Bien mourir, chrétiens, c'est mourir sans péché et sans attache au péché; c'est mourir après avoir effacé tous les désordres de sa vie, et après avoir satisfait à la justice de DIEU; après avoir entièrement arraché du cœur toute l'affection qu'on a jamais eue pour le monde, dans une sincère disposition de souffrir plutôt mille morts que d'acheter cent ans de vie par une seule offense mortelle; c'est mourir plein d'une foi ferme, d'une espérance invincible, d'un amour pour DIEU qui surpasse tout autre amour, et d'une charité pour nos frères qui égale la tendresse que nous avons pour nous-mêmes. (**L'Abbé de la Trappe**).

[La mort est toujours proche]. — Quelle différence trouvons-nous maintenant entre deux personnes qui ont vécu il y a cent ans? L'une est morte vingt ans avant l'autre; mais enfin elles sont mortes toutes deux, leur séparation qui a paru, dans le temps, si longue, ne nous paraît plus maintenant, et n'était dans la vérité, qu'une courte séparation. Ceux qui meurent tous les jours suivent de bien près ceux qui sont déjà morts. Celui qui va partir pour un voyage ne doit pas se croire éloigné de celui qui partit il n'y a que deux jours. La vie s'écoule comme un torrent. Le passé n'est plus qu'un songe; le présent, dans le moment que nous croyons le tenir, nous échappe et se précipite dans cet abîme du passé. L'avenir ne sera point d'une autre nature: il passera aussi rapidement. Les jours, les mois, les années se pressent, comme les flots d'un torrent se poussent l'un l'autre. Encore quelques moments; encore un peu, dis-je, et tout sera fini. (**Fénelon, Œuvres spirituelles**).

[La mort des justes]. — La mort n'étant pour les justes qu'un passage de l'exil à la céleste patrie, loin de leur être un sujet d'affliction, ils s'en réjouissent, comme le peuple de DIEU quand il vit le temps de sa captivité près d'expirer. Le Seigneur les console alors par le doux espoir de leur délivrance prochaine. Bien loin que leur cœur soit alors rempli d'amertume, ils tressaillent de joie de voir briser les chaînes qui les attachaient à ce corps de mort. C'est là le sentiment du prophète, qu'il témoigne ouvertement par ces paroles: « Lorsque le Seigneur mettra fin à la captivité de son peuple, nous serons comme ceux qui goûtent les plus douces consolations, après avoir ressenti les plus vives douleurs. »

Ce qui nous fait mieux comprendre l'extravagance des pécheurs dans

le jugement qu'ils portent de la mort des justes, qu'ils croient anéantis sur le seul témoignage de leurs yeux, *Visi sunt oculis insipientium mori*, c'est que les justes reposent au sein de la paix, où ils se moquent de la folle idée que les pécheurs ont conçue d'eux : *Illi autem sunt in pace*. Paix entière et parfaite, paix permanente et durable à jamais, qui ne leur laisse plus rien à désirer ni à craindre, parce qu'ils sont absolument à couvert de tous les maux, et que toute la capacité de leur cœur est parfaitement remplie par le souverain bien dont ils sont en possession. Voulons-nous la goûter, cette paix dont jouissent à présent les bienheureux ? Faisons, à leur exemple, une oblation entière de nous-mêmes au Seigneur. Notre âme, par ces offrandes continuelles que nous lui en ferons, deviendra une victime agréable à ses yeux. Il la recevra entre ses mains au moment de notre mort, et il l'introduira dans le séjour d'une paix éternelle. Les impies reconnaîtront alors, mais en vain, la fausseté de leurs jugements ; ils reconnaîtront malgré eux l'immortalité des âmes, et ce sera à leur condamnation. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Confiance]. — Si la crainte du jugement auquel va paraître un homme mourant, et du compte rigoureux qu'il y doit rendre de toutes ses œuvres, est ce qui lui fait le plus de peine, qu'il sache que, pour se mettre l'esprit en repos, il ne peut rien faire de mieux que d'accepter volontiers la mort. Ne fuyons point notre juge ; ne faisons point comme Adam, qui tâcha en vain de se dérober à ses yeux, ni comme Caïn qui crut pouvoir lui cacher son péché. Allons plutôt nous présenter devant lui, puisqu'il nous appelle. Préparons-nous-y avec tout le soin possible, puisqu'il nous l'ordonne ; et assurons-nous que jamais sa miséricorde ne délaisse ceux qui se soumettent avec humilité aux arrêts de sa justice. Je conviens qu'à la vérité il est mal aisé qu'un homme qui a aimé le monde avec attachement ne trouve pas une grande difficulté à s'en séparer, quand il ne pense à le quitter que lorsqu'il tombe dans une maladie mortelle ; mais, s'il est sage, il renoncera, dès le commencement de sa maladie, et d'un cœur sincère, à toutes les affaires du monde et à toutes les pensées qui lui en peuvent venir ; commençant au moins dès cet instant à se remettre avec une résignation entière à tout ce qu'il plaira à la divine volonté : et c'est alors qu'il pourra plus sûrement espérer que DIEU, qui se plaît à faire miséricorde, ne manquera pas de l'aider en cette séparation si terrible à la nature. (**Dupont**, *Méditations*).

[Mauvaise vie, mauvaise mort]. — Quelle extravagance de s'attendre qu'un homme qui n'a jamais su parler, durant toute sa vie, que la langue de son pays parle à la mort une langue étrangère ! On a été mondain, libertin, irreligieux pendant toute sa vie : et l'on espère de mourir chrétien : est-ce une moindre merveille que de parler un langage que l'on n'a jamais pu comprendre ? S'il arrive quelquefois qu'un grand pécheur meure

bien, n'est-ce pas une espèce de miracle? Les libertins même le regardent-ils autrement? Quelle consolation de ne pouvoir être sauvé que par miracle! mais plutôt quelle fatale incertitude! Les pécheurs doivent-ils faire plus de fond pour leur salut sur ces miracles, que les malades désespérés en doivent faire des guérisons miraculeuses pour le rétablissement de leur santé? La mort étant comme l'écho de la vie, elle y répond ordinairement; elle y est toute conforme; et, s'il s'est trouvé quelques pécheurs, mais en très-petit nombre, qui aient fait une bonne mort, il faut être le plus insensé de tous les hommes pour espérer qu'après une vie toute passée dans les dérèglements on aura le bonheur à la fin du terme de mourir en grâce. Il faut être absolument privé de bon sens pour faire fond sur une telle incertitude, et tous les pécheurs ont très-grand sujet de craindre que cette présomptueuse espérance ne serve encore de poids à une plus grande condamnation. (**Le P. Croiset**).

[Aux impies et aux libertins]. — Quand vous seriez du nombre de ces impies qui tâchent de se persuader que la mort n'a point de suite et qu'elle est pour eux la fin de toutes choses, quel fonds de tranquillité trouveriez-vous dans cette grossière erreur? Comme cette erreur ne peut saisir que des esprits corrompus par un amour déréglé des biens présents et charnels, quel amer chagrin pour eux de n'en pouvoir éviter la perte entière, non pas même la reculer d'un moment! Quand les suites de la mort ne leur offriraient rien de douteux ni de terrible, n'est-ce pas pour eux une nécessité bien affreuse de se voir, malgré leurs efforts, arrachés pour jamais à tout ce qu'ils ont si ardemment aimé? Ce néant de tout ce qui se présente à leurs yeux, est-ce un objet capable d'amortir la sensibilité qu'ils ont eue pour la débauche? Et n'ayant pas eu durant leur vie assez d'empire sur leur raison pour supporter durant quelques jours l'absence ou la privation de ce qui flattait le plus leurs sens, en peuvent-ils envisager sans une extrême horreur la privation éternelle? Il n'y a donc à la mort que regrets et que désespoir pour l'impie, quand même il ne croirait à rien. Mais ne croire à rien cela vous paraît-il aisé, surtout à la fin de la vie et sur le point d'en sortir? Dire que l'on ne sent rien, tâcher de ne croire à rien, s'en vanter par légèreté ou par débauche, rien n'est si facile ni si commun, surtout dans cet âge de désordre où l'on n'écoute que ses passions. Mais, quand la mort vous surprend dans cet âge ou vous atteint hors de cet âge, et que le péril, réveillant votre raison et votre foi, vous fait porter les yeux hors de ces nuages trompeurs que vos passions élevaient autour de votre âme, alors ceux qui passaient pour les plus braves en matière d'impiété ne sont-ils pas réduits à confesser que leur intrépidité n'était qu'un masque, et que, ayant feint de ne point croire, ils ont malgré eux toujours cru? Ils croient donc quand ils semblent ne pas croire, et, la tête sur le chevet, ils croiront encore beaucoup mieux. Quand même ils ne croiraient pas alors avec une foi assez ferme et assez

déterminée, ils douteront du moins avec bien plus d'agitation, parce que la nécessité de décider alors avec eux-mêmes de leurs propres sentiments sera bien plus présente et se fera bien mieux sentir. Or, se voir mourir et douter de ce qui doit suivre, approcher de la fin de sa vie et ne savoir si cette fin n'est point le commencement d'une autre vie, balancer entre ces deux fâcheuses nécessités, ou de n'être plus ou d'être éternellement malheureux : est-ce un état, où, si l'on a quelque reste de lumière, on puisse étourdir sa raison et éviter l'invincible chagrin qui doit suivre d'un tel doute? Il n'y a donc point de consolation à la mort pour le pécheur mal affermi dans sa foi. (**Le P. de la Rue**, *Carême*).

[Jésus-Christ juge]. — Ces hommes qui ont entièrement abandonné DIEU refusent JÉSUS-CHRIST pour médiateur, et il ne leur reste plus que de l'avoir pour juge : Il ne leur reste plus désormais qu'une attente formidable du jugement. Ils le craignent déjà, ce jugement; mais ils ne le craignent pas autant qu'ils devraient : ils seraient pénétrés, saisis et glacés d'effroi. Leur crainte ne va encore qu'à les troubler de temps en temps dans leurs fausses joies, et c'est par cet endroit que l'attente du jugement leur est dès à présent formidable. Mais elle le sera bien autrement à l'approche de la mort. Où en seront-ils, à ce terrible moment, auquel on leur annoncera qu'ils vont comparaître au tribunal du Seigneur, au tribunal d'un DIEU qu'ils ont abandonné? Un homme coupable d'un grand crime frémit à la vue de son juge, lors même qu'il espère pouvoir se disculper : mais quelle est la frayeur d'un criminel qui ne peut ni cacher ni excuser son crime, et qui est réduit absolument à se taire? C'est la situation où se trouveront ceux qui ont abandonné DIEU, dans l'attente prochaine du jugement particulier. (**Le P. de la Pesse**).



MORTIFICATION.

AUSTÉRITÉ. — VIE PÉNITENTE.

AVERTISSEMENT.

Comme les austérités et les peines dont on afflige le corps peuvent être pratiquées par différents motifs, elles fournissent aux ministres de la parole de DIEU plusieurs sujets de discours, selon les diverses manières dont on les envisage. Car, si on exerce ces austérités et ces mortifications afin de satisfaire à la justice divine pour les péchés qu'on a commis, cela regarde la pénitence, et nous en parlerons en son lieu; si c'est par une violence étrangère ou par une nécessité à laquelle on ne peut parer, s'y soumettre avec résignation, c'est la patience, dont nous avons déjà parlé sous les titres Adversité et Affliction. Mais si ces peines sont volontaires, et de notre choix, pour réprimer les rébellions de la chair et pour empêcher qu'elle ne nous entraîne dans le désordre, c'est ce qui s'appelle Austérité et Mortification, et c'est par cet endroit que nous les considérons ici, sans anticiper sur ce que nous dirons ailleurs de la Pénitence, ni répéter ce que nous avons dit sur les adversités et sur les souffrances.

Il faut seulement prendre garde que ces austérités, prises en ce sens, ont encore des noms différents. On les appelle communément mortifications du corps et de la chair; quelquefois on les exprime par les termes figurés de circoncision spirituelle ou de retranchement des choses agréables aux sens, parce que c'est, en effet, une partie de la mortification, qui consiste à

s'abstenir des plaisirs non-seulement criminels, mais encore innocents et permis, et à soutenir ou plutôt à s'imposer des peines volontaires, par le motif que nous avons marqué ; enfin on les nomme vie rude et pénitente : on dit « porter sa croix, crucifier sa chair », et l'on se sert d'autres termes semblables, que nous emploierons indifféremment, selon qu'ils se trouvent dans les Auteurs dont nous avons fait le recueil, sans nous étendre néanmoins sur les moyens particuliers de mortifier le corps, comme le jeûne, la tempérance, les cilices, les veilles, et les autres macérations.

—

I.

Desseins et Plans.

I. — S. Paul appelle notre corps un corps de péché, et ajoute qu'il faut le détruire, non en lui ôtant effectivement la vie, ce qui serait un grand crime, mais en lui faisant souffrir une espèce de mort, par une vertu qui s'appelle *mortification de la chair et des sens*, et qui détruit seulement le péché, en retranchant la matière du vice, en affligeant ou affaiblissant le corps, qui est la cause, le sujet et l'instrument de la plus grande partie des péchés. C'est dans cette destruction morale que consiste la mortification extérieure, qui doit toujours avoir pour fin la mortification intérieure des passions et de l'amour-propre, et empêcher que la concupiscence, que S. Paul appelle du nom de *péché*, ne règne en nous.

On peut faire voir, dans les deux parties de ce discours, — 1°. L'obligation pour tout le monde de détruire ce corps de péché par le glaive de la mortification, comme parlent les SS. Pères, et sur quoi est fondée cette obligation ; — 2°. Quelle doit être cette mortification, et les conditions que l'Evangile et le christianisme exigent pour qu'elle soit agréable à DIEU.

Premier Point. — L'obligation de mener une vie austère et mortifiée se prend : — 1°. Du précepte, qui est formel et en termes exprès dans l'Evangile et dans les Epîtres de S. Paul. Ce qui ne se doit pas seulement entendre à l'égard des choses criminelles et défendues, mais encore à l'égard de celles qui sont innocentes et permises, du moins très-souvent, de crainte qu'on ne passe des unes aux autres : ce qui est même de précepte, si on ne peut observer les commandements sans garder en même temps ce qui n'est, hors de ce danger, que de conseil. C'est un grand champ pour la morale. — 2°. Cette obligation se prend de la nécessité

de se faire violence et de se vaincre soi-même pour faire son salut : et il est aisé de faire voir que cela ne doit pas s'entendre seulement de la victoire sur les passions, mais encore de la mortification de la chair et de tous nos sens. — 3°. Il y a obligation pour tous les chrétiens de pratiquer certaines vertus, de réprimer certains vices, de s'acquitter de certains devoirs : ce qui ne se peut faire sans la mortification du corps et des sens, puisque les principaux obstacles viennent de ce côté-là.

Second Point. — Les conditions que la mortification et les austérités corporelles doivent avoir ont rapport aux désordres auxquels le corps nous porte par le moyen des sens. C'est pourquoi — 1°. La mortification doit être *universelle*, et s'étendre à tous les sens, qui sont autant de portes par où le péché peut entrer dans notre âme. Ce n'est donc pas assez de se mortifier dans un seul sens et à l'égard d'un seul objet, par exemple dans la vue, pour s'empêcher de voir ce qu'il n'est pas permis de désirer ; mais dans tout ce qui nous peut porter au péché. — 2°. Elle doit être *continue*, parce que les passions renaissent, et ne se détruisent jamais entièrement, que la concupiscence ne s'éteint jamais tout-à-fait, et que le corps et la chair ne sont jamais, en cette vie, tellement assujettis à l'esprit qu'on soit entièrement exempt de leurs révoltes : *Semper mortificationem JESU in corpore nostro circumferentes* (II Cor. iv). — 3°. Cependant l'austérité et la mortification, qui s'exerce par les peines et les rigueurs qu'on s'impose, doit être accompagnée de *discretion* et soumise à la prudence d'un sage directeur, parce qu'elle doit être proportionnée à l'âge, aux forces, au tempérament, à l'état, aux emplois et particulièrement aux désordres passés, qu'il est nécessaire d'expier par une vie rude et pénitente.

II. — Comme S. Paul exhorte les chrétiens à faire de leurs corps une hostie vivante pour l'offrir à Dieu en sacrifice, on peut prendre pour dessein que, par le moyen de l'austérité et de la mortification que l'on exerce sur son corps, on en fait un sacrifice qui a les trois conditions de celui que le Fils de Dieu a fait de son propre corps dans le sacrifice de l'autel..

1°. C'est un sacrifice *volontaire*. On pratique librement ces rigueurs en affligeant son corps et en le privant des satisfactions et des divertissements qui ne lui sont pas interdits, du moins pour toujours.

2°. C'est un sacrifice *perpétuel*, qui a ce rapport avec celui de l'autel, que l'un doit durer jusqu'à la fin des siècles, et l'autre jusqu'à la fin de notre vie, parce que nous en avons toujours besoin.

3°. Un sacrifice *visible*. C'est une des conditions que doit avoir le sacrifice de la religion chrétienne, parce que, l'Eglise étant visible et ne pouvant être sans sacrifice, il était nécessaire qu'elle offrît non-seulement des sacrifices intérieurs, mais qu'elle en eût un visible et qui s'offrît souvent, tel qu'est celui de l'autel ; il en est de même de chaque chrétien en

particulier, qui ne doit pas seulement être chrétien intérieurement, mais en faire une profession publique, en faisant de son corps une hostie vivante par le moyen de la mortification, qui doit faire voir au dehors qu'il est disciple de JÉSUS-CHRIST,.

III. — Sur la même similitude d'un sacrifice, que S. Paul nous exhorte à faire de nos corps, on peut prendre la division de son discours de ces trois paroles du passage de cet apôtre : *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem* (Rom. XII).

1°. Cette hostie doit être *vivante*, à la différence des autres sacrifices, où la victime ne mourait qu'une fois : celle de nos corps, qu'on offre à DIEU par la mortification, doit se renouveler souvent. La vie demeure, et on ne donne la mort qu'aux inclinations vicieuses de la chair. Il faut montrer le besoin de réitérer ce sacrifice, et comme on le peut faire à tout moment.

2°. *Hostiam sanctam* : montrer que par le moyen de la mortification, cette victime devient sainte, c'est-à-dire séparée de tout ce qui est terrestre et profane ; que nos corps s'élèvent par-là au dessus de leur nature, deviennent en quelque manière spirituels, dégagés des sens, et servent à l'esprit dans les plus saintes actions.

3°. *Deo placentem* : combien ce sacrifice est agréable à DIEU, puisqu'il est fait d'une partie de nous-mêmes, de celle qu'on aime ordinairement le plus. C'est ce qu'ont pratiqué les plus grands saints.

IV. — La vie austère pénitente et mortifiée, est un sacrifice de la nouvelle loi, substitué à ceux de l'ancienne, et plus propre — 1°. A honorer la Majesté divine, et à lui rendre hommage : de sorte qu'en lui peut dire avec le Sauveur : *Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi*. On lui sacrifie ses plaisirs, ses divertissements, etc. — 2°. Pour apaiser sa colère par ce sacrifice de propitiation ; et nous voyons dans l'Ecriture que les plus scélérats et les plus criminels se couvraient d'un cilice et de cendre pour éviter les fléaux de sa justice, dont ils étaient menacés. — 3°. Pour obtenir quelque grâce et quelque bienfait, comme l'ont pratiqué tous les saints.

V. — La mortification du corps et des sens est nécessaire :

1°. Pour résister aux attraits extérieurs des objets qui nous attirent et nous sollicitent au péché.

2°. Pour réprimer notre propre concupiscence, qui nous porte au mal et qui nous y entraîne.

4°. Pour mener une vie chrétienne et exemplaire, dans l'état où DIEU nous a appelés.

VI. — Trois choses sont absolument nécessaires pour être sauvé : — Eviter le péché, qui est seul la cause de notre perte éternelle ; — être fidèle observateur de la loi, sans quoi on ne peut prétendre à la récompense, — et enfin nous rendre semblables au Fils de DIEU : *Quos scivit et predestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* (Rom. VIII). Or, est-il que sans la mortification du corps et des sens, — 1°. On ne peut éviter le péché, auquel nous sommes portés par le poids de notre nature et attirés presque par toutes les créatures ; — 2°. On ne peut observer les préceptes de la loi chrétienne, qui choquent nos inclinations ; — 3°. On ne peut avoir cette parfaite ressemblance avec le Fils de DIEU qui est le modèle que nous devons imiter.

VII. — *Premièrement.* Un chrétien ne peut répondre à la dignité de ce nom, s'il ne s'adonne aux exercices de la mortification, puisque c'est à quoi il s'est engagé en embrassant le christianisme, et qu'il a renoncé par son baptême aux pompes et aux plaisirs de cette vie. Et comment s'en acquitter sans la mortification, qui n'est autre chose que l'exercice actuel de ce renoncement dans les occasions qui se présentent presque à tout moment.

Secondement : Il ne peut même remplir les devoirs particuliers de l'état où la Providence l'a mis, et les accorder avec les devoirs d'un chrétien, sans une mortification presque continuelle.

VIII. — La mortification est nécessaire — 1°. Aux pécheurs convertis, pour le scandale qu'ils ont donné et le mal qu'ils ont causé par leur mauvais exemple ; — 2°. Aux justes, pour conserver leur innocence et se préserver du péché.

IX. — *Premièrement :* L'austérité et la mortification fait reconnaître JÉSUS-CHRIST en nous ; elle fait que notre vie est une vive expression de la sienne, comme dit l'Apôtre : *Mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris* (II Cor. IV). C'est par-là que nous le glorifions et le faisons connaître : *Glorificate et portate DEUM in corpore vestro.* Nous rendons témoignage de sa doctrine, etc.

Secondement : Elle fait aussi que le Fils de DIEU nous reconnaît pour

véritables chrétiens, pour ses disciples, pour ceux qui portent sa croix avec lui, pour être de sa suite, pour ses élus et ses prédestinés, etc.

X. — 1°. La loi de l'Évangile, que nous avons embrassée, nous engage à fuir les plaisirs et à mener une vie dure, pénitente et mortifiée,

2°. Le Fils de DIEU modèle que nous devons suivre et imiter, nous en a donné l'exemple dans toutes les parties de sa vie, et nous a déclaré que nous ne pouvons être à lui sans cela : *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis suis.* (Galat. v).

3°. Le ciel où nous aspirons ne se donne qu'à ce prix-là. *Regnum celorum vim patitur.*

XI. — 1°. C'est par le moyen de la mortification du corps et des sens qu'un chrétien montre qu'il est parfaitement victorieux de lui-même, parce que cette victoire s'étend ensuite jusqu'à toutes les puissances de son âme, à tous ses désirs et à toutes ses passions.

2°. Cette même mortification, par une suite nécessaire, le rend encore victorieux de tous les ennemis de son salut, qui n'ont point de prise sur lui, et qui ne savent par quel endroit l'attaquer, parce qu'il rend tous leurs efforts inutiles.

XII. — Nous devons pratiquer la mortification du corps — 1°. Parce que c'est par le corps et pour satisfaire les inclinations du corps que nous avons péché, afin de faire servir à la justice ce qui a servi à l'iniquité, comme parle S. Paul.

2°. Parce que c'est encore par le ministère de nos sens, et afin de pourvoir aux besoins du corps, que nous péchons le plus ordinairement.

3°. Parce que nous sommes toujours en danger de pécher et de risquer le salut de notre âme pour l'intérêt de notre corps.

XIII. — Sur ces paroles de S. Matthieu : *Qui voluerit animam suam salvam facere perdet eam; qui autem perdidit animam suam propter me inveniet eam.* (Matth. xvi). Après avoir supposé, avec tous les SS. Pères et les interprètes, que *anima* en cet endroit signifie le corps, on peut prendre pour dessein et pour division d'un discours :

1°. Que l'amour déréglé pour le corps est une haine déclarée à l'âme.

2°. Que la sainte haine que l'on porte à son corps est le véritable amour pour l'âme, et ensuite pour le corps même.

XIV. — 1°. L'homme n'a point de plus grand ennemi de son salut et de son bonheur éternel que son corps, quand il n'est pas dompté et soumis par la mortification, mais nourri dans les délices et accoutumé à avoir ses aises et ses commodités.

2°. Réciproquement, quand il est assujéti à l'esprit par une continuelle mortification, l'homme chrétien n'a point de plus puissant secours pour la vertu et la sainteté, et pour arriver à sa fin, qui est un bonheur éternel.

XV. — 1°. Le Fils de DIEU nous a fait un commandement exprès de la mortification, en nous obligeant de nous haïr nous-mêmes, de porter notre croix, et il n'entend autre chose par ce renoncement à nous-mêmes qu'il nous ordonne de faire.

2°. Il nous en a donné le plus parfait exemple, qui ôte tout prétexte et toute excuse à notre délicatesse en ce point et à notre lâcheté.

3°. Il en doit être la récompense : ce qui nous doit animer à faire souffrir quelque chose à nos corps en cette vie, pour les rendre éternellement glorieux dans l'autre.

XVI. — Une vie qui se passe dans les divertissements, sans mortification, n'est pas une vie chrétienne, dans laquelle on puisse faire son salut. En voici les raisons.

1°. Elle n'est point conforme à l'Évangile, qui est sa règle et qui lui enseigne tout le contraire.

2°. Elle n'est point conforme à la vie du Fils de DIEU, dont la vie d'un chrétien doit être une fidèle copie.

3°. Elle n'est pas non plus la voie que le Fils de DIEU nous a tracée pour aller au ciel, qui est notre fin.

XVII. — L'esprit d'immortification et la délicatesse que la plupart des chrétiens ont pour leur corps forme trois grands obstacles au salut.

Le premier est la fuite et l'aversion de toutes sortes de peines et de croix : *Inimicos crucis Christi.* (Philip. 1).

Le second est l'amour de tout ce que le Fils de DIEU a condamné et réprouvé, les joies et les plaisirs du monde.

Le troisième est la détermination à tout faire et à tout souffrir pour le monde, pendant qu'on ne veut rien faire ni rien souffrir pour DIEU.

XVIII. — Nous devons pratiquer la mortification 1°. Parce que *nous*

sommes chrétiens, puisque la grâce du christianisme nous y engage. C'est ce que nous avons promis au Baptême, et c'est la profession que nous avons embrassée : *In hoc vocati estis*, dit S. Pierre : tous les devoirs de cette religion nous portent à la mortification, et ne peuvent s'accomplir sans cela.

2°. Nous la devons pratiquer parce que *nous sommes pécheurs* et que nous l'avons été : d'où il suit que nous ne pouvons expier nos péchés que par la pénitence, qui n'est jamais sans mortification ; et, comme un contraire se guérit ou est détruit par son contraire, puisque c'est par les sens que nous avons péché et par la liberté que nous leur avons donnée, c'est aussi par la mortification de ces mêmes sens que nous devons les expier.

3°. Nous devons la pratiquer, parce que *nous avons des devoirs* pénibles et difficiles à remplir, dans l'état, la condition, l'emploi où la Providence nous a mis. (V. **Nepveu**, *Esprit du christianisme*, tr. 8).

—

XIX. — 1°. Vivre selon la chair, c'est-à-dire selon ses appétits déréglés, c'est donner la mort à l'âme en lui ôtant la vie de la grâce. C'est S. Paul qui l'assure : *Si secundùm carnem vixeritis, moriemini*. Et les preuves en sont faciles et naturelles dans les maximes de l'Évangile.

2°. Tout au contraire, mortifier sa chair par les austérités, et lui faire souffrir une espèce de mort par la mortification, c'est conserver et entretenir la vie de l'âme par la grâce que nous obtenons et que nous conservons par ce moyen.

—

XX. — 1°. La mortification est toujours nécessaire, dans quelque état de vie que nous ayons embrassé.

2°. Elle est encore plus particulièrement nécessaire pour remplir les devoirs de l'état religieux.

—

XXI. — On peut fonder la nécessité de la mortification.

1°. Sur le besoin d'expier les restes des péchés qu'on a commis, quoiqu'on en ait obtenu le pardon.

2°. Sur le besoin d'arracher les restes des mauvaises habitudes qui pourraient faire revivre ces péchés.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *De agone christiano*, montre que la mortification de la chair et des sens est le moyen de vaincre les tentations du démon et d'éviter les peines de l'enfer. — *De salutaribus documentis* : force et pouvoir de la chair contre l'esprit, si elle n'est domptée et assujettie par la mortification. — III *Contrà Julianum*, expliquant ces paroles de S. Paul aux Galates, *Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis*, il enseigne en quoi et comment il faut mortifier la chair.

Le même, sur le ps. 75^e, *Factus est in pace locus ejus* ; en quoi consiste la guerre que nous devons nous déclarer à nous-mêmes. — Le même, *De continentia*, il prouve par un long discours qu'il faut soumettre la chair à l'esprit. — *Conc.* 23 *in ps.* 118, *Configetimore tuo carnes meas* : quels sont ceux qui crucifient leur chair, et comment on la doit crucifier. — *Serm.* 6 *de Verbis Apostoli* : ceux qui ne crucifient point leur chair ne peuvent plaire à DIEU, et qui sont ceux qui la crucifient. — *Serm.* 77 *de tempore*, expliquant ces paroles du ps. 62. *In terrâ desertâ, et iuviâ et inaquosâ, sic in sancto apparui tibi*, il parle de la mortification de la chair et des sens. — *Serm.* 45 *de tempore* ; — *Traité* 51 sur S. Jean ; — *Serm.* 50 *Ad fratres in eremo*.

S. Jérôme, *Epist.* 2 à Héliodore, s'élève contre la mollesse de ceux qui n'ont pas le courage de suivre JÉSUS-CHRIST et de mener une vie austère et mortifiée. — *Epist. ad Eustoeh. De custodia virginitatis* : nécessité de mortifier sa chair et de l'assujettir à l'esprit : ce qu'il répète en d'autres termes. *Epist. ad filias Gruntii*. — VIII *in 25 Ezechielis* : combien il est important d'assujettir son corps à l'esprit. — *In 6 Galat.*, *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini* : il n'y a que celui qui pratique la mortification qui puisse dire ces paroles. — Sur ces autres paroles de S. Paul, *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt*, il montre que, nos corps étant les membres de JÉSUS-CHRIST, nous devons les crucifier par la mortification, afin qu'ils soient semblables au sien.

S. Grégoire-le-Grand, III *in 6 lib.* 1 *Reg.* : nécessité de la mortification. — IX *Moral.* sur le 10^e chap. de Job : on ne prétend pas, par la mortification, détruire le corps, mais seulement le dompter et le soumettre à l'esprit. — XXIV *Moral.*, à ces mots *Deficiet omnis caro simul* : besoin que nous avons de mortifier nos corps.

Tertullien, dans le livre *de la Pénitence*, dit bien des choses sur ce sujet.

Origène, homél. 3 sur le Lévitique, parle des avantages que nous procure la mortification du corps. — Homél. 4 sur le ps. 37; expliquant ces paroles : *Non est sanitas in carne med* : combien la mortification de la chair est nécessaire. — Exposition de ces paroles de l'Apôtre, *Debitores sumus non carni ut secundum carnem vivamus* : besoin que nous avons de traiter rudement notre chair.

S. Basile, Homél. 7 sur le ps. 29 : indignité et danger qu'il y a de traiter mollement son corps. — Homél. 24 *ex variis*.

S. Chrysostôme, en plusieurs endroits, parle de l'utilité et de la nécessité de la mortification du corps et des sens, mais particulièrement Homél. 25 *Operis imperfecti in Matth.*; outre qu'on peut appliquer à la mortification ce qu'il dit de la pénitence, et que nous rapporterons en son lieu.

S. Bernard, sermon 6 de l'Avent, montre quelle doit être la mortification d'un chrétien et quelle en sera la récompense. — Serm. 19 sur le ps. *Qui habitat in adjutorio Altissimi* : de ceux qui n'ont d'autre soin que de traiter délicatement leur corps.

[On peut ajouter les SS. Pères qui ont parlé de la Pénitence, et que nous citerons en parlant de cette vertu].

[Livres spirituels]. — **Cassianus**, *Coll. 24 Institut. Spirit.*

Thomas à Kempis, *Opusc.* 8.

Dionysius Carthusianus.

Barthélemy des Martyrs, *Camp.* 4.

Henricus Harphius, *Theol. myst.* II.

Sanchez *De Regno DEI*, v, 2.

Hieronymus Platus, *De bono status relig.* I, 15. — II, 12.

Rodriguez, II, tr. 1, a un ample traité de la mortification.

Jacobus Alvarez en a aussi fait un livre entier.

Arias, dans ses *Traité spirituels*, traité 3^e.

Drexellius, *Rosæ Marianæ*. II, 10.

Pinelli, *De perfect.* III, 7.

Louis de Grenade, *Guide des pécheurs*.

Le P. Saint-Jure, De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur, III, 107.

S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, ch. 23.

Rossignolius, *De disciplinâ Christi perfect.* II, 9.

Eusebius Nierembergius, *Doct. ascet.* III, 2, 3.

Le P. Nepveu, *Esprit du christianisme*, tr. 8, traite cette matière en six chapitres.

Le P. Surin, *Dialogues spirituels*, ch. 3.

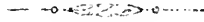
[Prédicateurs]. — **Reina**, Sermon. 20 du Carême : comment on peut faire de son corps un sacrifice agréable à DIEU.

Biroat, serm. 11 de l'Avent ; délicatesse du monde condamnée par l'Incarnation, qui est un mystère de mortification. — Carême, 1^{er} serm.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, sermon 18 de l'Avent : de la vie molle et de la nécessité de la mortification. — Mystères, Circoncision. — Dominicale, 4^e dim. de l'Avent.

[Recueils]. **Busæus**, *Panarum*, v. *Immortificatio*.

Labatha, v. *Mortificatio*.



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus. Matth. x, 38.

Qui invenit animam suam perdet illam, et qui perdidit animam suam propter me, inveniet eam. Ibid. 39.

A diebus Joannis-Baptistæ usque nunc, regnum celorum vobis patitur, et violenti rapiunt illud. Matth. xi, 12.

Qui voluerit animam suam salvam facere perdet eam; qui autem perdidit animam suam propter me, inveniet eam. Id. xvi, 25.

Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Ibid. 24.

Si quis vult me sequi, denegat semetipsum, et tollat crucem suam et sequatur me. Marci viii, 34.

Qui voluerit animam suam salvam facere perdet eam; qui autem perdidit animam suam propter me et Evangelium, salvam faciet eam. Ibid. 35.

Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie et sequatur me. Lucæ ix, 23.

Qui odit animam suam in hoc mundo, inveniet vitam æternam custodit eam. Joann. xii, 25.

Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum et projice abs te. Matth. v, 29.

Vae vobis qui saturati estis! vae vobis qui ridetis nunc. Lucæ vi, 25.

Intrete per angustam portam, quia lata

Celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre n'est pas digne de moi.

Celui qui conserve sa vie la perdra, et celui qui la perd pour l'amour de moi la conservera.

Depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume du ciel se prend par violence, et ce sont les violents qui l'emportent.

Celui qui voudra se sauver soi-même se perdra, et celui qui se perdra pour l'amour de moi se sauvera.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.

Celui qui voudra se sauver soi-même se perdra, et celui qui se perdra pour l'amour de moi et pour l'Évangile se sauvera.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive.

Celui qui hait sa vie en ce monde la conserve pour la vie éternelle.

Si votre œil droit vous est un sujet de scandale et de chute, arrachez-le et le jetez loin de vous.

Malheur à vous qui êtes rassasiés ! malheur à vous qui riez maintenant !

Entrez par la porte étroite, parce que la

porta et spatiosa via est que ducit ad perditionem. Matth. vii, 13.

Quàm angusta porta et arcta via est que ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam! Matth. vii, 14.

Hoc sciendes, quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruaturn corpus peccati, et ultra non serviamus peccato. Rom. vi, 6.

Debiliores sumus non carni ut secundum carnem vivamus: si enim secundum carnem vixeritis, moriemini; si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. Ibid. viii, 13.

Nihil nunc damnationis est vis qui sunt in Christo Jesu, qui non secundum carnem ambulat. Ibid. 1.

Qui secundum carnem sunt quæ carnis sunt sapiunt; qui verò secundum spiritum sunt quæ sunt spiritus sentiunt. Ibid. 3.

Non regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus. Rom. vi, 12.

Castigo corpus meum, et in servitutem redigo, ne forte, cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. I Cor. ix, 27.

Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris. II Cor. iv, 10.

Christo confixus sum cruci. Galat. ii, 19.

Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis. Ibid. v, 24.

Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis. Ibid. 16.

Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. Ibid. vi, 14.

Ego stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. Ibid. 17.

Obsecro vos, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem. Rom. xii, 1.

Carnis curam ne feceritis in desideriis. Ibid. xiii, 14.

Multi ambulat quos supra dicebam vobis, nunc autem et fleas dico, inimicos crucis Christi: quorum pias interitus, et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt. Philip. iii, 18-19.

Adimpleo in quo desunt passionum Christi in carne mea. Coloss. i, 24.

Fidelis sermo: vni, si commutui sumus,

porte de perdition est large, et le chemin qui y mène est spacieux.

Que la porte de la vie est petite, que le chemin qui y mène est étroit, et qu'il y en a peu qui le trouvent!

Sachez que le vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ, afin que le corps de péché soit détruit, et que désormais nous ne soyons plus asservis au péché.

Nous ne sommes point redevables à la chair pour vivre selon la chair. Quo si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si vous faites mourir par l'esprit les passions de la chair, vous vivrez.

Il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, et qui ne marchent point selon la chair.

Ceux qui vivent selon la chair sont possédés de l'amour des choses de la chair, et ceux qui vivent selon l'esprit sont possédés de l'amour des choses de l'esprit.

Ne souffrez point que le péché règne dans votre corps mortel, en lui obéissant pour suivre les désirs déréglés de la chair.

Je traite rudement mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres je ne sois réprouvé moi-même.

Nous portons toujours dans notre corps la mortification de Jésus-Christ, afin que Jésus paraisse aussi dans notre corps.

Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ.

Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair, avec ses passions et ses désirs déréglés.

Conduisez-vous selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair.

Le monde est mort et crucifié pour moi, comme je suis mort et crucifié pour le monde.

Je porte imprimé sur mon corps les marques du Seigneur Jésus.

Je vous conjure, par la miséricorde de Dieu, de lui offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte, agréable à ses yeux.

Ne cherchez pas à contenter votre sensualité en satisfaisant à ses désirs déréglés.

Il y en a plusieurs dont je vous parlais souvent, et dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ: ils auront pour fin la damnation, ils mettent leur gloire dans leur propre honte, et n'estiment que la terre.

J'accomplis dans ma chair ce qu'il reste des souffrances de Jésus-Christ.

C'est une vérité assurée que, si nous

et continemus; si sustinemus, et conregnabimus. II Tim. II, 11-12.

Mortificate membra vestra que sunt super terram. Coloss. III, 5.

Charissimi, obsecro vos tanquam alienas et peregrinos abstinere vos à carnalibus desiderijs que militant adversus animam. I Petri II, 11.

Propter te mortificamur totà die. Ps. 43.

Post concupiscentias tuas non eas. Eccli. XVIII, 30.

mourons avec JÉSUS-CHRIST, nous vivrons aussi avec lui; si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui.

Mortifiez les membres de l'homme terrestre qui est en vous.

Je vous exhorte, mes bien-aimés, à vous abstenir, comme des étrangers et des voyageurs en ce monde, des passions charnelles qui combattent contre l'âme.

Nous sommes tout le jour mortifiés (ou livrés à la mort) à cause de vous.

Ne vous laissez point aller à vos mauvais desirs.

EXEMPLES TIRES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Abraham]. — Le premier exemple de mortification qui se présente dans l'ancienne loi est celui du saint patriarche Abraham, que les SS. Pères nous donnent comme le parfait modèle de la mortification chrétienne : aussi en est-il la figure, et le sacrifice qu'il fut prêt à faire de ce qu'il avait au monde de plus cher représente celui que nous devons faire sans cesse de notre chair et de nos sens, puisqu'ils sont une partie de nous-mêmes. Voici comment S. Basile de Séleucie parle du courage de ce saint patriarche, lorsqu'il fut sur le point d'immoler son fils Isaac. — « Ils arrivent tous deux, dit-il, au sommet de la montagne, le prêtre et la victime. L'autel est préparé, le fils est lié dessus sans dire un mot, le père la main armée d'un couteau. Spectacle terrible ! l'amour du fils unique et l'amour de DIEU plaident et contestent l'un contre l'autre dans le cœur d'un père à qui sera le plus fort : et Abraham, constitué juge de ce différend, prend l'épée en main, prononce en faveur de l'amour de DIEU et lui adjuge la victoire ; et l'immolation qu'il est prêt à faire de son fils en est la preuve et en sera le monument éternel. » Or, ce qu'Abraham n'a fait qu'une fois, nous le devons faire toute notre vie. Le même commandement qui lui fut fait de sacrifier son fils est fait à tous les chrétiens, d'égorger en eux-mêmes le vieil homme et de ruiner le corps du péché, qui est la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie. C'est pourquoi les vrais chrétiens, qui ont appris par cet illustre exemple qu'on ne perd rien en mourant à soi-même, sont eux-mêmes les prêtres et les hosties, non pas une fois seulement, mais tous les jours et à chaque moment ; et par ce sacrifice continuels ils rendent à leur Créateur et à leur souverain le juste hommage qui lui appartient, je veux dire : par cette mortification qui leur est ordonnée par la loi de l'Evangile.

[David]. — La mortification de David est juste et célèbre. Il était près de forcer le camp des Philistins ; mais, déjà épuisé de travail, couvert de

poussière et pressé de la soif, il n'eut pas plus tôt témoigné le désir qu'il avait de boire de l'eau de la citerne de Bethléem, qu'il ne vit point d'apparence d'en envoyer puiser, parce que l'armée ennemie en fermait le passage ; aussitôt trois braves cavaliers, qui entendirent ces paroles, se détachèrent du gros des troupes, se firent jour à travers les escadrons des ennemis, et, au hasard de leur vie, lui apportèrent de cette eau dans un casque. Mais ce prince, honteux que ce petit soulagement eût pensé coûter la vie à de si braves courages, n'en voulut pas goûter, et en fit, comme parle le texte sacré, un sacrifice à DIEU en la répandant à terre : *Nunc sanguinem hominum istorum et periculum animarum bibam!* (II Reg. xxxiii).

Le même saint roi marque assez la rigueur avec laquelle il traitait son corps dans le souvenir des plaisirs criminels qu'il s'était permis, et dans la vue des péchés pour lesquels il se croyait obligé de satisfaire à la justice divine. *Ego autem induer bar cilicio: humiliabam in jejuni o animam meam... Anticipaverunt vigiliis oculi mei.* Il arrosait son lit de ses larmes et mêlait de la cendre avec le pain qu'il mangeait. Où voit-on aujourd'hui de semblables austérités dans les plus grands pécheurs ?

[Ancienne loi].— Il ne faut que voir, dans l'Écriture, le genre de vie que menaient les anciens prophètes, et les abstinences des Nazaréens, pour voir qu'il n'y en a guère eu de plus grandes dans le christianisme. De même, quand quelques fameux pécheurs ont voulu fléchir la colère de DIEU, l'Écriture ne manque pas de nous faire savoir que les jeûnes, la cendre et les cilices étaient les instruments dont ils se servaient pour macérer leur corps, et que ces rigueurs étaient ordinairement la marque d'une sincère pénitence. C'est ainsi qu'en usèrent Manassès et les autres qui ne savaient point de meilleur moyen pour éviter les châtimens du ciel dont ils étaient menacés, que de les prévenir par ces austérités volontaires. C'est aussi ce que pratiquaient ceux qui voulaient obtenir quelque faveur considérable, détourner quelque funeste malheur, ou qui se disposaient à une entreprise d'éclat pour le salut de leur patrie, comme nous voyons dans Judith et dans Esther.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Le Sauveur]. — Le Fils de DIEU, qui a donné aux chrétiens tant de règles et de préceptes de mortification, leur en a aussi donné l'exemple dans tous les états de sa vie, dans toutes les rencontres et à l'égard de tous les objets. Car, premièrement, pour le retranchement des plaisirs, il a été continuel et universel. L'Évangile, qui nous apprend qu'il a souvent

pleuré, ne nous apprend point qu'il ait jamais ri, ni qu'il ait pris aucun divertissement, ni même qu'il se soit permis les récréations les plus innocentes pour donner quelque relâchement à son esprit et à son corps. — Secondement, pour la mortification de la chair et des sens, quoique sa chair fût très-pure et parfaitement soumise à l'esprit, et qu'ainsi il ne lui pût échapper aucun mouvement qui eût besoin d'être réprimé, cependant il n'a pas laissé de les mortifier par la plus rude et la plus continue austérité, ayant passé sa vie dans l'indigence des choses qui ne manquent pas même aux plus misérables, et l'on sait avec quelles douleurs il l'a finie.

[S. Jean-Baptiste]. — La vie de son précurseur, le grand S. Jean-Baptiste, a paru aux yeux des hommes encore plus austère, et c'est ce qui lui attire cette estime universelle de la Judée, et cette réputation de saint qui était nécessaire pour rendre un témoignage du Messie qui ne pût être suspect. Aussi, pour préparer les voies au Sauveur en portant les hommes à la pénitence, avec quelle rigueur ne la pratiqua-t-il pas lui-même, quoiqu'il eût été sanctifié dès le sein de sa mère et qu'il n'eût jamais péché mortellement ! On sait seulement en général, qu'il a passé trente ans dans un désert, sans autre retraite qu'une caverne, sans autre compagnie que les bêtes sauvages ; qu'il n'a eu pour lit que la terre dure, pour toit et pour couvert que le ciel ; qu'une peau de chameau dure et piquante pour vêtement, et pour nourriture qu'un peu de miel sauvage et ce que peut produire un désert inculte et abandonné : de manière que, par une vie si austère et si éloignée de toute délicatesse, il a disposé les hommes à recevoir l'Évangile et donné sujet de dire au Sauveur que c'est par lui qu'a commencé la nouvelle loi, et que le royaume du ciel ne s'emporte plus qu'avec violence, c'est-à-dire par le travail et la mortification.

[Les Apôtres]. — Pour ce qui est des Apôtres, il ne faut qu'entendre S. Paul raconter ses travaux, ses voyages, ses persécutions, et tout ce qu'il a souffert pour remplir son ministère, et on sera convaincu que la vie apostolique que lui et les autres Apôtres ont menée a été une vie crucifiée, comme il parle, infiniment éloignée de toute délicatesse, et de toute sensualité : *In labore et arumna in vigiliis multis, in fame et siti, in frigore et nuditate.* (II Cor. 11). La mortification a donc été comme le caractère de ce glorieux emploi, puisque, pour l'entreprendre et y réussir, il faut, comme les Apôtres, être dépouillé de tout, détaché de toute affection, entièrement mort au monde, afin d'être prêt à tout entreprendre, à tout souffrir, à s'exposer à tout. Ce que S. Paul, au nom des autres Apôtres et des ministres de l'Évangile, a exprimé en ce peu de paroles : *Propter te mortificamur toti die, facti sumus sicut oves occisionis.* (Ps. 43). Aussi est-ce sur cet exemple que se sont formés les premiers chrétiens, qui par ce moyen ont porté et glorifié Jésus-Christ dans leur propre corps, ainsi que parle ce même Apôtre.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Vetus homo noster crucifixus est, ut destruat corpus peccati, et ultra non serviamus peccato. (Rom. VI, 6). — Ces paroles ne peuvent avoir de sens plus naturel que de les entendre de la mortification du corps et des sens : car il ne suffit pas de mourir une fois au péché par le regret qu'on en a conçu et par le sacrement qui l'a effacé : parce que, comme dit l'Apôtre, notre vieil homme ayant été crucifié afin que le corps du péché soit détruit, nous ne devons plus à l'avenir être asservis au péché. D'où S. Augustin tire cette conséquence, que le temps de la croix et de la mortification de la chair n'est autre que celui auquel nous travaillons à détruire en nous-mêmes le corps du péché, et à ruiner l'homme extérieur, qui est proprement tout le cours de cette vie.

Qui non odit animam suam, etc. (Luc. XIV, 26). — Ces paroles s'entendent, comme tout le monde sait, de la mortification des sens et de la chair. Sur quoi S. Augustin dit qu'agir de la sorte ce n'est pas haïr sa propre chair, mais plutôt l'aimer, ni lui faire du mal, mais plutôt lui faire du bien, parce que c'est lui ôter sa propre corruption ; c'est corriger ses dérèglements, travailler à la guérison de ses plaies et la remettre dans l'ordre naturel où elle doit être. Dans l'état d'innocence, il n'aurait point fallu dompter la chair, parce qu'elle eût obéi à l'esprit ; mais il n'en est pas ainsi dans l'état de la nature corrompue : il est nécessaire que la mortification soit continuelle, parce que la rébellion de la concupiscence est continuelle : et cette mortification est le propre effet de la grâce chrétienne.

Corpus quod corrumpitur aggravat animam. (Sap. IX, 15). — L'art et la nature nous apprennent qu'un arbre s'élève en haut à mesure qu'on retranche ses branches, qui partagent inutilement son suc et sa vigueur. Il en est de même de l'esprit, qui s'élève vers le ciel à mesure que l'on mortifie les sens, qui n'ont de penchant que vers la terre. Car, si le corps qui se corrompt appesantit l'âme, selon la maxime de la Sagesse, ne s'ensuit-il pas que l'âme s'élève d'autant plus qu'elle se dégage du corps ? C'est en réglant les sens extérieurs, dit S. Grégoire, qu'on peut bien régler les mouvements intérieurs qui élèvent l'âme à DIEU et qui font régner DIEU dans l'âme.

Nisi granum frumenti cadens in terram, etc. (Johann. XII, 24). — JÉSUS-

CHRIST est le grain de froment qui tombe en terre pour y mourir et pour produire par sa mort beaucoup de fruits : car le verbe divin est tombé, pour ainsi dire, dans un corps terrestre et mortel ; ce corps mortel, après sa mort, est tombé dans un sépulchre, et Homme-DIEU ressuscité glorieux tombe encore à toute heure dans la terre de nos corps pour y mourir en quelque manière. Toutes ces sortes de morts produisent en nous le fruit d'une vie sainte ; mais, pour y coopérer de notre part et pour le produire nous-mêmes il est nécessaire aussi que nous mourions en détruisant sa vie sensuelle, comme un grain de froment ne saura it recevoir une autre forme qu'il ne perde la première,

Quotidiè morior. (I Corinth. xv, 31). — La devise d'un chrétien doit être celle de S. Paul : *Je travaille tous les jours à mourir à moi même.* Il n'y en a point qui ne puisse mourir de la sorte, en se mortifiant en quelque chose, la faiblesse de notre santé, l'incommodité de notre âge, la délicatesse de notre complexion, ne nous dispensent point de réprimer notre curiosité, de retenir cette parole de raillerie, de rechercher nos aises et nos commodités avec moins d'empressement. Ainsi nous pouvons dire : *Quotidiè morior* : non-seulement je meurs tous les jours, mais à tout moment, par l'exercice d'une mortification continuelle. La mortification doit faire en nous, par vertu, ce que la mort y fera par nécessité. La mort nous prive de l'usage de nos sens, de la possession de nos biens, du commerce de nos proches et de nos amis ; mais la mortification règle volontairement cet usage, cette profession, ce commerce, de telle sorte que tout cela serve à faire de la vie chrétienne l'apprentissage d'une sainte mort, et même, par cette rigueur volontaire d'une mortification continuelle, on peut ôter à la mort ce qu'elle a de plus funeste et de plus terrible.

Gladius ex utrâque parte acutus. (Apoc. i, 16). — On peut appeler la mortification chrétienne un glaive à deux tranchants, — 1°. Parce qu'elle s'exerce sur l'esprit et sur le corps, sur nos passions et sur nos sens ; — 2°. Parce qu'elle s'exerce particulièrement sur le corps en deux manières : l'une négative, en le privant des plaisirs dangereux, et l'autre positive, en nous faisant souffrir des austérités volontaires ; — 3°. Parce que ce glaive pénètre jusqu'au fond de notre propre substance, pour séparer l'âme du corps et pour la séparer d'elle-même : *Gladius ex utrâque parte acutus.*

Vos autem genus electum, regale sacerdotium. (I Petri II, 9). — S. Pierre veut dire, par ces paroles, que le Fils de DIEU a fait comme une extension de son sacrifice dans tous les chrétiens, afin qu'ils soient, comme lui, et prêtres et victimes tout ensemble. Et S. Paul ajoute, dans le même sentiment, que nos corps doivent être ces victimes : *Obsecro vos ut exhi-*

beatiss membra vestra hostiam viventem : je vous conjure de faire de vos corps des hosties et des victimes vivantes à sa gloire. Il semble qu'il y ait de la contrariété dans ces paroles : car, si la victime doit mourir, comment peut-elle vivre ? Mais l'Apôtre veut marquer par-là les différences qu'il y a entre les sacrifices anciens et ceux que nous offrons dans le christianisme. Dans ces premiers sacrifices, il y avait toujours de la distinction entre le prêtre et la victime ; mais dans les mortifications du chrétien le même est victime et prêtre tout ensemble, puisqu'il s'offre et s'immole de plus lui-même. De plus, la victime qu'on immolait dans ces anciennes cérémonies n'avait qu'une seule vie : ainsi, elle ne pouvait pas en même temps la conserver et la perdre ; mais le chrétien conserve sa vie naturelle, et ne donne la mort qu'à ses vices et à ses dérèglements : *Hostiam viventem*.

Qui odit animam suam, etc. (Joan. XII). — Remarquez que le Sauveur ne dit pas que nous devons avoir de la colère, mais de la haine contre le corps, parce que la colère est une certaine impétuosité qui passe, et qui n'agit pas toujours avec une égale violence ; mais la haine dure longtemps ; elle est constante et habituelle. Il ne suffit pas de nous mettre en colère contre notre corps et de le mortifier quelquefois comme par impétuosité et par quelque saillie de dévotion ; nous devons avoir une disposition constante et généreuse de pratiquer cette mortification dans toutes les rencontres.

Pepercit Saül et populus Agag. (I Reg. xv). — La plupart des chrétiens imitent le crime de Saül, qui, ayant eu ordre de DIEU de détruire les Amalécites et de passer tout au fil de l'épée, épargna cependant le roi Agag et lui sauva la vie. On veut satisfaire en quelque façon le christianisme ; on mortifie ce qu'il y a de moins important et de moins considérable, et on épargne ce qu'il y a de principal, et surtout on est sensible et, pour ainsi dire, pitoyable aux intérêts de sa chair, lors même qu'elle tend à nous perdre. C'est par le corps qu'il faut commencer : c'est ce qui nous est figuré par Agag, que l'Ecriture appelle *Pinguissimus et tremens*.

Dans le temple de Salomon il y avait deux autels, l'un au-dehors, où l'on égorgeait les victimes, et l'autre au-dedans et dans le sanctuaire, où l'on offrait de l'encens et des parfums. Figure naturelle du double sacrifice que les chrétiens doivent faire à DIEU. Nous sommes les temples du Seigneur, comme nous assure l'Apôtre : dans la partie intérieure de ce temple, qui est l'esprit, nous lui devons faire un sacrifice de nos prières, qui dans l'Ecriture sont appelées un parfum et un encens ; mais dans l'extérieur de ce temple, c'est-à-dire dans notre corps, il faut encore offrir à DIEU un autre sacrifice par la mortification des sens.

Le prophète Isaïe, au chap. 44, se moque d'un idolâtre qui d'un même morceau de bois, en prend une partie pour faire du feu, et de l'autre en fait une idole qu'il pare, qu'il adore comme son DIEU; mais n'est-ce pas ce que font encore aujourd'hui la plupart des chrétiens mêmes? L'âme et le corps ne font qu'un tout et un seul homme. On en prend une partie, et même la plus vile et la plus méprisable, pour en faire une idole, qu'on adore comme son DIEU, *Quorum Deus venter est*, pendant qu'on abandonne l'âme au feu éternel par le peu de soin qu'on en prend.

Au 1^{er} livre des Juges, nous lisons que DIEU accorda une fameuse victoire à Gédéon contre une armée innombrable de Madianites; ce général des armées du Seigneur ne prit, par son ordre, que trois cents soldats choisis, à qui il donna pour armes des vases de terre où étaient renfermées des lampes allumées, afin que, se brisant par le choc que les soldats faisaient de ces vases les uns contre les autres, le feu parût la nuit et effrayât les ennemis. Voilà une figure du combat que nous avons à soutenir contre une infinité d'ennemis, contre le monde et contre les esprits de ténèbres. Gédéon effraya tellement les Madianites par ce nouveau stratagème, qu'il les déconcerta et les mit en fuite avec une telle confusion, qu'ils s'entretuèrent les uns les autres. Disons que le même stratagème a réussi à plusieurs grands saints. Ils ont, pour ainsi dire, brisé leurs corps, ces vases d'argile, par une mortification surprenante, et ces vases brisés ont fait paraître le feu de la charité divine, dont ils étaient embrasés: de sorte que l'éclat de leurs vertus et la lumière de leur exemple a désarmé et entièrement vaincu les ennemis de leur salut, le monde, la chair et le démon, qui avaient conspiré leur perte.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Jure ea fortitudo vocatur, quando unusquisque seipsum vincit, nullis illecebris emollitur atque inflectitur. Ambros. 1 Offic. 47.

Caro, id est corpus, sic crucifigitur, si desideria ejus culcantur. Id.

Quod savitiam castimus gratia est, quia caro duris nutritur et blanditiis enervatur. Tertull. De Pœnit.

C'est à bon droit qu'on donne le nom de force à cette vertu par laquelle nous nous soumettons nous-mêmes, et qui nous préserve de la mollesse et de la corruption.

C'est crucifier sa chair comme il faut que de réprimer ses désirs.

Ce que vous regardez comme un mauvais traitement qu'on vous fait, c'est un vrai service qu'on vous rend. Les fatigues fortifient la chair; la flatter, c'est l'amollir.

Voluptatem vicisse voluptas est marina, nec ulla major est victoria quam ea que à voluptatibus refertur. S. Cyprianus.

Habent sancti viri hoc proprium, ut quò semper ab illicitis longè sint, à se plerumquè etiam licito absceudant. Greg. IV Dialog.

Cogitandum summoperè est ut qui se illicita meminit commisisse, à quibusdam etiam licitis studeat abstinere. Id. in Evang.

Non vis à Deo castigari, nec in hæc nec in alterà vità ? sis judex tui ipsius ; rationem à te exige ; te reprehende et corrige. Chrysost. in I Cor.

Paulus castigabat corpus non ob solam castitatem, sed ut corporis castigatione erudiretur animus, et magis posset de virtutibus cogitare. Hieron. Epist. ad Celantiam.

Iustorum fortitudo est carnem vincere, propriis voluptatibus contraire, delectationem vite præsentis extinguere, hujusmodi ; aspera pro æterno præmio amare. Greg. VIII Moral. 8.

Necesse est ut artem continentie sic teneas, quatenus non carnem sed carnis vitia occidas. Id. xxx Moral. 28.

Hunc hostem (nempè corpus) habemus perpetuum et fœderis nescium. Chrysost. Homil. 60 in Genes.

Castiga corpus tuum, et diabolum vinces : hoc enim modo Paulus adversus illum docuit esse pugnandum. August. in I Cor. 9.

Exercitio me ut ille (nempè DEUS) parcat, do de me pœnas ut ille subveniat, ut placeam oculis ejus : nam et victima exercuitur ut in aram imponatur. Id. De utilit. jejunii.

Omne opus leve fieri solet cum ejus præmium cogitatur, et spes præmii solutum est laboris. Id. Epist. 143.

Si, repugnante corpore, quod volumus facere non possumus, infirmamur caro est ut optata faciamus. Salvianus Epist. ad Gethuram sororem.

Christus non ex parte sed integer est crucifixus, ut nos ex toto moriamur peccato. S. Anselmus.

Hostia vivens est corpus pro Domino afflictum, quod et hostia dicitur vivens, quia vivis virtutibus et est à vitiis occisum. Id. in Rom.

Genus martyrii est spiritu facta carnis mortificare, illo nimirum quo membra caduntur ferro, horrore quidem mitius sed diuturnitate molestius. Bernard. serm. 30 in Cantic.

Quel plus grand plaisir que celui d'avoir vaincu la volupté ! et peut-on jamais remporter de plus illustre victoire ?

Ceci est particulier aux saints, de se priver des choses même permises, afin d'être plus éloignés de se permettre ce qui est défendu.

Une chose à quoi il faut bien faire attention, c'est que, quand on se souvient de s'être laissé aller à ce qui n'était pas permis, on doit s'abstenir même quelquefois des choses les plus licites.

Ne voulez-vous pas que Dieu vous châtie, ni en ce monde ni en l'autre ? Jugez-vous vous-même ; demandez-vous à vous même un compte exact de toutes vos actions ; reprétez-vous, corrigez-vous.

Ce n'était pas seulement pour se conserver chaste que Paul châtiât son corps, mais pour s'instruire par ces macérations et pour se rendre capable de penser comme il faut à la vertu.

La force des justes consiste à vaincre la chair, à contredire ses inclinations, à ne se pas permettre le moindre plaisir, à endurer des choses très-fâcheuses pour la récompense éternelle.

Sachez que la règle de la continence nous oblige non pas à faire périr la chair, mais à n'y laisser aucun défaut.

Notre corps est un ennemi avec lequel on ne peut jamais avoir de trêve.

Châtiez votre corps, et vous surmonterez le démon : c'est ainsi que S. Paul nous a appris à le combattre.

Je ne fais souffrir moi-même afin que Dieu me pardonne, je me punis afin qu'il me secoure et pour mériter de lui plaire : car, avant que la victime soit immolée, il faut qu'elle ait été mortifiée.

Tout paraît facile quand on songe à la récompense ; l'espoir du salaire adoucit la rigueur du travail.

Si c'est la chair qui s'oppose au bien que nous voulons faire, il faut l'affaiblir, afin qu'elle ne mette plus d'obstacle à nos bons desirs.

JÉSUS-CHRIST n'a pas été crucifié à demi, mais tout entier, pour nous apprendre à ne pas mourir à demi au péché.

Un corps maltraité pour JÉSUS-CHRIST est une hostie vivante : je lui donne ce nom parce qu'il n'y a en lui que ses vices qui soient morts, ses vertus y sont très-vivantes.

Mortifier par l'esprit les œuvres de la chair, c'est une espèce de martyre ; il n'a pas toute l'horreur de celui dont le fer est l'instrument, mais il a quelque chose de plus fâcheux, c'est sa durée.

Docendus est homo sic habere corpus suum sicut regrotum, cui etiam multum volenti inutilia sunt neganda, utilia etiam nolenti injungenda. Id. Epist. ad fratres de Monte Dei.

Sic amet anima carnem, ut non in carnem transiisse videatur. Id. Serm. 19, in Ps.

Quid mirabilius aut quod martyrum gravus est, quam inter epulas esurire? Bernard. serm. de omnibus sanctis.

Ista charitas, nempè parcere corpori, destruit charitatem; talis misericordia crudelitate plena est, quia videlicet ita corpori servitur ut animi juguletur. Id. Apolog. ad Guill. Abbat.

Quor enim charitas est carnem diligere et spem negligere? qualis misericordia ancillam reficere et dominam interficere? Nemo pro hujusmodi misericordiâ speret se consequi misericordiam. Id. Ibid.

Noli, ô corpus! noli præripere tempora: omnia tempus habent; patere ut nunc animu pro se labore, magis autem collabora ei, quoniam si compateris, et coregnabis. Bernard. serm. 6 de Adventu.

Sinus nos crudeles, non parcendo scilicet corpori, et vos planè parcendo crudeliores. Id. serm. 10 in ps. Qui habitat.

Homo Dei, ne trepides exercere hominem illum qui te deprimit usque ad terram, et conatur deprimere usque ad inferos. Bernard. Epist. ad Eugenium.

Quantò magis corpus oneratur, tantò amplius animus exoneratur. Id. Sentent.

Quod periculosius est, hostem nostrum (corpus) ipsi cogimur sustentare, perimere eum non licet. Bernardus.

Servorum DEI proprium est non solum corporales sensus per disciplinam restringere, sed etiam per mortificationem extinguere. Richardus à S. Vict. sup. Genes.

Si vis perfectam habere philosophiam, omnibus abstineas, omnia sustineas. Imit. Christi I, 25.

Quantò caro per afflictionem magis atteritur, tantò spiritus amplius roboratur, Id. II, 12.

Si temetipsum perfectè viceris, cetera faciliùs subjugabis: perfecta victoria est de semetipso triumphare. Id. III, 53.

Il faut apprendre à traiter son corps comme on fait un môlede, c'est-à-dire lui refuser bien des choses qu'il souhaite, mais qui lui sont inutiles, et le soumettre malgré ses répugnances à ce qu'on voit lui être salutaire.

L'âme peut aimer son corps, mais qu'elle ne l'aime pas jusqu'à devenir charnelle.

Qu'y a-t-il de plus admirable et quel plus rude martyre que d'avoir faim au milieu de l'abondance des viandes?

Cette fausse charité qui porte à ménager le corps détruit la vraie charité; une telle compassion est pleine de cruauté: c'est comme égorger l'âme pour épargner la chair.

Quelle charité d'aimer le corps, et de négliger les espérances futures; quelle compassion de choyer la servante et de tuer la maîtresse! N'espérons pas qu'une telle pitié nous fasse éprouver les effets de la miséricorde de DIEU.

Mon corps, ne prévenons point le temps: il y en a pour tout: souffre que l'âme travaille pour elle; plutôt que de l'y opposer, aide-la; si tu partages sa peine, tu participeras à sa gloire.

Si c'est cruauté de ne pas flatter son corps, soyons cruels: je vous avertis cependant que, si vous le ménagez trop, vous êtes encore plus cruels.

Ne craignez point, homme de DIEU, de trop tourmenter ce corps de péché qui tire son origine de la terre, qui vous fait ramper sur la terre, et qui tâche même à vous précipiter dans les enfers.

A mesure qu'on charge le corps, l'âme est déchargée.

Ce que je trouve de plus dangereux, c'est que ce corps qui est notre plus grand ennemi, il faut que nous le soutenions, et il ne nous est pas permis de le faire périr.

Les serviteurs de DIEU ont cela qui les distingue des autres, qu'ils ne se contentent pas de réprimer par une continuelle attention sur eux-mêmes les saillies de la chair, mais ils emploient pour s'en délivrer les plus grandes austérités.

Voulez-vous acquérir une parfaite philosophie? bornez-vous au pur nécessaire, et souffrez tout.

Plus la chair est abattue et brisée par l'affliction, plus l'esprit est affermi par la grâce qui le soutient.

Si vous savez vous surmonter parfaitement vous-même, vous viendrez aisément à bout de tout le reste. La victoire est parfaite quand on triomphe de soi-même.

Tantum proficies quantum tibi ipsi vim intuleris. Ibid.

Vous ne ferez de progrès dans la vertu qu'à proportion de la violence que vous vous ferez à vous-même.

Accendamur ad penitentias, fratres, ut durissimum possimus evadere judicium Dei viventis. Bernardus serm. de S. Joanne-Baptista.

Excitons-nous, mes frères, à la pénitence, afin d'éviter le terrible jugement de DIEU.

[*Tantum virtuti adjicies quantum voluptati detraxeris.* Senec. Epist. 113.]

[Votre vertu croîtra à mesure que vous vous priverez des plaisirs des sens.]

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — La mortification, considérée en général, est une séparation libre et volontaire de l'âme avec la vie sensuelle, et un renoncement pour toujours aux plaisirs défendus, et très-souvent à ceux qui, quoique permis, peuvent porter à quelque dérèglement. La mortification du corps ou de la chair, plus en particulier, consiste dans une privation volontaire des plaisirs des sens, soit défendus soit permis, et dans une rigueur qu'on exerce sur son corps par des peines qu'on s'impose soi-même pour plaire à DIEU ou pour se garantir du péché.

L'austérité de vie qu'on embrasse par ce motif, en se privant des divertissements qu'on pourrait prendre et des commodités dont on pourrait jouir, a des noms différents dans l'Écriture et dans les SS. Pères. — 1°. Elle s'appelle plus ordinairement *mortification*, parce que ce n'est pas une mort entière et parfaite de l'âme à tout ce qui est mondain ou sensuel, mais un combat et un effort pour y mourir, c'est-à-dire pour s'en séparer entièrement. — 2°. Elle se nomme *abnégation de soi-même*, conformément à cette parole du Sauveur : *Abneget semetipsum* ; parce qu'elle nous fait abandonner le soin immodéré de notre corps. — 3°. On lui donne le nom de *circumcision* : c'est ainsi que l'appelle l'apôtre S. Paul. — 4°. On lui donne celui de *haine de soi-même*, par rapport aux paroles du Fils de DIEU, qui nous l'a prescrit en ces termes : *Qui non odit animam suam, non potest seculum esse discipulus.* — 5°. On l'appelle *violence qu'on se fait à soi-même*, selon cette parole : *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* — 6°. Enfin, elle s'appelle croix : *Qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus.* Quelquefois même on l'appelle *mort*, parce que c'en est une espèce, puisqu'elle nous empêche d'agir selon les inclinations de la nature.

[Objet]. — Les plaisirs des sens sont le premier objet de la mortification, puisqu'elle a pour but de les retrancher, de les modérer et de les régler selon son état et sa perfection. En second lieu, elle s'occupe à retenir les saillies de notre humeur, à veiller sur les sens pour en empêcher les égarements ou en arrêter les suites, et enfin à réduire la chair dans l'assujettissement qu'elle doit avoir à l'esprit; à la dominer quand elle veut se révolter; à la châtier par des austérités volontaires quand elle s'est révoltée, et enfin à la traiter comme une esclave quand elle veut être la maîtresse. A quoi l'on peut ajouter qu'elle a pour but de nous assujettir aux peines qui sont attachées à notre condition, à notre état, à nos emplois et à nos charges, et à tout ce qui est nécessaire pour en remplir les devoirs. Elle nous oblige de nous soumettre volontairement aux croix qui nous viennent de l'injustice des créatures, comme sont les persécutions, les calomnies, les injures; ou de la justice de DIEU, qui se sert des créatures pour nous éprouver et pour nous punir, l'incommodité des saisons, en la souffrant sans se plaindre; les maladies ennuyeuses par leur longueur, ou sensibles par leur violence, etc.

[Avantages]. — Ce qu'il y a de plus essentiel à savoir et à remarquer sur ce sujet, c'est que la mortification extérieure n'est qu'un moyen pour acquérir la mortification intérieure, qui consiste dans la mortification des passions, ce qui fait proprement la sainteté. Les austérités corporelles, d'elles-mêmes si elles ne tendent là, et si elles ne sont accompagnées de la mortification de l'esprit, ne sont ni d'un grand mérite ni d'un grand usage; elles sont même sujettes à de grandes illusions, dont la plus dangereuse est de s'imaginer que toute la sainteté et la perfection consiste en cela, quoiqu'elles ne soient qu'un moyen d'y parvenir, et tout au plus une marque, laquelle peut être équivoque. De-là vient que les théologiens mystiques et les maîtres de la vie spirituelle nous ordonnent — 1°. De la pratiquer, mais comme moyen d'en acquérir une plus parfaite, qui est celle de l'esprit; — 2°. De l'estimer dans ceux qui la pratiquent; mais à l'égard de nous-mêmes, de ne nous en croire pas plus saints et plus parfaits pour cela; — 3°. De ne la point pratiquer par entêtement, en sorte que nulle considération ne puisse nous la faire quitter ou interrompre, quand cette considération ne nous impose nulle obligation, parce qu'il peut arriver que l'obéissance, la charité, la bienséance, demandent que nous changions quelquefois de conduite.

Une personne qui ne peut pas mener une vie austère ne doit pas pour cela perdre l'espérance d'arriver à la perfection de la sainteté, pourvu que son infirmité ne dégénère pas en délicatesse; mais il faut qu'elle remercie DIEU de la grâce qu'il fait aux autres de pouvoir suivre JÉSUS-CHRIST dans le chemin de la vie rude et pénitente, et que, s'estimant indigne de cette faveur, elle s'humilie devant lui, en faisant toujours ce qu'elle peut. Tous n'ont pas le don d'aller à DIEU d'un pas égal et de la même manière.

Chacun doit prendre garde à quoi il est appelé, et honorer dans les autres ce qu'il connaît être au dessus de ses forces et de son pouvoir.

[Raison de cette loi]. — La mortification est nécessaire pour conserver la vie de la grâce en nous : car pour cela il faut empêcher que le péché ne revive ; c'est ce qui est évident. Or, qu'est-ce qui le fait revivre ? c'est la vie de la chair et des sens ; c'est cette vie que DIEU veut que nous perdions par nos propres mains, et que chacun peut s'ôter sans être homicide de soi-même. Toute la doctrine évangélique ne tend qu'à ce seul point, de tuer en nous la vie charnelle, qui fait mourir les âmes à DIEU, de détruire le corps du péché, d'étouffer et d'amortir la concupiscence. Ce meurtre innocent, cette mort volontaire, qui ôte à nos âmes tous les sentiments de la vie sensuelle, les élève à une dignité éminente, qui est de les rendre la parfaite image de JÉSUS-CHRIST. Mais, comme la concupiscence qui est la racine du péché, est toujours vivante au fond de notre nature corrompue, nous avons beau l'étouffer par les austérités corporelles, elle renaîtra toujours, et fera revivre avec elle les affections que nous croyions amorties. Nous avons beau former le dessein de mourir au monde et à nous-mêmes, nous ne saurions si bien faire qu'il ne reste toujours dans notre vie et dans nos actions quelque vieux levain. Que faut-il donc faire ? il faut toujours combattre, et tâcher de déraciner cette inclination aux biens sensibles par le moyen de la mortification.

[Discretion]. — Il est malaisé de garder un juste tempérament en toutes choses, mais principalement en ce qui regarde le soin du corps. La sensualité s'introduit insensiblement sous prétexte de nécessité, et l'amour-propre fait pour cela divers personnages, tantôt de médecin pour la santé, et tantôt même de directeur pour la conscience. Il faut donc se défier de soi-même, et suivre le conseil de ceux qui gouvernent notre conscience. Mais souvenons-nous toujours de cette maxime, que ceux qui veulent s'attacher parfaitement à DIEU et se dévouer entièrement à son service doivent se mettre fort peu en peine de leur corps, et prendre un très-grand soin de leur âme. Ce n'est pas pourtant qu'il ne faille, en ce qui regarde le corps, user de beaucoup de discrétion, de peur qu'en voulant châtier la chair on ne ruine sa santé, et que le corps ne soit plus en état d'aider l'âme à servir le Créateur. Il est juste de se punir rigoureusement soi-même, pour ne pas tomber entre les mains d'un DIEU vivant ; mais il ne faut pas aller à des excès qui empêchent un plus grand bien. Outre qu'on pourrait, par une rigueur excessive, rendre le joug de la vertu si pesant, qu'il prendrait envie à quelques âmes faibles de le secouer.

Il doit y avoir de l'ordre dans l'exercice de la mortification : et cet ordre est de commencer par se vaincre dans les choses qui viennent de dehors, d'abord par la rigueur de ceux à qui nous sommes soumis, qui exercent leur autorité avec trop d'empire et qui nous la font sentir. De-là

il faut passer aux choses nécessaires, c'est-à-dire à l'observation des choses d'obligation qui nous sont prescrites par les lois de DIEU et de l'Eglise, ou de ceux qui ont droit de nous commander, quoique l'exécution en doive coûter à la nature. Ensuite il faut s'accoutumer à se vaincre dans les choses permises, en s'en privant par le motif propre de cette vertu ; et enfin s'imposer des peines et des austérités corporelles, conformes à son état et à ses forces, comme jeûnes, cilices, etc.

[Nécessité]. — Il arrive assez souvent que les mortifications sensibles à la chair, les austérités et les jeûnes, sont absolument nécessaires pour vaincre les tentations et pour se défendre contre leur violence, soit que cette nécessité procède de notre corps, dont il faut diminuer les forces afin de les rendre moins puissantes pour nous nuire et pour nous solliciter au péché ; soit qu'elle vienne du côté de DIEU, dont nous avons besoin d'obtenir les grâces pour triompher de nos ennemis, ce que nous ne pouvons pas faire ordinairement si nous n'accompagnons nos prières de ces mortifications volontaires.

§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Les gens du monde]. — Les gens du monde ont une humeur si délicate, si attachée aux intérêts des sens, et si sensible aux moindres rigueurs du christianisme, qu'ils n'en peuvent presque souffrir le nom ; ils les regardent comme l'ombre de la mort, fatale aux plaisirs de la vie. Ils se préparent pour les combattre ; s'ils ne le peuvent pas par leur résistance, ils le font par leurs ressentiments et par leur vengeance contre ceux qui les obligent à s'y soumettre... Or, cette délicatesse des mondains consiste dans une certaine disposition habituelle de ne pouvoir, c'est-à-dire de ne vouloir rien souffrir ni pour DIEU ni pour le salut de leurs âmes : soit que cela vienne de l'amour déréglé qu'ils ont pour les intérêts de leur chair, dont ils sont ordinairement idolâtres ; soit qu'il procède encore du peu de sentiment qu'ils ont pour les choses spirituelles ou pour les objets de la foi ; soit encore que cela naisse des fausses maximes du monde dont ils sont entêtés ; mais, de quelque côté que cela vienne, ils cherchent toutes sortes de prétextes pour se dispenser de ces rigoureuses obligations, qui sont attachées à la profession du christianisme.

Les chrétiens doivent concevoir d'abord une résolution généreuse, et former dans leur cœur une certaine disposition habituelle, de souffrir et de prendre toutes les mortifications des sens qui seront nécessaires pour s'acquitter des obligations du christianisme, faisant parler au Sauveur toutes les facultés de leur âme, et tous les sens de leurs corps, pour lui dire comme S. Pierre : *Tecum peroratus sum et in carcerem et in mortem ire*. Oui, mon Sauveur, je suis prêt de vous suivre partout, fallût-il être dans les prisons et dans les cachots pour y consoler les pauvres misérables qui y sont renfermés, ou dans les hôpitaux pour y assister les pauvres : l'infection de ces tristes lieux, la vue de leur misère dont la nature a tant d'horreur, je vaincrai la répugnance que j'y sens, fallût-il les servir et leur donner à manger : *Tecum paratus sum*, etc. Cette préparation d'esprit est comme un sacrifice intérieur extrêmement agréable à Dieu, et d'un grand mérite par lui-même, quand même nous n'en viendrions pas à l'exécution, et elle est d'ailleurs nécessaire pour nous disposer à la pratique des mortifications, quand les occasions s'en présentent. (**Biroat, Avent**).

[La mortification doit être continue]. — Il y a cette différence entre les sacrifices anciens et ceux du christianisme, que, dans ces premières cérémonies, la victime ne pouvait mourir qu'une fois, et qu'elle perdait dans l'immolation et la vie et le sentiment de la douleur tout ensemble, et qu'ainsi une seule mort faisait la consommation du sacrifice. Mais il n'en est pas ainsi de la mortification du chrétien : comme ce n'est qu'une mort morale et qui n'ôte pas la vie naturelle, et qu'elle ne fait que retrancher les mauvaises actions sans arracher les principes qui les peuvent produire, on peut dire que l'homme survit en quelque façon à lui-même pour sentir les douleurs de cette mort spirituelle, et pour mourir plusieurs fois. D'où il suit que l'achèvement de ce sacrifice consiste dans la continuation de ces rigueurs, et dans une suite de plusieurs morts redoublées, qui doivent accompagner toute la vie du chrétien, afin qu'il puisse dire à JÉSUS-CHRIST ce que disait le grand Apôtre : *Propter te mortificamur totâ die, aestimati sumus sicut oves occisionis*. C'est pour vous, mon Sauveur, que nous nous mortifions tous les jours, et que nous vivons comme des victimes destinées à la mort.

Le dernier effort de la générosité chrétienne, est d'endurer le martyre. Il n'a fallu souvent pour faire un martyr que la résolution d'un quart d'heure, et les tourments qui ont été les objets de son courage ont été tous ramassés en ce peu de temps ; mais, comme le martyre et le sacrifice d'un chrétien est répandu dans toute sa vie, il faut un courage particulier qui embrasse, pour ainsi parler, toute l'étendue de ses austérités, qui ne se lasse point de leur longueur et qui ne se rebute pas de leur multitude. (*Le même*).

[Mater le corps]. — Le corps étant le complice et l'exécuteur des crimes que le cœur conçoit, il faut qu'il en partage le châtement et la peine par l'austérité et la mortification, qui doit être proportionnée à ses désordres. Cependant, examinez-vous, chrétiens, qu'est-ce que votre vie a de plus rigoureux et de plus mortifié qu'elle n'avait auparavant? Toutes ces aises et ces commodités ménagées avec tant d'artifice par l'amour propre, toutes ces réserves que l'on fait dans les ruptures des attachements criminels, cette superfluité d'ornement et de parures que l'on se permet toujours, ces conversations qui ne paraissent innocentes qu'en comparaison des désordres qui les ont précédées, ces murmures secrets contre les rigueurs d'une loi qui nous défend des choses pour lesquelles nous soupirons encore, ces affections d'autant plus dangereuses qu'elles enlèvent à DIEU tout ce cœur qu'il demande de nous... Quoi ! se précautionner avec des soins extrêmes contre les rigueurs des saisons; rompre les jeûnes ordonnés pour les plus légères incommodités, changer une sensualité brutale et grossière en une sensualité délicate et raffinée; réduire enfin toute la réforme de sa vie à une pratique extérieure des devoirs qui n'est point animée par l'esprit de pénitence et de mortification; c'est ce qui ne peut s'accorder avec une vertu qui est ennemie du péché et de tout ce qui en approche.

Prendre son sommeil avec modération, et ses repas avec sobriété; se vêtir avec modestie; se récréer avec mesure; ne point se dissiper dans des entretiens inutiles; fuir la vanité des spectacles; se défendre des divertissements dangereux; mettre une garde de circonspection à sa langue, sur ses yeux et sur ses sens; mater sa chair par le jeûne; aller dans les maisons de deuil plus souvent que dans celles de plaisir; méditer les mystères douloureux de la Passion du Sauveur; visiter, consoler, soulager JÉSUS-CHRIST dans ses membres: voilà, chrétiens, une idée de la circoncision intérieure, dont l'obligation n'est pas moins indispensable dans la loi de grâce que la circoncision extérieure l'était dans la loi de Moïse. Toutes les pages de l'Evangile sont semées de preuves de cette vérité. Le Sauveur du monde nous assure que celui qui ne porte pas sa croix n'est pas digne d'être son disciple. L'Apôtre nous dit que la veuve qui vit dans les délices est morte; il nous crie qu'il faut mortifier nos membres qui sont sur la terre; il châtie rigoureusement son corps et le réduit en servitude, et il déclare que tous les disciples de JÉSUS-CHRIST doivent crucifier leur chair avec ses concupiscences. (*Essais de sermons*).

[La circoncision dans le christianisme]. — Qu'est-ce qu'on entend par la circoncision du christianisme, et qu'est-ce qu'on appelle se circoncire? C'est, dit S. Cyprien, s'armer du glaive tranchant de la sainte sévérité de l'Evangile pour pratiquer, quelquefois par des austérités sensibles dans sa chair, et toujours par des impressions invisibles sur son âme, ce que faisait le couteau de la circoncision sur une partie du corps. Se circoncire,

c'est, dit S. Augustin, dompter les mouvements déréglés de la chair, combattre sans cesse contre soi-même, retrancher insensiblement à la cupidité ce qu'elle a de plus animé et de plus vif, mettre un esprit de divorce entre soi et ses sens, et faire comme Joseph, qui, pour se défendre des sollicitations criminelles d'une femme, remporta avec soi son cœur et lui laissa son manteau. Se circonceire, c'est, dit S. Prosper, séparer la jouissance des biens de ce monde d'avec l'usage, l'attachement d'avec la possession ; mettre les biens de cette vie à part, et son cœur à part, sans que l'un et l'autre se touchent ; vivre comme un voyageur ou comme un mort, toujours humble dans les grandeurs, toujours modéré dans les divertissements, toujours mortifié dans les joies, toujours pénitent dans les plaisirs, toujours pauvre et comme manquant de tout dans la richesse. Se circonceire, c'est dans la doctrine de S. Paul, être dans le monde sans avoir l'esprit du monde, réduire en servitude son corps rebelle et porter sur sa chair pécheresse les stigmates du Sauveur. C'est, selon JÉSUS-CHRIST même, se charger du fardeau de sa croix et renoncer à tout ce qu'on possède, pour pouvoir devenir son disciple.

Le martyre est attaché à la foi, parce que tout chrétien, devant être un témoin de la vérité, doit être en même temps un martyr de la religion ; du moins, par la disposition de son cœur, s'il ne l'est par une épreuve réelle des tourments et des supplices. C'est ce qui a fait dire à Tertullien que ceux qui embrassaient la foi de JÉSUS-CHRIST s'imposaient en même temps l'obligation de souffrir le martyre pour sa défense. Il y a, dit S. Augustin, un martyre qui se fait sans effusion de sang. *Martyrum est sine sanguine*. Ce martyre consiste dans une résolution véritable de verser son sang s'il le fallait, plutôt que de blesser l'honneur de la religion et de violer les lois de l'Evangile. C'est sous cette condition que nous sommes entrés dans la condition des fidèles : *Sub hujus pacti conditione in Ecclesiam ingredimur*. Mais il y a une autre sorte de martyre, dit S. Augustin : c'est la mortification de la concupiscence et des passions : *Libidinem frangere, iram mitigare, pars martyris est*. Or, êtes-vous dans cette disposition de souffrir plutôt la mort que de vous permettre cette liberté, que de donner consentement à une pensée impure ? etc. (*Ibid*).

[Le vrai chrétien]. — Tous les noms que l'Evangile donne aux chrétiens montrent assez qu'ils sont obligés de vivre dans une continuelle mortification de leurs sens. Tantôt le chrétien est appelé un homme crucifié ; tantôt il est nommé un homme mort, et tantôt un voyageur. Mais, en quelque état qu'on le considère, il est tout visible qu'il ne peut se dispenser de la mortification chrétienne. — Arrêtons-nous au premier de ces noms. — Un homme crucifié est élevé au-dessus de la terre ; il a des yeux, mais il ne voit rien de tout ce qui éblouit les autres ; il a des mains, mais elles sont immobiles ; il a un cœur, mais il est insensible. Un homme mort n'a que l'apparence d'un homme ; il n'en a ni l'esprit ni le cœur ; il

en a le dehors, mais il n'en a pas le dedans. Figure admirable d'un véritable chrétien ; il est élevé au-dessus de la terre, ses sens deviennent insensibles ; rien ne le frappe, rien ne le touche, etc.

Toutes les mortifications extérieures sont inutiles, si elles ne sont accompagnées de la mortification intérieure. En vain le corps est abattu par le jeûne, si l'esprit ne l'est par l'humilité. Une vertu chrétienne ne peut pas être contraire à l'autre : la sévérité ne peut pas être opposée à la charité. Ainsi, la régularité de vie qui me remplit d'aigreur pour mon prochain ne vient que d'un dérèglement intérieur, qui m'en fait perdre tout le mérite, et je m'attire le même reproche que JÉSUS-CHRIST faisait aux scribes et aux pharisiens, si exacts observateurs des dehors de la loi, pendant qu'ils en négligeaient entièrement l'esprit : car puisque la charité est la plénitude de la loi, toutes les pratiques de la religion, toutes les austérités de la vie ne doivent servir qu'à nous rendre plus charitables.

La mortification chrétienne est cette mort spirituelle qui dispose nos âmes à ressusciter à la grâce. C'est elle qui nous fait mourir à nos sens, à nos passions et au monde, et qui nous met en état de revivre d'une manière glorieuse. Il ne faut pas s'imaginer, dit S. Chrysostome, qu'il n'y ait que le martyre qui nous procure une mort agréable à JÉSUS-CHRIST : il y a un autre feu par le moyen duquel nous pouvons nous présenter à DIEU comme une victime ; le feu, par exemple, de la pauvreté volontaire, le feu des souffrances, tant celles qui nous viennent de la part de DIEU que celles que nous prenons nous-mêmes, ou auxquelles nous nous engageons pour l'amour de DIEU. En effet, pouvoir vivre dans la délicatesse, dans la bonne chère et dans la splendeur ; et choisir, au lieu de cette vie molle et délicieuse, une vie laborieuse, austère et mortifiée, n'est-ce pas offrir à DIEU un véritable holocauste ? Mortifiez donc et crucifiez votre corps, et vous recevrez la couronne de cette espèce de martyre.

Mourir spirituellement, c'est renoncer au monde, c'est s'en séparer, sinon de corps, au moins d'esprit ; c'est se dépouiller de toute affection pour les choses visibles et terrestres ; enfin, c'est être spirituellement ce que les morts sont effectivement, c'est-à-dire insensible à tout ce qu'il y a sur la terre, et n'être touché d'aucune passion déréglée. La philosophie du christianisme, dit S. Chrysostome, consiste à considérer le monde comme mort à nous, et à nous regarder aussi comme morts à ce monde même. C'est ce que le grand Apôtre a marqué en sa personne, en faisant voir non-seulement qu'il n'était pas plus touché des choses terrestres que les hommes vivants le sont des corps morts, mais qu'il y était aussi peu sensible que les corps morts le sont pour d'autres corps morts. C'est la pensée et ce sont les paroles de S. Chrysostome. (*Essais de sermons*).

[De la crainte d'abrégér ses jours]. — Quoique les solitaires anciens et tant d'autres grands saints n'aient pas eu précisément le dessein de se pro-

curer la mort par les austérités qu'ils ont pratiquées, elles ne laissent pas d'elles-mêmes d'en pouvoir avancer le moment, et on ne saurait douter qu'ils n'aient en cela préféré la pureté de leurs corps, et la sainteté de leurs âmes à la durée de leur vie. Ces hommes incomparables, qui avaient appris de JÉSUS-CHRIST qu'il fallait haïr son âme pour la conserver, étaient persuadés qu'ils ne pouvaient faire un meilleur usage de la vie qu'ils avaient reçue de DIEU, que de la perdre pour sa gloire par le martyre de la pénitence et de l'austérité, afin de s'affranchir pour jamais de la nécessité de la mort. Si ceux qui se figurent qu'on ne peut en conscience entreprendre des austérités capables d'affaiblir la santé et d'abrèger les jours faisaient quelque attention sur tant de diverses conditions sujettes à ce même inconvénient, et cependant qu'on ne saurait condamner sans extravagance, ils changeraient de sentiment et de maximes.

Si l'on peut sans blesser sa conscience entrer dans les emplois du monde, dont les devoirs, les fonctions, et les exercices conduisent à la mort par des nécessités presque certaines, à plus forte raison il sera permis à des chrétiens, qui sont plus touchés que les autres de l'obligation de porter la croix de JÉSUS-CHRIST, d'embrasser les austérités volontaires, pour retracer ses souffrances, pour honorer sa mort, et tout ensemble pour dompter leur chair, assujettir leur corps, réprimer leurs sens et leurs passions, afin de se rendre plus dignes, par ces pratiques de sainteté, de celui au service duquel ils sont uniquement consacrés. Et ne serait-ce pas une extrême injustice de traiter d'imprudence, d'indiscrétion et de témérité ce qui n'est que l'effet d'un discernement plein de foi, de piété et de religion ? (**L'Abbé de la Trappe**).

[La mortification est d'obligation]. — La mortification chrétienne ne nous oblige pas seulement à retrancher absolument tous les plaisirs criminels et ceux qui sont dangereux, tels que les spectacles, les bals, les conversations mondaines, mais encore à modérer les divertissements trop grands ou trop continuels, parce que, quelque innocents qu'ils paraissent en eux-mêmes, ils ne sont plus réglés dès-là qu'ils sont excessifs, et produisent ordinairement dans le cœur de l'homme une disposition de mollesse et de lâcheté qui, outre qu'elle est contraire à l'esprit du christianisme, émousse encore la vigueur de l'âme et abat tellement le courage de l'homme, qu'on devient incapable de résister au péché et à tous les ennemis du salut. Enfin, la mortification engage quelquefois à se priver des plaisirs les plus innocents et les plus légitimes, pour expier, comme dit S. Grégoire, la fausse liberté qu'on s'est donnée de se permettre les plaisirs les plus déréglés et les plus criminels.

On peut dire qu'il n'y a point de vertu plus recommandée par JÉSUS-CHRIST que la mortification. Une bonne partie de l'Évangile aboutit à nous faire comprendre la nécessité de la mortification, et il n'est point de doctrine qui y soit plus rebattue et plus fortement exprimée. On n'y parle

que de croix, que de mort, que de renoncement, que de haine de soi-même, que de violence qu'il se faut faire, que de voie étroite où il faut nécessairement entrer... Mais, de toutes les manières dont JÉSUS-CHRIST la recommande, je n'en trouve point de plus forte que celle par laquelle il nous déclare que, depuis la prédication de S. Jean-Baptiste, c'est-à-dire depuis que la doctrine de l'Évangile a été annoncée, le royaume des cieus ne se prend que par violence, et qu'il n'y a que ceux qui se la font qui l'emportent... Car que veut nous marquer JÉSUS-CHRIST par cette nécessité de se faire violence, sinon l'obligation de réprimer les mouvements de nos inclinations naturelles, parce que, venant d'un fond corrompu, elles sont presque toujours dérégées, ce qui demande une violence, c'est-à-dire une mortification continuelle ? (**Nepveu**, *Esprit du christianisme*, traité 82).

[La grâce de la mortification]. — La grâce qui nous est maintenant donnée pour vaincre nos passions, et demeurer fermes au service de DIEU, ne tient plus des qualités de celle d'Adam, qui était une grâce donnée dans un jardin de plaisir, où l'on ne sentait aucune révolte des passions; au contraire, où toutes les parties du corps et toutes les puissances de l'âme étaient soumises à la raison. Nous avons une grâce toute généreuse, qui tient des principes de sa naissance, et qui, ayant pris son origine dans le sang d'un DIEU et dans les contradictions de la croix, ne nous est donnée que pour soutenir et pour surmonter les difficultés que le démon apporte au dessein de notre salut et de notre perfection, pour arracher nos passions de notre sein, et continuer cet exercice de mort jusqu'au dernier soupir de notre vie. C'est sans doute une entreprise bien laborieuse, et pour laquelle il faut un grand fond de générosité chrétienne. (**Anonyme**).

[Dieu dans une âme]. — DIEU se comporte dans une âme comme un roi dans un royaume nouvellement conquis, lequel fait main-basse sur tous ceux qui veulent s'opposer à l'établissement de sa nouvelle domination. Ce prince met, ce semble, l'horreur et la désolation partout; mais c'est pour demeurer paisible ensuite, et trouver ses délices au milieu de la paix, après avoir détruit ou chassé tous ses ennemis. DIEU fait de même quand il veut entrer dans une âme pour y établir son royaume: il n'inspire que sang, que croix, que pensées de pénitence et de mortification; mais c'est pour y établir ses lois et y régner paisiblement. (*Le chrétien intérieur*, livre 1^{er}).

[Illusions du monde]. — Quoique DIEU ne vous ait pas appelé à la religion, et que, par un ordre secret de sa providence, il ait voulu que vous demeurassiez dans le monde, il ne s'ensuit pas qu'il vous ait destiné à un genre de vie où le jour entier serait un enchainement continu d'amuse-

ments frivoles, où vous n'auriez de vivacité que pour l'honneur et pour l'intérêt, où vous ne sauriez ce que c'est que croix, austérités, abnégation, mort à soi-même. Rien n'est plus opposé à sa doctrine et à l'Évangile, qui est l'unique règle de nos mœurs. Que faites-vous néanmoins ? Sitôt que vous avez pris le parti de demeurer dans le monde, vous concluez que votre vie est bien différente de celle d'un cloître, qu'elle peut être commode, délicieuse, et telle qu'on la voit presque parmi tous les fidèles en ce siècle : comme s'il n'appartenait qu'aux religieux, à quelques âmes dévotes, de pratiquer l'austérité et la mortification, de gagner le ciel avec peine, et que le salut ne vous dût rien coûter.

Dès les siècles de l'Église naissante, on a eu cette idée, qu'il fallait mener une vie de croix et de mortification dans le christianisme. En effet, quelle vie austère, quelle vie retirée, quelle vie crucifiée n'ont point alors menée les premiers chrétiens ? Point de plaisirs, point de satisfactions humaines. Ce n'étaient que jeûnes, prières, austérités et macérations du corps. Dans la suite des temps, quand les fervents chrétiens ont vu le christianisme dégénérer et perdre son premier lustre, ils ont couru dans les déserts de l'Égypte et de la Thébàide ; ils ont renoncé au siècle, ils se sont renfermés dans des monastères : par conséquent, ils ont reconnu la nécessité de la mortification. Pensez-vous que les chrétiens d'aujourd'hui s'en puissent dispenser ? (**Anonyme**).

[Exemple de J.-C.] — Depuis que JÉSUS-CHRIST a institué la mortification et qu'il a bien voulu commencer par sa chair virginale, il faut que nous la portions sur nos corps, qui ne sont que des corps de péché et d'impureté. Il faut que nous achevions ainsi ce qui manquait à la passion de JÉSUS-CHRIST, ou, pour mieux parler, ce que DIEU a voulu que nous prissions de part à sa passion. Or, cela ne se pouvait faire que par la mortification de nos corps. Ah ! comme ils ont servi d'instrument au péché, il faut les faire servir d'instrument à la pénitence et à la mortification ; et cela d'autant plus, que S. Paul n'appelle pas notre corps simplement un corps, mais qu'il l'appelle un corps de péché : *Corpus peccati*. Il faut donc que la mortification soit dans notre corps, et quiconque en use autrement, n'est ni mortifié ni pénitent.

L'amour déréglé que nous avons pour notre corps, du nécessaire passe au commode, du commode au superflu ; du superflu il passe à l'agréable, de l'agréable il va au criminel : voilà ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais que fait la mortification chrétienne ? elle condamne le superflu, elle retranche l'agréable, elle refuse le commode ; elle va jusqu'à ce qui est le plus innocent, et ce qui paraît même le plus nécessaire. Et pourquoi ? Parce qu'il n'y a rien de plus contraire à la vie pénitente que tout cela. La mortification retranche toutes les petites délicatesses : et pourquoi ? Parce qu'il n'y a rien qui nous éloigne plus de DIEU que cela ; et ensuite elle nous détache entièrement, parce que c'est une chose

fort naturelle au corps de prendre toutes ses commodités. (**Bourdaloue**, *mercredi des Cendres*).

[La mortification coûte]. — S. Augustin a très-bien dit, après le grand Apôtre, que notre corps est le temple du SAINT-ESPRIT, mais un temple que l'on bâtit. Il y a de la peine à le bâtir, et nous gémissons pendant qu'on le bâtit. Avez-vous pris garde que tout gémit quand on fait un grand édifice ? Les matériaux gémissent : on les coupe, on les taille, on les scie, on les met en pièces ; les ouvriers gémissent sous le poids du travail ; les instruments de l'art gémissent : voyez comme ils sont tout fumants ; l'entrepreneur gémit de courir en mille et mille endroits pour régler son ouvrage. Le salut éternel est un grand édifice : il faut que tout gémissé pour l'accomplir. Le SAINT-ESPRIT, qui est l'entrepreneur de cet ouvrage, ne gémit-il pas, selon le langage de l'Écriture ? les ouvriers, qui sont les prédicateurs et les pasteurs, gémissent par l'excès du travail. Mais les saints qui sont les pierres et les matériaux de cet édifice, gémissent bien autrement : on les coupe, on les taille, on les met en pièces, par les persécutions ou par l'esprit d'une rigoureuse mortification. Ils se font eux-mêmes toutes ces choses : *Tusionibus et pressuris expoliti lapides*. (**Anonyme**).

[Les gens délicats]. — Vous dites que vous êtes une personne fort délicate, accoutumée à l'abondance et aux délices ; que vous ne pouvez plus vous passer des douceurs de la vie , bien loin de pouvoir vous résoudre à mortifier et à macérer votre corps. Mais, si vous ne pouvez pas vous y résoudre, comment est-ce que vous pourrez vous sauver ? Lorsque vous serez malade, outre les douleurs du mal, qui sont quelquefois très-aiguës, vous vous résoudrez à un jeûne exact et fort pénible, le médecin l'ordonne ainsi ; vous prendrez des breuvages insupportables au goût ; vous souffrirez qu'on vous fasse des incisions profondes et douloureuses. Est-ce qu'on a plus de force et de résolution dans la maladie que quand on se porte bien ? ou plutôt n'est-ce point faire beaucoup de cas de la santé, et qu'on ne se met guère en peine de son salut ? (**La Colombière**).

[Le chrétien conséquent]. — S. Paul proteste qu'il est prêt de perdre toutes choses et qu'il n'estime que comme de la boue ce qu'il y a de plus grand au monde, afin de gagner JÉSUS-CHRIST : *Omnia arbitror ut stercora, ut Christum lucrificiam*. Et aujourd'hui, par un sentiment tout opposé, on espère et on se flatte de pouvoir le gagner en menant une vie molle et immortifiée ; et, en un mot, on vit dans cette pernicieuse erreur, qu'on peut être chrétien en goûtant les douceurs de la vie, en contentant ses désirs, en travaillant à s'élever et à s'enrichir, en donnant à sa cupidité toute l'étendue qu'elle peut avoir. On se flatte de pouvoir être chrétien sans venir à ce renoncement de cœur que JÉSUS-CHRIST et tous les Pères ont regardé comme indispensablement nécessaire à la sainteté de notre vo-

cation. Car voilà le raffinement de cette dévotion chimérique : on veut avoir la gloire du christianisme, et on ne veut pas en avoir la peine ; on veut s'en faire honneur pour étouffer les remords de sa conscience, et on ne veut pas en porter le joug, comme étant trop lourd et insupportable. (**Bourdaloue**).

[*La chair est notre ennemie*]. — Les artifices de notre chair ne cèdent en rien à son importunité. C'est un ennemi flatteur, dont les surprises et les violences sont également dangereuses. Comment voulez-vous, dit S. Jean Climaque, que j'enchaîne mon corps, s'il m'échappe avant que je le puisse mettre dans les fers ? ou que je le persécute, s'il se réconcilie avec moi avant que je lui puisse déclarer la guerre ? Comment voulez-vous que je haïsse celui que la nature me fait aimer, ou que je condamne sans pitié un criminel qui m'attendrit avant que je le puisse juger ? Je suis lié avec lui pour toujours : comment voulez-vous que je m'en sépare ! Je dois un jour ressusciter avec lui ; et vous voulez que je le fasse mourir ? Il est corruptible par lui-même ; et vous voulez que je le rende incorruptible par mon industrie ? Je trouve en lui des qualités si opposées que je ne sais par où le prendre. Il m'assiste, et il me fait la guerre ; il me secourt, et il m'attaque ; il me favorise, et il me dresse des embûches. Si je le traite bien, il s'élève contre moi ; si je veux, en le mâtant, le réduire à la raison, il demeure sans vigueur ; si je lui donne quelque relâche, il devient insolent ; et si je l'afflige trop, il me fait courir fortune à moi-même. Quel prodige se rencontre dans cet assemblage de mon corps et de mon âme ? Comment se peut-il faire que je sois tout ensemble mon ami et mon ennemi. (**Le P. Nouet**, *Vie de JÉSUS-CHRIST dans les saints*).

[*Pourquoi nous devons nous mortifier*]. — La grâce qui nous fait chrétiens trouve en nous un sujet criminel, et ainsi il faut qu'elle le punisse ; et le peut-elle sans le mortifier ? Elle trouve un sujet malade, il faut qu'elle soit médicinale, et par conséquent amère. Elle trouve en lui une concupiscence effrénée, une volonté corrompue, des passions violentes, une chair rebelle, c'est-à-dire autant de maladies mortelles : il faut, pour les guérir, refréner cette concupiscence, dompter ces passions, régler cette volonté, crucifier cette chair : et tout cela se peut-il sans une continuelle mortification ? Faire difficulté de l'embrasser, n'est-ce pas aimer son mal ?

Si c'était seulement un conseil de haïr son âme, c'est-à-dire de réprimer les mouvements sensuels et déréglés par la mortification, pourquoi le Fils de DIEU menacerait-il de la perte de leur âme, c'est-à-dire de la damnation éternelle, ceux qui voudraient trop se ménager là-dessus ? Il n'y a point d'autre voie, selon l'Évangile, pour aller au ciel que la voie étroite : n'est-ce donc pas une nécessité indispensable d'y marcher si l'on veut arriver au ciel ? Mais pour nous ôter tout sujet de douter là-dessus,

l'Évangile ne nous marque-t-il pas expressément que, quand JÉSUS-CHRIST parlait de se renoncer soi-même, de porter sa croix, il le disait pour tous : *Dicbat autem ad omnes*. Il n'y a donc ni dignité ni condition ni emploi, ni âge ni sexe, qui en dispense, comme il n'y en a point qui dispense de suivre JÉSUS-CHRIST. (**Nepveu**).

[Trop de liberté aux sens]. — Ce qui fait que nous avançons si peu dans la connaissance de DIEU et de sa vérité, c'est que nous donnons trop de liberté à nos sens. C'est par eux que notre esprit se répand au-dehors et se divise, pour ainsi dire, de lui-même; c'est par eux que passent tant d'images et de fantômes qui nous corrompent, ou du moins qui nous amusent, et qui nous empêchent de fixer nos idées sur des objets qui méritent toute notre application. Tant il est vrai, ce que dit l'Apôtre, que l'homme animal ne comprend pas ce qui est de DIEU. (**Fléchier**, *Panégyr. de S. Bernard*).

[Il faut conquérir le ciel]. — Le Fils de DIEU nous assure que, depuis la prédication de S. Jean-Baptiste, c'est-à-dire depuis que la doctrine de l'Évangile a été annoncée, le royaume des cieux ne s'emporte que par violence. C'est dans ce sentiment qu'il nous dit que la porte de la vie est petite, qu'il y en a peu qui y entrent, et c'est pour cela qu'il nous exhorte à faire tous nos efforts pour tâcher d'y entrer. Et que veut nous marquer JÉSUS-CHRIST par cette nécessité de porter sa croix, de se renoncer soi-même, d'entrer dans la voie étroite, de se faire violence, sinon l'obligation de pratiquer la mortification, c'est-à-dire de renoncer à notre propre volonté, et de réprimer les mouvements de nos inclinations naturelles, parce que venant d'un fond corrompu, elles sont presque toujours dérégées, et de combattre continuellement nos passions, surtout celles qui sont les plus vives et les plus dangereuses, parce qu'elles nous portent ordinairement au mal? (**Nepveu**, *Esprit du christianisme*).

[Le vieil homme]. — Voulez-vous un motif qui nous oblige à maltraiter notre corps et à détruire le vieil homme par la mortification de nos sens! Eh! n'est-ce pas un assez puissant motif que de savoir que c'est le plus grand ennemi que nous ayons? La considération du mal qu'il nous a fait, et qu'il ne cesse de nous faire, ne nous pousse-t-elle pas à la vengeance? Ce n'est pas un ennemi qu'il faille flatter ou épargner. Il n'y a point de mesure à prendre avec celui qui en veut à notre salut, sinon qu'à le prévenir et à donner la mort au vieil homme dans nous-mêmes. Qu'il me suive, dit le Fils de DIEU à son vrai disciple, qu'il me suive jusque sur la croix pour y faire mourir le vieil homme, c'est-à-dire la concupiscence et les inclinations auxquelles notre chair nous porte. L'homme pécheur vit encore en nous, par un amour-propre qu'il nous a laissé comme son propre esprit. Le Sauveur est mort lui-même pour le faire mourir en sa personne ou, pour mieux dire, en la nôtre : car il était notre figure devant DIEU,

comme notre rédempteur sur la croix. Il faut donc achever, en nous-mêmes le sacrifice à la justice, à la religion et à l'amour de DIEU : *Adimpleo ea que desunt passionum Christi in carne meâ.*

C'est en ce corps détruit qu'il faut détruire l'amour-propre. Il semble que ce n'est pas la plus grande peine qu'il ait à souffrir ; mais c'est la plus sensible. Il faut donc, en ce corps de péché, en cette chair pécheresse, en cette ennemie de l'esprit de JÉSUS-CHRIST et de sa grâce et de notre salut il faut crucifier l'amour-propre : *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt, cum viliis et concupiscentiis.* Me demandez-vous en quoi ? Je vous réponds généralement en tous ses sens, le faisant souffrir non-seulement par la privation de tout plaisir des sens, mais encore par l'application des choses qui leur sont contraires. Il y en a qui viennent de notre choix, et quelquefois du choix de DIEU même, qui a la bonté d'y mettre la main : *Mortificat et vivificat*, il mortifie et vivifie. Que cette sorte de mortification est excellente pour faire mourir l'amour-propre ! (**Le P. Camaret, Le pur et parfait christianisme**),

[Tout le monde obligé à la mortification]. — Vous me direz peut-être que tout le monde n'est pas obligé à mener ainsi une vie mortifiée. Mais je vous demande, moi : Est-ce que, pour être sauvé, tout le monde n'est pas obligé de se faire violence ? est-ce que le ciel doit coûter beaucoup à quelques-uns, et rien à d'autres ? est-ce qu'il y a pour vous un autre Evangile à pratiquer, d'autres lois à suivre, que pour ceux qui se sont sauvés avant vous ? Hé ! puisqu'il y a une autre voie plus aisée et plus douce, pieux fidèles qui jouissez maintenant d'un royaume que vous n'avez emporté que par violence, et qui a été le prix de vos macérations, de votre retraite, de votre austérité, pourquoi nous montriez-vous un chemin si pénible, si rebutant pour la nature, si propre à décourager notre faiblesse, puisqu'on peut se sauver par un autre plus commode, plus agréable, plus proportionné à nos infirmités ? Pourquoi nous laisser des exemples si difficiles à imiter, puisque de plus faciles et de plus doux eussent eu pour nous le même succès ? Grand DIEU que les hommes sont insensés de risquer leur salut parce que les autres le risquent, et de ne se damner que parce que les autres se damnent ? (**Massillon, Petit nombre des élus**).

[Les ennemis de la croix]. — L'apôtre S. Paul, qui n'exagère rien, et qui assure dans toute la vérité du SAINT-ESPRIT, qui parle par sa bouche, nous assure qu'il y a dans le christianisme même, des personnes qui sont ennemies de la croix de JÉSUS-CHRIST : *Nunc autem et stens dico, inimicos crucis Christi* Et qui sont ceux-là, je vous prie, sinon ceux qui ne recherchent que les biens et la satisfaction de cette vie, puisque cette croix ne nous porte pas à mener une vie délicieuse, mais à une vie d'austérité, de travail et de mortification ? Or, il faut remarquer, sur cela, qu'on est ennemi de la croix de JÉSUS-CHRIST en aimant les choses qui sont opposées à la croix

de JÉSUS-CHRIST. Qu'on se vante tant qu'on voudra d'être chrétien, et qu'on imprime tant qu'on voudra sur son front ce signe adorable, la parole de S. Paul sera toujours vraie : celui qui n'a pas l'esprit de JÉSUS-CHRIST n'est point à lui, et, s'il n'est point à lui, il est ennemi de sa croix. Celui qui dit être à JÉSUS-CHRIST doit vivre comme JÉSUS-CHRIST a vécu ; il doit porter sa croix après lui ; tous ceux qui s'abandonneront aux délices sont opposés à JÉSUS-CHRIST ; ils sont ses ennemis ; au lieu de se crucifier eux-mêmes, ils crucifient de nouveau le Sauveur. (*Instructions chrétiennes*).

[Les saints]. — Dès l'établissement de l'Eglise, il s'est trouvé de grandes âmes qui ont porté bien plus loin la perfection de la vie chrétienne. Ils ont eu n'être pas dignes du nom de chrétiens s'ils ne suivaient, autant qu'il est possible, les plus rigoureuses maximes et les plus terribles exemples d'un DIEU crucifié. Ils se sont retirés dans les plus affreuses solitudes, se bannissant eux-mêmes du monde, après avoir banni le monde de leurs cœurs. Ils ont pris volontairement un martyre guère moins rude et beaucoup plus long que celui qu'ils auraient souffert des persécuteurs et des bourreaux. Ce sont des prodiges étonnants de voir dans les histoires de l'Eglise les supplices et les martyres volontaires de ces grands pénitents des premiers siècles du christianisme. Des jeûnes incroyables, des austérités qui semblent impossibles à des hommes mortels, des mortifications et, pour ainsi dire, des cruautés inconcevables envers eux-mêmes sont leurs plus ordinaires exercices : et dans une innocence angélique, dans la pratique de toutes les vertus, ils versent des larmes, ils poussent des soupirs continuels pour leurs péchés ; ils se prosternent devant DIEU comme des criminels indignes de sa miséricorde, et protestent qu'ils ne peuvent assez témoigner la terreur que leur donnent les rigueurs de ses jugements. (**Verjus**, *Pour une vêtue*).

[Mortification intérieure]. — L'exercice de la mortification intérieure est une sorte de pénitence dont personne n'a le droit de se dispenser. Elle a été ordinaire à tous les saints, et connue de tous ceux qui ont eu un véritable désir d'être parfaits. On n'a qu'à se rendre attentif à l'esprit de DIEU : l'amour de JÉSUS-CHRIST est si ingénieux en ce point, que l'industrie et les moyens de se mortifier qu'il inspire aux personnes les plus grossières sont au-dessus du génie des plus savants, et peuvent passer en ce genre pour de petits miracles. Il n'est rien qui ne leur soit une occasion de contrarier leurs inclinations ; il n'y a point de temps ni de lieu qui ne leur paraisse propre pour se mortifier, sans jamais s'écarter des règles du véritable bon sens. Par exemple, il suffit qu'elles aient grande envie de parler ou de voir, pour les obliger de se taire ou de fermer les yeux. Le désir d'apprendre des nouvelles ou de savoir ce qui se passe, ce que l'on fait, ce que l'on dit ; l'envie de voir une personne, de raconter un fait, d'apprendre le succès d'une affaire qui intéresse,

en un mot, tout empressement, est un sujet de mortification d'autant plus méritoire qu'il est plus ordinaire, et qu'il n'y a que DIEU qui en soit témoin.

Rien n'est plus fécond que les sujets de la mortification intérieure. Un détail instruira merveilleusement. Un mot dit à propos, une raillerie faite avec esprit peut faire honneur dans la conversation ; mais elle peut être aussi la matière d'un beau sacrifice. Il n'est presque point d'heure dans le jour qu'il ne se présente quelque sujet de mortification. Qu'on soit assis, qu'on soit debout, on ne manquera jamais de trouver une place ou une posture peu commode, sans qu'il en paraisse rien au dehors. Qu'on soit interrompu cent fois dans une occupation fort sérieuse, cent fois répondra-t-on avec autant de douceur et de civilité que si l'on n'était point occupé. La mauvaise humeur d'une personne avec qui on se trouve, les imperfections d'un domestique, l'ingratitude d'un homme qu'on a obligé, peuvent beaucoup exercer la patience d'un homme vertueux. Enfin, les incommodités propres du lieu, de la saison et des personnes, que l'on souffre d'une manière à faire croire que l'on ne s'en aperçoit pas, sont de petites occasions de se mortifier, il est vrai ; mais la mortification, en ces petites occasions, n'est pas petite ; elle est d'un grand mérite, et l'on peut dire que les plus grandes grâces sont le fruit de ces petites mortifications. Ce n'est pas une petite mortification de ne se dispenser en rien des devoirs d'une communauté, de se conformer en tout à la vie commune, sans avoir égard à ses inclinations, à ses emplois ni à son âge. Voilà la source la plus féconde des grandes grâces, et, pour ainsi dire, de la sainteté. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Exemples]. — Y pensons-nous, mes chers auditeurs ? Jean-Baptiste sanctifié dans le sein de sa mère se retire dans le désert, où il ne vit que de sauterelles et de miel sauvage ; Paul, ravi jusqu'au troisième ciel, châtie son corps et le réduit en servitude ; et généralement tous ceux qui sont à JÉSUS-CHRIST crucifient leur chair avec tous ses désirs déréglés. Si les saints traitent le bois vert de cette sorte, les pécheurs épargneront-ils le bois sec ? Souvenons-nous que nous sommes nés dans le péché, que nous tenons à la terre, qu'étant frères de JÉSUS-CHRIST par adoption, nous devenons tous les jours ses ennemis par notre malice ; et si, à la lettre, il ne nous est pas commandé de monter à une si haute perfection, du moins ne prétendons pas que, par les douceurs et les délicatesses de la vie, nous puissions obtenir un royaume qui ne se prend que par assaut. (**L'Abbé Anselme**).

[Avis touchant les austérités]. — Pour les austérités, il faut avoir égard à l'attribution, à l'état, aux besoins et au tempérament de chaque personne. Souvent une mortification simple, qui consiste dans une continuelle fidélité, dans les croix de providence, est au-dessus de la recherche des grandes

austérités, qui rendent la vie plus singulière et tentent de vaines complaisances. Quiconque ne refuse rien dans l'ordre de DIEU, et ne recherche rien hors de cet ordre, ne finit jamais la journée sans avoir part à la croix de JÉSUS-CHRIST. Il y a une providence nécessaire pour les croix comme pour les choses nécessaires à la vie ; c'est le pain quotidien : DIEU ne nous en laisse jamais manquer. Quelquefois même c'est une mortification très-pure, pour les âmes ferventes, de ne se point mortifier à leur mode, et de se laisser mortifier, de moment à autre, selon les desseins de DIEU. Quand on n'est pas fidèle dans les mortifications de providence, il y a sujet de craindre beaucoup d'illusion dans les autres qu'on recherche par ferveur : cette ferveur est souvent trompeuse, et il est bon de commencer à éprouver une âme dans cette fidélité aux croix journalières et de providence. Quand une personne est également prête à rechercher les austérités ou à ne les rechercher pas, on peut ou la laisser faire ou la retenir ou l'exciter, selon les besoins qu'elle a de se précautionner, mais toujours en ménageant son corps et son esprit. Je dis son esprit : car l'esprit goûte quelquefois une paix douce et une certaine joie dans la vertu, qu'il n'est pas à propos de troubler par une conduite trop dure ; il faut laisser cette joie en liberté ; la gêne et la contrainte n'entrent point au royaume des cieux, où tout est paix, joie et amour. (**Fénélon**, *Œuvres spirituelles*).

[Artifices de l'amour-propre] — On voit des gens immortifiés jusque dans les leçons de mortification qu'ils font aux autres, et qui ne sont attentifs qu'à leurs propres commodités. Il est difficile d'imaginer jusqu'où va le raffinement de l'amour-propre quelquefois dans un dévot imparfait, qui veut soutenir la réputation d'homme vertueux. Quelle étude pour écarter adroitement ce qu'il y a de pénible dans son état, que de précautions secrètes ! que d'artifices pour faire en tout sa propre volonté ! que de tours de souplesse pour arriver à ses fins ! Que de soins déguisés et imperceptibles pour avoir toutes ses aises ! L'abondance et les délices se trouvent jusque dans sa pauvreté. En faisant finesse de tout, il rend sa conduite respectable par ses mystères ; et ce qu'il y a de plus étrange est que la gloire de DIEU, toujours subordonnée à la sienne propre, sert éternellement de prétexte pour autoriser jusqu'à ses défauts. (**Le P. Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

[Triple vie de l'âme mortifiée]. — Celui qui mortifie par l'esprit les œuvres de la chair vivra en trois manières. Premièrement, de la vie temporelle : *Plusieurs sont morts de débauche, mais l'homme frugal et réglé allongera ses jours*, dit l'Écriture. En second lieu, le chrétien mortifié vivra de la vie de la grâce : car la mortification des sens nous obtient la grâce et nous la conserve. Il vivra donc aussi, le chrétien mortifié, il vivra de la vie de la gloire. C'est aux hommes mortifiés que JÉSUS-CHRIST l'a promise et qu'il

en fait goûter les doux essais dès cette vie par des consolations que tous les plaisirs du siècle ne sauraient égaler. Qu'il est donc avantageux de mortifier la chair. C'est là s'aimer véritablement soi-même. L'application de ceci est aisée : si vous craignez de mortifier votre chair, vous lui causez la mort, non-seulement la mort temporelle, mais la mort éternelle ; au contraire, si vous mortifiez votre chair, vous vivrez de la vie éternelle. Seriez-vous assez insensés, assez ennemis de vous-mêmes, pour préférer la mort à la vie ? (**Le P. Ségnéri**).

[Nécessité de la mortification]. — Pour ceux qui sont à JÉSUS-CHRIST, dit S. Paul, ils ont crucifié leur chair avec leurs vices et leurs convoitises. Remarquez qu'il ne dit pas seulement que ceux qui sont à JÉSUS-CHRIST ont crucifié leurs vices, mais qu'ils ont crucifié leur chair avec leurs vices : *Carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis*. C'est que, pour bien guérir un mal, il faut aller jusqu'à la source, et que la chair est la racine de tous les maux de notre âme. Mais, afin de remédier parfaitement aux dérèglements de l'âme, il faut nécessairement châtier sa chair et la soumettre à l'esprit : *Castigo corpus meum et in servitum redigo*, disait le grand Apôtre. Comment en usez-vous en ce point, et quels mauvais traitements faites-vous à votre corps ? Jeûnez-vous, veillez-vous ? Quelles sont les austérités que vous pratiquez ? Si, au lieu de dompter votre chair et de la réduire en servitude, vous ne songez qu'à la flatter, qu'à lui procurer toutes ses aises, vous n'êtes pas à JÉSUS-CHRIST. Pourquoi ? *Qui autem Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis*.

Ce n'est pas assez non plus de crucifier sa chair, si l'on ne crucifie ses vices ; *Carnem suam crucifixerunt cum vitiis*. C'est-à-dire qu'il faut ajouter la mortification intérieure à la mortification extérieure. En effet, celle-ci ne se doit pratiquer que par rapport à l'autre ; et il servirait de peu de punir et de soumettre le corps tandis que l'esprit demeurerait esclave des mouvements dérégés du cœur. S. Paul nous marque ici deux choses que nous devons détruire en nous par le moyen de la mortification intérieure : savoir, nos mauvaises habitudes et nos passions : *Cum vitiis et concupiscentiis*. Je dis nos mauvaises habitudes : car, quelque soin que nous ayons de nous mortifier, nous tomberons toujours dans quelque péché actuel ; mais pour les habitudes du péché, si nous les combattons avec courage et avec persévérance, nous viendrons à bout de les détruire. Au regard de nos passions, nous ne les détruisons pas absolument, mais nous en détruisons au moins l'empire ; et, si nous ne pouvons pas les faire mourir sur la croix, il ne tient au moins qu'à nous de les y tenir attachées ; et nous devons en user ainsi, si nous voulons être à JÉSUS-CHRIST : *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis*.

L'Apôtre ne nous dit pas « si vous vivez selon l'esprit, » mais « si vous

mortifiez par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez. » On peut bien ne vivre que selon la chair, et cela n'arrive que trop; mais nul homme sur la terre ne vit tout-à-fait selon l'esprit : cette vie toute spirituelle ne se trouve que dans le ciel, où la chair, pleinement soumise à l'esprit, ne fait pas même sentir les premiers mouvements de révolte. Ainsi, ce que S. Paul nous recommande, c'est de résister aux assauts de la chair, d'en réprimer les désirs, d'en amortir la vivacité par une opposition continue à ses injustes sollicitations; en un mot, de la tenir captive sous l'empire de l'esprit, dès qu'elle ose se soulever. L'Apôtre n'exige pas non plus cette sorte de mortification de la chair qui consiste dans les austérités et dans les macérations : tout le monde n'est pas capable d'user de ces moyens, quoique très-utiles pour humilier la chair et pour l'assujettir à l'esprit. Mais la mortification commune et indispensable à tous les chrétiens, c'est celle des œuvres de la chair, telle que nous la venons d'expliquer : *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.* (Le P. Ségnéri, *Médit.*).

[A quoi aboutit l'immortification] — Il y a trois sortes de vie : l'une toute spirituelle qui n'est propre qu'aux anges dans le ciel; l'autre toute charnelle, qui n'est propre qu'aux bêtes et dont l'homme doit avoir horreur; une troisième enfin qui tient le milieu entre les deux autres, et qui dépend de cette mortification que S. Paul prescrit à tous les chrétiens. Cette mortification, ordonnée à tous, suffit à la vérité pour mener une vie chrétienne; mais heureux qui aspire à la mortification des parfaits pour mener une vie spirituelle, autant qu'on le peut sur la terre! Tâchons, à l'exemple de l'Apôtre même, *de porter toujours et partout dans notre corps la mortification de JÉSUS, afin que la vie de JÉSUS paraisse aussi dans nos corps.*

La mort du corps, la mort de l'âme, la mort éternelle : voilà où aboutit la funeste vie des sens; voilà où me conduisent les désirs de la chair, si Je m'y abandonne. Est-il rien de plus terrible et de plus formidable que cette triple mort? Est-il donc si doux et si charmant, ce chemin qui me conduit à tant de morts, que je doive préférer le plaisir que je trouve au terme affreux où il aboutit? Est-elle donc si fâcheuse, cette voie de la mortification des sens, que je doive, plutôt que de la suivre, renoncer à la triple vie qui en est la récompense? Le monde se fait un monstre de la voie de la croix et de la mortification : c'est qu'il n'en considère pas le terme. Mais il se trompe sur la voie même : il n'en voit que la rigueur, et il ne sait pas les douceurs que la grâce y fait sentir. Si je n'ai point assez de courage pour suivre les parfaits dans la voie des austérités, je serai au moins du nombre des vrais chrétiens, qui se font une loi de n'accorder à leur chair que des soulagements raisonnables, et de lui faire toute la violence qu'il faut pour la tenir soumise à l'esprit. (Anonyme).

[Dangers du monde]. — En vérité, est-il bien aisé de vivre dans le monde, dans les biens de fortune, dans la jouissance des plaisirs même légitimes; de vivre parmi tant d'occasions de sentir continuellement tout ce que le monde a d'attraits, d'en avoir l'esprit et l'imagination toujours remplis, sans que le cœur se laisse gagner, sans qu'il s'y attache, à moins que de se faire une rude guerre, à moins que de veiller continuellement sur son cœur, à moins que de se faire une extrême violence, à moins que de s'exercer continuellement dans la mortification de ses sens? Elle est donc nécessaire généralement à tous les chrétiens, cette mortification; il faut donc souffrir, et se faire violence pour entrer dans le ciel. Elle est donc nécessaire pour ceux qui vivent dans le monde, aussi bien que pour ceux qui s'en sont retirés: si ce n'est que vous croyez qu'il faut une digue d'autant plus faible que la violence du torrent est plus impétueuse; qu'il faut marcher avec d'autant moins de circonspection que l'on est plus près du précipice, et que ceux-là doivent prendre bien moins de précaution dans leur régime de vie, qui sont plus faibles et qui courent tous les jours plus de risque de tomber dans de dangereuses maladies. (**Le P. Vaubert**).

[Se mortifier toujours]. — A mesure qu'on croît plus en vertu, on doit veiller avec plus de soin, parce que c'est alors que notre ennemi nous attaque avec plus d'opiniâtreté. Si quelqu'un veut me suivre, qu'il porte sa croix tous les jours, dit un évangéliste, *quotidie*. Tant il est vrai qu'il n'y a point de temps de la vie où l'on puisse renoncer à la mortification chrétienne sans exposer son salut à un risque évident. Ainsi, fût-on élevé jusqu'au plus haut degré de la perfection, si l'on néglige l'exercice de la prière et du jeûne, il est infaillible qu'on fera une chute fatale et mortelle. Craignez donc le Seigneur, vous qui êtes ses saints. Vous avez affaire à un ennemi qui veille toujours; et, si vous vous endormez, vous ne pouvez manquer d'être vaincus. (**Montmorel**, *Homélie sur la Circoncision*).

[Même sujet]. — Vous prétendez suivre JÉSUS-CHRIST; mais pourquoi? Est-ce pour les avantages temporels que vous en espérez? Il faut le suivre parce qu'il le mérite, le suivre pour lui-même et non pour de fragiles intérêts; autrement il dédaignera de vous recevoir au nombre de ses serviteurs. — Je ne puis, Seigneur, marcher sur vos pas que je ne sois chargé de ma croix. Le nom de croix effraie et révolte la nature; mais il me rappelle ce que vous avez souffert pour moi; et ce souvenir, ô mon DIEU, me fera désormais supporter toutes les peines que vous avez attachées à mon état. Car ce n'est pas une croix étrangère, c'est la mienne que je dois porter. Je la dois porter tous les jours; et, quelque pesante qu'elle puisse être, je tâcherai, avec votre grâce, de la porter avec joie pour votre amour. Mais, si je ne renonce pas à moi-même, je ne ferai que traîner

ma croix malgré moi. Pour la porter donc, et pour la porter chaque jour, comme je dois, je renoncerai chaque jour à moi-même ; chaque jour, à toute heure, je me combattrai, je me détruirai, pour ainsi dire, par la mortification chrétienne.

La vie du chrétien est une course sans relâche ; notre but, dans cette course, c'est la perfection où DIEU appelle chacun de nous dans son état. Nos ennemis, dans ce combat, ce sont nos désirs déréglés, qui peuvent retarder et arrêter notre course : *Inimici hominis domestici ejus*. Disposez-vous donc avec courage à l'un et à l'autre, à la course et au combat, et écoutez, pour cela, l'instruction que vous donne l'Apôtre, de ne vous pas conduire au hasard dans cette affaire, mais de vous proposer un but où vous visiez, et les ennemis que vous devez d'abord vous soumettre. C'est courir à l'aventure que de prétendre parvenir à votre terme, qui est la perfection, sans vous proposer d'acquérir les vertus l'une après l'autre, et celle premièrement qui vous est la plus nécessaire ; c'est combattre en l'air, pour ainsi dire, que d'espérer de vaincre en général toutes vos passions, sans vous attacher en particulier à vous assujettir celle qui est dominante en vous. Est-ce là la règle que vous avez gardée jusqu'ici ? Avez-vous eu soin d'examiner quelle est la vertu dont vous avez le plus besoin, afin de tourner vos pas de ce côté-là ? Avez-vous su connaître quelle est la passion qui vous domine, afin de vous préparer à la combattre ? Ce n'est pas assez : vous devez encore vous instruire de la manière la plus propre à faire votre course et à combattre avec succès. Je cours et je combats, dit l'Apôtre, et voici comment je le fais : *Sic curvo, sic pugno*. A moins que vous ne suiviez, à l'exemple de S. Paul, la méthode qui vous convient davantage, vous ne pouvez réussir dans votre course ni dans vos combats. Cette passion qui domine en moi, qui y remue toutes les autres, qui est le principal ressort de toute ma conduite, c'est elle que je dois attaquer. Tant que je l'épargne et que je donne au hasard sur de plus faibles ennemis, je ne fais que battre l'air. (Le P. Ségnéri).

[La croix imprimée en nous]. — Personne n'ignore que la prière est d'une indispensable nécessité dans le christianisme, et que c'est d'elle que la sagesse de DIEU a voulu faire dépendre nos espérances et notre gloire dans le ciel ; mais on ne sait peut-être pas que, la mortification étant une préparation à la prière, elle est un de nos devoirs essentiels. S. Grégoire a remarqué qu'il y avait deux autels dans Jérusalem : le premier des holocaustes, et le second des parfums. L'autel des holocaustes était au vestibule du temple, et celui des parfums vis-à-vis le saint des saints : pour nous apprendre, dit ce grand Pape, que notre cœur ne sera uni à DIEU qu'autant que nous immolerons notre corps ; que, pour être en droit d'entrer dans le sanctuaire, il faut auparavant faire des expiations, et que, pour brûler de l'encens par la ferveur de nos oraisons, nous devons égorger comme des victimes les passions qui révoltent notre chair. Ainsi, la

vocation de tous les chrétiens, aussi bien que celle de leurs conducteurs, est de crucifier leur chair, et de boire avec JÉSUS-CHRIST au torrent de ses larmes, pour entrer avec lui dans l'éternité de ses joies. Et pourquoi la croix de JÉSUS-CHRIST ne s'imprimerait-elle pas dans nos cœurs et sur notre chair, comme elle est gravée sur le frontispice des maisons religieuses ? Rien ne nous dispense de faire dire de nous ce que S. Augustin disait de tous les chrétiens, que toute notre vie n'est qu'une croix et un martyre continu. (**Anonyme**).

O.

OBÉISSANCE.

AVERTISSEMENT.

Il n'est pas ici question de l'obéissance que l'homme doit à DIEU, que l'on viole par l'infraction de ses lois et de chaque commandement en particulier ; mais de l'Obéissance que l'on doit aux hommes que DIEU a mis sur la tête des autres, et à qui il a communiqué son autorité, comme sont les souverains, les magistrats ; et tous les supérieurs qui ont droit de commander et de se faire obéir. Or, comme cette autorité est différente et fondée sur divers titres de supériorité, l'obéissance est différente, soit par rapport aux choses qui sont ordonnées, soit par rapport au pouvoir et à l'autorité de celui qui ordonne, soit enfin par rapport à l'état et à la condition de ceux qui obéissent. Ici nous parlons de l'obéissance en général, quoiqu'on ne puisse se dispenser de descendre dans quelque détail.

Nous ne dirons pourtant rien en particulier de celle que les serviteurs et domestiques doivent à leurs maîtres, et les enfants à leurs pères et à leurs mères, parce que nous en avons parlé dans les titres séparés, ni de l'obéissance que nous devons aux lois divines, mais seulement aux lois humaines ; et, si

nous nous étendons davantage sur l'obéissance religieuse, c'est que nous aurions peine de trouver lieu d'en parler ailleurs, et qu'on en peut faire des discours distincts des autres espèces d'obéissance.

Comme l'apôtre S. Paul a souvent recommandé cette vertu aux premiers chrétiens et qu'il l'a jugée nécessaire pour maintenir l'ordre, l'union, la charité et la dépendance les uns envers les autres, on ne peut douter que cette matière ne soit importante, et même nécessaire pour empêcher les plaintes, les murmures, les rébellions des sujets et des inférieurs contre les puissances que DIEU a établies pour le gouvernement des Etats et des familles.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — L'obéissance chrétienne étant une vertu qui nous fait obéir à DIEU et à ceux qui tiennent sa place, nous y pouvons considérer trois choses, qui nous doivent porter à la pratiquer avec toute la promptitude, la fidélité, l'exactitude et la cordialité qui nous sera possible. — 1°. Sa nécessité, qui est telle que nul chrétien ne s'en peut dispenser. — 2°. Son excellence et son mérite, qui est telle que de toutes les vertus c'est la plus agréable à DIEU ; sans elle toutes les autres sont de nul mérite et ne lui peuvent plaire. — 3°. Les avantages qu'on en retire pour le salut.

Premièrement. — Pour la nécessité de l'obéissance dans un chrétien. c'est une erreur de s'imaginer que cette vertu ne regarde que les religieux. C'est une vertu générale, qui est de tous les états de toutes les conditions : car comme il n'est personne qui n'ait quelque supérieur au moins en quelque chose, il n'est personne qui ne doive obéir. Les rois et les souverains, qui ne dépendent que de DIEU dans le gouvernement temporel de leurs Etats, sont soumis aux lois de DIEU et de l'Eglise en tant que chrétiens ; ils reconnaissent quelque supérieur pour la conduite de leur conscience ; et, pour ne rien faire contre la justice ou contre le bien de leurs Etats, ils se gouvernent par l'avis de leurs conseillers et de leurs ministres. Il suffit de dire qu'il n'y a point de dignité, de tribunal, de puissance, en un mot, qui ne reconnaisse quelque puissance supérieure, à laquelle par conséquent ils doivent être soumis et obéir. C'est une subordination que la divine Providence a établie dans le gouvernement de ce monde, qui ne pourrait subsister ni se maintenir sans cette dépendance. Le point est que, pour faire de cette obéissance politique une vertu chrétienne, il faut en quelque état que l'on soit. — 1°. Considérer dans

celui à qui l'on obéit la personne de DIEU même, auquel on rend cette obéissance, selon l'oracle de l'Apôtre : *Toute puissance vient de DIEU* ; — 2°. Il faut obéir pour DIEU, parce qu'il le veut, qu'il l'ordonne, et par conséquent être soumis de cœur pour l'amour qu'on lui porte ; — 3°. Obéir comme si c'était à lui-même, et que JÉSUS-CHRIST nous intimât immédiatement ses ordres : car alors il ne faut point nous instruire de quelle manière on obéirait : on le ferait avec respect, avec affection, avec promptitude ; il n'y aurait rien de si difficile qu'on n'entreprît de grand courage.

Secondement. — Pour ce qui regarde l'excellence et le mérite de l'obéissance, il faut faire voir que, si toutes les bonnes œuvres et toutes les vertus que l'on pratique sont appelées dans l'Écriture du nom de sacrifice, l'obéissance est le plus agréable que l'homme puisse offrir à DIEU. — 1°. Parce que nous lui offrons, par ce sacrifice, ce que nous avons de meilleur et de plus cher, c'est-à-dire notre volonté et notre liberté. C'est pour cela que DIEU nous dit lui-même, par la bouche du prophète Samuël, que l'obéissance lui est beaucoup plus agréable que les victimes, et qu'il aime mieux qu'on obéisse à ses ordres que de lui offrir la graisse des bœufs. (*IV Reg. xxv*). Cependant le sacrifice est le premier et le plus grand acte de religion, par lequel on reconnaît DIEU pour l'auteur de tous les êtres : et les sacrifices même les plus excellents, s'ils se font contre l'obéissance, deviennent abominables, et DIEU proteste lui-même qu'il les regarde comme une espèce d'idolâtrie. Enfin, par les autres sacrifices nous sacrifions à DIEU nos biens, nos plaisirs, et tout au plus notre corps ; mais par l'obéissance nous sacrifions notre âme, notre cœur, nous nous sacrifions nous-mêmes. — 2°. C'est le sacrifice le plus agréable à DIEU, parce que c'est le plus difficile, puisqu'il n'y a rien à quoi l'homme ait tant d'attache qu'à sa propre volonté : par l'obéissance on se renonce soi-même. La foi passe pour un sacrifice agréable à DIEU, parce que l'homme par-là lui sacrifie son entendement et toutes les lumières de sa raison. Or, la volonté de l'homme est-elle moins noble que son entendement, et le sacrifice que l'on en fait à DIEU par l'obéissance lui sera-t-il donc moins agréable. — 3°. C'est le sacrifice le plus entier et le plus parfait, non-seulement parce que l'homme s'offre sans réserve à la divine majesté, mais encore parce qu'il renferme tous les autres, en pratiquant toutes les autres vertus, et ayant même le mérite de celles qu'on ne pratique pas pour satisfaire à l'obéissance ; et l'on peut ajouter que toutes nos vertus, toutes nos bonnes actions, toutes nos bonnes œuvres, ne sont bien reçues de DIEU qu'en tant qu'elles sont jointes à l'obéissance et qu'elles sont faites dans l'ordre qui nous est marqué.

Troisièmement. — Pour ce qui est des avantages que nous pouvons retirer de l'obéissance en quelque état que ce soit, nous les pouvons réduire à ces trois principaux, par rapport au salut, que nous devons toujours avoir devant les yeux. 1°. L'obéissance est la voie la plus sûre pour nous con-

duire. On ne peut ni se tromper ni s'égarer en obéissant à celui que DIEU nous a donné pour guide, pourvu qu'il ne nous ordonne rien contre la loi de DIEU. — 2°. C'est la voie la plus droite et la plus courte, celle que DIEU même nous a marquée. — 3°. C'est la plus facile et la plus douce, qui nous exempte de mille soins, et qui n'exige de nous rien d'extraordinaire.

II. — On peut renfermer ce qu'il y a de plus utile et de plus moral sur ce sujet dans ces deux vérités, qui peuvent faire le partage d'un discours :

La première : Que ceux qui ont une autorité légitime sur nous tiennent à notre égard la place de DIEU, et par conséquent qu'on est obligé de leur obéir en tout ce qui n'est point contre la loi de DIEU.

La seconde, suite et conséquence de la première : Que nous devons prendre les commandements de ceux qui nous gouvernent comme des oracles par lesquels DIEU nous déclare ses volontés.

III. — 1°. L'obéissance est la première vertu que DIEU a demandée à l'homme dans l'état d'innocence pour conserver les avantages qu'il a vait reçus de son Créateur, et pour mériter la gloire éternelle à laquelle il était destiné. C'est aussi la vertu nécessaire pour se rendre en quelque manière impeccable.

2°. C'est encore la première vertu que JÉSUS-CHRIST exige d'un chrétien pour recouvrer l'innocence, pour recevoir la grâce du christianisme et pour vivre en chrétien.

3°. C'est, de plus, la première chose, ou du moins la plus essentielle, qu'on exige de ceux qui se consacrent plus particulièrement au service de DIEU dans l'état ecclésiastique ou religieux.

IV. — On peut diviser un discours sur l'obéissance en deux parties. — *La première*, montrer combien il est avantageux d'obéir en quelque état que ce soit ; *La seconde*, expliquer les qualités et les conditions de l'obéissance.

I. Il y a trois avantages attachés à l'obéissance, qui font connaître combien il est nécessaire au chrétien de vivre dans la pratique exacte de cette vertu. — 1°. Le premier, c'est qu'on entre dans l'état de JÉSUS-CHRIST, et qu'on imite son exemple. — 2°. C'est qu'on se délivre d'un grand nombre de périls auxquels nous sommes exposés dans le cours de cette vie. — 3°. C'est que toutes les actions de la vie d'une personne obéissante, celles

même qui paraissent les moins importantes, peuvent être saintes et agréables à DIEU.

II. L'obéissance doit avoir trois conditions ou trois qualités : — 1°. Elle doit être prompte : car, pendant que vous différer d'obéir, votre cœur est rebelle, et, n'obéissant pas lorsque vous le devriez, vous péchez contre l'obéissance. — 2°. Elle doit être entière : car obéir en certaines choses, et ne pas obéir en d'autres, c'est encore suivre sa volonté, ce n'est pas obéir. — 3°. Elle doit être de cœur : car ce n'est pas seulement aux hommes qu'il est question d'obéir, c'est à DIEU qui voit le cœur. **Lambert, 18^e discours sur la vie ecclésiastique**).

V. — On peut se borner à ces deux avantages incomparables qui se trouvent dans l'obéissance, et qui font que tout chrétien doit préférer l'état et la condition où il est obligé de pratiquer cette vertu à tout autre qui lui semble plus honorable au jugement des hommes.

1°. On est assuré de faire la volonté de DIEU, ce qu'on ne peut savoir avec certitude quand on est maître de sa conduite et qu'on fait ce qui plaît.

2°. On imite plus parfaitement le Fils de DIEU, qui doit être le modèle de la vie d'un chrétien.

VI. — 1°. On peut examiner, dans la 1^{re} partie, sur quoi est fondé le droit que tout supérieur a de commander, et le pouvoir qu'il a sur ceux qui lui sont soumis ; et, après avoir montré que ce droit est fondé sur la volonté de DIEU, sur l'ordre de sa Providence, sur l'utilité publique, qui oblige toutes les sociétés d'avoir un chef et un supérieur,

2°. Examiner de quelle manière, dans quelles circonstances et en quoi il faut obéir. (**Texier, Dominicale**).

VII. — Comme toutes les fautes et les péchés que les hommes commettent dans la conduite de leur vie viennent de deux sources, l'inconsidération de l'esprit et la corruption du cœur, l'obéissance en arrête le cours, et remédie aux désordres qui naissent de ces deux sources.

1°. Parce qu'elle donne pour règle à notre esprit la sagesse de l'Esprit divin, qui fait que ceux qui obéissent aux hommes comme à DIEU même ne peuvent s'égarer, quoique ceux qui commandent agissent par des motifs humains et n'aient pas toujours une droite intention.

2°. Parce qu'elle donne la volonté divine pour règle de la nôtre : ce qui nous fait toujours faire la volonté de DIEU : par conséquent, on ne fait rien qui lui puisse déplaire et l'offenser.

VIII. — Après avoir mis en question s'il vaut mieux pour un chrétien, en quelque état qu'il soit, dans le monde ou dans l'Eglise, commander et gouverner les autres, ou bien obéir et être soumis à la volonté d'un supérieur, on peut faire voir que :

1°. Il est plus utile et plus avantageux pour le salut de vivre sous l'obéissance : les raisons en sont claires et convaincantes ;

2°. Il est plus agréable d'obéir, pour la multitude des soins, des inquiétudes et des embarras qu'attire le gouvernement ;

3°. Plus glorieux devant DIEU, etc.

—

IX. — Les desseins suivants regardent l'*obéissance religieuse*, et le premier qui se présente est de faire voir :

1°. L'étendue de l'obéissance religieuse, qui consiste à obéir durant toute la vie, à obéir en toutes choses (pourvu qu'elles ne soient point contre la loi de DIEU), grandes et petites, faciles et difficiles ; d'obéir de toutes les puissances de son âme et de son esprit, par une soumission parfaite, en jugeant que ce qui est ordonné est le plus avantageux pour celui qui obéit et pour la gloire de DIEU ; et de sa volonté par l'abnégation qu'on en fait pour suivre celle d'un supérieur ; et enfin, dans l'exécution, de s'y porter de tout son cœur et de toutes ses forces.

2°. Dans quelles vues et avec quels motifs il faut obéir. Il faut obéir comme à JÉSUS-CHRIST, considérer DIEU dans la personne d'un supérieur, obéir comme JÉSUS-CHRIST obéissait, être bien persuadé qu'on ne peut rien faire qui soit plus agréable au Seigneur.

3°. L'utilité et les avantages de cette obéissance. Elle rend le religieux impeccable tant qu'il agira par ce motif. Elle oblige DIEU à lui faire une infinité de biens, parce que celui qui obéit n'use d'aucune réserve à son égard ; il acquiert par ce moyen une infinité de mérites.

—

X. — 1°. La sûreté qu'il y a dans l'obéissance religieuse pour le salut et pour arriver à la perfection que demande cet état.

2°. Le mérite, et le trésor de sainteté que l'on acquiert par ce moyen.

Vir obediens loquetur victoriam. (Prov. XXI).

—

XI. — 1°. On triomphe du démon ; on élude ses artifices, ses violences, ses tentations, et on en est victorieux parfaitement.

2°. On triomphe du monde en pratiquant par obéissance des maximes qui lui sont toutes contraires.

3°. On triomphe de soi-même, de son amour-propre, de toutes ses passions.

—

XII. — La perfection d'un religieux consiste dans l'obéissance.

1°. Elle lui fait faire continuellement la volonté de DIEU : c'est pourquoi il ne peut manquer de lui plaire et de lui être agréable.

2°. Elle le rend semblable au Fils de DIEU, qui a passé toute sa vie dans la pratique de l'obéissance.

3°. C'est par ce moyen qu'il devient un serviteur fidèle, et qu'il fait une parfaite et entière consécration de lui-même au Seigneur.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, sur le ps. 70, raisonne sur le précepte que DIEU imposa à Adam, et rend raison pourquoi DIEU exigea de lui une obéissance si soumise. — *In ps.* 128, expliquant ces paroles, *A mandatis tuis intellexi* ; l'obéissance est le moyen d'acquérir la sagesse. — *De bono conjugali*, 23 : un moindre bien fait par obéissance vaut mieux qu'un autre plus considérable fait par notre propre volonté. — *In titul. ps.* 70 : on ne doit point obéir aux supérieurs dans les choses qui sont contre DIEU. — **I** *De peccatorum meritis*, 21 ; *Lib. 8 de Genesi ad litteram* 6 ; **I**, *Contrà adversarium legis* ; **XIV** *Civit.* 12 ; *De naturâ boni* : pourquoi DIEU défendit au premier homme de manger du fruit qu'il lui marqua : savoir, pour lui faire pratiquer l'obéissance, et par-là lui faire mériter la gloire. — *Ad fratres in exemo*, serm. 7, et 71 : biens qui accompagnent l'obéissance. Dans le sermon 34, il est parlé des punitions que DIEU a exercées sur ceux qui ont refusé d'obéir.

S. Ambroise, **I** *De Abraham*, 9 en parlant d'Eliézer serviteur d'Abraham, fait une salutaire instruction à ceux qui sont obligés d'obéir. — **IX** *in Lucam*, 1 : danger où sont ceux qui se veulent soustraire à l'obéissance, et biens qu'apporte cette obéissance.

S. Jérôme, sur ces paroles de Jérémie, *Audite vocem meam, et facite omnia que precipio vobis, et eritis mihi in populum*, montre que l'obéissance est le seul moyen de plaire à DIEU. — *Epist.* 4 : sans la docilité et l'obéissance, on ne peut apprendre aucun art ni aucune science. — *Regul. monachor.* : de quelle manière et avec quels sentiments intérieurs il faut obéir à ses supérieurs.

S. Grégoire, xxxvi *Moral.*, découvre les artifices du démon, qui nous empêche d'obéir. — xxv *Moral.* : long discours sur les avantages et les mérites de l'obéissance. — II *in Reg. 4*, en louant l'obéissance de Samuel, il parle des conditions que doit avoir l'obéissance. — IV *in Reg.* : l'obéissance relève toutes nos actions. — VI *in I Reg.* : l'obéissance est préférable aux sacrifices, et d'un plus grand mérite que les autres actions. — V *in Reg.* : fautes que l'on commet contre l'obéissance. — II *in Reg.* : on doit persévérer dans l'obéissance. — xxxv *Moral.* : quand et comment et en quoi il faut obéir.

S. Chrysostome, *Homil. 1, de Davide et Saûle*, montre qu'il faut obéir aux souverains, quand même ils useraient mal de leur pouvoir. — *Homil. 2 in I Timoth.* : obligation pour tous les hommes d'obéir à leurs supérieurs. — *Homil. 31 in Hebr.* : trouble et confusion qu'il y aurait dans le monde sans l'obéissance et la subordination.

S. Basile, *Consti. monast. 23*, fait voir combien l'obéissance est recommandée à toutes sortes de personnes dans l'Écriture, et de quelle importance elle est.

S. Grégoire de Nazianze, *Orat. ad cives Nazianzenos* : à qui et en quelles occasions nous devons obéir. — Il parle encore de l'obéissance *in Apologiâ eur in Pontum fugerit et Nazianzum redierit*.

Cassien, *Coll. 10, l. iv Instit.*, dit des choses importantes et de grand usage sur l'obéissance.

S. Dorothee a un discours entier sur la matière, où il montre, entre autres choses, qu'il n'y a personne plus sujet à être trompé que ceux qui veulent se conduire seuls.

S. Bernard, *Serm. de virt. obedient.* : degrés et conditions de l'obéissance. — *De præcepto et dispens.* : défauts de la plupart de ceux qui obéissent.

S. Bernardin a un sermon sur la vertu d'obéissance.

[Livres spirituels et autres]. — **Dionysius Carthusianus**, *Dialog. fidei*.

Rusbrochius, *De præcipuis virtutibus*, 3.

Theophilus Bernardinus, *De perseverantiâ, lib. 11, et l. 2, c. 12*.

Bernardinus Rossignolus, *De disciplinâ christianâ perfect.* IV, 12.

Franciscus Arias, *De imit. Christi tract. 3*.

Jacobus Alvarès, v, 3.

Rodriguez, part. 3, traité 5.

Du Pont, dans sa *Guide*, chap. 11 et suivants.

Lucas Pinelli, *De perfect. à cap. 20 usque ad finem*.

Eusebius Nierembergius, v *Doctr. ascet. 47 et seqq.*

Nicolaus Lancicius, *Opusc. 11, 8, et Opusc. v, 2*.

L'Épître de **S. Ignace** sur la vertu d'obéissance, où tout ce qui regarde cette vertu est traité d'une manière également claire et solide.

Drexellius, *Rosæ Marianæ*, II, 13.

Sanchez, *De regno DEI*, v, 5.

Rainerius de Pisis, *Pantheologia*.

Hieronymus Platus, *De bono statûs religiosi*.

Dandinus, *Ethicæ sacræ*, iv, traite en plusieurs chapitres tout ce qui regarde cette matière.

Le P. Poiré, *De la science des saints*, traité 3, part. 2, chap. 41.

Le P. de Saint-Jure, *L'homme religieux*, parle amplement de l'obéissance religieuse. — *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur* III, 10, sect. 19.

Le P. Du Sault, 2^e tome de ses ouvrages, entretien 5 : de l'obéissance des religieux.

Morale chrétienne sur le Pater, v, sect. I, art. 5 : de l'obéissance propre à tous les chrétiens.

Le P. Dozennes, *Morale de JÉSUS-CHRIST*.

Le P. d'Argentan, capucin, *Conférences théologiques sur les grandeurs de JÉSUS*, parle de son admirable obéissance, dans la conférence onzième, art. 2.

Le P. Guillemot, *Sagesse chrétienne*, chap. 8 : nous devons considérer DIEU en ceux qui ont autorité sur nous.

Le P. Nepveu, *Esprit du Christianisme*, traité 3. — *Reflexions*, t. III.

Le P. de la Colombière, Méditations sur la passion. v.

Conduite du sage : comment le sage doit se conduire à l'égard de ses supérieurs.

La guerre aux vices, 18^e combat, contre la désobéissance.

Ste Thérèse, en plusieurs endroits de ses œuvres, parle de la vertu d'obéissance.

Le P. Guilloré de même, particulièrement dans les *Illusions*.

[Prédicateurs]. — **Lambert**, *Discours ecclésiastiques* : de l'obéissance des ecclésiastiques.

Sarazin, *Avent*, discours 22 : de l'obéissance de JÉSUS-CHRIST et de celle des chrétiens.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, (par **Houdry**), dominicale, 2^e dim. apr. la Pentecôte : devoirs des inférieurs envers leurs supérieurs

[Recueils]. — **Grenade**, *Lieux communs*. } Titulo *Obedientia*,

Busæus, *Viridarium*. }

Panarium. }

Titulo *Inobedientia*.

Labatha, *Thesaurus*. }

Peraldus, *Summa virt. ac vit.* }

Lohner, in *Biblioth. manualis*. }

Titulo *Obedientia*.

Summa Predicantium.

Berchorius.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Facies quodcumque dixerint qui præsunt loco quem elegerit Dominus, et docuerint te juxta legem ejus, sequerisque sententiam eorum. Deuteron. xvii, 10-11.

Audivit murmur vestrum contrà Dominum : nos verò quid sumus, quia mussitòs-tis contrà nos?... Nec contrà nos est murmur vestrum, sed contrà Dominum. Exodi xvi, 7-8.

Nunquid vult Dominus holocausta et victimas, et non potius ut obedatur voci Domini. I Reg. xv, 22.

Melior obedientia quàm victimæ, et auscultare magis quàm offerre adipem arietum. Ibid.

Quasi peccatum ariolandi est repugnare, et quasi scelus idololatriæ nolle acquiescere. Ibid. 23.

Non te abjecerunt sed me, ne regnem super eos. I, Reg. viii, 7.

Imposuisti homines super capita nostra. Ps. 65.

Vir obediens loquatur victorias. Proverb. xxi, 28.

Mens justi meditatur obedientiam. Proverb. xv, 28.

Excelsio excelso est alius, et super hos quoque eminentiores sunt alii, et insuper universæ terræ rex imperat servienti. Eccl. v, 7-8.

Super cathedram Moysi sederunt scribe et pharisæi : omnia ergo quæcumque dixerint vobis servate et facite ; secundum opera verò eorum nolite facere. Matth. xxiii, 2-3.

Qui vos audit me audit, et qui vos spernit me spernit. Luc. x, 46.

Sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. Joan. xiv, 31.

Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi à Deo. Rom. xiii, 1.

Qui resistunt potestati, DEI ordinationi resistunt, qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt. Ibid.

Vis non timere potestatem ? bonum fac, et habebis laudem ex illi : DEI enim minister est in bonum ; si autem malum fece-

Vous ferez tout ce que vous auront dit ceux qui président au lieu que le Seigneur aura choisi, et tout ce qu'ils vous auront enseigné selon la loi, et vous suivrez leur avis.

Le Seigneur a entendu vos murmures contre lui : mais qui sommes-nous, nous autres, pour que vous murmuriez contre nous ? Ce n'est point nous que vos murmures attaquent, c'est le Seigneur.

Sont-ce des holocaustes et des victimes que le Seigneur demande ? Ne demande-t-il pas plutôt que l'on obéisse à sa voix ?

L'obéissance est meilleure que les victimes, et il vaut mieux obéir à DIEU que de lui offrir la graisse des bœliers.

C'est une espèce de magie de ne vouloir pas se soumettre, et ne se rendre pas à sa volonté c'est le crime de l'idolâtrie.

Ce n'est point vous, c'est moi qu'ils rejettent, afin que je ne règne point sur eux.

Vous avez mis des hommes au-dessus de nous afin qu'ils nous commandent.

Celui qui obéit ne parlera que de victoires (ou sera victorieux dans ses paroles).

L'âme du juste médite l'obéissance.

Celui qui est élevé en a un autre au-dessus de lui, et il y en a encore d'autres qui sont élevés au-dessus d'eux, et de plus il y a un roi qui commande à tout le pays qui lui est assujéti.

Les docteurs de la loi et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse : observez donc et faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas ce qu'ils font.

Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise.

Je fais ce que mon Père m'a ordonné.

Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures : il n'y a point de puissance qui ne vienne de DIEU.

Ceux qui s'opposent aux puissances, résistent à l'ordre de DIEU ; et ceux qui y résistent, attirent la condamnation sur eux.

Voulez-vous ne point craindre les puissances ? faites bien, et elles vous en loueront. Le prince est le ministre de DIEU pour

ris, time : non enim sine causâ gladium portat, DEI enim minister est, vindex in iram et qui malum agit.

Per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi; ita et per unius obediendum iusti constituentur multi. Rom. v, 19.

Servi, obedite dominis carnalibus, cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri sicut Christo. Ephes. vi, 5.

Quotcumque facitis, ex animo operamini, sicut Domino et non hominibus, scientes quod à Domino accipietis retributionem hereditatis. Coloss. iii, 23-24.

Omnis prævaricatio et inobediencia accipit justam retributionem. Hebr. ii, 2.

Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, etc. Philipp. ii, 8.

Admone illos principibus et potestatibus subditos esse. Tit. iii, 1.

Obedite præpositis vestris et subijete eis : ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes. Hebr. xiii, 17.

Obedire oportet DEO magis quam hominibus. Act. v, 29.

Subiecti estote omni humane creature propter DEUM, sive regi quasi præcellenti, sive ducibus tanquam ab eo missis : quia sic est voluntas DEI, ut obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam. I Petri ii, 13.

Servi, subditi estote in omni timore dominis non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis. Ibid. 18.

favoriser le bien. Que si vous faites mal, vous avez raison de craindre, parce que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée ; il est le ministre de DIEU pour exécuter sa vengeance en punissant celui qui fait mal.

Comme plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul, ainsi plusieurs seront rendus justes par l'obéissance d'un seul.

Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à JÉSUS-CHRIST même.

Faites de bon cœur tout ce que vous ferez, comme le faisant pour le Seigneur, et non pour les hommes, sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage du ciel pour récompense.

Toute prévarication et toute désobéissance a reçu la juste punition qui lui était due.

JÉSUS-CRIST s'est abaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort.

Avertissez-les d'être soumis aux princes et aux magistrats.

Obéissez à vos conducteurs, et demeurez soumis à leurs ordres : car ils veillent pour le bien de vos âmes, comme en devant rendre compte, afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant.

Il faut obéir à DIEU plutôt qu'aux hommes.

Soyez soumis, pour l'amour de DIEU, à tout homme qui a pouvoir sur vous, soit au roi comme au souverain, soit aux gouverneurs qui sont envoyés de sa part : car telle est la volonté de DIEU ; afin que vous fermiez la bouche aux hommes ignorants et insensés.

Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect et de crainte, non-seulement à ceux qui sont bons et doux, mais à ceux qui sont rudes et fâcheux.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU

NOUVEAU-TESTAMENT.

[Adam]. — L'obéissance fut la seule loi que DIEU imposa au premier homme pour marque de sa souveraineté, en sorte que de son obéissance dépendaient la gloire et le bonheur de tous les hommes. Si Adam eût obéi à DIEU, nous étions heureux, et DIEU était glorifié ; mais, déchu

de sa grâce par la révolte d'Adam, nous étions d'autant plus malheureux que nous étions réduits à l'impuissance de rendre à DIEU nos hommages, si le Fils de DIEU, en se faisant homme comme nous, ne se fût rendu obéissant jusqu'à la mort. La raison que S. Augustin apporte de la défense que DIEU fit à l'homme de manger d'un certain fruit qu'il lui marqua, c'est que, l'homme ayant été créé pour servir DIEU, il était à propos de lui défendre quelque chose pour lui faire connaître sa dépendance, que sans cela il n'aurait pas si bien reconnue. Et DIEU voulut, dit ce Père, que l'obéissance, qui était un acte par lequel l'homme reconnaissait celui qui l'avait créé, fût en même temps un moyen par lequel il pût mériter le ciel et la gloire comme une récompense.

[Abraham]. — Un vrai modèle d'obéissance, c'est celle d'Abraham et d'Isaac. Voyez la généreuse disposition de l'un, toujours prêt à obéir, et l'humble et parfaite soumission de l'autre aux ordres les plus rigoureux, sans la moindre répugnance, et la moindre opposition. Je vois un père qui sort le fer et le feu à la main, je vois un fils qui le suit, tous deux montent sur une montagne : le père y dresse un autel, tout est prêt. Le fils, étonné de ce spectacle, demande : « Que voulez-vous faire, mon père ? Voilà un autel, voilà du feu, voilà un bûcher ; mais où est la victime ? C'est vous, répond Abraham, étendez-vous sur ce bûcher et préparez-vous à la mort. » Isaac ne résiste point, il obéit ; Abraham a déjà le bras levé, et le sacrifice eût été achevé si un ange n'en eût empêché l'exécution.

Avant que l'obéissance d'Abraham fût mise à la rude épreuve dont nous venons de parler, DIEU l'avait déjà éprouvée par un autre commandement, moins rude à la vérité, mais qui devait lui être bien sensible. On ordonne à un homme qui était riche et considéré dans son pays d'aller dans une terre inconnue, qu'il ne pouvait regarder que comme un exil. On engage une personne qui vivait paisiblement dans son bien à entreprendre un long voyage, sans en savoir le succès. On veut qu'un homme qui était abondant en toutes sortes de biens devienne tout d'un coup pauvre réellement, en ne lui promettant que des richesses éloignées, qui n'étaient encore qu'en idée et en espérance. On ne lui dit pas même le lieu précis où il doit aller ; on lui commande simplement de sortir et de quitter tout, et pour le reste de se reposer entièrement sur DIEU, de se décharger sur lui de tout l'avenir. Qui pourrait, dit S. Augustin, se rendre à un tel commandement sans avoir une foi vive et sans être prêt à tout ? Cependant ce saint homme n'hésite point : il ne répond à ce commandement qu'en le pratiquant sur l'heure ; il ne se met point en peine de ce que les sages du siècle pourront dire de lui et de cette fuite soudaine. C'est un des premiers et des plus grands exemples d'obéissance que nous lisions dans l'Écriture.

[Samuel]. — La voie par laquelle DIEU veut que nous marchions pour aller à lui, c'est l'obéissance rendue à ceux qu'il a établis pour tenir sa place à notre égard, en les constituant à cette fin comme les dépositaires de ses lumières et les dispensateurs de ses grâces. S. Grégoire nous fournit une illustre preuve de cette vérité dans l'exemple du jeune Samuel, qui, dormant durant la nuit dans le temple, plusieurs fois appelé de DIEU, allait autant de fois trouver le grand-prêtre Héli, qui l'avait sous sa conduite : *Pourquoi cet enfant, dit ce saint Pape, s'adresse-t-il à son maître toutes les fois qu'il est appelé, sinon parce que les bons desirs que DIEU met dans le cœur de ceux qui sont sous sa discipline doivent être soumis à leur supérieur? car ce que DIEU nous inspire de faire lui est agréable, quand nous le faisons par le commandement ou par la permission de celui qui nous gouverne.* Mais ce que nous devons particulièrement considérer ici, est la promptitude de Samuel à obéir. Il n'entre pas même dans sa pensée qu'il y ait dans le temple une autre personne que le grand-prêtre qui puisse l'appeler, et cependant il se lève jusqu'à deux et trois fois pour aller voir ce qu'il lui veut. Voilà quel est l'esprit avec lequel nous devons nous porter à obéir à nos supérieurs, toujours également disposé, en tout temps, à tout ce que nous croyons qu'ils veulent de nous.

[Saül]. — DIEU veut tellement que l'homme soit fidèle à l'obéissance, qu'il condamnerait même celui qui pécherait contre cette vertu sous un faux prétexte de lui rendre des honneurs qu'il est très-éloigné d'exiger. Nous avons dans l'Écriture un exemple célèbre pour établir la vérité de ce principe. Saül reçoit du Seigneur par l'organe de Samuel l'ordre de combattre les Amalécites, de les détruire entièrement, sans rien épargner et sans réserver la moindre chose de leurs dépouilles. Saül épargne Agag, roi des Amalécites, et réserve ce qu'il y a de meilleur dans les troupeaux. Il n'y eut jamais un prétexte plus spécieux que celui qui fut employé pour colorer cette désobéissance. Ces troupeaux sont réservés pour les immoler à DIEU : sacrifice que DIEU détestera. Sont-ce là les victimes que DIEU veut qu'on lui immole? Le sacrifice de l'obéissance, l'hommage de nos cœurs et de nos volontés, voilà les hosties que DIEU demande. Mais prenez garde que l'Écriture dit expressément que la désobéissance est une espèce de sortilège et de magie, et que toute la malice de l'idolâtrie se trouve dans cette désobéissance. (I Reg. xv, 23), crime qui obligea DIEU de rebuter Saül, et de le priver du sceptre et de la royauté, de la manière que tout le monde sait.

[Les Juifs]. — Le plus grand reproche que DIEU ait fait à son peuple est fondé sur ce que son culte n'était qu'apparent, et que son obéissance n'était qu'extérieure, que toute leur conduite n'était que littérale et que l'esprit n'y avait point de part; c'est-à-dire qu'ils le servaient par néces-

sité et par contrainte, et non point par volonté et par amour. Ainsi, toute leur vie, au lieu de lui plaire, ne faisait que l'irriter; au lieu de s'attirer sa miséricorde par tous leurs sacrifices, ils ne faisaient qu'exercer sa colère, et il ne se pouvait faire qu'il aimât ceux qui ne le voulaient point aimer : *Populus iste ore suo et labiis suis glorificat me, cor autem eorum longè est à me.* C'est l'état auquel se trouvent tous ceux qui se contentent dans l'état religieux, de rendre une obéissance extérieure, qui ne joignent point le cœur aux actions et aux pratiques sensibles; leurs œuvres, au lieu d'être agréables à DIEU, lui déplaisent, et il ne peut être à leur égard que ce qu'il était pour son peuple lorsqu'il lui déclare qu'il rejette ses offrandes, et qu'elles sont indignes de lui être présentées.

Lorsque les enfants d'Israël furent arrivés dans le désert de Sin, la crainte d'y mourir de faim leur fit regretter d'être sortis d'Egypte, et fit murmurer contre Moïse et Aaron, qui les en avaient tirés par ordre de DIEU, alors dit l'Écriture, *Moïse et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël, Sachez que votre murmure n'est pas contre nous, mais contre le Seigneur.* Quand les mêmes enfants d'Israël rejetèrent Samuel, et qu'ils voulurent avoir un roi comme les autres nations : *Ce n'est pas vous, dit le Seigneur à Samuël, qu'ils ont rejeté, mais c'est moi afin que je ne règne pas sur eux.* En effet, les châtimens extraordinaires dont DIEU a souvent puni les offenses et les murmures contre les supérieurs marquent bien qu'il prend un particulier intérêt à tout ce qui les regarde, et qu'il en fait sa propre cause. De quelle horrible punition ne fut point suivi le murmure de Coré, Dathan et Abiron, contre Moïse et Aaron, à qui ils reprochaient de prendre trop d'autorité dans le gouvernement du peuple ! La terre s'ouvrit sous leurs pieds et les engloutit tout vivans, et le feu du ciel dévora deux cent cinquante hommes qui avaient suivi leur parti. S. Thomas remarque sur ce sujet que DIEU châtie plus rigoureusement ceux qui avaient murmuré contre leurs chefs que ceux qui l'avaient offensé lui-même directement en adorant le veau d'or.

[Autres exemples]. — Il y a d'autres exemples dans l'Ancien-Testament, d'une obéissance prompte, fidèle et exacte, lesquels peuvent trouver place dans un discours. Comme celle des Israélites dans le désert, qui suivaient jour et nuit la colonne de feu et de nuée qui leur servait de guide, celle de Naaman le Syrien, lequel, suivant l'avis qui lui avait donné par ses serviteurs, exécuta ce que le prophète lui avait ordonné, et fut par ce moyen guéri de sa lèpre, etc. On y trouve aussi d'autres punitions sur ceux qui ont désobéi, comme envers la femme de Loth et le prophète Jonas, et d'autres qu'il serait trop long de rapporter.

[Notre-Seigneur]. — Dans le Nouveau-Testament, le premier et le plus illustre modèle d'obéissance est le Fils de DIEU lui-même. N'était-ce

pas un surprenant spectacle de voir le sauveur du monde, qui commande à toute la nature, travailler dans la boutique d'un artisan et obéir à un homme qu'on croyait être son père? Chose étrange, que le Verbe incarné, qui était venu, comme il dit lui-même, pour vaquer entièrement aux affaires de son Père, c'est-à-dire pour accomplir le grand ouvrage de notre rédemption, pour annoncer aux hommes la doctrine du salut éternel et publier la loi de l'Évangile, soit demeuré si longtemps soumis à sa mère et à S. Joseph? Que faisait-il, pendant tout ce temps qu'il demeurait inconnu? Il leur était soumis: *Erat subditus illis*. Il leur obéissait, et demeurait dans cet état de soumission et d'obéissance parce que son Père le lui avait ainsi ordonné. Pour en sortir et se produire dans le monde, il lui fallait un nouvel ordre. Cependant il était le Messie et le Sauveur du monde; il devait se faire connaître par l'opération des miracles et la prédication de l'Évangile, il est vrai, mais il ne voulait rien faire que par ordre et par obéissance. Ainsi, comme par la désobéissance d'un seul homme le monde s'était perdu, il a été réparé par la soumission et l'obéissance d'un autre homme. Sa mort a été la consommation de son obéissance; mais toute sa vie en a été un continuel exercice. Et non-seulement il a obéi à son Père céleste en instruisant les hommes par ses prédications et en mourant pour eux, mais, pendant l'espace de trente ans, il s'est soumis et a obéi à ses parents, qui étaient à son égard comme les images de son Père, et ensuite aux hommes et jusqu'à ses bourreaux mêmes.

[S. Paul]. — Si les hommes savaient la vertu secrète qui est renfermée dans l'obéissance, ils auraient trouvé le chemin le plus court et le plus sûr pour arriver bientôt à une haute sainteté. On voyait Saül, le persécuteur des fidèles, qui allait à Damas jetant feu et flammes; son dessein n'était pas moins que d'exterminer tous les chrétiens, et de ruiner, s'il eût pu, tout l'ouvrage de la rédemption du monde. Le voilà donc arrivé jusqu'au plus haut comble de l'impiété. DIEU lui parle d'une voix tonnante, et le touche intérieurement d'une grâce puissante, pour se faire connaître à lui; et, ayant renversé par terre tremblant d'effroi, il tire du fond de son cœur ce peu de paroles: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Dès le moment qu'il fut résolu à une obéissance entière et parfaite, le voilà changé; il devient un vaisseau d'élection; il est ravi jusqu'au troisième ciel; il est instruit de toutes les vérités de l'Évangile, tout brûlant de zèle; enfin, il devient l'Apôtre par excellence. Quels longs exercices avait-il faits de Jeûnes, de mortifications, d'oraisons, pour en venir là? Il a pris un chemin plus court, quand il s'est attaché à une obéissance exacte aux ordres de DIEU, et qu'il n'a jamais quittée depuis ce temps-là.

[Le centurion Cornelle]. — Il est rapporté, au livre des Actes, que Cornelle le centurion apprit, d'un ange qui lui fut envoyé, que DIEU avait exaucé

sa prière et agréé ses aumônes et ses bonnes œuvres ; il fut averti par le même ange de faire venir S. Pierre pour le baptiser et de lui enseigner ce qu'il devait faire. Il aurait pu sans doute apprendre de ce même ange tout ce qu'il était obligé de croire et de pratiquer ; mais DIEU voulut qu'il commençât une vie chrétienne par l'obéissance et la soumission à cet apôtre, qui devait lui servir de maître et d'instructeur dans la voie du salut.

Tant qu'un supérieur ne commande rien qui soit contraire à la loi de DIEU, lors même que ses actions et sa vie ne s'accordent point avec sa parole, il ne faut pas laisser de lui obéir, et l'instruction que le Fils de DIEU nous a donnée sur ce point, est si expresse que qui que ce soit ne la peut ignorer. Il veut que l'on obéisse aux docteurs de la loi et aux pharisiens, dont il condamne pourtant et partout la conduite.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES

DE L'ÉCRITURE.

Non possum ego à meipso facere quidquam : sicut audio judico. (Joan. v. 30). Je ne puis rien faire de moi-même, je juge selon ce qu'on me dit, parce que je ne cherche pas à faire ma volonté propre. C'est ce que le Fils de DIEU, ce parfait modèle d'obéissance, disait de lui-même, en rendant compte, pour ainsi dire, de toutes ses actions aux Juifs qui ne pouvaient les approuver, je ne fais rien de moi-même ni de ma propre volonté : j'exécute les ordres de celui qui m'a envoyé, et qui m'a prescrit de point en point tout ce que je devais exécuter en ce monde. Voilà ce qu'un véritable obéissant doit répondre à tous ceux qui lui pourraient demander raison de ses actions, de son emploi, de ses occupations : Je suis le mouvement qu'on me donne ; je fais la volonté de celui qui m'ordonne de la part de DIEU d'y travailler de mon mieux. Cette réponse du Sauveur, qui devrait aussi être la nôtre, renferme non-seulement l'exécution et la volonté, mais l'esprit même et le jugement, pour faire à DIEU le plus noble et le plus parfait sacrifice qui soit possible. Non, je ne puis rien faire de moi-même ; mon jugement et ma volonté se règlent en tout sur le jugement et sur la volonté de celui qui est commis de DIEU pour me commander, et en cela j'obéis comme le Sauveur même, qui m'est donné pour modèle. Ce n'est pas agir en esclave ni en mercenaire que de se comporter de la sorte, dit là-dessus S. Bernard : car ce n'est ni la crainte ni l'espérance, mais la seule voie de DIEU, qui gouverne les sentiments de l'homme : c'est agir en Fils de DIEU, selon le SAINT-ESPRIT même : *Et eris velut filius Altissimi obediens.* (Eecli. iv).

Ecce ego mitto vos. (Luc. x) : C'est moi qui vous envoie. S. Chrysostome, sur ces paroles de JÉSUS-CHRIST, dit que le Fils de DIEU marquait par-là à ses disciples qu'encore qu'ils fussent faibles, que leurs ennemis fussent puissants, et que les dangers fussent extrêmes, ils ne devaient pas perdre courage, puisqu'ils allaient par son ordre. C'est moi, leur dit-il, qui vous envoie. C'est comme s'il leur disait : Puisque c'est moi qui vous envoie, je saurai bien vous faire surmonter toutes les difficultés. Voilà quelle fut la consolation des disciples dans tous leurs travaux, et quelle doit être aussi la nôtre dans toutes les entreprises et dans tous les ministères où l'obéissance nous engage, puisqu'il est certain qu'en obéissant à son supérieur c'est DIEU qui nous envoie et qui nous commande : *Ecce ego mitto vos.*

In pace in idipsum dormiam et requiescam (Ps. iv). Je dormirai et je me reposerai en paix dans cette confiance ; c'est le Seigneur qui me conduit ; rien ne me saurait manquer. De quelle paix en effet et de quelle tranquillité ne jouit point celui qui regarde DIEU dans la personne de celui qui a droit de lui commander, en quelque état qu'il soit ? S'il est bien persuadé que c'est DIEU qui prend soin de sa conduite, ne peut-il pas dire avec le prophète : *In pace in idipsum dormiam et requiescam* ? Je suis en bonnes mains et assuré qu'il n'arrivera que ce que DIEU voudra, que je serai disculpé devant cette divine Majesté du mauvais succès de ce que j'aurai entrepris par obéissance, et que je n'aurai à répondre que de n'avoir pas apporté assez de fidélité à exécuter ces ordres qui m'ont été intimés par mon supérieur.

Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti. (Ps. xxxviii) : Je suis demeuré muet, et je n'ai pas même ouvert la bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait. Tous les raisonnements et tous les jugements cessent quand on pense que c'est DIEU qui veut une chose et qui l'ordonne par l'organe d'un supérieur. Il n'y a plus rien à répliquer. Que notre obéissance deviendrait prompte et parfaite si nous prenions les choses de cette sorte ! Quelle attention n'aurions-nous point à conformer notre volonté à la sienne ! Quelle soumission d'esprit cela ne nous donnerait-il pas ? Il n'y aurait nulle difficulté que cette considération n'aplanît ; nous n'aurions point de réplique à faire contre les ordres d'une puissance légitime, et nous dirions enfin, avec ce saint Roi-Prophète, si soumis à tous les ordres de DIEU : *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* : vous avez parlé, vous m'avez intimé vos ordres, c'est à moi d'obéir.

Tempus meum nondum advenit, tempus autem vestrum semper est paratum. (Joan. vii, 6). Votre temps est toujours prêt, mais le mien n'est pas encore venu. C'est ce que répondit le Fils de DIEU à ses proches, qui le pressaient d'aller à Jérusalem le jour d'une grande fête. Quel était ce

temps ? demandent les interprètes. Il n'y a nul doute que c'était celui qui lui était prescrit par son Père. Il veut nous apprendre par cette réponse qu'il y a cette différence entre ceux qui se gouvernent eux-mêmes par leurs propres sens, et ceux qui obéissent et qui sont sous la conduite d'un autre à qui DIEU les a soumis, que ceux-là font ce qu'ils veulent et peuvent agir en tout temps ; ceux au contraire qui vivent sous l'obéissance ne font rien d'eux-mêmes, et attendent les ordres et les moments qu'on leur marque.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Una obedientia plus valet quam omnes virtutes. August. Tract. 11 de Obedient. et Humil.

L'obéissance seule vaut mieux que toutes les autres vertus.

Sola obedientia tenet palman, sola inobedientia invenit pœnam. Id. Serm. 34 de Verbis Domini.

La seule obéissance remporte la victoire, et la seule désobéissance est punie.

Obedientia commendata est in præcepto, que virtus in creaturâ rationali mater quodam modo est omnium custosque virtutum. August. XIV CIVIL. DEL.

DIEU nous a commandé l'obéissance, qui dans une créature raisonnable est comme la mère et la gardienne de toutes les vertus.

Quid iniquius quam velle sibi obtemperari à minoribus, et nolite obtemperare majoribus. Id. De opere monach. 31.

Quei de plus injuste que de vouloir être obéi de ceux qui nous sont soumis, et de refuser l'obéissance à ceux à qui nous la devons !

Obedientia est in hominibus et in omni rationali creaturâ omnis justitiæ origo atque perfectio. August. in ps. 72.

Dans les hommes, dans toute créature raisonnable, l'obéissance est tout à la fois la source et la perfection de toute justice.

Hæc est pœna inobedientiæ homini reddita in semetipso, ut ei vicissim non obediat nec à semetipso. Id. contrâ adversar. legis 14.

La peine que l'homme porte au-dedans de lui-même de sa désobéissance est de n'avoir pas ses passions soumises.

Vera obedientia nec præpositorum intentionem discutit nec præcepta disceruit : nescit judicare quisquis perfectè didicit obedire. Gregor. 11 in I Reg. 2.

La véritable obéissance n'examine point l'intention du supérieur, ne fait aucune distinction entre les préceptes : quiconque sait obéir parfaitement ne sait pas juger.

Obedientia sola virtus est que virtutes ceteras menti inserit, insertasque custodit. Id. xxxv Moral.

C'est l'obéissance seule qui fait entrer dans l'âme les autres vertus et qui les y conserve.

« Melior est obedientia quam victimar. » Obedientia jure victimis præponitur, quia per victimas aliena caro, per obedientiam verò voluntas propria, martatur. Id. Ibid.

« L'obéissance vaut mieux que les victimes. » C'est avec raison qu'on la préfère aux sacrifices : car enfin, dans les sacrifices on immole une chair étrangère, en obéissant, on sacrifie sa volonté propre.

Qui contrâ superpositam sibi potestatem

Murmurer contre son supérieur, c'est

murmurat, liquet quòd illum redarguit qui eandem potestatem homini dedit Gregor. xxii Moral. 17.

Victimæ sunt obsequia obedientiam, quia, cum hominibus pro Deo subjungimur, superbos spiritus superamus. Id. in iv Reg. 4.

Cæteris quidem virtutibus demones impugnamus, per obedientiam vincimus. Gregor. Ibid.

Obedientia, non servili metu, sed charitatis affectu servanda est; non timore pænæ, sed amore justitiæ. Id. xii Moral.

Ubi obedientia regnat, nulla absesse virtus potest. Catena S. Thomæ.

Ad promerenda æternæ vitæ gaudia non exquiruntur qualitas operis, sed mortificatio propriæ et exsecutio aliénæ voluntatis. Gregor. in I Reg. 3.

Tantum virtuti adicies quantum propriæ voluntati detraxeris. Hieron. Epist.

Prepositum timeas ut Dominum, diligas ut parentem. Id. Epist. 4.

Ne de majorum sententiâ judices, cujus officii est obedire, et implere quæ justa sunt, dicente Moyse: Audi, Israël, et tace. Hieron. Epist. ad Rustic.

Subditi est obedire, non judicare. Id.

In obedientiâ summa virtutum clausa est. Id. Regul. monast. 6.

O summa libertas, quâ obtentâ vix possit homo peccare! Id. Ibid.

Verus obediens non attendit quale præcipitur, hoc solo contentus quia præcipitur. Bernardus De præcept. et dispens.

Extorta seu coactu licentiâ licentiâ non est, sed violentiâ. Id. Epist.

Perfecta obedientia est in obediente indiscreta, hoc est non discernere quid vel quale præcipiatur, sed ad hoc tantum niti, ut fideliter fiat quod à majore præcipitur. Bern. De vitâ solitariâ.

Discernere superioris est, subditorum est obedire. Id. De tribus ordin. ecclesiast.

Qui se sibi magistrum constituit, stulto se discipulum tradit. Id. Epist. 57.

Perfecta obedientia legem nescit, terminis non arctatur, nec contenta angustiis professionis, largiori voluntate fertur in latitudinem charitatis. Bernard De præcept. et dispens.

Verus obediens mandatum non procrastinat, sed statim parat aures audienti, linguam voci, pedes itinèri, manus operi, et sic totum intus colligit ut mandatum peragat imperantis. Id. ibid.

s'en prendre à celui de qui le supérieur a reçu l'autorité.

C'est autant de victimes que d'actes d'obéissance que nous faisons; car, se soumettre à un homme pour l'amour de Dieu, c'est réprimer l'orgueil qui nous est si naturel.

En pratiquant les autres vertus nous combattons les démons; mais c'est par l'obéissance que nous triomphons d'eux.

Il ne faut point obéir en esclave, mais avec amour; n'agissons point par crainte, mais par zèle de la justice.

On ne manque d'aucune vertu quand on excelle dans l'obéissance.

Ce n'est point par la qualité de nos actions que nous méritons le ciel, mais en mortifiant notre volonté, et en nous soumettant à celle d'autrui.

Vous avancerez en vertu à mesure que vous résisterez à votre volonté propre.

Respectez votre supérieur comme votre maître, aimez-le comme votre père.

N'entreprenez point de juger les anciens; votre devoir est d'obéir, et d'exécuter ce qu'on vous commande. Moïse n'a-t-il pas dit: « Ecoute Israël, et garde le silence? »

Un inférieur doit obéir, et non point raisonner.

Dans l'obéissance est renfermée la perfection des autres vertus.

O heureuse liberté, avec laquelle il n'est presque pas possible de pécher!

Un homme vraiment obéissant n'examine pas ce qu'on lui commande; il lui suffit d'avoir reçu l'ordre.

Une permission extorquée n'est point une permission, c'est une violence faite au supérieur.

La parfaite obéissance ne demande point de discrétion, c'est-à-dire que ce n'est pas à celui qui obéit d'examiner ce qu'on lui ordonne: il ne doit songer qu'à se conformer exactement à la volonté du supérieur.

C'est au supérieur d'avoir du discernement; l'inférieur ne doit qu'obéir.

S'établir son supérieur à soi-même, c'est se faire le disciple d'un sot.

Un homme parfaitement obéissant ne connaît point d'autres lois que celles du supérieur: il ne souffre point de bornes, il ne se restreint point à ce qui est du devoir de sa profession, mais il embrasse tout ce que la charité la plus étendue lui peut inspirer.

Un homme qui est arrivé à la perfection de l'obéissance ne diffère point à exécuter ce qui lui est ordonné: il écoute, il répond, il est prêt à marcher, à agir au premier ordre, se livre tout entier à son devoir.

Non est dubium quin ampliolem gratiam mereatur qui paratum se exhibet ante mandatum quam qui obedire satagit post mandatum. Bernard. Serm.

Parum est subjectum esse DEO, nisi sis et omni humanæ creaturæ propter DEUM. Id. Serm. 11 in Cantic.

Imperfecti cordis et infimæ prorsus voluntatis indicium est statuta superiorum studiosius discutere, hæverere ad singula quæ injunguntur, exigere de quibusque rationem, et malè suspicari de omni præcepto cujus causa latuerit, nec unquam obedire nisi cum audire contingerit quod fortè libuerit : delectata satis, imò nimis molesta est hujusmodi obedientia. Bernard. De Præcept. et dispens.

Quidquid vice DEI præcipit homo, quod non sit tamen certum displicere DEO, haud secus omnino accipiendum est quàm si præcipiat DEUS. Id. Ibid.

Ipsum quem pro DEO habemus, tanquam DEUM, in his quæ apertè non sunt contrà DEUM, audire debemus. Id. Ibid.

Longè præstantius est voluntatibus propriis abrenuntiare quàm rebus. S. Prosper, II de vitâ contemp.

Obedientia est spontanea mors, securum periculum, immediata ad DEUM excusatio, tuta navigatio, confectum dormiendo iter. Climac. grad. 4.

Obedientia sepulchrum est voluntatis. Id. Ibid.

Extremam Christus præstitit obedientiam, propterea accepit supremum honorem. Chrysost. Homil. 7 in Philip.

Obedientia mortis securitatem parit, et obedientibus licet esse imperfectis. Theodor. Studita.

Non durâ ibi necessitate servitur ubi diligitur quod jubetur. Leo, in Apparit. Domini.

Bonus obediens verbum non expectat, ubi de voluntate superioris constiterit. Bonaventura, Specul. 4.

Illum ego optimum obedientiæ gradum duxerim, cum eo animo opus recipitur quo injungitur; adeoque ex voluntate jubentis intentio pendet exsequentis. Id. Ibid.

O quale quantumque sacrificium suam voluntatem omnino postponere, et totum se ad alienum arbitrium exponere, nihil sibi de seipso reservare! Richardus à S.-Vict. De sacrific. David.

Est sine sanguine fuso martyr qui lætè portat obedientiæ jugum. Simon Cassius IV, 1.

Il y a sans doute plus de mérite à se tenir prêt avant d'avoir reçu l'ordre, qu'à l'exécuter quand on l'a reçu.

C'est peu d'être soumis à DIEU, si pour son amour on n'est disposé à se soumettre à qui que ce soit.

C'est la marque d'un cœur bien imparfait et d'une volonté bien faible que d'examiner avec tant de soin ce que le supérieur ordonne, d'hésiter à chaque chose qu'il ordonne, pour voir si on y déférera, d'en vouloir connaître la raison quand on n'en voit pas, d'y trouver à redire, de n'exécuter que les ordres qui plaisent : une telle obéissance est trop gênée, elle embarrasse trop le supérieur.

Tout ce qui est ordonné par celui qui tient la place de DIEU, à moins que ce ne soit certainement contre DIEU, doit paraître un ordre donné d'en haut.

Dans tout ce qui n'est pas ouvertement contre la loi de DIEU, il faut écouter celui qui nous tient la place de DIEU comme DIEU même.

C'est quelque chose de bien plus grand de renoncer à sa volonté propre que de se déponiller de toute autre chose.

L'obéissance est une mort qu'on subit de son plein gré, un danger où l'on est assuré, une excuse légitime devant DIEU, une navigation où l'on a rien à craindre, un voyage qui se fait en dormant.

L'obéissance est le tombeau de la volonté.

C'est parce qu'il a pratiqué la plus parfaite obéissance que JÉSUS-CHRIST a été glorifié.

On meurt avec assurance quand on a pratiqué l'obéissance, et il est permis de s'abstenir par obéissance de la pratique des vertus plus parfaites.

On n'a point de peine à obéir quand on aime ce qui est commandé.

Un homme qui sait obéir n'attend pas l'ordre, il lui suffit du moindre signe.

Je crois qu'on est parvenu à la perfection de l'obéissance quand on entre tellement dans la pensée du supérieur, que d'elle seule dépend l'exécution de ce qui est ordonné.

O le grand sacrifice que celui de n'avoir plus aucun égard à sa volonté, et de s'abandonner sans réserve à celle d'un autre.

C'est être martyr sans répandre son sang que de porter avec joie le joug de l'obéissance.



Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — L'obéissance, selon S. Thomas, est « une vertu morale qui rend l'homme prompt et disposé à exécuter la volonté et le commandement d'un supérieur. » Et S. Bonaventure dit que c'est « un sacrifice volontaire et raisonnable de notre volonté propre. » L'un revient à l'autre. Mais la première définition est plus régulière. — C'est une vertu, parce qu'elle est une partie de la justice qui nous fait rendre à chacun ce qui lui appartient, et parce qu'elle tend à conformer la volonté de l'inférieur à celle du supérieur, qui est un ordre institué de DIEU. C'est une vertu morale qui a pour objet spécial, qui la distingue, le commandement soit exprès soit tacite du supérieur. C'est une vertu purement morale, quand elle n'a pour motif que l'honnêteté qui se trouve dans la soumission à une autorité légitime; mais, quand elle s'élève jusqu'à regarder la volonté de DIEU en celle de ceux qui tiennent sa place, ou qu'on obéit à DIEU qui le veut et qui l'ordonne, elle devient surnaturelle, et si excellente, que le même S. Thomas enseigne qu'elle est la plus grande de toutes les vertus, après les vertus théologiques. Quelques théologiens prétendent même qu'elle n'est point distincte de la charité quand on a en vue de plaire à DIEU par la soumission de notre volonté à la sienne, et de lui faire par-là un sacrifice de cette volonté, puisque ce qui fait la charité c'est d'avoir DIEU même pour objet de notre amour; et, comme la volonté de DIEU est la même chose que lui-même, il importe peu, pour ce qui est d'aimer cette volonté, qu'elle nous soit déclarée immédiatement par elle-même, ou qu'on la reconnaisse en celle d'un homme à qui DIEU veut que nous obéissions.

[Obligation des inférieurs]. — Les inférieurs, selon l'Apôtre, sont obligés d'obéir aux supérieurs. Dans les choses naturelles, les choses inférieures sont mues par la vertu de celles qui sont supérieures: de même, il importe que, dans les choses humaines, les supérieurs régissent les inférieurs par leur commandement, et que ceux-ci soient soumis aux mouvements et à l'impression de ceux-là. Or, cette motion est appelée commandement, auquel les inférieurs doivent correspondre par leur obéissance. Quand l'Écriture dit que DIEU a laissé l'homme dans la main de son conseil, ce n'est pas qu'il lui ait permis de faire tout ce que bon

lui semble, mais seulement que l'homme fait les choses qu'il opère, non par une nécessité de nature, mais par choix et par son propre conseil; ce qui est d'ailleurs requis et nécessaire dans l'obéissance qu'il doit à ses supérieurs.

[Obéissance exacte]. — Quand nous ne considérons en ceux qui nous gouvernent que ce que la seule morale y reconnaît, savoir, le droit de nous commander et de trouver en nous de la soumission, encore serait-il raisonnable d'obéir là où il y a une autorité légitime; et l'obéissance qui se rend dans la vue de ce motif est une des vertus qui sont comprises dans la justice. Mais nous pouvons porter nos vues plus haut, et regarder tous ceux qui ont pouvoir et autorité sur nous comme autant de lieutenants de DIEU : de cette sorte notre obéissance aura DIEU pour objet, et sera une espèce de culte.

[D'où vient l'autorité]. — Toute puissance et toute autorité vient de DIEU. C'est une vérité qui ne peut être contestée, après l'oracle de l'Apôtre qui l'a dit en termes exprès : *Il n'y a point de puissance qui ne vienne de DIEU.* (Rom. xiii). C'est donc le Seigneur qui est l'auteur de cet ordre si légitime qui soumet les inférieurs à leurs supérieurs, sans lequel il n'y aurait que désordre et confusion dans les Etats, dans les villes, dans toutes les sociétés. Cette autorité et cette puissance étant établie si solidement, la conséquence qu'en tire l'Apôtre est nécessaire et évidente : que résister à cette autorité c'est résister à DIEU même. Cette conséquence, tirée de ce principe, doit être considérée avec attention, parce que rien n'est plus fort pour retenir les inférieurs dans le respect et la soumission qu'ils doivent à leurs supérieurs.

[Où est l'autorité]. — Quoique toute la puissance et l'autorité qu'un homme a sur les autres soit émanée de DIEU, il faut pourtant bien remarquer que DIEU ne la communique qu'à ceux d'entre les hommes qui sont élevés à quelque dignité et qui ont quelque supériorité sur les autres. C'est pour cela qu'ils sont d'une façon particulière ses images et ses lieutenants, et qu'obéir à un homme c'est reconnaître le caractère de la majesté et de la souveraineté de DIEU. De plus, il faut être bien persuadé, dans la communication que DIEU a faite de son pouvoir, que, encore que la volonté des hommes dans la première institution et dans l'établissement d'une puissance légitime, telle qu'est celle des souverains, des magistrats et des chefs qu'on a choisis pour gouverner quelque société que ce soit, que la volonté des hommes, dis-je, ait concouru avec celle de DIEU pour faire cette autorité et produire ce droit conjointement avec elle et dépendamment d'elle, cependant, pour la continuation et la durée de cette autorité et de ce droit, il n'y a plus d'autre cause qui en soit actuellement le principe que la volonté de DIEU. De manière que le droit qui fait les souve-

ains ne dépend plus des causes secondes qui ont concouru au premier établissement des monarchies. D'où il suit que ceux qui sont revêtus de cette autorité ont toujours droit de commander, et les sujets obligation d'obéir à ceux qu'il a fait naître pour entrer dans la succession de ce même droit, ou à qui il en veut donner la possession et la jouissance (1).

[Différents genres d'obéissance]. — C'est une chose constante qu'il y a autant de sortes différentes d'obéissance qu'il y a de différentes personnes qui ont autorité et droit de commander à ceux qui leur sont soumis dans l'étendue de leur pouvoir et de leur juridiction. Car enfin, autre est l'obéissance due aux puissances que l'Apôtre appelle suprêmes ou souveraines, tels que sont les princes, les premiers magistrats, les dignités sublimes, soit ecclésiastiques soit séculières; autre l'obéissance que les enfants doivent à leurs parents; autre celle que rendent les domestiques à leurs maîtres, les femmes à leurs maris, les disciples à ceux qui les instruisent, les religieux à leurs supérieurs. Comme cette dernière fait une espèce toute différente, nous en parlerons plus à fond dans la suite. Pour ce qui est des autres, qui sont différentes selon les différents droits qu'elles supposent, les théologiens enseignent tous, en conséquence de l'oracle de S. Paul, que l'obéissance dans l'étendue de la juridiction du supérieur est d'obligation sous peine de péché, plus grief ou plus léger selon l'importance de la chose commandée. Mais aussi, d'ailleurs, si celui qui commande passe son pouvoir, et les bornes de sa juridiction, ou s'il commande quelque chose évidemment contre la loi de DIEU, il est évident que, dans le premier cas, on est dispensé d'obéir, et que dans le second on doit absolument le refuser.

[Avantages de l'obéissance]. — L'inférieur obéissant a cet avantage sur le supérieur qui commande, de ne pouvoir se méprendre dans la voie de la vertu. Car non-seulement l'imprudencce du supérieur n'empêche point que ce ne soit sagesse d'obéir, mais un supérieur méchant et passionné peut rendre un sujet plus vertueux et plus saint. Il en est de l'obéissance comme des sacrements de l'Eglise, dont l'effet ne dépend point de l'esprit ni de la probité de celui qui les administre. Ainsi, n'écoutez pas ce qui vient quelquefois dans l'esprit, que vous pouvez faire quelque chose de plus saint et de plus parfait que ce qui vous est prescrit et ordonné; c'est

(1) On peut rappeler ici le beau mot de Bossuet : « Il n'y a point de droit contre le droit : » et cela d'autant plus à propos qu'une école nouvelle, tout imprégnée des erreurs révolutionnaires, voudrait tenir l'Eglise étrangère à ces grands intérêts de la société, qui ne sont, en définitive, que ceux de la morale et de la conscience. Le *fait* n'est point le *droit*. Notre-Seigneur nous ordonne de rendre à César *ce qui appartient à César*, non ce que César a pris illégalement. D'ailleurs, puisqu'il faut rendre, il y a donc crime dans toute usurpation qui *prend*.

un artifice du démon, qui vous propose des choses douteuses au lieu des choses certaines, non pour vous donner ce que vous espérez en vain, mais pour vous enlever ce que vous possédez utilement.

[De l'obéissance dans les petites choses]. — C'est une maxime de tous les maîtres de la vie spirituelle, que celui qui obéit, quoique ce soit en peu de chose, est toujours très-agréable à DIEU, parce qu'il est dans l'ordre que DIEU a établi. En effet, il y a une très-grande bénédiction attachée à l'obéissance fidèle dans les petites choses. Il y a beaucoup plus d'humilité, et par conséquent beaucoup plus de mérite; et nous voyons qu'une personne exacte et fidèle à obéir en de petites choses est ensuite appliquée par une providence spéciale à de plus grandes, et que DIEU permet qu'elle soit appelée à des choses plus importantes et plus difficiles.

[La volonté de Dieu]. — De toutes les connaissances que nous pouvons souhaiter, la première sans doute, et la plus nécessaire, est de connaître la volonté de DIEU et ce qu'il demande de nous, afin de marcher sûrement et sans nous égarer dans la voie de cette vie: et c'est en cela que consiste la véritable sagesse, qui vaut incomparablement mieux que toutes les subtilités des sciences. Mais il n'est pas facile aux hommes de savoir clairement ce que DIEU veut qu'ils fassent dans tout le cours de leur vie; il y en a peu qui aient les yeux assez purs pour bien connaître la route que la lumière du ciel leur marque. Or, ceux qui vivent dans un état dont tout le règlement n'est qu'une détermination des choses que DIEU demande d'eux, et qui ont des supérieurs auxquels ils doivent obéir comme à DIEU même, sont exempts de ces doutes; car ils sont assurés de ne point s'éloigner de la conduite de DIEU, pourvu qu'ils ne s'écartent point de celle qui leur est toute sensible: savoir, l'obéissance. Il faut seulement qu'ils se tiennent à ce principe, et qu'ils s'affermissent dans cette véritable croyance, qu'en faisant ce qui leur est prescrit ils accomplissent la volonté de DIEU. C'est un des grands avantages de l'état religieux d'être toujours assuré de faire la volonté de DIEU dans toutes les actions prescrites par la règle ou par les supérieurs.

[Les religieux]. — Le vœu d'obéissance que font les religieux est une promesse à DIEU d'obéir aux hommes qu'il leur donnera pour les gouverner en sa place, en tout ce qu'ils leur commanderont qui ne sera point mauvais et qui sera conforme à l'institut et à la règle qu'ils ont embrassée. C'est une promesse; il y a donc obligation de l'exécuter: en quoi elle diffère du bon propos, pour ferme et déterminé qu'il soit, qui n'oblige et n'engage pas absolument. C'est, de plus, une promesse faite à DIEU d'obéir aux hommes: d'où il suit que c'est à DIEU que le vœu se fait et que l'on s'oblige, parce que le vœu est un acte de religion qui regarde le service de DIEU comme son objet. Mais, quoique ce vœu se fasse à DIEU

l'obligation toutefois du vœu est d'obéir aux hommes que DIEU donnera en sa place. Or, ce vœu d'obéissance, selon S. Thomas et tous les théologiens, est le plus excellent des trois vœux de l'état religieux, parce que ce vœu offre à DIEU quelque chose de plus que ne font le vœu de pauvreté et le vœu de continence : car celui-ci n'offre que le corps, et celui-là les choses extérieures : mais le vœu d'obéissance offre la propre volonté, qui est quelque chose de plus ; outre que la continence et la pauvreté se trouvent renfermées dans l'obéissance, en tant qu'elles tombent sous le précepte, comme beaucoup d'autres choses. Ajoutez que, au sentiment du même S. Thomas et de S. Bonaventure, le vœu d'obéissance est le plus essentiel de tous à la religion, et celui qui proprement constitue un religieux dans l'état de la vie religieuse : quand on vivrait dans la pauvreté et dans la chasteté volontaire, et qu'on aurait fait vœu de l'une et de l'autre, on ne serait pas pour cela religieux ni dans l'état parfait de la vie religieuse, si on n'avait fait le vœu d'obéissance ? De sorte, dit S. Bonaventure, que toute la perfection d'un religieux consiste à renoncer entièrement à sa volonté pour suivre en toutes choses celle d'autrui.

[Les choses difficiles]. — C'est principalement dans les choses difficiles, comme remarquent les saints, que la véritable obéissance se fait mieux voir. Lorsqu'on nous commande des choses qui nous plaisent, et qui sont conformes à notre inclination, on ne peut bien connaître avec quel esprit nous obéissons, parce que nous y sommes portés peut-être plus par le mouvement de notre propre inclination que par une véritable soumission à la volonté de DIEU. Mais lorsqu'on nous commande des choses difficiles où nous sentons de la répugnance, et que cependant nous ne laissons pas de les embrasser avec ardeur, il n'y a plus à douter du motif qui nous fait agir : nous sommes assurés alors que ce n'est point nous-mêmes que nous cherchons et notre propre satisfaction, mais DIEU seul et l'accomplissement de sa volonté sur nous.

[Parfaite et imparfaite]. — Il y a deux sortes d'obéissance : l'une qui est commune et imparfaite, et l'autre parfaite, qui fait voir la force et la vertu de l'obéissance. L'obéissance imparfaite est celle non-seulement qui exécute comme à regret ce qui est ordonné, raisonne sur tout ce qu'on lui commande, a toujours plus d'inclination pour une chose que pour l'autre, et n'est jamais indifférente sur rien, et, quoiqu'elle obéisse au-dehors en exécutant ce qu'on lui ordonne, désobéit au-dedans par la résistance de son esprit : c'est pourquoi elle ne mérite pas le nom d'obéissance. L'obéissance parfaite est aveugle : c'est le nom même qu'on lui donne, et c'est dans son aveuglement que sa sagesse et sa perfection consistent : elle obéit sans raisonner ; elle ne se contente pas de ce qu'on lui prescrit, elle soumet encore son jugement et sa volonté à la volonté et au jugement du supérieur, supposant toujours qu'il a raison de comman-

der comme il le fait : de manière qu'elle comprend tous les degrés de cette vertu, en quoi les saints font consister sa perfection.

Le mérite de cette vertu consiste en ce qu'elle rend meilleures les choses bonnes, et bonnes les choses indifférentes. De manière que celles qui ne sont rien deviennent considérables et méritoires devant DIEU quand elles sont faites par ce motif, et celles qui sont bonnes et saintes, étant faites par obéissance, passent à un degré de perfection plus haut que celui qu'elles ont d'elles-mêmes, parce qu'elles appartiennent à la vertu de religion, qui est la plus excellente des vertus morales.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels

et des Prédicateurs.

[Nécessité de l'obéissance]. — L'obéissance que l'homme rend à DIEU est la source unique et véritable de la tranquillité de l'homme. La subordination qui est entre les créatures établit l'ordre qui assure leur repos. Le monde civil, comme le monde naturel, ne jouit de la paix qu'autant qu'une mutuelle dépendance en soumet les membres les uns aux autres. Mais toute soumission se doit terminer à DIEU, l'ouvrier et le législateur souverain de l'univers. Le serviteur doit obéir à son maître, l'enfant à son père, la femme à son mari : DIEU l'a ainsi ordonné. Le désordre suit nécessairement l'infraction de cette loi, non point tant parce qu'un homme désobéit à un autre homme que parce qu'il désobéit à DIEU, qui a donné à l'un le pouvoir de commander, et qui a imposé à l'autre l'obligation d'obéir. Par ce commerce mutuel de commandement et d'obéissance, il a signifié à tous les hommes la dépendance où ils doivent être à son égard, et le renversement qui succéderait parmi eux à la rébellion et à la révolte.

Comme toute la perte et la corruption du genre humain venait de la désobéissance, pour guérir la nature humaine et réparer cette perte il fallait un remède contraire, qui est l'obéissance. C'est pour cette raison que le Fils de DIEU ne s'est pas contenté de nous montrer, en sa personne et en toute la conduite de sa vie, un parfait modèle de l'obéissance nécessaire à tous les chrétiens ; il nous a encore enseigné et prescrit lui-même la manière dont nous devons la pratiquer : et c'est de lui que nous apprenons que vivre en véritable et en parfait chrétien, c'est vivre,

comme dit S. Pierre, en enfants d'obéissance. Aussi n'y a-t-il point de vertu que ce divin Maître nous ait tant recommandée que l'obéissance. Il nous dit, en un endroit, que *sa nourriture est de faire la volonté de son Père qui l'a envoyé*; et dans un autre : *Je ne cherche pas ma volonté propre, mais la volonté de mon Père*. Ceux qui suivent fidèlement ce modèle et cet esprit de JÉSUS-CHRIST sont les vrais enfants de DIEU et les frères de JÉSUS-CHRIST. C'est lui-même qui nous l'assure : *Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel* (ce qui s'exécute lorsqu'on obéit ponctuellement à ceux qui ont reçu de lui l'autorité et le pouvoir de nous commander), *celui-là est mon frère et ma mère*. De sorte que cette obéissance nous acquiert tout droit de société, d'alliance et parenté avec JÉSUS-CHRIST. (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[Voir J.-C. dans les supérieurs]. — Il ne nous sera pas difficile de pratiquer l'obéissance si nous considérons dans les supérieurs, quels qu'ils soient, non des hommes du commun, mais les lieutenants de JÉSUS-CHRIST et les interprètes de ses volontés. C'est à moi, dit le Sauveur, qu'obéit celui qui obéit à ses supérieurs, et en méprisant leurs ordonnances ce sont les miennes qu'on méprise. Il suit de-là que ce ne sont ni les talents naturels ni la naissance ni les faveurs de la fortune qui doivent nous porter à obéir : car nous voyons que le Fils de DIEU s'est servi d'un pauvre pêcheur, ignorant et grossier, pour gouverner toute l'Eglise. Bien plus, ce n'est pas même leur vertu, mais la seule qualité de ministre du Tout-Puissant, qui doit être le motif de notre obéissance. Les scribes et les pharisiens, dit le Sauveur, ont succédé à Moïse : ils ont, comme lui, conduit son peuple et instruit les Juifs ; ce ne sont pas pourtant des gens d'une vie irréprochable : nonobstant tout cela, faites ce qu'ils vous diront ; mais gardez-vous bien de les imiter ; je ne vous les propose pas comme des modèles, mais comme les dispensateurs de la loi. — Mais, d'un autre côté, en regardant DIEU dans l'homme, prenons garde de passer dans une autre extrémité, et de faire nos dieux de nos supérieurs. Ceux-là tombent en ce défaut qui ne cherchent en obéissant qu'à leur plaire et à leur faire la cour, sans penser à contenter DIEU. De cette sorte, en exécutant même la volonté de DIEU qui leur est manifestée par le supérieur, ils n'obéissent néanmoins qu'à l'homme, et perdent ainsi tout le fruit de leurs peines. S. Paul a tâché de remédier à ce désordre par ces paroles qui sont si pleines d'instruction : *Servi, obedite dominis carnalibus, etc.* (**Anonymous**).

[Nécessité de la subordination]. — Il ne faut pas s'étonner que l'Ecriture et les Pères donnent de si grands éloges à l'obéissance, puisqu'elle est nécessaire partout. Ce monde visible ne subsiste que par la subordination et la dépendance que DIEU a établie entre les créatures qui le composent. Les empires, les républiques, les armées, tous les corps, ne se maintiennent

que par l'ordre, et l'ordre n'est observé que par l'obéissance. C'est pourquoi nous devons en ce point admirer la Providence divine, qui a établi la diversité et la subordination qui se rencontre parmi les hommes, par le moyen des conditions différentes qu'il leur a assignées. Nous nous tromperions fort si nous nous imaginions que cette diversité qui rend les hommes si inégaux, et qui fait que les uns sont au-dessus et les autres au-dessous, fût l'effet du hasard et de la fortune. Nous ne nous abuse- rions guère moins si nous pensions aussi que c'est seulement la lâcheté ou le peu d'esprit des uns, et l'ambition ou l'adresse des autres, qui font qu'il y a dans tous les états des personnes qui commandent et d'autres qui obéissent. C'est toujours la sagesse de DIEU qui met cet ordre dans toutes les sociétés, qui se sert même des inclinations différentes des hommes pour former les différentes parties de son Etat, et qui souvent leur laisse le choix de la vocation qu'ils embrassent, tire sa gloire de leurs desseins et les fait venir à ses fins, qui sont que les hommes s'entr'aident mutuellement, et qu'il y ait de la subordination partout. (**Anonyme**).

[Ne point regarder la personne]. — Quand même, dit S. Augustin, les souve- rains et les autres supérieurs oublieraient ce qu'ils nous sont, nous ne devons pas pour cela oublier ce que nous sommes à leur égard, et quoi- qu'ils puissent excéder quelquefois en faisant des commandements trop rudes, nous ne sommes pas pour cela dispensés de leur obéir. Apprenons une bonne fois que ce n'est point sur leur vertu que leur autorité est fondée, mais sur la puissance de la personne de DIEU qu'ils représentent, qui, n'étant point changeante, les maintient inébranlablement dans leur droit, et nous doit maintenir inviolablement dans la fidélité et dans l'o- béissance. Ainsi, ce n'est pas tant contre le souverain ou contre les supé- rieurs qu'on se soulève que contre celui qui les a élevés à cette dignité ou établis dans ce poste, et de la part de qui ils commandent : c'est contre le ciel que l'on prend les armes, c'est de DIEU même qu'on se plaint, et dont on murmure, puisque c'est lui qui a permis que celui qui com- mande fût maître des autres. Ainsi, il n'y a rien qui nous doive faire sor- tir du respect et de la soumission ; et, puisque nous devons être persuadés que les puissances de la terre ne prennent leur autorité que de celle du ciel, dont le règlement ne peut être que raisonnable, adorons sa justice, quand même il permettrait des injustices dans ceux qui nous comman- dent. (**Le P. Haineufve, Disc. 14^e de l'Ordre**).

[L'obéissance nécessaire]. — Que deviendrait le monde sans l'obéissance ? Quoi de plus nécessaire que cette vertu pour maintenir l'ordre et la rè- gle ? L'expérience le fait voir. Où l'obéissance n'est point gardée ce n'est que trouble ; le désordre se glisse, la paix en est bannie. Un tout qui n'est point uni est menacé de sa destruction, et ne peut éviter une ruine pro- chaine. Mais, au contraire, où l'obéissance est gardée, il n'y a personne

qui ne soit édifié. En remarquant ce parfait accord, on croirait voir ces esprits bienheureux qui sont parfaitement unis entre eux. S'il peut y avoir quelque chose de stable sur la terre, c'est ce qui est bien uni, où tout est dans l'ordre : ce qui ne peut jamais être que quand l'obéissance est fidèlement observée.

L'apôtre S. Pierre en recommandant l'obéissance, prend toutes sortes de précautions. S'il y avait quelque lieu de se dispenser de l'obéissance, ce serait sans doute à l'égard de ceux qui abusent de leur autorité : est-ce un sujet légitime de révolte ? peut-on alors secouer le joug et se dispenser d'obéir ? Si vous le faites, vous êtes condamnés par S. Pierre, qui prononce expressément qu'il y a obligation d'obéir *non-seulement à ceux qui sont bons et doux, mais encore à ceux qui sont rudes et fâcheux...* Que d'insensés, dans le monde, qui s'applaudissent à eux-mêmes ! Le fondement de leur joie, c'est qu'ils sont libres de tout joug et maîtres de leur conduite. Combien en voit-on à qui toute domination est insupportable, et qui n'ont point de plus grand désir que de s'en affranchir ! Ce sont des enfants prodigues, qui ne peuvent plus supporter le gouvernement de leur père ; ennemis de leur bonheur, parce qu'ils le sont de toute règle, ils veulent absolument disposer d'eux-mêmes. Vous allez donc être votre maître et votre conducteur : que vous êtes à plaindre ! vous ne pouviez jamais choisir un maître plus trompeur.

Jugez de l'extrême malheur de celui qui veut se conduire suivant sa propre volonté et être maître de lui-même. Lorsque DIEU irrité contre l'homme, veut le châtier dans sa colère, un de ses châtimens les plus sévères c'est de le livrer à lui-même et de l'abandonner aux désirs de son cœur : *Je les ai abandonnés*, dit DIEU, *aux désirs de leur cœur : ils suivent l'égarément de leurs pensées* (Ps. 80). Comment DIEU a-t-il puni les nations infidèles, lorsque, suivant aveuglément les mouvemens déréglés des passions les plus brutales, elles se sont attiré sa colère par les plus abominables crimes ? *Il les a livrées aux désirs de leur cœur, il les a livrées à un sens réprouvé* (Rom. 1). Mais celui qui est dans la disposition d'obéir ne craint point d'être frappé de cette peine. Comme il est résolu de ne point suivre sa volonté, il n'a point lieu de craindre que DIEU, pour le punir, l'abandonne à sa propre volonté. Qu'il est donc avantageux d'obéir, puisque l'obéissance met l'homme à couvert de ces châtimens rigoureux qui sont tout ce qu'il y a de plus terrible et de plus à appréhender pendant que nous vivons sur la terre.

En considérant les effets de l'obéissance, peut-on s'empêcher de prononcer qu'il est beaucoup plus avantageux d'obéir que de commander ? Il n'y a rien en effet, qui soit plus à craindre que les postes supérieurs, dans lesquels on est revêtu de l'autorité. Les sages les ont fuis, et ils les ont considérés comme un poids accablant. Eh ! de quoi ont-ils été particulièrement effrayés ? C'est qu'ils savaient combien il est périlleux de commander. Vouloir être maître, et avoir de l'empressement pour les postes

qui élèvent au-dessus des autres, c'est être ennemi de soi-même. N'avons-nous pas assez à répondre de nous, sans nous charger encore de répondre des autres ? Doutez-vous que ceux qui commandent ne soient chargés de rendre compte à DIEU de tous ceux qui sont soumis à leur autorité ? Voilà pourquoi S. Jacques vous avertit de redouter et de fuir les premières places : *Mes frères*, vous dit cet apôtre, *ne vous empressez point de devenir les maîtres des autres, sachant que cette charge vous expose à un jugement plus sévère.*

Ceux qui sont élevés aux premières places ne doivent jamais cesser de craindre, Ils doivent considérer leur dignité, non pas comme quelque chose de brillant et d'avantageux, mais comme un poids très-lourd. Ils doivent être sincèrement disposés à obéir. S'il leur était libre de faire un choix, ils devraient sans hésiter quitter leur état, se dépouiller de leur autorité, pour embrasser la condition où l'on obéit, et où l'on n'est plus chargé du pesant fardeau de gouverner les autres. Mais que ceux qui obéissent soient pénétrés du bonheur de leur condition, et que ce leur soit un motif puissant pour en remplir les devoirs. Ils sont beaucoup plus en sûreté que les autres, et par conséquent beaucoup plus heureux. (*Lambert, Discours sur la vie ecclésiastique, 18*).

[Obéir de cœur]. — Tenez-vous dans le lieu où DIEU vous a placés, et obéissez de cœur, ayant toujours devant les yeux que c'est à DIEU que vous obéissez en obéissant aux hommes. C'est là proprement le caractère de la véritable obéissance. Elle doit être de cœur : car l'action extérieure n'est que le dehors et la surface. DIEU veut le cœur, et c'est un principe général dans tout ce qu'il ordonne : ce qu'il demande donc en premier lieu, c'est le cœur. Commande-t-il de faire l'aumône ? il veut que vous la fassiez de cœur ; il déclare *qu'il aime celui qui donne avec joie*. Demande-t-il des œuvres, des hommages extérieurs, des témoignages de notre dépendance ! il nous fait savoir que, si ces œuvres ne partent du cœur, il nous rejettera avec ce peuple hypocrite qui *l'honore des lèvres pendant que son cœur est éloigné de lui*. Ceux-là donc déplaisent à DIEU qui n'obéissent que par crainte, dont le cœur est plein de défiance, de murmure et de chagrin. Vous obéissez, je le veux ; mais c'est à regret et par contrainte, pendant que vous pratiquez extérieurement ce qui vous est commandé, vous vous révoltez au-dedans de vous-mêmes, quelquefois même vous n'avez pas assez d'empire sur vous pour dissimuler vos sentiments, et par des réponses qui marquent votre indocilité vous contristez ceux à qui DIEU a donné autorité sur vous. Que vous arrivera-t-il ? Vous obéirez, vous en aurez toute la peine ; mais vous obéirez sans fruit. Au lieu que, si vous vous appliquez à vous surmonter vous-mêmes et à dompter les répugnances de votre cœur, DIEU recevrait votre sacrifice. En obéissant malgré vous, vous serez toujours au rang des esclaves, parce que vous murmurez et n'agissez que par crainte. Si vous souhaitez d'obéir en en-

fants et en serviteurs de DIEU en obéissant aux hommes, agissez par amour. (*Le même*).

[Excellence de l'obéissance]. — L'obéissance est une vertu universelle : elle renferme toutes les vertus, ou elle les suppose. C'est elle, dit S. Grégoire, qui met toutes les autres vertus dans notre âme, qui les conserve et qui les perfectionne. Elles cessent d'être des vertus si elle ne les règle; elles deviennent même des vices quand elles lui sont contraires. C'est, en un mot, le sacrifice le plus agréable que l'on puisse faire à DIEU, parce que c'est le plus difficile et parce que l'homme sacrifie par l'obéissance ce qu'il a de meilleur et de plus cher, c'est-à-dire sa liberté. Aussi l'Écriture nous assure-t-elle que l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, parce que, comme dit le même S. Grégoire, par les sacrifices on immole la chair des animaux; par l'obéissance on immole sa propre volonté. Les sacrifices même, faits contre les ordres de l'obéissance, deviennent abominables, et DIEU proteste qu'il regarde la désobéissance comme une espèce d'idolâtrie.

L'obéissance, tout aveugle qu'elle paraît, est toujours très-éclairée. Elle paraît quelquefois contraire à la raison humaine; mais alors même elle est très-raisonnable, parce qu'elle a pour règle une souveraine raison qui est la volonté de DIEU. Ce qui fait le péché du supérieur quand sa passion le fait commander fait mon mérite, parce que c'est la charité qui me fait obéir. Que le sort d'un homme obéissant est heureux! Toujours assuré que c'est DIEU qui le gouverne, peut-il craindre d'être mal gouverné? peut-il être inquiet, et en peine de quoi que ce soit, sinon de contenter celui à qui il obéit. (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrét.*)

[Exemple de J.-C.] — Comme la pratique de l'obéissance paraissait difficile à l'homme, qui aime passionnément sa liberté, il a fallu l'exemple d'un Homme-DIEU pour la rendre facile. Il n'est rien dit de lui, depuis l'âge de douze jusqu'à trente ans, sinon qu'il obéissait : *Et erat subditus illis*. Voilà à quoi se réduisent les actions, toutes les vertus, tous les miracles de la vie cachée d'un DIEU ! *Il obéissait* : mais à qui? Non-seulement à son Père mais à Marie et à Joseph qui lui étaient infiniment inférieurs en tout. Quelle humilité! quel exemple! Mais en quoi obéit-il? Dans les choses du monde les plus basses et les plus pénibles; dans les plus menus ministères de la maison. Mais de quelle manière obéit-il? promptement, sans se plaindre, prévenant même leur inclination; exactement, sans rien omettre de ce qu'on lui prescrivait; parfaitement, regardant la volonté de son Père dans celle de Marie et de Joseph, et leur obéissant comme à son Père même. — Est-ce ainsi, enfants, serviteurs, sujets, est-ce ainsi que vous êtes soumis, que vous obéissez? Ces murmures, ces difficultés, ces remontrances, cette lâcheté, cette négligence, ces respects humains, cette obéissance, ou de nécessité ou de bienséance ou de pure politique, montrent assez combien vous êtes éloignés de cette parfaite obéissance du

Sauveur, qui proteste qu'il n'est point venu pour faire sa volonté, quelque sainte qu'elle fût, mais uniquement celle de son Père ; et qui, après avoir vécu dans la pratique continuelle de l'obéissance, a voulu encore mourir par obéissance aimant mieux, comme dit S. Bernard, perdre la vie que l'obéissance. (*Le même*).

[On obéit à Dieu quand on obéit aux hommes]. — C'est obéir à DIEU que d'obéir aux supérieurs légitimes, et c'est lui désobéir que de leur désobéir. *Ce n'est pas vous qu'ils ont rebuté, c'est moi*, dit-il un jour au prophète Samuel. *Ce n'est pas contre nous*, disait Moïse aux Israélites, *c'est contre le Seigneur que vous murmurez*. Il est, à la vérité, plus glorieux de recevoir les ordres de DIEU immédiatement, mais il est peut-être plus utile de les recevoir par l'entremise des hommes : car il y a plus de mérite à se soumettre tout ensemble et à DIEU et aux hommes pour l'amour de DIEU. Mais n'êtes-vous point effrayé de ce que dit le SAINT-ESPRIT, que l'on commet par la désobéissance une espèce d'idolâtrie ? Quand le conducteur des Israélites est éloigné pour un peu de temps, ce malheureux peuple se fait un veau d'or pour l'adorer : qu'on s'éloigne de la conduite d'un supérieur, on devient idolâtre de son propre sentiment. Si vous voulez connaître avec assurance celui de DIEU, vous devez consulter son interprète : *Populus venit ad me querens sententiam Dei*.

La vraie sagesse nous dit que chacun peut gouverner les autres avec plus de sûreté de conscience qu'il ne peut se gouverner lui-même, et qu'il n'y a rien qui soit moins sujet à l'erreur que l'obéissance, rien au contraire qui soit plus périlleux que de suivre ses propres lumières. Les souverains mêmes, nés pour commander, sont obligés d'obéir à quelqu'un et de soumettre leurs pensées aux sages conseils d'un bon sujet. Celui qui ôte le conducteur à l'aveugle, le médecin au malade et le pilote au vaisseau, les met tous en grand danger de se perdre ; mais quiconque se prive du secours de l'obéissance se met encore en plus grand danger. (**Le P. Dozenne**, *La morale de J.-C.*)

[Vouloir se conduire soi-même]. — Il n'y a rien qui soit plus contraire au salut, ni qui rende un chrétien plus indigne de la grâce de DIEU, que de vouloir se conduire soi-même et vivre selon son propre esprit, parce qu'en cela consiste l'esprit d'orgueil, que DIEU hait et déteste comme étant la ruine de sa gloire et l'origine de tous les maux. Or, cet esprit naît principalement de l'estime de sa propre sagesse, lorsqu'un homme se croit assez fort et assez capable de se gouverner lui-même sans avoir besoin de la conduite d'autrui, et que, dans cette fausse persuasion, il se forme des règles et des maximes contraires à celles de DIEU. C'est pourquoi, afin d'abattre cette insolente vanité de l'esprit humain, de confondre cette sagesse mondaine qui veut conserver et détruire l'ordre de la sagesse divine, le Fils de DIEU, dans son incarnation et dans tout le reste de sa vie, a voulu nous

servir de modèle de la plus parfaite obéissance qui ait jamais été. (*La morale chrétienne sur le Pater*, v, sect. 1, art. 5).

[La dépendance est la base de la foi].—La première chose que DIEU demande de ceux qui font profession du christianisme est la foi, qui n'est rien, à vrai dire, qu'une captivité de l'esprit propre, qui renonce à ses propres lumières pour croire aveuglément des vérités qui lui sont incompréhensibles, comme certaines et indubitables par le seul motif de la révélation qui lui est faite par l'Eglise, de la part de DIEU : ce que S. Paul appelle réduire en servitude tous les esprits, pour les soumettre à l'obéissance de JÉSUS-CHRIST. C'est par cette même considération qu'il a établi dans son Eglise une hiérarchie c'est-à-dire une subordination de pasteurs qu'il fait dépendre les uns des autres, ne voulant point que les hommes reçoivent, que par l'entremise des supérieurs légitimes, les pouvoirs et les lumières qui leur sont nécessaires. C'est ainsi que DIEU a gouverné les plus grands hommes, même les rois et les princes, et les plus grands philosophes. Lorsqu'il a voulu les attirer à lui et les convertir par sa grâce toute-puissante, il les a humiliés par l'obéissance ; il a renversé en eux cette force d'esprit dont ils se glorifiaient, et cette sagesse orgueilleuse qui les enflait et les élevait si fort devant leurs propres yeux afin de s'assujettir comme des enfants à la conduite de leurs supérieurs ecclésiastiques, à qui ils doivent, comme les autres, rendre obéissance. (**Anonyme**).

[Les religieux à imiter]. — Dans la considération du mérite de l'obéissance, disons-nous à nous-mêmes : Oh ! que je suis aveugle, moi qui aime tant la liberté, et qui trouve si pesant le joug de l'obéissance, moi qui ne cherche qu'à m'affranchir de toute servitude ! ô le méchant caractère de ne pouvoir s'assujettir à rien, de ne vouloir être contrainct en rien, d'être sans cesse porté au murmure contre tout ce qui nous est commandé ! Heureuses mille fois les personnes religieuses, dont la vie est une pratique continuelle de cette vertu ! Quel bonheur de pouvoir dire qu'on ne fait pas un pas de son choix, tout étant ordonné ou par la règle ou par les supérieurs ! Mais pourquoi les autres ne les imiteront-ils point, autant qu'il sera en leur pouvoir ? Combien de mérite pour une femme qui voudrait s'accommoder aux humeurs, aux volontés de son mari, par cet esprit d'obéissance, et qui s'étudierait à ne rien faire dans les choses les plus indifférentes que par son ordre, ni dans les bonnes mêmes contre son ordre, puisque DIEU l'y a soumise ; un enfant qui se rendrait obéissant à son père et à sa mère, un domestique à son maître et à sa maîtresse, et toutes sortes de personnes à un directeur à l'égard des choses de conscience ! Sans cela nulle vertu parfaite, nulle persévérance dans une vertu même médiocre ; des illusions, des troubles, des inquiétudes sans fin : au lieu que, en étant soumis, non-seulement on ne fait pas mal, mais même on ne peut rien

faire de meilleur. (**Le P. de la Colombière**, *Méditations sur la Passion de N.-S.*)

[De l'obéissance aveugle]. — Cette obéissance si parfaite dont nous venons de parler s'appelle *aveugle*, parce que, pour obéir, elle n'a point d'autres yeux que ceux de DIEU même et de ses ministres : aussi n'appartient-il qu'à DIEU de voir si ce qu'il commande est bon et utile. Tout ce que doit faire un chrétien et un religieux qui aspire à la perfection, c'est de soumettre son jugement à l'obéissance, d'exécuter sans nulle discussion les ordres de DIEU, d'accomplir de même tout ce que commandent ses ministres lorsqu'ils ne commandent rien qui soit manifestement mauvais, et de ne se proposer en tout cela que l'obéissance même. De plus, cette obéissance aveugle ne considère nullement les qualités, les perfections, les talents, les vertus de celui qui ordonne ; elle ne voit en lui qu'une seule chose, savoir, qu'il est le supérieur à qui DIEU a confié son autorité, et qu'il a mis en sa place pour nous conduire. Car, comme c'est DIEU qui l'a établi en cette charge, comme on le doit toujours présupposer, on doit regarder DIEU seul en sa personne, et croire qu'il gouverne par lui, qu'il commande par lui, et qu'il est toujours le premier mobile de tout ce qui nous est ordonné, sans passer plus avant et sans examiner si celui qui commande de sa part est savant ou ignorant, doux ou sévère, de bonne ou de mauvaise vie. (**Le P. Du Pont**, *Guide spirit.*)

[Même sujet]. — Oh ! que la simplicité de l'obéissance aveugle, s'écrie S. Bernard, est une grande prudence, puisque, par son aveuglement même, elle nous conduit toujours à un heureux terme ! La prudence est une grande vertu, mais difficile à acquérir, et l'obéissance est une prudence également sûre et facile : elle tient à notre égard la place d'une sagesse infinie, qui nous donne ses lumières quand nous lui sacrifions les nôtres. Mais, pour devenir sage de cette sorte, il est nécessaire qu'un religieux renonce, pour ainsi dire, à la sagesse, et que tout son discernement soit de n'avoir nul discernement dans les choses qu'on lui ordonne. De sorte que l'obéissance est une mort volontaire, une vie exempte de toute curiosité, une assurance dans le péril. La seule peine qu'a l'obéissant parfait, qu'on peut appeler tout ensemble un homme mort et un homme vivant, c'est lorsqu'en quelque rencontre il fait ce qu'il veut : tant il craint de porter une aussi pesante charge qu'est celle de sa propre volonté. (**Le P. Dozenne**).

[L'obéissance doit être prompte]. — La promptitude est sans doute le caractère le plus assuré et le plus visible d'une personne parfaitement obéissante. En effet, que pourrait-on penser autre chose de cette disposition d'esprit, prête à voler à tous les ordres d'un supérieur et d'exécuter tout ce qui lui est commandé ? et n'est-ce pas la marque la plus constante qu'on puisse

donner d'une véritable obéissance? Car, comme la lenteur qu'on apporte à obéir est un témoignage qu'on ne fait qu'à regret et qu'on n'a que le dehors de l'obéissance, ne faut-il pas avouer aussi que la promptitude en est comme l'âme? et c'est le sentiment universel. C'est par-là qu'on montre qu'on n'a point de volonté propre, et qu'on fait voir, par cette activité prompte à courir où l'obéissance nous appelle, qu'on ne tient à rien, par un détachement entier, et que, sans écouter tout ce qui pourrait nous arrêter, on ne pense qu'à s'acquitter de son devoir. (**Le P. Guilloré**, *Traité des illusions*).

[Dieu punit la désobéissance]. — La désobéissance est un crime que DIEU n'a jamais laissé impuni, comme nous voyons dans l'Écriture; et l'on peut dire qu'il exerce encore aujourd'hui sur les personnes rebelles, et qui se soulèvent contre ceux qui ont droit de leur commander, les mêmes châtiements et les mêmes malédictions dont il punit le premier homme, qui fut aussi le premier rebelle et le premier désobéissant : *Maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vite tue ; spinas et tribulos germinabit tibi*. Parce que tu m'as désobéi, la terre sera maudite à cause de ton péché; elle portera, pour te punir, des ronces et des épines, et ce ne sera qu'à force de travail et à la sueur de ton visage que tu mangeras de ses fruits. Cette punition s'exécute encore tous les jours contre les rebelles et les désobéissants, dont DIEU maudit les desseins, sème d'épines toutes les voies, faisant qu'ils ont la conscience bourrelée de remords, qu'ils vivent dans des chagrins et des ennuis continuels. (**S. Jure**, *L'homme religieux*).

[Obéir comme à J.-C.] — Pour obéir parfaitement, il faut continuellement avoir devant les yeux celui pour l'amour duquel on obéit. L'efficace de ce moyen peut se connaître par la supposition suivante. Imaginez que JÉSUS-CHRIST lui-même, vous apparaissant, vous commande de faire telle ou telle chose : avec quelle promptitude, avec quelle soumission d'esprit ne vous porteriez-vous point à obéir? Vous viendrait-il seulement en pensée de juger de ce qu'il commanderait? auriez-vous le moindre doute si ce serait une chose juste ou non? Ne vous porteriez-vous pas aveuglément à l'exécuter, par cette seule raison, qui est au-dessus de toute raison : « C'est DIEU qui me le commande : c'est par conséquent ce qui est le plus juste et le plus expédient dans la conjoncture où je suis. » Sans doute vous vous estimeriez même heureux que DIEU voulût se servir de vous, et plus ce qu'il vous commanderait serait difficile et pénible, plus vous le tiendriez à grâce et à singulière faveur. Or, voilà justement ce que les saints nous enseignent, et ce que JÉSUS-CHRIST nous a appris lui-même : *Qui vos audit me audit*. C'est moi qui vous ordonne, c'est à moi que vous obéissez. En effet, qu'importe-t-il que ce soit lui-même qui nous fasse connaître sa volonté, ou qu'il se serve du ministère des hommes ou des

anges pour nous la faire connaître? C'est toujours lui qui commande: car il ne faut pas attendre qu'il nous parle autrement, ni prétendre qu'il vienne lui-même nous faire savoir sa volonté. Il est descendu une fois du ciel en terre pour nous l'apprendre, lorsqu'il en a été besoin; mais ce temps-là est passé: il veut maintenant que nos supérieurs en soient les interprètes.

Que notre obéissance deviendrait prompte et parfaite si nous prenions les choses de cette sorte! Au même moment que nous entendrions la voix du supérieur, nous quitterions tout, comme entendant la voix de JÉSUS-CHRIST et nous croirions commettre une grande faute de différer un moment à obéir. Quelle attention n'aurions-nous point à conformer notre volonté à la sienne! quelle déférence, quelle soumission d'esprit cela ne nous donnerait-il pas! Y aurait-il une difficulté que cette considération n'aplanît? Or, la cause du peu de ferveur qu'on marque souvent à pratiquer l'obéissance, et même qu'on résiste à la volonté de DIEU en résistant à celle du supérieur, c'est qu'on ne considère pas DIEU dans la personne de celui qui nous gouverne, et que, quand on obéit, c'est ou pour contenter le supérieur, ou pour éviter la réprimande que notre désobéissance nous attirerait, ou parce que le commandement qu'on nous fait s'accommoder à notre inclination, ou enfin pour quelque autre motif de même nature. Ce qui fait que les actes extérieurs d'obéissance ne sont pas des actes d'obéissance religieuse ni chrétienne, mais tout au plus mondaine et politique. (**Rodriguez**, 5^e traité, ch. II).

[Les religieux]. — Le religieux qui conserve sa volonté ne saurait s'accommoder des personnes qui ont autorité sur lui, qui ont inspection sur sa conduite. Les difficultés naissent sous ses pas; on ne lui ordonne jamais rien qui lui plaise ni qui lui convienne; il marche incessamment au travers des épines et des ronces; il est toujours dans l'opposition et dans le murmure; la paix fuit devant lui, il est dans une guerre qui ne finit point, et il n'est pas plus d'accord avec soi-même qu'avec les autres. Ainsi il perd tout le fruit de sa retraite, et ses cupidités sont les maîtresses dans le cloître comme elles l'étaient dans le monde. Mais ce qui arrive de ce désordre c'est qu'un religieux qui a fait vœu d'une obéissance parfaite, sortant de l'engagement qu'il a pris et perdant toute mémoire de ses promesses, se met dans un état où DIEU ne le peut voir qu'avec indignation. Il se retire de DIEU, DIEU se retire de lui; le démon, qui aperçoit cette infidélité et ce divorce, attaque cette âme malheureuse; il lui tend des pièges de toutes parts, et, DIEU lui refusant la protection dont elle s'est rendue indigne, elle ne manque point de tomber dans l'abîme qu'il a creusé.

Faire vœu d'obéissance, c'est s'engager à ce que la vie religieuse a de plus grand, de plus important, de plus pénible et de plus saint. C'est, dis-je, ce que la religion contient de plus grand, puisque c'est en cela que

toute sa perfection consiste, et que tout ce qu'elle contient se renferme dans le fond et dans la pratique de cette vertu. Il est certain que l'obéissance est tellement essentielle à la vie religieuse, qu'être religieux et être un parfait obéissant ce n'est qu'une même chose. Elle n'a rien de plus important, puisque sans l'obéissance toutes ses actions, tous ses exercices, toutes ses occupations, tous ses emplois, n'ont, au jugement de DIEU, ni mérite, ni valeur. Elle n'a rien de plus difficile, puisque l'obéissance ne dit pas moins qu'une abnégation totale, un parfait détachement de soi-même, une mort et une destruction véritable de son propre esprit : ce qui est de toutes les choses du monde la plus difficile, et à quoi l'homme naturellement orgueilleux et plein de lui-même, a le plus de peine à se déterminer et à se résoudre. Enfin, elle n'a rien de plus saint, parce que toutes les dispositions précédentes supposent ou renferment une sainteté consommée.

Mais où remarque-t-on cette obéissance parfaite, cette obéissance accompagnée de simplicité, de douceur, de promptitude, de joie, de cordialité, d'amour, de respect et d'estime pour ceux qui commandent ? et ne voit-on pas souvent des dispositions toutes contraires : les murmures, les soupçons, les chagrins, les jugements téméraires, l'inquiétude, l'envie, la défiance envers ceux qui ont l'autorité, et une infinité de dérèglements semblables qui ternissent la beauté de la maison de DIEU, et qui font que les actions extérieures n'ont ni solidité ni vertu ni mérite ? Et, ce qui rend le mal plus grand, c'est que, comme les mauvaises dispositions des particuliers sont souvent secrètes, on ne s'applique point à la guérison du mal, et, les plaies étant négligées, la corruption augmente, et enfin le désordre vient à un tel point, qu'il n'est plus capable de remède. (**L'Abbé de la Trappe, Conférences**).

[L'obéissance est une lumière]. — Les chrétiens sont des enfants de lumière, ils doivent marcher dans la lumière : mais l'avantage de l'obéissance est de nous fournir une lumière toujours présente. Une personne qui est sous sa propre conduite est obligée de discerner non-seulement si ses actions sont bonnes ou mauvaises en général, mais si ce sont celles précisément que DIEU demande d'elle, si ce n'est point la cupidité qui l'y pousse par de faux prétextes ; mais celle qui s'est fait une règle de suivre dans toutes ses actions ce qui lui est prescrit par son supérieur trouve tout d'un coup cette lumière qui la doit conduire. Elle n'a besoin pour cela que de la règle même de l'obéissance, qui préfère le jugement d'une personne désintéressée à son propre discernement, toujours suspect d'intérêt et de passion ; qui aime mieux ne se charger point soi-même de sa conduite, en se remettant à celle d'autrui, que d'être obligée de discerner par sa propre lumière ce qui lui est convenable et ce que DIEU veut d'elle. Ces règles sont en même temps des règles de prudence et de bon sens, qui servent de lumière à une personne qui a embrassé la voie de l'obéissance.

Ainsi, cette voie est une voie de lumière, une voie éclairée par la splendeur de la vérité, et dont on peut dire, comme le Sage le dit de la vérité des justes : *Elle est comme une lumière brillante qui s'avance et croît jusqu'au jour parfait.* (Prov. iv).

Ce que le Sage ajoute est capable de donner de la frayeur à tous ceux qui marchent sous leur propre conduite : car il semble qu'il la marque par des qualités toutes contraires : *La voie, dit-il, des impies est ténébreuse, ils ne savent où ils tombent.* (Ibid.). Ces paroles ne conviennent-elles pas parfaitement à ceux qui se conduisent par leur propre lumière et qui suivent leur propre volonté ? Car, au lieu des lumières de la raison et de la foi, ils n'ont souvent pour règle que leur caprice, leurs intérêts, leurs passions, qui sont de véritables ténèbres. Ainsi, il est vrai de dire qu'ils ne savent où ils tombent : ne discernant pas même leurs chutes, ils ne savent pas s'ils sont tombés, et encore moins si leur chute est dangereuse. Souvent ce qui ne leur paraît rien est un engagement qui les entraîne dans le précipice. C'est quelquefois une chute dont ils n'auront pas lieu de se relever. C'est souvent une plaie qui sera cause de leur mort. Ainsi ils ne savent où ils tombent.

La vie humaine est toute pleine de fausses voies, qui nous détournent de notre chemin et qui nous engagent en des égarements dangereux, et la cupidité, qui vit toujours en nous, est un conseiller infidèle, qui nous sollicite continuellement d'entrer dans ces voies, et qui nous les fait paraître agréables. Que peut-il donc y avoir de plus favorable pour le salut que de trouver un guide fidèle qui nous prenne comme par la main, et qui nous fasse choisir entre ces divers chemins celui qui nous est propre ? Et que peut-il y avoir, au contraire, de plus insensé que le discours d'une personne qui nous dirait que nous sommes bien simples d'accepter ce secours, et de nous laisser ainsi mener par la main, et de nous abandonner à ce guide fidèle, qui nous délivrerait par-là de tant d'égarements dangereux ? (*Essais de morale*).

[Sacrifice agréable à Dieu]. — C'est un sentiment qui vient souvent aux personnes touchées de reconnaissance envers DIEU, que d'avoir une secrète douleur de n'avoir rien à lui offrir ; mais, si elles sont vraiment spirituelles, l'obéissance leur découvrira des trésors, qu'elles n'épuiseront jamais. Quelque pauvre qu'on soit on a toujours sa volonté, et on la peut offrir à DIEU en y renonçant. C'est un présent que DIEU estime plus que toutes les choses du monde, la volonté de l'homme étant infiniment plus noble que tous les biens sensibles. Ce trésor, qui ne manque jamais aux pauvres, trouve en DIEU un juge équitable, qui le sait estimer à son juste prix. Que personne ne se plaigne donc de sa pauvreté à l'égard de DIEU, mais qu'on se plaigne de soi-même, de ce qu'on ne veut pas s'enrichir en donnant sa volonté à DIEU par l'obéissance. (*Les mêmes essais de morale*).

[Trois caractères de l'obéissance]. — L'obéissance que nous devons à DIEU et aux personnes qui tiennent sa place doit avoir ces trois caractères, si nous aspirons à la perfection de cette vertu : c'est-à-dire que nous devons toujours — 1°. Estimer, louer, approuver tous les ordres qui nous viennent de la part de nos supérieurs, soumettre nos lumières aux leurs, croire aveuglément que ce qu'ils nous commandent est sage et raisonnable. — 2°. Conformer intérieurement notre volonté à la leur, aimer le commandement qu'ils nous font, nous y affectionner, le juger le plus convenable et le meilleur. — 3°. Exécuter promptement, avec simplicité, avec candeur, avec joie, avec persévérance, tout ce qui nous a été commandé, quoique difficile à la nature. Quelque exacte, quelque littérale qu'ait été notre obéissance extérieure, elle ne sera pour nous d'aucun prix devant DIEU si elle n'est en même temps accompagnée de ces sentiments intérieurs de respect et d'amour. « Vous remplissez bien, par exemple, l'emploi qu'on vous a confié ; mais au fond vous n'en supportez qu'impatiemment le fardeau. Votre esprit se révolte contre la conduite de votre supérieur, votre cœur en murmure : dès-là, dit S. Bernard, il n'y a point d'obéissance, votre obéissance extérieure n'est qu'hypocrisie, que dissimulation criminelle. » Prenez-y garde, et ne perdez pas ainsi, par votre faute, le fruit de tant de peines. (*La morale du Nouveau-Testament, du P. La Neuville*).

[Paix et repos d'esprit]. — Celui qui obéit doit être dans un parfait repos. Qu'il ne se mette point en peine, qu'il ne soit agité d'aucun trouble : il est dans l'ordre de DIEU. Ce qu'il fait paraît peu de chose. Non, ce n'est point peu de chose : l'obéissance en relève le mérite. Il obéit : quelque raisonnement qu'il forme ; quelques efforts qu'il tente, il ne peut rien faire de meilleur ni qui soit plus agréable à DIEU. Il vaut beaucoup mieux faire, en obéissant, ce qui paraît peu important devant les hommes, que de se soustraire à l'obéissance pour s'appliquer, par son propre esprit et par son propre mouvement, à des choses que l'on croit d'un ordre supérieur et beaucoup plus importantes. L'un dit qu'il n'a pas le temps de prier ; l'autre se plaint qu'on ne veut pas lui permettre de pratiquer des austérités pour lesquelles il se sent beaucoup d'attrait. C'est une chose très-excellente que de donner beaucoup de temps à la prière ; c'est une chose très-excellente que de châtier son corps et de le réduire en servitude par la mortification : mais c'est encore une chose bien plus excellente d'obéir et de se tenir constamment dans l'ordre de DIEU. Ce que vous faites est très-vil ; c'est tout ce qu'il y a de plus abject et de plus méprisable dans la maison : mais vous êtes dans votre place et vous faites ce qui vous est prescrit. Tenez-vous comme vous êtes, et regardez comme des tentations toutes les pensées qui vous troublent. Appliqué à votre devoir, vous êtes dans un état plus agréable à DIEU que si vous étiez

humblement prosterné dans son temple. (**Lambert**, *Discours sur la vie ecclésiastique*).

[Perfection de l'obéissance]. — Le mérite de l'obéissance ne consiste pas précisément à exécuter ce qu'un supérieur nous ordonne, mais à l'exécuter parce qu'il l'ordonne. L'intérêt, l'honneur, la bienséance, la crainte, nous font faire tous les jours ce qu'on nous commande : est-ce vertu? Non. L'obéissance parfaite demande encore la conformité de notre volonté avec celle du supérieur, en sorte que nous voulions ce qu'il veut, et que nous le voulions à cause qu'il le veut. Et voilà pourquoi, selon l'expression de l'Écriture, ne vouloir pas obéir ce n'est point en général ne vouloir pas exécuter l'ordre du prophète, mais ne vouloir pas y acquiescer. *Quasi scelus idololatriæ nolle acquiescere.* (I Reg. xv). L'obéissance est donc un acquiescement de notre volonté à celle du supérieur ; et cet acquiescement est parfait lorsque notre volonté se repose dans celle du supérieur comme dans son centre. Mais la volonté ne se soumet pas aisément jusqu'à ce point, si nous écoutons encore notre jugement propre. Ainsi, pour bien obéir, il faut d'abord chercher à se convaincre que le supérieur a raison de commander ce qu'il nous commande. Si nous cherchons au contraire à nous persuader qu'il a tort, nous faisons dès-là une faute considérable, et nous nous exposons même à ne pas obéir. Il est permis de représenter au supérieur les difficultés que souffre l'exécution de ses ordres ; mais si, après cette remontrance, qui doit être toujours humble, nous revenons à la charge, si nous le contredisons, si nous disputons avec lui pour le faire tomber dans notre sens, c'est manquer à l'obéissance. C'est à vous maintenant d'examiner comment vous en usez en ce point. Il se fait dans tous les états des fautes de ce genre plus fréquentes et plus grièves qu'on ne pense. (**Le P. Ségnéri**, *Méditations*).

[L'obéissance ennoblit l'homme]. — L'homme ne peut rien faire de plus grand ni de plus digne de lui que de se vaincre soi-même. Or, l'obéissance, entre toutes les autres vertus, nous fait remporter sur nous cette glorieuse victoire : *Vir obediens loquetur victoriam*. La valeur et la force qui nous donnent l'avantage sur un rival nous sont communes avec les animaux : il n'y a donc pas sujet de s'en glorifier beaucoup ; mais il y a une gloire vraiment solide à se surmonter soi-même en obéissant, puisqu'on montre par-là et son courage et l'empire qu'on a sur son cœur. L'homme qui ne saurait faire plier sa volonté sous l'obéissance est un esclave réduit à se voir gouverné par ses passions, dont il devrait être le maître. Quand donc l'obéissance n'aurait d'autre attrait que la gloire de se vaincre soi-même, ce motif seul devrait engager à obéir avec promptitude et avec joie. Au reste, pour avoir la gloire et le mérite de l'obéissance, ce n'est pas assez d'obéir par une lâche crainte et pour un vil intérêt : il faut obéir par raison et par devoir. Telle est l'obéissance du chrétien, et c'est

à lui que conviennent principalement ces paroles : *Vir obediens loquetur victoriam.*

Si le Sage se contente de dire que celui qui est parfait dans la vertu d'obéissance *racontera sa victoire*, ce n'est pas que l'homme obéissant n'en remporte qu'une; mais c'est que ses autres victoires se rapportent à celle qui lui assujettit sa volonté propre, comme à la plus difficile de toutes. Car quiconque est assez le maître de sa volonté pour l'accommoder en tout à celle de son supérieur ne trouve plus d'occasions de combattre d'où il ne sorte aisément victorieux : la chair, le monde, le démon, ne sont plus pour lui des ennemis redoutables. L'homme obéissant ne succombera point aux révoltes de la chair : car comment serait-il vaincu par cet esclave, lorsqu'il sait vaincre sa volonté, qui commande à la chair même, et qui est bien plus difficile à réduire? D'ailleurs, les saints nous assurent que DIEU récompense la soumission parfaite aux ordres des supérieurs par un plein pouvoir sur les désirs de la chair : *Celui qui veut que la partie inférieure lui soit soumise, qu'il se soumette à son supérieur*, dit S. Augustin. (in ps. 143).

Puisque la victoire que nous remportons sur nous-mêmes par l'obéissance nous fait triompher de tout le reste, proposons-nous principalement dans la vie spirituelle, de vaincre notre volonté propre. Tous nos succès dépendent de là. Employons-y tous nos efforts : la défaite de ce seul ennemi nous assure celle de tous les autres : *N'attaquez qui que ce soit, ni petit ni grand*, disait le roi de Syrie à ses soldats d'élite, *n'attaquez que le roi d'Israël.* (III Reg. xxii). La captivité ou la mort du seul Achab nous répond de la défaite entière de ses troupes. Qu'elle est peu connue, cette gloire de l'homme chrétien qui sait se vaincre lui-même et faire plier sa volonté sous le joug de l'obéissance! C'est qu'au fond elle est, de toutes les espèces de gloire, celle qui coûte le plus à l'homme. Mais qu'elle est aussi avantageuse, cette victoire que le chrétien remporte sur lui-même par l'obéissance! qu'elle lui procure de repos, de douceur, de sûreté! Les ennemis les plus redoutables cessent de l'être à son égard. (**Le P. Ségnéri, Méditations.**)

[Entretien sur le bonheur de l'obéissance]. — Par l'obéissance, je rentre en quelque sorte dans les droits dont la désobéissance dépouilla mon premier père. A mesure que je soumets ma volonté à la volonté de l'homme, je sens, par un esprit de la divine miséricorde, les désirs de la chair s'affaiblir en moi; l'esclave n'ose plus se révolter en moi, quand la maîtresse même obéit. Mettant ma gloire à dépendre, pour DIEU, de l'homme qui tient pour moi sa place, je méprise la folle ambition des enfants du siècle, qui mettent leur gloire à dominer sur les autres, et le monde n'a plus de quoi me tenter. En suivant fidèlement le mouvement que me donne l'obéissance, je ne crains plus l'esprit de ténèbres : il ne saurait me séduire. La route qu'un supérieur me marque est celle que je dois tenir; ce

qu'il m'ordonne de faire est tout ce que DIEU veut que je fasse. Cette pleine victoire de l'homme obéissant ne peut être que votre ouvrage, ô mon DIEU ! Quand est-ce que je pourrai me glorifier en vous de l'avoir obtenue, et vous en aller rendre hommage ? Quand est-ce que, bien instruit de l'art de vaincre en obéissant, je pourrai en faire d'utiles leçons ? Oui, Seigneur, je suis sûr d'exécuter vos ordres et d'être agréable à vos yeux en m'abandonnant à la conduite de ceux auxquels vous m'avez soumis, lorsqu'ils ne me commandent rien de contraire à votre loi. Je serais donc bien aveugle et bien coupable de croire que je puisse suivre d'autres lumières : ce serait consulter d'autres dieux que vous. A vous seul, ô mon DIEU, il appartient d'être la règle de mes actions, soit par vous-même soit par ceux que vous avez mis à votre place pour me conduire. Comment donc oserais-je prendre mes seules lumières et ma seule volonté pour guide ? Ce serait m'attribuer un honneur qui n'appartient qu'à vous ; ce serait faire de ma volonté une idole de qui seule je voudrais dépendre : quel crime ! Je vous dis aujourd'hui, ô mon DIEU, dans la personne de tous ceux que vous avez établis au-dessus de moi : *Seigneur, que vous plaît-il que je fasse ?* Je ne veux plus avoir d'autre volonté que la leur, qui est la vôtre. Ils pourraient peut-être se tromper en me prescrivant ce qui serait le moins bon en soi ; mais en leur obéissant, je fais certainement ce qui est pour moi le meilleur. (*Le même*).

[Dans les petites choses]. — Il faut que l'obéissance, pour être parfaite, embrasse avec inclination ce qu'il y a de plus bas, et qu'elle accepte avec peine ce qu'il y a de plus élevé ; afin que, dans l'abaissement, plus elle est soumise à la volonté de DIEU, plus elle mérite de louange ; et que, dans l'élévation, plus elle sent de répugnance à l'honneur que DIEU lui fait, plus elle se montre sincère. Ce que nous disons de cette vertu paraît admirablement dans la manière dont en usèrent autrefois deux illustres serviteurs de DIEU. Moïse paissant les troupeaux de son beau-père dans le désert, un ange lui apparut au milieu d'un buisson ardent, et lui commanda de prendre la conduite du peuple d'Israël que DIEU voulait tirer de l'Égypte. Le saint homme, pénétré d'un profond mépris de lui-même, et qui s'estimait indigne du choix que DIEU avait fait de lui pour une entreprise si glorieuse, en fut effrayé. « Seigneur, lui dit-il, je vous prie de m'écouter. Je n'ai jamais eu le talent de bien parler ; et, depuis même que vous avez parlé à votre serviteur, j'ai la langue encore plus empêchée qu'auparavant. » Il conjure le Seigneur de donner cette commission à un autre ; il dit qu'il bégaie, pour s'exempter de gouverner un grand peuple. — S. Paul avait reçu ordre d'en-haut d'aller à Jérusalem, comme il le témoigne dans son Épître aux Galates : il rencontre en chemin le prophète Agabe, qui, prenant la ceinture de l'Apôtre et s'en liant les pieds, lui prédit qu'il serait ainsi lié ; S. Paul répondit résolument qu'il était prêt non-seulement à être lié mais à mourir pour le nom de JÉSUS-CHRIST.

— Nous voyons, par l'exemple de ces deux célèbres conducteurs du peuple de DIEU, que, si nous voulons obtenir le prix de l'obéissance parfaite, nous ne devons recevoir les grands emplois que parce qu'on nous y oblige, et que nous devons embrasser les petits par inclination et d'une franche volonté. (*Le Card. Bellarmin, De septem verbis Domine in cruce*).

[Grandeur vraie de l'homme]. — C'est une erreur de s'imaginer que notre puissance dépende de notre liberté, et que nous ne soyons jamais plus absolus que quand nous faisons tout ce que nous voulons. La véritable souveraineté de l'homme est fondée sur son obéissance, et il trouvera toujours la soumission dans son état et dans sa personne, dans ses passions et dans les créatures, quand il sera soumis à DIEU. Si l'Écriture a dit que toutes choses sont possibles à celui qui croit, nous pouvons dire, avec autant de raison, que toutes choses sont possibles à celui qui obéit. C'est pourquoi notre parfait obéissant ne trouvait point de rébellion dans ses sens, ni de révolte dans ses passions; les uns et les autres obéissaient à l'esprit, parce que l'esprit obéissait à DIEU; et il pouvait dire qu'il ne devait son autorité qu'au mérite de son obéissance. S. Isidore a remarqué que la révolte de notre chair était une juste punition de notre désobéissance, et qu'une partie de l'homme ne s'était soulevée contre l'autre que depuis que la supérieure avait perdu le respect qu'elle devait à son Créateur; et le même ajoute que nous ne pouvons recouvrer notre autorité que par notre soumission; que toutes les créatures nous obéiront si nous obéissons à celui qui les avait soumises à notre empire, et que la chair ne sera point assujettie à l'esprit ni la passion à la raison, si la raison et l'esprit ne sont assujettis à DIEU. (*Le P. Senault, Panégyrique de S. Maur*).



OCCASION.

FUITE DES OCCASIONS DU PÉCHÉ.

Occasion prochaine, occasion éloignée.

AVERTISSEMENT.

La fuite des occasions du péché entre dans plusieurs autres sujets, avec lesquels non-seulement elle a du rapport, mais dont même elle fait partie : tel est le sujet des tentations, puisque le meilleur moyen de les prévenir c'est d'en fuir l'occasion, et que le moyen le plus sûr de les vaincre, du moins quelques-unes, est de s'éloigner au plus tôt des objets qui les peuvent causer. Elle entre de même dans le sermon de la rechute dans le péché : car c'est un moyen non-seulement efficace mais absolument nécessaire pour ne point retomber. On peut dire la même chose de la persévérance dans la grâce, de la fréquentation des mauvaises compagnies, de la fuite des spectacles et des divertissements dangereux, et de plusieurs autres sujets dont nous avons déjà parlé ou dont nous parlerons en leur lieu propre. C'est pourquoi on pourra les consulter dans l'énumération qu'on voudra faire des occasions prochaines, tellement que nous ne traitons ici que de l'Occasion du péché en général, sans nous étendre sur aucune en particulier.

On trouvera, dans ce recueil, le danger où l'on s'expose quand on recherche ces occasions, ou bien quand on ne s'en éloigne pas lorsqu'on s'y trouve engagé sans les avoir recherchées ; les motifs qui nous obligent de les fuir ou de nous

en retirer : les faux prétextes qu'on allègue pour justifier la prétendue obligation de s'y trouver, et les engagements qui ne nous permettent pas d'en sortir. On verra les suites funestes et ordinaires de ces occasions recherchées. On trouvera, enfin, tout ce qui regarde cette matière, que l'on peut détacher des autres sujets avec lesquels elle est liée, pour la traiter séparément.

Il faut seulement prendre garde à ne point outrer ce sujet en donnant des décisions générales, ou en faisant à l'égard de tout le monde une occasion prochaine de ce qui n'est qu'une occasion éloignée à l'égard de quelques-uns. Mais on peut exhorter chacun à se précautionner et à user de vigilance, afin que celle qui n'est qu'éloignée ne devienne point prochaine.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Il y a une occasion qui est péché, et il y a une occasion qui porte au péché : deux choses à bien distinguer. Il faut fuir absolument l'une, il faut se précautionner avec une extrême vigilance contre l'autre. C'est ce qui peut faire les deux parties d'un discours.

I. L'occasion qui est péché, c'est-à-dire où l'on commet un péché en s'exposant seulement est celle qu'on appelle *prochaine*, et l'on doit juger qu'elle est telle, non parce quelle est capable de nous porter au péché, mais par notre propre expérience, qui nous fait connaître que souvent nous tombons dans le péché, et presque toutes les fois que nous nous y trouvons et que cette occasion se présente. — 1°. Ce jeu, ces assemblées de bal, ces compagnies enjouées, où notre conscience nous reproche que jamais nous ne nous y rencontrons sans y recevoir quelque plaie. — 2°. Par rapport à notre faiblesse, à nos passions, à notre penchant, à nos inclinations, nous voyons le danger : notre âge et notre naturel sont susceptibles des impressions qui s'y peuvent prendre et que ces objets sont capables de faire sur nous. — 3°. Ce doivent être des occasions où l'on s'expose volontairement de gaieté de cœur : occasions que l'on recherche, et non pas que le hasard nous présente et où l'on se trouve sans les avoir prévues. Car ce ne peut être péché, dès qu'elles ne sont point volontaires. Ainsi, afin qu'une occasion soit *prochaine* et que ce soit un péché de s'y exposer, il faut qu'elle soit dangereuse, recherchée volontairement, et qu'on y demeure volontairement après qu'on s'est aperçu du danger. Sur quoi il y a trois illusions à redouter. *La première* : on ne croit pas la rechercher volontairement, et cependant elle est volontaire, parce qu'on

s'engage dans ces compagnies dont on devrait se défier ; on se trouve dans des lieux où l'on sait qu'on ne manquera point de trouver des objets qui porteront au crime. On sait que les compagnies que l'on fréquente ne sont pas des personnes réglées, et que l'on sera obligé de s'accommoder à leurs manières. *La seconde illusion* : on s'imagine que ces occasions ne sont pas dangereuses, et elles le sont en effet : ces compagnies où se trouve tout ce que le monde a de plus brillant, tout ce qui peut flatter les sens, tout ce qui peut enflammer la passion, ou la rallumer quand elle est éteinte, etc. *La troisième* : on se flatte qu'elle n'est pas dangereuse à notre égard, faute de nous connaître et de rentrer en nous-mêmes : et c'est particulièrement par cet endroit qu'il faut craindre, et que l'occasion devient prochaine. Quoi vous êtes porté au plaisir, et vous n'appellerez pas occasion prochaine ces tête-à-tête, ces familiarités entre des personnes de sexes différents, ces confidences, ces enjouements ! Quoi ! vous qui êtes porté à l'avarice, vous n'appellerez pas occasion prochaine celle de vous engager dans une charge lucrative, où les deniers publics vous passent par les mains ? Vous qui êtes colère et vindicatif, de vous lier avec des personnes querelleuses ? etc.

II. Il y a une occasion qui n'est point péché, mais qui est pourtant l'occasion du péché : car enfin il y a toujours quelque cause, du moins éloignée, de l'offense que l'on commet contre DIEU ; et en faisant abstraction si elles sont occasions prochaines ou éloignées, volontaires ou non, il suffit qu'elles soient dangereuses pour nous obliger à nous en retirer quand nous nous apercevons du danger. Par exemple : vous embrassez un emploi qui vous donne souvent occasion de vous emporter ou de manquer aux devoirs de votre religion. Cette occasion n'est ni recherchée ni prochaine : elle est pourtant dangereuse, et c'est assez pour vous obliger à la fuir et à vous retirer d'un emploi, d'une compagnie, d'une maison, où vous avez de fréquentes occasions d'offenser DIEU, tantôt d'une manière et tantôt d'une autre. Ainsi, vous devez faire tous vos efforts pour en sortir.

— 1°. Ce qui serait encore plus indispensable, si cette occasion, où vous vous seriez engagé sans le savoir, était prochaine : car alors, quoique vous n'eussiez pas péché en vous y engageant, vous pécheriez en y demeurant. Il faudrait conclure de-là, direz-vous, que toutes sortes de personnes seraient obligées de quitter le monde et de mener une vie solitaire ? Ce serait à la vérité le plus sûr ; mais c'est une perfection à laquelle DIEU n'a pas voulu nous obliger. Si toutefois vous ne pouviez vous sauver autrement ni éviter le péché que par cette voie, ce serait pour vous une obligation indispensable de la prendre. — 2°. Du moins vous êtes obligé d'user de précaution et de vigilance dans ces occasions éloignées, contre les dangers où votre condition vous engage : vous, d'éviter ces intrigues, ces procès, ces contestations ; vous, ces dangers où votre sexe vous expose, ces libertés, etc ; vous, de quelque condition ou de quelque profession que vous soyez, les dangers que votre expérience vous fera bientôt con-

naître ; et, s'il ne vous est pas permis de changer d'état, si la nécessité vous oblige d'y demeurer, vous devez vous précautionner contre ces occasions. — 3°. Si vous ne pouvez, enfin, éviter les dangers et les occasions, à raison des engagements indispensables qui vous y retiennent, vous devez témoigner à DIEU votre fidélité, et regarder ces occasions comme des épreuves où DIEU vous met pour exercer votre patience, etc.

II. — Comme il y a deux sortes d'occasions, celle qu'on appelle *éloignée* et celle qu'on nomme *prochaine*, je fais deux propositions. La première ; il faut éviter tant qu'on peut l'occasion éloignée, quand elle est volontaire. La seconde : il faut sortir au plus tôt de l'occasion prochaine, quoiqu'on ne s'y soit pas engagé volontairement.

1°. Il faut éviter l'occasion même éloignée, quand nous n'y sommes pas nécessairement engagés par la condition de l'état où DIEU nous a fait naître et où la Providence ne nous a pas engagés ; autrement nous y périrons. Dans l'ordre de la Providence, DIEU nous a promis son secours dans les dangers que nous n'avons point recherchés, et non pas dans ceux où nous nous exposons nous-mêmes. Nous n'avons souvent de grâces que pour éviter l'occasion. DIEU est fidèle à tenir sa parole : quand il nous a promis de nous assister dans les périls qui se présentent ou bien dans lesquels lui-même nous a mis, il s'y est engagé ; mais il ne tiendra pas moins sa parole, qui est de nous abandonner lorsque nous nous y engagerons témérairement, parce qu'il a dit l'un et l'autre : *Fidelis DEUS qui non patietur vos tentari supra id quod potestis*, etc.

2°. Pour l'occasion prochaine en particulier. Après avoir expliqué ce que c'est, il faut absolument la quitter, et il n'y a que l'impossibilité qui nous en puisse dispenser. Que si l'on me dit qu'il n'est pas permis de quitter l'engagement où l'on est, alors je dis que cette impossibilité en change la nature, et que vous aurez la grâce de la vaincre, pourvu que vous fassiez de votre côté tous vos efforts pour cela. Que si vous pouvez rompre la liaison que vous avez avec cette personne et sortir de cette occasion, vous y êtes obligés. Il faut sur cela expliquer cette parole du Sauveur : *Si oculus tuus scandalizat te ; si pes, si manus*, etc. Ce sont différentes sortes d'occasions : celles qui sont autour de nous, celles que nous allons chercher, celles que nous nous faisons.

III. — Celui qui s'engage dans l'occasion du péché y succombe d'ordinaire. Je tire les preuves de cette vérité de trois choses :

La première : de la faiblesse de celui qui s'est mis dans l'occasion. C'est pour cela que DIEU a défendu l'occasion du péché comme le péché même, et qu'il veut que, dans l'oraison dominicale, nous lui demandions qu'il ne permette pas que nous nous exposions à la tentation.

La seconde : de la force que nos ennemis ont sur nous. Quand nous nous

exposons à l'occasion, ils ont avantage sur nous : nous sommes à demi vaincus par la passion qui nous fait nous exposer.

La troisième : de la justice de DIEU qui abandonne celui qui s'expose à l'occasion.

IV. — 1°. La vigilance chrétienne est nécessaire pour éviter les occasions dangereuses, soit prochaines soit éloignées, et pour ne s'y point engager volontairement.

2°. Il faut de la force et du courage pour en sortir quand on s'y trouve engagé sans les avoir prévues ; et sans cette vigilance et cette force, nous y périrons, c'est-à-dire nous succomberons inmanquablement.

V. — 1°. DIEU ne manquera jamais de nous secourir dans les occasions et dans les dangers de pécher où sa Providence ou bien ses ordres nous auront engagés : sa parole y est expresse ; *Fidelis DEUS*, etc.

2°. DIEU nous abandonnera infailliblement à nous-mêmes et à nos propres forces dans les occasions que nous aurons recherchées nous-mêmes, ou dans lesquelles nous nous serons jetés témérairement.

VI. — 1°. L'occasion du péché est toujours dangereuse, même quand nous ne l'avons ni prévue ni recherchée, mais beaucoup plus celle où nous nous jetons avec connaissance du danger et de notre faiblesse : c'est déjà un péché de s'exposer de la sorte.

2°. Nul prétexte ne nous oblige de nous y engager volontairement, et nulle excuse ne nous peut dispenser d'en sortir quand nous nous apercevons du danger et que nous le pouvons.

VII. — 1°. C'est une grande présomption de s'exposer volontairement aux occasions du péché. Elle mérite que DIEU nous abandonne à nous-mêmes, afin que notre propre expérience nous apprenne à nous connaître et à n'être pas une autre fois si téméraires.

2°. C'est une extrême imprudence de vouloir demeurer dans l'occasion, quand on a reconnu le danger où l'on s'est engagé par mégarde : car c'est vouloir périr de gaieté de cœur.

VIII. — 1°. S'exposer volontairement à l'occasion du péché, c'est marquer qu'on veut le péché, qu'on n'en a point d'horreur, qu'on a perdu la crainte de DIEU, qu'on a étouffé les remords de sa conscience.

2°. Demeurer dans l'occasion du péché quand on peut la quitter, c'est être tombé dans l'aveuglement, ignorer le malheur où l'on est et celui où l'on s'expose de périr éternellement.

IX. — Les hommes sont fragiles, je le sais; les dangers de tomber dans le péché sont présents; il y a des pièges répandus par tout le monde, dans tous les états, dans toutes les conditions: je n'en suis que trop bien instruit. De-là plusieurs concluront qu'ils sont excusables dans leurs péchés. Cette conséquence ou cette excuse n'est pas légitime: car, tout exposés aux dangers et tout fragiles que vous êtes, vous avez un puissant remède contre votre fragilité et un moyen efficace pour vous garantir du péril: c'est la fuite des occasions.

1°. Etes-vous justes? Fuyez l'occasion, et vous serez toujours forts.

2°. Etes-vous pécheurs? Fuyez l'occasion, et vous cesserez d'être faibles. — Justes, gardez-vous bien de diminuer vos forces en cherchant l'occasion. Pécheurs, gardez-vous bien d'augmenter votre faiblesse en vous engageant dans l'occasion. Si vous êtes en état de grâce, l'occasion vous fera tomber: c'est la première partie; si vous êtes dans l'état du péché, l'occasion vous empêchera de vous relever: c'est la seconde partie, et le partage de ce discours. (*Giroust, Avent*).

X. — Je remarque trois sortes d'occasions. Il y en a qui sont éloignées, mais qui sont inévitables et nécessaires. Il y en a qui sont prochaines, mais qui sont libres et volontaires. Il y en a qui sont purement imprévues, où l'on se trouve par hasard et sans y penser. — Les premières sont les tentations, que l'on ne saurait éviter en quelque condition que ce soit, et les pièges invisibles que le démon a répandus partout pour nous engager au péché. Les occasions volontaires sont celles que nous recherchons et où nous nous engageons librement et de propos délibéré, quoique nous ayons reconnu le danger par notre propre expérience. Enfin, les dernières sont celles qui se présentent par hasard, et auxquelles nous n'avons en rien contribué de notre part. Que doit donc faire un chrétien dans ces trois sortes d'occasions?

1°. Il faut qu'il se défie beaucoup des premières, qui sont attachées à son état, quoiqu'il semble éloigné du danger d'offenser DIEU.

2°. Il faut qu'il quitte absolument les occasions prochaines et volontaires, et dont il a reçu souvent des plaies mortelles, sans que nulle raison, soit de besoin soit d'intérêt, le porte à y demeurer ou à s'y rengager.

3°. Il faut qu'il oppose aux dernières une précaution et une vigilance continuelle.

XI. — Chercher les occasions du péché c'est 1°. donner à ses ennemis de grands avantages ;

2°. C'est affaiblir soi-même et diminuer étrangement ses forces.

3°. C'est se priver du secours qu'on pouvait attendre et espérer du côté de DIEU.

—

XII. — Rechercher les occasions du péché, ou y demeurer quand on s'est aperçu du danger, — 1°. c'est faire injure à la Providence ;

2°. C'est refuser et rejeter la miséricorde de DIEU et lui insulter.

3°. C'est braver et irriter sa justice.

—

XIII. Deux grandes raisons, dit S. Thomas, nous obligent à nous retirer incessamment des occasions du péché.

La première : Nous n'avons pas assez de force pour résister aux attraits du péché que l'occasion nous présente.

La seconde : Quand même nous aurions expérimenté nos forces et notre résolution dans un temps, nous ne pouvons nous promettre que nous serons assez forts en tout temps pour n'y pas succomber : car nous ne savons que trop, par une funeste expérience, qu'on est toujours faible dans l'occasion.

—

XIV. — Deux principes doivent concourir à notre victoire sur le péché et à notre sanctification : savoir, la grâce de DIEU et nous-mêmes. Il faut que DIEU nous secoure, et que nous-mêmes nous nous défendions. Mais, si nous nous exposons volontairement aux occasions,

1°. DIEU ne sera pas dans la volonté de nous secourir ;

2°. Nous ne serons pas dans le pouvoir de nous défendre, et par conséquent nous succomberons infailliblement.

—

XV. — 1°. Pour faire une véritable et sincère conversion, il faut absolument renoncer à l'occasion du péché : autrement, notre pénitence est fautive et illusoire.

2°. Pour conserver la grâce et y persévérer, le véritable et le plus efficace moyen est de s'éloigner de l'occasion du péché.

—

XVI. — 1°. Quiconque s'expose volontairement à l'occasion du péché ne doit rien attendre de DIEU, dont il méprise les avertissements et les menaces, et par-là se rend indigne de son secours.

2°. Le téméraire qui se jette ainsi dans l'occasion a sujet de tout appréhender de lui-même, parce qu'il n'est jamais plus faible que dans ces rencontres.

XVII.— *Si votre main ou votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-les et les jetez au feu.*

1°. Je dis, premièrement, que ces paroles du Sauveur contiennent un précepte précis de nous séparer des occasions du péché.

2°. Elles nous font voir jusqu'où doit aller la violence que nous sommes obligés de nous faire, quand il est question de fuir les occasions funestes qui nous portent au péché.

3°. Elles nous expliquent les raisons fortes et puissantes que le Fils de DIEU a eues de nous imposer cette salutaire loi. (**Lambert, Homél. pour la fête de S. Michel.**)

XVIII. — 1°. Le juste devient pécheur dans les occasions, s'il n'en sort, et ne s'en retire au plus tôt.

2°. Le pécheur devient impénitent et obstiné dans son péché, s'il ne quitte l'occasion.

3°. Celui qui n'en veut pas sortir met un obstacle invincible à la pénitence et à son salut.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Ambroise**, dans le traité de la fuite du siècle, parle des occasions qu'il faut fuir.

S. Jérôme, contre Vigilantius, et dans plusieurs de ses Epîtres, montre le danger qu'il y a de s'exposer aux tentations et au danger de pécher.

S. Chrysostome, sur le ps. 50, prend sujet d'exhorter à éviter les occasions qui nous peuvent porter au péché.

S. Paulin, *Epist. I, ad Serum*, fait voir le danger qu'il y a de pécher dans les occasions, et particulièrement dans les mauvaises compagnies.

S. Cyprien, *lettre à Donat*, expose les dangers et les occasions qu'il y a de se perdre dans le monde.

S. Euchèr, montre la même chose dans la *lettre à Valérien*.

S. Basile, Homélie où il montre que DIEU n'est point l'auteur du péché.

S. Chrysostome, *Homil. 15, ad popul. Antioch.* : avec quelle précaution il faut vivre en ce monde, à cause des occasions d'offenser DIEU qui se rencontrent partout.

[Les livres spirituels]. — **Grenade**, livre second du *Mémorial*, chap. 1.

Le P. de Saint-Jure, *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur*, III, 9, sect. 3.

Le P. Chahu, *Secret de la prédestination*, traite de la pénitence des saints et des malades, art. 2, sect. 2.

Hieronymus Platus, 1, *De bono statûs religiosi*, 5.

Baldesanus, *Stimuli virtutum*, 41.

Le Pédagogue chrétien, chap. 8.

Le P. Gegou, livre intitulé *Usage du sacrement de pénitence*, chap. 5, § 3.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 13 Février, 13 Mai, 12 Août, 15 Novembre.

[Les Prédicateurs]. — Tous ceux qui ont traité des tentations, de la rechute dans le péché, de la fuite des mauvaises compagnies, de la retraite et de la solitude, ont parlé de la fuite des occasions du péché, comme d'un sujet qui entre naturellement dans leur dessein, et qui en fait souvent une partie. Voici ceux qui en ont parlé plus expressément.

Biroat, sermon pour le 5^e mardi de Carême.

Le P. Giroust, *Avent*.

Massillon, *Carême*, jeudi de la 3^e semaine.

La Font, *Entretiens ecclésiastiques*, 3^e dim. de Carême.

Dictionnaire moral, deux sermons sur ce sujet et plusieurs réflexions.

Essais de Sermons pour le Carême, Mardi de la Semaine-Sainte.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne ; Dominicale, Dimanche de la Quinquagésime.

Reina, *Conc.* 40, n^o 23 et seqq.

Le P. d'Orléans, Sermon sur les tentations.

[Recueils]. — **Louis de Grenade**, dans ses *Lieux communs*.

Labatha a plusieurs propositions sur ce sujet.

Spanner, *Polyantha sacra*, titulo *Occasio*.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. Genes. viii, 21.

Recedite à tabernaculis hominum impiorum, et nolite tangere que ad eos pertinent, ne involvamini in peccatis eorum. Numer. xvi, 26.

Per hanc occasionem avertent filii vestri filios nostros à timore Domini. Josue, xxii, 25.

Averte oculos meos ne videant vanitatem. Ps. 118.

Viam iniquitatis amove à me. Ibid.

Peppi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. Job. xxxi, 1.

Sculptilia eorum igne combures : non concupisces argentum et aurum de quibus facta sunt, neque assumes ex eis tibi quicquam, ne offendas, propterea quia abominatio est Domini DEI tui. Deuteron. vii, 25.

Si in toto corde vestro revertimini ad Dominum, auferet deos alienos de medio vestri. I Reg. vii, 3.

Non derelinquis præsumentes de te, et præsumentes de se et de suâ virtute gloriantes humilias. Judith. vi, 15.

Qui amat periculum in illo peribit. Eccli. iii, 27.

Quasi à facie colubri fuge peccata, et si accesseris ad illa, suscipient te. Id. xxi, 2.

Discede ab iniquo, et deficiet mala abs te. Eccli. vii, 2.

Seito quòd in medio laqueorum ingrederis. Id. ix, 20.

Recedite, recedite, exite indè; pollutum nolite tangere; exite de medio ejus. Isaïe lii, 11.

Si abstuleris offendicula tua à facie meâ, non commoveberis. Jerem. iv, 1.

Fugite, salvate animas vestras. Id. xlvi, 6.

Recedite de medio Babylonis. Id. l, 8.

Unusquisque offensiones oculorum suorum abjiciat. Ezechiel. xx, 7.

L'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur sont portés au mal dès sa jeunesse.

Retirez-vous des tentes des hommes impies, et prenez garde de toucher aucune chose qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez enveloppés dans leurs péchés.

Ce pourra être un jour une occasion à vos enfants de détourner les nôtres de la crainte du Seigneur.

Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient point la vanité, qui pourrait me séduire.

Éloignez de moi, Seigneur, la voie de l'iniquité.

J'ai fait un accord avec mes yeux pour ne pas même penser à une vierge.

Vous jetterez dans le feu les figures fallées de leurs dieux; vous ne désirerez ni l'or ni l'argent dont elles sont faites, et vous n'en prendrez rien du tout pour vous, de peur que ce ne vous soit un sujet de ruine, parce qu'elles sont l'abomination du Seigneur votre Dieu.

Si vous retournez au Seigneur de tout votre cœur, ôtez du milieu de vous les dieux étrangers.

Vous n'abandonnerez point ceux qui présument de votre bonté, et vous humilierez ceux qui présument d'eux-mêmes.

Celui qui aime le péril y périra.

Fuyez le péché comme un serpent : car si vous en approchez, il se saisira de vous.

Retirez-vous de l'injuste, et le péché se retirera de vous.

Sachez que vous marchez au milieu des pièges.

Retirez-vous, retirez-vous, sortez de Babylone, ne touchez point ce qui est impur; sortez du milieu d'elle.

Si vous ôtez de devant ma face les sujets de vos chutes, vous ne serez point ébranlé.

Fuyez au plus tôt et sauvez vos âmes.

Fuyez du milieu de Babylone.

Que chacun évite les occasions où ses yeux le pourraient faire tomber dans le péché.

Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum et projice abs te... et si dextra manus tua scandalizat te, abscide eam et projice abs te. Matth. v, 29-30.

Nolite jugum ducere cum infidelibus : quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate? II Cor. vi, 14.

Mundus totus in maligno positus est. I Joan. v, 19.

Exite de illâ (Babylone), populus meus, ut ne participes sitis delictorum ejus, et de plagis ejus non accipiatis. Apocal. xviii, 4.

Salvabuntur qui fugerint, et erunt in montibus, quasi columbæ convallium, omnes trepidi. Ezechiel vii, 16.

Qui cavet laqueo securus erit. Proverb. xi, 15.

Si votre œil droit vous est un sujet de scandale et de chute, arrachez-le et le jetez loin de vous : et si votre main droite vous est un sujet de scandale, coupez-la et jetez-la loin de vous.

Ne contractez point alliance en vous attachant à un même joug avec les infidèles : car quelle union peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité ?

Le monde entier est plongé dans le mal.

Sortez de Babylone, ô mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppé dans ses plaies.

Ceux qui s'enfuiront seront sauvés, et ils seront comme les colombes des vallées, tremblant de crainte dans la vue de leurs péchés.

Celui qui évite les pièges sera en sûreté.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU

NOUVEAU-TESTAMENT.

[Ève]. — La première des femmes, Ève, était juste dans l'état d'innocence ; mais elle était curieuse. C'est une tentation bien commune au sexe. Il n'y avait pas longtemps qu'elle était avec Adam son mari ; cependant elle le quitte ; elle va seule se promener dans le jardin, elle rencontre le serpent, elle s'arrête, elle s'entretient avec lui. Quelque hideux qu'il soit, elle ne laisse pas de l'écouter ; enfin, elle le croit ; et parce qu'elle avait cherché l'occasion ou qu'elle y était volontairement demeurée, elle y succomba ; elle mangea du fruit défendu, et en fit manger à Adam. Si Ève, malgré la finesse du serpent, eût pris la fuite, elle se fût garantie de cette tentation ; mais elle s'arrête avec le serpent ; il lui parle, elle lui répond ; d'abord ce n'est qu'une question qu'il lui fait sur le commandement : *Cur præcepit vobis DEUS ut non comederetis de omni ligno paradisi ?* L'esprit de cette femme s'occupe de cela ; elle y fait ses réflexions, ensuite c'est un regard qu'elle jette sur le fruit défendu. Le fruit paraît bon et agréable ; l'occasion prend le dessus et gagne les sens et le cœur. De-là la main s'y porte aussitôt : elle prend de ce fruit ; *Et tulit de fructu illius.* Enfin, après l'avoir cueilli, elle en mange ; *et comedit.* Ce n'est point encore assez d'avoir poussé Ève jusque-là : comme le serpent a été une occasion de péché pour elle, il faut qu'elle-même devienne une occasion de péché pour Adam.

[Loth]. — DIEU, voulant retirer Loth de l'embrassement de Sodome, lui

envoya deux anges. Mais que firent ces anges? Ils auraient pu écarter les flammes du logis de Loth et le garantir de l'incendie par un effet de la puissance de DIEU, comme ils firent en faveur des trois enfants dans la fournaise de Babylone. Mais comme c'était là un secours extraordinaire et miraculeux, ils en usèrent autrement; ils arrachèrent Loth de l'occasion, sans penser à l'y conserver; ils le forcèrent d'en sortir. Voilà l'ordre que DIEU veut garder à l'égard de tous les hommes : il veut nous ôter de l'occasion du péché, il nous envoie des grâces, qui sont comme des anges, pour nous arracher de cette occasion; si nous résistons à cet ordre, si nous nous jetons dans le feu de nos passions, nous ne méritons pas qu'il nous secoure dans le danger, parce que nous cherchons l'occasion de nous perdre.

[David]. — David n'avait point recherché l'occasion : et cependant un objet dangereux qui se présenta sans qu'il y pensât, auquel il n'avait point d'attache, qui était fort éloigné, renverse cet homme selon le cœur de DIEU. Que ne doivent donc pas craindre les jeunes gens, dont les passions sont très-fortes et la vertu très-faible, qui ont un cœur ou tendre ou corrompu, des sens très-vifs et très-dérégés, s'ils vont chercher des objets dangereux par eux-mêmes, plus dangereux par l'attache qu'ils y ont; et qu'en doit-on attendre sinon de funestes chutes?

[Salomon]. — Ce fut ainsi que l'occasion perdit le plus sage et le plus éclairé des hommes. Si Salomon eût éloigné de lui les femmes étrangères qui le séduisirent, il ne se fût pas porté à des excès si honteux et si indignes de son caractère et de son rang; du moins il fût bientôt revenu à DIEU. Mais il s'obstina à les retenir auprès de lui, et dans quel précipice se laissa-t-il conduire! Après s'être oublié lui-même, il oublia le DIEU de ses pères; il adore autant de divinités qu'on lui en présente. C'est désormais un scandale public, il lève le masque, il fait construire un superbe édifice, et il le consacre à une idole. Triste monument de la faiblesse de ce prince et de la force de l'occasion! Elle en fit un prince idolâtre; hélas! n'en fit-elle point jusqu'à la mort un prince impénitent?

[Samson]. — L'histoire de Samson est connue de tout le monde; mais tout le monde n'a pas fait réflexion sur le tour particulier que l'Esprit de DIEU donne au récit qu'il nous en fait. Samson, emporté par une passion criminelle, et fier de la force qu'il a reçue, va trouver Dalila au milieu des Philistins ses ennemis; figure du chrétien qui donne dans le piège que le démon lui tend, et qui recherche l'occasion. On le lie avec des cordes nouvellement faites, dit le texte sacré; mais la première fois il les réduit en poudre comme des étoupes qui auraient passé par le feu; il s'en débarrasse facilement : la grâce est encore forte en lui. Il y revient une autre fois, et il brise encore toutes les cordes dont il est lié, comme le fil dont

on fait la toile. Prenez garde : ces liens, quoique faibles, commencent déjà à l'environner. Il continue, et on attache ses cheveux avec un clou, et il arrache les cheveux avec le clou qui servait à les attacher. La présomption se fortifiant, les difficultés se fortifient. Mais enfin, il s'abandonne, il ouvre son cœur, il découvre que sa force réside entièrement dans ses cheveux. Il perd sa force pour s'y être entièrement confié. Il a beau dire « *Excusiam me sicut ante feci, j'en sortirai comme j'ai déjà fait,* » il ne pense pas qu'il n'y a plus de grâce forte pour lui, qu'il a épuisé le fond des miséricordes qui lui étaient destinées.

[Tobie]. — Je ne puis vous proposer un plus bel exemple que celui du saint homme Tobie. Quo faisait-il, ce saint homme, et que lui inspirait dès son plus bas âge une sagesse consommée? Apprenez-le, et vous formez sur ce modèle. Tandis que tous les autres allaient offrir un encens sacrilège à de fausses divinités, bien loin de se joindre à la multitude, il se retirait, et s'interdisait tout commerce avec les idolâtres : *Hic solus fugiebat consortia omnium.* Ce n'était pas pour demeurer oisif dans sa retraite ; mais il allait à Jérusalem visiter le temple du vrai DIEU : *Sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini.* Là, prosterné devant l'autel du Seigneur, il lui rendait ses hommages et s'attachait plus étroitement au Maître dont il voulait jusqu'à la mort observer la loi : *Et adorabat Dominum DEUM Israël.* Telle est la précaution salutaire dont nous devons user pour éviter les occasions qui nous font perdre l'innocence et qui nous exposent à une infinité de crimes.

[Le temple]. — Quand on rebâtit le Temple, du temps de Néhémie et d'Esdras, la première précaution qu'on jugea nécessaire pour empêcher le peuple de DIEU de tomber dans l'idolâtrie, et lui ôter toute occasion de se corrompre dans la compagnie des païens en imitant leurs mœurs et leurs manières, fut de séparer les enfants d'Israël d'avec tout étranger, parce qu'on ne croyait pas pouvoir autrement les détourner de retomber dans le culte des idoles, dont on avait eu tant de peine à les retirer. Ainsi, la première chose nécessaire pour conserver l'innocence, c'est de faire divorce avec les personnes vicieuses, de s'éloigner des lieux, des compagnies, des divertissements, où l'on sait que DIEU est offensé et où il y a danger de l'offenser.

[Ezéchias]. — Le quatrième livre des Rois, chapitre 8, rapporte que le saint roi Ezéchias fit mettre en pièces le serpent d'airain que Moïse, par une mystérieuse conduite, avait fait élever pour guérir le peuple de DIEU de la morsure des serpents. Ce bon prince, voyant que ce peuple ne se contentait pas de le regarder comme le mémorial d'un insigne bienfait, mais qu'il en était venu jusqu'au culte et à l'adoration, pour ôter cette occasion de scandale, il fit briser ce serpent, et, afin de retrancher pour

jamais toutes les autres occasions qu'ils pourraient prendre de tomber dans une semblable idolâtrie, il fit renverser et démolir les autels où l'on avait autrefois adoré les idoles, et jeter dans le torrent de Cédron tout ce qui avait servi à ce culte sacrilège, afin qu'il ne restât rien qui pût être une occasion, même éloignée, d'une telle abomination.

[S. Pierre]. — La chute déplorable de S. Pierre est une forte preuve qu'il ne faut point témérairement s'exposer à l'occasion. Qui parut jamais mieux disposé à demeurer fidèle à son maître ! Quelle promesse ne fit-il pas d'être inséparablement attaché à lui ! Il avait même lieu de compter sur la prière que le Fils de DIEU avait faite pour lui afin que sa foi fût inébranlable *Rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua*. Ne semble-t-il pas qu'il eût sujet de ne rien craindre ? Cependant, pour s'être témérairement exposé à l'occasion et sans consulter sa faiblesse, il renia lâchement son maître, et fit une chute qui doit apprendre à tous les siècles combien nous devons peu compter sur nos meilleures résolutions, et craindre d'exposer la grâce à des combats où DIEU ne s'est point engagé à la conserver.

[S. Pierre et S. Paul]. — Voici deux exemples mémorables, qui nous font voir la différence qu'il y a de s'exposer à l'occasion par l'ordre de DIEU ou par sa propre témérité : l'un est de S. Pierre, l'autre de S. Paul. Tous deux se trouvent dans la même ville de Jérusalem, tous deux dans la même occasion. Il s'agit pour l'un et pour l'autre de paraître en la présence d'un juge et d'y soutenir les intérêts de leur maître. Il faut que Pierre et Paul ou bien renoncent publiquement à JÉSUS-CHRIST, ou bien le confessent hautement. Tous deux sont là-dessus, à ce qu'il semble, dans la même disposition. Pierre dit au Sauveur du monde, la veille de sa passion : « Me voilà prêt à mourir pour vous et avec vous ; quoi qu'il arrive, quand il m'en coûterait la vie, je ne vous abandonnerai jamais : *Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo*. » Paul en dit autant : « Qu'on me lie, qu'on m'enferme dans une prison, qu'on me condamne à la mort, je suis disposé à tout : *Ego alligari et mori paratus sum*. » (Act. XXI). Voilà des paroles bien conformes et des sentiments, à ce qu'il paraît, de part et d'autre tout semblables ; mais l'événement est bien différent. Pierre tombe, et Paul persiste avec fermeté dans sa confession. D'où vient cela ? C'est que celui-là a présumé de lui-même, et que, contre l'avis du Fils de DIEU, il a cherché l'occasion. Si celui-ci, au contraire, paraît dans le palais du gouverneur, c'est le SAINT-ESPRIT qui l'y conduit : *Alligatus ego Spiritu, vado in Jerusalem*.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Fugite de medio Babylonis. (Jerem. LI, 6). — Babylone nous est représentée, dans l'Écriture, comme une ville d'abomination, où l'occasion est toujours présente de se corrompre par le commerce avec ses habitants. Aussi écoutons l'ordre que le prophète donne d'en sortir au plus tôt : *Fuyez*, crie-t-il, *du milieu de Babylone, et que chacun sauve son âme.* C'est comme s'il disait : Ne croyez pas pouvoir demeurer dans la corruption sans vous corrompre. Voulez-vous vous préserver de l'infection générale? fuyez, *fugite*; ne demeurez pas dans une occasion si dangereuse. Il ne s'agit pas ici d'une retraite que l'on prémédite pour la faire à loisir : il faut fuir tout d'un coup, et au plus tôt, pour éviter le danger qui vous environne; car c'est une maxime générale, que pour éviter le péché il faut fuir l'occasion.

Viam iniquitatis amove à me. (Ps. 118). — David, instruit par sa propre expérience combien l'occasion du péché est dangereuse, prie le Seigneur de l'éloigner de la voie du péché. Pourquoi ne dit-il pas « Eloignez-moi, mon Dieu, du péché, » mais plutôt : « Eloignez-moi de la voie qui conduit au péché? » C'est que l'occasion du péché est, en quelque manière, plus à craindre que le péché même, par la raison que le péché renferme une secrète horreur qui rebute une âme bien née; mais l'occasion du péché n'a rien qui ne flatte et qui ne charme.

Quasi à facie colubri fuge peccatum. (Eccli. XXI). — Le SAINT-ESPRIT, par cette expression mystérieuse, non-seulement veut nous inspirer une mortelle horreur du péché, mais encore un éloignement absolu de ce qui peut nous y porter, et une fuite générale de toutes les occasions qui nous y pourraient engager. Car remarquez qu'il ne dit pas qu'il faille fuir le péché comme la morsure, la piqûre ou le venin d'un serpent; mais sa présence et sa rencontre, qui est proprement l'occasion. Ou bien disons que le Sage fait allusion à certains serpents nommés basilics, qui empoisonnent par la vue : il suffit de les avoir regardés et d'en être vu pour être frappé d'un venin qui donne sur le champ la mort.

Noli respicere post tergum, nec stes in omni circâ regione. (Genes. XIX, 17). — Gardez-vous bien de regarder derrière vous, et de vous arrêter dans tout le pays d'alentour. C'est ce que doivent être soigneux de mettre en

pratique ceux qui ont un désir sincère de se donner à DIEU, ou de s'affermir dans la nouvelle vie où ils sont entrés, Ne croyez point que ce soit assez d'avoir quitté la vie déréglée que vous meniez : il ne faut plus tourner la tête de ce côté-là, comme fit la femme de Loth, ni porter vos regards et vos pensées vers vos anciens dérèglements. C'est peu d'être sorti du boubier où vous avez croupi si longtemps : il faut encore vous éloigner des occasions qui pourraient vous y rengager. Evitez, fuyez avec soin, tout ce qui peut vous faire retomber dans la servitude du vice. Fuyez ce jeu où vous êtes sujet à vous emporter en tant d'imprécations et de blasphèmes ; il ne faut plus retourner dans cette maison, dans cette compagnie où vous avez si souvent éprouvé votre fragilité et votre faiblesse par tant de chutes si funestes : autrement, votre passion qui n'est qu'assoupie se rallumera, comme un flambeau qui n'est pas tout-à-fait éteint se rallume pour peu qu'on l'approche du feu.

Surge velociter. (Act. xii). — S. Pierre était dans les fers, et l'ange du Seigneur le vient trouver dans sa prison, et durant son sommeil le frappe au côté, l'éveille, et lui dit ; Levez-vous, Pierre, et levez-vous promptement : *Surge velociter* ; prenez vos habits et me suivez. S. Pierre le suit : ils avancent jusqu'à la troisième porte, et cette porte, comme les deux premières, s'ouvre devant eux, et ils passent. Cependant S. Pierre croyait encore que ce fût un songe : *Existimabat se visum videre* ; mais, quand il s'aperçut enfin qu'il était dans la ville et qu'il avait passé trois ou quatre rues : « Ah ! c'est maintenant, s'écria-t-il, que je connais que le Seigneur m'a sauvé des mains d'Hérode. » — Point de meilleure marque, Chrétiens, que celle-là, d'une parfaite conversion. La grâce fait luire sa lumière dans vos cœurs, elle vous crie du fond de l'âme : *Surge velociter* : brisez vos chaînes, sortez au plus tôt de cet esclavage du péché. Vous entendez la voix de DIEU, vous en êtes frappés ; ce sont d'heureux commencements ; mais jusque-là craignez que ce ne soit encore une vision. Quand vous viendrez jusqu'à écarter les occasions, alors vous pourrez dire que votre cœur est changé et que vous êtes en liberté.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

In occasione peccandi apprehende fugam, si vis invenire victoriam. Augustin. serm. 250 de temp.

Non tibi verendum sit fugere, si palmam desideres obtinere. Ibid.

Lubrica spes illa que inter fomenta peccati salvari se sperat. Augustin.

S. Petrus presumendo ignorabat, et negando didicit, quales vires haberet. Id.

Minus voluptatibus stimuletur qui non est ubi frequentia est voluptatum. August. De singul. clericis.

Quid tibi necesse est in eâ versari domo in quâ necesse habeas quotidie aut perire aut vincere! Hieron. Epist. 47.

In periculo, qui non vult fugere vult perire. August. in Psalm.

Nemo tutus periculo proximus. Cyprianns, Epist. 26 De Virginibus.

Maxima providentiæ compendia, quòd victoria fiat per fugam et timorem. Id.

Ita spiritalis fortitudo nobis collata est, non ut precipites sed ut pavidos teneantur. Id.

Graviora quæque delicta pro magno line periculi diligentiam extendunt observationis. Tertul. de Idolol. II.

Juxta serpentem positus non eris diu illæsus. Isidorus II Soliloq.

Perfectè renunciat vitio qui occasionem evitat in perpetrando peccato. Id. II Sentent. 32.

Plena omnia periculis; plena laqueis: incitant cupiditates, insidiantur illecebæ, blandiuntur lucra. S. Leo serm. 5 quadrages.

Veræ comparationis indicium, opportunitatis fuga, substractio occasiois. Bernardus, in die Pascha.

Periclitatur castitas in deliciis, humilitas in divitiis, caritas in hoc mundo. Id. serm.

Quand vous vous trouvez dans l'occasion de pécher, fuyez si vous voulez vaincre.

N'ayez point honte de fuir, si vous voulez remporter la victoire.

C'est une espérance bien peu solide que celle de faire son salut au milieu de ce qui entretient nos passions.

S. Pierre ne se connaissait pas lorsqu'il présumait tant de lui-même; son péché lui a fait connaître jusqu'où allaient ses forces.

On est moins sujet aux révoltes des sens lorsqu'en n'est point au milieu des plaisirs.

Quelle nécessité de rester dans une maison, où il vous faut tous les jours vaincre ou périr?

Quiconque se trouve dans le péril, et ne veut pas fuir, veut périr.

On n'est point en sûreté si près du péril.

La providence nous a rendu la victoire bien facile en nous faisant vaincre par la crainte et par la fuite.

La force nous est donnée d'en haut à condition que nous craignons le danger, bien loin de nous y exposer témérairement.

Il faut apporter plus de soin pour nous préserver des péchés griefs, parce que le péril auquel ils nous exposent est plus grand.

Vous ne tarderez pas à être piqué si vous restez auprès d'un serpent.

C'est renoncer parfaitement au crime que d'éviter les occasions de le commettre.

Tout est plein de dangers et de pièges; les passions nous excitent, les douceurs nous dressent des embûches, le gain nous flatte.

C'est la marque d'une véritable contrition de sacrifier la facilité qu'on a de mal faire, et d'en fuir les occasions.

La chasteté court risque au milieu des délices, l'humilité parmi les richesses, la charité au milieu du monde.

Juxta præcipitia radens, quamvis non decidat, tremit, et sæpenter ab ipso subversus timore decedit : ita et non procul peccata fugiens, sed secus ipsa vadens, cum timore vivit et in ipsa labitur sapius. Chrysost. Homil. 13 ad popul. Antioch.

[*Quantum possumus, à lubrico recedamus ; in sicco quoque parum firmiter stamus.* Seneca, Epist. 117.]

Ceux qui passent près des précipices tremblent, encore qu'ils n'y tombent pas ; et il est quelquefois arrivé que, la tête leur ayant tourné de frayeur, ils y sont tombés. Il en est de même de ceux qui ne s'éloignent pas du péché : ils sont toujours en crainte de s'en voir si proches, et il n'arrive que trop souvent que cette frayeur même les fait tomber.

[Autant que nous pouvons, évitons les occasions où il est difficile de ne pas tomber. On n'est pas même assuré partout ailleurs.]

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[L'occasion en général]. — On appelle occasion de péché toutes les choses qui sont capables de le produire, soit qu'elles y portent par elles-mêmes, et que par leur propre malignité elles y engagent ordinairement ceux qui les recherchent ; soit que, par rapport à la condition, à la profession ou à la mauvaise disposition des personnes, on ait juste sujet de croire qu'à raison de leur penchant et de leur faiblesse elles ne s'abstiendront pas de tomber dans le péché.

[Différentes sortes]. — Il faut remarquer qu'il y a trois sortes d'occasions de péché : il y en a qui sont éloignées, mais qui sont inévitables et nécessaires ; il y en a qui sont prochaines, mais qui sont libres et volontaires ; il y en a qui sont purement imprévues et accidentelles, où l'on se trouve par hasard et sans y penser. — Les premières sont les tentations que l'on ne saurait éviter, en quelque condition que ce soit ; ce sont les pièges invisibles que le démon a répandus et semés partout pour nous engager au péché. Les occasions volontaires sont celles que nous recherchons, où nous nous jetons et nous engageons de propos délibéré, quoique nous ayons souvent reconnu par notre expérience combien elles sont fatales à notre innocence. Enfin, les dernières sont celles qui se présentent par hasard, par une occurrence imprévue, et qui sont absolument accidentelles et fortuites.

[Quand il y a péché]. — L'occasion du péché, pour être un péché, doit être

volontaire. On appelle involontaires celles que le hasard fait naître, que nous ne pouvons prévoir ni écarter avant qu'elles se présentent ! telle fut celle où se trouva engagée la chaste Suzanne. On appelle occasion volontaire celle où nous nous portons de nous-mêmes, que nous cherchons avec pleine connaissance, et où nous demeurons volontairement. Telle fut celle de S. Pierre, qui, malgré l'avis du Fils de DIEU, s'exposa, ce qui le fit pécher.

On conçoit assez, sans autre explication, que l'occasion du péché n'est point péché dès qu'elle est involontaire, parce qu'elle n'est point libre, et qu'il n'est point de péché sans liberté. Il faut, de plus, remarquer que l'occasion doit être prochaine et libre pour être véritablement péché ; ce serait outrer la morale chrétienne, et aller contre les décisions de l'Église, de dire que toute occasion éloignée est un péché. Ce ne peut donc être que l'occasion prochaine, à laquelle on s'expose volontairement. Or, il n'est pas nécessaire de répéter que l'occasion prochaine est celle qui, comme dit S. Grégoire, a une telle connexion avec le péché, qu'il est rare de ne pas y succomber. C'est pourquoi ce n'est pas un péché précisément de s'exposer à l'occasion éloignée, autrement il faudrait sortir du monde et de la vie civile pour ne pas pécher : *Alioqui debueratis de hoc mundo exiisse.* (I Cor. v). C'est donc, encore une fois, l'occasion prochaine qui est péché, quand on la recherche librement ; c'est-à-dire celle qui engage si fortement dans le danger du péché, que l'on y succombe souvent, et presque autant de fois que cette occasion se présente, soit que cela vienne de la qualité de l'objet qui fait l'occasion soit que cela arrive de la disposition particulière de celui qui s'expose à cette occasion. Il suit de-là qu'un même objet peut être une occasion prochaine à l'égard d'une personne et ne le sera pas à l'égard d'une autre, laquelle sera moins susceptible des impressions de ce même objet. Mais il faut bien remarquer cette parole : *Autant de fois que cette occasion se présente.* Car c'est se tromper que de croire qu'une occasion ne doit pas être appelée prochaine à moins qu'on n'y pèche autant de fois qu'on s'y trouve engagé. Il suffit, pour lui donner ce nom, qu'on y ait souvent péché.

[Détails de cette doctrine]. — L'occasion nous précipite dans le péché en deux manières ; l'une par voie de tentation, l'autre par voie de soustraction. La tentation est de notre part, et la soustraction de la part de DIEU. Tentation de notre part ; c'est-à-dire que nous ne sommes jamais plus violemment et plus dangereusement tentés, plus disposés et plus fermement portés au péché, que dans l'occasion. La soustraction se fait de la part de DIEU, c'est-à-dire que rien n'engage plus DIEU à refuser ses grâces que quand il nous voit demeurer volontairement dans l'occasion.

DIEU s'est engagé, par une espèce de justice universelle, comme l'appelle S. Thomas, à fournir le concours nécessaire aux hommes dans la nature et le secours dont ils ont besoin dans l'état de la grâce pour y pou-

voir persévérer; mais cette obligation, dans l'ordre de la nature ou de la grâce, ne s'étend point aux occasions périlleuses où l'on s'engage sans nécessité, et dont on ne peut se tirer que par un miracle; c'est tenter DIEU que de s'attendre à des moyens extraordinaires, en négligeant les moyens ordinaires qu'on a en main. Il en est de même de la providence surnaturelle de DIEU dans l'ordre de la grâce: il est vrai qu'il s'est engagé à assister les justes lorsqu'ils se trouvent engagés dans une occasion périlleuse et imprévue; mais ce secours ne s'étend point aux occasions que nous recherchons, et où nous nous jetons volontairement, au contraire il les menace de les abandonner dans le péril.

Il suit de-là qu'il n'est rien de plus ordinaire à DIEU que de refuser ses grâces dans les occasions, quand c'est une témérité présomptueuse qui nous y engage ou qui nous y fait demeurer, parce que DIEU, souverainement équitable et infiniment sage dans la distribution de ses grâces, ne les donne point au hasard, et ne les accorde point à notre humeur et à notre caprice, mais avec nombre, poids et mesure. Si c'est DIEU qui nous envoie, qui nous appelle, nous marcherons avec assurance, parce que, nous accordant alors sa protection toute puissante, il n'est rien que nous ne puissions surmonter, et que tout contribue à nous soutenir. Mais, si nous-mêmes nous nous engageons dans l'occasion, n'attendons pas que DIEU nous soutienne et qu'il nous protège: il permettra que nous fassions des chutes éclatantes, qui nous couvriront de confusion devant DIEU, et devant les hommes.

[La grâce]. — L'ordre que DIEU garde d'ordinaire dans la distribution de ses grâces, c'est de nous en donner une pour éviter les occasions dangereuses, et si, sans notre faute, nous nous y trouvons engagés, une seconde pour nous soutenir. Or, cette seconde grâce ne se donne que selon notre fidélité à correspondre à la première; de sorte que, si nous avons manqué à la première, c'est en vain que nous espérons la seconde; il n'y en aura point pour nous. Ce qui n'empêche pas qu'il ne soit véritable que DIEU ne refuse jamais, même aux pécheurs les plus abandonnés, la grâce suffisante pour s'abstenir de péché, et pour résister aux plus fortes tentations. Il faut savoir que cette grâce suffisante n'est pas toujours prochaine, comme parlent les théologiens, mais n'est souvent qu'éloignée, comme celle d'éviter l'occasion; si nous la rejetons, DIEU ne nous en donnera pas une autre qui nous fasse résister au péché auquel nous portera cette occasion.

La même fidélité qui engage DIEU à nous secourir dans les occasions que nous n'avons pas recherchées l'oblige à nous abandonner dans celles où nous nous sommes nous-mêmes jetés. Dans les premières, la tentation ne vient pas de nous, mais du démon qui s'efforce de nous perdre, parce que nous sommes les images de DIEU et que nous lui appartenons. Ainsi, DIEU est engagé alors, comme par honneur, à nous défendre et à nous

secourir. Mais, quand l'homme cherche lui-même l'occasion, il se jette dans la tentation; ce n'est plus le démon qui le tente, la tentation vient de la personne même; DIEU n'est plus obligé de le protéger, sa gloire n'y est plus intéressée; il lui laisse vider sa querelle seul à seul avec le démon, et alors la partie n'est pas égale. Il semble même que DIEU est engagé, par le zèle qu'il a pour sa gloire, à abandonner un homme qui se jette dans l'occasion, parce que, quand il s'y jette, ou il compte sur ses propres forces ou il s'en défie: s'il compte sur ses propres forces, c'est un présomptueux, il est de la gloire de DIEU de lui faire sentir sa faiblesse; s'il se défie de ses forces et prévoit qu'il pourra bien tomber, il est déjà tombé dans le péché, puisque c'est un péché de chercher l'occasion prochaine, et il en commet un autre dans l'occasion même.

C'est le sentiment de toute la théologie, qu'une personne qui s'expose à offenser DIEU, quoiqu'elle ne succombe pas au péché qui s'y rencontre, l'a déjà commis par avance, et elle est coupable dans la cause de son péché, bien qu'innocente dans l'effet, ayant accepté le danger de sa perte sans pouvoir espérer d'avoir le moyen de s'en défendre.



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Ceux qui recherchent les occasions]. — Je ne parle point ici des dangers qui sont inséparables de tous les états de la vie; les vouloir éviter tous, c'est un dessein chimérique, qu'on ne peut exécuter; mais ce qui m'épouvante, c'est de voir que des hommes qui sentent leur faiblesse, qui ont déjà tant d'ennemis à combattre, tant de périls et tant d'occasions à éviter, au lieu de se précautionner contre les dangers où ils se trouvent exposés malgré eux, en ajoutent de volontaires, cherchent les occasions de se perdre comme s'ils n'avaient pas au-dedans et au-dehors d'eux assez de sujets de trembler. Et ce qui me surprend encore davantage, c'est que non-seulement les mondains peu soigneux de leur salut, mais les personnes régulières, ne voudraient pas sacrifier pour cela le moindre plaisir. On les voit entrer dans mille affaires et dans mille intrigues, où leur condition ne les engage nullement, et où un esprit vain et inquiet se jette d'ordinaire; on les voit cultiver des amitiés tendres et vives, entretenir des commerces qu'on croit innocents parce qu'on n'y remarque rien qui blesse la pudeur, où il est cependant si difficile de se renfermer dans les bornes du devoir; ou

les voit se mêler dans des conversations libres et enjouées, dont la charité est bannie, où la fine médisance règne, où l'on veut tout savoir, et où l'on se donne la liberté de tout dire. En un mot, on les voit de toutes les parties de plaisir, sans en excepter les bals et les comédies. Ces personnes se croient en sûreté quand elles ont demandé s'il y a péché mortel à prendre ces divertissements; elles veulent une réponse juste et précise.

Vous qui connaissez la corruption de votre cœur et qui soutenez si mal, au jugement de votre conscience, le parti que vous soutenez si bien devant le monde, comment vous exposez-vous à un danger que vous ne pouvez ignorer? Mais, dites-vous, vous êtes d'un rang et d'un caractère à ne risquer rien : qui vous l'a dit? Un moment funeste ne peut-il pas rallumer en vous ce feu, peut-être mal éteint? Tout ce qui peut flatter la passion de l'homme est mis en œuvre dans ces assemblées et dans ces spectacles; les sentiments les plus tendres et les plus passionnés y sont animés par tout ce que la musique a de plus vif et de plus doux; tout l'art est mis en usage pour exciter la passion que nul art ne peut amortir : et vous présumez assez de vous-même pour croire que vous ne risquez rien? Combien de personnes plus âgées, plus sages, plus mûres, y ont pris un poison mortel qui les a perdues! (**Cheminais**, sur la *Concept. de la Ste Vierge*).

[Chute de David]. — David, ce prince selon le cœur de DIEU, se promenait dans son palais : il aperçoit de loin Bethsabée ; mais si cette femme était loin de lui, dit S. Augustin, sa passion en était bien proche : *Mulier longè, libido propè*. Ah ! Prince, retirez-vous de-là ; si vous ne détournez vos yeux, vous voilà perdu. Il ne le fit pas, il ne prit pas une précaution si nécessaire, et, de prophète qu'il était, il devint un adultère et un homicide. Que dites-vous à cela, Chrétiens, qu'en pensez-vous? Etes-vous plus saints qu'il ne l'était, ce roi si chéri du Ciel, et avez-vous moins à craindre de votre faiblesse? Vous vous précipitez de vous-mêmes dans une occasion dangereuse : allez, n'attendez pas que DIEU vous suive, et ne comptez point sur le secours de sa grâce. Ce n'est point là qu'il vous l'a promise, et ce n'est point là que vous l'aurez.

Je parle à vous, jeune personne, qui vous trouvez indiscretement engagée par une de ces liaisons assez innocentes dans leurs principes, mais hélas ! trop criminelles dans leurs suites. Vous n'y voyez rien qui blesse le devoir, et je veux croire qu'elle a été telle jusqu'à présent qu'elle vous paraît. Cependant je vous dis qu'il la faut rompre ; et, si ce n'est pas assez, c'est au nom même de DIEU que je vous l'ordonne. Autrement vous ne pouvez répondre de vous-même, parce que vous ne pouvez répondre de la grâce. Oui, si ces entrevues si fréquentes, colorées sous les noms spécieux de sympathie et d'amitié, durent plus longtemps ; si, malgré le conseil que je vous donne, vous continuez à voir ce jeune homme, tout vertueux et tout retenu qu'il est en apparence, bientôt viendra le moment

où votre vertu se trahira elle-même et se démentira. Les preuves en sont si ordinaires, que l'on peut prononcer affirmativement, et sans crainte, que la chose arrivera inmanquablement. (**Le P. Giroust, Avent**).

[Danger de l'occasion]. — De quel droit pouvez-vous demander à DIEU qu'il fasse des miracles pour vous soutenir dans les occasions que vous recherchez ? Vous voudriez fréquenter ces maisons de plaisir et de jeu, et que DIEU, par une protection toute particulière, vous y conservât assez pour ne point prendre l'esprit qui y règne, un esprit de mondanité, de mollesse et de libertinage ? Vous voudriez marcher sans réflexion sur le penchant d'un précipice, et que DIEU, par une providence toute spéciale, conduisît lui-même vos pas, ou qu'il mit des gardes autour de vous pour vous empêcher de tomber. Vous voudriez, de vous-même et sans nécessité, vous jeter au milieu de l'orage, et que DIEU, pour vous sauver, calmât les flots, apaisât les vents, ou qu'il vous tendit la main pour vous ramener dans le port, au travers des écueils et des tempêtes. Vous voudriez, sans discernement et au gré de l'humeur qui vous gouverne, être de tout, entrer en tout, avoir sans cesse devant les yeux des objets corrupteurs, entendre sans cesse des discours ou médisants ou sales ou impies, et que DIEU affermit, purifiât votre cœur pour n'en pas recevoir la moindre atteinte : c'est-à-dire que vous voudriez que DIEU, dans la distribution de ses grâces, prît pour vous des règles toutes nouvelles, qu'il fût insensible à l'injure que vous lui faites en ménageant si peu le trésor qu'il vous a confié ; que, par les prodiges les plus merveilleux, il déployât en votre faveur toute la force de son bras, et, pour parler plus proprement, devint l'auteur et le fauteur de vos crimes ! (*Le même*).

[Ce que c'est que s'engager dans l'occasion]. — Qu'est-ce que s'engager dans l'occasion ? C'est donner des armes à l'ennemi de notre salut pour nous combattre plus fortement et pour nous vaincre ; c'est travailler avec lui de concert à notre propre ruine. De quoi se sert-il pour nous perdre ? De nos passions. Et qu'est-ce qui les enflamme davantage, ces passions déjà si vives par elles-mêmes ? Ce sont les objets sensibles qui se présentent à nous avec tout ce qu'ils ont de plus séduisant, de plus engageant. Or, ce qui nous approche de ces objets dangereux ou ce qui les approche de nous avec leurs attraits les plus corrupteurs, c'est l'occasion. Ce sont ces assemblées où le monde étale avec tant de luxe et tant de faste toutes ses pompes ; ce sont ces repas délicieux qui flattent la délicatesse et qui portent à l'intempérance ; ce sont ces spectacles profanes où tout l'artifice est employé pour charmer les yeux, les oreilles, tous les sens ; ce sont ces entretiens, ces conversations libres, qui réveillent dans l'esprit les plus sensuelles idées, et qui font au cœur les plus profondes blessures ;

ce sont ces rendez-vous, surtout avec des personnes vers qui l'inclination entraîne, que l'on aime et dont on est aimé. Ce sont ces histoires fabuleuses et pleines de galanteries qu'on lit avec attention, et dont le cœur se repaît. Ce sont ces sociétés, ces partis en matière d'intérêt, où l'on entre, et où l'espérance d'un gain prompt et présent excite la cupidité. C'est là que le feu s'allume, que l'appétit s'irrite, que la nature corrompue se réveille, en un mot, que l'enfer et le péché font leurs ravages. Car, au milieu de tant d'attaques, assailli de toutes parts, au-dedans et au-dehors, n'ayant rien pour vous, tout contre vous, vous présentant vous-même aux coups et vous engageant dans tous les pièges que l'on vous dresse, comment seriez-vous en état de défense ?

Il fait beau vous entendre dire, mon cher auditeur, que, si vous tombez, c'est que vous êtes faible, que vos passions sont trop vives et que vous avez peine à les retenir. Mais n'est-ce pas cela même qui fait votre condamnation ? Car si vous reconnaissez vous-même, si vous convenez que vous êtes faible, que le penchant est fort en vous, que tout ce qui frappe vos sens y fait des impressions auxquelles vous ne pouvez presque résister et dont il vous semble que vous n'êtes pas le maître, pourquoi donc diminuez-vous encore vous-même vos forces ? pourquoi éteignez-vous le peu qui vous en reste ? pourquoi secondez-vous le penchant qui vous entraîne, et lui présentez-vous de nouvelles amorces ? pourquoi lâchez-vous la bride à vos sens ? pourquoi leur permettez-vous de s'échapper, de s'égarer, au lieu de les tenir sous le joug, de leur donner un frein qui les arrête ? Combien êtes-vous condamnable, lorsque vous vous sentez tellement porté de vous-même vers le mal, de fomenter encore l'inclination vicieuse qui vous domine, et de fournir un nouvel aliment à la flamme qui vous consume ? (*Le même*).

[Fuir promptement]. — Pour rompre cette mauvaise habitude qui vous entraîne dans le péché, il faut vous retirer du pas glissant où vous êtes ; il faut quitter l'occasion, il faut vous dégager sans retarder d'un moment : *surge velociter*, comme l'ange dit à S. Pierre. Il n'y a point à différer : plus vous remettrez, plus l'occasion vous éloignera de DIEU : *surge velociter*. Il y va de votre salut. Pour le salut il n'y a point de violence que vous ne deviez vous faire : fallût-il sacrifier ce que vous avez de plus cher, fallût-il vous dépouiller de tout, quoi que ce soit, dès que c'est une pierre de scandale pour vous, vous doit devenir un objet d'abomination. Mais c'est une amitié formée depuis longtemps ! fût-elle mille fois plus étroite, il y faut renoncer. Mais c'est une affaire dont ma fortune dépend ! s'agit-il d'un intérêt mille fois plus grand, il le faut abandonner. Mais il n'y aura donc plus de plaisirs pour moi dans la vie ? n'y en dût-il plus avoir, fussiez-vous obligé de vous cacher dans la plus sombre retraite, de vous ensevelir tout vivant, dès qu'il est question du salut, il n'y a rien à ménager. (*Le même*).

[Illusions]. — C'est une illusion de se persuader que l'occasion est nécessaire lorsqu'elle est purement volontaire. Car quoi de plus ordinaire, dans le monde, que de s'excuser sur de prétendues nécessités, qui ne sont telles que parce que tout le monde nous les fait envisager de la sorte, que parce que notre amour-propre nous y fait trouver des engagements imaginaires? Je suis d'un rang, d'un état, d'une condition où il m'est impossible, dit-on, de m'empêcher de voir et d'être vu, de faire des visites et d'en recevoir; à quoi passerais-je le temps? Je suis dans un emploi, dans une charge, où il faut nécessairement entrer en telles affaires, quelque délicates qu'elles soient pour mon salut, quelque dangereuses qu'elles soient pour la pureté de ma conscience. Je le veux bien : il faut vous produire dans le monde, il vous faut quelque passe-temps, et vous ne sauriez vous empêcher de paraître dans les compagnies. Mais n'y a-t-il pas là-dessus des règles à garder, des mesures à prendre! Si votre rang, votre condition, votre état vous engage à certaines visites tout-à-fait honnêtes et de pure bienséance, quelle nécessité que, sous ce prétexte de bienséance que vous étendez si loin que vous voulez, vous soyez de toutes les compagnies, de toutes les visites; que vous receviez chez vous toutes sortes de personnes, de tout âge, de tout sexe; que vous soyez de toutes les parties de plaisir, de jeu, de promenade; que toute votre application soit de briller parmi les autres, de paraître en toute occasion, et de faire de ces amusements l'unique occupation de votre vie? Quelle nécessité y a-t-il que de plusieurs sociétés vous preniez toujours la plus scandaleuse, la plus mondaine, celle qui flatte le plus votre vanité, votre mollesse? que de tous les divertissements vous preniez toujours celui qui vous présente des objets plus agréables, plus dangereux, dont vos yeux sont épris et votre cœur blessé? Quelle nécessité que vous vous trouviez toujours avec certaines personnes qui vous plaisent et à qui vous voulez plaire? Quelle nécessité d'attirer et de souffrir la compagnie, et d'écouter les entretiens profanes de certains libertins qui ne savent que faire, et qui ne sont capables que de vous rendre complice de leur libertinage?

Veut-on vous représenter le danger où vous êtes, et le malheur où ces occasions prochaines vous jettent? Ce ne sont, dites-vous, que de vaines terreurs que veut vous donner un confesseur ou un prédicateur. Quoi! vous n'appellez point occasion prochaine de péché ces entrevues dérobées à la vigilance d'un père ou d'une mère; ces tête-à-tête concertés, où la passion livre ses plus violentes attaques et où elle ne trouve rien qui l'arrête, où la vertu, trop faible par elle-même, se trouve abandonnée à la merci de son ennemi, sans barrière qui la défende et sans bouclier qui la protège? Vous n'appellerez point occasion prochaine ces conversations familières et libres où l'intrigue est adroitement poussée, où le cœur, plus éloquent que la bouche, s'explique en mille manières différentes, et met tous les sens en usage pour exprimer sa passion? Vous n'appellerez point occasion prochaine ces écritures mutuelles dont l'esprit se repaît, où le

cœur se déclare librement? Vous n'appellerez point occasion prochaine de péché ce commerce secret que vous avez avec une créature, et vous ne croyez point que ce soit une occasion criminelle de vouloir garder sous le même toit que vous l'objet de votre passion? Vous vous trompez: *Exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus*. Séparation, divorce: séparation entière, divorce prompt; quittez cet objet criminel, éloignez-vous de lui et l'éloignez de vous: sans cela vous violez la loi de Dieu, et vous consommez votre réprobation.

C'est encore une illusion de se flatter qu'une occasion prochaine ne l'est pas pour toutes sortes de personnes, et que le danger ne nous regarde pas plus que tant d'autres, lors même que le danger est le plus grand par rapport à nous. A cela je ne veux vous répondre autre chose que ce qu'on vous répondrait si vous disiez: Certains aliments sont nuisibles à tel et à tel que je connais, pourquoi ne me le sont-ils pas aussi? Vous me direz que les tempéraments sont différents, que ce qui nuit à celui-là sert à celui-ci: c'est aussi la réponse que je fais; c'est ainsi qu'il faut juger de l'occasion du péché. Si elle n'est pas péché pour un autre, elle ne laisse pas de l'être pour vous, parce que les dispositions de votre âme sont différentes des siennes. C'est que vous êtes né avec tel penchant, telle inclination, telle habitude, que cet autre n'a pas, et qui vous rendent dangereux ce qui ne fait sur eux aucune impression. Ne considérez donc point ce que c'est pour un tel et un tel, mais ce que c'est pour vous, ces assemblées profanes du siècle, où le monde étale avec pompe ce qu'il a de plus charmant et de plus agréable, où l'on apporte avec soin ce qu'il y a de plus brillant dans les parures, de plus magnifique dans les habits, de plus recherché dans les modes, et où tout cela vous environne, vous tente et vous anime. Examinez ce que c'est, pour un cœur naturellement tendre comme le vôtre, que ces lectures fabuleuses, qui vous remplissent l'imagination de mille images sensuelles, qui, dans un seul mot, donnent lieu à cent réflexions criminelles, qui, sous une intrigue adroitement conduite, vous retracent un art où peut-être vous n'êtes déjà que trop versé, et que vous ne pouvez jamais assez tôt oublier: tout cela n'est-il point une occasion prochaine pour vous? (**Massillon**, sermon sur ce sujet).

[Objection]. — Il faut fuir toute occasion, dira-t-on: il faut donc s'interdire tout commerce avec le monde, et ne voir personne? Heureux si vous estimiez assez votre âme pour l'acheter à ce prix, et pour rompre des liaisons et des commerces également frivoles et dangereux! Mais il faut donc, ajoute-t-on, se confiner dans la solitude, et vivre comme si on était seul dans le monde? Heureux, et mille fois heureux, si, faisant ce beau projet, on avait le courage de l'exécuter! Quand vous agiriez de la sorte, mes frères, vous ne feriez que ce qu'ont fait tant de chrétiens généreux, qui n'avaient à faire que leur salut comme vous, et qui n'étaient pas obligés à prendre une autre route que vous. L'affreuse image des déserts, le

morne silence des vastes forêts, les austérités les plus dures de la vie solitaire, tout cela ne les a pas moins découragés ni arrêtés, dès qu'ils l'ont regardé comme un port et un asile sûr pour mettre leur innocence à couvert. Le dirai-je ? ils ont bien mieux aimé vivre parmi les bêtes féroces, dans le creux des rochers, que parmi les hommes dans le monde, dès qu'ils ont considéré que la présence de ces hommes corrupteurs les pouvait priver de la présence de leur DIEU. Mais non, on ne demande point que vous renonciez à tout, que vous quittiez fortune, charges, enfants, terres, maisons, mais seulement que vous viviez avec plus de prudence et de circonspection ; non que vous sortiez du monde, mais que vous tâchiez de connaître ce qu'il y a de plus contagieux pour l'éviter ; que vous n'entreteniez point de commerce avec le monde corrompu, que vous fuyiez les occasions dangereuses qui sont pour vous ou des péchés ou des causes de péché. (*Le même*).

[Fuir la tentation]. — Vous êtes, dit S. Chrysostome, comme un bois sec et soufré, et vous vous jetez parmi les flammes et les brasiers ? Vous savez que vous êtes si susceptible de l'air contagieux du monde, et l'on vous y voit à toute heure ! Avez-vous oublié cette parole du SAINT-ESPRIT : *Qui amat periculum in illo peribit ?* Parole suffisante pour condamner tous les spectacles, toutes les assemblées profanes, puis qu'il y a visiblement du péril en toutes ces choses, et que c'est un point d'écidé que l'on pèche dès le moment que l'on s'expose à pécher. Fuyez donc toutes ces occasions, surtout s'il y a quelque visite, quelque société dangereuse pour vous. Eloignez-vous de cet écueil fatal, quand ce serait une personne qui vous serait plus chère que votre œil ; si elle vous scandalise, il faut l'arracher. Il faut prévenir les tentations par la fuite des objets qui seraient capables de nous les attirer, et des occasions où nous serions en péril d'y succomber. C'est le salutaire conseil que nous donnent les saints. (*Essais de Sermons*).

[La témérité]. — S. Isidore de Damiette compare ces téméraires, qui s'exposent aux occasions, à une personne qui, ayant une rivière fort rapide à passer, ne voudrait pas se servir d'un bateau, mais voudrait la passer à la nage, et, après s'être recommandé à DIEU et l'avoir prié de la vouloir conserver dans cette occasion et la garantir du naufrage, se jetterait dans l'eau. Imprudent ! lui diriez-vous, et téméraire, qui vous empêche de vous servir du moyen que vous avez ? Vous avez un bateau, à la faveur duquel vous pouvez être assuré : pourquoi ne vous en servez-vous pas ? Croyez-vous que DIEU fasse des miracles, et qu'il renverse le cours de cet élément pour favoriser votre caprice et votre témérité ? Vous quittez ce moyen qu'on vous présente, pour avoir occasion de tenter DIEU : il vous laissera dans le péril, et votre passage sera aussi funeste qu'il est criminel. Voilà l'imprudence de la plupart des chrétiens. Ils veulent se

jeter dans les occasions dangereuses, et prétendent que DIEU les garantisse par des miracles. Ils font même des vœux et des prières afin qu'il les aide; mais ne sont-ils pas ridicules dans leurs prières? Ils demandent la grâce pour résister, et DIEU la leur donne quand il les avertit de ne pas s'exposer à l'occasion. (**Biroat**, 5^e *mardi de Carême*).

[Comment on perd l'horreur du péché]. — La force de l'homme pour résister au péché consiste en deux choses : premièrement, dans l'horreur que son esprit a conçue du péché; secondement, dans la fermeté des résolutions que sa volonté a formées. Or, celui qui s'engage dans les occasions perd cette force et est incapable de cette résistance : — 1°. Parce que sa raison se fait à l'idée du péché et perd l'horreur qu'elle en avait conçue; — 2°. Parce que sa volonté est déjà à demi vaincue, et toutes ses résolutions se dissipent. L'horreur que nos esprits ont naturellement du péché nous arrête et nous empêche de le commettre; mais l'occasion lui ôte cette horreur, ou du moins elle l'empêche de paraître; elle la cache, elle la déguise; cette injustice, cette impureté, vous paraissait quelque chose d'horrible, l'occasion vous en change l'idée; ce qui vous faisait peur vous charme, vous enchante. Le péché est un de ces objets qu'il faut voir de loin pour le bien voir; qui le voit de près ne le voit pas. Il n'en est pas du péché comme des autres choses; l'occasion et l'expérience le font ignorer : pour bien connaître le péché, il ne faut point le connaître du tout. De plus, une funeste expérience nous apprend que nos plus fortes résolutions disparaissent quand l'occasion se présente. Qui a jamais été plus fort et plus ferme que S. Pierre? Quelles résolutions ne faisait-il point de mourir pour JÉSUS-CHRIST? Mais quelle faiblesse quand il fut dans l'occasion? (*Essais de Sermons*).

[Souvenir de nos chutes]. — Vous qui, comme Jonas, êtes encore humides des eaux d'un naufrage où, sans une grâce spéciale de DIEU, vous eussiez péri; vous qui venez d'être tirés d'un sépulcre où vous étiez enfermés comme Lazare; vous qui, comme Loth, êtes sortis par le secours d'une puissante main de la malheureuse Sodome, fuyez, fuyez, et sauvez-vous sur la montagne! Tout doit vous faire craindre une fatale rechute si vous vous engagez dans les occasions du péché : votre faiblesse et votre inconstance, les exemples et les chutes des plus grands hommes, les malheurs qu'attire après soi une indiscrete et criminelle présomption... Quelque converti et justifié qu'on soit, on est toujours changeant et inconstant, et, à quelque degré de perfection qu'une âme soit arrivée, si elle s'expose témérairement au danger, elle ne trouvera pas d'asile pour son innocence; sa vertu l'abandonnera dans le péril qu'elle aura recherché, des tisons fumants encore rallumeront un feu caché sous la cendre, et produiront de terribles incendies. Les suaires dont on aura été enveloppé auront encore une odeur de mort; des racines encore vivantes, quoique

le tronc de l'arbre soit coupé et aride, pousseront des rejetons qui produiront des fruits d'iniquité. Ce monde, qu'on reconnaissait auparavant si dangereux, changera de face dans une idée plus favorable qu'on s'en formera; ces occasions qu'on appréhendait ne produiront plus les mêmes frayeurs; on s'étonnera même de ce qu'on se faisait de gros scrupules de peu de chose, et enfin on tombera dans le précipice de sang-froid et sans y faire même de réflexion.

Il est bien difficile à un homme qui a faim, et qui voit une table couverte de mets selon son goût, de s'empêcher d'y porter la main; à un autre, qui a une grosse fièvre, de ne pas prendre ce qu'on lui offre, quoiqu'il sache qu'il lui soit contraire. Il est rare qu'un homme qui aime le jeu, et qui entre dans une salle où l'on joue, ne se mêle de la partie, quoiqu'il sache que, toutes les fois qu'il joue, il s'emporte et éclate en jurements et en blasphèmes lorsqu'il perd son argent. Il est rare qu'un emporté réprime sa colère en présence de son ennemi, et qu'un jeune homme retienne sa passion dans un tête-à-tête avec des femmes bien faites et enjouées. Tel est notre faible, quand nous nous jetons dans les occasions du péché. Nos yeux sont charmés de ce qu'ils voient, nos oreilles de ce qu'elles entendent; quelles apparence alors qu'on se contraigne et qu'on conserve toute sa vertu?

Vigilantius s'étant raillé de la timidité de S. Jérôme qui, ne croyant pas son innocence en sûreté dans les villes, s'était retiré dans le désert, voici ce que ce saint lui répondit : — Je crains ce que vous ne craignez pas : je crains que l'ennemi que je rencontrerai ne me mette en colère; je crains que la personne d'un autre sexe que je verrai et à qui je parlerai ne m'attendrisse le cœur. Vous vous raillez de ma timidité, mais moi je vous plains de votre folle confiance. Ce n'est pas là, dites-vous, combattre, c'est fuir. Demeurez tant que vous voudrez dans le champ de bataille, repoussez tous ceux qui vous attaqueront, afin que vous soyez couronné après que vous aurez vaincu; pour moi, j'avoue ma faiblesse : je ne veux pas combattre dans l'espérance de remporter la victoire, de peur que je ne vienne à la perdre; si je fuis, j'évite les coups qu'on peut me porter; si je me présente et que je me tienne debout, il faut ou vaincre ou tomber; or, quelle nécessité de quitter ce qui est certain et de s'engager dans ce qui ne l'est pas? (*Dictionnaire moral*).

[Faux prétextes]. — Vous direz peut-être que, dans la plupart des occasions contre lesquelles les prédicateurs et les confesseurs se déchâinent si fort, vous ne vous apercevez point du danger; car c'est ce qu'on ne manque jamais d'alléguer. S. Chrysostome répondait à ceux qui lui parlaient ainsi que, pour lui persuader ce qu'ils lui disaient, ils auraient dû lui prouver d'abord qu'ils étaient d'une autre matière et autrement faits que les autres, que leur chair n'était point formée de la masse commune des hommes, qui tirent leur origine de cet Adam dont nous recevons avec la

vie, la convoitise et les passions. En effet, si cela n'est pas, je soutiens que tout ce langage est ou un discours de mauvaise foi ou la marque d'une extrême corruption, ou un artifice du démon d'autant plus dangereux qu'il est plus caché. C'est souvent un discours de mauvaise foi : j'en atteste la conscience de ceux qui le font ; et, quand le jour de la révélation sera venu, le DIEU de vérité, nous découvrant le fond des cœurs de ceux qui nous dissimulent leurs faiblesses, nous fera voir ce qu'ils nous en imposent ou qu'ils s'en imposent à eux-mêmes, quand ils veulent nous persuader qu'ils ne sentent rien dans ces occasions. Je soutiens que, s'ils sont sincères et s'ils pensent comme ils parlent, c'est un effet de leur corruption ; c'est signe qu'ils se sont naturalisés au mal ; c'est une marque que le démon s'est rendu maître de leur cœur, puisqu'il y entre sans qu'ils s'en aperçoivent. Pour peu qu'ils eussent honte du péché, pour peu qu'il leur restât encore de crainte de DIEU et de désir de se sauver, il serait impossible qu'il échappât ni à leurs réflexions ni à leur mémoire. (**Le P. d'Orléans**, *Sermon sur la tentation*).

[Le démon].— Notre cœur est comme une place que le démon assiège ; mais c'est une place qu'il ne peut pas tant emporter par force que par surprise, ou par des intelligences secrètes qu'il a dans cette place. Ces intelligences sont nos passions : il tâche de les gagner par la vue de quelque intérêt, ou par l'attrait de quelque plaisir, ou par l'éclat de quelque honneur. Mais ces objets n'ont pas beaucoup de force, quand ils sont absents, et c'est l'occasion qui les rend présents, et en même temps puissants et capables de faire beaucoup d'impression sur nos sens et sur nos passions ; les passions émues et gagnées séduisent la raison, emportent la volonté, qui se livre elle-même à l'ennemi, et souvent à son empire. (**Le P. Népveu**).

[Témérité]. — Un regard seul a failli renverser une des colonnes de l'Eglise : et nous oserons exposer d'imparfaites et de fragiles vertus à des occasions volontaires de péché ! nous oserons, tout faibles que nous sommes, nous exposer au danger des spectacles du siècle, à des représentations profanes, à des musiques efféminées ? On ose se mêler dans le monde, qui ne roule presque plus, à présent, que sur un commerce de tendresse et de corruption, de flatterie et de complaisance, où l'on ne craint plus de blesser la pudeur par des équivoques malignes, ni de salir l'imagination, pourvu qu'on ne choque pas grossièrement les oreilles et qu'on enveloppe l'ordure de quelque bienséance de paroles ! On osera se familiariser avec un sexe qui ne cherche qu'à engager les hommes par les chaînes de l'art et de la nature, et qui plaît encore plus par sa modestie que par ses ornements.

Il est d'une extrême importance de fuir les commencements d'un mal qui a de fâcheuses suites ; d'en prévenir avec soin les moindres appa-

rences, et surtout d'éviter ces sortes de conversations où le cœur s'épanche par excès, l'intérieur se dissipe, la concupiscence s'allume; et bien qu'alors on ne s'aperçoive d'aucun danger, néanmoins on n'ira pas loin sans en ressentir de très-mauvais effets : car, à la première occasion, la nature, qui est déjà comme préparée au mal par conversation libre et enjouée, succombera bien plus aisément. Ainsi, faute d'éviter l'occasion, on tombe peu à peu dans un abîme de maux dont on a bien de la peine à sortir, rien n'étant plus rare que de revenir de ces sortes d'égarements, et de rompre des habitudes dans lesquelles on a malheureusement vieilli durant le cours de plusieurs années. (**Fléchier**).

[Même sujet]. — Un homme qui s'expose volontairement à l'occasion, ou bien croit qu'il résistera bien aisément à la tentation qui ne manquera pas de naître, ou il croit qu'il n'y résistera pas ! s'il se croit assez fort pour résister à tout, c'est une témérité qui mérite que DIEU le châtie par la soustraction de ses grâces; et s'il ne croit pas y résister, il y va donc outrager DIEU de sang-froid; il va, les yeux ouverts, se jeter dans le crime : ne mérite-t-il pas que la justice de DIEU l'abandonne à sa passion et au démon, et qu'il l'accable de tout le poids de sa colère? Hélas ! n'avons-nous pas assez d'occasions pour nous damner, sans les chercher? Soyons sur nos gardes tant que nous pourrons, nous aurons encore assez de peine à éviter le péché. Nous sommes bien misérables de l'aller chercher : quelques vertus que nous pratiquions, dans quelque solitude que nous vivions, nous avons toujours sujet de trembler pour notre salut, et, insensibles que nous sommes, nous ne tremblons pas au milieu de tout ce qui est capable de nous damner. (*Essais de sermons pour l'Avent*).

[Malheurs causés par l'occasion]. — Si je faisais ici à bien des gens le reproche que DIEU fit à Adam, *Adam ubi es?* où en êtes-vous venu ? Pourquoi avez vous fait cela : *Quarè hoc fecisti?* — C'est l'occasion qui m'y a engagé, me répondraient-ils. — La femme, si engageante, m'a présenté le fruit défendu et j'en ai mangé : *Mulier quam dedisti mihi sociam dedit mihi de ligno, et comedi*. Mais en quel état êtes-vous réduit, vous jusque-là connu dans le monde par votre régularité et votre probité ? Vous-mêmes, ministres du Seigneur, engagés au service des autels et revêtus du plus sacré caractère, en quel état êtes-vous réduits, et jusques où en êtes-vous venus ? A quels sacrilèges, à quelles profanations, à quelles extrémités vous êtes-vous portés ? Est-ce encore vous : *Ubi es?* C'est moi-même, qui ai été réduit et entraîné par l'occasion; elle m'a fait voir en particulier telle et telle personne, vers qui déjà me portait mon inclination, et mon cœur a aisément achevé de s'y engager; je m'y suis arrêté, elle m'a perdu. — Où en êtes-vous venue, vous femme jusqu'à présent si régulière, vous jeune personne autrefois si réservée, si modeste et d'une vie si irréprochable et si pure ? Comment tout-à-coup avez-vous démenti de si beaux

commencements et perdu les fruits de votre conduite passée? Comment vous êtes-vous laissée aller si facilement? Ah? l'on n'est plus à soi dans l'occasion. (**Massillon**).

[Exemple effrayant]. — Jamais, Chrétiens, je ne pense à cette vérité que nous enseignent tous les saints, que je ne me souviene de la chute étrange d'un serviteur de DIEU, dont il est parlé dans l'histoire ecclésiastique. C'était un martyr, qui, dans une persécution élevée contre la foi, avait enduré le fer et le feu pour la querelle du Sauveur. Les bourreaux l'avaient reconduit dans la prison, tant pour lui faire sentir à loisir la douleur de ses plaies que pour éprouver si la longueur du temps n'amollirait point son courage. O funeste issue de tant de glorieuses souffrances! quelle sainteté à l'épreuve, quand on vit dans une trop grande sécurité! Il permet qu'une personne d'un autre sexe panse ses plaies, et qui en effet le faisait au commencement par respect et par dévotion, et lui rendait tous les services que la charité lui inspirait. Mais bientôt ces sentiments de piété et de compassion se changèrent en caresses et en familiarité; et enfin, le dirai-je? Un martyr couvert de plaies, encore tout empourpré de son sang, flétrit toutes ses palmes par une infâme lubricité. Et où? si ç'eût été dans les bals et dans les danses, je ne m'en étonnerais pas: car ce sont les amorces du plaisir; si ç'eût été dans les mauvaises compagnies, cela ne semblerait pas étrange: mais dans le lieu où les plus grands pécheurs se convertissent, et où les plus grands pécheurs pensent à leur salut! Un saint, un martyr, une lumière du christianisme, succombe malheureusement pour n'avoir pas fui l'occasion! (**Anonyme**).

[Regret du passé]. — Vous me reprochez secrètement, Seigneur, que, comme S. Pierre, par un excès de témérité, je me suis jeté dans le péril malgré vos menaces et vos défenses, et malgré le juste sentiment que vous vouliez m'inspirer de ma faiblesse; et je veux toujours croire, en me flatant, que ces entretiens, que ces occasions qui m'ont souvent été funestes, ne me nuiront pas; je demeure dans ces conversations dangereuses où règnent la corruption, la médisance, le libertinage et l'impiété: et je croirai ne brûler pas en me jetant au milieu des flammes? O mon Sauveur, je ferai, à l'exemple de S. Pierre, quoi qu'il m'en coûte, le dangereux commerce de ceux avec qui je me suis perdu, et pour éviter les occasions du mal, et pour pleurer en liberté mon âme perdue et mon innocence souillée. (**Bossuet**).

[Occasions dans les plaisirs du monde]. — Eh quoi! un objet trop mondain vu par hasard, un mot trop libre dit sans dessein, une lecture peu modeste faite sans malice, mettent en danger la vertu la plus affermie, et sont très-souvent des sources de réprobation: et tout ce que la passion a de plus

vif et de plus empoisonné ; tout ce que l'art de tenter a de plus fin et de plus poli, un assemblage de tout ce qui peut séduire, ne sera ni une occasion prochaine de péché ni un manifeste danger à des gens nourris, la plupart, dans une continuelle mollesse ! De bonne foi, ne serait-il pas plus aisé de croire qu'on peut se jeter dans un torrent impétueux sans être emporté par le cours de l'eau, ou demeurer au milieu d'un grand feu sans ressentir les atteintes de la flamme ? Un nombre infini de chrétiens se sont retirés dans le désert ; plusieurs s'ensevelissent encore tous les jours dans les cloîtres, pour éviter les pièges et les périls auxquels le commerce du monde les exposait. A peine la solitude la plus retirée met-elle à l'abri de la passion. Partout le tentateur attaque les héros chrétiens, jusque dans le lieu saint ; il faut éternellement être en garde contre son propre cœur ; il faut veiller, fuir, prier sans cesse, et encore l'assurance n'est pas entière : tandis que ce qu'il y a de plus faible parmi les chrétiens croit pouvoir assister tous les jours sans péril à ces assemblées et à ces spectacles profanes, s'exposer sans défense à tous les traits empoisonnés des ennemis de notre salut, et se précipiter sans armes dans le plus fort et le plus redoutable de leur retranchement. Ce qui est danger aux plus grands saints cesse-t-il d'être un danger dès qu'on mène une vie peu chrétienne ?

Tout ce que l'harmonie a de charmes, tout ce que l'art peut donner de merveilleux à un concert de voix et d'instruments, tout est employé pour attendrir, pour toucher l'âme : il n'en faudrait pas tant pour la rendre sensible. Une décoration magnifique fixe les yeux, des machines de théâtre amusent l'esprit, le dénouement des aventures l'enchantent, et tout cela le met hors d'état de se défier des surprises. Dans cette disposition de tous les sens ou gagnés ou captifs, et d'un cœur si prêt de l'être, on voit paraître sur la scène un nombre choisi d'acteurs parés avec tout l'artifice que l'esprit humain peut imaginer pour séduire, et qui ajoutent à l'artifice tout ce que la passion qu'ils expriment peut inspirer. Comme l'amour est la passion dominante du théâtre, il est aisé de comprendre à quelle fin tendent tous ces récits tendres qui s'y font. De jeunes personnes qui se font un point d'honneur de plaire, et qui sont pour exprimer de la manière la plus vive une passion, des gens qui n'ont d'autre gloire que de se distinguer sur un théâtre en exprimant la passion qu'ils ressentent ; des voix douces et insinuantes, mêlées de paroles tendres et de vers composés avec art pour inspirer l'amour : tout cet assemblage de dispositions et de choses, dont la moindre, prise séparément, est une tentation, ne sera donc, au sentiment des mondains, qu'un amusement indifférent et innocent des gens du monde ! (*Croiset, Réflex. spirit.*).

[La véritable pénitence]. — L'efficacité de la pénitence consiste à sortir généreusement de l'occasion pour vaincre le péché, et non pas à vouloir vaincre le péché en demeurant dans l'occasion... Or, voici, chrétiens, où le relâchement des mœurs vous a conduits. On traite un confesseur

d'homme difficile et scrupuleux : on se rebute de lui, et on le quitte, lorsque, fidèle à son ministère, il suspend, pour ceux qui refusent d'éviter certaines occasions, la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc, et quelle preuve plus évidente peut-il avoir de la mauvaise disposition avec laquelle un mondain se présente au sacrement de la pénitence, que de le trouver résolu à retourner toujours dans les mêmes compagnies, et à fréquenter les mêmes lieux où tant de fois son innocence a fait naufrage ? Si jamais il peut et doit user du pouvoir qu'il a reçu de lier les consciences, n'est-ce pas alors ? Il voit, et vous le voyez vous-mêmes, que l'affreuse continuité de tant de rechutes roule universellement sur une occasion que vous lui marquez, et il ne peut gagner sur vous de vous en détacher. S'il consentait, malgré cet obstacle, à vous délier et à vous absoudre, bien loin que vous dussiez louer sa lâche condescendance et l'approuver, n'en seriez-vous pas scandalisé, ou ne devriez-vous pas l'être ? et de dispensateur qu'il est des mystères de DIEU, n'en deviendrait-il pas le dissipateur ? (**Bourdaloue**, *second Avent*).

ŒUVRES.

BONNES ŒUVRES ET BONNES ACTIONS.

Leur mérite, leur nécessité, etc.

AVERTISSEMENT.

On ne traite ici que des Bonnes Œuvres en général, sans parler d'aucune en particulier, parce que nous avons donné à chacune son titre, comme à la Prière, à l'Aumône, au Jeûne, et aux autres qui font toute la morale chrétienne. On n'en spécifie pas même toutes les différences, comme celles qu'on appelle de miséricorde, de charité, de pénitence, ni de toutes les actions de vertu, qu'un chrétien est obligé de pratiquer, et sans lesquelles il ne peut remplir les devoirs de la religion. Ces devoirs, à parler généralement, sont de croire et de faire, la foi et les œuvres ; en sorte que, si l'une ou l'autre vient à manquer, ce n'est plus une vie chrétienne, et l'on ne peut éviter la damnation éternelle. C'est donc de ces bonnes œuvres, distinguées de la foi purement spéculative et renfermées dans la foi pratique, que nous traitons dans cet article.

Ainsi l'on trouvera ce qui regarde la nécessité, le mérite, la récompense des bonnes œuvres, des bonnes actions : car, quelque distinction que l'on mette

entre ces deux termes, on doit les confondre en cette matière, l'une ne pouvant être sans l'autre. Il n'est pas nécessaire, à moins de faire un discours de pure controverse, de s'étendre sur l'erreur des hérétiques en ce point, qui fait un des dogmes les plus essentiels des catholiques, mais d'exhorter vivement les fidèles à la pratique des bonnes œuvres, et de faire voir que l'omission d'un devoir si nécessaire au salut est la cause de la réprobation d'une infinité de personnes.

Il faut pourtant remarquer que ce sujet est lié avec plusieurs autres, dont il peut faire une partie : tels sont le bon emploi du temps, la fuite de l'oisiveté ; le nom et la condition de chrétien, et la foi même, qui est morte sans les bonnes œuvres. C'est au prédicateur à démêler ces matières qui entrent les unes dans les autres, et à ne rien mettre dans celle-ci que ce qui lui est propre et particulier.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — Quoique le Fils de DIEU nous ait mérité un bonheur éternel par sa mort, il veut néanmoins que nous l'acquérions, et que nous nous rendions dignes de le posséder par nos bonnes œuvres. C'est pourquoi, je veux vous montrer, dans ce discours ; — 1°. La nécessité des bonnes œuvres, sans lesquelles nul chrétien (on entend toujours parler des adultes) ne peut faire son salut ; — 2°. Les défauts qui se glissent dans nos bonnes œuvres, et qui en détruisent le mérite ; — 3°. Les qualités et les conditions que nos bonnes œuvres doivent avoir pour mériter le ciel et la récompense qui leur est promise.

Première partie. — Pour ce qui regarde la nécessité, les théologiens en distinguent de deux sortes : savoir, une nécessité *de précepte*, fondée sur le commandement exprès du souverain législateur, qui veut absolument que les hommes arrivent à leur bonheur par cette voie ; une nécessité *de moyen*, c'est-à-dire qu'il est impossible naturellement que la chose se fasse autrement. — Or, il faut montrer que, sans les bonnes œuvres (et par-là on entend la pratique des vertus et des actions chrétiennes propres à notre état et à notre condition), on ne peut se sauver ni mériter la gloire à laquelle un chrétien est destiné. — Premièrement donc, elles sont nécessaires de nécessité de précepte, puisqu'elles sont commandées et en général et chacune en particulier. Elles le sont en général, puisque le Sauveur a dit que, si notre justice, c'est-à-dire nos bonnes

œuvres, ne sont plus abondantes que celles des scribes et des pharisiens, nous n'entrerons point dans le royaume du ciel ; il ordonne donc qu'on en fasse, puisqu'il veut qu'elles surpassent en nombre et en perfection celles des pharisiens, qui en faisaient sans doute, puisqu'ils se piquaient d'être plus religieux observateurs de la loi que les autres. De plus, ne nous ordonne-t-il pas d'assurer le choix qu'il a fait de nous pour la foi et notre prédestination à la gloire par la pratique des bonnes œuvres ? Et ne voyons-nous pas, dans mille endroits de l'Écriture, qu'il commande d'observer toute sa loi : et cela n'est-ce pas autant de commandements de faire de bonnes œuvres ? Que si nous les considérons en particulier, n'y a-t-il pas un précepte de l'aumône, d'exercer la charité envers le prochain, de faire de dignes fruits de pénitence, en un mot, non-seulement de fuir le mal, mais de faire le bien, qui est la même chose que pratiquer les bonnes œuvres. — Secondement, c'est une nécessité de moyen, parce que DIEU n'a promis le ciel et la gloire que comme une récompense : or, la récompense suppose absolument le mérite, et le mérite les bonnes œuvres, puisqu'il consiste en cela, et non pas dans nos bonnes qualités naturelles, ou dans les belles actions, purement morales et sociales.

C'est, de plus, une nécessité de moyen, puisque les vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité, qui sont absolument nécessaires pour être sauvé, ne peuvent subsister sans les bonnes œuvres ; car, DIEU n'agissant pas tout seul dans cette affaire du salut, mais demandant notre coopération, cette coopération ne se fait que par les bonnes œuvres. Enfin, la foi, sans laquelle on ne peut plaire à DIEU, est agissante, et sans les bonnes œuvres elle est morte ; la grâce, sans laquelle on ne peut faire aucune bonne action, nous est donnée pour agir, de sorte que c'est le plus grand abus qu'on en puisse faire de se contenter d'une foi oisive, etc.

Seconde partie. — Dans les bonnes œuvres, de quelque nature qu'elles soient, il y a des défauts à craindre et à éviter. Voici les principaux. — 1°. Il y a des personnes qui laissent les vertus solides, et les bonnes œuvres qui sont prescrites, pour en faire d'autres de leur choix et de leur caprice : telles sont certaines dévotions et certaines pratiques, en quoi elles font consister toute leur vertu, au lieu de s'appliquer à vaincre leurs passions, à se défaire de leurs vices, à faire de dignes fruits de pénitence, et à s'acquitter des devoirs de charité. — 2°. Les autres s'appliquent aux bonnes œuvres de surrogation et qui ne sont que de conseil, et laissent celles auxquelles ils sont indispensablement obligés. Une femme, par exemple, qui est chargée du soin d'un ménage, emploiera tout son temps à visiter les hôpitaux, sera assidue à la prière, assistera à tous les sermons qui se feront dans une ville, cependant négligera le soin de sa maison, d'instruire ses enfants et de les élever dans la piété, le salut de ses domestiques, et de s'acquitter des autres devoirs de son état. Il faut

montrer qu'on doit accomplir les œuvres d'obligation avant de penser à celles qui ne sont que de conseil, etc. — 3°. Il y en a qui, dans les choses d'obligation, s'acquittant exactement des unes et négligent absolument les autres, font volontiers celles qui sont conformes à leur inclination, et se croient par-là dispensés des autres auxquelles ils ont de la peine ou sentent de la répugnance, comme de pardonner les injures, de payer leurs dettes. — 4°. Enfin, il y en a qui font quelques bonnes œuvres, mais qui en font trop peu, en quoi leur justice est défectueuse ; *Non invenio opera tua plena : appensus es, et inventus es minus habens* (Apocal. III ; Daniel v).

Troisième partie. — Expliquer les qualités et les conditions que doivent avoir nos bonnes œuvres pour mériter la récompense que DIEU leur a promise. — 1°. Elles doivent être faites en état de grâce, autrement elles sont inutiles pour le ciel, quoique ceux qui sont en état de péché ne doivent pas se désister d'en faire pour attirer sur eux la miséricorde de DIEU. — 2°. Elles doivent être faites par un bon motif de plaire à DIEU, de le glorifier, de satisfaire à sa justice, etc. — 3°. Elles doivent être rapportées et attribuées à DIEU, qui y a la meilleure part, puisqu'il nous prévient par ses grâces et qu'il agit avec nous.

—

II. — On peut s'arrêter à la seule nécessité des bonnes œuvres, et faire voir :

1°. Qu'elles sont nécessaires pour le salut et pour mériter le ciel, qui n'est promis et qui n'est donné qu'à ceux qui les auront pratiquées.

2°. Elles sont nécessaires pour l'édification du prochain et pour satisfaire au bon exemple que nous sommes obligés de lui donner.

3°. Elles sont nécessaires pour satisfaire aux devoirs de la charité chrétienne, que nous ne saurions accomplir sans cela.

—

III. — Sur l'utilité des bonnes œuvres.

1°. Elles sont le moyen de glorifier DIEU : c'est par-là qu'on le loue, qu'on le confesse, qu'on se rend agréable à ses yeux.

2°. Elles excitent le prochain à en pratiquer de semblables, et à remplir par ce moyen tous les devoirs d'un véritable chrétien.

3°. Elles nous acquièrent des trésors de mérites pour le ciel.

—

IV. — Sur la même utilité des bonnes œuvres.

1°. Elles attirent la grâce de DIEU, la conservent et l'augmentent.

2°. Elles sont un des fondements de notre espérance.

3°. Elles sont la mesure de la gloire que nous aurons dans le ciel.

V. — Comme l'Écriture appelle les bonnes œuvres un trésor, on peut faire voir combien ce trésor est précieux.

1°. Pour la multitude des bonnes œuvres, puisque toutes nos bonnes actions peuvent entrer dans ce trésor, que nous pouvons mettre tout à profit si nous sommes soigneux de ne rien laisser perdre.

2°. Pour la variété et la diversité de ces bonnes œuvres : c'est tantôt une action de charité, tantôt une œuvre de miséricorde, un acte de mortification, d'humilité, etc.

3°. Pour le prix et la valeur de chacune en particulier, puisqu'il n'y en a aucune qui ne mérite le royaume du ciel et la possession de DIEU même pour récompense.

VI. — 1°. Les bonnes œuvres sont les véritables preuves de notre vertu et de notre sainteté durant la vie.

2°. Elles font notre plus solide consolation à la mort.

3°. Elles font notre couronne, notre gloire et notre bonheur dans l'autre vie.

VII. — 1°. Montrer que, pour être véritable chrétien, il faut pratiquer les bonnes œuvres ; qu'il n'y a personne qui n'en ait le pouvoir, les moyens et les occasions, en s'acquittant des devoirs de son état, de sa condition et de son emploi.

2°. Quelles sont les conditions d'une bonne œuvre pour la rendre sainte et chrétienne ? Il faut qu'elle soit faite pour DIEU et par un motif surnaturel. Il faut qu'elle soit faite en DIEU, c'est-à-dire en sa grâce, autrement elle n'est d'aucun mérite pour le ciel. Elle doit être faite avec DIEU, c'est-à-dire avec sa grâce, qui y a la meilleure part.

VIII. — 1°. La bonté de nos œuvres et de nos actions dépend beaucoup des circonstances et des conditions : si l'une vient à manquer, elles sont inutiles pour le ciel.

2°. Elles sont sujettes à bien des défauts, qui en font perdre, ou qui en diminuent le mérite.

3°. Elles courent bien des périls en cette vie, et sont sujettes à bien des illusions.

IX. — 1°. Il n'y a point de chrétien qui puisse être longtemps vertueux, juste, et conserver la grâce de DIEU, sans pratiquer les bonnes œuvres : car sans cela il se pervertira bientôt.

2°. Il n'y a point de si grand pécheur qui ne puisse retourner à DIEU et attirer sa miséricorde par le moyen des bonnes œuvres.

X. — 1°. Nous ne sommes en ce monde que pour faire de bonnes œuvres, puisque nous n'y sommes que pour servir DIEU et pour opérer notre salut.

2°. Nous n'emporterons avec nous dans l'autre vie que nos bonnes œuvres, et nous laisserons tout le reste.

3°. Nous n'aurons de biens, de mérites et de récompense dans le ciel, que ce que nous aurons acquis par nos bonnes œuvres.

XI. — 1°. La foi et la religion, qui nous obligent à mener une vie sainte et conforme à ses maximes, nous oblige par conséquent à pratiquer les bonnes œuvres.

2°. Ce n'est que par les bonnes œuvres que nous arriverons à la fin et au bonheur éternel que la foi et la religion nous promettent.

XII. — 1°. La vie n'étant que pour agir, c'est par nos bonnes œuvres que nous pouvons juger si nous avons la vie de la grâce ; toutes les autres marques sont équivoques et sujettes à illusion.

2°. C'est par le mérite de nos bonnes œuvres que nous nous rendons dignes de la vie de la gloire ; sans cela nous ne l'obtiendrons jamais.

XIII. — Union des bonnes œuvres et de la foi.

1°. Les bonnes œuvres sont des preuves incontestables de notre foi.

2°. Elles conservent et maintiennent la foi.

3°. Elles honorent la foi et lui donnent crédit.

XIV. — 1°. Il n'y a point de véritable foi sans les bonnes œuvres.

2°. Il n'y a point de bonnes œuvres qui méritent le ciel sans la foi : aussi n'y a-t-il que dans la religion chrétienne et catholique qu'il s'en fasse de véritables.

XV. — 1°. Sans la foi, les meilleures actions sont inutiles.

2°. Sans la grâce sanctifiante, les plus belles actions sont mortes.

3°. Sans un bon motif, les plus héroïques actions des justes ne méritent rien pour l'éternité.

XVI. — 1°. C'est une erreur de s'imaginer qu'il suffit, pour être sauvé,

de s'abstenir des péchés les plus considérables, sans s'établir dans les bonnes œuvres.

2°. C'est une autre erreur qu'il n'y ait que les grandes actions qui doivent être comptées parmi les bonnes œuvres, puisque nous en pouvons faire de toutes les actions de notre vie.

XVII. — 1°. Tous les péchés d'omission regardent les bonnes œuvres que l'on néglige de pratiquer.

2°. Ces sortes de péchés étant les plus communs les plus faciles à commettre et dont on se corrige le moins, il s'ensuit que la plus grande partie des chrétiens se damnent pour ne pas faire de bonnes œuvres.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *Præfat. in ps.* 31, montre que, sans la foi, les bonnes œuvres ne méritent rien pour le ciel. — *In ps.* 83 : nulle bonne œuvre n'est méritoire de la gloire éternelle hors de l'Eglise. — *Lib. 50 Homil.*, 16 : toutes nos bonnes œuvres doivent être faites en cette vie. — *De bono viduit.*, il montre fort au long quelles sont les bonnes œuvres auxquelles les chrétiens doivent s'appliquer.

S. Jérôme, II *in Thren.* 3 : qu'il faut joindre les bonnes œuvres à la prière. — *Epist. ad Celantiam*, où il parle de la manière de vivre saintement, il fait voir l'obligation qu'on a de faire de bonnes œuvres, et le bon exemple qu'on doit donner au prochain par ce moyen.

S. Chrysostome, *Orat. advers. Judæos* : combien la moindre bonne œuvre est agréable à DIEU : exemple de Madeleine, qui répandit sur les pieds du Sauveur un vase plein d'une liqueur précieuse. — xx *in Matth.* : qu'il ne faut que l'omission d'une seule vertu pour être réprouvé. — *In cap. I Matth.* : DIEU n'ignore rien de nos bonnes œuvres, et il leur destine une ample récompense.

S. Grégoire, xxii *Moral.* : le fruit que l'on fait envers le prochain en lui donnant l'exemple des bonnes œuvres. — *Homil. 17 in Evangel.* : nous devons examiner nos bonnes œuvres comme on fait d'une pièce de monnaie. — I *in 19 Job* : en combien de manières le démon tend des pièges à nos bonnes œuvres et tâche de les corrompre. — *In 9 Job* : nous devons toujours nous défier même de nos meilleures actions. — vii *Epistol.* 127 : Souvent le démon corrompt nos bonnes œuvres après qu'elles sont faites. — iii *in 10 Job* : nous ne devons pas seulement prendre garde aux bonnes

œuvres que nous entreprenons, mais encore avec quel esprit et quelle ferveur nous les entreprenons. — I *in* 19 *Job* : nous devons craindre de faire trop peu de bonnes œuvres, et de ne les faire pas assez parfaitement.

[Livres spirituels et autres]. — **Drexellius**, *Amussis seu recta intentio*. II, 10.

Nicolaus Lancicius, *Opusc.* 3, cap. 3 et 9. — *Opusc.* v, 3, x, 8 ; xi, 17, 13.

Dandinus, *Ethicæ* xxiv, 1.

Hortus Pastorum, *Tract.* 1, lect. 5 : du mérite des bonnes œuvres.

Grenade, *Guide des pécheurs*, chap. 4 : que nous n'avons pas sujet de nous enorgueillir pour nos bonnes œuvres.

Péan, livre intitulé *l'École de Jésus-Christ*, a un traité entier sur les bonnes œuvres.

Arias, dans le traité de *l'Imitation de Jésus-Christ*, chap. 19 : combien les bonnes œuvres d'un homme juste sont agréables à DIEU.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, chap. 1^{er} : moyen de bien faire toutes ses actions, et par conséquent d'en faire autant de bonnes œuvres.

Le P. Chahut, *Science des saints*, chap. 3, art. 16, parle amplement du mérite des bonnes œuvres.

Combolas, *Modèle de la vie chrétienne*, chap. 4, efficace de la foi, § 1.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes* : des défauts qui se glissent dans nos bonnes œuvres.

Le P. de Saint-Martin de la Porte, religieux carme, *Conduites de la grâce*, dans la dernière partie, montre quelles sont les conditions d'une bonne œuvre pour être agréable à DIEU.

[Les Prédicateurs]. — **Matthias Faber**, *Conc.* 3 domin. 7 post Pentec. ; *Conc.* 5 domin. 41 post Pentec. ; *Conc.* 1 domin. Septuag.

La Volpillière, a fait un sermon sur ce sujet.

Discours chrétiens, 6^e dim. après la Pentecôte ; des conditions nécessaires pour faire de bonnes œuvres.

Le P. Champigny, *Sermons choisis*, en a un sur ce sujet.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Dominicale, 5^e dim. après la Pentecôte, tout entier sur cette matière. — 11 dim. après la Pentecôte : union de la foi et des bonnes œuvres, et dépendance mutuelle qu'elles ont.

Essais de sermons pour le Carême, vend. de la 2^e sem. : nécessité et conditions des bonnes œuvres.

Essais de sermons pour l'Avent, 3^e dessein, 3^e partie du premier ser-

mon : la foi doit être agissante. — *Dominicale*, 3^e dim. après l'Épiphanie, 2^e partie.

Discours chrétiens. 6^e dim. après l'Épiphanie : des conditions nécessaires pour faire de bonnes œuvres. — 23^e dim. apr. la Pent. : les qualités que doit avoir la foi.

[Recueils]. — **Busæus**, *Viridarium*, titulo *Opera bona*.

Peraldus, *ubi agit de Beatitudinibus*.

Summa prædicantium, tit. *Operatio*.

Lohner, titulo *Opus bonum*.



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Nonne, si benè egeris, recipies? sin autem malè, statim in foribus peccatum aderit. Genes. iv, 7.

Erit (justus) tanquàm lignum, quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo. Ps. 1.

Retribuet mihi Dominus secundùm justitiam meam. Ps. 17.

Uanusquisque replebitur bonis, et juxta opera manuum suarum retribuetur ei. Proverb. xii, 14.

Seminanti justitiam merces fidelis. Proverb. xi, 18.

Infelix et vacua est spes illorum, et labores sine fructu, et inutilia opera eorum. Sapient. iii, 11.

Bonorum laborum gloriosus est fructus. Ibid. 15.

Reddidit DEUS justis mercedem laborum suorum. Sapient. x, 17.

Bonas facite vias vestras et studia vestra, et habitabo vobiscum. Jerem. vii, 3.

Opus justi ad vitam. Proverb. x, 16.

Reddam unicuique secundùm opus suum. Proverb. xxiv, 29.

Indicabo tibi, ô homo, quid sit bonum et quid Dominus requirat à te : utique facere iudicium, et diligere misericordiam, et sollicitum ambulare cum DEO tuo. Mich. vi, 8.

Quodcumque facere potest manus tua

Si vous faites bien, ne serez-vous pas récompensé? et si vous faites mal, ne porterez-vous pas aussitôt la peine de votre péché?

Le juste sera comme un arbre qui est planté proche le courant des eaux, lequel donnera son fruit dans son temps.

Le Seigneur me rendra selon ma justice, et selon mes œuvres.

Tout homme sera rempli de biens, et il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.

La récompense est assurée à celui qui sème la justice.

L'espérance de ces personnes est vaine, leurs travaux sont sans fruit, et leurs œuvres sont inutiles.

Le fruit des justes travaux est plein de gloire.

DIEU a rendu aux justes la récompense de leurs travaux.

Faites que vos voies soient droites et toute votre conduite juste, et je demeurerai avec vous.

L'œuvre du juste conduit à la vie.

Je rendrai à chacun selon ses œuvres.

O homme, je vous montrerai ce qui vous est utile et ce que le Seigneur demande de vous : c'est que vous agissiez selon la justice, et que vous aimiez la miséricorde, et que vous marchiez en la présence du Seigneur.

Faites promptement tout ce que votre

instante opere, quia nec opus nec ratio nec scientia erit apud inferos quò tu properes. Eccles. ix, 10.

Sic luceat lux vestra coràm hominibus, ut videant opera vestra bona. Matth. v, 16.

Voca operarios et redde illis mercedem. Id. xx, 8.

Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum caelorum. Matth. v, 20.

Qui facit veritatem venit ad lucem ut manifestentur opera ejus, quia in DEO sunt facta. Joann. iii, 21.

Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur. Matth. iii, 10.

Omnis arbor bona fructus bonos facit, mala autem arbor malos fructus facit. Matth. vii, 18.

Per totam noctem laborantes nihil cepimus. Luc. v, 5.

Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam. Joan. vi, 27.

Me oportet operare opera ejus qui misit me, donec diès est: venit nox, quando nemo potest operari. Joan. ix, 4.

Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant. Joan. xii, 35.

Posui vos ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat. Joan. xv, 16.

Reddet (DEUS) unicuique secundum opera ejus. Rom. ii, 6.

Gloria autem et honor et pax omni operanti bonum. Ibid. 10.

Unusquisque propriam mercedem accipiet, secundum suum laborem. I Cor. iii, 8.

(Fratres), estote abundantes in opere Domini semper, scientes quòd labor vester non est inanis in Domino. Ibid. xv, 58.

Thesaurisate vobis thesauros in celo, ubi neque ærugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt. Matth. vi, 19.

Ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum sive malum. II Cor. v, 10.

Non ego, sed gratia DEI mecum. I Corinth. xv, 10.

Providentes bona, non tantum coràm DEO, sed etiam coràm omnibus hominibus. Rom. 12.

main peut faire, parce qu'il n'y aura plus ni raison ni sagesse ni science dans le tombeau où vous courez.

Que votre lumière luise devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres.

Appelez les ouvriers, et payez-les de leur journée.

Si votre justice n'est plus abondante que celle des docteurs de la loi et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel.

Celui qui fait ce que la vérité lui prescrit vient à la lumière afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles ont été faites en Dieu.

Tout arbre qui ne produit point de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

Tout arbre qui est bon produit de bons fruits, et tout arbre qui est mauvais produit de mauvais fruits.

Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.

Travaillez pour avoir, non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle.

Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour; la nuit vient dans laquelle personne ne peut agir.

Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent.

Je vous ai choisis et établis afin que vous alliez et que vous apportiez du fruit, et que votre fruit demeure.

Il rendra à chacun selon ses œuvres.

La gloire, l'honneur et la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien.

Chacun recevra sa récompense selon son travail.

Travaillez de plus en plus à l'œuvre de DIEU, sachant que votre travail ne sera pas sans récompense en Notre-Seigneur.

Faites-vous des trésors dans le ciel, où les vers et la rouille ne les mangent point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent.

Afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes et aux mauvaises actions qu'il aura faites, pendant qu'il était revêtu de son corps.

Ce n'est pas moi qui agis, mais la grâce de DIEU avec moi.

Ayez soin de faire le bien, non-seulement devant DIEU, mais aussi devant tous les hommes.

Dignus est operarius mercede sua. Lucæ x, 7.

Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite. Joan. viii, 39.

Opera quæ ego facio, hæc testimonium perhibent de me. Joan. x, 25.

Omnem patritem in me non ferentem fructum tollet eum, et omnem qui fert fructum purgabit eum ut fructum plus afferat. Joan. xv, 2.

Bonum autem facientes non deficiamus, tempore enim suo metemus non deficientes. Galat. vi, 9.

Dùm tempus habemus, operemur bonum. Ibid., 10.

Ut ambuletis dignè DEO per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes. Coloss. i, 10.

Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum. Eph. v, 11.

Ut curent bonis operibus præesse qui credunt DEO. Tit. iii, 8.

In omnibus teipsium præbe exemplum bonorum operum. Tit. ii, 7.

In reliqua reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus Judæc. II Tim. iv, 8.

Non enim injustus DEUS, ut obliviscatur operis vestri. Hebr. vi, 10.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. II Petri i, 10.

Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? numquid poterit fides salvare eum? Jacobi ii, 14.

Videlis quoniam ex operibus justificatur homo, et non ex fide tantum. Ibid. 24.

Qui perspexerit in legem perfectam, non obliuisciosus factus, sed factor operis, hic beatus in facto suo erit. Jacobi i, 25.

Vides quoniam ex operibus fides consummata est. Ibid. ii, 22.

Beati mortui qui in Domino moriuntur! opera enim illorum sequuntur illos. Apocal. xiv, 13.

Ecce venio citò, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundùm opera sua. Apoc. xxii, 12.

Celui qui travaille mérite sa récompense.

Si vous êtes les enfants d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham.

Les œuvres que je fais rendent témoignage de moi.

Mon Père retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi; il taillera toutes celles qui portent du fruit afin qu'elles en portent davantage.

Ne nous lassons point de faire le bien, puisque, si nous ne perdons pas courage, nous recueillerons notre fruit en son temps.

Pendant que nous en avons le temps, faisons le bien.

Conduisez-vous d'une manière digne de DIEU, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant les fruits de toutes les bonnes œuvres.

Ne prenez point de part aux œuvres stériles des ténèbres.

Que ceux qui croient en DIEU soient toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres.

Rendez-vous un modèle de bonnes œuvres en toutes choses.

Du reste, la couronne de justice m'est réservée; le Seigneur, comme un juste Juge, me la rendra en ce grand jour.

DIEU n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres.

Efforcez-vous d'affermir votre vocation et votre élection par vos bonnes œuvres.

Que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres? la foi le pourra-t-elle sauver?

Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, et non pas seulement par la foi.

Celui qui regarde fixement la loi, n'écoutant pas seulement pour l'oublier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera son bonheur dans son action.

Ne voyez-vous pas que la foi est consommée par les œuvres?

Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur! leurs œuvres les accompagnent.

Je m'en vais venir bientôt, et j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Noé]. — Le premier exemple d'un homme que l'Écriture appelle juste, et dont les œuvres et les actions furent agréables à DIEU, est le patriarche Noé. Il est appelé juste : *Noë, vir justus in generationibus suis, cum DEO ambulavit*. Et l'Écclésiastique le nomme parfait : *Perfectus et justus*. On peut juger en effet quelle fut sa sainteté, de ce qu'il conserva son innocence dans ce grand déluge de vices qui était plus horrible même que celui que DIEU envoya pour le punir ; mais, quand l'Écriture ajoute qu'il marcha avec DIEU, elle fait entendre que ses actions étaient agréables à la divine Majesté ; et ce fut pour cela qu'il devint le réconciliateur du monde, et qu'il obligea DIEU dans sa plus grande colère, de se souvenir de sa miséricorde. Car, comme remarquent quelques interprètes, il fut alors le prédicateur de toute la terre, et fit par ses œuvres ce que Jonas fit ensuite dans Ninive par ses paroles, l'avertissant par la construction de l'arche que le monde allait être détruit.

[Abraham]. — L'exemple d'Abraham est si célèbre, sur la pratique des bonnes œuvres, que l'apôtre S. Jacques en fait un sujet de preuves pour montrer que la foi seule, sans la pratique des bonnes œuvres, ne nous rend pas justes devant DIEU. Voici comme il en parle : — « Voulez-vous » savoir, ô homme vide de bonnes œuvres, que la foi sans les œuvres est » morte ? Notre père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? Ne voyez-vous pas que la foi était » jointe avec les œuvres, et qu'ainsi cette parole fut accomplie : *Abraham » crut ce que DIEU lui avait dit, et sa foi lui fut imputée à justice ?* » En effet, les bonnes œuvres de ce saint patriarche sont expressément marquées dans l'Écriture : car, outre celle qui acheva de gagner le cœur de DIEU d'avoir été prêt à immoler son cher fils Isaac, on y voit l'obéissance qu'il rendit à DIEU en quittant son pays, l'hospitalité qu'il exerçait envers les étrangers, sa charité envers tout le monde, le bon usage qu'il faisait de ses richesses, sa déférence pour conserver l'union avec Lothson neveu, l'empressement qu'il témoigna pour obtenir le pardon des habitants de Sodome, et ses vertus admirables, qui ont fait dire à S. Ambroise qu'il avait surpassé toutes les idées que les philosophes païens s'étaient formées des plus grands hommes.

[Job]. — Job est appelé saint par une espèce de prérogative, pour les bonnes œuvres qu'il a exercées dans tous les états de sa vie. Dans sa plus grande abondance, il offrait souvent à DIEU des sacrifices pour les fautes

secrètes que ses enfants auraient pu commettre, et il ne se passait point de jour qu'il ne travaillât à leur sanctification ; et, comme il savait que rien n'attire tant les bénédictions de DIEU que la tendresse qu'on a pour les pauvres, il n'est pas croyable jusqu'où il a poussé cette vertu. « Je pleurais, dit-il, avec celui qui était affligé, mon âme était pénétrée de » compassion pour le pauvre... Je n'ai point refusé aux nécessiteux ce » qu'ils me demandaient, et je n'ai point lassé les yeux de la veuve à » force de la faire attendre... Je n'ai point mangé seul, ajoute-t-il, le » peu que j'ai eu, et j'ai partagé mon pain avec le pauvre. » En sorte qu'il ne craint point de dire qu'il était le père des pauvres. Il avait compassion des souffrances des misérables, et leur donnait des consolations qu'il ne trouva pas lui-même dans ses maux. Il dit enfin qu'il était comme le bâton et le soutien du boiteux, l'œil et le guide de l'aveugle ; et, pour faire voir jusqu'où s'étendait sa charité, il conclut qu'il rendait justice à tout le monde. Voilà les bonnes œuvres qu'il pratiquait et les vertus qu'il possédait en un souverain degré, dont DIEU même lui rendit témoignage comme tenant à gloire d'avoir un tel serviteur, et il sembla que ses yeux ne fussent attentifs sur la terre que pour le considérer.

[Tobie]. — Tobie est encore un modèle de toutes sortes de bonnes œuvres. Elles sont rapportées dans l'Écriture, au premier chapitre du livre qui porte son nom, et qui semble n'être qu'un éloge des vertus et des actions de ce saint homme. Elle rapporte donc qu'étant mené en captivité du temps de Salmanazar, non-seulement il ne s'éloigna point du sentier de la vérité ni de la loi de DIEU, au contraire la compassion qu'il eut de la misère de ses compatriotes redoubla sa ferveur, s'appliquant entièrement à consoler les compagnons de sa captivité, à les exhorter de ne point abandonner la loi du Seigneur dans laquelle ils avaient été élevés, à les assister de ce qu'il pouvait gagner lui-même du travail de ses mains, à ensevelir les morts, et à exercer enfin tous les actes de charité et de miséricorde, leur servant de prédicateur, d'exemple, de consolateur. Aussi l'Écriture, après avoir fait un long narré de sa patience, de ses vertus et de ses bonnes actions, ne manque pas de rapporter les bénédictions qu'il attira sur lui et sur sa famille, et de le proposer comme un exemple de fidélité et des bonnes œuvres que les véritables serviteurs de DIEU doivent pratiquer.

[Josaphat]. — Le prophète Jéhu, comme il est rapporté au second livre des Paralipomènes, chapitre 19, dit au roi Josaphat, qui avait fait alliance avec le roi Achab : « Vous donnez secours à un impie, et vous vous liez d'amitié avec ceux qui haïssent le Seigneur ; c'est pourquoi vous mériteriez bien ses châtiments ; mais il s'est trouvé en vous des bonnes œuvres, en ce que vous avez détruit les bois où l'on idolâtrait dans le pays de Juda, et vous avez tourné votre cœur vers le Seigneur pour le cher-

cher. » D'où nous apprenons que DIEU, en considération de nos bonnes œuvres, nous fait miséricorde si nous venons à l'offenser, et nous donne le temps de revenir de notre égarement.

[Ezéchias]. — Nous lisons, au même livre des Paralipomènes, chapitre 31 que le roi Ezéchias avait fait beaucoup de bonnes œuvres, qu'il avait réglé le culte de la maison de DIEU selon les cérémonies ordonnées par la loi, ne cherchant qu'à plaire à DIEU, et à exécuter avec toute l'affection de son cœur ce qu'il croyait lui être agréable. Cela lui donna tant de confiance en la bonté de DIEU, qu'il ne craignit point de l'en faire souvenir dans une maladie dont un prophète l'avait assuré de la part de DIEU qu'il mourrait : *Dispone domui tue, quia morieris tu, et non vives*. Ce saint roi ne perdit point confiance à cette nouvelle, mais conjura le Seigneur, en considération de ses bonnes œuvres, de lui prolonger la vie de quelques années : ce qui lui fut accordé.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Il ne faut d'autre exemple, en cette matière que celui du Fils de DIEU même, qui a fait le précepte de pratiquer les bonnes œuvres, et qui en même temps en a été le plus parfait modèle. Toutes ses actions en sont autant de preuves, ayant commencé par faire, et puis par enseigner, comme dit le texte sacré : en sorte que toute sa vie n'a été qu'un exercice, un exemple continuel de toutes sortes de vertus et de bonnes œuvres : *Pertransiit benè faciendo et sanando omnes... Benè omnia fecit*. Nous n'avons donc qu'à jeter les yeux sur ce divin modèle, non-seulement pour nous animer à toutes sortes de bonnes œuvres, mais encore pour nous apprendre avec quelle perfection nous les devons faire. C'est pourquoi, comme les apôtres et les saints de tous les siècles se sont formés sur cet exemple, ce serait une chose infinie et superflue de rapporter ici les autres.

[Ste Madeleine]. — Je ne puis cependant omettre deux exemples de l'Evangile, d'où nous prouvons juger combien les bonnes œuvres sont agréables au Sauveur. Le premier est de Madeleine, qui répandit sur les pieds sacrés du Sauveur un vase rempli d'un parfum précieux. Le Sauveur appela cette action une bonne œuvre : *Quid molesti estis huic mulieri? Bonum enim opus operata est in me*. Et cette bonne œuvre lui fut si agréable qu'il voulut que partout où son Evangile serait prêché cette action fût publiée et qu'on en conservât le souvenir dans tous les siècles. — Un autre exemple nous fait voir qu'il n'a pas tant égard à la grandeur ou à l'importance

de la bonne œuvre qu'au bon cœur et à la bonne volonté d'où elle part, quand on fait ce que l'on peut. C'est l'exemple de cette pauvre veuve qui jeta deux deniers dans le tronc du temple, lorsque les plus considérables de Jérusalem y mettaient des pièces d'or et d'argent ; car le Fils de DIEU dit tout haut, en montrant cette femme sur qui personne n'avait daigné jeter les yeux, que cette veuve avait plus donné que les autres, parce que le peu qu'elle avait offert était tout ce qu'elle avait pour témoigner à DIEU sa reconnaissance.

[Les vierges folles]. — C'est une chose qui doit faire trembler de voir, dans les paraboles de l'Évangile, que ni les vierges folles ni le serviteur paresseux ne sont condamnés pour avoir fait quelque mal, mais pour avoir manqué à faire du bien. Ces vierges furent rejetées parce qu'elles n'avaient pas l'huile, qui marque la charité, et ce serviteur est condamné aux ténèbres extérieures parce qu'il n'avait pas fait profiter le talent qu'on lui avait confié. Voilà ce qui perd la plupart des chrétiens : ils s'imaginent qu'il suffit, pour être sauvé, de ne point commettre de péchés considérables, sans se mettre en peine de pratiquer les bonnes œuvres, quoiqu'elles soient de précepte et commandées sous peine de damnation.

[Thabita]. — Dans les Actes des Apôtres, chapitre 9, il est rapporté qu'une sainte femme, disciple des Apôtres, étant morte pleine de bonnes œuvres, comme parle le texte sacré, on conjura S. Pierre de vouloir bien avoir égard aux larmes des pauvres qui pleuraient sa mort, et qui publiaient les charités qu'elle leur faisait pendant sa vie, montrant les robes et les vêtements qu'elle leur avait donnés par aumône : ce qui toucha de compassion le prince des Apôtres, qui demanda à DIEU de lui rendre la vie pour continuer l'exercice de ses bonnes œuvres, et qui fut exaucé avec l'admiration de tous les assistants et de tout le pays.

[Le figuier stérile]. — Ceux qui ne font point de bonnes œuvres sont représentés dans cette terrible parabole de l'Évangile de S. Luc. Un homme avait un figuier dans sa vigne : il vint plusieurs fois chercher du fruit à ce figuier sans en trouver. « Coupez-le donc, dit-il : car pourquoi occupez-vous la terre inutilement ? *Succidite ergo illum, ut quid etiam terram occupat ?* » L'Évangile continue. Celui qui cultivait la vigne dit au maître : « Seigneur, laissez-moi encore ce figuier pour cette année ; je labourerai au pied, j'y mettrai du fumier, afin de lui faire porter du fruit : que si après cela il n'en porte pas, vous le couperez. » Voici le sens que les Pères donnent à cette parabole : Chaque chrétien est ce figuier, cet arbre planté dans la vigne du Seigneur, qui est son Église ; il y est planté de la main de DIEU même, arrosé de son sang par les canaux des sacrements ; mais, après cette culture si sainte et si divine, ce grand DIEU nous menace d'être arrachés comme des arbres stériles si nous ne portons le fruit des bonnes œuvres : *Succidite ergo illum : ut quid etiam terram occupat ?*

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Thesaurisate vobis thesauros in caelo (Matth. vi). Le Fils de DIEU donne aux hommes le moyen d'acquérir, par ce qui paraît même le moins considérable, les richesses et les trésors inestimables de sa gloire : *Thesaurisate vobis thesauros in caelo*. Amassez des trésors incorruptibles dans le ciel; mais de quoi? de toutes sortes de choses, d'actions grandes et petites, héroïques et médiocres; faites amas de tout cela et en conservez jusqu'aux restes. S. Grégoire demande ce qu'on entend par ces fragments que le Sauveur commande de ramasser, et il répond que ce sont nos actions perdues et inutiles, qui ne le seraient pas si nous voulions; que ce sont les restes de nos pensées, *reliquiae cogitationis*: mille paroles et mille entretiens inutiles que la grâce pourrait ménager, et faire entrer dans le fond de la gloire que nous attendons: en sorte que, comme dans un trésor il entre non-seulement des pièces d'or et de grand prix, mais encore des monnaies de peu de valeur, de même, dans le trésor de sa miséricorde, le fond du trésor du ciel doit être composé de vertus sublimes et héroïques, et même des actions les plus communes auxquelles nous ne faisons pas réflexion. Nous avons affaire à un DIEU qui se contente de peu, et qui sait si bien ménager et faire valoir le peu que nous lui donnons, qu'il n'y attache rien de moins qu'une récompense infinie.

DEUM *exquisivi manibus meis, et non sum deceptus* (Ps 76). Pour trouver DIEU, il faut le chercher avec les mains, dit le psalmiste, et quiconque se contenterait de le chercher par quelque autre de ses sens serait en danger de ne le trouver jamais. DIEU n'est pas palpable, puisqu'il n'a point de corps et cependant il veut que, pour le trouver, on le cherche avec les mains, c'est-à-dire qu'on ne se contente pas de la foi, mais qu'on apporte à son service les bonnes œuvres. C'est pourquoi le prophète dit: *Manibus meis DEUM exquisivi nocte coram ipso, et non sum deceptus*. Et S. Augustin dit que toutes ces circonstances sont remarquables. *Quid exquisisti? DEUM. Quomodo exquisisti? manibus. Quando exquisisti? nocte. Ubi exquisisti? coram eo. Quo fructu exquisisti? et non sum deceptus.*

Onnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum (Jean. xv). Si nous ne nous appliquons pas à faire de bonnes œuvres, n'y a-t-il pas danger que nous soyons semblables au sarment infructueux qui, séparé du cep, se sèche et ne peut plus servir qu'à être jeté au feu? On se flatte sur ce qu'on ne vit pas dans le dernier dérèglement; mais souvenons-nous que le serviteur lâche n'est pas condamné pour avoir perdu le talent, mais

pour ne l'avoir pas fait profiter et que ce n'est pas seulement pour n'avoir pas porté des fruits que le père de famille laisse périr sa vigne, mais pour n'avoir pas porté de bons fruits. Nous nous imaginons que DIEU attendra encore quelque temps, et peut-être a-t-on déjà mis la cognée à l'arbre : *Jàm enim securis ad radicem arboris posita est*. Il y a longtemps que DIEU vous attend, que DIEU vous avertit, que DIEU vous sollicite; il est venu souvent, et toujours inutilement, chercher des fruits sur un arbre qu'il cultive avec tant de soin; justement indigné d'une si longue stérilité, il va, peut-être dans peu de jours, prononcer contre vous la sentence que le père de famille prononça contre le figuier : *Succidite ergò illam, ut quid etiam terram occupat?* Qu'on coupe au plus tôt ce mauvais arbre, qu'on le jette au feu; à quoi bon souffrir plus longtemps qu'il occupe la place d'un autre qui porterait de bons fruits.

Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite (Joan. VIII). Si vous êtes les enfants d'Abraham, disait le Sauveur aux Juifs, faites les œuvres d'Abraham; si vous ne les faites pas, le père de la foi n'est point votre père. Je vous dis de même, avec S. Paul : Si vous êtes enfants de DIEU, faites-en voir les véritables marques. Portez son amour dans vos cœurs, son esprit dans vos pensées, sa sainteté dans toute votre conduite. Comme le démon reconnaît pour ses enfants ceux qui font les œuvres du démon, DIEU ne reconnaît pour les siens que ceux qui font des actions dignes de DIEU, et qui ne se lassent point de les faire, sa volonté là-dessus étant clairement marquée par S. Paul : *Ut ambuletis dignè DEO, in omni opere bono fructificantes*. DIEU, dit ce grand apôtre, veut que vous viviez d'une manière digne de lui, vous appliquant sans relâche à toutes sortes de bonnes œuvres.

Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem, dit S. Paul aux Romains, ch. 10. — On croit de cœur pour être justifié, et on confesse de bouche pour être sauvé. Mais remarquez, mes Frères, que c'est principalement par nos œuvres que le Fils de DIEU veut que nous le confessions; ce sont nos œuvres qui témoignent que nous le reconnaissons pour notre maître, et qui marquent que nous voulons être au nombre de ses véritables disciples : car c'est peu de dire que l'on adore le vrai DIEU, il faut le prouver, et toute autre preuve que celle des œuvres est équivoque et incertaine. L'arbre qui est bon, dit JÉSUS-CHRIST, produit de bons fruits.

A fructibus eorum cognoscetis eos (Matth. VII). Tous les hommes sont semblables par les paroles; ils ne sont différents que par les actions, et l'on peut dire que les bonnes actions sont ce qui distingue les vrais chrétiens de tous les autres : *A fructibus eorum cognoscetis eos*. Bien des gens ont la voix de Jacob, mais ils ont les mains d'Esau, c'est-à-dire qu'ils parlent comme des chrétiens et agissent comme des païens.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Hoc ipsum cum benè agimus, DEUM per nos agere intelligamus. August. De quant. anim. 34.

Ad peccandum homo abundat propriâ facultate, ad agendum autem bonum sibi non sufficit, nisi ab illo justificetur qui solus est justus. Id. De verâ innoc. 121.

Non sufficit abstinere à malo, nisi fiat quod bonum est, et parum est nemini nocere nisi studeas bonis prodesse. August. Ibid. 86.

Bona opera quæ dicuntur ante fidem, quamvis videantur hominibus laudabilia, mania sunt : ut mihi videntur esse ut magnæ vires et cursus celerrimus præter viam. Id. Præfat. in ps. 31.

Ubi fides non erat, bonum opus non erat. Id. Ibid.

Ut bona opera sequantur præcedit fides ; nec ulla sunt bona opera nisi quæ sequuntur præcedentem fidem. August. in ps. 67.

Sunt opera quæ videntur bona sine fide Christi, et non sunt bona, quia non referuntur ad eum finem ex quo sunt bona. Id. 25 in Joan.

Tunc recta sunt opera cum in illum finem diriguntur qui est Christus. Id. in ps. 89.

Non solum malum fecisse, sed etiam bonum non egresse damnabile est. August. lib. 50 Homil., Homil. 16.

Factus est thesaurus tuus meritum tuum. Id. 1 in ps. 31.

Quomodo DEUS impalpabilis quaritur, nisi operibus etiam in nocte peccati factis ? August. Epist. 121.

Omne opus leve fieri solet cum ejus præmium cogitatur, et spes præmii solatium fit laboris. Hieron. Epist.

Qui Christum profitentur se amare, non modo ex iis quæ dicunt sed ex iis quæ faciunt cognoscuntur ; ex fructibus enim verborum dignoscetur. Ignatius martyr, Epist. ad Ephes.

Non sibi aliquis credat, quid dicit sibi nisi

Soyons persuadés que, lorsque nous faisons quelque bien, c'est DIEU qui agit par nous.

L'homme a de lui-même tout ce qu'il faut pour pécher ; mais il n'est pas capable de faire le bien, à moins qu'il ne soit justifié par celui qui seul est juste.

Il ne suffit pas de s'abstenir du mal, si l'on ne fait le bien ; et c'est peu que vous ne fassiez tort à personne, si vous ne tâchez de rendre service aux gens de bien.

Ce qu'on appelle bonnes œuvres dans celui qui n'a pas encore la foi, ce sont des œuvres inutiles, quoiqu'elles paraissent dignes de louange aux hommes ; je les compare à de grands efforts et à une course très-rapide, mais hors du chemin que l'on doit tenir.

Où la foi manque, point de bonnes œuvres.

La foi précède, afin que les bonnes œuvres suivent, et il n'y a de bonnes œuvres que celles qui suivent la foi.

Il y a des œuvres qui paraissent bonnes sans la foi en JÉSUS-CHRIST ; mais elles ne le sont pas véritablement, parce qu'elles ne se rapportent pas à la fin qui les rendrait bonnes.

Les œuvres ne sont bonnes que lorsqu'on les rapporte à cette fin qui est JÉSUS-CHRIST.

On est condamné non-seulement pour avoir fait le mal, mais encore pour n'avoir pas fait le bien.

Votre trésor, ce sont les mérites que vous avez acquis.

Comment est-ce qu'on cherche DIEU sans pouvoir l'atteindre, si ce n'est par des œuvres faites dans les ténèbres du péché ?

Toute action devient aisée lorsqu'on pense à la récompense qui la suit ; et l'espérance du prix est le soulagement du travail.

On connaît ceux qui font profession d'aimer JÉSUS-CHRIST, non-seulement à leurs paroles, mais encore à leurs actions : car on connaît l'arbre à son fruit.

Que personne ne s'en croie lui-même ;

mus sine operis attestatione respondeat. Gregor. Homil. in Evangel.

Nunquam DEI amor est otiosus : operatur enim magna si est ; si verò operari veniit, amor non est. Id. ibid.

Fides sine operibus mortua est, quemadmodum opera sine fide. Nazianz. Orat. in Baptism.

Quisquis diligere se alium asserit, et in verbis sistit, verba ejus quodammodo mortua sunt. Greg. Nyssen. De opifice mundi.

Habent opera linguam suam, habent facultatiam etiam tacente lingua : facta namquè præ dictis amantem probant. S. Cyrill. Apoph. 24, lib. 1.

Non transeunt opera nostra, sed velut æternitatis semina jaciuntur. Bernard. Serm. 15.

Quid fides quæ non operatur, nisi cadaver exanime ? Id. Serm. 24 in Cant.

Argumenta fidei opera. Id. Serm. de Resurrect.

Verba christiani opera sunt. Chrysost.

Dilectio vacare non potest : damihi amorem vacantem, et nihil operantem ! August. in ps. 32.

Ille benè operatur qui jàm operatur non ut ipse DEO placeat, sed quia placet ei DEUS, vel quia placet DEO quod operatur. Bernard. Sentent.

quelque chose que lui dise son cœur, si le témoignage des œuvres manque.

Jamais l'amour de DIEU n'est oisif ; il opère de grandes choses où il est ; et s'il refuse d'agir, ce n'est pas un véritable amour.

La foi est morte sans les œuvres, comme les œuvres sont mortes sans la foi.

Quiconque dit qu'il aime son frère et s'en tient aux paroles, ses paroles sont en quelque façon des paroles mortes.

Les actions ont leur langage, elles ont leur éloquence, lors même que la langue ne dit mot, les actions marquent mieux que les paroles que l'on aime véritablement.

Nos œuvres ne passent point, mais elles sont comme des semences pour l'éternité.

Qu'est-ce que la foi qui n'agit point, sinon un cadavre sans âme.

Les preuves de la foi, ce sont les œuvres.

La manière de parler du chrétien, ce sont ses œuvres.

La charité ne peut demeurer oisive : trouvez-moi, si vous pouvez, un amour oisif et qui ne fasse rien.

Celui qui pratique de bonnes œuvres ne doit pas s'imaginer que par-là il mérite beaucoup de DIEU, mais il les doit pratiquer ; parce qu'il aime DIEU, qu'elles sont agréables à DIEU.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Par ce mot de bonnes œuvres, dont nous parlons ici, on entend de bonnes et saintes actions qui méritent la vie éternelle. C'est la notion qu'en donnent tous les docteurs, se fondant sur l'Écriture, où DIEU promet le ciel et l'éternité bienheureuse pour récompense du bien que les justes ont fait en cette vie. La bonne action est un terme plus générique et plus étendu que la bonne œuvre, quoique tous ceux qui ont traité cette matière les confondent ordinairement ; mais, à proprement parler, la

bonne œuvre est un acte de quelque vertu qui passe au-dehors, comme l'aumône et l'assistance qu'on donne au prochain. On l'appelle bonne, sainte chrétienne et surnaturelle, pour la distinguer de celle qui est simplement morale et conforme à la raison, telle que plusieurs païens ont fait et peuvent faire, et que plusieurs chrétiens font tous les jours, lorsqu'ils n'ont en vue qu'un motif honnête, sans nul rapport à DIEU. On ajoute qu'elle mérite la vie éternelle, pourvu qu'elle ait toutes les conditions qui y sont requises, et dont on parlera dans la suite.

[Différentes espèces]. — Dans la vie chrétienne, il y a en général deux sortes de bonnes œuvres : les unes sont de nécessité, et que tous ceux qui aspirent au bonheur éternel doivent pratiquer ; les autres de surérogation, tels que sont les conseils évangéliques, que DIEU n'exige pas absolument, mais qui acquièrent une couronne de gloire particulière à ceux qui les observent. De plus, l'Écriture semble rapporter toutes les espèces de bonnes œuvres à ces trois, qui comprennent tout le bien qu'un chrétien peut faire pour mériter le ciel : savoir, la prière, le jeûne et l'aumône. Par la prière, on entend toutes celles qui regardent le culte divin ; par le jeûne, on entend celles qui regardent notre perfection particulière, la victoire sur nos passions, les mortifications et les pratiques de pénitence ; par l'aumône, on entend celles qui regardent le prochain, comme toutes les œuvres de charité et de miséricorde, qui s'étendent bien loin et renferment plusieurs vertus particulières. Nous parlons ici des bonnes œuvres en général, comme nous avons déjà averti, sans descendre dans le détail de chacune en particulier.

[Du mérite de nos bonnes œuvres]. — Comme nos bonnes œuvres, faites avec les conditions nécessaires, méritent récompense devant DIEU, qui l'a promise ample et abondante, voici ce que la théologie nous enseigne sur ce point : 1°. Qu'il y a deux sortes de mérites : l'un de *condignité*, qu'elle nomme de justice, fondé sur l'égalité de l'œuvre avec la récompense, et sur l'engagement de la parole expresse de DIEU ; l'autre de *congruité*, que l'on appelle de bienséance, parce que, n'étant pas appuyé sur des conditions si rigoureuses, il n'oblige pas DIEU à lui donner cette récompense ; 2°. Que tout le mérite que nous pouvons acquérir est borné au temps de cette vie, parce qu'après la mort on ne peut plus croître en vertu ni acquérir aucun degré de perfection, et nous n'aurons pendant toute l'éternité que ce que nous aurons amassé en ce monde ; 3°. Que le mérite dont nous parlons est attaché aux actions bonnes et libres ; je dis aux actions, parce qu'on ne mérite point par les habitudes des plus nobles et des plus excellentes vertus si l'on n'en produit quelque acte. On ajoute « aux actions libres, » parce que la louange et le blâme sont les apanages de la liberté, que les philosophes et les théologiens regardent comme le principe et le fondement du bien et du mal, et par conséquent du mérite et du démérite. 4°. Il n'y a que

les bonnes œuvres qui méritent des récompenses dans le ciel. Et par les bonnes œuvres ou actions, on entend celles qui sont faites ayant la foi, la grâce sanctifiante, et par un motif surnaturel ; faute de ces trois conditions, ni les vertus des anciens philosophes ni celles des infidèles, ni même celles des chrétiens, ne sont d'aucun mérite ni d'aucun prix pour le ciel.

Toutes ces choses étant présupposées, c'est un article de foi que tous les justes méritent de DIEU une récompense éternelle pour toutes les bonnes actions et les bonnes œuvres de leur vie. Le concile de Trente l'a décidé contre les hérétiques de notre temps, (session 6, chap. 16, et Canon 32). Les preuves en sont prises des paroles de l'Écriture, en une infinité d'endroits, et particulièrement en S. Matthieu, 16, où il est dit que le Fils de DIEU, au jour du jugement, rendra à chacun selon les œuvres qu'il aura faites : *Venite, benedicti Patris mei, etc.: Esurivi enim, et dedistis mihi manducare, etc.* Les controversistes en exposent des raisons qu'il est inutile de rapporter ici.

Quant aux actions par lesquelles on peut mériter le ciel par un mérite de condignité, les mêmes théologiens enseignent communément que ce n'est pas seulement par les œuvres de surrogation et de conseil, comme quelques-uns ont cru, mais encore par celles qui nous sont commandées et que nous sommes obligés de faire, sous peine de damnation, qu'on obtient cette magnifique récompense. Le concile de Trente l'a encore déclaré dans la session 6, et le Fils de DIEU l'a enseigné par ces paroles : Si vous voulez entrer à la vie, gardez les commandements : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.*

Il est encore nécessaire de savoir, pour la parfaite intelligence de cette matière, que ce ne sont pas par les seuls actes exercés ou commandés par la charité que l'on mérite l'éternité bienheureuse, comme plusieurs se sont persuadé, mais par tous et par chaque acte des autres vertus que les justes exercent par un motif surnaturel. C'est le même concile de Trente qui l'a déclaré, au chap. dernier de la session 6. Comme ce n'est pas seulement par les actes de la charité et des autres vertus théologiques que l'on satisfait à la loi de DIEU, aussi, dans la pensée du concile, ce ne sont pas les seules actions exercées ou commandées par la charité qui méritent des récompenses éternelles, mais toutes celles qui se font en état de justice, avec le secours de la grâce actuelle de DIEU.

[Les moindres bonnes œuvres]. — Il faut encore remarquer que ce n'est pas par les seuls actes produits avec ferveur, et avec autant de véhémence qu'en ont la grâce et la charité, qui en sont les principes, que les justes méritent une récompense éternelle par un mérite de condignité, comme l'ont cru plusieurs grands hommes, mais encore par ceux qui sont plus faibles que ces nobles habitudes ; c'est généralement à toutes les bonnes œuvres que font les justes, petites ou grandes, qu'est attaché le mérite de condignité. Car, si

c'est pour toutes sortes de péchés mortels que les réprouvés méritent d'être tourmentés dans les enfers, pourquoi les justes ne mériteront-ils pas d'être aussi récompensés dans le ciel pour toutes et chacune des bonnes œuvres qu'ils font ?

Il faut enfin supposer, comme une maxime constante dans la morale chrétienne, que DIEU ne se contente pas de récompenser les bonnes œuvres des justes de tout le mérite de condignité qu'elles ont ; il y ajoute toujours des surcroîts et des faveurs de pure libéralité, et comme pour combler tout le mérite de congruité qu'elles peuvent avoir : ce qui est fondé sur les paroles du Sauveur : *Mensuram bonam et confertam et coagitatam dabunt in sinum vestrum* : On ne vous rendra pas seulement une bonne mesure, ce qui doit être entendu du mérite de condignité car il signifie tout ce qu'on peut exiger de récompense, mais cette mesure sera foulée et pressée, afin qu'il n'y ait rien qui ne soit bien rempli. Ce qui nous apprend que DIEU donnera plus que les bonnes œuvres ne méritent, et qu'on ne s'attend de recevoir, eu égard à la seule égalité qu'elles ont avec la récompense.

[Diversité des actions humaines]. — Toutes les actions des hommes ont dans la théologie des noms différents selon les différentes affections de la volonté ou les différents états de grâce et de péché où se trouvent actuellement ceux qui les font. Les premières sont appelées œuvres *mortifères*, parce qu'elles donnent la mort à l'âme, et ce sont les péchés mortels. Les secondes sont appelées *mortes*, et ce sont les bonnes actions et les bonnes œuvres : l'aumône, le jeûne et les autres vertus que peut exercer un homme actuellement dans le péché mortel, lesquelles n'étant point animées de la grâce, qui est le principe de leur vie, ne lui serviront de rien pour l'éternité. Les troisièmes sont appelées *mortifiées*, et ce sont celles qui, ayant été faites en état de grâce et mortes ensuite par quelque péché mortel, qui les a privées pour un temps du droit qu'elles avaient à la gloire, revivent néanmoins, et rentrent dans leur droit par la résurrection spirituelle du pécheur. Les quatrièmes sont appelées *vivifiantes*, parce qu'elles rapportent à l'âme la vie de la grâce qu'elle avait perdue : telles sont la contrition parfaite, ou l'attrition avec le sacrement. Les dernières enfin sont appelées *vives*, et ce sont celles qui, étant pleines de vie parce que celui qui les opère est en état de grâce, le rendent agréable à DIEU et digne de son héritage. Or, entre toutes ces actions, il n'y en a aucune qui puisse porter le nom de bonne œuvre et mériter la félicité éternelle, si elle n'est animée de l'esprit de la grâce, sans laquelle ce n'est point travailler pour le ciel, quelque bonne action que l'on fasse.

[Les vertus des infidèles]. — Lorsque S. Augustin, dans la dispute contre Julien disciple de Pélage (l. 4, c. 3), allègue les paroles de l'Apôtre, *Quod non est ex fide peccatum est*, pour prouver que nul homme n'est capable de

faire aucune action de vertu véritable s'il ne vit de la foi, sans laquelle, comme dit le même apôtre, il est impossible de plaire à DIEU ; il ne faut point inférer de là, comme ont fait quelques auteurs, que ce saint docteur ait regardé comme des péchés les vertus morales des infidèles : il veut dire pour expliquer sa pensée avec tout le tempérament que lui donnent les théologiens, non que les vertus morales que les païens pratiquaient pour une fin honnête fussent de véritables péchés, mais que, n'étant pas éclairés des lumières de la foi, qui seule nous découvre cette fin, ils faisaient souvent de leurs plus belles actions de fausses vertus et de véritables péchés en les faisant par vanité, ou par quelque mauvais dessein : c'est pourquoi il les appelle quelque part *Inflatas virtutes*.

[La grâce de Dieu]. — C'est DIEU seul qui commence la chaîne de notre salut et de nos bonnes œuvres, et nous n'avons point de part à ce commencement. C'est un mouvement de la grâce par lequel DIEU nous fait connaître sa volonté, et par lequel il nous excite à faire une bonne œuvre. Il faut qu'il nous prévienne par les bénédictions de sa douceur, dit le prophète, sans quoi tout ce que nous faisons est inutile. C'est encore lui qui continue cette chaîne, mais de concert avec nous ; il veut que nous ayons part à l'œuvre par le bon usage de notre liberté et de sa grâce : et ce sont ces deux choses ensemble qui font le prix de nos bonnes œuvres, et qui nous méritent l'augmentation de la grâce pour en opérer de nouvelles.

Pour rendre une action bonne, elle doit avoir deux qualités. La première : qu'elle soit bonne en elle-même, et non contraire à la loi de DIEU. La seconde : qu'elle soit rapportée à la fin qui lui est convenable ; et cette fin, selon l'ordre établi par la loi éternelle, n'est autre que DIEU. La bonté de l'action en elle-même est ce qu'on appelle le corps de l'action, et le rapport qu'elle a à DIEU comme à sa fin est ce qu'on appelle l'âme de l'action. Ainsi, toute action qui est bonne en elle-même, mais qui n'est pas rapportée à sa propre fin, est un corps sans âme : de sorte que, selon cette doctrine, on a beau faire des actions vertueuses, si l'on n'a DIEU en vue en les faisant, si on les fait pour quelque autre fin, quelque bonnes qu'elles vous paraissent, ce sont des œuvres à la vérité naturellement bonnes, mais ce ne sont point de vraies vertus chrétiennes méritant la gloire.

[Les actions rapportées à Dieu]. — Les théologiens demandent s'il est nécessaire de rapporter toutes ses actions à DIEU par un acte de charité formel et précis, pour mériter la récompense éternelle promise à ceux qui les pratiqueront. Quelques docteurs l'assurent, et quoique ce soit beaucoup demander de la faiblesse humaine, néanmoins, comme ils s'agit d'une récompense infinie et de la possession de DIEU même, ils croient qu'on ne peut moins exiger d'un homme qui aspire à un bonheur éternel. Mais d'autres, avec le savant Suarez, croient, plus probablement, que tous les actes de

vertus surnaturelles et des vertus morales infuses exercées en état de grâce méritent par condignité et par justice la gloire éternelle sans que la charité s'en mêle, parce que, étant surnaturels aussi bien que la gloire, ils ont d'eux-mêmes du rapport avec elle, et, unis qu'ils sont d'ailleurs à la grâce, ils sont proportionnés à cette fin ; ou, si on l'aime mieux, disons que la seule grâce sanctifiante peut suffire pour lui donner cette élévation et ce pouvoir, sans qu'il soit besoin de les rapporter autrement à DIEU.

On ne fait pour l'ordinaire en ce monde que multiplier ses maux. Nos obligations sont grandes et au-delà de ce que l'on pense, et il y a si peu de proportion entre ce que l'on fait et ce que l'on devrait faire, que l'on a de perpétuelles raisons de craindre que nos œuvres ne se trouvent légères, au jugement de celui qui les doit peser dans une balance d'une exactitude infinie.



§ VI

Endroits choisis des Livres spirituels
et des Prédicateurs.

[Obligation du chrétien]. Un même arbre ne porte pas du fruit en toute saison mais un chrétien est obligé en tout temps de produire des actes de vertu et de faire de bonnes œuvres. DIEU le veut : il a faim de nos bonnes actions il approche de nous par les grâces qu'il nous donne pour faire le bien. S'il ne trouve point de bon fruit en quelque saison qu'il vienne, notre stérilité est criminelle, parce que notre fécondité est au pouvoir de notre volonté : *Illorum est culpa sterilitas, quorum fecunditas est voluntas.* (August. Serm. 44 de verb. Domini). Notre malheur est que nous sommes, comme le figuier dont parle l'Evangile, sur le grand chemin du monde, au lieu de nous tenir dans la voie étroite où DIEU verse ses douces pluies. De-là vient que, n'étant arrosés que des eaux de la terre, et ne recevant pas les pluies du ciel, nous sommes fertiles en toutes sortes de vices et d'imperfections, et stériles en bonnes œuvres. Ah ! craignons la malédiction du Sauveur, Il maudit le figuier, qui n'était pas en faute, puisque ce n'était pas la saison qu'il devait porter son fruit, mais pour donner de la terreur aux hommes qui négligent de faire de bonnes œuvres : car, s'il demande du fruit d'un arbre hors de saison, et s'il le fait sécher en lui ôtant le suc qui le nourrit, quelle rigueur n'exercera-t-il pas envers nous s'il nous trouve

stériles au temps de la récolte? Ne devons-nous pas craindre qu'il ne nous donne sa malédiction, et qu'il ne nous condamne au feu éternel? (**Le P. Nouet**, *Retraite pour se préparer à la mort*).

[Prix et mérite d'une bonne œuvre]. Une bonne œuvre et le moindre acte de vertu est quelque chose de plus grand et de plus glorieux que tous les exploits des plus fameux conquérants, que les négociations les plus importantes, que la conquête ou le gouvernement d'un empire. La foi nous l'apprend et la raison même en convainc, parce que tout cela n'est que la gloire de la créature, au lieu que les bonnes œuvres et les actes de vertu procurent la gloire du Créateur. D'où il faut conclure qu'il n'y a nulle comparaison de l'un à l'autre, nulle proportion. Que cette vérité bien conçue inspire aux bonnes âmes d'ardeur pour toutes les actions qui peuvent contribuer à la gloire de DIEU! quelle ferveur dans tous les exercices de piété! quel mépris pour tout ce qui n'est point DIEU, pour tout ce qui n'a point de rapport à sa gloire!

Y a-t-il rien qui nous doive plus animer, et nous engager à faire tout le bien que nous pourrons, que de penser qu'il n'y a pas un moment qui ne puisse nous valoir une éternité, pas une bonne œuvre et une bonne action qui ne soit récompensée d'un degré particulier d'une gloire éternelle? Qui doit plus nous exciter à faire nos bonnes œuvres, à faire toutes nos actions avec tant de ferveur, que de penser que notre bonheur dans le ciel sera proportionné au soin et à la diligence avec laquelle nous aurons rempli nos devoirs? Eh! nous nous portons avec tant d'ardeur aux actions qui peuvent nous faire acquérir quelque réputation dans le monde ou avancer notre fortune, et nous négligeons celles qui nous peuvent rendre grands devant DIEU! (**Nepveu**, *Réflexions chrét.*).

[Justice de Dieu]. — Craignons le juste châtement dont DIEU menace une vigne stérile. *Et tunc ostendam vobis quid ego faciam vinee*: Et maintenant, dit-il, je vous montrerai ce que je ferai à ma vigne. *Auferam sepe m ejus, et erit in direptionem*: j'arracherai la haie dont je l'avais entourée, et je la laisserai en proie à tous les passants, sans murailles, sans fossés, sans haie; elle sera foulée et deviendra un chemin public; on ne la cultivera plus, il n'y croîtra plus que des ronces et des épines; et, pour comble de malheur, je commanderai aux nues de ne point pleuvoir sur une terre si ingrate, sur une vigne qui ne porte que de méchants fruits. Il est aisé d'entendre ce que ces expressions signifient, faisons-en l'application. — Les moyens les plus puissants pour nous sanctifier nous ont été jusques ici inutiles; les grâces les plus fortes ont été sans effet; nous n'avons porté jusqu'à présent que des feuilles et des fruits corrompus ou gâtés: DIEU nous privera de ces grands secours que nous rendons inutiles, et de ces grâces singulières dont nous abusons. Cette haie étant ôtée, cette crainte des jugements de DIEU étant affaiblie, l'âme se répandra indiffé-

remment sur toutes sortes d'objets, et sera comme en proie à toutes les passions; mille soins tumultueux occuperont tout l'esprit; DIEU ne se fera guère plus entendre que faiblement au fond du cœur; on n'aura plus que du dégoût pour la vertu; le joug du Seigneur deviendra trop pesant; la source des grâces semblera tarie: et que deviendra une âme en un si pitoyable état? C'est à quoi doivent s'attendre ces âmes stériles qui ne portent point de fruit. (**Croiset**, *Retraite pour un jour de chaque mois*).

[La foi ne suffit pas]. — Si pour être sauvé il ne fallait que croire, le nombre des prédestinés ne serait pas petit. Qu'on nous laisse vivre comme nous voudrions, diraient bien des gens, nous croirons aisément tout ce qu'on voudra. Mais la foi est morte sans les œuvres. Qu'on se flatte tant qu'on voudra de croire l'Évangile, il n'y a point de salut à espérer sans les bonnes œuvres, c'est-à-dire si l'on ne vit conformément à ce que l'on croit. Serait-il possible que toute la haute sainteté du christianisme, tous les fruits des exemples d'un Homme-DIEU, tout le prix de son sang, tout l'effet de ses sacrements et de sa grâce, se réduisit à nous faire croire ce que nous savons certainement que DIEU nous a révélé, ou à nous faire garder tout au plus quelques dehors? Quoi donc? le ciel ne nous est-il pas promis à titre de récompense, et la récompense ne suppose-t-elle pas les bonnes œuvres? Les saints qui ne l'ont eu qu'à ce prix, étaient-ils d'une autre condition que nous? Les voies du ciel n'avaient-elles pas encore été trouvées? Prétendaient-ils à une autre récompense, et nous, prétendons-nous l'avoir à une autre condition. (*Le même*).

[Illusions]. — Il faut bien remarquer que, par les fruits que DIEU demande de nous, on n'entend pas certaines pratiques stériles de dévotion, ni certains dehors de vertu, qui ne servent le plus souvent qu'à entretenir les chrétiens dans une vie tiède, où, à la faveur de ces prétendues bonnes œuvres, ils vivent dans de grossières imperfections. Les vertus apparentes de ces sortes de gens sont tout au plus des feuilles, c'est-à-dire de beaux dehors qui imposent aux yeux des hommes, et qui les trompent encore eux-mêmes, leur faisant prendre pour vertu ce qui n'est que l'effet d'une passion déguisée. Par ces sortes de bonnes œuvres que DIEU attend des chrétiens on entend les effets d'un amour réel et sincère pour DIEU, et d'une charité parfaite envers le prochain; on entend les fruits que produit la solide piété: une horreur extrême des moindres péchés, une faim insatiable de la justice, une mortification généreuse, une grande ponctualité à tous les devoirs de son état; on entend la victoire sur ses passions, la réformation de ses mœurs, une vie parfaitement chrétienne. (*Le même*).

[La foi se perd sans les œuvres]. — Demandons-nous à nous-mêmes d'où vient

que nous avons si peu de foi, d'où vient que nous la sentons se ralentir tous les jours dans nos cœurs, et d'où vient qu'à la fin nous devenons tout-à-fait insensibles aux vérités qu'elle nous propose. Il sera bien facile de nous répondre à nous-mêmes, puisque la foi nous en donne la raison. Qu'est-ce qui fait vivre en nous la foi ? qu'est-ce qui l'y fait demeurer ? Ecoutez l'oracle du SAINT-ESPRIT, prononcé par la bouche d'un grand Apôtre : « La foi, dit S. Jacques, doit être quelque chose de vivant et d'animé ». Or, en quoi consiste cette vie ? quelle est l'âme qui vivifie et qui entretient le corps de la foi ? Ce sont les bonnes œuvres : car, dès le moment que l'exercice en cessera chez vous, dit ce grand apôtre, vous devez vous attendre qu'elle deviendra d'abord faible et languissante, qu'elle s'éteindra ensuite peu à peu, et qu'enfin elle mourra tout-à-fait : *Fides enim sine operibus mortua est*. Comme il arrive donc, continue ce grand saint, que le corps d'un animal, dès qu'il cesse d'être animé de son âme, commence à se corrompre et se détruit à la fin entièrement, ainsi la foi, sans cette âme des bonnes œuvres, devient languissante, mourante, désespérée et sans forces : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est*. Conclusion terrible, dit S. Augustin ; mais conclusion aussi véritable qu'elle est étonnante.

En matière d'infidélité on ne se perd pas tout d'un coup ; il y a de certains degrés à devenir infidèle aussi bien qu'à devenir méchant, et l'on ne passe pas tout d'un coup d'une extrémité à l'autre. La foi est gravée et trop avant imprimée dans nos cœurs, et les impressions qu'elle y a faites ne s'effacent pas si facilement. Mais on perd la foi d'abord faute d'exercice ; on n'en fait pas aussi souvent des actes ; on ne se met plus tant en peine de faire ce qu'elle commande ; on se néglige en la plupart de ses conseils ; on en perd ensuite l'estime ; on ne fait plus tant de cas de ce qu'elle dit ; on se persuade qu'étant aussi aveugle que l'on dit qu'elle l'est, il ne se peut faire qu'elle soit si exacte pour quantité de choses, principalement si elles répugnent à l'inclination de notre nature corrompue. Cette estime étant perdue, on en perd le goût et l'affection, et après, par une conséquence et une suite nécessaire, on perd bientôt la soumission qu'on lui doit, puisqu'il n'y a personne qui ne sache par sa propre expérience qu'il n'est quasi pas possible de se soumettre à une chose pour laquelle on n'a ni goût ni affection ni estime. (**Bourdaloie**).

[Bonnes œuvres mal réglées]. — Mille gens se perdent tous les jours en s'engageant sans prudence et sans ménagement dans les bonnes œuvres en abandonnant le soin de leur famille et celui même de leur propre salut. Il faut que la charité règle toutes nos occupations extérieures, et l'ordre de la charité veut que vous travailliez plus pour vous que pour tout autre. L'homme, dit Tertullien, vit principalement pour soi puisqu'il ne meurt que pour soi : *Nemo alius vivit moriturus sibi*, Hélas ! si Dieu nous faisait

voir maintenant ce livre fatal dans lequel toutes nos actions sont marquées, que verrions-nous parmi toutes ces occupations tumultueuses, qui nous embarrassent si fort ! Que verrions-nous, dis-je, qui fût véritablement pour DIEU, pour votre âme, pour votre salut ? (*Anonyme*).

[Il faut joindre les bonnes œuvres à la foi]. — Les bonnes œuvres sont les témoins de la foi, dit Salvien ; sans la foi point de bonnes œuvres, sans les bonnes œuvres point de foi qui soit justificante, et sans la foi point de salut. C'est par un défaut de foi que tant de belles actions des faux sages de l'antiquité ont été infructueuses ; c'est par un défaut de bonnes œuvres que la foi de tant de chrétiens est ou éteinte ou inutile, et c'est par un défaut de bonnes œuvres et de foi qu'il est impossible d'être juste et d'arriver à la gloire. La foi sans les œuvres est la foi des démons, un corps sans âme, dit l'apôtre S. Jacques. Voulez-vous savoir, continue cet Apôtre, que la foi sans les œuvres est morte ? Abraham ne fut-il pas justifié par ses œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? Ne voyez-vous pas que la foi était jointe à ses œuvres, et qu'elle fut consommée par ses œuvres ; et qu'ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : Abraham crut ce que DIEU lui avait dit, et la foi lui fut imputée à justice ?

Le chrétien qui a la foi sans les œuvres n'a, pour parler avec S. Jean Climaque, que le visage de la religion ; il n'en a ni les yeux ni l'esprit. On peut dire, à la vérité, qu'il croit un DIEU et qu'il croit à DIEU, mais non qu'il croit en DIEU, d'où dépend néanmoins son salut. Il croit un DIEU, c'est-à-dire son existence, ses perfections, sa bonté, sa miséricorde et sa justice. Il croit à DIEU, c'est-à-dire les vérités spéculatives qui nous sont annoncées de sa part par la voix des Apôtres, de l'Église et des conciles. Mais ce n'est pas assez : car où est le démon qui ne croit pas un DIEU, qui le retient malgré lui au milieu des supplices de l'enfer par des chaînes de feu ? Ainsi, celui qui se contente de croire un DIEU et à un DIEU, mais qui ne croit pas en DIEU, c'est-à-dire qui ne lui obéit pas, qui n'observe pas ses lois, et qui ne fait pas les bonnes œuvres auxquelles la foi l'oblige, n'a proprement qu'une foi de démon. (*Discours moraux*).

[Défauts à craindre]. — Le grand défaut qui se glisse dans nos meilleures actions est de nous y rechercher ordinairement nous-mêmes. Nous ne devons pas avoir d'autre but, dans tout ce que nous faisons, que de plaire à DIEU, que de le chercher ; mais, si nous n'avons une attention continuelle à nous-mêmes et à tous nos mouvements, si nous ne sommes toujours en garde contre notre propre cœur, nous sommes si près de nous-mêmes, que nous ne pouvons nous perdre de vue, que nous ne pouvons nous quitter ; notre amour-propre est si ingénieux à nous donner le change et nous sommes si faciles à le prendre, que, lorsqu'il paraît sortir de lui-même, il sait y rentrer par des voies cachées, et qu'il n'est jamais si proche que

lorsqu'il paraît plus éloigné. Pour nous garantir de ce défaut, demandons-nous donc souvent, mais de bonne foi, quand nous agissons : Est-ce DIEU que je cherche uniquement dans cette action, dans ce dessein, dans cette bonne œuvre? Nous avons sujet de le croire quand nous choisissons ce qui est le plus humiliant, et que nous sommes contents pourvu que DIEU le soit.

Un autre défaut qui se glisse dans nos bonnes œuvres, c'est d'agir par humeur et avec empressement, et de se laisser aller à son activité naturelle. Les meilleures actions faites par humeur ne sont plus bonnes, ou, si seulement l'humeur s'y mêle, dès-là elles sont imparfaites. Un homme doit agir par raison, un chrétien par les mouvements de la grâce : une personne qui agit par humeur n'agit donc ni en homme ni en chrétien. Le trop d'empressement et d'activité naturelle gâte les choses ; on les fait à contre-temps ou avec précipitation, et souvent l'on détruit d'un côté ce que l'on bâtit de l'autre. On prend pour charité ce qui n'est qu'humeur, pour zèle ce qui n'est qu'impétuosité. Le remède est de réprimer son activité naturelle quand on la sent trop vive, de modérer son empressement, quelque bonne que soit la chose qu'on va faire, et de ne point agir jusqu'à ce que nous sentions que notre esprit est dans une assiette plus tranquille. (**Nepveu, *Réflex. chrét.***).

[Humilité dans la vertu]. — L'oubli de nos bonnes œuvres en est la garde la plus assurée. Lorsqu'on porte publiquement de l'or ou des vêtements précieux, on invite les voleurs à chercher les moyens de les voler; mais lorsqu'on les tient cachés dans le secret de la maison, on les y conserve en sûreté. Il en est de même des richesses, des vertus et des bonnes œuvres. Si nous les tenons toujours dans notre mémoire et comme exposées en vente, nous armons nos ennemis contre nous et nous les invitons à les dérober; mais, si elles ne sont connues que de celui qui les doit connaître, nous les posséderons dans une pleine assurance. N'exposez donc pas les richesses de vos bonnes œuvres, de peur qu'on ne vous les ravisse, et qu'il ne vous arrive comme au pharisien qui, portant sur ses lèvres le trésor de ses bonnes œuvres, donna au démon le moyen de le dérober. Il n'en parlait qu'avec action de grâces, et il les rapportait toutes à DIEU; néanmoins cela ne les mit pas à couvert : car ce n'est pas rendre grâces à DIEU que de chercher à être honoré de plusieurs, que d'insulter aux autres et de s'élever au-dessus d'eux. Si vous rendez grâces à DIEU, ne pensez qu'à plaire à lui seul; ne cherchez point à être connu des hommes et ne jugez point votre prochain. (**S. Chrysostome, III in *Matth.***

[La récompense]. — Quand je lis dans l'Évangile qu'un verre d'eau froide, donné à un pauvre ne sera pas privé de sa récompense, je dis en moi-même : Que sera-ce donc d'une infinité d'autres bonnes œuvres plus im-

portantes qui me sont faciles, si je les fais pour DIEU, qui me promet lui-même pour récompense un bien infini pour une éternité? Je pèse à loisir ces trois choses, un bien infini, une éternité, une action d'un moment qui m'est si facile, et j'admire mon aveuglement. Ne devrais-je pas être appliqué sans cesse à ménager soigneusement tous les moments de ma vie pour les remplir de bonnes œuvres? O DIEU, qu'une bonne œuvre coûte peu à faire, et que cela paraît peu de chose! mais que les suites en sont admirables! Un bien infini pour si peu de chose, une éternité de bonheur pour un moment si court! Et comment ne sommes-nous point animés à la vue de tant de couronnes de justice que DIEU nous a préparées, et comment ne sommes-nous pas ardents et infatigables dans la pratique des bonnes œuvres? Nous devrions sans cesse nous reprocher notre lâcheté. (Le P. d'Argentan, *Grandeur de DIEU, conférence 19*).

[On peut toujours faire de bonnes œuvres]. — Quand on est redevable aux hommes, ils exigent avec rigueur tout ce qui leur est dû, mais DIEU ne demande que ce que nous pouvons. La faiblesse de votre tempérament ne vous permet pas de faire de grandes austérités? eh bien, faites l'aumône. Votre indigence vous en ôte le pouvoir? priez. Vous ne pouvez même faire de longues oraisons? élevez de temps en temps votre cœur à DIEU. Vous êtes pauvre et malade? souffrez avec patience cette pauvreté; faites entrer dans vos souffrances le sacrifice de la croix, et les unissez avec celles de JÉSUS-CHRIST. Ainsi il est toujours en notre pouvoir de faire de bonnes œuvres. (*Essais de sermons*).

[Œuvres inutiles]. — Il y a bien des gens qui croient avoir acquis bien des mérites, à qui DIEU dira peut-être un jour, comme à ces Juifs dont il rejeta les sacrifices : *Quis quæsitit hæc de manibus vestris?* (Is. 1). Qui vous a demandé ces choses, et pourquoi les avez-vous faites? Il leur reprochera, comme à d'autres, qu'ils ont fait leur volonté dans leurs bonnes œuvres : *Ecce in die jejuniï vestri reperitur voluntas vestra.* (Is. LVIII). Et peut-être qu'il leur arrivera, comme à Saül, qu'il les réprouvera enfin pour des sacrifices à contre-temps et pour des victimes offertes d'une main désobéissante. Hélas! combien de chrétiens aujourd'hui, par une piété mal réglée, par de bonnes œuvres hors de temps et qu'on ne doit point attendre d'eux, doivent craindre de pareils reproches, et peut-être un pareil châtement! Combien appliquent ailleurs un zèle qu'ils devraient uniquement appliquer à s'acquitter de leurs devoirs! Nous devons être persuadés que la perfection consiste à suivre l'ordre de DIEU dans les actions attachées à la condition où il nous a fait naître, à l'état où il nous a mis, aux emplois qu'il nous a marqués.

Le saint homme Job craignait toutes ses œuvres, tout juste qu'il était, parce qu'il ne croyait pas que les meilleures et les plus saintes eussent toute la perfection que DIEU y demandait. Mais que devons-nous penser

des nôtres, en considérant les imperfections qui les accompagnent? ne pourrait-on point nous faire le même reproche qu'un prophète faisait autrefois aux Juifs pour rabattre leur orgueil : que leur justice était aux yeux de DIEU ce qu'est aux nôtres la chose qui nous cause le plus d'honneur ; *Omnes justitiæ vestræ quasi pannus menstruatus.* (Is. LXIX). Car que de distractions dans ces prières, que d'irrévérrences dans ces sacrifices, que de tiédeur dans l'usage des sacrements, que d'abus de la parole de DIEU dans ces sermons que fait entendre la complaisance ou la curiosité? que de vanité dans ces jeûnes, que de faste dans ces aumônes! que de recherches de soi-même dans ces œuvres de charité, que de singularités dans cette dévotion! Ainsi, également repris de la pratique et de l'omission, peut-être nous trouverons-nous coupables de ce que nous avons fait et de ce que nous n'avons pas fait. (**Le P. d'Orléans, sur l'Annonciation**).

[Nous sommes le jardin de Dieu]. — Comme DIEU a rendu chacun de nous des arbres vivants et saints, qu'il a plantés dans le jardin de son Eglise, il demande aussi de ces arbres qu'ils portent du fruit. C'est pourquoi il est marqué dans l'Evangile que le maître d'une vigne *vint chercher du fruit à un arbre et qu'il n'en trouva point.* C'est ce qui nous doit faire appréhender le jugement de DIEU, qui nous voit tels que nous sommes, qui peut-être ne trouve aucun fruit solide et véritable dans nous, lorsque nous ne nous mettons point en peine de faire de bonnes œuvres, ou que nous prenons des feuilles pour des fruits, c'est-à-dire des paroles ou des pensées stériles pour des actions de vertu et pour des œuvres de charité... Comme c'est DIEU qui est l'auteur et le principe du fruit qui est en nous, c'est lui aussi qui en est le juge, et il veut que ce fruit soit proportionné à la culture qu'il lui a donnée. Il ne demande pas seulement que ce fruit soit bon en général, mais qu'il soit bon selon les grâces et les faveurs qu'il a faites à l'âme qui les doit porter et c'est en ce sens qu'on doit expliquer cette parole menaçante du Fils de DIEU : *Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu...* Il paraît même qu'il compte les années qu'il y a que nous sommes à son service, et nous souvent nous ne les comptons pas ; nous ne nous en servons point comme d'un motif pour réparer le temps perdu et pour nous exciter à mieux faire à l'avenir. Nous ne craignons point qu'il dise de nous : *Ut quid etiam terram occupat?* Pourquoi cet arbre sans fruit, pourquoi cette âme stérile et ingrate, qui ne s'applique à aucune action de piété intérieure, occupe-t-elle encore inutilement la terre? (*Instructions chrétiennes*).

[Différence dans le mérite]. — Dans l'exercice de la vertu et des bonnes œuvres, il y a diverses manières de les pratiquer, très-différentes en perfection. Les ouvriers qui travaillent en or, en argent, en cuivre, font souvent les mêmes ouvrages et se servent des mêmes instruments; cepen-

dant il y a bien de la différence du prix d'un ouvrage d'or à celui d'un ouvrage d'argent. Il en est de même des œuvres de la grâce. Tous ceux qui font profession de servir DIEU font à peu près les mêmes exercices : ils prient, ils s'approchent des sacrements, ils se mortifient, ils font des charités ; mais quelle différence dans la manière dont se fait tout cela ! Le ciel n'est pas si élevé au-dessus de la terre que quelques-uns s'élèvent au-dessus des autres, au jugement de DIEU. Ceux-là bâtissent tout d'or et de pierres précieuses, ceux-ci ne font qu'un édifice de paille et de boue. Or, je dis que cette différence vient de ce que les uns font leurs actions avec beaucoup de recherche d'eux-mêmes et par l'impétuosité de leur propre esprit, et que les autres les font par le mouvement de la grâce et de l'esprit de DIEU. Ce qui relève nos actions et nos bonnes œuvres, c'est lorsqu'il y entre plus de l'esprit de DIEU que du nôtre ; et ce qui les ravale, c'est lorsqu'il y a plus de principe humain que du divin. Nos actions sont donc d'autant plus parfaites que nous regardons plus DIEU et que le principe de la grâce y influe davantage ; et notre plus grande attention, par conséquent, doit être de voir le motif qui nous porte à les entreprendre, et de réveiller en nous cette vive ardeur de plaire à DIEU que mille intérêts naturels ou moins parfaits peuvent partager. (**Le P. Surin**, *Dialogues spirituels*).

[La charité nécessaire dans les œuvres]. — Toutes sortes de bonnes œuvres seront infailliblement récompensées si elles sont faites dans la charité et dans la grâce. Elles seront éprouvées par le feu, mais elles en sortiront éclatantes, comme des vases d'un métal précieux, et ceux qui les auront faites entendront le Fils de DIEU qui, les appelant à la participation de sa gloire, leur dira : *Venite, benedicti Patris mei ; possidete regnum quod paratum est à constitutione mundi*, etc. : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde : car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, etc. Le Sauveur même promet de payer libéralement un verre d'eau froide qu'on aura donné par charité au moindre des siens. Nous pouvons voir par-là qu'il y a des œuvres bien différentes les unes des autres, puisqu'aux unes est promise une récompense éternelle, et aux autres un éternel châtimement. Toutes nos œuvres donc, ou bonnes ou mauvaises, doivent passer par le feu ; elles seront toutes un jour examinées à la rigueur. Les unes seront louées et récompensées, les autres condamnées et sévèrement punies. Pourquoi donc faisons-nous maintenant ce qui ne peut nous causer dans la suite qu'un regret mortel ? Condamnons dès aujourd'hui ce que nous condamnerons tôt ou tard inutilement, et si l'amour excessif des biens présents nous aveugle à tel point que nous ne puissions discerner le bien d'avec le mal, disons à DIEU, comme l'aveugle de l'Évangile : *Domine, ut videam!* Alors nous reconnaitrons que tout ce que nous faisons pour le monde est capable d'attirer sur nous une éternelle condamnation,

et que les moindres choses faites pour DIEU méritent une récompense éternelle. (*Opuscules du cardinal Bellarmin*).

[Les plus petites choses]. — On s'enrichit insensiblement quand on ne néglige rien et qu'on est attentif à tous les petits gains qu'on peut faire : il en est à peu près de même des richesses spirituelles. Puisque notre juge nous tiendra compte d'un verre d'eau, il n'est point d'action que nous devions mépriser, quelque petite qu'elle paraisse, et il ne faut point nous affliger si nous ne pouvons en faire d'éclatantes : les petites conduisent naturellement aux grandes. Quand on néglige les unes, on ne peut se rendre capable des autres. C'est pour empêcher ce malheur que JÉSUS-CHRIST a promis de récompenser richement les moindres choses. Il n'est rien de plus facile que de visiter un malade : cependant DIEU a attaché une grande récompense à cette action, toute facile qu'elle paraisse. (**S. Chrysostome**, *Opuscules*).

[Intention actuelle]. — Quoique absolument il puisse suffire d'offrir à DIEU toutes ses actions en général au commencement de chaque jour, il est cependant beaucoup mieux de lui offrir chaque action en particulier avant de la commencer. Car il arrive très-souvent que cette première intention, que l'on a eue en s'éveillant, de faire pour DIEU toutes les actions de la journée, est bientôt détruite par quelque acte contraire. Cette intention est comme une fumée odoriférante qui s'élève naturellement vers le ciel, mais qu'un souffle de vent détourne et dissipe en un instant. Ainsi, renouvelez le plus souvent qu'il vous sera possible ce premier mouvement de votre cœur par lequel vous aurez le matin offert à DIEU tout ce que vous devez faire pendant le jour. N'est-ce pas là ce que l'Apôtre insinue par les deux expressions dont il use : *Omne quodcumque fecistis* : Offrez à JÉSUS-CHRIST toutes vos actions en général; mais offrez-lui chaque action en particulier : *Omnia in nomine JESU-CHRISTI*. (**Le P. Ségnéri**, *Méditations*).

[Nous récolterons au ciel]. — Comme l'attente de la récolte soulage les peines du labourer, l'espoir de la récompense doit soutenir et adoucir nos travaux : *Debet in spe qui arat arare*. La moisson se fera pour nous dans son temps, *tempore suo metemus*. Nous n'en pouvons douter sans faire à la fidélité de notre DIEU le plus injuste affront. Le labourer, malgré ses sages précautions, ses soins infatigables, ses espérances les mieux fondées, peut trouver son champ ravagé par un orage ou par quelque autre accident; mais le juste n'a rien de semblable à craindre. Qu'il persévère dans la pratique des bonnes œuvres, et rien au monde n'est capable de lui enlever le fruit : *Tempore enim suo metemus non deficientes*. (Galat. vi). Quelques interprètes expliquent encore autrement ces paroles de l'Apôtre. Il est juste, disent-ils, que nous semions sans relâche, puisque dans la

gloire la récolte sera continuelle : *Metemus non deficientes*. C'est la pensée de S. Augustin. Ne mettez point de bornes à votre travail, dit le saint docteur, et DIEU n'en mettra point à votre récompense. Mais, si vous vous démentez, les jugements du Seigneur, dit un prophète, vous accableront, comme les herbes amères étouffent le blé dans un champ. Les paroles de l'Apôtre signifient encore que nous ne nous laisserons jamais en faisant la récolte : *Metentes non deficiemus*. Les moissonneurs ne laissent pas de fatiguer beaucoup, quoiqu'ils fassent la récolte avec joie : mais les saints, qui recueillent dans le ciel ce qu'ils ont ici semé, goûtent les plaisirs les plus purs, dans le plus tranquille repos : repos inaltérable, plaisirs toujours nouveaux. Qui aurait du dégoût dans le séjour de la gloire ? *Quis satiabitur videns gloriam ejus?* (Eccli. xli). C'est là cependant le fruit de peu d'années, pourvu que le travail soit constant.

Le choix du grain, la bonté du terroir, la beauté de la saison, tout cela n'assure pas encore au laboureur une riche récolte, si la semence n'est mise à couvert des oiseaux du ciel qui viennent pour l'enlever. Cela signifie que nous devons être humbles de cœur, afin de couvrir aux yeux des hommes le bien que nous faisons, et que la recherche de leur estime ne leur en ôte pas le fruit devant DIEU. Si les âmes vaines, en exposant leurs bonnes œuvres, ne perdent pas tout leur mérite, elles en perdent au moins une grande partie. Vous avez beaucoup semé, et vous n'avez guère recueilli : les oiseaux du ciel ont mangé ce que vous avez semé. C'est-à-dire que les pensées de vanité qui se sont élevées dans votre cœur, et que vous y entretenez incessamment avec une pleine complaisance, vous ont ravi la récompense qui vous était préparée. Cachons donc avec humilité nos bonnes œuvres, lorsqu'il n'est pas nécessaire que les hommes en soient témoins. Le temps arrivera où nous en recevrons tout le salaire avec surabondance : *Tempore enim suo metemus, non deficientes*. (Ségneri, *Méditations*).

[Même sujet]. — Pour faire une heureuse moisson, le laboureur habile considère deux choses ; la bonté de la semence et la bonté de la terre. L'une sans l'autre le frustre de la récolte. « Ils ont semé du froment, dit Jérémie, xii, et ils ne moissonneront que des épines. Appliquons cette parabole à nos œuvres, et qu'elle nous serve pour les régler. Nous avons en nous un mauvais fonds qui est la chair, et un bon fonds qui est l'esprit. Si nous semons dans la chair, nous recueillerons la corruption, et, si nous semons dans l'esprit, nous recueillerons la vie éternelle. Or, semer dans la chair c'est n'agir que pour contenter quelque passion ; semer dans l'esprit, c'est se conduire par un motif spirituel. Afin donc que nos œuvres soient bonnes, ce n'est pas assez qu'elles soient bonnes en elles-mêmes, il faut encore que ce soit l'esprit qui les anime, et non l'amour-propre. Nous sommes dans l'affliction, par exemple, et nous supportons constamment cet état : la semence est bonne en soi pour le ciel ; mais, si c'est

par orgueil, par vaine gloire, que vous êtes patient, vous semez dans la chair, et la chair est un mauvais fonds, qui gâte et qui corrompt les meilleures choses : *Qui seminat in carne, de carne et metet corruptionem.* (Galat. vi). C'est l'esprit qui vivifie, qui donne le germe de la vie éternelle : *Qui seminat in spiritu, de spiritu et metet vitam æternam.* Ainsi, afin de faire une récolte abondante pour l'éternité, il faut que l'esprit soit le principe de vos œuvres, que ce soit le champ où vous les semiez. Ne semez point les maux dans les sillons de l'injustice, et vous n'en recueillerez point sept fois autant.

Qu'il est peu de chrétiens qui agissent avec cette intention pure et désintéressée ! Nous faisons de bonnes œuvres, et nous ne les cachons point aux yeux des hommes : en cela nous suivons l'avertissement de JÉSUS-CHRIST. Mais, dans ces saintes œuvres, notre première vue ou plutôt notre unique but, n'est-il point qu'on les voie, et de nous en faire honneur ? Ce serait là garder une partie du précepte et transgresser l'autre ; ou, pour mieux dire, ce serait ne le point observer du tout. Car il nous est tellement recommandé de glorifier DIEU, que ce doit être le motif de la manifestation de nos bonnes œuvres : *Ut videant operà vestra bona, et glorificent patrem vestrum qui in cœlis est.* (Matth. v). Proposez-vous donc uniquement de faire des bonnes œuvres devant les hommes, et oubliez en quelque sorte que ce sont vos œuvres ; ne le faites jamais sentir, en aucune manière que ce soit. Car, quelque piété que vous puissiez avoir, s'il entre le moindre retour sur vous-même dans le bien que vous faites, il est à craindre que la vanité ne le corrompe. Les hommes charnels sont déjà assez disposés à ne pas regarder DIEU comme le premier auteur de nos bonnes œuvres et à nous en attribuer la gloire, sans que nous soyons encore de la partie et que nous confirmions leur injuste idée, en quelque façon que ce puisse être. Ainsi, la pratique des bonnes œuvres, quand elles sont publiques, et plus encore quand elles sont éclatantes, demande beaucoup de précaution. Souvent il n'est pas permis de cacher ses bonnes œuvres : ce serait tenir *la lumière sous le boisseau*, contre l'avis de JÉSUS-CHRIST ; mais il faut éviter aussi de les faire remarquer ; car ce ne serait plus *mettre* seulement *la lumière sur le chandelier*, ce serait la présenter sous les yeux des hommes, en sorte qu'ils la voient malgré eux. Or, JÉSUS-CHRIST veut simplement que *votre lumière luise devant les hommes en sorte qu'ils la voient*, et non pas que vous les forciez de la voir : *sic luceat ut videant.* Mais quelles sont les bonnes œuvres que nous devons tenir secrètes ? Quelles sont celles que nous sommes obligés de laisser paraître aux yeux des hommes. C'est ce qu'il faut examiner. (*Le même, ibid.*).

[Les œuvres des saints feront leur triomphe]. — Le triomphe des saints tirera son principal éclat de leurs œuvres. Les pécheurs vont quelquefois au tombeau avec autant d'appareil et de faste que si leurs cendres se distin-

gnaient de celles des autres hommes : mais où sont les œuvres qui les accompagnent au tribunal de leur juge ? Seuls, dépouillés de tout, ils n'y portent que l'ignominie de leurs crimes : tandis que les justes y paraissent accompagnés du glorieux cortège de leurs œuvres saintes : *Opera enim illorum sequuntur illos*. Les œuvres des justes les suivent après la mort, et rien ne les suit que leurs œuvres : les bonnes œuvres sont donc les seuls véritables biens de la vie. Les œuvres des justes les suivent après la mort : quel plus glorieux triomphe que celui d'une âme sainte, que ses œuvres enlèvent, au sortir de son corps, dans le ciel, où elle va être pour jamais associée aux anges ! (*Le même*).

[Les devoirs essentiels doivent être accomplis ostensiblement]. — Il est vrai, Seigneur, qu'il est des actions de vertu dont le monde n'est pas capable, et que vous inspirez à vos serviteurs de dérober à ses yeux ; mais, pour les devoirs essentiels de leur état, vous voulez qu'on les leur voie remplir avec zèle, avec constance ; et il est de votre gloire qu'on le voie. Il est juste, ô mon DIEU, que la gloire vous revienne de ce que vous daignez me faire opérer de bon avec le secours de votre grâce, et c'est elle seule que je veux me proposer pour fin dans ma vie. Les hommes s'abuseraient s'ils me louaient pour le bien qu'ils me verraient faire : c'est vous, Seigneur, qu'il faut louer alors. Mais que je m'abuserais aussi moi-même si, en faisant le bien, je me bornais à vouloir être loué des hommes ! Dès-là, Seigneur, que je chercherais la vaine approbation des hommes, il me faudrait renoncer à la vôtre ; je n'aurais plus qu'un vain fantôme de vertu, et qui me serait assez payé par les frivoles louanges que je me serais proposées pour récompense. Vous pourriez tirer encore votre gloire du bien que je ferais au-dehors ; mais vous ne me devriez rien pour l'avoir fait, puisque je ne l'aurais pas fait pour vous. (*Le même*)

[On ne gagne point le ciel sans rien faire]. — La gloire que DIEU prépare à ses élus étant un bien éternel, il serait très-juste de travailler pendant toute une éternité pour l'acquérir, pour le mériter par des travaux équivalents, par nos bonnes œuvres. Cependant, injustes juges que nous sommes d'un bien qui ne finira jamais, nous en sommes quittes pour agir pendant quelques jours dans le dessein de l'obtenir : et nous ne cessons de nous plaindre d'un achat pour ainsi dire de si petit prix et si avantageux pour nous : *Sempiterna requies est aque pretium*, dit S. Augustin. Si DIEU veut bien nous épargner des désirs, des mouvements, des empressements éternels, pour atteindre à une gloire si sublime, ce n'est pas que le ciel ne les vaille, mais il veut nous mettre en état de le posséder en se contentant de fort peu de bonnes œuvres d'une vie courte et passagère. Un travail qui n'aurait point de fin ne pourrait conséquemment avoir de récompense ; mais cependant le temps du travail devrait, s'il était possi-

ble, en égalant la durée et néanmoins DIEU, par un excès de bonté, veut bien, pour très-peu de bonnes actions, nous faire participants d'un bien infini. Mais, lâches que nous sommes, on n'entend de notre part que des plaintes éternelles sur la difficulté de parvenir à l'acquisition d'un tel bien par une voie si facile ! Après tout, si la couronne de gloire est quelque chose de si précieux, n'est-il pas juste que nous nous en rendions dignes par des œuvres de peu de jours ? Si le ciel est d'une valeur infinie, ne devons-nous pas travailler, veiller, suer sans ménagement pour l'obtenir ? Si c'est un héritage immense, quoi de plus raisonnable, quelques peines qui doivent accompagner nos travaux, que de faire tous nos efforts pour l'obtenir, comme de dignes héritiers ? (**Le P. de la Pesse**).

[Dignité du chrétien]. — La religion que nous professons, étant infiniment relevée, exige de nous quelque chose de grand. Les actions basses sont messéantes à un chrétien, à un serviteur de DIEU. C'est ce que les grands du monde, les gens du siècle, ne peuvent comprendre. Toutes les actions honnêtes qui composent la journée, visites, entretiens, affaires, divertissements mêmes, tout cela peut entrer dans ce fonds de mérite qui aura le ciel pour récompense, s'il est fait en vue de DIEU ; mais beaucoup plus nos actions saintes, actions même peu remarquables, qui paraissent basses à la vue des hommes, nous seront-elles un sujet de joie et de repos. Il n'est pas jusqu'à ce morceau de pain que nous rompons, dit S. Augustin, pour le mettre dans les mains d'un pauvre, qui ne vaille autant que le royaume des cieux : *Quid tam vile, quid tam terrenum, quàm frangere panem esurienti ? Tanti valet regnum cœlorum* (In ps. 49). Les personnes fidèles ignorent les intrigues de l'ambition, il est vrai ; elles ne cherchent point à paraître et à se signaler ; elles sont exemptes de cette insatiable avidité d'accumuler trésors sur trésors ; elles ont en horreur les souterrains de l'envie et de la mauvaise foi ; mais ce n'est point par-là seulement qu'elles tâchent de plaire à DIEU, c'est par les bonnes œuvres qu'elles s'efforcent de gagner le ciel, qui nous est proposé pour récompense de tout ce que nous ferons en vue de DIEU. (*Le même*).

[Esprit des bonnes œuvres]. — Que fait-on d'un arbre qui ne porte pas de bon fruit ? dit le Sauveur : on le coupe et on le jette au feu : *Excidetur et in ignem mittetur*. Ce n'est point ici d'un arbre stérile que parle le Sauveur, c'est d'un arbre qui porte des fruits, mais de mauvais fruits. Terrible leçon pour ces personnes qui font beaucoup de bonnes œuvres en apparence, mais qui ne portent que des fruits âpres, de mauvais goût, des fruits gâtés par le manque de pureté d'intention, par de mauvais motifs. *Viri divitiarum* : gens riches en apparence, mais qui ne trouvent rien dans leurs mains à l'heure de la mort. Gens zélés, qui seront assez hardis de dire : *Domine, Domine, nonnè in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus ?* Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophé-

tisé en votre nom, et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ? mais auxquels le Fils de DIEU répondra : *Quia nunquam novi vos* : retirez-vous de moi, je ne vous ai jamais connus ! Vos prétendues bonnes œuvres ont été les fruits d'un cœur gâté par vos dérèglements et par votre amour-propre. Un mauvais arbre porte à la vérité des fruits, mais ils ne peuvent être bons. (**Le P. Croizet**, *Exercices de piété*).

OISIVETÉ.

TRAVAIL, OCCUPATION.

AVERTISSEMENT.

Il y a particulièrement trois sujets avec lesquels celui-ci a du rapport, et dont il fait ou du moins peut faire une partie. Le premier est la vie molle, qui est en même temps oisive, et que l'oisiveté rend criminelle quand elle ne ferait point d'autre mal. Le second est l'emploi du temps, puisqu'il est évident que ceux qui en perdent le plus sont les personnes oisives ; et le troisième enfin est le soin qu'on doit prendre de son salut, puisque c'est inutilement que nous sommes sur la terre si nous n'avons en vue cette grande et unique affaire, et si nous ne travaillons pour cela. Or, comme nous avons réservé à chacun de ces sujets leur titre et leur lieu propre, ce que nous prétendons en traitant de l'oisiveté, c'est d'éviter de la confondre avec les autres sujets. C'est pour cela que nous n'en parlons qu'en général, supposant toujours que, pour fuir l'oisiveté, il faut non-seulement s'occuper, mais s'occuper utilement.

Nonobstant toutes ces précisions, nous ne pouvons séparer la fuite de l'oisiveté de l'obligation que nous avons au travail, qui ne fait qu'un même sujet, l'une étant une conséquence nécessaire et réciproque de l'autre : de sorte que peu importe lequel de ces deux titres on donne à cette matière. Il faut pourtant remarquer que, comme les différents sujets avec lesquels celui-ci est lié entrent les uns dans les autres, tous ceux qui en ont traité les ont presque tous

confondus. Pour remplir leurs discours, nous avons eu soin de ne recueillir que ce qui regarde l'oisiveté et le travail en général, supposant toujours qu'on sait à quoi s'occuper selon son état, son emploi et sa condition : et, si l'on prend pour oisiveté l'inutilité de nos actions, ou le travail qui n'est point rapporté à DIEU, nous n'appuyons là-dessus que comme sur une condition que nous supposons.

Du reste, comme la plupart des hommes sont intéressés ici, ce sujet ne peut porter à faux, ni manquer d'être utile pour tarir la source et arrêter le cours des maux que l'oisiveté enseigne, et l'on ne peut douter qu'on remédierait à bien des désordres si l'on pouvait persuader à tous les hommes de se bien occuper.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Le premier dessein et le plus naturel qui s'offre d'abord à l'esprit, c'est l'obligation indispensable que nous avons de fuir l'oisiveté et d'embrasser le travail. Je dis *obligation indispensable*, en qualité d'hommes, en qualité de chrétiens et en qualité de pécheurs : trois motifs qui nous fournissent autant de preuves évidentes et incontestables, et qui peuvent faire le partage d'un discours.

La première qualité qui nous engage au travail, et par conséquent à fuir l'oisiveté, c'est la qualité d'hommes. 1°. Si nous considérons l'homme dans sa nature, il est fait et né pour le travail, dit l'Écriture, comme l'oiseau pour voler. Il ne faut que considérer la disposition de son corps, la mobilité de tous ses organes, le mouvement continuel des esprits vitaux qui se répandent par tous les membres : tout cela montre assez que la vie ne lui est donnée que pour l'action, et, quand il n'agit plus, il est censé mort. Dans l'état même de l'innocence, il ne devait pas être oisif, comme témoigne l'Écriture : *Posuit DEUS hominem in paradiso voluptatis, ut operaretur illum*. Ainsi, en cette qualité, personne ne doit prétendre être exempt de travail, les riches non plus que les pauvres, les grands non plus que les petits, etc. 2°. Si nous considérons l'homme non plus dans sa nature, mais comme membre d'un corps politique, il est assujéti à quantité de devoirs qu'il ne peut remplir sans peine et sans travail, Il faut exercer une charge, un emploi, un métier ; un homme oisif est un homme inutile et incapable de tout. — 3° L'homme enfin, considéré en tant que particulier est obligé de pourvoir à ses affaires, d'avoir soin de sa famille, de veiller

sur ses domestiques, etc. Tout cela suppose du travail : et quel désordre quand il demeure oisif et qu'il ne songe qu'à se divertir !

La qualité de chrétiens nous oblige encore plus étroitement au travail, et nous en fournit plus d'occasions. Il faut satisfaire aux devoirs de sa religion, pratiquer les bonnes œuvres, souffrir, vaincre les passions, exercer la charité ; il n'y a point de devoir, de précepte, de conseil, de vertu, qui ne coûte de la peine, et l'oisiveté dans la loi chrétienne est condamnée comme un état de damnation. Que devons-nous donc juger des gens du monde, des femmes mondaines, qui passent toute leur vie dans l'oisiveté ?

Enfin, nous sommes obligés au travail *en qualité de pécheurs*, puisque c'est à quoi nous avons été condamnés après le péché du premier homme. Nous devons donc accepter le travail attaché à notre état et à notre vocation en esprit de pénitence, et comme le moyen le plus facile et le plus efficace non-seulement de satisfaire à la justice divine pour les péchés passés, mais encore de nous empêcher d'en commettre à l'avenir, qui sont les deux effets de la pénitence.

—

II. — 1°. Il n'y a rien que nous devons éviter avec plus de soin que l'oisiveté, pour les maux dont elle est la cause et la source, et pour les biens dont elle nous prive.

2°. Il n'est rien de si facile que d'éviter l'oisiveté, en s'occupant utilement dans les fonctions de son emploi, en s'acquittant des devoirs de la religion et de son état.

3°. Il n'y a rien, néanmoins, à quoi l'on manque davantage, puisque la plupart ou mènent une vie fainéante et oisive, ou s'occupent à toute autre chose qu'à ce qu'ils devraient, ou travaillent inutilement.

—

III. — 1°. Un chrétien ne doit pas mener une vie oisive, contraire à l'esprit de JÉSUS-CHRIST, aux maximes de l'Evangile et aux desseins de DIEU sur nous en nous appelant au christianisme.

2°. Toutes les occupations ne sont pas propres à un chrétien : il y en a qu'il doit éviter comme dangereuses à son salut, d'autres qui sont inutiles, d'autres criminelles.

3°. Quelles sont et quelles doivent être les occupations propres d'un chrétien.

—

IV. — Sur ces paroles du Sage, *Qui sectatur otium repletur egestate*, on peut former un discours et faire voir trois sortes de disettes qui naissent de l'oisiveté :

1°. Disette des biens temporels qui la suit ordinairement, comme nous assure le même Sage : *Propter frigus piger arare noluit, mendicabit in æstate, et non dabitur illi* (Prov. XX); et il faut faire voir que les personnes oisives, bien loin d'acquiescer, consomment leur bien en débauches, en bonne chère, en jeu : ce qui donnera occasion de faire la peinture d'une vie oisive, qui ne cherche que ses plaisirs, qui emploie son bien, son temps et tous ses soins à se divertir et à passer le temps.

2°. Disette des biens surnaturels et de la grâce, que DIEU refuse à une personne qui n'en ferait nul usage, qui n'acquiert aucune vertu et qui ne travaille point à se sanctifier en ce monde.

3°. Disette des biens de la gloire, puisque, n'acquérant aucun mérite en cette vie oisive, il n'aura nulle récompense dans le ciel, et, bien loin de là, ne trouvera après sa mort qu'un trésor de colère et de vengeance.

V. — 1°. Une personne qui mène une vie oisive manque à ce qu'elle doit à DIEU, puisque nous ne sommes au monde que pour le servir et travailler pour sa gloire, et, si nous ne nous acquittons d'un devoir aussi essentiel que celui-là, nous avons, comme parle le prophète, reçu notre âme en vain.

2°. Elle manque à ce qu'elle doit au prochain, puisque les hommes sont obligés de travailler les uns pour les autres, et que la charité ne doit pas être oisive.

3°. Elle manque à ce qu'elle se doit à elle-même, puisqu'elle est obligée de travailler à son bonheur éternel.

VI. — Nous pouvons distinguer en DIEU, selon les principes de la théologie, trois sortes de justices à notre égard, qui sont autant d'attributs de son être divin : La première est une justice *vindicative*, la seconde une justice *légale*, et la troisième une justice *rémunérative*. La justice vindicative est celle qui punit les crimes; la justice légale est celle qui gouverne les états, et la justice rémunérative est celle qui distribue les récompenses. Or, ces trois justices imposent à l'homme une nécessité indispensable de travailler, et servent à condamner son oisiveté, à la rendre criminelle devant DIEU.

1°. La justice *vindicative* punit le pécheur par le travail : par conséquent, s'il ne l'embrasse comme la peine de son crime, son oisiveté est blâmable.

2°. La justice *légale* gouverne tous les états du monde par le différent travail auquel elle les applique ; par conséquent elle condamne l'oisiveté, qui trouble cette admirable économie.

3°. Enfin la justice *récompensative* ne propose des récompenses que pour le travail : par conséquent, elle juge l'oisiveté digne de toutes sortes de supplices. (**Bourdaloüe**).

VII. — L'oisiveté étant la source de tous les maux et la mère de tous les vices, nous devons l'éviter, pour éviter tous les péchés auxquels elle porte les hommes.

2°. L'oisiveté étant l'ennemie de toutes les vertus, auxquelles elle est opposée et qu'elle bannit de notre cœur, il faut la bannir elle-même si nous voulons mener une vie vertueuse et chrétienne.

3°. Comme l'oisiveté nous empêche de nous acquitter des devoirs de notre état et de notre condition, il faut la fuir si l'on veut passer pour un honnête homme, qui remplit exactement ses devoirs.

VIII. — 1°. On se perd et on se damne par l'oisiveté, en menant une vie fainéante, inutile, vide de bonnes œuvres : et le nombre des personnes qui vivent de la sorte est grand.

2°. On se perd et on se damne par trop de travail et d'occupation : on doit être réglé, sans empressement, suivant son état, et avoir toujours une bonne fin.

IX. — 1°. L'oisiveté est un mal en elle-même, contraire à la loi de DIEU, condamnée dans l'Évangile.

2°. Elle est la cause des plus grands maux, comme l'expérience le fait voir.

3°. Elle prive des plus grands biens, rend inutiles tous les talents, nous prive des grâces du ciel, etc.

X. — S. Grégoire remarque qu'il y a, dans cette vie, trois sortes d'occupations : il y en a de *vaines* et d'inutiles, il y en a de *laborieuses* et de pénibles, il y en a enfin de *criminelles*.

1°. Il faut éviter celles qui sont vaines et inutiles : car c'est s'engager dans une vie oisive et fainéante, telle qu'est celle de la plupart des gens du monde.

2°. Il faut prendre en esprit de pénitence celles qui sont pénibles et laborieuses, quand la nécessité nous y engage ou que la vocation de DIEU nous y appelle.

3°. Il faut absolument renoncer à celles qui sont criminelles et qui sont des occasions prochaines de péché.

XI. — On peut encore prendre cette autre division sur les *occasions*. Il y en a de *bonnes*, de *mauvaises* et d'*indifférentes*.

1°. Il faut ménager les bonnes, et en tirer tout l'avantage que l'on peut pour faire les bonnes œuvres dont elles nous fournissent les occasions.

2°. Il faut absolument renoncer aux mauvaises si on y est engagé, et prendre toutes sortes de précautions pour ne s'y point engager.

3°. Il faut diriger à une bonne fin les indifférentes, et les rendre bonnes par ce moyen.

—

XII. — Tout chrétien doit avoir l'esprit de JÉSUS-CHRIST.

1°. Il n'y a rien de plus contraire à l'esprit du christianisme que l'oisiveté, qui éteint en nous tous les sentiments de la piété et nous empêche de travailler pour DIEU.

2°. Il n'y a rien de plus nécessaire pour soutenir en nous l'esprit de chrétien que le travail. (**Lafont**).

—

XIII. — On pèche, disent les théologiens, en deux manières : par *omission* et par *commission* : or, l'oisiveté nous rend coupables en ces deux manières.

1°. Elle nous fait *omettre* le bien auquel nous sommes obligés : et c'est ce qu'on appelle péché de paresse, négligence pour ce qui regarde les choses du salut.

2°. Elle nous fait *commettre* les crimes défendus par la loi de DIEU : car, comme dit l'Écriture, elle les enseigne et nous y sollicite, et en effet, il n'y en a point dont un homme oisif ne soit capable, et dans la disposition de le commettre. (**P. Giroust**).

--

XIV. — 1°. Il y a un travail de *punition* auquel nous avons tous été condamnés, et dont nul ne doit prétendre à s'exempter.

2°. Il y a un travail de *vocation*, qui est attaché à notre état.

3°. Il y en a un *de nécessité*, tel qu'est celui des artisans : il faut les exhorter à faire de nécessité vertu.

--

XV. — Il y a deux extrémités contraires auxquelles on peut donner le nom d'*oisiveté*, et qu'un chrétien est également obligé d'éviter.

1°. L'une est de mener une vie entièrement oisive, sans aucune occupation sérieuse et utile.

2°. L'autre est de travailler en vain, en s'engageant dans mille affaires

tumultueuses, qui n'avancent de rien pour le ciel et pour l'éternité. — L'une est une oisiveté fainéante, qui porte d'ordinaire les hommes à mille désordres; l'autre une oisiveté laborieuse, qui s'occupe de choses inutiles et qui empêche de travailler à ce qu'on doit.

—

XVI. — L'oisiveté ferme la porte pour ainsi dire à toutes les vertus : car elles demandent de la peine et du travail, ce dont une personne nourrie dans l'oisiveté ne peut entendre parler.

2°. Elle ouvre la porte à tous les vices : car il n'y en a point qu'un homme ne soit prêt ou du moins ne soit capable de commettre.

—

XVII. — 1°. Une vie oisive n'est jamais innocente puisque, de sa nature, elle est un état de péché.

2°. Elle est ordinairement coupable de plusieurs péchés dont on ne peut se garantir : *Multam malitiam docuit otiositas.* (Eceli. xxxiii).

3°. Elle porte et engage aux péchés les plus énormes et les plus scandaleux.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, serm. 40 *de tempore*, fait une énumération des désordres que cause l'oisiveté. — *Traité De oper. monach.* — *In ps. 127, Labores manuum tuarum quia manducabis* : nous devons travailler pendant que nous en avons le temps, et un jour nous recueillerons le fruit de nos travaux. — Le même (ou l'auteur des sermons *ad fratres in eremo*), sermon 16, montre que les créatures travaillent chacune en leur manière : l'homme ne doit pas seul vivre dans l'oisiveté; — et dans le 17^e sermon, il montre le mal que l'oisiveté fait dans le monde.

S. Jérôme, *in 9 Amos* : les personnes oisives succombent facilement aux tentations.

S. Ambroise, *III Offic. 1*, montre, par l'exemple de Moïse, qu'il y a un travail qui paraît un repos et qui fait beaucoup.

S. Chrysostome, *Homil. 18 in Ephes.*, montre par l'exemple d'un serviteur paresseux et inutile, que c'est faire mal que de ne rien faire. — *Homil. 35 in Act.*, montre par plusieurs comparaisons, les avantages qu'une personne occupée a sur celle qui est oisive. — Sur ces paroles de la Genèse, *Posuit DEUS hominem in paradiso et operaretur et custodiret illum*: obligation que tous les hommes ont au travail, depuis qu'Adam y a été condamné. — *Homil. 7 in Cor.* qu'une personne oisive s'occupe ordinairement à mal faire. — *Opere imperf. in Matth.* : ce que c'est que l'oisiveté, et quelle est la personne qu'on doit appeler oisive et inutile dans la vie civile.

S. Basile, *Constitut. monast.*, parle fort au long des travaux des anciens religieux : — *Homil. 8 in Hexam.* : que l'oisiveté enseigne tous les vices, et combien elle est dangereuse. — *Regul. fusiùs disput.*, resp. 37 : désordres qui naissent de la paresse et de l'oisiveté. — *Const. monast. 5* : nécessité du travail, par l'exemple du premier homme qui y fut condamné.

Cassien, x *Instit.* 6 : que par l'oisiveté on en vient aux plus grands désordres.

S. Bernard, *De triplici cust.*, rapporte plusieurs exemples de personnes oisives qui sont tombées dans de grands péchés.

[Livres spirituels et autres]. — **Drexellius**, *Nicetas*.

Marchantius, *Tuba sacerdot.*, tract. 7, lect. 4.

Le Pédagogue chrétien, part. 1, chap. 7, §. 8.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, 1^{re} partie. chap. 6, traite au long cette matière.

La Sainte Famille, chap. 10.

Péan, *Entretiens spirituels*, 8^e entretien.

L'abbé de la Trappe, *Devoirs de la vie monastique*, chap. 19, traite du travail des mains.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, 11 Nov.

Entretiens du sage, par le **P. Sébastien**, de Senlis, capucin.

Gobinet, *Instruction de la jeunesse*, 5^e partie, 3^e avis.

Le P. Dozennes, *Le monde condamné par lui-même*.

Instruction chrétienne pour l'éducation des filles, chap. 7, où il est parlé de l'oisiveté qu'elles doivent éviter, et à quels exercices elles doivent s'employer.

Le P. Croiset, *Réflexions spirituelles*.

[Prédicateurs]. — **Matthias Faber**, *Domin. Septuag.*

Discours chrétiens, sur le vice de la paresse et de l'oisiveté.

Bourdaloue, Vend. de la 2^e sem. de Carême.

De la Volpillière, sermon sur le travail et l'oisiveté.

La Font, 4^e dim, après la Pentecôte.

Lambert, Discours sur la vie ecclésiastique, IX.

Il y en a un sur le même sujet dans les *Discours moraux*.

Le P. de la Rue, dans les deux sermons sur le bon usage du temps, a bien des choses qui peuvent être dites sur l'oisiveté.

Le P. Giroust, Avent, sur la vie inutile du monde.

Sermon sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), pour la Septuagésime. — Dominicale, 4^e dim. après la Pentecôte; inutilité de la plupart des actions des hommes. — Carême, sermon sur le temps.

Le P. Lejeune, sermon 24, Lundi de la 3^e semaine de Carême.

[Recueils]. — **Grenade**, *Loci communes*, titulo *Otiositas*.

Summa Prædicantium, titulo *Otium*.

Busée, *Panarium*, titulo *Otium*.

Lohner, titulo *Otium*.

Stapletonus, *textu 3 in Septuag.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Talit Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum. Genes. II, 15.

In sudore vultus tui vesceris pane. Genes. III, 19.

Maledicta terra in opere tuo: in laboribus tuis comedes ex ea et in diebus vite tue. Ibid. 17.

Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum. Job. I, 7.

Anni nostri sicut novum meditabuntur. Ps. 89.

Si impiger fueris, veniet ut fons messis tue, et egestas longe fugiet à te. Prov. VI, 11.

Desideria occidunt pigrum; noluerunt enim quidquam manus ejus operari. Prov. XXI, 25.

Exibit homo ad opus suum, et ad operationem suam usque ad vesperum. Ps. 103.

Egestatem operata est manus comissa, manus autem fortium divitiis parat. Prov. X, 4.

Vult et non vult piger; anima autem operantium impinguabitur. Prov. XIII, 4.

Dieu prit l'homme et le mit dans un paradis de délices, afin qu'il le cultivât et le gardât.

Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage.

La terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail.

L'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler.

Les années se passent en de vaines inquiétudes comme celles de Paraisée.

Si vous êtes diligent, votre moisson sera comme une source abondante, et l'indigence fuira loin de vous.

Les désirs tuent le paresseux; car ses mains ne veulent rien faire.

L'homme sortira pour aller faire son ouvrage, et travailler jusqu'au soir.

La main lâche du paresseux produit l'indigence; la main des forts acquiert les richesses.

Le paresseux veut et ne veut pas; mais l'âme de ceux qui travaillent s'engraïssera.

Qui sectatur otium stultissimus est. Ibid. XII, 11.

Qui sectatur otium repletur egestate. Prov. XXVIII, 49.

In laboribus à juventute meæ. Ps. 87.

Stulto labore consumeris. Exodi XVIII, 48.

Quid habet amplius homo de universo labore suo? Eccl. 1, 3.

Operata est consilio manuum suarum. Prov. XXXI, 13.

Non oderis laboriosa opera, et rusticationem creatam ab Altissimo. Eccl. VII, 16.

Non defrauderis à die bono, et particula boni doni non te protereat. Eccl. XIV, 14.

Multam malitiam docuit otiositas. Eccl. XXXIII, 29.

Quid conatur multa agere incidet in iudicium. Eccl. XXIX, 26.

Telas arane texerunt. Isaïæ. LIX, 5.

Hæc fuit iniquitas Sodomæ: superbia, saturitas panis et abundantia, et otium ipsius. Ezech. XVI, 49.

Cui laboro, et fraudo animam meam bonis? Eccl. IV, 8.

In vacuum laboravi, sine consû. Isaïæ, XLIX, 4.

Quid status totâ die otiosi? Marth. XX, 6.

Voca operarios, et redde illis mercedem. Ibid. 8.

Per totam noctem laborantes nihil cepimus. Lucæ, V, 5.

Martha, Martha, sollicita es et turbaris ergâ plurima. Lucæ, X, 41.

Ad omnia que mihi opus erant et his qui mecum sunt ministraverunt manus istæ. (ait Paulus.) Act. XX, 34.

Laboramus operantes manibus nostris. I Cor. IV, 12.

Unusquisque propriam mercedem accipiet secundum suum laborem. Ibid. III, 8.

Qui parvè seminat parvè et metet, et qui seminat in benedictionibus de benedictionibus et metet. II Cor. IX, 6.

Memores estis, fratres, laboris nostri, et fatigationis, nocte ac die operantes, ne quem vestrum gravaremus. I Thess. XI, 9.

(Rogamus vos) ut vestrum negotium agatis, et operemini manibus vestris, sicut præcipimus vobis. I Thess. IV, 11.

Si quis non vult operari, nec manducet. II Thessal. XI.

Celui qui aime à ne rien faire est très insensé.

Celui qui aime l'oisiveté sera dans une profonde indigence.

J'ai été dans les travaux dès ma jeunesse.

Vous vous consommez en travaux inutiles.

Que tire l'homme de tout le travail qui l'occupe ?

La femme forte a travaillé avec des mains sages et ingénieuses.

Ne fuyez point les ouvrages laborieux ni le travail de la campagne, qui a été créé par le Très-Haut.

Ne vous privez pas des avantages du jour heureux et ne laissez perdre aucune partie du bien que DIEU vous donne.

L'oisiveté a enseigné beaucoup de mal.

Celui qui cherche à entreprendre beaucoup d'affaires sera exposé à la rigueur des jugements.

Ils ont tissé des toiles d'araignée.

Voici quelle a été l'iniquité de Sodome : l'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance et l'oisiveté.

Pour qui est-ce que je travaille ? et pourquoi me priver moi-même de l'usage de mes biens ?

J'ai travaillé en vain, et j'ai consommé inutilement et sans fruit toute ma force.

Pourquoi demeurez-vous oisifs tout le long du jour ?

Appelez les ouvriers, et payez-les de leur journée.

Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.

Marthe, Marthe, vous vous empressiez et vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses !

Ces mains que vous voyez ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire, à moi et à ceux qui étaient avec moi.

Nous nous fatiguons à travailler de nos mains.

Chacun recevra sa récompense selon son travail.

Celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème avec abondance moissonnera aussi avec abondance.

Vous vous souvenez, mes frères, de la peine et de la fatigue que nous avons souffertes en travaillant jour et nuit pour n'être à charge à personne.

Nous vous prions de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, de travailler de vos propres mains, ainsi que nous l'avons ordonné.

Si quelqu'un ne veut point travailler qu'il ne mange point non plus.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Adam]. — Tant que le premier homme conserva l'innocence dans le Paradis terrestre, il fut l'objet de la bonté de DIEU, et le sujet des soins de sa providence ; mais, dès qu'il eut péché, DIEU, en punition de son crime, le condamna au travail, et ce travail, qui n'eût été pour lui qu'un divertissement, devint son supplice. « Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front. » Voilà le fruit de notre péché, de travailler toute notre vie ; et toute la postérité d'Adam ayant été condamnée à la même peine, personne ne doit être exempt de cette loi ; personne n'a droit d'appeler d'un arrêt si juste ; et c'est une illusion de l'amour-propre, que de se persuader que le travail, et même le travail pénible, n'est que pour les malheureux. Sur quoi plusieurs interprètes remarquent que, dans l'arrêt de condamnation, DIEU ne dit pas. « Vous mangerez des viandes ou des fruits », mais « du pain », qui est la nourriture commune à tous les hommes, afin que personne ne présume être exempt de ce commandement. Il ajoute : « Vous mangerez ce pain à la sueur de votre front », pour marquer que l'on doit travailler sans honte et porter sur son front les marques de sa condition. DIEU, de plus, ordonne à ce premier homme de travailler jusqu'à ce qu'il retourne en terre, *Donec revertaris in terram de qua sumptus es*, pour lui apprendre qu'il ne doit jamais cesser de travailler.

[Jacob]. — On ne peut s'empêcher d'admirer, dans le tableau que Jacob fait lui-même des vingt années de ses services, sa fidélité dans l'emploi qu'on lui avait confié et l'assiduité infatigable dans son travail ; mais voici la réflexion que quelques SS. Pères font sur l'état laborieux qu'embrassa ce saint patriarche. Si Jacob eut tant de soin des troupeaux de Laban, si sa vigilance alla jusqu'à dire lui-même qu'il ne savait ce que c'était que le sommeil, que doivent faire les pasteurs évangéliques, et comment, en considérant le prix et l'excellence du troupeau que DIEU a confié à leurs soins, peuvent-ils se donner quelque relâche et s'abandonner au repos ? Quel travail y a-t-il qui leur doive faire peur lorsqu'ils voient Jacob souffrir le froid et le chaud le plus violent, et passer les jours et les nuits dans de continuelles fatigues ? C'est pourquoi S. Grégoire, qui était lui-même un infatigable pasteur, proposait ce patriarche comme le modèle de la vie laborieuse des pasteurs, et dit que ce fut par cette force à surmonter tant de peines qui se rencontraient dans son emploi qu'il devint ensuite assez puissant pour être victorieux de DIEU même.

[Pharaon]. — Pharaon disait du peuple Juif, lorsqu'il attribuait à un esprit de révolte le désir que ce peuple témoignait d'aller sacrifier à son DIEU : « Vous êtes dans l'oisiveté, et c'est pour cela que vous songez à vous soustraire à mon empire : Il faut pour dissiper vos inquiétudes, vous accabler de travail. » C'est ce que le démon fait à l'égard de la plupart des chrétiens, pour les détourner des devoirs de leur religion, et même pour les empêcher de remplir ceux de leur état et de leur condition. Il leur suggère mille occupations qui les distraient, mille affaires qui ne leur laissent pas le loisir de penser aux choses les plus essentielles de leur vocation : de manière que, si l'oisiveté porte les hommes au mal, l'accablement du travail dont ils se chargent les empêche de faire le bien.

[Sodome]. — Quelle a été à votre avis, la source des infâmes prostitutions des habitants de Sodome ? Ezéchiel, qui rapporte les crimes de cette infâme ville et toutes les voies malheureuses par lesquelles elle est arrivée à ce comble d'iniquité qui a attiré sur elle une si terrible vengeance, ce prophète, dis-je, en donne trois causes, dont la dernière, au sentiment de plusieurs SS. Pères, est la plus considérable ; savoir, leur orgueil, leur gourmandise et leur oisiveté : *Hæc fuit iniquitas Sodomæ superbia, saturnitas panis et otium.*

[Les Israélites]. — Tant que les Israélites se sont adonnés au travail, ils ne sont jamais tombés dans l'idolâtrie, dit S. Augustin ; mais, dès le moment qu'ils ont été oisifs et qu'ils n'ont passé le temps que dans les jeux et dans les festins, ils ont adoré un veau d'or, pendant que Moïse, sur le haut de la montagne, s'entretenait avec DIEU : *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere.*

Tant que Salomon fut occupé à la structure de ce superbe et magnifique temple qu'il édifia à l'honneur du vrai DIEU, on ne vit jamais rien de si sage ni de si saint qu'il était alors ; mais, quand l'ouvrage fut achevé et qu'il se vit dans le repos, dans l'affluence de toutes sortes de richesses, il se perdit misérablement par le luxe et l'oisiveté, jusqu'à renoncer le vrai DIEU et adorer des idoles.

On ne rapporte point ici l'exemple de David, dont il est assez parlé dans la suite.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Votre-Seigneur]. — On ne peut pas ignorer quels ont été les travaux du Fils de DIEU, depuis le commencement de sa prédication jusqu'à sa mort,

puisque l'Écriture nous le représente allant de pays en pays, de ville en ville, les jours et les nuits, dans des missions, des voyages et des courses continuelles, et qu'elle nous dit qu'il s'est reposé accablé de fatigue et de lassitude. Pour le temps qui a précédé les fonctions de son ministère, il y a grand sujet de croire qu'il l'a passé dans l'exercice du métier de celui que l'on croyait être son père, vivant du travail de ses mains et dans la condition d'artisan, dont il n'est sorti que pour s'appliquer aux fonctions laborieuses de la prédication de l'Évangile. Or, comme la conformité avec JÉSUS-CHRIST est le sceau de notre prédestination, il n'y a que ceux qui l'imitent dans ses travaux qui puissent espérer de le suivre dans la gloire.

[Les Apôtres]. — Dès que JÉSUS-CHRIST eut établi ses apôtres les premiers ministres de son Évangile, il leur marqua qu'il ne les élevait à cette dignité qu'afin qu'ils se consacraient tout entiers aux exercices de leur saint ministère : *Allez et prêchez*. Si les Apôtres fussent demeurés oisifs, ils eussent agi directement contre les ordres qu'ils avaient reçus; mais, bien loin de là, ils ont même travaillé de leurs mains, et, parmi cette sollicitude et cette application si continuelle et si étendue qu'ils avaient pour le gouvernement de l'Église, ils ont donné des temps considérables aux ouvrages manuels et extérieurs, puisque S. Paul le témoigne lui-même, lorsqu'il dit en écrivant aux Thessaloniens. Vous vous souvenez bien, mes frères, de la peine que nous avons prise et de la fatigue que nous avons soufferte, et que, vous prêchant l'Évangile, nous avons travaillé de nos mains les nuits et les jours, pour n'être à charge à personne : *Memores estis, fratres, laboris nostri et fagationis nocte ac die operantes, ne quem vestrum gravemus, predicavimus in vobis Evangelium DEI.* »

[S. Paul]. — *Montrons*, dit S. Paul, *que nous sommes de dignes ministres* (II Cor. XI). Et comment ce saint apôtre prétend-il le faire voir? La preuve principale qu'il en apporte, ce sont ses travaux assidus. Donc ceux qui ne travaillent point n'ont aucune preuve pour faire voir qu'ils sont ministres de JÉSUS-CHRIST, et ils ne satisfont point aux engagements de leur état. Dans un autre endroit, il fait voir qu'il est apôtre à meilleur titre que ceux qui osaient lui contester cette qualité; et quelle est sa preuve? c'est, dit-il, que *j'ai plus travaillé qu'eux*. (II Cor. XI). Il y a donc une liaison essentielle entre le ministère de JÉSUS-CHRIST et le travail.

[Parabole]. — Si nous écoutons ce que le Sauveur dit contre l'oisiveté, et sur quoi il fonde la rigueur de l'arrêt qu'il porte contre un serviteur qui avait enfoui le talent qu'on lui avait mis entre les mains pour le faire profiter, il commande qu'on lie les pieds et les mains à ce serviteur pares-

seux, et qu'on le jette dans les ténèbres extérieures. Pourquoi ? parce qu'il est oisif. Il ne dit pas : C'est un libertin, c'est un impie, c'est un impudique : non, mais c'est un homme oisif et inutile, c'en est assez pour le condamner aux plus grands supplices. Car ce n'est pas tout, dans la loi de grâce, de s'abstenir du mal, il faut faire du bien ; et si un serviteur qui n'est qu'inutile, qui a même conservé son talent, est condamné à une prison obscure où il n'a que trop de loisir de pleurer sa paresse, de quelle manière DIEU traitera-t-il ces personnes qui passent toute leur vie dans une oisiveté criminelle ?

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Quid habet amplius homo de universo labore suo quo laborat sub sole ? (Eccles. 1). Tout le travail qui n'a pour but que les biens de cette vie vaine et inutile, et toutes les poursuites des hommes, lorsqu'ils s'occupent de ce qui est sous le soleil, sont des œuvres mortes, stériles et absolument infructueuses. C'est ce qui a fait dire à l'Ecclésiaste : *Que retire l'homme de tout le travail qui l'occupe sous le soleil ?* Comme voulant dire que tout ce travail est vain, et qu'on n'en peut attendre aucun fruit solide. C'est-à-dire, selon la remarque de S. Jérôme, qu'un homme, après s'être donné mille peines pour réussir dans ses prétentions, s'il ne les rapporte à une fin plus noble et plus relevée que toutes les choses visibles, ne trouvera en soi qu'un grand vide et une profonde indigence, qui lui fera vivement sentir et déplorer l'inutilité de ses travaux.

Multam malitiam docuit otiositas (Ecclesi. xxxiii). Ce ne sont pas des péchés de faiblesse et d'ignorance auxquels l'oisiveté nous porte, ce sont des péchés de malice : *Multam malitiam*. Une terre qui n'est point remuée et cultivée, dit S. Chrysostome, ne porte que des ronces et des herbes mauvaises : ainsi l'homme qui n'agit point et qui ne travaille pas ne produit que des péchés. Une eau qui n'a point son cours et qui est sans mouvement n'engendre que de la pourriture et des insectes : ainsi le corps qui languit dans une oisiveté tranquille ne peut servir qu'à produire une infinité de crimes. David, prince déplorable, si vous n'aviez pas été oisif, vous n'auriez pas commis ce crime, ou plutôt tous ces crimes qui vous firent pleurer tout le reste de votre vie ! Et vous, à qui DIEU semblait avoir communiqué la force de son bras, victorieux Samson, si une fatale oisiveté ne vous avait fait languir aux pieds d'une femme, vous ne fusiez pas tombé dans cet excès de misère. Que chacun consulte ici son

cœur, et il connaîtra par son expérience que, s'il a commis quelques péchés, l'oisiveté en a toujours été la principale cause.

Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi (Coloss. 1). Je supplée à ce qui manque aux souffrances de JÉSUS-CHRIST. Or, ce supplément se fait par une vie laborieuse, dont nous devons accepter les travaux et les peines, dans un esprit de soumission et de pénitence, parce que c'est un arrêt que la justice de DIEU a prononcé contre le genre humain pour lui faire ressentir la peine de son péché: et en cela nous devons admirer la conduite de DIEU, qui veut que nous soyons nous-mêmes les ministres de la peine qu'il nous impose, et les instruments du supplice auquel il nous a condamnés, afin que par une vie pénible accompagnée d'un esprit de pénitence, nous accomplissions les ordres rigoureux de sa justice. Ah! chrétiens, que nous sommes aveugles! Nous ne pouvons pas nous dispenser du travail, nous y sommes obligés dans quelque état que nous soyons: cependant nous abusons d'un moyen si salutaire d'effacer nos péchés, et nous convertissons en poison ce qui est tout ensemble un remède pour nous guérir et une peine pour nous punir.

Nolite locum dare diabolo. (Ephes. iv). L'Apôtre nous recommande de ne point donner entrée au démon, parce que nous ne pouvons mieux lui fermer la porte que par le travail. Il en est, dit un S. Père, de l'âme comme d'un oiseau, qui se sauve aisément des filets du chasseur tant qu'il vole dans les airs, mais qui est en péril d'y tomber lorsqu'il s'arrête sur la terre ou sur les arbres. Un chrétien occupé par le travail échappe sans peine aux pièges du tentateur: mais il s'y engage facilement lorsqu'il demeure dans une molle oisiveté. Vous savez l'exemple de David, qui se laissa surprendre aux charmes de Bethsabée, lorsque, au lieu d'aller à la tête des armées, il se promenait agréablement dans les galeries de son palais. Le démon prit ce moment pour le faire tomber dans l'adultère et l'homicide.

Cùm immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida querens requiem, etc. (Matth. xii). Lorsqu'on est occupé, on n'est attaqué que par un démon sans force et sans pouvoir; mais, quand on est oisif, on est obsédé par une infinité de démons, dont tous les coups portent inmanquablement. Le Sauveur nous en avertit, lorsqu'il nous dit que le démon, chassé du corps d'un homme, cherchait ailleurs du repos: *Querens requiem et non invenit*, qu'enfin, étant retourné en la maison de cet homme, et l'ayant trouvée ornée à la vérité, mais sans qu'on s'y employât à aucune chose, il y entra avec sept autres démons plus méchants que lui: *Assumpsit septem alios spiritus secum, nequiores se, et intrantes habitant ibi*. Ce repos que cherche le démon, c'est l'oisiveté. Femmes mondaines, il vous trouvera assez souvent ornées et ajustées, mais plongées dans une molle oisi-

veté : en cet état vous êtes dans un continuel danger de vous perdre et de donner dans les pièges qu'il vous tend.

Sicut ostium vertitur in cardine suo, ita piger in lectulo suo (Proverb. xxvi). Comme une porte roule sur ses gonds, ainsi un homme oisif et paresseux se tourne sans cesse dans son lit ; c'est-à-dire, il se remplit l'esprit de divers projets, il délibère : tantôt il avance, tantôt il recule ; tantôt son propre intérêt le pousse, tantôt sa lâcheté naturelle l'arrête ; il commence bien, et aussitôt il le quitte ; il se tourne sans cesse et de tous côtés pour trouver le repos qu'il aime et qu'il cherche uniquement, et après un long circuit, dit S. Bernard, il tombe toujours dans sa propre volonté. Ce grand attachement à lui-même, qui le rend inflexible lorsqu'il faut se faire violence, est comme les gonds de fer entrés dans la pierre, qui, parmi tous les tours et les retours qu'elle peut faire, la tiennent toujours fixe en un même lieu, sans rien faire, sans rien entreprendre, dans un continuel mouvement sans jamais avancer d'un pas.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Nulla sine labore virtus qua labor pro-
cessus virtutis est. Ambros. n. de Caïn.

Tentant otia quem bella non fregerunt. Id.
Serm. II.

Quid de se intrinsicis agatur cor nostrum
obliviscitur dum extrinsecis occupatur.
Greg. xv. Moral. 8.

Amor non est otiosus; operatur enim
magna ubi est; aut, si operari renuit, amor
non est. Id. Homil. in Evang.

Non dormiantibus et otiantibus, sed vigi-
lantibus et laborantibus pollicetur Deus
præmia; labori merces parata est. Ambros.
de Caïn et Abel.

Non otiosis et dormiantibus provenit re-
quum calorum, non otio et desidiâ torpen-
tibus æterna beatitudo ingeritur. S. Pros-
per.

Facite aliquid operis, ut te semper dia-

Il n'y a point de vertu sans travail, parce que c'est par le travail qu'on avance dans la vertu.

L'oisiveté est une tentation pour celui que la guerre n'a pu abattre.

Notre cœur oublie ce qui se passe au dedans de lui-même pendant qu'il est occupé à l'extérieur.

L'amour n'est pas oisif : il opère de grandes choses partout où il est ; et, s'il refuse d'agir, ce n'est pas un véritable amour.

Ce n'est pas aux lâches et aux paresseux, mais c'est à ceux qui veillent et qui travaillent, que Dieu promet ses récompenses. La récompense est préparée pour le travail.

Le royaume des cieux ne se donne pas à ceux qui sont oisifs et qui s'endorment ; on n'accorde pas le bonheur éternel à ceux qui languissent dans la paresse et l'oisiveté.

Travaillez à quelque chose, afin que le

bolus inveniat occupatum. Hieron. Epist. 4.
Nihil in sancto proposito deterius est otio,
quod non solummodo non acquirit nova, sed
etiam perfecta consumit. Idem. ad Deme-
 triadem.

Otium rubigo sapientiæ et ingenii Hieron.
 in. x. Eccl.

Omnis concupiscentiæ et immunditiæ at,
que peccati mater est otiositas. Id.

Nunquam quis civis cælorum erit si otio-
sitatem amaverit. August., serm. 17 ad fra-
 tres in eremo.

Si vis perfectus esse, fuge otiositatem,
quia in servis DEI nihil pejus reperitur. Id.
 Ibid.

Erubescite, christiane, quoniam insipientior
jumentis et formicis comprobamini. Id. Ibid.

Nihil boni facere nihil aliud est quam
facere aliquid mali. Chrysost. Homil. 18. in
 Ephes.

DEUS posuit hominem ad laborandum,
artusque ejus ad hoc effinxit: ideòque otio-
sus ab ordine suo et creatione deficit. Id. in
 Thessal. 3.

Primum et maxime proprium humanæ
conditionis studium est ut operetur, ita ut
iners otium sit propemodum præter naturam
hominis. Chrysost. Ibid.

Otium maliæ pars est, inò verò non
pars, sed causa et mala radix: omnem quippè
maliitiam docuit otium. Id. Homil. 16.

Sicut terra non occupata semente aut con-
cisione quamlibet herbam producit, sic et
anima, quotiès non habet quod agat rerum
necessariorum, cum omninò cupiat aliquid
agere, pravis actionibus semet trahit. Chry-
 sost. Homil. 9 in II Cor.

Si dæmon vulerit te desidiosum, oscitan-
tem, otio marcescentem, compendio ut diver-
sorium desertum ingreditur; at si excitatum
intentum, studiosum, ne respicere quidem
audebit. Id. Homil. 4 de nat. DEI.

Quæ otio et licentia victitat anima, facile
vincitur. Id. Homil. 5 de patient. Job.

Otiosa juvenus, imprudenter educata,
omni ferocissimè bestid immanior est. Id.
 Homil. 38 in Matth. *

Nihil vacatione molestius, nihil otio ideo
necessitatem operandi induidit DEUS. Chry-
 sost. Homil. 35 in Act.

Omnia ab otio damnum accipiunt. Id. Ibid.
Sicut otium mula res est, ita et operatio
quæ non congruit: igitur utrumque fugere

diabole vous trouve toujours occupé.

Dans une profession de sainteté, il n'y a rien de pire que l'oisiveté, qui non-seulement n'acquiert rien de nouveau, mais ruine même ce qu'on avait acquis.

L'oisiveté est la rouille de l'esprit et de la sagesse.

L'oisiveté est la mère de toute convoitise, de toute impureté et de tout péché.

Jamais un homme ne sera citoyen du ciel s'il aime l'oisiveté.

Si vous voulez être parfait, fuyez l'oisiveté; il n'y a rien de pire dans un serviteur de DIEU.

Rougissez, chrétien, parce qu'on vous convainc d'être plus dépourvu de sens que les bêtes de charge et les fourmis.

Ne faire aucun bien, qu'est-ce autre chose que faire du mal.

DIEU a créé l'homme afin qu'il travaillât; c'est pour cela qu'il a formé ses membres; ainsi, en demeurant oisif, on s'éloigne de l'ordre de DIEU et de la fin pour laquelle il nous a créés.

La première inclination de l'homme, celle qui lui est la plus propre, le porte au travail en sorte qu'une lâche oisiveté est presque contre la nature de l'homme.

L'oisiveté est une partie de la méchanceté, ou plutôt c'en est la cause et la source empoisonnée: car l'oisiveté enseigne toute sorte de mal.

Comme une terre qui n'est pas occupée par une bonne semence produit toutes sortes de méchantes herbes, ainsi l'âme, dès qu'elle n'a pas de quoi s'occuper à des choses utiles, s'abandonne à de mauvaises actions, parce que nous voulons absolument faire quelque chose.

Si le démon vous voit paresseux, lâche, languissant dans l'oisiveté, il s'empare aussitôt de vous comme d'une demeure vide: mais s'il vous trouve sur vos gardes, attentif, appliqué, il n'osera pas seulement vous regarder.

L'âme qui vit dans l'oisiveté et la licence, est aisément vaincue.

Une jeunesse oisive et mal élevée est plus furieuse que les bêtes les plus féroces.

Rien n'est plus à charge que de n'avoir rien à faire et d'être oisif; c'est pour cela que DIEU nous a mis dans la nécessité de travailler.

L'oisiveté est préjudiciable à tout.

Comme l'oisiveté est une mauvaise chose, une action qui ne convient pas est mau-

stuleonum, et otium et opus otio deterius. Chrysost. Ibid.

Quomodo non odio prosequenda est otium quod formicæ et apæ pejorem efficit leniencem? Basil. in 1 Isaïæ.

Inter ea que otio habet Dominus, unum hoc est, segne et iuers otium; nimirum cessatio ab his que nos ex officio attinet facere. Basil. in 2 Isaïæ.

Non eo consilio Deus hominem finxit ut segnis ac languens desideret, sed contrâ potius ut esset qui se in laboribus honestis exerceret. Id. Const. monast. 3.

Otium improbitatis magisterium. Id. de Jejunio.

Omnium vitiorum quasi magistra quedam at que origo est otiositas. Chrysost. Homil. 36.

Fugienda otiositas, mater uigorem, nocera virtutum. Bernardus Considerat.

Omnium tentationum ac cogitationum malorum colluctans est otium, summa mentis malitia, malorum omnium sentina, mors animæ. Bernard. ad Patr. de Monte.

Otium velut janua utitur demon ut illicitas cogitationum illecebras etiam in purissimas mentes instillet. Id. 1 de Considerat.

Sicut ex temperato labore carnis incendia colubentur, sic ex otio forentur et crescent. Id. De lig. vitæ 3.

Sicut aqua que caret decursu et jacet in foveis putrescit, ita et corpus otii labe confectum concupiscentiarum et voluptatum carnalium parit et nutrit insaniam. Bern. De grad. perfect.

In quo sine exceptione peccavimus omnes, in eo sententiam laboris accipimus. Id. in illud: *Ecce nos reliquimus omnia.*

Attende quid mereatur iniquitas, si sola sufficit inutilitas ad damnationem! Id.

Mens otiosa nihil aliud cogitare novit quam de escis atque de ventre. Cassianus. De spirit. acedia.

Torpemus otio, vanitatibus et scurrilitatibus indulgemus ac si jñm pax sit, et non sit militia vita hominis super terram. Serm. 2. de S. Andriæ.

Qui otiosâ quiete perfruat, nisi spiritaliter vixerit, more pecudum vivit. S. Prosper, in Vil. contemp. 16.

Non dormientibus divina beneficia sed observantibus deferuntur. Ambros. iv in Lucam.

Nostrum otium magnum negotium est. August. Epist. 10.

[*Otium sine litteris mors est, et vivi hominis sepultura.* Senec. Epist. 82.]

vaie aussi; fâchons donc de fuir l'une et l'autre, et l'oïsiveté et les actions qui sont pires que l'oïsiveté.

Peut-on ne pas haïr l'oïsiveté, qui met l'homme au-dessous de l'abeille et de la fourmi?

Une des choses que le Seigneur haït, c'est la lâche oïsiveté, qui nous fait omettre ce que notre devoir demande de nous.

Dieu a créé l'homme, non afin qu'il demeurât oisif et paresseux, mais au contraire afin qu'il s'exercât à des travaux honnêtes.

L'oïsiveté est une école de vices, et de méchanceté.

L'oïsiveté est comme la maîtresse et la source de tous les vices.

Fuyons l'oïsiveté, la mère de la bagatelle, la marâtre de toute vertu.

L'oïsiveté est l'amas de toutes les tentations et de toutes les mauvaises pensées, le plus grand désordre de l'esprit, l'égoût de tous les vices, la mort de l'âme.

Le démon se sert de l'oïsiveté comme d'une porte pour faire glisser les mauvaises pensées dans les âmes les plus pures.

Comme un travail modéré apaise les révoltes de la chair, l'oïsiveté au contraire les entretient et les augmente.

Comme une eau qui ne coule point et qui est renfermée dans des fossés se corrompt, de même un corps corrompu par l'oïsiveté produit et nourrit la fougue des convoitises et des voluptés charnelles.

Nous avons tous reçu la sentence qui nous condamne au travail, dans la personne de celui en qui nous avons tous péché.

Pensez à ce que mérite l'iniquité, puisque l'inutilité seule de la vie suffit pour être condamné.

Un esprit oisif ne sait s'occuper d'autre chose que du manger et de ce qui satisfait sa gourmandise.

Nous nous endormons dans l'oïsiveté, nous nous laissons aller aux vanités et aux bouffonneries comme si nous possédions déjà la paix, et que la vie de l'homme sur la terre ne fût pas une guerre continuelle.

Celui qui jouit d'un repos oisif vit à la manière des bêtes, à moins qu'il ne se conduise autrement selon l'esprit.

Les bienfaits de Dieu se donnent, non à ceux qui sont endormis, mais à ceux qui sont attentifs.

Notre loisir est une affaire importante.

[L'oïsiveté sans l'étude est une mort; elle ensevelit un homme tout vivant.]

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Etre oisif, c'est n'avoir nulle occupation honnête et utile, convenable à son âge et à son rang, et passer le temps dans une fainéantise habituelle : d'où il suit que cesser de travailler pour prendre le repos nécessaire au corps, ou pour délasser son esprit d'une trop grande contention, ce n'est point oisiveté. Ainsi, par l'oisiveté on entend proprement une vie fainéante, qui se passe tout entière, ou pour la plus grande partie, en des amusements et des divertissemens continuels.

S. Bernard en distingue deux sortes : l'une qui exclut toute occupation sérieuse et utile ; l'autre la négligence à faire de bonnes œuvres, parce qu'en effet c'est passer sa vie dans l'oisiveté que de ne point travailler pour la fin pour laquelle nous sommes uniquement au monde. Or, nous ne parlons ici que de la première, puisque nous avons traité de la seconde au titre des *bonnes œuvres*.

L'oisiveté diffère de la paresse comme l'effet de la cause, quoique, dans la morale chrétienne, la paresse, un des péchés capitaux, soit une langueur et une pesanteur d'esprit en ce qui regarde la vertu et la pratique des bonnes œuvres, et, pour parler exactement, un ennui, un dégoût et une aversion des choses spirituelles.

[Le travail est de précepte]. — S. Thomas, expliquant ces paroles de la Genèse : *In sudore vultus tui vesceris pane*, dit que ces paroles renferment un commandement qui oblige tous les hommes à quelque travail de corps ou d'esprit. Ce n'est pas un conseil, dit S. Paul aux fidèles de Thessalonique, c'est un commandement exprès : *Operamini manibus vestris, sicut præcepimus vobis*. Et la grande raison de ceci est que le travail est ordonné à l'homme comme une peine de son péché ; de sorte que qui fuit le travail ne veut pas satisfaire à la justice de DIEU, et cette désobéissance est un péché.

Quoique cet arrêt de DIEU ne paraisse exécuté qu'à l'égard des artisans et des laboureurs, il s'étend néanmoins sur tous les états ; car, comme tous les hommes ont eu part à la faute d'Adam, ils doivent tous participer à sa punition. Aussi n'est-il point d'état dans la vie qui n'ait ses peines, ses soins, son emploi et son travail, DIEU l'ayant ordonné de la sorte pour

faire sentir à tous les hommes le poids de sa justice. C'est ce qui nous est marqué par ces paroles de l'Écclésiastique : *Occupatio magna creata est omnibus hominibus, et jugum grave super filios Adam, à residente super sedem gloriosam usque ad humilios in terrâ et in cinere* (Eccli. XL). Ainsi, les riches ne doivent pas se prétendre dispensés d'une obligation universelle ; ils ne peuvent demeurer oisifs sans désobéir à DIEU, qui les a condamnés au travail aussi bien que les pauvres. Il est vrai que le travail est différent selon les états et les conditions ; mais c'est toujours aller contre l'ordre de DIEU que d'être oisif.

[Pécheur et juste]. — Nous pouvons distinguer dans l'Écriture deux sortes de travail : le travail de l'homme pécheur, et le travail de l'homme juste. Le premier est un travail de punition : *Ejecit ut operaretur* ; l'autre est un travail de vocation : *Posuit ut operaretur*. L'un afflige et fatigue, et l'autre fait agir sans inquiétude ; celui-là exerce l'homme criminel, qui, étant dans une terre malheureuse que le Seigneur a maudite et que les hommes ont partagée, travaille à la sueur de son front ; celui-ci fait non-seulement le devoir du chrétien, mais encore son bonheur : car c'est le travail que DIEU commande, que DIEU favorise, qui produit la paix et la joie, parce qu'il opère le salut, et qu'il se termine enfin au souverain bien.

[Conformité aux desseins de Dieu]. — Pour accomplir l'ordre et le commandement de DIEU sur ce point, il ne suffit pas de travailler, et même beaucoup, en ce monde ; il faut que notre travail soit conforme aux desseins de DIEU sur nous, et que nous l'embrassions dans un esprit de soumission aux ordres de la providence : car il n'y a que trop de misérables, qui se damnent dans les commissions les plus laborieuses, parce qu'ils ne savent pas prendre les peines qui y sont attachées dans un esprit véritablement chrétien, et qu'ils perdent tout le fruit de leurs travaux par leurs impatiences et leurs murmures, au lieu d'en faire des occasions de mérite par un sacrifice à DIEU de tout ce qu'ils trouvent de rebutant dans leur travail et dans le cours de leurs occupations.

Quoique, par la grâce de JÉSUS-CHRIST, le péché avec lequel nous naissons par la désobéissance de notre premier père nous soit remis par le Baptême, DIEU veut toutefois que nous en portions la peine : et la pénitence à laquelle il nous condamne pour toute notre vie, est que nous travaillions. C'est pourquoi, la plus salutaire pénitence que nous puissions faire c'est d'accepter en cette vue et par ce motif, les peines, les chagrins, les travaux auxquels notre emploi et les devoirs de notre vocation nous engagent. Mais si le travail est une peine satisfaisante pour expier les péchés passés, il n'est pas moins un remède médicinal pour prévenir ceux dans lesquels on pourrait tomber : et c'est un des plus grands effets de la miséricorde de DIEU de nous avoir fait trouver dans notre peine le

remède à nos péchés, et, dans le penchant avec lequel notre nature corrompue se porte au vice, d'avoir voulu arrêter cette inclination maudite par le travail.

La vie chrétienne est par elle-même une vie de travail et non d'oisiveté et de divertissement, et c'est assez pour être convaincu de ne mener pas une vie chrétienne que de ne mener pas une vie laborieuse : non que le travail qui est prescrit généralement à tous doive être par nécessité un travail du corps, car plusieurs n'en sont pas capables, mais il faut du moins que la vie d'un chrétien ne soit pas une vie d'amusement, de dissipations, de jeux et d'entretiens inutiles : il faut qu'elle soit remplie de quelque occupation sérieuse, et conforme à l'état où l'on est : de sorte qu'il n'importe que ce travail soit de corps ou d'esprit, tel qu'est celui des gens d'étude.

[Illusions]. — Celui qui ne voudrait point travailler (le travail étant le moyen par lequel DIEU veut que nous acquérions le pain et les autres choses nécessaires à notre nourriture et à notre entretien), mais qui demeurerait sans rien faire et attendrait que DIEU envoyât un ange pour lui apporter de quoi se nourrir, celui-là, dis-je, serait blâmé de toutes les personnes sages, et la confiance qu'il témoignerait avoir en DIEU serait jugée indiscreète et téméraire, parce que, dans les conditions de cette vie, DIEU nous présente des moyens humains, et nous fait connaître par la lumière de la raison que nous devons nous en servir. C'est pourquoi ce serait le tenter que de l'obliger, en les négligeant, à faire des miracles pour y subvenir, n'y ayant alors aucune nécessité ; mais aussi il faut être bien persuadé que, comme nous sommes obligés de travailler pour conserver notre vie et avoir de quoi nous entretenir, d'un autre côté, si DIEU ne bénit notre travail, toutes nos peines seront inutiles, selon cette parole du prophète : *Si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui s'efforcent de la bâtir et de la garder.*

En passant sa vie dans l'oisiveté, on pervertit l'ordre des choses, et on s'oppose aux desseins de la Providence : car cet ordre demande que le repos ne soit que pour le travail, étant juste que ceux qui ont travaillé se reposent. « Et ainsi, dit Cassiodore, il ne faut pas chercher le repos pour vivre dans l'oisiveté, mais pour travailler, et faire que la république et l'Eglise profitent du travail auquel on s'applique sérieusement. » J'avoue qu'il est permis de chercher le repos, mais ce ne doit être qu'afin de mieux travailler. L'oisiveté renverse ce bel ordre, puisqu'elle ne recherche le repos que pour y demeurer et pour éviter le travail.

[L'oisiveté nous prive des plus grands biens]. — C'est le sentiment des SS. Pères que l'oisiveté nous prive des plus grands biens : car, sans parler des biens temporels que nous pourrions acquérir par notre travail, et du bien spirituel que nous pourrions faire ou procurer au prochain par notre zèle,

cette oisiveté nous prive des grâces particulières de DIEU, que nous rendons inutiles par notre oisiveté quand nous en avons reçu quelques-unes ; et par-là nous méritons que DIEU ne nous en donne point d'autres. Un serviteur inutile et qui a abusé des faveurs de son maître peut-il en attendre d'autres ? Elle nous prive des sacrements et de tous les secours de l'Eglise, nous mettant dans une négligence qui nous donne du dégoût pour tout ce qui regarde la religion. Elle nous prive du temps, en nous le faisant perdre, quoique DIEU nous le donne uniquement pour travailler à notre salut ; elle bannit enfin toutes les vertus, qu'on ne peut acquérir sans travail.

Ce vice diffère des autres en ce point, que les autres ne sont opposés qu'à une vertu particulière, et que celui-ci les combat toutes. L'impureté n'est opposée qu'à la chasteté, et il se peut faire qu'une personne impudique soit humble, miséricordieuse, charitable ; l'orgueil n'est contraire qu'à l'humilité, et l'on voit assez souvent des personnes superbes qui sont libérales, tempérantes, etc. Mais la paresse et l'oisiveté sont en ce point opposées à toutes les vertus, qu'elles sont une disposition malheureuse à n'en pratiquer aucune.

Si le Fils de DIEU dans l'Evangile nous assure qu'il fera rendre compte au jour du jugement d'une parole oiseuse, à plus forte raison nous demandera-t-il compte d'une action ou d'une occupation oiseuse, qui est bien plus qu'une parole. Or, on appelle action ou occupation oiseuse, non pas de ne faire rien du tout, mais quand ce qu'on fait n'est point rapporté à quelque fin honnête et raisonnable.



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Conduite de la Providence]. — Je ne puis faire réflexion sur la conduite admirable de la justice de DIEU, qui nous engage au travail, que je n'admire en même temps sa condescendance, en ce qu'il veut que nous soyons nous-mêmes les ministres de la peine qu'il nous impose. Lorsqu'un criminel est condamné à mort par un arrêt de la justice humaine, on ne l'oblige jamais à exécuter lui-même son jugement ; c'est assez qu'il le souffre par des mains étrangères et des ministres de la justice, sans qu'il contribue lui-même à son supplice ; mais, ô Providence adorable de mon DIEU ! que la conduite que vous gardez à notre égard est bien différente de celle des

hommes ! Vous voulez que nous soyons nous-mêmes les ministres et les instruments de la peine à laquelle vous nous condamnez, afin que, par une vie laborieuse, nous accomplissions les ordres rigoureux de votre justice. Si cela est, ne sommes-nous pas bien criminels de passer toute notre vie dans l'oisiveté, et de ne pas profiter de la grâce que vous nous accordez de faire ici-bas la pénitence de nos fautes par notre travail ? Cependant voilà le péché le plus ordinaire des gens du monde, d'être durant toute leur vie dans une oisiveté damnable. Il semble qu'ils ne sont sur la terre que pour vivre du travail des autres ; ils n'ont d'autre emploi que de passer le temps ; leur plus grande occupation est de se divertir autant qu'ils peuvent, et, s'ils ne se divertissent pas, de ne rien faire du tout. Et ainsi on a bien raison de dire d'eux qu'ils ne sont pas châtiés avec le reste des hommes, que leur oisiveté les tire de cette peine commune, et que, par une lâcheté odieuse à DIEU et aux hommes, ils s'exemptent du travail qui leur devrait servir de pénitence : *In laboribus hominum non sunt, et cum peccatoribus non flagellabuntur.* (Bourdaluou, Vendredi de la 2^e semaine de Carême).

[Les gens oisifs]. — Un homme chrétien, tel que nous en voyons tous les jours, que fait-il ? il n'a point d'autre occupation que le jeu ; s'il fait de grandes affaires, ce n'est que pour avoir mieux le moyen de se bien divertir et de faire meilleure chère ; s'il amasse de l'argent, ce n'est que pour passer les jours et les nuits au jeu, voir les compagnies, corrompre la chasteté des femmes, entretenir un grand train et une bonne table. Une femme chrétienne, que fait-elle ? Ne vous offensez pas, Mesdames : ce que je dis n'est que pour corriger ce grand désordre que l'oisiveté produit parmi celles de votre sexe. Que fait une femme chrétienne ? Elle n'a point d'autre occupation que de flatter et orner son corps, de consulter son miroir, de rôder de visite en visite, sans en rendre aucune à DIEU dans les églises, ni aux prisonniers dans les cachots ni aux malades dans les hôpitaux. Est-ce là, en bonne foi, se conformer aux ordres de DIEU, qui a condamné les hommes au travail ? Et, quand vous viendrez à la fin de votre vie, par quel moyen pourrez-vous rendre un bon compte à ce juge sévère du temps que vous aurez employé en cette oisiveté et à ces bagatelles ? Quand vous n'auriez aucun sentiment du christianisme ni de religion, dites-moi en conscience, pourriez-vous vous excuser, et vous dire innocentes après avoir passé toute votre vie dans une pareille oisiveté ?

J'avoue, Messieurs, que je donne ici un grand sujet de scrupule aux riches et aux personnes commodes, et que je leur prêche une morale qu'ils n'ont peut-être jamais entendue. Eh quoi ? me diront-ils, qu'est-ce qui peut nous obliger à travailler, puisque nous avons assez de bien pour vivre à notre aise ? Hé, pauvres aveugles, ne voyez-vous pas que vous vous trompez vous-mêmes dans votre principe ? Car croyez-vous que ce bien que vous possédez vous donne droit de vous soustraire à la loi commune portée contre tous les hommes ? et, parce que vous êtes à votre aise,

il faut que vous vous exemptiez du travail que DIEU a généralement imposé à tous les hommes pour le châtement de leurs crimes? Ne voyez-vous pas que c'est très-mal raisonner que de dire : J'ai assez de bien pour ne pas travailler, et vivre en repos le reste de mes jours? car c'est comme si vous disiez : Je n'ai rien à craindre quand DIEU me demandera compte du temps que j'ai mal employé, parce qu'il m'a donné le bien que je possède uniquement pour avoir le moyen de me divertir. (*Le même*).

[Tout le monde est obligé au travail]. — Il y a, dit le SAINT-ESPRIT, une grande occupation imposée non à quelques-uns en particulier, mais à tous en général, et un joug fâcheux que tous les enfants d'Adam sont indispensablement obligés de porter. Mais quels sont ces enfants? cette loi générale n'a-t-elle pas quelque exception? *A residente super sedem gloriosam usque ad humiliatum in terrâ in cinere, etc.* (Eecl. lx). Les enfants d'Adam sont ceux que l'on compte depuis le faite de la royauté jusqu'à l'humiliation de la cendre, depuis ceux qui portent la couronne et la pourpre jusqu'à ceux qui ne sont couverts que de bure. Cet arrêt n'exclut personne; les princes et les grands du monde sont aussi bien compris que les misérables et les esclaves. En effet, mon cher auditeur, qui que vous soyez, je vous demande, qu'est-ce qui vous dispense de travailler? est-ce à cause que vous êtes grand dans le monde? comme si votre grandeur pouvait effacer la tache de votre origine, ou vous exempter de cette malédiction commune dont DIEU a frappé tout le genre humain, de manger son pain à la sueur de son front! Mais, dites-moi, cette haute qualité, cette noble naissance, cette condition distinguée dont vous vous flattez, sont-elles plus éminentes que celles des rois et des souverains-pontifes? Cependant écoutez ce que S. Bernard dit au pape Eugène : « Je vous prie, lui dit-il, avec tout le respect que je dois à Votre Sainteté, de ne pas considérer que vous êtes élevé au-dessus de tout le monde, mais de prendre garde que vous êtes né pour travailler comme les autres, et même plus que les autres; et, si vous voulez vous exempter du travail, il faut auparavant que vous ôtiez cette tache de votre origine, que l'éclat de votre pourpre et de votre tiare ne pourra jamais eacher. » Considérez donc qu'un homme qui n'entre dans le monde que comme un esclave, avec les honteuses livrées du péché, ne doit songer qu'au travail, et ne regarder l'élevation de son poste que comme un motif qui l'engage à de nouvelles fatigues.

Si nous venons à la différence du sexe, nous verrons que les femmes ne sont pas moins obligées au travail que les hommes, qu'elles doivent s'occuper aux affaires domestiques, et que, encore que ces emplois paraissent peu de chose, il ne faut pas cependant qu'elles les négligent. Salomon, tout éclairé qu'il était, ne les méprisait pas : car, après avoir cherché une femme forte et après l'avoir trouvée, il dit qu'elle met la main à l'œuvre et qu'elle s'applique à des emplois laborieux : *Manum suam misit ad fortia.*

Il n'y a point de condition parmi les hommes où l'oïveté ne soit un

crime, et que, là où la condition est la plus éminente, l'oisiveté ne soit la plus criminelle. En effet, un jeune homme de qualité qui aura été oisif pendant sa jeunesse, sans cultiver son esprit par les sciences qu'il devait acquérir pour se préparer aux affaires, quand il viendra à avoir une charge, comment s'en acquittera-t-il ? DIEU lui donnera-t-il une science infuse ? Ce serait un miracle. Que fera-t-il donc ? Il sera ignorant dans sa profession ; et, s'il est juge, par exemple, il jugera mal. Je veux qu'il ait bonne intention de rendre la justice ; mais, faute de capacité, il ne le pourra pas ; il sera responsable de toutes les pertes et dommages que souffriront les parties : car du reste il n'est pas juste qu'il s'instruise des affaires aux dépens des autres ; et, quelque bonne intention qu'il ait, un misérable à qui il aura fait perdre un procès sera dépouillé de tous ses biens. Je n'en dis pas assez : s'il est juge, il faut qu'il combatte une autre oisiveté, qui fait qu'il n'est pas attaché comme il le doit être à examiner les affaires, et qu'il aime plus son divertissement que l'examen scrupuleux du bon ou du mauvais droit des parties. Je serais infini si je voulais parcourir toutes les conditions : je dirais que sur l'oisiveté il arrive que les prédicateurs et les directeurs des âmes s'acquittent mal de leur devoir, et que leur paresse produit des désordres épouvantables dans les fonctions de leur ministère. Je dirais que la négligence des femmes produit toute la confusion que nous voyons dans les ménages : car quand Madame va prendre ses divertissements, que font ses domestiques ? que font même ses enfants ? Au lieu que, si elle se tenait appliquée à son travail, tout irait bien ; ses serviteurs feraient leur devoir, ses enfants s'instruiraient, et ne s'accoutumeraient pas, comme ils font, à un esprit de paresse et d'oisiveté. (*Le même*).

[Le prêtre]. — Je vois les plus grands saints dans des alarmes continuelles après avoir travaillé pendant toute leur vie ; je les vois dans le trouble : ils craignent de n'en avoir pas assez fait ; j'entends les reproches qu'ils se font à eux-mêmes. Et vous, au milieu de votre oisiveté, vous êtes tranquilles, vous n'êtes agités d'aucun remords, et vous ne vous faites aucun reproche ! Le nom de pasteur, dit S. Grégoire, n'est point donné pour vivre dans le repos, mais, en le recevant, DIEU nous impose l'obligation de travailler. Si nous savons connaître ce que c'est que le sacerdoce, nous serons convaincus que c'est un emploi plein d'honneur pour ceux qui sont exacts à en remplir les fonctions ; nous serons persuadés que c'est un fardeau accablant pour ceux qui négligent les fonctions de leur ministère. Comme donc le nom de pasteur sera une source de gloire pour ceux que le salut de leurs frères remplit d'une sainte inquiétude, de même ce nom sacré sera une source de réprobation pour ceux qui sont oisifs et qui abandonnent leurs devoirs. (*Lambert, Vie ecclésiastique, ix*).

[Les chutes]. — Qu'on examine de près tous ceux qui sont assez malheureux pour s'être laissé vaincre par le démon de l'impureté : comment ce démon les a-t-il surpris ? Par l'oisiveté. Si d'utiles occupations avaient partagé leur vie, le démon les eût inutilement attaqués ; mais, parce que le démon les a trouvés oisifs, il n'a eu aucune peine à s'en rendre le maître. Il a attaqué, on ne lui a fait aucune résistance. Il n'y a donc rien de plus nécessaire et de plus excellent que le travail pour surmonter le démon de l'impureté. Êtes-vous attaqué par ce cruel ennemi, ayez recours à ce remède salutaire ; il arrivera rarement que celui-là succombe qui est exact à s'occuper. Suivez le conseil plein de sagesse que S. Jérôme donne à Rustique, et vous verrez quelle sera votre force pour vaincre toutes sortes de tentations, et surtout celle de l'impureté. Faites toujours quelque chose, afin que le démon, qui ne tâche qu'à vous surprendre, vous trouve continuellement occupé : *Facito aliquid operis, ut te semper diabolus inveniat occupatum.* (Le même).

[Travail inutile]. — Comme il y a une oisiveté criminelle, il y a aussi un travail qui ne l'est pas moins, et outre cela très-inutile : tel est le travail de ceux qui s'empressent si fort pour devenir riches, pour s'agrandir, pour se procurer quelque établissement avantageux dans le monde. Tous leurs soins, toutes leurs poursuites, tous leurs empressements pour ce sujet, leur semblent des occupations de grande importance : mais, lorsque la mort vient à leur dessiller les yeux, ils voient que ce n'ont été que de vains et d'inutiles amusements, qu'ils ont couru après une ombre qui s'est toujours dérobée à leurs poursuites lorsqu'ils croyaient l'embrasser ; que toutes ces richesses et ces grandeurs se sont évanouies et dissipées, sans qu'il leur en demeure aucun fruit. C'est alors, dit S. Grégoire, mais c'est trop tard, qu'ils reconnaissent avec douleur que tous ces biens qui leur avaient paru si grands et si considérables, ne sont que vanité et néant ; leur perte les détrompe de l'opinion trop avantageuse qu'ils avaient eue de leur valeur, et leur fait voir l'inutilité de leurs travaux, et de leurs peines pour en acquérir la possession.

Que diriez-vous, dit S. Chrysostome, d'un général d'armée qui prendrait de grands soins et de grandes peines pour se bien loger et pour ne manquer de rien dans un camp qu'il doit quitter le lendemain ? Ne diriez-vous pas qu'il se tourmente et se fatigue en vain : *Stulto labore consumeris* (Exod. xviii). Que disons-nous des enfants qui sont trop adonnés au jeu, et qui emploient tout leur temps à bâtir des maisons de boue ou à faire des châteaux de cartes ? nous traitons leurs jeux de puérilité ; nous rions de leur voir faire de leurs petits jeux leurs grandes affaires ; nous nous moquons de leurs larmes et de leurs cris quand quelqu'un renverse du pied leurs maisons de boue, pour les retirer de ces vains amusements et pour les obliger à s'appliquer à quelque chose de solide. Voilà le jugement que Dieu et les saints font de nos plus importants desseins,

de nos plus grandes entreprises, de nos plus pénibles occupations, lors que nous ne les référons qu'aux commodités et aux aises de cette vie. *Totâ die*, disent-ils de nous, *meditati sunt inania*. Ils nous considèrent comme des enfants qui passent leur vie à d'inutiles amusements ; ils traitent de puérilités et de bagatelles ce que nous appelons nos plus importantes affaires ; ils rient de nous voir travailler avec tant d'ardeur et d'application à des établissements que la mort doit renverser en si peu de temps. Travail inutile, soins superflus, occupations vaines et sans fruit, c'est ce que font la plupart des hommes.

C'est dans cette vue que le Prophète-Roi compare tous les desseins, tous les emplois et toutes les occupations des hommes, qui ne tendent pas à ce but, à des filets et à des toiles d'araignées : *Sicut aranea meditantur; cogitationes eorum cogitationes inutiles.* (Ps. 89) Vous voyez que ce pauvre animal travaille sans cesse, et s'évertue à faire de petits filets : à quoi aboutit tout son travail, à quoi destine-t-il ses pets ? ce n'est qu'à prendre quelques mouches. Voilà ce que ce saint Roi-Prophète, animé de l'esprit de DIEU, fait des occupations qui semblent les plus importantes aux hommes, de l'établissement de leur maison, de l'heureux succès de leurs entreprises. Tout cela n'est, à ses yeux et à ceux de DIEU même, qu'une occupation d'araignée, si nous ne rapportons à la gloire du Seigneur et à notre bonheur éternel les travaux que nous prenons pour réussir en ces desseins. Comme l'araignée, dit S. Jérôme, travaille beaucoup et n'avance guère, ainsi les hommes, qui ne travaillent que pour le monde et pour des intérêts temporels, et qui ne rapportent point leurs travaux à une fin plus relevée, ne font que des toiles d'araignées, dont ils ne doivent point attendre de fruit. (Lafont, 4^e dim. apr. la Pentecôte).

[L'oisiveté est la source de tous les vices]. — Il est certain que l'oisiveté est la source de tous les vices, et l'école dans laquelle on apprend tous les crimes. C'est dans cette école que tous les libertins apprennent à faire la débauche et à vivre dans le désordre. Une eau qui n'a point son cours, et qui est sans mouvement, n'engendre que de la pourriture, des insectes et des serpents : et l'homme qui languit dans une oisive tranquillité, n'enfante que des monstres qui désolent la république. C'est dans cette école que le père de famille apprend à dissiper son bien, à négliger ses enfants et ses domestiques, à lier et à entretenir de méchants commeres. C'est dans cette école que la femme mondaine apprend à mener une vie sensuelle, à courir de spectacle en spectacle, et à donner tout son temps au divertissement et au jeu. C'est dans cette école que cette misérable apprend à nourrir son luxe et à chercher tous les vains ornements que sa curiosité invente tous les jours pour attirer les yeux et souvent les passions des hommes, au grand préjudice du salut des uns et des autres. C'est dans cette école, en un mot, que tant de gens apprennent à commettre les plus grands crimes, les larcins, les meurtres, les adultères.

Tenez pour une vérité constante, dit S. Jérôme, que l'oisiveté est la mère de tout péché, et en particulier de tout ce qui s'appelle cupidité et impureté. Pendant que Samson fit la guerre aux Philistins, il fut toujours victorieux ; mais, du moment qu'il se reposa dans le sein de Dalila, l'esprit de Dieu se retira de lui, et le laissa vaincre et enchaîner par ses ennemis. Pendant que David fut à la tête de ses troupes et occupé des affaires de son Etat, il ne fut touché d'aucune passion : aussitôt qu'il eut suspendu ses exercices et commencé à goûter les douceurs d'une vie oisive, violant les droits de la nature, il enleva la femme de l'un de ses sujets et fit tuer son mari. Son fils Salomon, tout de même, conserva sa sagesse et son innocence tandis qu'il fut occupé à bâtir le temple ; mais, ce grand ouvrage achevé et l'oisiveté succédant à cette grande occupation, il s'abandonna à l'amour des femmes, il tomba dans l'idolâtrie, et fit élever des idoles sur les autels du vrai DIEU.

O isiveté, que tu es funeste, et cependant que tu es commune dans le monde ! Car qu'y a-t-il de plus ordinaire que d'y voir des gens qui n'ont point d'autre occupation que celle qu'ils donnent à leurs plaisirs, à la bonne chère, au jeu, à des spectacles ou à des visites inutiles, et le plus souvent dangereuses ! Quoi de plus commun que d'y voir des gens qui n'ont point d'autre emploi que de courir tous les jours de quartier en quartier, de maison en maison, pour s'instruire des nouvelles du temps, ou de tout ce qui se passe dans les familles, pour avoir le plaisir d'en faire le conte et l'histoire ! Quoi de plus commun que d'y passer toute la vie en des entretiens de curiosité et des conversations profanes ? Et, ce qui est plus étrange, c'est que l'on compte pour rien de passer ainsi la vie, l'on ne s'en accuse point, comme si la chose était innocente. L'on se confesse bien des péchés que l'oisiveté fait commettre ; mais l'on ne s'accuse point de l'oisiveté même, ni de la perte du temps, duquel on fait un si mauvais usage ; les riches surtout qui ne jugent du bonheur de leur condition que par l'avantage qu'ils ont de n'être point obligés au travail, et de goûter en paix les douceurs de la vie, si toutefois on doit nommer avantage ce qui est l'occasion et la source des plus grands désordres.

Que peuvent répondre, à tout ce que nous avons dit sur ce sujet, les femmes mondaines, qui, au lieu de donner leur temps à la prière et à quelque honnête emploi conforme à leur condition, le donnent presque tout au monde et à leurs plaisirs ? Je ne sais pas ce qu'elles pourraient répondre ; mais j'apprends du saint homme Job qu'elles sont dans le plus malheureux de tous les états, n'y ayant rien qui marque davantage qu'une âme est sous la puissance du démon que l'oisiveté. Il veille et rôde avec inquiétude autour des âmes laborieuses et appliquées à leurs devoirs ; mais il dort avec assurance dans celles qui sont oisives et languissantes ; il repose tranquillement à l'ombre de leur mollesse. Un homme oisif est un homme abruti, qui ne se soucie de rien, qui ne s'entretient que de son libertinage, et que le démon fera bientôt tomber dans l'endurcissement de

cœur et dans l'impicité. Et peut-on donner une idée plus affreuse de son état que celle que l'Écriture nous en fait concevoir par le portrait de Lazare dans son sépulcre ? Quoi de plus horrible que cet homme mort, les mains et les pieds liés, et que les vers commencent à ronger dans son tombeau ! C'est l'image de l'oisiveté et du sommeil où est plongé le pécheur ; c'est la figure de ce repos funeste. Un homme oisif est comme lié et garrotté de tous côtés ; il n'agit non plus qu'un mort enseveli. C'est l'expression dont se sert un Ancien : *Otium mors est et viri hominis sepultura*. (*Sénèque*, Epit. 82). Voulez-vous encore quelque chose de plus ? Figurez-vous l'état déplorable de Sisara, dont il est parlé au livre des Juges : quel horrible spectacle de voir cet homme étendu dans son sang et la tête percée d'un gros clou dont Jahel se servit pour l'attacher à la terre ! C'est le fruit de sa lâcheté, qui ne peut vaincre la fatigue qui commençait à l'épuiser ; c'est le fruit de ce sommeil fatal que lui causèrent les vapeurs du lait qu'il venait de boire pour éteindre sa soif ardente ; c'est le fruit enfin de ce paisible repos pris à contre-temps, et lorsqu'il ne devait songer qu'à la fuite pour mettre sa vie en sûreté. Tel est l'état des personnes dans le monde. Je regarde les jeux, les entretiens et tous les amusements, tout ce qui fait leur occupation comme un lait agréable dont elles boivent et se remplissent avec avidité, et qui les endort ; elles sont comme clouées : car la coutume les y attache si fort, que rien n'est plus capable de les en séparer, et elles passent de leur oisiveté à une mort éternelle.

Ne nous plaignons point de ce qu'on ne travaille pas dans le monde : l'on n'y travaille que trop, mais d'un travail profane, et par conséquent inutile. L'on y travaille, mais en portant le malheureux fardeau de l'Égypte ; l'on y travaille pour la figure du monde qui passe, pour l'établissement de sa fortune, pour l'entretien d'une vie purement animale, et on travaille très-peu pour un bonheur éternel. (*Discours chrétiens*).

[L'homme est un condamné]. — L'homme, dit Tertullien, était un roi dans l'état de son innocence ; mais, après son péché, il a été réduit à la condition des esclaves et pour cet effet DIEU donna au premier homme un habit de peaux, pour lui faire comprendre que toute sa vie ne devait être qu'un continuel travail, auquel la justice de DIEU l'avait condamné : *Quasi metallo damnatur pellitus homo*. Ce Père fait allusion aux misérables esclaves que l'on faisait travailler aux mines, et aux criminels que l'on y condamnait pour toute leur vie, mais que l'on revêtait de peaux pour les distinguer par cet habit du reste des hommes. Or, DIEU donna au premier homme un habit de peaux de la sorte, pour lui faire comprendre que toute sa vie ne devait être qu'un continuel travail. Ainsi, tout homme doit travailler en qualité d'esclave, puisqu'il est pécheur, non par caprice et par fantaisie, mais par obligation et par un esprit de pénitence.

Il en est de même dans l'état de la politique et de la religion que dans celui de la nature : plus les causes sont universelles, plus doivent-elles répandre d'influences, et travailler au bien des causes particulières qui leur sont subordonnées. Ainsi, nous voyons que le soleil et les astres sont dans un mouvement infatigable, que le cœur, qui est le principe de la vie, est dans une agitation continuelle : or, la même chose arrive dans la politique et dans la religion ; et, pour en voir la preuve dans la condition du monde la plus élevée, qui est la royauté, je vous demande qu'est-ce que cette royauté sinon une servitude spécieuse des princes, qui les assujettit à travailler pour le bien de leurs sujets et répondre aux desseins de la Providence, qui ne les élève à un poste si éminent, que pour être perpétuellement appliqués à contribuer à la félicité de tous les états ?.. De même, dans l'Eglise et dans la religion, êtes-vous évêque, êtes-vous pasteur ? *Forma dignitatis indicitur ministratio*. Une application continuelle doit être la forme de la dignité et l'âme qui fasse agir tout ce vaste corps. (Bourdaloue, de l'oïveté).

[L'oïveté expose aux tentations]. — Sachez que vous ne pouvez être oisif sans être tentés de toutes parts et exposés aux occasions du péché. C'est pourquoi, comme remarque S. Jérôme, dans les monastères de l'Egypte et dans les déserts de la Thébàide, les religieux, les anachorètes s'occupaient sans cesse à des œuvres manuelles, dans la seule vue d'empêcher l'oïveté et de se garantir, par le travail extérieur, des suggestions intérieures du démon. Eh quoi ! voilà tant de personnes qui se sont détachées du monde, et qui, quoiqu'elles soient d'une vertu consommée, ne laissent pas de travailler, parce que, demeurant oisives, elles appréhendent de tomber dans le crime : et vous, qui êtes au milieu du monde et qui n'êtes affligés que de tentateurs, vous qui n'êtes que des pécheurs, vous voudriez être oisifs et vivre dans une assurance tranquille de votre salut ? Ah ! quelle erreur ! Combien y en a-t-il, dit S. Ambroise, que le repos d'une fainéantise a abattus après avoir été insurmontables aux travaux et aux fatigues de la guerre : *Domant otia quos bella non fregerunt*. Combien, dans une vie pénible, ont surmonté les tentations du monde, qui, se voyant en repos, ont lâchement succombé ! (Bourdaloue, de l'oïveté).

[Le trop de travail]. — Ce n'est pas assez de s'occuper bien, il ne faut pas trop s'occuper ; ce n'est pas assez que les occupations soient bonnes, il faut y garder des mesures. Quelque réglées qu'elles soient en elles-mêmes, elles ne le sont plus dès qu'elles sont excessives, et il n'y a guère moins d'inconvénient à trop faire qu'à ne rien faire. Les occupations trop grandes, quelque bonnes qu'elles soient, dissipent l'esprit, dessèchent le cœur, et ôtent à un homme et la liberté et le temps dont il a besoin pour s'occuper de sa grande affaire, qui est celle de son salut. Peut-on voir

sans pitié, et même sans indignation, des gens, qui se piquent d'avoir de la raison, quand on les exhorte à prendre du temps pour penser à leur conscience et à assurer l'affaire de leur salut, apporter pour excuse que leurs occupations ne leur en donnent pas le loisir, comme s'ils avaient des affaires plus importantes que celle-là? (**Le P. Nèpveu**, *Réflex. chrétiennes*).

[La jeunesse]. — L'oisiveté est la plus grande cause de la débauche des jeunes gens. Elle est la mère des vices, et il est très-difficile qu'ils l'évitent en cet âge-là. La nature y est portée d'elle-même, et encore plus dans la jeunesse, et surtout après le travail qu'ils n'ont fait qu'avec contrainte, tel qu'est celui des études ou des autres emplois. C'est pourquoi, quand ils commencent à jouir de la liberté et à être maîtres d'eux-mêmes, ils se laissent aller à l'oisiveté avec d'autant moins de retenue, qu'ils ont soupiré longtemps après elle, et qu'ils ne connaissent pas le besoin qu'ils ont de travailler en ce temps-là, ni les grands dommages que l'oisiveté leur cause. Dans cette oisiveté, les vices et les mauvaises habitudes croissent en peu de temps, comme il arriva à S. Augustin : on ne pense qu'au jeu, à prendre ses plaisirs, à chercher les compagnies et toutes les occasions de se perdre. Pour éviter ces désordres, il faut s'appliquer de bonne heure à un travail réglé, pour se rendre capable et habile dans la profession qu'on doit embrasser ; c'est à quoi on est obligé en conscience. (**Gobinet**, *Instruction de la jeunesse*).

[L'homme est fait pour le travail]. — Il n'y a qu'à regarder l'homme pour juger qu'il est fait pour le travail. Toute la disposition de son corps en est une preuve sensible : la mobilité de tous ses organes, le mouvement continu du sang dans ses veines et des esprits dans les canaux qui les portent par tout le corps, prouvent manifestement qu'il est fait pour l'action : et cela est si vrai, que, lorsqu'il est sans action, il languit et s'ennuie, parce que tout ce que nous venons de dire le sollicite au travail. On ne peut douter que l'obligation du travail ne soit égale pour tous les hommes, puisque, étant tous criminels, ils sont tous condamnés par la même sentence. Mais les travaux de tous les hommes ne sont pas égaux ni semblables : les uns doivent exécuter leur sentence d'une manière et les autres d'une autre : les artisans dans leurs boutiques, les laboureurs à la culture de la terre, les marchands dans leur commerce, les juges et les ministres de la justice dans leur palais, les soldats à la guerre ; et ainsi des autres. Les personnes riches n'en sont pas exemptes ; au contraire, plus un homme a de bien, plus il a de travail ; le soin de ses affaires et de sa maison n'est-il pas un grand travail quand on s'y applique comme on doit ? Une dame chrétienne qui veut s'appliquer au règlement de sa maison ne manque jamais d'occupation. Croyez-vous que les grands seigneurs aient été mis au monde pour être assis sur des trônes et adorés comme des idoles ? Les

grands princes savent par eux-mêmes que leur vie est infiniment plus laborieuse que celle des particuliers. Comme il n'y a point dans le corps naturel de membre inutile, et que tous contribuent à sa santé et à sa force, et que la tête travaille elle seule plus que tous les autres, il en est de même du corps politique et de l'Eglise. (**Du Tremblay**, *traité du Jeu*).

[Illusions du monde]. — En vain nous tâchons de convaincre les personnes qui mènent une vie oisive, par les seuls principes de la raison, qu'elles ne sont pas si innocentes qu'elles s'imaginent l'être, en leur demandant ce qu'elles penseraient d'un domestique qui voudrait demeurer dans l'inaction et dans une certaine indifférence et qui bornerait là tout son mérite, n'entreprenant rien au désavantage de son maître, mais aussi ne faisant rien pour son service. En vain nous les pressons par cette considération : elle se tiennent toujours au même point, et toujours elles nous demandent quel mal elles font ; si elles ravissent le bien d'autrui et si elles refusent au prochain ce qui lui est dû ; si elles sont colères, emportées, vindicatives, médisantes, débauchées. Toujours elles nous disent qu'on n'est point damné quand on ne fait rien de ce que DIEU a défendu ; et, suivant cette spécieuse maxime, qu'elles interprètent à leur mode, elles osent s'assurer qu'elles sont dans la voie du ciel : et elles ne font pas réflexion que cette inutilité de vie, qu'elles couvrent d'un voile d'innocence, est par elle-même criminelle ; qu'elle est directement opposée à la morale de JÉSUS-CHRIST, que mille fois dans l'Évangile il l'a frappée d'anathème, et, pour tout dire dans un seul mot, que, selon les règles fondamentales de notre foi, c'est un très-grand mal devant DIEU que de ne point faire de bien.

On laisse couler les jours, les mois, les années, toujours également vides et sans mérites. La jeunesse passe, l'âge qui la suit, pour être plus mûr, n'est pas plus appliqué ; la vieillesse, dont le propre est d'agir par habitude, tient toujours le même cours : et dans cet état on voit tranquillement finir la carrière et le terme s'approcher. Mais quand enfin il est venu ce fatal moment qui tranche le fil de la vie et qui rompt tous les engagements du siècle, disons mieux, quand ce moment est passé et que l'âme est présentée au tribunal de DIEU pour lui rendre compte, c'est alors, mais trop tard, qu'elle découvre l'illusion qui la trompait et qu'elle commence à reconnaître son aveuglement. Quelle confusion, quel regret, de n'avoir rien dans les mains que l'on puisse offrir à DIEU, en présence de ce maître exact et sévère, qui veut que tout profite, et que rien ne soit perdu de ce qu'il confie à nos soins ! A ce jugement où l'on ne reçoit qu'à proportion de ce que l'on apporte et que l'on donne, quel désespoir de n'apporter rien avec soi, et de n'avoir pas mieux travaillé à se pourvoir ! (**Le P. Giroust**, *sur la vie inutile du monde*).

[Vanité des soins humains]. — Je ne dis pas seulement que les travaux de la plupart des hommes sont stériles pour le ciel, personne n'en doute : mais je dis que souvent ils sont infructueux même pour le temps et par rapport à l'objet de leurs désirs. L'ambition la plus empressée n'est pas toujours suivie du succès qu'elle attend, son empressement met souvent obstacle au progrès de sa fortune : *Vana est spes illorum, labores sine fructu, et inutilia opera eorum*, dit le Sage en parlant des hommes du siècle que la cupidité met en mouvement (Sap. III). Les dispensateurs des grâces ne font pas toujours justice au mérite ; mais souvent, par justice, ils frustreront les prétentions trop vives d'un ambitieux que nulle grandeur ne rassasie. L'avare ne vient pas toujours à bout d'accumuler des richesses par ses soins et par ses travaux ; il en est que l'avarice a ruinés, comme il en est d'autres que la profusion enrichit. (**Anonyme**).

[Devoirs d'état]. — A DIEU ne plaise qu'en condamnant l'utilité d'une vie oisive on prétende blâmer les soins qu'on se donne pour travailler chrétiennement et avec succès chacun en son état ! On sert DIEU en servant son prince avec fidélité ; on sert DIEU en faisant valoir son bien selon toutes les règles de la probité et de la justice. Il y a des devoirs à remplir dans chaque condition, et c'est en s'acquittant de ces devoirs qu'on se sanctifie. L'étude et l'application entrent dans les devoirs du magistrat, l'assiduité et l'action dans ceux des gens d'affaires. Ces occupations tirent leur mérite de leur motif, et elles deviennent chrétiennes dès qu'elles sont selon les règles de l'Évangile. DIEU daigne nous tenir compte de ce que l'on fait même pour soi, quand c'est pour l'amour de lui qu'on le fait ; et alors nulle incompatibilité de devoirs et d'affaires. On est homme d'épée, homme de robe, homme d'affaires ; mais on est chrétien. On peut servir dans tous ces différents états le même maître, et on travaille utilement pour DIEU, pour les hommes et pour soi-même.

Quand on travaille pour le monde, quand la passion est le principal ressort de tous nos mouvements, quand l'ambition est le premier mobile de toutes nos actions, quand c'est elle qui absorbe tout le loisir, quand c'est à la cupidité, à l'intérêt, qu'on sacrifie son repos, sa santé, sa religion même, on n'est pas oisif, il est vrai ; mais tant de mouvements, tant de fatigues, sont-elles moins inutiles pour l'autre vie ? Tous les jours sont pénibles, mais sont-ils moins perdus ? *Lassati sumus in viâ iniquitatis*, disent ces victimes de l'ambition et de la cupidité : nous n'avons pas été oisifs ; jamais personne ne fut plus occupé ; jamais moins de loisir ; à force de travailler, nous nous sommes même lassés, épuisés ; mais c'est dans la voie de l'iniquité et de la perdition : *In viâ iniquitatis*. Nous avons marché en des chemins rudes et difficiles : mais que nous revient-il de nos travaux ? quel fruit de l'ostentation de nos richesses ? Toutes ces choses ont passé comme l'ombre : *Quid nobis profuit*. Quoi ! travailler, s'interdire jusqu'au sommeil, user sa santé, hâter même sa mort pour trop travailler,

sûr que durant toute une éternité ce travail doit être inutile : *Quid nobis profuit?* Quel chagrin, quel désespoir d'avoir peut-être tant travaillé Pour les autres, et de n'avoir rien fait pour soi : *Quid nobis profuit?* Il y a quarante ans, disait un courtisan à la mort, que je travaille aux affaires de mon prince, et je n'ai pas donné un quart-d'heure à la mienne. (**Croiset**, *Réflex. chrét.*)

[Oisiveté de la pensée]. — Les pensées emportent le temps aussi bien que les actions, et on peut dire que le temps qu'elles nous ôtent est un temps perdu, et celui qui pense inutilement agit inutilement. Quel moyen qu'un homme vide, qui n'est plein que de la vanité de ses imaginations, dont l'esprit est affaibli faute de se soutenir par une application solide, qui n'a que des chimères dans la tête, agisse avec dessein. qu'il s'attache à des affaires sérieuses, qu'il se propose des choses qui demandent une force d'esprit qu'il n'a point, et dont il s'est volontairement privé par le malheur qu'il a eu de se faire un plaisir et un état de son inutilité. (*Le même*).

[Il y a du mal à mener une vie oisive]. — La vie molle et oisive ne fut jamais une vie chrétienne ; elle est le présage sûr et la cause de la réprobation. Mais quel mal y a-t-il à ne rien faire, quand on est d'ailleurs d'une qualité, d'un rang, d'une naissance qui vous dispense de travailler ? La qualité de chrétien n'impose-t-elle pas des devoirs indispensables ? On demande quel mal il y a à mener une vie inutile ; mais l'inutilité de cette vie oisive n'est-elle pas un grand mal à qui est obligé de ne pas perdre un seul moment ? Peut-on même trouver un plus grand mal que celui qui est la source ou du moins l'occasion de tous les autres ? Et quel mal avait fait le serviteur de l'Evangile qui ne fut condamné que pour n'avoir rien fait ? Ignore-t-on que l'inutilité de la vie d'un chrétien lui tient lieu de crime ? On ne fait rien ; mais est-on sur la terre pour ne rien faire, et le Seigneur ne vous a-t-il fait naître grand, ne vous a-t-il donné plus de bien qu'aux autres, que pour vous faire vivre dans une molle oisiveté ? Souvenez-vous que dans le christianisme les conditions sont différentes, mais que les commandements sont les mêmes. Les uns ont plus de loisir que les autres : mais il n'est permis à personne de mener une vie oisive et inutile, une vie de plaisir. Le Fils de DIEU maudit le figuier qui n'avait que des feuilles, quoique ce ne fût pas la saison d'avoir des fruits. Ne craignez rien tant que l'oisiveté et la mollesse ; faites que tous vos jours soient des jours pleins.

Souvenez-vous que l'éloge que fait le SAINT-ESPRIT d'une femme aussi distinguée par sa naissance que par sa vertu roule presque tout sur ce qu'elle ne fut jamais oisive. On peut se faire servir par les autres ; mais on ne sert pas DIEU par autrui. Plus on a de loisir, plus les devoirs de son état, les lois de la charité, les préceptes de la loi, obligent. Les ta-

lents sont inégalement distribués, mais le précepte de les faire valoir nous oblige tous également. Faites-vous une loi de n'être jamais oisifs, ni chez vous ni chez les autres ; n'y perdez jamais le temps. Occupez-vous ou à lire des livres de piété ou à quelque ouvrage manuel. Le SAINT-ESPRIT loue la femme forte de ce qu'elle filait quand, après les occupations de son ménage, elle en avait quelque loisir. Ayez vos heures de prières, un temps destiné aux bonnes œuvres. Faites peu de visites, et seulement pour vous délasser ; mais ne soyez jamais oisifs. (**Croiset**, *Exercices spirituels*).

[Occupation continue]. — Lorsque vous avez fini une bonne œuvre, commencez-en une autre. Passez, par exemple, de la méditation des choses éternelles à la lecture des livres sacrés, d'une lecture sainte à quelques devoirs de votre état ; que toutes vos œuvres soient enfin marquées par quelque action utile pour le ciel. Vous ne sauriez trop éviter l'oisiveté : c'est la source des plus grands désordres. Elle nous apprend même le mal que nous ignorions, selon l'expression du SAINT-ESPRIT : *Multam malitiam docuit otiositas*. L'esprit de l'homme est né pour l'action : si on ne l'occupe, il s'amuse à tout ce qui s'offre aux sens, et, l'imagination étant frappée par quelque objet illicite, le cœur est en danger d'être blessé. Imitons le laboureur vigilant : sa vie est une suite continue de travaux qui se succèdent les uns aux autres. Il laboure, il sème, il ôte les mauvaises herbes de son champ : au soin de ses grains succède celui de ses troupeaux. C'est un enchaînement d'occupations qui ne laisse pas de vide dans sa journée. Tel est l'emploi que nous devons faire de notre temps. Quelle sera notre surprise quand DIEU nous reprochera un jour tant d'heures perdues pour le ciel, et qu'il en comptera tous les moments inutiles ! Gémissiez sur l'abus que vous avez fait du temps, et prenez une ferme résolution de le remplir plus chrétiennement. Une seule parole oiseuse ne restera pas impunie. (**Le P. Ségnéri**, *Méditations*).

[L'oisil ignore sa religion]. — C'est l'effet naturel de l'oisiveté et de la mollesse qu'une grande ignorance des choses célestes et des vérités de l'Evangile. Quand on aime le repos, comment aimerait-on ce qui peut le troubler ? quand on craint la peine, est-il possible de faire volontiers les réflexions qui nous peuvent gêner ? Les maximes du christianisme ne nous ordonnent rien tant que de renoncer à nos inclinations : elles nous engagent indispensablement à nous mortifier en mille manières : l'on est bien aise de se cacher ces maximes ; l'on n'a garde de les étudier, de peur d'avoir bien des choses à souffrir. Nous fermons les yeux aux lumières que nous ne voulons pas suivre ; et, pour nous flatter de quelque sûreté, nous négligeons de connaître le danger. C'est pourquoi si peu de chrétiens sont pénétrés de l'esprit de la religion qu'ils professent à l'extérieur, et que la plupart aiment avec excès l'oisiveté et le repos. Ces per-

sonnes qu'une maison bien accommodée, une fortune constante, une santé vigoureuse, qu'un amour déréglé des délices, rendent tellement ennemies des souffrances, que pensent-elles des vérités de la religion ? Elles regardent toutes ces vérités comme des fables ajustées et conduites avec esprit ; elles considèrent la religion comme un tour artificieux de politique pour tenir les peuples dans le respect qu'ils doivent à leurs princes. Pourquoi cela ? Parce qu'elles n'en veulent rien croire, et que, si elles y ajoutaient foi, il faudrait prouver cette foi par leurs œuvres, et par conséquent souffrir quelque chose qui serait absolument contraire à l'oïveté et à la mollesse dont elles font profession. (**Le P. de la Pesse**).

[Désillusion à la mort]. — Tout le temps de la vie, c'est-à-dire ce nombre déterminé de jours qui ne nous avait été accordé qu'afin de travailler pour le ciel, se passe dans un léthargique assoupissement en fait de salut. La vie de la plupart des hommes n'est presque qu'un profond sommeil durant lequel l'âme se repaît de mille songes chimériques. Vastes projets d'ambition, fantômes séduisants de plaisirs, vains mais funestes triomphes de toutes les passions, plans magnifiques de fortune : voilà des songes qui ne laissent pas de fatiguer, mais qui plaisent. Presque toute la vie se passe en songes. On se croit puissant, on se croit heureux, on se flatte d'être riche. *Dormierunt somnum suum omnes viri divitiarum.* (Psalm. 77) ; mais l'assoupissement n'est pas éternel. La mort éveille les hommes. On ne voit jamais mieux le jour que quand on va le perdre, et l'on se trouve les mains vides lorsqu'on s'imaginait être plus puissant. Grands du monde, heureux du siècle, femmes mondaines, quelle surprise, quelle frayeur, quand vous vous éveillerez à l'heure de la mort ; et quand le souverain juge vous dira : *Hora est jam de somno surgere* (Rom. XIII) : il est temps de sortir de cet assoupissement, de ce sommeil, de cette léthargie. On s'éveille alors. La foi, la raison, la conscience, tout rentre dans ses droits, On est alors raisonnable, on est chrétien ; on pense juste ; on ne voit rien dans un faux jour. (**Anonyme**).

[Rien que pour Dieu]. — Que vous êtes à plaindre, fameux sages de l'antiquité, illustres conquérants, grands génies, qui humiliez encore aujourd'hui notre vanité par l'étendue de vos lumières et par la noblesse de vos actions ! Si la grâce de DIEU n'a animé vos mouvements, vous demeurerez dans le rang qu'une faible humanité pouvait vous donner, et vous ne vous approcherez jamais de DIEU, vous ne le verrez jamais, quelques bonnes actions que vous ayez pratiquées. Nul homme ne saurait par lui-même, à la vérité, mériter un seul degré de gloire sans la grâce ; mais, puisqu'il a plu à DIEU de nous la proposer pour récompense de nos bonnes œuvres, il faut donc que de notre part nous ne demeurions pas les bras croisés, prétendant mériter le ciel sans nous donner le moindre mouvement pour l'acquérir. Abus, abus ! Eh ! le Sauveur ne nous or-

donne-t-il pas de travailler, lorsqu'il dit que tout arbre qui ne porte point de bon fruit sera coupé et jeté au feu? *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.* Que fait-il autre chose par ces redoutables paroles que de condamner notre indolence, notre oisiveté? Et quelle est notre présomption, de prétendre parvenir à la possession du royaume des cieux sans travailler, pendant que les saints martyrs ont répandu tout leur sang pour l'acquérir! Il est vrai que DIEU, par son infinie miséricorde, ne demande pas tant de nous; mais au moins faut-il se remuer pour acquérir un si grand bien. (**Le P. de la Pesse**).



TABLE

DU SIXIÈME VOLUME

SUJETS DE MORALE

	Pages		Page
Maitres et Serviteurs : — Devoirs et Obligations réciproques des uns envers les autres.		§ III. — Passages, Exemples et applications de l'Écriture.	48
		Exemples de l'Ancien-Testament.	50
		Exemples du Nouveau-Testament.	52
		Applications de l'Écriture.	53
		§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères.	58
		§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	60
		§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs	63
		—	
		Mariage : — Sainteté du Mariage. Devoirs et obligations attachés à cet état, etc.	
		Avertissement.	83
		§ I. — Dessins et Plans.	86
		§ II. — Les Sources	91
		§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écriture.	93
		Exemples de l'Ancien-Testament.	96
		Exemples du Nouveau-Testament	98
Maladies : — Bon usage que nous devons faire des maladies. Leur utilité pour le salut.			
		Avertissement.	38
		§ I. — Dessins et Plans.	39
		§ II. — Les Sources	46

	Pages		Page
Applications de l'Écriture.	100	§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères.	207
§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères.	103	§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	209
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	106	§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	213
§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	113	—	
—		Miséricorde de Dieu : — <i>Confiance en cette miséricorde. Présomption. Défiance et Désespoir.</i>	
Médisance : — <i>Calomnie. Tort à la réputation du prochain.</i>		Avertissement.	228
Avertissement.	131	§ I. — Desseins et Plans.	229
§ I. — Desseins et Plans.	132	§ II. — Les Sources.	234
§ II. — Les Sources.	139	§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écriture.	237
§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écriture.	141	Exemples de l'Ancien Testament.	289
Exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament.	142	Exemples du Nouveau Testament.	241
Applications de l'Écriture.	146	Applications de l'Écriture.	245
§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères.	149	§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères.	248
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	152	§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	253
§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	157	§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	260
—		—	
Mensonge : — <i>Duplicité, Fourberie. Bonne foi. Sincérité. Simplicité chrétienne.</i>		Mollesse : — <i>Vie molle. Sensualité. Recherche de ses commodités. Adoucissement des maximes de l'Évangile, etc.</i>	
Avertissement.	187	Avertissement.	287
§ I. — Desseins et Plans.	188	§ I. — Desseins et Plans.	288
§ II. — Les Sources.	193	§ II. — Les Sources.	293
§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écriture.	195	§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écriture.	294
Exemples de l'Ancien Testament.	199	Exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament.	296
Exemples du Nouveau Testament.	203	Applications de l'Écriture.	299
Applications de l'Écriture.	204	§ IV. — Pensées et passages des	

	Pages		Pages
SS. Pères	301	la Théologie	390
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie	303	§ VI. — Endroits choisis des Li- vres spirituels et des Prédicateurs	393
§ VI. — Endroits choisis des Li- vres spirituels et des Prédicateurs	308	—	
—		Mort : — <i>De la mort en général.</i>	
Monde : — <i>Vanité. Inconstance. Fra- gilité des choses du monde. Joies et plaisirs du monde, etc.</i>		Avertissement	413
Avertissement	329	§ I. — Dessins et Plans	414
§ I. — Dessins et Plans	330	§ II. — Les Sources	420
§ II. — Les Sources	334	§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écri- ture	423
§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écri- ture	337	Exemples de l'Ancien et du Nouveau-Tes- tament	425
Exemples de l'Ancien et du Nouveau-Tes- tament	338	Applications de l'Écri- ture	427
Applications de l'Écri- ture	341	§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères	433
§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères	345	§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie	436
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie	351	§ VI. — Endroits choisis des Li- vres spirituels et des Prédicateurs	440
§ VI. — Endroits choisis des Li- vres spirituels et des Prédicateurs	356	—	
—		Mort : — <i>Bonne et mauvaise. Prépara- tion à la mort. Sentiments différents des Justes et des Pécheurs à la mort.</i>	
Monde : — <i>Désordres du monde. Mo- ximes du monde. Danger de se perdre dans le monde. Amour du monde, etc.</i>		Avertissement	476
Avertissement	371	§ I. — Dessins et Plans	477
§ I. — Dessins et Plans	372	§ II. — Les Sources	484
§ II. — Les Sources	376	§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écri- ture	487
§ III. — Passages, exemples et applications de l'Écri- ture	379	Exemples de l'Ancien et du Nouveau-Tes- tament	489
Exemples de l'Ancien et du Nouveau-Tes- tament	381	Applications de l'Écri- ture	493
Applications de l'Écri- ture	383	§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères	496
§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères	388	§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie	499
§ V. — Ce qu'on peut tirer de		§ IV. — Endroits choisis des Li- vres spirituels et des Prédicateurs	505

TABLE.

731

	Pages		Pages
§ III.— Passages, exemples et applications de l'Écriture	697	ture	702
Exemples de l'Ancien Testament	699	§ IV.— Pensées et passages des SS. Pères	704
Exemples du Nouveau Testament	700	§ V.— Ce qu'on peut tirer de la Théologie	707
Applications de l'Écriture		§ VI.— Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs	710

